1.PR[Bdl - Revue]

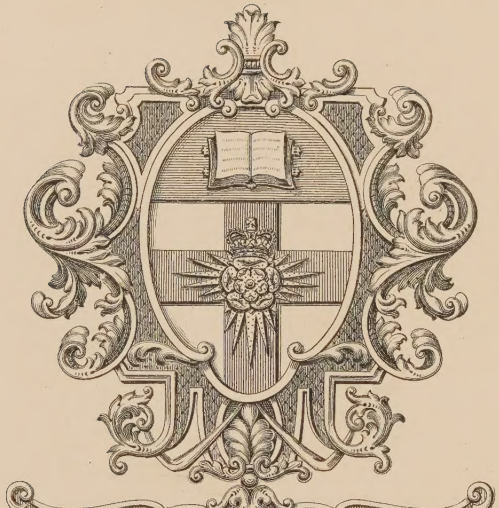

SHL
WITHDRAWN

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/revue-histoire-litteraire-de-la-france_1924_31

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBEIL

IMPRIMERIE WILLAUME

Revue

d'Histoire Littéraire

de la France

publiée

par la Société d'Histoire littéraire de la France

31e Année. — 1924.

PARIS

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

103, BOULEVARD SAINT-MICHEL, 103

—

1924

SHL
WITHDRAWN

WITHDRAWN
SHL
BIBL.
LONDON
UNIV.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LE CID APRÈS CORNEILLE

(*Suite et fin.*)

II

Personne ne s'avisa, au XVIIIe siècle, de refaire le Cid ni de le continuer ; mais plusieurs écrivains assumèrent délibérément la tâche de le *remanier*. La mode était aux remaniements. On remaniait Tristan, on remaniait Quinault, on remaniait Corneille[1]. Je n'ai à parler ni de Tristan ni de Quinault, mais je voudrais dire quelques mots des modifications apportées au texte du Cid.

Déjà, en 1637, Scudéry estimait que le rôle de l'Infante était « froid et superflu »[2]. Corneille lui-même faisait assez bon marché du personnage dans l'Examen du Cid et dans le discours du Poème dramatique. Je ne sais pas exactement à quelle époque les comédiens commencèrent à représenter le Cid tronqué, qui fut pendant si longtemps le seul admis au théâtre. Si l'on en croit Emile Picot, cette mutilation daterait de 1728[3]. Le fait est qu'en 1733[4] parut à Amsterdam, dans un recueil intitulé *Pièces dramatiques choisies et restituées par Monsieur* ***, un Cid où l'Infante ne paraissait plus[5]. Le Cid ainsi « restitué » était l'œuvre de J.-B. Rousseau. La pièce est précédée d'un Avertissement où l'auteur expose ses idées et justifie les coupures qu'il a cru devoir faire. Selon lui, « la

1. La *Mariamne* de Tristan fut remaniée par J.-B. Rousseau. La *Mère Coquette* de Quinault par Collé. Collé remania également le *Menteur* (1770). La *Suite du Menteur* fut remaniée par Andrieux au début du XIXe siècle.

2. Voir Gasté, *La Querelle du Cid.*

3. *Bibliographie Cornélienne*, p. 339.

4. Et non en 1634, comme il est dit dans la notice de la Collection des Grands Ecrivains.

5. *Amsterdam, François Changuion*, in-12. M. Rondel possède une très belle édition in-4° du Cid de J.-B. Rousseau (sans lieu ni date). Cette édition, très rare, est très probablement l'édition originale et doit être antérieure de quelques années au recueil précité.

longueur et l'inutilité du personnage de l'Infante » appesantit toute l'action « dont il traverse continuellement la course au milieu des endroits les plus intéressants ». Il poursuit : « On avoit toujours souhaité que cet épisode étranger au sujet pût être retranché au moins dans les représentations, mais personne jusqu'ici ne s'en étoit chargé, soit par la crainte d'y trouver plus de difficulté qu'il n'y en a, soit par une espèce de religion qui semble défendre de toucher à rien de ce qui appartient aux grands hommes. » Iconoclaste d'un nouveau genre, Rousseau ne s'embarrassait pas de pareils préjugés : « On n'a pas cru que les fautes de Corneille méritassent plus de ménagement que celles de Virgile, ni que les retranchements qui se peuvent faire au Cid fussent plus criminels que ceux qui ont été faits autrefois à l'Énéide. Ce n'est point faire tort à un beau visage que d'en enlever une tache, et plus un ouvrage est digne d'estime, plus il mérite qu'on prenne soin d'en ôter ce qui le défigure. » En conséquence de quoi, J.-B. Rousseau, non seulement supprime les personnages de l'Infante, de Léonor et du Page[1], mais il fait, dans le rôle de Chimène notamment, d'assez nombreuses coupures. Toutes les scènes dans lesquelles Chimène se trouve en présence de l'Infante sont purement et simplement retranchées[2]. Sont retranchés également, à l'acte IV, les deux derniers vers de la scène I[3]. En revanche, s'il a beaucoup retranché, J.-B. Rousseau a eu le bon goût d'ajouter fort peu[4]. Au deuxième acte, au début de la scène entre don Fernand, don Arias et don Sanche, il a intercalé, on ne sait trop pourquoi, d'ailleurs, les deux vers suivants :

Quoi ! me braver encor après ce qu'il a fait !
Par la rebellion couronner son forfait !
Le comte est donc si vain, etc.

Au cinquième acte, les deux vers que prononçait l'Infante, au début de la scène dernière,

Sèche tes pleurs, Chimène, et reçois sans tristesse
Ce généreux vainqueur des mains de ta princesse...

RODRIGUE.

Ne vous offensez point, sire... etc.[5].

1. C'est-à-dire à l'acte Ier, la scène II; à l'acte II, la scène V; à l'acte V, les scènes II et III.
2. Acte II, scènes III et IV. Acte IV, scène II.
3. La scène finit par le vers : « Parlez à mon esprit de mon triste devoir ».
4. « Il ne m'en a coûté, dit-il dans son avertissement, que le supplément de deux vers de liaison au second acte et de deux autres au cinquième. »
5. Le texte de l'édition in-4°, signalée plus haut, est exactement le même que celui du Recueil d'Amsterdam.

sont remplacés par les deux vers que voici, prononcés par don Fernand :

Approche-toi, Rodrigue, et toi, reçois, ma fille,
De la main de ton Roi, l'appui de la Castille.

Je n'ai point l'intention de défendre contre J.-B. Rousseau le rôle de l'Infante. J'ai déjà dit qu'au point de vue de la conception du caractère, le personnage de dona Urraque me paraissait, au XVIIe siècle, d'une très heureuse originalité. Il se peut que, dramatiquement, le rôle soit une erreur : Corneille, on l'a vu, n'était pas loin d'en convenir. Mais la tentative de J.-B. Rousseau n'en était pas moins dangereuse. J'admets que les plus grands chefs-d'œuvre ont leurs défauts. Mais s'il suffisait qu'un rôle déplût à un Monsieur*** pour qu'aussitôt il fût supprimé, nous risquerions bientôt de ne plus voir au théâtre, au lieu du Cid, de Cinna, de Britannicus ou de Phèdre, qu'un pseudo-Cid, un pseudo-Cinna, un pseudo-Britannicus ou une pseudo-Phèdre : autrement dit, des œuvres défigurées et mutilées. Notez bien qu'il ne s'agit pas de la suppression d'une tirade un peu longue, comme la tirade d'Emilie, ou même de la suppression d'une scène. Il s'agit de la suppression de tout un rôle, de deux rôles, et nécessairement, par suite, d'un remaniement. Le principe admis, où s'arrêtera-t-on ? Il est bien difficile de fixer des limites en pareille matière. Un moment viendra (c'est inévitable) où l'on croira nécessaire d'aller plus loin et d'*adapter* Corneille ou Racine au goût du jour, ou, plus exactement, de les corriger. Et c'est précisément ce que certains, dès le XVIIIe siècle, allaient tenter.

Le texte établi par Rousseau fut adopté par les comédiens et bien reçu du public[1]. On fit plus : on retrancha la scène première de l'acte I entre Chimène et Elvire ; on retrancha également la tirade de Rodrigue (V, I) :

Est-il quelqu'ennemi qu'à présent je ne dompte ?
Paraissez, Navarrois, etc.

Voltaire protesta : « Je ne sais pourquoi on supprime ce morceau dans les représentations... Cet enthousiasme de valeur et d'espérance messied-il au Cid, encouragé par sa maîtresse? » Et, à propos de la scène I du premir acte : « Peut-on s'intéresser à la colère du comte et de don Diègue, si on n'est pas instruit des

1. J'ai entre les mains un Cid de 1817, « nouvelle édition conforme à la représentation » (Paris, Barba et Hubert). C'est le texte de Rousseau. Les quatre vers ajoutés ne sont plus entre guillemets, comme dans les éditions du XVIIIe siècle, mais incorporés au texte de Corneille.

amours de leurs enfants? *Ce n'est point jouer le Cid, c'est insulter son auteur que de le tronquer ainsi*[1]. »

Lekain était de l'avis de Voltaire[2]. Il admettait et approuvait la suppression du rôle de l'Infante, « épisode véritablement inutile et sans intérêt[3] », mais il n'en admettait pas davantage. « On était à la comédie, écrivait-il en 1764, dans l'usage de supprimer la première scène du Cid, dans laquelle le spectateur s'instruit, par la bouche même de Chimène, de son amour pour Rodrigue et de la passion de ce dernier pour cette belle Castillane. Cette scène n'existant plus, il était impossible que ce même spectateur prît un intérêt bien vif à la querelle suscitée, un moment après, entre les deux pères de ces deux amants... Par suite de cette même absurdité, qui a souvent réglé la conduite de quelques innovateurs présomptueux, on avait supprimé la première scène du quatrième acte de cette superbe tragédie[4], et je remarque que cette scène était d'autant plus nécessaire qu'elle prépare d'une manière vraiment admirable tout ce que le spectateur doit éprouver de plus flatteur pour Rodrigue et d'intéressant pour Chimène. »

Pourtant Lekain, malgré son admiration pour le Cid, cédait au même penchant que ses contemporains. L'un des chapitres de ses Mémoires est intitulé : *Réflexions grammaticales respectueusement hasardées sur quelques endroits de la tragédie du Cid.* Je laisserai de côté parmi ces « réflexions » celles qui portent uniquement sur la langue et sur le style. Je n'insisterai que sur les deux que voici :

La première, il est vrai, est un remaniement du remaniement de Rousseau :

« Acte IV, scène II. Il y a un certain défaut de liaison entre la première scène de cet acte et celle qui la suit[5]. La sortie de Chimène n'est point motivée, et c'est une faute que Corneille n'aurait pas faite s'il eût supprimé lui-même le rôle de l'Infante... C'est à quoi je me propose de remédier du mieux qu'il me sera possible[6], et, pour cet effet, j'ai pris les deux premiers vers de liaison dans la scène de l'Infante qui précède celle de l'arrivée du roi[7]. Les deux autres (*il y en a quatre en réalité*) sont de moi ; aussi ne valent-ils pas grand chose :

1. *Commentaire sur Corneille* (1764).
2. *Mémoires de Henri-Louis Lekain, publiés par son fils aîné* (Paris, 1801).
3. *Ibid.*
4. La suppression, à ma connaissance, n'est indiquée que par Lekain.
5. C'est la scène III dans le texte intégral. Lekain admet que la scène II est supprimée.
6. Dans l'édition qu'il annonce un peu plus haut, édition destinée spécialement aux comédiens de province. Elle n'a jamais paru.
7. Ces deux vers se trouvent en réalité dans la scène Ire (Elvire, Chimène) et avaient été maintenus par Rousseau.

CHIMÈNE.

Et lorsque mon amour prendra trop de pouvoir,
Parlez à mon esprit de mon triste devoir [1].

Vers ajoutés :

ELVIRE.

Madame, c'est assez d'éteindre votre flamme
Rodrigue est trop puni s'il n'est plus dans votre âme.

CHIMÈNE.

S'il n'est plus dans mon âme ! Ah ! Ciel, peux-tu penser
Que jamais...

ELVIRE.

Il vient.

CHIMÈNE.

Dieux ! fuyons sans balancer.

Ces deux vers, dans l'édition projetée par Lekain, devaient terminer la scène I du quatrième acte. Suivait alors la scène III du texte véritable.

Voici maintenant une *correction* qui porte sur le texte de Corneille lui-même : « Acte V, scène II [2] :

CHIMÈNE.

Elvire, que je souffre et que je suis à plaindre...

S'il était possible d'ajouter quelque chose aux beautés sans nombre dont cet ouvrage est rempli, on pourrait hasarder de changer le premier vers de cette scène et de la commencer ainsi :

Il part ! Il m'obéit ! Dieux, que je suis à plaindre !

Il me semble que ces deux sentiments, interrompus par une réflexion profonde, expriment mieux l'inquiétude de Chimène et le regret qu'elle a de voir l'obéissance aveugle de son amant, quand cette obéissance peut lui être fatale. »

Mon Dieu, je le veux bien, mais il me semble, à moi, que le vers de Corneille exprimait infiniment mieux encore le découragement et la souffrance de Chimène...

Si l'on admet la suppression du rôle de l'Infante, les additions et les corrections de J.-B. Rousseau et de Lekain étaient, en somme, assez modestes. Une cinquantaine d'années après Jean-Baptiste, Tronchin allait imaginer bien autre chose. Le Cid de Tronchin ne fut jamais représenté. Grâces en soient rendues aux comédiens français ! Mais la tentative de cet excellent homme me semble

1. Acte IV, scène III fin, v. 1139-1140.
2. Scène IV du texte intégral. La scène II (l'Infante, Léonor) et la scène III (stances de l'Infante) sont supprimées.

caractériser à merveille l'attitude du XVIIIe siècle vis-à-vis de Corneille en général et du Cid en particulier. On voudra bien qu'à ce titre je m'y arrête quelque peu.

Apollon-Tronchin, comme l'appelait Voltaire[1], avait la manie de *restituer* les tragédies du XVIIe siècle. Il appelait ce passe-temps ses « Récréations dramatiques[2] ». Le Cid, Horace, Cinna, Polyeucte, Rodogune, etc., ont été ainsi revus et corrigés par lui. Comme de juste, je m'en tiendrai au Cid.

Suivant l'exemple de Rousseau, de Lekain et de tant d'autres, avant ou après eux, Tronchin s'en prend, dans le Cid, à « cet ennuyeux personnage » de l'Infante, qui « suspend à tout instant l'action » et « la refroidit à pure perte ». Il entreprend, « par la suppression de ce rôle inutile, par une liaison entre les scènes décousues », de « resserrer, de grouper » l'action, enfin de la « débarrasser de ce que les règles d'une langue fixée condamnent ». En d'autres termes, il projette de refaire le Cid, ou plutôt d'en faire ce que Corneille en aurait fait s'il avait vécu au XVIIIe siècle. Je vais essayer, en m'en tenant à quelques scènes du premier acte, de montrer comment il procède.

Pour la scène I, Tronchin substitue le texte de 1637 au texte de 1660. En quoi il n'avait peut-être pas tort[3]. Son tort est seulement de nous offrir surtout du Tronchin et très peu de Corneille[4] :

ELVIRE.

Don Rodrigue et don Sanche à l'envi font paraître[5]
L'amour que dans leur cœur votre fille a fait naître.
Sans pencher pour l'un d'eux, les renvoyant à vous,
Elle laisse à son père à nommer son époux.

LE COMTE.

Tous deux sont dignes d'elle; *et surtout don Rodrigue,*
Par la valeur qu'il montre, en sa faveur me brigue.
Il sort d'une maison si féconde en guerriers,
Qu'ils y prennent naissance au milieu des lauriers.
Je me promets du fils ce que j'ai vu du père,

1. Conseiller d'Etat à Genève, il était frère d'Esculape-Tronchin, le médecin de Voltaire. On trouvera la liste de ses œuvres dans le catalogue Soleinne, au n° 1773.

2. *Mes Récréations dramatiques* (Genève, Bonnant, 1779-1784, 5 volumes). Outre le Cid, on y trouve : les Horaces, Cinna, Polyeucte, Pompée, Rodogune, Héraclius, Nicomède, Sertorius, Othon. Les quatre premiers volumes furent réimprimés dès 1780 sous le titre : *Mes récréations dramatiques ou choix des principales tragédies du grand Corneille, auxquelles on s'est permis de faire des retranchements, en supprimant ou raccourcissant quelques scènes et en substituant des expressions modernes à celles qui ont vieilli* (Paris, Moutard, 1780).

3. Les comédiens français suivront son exemple à la fin du XIXe siècle.

4. Les vers de Tronchin sont imprimés en italique.

5. Les deux premiers vers sont supprimés. Scudéry, on le sait, disait du premier que « c'était parler allemand en français ».

Et Chimène en un mot peut l'aimer et me plaire.
Mais je veux avant tout que dans un entretien,
Sans lui dire mon choix tu découvres le sien.
Je vais me retirer et vous laisser ensemble.

Sur ce, Chimène paraît (scène II) et c'est à elle que le comte adresse les vers suivants, empruntés, en partie, à la fin de la scène I, dans le Cid :

Ma fille, je me rends au Conseil qui s'assemble,
Le roi *veut* à son fils choisir un gouverneur,
Et c'est moi seul que peut regarder cet honneur.
Ce que pour lui mon bras chaque jour exécute
Me défend de penser qu'aucun me le dispute.

La scène III[1] est réduite à quinze vers. Ces quinze vers ne sont pas tous, bien entendu, de Corneille. Scène IV, le comte reparaît, accompagné de don Diègue. La scène n'a qu'un vers, et il est de Tronchin !

LE COMTE.

Ma fille, laissez-nous.

CHIMÈNE.

Quel sombre abord ! Je tremble.

(Elle sort avec Elvire.)

Voilà, sans doute, ce que Tronchin appelait « assurer la liaison des scènes décousues ». Admettons, direz-vous ; mais le Conseil a duré bien peu de temps. Patience. L'auteur va nous expliquer le brusque retour du comte :

Scène V. LE COMTE.

J'entre à peine au Conseil, que déjà séparé
Pour vous en mon absence il s'était déclaré.
Un pareil procédé, que j'ai peine à comprendre,
M'apprend de tant d'exploits ce que je dois attendre.
Enfin vous l'emportez et la faveur du Roi
Vous élève en un rang qui n'était dû qu'à moi :
Il vous fait gouverner du prince de Castille.

DON DIÈGUE.

Cet important emploi (!) qu'il met dans ma famille
Annonce sa justice et fait connaître assez
Qu'il sait récompenser les services passés.

LE COMTE.

Tout grands que sont les rois, ils sont ce que nous sommes,

1. Chimène, Elvire. C'est la scène II de Corneille, 1637, et la scène I, 1660.

Ils peuvent se tromper comme les autres hommes,
Et ce choix sert de preuve à tous *leurs* courtisans
Qu'ils savent mal payer les services présents.

DON DIÈGUE.

Comte, ne parlons plus d'un choix qui vous irrite,
La faveur l'a pu faire autant que le mérite.
En vous nommant peut-être on eût pu mieux choisir,
Mais le roi m'a trouvé plus selon son désir.
A l'honneur qu'il m'a fait, ajoutez-en un autre,
Unissons pour toujours ma maison à la vôtre.
Rodrigue aime Chimène, et ses vœux et les miens
Sont de les voir unis par de sacrés liens.
Veuillez y consentir et l'acceptez pour gendre.

LE COMTE.

A de plus *grands* partis *Rodrigue* doit prétendre [1],
Et le nouvel éclat de votre dignité
Lui doit enfler le cœur *de plus de vanité.*
Allez former le prince en l'art du capitaine,
Montrez-lui comme il faut s'endurcir à la peine,
Dans le métier de Mars se rendre sans égal, etc.

La fin de la tirade, la réplique de don Diègue (*Pour s'instruire d'exemple...*) et les sept premiers vers de la tirade du comte (*Les exemples vivants...*) sont sans changement. Puis :

Mon nom sert de rempart à toute la Castille
Et le prince en marchant au combat avec moi
Deviendroit bon soldat pour être un jour grand roi [2],
Loin des froides leçons qu'à mon bras on préfère,
Il apprendroit à vaincre en me regardant faire, etc.

La scène se termine par ces vers :

LE COMTE.

Adieu, fais lire au prince, en dépit de l'envie,
Pour fixer ses devoirs, l'histoire de ta vie,
D'un insultant discours cette punition
Sera peut-être utile à son instruction.

Et voici enfin le monologue de don Diègue (sc. VI). Pour les huit premiers vers, Tronchin se contente de corriger çà et là un

1. La correction (*Rodrigue*, au lieu de : *ce beau fils*, est déjà dans J.-B. Rousseau. Voir dans le Commentaire la critique de Voltaire sur l'expression employée par Corneille.

2. Faut-il rappeler que ces deux vers, d'une si insigne platitude, remplacent ceux-ci :

Le prince à mes côtés feroit dans les combats
L'essai de son courage à l'ombre de mon bras,
Il apprendroit à vaincre en me regardant faire.

détail. Et il dit : *N'aurai-je blanchi*, au lieu de : *Ne suis-je blanchi...* ; *tous mes lauriers*, au lieu de : *tant de lauriers*. Il supprime quatre vers (241-245). Puis :

O cruel souvenir de ma gloire passée
Acquise par les ans, en un jour effacée,
Nouvelle dignité fatale à mon bonheur,
Et qui cachoit l'abîme où se perd mon honneur,
Faut-il de tant de droits voir triompher le comte
Et mourir sans vengeance ou vivre dans la honte?
Comte, sois de mon prince à présent gouverneur :
Cet emploi n'admet point un homme sans honneur.
Et ton jaloux orgueil par *un* affront insigne
Malgré le choix du roi *vient de m'en rendre indigne.*
Et toi, de mes exploits glorieux instrument,
Mais d'un vieillard sans force inutile ornement,
Fer jadis *redoutable*, et qui dans cette offense
Ne peut plus par moi seul servir à ma défense,
Va, quitte, etc.

Je suppose qu'il est inutile de pousser plus loin la citation[1]. Par suite des coupures de Tronchin, la pièce est réduite de 600 vers[2]. Sur les 1104 qui restent, 480 ont été retouchés ou remplacés. Devant ce Cid mutilé, défiguré, on reste rêveur. On se demande par quelle aberration un homme qui n'était pas tout à fait un sot a pu concevoir une semblable entreprise, et l'achever. — « Voyez Voltaire », me dira-t-on. — Je le sais bien, Voltaire est en partie responsable des aberrations d'Apollon-Tronchin. N'est-ce pas lui qui, dans l'épître dédicatoire de *Sophonisbe*, conseillait aux jeunes auteurs de *corriger* Corneille? Tronchin, bien qu'il ne fût plus jeune, entendit le conseil : il corrigea. Laissons son Cid *restitué* dormir dans un volume que nul n'ouvre plus. On ne convaincra jamais personne, j'ose le croire, qu'il y ait, ni qu'il y ait eu, nécessité quelconque de remplacer les vers de Corneille par des vers de mirliton[3].

1. La scène VII est transcrite, sans trop de changements, de la sc. V de Corneille (D. Diègue-Rodrigue). Les stances sont réduites à trois strophes.

2. Dans Cinna, 406 vers sont retranchés et 435 sont remaniés.

3. Il faudrait rapprocher du Cid de Tronchin : *Le Cid, tragédie en cinq actes de Pierre Corneille, changée sur les observations de l'Académie française* (Lausanne, 1780, mentionné par la Bibliographie Cornélienne, n° 818). Je signale encore à toutes fins utiles, au début du XIXe siècle : *Six tragédies de Pierre Corneille, retouchées pour le théâtre* (Paris, an X). Le Cid ne figure pas parmi les pièces retouchées. *Corneille au XIXe siècle, ou Œuvres de Pierre Corneille, remises à la scène par F. Brunot,... 1804. Avec des changements nécessités par ceux de la langue et d'après le commentaire de Voltaire et les remarques de M. Palissot sur ces commentaires.* Msc. Bibl. nationale, fr. 15078. (Bibliogr. Cornélienne, p. 338. On y trouve : Sophonisbe, Pulchérie, Nicomède, Horace.)

*
* *

Les Romantiques admiraient le Cid. On se rappelle les invectives d'Hugo[1] contre Mairet, Claveret, d'Aubignac, Scudéry, contre tous ceux qui avaient osé critiquer « la merveille du Cid ». Chapelain était un âne, mais « Chapelain décida... le lion fut muselé ». Au théâtre, le rôle de l'Infante écarté, on respecta le texte de la pièce, bien qu'on ait continué, jusqu'à la fin du XIXe siècle, conformément à la coutume adoptée au siècle précédent[2], à supprimer les deux premières scènes de l'acte I[3]. Par contre, si l'on respecta le texte du Cid, on ne se fit pas faute d'imiter le Cid. De 1799 à 1848, la tragédie de Corneille fut jouée 351 fois[4]. Est-ce à l'engoûment du public qu'il faut attribuer ces imitations? On le croirait, à lire le *Cid d'Andalousie* de Lebrun et la *Fille du Cid* de Casimir Delavigne. Le Cid d'Andalousie fut représenté à la Comédie-Française le 1er mars 1825, la Fille du Cid, à la Renaissance, le 27 mars 1840[5].

C'est une bien curieuse histoire que celle de ce *Cid d'Andalousie*[6] écrit en 1823, représenté deux ans plus tard, après maint avatar et mainte retouche, et imprimé en 1844. Pierre Lebrun, que ses contemporains (et Napoléon tout le premier) confondirent un jour avec Lebrun-Pindare, n'était pas, quand il composa le Cid, un inconnu au théâtre[7]. Il avait fait jouer en 1814 un *Ulysse*, qui passa à peu près inaperçu[8], puis, en 1820, une *Marie Stuart* qui fit assez de bruit[9]. Le théâtre allemand revenait à la mode. Le théâtre espagnol ayant été, lui aussi, remis en honneur par

1. Préface de Cromwell. Cf. Marion Delorme, II, 1.

2. *Commentaire sur Corneille.*

3. On sait qu'en 1806, Napoléon, qui admirait le rôle de l'Infante pour des raisons qui ne sont peut-être pas les meilleures, tenta de faire jouer le Cid dans son intégrité. La tentative ne réussit pas. En 1842, pour une représentation de Rachel, on rétablit la première scène de l'acte I. La pièce fut jouée sans coupures le 4 octobre 1872. Depuis lors, la Comédie-Française suit, pour les scènes I et II du premier acte, le texte de 1637. Elle retranche quatre vers acte V, sc. IV. Voir sur cette question, *l'édition de la Comédie-Française* (Paris, Librairie universelle, 33, rue de Provence, s. d.). Il y avait eu au XVIIIe siècle deux tentatives de retour au texte intégral, en 1737 et en 1741. Elles n'eurent aucun succès.

4. Bibliographie Cornélienne, p. 16. Cf. Joannidès, *La Comédie française de 1630 à 1700.*

5. Joannidès, aux années indiquées.

6. *Œuvres de Pierre Lebrun, de l'Académie française* (Paris, 1844), t. I.

7. Sur Pierre Lebrun, V. la notice de Sainte-Beuve, en tête des Œuvres. Cf. *Portraits contemporains*, t. III; *Nouveaux Lundis*, t. VI.

8. Voir sur cette tragédie, Sainte-Beuve, *loc. cit.*, et un article de Nodier dans les *Débats*, 30 avril 1814. E. des Essarts, Un poète de l'indépendance grecque, *Revue Bleue*, 1897; — Deux amis sous la Restauration, *ibid.*, 1914; — Lettres inédites, *ibid.*, 1912; surtout : P. Bonnefon, P. Lebrun et le Cid d'Andalousie, d'après des documents inédits, *Revue d'Histoire Littéraire*, 1914.

9. Sainte-Beuve, *loc. cit.* et la préface de Lebrun.

Schlegel[1], Lebrun, après s'être inspiré de Schiller, se tourna vers Lope de Véga... et vers Corneille. Sa pièce achevée, il se trouva en butte dès le premier jour à toutes sortes d'ennuis[2]. La censure découvrit dans la pièce des allusions un peu trop hardies et des idées qu'elle jugea préjudiciables au régime. On supprima, au grand déplaisir de Lebrun, des passages comme celui-ci :

> Si garder un serment, même trop téméraire,
> Est un devoir sacré pour un homme ordinaire,
> Ce devoir, dans un prince, est la première loi.
> Jamais ne doit faillir la parole d'un roi.

C'était fort juste ; si juste que les censeurs royaux estimèrent sans doute qu'il était inutile de proclamer si haut une vérité aussi évidente. On fit d'autres coupures plus importantes : la grande scène du premier acte[3], « la base, gémit Lebrun, sur laquelle tout le drame s'appuie, » la scène encore où le roi, surpris la nuit sous la fenêtre d'Estrelle, est frappé par don Bustos[4], celles-là et bien d'autres furent impitoyablement biffées. En désespoir de cause, et comme, en dépit de ses concessions, les censeurs s'obstinaient à garder par devers eux le manuscrit, Lebrun, après une lutte de plus d'une année[5], se décida à implorer Chateaubriand, alors ministre des Affaires étrangères : « Je ne connaissais pas, raconte-t-il, M. de Chateaubriand, si ce n'est comme tout le monde, par sa gloire. Je lui écrivis : « Monseigneur, vous êtes homme de lettres, « je vous demande refuge, appui et justice pour un homme de lettres « opprimé ». Le lendemain, il m'avait entendu ; le surlendemain, il m'avait fait rendre mon ouvrage[6]. »

Mais Lebrun n'était pas au bout de ses peines. Après les censeurs, les comédiens, gens irritables, paraît-il, et bien difficiles à contenter[7] ; après les comédiens, le public. L'œuvre étonna et déçut. « Ni le talent de Talma, ni celui de Mlle Mars ne purent obtenir grâce devant le rigorisme du parterre[8] ». Rigoriste, le par-

1. Lanson, *Esquisse*, p. 131.
2. J'emprunte tous les détails qui suivent à la préface de Lebrun.
3. I, II. Voir, sur cette question, P. Bonnefon, *loc. cit.* Lebrun avoue « une petite satire en action » (à Martin, 30 août 1822).
4. Voir plus loin, p. 12.
5. Préface.
6. Préface, p. 235. Cf. Sainte-Beuve, *loc. cit.*, Bonnefon, p. 556 sq. — En réalité, Lebrun s'adressa d'abord à Chateaubriand par l'intermédiaire de la comtesse d'Haussonville. (Voir Bonnefon, p. 557.) La réponse de Chateaubriand (13 novembre 1823) fut assez sèche. Lebrun se décida à lui écrire (16 novembre. Voir Bonnefon, p. 558). La phrase qu'il cite dans sa préface et que nous reproduisons ici ne se trouve pas dans la lettre.
7. Lebrun, préface. Cf. Bonnefon, p. 659 sq.
8. Lebrun, préface. Cf. Bonnefon, p. 580 sq.

terre ne l'était pas moins, à sa manière, que les censeurs : « Le public de 1825 (c'est du moins l'auteur qui l'affirme[1]) voulait du nouveau, mais il se tenait en garde contre le nouveau : il était défiant, exigeant, chatouilleux ; on avait à compter avec ses susceptibilités, ses incertitudes, dirai-je ses préjugés? » Qu'était-ce donc que cette prétendue tragédie, où des scènes interminables, scènes épisodiques s'il en fut, entravaient sans cesse la marche de l'action, où les règles n'étaient pas observées, où abondaient, enfin, les trivialités de langage[2]? La première représentation eut des allures de bataille : ce fut comme une escarmouche avant Hernani[3].

Voici en deux mots le sujet de la pièce :

L'action se déroule à Séville, au XIIIe siècle, exactement (car Lebrun précise) en 1284. Dona Estrelle Tabera, sœur de don Bustos, est à la veille d'épouser don Sanche Ortiz de las Roelas, surnommé *le Cid d'Andalousie*. Don Bustos est fier et ombrageux, sourdement hostile au pouvoir royal; don Sanche est généreux et d'un loyalisme ardent. Don Sanche IV, le nouveau roi de Castille, doit faire le jour même son entrée dans la ville. Il aperçoit à un balcon dona Estrelle, dont la beauté l'éblouit. Sur les conseils d'un de ses familiers, don Elias de Mendoza, il décide de s'introduire, la nuit, dans la chambre de la jeune fille. Don Elias s'assurera, au préalable, la complicité de Zoraïde, une esclave maure d'Estrelle, en lui promettant la liberté. (Acte I.)

Malgré les précautions qu'avait prises don Elias pour le retenir loin de sa demeure, don Bustos, angoissé et pressentant un malheur, est rentré chez lui. Dans l'ombre, il aperçoit un homme, l'aborde, le menace. Don Elias intervient : « C'est le roi », dit-il. Le roi, don Bustos l'avait reconnu, mais il feint de croire à une imposture, appelle ses gens et frappe don Sanche IV du plat de son épée. L'affront est insigne. Le roi, que la crainte du scandale oblige à s'enfuir, jure de se venger. (Acte III.)

Il mande au palais don Sanche Ortiz, car c'est de don Sanche (il ignore encore ses fiançailles avec Estrelle) qu'il a fait choix pour assurer sa vengeance. On est au matin même du jour où Sanche doit épouser Estrelle. Ici, la dona, enfiévrée, heureuse ; là, le roi en face du Cid. « Jurez d'obéir », dit le prince. Don Sanche jure. Alors le roi raconte l'affront ; il ordonne : don Sanche devra pro-

1. Lebrun, préface, p. 238.
2. *Ibid.*
3. Voir le récit de Sainte Beuve, notice, p. XXXII et suiv. Bonnefon, *loc. cit.* La pièce n'eut que quatre représentations.

voquer Bustos et le tuer. Bustos qui, dans l'intervalle, a fait mettre à mort l'infidèle Zaraïde, mais que l'absence de son ami inquiète en un pareil jour, se rend lui même au palais. Il rencontre Sanche : reproches de l'un, amers et douloureux; répliques indignées de l'autre : Sanche tue Bustos. (Acte III.)

On rapporte le corps au château. Dona Estrelle, surprise par le malheur au milieu de sa joie, se désespère et fait serment, quel que soit le meutrier, de venger son frère. Don Sanche paraît, avoue qu'il a tué, offre sa vie. (Acte IV.)

Pendant ce temps, le bruit de la mort de Bustos s'est répandu. L'alcade demande une punition exemplaire. Que va faire le roi? Il a promis à don Sanche la vie sauve; mais révéler que Sanche n'a agi qu'à son instigation, c'est s'aliéner Séville et s'attirer la haine des amis de Bustos. Une vieille loi permet à l'offensé de prononcer lui-même le châtiment du coupable : dona Estrelle décidera du sort de son amant. Elle sait tout, maintenant, elle sait que Sanche, lié par son serment, n'a fait qu'obéir. Pour obliger le roi à l'aveu de son forfait, elle condamne don Sanche à périr. Devant cet arrêt, le roi avoue. Sanche est sauvé, mais il est à jamais séparé d'Estrelle, qui va s'enfermer dans un couvent. (Acte V.)

Je n'ai rapporté, dans cette très rapide analyse, que l'essentiel de l'action. Or, dans le Cid d'Andalousie, l'essentiel pourrait bien n'être que l'accessoire, et l'accessoire (ces longues scènes épisodiques dont s'indignait le parterre) pourrait bien être l'essentiel. « Ce qui distingue les tentatives de M. Lebrun au théâtre, disait Sainte-Beuve[1], c'est avant tout un certain degré d'innovation. » Le Cid d'Andalousie, comme Marie Stuart, est avant tout, en effet, une œuvre de transition : ce n'est plus une tragédie, ce n'est pas tout à fait un drame, c'est quelque chose d'intermédiaire entre le drame et la tragédie.

Qu'il marque, en tant que tragédie, puisque c'est ainsi qu'il s'intitule, un retour à ce genre exotique que Voltaire, jadis, avait mis à la mode[2], je le veux bien. Mais l'exotisme de Lebrun est tout différent de celui de Voltaire, infiniment plus précis et plus poussé, sinon plus exact. Dans le Cid d'Andalousie, comme déjà, trois ans plus tôt, dans Marie Stuart, Lebrun a voulu faire œuvre d'historien. Aux reproches que lui adressait Chateaubriand sur le rôle qu'il donnait au roi dans sa pièce[3], il répliquait en invoquant

1. Notice, p. XVI.
2. Voir Lanson, *Esquisse*, p. 121-128.
3. Voir Sainte-Beuve, *loc. cit.* Comp. ce que dit Hugo dans la préface de *Marion Delorme* et dans la préface et les écrits qui précèdent *Le Roi s'amuse*.

« la vérité de l'histoire et des mœurs qu'il voulait peindre » ; aux accusations des censeurs, il ripostait par un argument identique[1]. Que la couleur soit fausse, qu'il n'y ait rien dans les caractères, ou peu de chose, qui soit particulièrement espagnol, espagnol du XIIIe siècle, c'est bien possible. Il n'en est pas moins certain que, dans l'esprit de Lebrun, le Cid d'Andalousie devait être une évocation. Cette évocation, il prétendait la réaliser par le cadre d'abord. L'idée n'était pas nouvelle, Voltaire y avait songé déjà[2], et d'autres y avaient songé après Voltaire. Mais on ne trouverait ni chez Voltaire, ni, peut-être, chez ses émules, un pareil souci du détail et de la précision[3]. Les indications de mise en scène dans le Cid d'Andalousie, beaucoup plus fouillées que celles de Marie-Stuart, font penser, dès 1823, à certains drames romantiques. Voyez, par exemple, le décor du premier acte :

« Le théâtre représente l'entrée de l'Alcazar; cour de marbre entourée de deux étages de galeries, rafraîchies de fontaines jaillissantes, *couvertes de tentes et d'étoffes précieuses*. Les parois sont ornées de toute part *de peintures à fresques* et *d'inscriptions arabes*. On devine à travers les toiles des tentes *un ciel chaud et éclatant*. »

Ne sourions pas sous prétexte que nous avons vu bien autre chose depuis. Je note une tendance. Les Romantiques, Hugo en tête, ne feront que reprendre, préciser et amplifier le procédé de Lebrun.

A l'évocation matérielle par le décor s'ajoute une double évocation : l'évocation du milieu (morale et psychologique) et l'évocation poétique. Évocation du milieu : les trois grandes scènes du premier acte[4], — un roi tout récemment reconnu, et qui n'a pas eu le temps d'oublier l'orgueilleuse résistance d'une ville rebelle aux avances qu'il lui a faites étant Infant; — de grands seigneurs, soumis maintenant, mais fiers et jaloux de leurs antiques prérogatives; — puis, à l'arrière-plan, le peuple, un peuple enthousiaste, ardent, mais que l'on sent mobile, inconstant et toujours prêt aux rébellions soudaines. Évocation poétique ; lisez ceci :

1. Sainte-Beuve, *loc. cit.* Lebrun, préface, p. 234. Voir les lettres que cite M. Bonnefon : Aubernon à Lebrun (10 août 1822), Lebrun à Martin (30 août 1822).

2. Voir les indications scéniques dans *Sémiramis*, *Olympie*, et cf. Du Belloy, Œuvres et préfaces.

3. Je ne dis rien des noms des personnages, ce don Sanche Ortiz de las Roellas, ce don Elias de Mendoza, ce Gonzalès de Biedma, Davila le *fauconnier* de la maison de don Sanche, et les Alcades et les Régidors...

4. Sc. III-IV et V. Un peu partout, le détail pittoresque, soigneusement mis en évidence, vient aider à l'évocation. Par ex. I, III, le roi fait son entrée accompagné de l'Alcade Mayor et d'autres Alcades. « L'un d'eux porte dans un bassin d'argent deux clés dorées. » A l'acte V, quand le roi avoue qu'il a armé le bras de Sanche, l'Alcade Mayor brise sa baguette en deux. Le geste est évidemment cherché et voulu.

ESTRELLE.

Je ne sais ; quand j'entends dans les airs
Une musique errante et de lointains concerts,
Je ne suis jamais gaie.

DON SANCHE.

Oh ! moi, j'aime à l'entendre.
Dans le sein plus ému l'âme est alors plus tendre,
Surtout comme à présent, dans la nuit d'un beau jour...
Ne vous paraît-il pas que, pleine d'allégresse,
De l'air qui nous entoure elle augmente l'ivresse ;
Que mêlée aux parfums des orangers en fleurs[1]...

Et ceci :

Je veux de ce pays connaître les guerriers...
Le Daro connaîtra leurs bandes glorieuses ;
Nous irons les cueillir, ces fleurs mystérieuses
Que l'ombre du Harem voile au regard humain,
Et que de l'Alhambra nous gardent les jardins[2]...

Lebrun a voulu, évidemment, dépayser son spectateur, créer une atmosphère spéciale[3]. Je ne prétends pas du tout qu'il y ait réussi, ni, encore une fois, que sa couleur soit exacte : je prétends encore bien moins que tout cela soit excellemment écrit. Mais il me semble que ce souci du pittoresque, que ce désir de faire revivre une époque disparue, de peindre vrai, étaient à noter à la date où parut le Cid d'Andalousie.

J'ai emprunté la première de ces citations à la scène II de l'acte III, et c'est précisément sur cette scène que je voudrais insister. On l'appelait la *scène du banc*, par rapprochement avec la scène du balcon, dans Shakespeare, dont elle est inspirée. Elle déchaîna un grand tapage, le soir de la première représentation. « Chacun peut se rappeler, écrivait le duc de Broglie en 1830, les murmures qui interrompirent cette scène charmante, où le héros de la pièce, tranquillement assis aux pieds de sa bien-aimée, sans dessein, sans inquiétude, uniquement possédé de l'idée de son prochain bonheur, dans un profond oubli et des hommes et du monde et de toutes choses, l'entretenait doucement des progrès de leur amour mutuel, et lui rappelait, en vers pleins de délicatesse et de grâce, les premiers traits furtifs de leur muette intelligence... Le

1. IV, II.
2. I, IV.
3. Cf. Hugo, *Préf. de Cromwell* : « Le drame doit être radicalement imprégné de cette couleur des temps ; elle doit en quelque sorte y être dans l'air, de façon qu'on ne s'aperçoive qu'en y entrant et qu'en en sortant qu'on a changé de siècle et d'atmosphère. »

parterre trouva qu'une telle scène était un hors-d'œuvre, qu'elle entravait la rapidité de l'action, en un mot qu'elle violait ouvertement la règle *semper ad eventum festina*; il fut inexorable. » Et Sainte-Beuve, qui cite le duc de Broglie, d'ajouter, quatorze ans plus tard : « Je viens moi-même de lire la scène du banc... Comme douceur, naturel, harmonie de diction, je trouve qu'elle justifie tous les éloges[1]. »

Sainte-Beuve était indulgent. Le style de Lebrun est froid, terne et banal, et son lyrisme manque de souffle. Mais, enfin, on trouve dans cette scène des dialogues comme celui-ci :

DON SANCHE (Il est seul avec Estrelle; c'est le soir).
Ce soir, un nouveau sort pour nous trois se prépare.

ESTRELLE.
Mais si doux !

DON SANCHE.
Qu'ai-je fait, ô Dieu ! pour mériter
Tout ce qu'en ce moment il me semble apprêter?
Qui, moi ! Se peut-il bien? Moi ! le dépositaire
Du plus riche trésor qu'ait possédé la terre?
Moi ! celui dont le sort, dans les cieux envié,
Doit au vôtre, demain, être à jamais lié !
Enfin, je n'aurai plus à saisir pour partage
Comme un rapide éclair un bonheur de passage;
Ces fugitifs instants que poursuivent mes jours,
Ils s'arrêtent demain, et pour durer toujours !

ESTRELLE.
Vous êtes donc heureux?

DON SANCHE.
Ah ! que sont, près d'Estrelle,
Tous les plus vifs plaisirs que Sanche se rappelle !
Quand, orgueilleux enfant, aux flancs d'un destrier
J'ai fait d'abord sentir l'éperon d'un guerrier,
La nuit où j'ai debout fait la veille des armes,
Ce jour, au jeune cœur plein d'indicibles charmes,
Où j'ai brisé ma lance en mon premier tournoi
Devant les chevaliers, les dames et le roi,
Je me sentais heureux ! Quand j'abordai la gloire,
Quand sur les Musulmans ma première victoire
A fait battre mon cœur, a fait pleurer mes yeux,
En les regardant fuir, je me sentais heureux !
Mais l'espoir enivrant qui pour moi vient de naître ;

1. Notice, p. XXXII-XXXIII.

Mais vous, mais votre amour, vous m'avez fait connaître
Que, dans tous ces plaisirs consacrés à l'honneur,
J'avais senti la joie et non pas le bonheur.

ESTRELLE.

Mon ami, n'allez pas rendre Estrelle trop fière,
Dans un semblable cœur me sentir la première !
Ce bien surpasse encor tous mes plus hauts souhaits,
Et j'en voudrais au ciel de le troubler jamais.
Mais allons, du château regagnons l'avenue...

DON SANCHE.

Quoi ! la nuit est venue ?...
Pourquoi de ces jardins nous retirer, Estrelle ?
Dans le Ciel transparent la nuit brille si belle !
Au banc qui nous a vus tant de fois nous asseoir,
Respirez avec moi l'air embaumé du soir.
Ne vous plaît-elle pas, cette heure aimable et pure,
Où le calme du Ciel descend sur la nature,
Où le monde s'efface, où l'homme disparaît,
Où l'âme, seule enfin, jouit de son secret,
Et libre de témoins, de bruit et de lumière,
Vers ses pensers chéris s'élève tout entière ?...
Nous sommes, loin du jour, plus présents l'un à l'autre,
Mon cœur, plus confiant, est plus voisin du vôtre,
Lui parle, lui répond, l'écoute, l'entend mieux,
Et le sent, et le voit, moins distrait que mes yeux.
Mon Estrelle, un moment soyons seuls sur la terre...[1].

Eh ! oui, la scène est un hors-d'œuvre pour qui pense à la tragédie classique[2]. Mais est-elle un hors d'œuvre pour qui pense au drame romantique ? Qu'elle ait déconcerté, scandalisé le public de 1825, nul ne s'en étonnera. Qu'elle ait ravi le duc de Broglie et séduit Sainte-Beuve, nul ne s'en étonnera non plus. N'est-elle pas comme une première et maladroite ébauche de la scène entre dona Sol et Hernani[3] ?

Je n'ai voulu, dans les pages qui précèdent, qu'indiquer en passant l'intérêt que pouvait présenter, à l'époque où elle parut, une

1. III, II
2. Voir encore la scène III de l'acte I (la réception du roi), celle-là même dont Lebrun regrettait si fort la suppression. Elle occupe à elle seule près de la moitié de l'acte, et n'est, si l'on se place au point de vue des théoriciens classiques, qu'une scène de remplissage.
3. On pourrait également rapprocher des scènes I et II du deuxième acte d'Hernani les scènes VI et suivantes de l'acte II de Lebrun.

œuvre qui n'est pas tout à fait sans valeur[1]. Ceci dit, j'en reviens à Corneille.

On s'est rendu compte, sans aucun doute, en lisant l'analyse de la pièce, que le Cid d'Andalousie, par deux situations tout au moins, rappelle étrangement la tragédie de Corneille : don Sanche, obligé de tirer l'épée contre Bustos et le tuant, fait songer à Rodrigue; Estrelle, contrainte de poursuivre don Sanche, fait songer à Chimène.

Ces analogies, qui sont bien loin d'être les seules, n'avaient pas échappé aux contemporains. « Il est une chose, disait Lebrun dans sa préface[2], qui m'a été particulièrement reprochée, et qui autrefois a paru à plusieurs un acte téméraire et presque un crime de lèse majesté dramatique : le choix du sujet. J'ai été accusé de manquer de respect au grand Corneille, d'avoir conçu la folle pensée de lutter avec un tel homme, et de refaire le Cid. Il serait tard pour me disculper d'avoir eu une intention aussi insolente qu'elle eût été absurde; l'excuse même que j'en pourrais donner pourrait paraître une irrévérence. »

Cette excuse, il la donne pourtant, et la voici : « Si le sujet du Cid était purement d'invention, si les personnages n'étaient pas connus de l'Espagne comme ceux de Corneille le sont aujourd'hui de la France, on aurait pu me dire : « Pourquoi n'avez-vous pas

1. Je ne prétends nullement que le Cid d'Andalousie soit la seule ni la première des tragédies à allure romantique. Je dis seulement que, par sa date, elle est, parmi celles-ci, l'une des premières, et, par sa conception, l'une des plus caractéristiques. « Ce que nous avons voulu, disait Sainte-Beuve (Notice, p. 37) ç'a été .. de bien marquer la trace qu'a faite à son jour M. Lebrun dans l'art de son temps et de rattacher à son nom l'idée qu'il faut y mettre : poète presque formé déjà sous l'Empire et qui sut être le *demi-romantique* le plus autorisé sous la Restauration. » En dehors des éléments que j'ai cherché à mettre en évidence, certains caractères sont par eux-mêmes assez curieux. Estrelle, c'est Chimène bien sûr, mais une Chimène qui fait prévoir dona Sol. Et quant au roi, *caractère sans dignité tragique*, il rappelle en un sens l'Octave de Voltaire (Lanson, *Esquisse*, p. 122), mais, plus qu'Octave, il fait penser à Ruy-Blas et à Henri III. A l'époque où écrivait Lebrun, le personnage, malgré Voltaire, était assez nouveau : « Ce qui n'était pas noble ne pouvait passer qu'à grand peine; il y avait certains sentiments pris au vif, certains mouvements vrais, mais peu généreux, qu'il (le public) ne pouvait souffrir ». (Préf. du Cid d'Andalousie.) Les Romantiques, d'ailleurs, considéraient Lebrun presque comme un des leurs : « La joie est dans le camp des Romantiques, écrivait Et. Becquet à propos de Marie Stuart; le succès de M. Lebrun est un succès de parti, une victoire des lumières sur les préjugés. » (*Débats*, 13 mars 1820. Cf. l'art. mentionné de Janin.) — Lebrun avait-il conscience du rôle que lui attribue Sainte-Beuve? Oui, si l'on en juge par ce qu'il écrit dans les préfaces de ses deux tragédies. Novateur, il croyait l'être ou l'avoir été. L'étonnant, c'est qu'il pensait surtout l'avoir été en matière de style. Avant Hugo (il le prétend tout au moins : c'est, il est vrai, en 1840) il se fait honneur d'avoir décrété la faillite du style noble : « La plus grande innovation de ma tragédie était dans le style. J'avais cherché à le faire descendre, cette fois, au ton le plus simple et le plus familier que pût supporter le drame sérieux. » Il est regrettable seulement qu'en cherchant la simplicité, il ait rencontré si souvent la platitude.

2. P. 248.

inventé autre chose qu'une action qui fait ainsi souvenir de celle de Corneille ? » Mais si la tradition présente un sujet dont les circonstances se rapprochent parfois de celles qu'il a eues à mettre en scène, pourquoi m'aurait-il été défendu de l'aborder ? »

Non, certes, il ne lui était pas défendu. En droit strict, il est aussi licite à un auteur d'emprunter son sujet à Corneille que de l'emprunter à Shakespeare ou à Schiller. Seulement, toute question d'opportunité mise à part, je me demande si Lebrun est bien sincère, et s'il n'y a pas eu de sa part, le jour où il choisit son sujet, un peu de cette témérité dont l'accusaient ses contemporains. Il a beau indiquer ses sources — Lope de Vega et Maria Trigueros[1] ; — affirmer que c'est en lisant l'étude de lord Holland[2] qu'il a pris « la première connaissance » de son sujet ; reconnaître, d'ailleurs, qu'il existe des analogies entre la donnée principale du Cid d'Andalousie et la donnée de Corneille[3], puis ajouter, non sans une certaine fatuité, que « la seule intervention dans [son] ouvrage d'un jeune roi amoureux qui en noue et en dénoue l'action, fait du sujet du Cid d'Andalousie un sujet véritablement nouveau[4] », je le soupçonne un peu, le sujet choisi, d'avoir songé à rajeunir le Cid et non pas, certes, à faire mieux que Corneille, mais enfin à faire aussi bien que lui.

En tous cas, il est indéniable, quoi qu'il en dise, qu'à partir du troisième acte, il s'est constamment souvenu de Corneille.

Il n'y a pas de récit de combat dans le Cid d'Andalousie, mais telle tirade de don Sanche, du roi ou de Bustos résonne comme un appel de clairon et jette dans l'action comme un cliquetis d'armes, une vision de bataille et de chevauchée :

> Venez vaincre et tournez vers la guerre et la gloire
> Cette ardeur que perdrait sa frivole victoire.
> Il est, contre l'amour, de nobles talismans :
> Les armes. Dès demain, cherchez les Musulmans,
> Du pas de vos coursiers, du son de vos trompettes
> Réveillons Alhamar dans ses molles retraites :
> Et si l'amour encor vous y vient assaillir,
> Dans Gibraltar conquis allons l'ensevelir[5].

Don Diègue, dans un style différent, disait quelque chose d'analogue à Rodrigue, dans le Cid. Mais l'analogie, je l'avoue, est assez

1. P. 248-249.
2. P. 251 sq. Il s'agit d'une étude sur Lope de Vega et Guillem de Castro.
3. P. 249.
4. P. 250.
5. I, 6. Voir encore I, IV et V ; II, III.

lointaine. Voici qui est plus précis : on se rappelle, dans la tragédie de Corneille, au début de la scène III, acte IV, les vers que prononce don Fernand et la réponse de Rodrigue :

DON FERNAND.

Généreux héritier d'une illustre famille
Qui fut toujours la gloire et l'appui de Castille,
Race de tant d'aïeux en valeur signalés,
Que l'essai de la tienne a sitôt égalée,
Pour te récompenser ma force est trop petite
Et j'ai moins de pouvoir que tu n'as de mérite...
Mais deux rois, tes captifs, feront ta récompense,
Ils t'ont nommé tous deux leur Cid en ma présence :
Puisque Cid en leur langue est autant que seigneur,
Je ne t'envierai pas ce beau titre d'honneur.
Sois désormais le Cid : qu'à ce grand nom tout cède,
Qu'il comble d'épouvante et Grenade et Tolède
Et qu'il marque à tous ceux qui vivent sous ma loi
Et ce que tu me vaux et ce que je te dois.

RODRIGUE.

Que votre Majesté, Sire, épargne à ma honte.
D'un si faible service elle fait trop de conte,
Et me force à rougir devant un si grand Roi
De mériter si peu l'honneur que j'en reçoi.
Je sais trop que je dois au bien de votre Empire
Et le sang qui m'anime et l'air que je respire.
Et quand je les perdrai pour un si digne objet,
Je ferai seulement le devoir d'un sujet.

La scène se retrouve dans Lebrun (I, IV) :

LE ROI.

Je suis content, Sanche, de voir un homme
Que pour le plus vaillant ce royaume renomme...
J'ai connu ton audace au jour d'Algésiras,
Et contre Abdul-Hamid j'ai su tes trois combats.
Même je ne t'ai pas sans quelque jalousie,
Entendu surnommer le Cid d'Andalousie.
Infant, d'un pareil nom je pouvais m'alarmer,
Roi, j'aime devant tous à te le confirmer.

DON SANCHE.

Sire, c'est un éclat qui moi-même me blesse.
Le poids d'un si grand nom accable ma faiblesse.

LE ROI.

Garde, garde ce nom que le peuple te donne.

Chancelier, qu'il soit fait ainsi que je l'ordonne...
Je veux que désormais, pour l'honorer encore,
D'un plus riche blason son écu se décore
Et prenne, en souvenir de ce qu'il fit pour nous,
Devant trois palmes d'or trois Mores à genoux...

DON SANCHE.

Sire, comment jamais
Répondre à tant d'honneurs, à de pareils bienfaits.
Est-ce assez de ma foi, de mon sang, de mon âme?...

On verrait, en lisant la scène tout entière, comment Lebrun a développé la donnée de Corneille, ce qu'il ajoute, comment le dialogue prend chez lui un air de bravoure, une allure toute romantique. Mais cet air de bravoure et cette allure romantique n'empêchent pas que le rapprochement ne soit assez suggestif...

Ailleurs, l'imitation est plus flagrante. Qu'on veuille bien prendre la peine de lire ce qui suit. C'est la scène qui précède le duel[1] :

DON SANCHE.

Ne me demande rien, crains plutôt de m'entendre.

DON BUSTOS.

Savez-vous qu'un tel mot a droit de me surprendre?

DON SANCHE.

Que ne me laissais-tu sans me chercher ici ?

DON BUSTOS.

Me connaissez-vous bien pour me parler ainsi?

DON SANCHE.

Pour te connaître assez je parle de la sorte.

DON BUSTOS.

Vive Dieu ! Savez-vous que l'offense est trop forte ?

DON SANCHE.

O Destin!

DON BUSTOS.

Savez-vous que Bustos est mon nom,
Bustos Tabera ?

DON SANCHE.

Dieu !

DON BUSTOS.

Qu'on connaît ma maison ?

1. *Cid*, II, II.

Qu'au seuil de ma maison, mes nobles armoiries
N'ont d'un signe honteux jamais été flétries ?

DON SANCHE.

Qui le dit ?

DON BUSTOS.

Savez-vous que d'un sang pur sorti,
A tout honteux rapport je donne un démenti ? etc.

N'insistons pas. Il n'est pas un seul lecteur en France pour qui cette scène n'évoque la scène de la provocation dans le Cid.

Je ne citerai pas la scène entre le roi et don Sanche. Elle est très longue. Je rappelle seulement que le roi, frappé par Bustos, a fait mander don Sanche :

LE ROI.

Sanche, je t'ai connu dès le premier moment
Où de mon chevalier j'ai connu le serment.
J'ai compté sur ta foi comme sur ton courage...
Il est un homme ici qu'un puissant intérêt
M'ordonne de frapper...
Je dévoue à ta main cet homme redoutable.

Cet homme, le roi ne le nomme pas. Il remet à Sanche un billet :

Ce billet porte écrit l'ordre qui t'est donné
Et le nom du coupable au glaive destiné.
Toi-même en le lisant, tu trembleras peut-être.
C'est un nom dangereux que tu verras paraître,
D'un homme qu'on dit brave, intrépide, indompté...[1]

Suit une scène entre don Sanche et Davila, un de ses serviteurs[2], qui le cherche pour le conduire auprès d'Estrelle. Il est très curieux de voir comment Lebrun file l'action, tient en haleine la curiosité du spectateur, prolonge l'attente, et tire enfin d'une situation qu'il n'a pas inventée tout le pathétique qu'elle contient. Davila parti, Sanche lit le billet :

« Celui qu'il faut frapper, c'est Bustos Tabera. »
(Il reste quelques instants comme anéanti.)

Je demeure à ce coup, immobile, insensible[3] :
Bustos, moi ? Je l'ai lu. Non, il n'est pas possible.

1. Voir Corneille, I, v :

DON DIÈGUE.

Au surplus, pour ne te point flatter... »

2. C'est le *fauconnier*.
3. Corneille, I, VI :

Je demeure *immobile* et mon âme abattue
Cède au *coup* qui me tue.

Ma main tremble, et ma vue en lisant s'égara,
« Celui qu'il faut frapper, c'est Bustos Tabera. »
Oui, ma vue est fidèle et ne s'est pas trompée.
Moi ! Moi ! Contre Bustos présenter mon épée ?
Mais quelle audace, aussi ! Bustos contre son roi.
Oser lever la main !...
Ah ! ce crime sans doute est digne du supplice ;
Mais le roi pourra-t-il vouloir que j'accomplisse
Sur le frère d'Estrelle un pareil châtiment?
Estrelle... Malheureux ! En ce même moment
A marcher à l'église Estrelle est préparée,
Et m'attend avec lui, pour ses noces parée !
Je cours trouver le roi. J'ai promis vainement.
Sire, c'est mon ami, rendez-moi mon serment !
Oui, courons. Oui, j'abjure un serment téméraire, etc.[1].

Il y a, dans le Cid, des vers qui chantent dans toutes les mémoires : « Percé jusques au fond du cœur... » Le monologue de Sanche serait-il vraiment un souvenir de ces vers-là?

A partir du troisième acte, l'action, je l'ai dit, n'est plus guère, avec les différences inévitables qui tiennent à la différence des époques, qu'une transposition de l'action du Cid. Le duel Sanche-Bustos fait suite au monologue de Sanche à peu près comme le duel Rodrigue-Gormas fait suite aux stances de Rodrigue. Et voici qu'entre en scène Estrelle-Chimène. Je dis Estrelle-Chimène, car enfin, si Lebrun ajoute au Cid, il n'omet rien de l'essentiel du Cid. Ce qu'il ajoute, étant *semi-romantique*, c'est, à l'acte IV, la scène III, la brutale révélation faite à Estrelle du malheur qui l'a frappée. « Les funérailles du comte, écrivait jadis Corneille, étoient encore une chose fort embarrassante, soit qu'elles soient faites avant la fin de la pièce, soit que le corps ait demeuré *en présence* dans son hôtel... Le moindre mot que j'en eusse laissé dire, pour en prendre soin, eût rompu toute la chaleur de l'attention et rempli l'auditeur d'une fâcheuse idée. J'ai cru plus à propos de les dérober à son imagination par mon silence[2]. » Lebrun n'a pas de semblables scrupules. Il a pensé qu'il serait plus dramatique de montrer, dans les deux scènes qui précèdent, Estrelle inquiète de l'absence de son frère et de son fiancé, mais toute à la joie du beau jour qui se lève pour elle, puis, brusquement, de jeter dans cette joie le corps de Bustos. Je ne nie pas que l'action ne soit habilement conduite, ni qu'ici encore Lebrun n'ait tiré de la

1. III, VI.
2. Examen du *Cid*.

situation, en la filant comme tout à l'heure, tout le pathétique qu'elle renfermait. Estrelle ne sait pas encore que c'est don Sanche qui a tué Bustos et c'est en don Sanche qu'elle espère pour venger Bustos. Don Sanche paraît :

(*Il entre à pas rapides comme un homme aveugle et égaré ; il est pâle, défait, sans épée.*)

DON SANCHE.

Estrelle !

ESTRELLE.

Viens consoler ma douleur !

DON SANCHE.

Sais-tu...

ESTRELLE.

Je sais tout.

DON SANCHE.

Non. Sais-tu notre malheur ?

ESTRELLE.

O mon ami !

DON SANCHE.

Sais-tu... ce que je viens de faire ?

ESTRELLE.

Dieu ! quel égarement !

DON SANCHE.

Ton déplorable frère,
Le mien...

ESTRELLE.

Ah ! quel regard !

DON SANCHE.

Je viens...

ESTRELLE.

Sanche !

DON SANCHE.

C'est moi,
Moi ! Moi ! Je l'ai tué.

Ici Lebrun, à vrai dire, n'imite plus le Cid, mais il brode en quelque sorte sur le texte de Corneille.

L'imitation reparaît un peu plus loin. Qu'on relise la scène III de l'acte III du Cid, et puis qu'on lise celle-ci :

ESTRELLE. (Elle revient de son évanouissement.)

Sanche a tué Bustos ! Sanche est son assassin !
Quoi donc ? Meurtre insensé ! coup follement barbare !
Un abîme sans fond à jamais nous sépare ?...
Ah ! s'il est sur la terre,
Quelque sœur dont l'amant ait égorgé le frère,
Elle seule... Mais non, elle saurait trop bien
Qu'on ne console pas un sort comme le mien.
Je pleurais une mort cruellement amère,
Et ce n'était donc pas ma plus grande misère,
Et le Ciel, quand nos maux sont le plus déchirants,
Nous en peut donc toujours réserver de plus grands...
Un terrible devoir m'ordonne de poursuivre
Celui... Le malheureux ! Avec lui j'ai dû vivre,
L'Église espère encor nos nœuds presque formés,
Les flambeaux sur l'autel sont encor allumés,
Ils nous attendent... Nous ! O comble de misère !
Ils verront entrer seul le cercueil de mon frère,
Et lui, Sanche, à son tour, au fond d'une prison,
De moi-même... Je sens se troubler ma raison.
Fuyons, sortons d'ici, etc.

Chimène disait :

Mon père est mort, Elvire, et la première épée
Dont s'est armé Rodrigue a sa trame coupée...

Mais à quoi bon citer des vers que tout le monde connaît ? Dans ces deux derniers actes du Cid d'Andalousie, on suit Corneille pas à pas : Estrelle vient se jeter aux pieds du roi, comme Chimène se jetait aux pieds de don Fernand. « C'est peut-être la plus belle des situations, » disait Voltaire. Si belle, en effet, que Lebrun a pensé qu'elle pourrait émouvoir en 1823 comme elle avait ému en 1637 :

ESTRELLE[1].

Sire, pardonnez-moi si, seule devant vous
J'ose venir, tombant à vos sacrés genoux,
Obscurcir de mon deuil la splendeur où vous êtes...
Le devoir qui m'amène est un devoir sévère,
Mais pieux, mais sacré...

1. « Estrelle entre en grand deuil, précédée de plusieurs pages, et suivie d'Inès et de ses femmes, toutes aussi en deuil. Le roi l'attend debout... Les portes de la salle sont ouvertes, et les gardes retiennent la foule qui s'y presse avec curiosité... Estrelle s'avance seule, et s'arrête un moment, troublée par la puissance royale... Estrelle, remise, vient s'incliner devant le roi d'un air où se confondent la modestie de son âge et la résolution de son désespoir. » C'est fort bien ; mais combien la brusque entrée de Chimène était plus dramatique !

Sire, j'avais un frère, un frère noble et rare,
Un homme d'entre ceux dont le Ciel est avare...
J'ai perdu frère, époux, famille ; seule au monde,
Seule avec ma douleur incurable et profonde,
Seule avec le devoir qu'impose un noble nom,
Et le soin de venger l'honneur de ma maison.
Sire, par cet honneur qui veut un sacrifice,
Je viens du meurtrier vous demander justice,
De don Sanche. Un tel prix à la victime est dû ;
Et mon devoir rempli, votre arrêt entendu,
Satisfaite du moins, j'irai dans la demeure
Où Dieu devient l'époux de la femme qui pleure,
Libre de tout devoir, attendre désormais
La mort, le seul bonheur qui ne trompe jamais[1].

On connaît la suite dans le Cid, et l'on sait aussi comment Lebrun, pour rendre sans doute la situation plus dramatique, a imaginé une variante : Sanche sera livré à Estrelle et c'est Estrelle qui prononcera son arrêt. Sanche paraît. Il ne demande qu'à mourir, mais il s'explique et il s'excuse. Il s'excuse? En vérité. Et voici comment :

En cet adieu suprême,
Quand de vous pour jamais il faut me séparer,
Un seul désir en moi peut encor demeurer,
C'est qu'en mourant du moins je puisse dans votre âme
Laisser un souvenir qui ne soit point infâme,
Et laver à vos yeux un meurtre qu'en effet
Le sort, un sort fatal, plus que ma main a fait...
Femme, et si jeune encor, vous ne pouvez savoir
Quel est l'honneur pour nous et quel est le devoir ;
Ce que d'un chevalier il veut d'obéissance
Et sur tout Espagnol ce qu'il a de puissance.
Mais vous le savez trop ! Jugez quelle est sa loi,
Voyez tout ce qu'au cœur elle impose de foi,
Puisque j'ai pu frapper, j'ai pu perdre pour elle
Et les jours d'un Bustos et l'hymen d'une Estrelle[2].

La tirade est calquée, ou peu s'en faut, sur la tirade de Rodrigue :

Je fais ce que tu veux, mais sans quitter l'envie...[3]

1. V, VI, comp. Corneille, III, III :

CHIMÈNE.
Pour conserver ma gloire et finir mon ennui,
Le poursuivre, le perdre et mourir après lui.

2. V, VIII.
3. III, IV.

Seulement, seulement, dans le Cid d'Andalousie la situation n'est plus du tout la même que dans le Cid de Corneille. Il s'agit bien, dans le Cid de Corneille, d'honneur et de devoir, mais d'un tout autre honneur et d'un tout autre devoir. Rodrigue tue le Comte *pour venger son père* ; Chimène poursuit Rodrigue qu'elle aime, parce que Rodrigue a tué don Gormas. C'est fort bien. Estrelle poursuit don Sanche, parce que don Sanche a tué Bustos. C'est fort bien également. Mais pourquoi don Sanche a-t-il tué Bustos ? Pour obéir au roi ? Parce qu'il avait juré ? Par honneur de chevalier, en somme. Et, dès lors, on ne comprend plus. Cette notion un peu abstraite d'honneur chevaleresque est trop loin de nous [1]. Le devoir qui oblige Rodrigue à punir le comte est aussi impérieux, aussi naturel, aussi universellement admis et senti qu'est impérieux, naturel et universellement admis le devoir qui oblige Chimène à réclamer la mort de son amant. Mais le devoir de don Sanche n'était pas du tout de tuer Bustos. « Prenez garde, dira Lebrun. Au moment où le roi arme le bras de don Sanche, don Sanche ne sait pas qu'il doit frapper Bustos. Le duel se produit au moment où don Sanche, instruit par le billet du roi, est sur le point d'aller dégager sa parole. L'arrivée inattendue de Bustos est seule cause de la querelle. Bustos est irritable, Sanche est ardent. Est-il invraisemblable que deux jeunes gentilshommes, au XIIIe siècle et en Espagne, en viennent aux mains pour un désaccord passager ? C'est la fatalité qui mène tout. » La fatalité, sans doute... et l'habileté du poète. Que deux jeunes hommes en viennent aux mains, au XIIIe siècle et en Espagne, pour un motif quelconque, c'est assez vraisemblable, en effet. Mais que don Sanche tue don Bustos, son meilleur ami et le frère de sa fiancée, à la suite d'un désaccord, c'est beaucoup moins vraisemblable. Que la fatalité, chère aux Romantiques et à Calchas, produise et conditionne le drame, je le veux bien ; je ferai remarquer seulement que cette fatalité est un peu trop visiblement aidée par l'auteur. Car, enfin, tout vient de l'ignorance savamment ménagée du roi (le roi ne sait pas que Sanche est fiancé à Estrelle) et tout vient surtout de l'étrange conduite de ce même roi qui,

1. ESTRELLE.

Quel est donc cet honneur des hommes inventé ?
Où donc le placent ils, sainte fidélité !
Est-ce là ce devoir qu'un chevalier révère !
Il t'a pu commander d'assassiner ton frère,
Et tu peux obéir ? Et tu peux dans son flanc
Oser porter l'épée, oser toucher mon sang,
Malheureux insensé ! le sang de ton Estrelle !

Le spectateur moderne est un peu comme Estrelle...

au lieu de prononcer le nom de Bustos, remet à don Sanche un billet où le nom de Bustos est écrit. Nous sommes au théâtre, direz-vous, et vous avouez vous-même que l'intrigue est fort adroitement construite. J'admirerai donc l'adresse du poète, mais je déplorerai que cette adresse nuise si fort à l'effet produit. Toute l'action, à partir du quatrième acte, repose sur une réticence et sur un malentendu, et le pathétique diminue dans la mesure où diminue la vraisemblance[1].

Je le demande maintenant : Que faut-il penser des étranges protestations de Lebrun ? Prenons acte encore une fois de ce qu'il concède : « A ne considérer *qu'en masse et de loin* le sujet du Cid d'Andalousie, il n'est pas d'abord, en effet, sans ressemblance avec celui du Cid... Je me suis mis involontairement à l'œuvre, *sans presque songer que le sujet eût du rapport avec celui qu'avait traité Corneille.* J'éprouvai pourtant bientôt quelque hésitation... dans la crainte de toucher, par moment, de trop près à des situations du Cid... Mais, sans même parler du but (?) de ma pièce, de ses caractères *et de la plupart de ses situations*, si différentes du but, des caractères et des situations de Corneille, la seule intervention dans mon ouvrage d'un jeune roi amoureux, qui en noue et en dénoue toute l'action, fait du sujet du Cid d'Andalousie un sujet véritablement nouveau[2]. » En d'autres termes, Lebrun reconnaît que l'action principale a des rapports avec l'action du Cid; que certaines des situations qu'il met en scène se trouvaient déjà dans le Cid, mais il ajoute qu'il a suffisamment changé les circonstances de cette action pour que les accusations portées contre lui tombent d'elles-mêmes : d'un demi-aveu, il passe à un démenti. Est-ce inconscience ou bien espoir de donner le change ? Espoir frivole et ridicule en tout cas. On lisait encore le Cid en 1825 et en 1840 ; l'année même où Lebrun se débattait contre la censure et les comédiens, en 1824, on jouait neuf fois le Cid à la Comédie-Française ; on le jouait quatre fois en 1840, à l'époque où il écrivait sa préface[3]. A quoi visaient donc ses protestations ? Il suffisait, pour les réduire à néant, de comparer les deux textes. Certaines scènes du Cid

1. On pourrait ajouter que c'est par un effort de volonté que Rodrigue se résoud à provoquer le comte ; *Rodrigue est une volonté agissante.* Sanche accepte le combat, il est la victime de son serment et des circonstances. Il n'agit pas, il se soumet.

2. Préface, p. 249-250. Moins nouveau que ne croyait Lebrun. L'intervention d'un roi amoureux est déjà dans la suite du *Cid* de Desfontaines.

3. Joannidès, *op. cit.* La tragédie de Corneille fut jouée sept fois en 1825, l'année où fut représenté le *Cid* de Lebrun.

d'Andalousie, comparées aux scènes correspondantes du Cid, révèlent des souvenirs si précis, dénotent une imitation si évidente, qu'il est impossible d'imaginer que cette imitation ne soit pas consciente et voulue. Je ne dis rien du titre : le titre même est un aveu et, en un sens, une insigne maladresse[1].

Lebrun n'a pas prétendu refaire le Cid... Admettons-le, puisqu'il l'affirme. Mais il est bien malheureux pour lui qu'en jetant les yeux sur le titre de son œuvre, on pense au Cid malgré soi ; il est plus malheureux encore qu'en lisant son œuvre, on continue d'y penser.

*
* *

On pourrait en dire autant de la *Fille du Cid*, de Casimir Delavigne[2], tirée en partie du Poème du Cid et du Romancero.

L'action se déroule à Valence, en l'an de grâce 1094. Le Cid est vieux, couvert de gloire, mais exilé par l'ingrat Alphonse, roi de Castille. On ne sait au juste la cause de cet exil[3], mais l'on sait au moins que la sortie du Cid fut assez cavalière :

> Quand le roi par l'exil paya trente ans d'exploits
> Qui l'éveillaient la nuit comme autant de fantômes,
> Nos adieux, les voici : « Sortez de mes royaumes.
> — Desquels, Sire ? De ceux que j'ai conquis pour vous,
> Ou de ceux que pour vous j'ai défendus? — De tous. —
> Quand? — Demain. — Aujourd'hui. Sans moi gardez les vôtres,
> Je vais, dans mon exil, vous en conquérir d'autres. »
> Cela dit, je souris et je tournai le dos,
> En sifflant dans ma barbe un vieil air de Burgos[4].

Donc, le Cid a juré de défendre son roi quand même et de répondre à l'ingratitude par des victoires. Il a tenu parole, mais il a vieilli. Le voici dans Valence, son dernier refuge. Près de lui, sa fille, Elvire, et son filleul, Rodrigue, un jeune novice que son père ne connaît même pas et que sa mère a voué, dès l'enfance, au service de Dieu. Rodrigue est fils de don Alvar Fanès de Minaya,

1. Les explications de Lebrun pour justifier son titre ne sont pas moins spécieuses que les précédentes (préf. p. 250-251). Il semble bien, à les lire, que Lebrun, comme autrefois Chevreau et Desfontaines, ait songé surtout à tirer profit du succès persistant du *Cid*.

2. *La Fille du Cid, tragédie en trois actes, par Casimir Delavigne, de l'Académie française* (Paris, Charles Tresse, 1840). La pièce, jouée, comme on l'a vu, en 1840 à la Renaissance, fut reprise le 20 octobre 1841 à la Comédie-Française. Elle eut huit représentations. (Joannidès, *op. cit.*)

3. L'exil du *Cid* est mentionné dans le *Poème du Cid*, traduction Damas Hinard (Paris, 1858). Cf. H. Lucas, *Documents relatifs à l'histoire du Cid* (Paris, 1860, p. 25).

4. Cf. *Poème du Cid* (voir Lucas, *loc. cit.*).

un vieil ami du Cid, rude et valeureux chevalier ; il a un frère, Fernand, qui est fiancé à Elvire.

Les Maures ont décidé d'attaquer la ville. Le Cid, en attendant le combat, sommeille ; Elvire et Rodrigue causent tout bas. Rodrigue est rêveur, Elvire est railleuse. Là-bas, dans la ville, le peuple est inquiet, à peine rassuré par la présence du chef illustre. Mais tandis que le Cid, réveillé, évoque devant les deux jeunes gens des souvenirs d'autrefois, — son amour, sa gloire et ses misères, — survient un grand Maure farouche, Ben-Saïd, général de l'armée ennemie, qui vient offrir au Cid la couronne et le royaume de Valence[1]. Loyal sujet, le Cid repousse cette indigne proposition ; il la repousse, ou plutôt il charge Elvire de la repousser en son nom, car Elvire est fière et loyale comme son père : le grand Cid (un peu vieilli décidément) *fait valoir* sa fille ! Rodrigue écoute, admire, soupire et se tait. L'audace et la mâle fierté, le cliquetis des épées, les longues chevauchées, qu'en sait-il ? Il ne sait que prier.

L'heure de la bataille approche, quand, tout à coup, surgit Fanès de Minaya. Il a culbuté les escadrons ennemis pour voler au secours de son vieux camarade, à qui Alphonse refuse tout renfort. Mais, hélas ! dans sa course folle, il a perdu l'enfant qui faisait son orgueil : Fernand a été tué. Fanès n'a plus de fils. Plus de fils ! Rodrigue entend et s'élance : « Me voici, mon père ; moi aussi je suis votre enfant, moi aussi je serai soldat ! » Elvire frémit : Serait-ce vrai ? (Acte I.)

Peut-être... Mais patience. Le novice, sacré chevalier, a l'âme tendre. Au moment où il allait pourfendre un terrible Sarrazin, sa main tremble, il perd courage et tourne bride. Le geste est assez vilain pour un Minaya, filleul du Cid. Elvire, qui ne sait rien de ce vilain geste et qui croit que Rodrigue est mort en vaillant, Elvire pleure et ne cache plus qu'elle aimait le pâle et timide jeune homme. Mais Fanès est indigné, il veut tuer son fils. Il ne faut rien moins que l'intervention du Cid pour apaiser ce père farouche. Le père sorti, le fils paraît. Elvire, qui ne sait toujours rien, toute au bonheur de revoir Rodrigue vivant, lui avoue son amour. Rodrigue, qui aimait Elvire dès longtemps (on l'aura peut-être deviné !), ne dissimule pas sa joie, mais comme il est honnête et ne veut tromper personne — Elvire et son bon parrain moins que tous autres, — il confesse son manque de cœur et s'humilie. Et

1. Corneille, *Cid*, V, VII :

Ils t'ont nommé Seigneur et te voudront pour roi.

tandis qu'Elvire, confuse et un peu méprisante, se retire, le bon parrain sermonne doucement son filleul...

Le sermon portera ses fruits : lâche tout à l'heure, le filleul va devenir héros. Pendant une trêve, Ben-Saïd reparaît. C'est lui qui a tué Fernand. Or, jadis, Ben-Saïd, dont toute la famille avait été massacrée par les Espagnols, avait juré que tout chrétien qui tomberait sous ses coups serait privé de sépulture. Au Cid, qui lui réclame le corps de Fernand, il répond avec arrogance : « Viens le prendre ». Ben-Saïd ose défier le Cid. Mais le Cid, devenu prudent, refuse le combat : ne se doit-il pas au peuple qui a mis tout son espoir en lui ? Rodrigue entre sur ces entrefaites et reconnaît au cou du Maure un collier que naguère il avait donné à Fernand. Nouveau défi, relevé cette fois. Bien entendu, Ben-Saïd sera vaincu, mais clément comme autrefois le Cid envers don Sanche, Rodrigue lui fera grâce de la vie. (Acte II.)

Pendant ce temps, le Cid a enfin donné l'ordre de reprendre la bataille. Avant de partir, il veut « mettre ordre à ses affaires [1] » :

> Quant à moi, si je meurs, je veux qu'on me ramène,
> A travers les païens, au tombeau de Chimène ;
> Que droit sur les arçons et Tizona au vent,
> La face à l'ennemi, mon corps marche en avant (*sic*) ;
> Et si désir leur vient de vous barrer la route,
> Mon ombre suffira pour les mettre en déroute [2].

Mais Rodrigue ? Rodrigue a disparu. Aurait-il fui une seconde fois ? Elvire refuse de le croire ; mais, en elle-même, elle se désole. Quant à Fanès, resté sur la demande du Cid auprès d'Elvire pour la protéger, il est repris de sa furieuse colère et de nouveau ne parle plus que de tuer. Quand, enfin, Rodrigue reparaît, Fanès éclate en injures. Elvire elle-même n'a pour celui qu'elle aime que des paroles de mépris. Devant tant d'injustice, Rodrigue courbe la tête et se retire.

Les Maures ont été vaincus. Ben-Saïd rapporte le corps de Fernand. Il est bien humilié, Ben-Saïd !

BEN-SAÏD.

Je tombe sans éclat sous un guerrier sans nom.

ELVIRE.

Un inconnu ?

BEN-SAÏD.

J'avais pitié de sa jeunesse.

1. Le mot est de Jules Janin.
2. III, 1. Cf. Romancero, fin.

ELVIRE.

Un jeune homme ?

BEN-SAÏD.

Un jeune homme ; et comme à sa faiblesse,
Sûr de moi, j'insultais à son obscurité...

ELVIRE.

C'était le Cid obscur par Gormas insulté !

Grand merci ! Il n'était peut-être pas bien nécessaire de nous le dire... Mais, hélas ! Quelle terrible nouvelle : pendant que son filleul triomphait et que lui-même repoussait les Maures, le Cid est tombé, non pas blessé, certes, mais pris de faiblesse ! L'âge l'a terrassé :

Il est tombé, le Cid, mais sans que dans la lutte
L'effort d'un bras humain eût l'honneur de sa chute,
Vaincu par la fatigue, écrasé par le faix
Que ce dernier triomphe ajoute à ses hauts faits,
Comme si, pour porter l'immense nom qu'il laisse,
La force désormais manquait à sa vieillesse [1].

Mais Tizona, sa chère épée, a échappé à sa main défaillante, et tandis qu'on le ramène à Valence, le grand Cid pleure Tizona... Tizona ne tombera pas aux mains des infidèles. Rodrigue la rapporte, Rodrigue deux fois vainqueur et dont enfin on reconnaît la vaillance. Elvire est bien heureuse et Fanès sent un noble orgueil envahir son cœur. Le vieux Cid est ému et, comme il comprend que sa fin est proche, il bénit les deux jeunes gens, léguant à Rodrigue sa fille et son épée.

J'ai résumé aussi brièvement que j'ai pu cette pseudo-tragédie, qui voudrait à certains moments prendre des allures d'épopée, fait effort pour s'élever et retombe si misérablement dans sa platitude. J'ai laissé de côté bien des scènes épisodiques, destinées, selon toute évidence, à étoffer l'action. Ce vieux Cid bienveillant et bavard aime à s'attendrir et à raconter. Il raconte de vieilles histoires : voit-il Elvire parée de brillants ? Il évoque Chimène [2]. Un vieux juif vient-il réclamer son dû ? Longuement, longuement, celui qui fut Rodrigue explique à ses enfants cette sommation inattendue. C'était autrefois, il y a bien longtemps. Le Cid était pauvre, l'argent manquait pour lever des troupes et le Maure était menaçant. « L'idée lui vint de mettre en gage les diamants de sa femme, il fit appeler un juif. Le juif accourut avec tout son or ;

1. III, VIII.
2. La scène est racontée par J. Janin.

mais quand la petite Elvire vit briller les diamants de sa mère, elle les saisit de ses petits doigts nerveux et nul ne put les lui arracher. » Alors le Cid, qui était bon père, eut une idée lumineuse : « Il remplit de sable une cassette ; il dit au juif de lui prêter sur ce gage et le juif prêta son argent sans ouvrir la cassette [1] ». Mais cet argent, il faut le rendre, maintenant : un gentilhomme chrétien ne saurait faillir à sa parole envers un juif. Pour dégager la parole de son père, Elvire donnera ses bijoux, les bijoux de Chimène, son seul bien, car le Cid de Casimir Delavigne est pauvre comme le Cid des Romantiques :

LE CID.

Tu n'avais que ce bien,
Que te restera-t-il pour ressource dernière,
Si ces damnés païens abattent ma bannière,
Et contre tous, enfin, ne pouvant lutter seul,
Si je suis vaincu ?

ELVIRE.

Vous.

LE CID.

Si je meurs ?

ELVIRE.

Un linceul [2].

J'en passe. On pourrait dire, sans trop exagérer, que toute la pièce est faite de récits et d'historiettes de ce genre, plus ou moins adroitement rattachés à l'action.

C'est, aussi bien, ce qu'avait très justement remarqué Jules Janin. Je n'ai eu entre les mains que deux critiques de la *Fille du Cid*. L'une est le compte rendu du feuilletoniste des *Débats*, l'autre une note de V. de Mars dans la *Revue des Deux Mondes*. Jules Janin est sévère : l'action traîne lamentablement [3], les personnages sont ceux du Cid, ceux du Cid démarqués [4], et quant au

1. J. Janin, *loc. cit.* Cf. *Poème du Cid* (traduction Damas Hinard, p. 78 sq.). Cf. H. Lucas, *op. cit.*, p. 7-11.

2. I, VI.

3. *Critique dramatique*, t. II, p. 161.

4. « J'imagine que M. Casimir Delavigne aura été bien étonné, quand, sa tragédie achevée, il aura découvert : 1° que son vieux Cid n'était que le vieux don Diègue (*bien alourdi et bien vieilli, hélas !*) ; 2° que sa fille du Cid, c'était le Cid lui-même à dix-huit ans ; 3° que son Fanès, c'était le comte de Gormas ; en un mot, que sous ces déguisements transparents perçait à chaque instant la nature des héros de Corneille. Une fois arrivé à cette évidence, quelle excuse pouvait trouver M. Casimir Delavigne à cette malheureuse entreprise et à cet aveu lamentable : « J'ai refait sans le vouloir le Cid du grand Corneille » (p. 164). L'imitation obstinée de Corneille conduit l'auteur à des contre-sens : « Don Rodrigue est aussi clément que le Cid de

style... « à force de poursuivre le vieux modèle, et pour faire oublier cette imitation autant qu'il est en lui, l'auteur moderne se met à défigurer la langue qu'il emploie. Il a si peur qu'on reconnaisse son plagiat, qu'il le dénature de toutes ses forces. C'est ainsi que M. Casimir Delavigne, pour dérouter son auditoire, a limé, a poli, a badigeonné de son mieux la langue du Cid. Comme il prenait toutes choses à Corneille, il s'est bien donné garde de lui vouloir prendre son style ; au contraire, il s'est abandonné à toutes les métaphores, à toutes les inversions, à toutes les fraudes imaginables... C'est la pensée, c'est le drame de Corneille (*oh ! pas du tout !*), c'est la poésie vagabonde, flottante et apprêtée des plus faibles poètes de ce temps-ci ». Si Jules Janin, çà et là, se laisse aller à quelque louange, c'est pour faire pièce aux romantiques, qu'il n'aimait pas [1]. Conclusion : « Tragédie digne de Berquin [2] ». L'auteur bavarde et s'attendrit : « Il annonce d'immenses batailles et personne n'y va ; il prépare de nombreux duels et personne n'est blessé ; il s'abandonne corps et âme à l'héroïsme le plus froid qui soit au monde, l'héroïsme en paroles et non pas en actions [3] ».

V. de Mars [4] n'est guère plus indulgent. A l'en croire, la tragédie de Casimir Delavigne aurait eu du succès à la Renaissance : « le public a battu des mains [5] ». La raison : « l'auditoire a salué avec reconnaissance les nombreux souvenirs d'Horace et du Cid ». Car, pour V. de Mars, ce n'est pas une, mais deux tragédies de Corneille que Delavigne a mises à contribution : Fanès procède du vieil Horace. Mais que dis-je, Corneille ! A Corneille, il faut ajouter Hugo, Hugo doublé de Walter Scott. Si Elvire ne procède que de Chimène, le Cid devenu sexagénaire procède à la fois de Rodrigue et de don Ruy de Silva, et le personnage de Rodrigue, c'est Connachar dans la Jolie Fille de Perth. Mosaïque de caractères, donc, et mosaïque de style également, l'abbé Delille servant de soudure aux imitations du Cid et d'Hernani ; ballade dialoguée (avec une certaine élégance, d'ailleurs [6]) beaucoup plus que tragédie.

Corneille à son second duel ; il pardonne à Ben-Saïd tout comme le Cid pardonnait à don Sanche... Mais la clémence va bien au Cid de Corneille : il est amoureux, il est heureux, il est vengé, il est aimé ; don Sanche, après tout, ne lui a fait aucun tort. Mais le jeune poltron de tout à l'heure ne peut pas, ne doit pas épargner Ben-Saïd... Ce Ben-Saïd a tué son frère, il a insulté le Cid, il a mérité mille fois la mort. » (*Ibid.*)

1. Page 158-160, par exemple.
2. Page 169.
3. *Ibid.*
4. 1er avril 1840.
5. J. Janin ne dément pas l'assertion de V. de Mars. On pourrait, à la rigueur, expliquer ce succès par la lassitude que ressentait le public à l'égard du drame romantique. La Fille du Cid n'est antérieure que de trois ans à la chute des Burgraves.
6. C'est l'opinion de V. de Mars, bien entendu.

Personne ne songera à reprocher à Jules Janin et V. de Mars leur sévérité à l'égard de Casimir Delavigne. Le manque d'action, les longueurs, les scènes puériles, tous ces épisodes juxtaposés et la dispersion de l'intérêt qui en résulte, l'absence totale et absolue de pathétique, la faiblesse du style, font de la Fille du Cid une œuvre lamentable et très justement oubliée. L'auteur a beau s'efforcer de rehausser son œuvre par la mise en scène et par la somptuosité toute romantique dont il entoure la mort de son héros, il n'arrive pas à en masquer la faiblesse et la puérilité. Et que dire enfin de cette agaçante et continuelle évocation d'un chef-d'œuvre, très justement relevée par les deux critiques ? Elle a pu, sur le moment, contribuer au succès de la pièce [1]. Mais, aujourd'hui, elle nous gêne et nous indispose. Que pensera un lecteur moderne d'une scène comme celle-ci (c'est la scène où Rodrigue défie Ben-Saïd) :

BEN-SAÏD.

Quel bras as-tu vaincu ?

RODRIGUE.

Je n'en redoute aucun.

BEN-SAÏD.

Ton nom ?

RODRIGUE.

Je n'en ai pas, mais tu vas m'en faire un.

BEN-SAÏD.

Tes griefs ?

RODRIGUE.

Cette chaîne, est-ce toi qui l'as prise ?

BEN-SAÏD.

J'en suis fier.

RODRIGUE.

Où, comment, sur qui l'as-tu conquise ?

BEN-SAÏD.

Où, jeune homme, comment et sur qui ?

RODRIGUE.

Réponds-moi.

BEN-SAÏD.

Ici près, par le fer, sur plus vaillant que toi.

RODRIGUE.

Eh bien ! je veux la rendre à qui tu l'as ravie,
Et l'aurai par ce fer, païen, avec ta vie...

1. Voir ce que dit à ce propos J. Janin, *op. cit.*, p. 172.

BEN-SAÏD.

Où veux-tu tomber sous ma colère ?

RODRIGUE.

Choisis ; tout lieu m'est bon si je venge mon frère, etc.

Plagiat, s'exclamera Jules Janin. Le mot n'est pas très exact. Mais peut-on s'empêcher de penser au Cid ? Hélas ! on pense au Cid un peu partout...

La Fille du Cid n'est plus une tragédie ; elle n'a rien de ce qui faisait l'action tragique dans le Cid et ailleurs. Elle n'est pas un drame. A peine pourrait-on la ranger parmi ces œuvres hybrides qui, n'étant plus des tragédies, ne sont que « des drames honteux [1] », ou, plus exactement, ne sont rien.

*
* *

J'ai beaucoup trop abusé de la patience du lecteur pour m'attarder encore sur le *Nouveau Cid*, de Gabriel Hugelmann [2]. Celui-ci n'était pas un inconnu au théâtre et jouissait d'une notoriété un peu tapageuse dans le monde politique [3]. Il avait fait jouer, en 1857, à l'Ambigu-Comique, le *Fils de l'Aveugle* [4] ; à la Porte-Saint-Martin, en 1858, la *Moresque* [5] et *Jean Bart* [6] ; au théâtre du Cirque, en 1859, *Cri-Cri* ; à Bordeaux enfin, en 1863, une comédie intitulée, avec un à-propos admirable, les *Vins de Bordeaux* [8]. Le

1. Lanson, *Esquisse*, p. 142. A côté de la *Fille du Cid*, il faut mentionner : *La Mort du Cid, tragédie en trois actes et en vers, représentée pour la première fois à l'École de Saint-Joseph de Bellac, au mois d'octobre 1911. Adaptation, pour un théâtre de jeunes gens, de la tragédie « la Fille du Cid », de Casimir Delavigne* (Bellac, L. Dupanier, 1911).

2. *Le Nouveau Cid, drame en cinq actes, par Gabriel Hugelmann* (Paris, imprimerie Schiller, 1864). Je ne crois pas que la pièce ait été représentée.

3. Journaliste, auteur dramatique, poète, il semble avoir mené une existence assez mouvementée. Rentré en France après des séjours en Espagne et en Angleterre, il fit après la guerre, en 1871, une violente campagne contre Thiers. Il fut condamné en 1875 à cinq ans de réclusion. J'ai eu entre les mains (Bibliothèque Rondel) une brochure intitulée : « *L'Ange Gabriel détenu à la maison centrale de Poissy* ». *Esquisse historique dédiée aux Magistrats français. Curieuses révélations. Par le chevalier Maurice* (Bruxelles, 1875). C'est un très violent pamphlet contre Hugelmann.

4. Drame en cinq actes, dont un prologue, prose (Paris, Michel Lévy frères, 1857).

5. Drame en cinq actes et neuf tableaux, prose (Paris, Charlier, 1858). *La Moresque* avait paru antérieurement sous le titre : *La Folie d'Amour, drame en cinq actes, écrit en espagnol par M. Tamayo y Baus, traduit en français par M. Hugelmann.*

6. Drame en cinq actes et sept tableaux, prose (Théâtre contemporain illustré, Michel Lèvy frères, 1858).

7. Pièce en trois actes et trente-deux tableaux par MM. G. Hugelmann, Paulin Tys, Hippolyte Dorsat et Ernest Fauternot (Théâtre contemporain illustré, 1859). La pièce donna lieu à un procès entre Fauternot et ses collaborateurs. Voir la brochure intitulée : *A MM. les Membres de la Société des Auteurs dramatiques. Mémoire sur la féerie le Cri-Cri* (Paris, 1859, par Fauternot). Hugelmann y est qualifié d'*illustre écrivain*.

8. Pièce en cinq actes et un prologue (Bordeaux, 1863).

Nouveau Cid paraît avoir été sa dernière œuvre dramatique, et n'en vaut pas mieux.

Le premier acte se passe à Paris, en 18.... Le second dans un camp français, près de Magenta ; le troisième, comme le quatrième, à Venise ; le cinquième aux environs de Solférino.

I. — Henri de Ponthieu, capitaine d'état-major français (c'est le Nouveau Cid) est amoureux de Louise de Löwenberg (Chimène), fille et sœur d'officiers autrichiens. Les deux jeunes gens, réunis dans le salon du banquier Rétenhow, échangent de solennelles promesses sous l'œil bienveillant et attendri de Mme de Löwenberg. Mme de Löwenberg n'est pourtant pas sans appréhensions : on est à la veille du soulèvement italien et la France appuie l'Italie. Son mari et son fils admettront-ils que Louise épouse un officier français ? La guerre éclate ; Henri part pour l'Italie, il accompagne le général Delage, commandant des troupes françaises.

II. — Nous voici à Magenta. L'armée franco-italienne est victorieuse. Henri, qui a le cœur bien gros et que le souvenir de son amour torture, a tué un officier autrichien, un homme d'un certain âge, qui, avant de mourir, lui a remis une croix d'ébène, en le suppliant de la faire parvenir à ses enfants. Arrivent la comtesse de Löwenberg et Louise. Émoi et nouveaux serments. Les deux dames demandent à se rendre à Venise. Henri, chargé par Delage d'une mission auprès du commandement autrichien, les accompagnera.

III. — Il est reçu par le colonel de Löwenberg, frère de Louise. On vient d'apprendre que le général de Löwenberg, le père, a été tué. Louise, que son frère a fort mal accueillie, jure de poursuivre le meurtrier. « Pardonnez, murmure Henri ; c'est la guerre ! Croyez-en les nobles paroles qu'a prononcées avant de mourir un vieil Autrichien que j'ai dû tuer bien malgré moi. Il m'a remis cette croix... » — « Ciel ! la croix de mon père », s'écrient le frère et la sœur. Henri a tué la père de Louise. « Qu'il meure ! » clame l'amoureuse avec désespoir.

IV. — Le colonel a demandé une réparation par les armes, un duel à mort. Mais Louise, revenue à des sentiments plus tendres [1], a résolu d'empêcher la rencontre. Elle supplie tour à tour les deux adversaires, puis s'emporte :

Vous êtes des soldats ; ce sang n'est pas à vous.

L'argument a porté : le colonel et Henri s'inclinent. Ils se rencontreront sur le champ de bataille.

1. Après avoir longuement débattu, naturellement, si elle devait céder à l'amour ou au devoir.

V. — Louise s'est faite religieuse. Nous voici près de l'ambulance où elle soigne les blessés. Les Autrichiens sont vaincus. Mais Delage (il est là, bien entendu, et Henri aussi) veut que la victoire soit complète et qu'en attendant l'armistice, les Français donnent un dernier assaut. Il confie à l'officier la mission périlleuse de porter des ordres aux divers chefs de corps. Henri sait qu'il va mourir; il veut mourir. « Non, riposte Louise, ne cherchez pas la mort; vous n'en avez pas le droit. » Il part. Quand il revient, la victoire est complète, l'armistice signé. Mais Henri est blessé et meurt dans les bras de celle qui fut sa fiancée.

Le *Nouveau Cid* est une pièce exécrable. Ce Cid transposé de Séville dans un salon parisien, promené de Magenta à Séville et de Séville à Solférino, est d'une platitude que personne avant Hugelmann — non, pas même Chevreau, ni Desfontaines, ni Chillac, ni Casimir Delavigne — n'avait atteinte; je doute que personne y atteigne jamais. Notez que la transposition aurait pu être intéressante; mais, pour qu'elle fût intéressante, il aurait fallu qu'un autre qu'Hugelmann l'eût tentée [1]. C'est plat et c'est bête, bête à faire pleurer. Que le lecteur curieux et qui a des loisirs se reporte au texte et lise les imprécations de Louise, reprises de celles de Sabine dans Horace; il pourra juger de l'œuvre après les avoir lues. J'ose à peine, pour donner une idée de la pièce, transcrire quelques strophes des stances du second acte. Je dis bien : des stances; le capitaine d'état-major Henri de Ponthieu débite des stances, tout comme le héros castillan. Et quelles stances! Je m'excuse et je transcris :

Qu'importe à mon cœur le devoir
Quand je souffre; après tout, c'est moi qu'on sacrifie!
Qu'adviendra-t-il demain, si mon amour défie
L'impitoyable joug que je maudis ce soir?
Louise, à ton bonheur mes vœux bornent le monde,
Ma tristesse profonde
N'a d'horizon que l'azur de tes yeux.
Allons, pas de faiblesse;
En écoutant l'amour qui vient des cieux
L'Humanité grandit sans cesse.

Qui m'arrête? Est-ce le passé?
C'est aussi l'avenir! Gentilhomme et cœur libre,

1. Pas plus que Lebrun, Hugelmann n'a compris la nature du pathétique cornélien. Henri de Ponthieu a tué le père de Louise, mais il l'a tué sans savoir qu'il tuait le père de Louise. Comme don Sanche dans le Cid d'Andalousie, il est la victime des circonstances, il n'est pas une volonté agissante. Je ne dis rien de la croix d'ébène (« La croix de ma mère! »). Le moyen était tout de même un peu usé.

Entends l'instrument pur dont la corde en toi vibre !
Ton droit, comme ton nom, sera-t-il effacé ?
Qui me retient encor enchaîné, lorsque j'aime ?
C'est cet amour lui même.
Il ne veut pas d'indignes serviteurs ;
Loin de moi son ivresse !
Pour qu'il s'élève aux sublimes hauteurs
L'Humanité grandit sans cesse.

. . . . . .

Devoir, en écartant une adorable image
Tu m'offres le courage
Dont j'ai besoin pour pouvoir te remplir.
Périsse ma tendresse,
Si, quand j'aurai souffert pour t'obéir,
L'Humanité grandit sans cesse [1].

Le Cid immolait son amour à l'honneur ; le Nouveau Cid immole le sien à l'Humanité. Signe des temps !

Je crois bien que j'aurai épuisé la liste des tragi-comédies, tragédies, drames ou comédies imitées ou inspirées du Cid, quand j'aurai mentionné l'*Enfant du Cid* de M. Maurice Morel. M. Maurice Morel n'a pas eu la prétention de refaire le Cid, ni de le continuer, ni de le transposer. Il a su éviter, avec un art très sûr, les maladresses des poètes antérieurs, évoquer Corneille sans l'imiter et sans le plagier. On trouvera son petit acte émouvant et sobre, plein de choses charmantes par ailleurs, dans les *Annales* du 12 juin 1921 [2].

IV

Mais cette étude serait incomplète si, après avoir parlé des tragi-comédies, tragédies ou drames, je ne disais un mot des opé-

1. II, 2.

2. *L'Enfant du Cid, pièce en un acte, en vers, de M. Maurice Morel, représenté à l'Odéon le 6 janvier 1921.* Je cite encore, pour être aussi complet que possible : *J. Gratelot Lemercier, La leçon du Cid, un acte en vers, représenté pour la première fois le 2 avril 1911 au Théâtre Lafayette, de Toulouse* (Paris, édition de la Revue littéraire) ; *Nozière. Un spectacle sur un Divan. La cour Mauresque* (Paris, Société des Trente, Albert Messein, éditeur, 1921. Cette amusante et spirituelle petite pièce a été représentée le 21 juin 1912 à Maisons-Laffitte, chez le Comte de Clermont-Tonnerre). Mais j'hésite à citer *Erbé. Le Petit Cid, adaptation tragi-comique* (Niort, Imprimerie Nouvelle, Louis Clouzot, 1904), facétie qui voudrait être spirituelle, qui croit l'être sans doute, et ne l'est nullement. — Parmi les à-propos en l'honneur de Corneille : *Le Cid de Corneille, comédie anecdotique en un acte, en vers, par M **** (Théâtre des Arts de Rouen, 24 juin 1823). — *Le Triomphe du Cid, à-propos anecdotique en un acte, en vers, par M. Ruffin* (Théâtre des Arts de Rouen, 29 juin 1827). Ces deux pièces ne semblent pas avoir été imprimées. Puis : *Jacques de Nittis, Les deux Cid, à-propos en vers* (Comédie-Française, 6 juin 1894. Paris, Alph. Lemerre, 1894), et : *Félix Bodson, La leçon du Cid, comédie en un acte, en vers* (*Trois Comédies*, Paris, Action d'Art, 1913).

ras. Je mentionnerai au XVIIIe siècle, *Chimène et Rodrigue ou le Cid*, de Rochefort, et *Chimène ou le Cid*, de Guillard; au XIXe siècle, le *Cid* de Louis Gallet, d'Ennery et Louis Blanc, mis en musique par Massenet [1].

Je ne cite guère que pour mémoire le Cid de Rochefort. Ce pauvre M. de Rochefort semble bien, son livret écrit, s'être mis vainement en quête d'un musicien. Il confia son manuscrit au sieur Sacchini. Le sieur Sacchini le garda six semaines, exigea des retouches, et finalement rendit le livret [2]. Je n'ose pas dire que ledit livret méritait un meilleur accueil. Rochefort a mutilé le Cid à sa manière. Il ne conserve que quatre personnages [3]; il emprunte à Corneille quelques scènes [4], les remanie ou les écourte selon les besoins, et les relie les unes aux autres par des scènes de sa façon. L'œuvre n'a pas la moindre valeur dramatique. Je ne vois guère que le monologue de Chimène, où la lutte entre les deux sentiments contraires, l'amour et le devoir, soit à peu près indiquée [5]. Mais ne soyons pas trop sévères : M. de Rochefort, qui n'avait d'ailleurs aucun talent, se pliait aux nécessités d'un genre dont le propre, on l'a fort bien indiqué [6], était de sacrifier l'intrigue et l'analyse à des préoccupations d'un ordre tout différent.

Le livret de Guillard vaut beaucoup mieux [7]. N'allez pas croire, pourtant, que ce livret soit un chef-d'œuvre. Il est moins maigre, moins pauvre de matière, mieux construit que le livret précédent, et voilà tout. Guillard avait plus de métier que Rochefort [8], mais les vers,

1. Félix Picot (Bibliographie Cornélienne, p. 419) indique en outre : *Le Cid, opéra en quatre actes, paroles de Louis Gallet, musique de Georges Bizet.* « Cet opéra, dit-il, est la dernière œuvre du regretté Bizet. » Il résulte des renseignements qu'a bien voulu me fournir M. Louis Schneider, par l'intermédiaire de M. Rondel, que le Cid de Bizet s'appelait en réalité *Don Rodrigue* et n'avait aucun rapport avec le Cid de Massenet. La partition, qui avait été écrite pour Faure, n'existe que pour piano (voir la *Correspondance* de Bizet, 1873, et les *Notes d'un librettiste*, de L. Gallet).

2. *Chimène et Rodrigue ou le Cid, opéra en trois actes, par M. de Rochefort, de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres* (Paris, Michel Lambert et F.-J. Beaudouin, 1783). *Avertissement.* — Le texte primitif se trouve à la fin du volume. Rochefort indique que la première scène et « quelques autres endroits » sont imités d'un opéra italien, *Il Cid*, de Faliconi. Le Cid de Faliconi fut représenté en 1741 (Bibl. Cornél., n° 1099). La mésaventure de Rochefort rappelle les démêlés de La Fontaine avec Lully, mais Rochefort n'écrivit pas le *Florentin*.

3. Chimène, Rodrigue, Ferdinand, roi de Castille (*sic*), don Sanche.

4. I, III (Cid III, IV); III, II (Cid, V, VII); V (Cid, V, I); IX (Cid, V, V); X (Cid, V, IX).

5. Rochefort dramatise à sa manière : on apprend (I, 5) que la bataille a été gagnée par un chevalier inconnu. Le chevalier inconnu paraît (I, VI), lève sa visière : c'est Rodrigue.

6. Lanson, *Esquisse*, p. 102.

7. *Chimène ou le Cid, tragédie en trois actes, représentée à Fontainebleau, devant Leurs Majestés, en novembre 1783, et la première fois sur le Théâtre de l'Académie royale de musique, le lundi 4 février 1784* (Paris, P. de Lormel, 1784 ; musique de Sacchini). — Autres éditions : Ballard, 1783. Libraires associés, 1786. Lyon, 1786. Remis au théâtre, 1808 (Paris, Roullet).

8. Guillard était un spécialiste du genre. Il avait écrit : *Iphigénie en Tauride* (mus.

quand ils ne sont que de Guillard, sont bien lourds et bien plats. Le procédé ne varie guère : des scènes reprises de Corneille, quelques vers transcrits directement, d'autres plus ou moins retouchés, les raccords nécessaires et d'assez nombreux ajoutés [1]. Aux personnages de Corneille, Guillard ajoute un chœur de peuple et un chœur de femmes; il met en action, selon le principe de la tragédie lyrique, tel ou tel récit : don Dièguе survenant avec ses amis, exhortant Rodrigue à aller combattre les Maures [2], l'entrée des deux rois captifs et des autres prisonniers qui défilent, en fléchissant le genou, devant don Fernand [3]... Guillard a dû, lui aussi, accommoder le Cid aux nécessités du genre, mais il a essayé d'en conserver l'essentiel. Il faut lui savoir gré d'avoir été modeste, en somme, dans son apport personnel.

Je n'ajouterai que deux remarques à ces quelques lignes : dans les deux livrets, le rôle de l'Infante est supprimé et l'action commence après la mort du comte ; dans les deux livrets, Chimène consent à épouser Rodrigue. On trouvera peut-être qu'elle se résigne un peu trop aisément. Qu'auraient pensé Scudéry et ses compères ? Mais on ne s'inquiétait guère de la morale à l'Opéra.

J'en viens à une œuvre d'un tout autre intérêt, le *Cid* de 1886. MM. Louis Gallet, Edouard Blau et d'Ennery ont tiré du Cid tout ce que le Cid pouvait fournir de matière à un livret d'opéra. Corneille ne suffisant pas, ils lui ont adjoint G. de Castro. A Corneille, ils ont emprunté la « tragédie » proprement dite ; à Guillem de Castro, le côté pittoresque de l'œuvre et quelques épisodes. La pièce est en quatre actes et dix tableaux [4].

Comme dans la Comedia espagnole, le premier acte se passe à Burgos. *Premier tableau* : Une salle chez le comte de Gormas. Rodrigue doit être ce jour même armé chevalier par le roi. Chimène est tout entière à la joie; son père approuve et encourage son amour. *Deuxième tableau* : « Une galerie conduisant à l'une des entrées de la cathédrale... A travers la colonnade, vue de la ville. » Les cloches sonnent, le peuple fait entendre des acclama-

de Gluck, 1779), *Electre* (mus. de Lemoine, 1782). Il écrira : *Les Horaces* (mus. de Sabiéri, 1786) ; *Œdipe à Colonne* (mus. de Sacchini, 1787) ; *Alvire et Evelina* (mus. de Sacchini, 1788) ; *Louis IX en Egypte* (mus. de Lemoine, 1791) ; *Miltiade à Marathon* (mus. de Lemoine, 1793), etc.

1. Il prend à Corneille, entre autres, I, iv ; III, ii, iv, v.

2. I, vi. C'est la sc. vi de l'acte III du Cid (v. 1071 et suiv.). Cf. G. de Castro, Deuxième journée, sc. iii.

3. II, iv. Cf. G. de Castro, Deuxième journée, sc. vi. Desfontaines, acte II.

4. *Le Cid (d'après G. de Castro et Corneille), opéra en quatre actes et dix tableaux de MM. A. d'Ennery, Louis Gallet et Edouard Blau, musique de M. J. Massenet* (Paris, Tresse et Stock, 1886).

tions. La porte de l'église s'ouvre et Rodrigue paraît, accompagné par des pages. La cérémonie a lieu. Le roi annonce à don Dièguc qu'il le nomme gouverneur du prince de Castille. Etonnement, puis fureur de don Gormas : il s'en prend à don Dièguc et le frappe. Don Dièguc tire son épée ; le comte le désarme et sort, tandis que ses amis accablent de railleries le vieux capitaine. Monologue de don Dièguc. Il raconte l'affront à Rodrigue et l'exhorte à la vengeance.

Acte II. — Troisième tableau : Une rue à Burgos. « La nuit, peu de lune. A droite, le palais du comte. A gauche, une lampe allumée devant une madone. » Stances de Rodrigue, suivies de la scène du défi. Le duel, comme le précédent, a lieu sur la scène : le comte est tué. Ses valets accourent, puis surviennent don Dièguc et ses amis. On emporte le corps de don Gormas. Au moment où Rodrigue va sortir, Chimène paraît. Elle comprend, en voyant son amant pâle et accablé, que c'est lui qui a tué le comte. *Quatrième tableau* : La grande place de Burgos, « journée de printemps, clair soleil, foule. Tableau très animé dès le lever du rideau. Danses populaires. » L'Infante distribue des aumônes[1]. Le roi descend les marches du palais, quand Chimène entre précipitamment : elle réclame justice. Don Dièguc survient à son tour et défend son fils. Arrive un cavalier maure : il annonce que son maître, le roi Boabdid, a repris le chemin de Burgos. Don Fernand harangue les chevaliers : Rodrigue remplacera le comte à la tête de l'armée castillane.

Acte III. — Cinquième tableau : La chambre de Chimène. Chimène est seule et déplore sa destinée. Entre Rodrigue. C'est la scène de Corneille[2]. *Sixième tableau* : Le camp de Rodrigue. « A l'horizon, la mer. Le soir. Des capitaines et des soldats boivent et chantent. A gauche sont accroupis des prisonniers, des captives et des musiciens maures. » Rodrigue harangue ses soldats, dont les uns sont prêts à combattre, les autres remplis d'appréhension. La nuit vient. *Septième tableau* : La tente de Rodrigue. Il est seul. « Une lueur grandit peu à peu et se détache sur le fond de la tente. C'est l'image vivante de saint Jacques qui apparaît, pendant que des voix célestes se font entendre. » Saint Jacques prédit à Rodrigue bonheur et gloire. La vision disparaît, mais Rodrigue est comme transfiguré. A ce moment, « la foudre éclate, le tonnerre gronde, la tente s'engloutit. » *Huitième tableau* : La bataille.

Acte IV. — A Grenade. *Neuvième tableau* : « Une salle dans

1. Ici se place l'obligatoire ballet.
2. Cid, III, iv.

le palais du roi ». Des soldats qui ont abandonné Rodrigue ont annoncé sa défaite et sa mort. Chimène, qui est entrée sans qu'on l'aperçoive, laisse éclater sa douleur. Mais une joyeuse fanfare retentit sur la place : Rodrigue est vivant et vainqueur.

Dixième tableau : « Une cour dans le palais du roi, à Grenade ». Les seigneurs, les dames et le peuple acclament Rodrigue. Mais Rodrigue implore Chimène. Chimène reste inflexible. Le Cid tire sa dague pour s'en frapper ; dans un élan d'amour, Chimène arrête son bras et pardonne.

On a pu se rendre compte par cette analyse que la plupart des scènes essentielles du Cid se retrouvent dans l'opéra de Massenet[1]. La querelle du comte et de don Diègue, le monologue de don Diègue, la scène entre don Diègue et Rodrigue, les stances de Rodrigue, la scène du défi, l'entrée de Chimène, sa supplique au roi et la réponse de don Diègue, le désespoir de Chimène [2], sa première entrevue avec Rodrigue[3], son aveu quand elle le croit mort[4]... tout cela est à la fois dans le Cid de 1637 et dans celui de 1886. Les auteurs du livret n'ont même pas supprimé le personnage de l'Infante, qui apparaît çà et là et disparaît, sans qu'on devine d'ailleurs la nécessité de ces apparitions et de ces disparitions soudaines. Ils n'ont guère laissé de côté que les scènes entre l'Infante et Léonor, entre Elvire et Chimène, entre Elvire et Rodrigue, et celles où paraissent don Arias et don Sanche. Le récit du combat, le duel de Rodrigue et du comte sont, comme de juste, mis en action.

Je n'insisterai pas sur la façon dont ils procèdent, bien que le procédé soit quelquefois assez curieux. Tantôt ils empruntent à Corneille une scène à peu près entière, conservant un certain nombre de vers, en supprimant par ailleurs un certain nombre, en remplaçant d'autres par des vers de leur cru[5] ; tantôt ils réduisent et *restituent* à la manière de Tronchin[6] ; tantôt, enfin, ils introduisent, dans une scène inédite, quelques vers ou quelques tirades de Corneille, plus ou moins remaniés[7]. C'est, en somme, à

1. Je laisse de côté G. de Castro. Sont inspirées de l'auteur espagnol : Acte I, premier tableau : les sc. I, II, III. Deuxième tableau : la sc. II. Acte II, troisième tableau : les sc. II (en partie) et III. Acte III, sixième tableau : les sc. I et II. Acte IV, les scènes du dixième tableau. La sc. II du troisième tableau (Saint Lazare) n'est inspirée qu'indirectement de l'auteur d'outre-monts (4e journée, sc. II).

2. Cinquième tableau, sc. I. Corneille, III, III.

3. *Ibid*, sc. II. C'est une sorte de *contamination* des scènes IV de l'acte III et I de l'acte V de Corneille.

4. Neuvième tableau, sc. II. Corneille, V, V et VI.

5. Par exemple, acte I, deuxième tableau, sc. III. Voir encore, *ibid.*, sc. IV et surtout sc. V.

6. Les stances.

7. Acte II, deuxième tableau, sc. III. Acte IV, neuvième tableau, sc. II.

peu de chose près, le procédé dont usaient déjà, au siècle précédent, Rochefort et Guillard, et c'est celui dont, nécessairement, devront toujours user les librettistes dans des circonstances analogues. Il ne viendrait à l'idée de personne d'en faire un crime à Louis Gallet et à ses collaborateurs. J'ai évoqué l'exemple de Tronchin, mais je me hâte d'ajouter que le cas n'est pas du tout le même. On peut approuver ou désapprouver l'idée de tirer du Cid un livret d'opéra; mais, le principe admis, on ne saurait refuser au librettiste la liberté d'adapter le texte du Cid au but qu'il poursuit. MM. Gallet, d'Ennery et Blau, en faisant du Cid un livret d'opéra, ont prétendu conserver du texte tout ce qu'il était possible d'en conserver; ils ont voulu animer l'action en multipliant les événements et les épisodes, en développant la mise en scène. C'était leur droit et, ne l'oublions pas, jusqu'à un certain point, une obligation pour eux. Je me permettrai seulement deux remarques :

1° L'effet produit — je me place au point de vue du lecteur[1] — est déconcertant. Ces scènes de Corneille brusquement évoquées, ces vers de Corneille çà et là fidèlement conservés, mêlés à d'autres vers qui ne sont pas de Corneille, qui n'ont ni la même facture ni, si j'ose dire, la même couleur, produisent un effet tout contraire à celui qu'attendaient sans doute les auteurs : on est gêné. Ce mélange de vers magnifiques et sonores, que tout le monde pourrait réciter de mémoire, avec d'autres vers qui sont moins magnifiques et moins sonores et que personne ne connaît, forme une disparate choquante. On voudrait pouvoir dire aux auteurs : Reprenez le sujet du Cid, si vous voulez, mais soyez prudents. Ne touchez pas au texte de Corneille.

2° Et, surtout, n'appauvrissez pas, ne défigurez pas son œuvre en la transformant. Vous avez voulu l'enrichir par un luxe de mise en scène digne de l'Opéra; vous avez voulu, par une sorte de contamination, fondre en une œuvre unique l'œuvre de Corneille et celle de Guillem de Castro. C'était une erreur : en reprenant des épisodes que, sciemment, Corneille avait omis; en renchérissant encore sur G. de Castro; en tirant de la pièce espagnole tout ce qu'elle pouvait vous fournir pour le contentement des yeux; en accentuant la couleur, en précisant par le décor tout ce qui, dans Corneille, était laissé dans l'ombre, vous avez dégradé le Cid; par le développement des éléments extérieurs à l'action proprement dite, vous avez étouffé le pathétique. La nudité du décor classique convient au Cid et lui est essentielle. Votre Cid, introduit d'autorité dans un cadre

1. Un livret n'est pas fait pour être lu, me dira-t-on Je le regrette. On lisait, au XVIIe siècle, et on lit encore quelquefois les livrets de Quinault.

qui n'est pas le sien, n'est plus le Cid : la lutte morale qui faisait l'intérêt et la valeur du chef-d'œuvre passe au second plan ou disparaît.

Le défaut, je ne dis pas de la tentative des trois auteurs, mais de toute tentative analogue, est et doit être nécessairement de réduire à l'extrême la *tragédie*, au profit d'une mise en scène dont elle n'a pas besoin et qui ne peut que lui nuire.

Il faut bien maintenant que je m'explique et que je m'excuse. Chevreau, Desfontaines, Chillac, Casimir Delavigne ont prétendu continuer le Cid ; Lebrun a voulu le transposer. Consciemment ou non, ils ont tous plus ou moins refait le Cid. Exception faite pour Lebrun, dont la tragédie, pour des raisons que j'ai essayé d'indiquer, mériterait peut-être de retenir l'attention, leurs œuvres n'ont qu'un intérêt très secondaire. Si j'ai tenté de les tirer pour un instant de l'oubli, ce n'est point, certes, pour établir entre elles et un chef-d'œuvre un parallèle auquel nul ne saurait songer. Ce n'est pas en le comparant à Chevreau et à Desfontaines, c'est en le comparant à Rotrou, à Tristan, à Du Ryer ou à Scudéry, qu'on peut mesurer le génie et l'originalité de Corneille. Et l'on n'a que faire du Cid d'Andalousie et de la Fille du Cid pour estimer le Cid à sa valeur. Seulement, toutes ces pièces, si médiocres soient-elles, se rattachent de près ou de loin au plus grand événement de notre histoire dramatique ; si médiocres soient-elles, elles ont eu, les unes et les autres, leur heure de succès. Or, ce succès, d'où leur vient-il? Du Cid, d'abord et avant tout. Chevreau, Desfontaines et Chillac ont bénéficié, nous l'avons vu, de l'enthousiasme qui accueillit le chef-d'œuvre de Corneille dans sa nouveauté ; Lebrun et Casimir Delavigne ont bénéficié de sa vogue à travers les âges. Les suites du Cid, la Mort du Cid, la Fille du Cid et la tragédie de Lebrun témoignent, aux diverses époques de notre littérature, du succès du Cid, comme en témoignent, dans un autre sens, les restitutions imbéciles de Tronchin. Elles ne peuvent intéresser qu'en marge du Cid, c'est bien évident, mais elles font partie de son histoire[1].

ETIENNE GROS.

1. Je m'en voudrais de terminer ce travail sans adresser mes remerciements à M. Rondel. M. Rondel a mis à ma disposition et, bien souvent, m'a indiqué tous les textes dont je me suis servi. Qu'il me permette de lui exprimer encore une fois ma reconnaissance.

UN ROMAN DE CAMUS, ÉVÊQUE DE BELLEY
HERMIANTE OU LES DEUX HERMITES CONTRAIRES

On ne se souvient plus guère, aujourd'hui (écrit dom Mackey, à propos de Camus), du romancier si extraordinairement fécond..., on ne voit en lui que l'ami de l'évêque de Genève et l'auteur de l'Esprit de saint François de Sales[1].

Plusieurs trouveront, peut-être, ce jugement trop absolu. Quand Sainte-Beuve condamnait, si dédaigneusement, *les pauvres romans chrétiens du bon évêque de Belley*[2], remis en honneur par Hippolyte Rigault et par Saint-Marc Girardin, sa sentence fit loi, pendant quelque temps, dans le monde de la critique. Depuis, elle ne paraîtrait pas sans appel. Il n'est pas question, dans une étude aussi limitée, d'essayer de réhabiliter un genre, de montrer que le public s'est trompé en oubliant un homme, doué de qualités si divertissantes, capables de compenser, amplement, son défaut de goût. Ce qui est mort est mort et on ne peut le ressusciter. Mais, si un pareil auteur ne retrouvera pas, de nos jours, le succès qui l'accueillit, lorsque ses livres étaient dans toutes les mains, il mérite de solliciter l'attention des curieux. Charles de Loménie[3] et, plus récemment, le P. Griselle[4] ainsi que l'abbé Brémond, ont montré les ressources insoupçonnées qu'il offre à l'historien, les trésors de documentation ignorés que renferment de pareils ouvrages : tableaux de mœurs, car les gens n'y figurent pas déguisés en bergers, comme dans l'*Astrée* ; renseignements qui foisonnent dans des dédicaces ; personnages réels à peine voilés par des anagrammes; allusions perpétuelles aux faits divers du temps. Les contemporains devinaient facilement les anecdotes et les noms de ces romans à clef. La tâche est moins commode au xxe siècle. Pourtant, le succès la récompense parfois. Une première tentative, essayée ailleurs[5], ayant donné quelque résultat, nous essaierons d'entreprendre le même travail pour *Hermiante ou les deux Hermites contraires.*

1. D. Mackey, *Correspondance de saint François de Sales*, t. XIV, p. 139, note.
2. *Portraits contemporains*, t. II, p. 411.; *Port-Royal*, t. I, p. 241.
3. *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1862.
4. *Revue d'Histoire littéraire de la France*, « Camus et Richelieu en 1632 », décembre 1914 ; Brémond, *L'Humanisme dévot*, p. 278 et *passim*.
5. *La Pieuse Julie*.

I

Il s'agit, dans ce roman, de deux ermites : l'un, après sa conversion, devient reclus dans la forêt de Sénart. L'autre change de résidence, au gré de son caprice, voyage à travers le monde où l'attendent les aventures les plus étranges. Enfin, à bout de forces, assagi par ses épreuves, il reconnaît ses erreurs et meurt saintement dans un couvent d'Italie.

Le procédé apparaît, du premier coup d'œil, un peu sommaire : d'un côté, l'ermite idéal ; de l'autre, son contraire. On se souvient, sans doute, des reproches que s'attira, de la part de Richelieu, Camus par sa haine maniaque contre les religieux. Il va sans dire qu'il aime peu les ermites et qu'il ne leur épargne pas, à l'occasion, les égratignures.

Nous commencerons par l'histoire du reclus de Sénart.

L'œuvre débute par un tableau champêtre et par une satire assez judicieuse des habitants de notre ville. Entre 1600 et 1623, ils ressemblaient beaucoup à nos Parisiens d'avant guerre et avaient, comme eux, le goût de posséder une villa où ils dépensaient le plus clair de leurs économies.

Deux pèlerins, Sérafic et Alexis viennent se reposer à la campagne, chez un ami. Mais leur hôte, membre du Parlement, se trouve rappelé au palais par les devoirs de sa charge. Sérafic et Alexis désirent jouir, encore, des délices de l'automne. On leur enseigne un ermitage vers lequel ils s'acheminent. Nos voyageurs contemplent la forêt de Sénart qui descend mollement par un coteau sur le rivage de la Seine et s'étend au-dessus dans une plaine. Ils aperçoivent plusieurs maisons

qui font paraître la richesse, la splendeur et la magnificence de leurs maîtres. Là sont les délices de plusieurs Parisiens qui, sages, sobres et réservés dans la ville, semblent avoir choisi la campagne pour le théâtre de leur opulence et de leur vanité. Car cela n'est-il pas contre l'ordre de la raison que beaucoup soient logés à la ville, leur séjour ordinaire, comme des paysans qui sont à la campagne, où ils vont rarement, et, à la campagne, comme des princes, laissant l'usage de ces beaux édifices à des villageois, incapables, par leur grossièreté et par leur pauvreté, de jouir et de juger de la félicité de leur demeure ?

Ils arrivent, par des sentiers, à une agglomération de cabanes groupées autour d'une église courte et ramassée. L'autel se trouvait orné d'assez pauvres embellissements. Sur le portail s'élevait une tribune où chantaient les ermites, pour laisser la nef au

public. Parmi les images de dévotion, les visiteurs remarquèrent un tableau, attaché du côté du midi. Il représentait un solitaire, agenouillé devant un crucifix ; à ses pieds, diverses sortes d'armes, et au-dessous cette inscription :

Ce sont les violents qui ravissent les cieux.

Un marbre voisin portait l'épitaphe de frère Marcian, l'honneur de cette solitude. Alexis pria le supérieur, le frère Landulphe, de leur raconter la vie du personnage. Il était trop tard à cette heure avancée. Le supérieur promit de satisfaire, le lendemain, la curiosité des pèlerins, pendant la récréation qui suivrait le dîner.

Grâce à Camus, nous avons un croquis de cet ermitage de Sénart que l'on chercherait vainement dans Lebeuf. Il subsista jusqu'au 19 février 1627[1]. A cette date, il fut dispersé par l'archevêque de Paris. L'histoire qui va suivre est celle d'un personnage véritable, le frère Marcian ou Raymond d'Arces[2]. Le narrateur Landulphe peut également être désigné par son nom, Vincent Mussart, et nous connaissons une partie de sa biographie. Il quitta Sénart après 1593 et se fixa en 1601 dans le faubourg Saint-Antoine, sur un terrain appelé Picpus[3].

Voici l'épitaphe de Raymond d'Arces que durent lire, dans l'ermitage de Sénart, les deux pèlerins de Camus[4] :

Cy gist frère Remonnet d'Arces, issu de l'ancienne maison d'Arces en Dauphiné, natif de la Roche de Clung près Valence, lequel fut instruit dès sa jeunesse aux lettres, auquel temps commença l'hérésie qui règne aujourd'hui. Il s'y laissa glisser et y a demeuré l'espace de vingt ans, durant lesquels, avenus les troubles, prit les armes avec eux ; depuis, la paix étant faite[5], fut mis au service du feu roi Charles IX, en estat de lieutenant des gardes de la porte, où il a continué jusqu'à l'année 1588, au règne du roi Henri III, dernier décédé, durant lequel, fréquentant les compagnies et prédications de plusieurs grands personnages et docteurs, s'est adonné par quatre ans en prières

1. Sauval, *Histoire des Antiquités de la ville de Paris*, t. III, p. 170 ; *Gallia Christiana*, t. VII, col. 175.

2. Lebeuf-Bournon, t. V, 460, et Brun-Durand, *Dictionnaire biographique de la Drôme*. Les dates données par ce dernier diffèrent de celles fournies par Lebeuf. M. Brun-Durand fait mourir Marcian à 80 ans, tandis que Lebeuf ne lui donne que 59 ans au moment de son décès.

3. Picot, *Essai historique sur l'influence de la religion en France*, t. I, p. 209. Vincent Mussart serait né à Paris en 1570. Après son départ de Sénart, il aurait habité l'ermitage de Saint-Sulpice, près de Senlis, et le village de Franconville-sous-Bois, dans le diocèse de Beauvais. En 1594 il jeta les fondements de la congrégation gallicane du tiers ordre franciscain et s'établit à Picpus en 1601. Voir également Lebeuf-Bournon, t. II, p. 341, et l'*Histoire générale et particulière du tiers ordre de Saint-François*, par Jean Marie de Vernon, 1667, in-12, t. II, p. 613, et III, p. 114.

4. Lebeuf-Bournon, t. V, p. 60.

5. La « Paix de Saint-Germain », du 8 août 1570.

et ès études, conférant les livres hérétiques avec les catholiques, reconnut qu'il avait erré, abjura son erreur et, par pénitence, fit vœu de vivre le reste de ses jours, en ce désert et hermitage, où il se retira en la dite année 1588, en un petit logis que pour ce il avait fait bâtir, après avoir donné ses biens aux pauvres et à ses serviteurs, auquel lieu, étant préservé de Dieu, des misères et des troubles publics dont la France était lors oppressée, usoit journellement de charité envers les pauvres, consolations envers les affligés et d'autres œuvres pieuses. Aurait commencé à écrire quelques œuvres morales et autres sur les mystères de la Religion et contre les hérésies, ce qu'il n'a seu parfaire, estant prévenu de mort le 14 mai 1598, âgé de 59 ans, au grand regret de la Noblesse et de ceux du pays.

A cette citation, Lebeuf ajoute ces détails complémentaires. On l'appelait frère Marcian, ou Raymond. Il resta deux ans inconnu. Henri IV lui rendant visite l'appelait *son carabin* et, lorsqu'il apprit sa mort, il dit : « Voilà comme Dieu attire à soi les bons ». Pendant qu'il y demeura, en 1593, Vincent Mussart et Antoine Poupin (ou Poupon) y firent fleurir la vie érémitique !

De ces documents nous pourrions tirer les conjectures suivantes : Raymond d'Arces serait né aux environs de Valence en 1539. Après la paix de Saint-Germain (8 août 1570), il entra au service de Charles IX. Malgré sa qualité d'hérétique, il resta attaché à la personne royale jusqu'après l'assassinat de Henri III. De ce fait, son abjuration se trouverait reculée après 1589. Il mourut le 14 mai 1598, à l'âge de 59 ans.

Dans son récit, Camus s'embarrasse assez peu de la chronologie ou même de la topographie. Nous verrons qu'il place la conversion de Marcian fort après celle de Henri IV. Son personnage naîtra dans le Béarn au lieu du Dauphiné. Il avoue, sans vergogne, toutes ses entorses à l'exactitude historique, ainsi qu'il l'explique dans un de ses derniers chapitres[1] :

Les viandes solides, dit-il, sont les préceptes ; le déguisement et la sauce, c'est le fait, non qu'il soit déguisé, car je n'avance rien au fond qui ne soit véritablement arrivé, y ayant fort peu de rencontres qui soient feintes ou inventées [1].

Il nous offre donc un traité de morale, mais il ne veut pas ressembler à ces graves docteurs en Sorbonne si pédants, si ennuyeux avec leur mine rébarbative et leurs fronts de Caton. Pareils écrivains lui font horreur ; il méprise leur style abstrait et frotté de latin. Que savent-ils de la vie ? Ils auraient sotte figure dans un cabinet

1. *Hermiante*, p. 560 et 561.

en la conversation de personnes mondaines[1]. Quant à lui Camus, il ne composera pas un pesant bouquin, plein de préceptes, rangés en chaptries, ainsi que sont bâtis la plupart de ces traités que l'on ne lit pas. Il inventera un récit, car il n'y a personne que le fil d'une histoire ne charme. Il y entera des greffes de digressions qui produiront des fruits non sauvages, mais francs et de bon goût. Et comme certains fruits ne sont bons qu'en confiture, comme certaines viandes ne se digèrent que si elles sont soigneusement apprêtées, comme l'*Antimoine*, surtout, est extrêmement nuisible s'il n'est bien préparé, Camus, comme un habile cuisinier, ou comme un apothicaire fort expert, déguisera l'amertume de ses avis dans le sucre des aventures, empruntées, à la fois, aux faits et à son imagination.

Ces préliminaires posées, on peut résumer la suite du récit ; on est suffisamment armé pour démêler la réalité de la fiction.

Le frère Marcian, d'après ce que raconte Landulphe, serait né dans le Béarn, auprès des hauts monts de Foix, sous le règne d'Anthoine de Bourbon, roi de Navarre. Son extraction était non seulement noble, mais illustre. En vertu de sa naissance, il prit rang, dès son enfance, parmi les jeunes gentilshommes élevés auprès du prince de Béarn qui devint, depuis, Henri le Grand. Marcian suivait, alors, la fortune et la religion de son maître. Sa vie dissolue le rendait un perpétuel sujet de scandale, même parmi des gens qui ne professaient guère la pruderie. Dans la guerre civile, Marcian participa à toutes les actions célèbres et s'y comporta avec bravoure. Son caractère difficile et hautain lui attira de nombreux duels. Aussi son corps se trouvait-il couturé de cicatrices. Il s'abandonnait d'autant plus librement à l'impétuosité de son humeur qu'il se croyait sûr de l'impunité, tant que son prince serait vivant. Il n'y eut donc pas d'excès dont il ne se rendît coupable. Un jour même, sur les frontières de la Guyenne, il s'introduisit dans un monastère de femmes, où la discipline ne s'observait plus beaucoup et, sous couvert de visiter une parente, il regarda une religieuse de si près qu'il la convoita et l'emporta. Camus donne à cette malheureuse le nom d'Orante. Marcian, non content de l'avoir séduite, lui promit de l'épouser si elle voulait jeter le voile au vent et embrasser la réforme. Mais, bientôt, il se lassa de sa conquête, l'amusa d'excuses, et alla même jusqu'à la menacer et la rudoyer. Il lui soutenait que le consentement, sans plus, suffit pour rendre un mariage légitime, que les publications et le sacrement sont des inventions papistes et

1. *La Pieuse Julie*, p. 557 et 558.

que, si Orante y tenait, c'est qu'elle sentait encore le vieux levain.

Cette vilaine histoire fit tomber Marcian dans la disgrâce de son maître. Henri voulait ménager les catholiques et ce scandale lui déplut. Cassé aux gages, privé de ses pensions, Marcian devint une terre sans eau, et cette situation précaire se prolongea jusqu'à l'assassinat de Henri III. Il vint alors trouver le prétendant avec une troupe de compagnons déterminés. Pour se débarrasser d'Orante, qu'il traînait après lui, il la confia à une vieille parente, ancienne coquette sur le retour, transformée par l'âge en théologienne et plus huguenote qu'un ministre. Quant à lui, il se moquait des controverses et ne songeait qu'à se pousser. Au combat d'Arques, il fut laissé parmi les morts et guérit comme par miracle. Il se conduisit aussi valeureusement à la bataille d'Ivry.

Après l'abjuration de Henri IV, «les abeilles faisaient leurs ruches dans les casques et les lances se changeaient en faux ». La valeur de Marcian n'était plus de saison. Il fallait changer de note et chercher à vivre autrement que par le pillage. Il imagina de contracter un riche mariage et jeta les yeux sur Clotilde, fille d'un officier de finances, qui avait amassé de grands biens.

Clotilde professait une ardente piété. Marcian prit la couleur du lieu où il attachait son affection. L'amour le transforma. De mécréant il devint fidèle, de dissolu, un homme aux mœurs graves.

Son maître, satisfait de sa conduite, lui confia le gouvernement d'une place et lui octroya une pension. Tout semblait donc lui sourire, car il présumait que l'amélioration de ses finances rendrait le père de Clotilde plus accommodant. Mais la jeune fille avait fait vœu d'entrer en religion. La volonté de ses parents retardait seulement l'accomplissement de sa promesse.

Marcian pensa pâmer, en apprenant ces nouvelles. Le dégoût du monde s'empara de son âme. Il se résolut d'avoir Clotilde

sinon pour compagne, au moins pour le flambeau de sa vie ; de suivre la lampe de cette Vierge Sage, pour entrer, un jour, aux Noces de l'Agneau.

Afin d'abréger des péripéties un peu longues auxquelles se complaît le style prolixe de Camus, nous arrivons à des adieux qui sont presque aussi beaux que ceux de Pauline et de Polyeucte. Ils eussent, à mon sens, été dignes de tenter un génie comme Corneille :

Adieu, cher ami, disait Clotilde à Marcian, jusqu'au grand jour de l'éternité et jusqu'à ce que nous nous revoyions en ce lieu céleste, où il n'y a plus de mariages, mais où les bienheureux sont comme les Anges de Dieu. Heureuse séparation qui nous causera cette éternelle

réunion. Adieu sans adieu puisque c'est à Dieu que nous nous consacrons auquel nous devons l'être, le mouvement et la vie et auquel nous pouvons nous retrouver à tout moment. A ceux qui s'aiment ainsi, l'absence ou la présence sont indifférentes. Nous serons, de la façon que nous élisons, plus unis que si les lois de l'hymen nous eussent liés ensemble, car par celles-ci nous n'eussions été unis qu'en Dieu, mais, par les vœux sacrés, nous serons unis à Dieu même, seul et souverain objet de nos affections.

Il se souvint qu'un jour, à la chasse, avec le Grand Henri, dans la forêt de Fontainebleau, le cerf ayant passé la Seine ne succomba que dans le bois de Sénart. Marcian s'était égaré, comme cela arrive fréquemment aux chasseurs. Il trouva gîte dans un ermitage où un brave anachorète, du nom d'Amédée, le reçut. Maintenant qu'il voulait abandonner le monde il revint à cette retraite. Dans l'élan de sa ferveur, il songeait à se dépouiller de tout et à distribuer son bien aux pauvres, mais Amédée lui donna de judicieux conseils. C'est Camus qui parle par sa bouche. La longue route que nous venons de parcourir aboutit, enfin, après des circuits nombreux, au but essentiel du livre : à ce que pense l'évêque de Belley sur la vie solitaire. Pour lui, il ne connaît un ermite que dans sa cellule ; hors de là, c'est un poisson hors de l'eau. Aussi, faut-il éviter tout ce qui peut le ramener vers le monde et, en particulier, la faim. Pour se conformer à cet avis, Marcian se constitue une rente viagère[1] suffisante pour le nourrir ainsi qu'un prêtre et un frère convers. Car, ajoutait le maître qui dirigeait son noviciat, quitter le monde comme un ennemi, se bannir de ses compagnies dangereuses et contagieuses pour y retourner le lendemain, avec une besace, implorant son secours, c'est avoir un continuel sujet de regarder en arrière.

Marcian fit donc vœu de ne jamais sortir, sauf les cas de guerre, de famine, de pestilence et d'incendie. Pendant deux ans, on ignora à la Cour ce qu'il était devenu ; enfin un chasseur découvrit sa retraite et l'indiqua au roi. Henri vint plusieurs fois le visiter et l'appelait, par amitié, *son carabin*. Un jour un courtisan se moqua, devant le prince, de cette clôture et de ces austérités. Le roi le reprit et ajouta ces graves paroles :

Je vous assure que cet homme est plus heureux que moi ! Il est plus content de sa condition que moi de celle que je possède. Toutes ses affaires sont faites et non pas les miennes. Il ne pense qu'à Dieu

1. Lebeuf-Bournon, t. V, p. 60. D'après le Pouillé de la chambre apastolique, Raymond d'Arces donna à l'ermitage de Sénart une rente qu'il avait sur le clergé, dont le principal était de 200 livres 14 sols.

et je n'ai pas le loisir d'y penser tant que je voudrais ; le blâme qui voudra ; pour moi, je l'estime!

Tallemant des Réaux a dit que Camus bouffonnait quand il prêchait, il agit de même dans ses romans[1].

Après un passage aussi tragique que celui des adieux de Clotilde et de Marcian, voici maintenant une scène de comédie ou plutôt de mélodrame avec escalade, travesti, femme habillée en homme. Orante, la religieuse délaissée et confiée à la vieille huguenote, n'avait que trop bien retenu les leçons de cette hérétique. Prise d'un beau zèle pour la Réforme et animée aussi par la jalousie que lui inspire Clotilde, elle jure à son parti qu'elle aura raison des mômeries de Marcian et qu'elle saura ranimer les étincelles d'un ancien amour. Elle pénètre dans l'ermitage, déguisée en cavalier, saute, par la fenêtre, dans la chambre du Reclus, se jette à son cou, l'embrasse. Son chapeau tombe, ses cheveux s'épandent sur ses épaules, Marcian la reconnaît, se dégage, s'enfuit et se barricade.

Le tumulte apaisé, Orante revient de ses erreurs, se repent et, comme d'ordinaire dans les romans de Camus, se convertit. Il faut toujours que ces histoires se terminent de manière à édifier le prochain pour satisfaire le zèle charitable et apostolique de l'auteur. Tant pis si l'intrigue finit en queue de poisson. Camus en rit tout le premier et foule aux pieds son amour-propre d'écrivain. Quand le frère Landulphe s'arrête de parler, ses auditeurs paraissent trouver que le dénouement est un peu brusque.

Que voulez-vous de plus, dit Landulphe, non sans ironie, il est mort! Espérez-vous, maintenant, que je vous rapporte des miracles?

Et il passe la parole à Alexis pour raconter l'histoire qu'il a promise en retour.

II

Le héros de cette seconde partie est-il créé de toutes pièces ou présente-t-il quelque réalité historique? Dans la biographie précédente, une épitaphe guidait nos recherches. Ici, nous avons à notre disposition l'épitre dédicatoire du roman.

Elle est adressée à la duchesse de Mercœur, veuve de Philippe-Emmanuel de Lorraine.

Quelques renseignements deviennent indispensables pour saisir les allusions de ce morceau.

Henri III avait épousé Louise de Vaudemont, fille de Nicolas, comte de Vaudemont, puîné de la maison de Lorraine. D'un second

1. Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. V, 2e édition Monmerqué, p. 149 et suiv.

mariage avec Jeanne de Savoie-Nemours, Nicolas de Vaudemont eut deux enfants : Philippe-Emmanuel et Marguerite.

Cette dernière fut mariée au duc Anne de Joyeuse. Quant à Philippe-Emmanuel, le roi voulut que son beau-frère devînt un des plus riches seigneurs de France. En juin 1576 il lui fit épouser Marie de Martigues, fille unique de Sébastien de Luxembourg, duc de Penthièvre. A ces avantages pécuniaires, il ajouta le gouvernement de la Bretagne dont il dépossédа le duc de Montpensier. Plusieurs membres de son conseil jugèrent cette conduite imprudente, car la duchesse issue de la maison de Penthièvre avait des prétentions à la souveraineté de la Bretagne. Mercœur ne répondit aux bienfaits du roi que par son ingratitude. Il se jeta dans la Ligue avec l'espoir de se tailler un état indépendant. Au moment de l'assassinat de Henri III, il installa, à l'évêché de Nantes, un nommé Le Bossu, qui composa, contre le feu roi, un horrible pamphlet où il le traitait de Néron, d'Hérode, de Judas, de tyran; où Jacques Clément était proclamé *saint* et *martyr* ; où l'on considérait comme une relique le couteau dont ce fanatique avait frappé sa victime. Mercœur fut un des rebelles les plus obstinés et ne signa la paix qu'en 1598, à la suite d'une démarche fort habile de sa femme pour empêcher les vengeances de Henri IV. Celle-ci gagna Gabrielle d'Estrées en lui proposant un mariage entre César, fils que Henri IV avait eu de sa maîtresse, et Françoise née de Philippe-Emmanuel et de Marie de Luxembourg[1]. Pour hâter cette négociation, elle se rendit, accompagnée de sa mère Marie de Beaucaire[2], au Pont-de-Cé. Gabrielle, flattée de ces avances, s'empressa d'en informer le roi et réussit, sans peine, à désarmer son courroux contre le duc de Mercœur.

Le 7 mars 1598, Henri IV arriva au Pont-de-Cé ; ces dames furent admises en sa présence et obtinrent un passeport pour le suivre à Angers.

Le 28 mars, Philippe-Emmanuel rejoignit son épouse dans cette ville. Deux jours plus tard, il fut à Briollay, résidence de Henri IV et de la favorite. En courtisan attentif, Mercœur se fit introduire dans l'appartement de Gabrielle, où celle-ci se tenait avec le roi et César. Le duc se jeta aux pieds de son maître qui le releva.

1. Nous tenons les renseignements suivants de M. le Chanoine Uzureau, le savant directeur de l'*Anjou historique,* auquel nous exprimons toute notre gratitude. Ils rectifient quelques inexactitudes du livre de Desclozeaux sur *Gabrielle d'Estrées,* p. 150 et suiv.

2. Marie de Beaucaire, dame de Villemondois, fille d'honneur de la reine Marie Stuart et sa favorite, était fille de Jean de Beaucaire, seigneur de Péguillon ou Puyguillon, sénéchal de Poitou. Elle s'unit en 1560 à Sébastien de Luxembourg et mourut en 1613. Voir Hilarion de Coste, *Eloge... des Reynes, Princesses et Dames illustres,* t. II.

Le vendredi 3 avril, le roi, par acte notarié, donna à César son duché de Vendôme. Le 5 avril, au château d'Angers, fut signé le contrat de mariage. Le futur avait quatre ans et sa fiancée quelques mois de plus.

Le duc de Mercœur se rendit en Hongrie, appelé par l'empereur Rodolphe II au commandement de ses armées contre les Turcs. Avec 15 000 hommes, il attaqua Ibrahim qui disposait d'une armée de 60 000 hommes. Obligé de se retirer, il opéra une des plus belles retraites connues dans les fastes militaires. L'année suivante, avec 13 000 hommes, il battit l'armée ottomane et reprit Albe Royale. Comme il retournait en France se reposer de ses fatigues, il fut attaqué à Nuremberg par une fièvre maligne et mourut le 19 février 1602. Ses restes, transportés à Nancy, furent placés dans l'église des Cordeliers. Des obsèques solennelles furent célébrées, aussi, à N.-D. de Paris. La duchesse pria François de Sales, coadjuteur de Genève et chargé d'une mission auprès de Henri IV, de prononcer l'oraison funèbre. La tâche était délicate à cause du rôle de Philippe-Emmanuel en Bretagne, pendant la Ligue. Mais le prélat ne put refuser, car son père, son aïeul et son bisaïeul avaient été pages des princes de Martigues et la duchesse le considérait comme un serviteur héréditaire de sa maison. Le 27 avril 1602, il fit son discours. Il passa sous silence cette partie de la vie qu'il ne pouvait louer sans blesser plusieurs de ses auditeurs et s'étendit sur la piété de son héros et sur ses beaux faits d'armes contre les Turcs[1]. Nous comprendrons maintenant les allusions de l'épître dédicatoire.

Camus énumère les raisons qui l'obligent à faire hommage de son œuvre à la duchesse. Il y est tenu par la reconnaissance :

> L'inclination que vostre charité a toujours eu de protéger nostre maison et de l'appuyer ès occasions esquelles elle a eu besoin de vostre assistance, me lie très fort étroitement au service de la vostre, de laquelle e me puis dire serviteur héréditaire, estant né d'un gentilhomme qui avait une partie de ses biens et de ses charges dans l'un des duchez du très excellent prince, vostre gendre, le cher Césarion de Henri le Grand.

Mais un autre lien l'attache à la duchesse de Mercœur. Il a reçu la prêtrise des mains de François de Sales, son Père Spirituel, son Elie,

1. On trouve sur cette campagne des détails assez diffus dans Jean Bruslé de Montpleinchamp. *Histoire de Philippe-Emmanuel, duc de Mercœur*, 1692, in-12, et dans la *Vie de saint François de Sales*, par Hamon, édition Gonthier Letourneau, t. I, p. 412-415.

dont les ancêtres avoient suivy les fortunes et servy les personnes des très illustres princes vos prédécesseurs[1].

Tous ces compliments ne nous instruisent guère de ce qui concerne le héros de l'histoire, mais voici qui nous éclaire davantage :

La principale de ces narrations est d'un des serviteurs domestiques et comme créature de ce pieux et vaillant prince qui fut vostre époux en terre et qui vous attend au ciel.

Il s'agit donc de quelqu'un qui appartenait à la maison de Philippe-Emmanuel. Les détails se complètent dans la suite de l'ouvrage[2]. Camus nous apprend que cet homme est Breton, natif de Saint-Pol-de-Léon. Il lui donne le pseudonyme d'Aquilin, parce qu'il portait un aigle naissant dans ses armes. Il a participé aux guerres de la Ligue, en Bretagne, formé et instruit aux principes de l'art militaire par le duc de Mercœur[3]. Le prince l'avait pris en affection, l'avait mis au rang « des appointés et ordinaires de sa maison ». Après la paix avec Henri IV, Aquilin suivit son maître en Hongrie et fut honoré de la place de cornette, en sa compagnie de gendarmes.

A l'aide d'un armorial, il resterait à retrouver le nom de cet officier. C'est ce que j'ai vainement essayé. Dans les dictionnaires héraldiques généraux, celui de Renesse, par exemple, on relève de nombreux gentilshommes dans les blasons desquels figure une *aigle naissante*. Mais quand on se reporte aux armoriaux provinciaux, les blasons ne sont plus les mêmes et les aigles disparaissent. C'est ce qui m'est advenu, notamment pour une famille Arel, dont les ancêtres comptaient parmi les plus fidèles serviteurs de Charles de Blois. On pouvait bâtir, là-dessus, toute une fable, et imaginer que le descendant de pareils chevaliers devait être bien accueilli par les héritiers des Penthièvre. Malheureusement, l'induction clochait sur deux points : seule la branche allemande des Arel avait une *aigle naissante* dans ses armes ; les Bretons n'en possédaient pas ; de plus, ils étaient originaires du diocèse de Tréguier et non de Saint-Pol-de-Léon.

Dans la bio-bibliographie bretonne de Kerviler, au mot de l'*Aigle*,

1. *Vie de saint François de Sales*, par Hamon, édition Gonthier Letourneau, t. I, p. 407. En 1486, Christophe de Sales, bisaïeul du saint, avait été reçu comme page de la princesse Hélène de Luxembourg, femme de Janus de Savoie-Nemours, et les enfants et petits-enfants de Christophe furent, à leur tour, au service de cette illustre famille.

2. *Hermiante*, p. 252.

3. Le diocèse de Léon était très ardent pour la Ligue. Grégoire (*La Ligue en Bretagne*, p. 59) signale, comme un partisan tout dévoué au duc de Mercœur, l'évêque de Léon, Roland de Neufville, qu'il qualifie de grand prédicateur.

on lit ce qui suit : « Nom de famille trouvé plusieurs fois dans les archives bretonnes pour le Léonais et qui paraît la traduction française du mot Ann Err ou Anner ». Ainsi, le 24 avril 1620, il y eut, dans une confrérie de Saint-Pol-de-Léon, un Pierre Ann Err maître ès art.

Aquilin serait peut-être un certain Ann Err, sans que nous puissions préciser davantage. Nous ne nous illusionnons pas sur la médiocrité de pareilles conclusions.

Lorsque le duc de Mercœur fut mort à Nuremberg, Aquilin voulut entrer en religion. Il passa en revue divers ordres, la règle d'aucun ne lui convint. Seule la vie d'anachorète paraissait appropriée à ses desseins. On y demeurait libre, détaché de vœux, sans autre supérieur que son inclination pour ordonner, à son caprice, de ses heures, de ses exercices corporels ou spirituels, de son manger, de son vêtir.

Camus interrompt son récit par une précaution oratoire. Il ne blâme pas la vie érémitique, mais il la considère, avec les gens les plus expérimentés, comme très périlleuse. Il faut, pour se jeter en cette sorte de retraite, une vocation très éprouvée et avoir passé par l'étamine de la vie conventuelle. Fautes de pareilles précautions, on doit redouter les mésaventures de l'infortuné Aquilin.

Celui-ci trouve, aux environs de Cologne, une caverne qui lui plaît. Il va solliciter l'official de l'archevêque et celui-ci lui présente les objections les plus sages. Aquilin s'entête, obtient, par la protection d'anciens compagnons d'armes, la permission désirée, vend ses équipages, garde soigneusement l'argent, et commence des austérités avec une fougue imprudente. Sa réputation de sainteté se répand dans le voisinage. On le prend pour un nouvel Elie ou pour Jean-Baptiste. Aussi les aumônes abondent dans sa besace quand il s'avise de faire un tour en ville. Mais cette ferveur ne dura pas longtemps.

Bientôt, sa caverne ne lui suffit plus. Il se met en tête de bâtir une belle chapelle et un gentil logement pour les honnêtes gens qui viendraient faire leurs dévotions à ce sanctuaire. Des ouvriers sont amenés. Aquilin perd sa vie de recueillement avec des hommes qui ne demandent qu'à parler, à rire et à faire bonne chère. Il faut ensuite meubler la chapelle et le logis. Tout l'argent qui provenait des équipages est dépensé, les finances sont épuisées. Aquilin s'en inquiète peu. La générosité qu'il a éprouvée dans ses quêtes le rassure. Mais les sentiments ont changé à son égard. Depuis que l'on sait qu'il fait bâtir, on a jugé qu'il possédait des trésors. Sa réputation d'austérité s'effondre, il passe pour un hypo-

crite. Une nouvelle idée germe dans sa cervelle. S'il a une chapelle, à quoi lui servira-t-elle, s'il n'est pas prêtre ? Il songe à le devenir. L'official auquel il recourt lui reproche son imprudence et se moque de lui.

Vous ressemblez, dit-il, à cet homme qui avait fait vœu d'être cardinal, et que le Pape dispensa de cette promesse aussi vaine que frivole, en le mettant à la porte.

Pour se débarrasser de ses importunités, il lui déclare qu'on ne l'ordonnera à Cologne qu'après une autorisation en forme de l'évêque de Saint-Pol-de-Léon. Aquilin, qui ne redoute pas les voyages, part pour la Bretagne.

En traversant les Flandres, il aperçoit, dans un bois, une demoiselle et sa fille de chambre que des voleurs dépouillaient et voulaient déshonorer. A leurs pieds gisaient un gentilhomme et son valet. Aquilin se souvient de son ancien métier. En soldat habile, il joue du bâton à deux bouts, tue ou blesse les voleurs et délivre les infortunées. La demoiselle était une personne de Gand, mariée à un vieux barbon et, sous prétexte d'un pèlerinage à N.-D. du Haut, elle donnait rendez-vous à son galant. Sa perte ne paraît pas l'affecter beaucoup après la rencontre d'Aquilin. L'ancien gendarme garde bonne tournure même sous une robe d'ermite ; elle l'engage à la reconduire au logis pour recevoir les remerciements de son époux. Mais le vieux jaloux devine une intrigue, met sa femme en prison et son chevalier à la porte. L'ermite vagabond reprend sa route vers la Bretagne.

En chemin, il fait connaissance d'un avocat et d'un Jacobin. On cause pour charmer l'ennui du voyage. Le Jacobin, qui prépare son doctorat en théologie, exerce sa science naissante aux dépens d'Aquilin. Ses discours sont un réquisitoire accablant contre les ermites. Il prouve à l'ancien soldat, ahuri de ses subtilités, qu'il n'est ni religieux, ni séculier, ni même moine. Vous n'êtes pas moine, car vous n'êtes pas solitaire ; vous n'êtes pas religieux, puisque vous n'êtes pas conventuel ; vous n'êtes pas séculier, puisque l'esprit de Dieu vous conduit au désert ; vous n'êtes pas ecclésiastique, puisque vous allez prendre vos lettres dimissoires de votre évêque. — Je m'imagine, songea Aquilin, tout ému, que ce philosophe, avec ses arguties, me fera croire que je ne suis pas homme et que, m'ôtant la qualité de raisonnable, il ne me laissera que celle d'animal.

Quand l'avocat apprend le but du voyage en Bretagne, il offre ses services.

Pourquoi aller si loin quérir l'autorisation de votre évêque? demande-t-il. Avec un peu d'argent et de savoir-faire on peut, sans bouger, obtenir celle de l'évêque des évêques, c'est-à-dire du Pape. S'il vous plaît demeurer deux mois à Paris, je vous ferai venir des lettres de Rome. Lorsqu'elles seront arrivées, vous serez ordonné prêtre en trois jours.

Camus touche du doigt les abus du temps pour la collation des ordres sacrés, avant l'institution des séminaires. Aquilin, après quelque délai, finit par accepter. Ecclésiastique, il essaie de la prédication, échoue et reprend ses voyages, sans plus songer à Cologne ni à sa caverne. Il part en pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle, rencontre en chemin des ministres réformés, et, comme la controverse n'est pas son fort, il répond à leurs arguments par des coups. De Saint-Jacques, on passe au Montserrat, puis on s'embarque pour Lorette. Mais on fait naufrage, le navire se brise contre des rochers, les survivants, réfugiés sur des récifs, s'entre-dévorent jusqu'à ce qu'un corsaire algérien les recueille et les emmène captifs. Aquilin s'échappe avec quelques compagnons ; nouveau naufrage dans une île déserte, où, comme fera plus tard Robinson Crusoé, on vit chichement des provisions sauvées du vaisseau. Une nuit, un bruit étrange réveille les infortunés. Ils voient des lumières, des gens qui dansent et adorent un animal horrible, ressemblant à un bouc. C'est un sabbat auquel participent les habitants des îles voisines. Aquilin fait le signe de la croix. Démons et sorcières disparaissent en poussant d'horribles hurlements. Il ne reste de la fête infernale que les provisions, apportées pour le banquet. Les naufragés en profitent sans scrupule et attendent, ainsi ravitaillés, qu'un navire passe et les prenne à bord. Aquilin, guéri de sa folie vagabonde, entre dans un couvent et y meurt.

La leçon profite à d'autres qu'à lui, car Landulphe, qui a écouté l'histoire avec les autres ermites, annonce que désormais ils n'habiteront plus Sénart et qu'ils entreront dans un monastère. Camus fait allusion à la conduite réelle de Vincent Mussart, fondateur de la congrégation gallicane du tiers ordre franciscain. Mais si nous consultons les documents, cette résolution ne paraît pas si brusque. Mussart réside dans plusieurs autres ermitages avant de s'établir aux portes de Paris[1].

III

L'analyse de ce roman révèle une méthode différente de celle adoptée dans la *Pieuse Julie*[2]. Là, les détails étaient presque

1. Au Val-Adam, à Saint-Sulpice, près de Senlis, à Franconville.

2. Dans le *Mémoire de Darie* il s'agit d'une histoire véritable, celle de la baronne de Thorens, belle-sœur de saint François de Sales.

calqués sur la vérité historique et les aventures de l'héroïne ressemblaient de fort près à celles de la baronne de Veuilly, fille d'Amos du Tixier de Maisons, gentilhomme ordinaire de la chambre de Henri IV. Ici, il s'agit d'une controverse sur la vie érémitique. Quelques faits historiques servent de base et de cadre à la thèse développée par l'auteur. Les inexactitudes abondent et nous ne revenons pas à toutes celles que l'on a déjà relevées dans la vie de Marcian. Pour la seconde partie, Camus, tout préoccupé d'accabler ses adversaires sous le poids de son expérience, lâche la bride davantage encore à sa fantaisie. Il accumule, au gré de sa verve, les aventures les plus extravagantes, sans se demander si elles ne dépasseraient pas de beaucoup les limites d'une vie ordinaire. Il ramasse de toutes mains les anecdotes que colportent ses contemporains ou que lui fournit sa mémoire : Naufrages, captures par les corsaires algériens, sabbats, etc. Tout ce butin, pillé à droite et à gauche, il le lie, assez maladroitement, d'une grosse ficelle et jette le paquet sur les épaules de son héros, au risque de l'écraser. Les premières pages se lisent facilement ; on demeure séduit par ce style bon enfant, sans apprêt, plaisant et malicieux. Mais, bientôt, cette surabondance lasse, on voudrait que l'auteur fût un peu plus sobre de développements et c'est avec un soupir de soulagement que l'on assiste aux derniers moments d'Aquilin, l'ermite vagabond.

François Rousseau.

PROSPER MÉRIMÉE
ESQUISSE D'UNE ÉDITION CRITIQUE DE SA CORRESPONDANCE

PREMIÈRE PARTIE

> « Et maintenant qu'un nous donne une correspondance générale bien datée, bien annotée, qui sera un trésor de renseignements pour l'histoire littéraire, pour l'histoire politique et pour l'histoire des mœurs. »
>
> LUCIEN PINVERT,
> *Sur Mérimée*, 1908, p. 75.

Que l'on estime, comme Augustin Filon[1], que c'est peut-être ses lettres qui sauveront Mérimée de l'oubli, ou, comme Henri Moulin[2], que leur publication a nui à sa mémoire, leur intérêt documentaire et psychologique demeure incontestable et n'est pas nié par ceux-là même qui se montrent le plus durs pour son caractère et pour son œuvre[3]. Cette correspondance, que l'on a pu comparer à celle de Voltaire et dont une partie importante est encore inédite, sera une mine inépuisable de renseignements pour les historiens et les littérateurs. Or, l'insuffisance des éditions actuelles est évidente : elle tient à plusieurs causes que ce n'est point le lieu d'examiner ici. En revanche, des livres et des articles excellents, dus aux patients travaux de quelques érudits, s'ils ne peuvent remplacer l'édition complète qu'on regrette davantage après les avoir lus, ont apporté néanmoins une telle quantité de renseignements que la tâche de l'éditeur futur en sera grandement facilitée et qu'il ne semble pas inopportun de dresser l'inventaire de toutes les richesses qui s'offriront à lui.

EXAMEN CRITIQUE DE LA CORRESPONDANCE PUBLIÉE

I. — *Volumes publiés par Calmann-Lévy.*

1. *Lettres à une inconnue*, précédées d'une étude par H. Taine, 1874,

1. Filon, *Prosper Mérimée* (Grands Ecrivains français), p. 167-171-176. Cf. Larroumet, *Petits portraits et Notes d'art*, p. 134.
2. Henri Moulin, dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1883, p. 473, n. 1.
3. Henri Brémond, dans le *Correspondant*, 15 novembre 1920, p. 625, n. 1.

2 vol. in-8°, réimprimés dans le format in-16 à partir de la huitième édition, t. I, xxxv-364 p. ; — t. II, 373 p.

Ces lettres sont au nombre, non point de 322 comme Tourneux l'a écrit (*Revue d'Histoire litt.*, 1899, p. 56) par erreur, ni de 332 comme on serait en droit de le croire puisque la dernière lettre est ainsi numérotée, mais de 331. La lettre CLXVI suit immédiatement la lettre CLXIV, sans qu'on sache ce qu'est devenue la lettre CLXV. Cette faute se retrouve dans tous les tirages. Il existe, entre les sept premières éditions et les suivantes, quelques différences de dates et de textes.

La négligence avec laquelle a été établie cette édition est incroyable. Que la responsabilité en remonte à Mademoiselle Dacquin elle-même, c'est ce qui semble assuré, mais les interpolations et les mutilations qu'on a pu découvrir révèlent une telle désinvolture à l'égard du texte de Mérimée que la question se posera pour l'éditeur futur de savoir s'il ne doit pas signaler comme suspectes toutes les lettres à Jenny Dacquin.

D'intéressantes corrections de dates ont été proposées par Emile Faguet (« Mérimée amoureux », *Revue latine*, juillet 1904, article reproduit dans *Amours d'hommes de lettres*, 1907) et surtout par Chambon, dans sa préface au livre de M. Alphonse Lefebvre, *La Célèbre Inconnue de Prosper Mérimée*, Paris, Sansot, 1908, in-8°.

2. *Lettres à une autre inconnue*, Avant-propos de Blaze de Bury, 1875, in-16 de LXXII-233 p.

Quarante-neuf lettres à la Comtesse Lise Przediezka. L'édition est fautive. Plusieurs noms propres sont remplacés par des initiales. Correspondance incomplète ; il y manque au moins trois lettres, parues dans la *Revue de l'Agenais*, 1894.

3. *Lettres à M. Panizzi* (1850-1870), publiées par M. Louis Fagan, 1881, 2 vol. in-8°, t. I, XIX-367 p. ; — t. II, 454 p.[1].

Alors que les lettres à une inconnue sont numérotées de façon continue, les lettres à Panizzi sont comptées à l'intérieur de chaque tome. On trouve bien la lettre CXIX (d'ailleurs imprimé CXXI), mais aussitôt suivie de la lettre CXXI. Où est la lettre CXX? Nous pensions qu'elle avait peut-être été éliminée au dernier moment, mais nous ne l'avons pas vue sur les placards où aucune lettre ne figure entre celle du 16 janvier 1863 (CXIX) et celle du 3 février (CXXI).

Cette édition « entièrement sophistiquée et tronquée »[2] ne contient

1. Une centaine de ces lettres avait d'abord paru dans la *Nouvelle Revue*, 1er et 15 février, 1er mars 1881.

2. Georges Vicaire, *Manuel*,... t. V, col. 744.

que les deux tiers de la Correspondance avec Panizzi. On a d'abord cru que l'auteur des suppressions était Du Sommerard, mais celui-ci « avait simplement demandé le retranchement des passages relatifs à Madame W. L'on peut s'assurer sur l'édition comment son désir a été exécuté [1]. » On les a aussi attribuées à tort à Louis Fagan. Une hypothèse plus récente en rend responsable « une influence politique qui a cherché à passer inaperçue en mettant en avant les passages libres et les mots crus des lettres de Mérimée comme raison de ces suppressions [2] ».

Il y a six exemplaires connus (dont deux fautifs) de l'édition complète à l'état d'épreuves. M. Barthou en possède un, et aussi M. Anatole France. Un autre appartint à M. Henri Monod, mort récemment. Enfin un exemplaire fautif passa entre les mains de Félix Chambon.

Un autre exemplaire d'épreuves corrigées fait partie de la Collection Spoelberch de Lovenjoul, à Chantilly. *Cet exemplaire ne se communique pas* [3]. Nous en avons pu néanmoins lire la description dans le Catalogue manuscrit de la Collection Lovenjoul, rédigé fort soigneusement par Georges Vicaire. D'après cette description, l'exemplaire serait formé de placards reliés en deux volumes qui ont respectivement XIX-480 p. et 476 p.

Une note autographe du Vicomte de Lovenjoul figurerait sur le premier feuillet du t. I. Nous la citons d'après le catalogue manuscrit de la Collection Lovenjoul, où elle est reproduite :

NOTE. — La version sur placards des lettres de Mérimée à Panizzi est la seule complète. Non seulement beaucoup de lettres sont supprimées en entier dans les volumes, mais, dans toutes celles publiées, il y a un grand nombre de coupures et la plupart des noms propres y sont enlevés. De plus, cet exemplaire *est le seul* qui a été corrigé sur les autographes, de sorte qu'il ne contient plus une seule des fautes qui rendent souvent les autres exemplaires incompréhensibles. Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, juin 1880. Rarissime. La Bibliothèque Nationale, à Paris, en a demandé en vain un exemplaire.

Un sixième exemplaire, provenant de la vente Francis Magnard (février 1895, n° 281), où il avait été acquis pour cent francs par M. Charles Delafosse, a été adjugé quatre mille six cent cinquante francs lors de la dispersion de sa bibliothèque en novembre 1920. Cet exemplaire a 928 pages de placards composés en avril et mai 1880.

1. Chambon, *Notes sur P. M.*, p. 287, n. 1. Il renvoie au texte I, 231, où l'on trouve une réplique du Maréchal C(anrobert) à Mme W(alewska). Et sans doute elle est vive ! Mais combien, pourtant, elle adoucit le texte authentique !

2. *Catal. de la Bibliothèque Ch. Delafosse*, Meynial, libraire, 1920, in-4°, 2e partie, p. 52.

3. B, 398-399 de la collection (1360-1361 du classement général).

Les difficultés auxquelles on se heurte lorsqu'on veut, non pas même publier, mais simplement consulter un exemplaire complet des Lettres à Panizzi, est absolument inexplicable. L'exemplaire de la Collection de Lovenjoul, le seul qui ait été collationné sur les textes, est d'une valeur inestimable ; mais l'accès de la Collection de Lovenjoul est difficile : pourquoi ne pas faire confiance au tout petit nombre de travailleurs qu'elle reçoit ? Lire, consulter, utiliser avec discrétion ou publier sont des choses bien différentes.

Pour avoir divulgué quelques passages des lettres à Panizzi supprimés dans l'édition, Félix Chambon se vit intenter un procès par MM. Calmann-Lévy. Un ingénieux « mériméiste », Henri Monod, a signalé la plupart des passages altérés ou supprimés de l'édition Calmann-Lévy[1]. Mais alors que Chambon, dans son volume de « Lettres inédites », citait les passages supprimés, Monod s'est astreint à indiquer, à paraphraser, sans emprunter un seul mot au texte authentique. Et les manuscrits originaux, légués par Fagan au British Museum (Ms. 36 716 à 36 727) sont communiqués librement au public anglais.

Assez heureux pour avoir pu consulter la collation minutieuse d'un exemplaire complet faite par un bibliophile diligent, nous avons relevé les dates de toutes les lettres supprimées, sans nous attacher à signaler en détail les mutilations et les falsifications : ce n'est point, certes, que l'intérêt manquait, mais la place. Nous renverrons, à l'occasion de chaque lettre inexactement publiée, soit à l'ouvrage de Chambon, où le texte véritable est rétabli, soit à l'article de Monod, où est signalée la nature de l'omission.

4. Prosper Mérimée, *Une Correspondance inédite*, Avertissement de Ferdinand Brunetière, 1897, in-16.

Quatre-vingt-trois lettres, parues d'abord dans la *Revue des Deux Mondes*, du 1er mars au 15 avril 1896, adressées à Madame de La Rochejacquelein. Cette correspondance est incomplète. Il y manque les billets publiés par M. Michel Salomon dans le *Journal des Débats* du 2 septembre 1901.

II. — *Recueils de Lettres de Mérimée qui offrent des garanties critiques.*

5. *Sept lettres de Mérimée à Stendhal.* Rotterdam, aux frais de la compagnie, 1898, in-12 de 55 p.

1. Henri Monod, « Les lettres de Mérimée à Panizzi », *Mercure de France*, 16 août 1911 (tirage à part à 100 ex.). *Les Annales Romantiques*, nov.-décembre 1911, t. VIII, p. 338, reproduisent textuellement l'article du *Mercure*.

Voici la préface de ce rarissime petit livre, publié par les soins de M. C. Stryienski :

« L'intérêt historique et littéraire de cette correspondance est si incontestable que l'éditeur croit devoir la publier intégralement. Mérimée n'est pas Juvénal, mais il peut dans les mots braver l'honnêteté.

« Le tirage de cette brochure est strictement limité à 25 exemplaires. Il n'y a donc pas ici publication clandestine, mais publication privée à l'usage de quelques lettrés, als manuscript gedrückt, comme disent les Allemands. »

6. *Lettres inédites de Prosper Mérimée*, s. l., 1900 (Moulins, imprimerie Crépin-Leblond), in-8°, CXXIX-251 p., Introduction signée Félix Chambon. « Le présent ouvrage a été privately printed strictement à 42 exemplaires » (sur japon).

Ce recueil contient (p. 1-96) soixante-dix-neuf lettres: quatre à Requien, deux à Panizzi, dix à Boissonnade (dont des fragments ont reparu par les soins de Chambon dans la *Revue d'Histoire littéraire*, 1901, p. 475), trois à Barthélemy Saint-Hilaire, soixante à Cousin. — Cf. *Rapport sur la Bibliothèque Victor Cousin*, par Félix Chambon. Paris, 1908, in-8° de 88 p., page 49.

A la suite de cette publication, Chambon fut condammé à une amende très légère avec sursis, à des dommages-intérêts dérisoires, et la confiscation des exemplaires saisis ordonnée. (Arrêt de la Cour d'appel, 15 juin 1901 ; cf. Dalloz, 1903, 2e partie, p. 273.)

7. *Notes sur Prosper Mérimée*, par Félix Chambon, Paris, aux frais de l'auteur, 1902, in-8°, XVIII-498 p.

« Devant l'abondance des matériaux, il a fallu faire une sélection » et ce volume ne contient qu'une partie des lettres à Bixio, Damas-Hinard, Grasset, Lenormant, de Mercey, Robin et de Witte.

Il fut imprimé 170 exemplaires. La librairie Dorbon en mit cent dans le commerce et imprima une seconde couverture sous la date de 1903.

Un arrêt de la 1re chambre de la Cour d'appel de Paris du 13 juillet 1910 condamna Chambon à mille francs de dommages-intérêts. L'arrêt n'ordonna point la confiscation des exemplaires. On trouvera dans les aimables volumes de M. Lucien Pinvert (*Sur Mérimée*, Notes bibliographiques et critiques, Paris, Leclerc, 1908, in-8°. — *Un Post-Scriptum sur Mérimée*, Paris, Leclerc, 1911, in-8°) un exposé très intéressant de la question des lettres missives et un récit des mésaventures de Chambon.

8. *Lettres de Prosper Mérimée aux Lagrené*, Paris, 1904, in-8°, LXIV-149 p.

Il fut imprimé 75 exemplaires sur japon. Les importantes pages liminaires de ce volume sont l'œuvre de Félix Chambon.

9. « En l'honneur de Prosper Mérimée », Paris, *Journal des Débats*, 1907 ; brochure in-8° de 48 p. à deux colonnes.

Pages 17-38 : lettres inédites procurées et annotées par Félix Chambon.

10. « *Pro Memoria.* Prosper Mérimée, l'homme, l'écrivain, l'artiste », *Journal des Débats*, 1907, in-8°.

Ouvrage tiré à 200 exemplaires numérotés à la presse. L'introduction est l'œuvre de F. Chambon.

Pages 43-74 : « Correspondance intégrale avec Lebrun (1841-1868) », 33 lettres.

Pages 75-139 : « Lettres diverses (1825-1870) », 41 lettres.

Ce volume contient 13 lettres qui ne figurent point dans la brochure précédente. On a imprimé un carton des feuillets 121-124 et 133-136 pour rectifier une erreur de mise en pages.

III. — *Ouvrages qui contiennent des lettres de Mérimée et que l'on peut considérer comme des éditions originales.*

11. *Madame Récamier. Les Amis de sa jeunesse et sa Correspondance intime*, par l'auteur des *Souvenirs de Madame Récamier* (Mme Charles Lenormant), Paris, Michel Lévy, 1872, in-8° ; — 1874, in-16.

P. 276 et 278 : deux lettres de Mérimée à Madame Récamier.

12. André-Marie Ampère et Jean-Jacques Ampère. *Correspondance et Souvenirs* (de 1805 à 1864), recueillis par Madame H. C. (Cheuvreux), Paris, Hetzel, 1875, 2 vol. in-16.

T. II, p. 380 et 382 : deux lettres de Mérimée à J.-J. Ampère.

13. Maurice Tourneux, *Prosper Mérimée, ses dessins, ses portraits, sa bibliothèque*, Paris, Charavay, 1879, in-12 carré.

Ce petit livre, presque introuvable, contient des fragments d'une trentaine de lettres à Pierre Jannet (au sujet du *Fœneste* et du *Brantôme* de la Bibliothèque elzévirienne) et à Requien.

14. Paul Stapfer, *Études sur la littérature française, moderne et contemporaine.* Paris, Fischbacher, 1880, in-16.

P. 330. — Lettre de Mérimée à Albert Stapfer, et *passim*, quelques fragments non datés, au même.

15. Henri Wallon, *Éloges académiques.* Paris, Hachette, 1882, 2 vol. in-16.

T. II, p. 231-257, quatorze lettres dont plusieurs sont très abrégées, à L.-F.-J. Caignard de Saulcy. Trois de ces lettres avaient

été publiées par Maurice Tourneux, dans l'*Illustration* du 5 février 1881. Le texte n'y était pas moins amputé que dans les *Éloges académiques*. Nous avons eu sous les yeux un exemplaire du texte de l'*Illustration*, « suppléé » de la main du vicomte de Lovenjoul (B, 1435, 20e pièce), et nous l'utilisons plus loin.

16. O. d'Haussonville, *Prosper Mérimée, Hugh Elliott*. Paris, Calmann-Lévy, 1885, in-16.

Lettres à Mrs. Senior, à Madame de Beaulaincourt, etc., d'abord parues dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1879. Chambon a écrit (*Pro Memoria*, p. 65, n. 1) que M. d'Haussonville a publié dans ce volume des lettres de Mérimée à Madame Du Parquet. Nous n'y en avons trouvé qu'une.

17. *Prosper Mérimée, chanteur illyrien et comédienne espagnole*, par Maurice Tourneux. Cinquième livraison de l' « Age du Romantisme ». Paris, Monnier, 1887, in-4°.

Cette plaquette, — moins rare que Chambon ne l'a cru, — contient une lettre à Sautelet (fac-similé) et un billet à Hugo.

18. [Henri Cordier] *Stendhal et ses amis, Notes d'un curieux*. S. l. n. d. [A la fin : Achevé d'imprimer à Évreux par Charles Hérissey, le 31 janvier 1890, pour le compte de l'auteur Henri Cordier], in-4°.

Tiré à 300 exemplaires. Un billet à Stendhal, une lettre à Sandeau, une à Madame Ancelot.

19. *Prosper Mérimée et son édition de Fœneste*, par M. Louis Audiat. La Rochelle, Noël Texier, 1893, br. in-8° de 16 p. (Publication de la *Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*).

Trois lettres au comte A. de Bremond d'Ars. M. Audiat en a volontairement négligé plusieurs où Mérimée s'excusait de ce que, malgré ses ordres, l'éditeur Jannet ne lui avait point envoyé l'exemplaire de Fœneste, auquel il avait droit comme collaborateur, et où il entretenait son correspondant, alors sous-préfet de Quimperlé, de réparations au clocher de l'abbaye de Sainte-Croix.

20. Augustin Filon, *Mérimée et ses amis*... Paris, Hachette, 1894, in-16. (Nous citons cet ouvrage d'après la seconde édition, 1909.)

Filon a eu douze cents lettres sous les yeux (p. 87). Il a utilisé cinquante-quatre lettres datées et six (?) non datées à Madame de Montijo, neuf lettres datées à Stapfer, une lettre non datée à Madame de Beaulaincourt, deux lettres dont il n'indique point le destinataire (p. 247 et p. 268).

21. Lettres inédites de Viollet-le-Duc, recueillies et annotées par son fils, Paris, Librairies-Imprimeries réunies, 1902, in-8°.

Plusieurs lettres et fragments de lettres de Mérimée. Six lettres de Viollet-le-Duc à Mérimée.

22. Ernest Cartier, *Léonce de Lavergne, 1809-1880*. Paris, Plon, 1904, in-16.

Six lettres à Léonce de Lavergne. Le texte de ce volume a d'abord paru dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1904.

23. Marie-Louise Pailleron, *François Buloz et ses amis. La Vie littéraire sous Louis-Philippe...* Paris, Calmann-Lévy, s. d. (1919), in-8°.

Trois lettres inédites. — Du même auteur : *Les Écrivains du Second Empire*, Paris, Perrin, 1924, in-8°. — Fragments de lettres inédites (*Cf. Revue de Paris*, du 1er octobre 1920, p. 563 et sqq.).

IV. — *Collections des lettres parues dans les Revues.*

24. *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, mai-juin 1905.

Essai de bibliographie d'Agrippa d'Aubigné, suivi de cinq lettres inédites de Mérimée, p. Ad. van Bever.

25. *Le Correspondant*, 10 mai 1898, « Lettres de P. M. à un provincial », par Marcel Sellier.

Plutôt qu'une publication, c'est une analyse intéressante des lettres de Mérimée à Jaubert de Passa, mais le mode de citations extrêmement fragmentaires et la rupture continuelle de l'ordre chronologique ne permettaient guère à l'éditeur futur de faire état de cette importante correspondance. Heureusement, dans

26. *La Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 1922, n° 1,

M. André Monglond l'a publiée intégralement, en y joignant l'essentiel des réponses de Jaubert de Passa à Mérimée, suivant une copie authentique et complète fournie par la famille. Il a pu confronter, avant le bon à tirer, la copie avec les originaux. M. Monglond apporte quatre lettres inédites qui ne sont point, d'ailleurs, celles qu'il dit.

27. *Le Mercure de France*, 16 septembre 1910, « (seize lettres) et 1er avril 1911 (vingt-neuf lettres inédites de P. M. à Sutton-Sharpe) », p. p. Adolphe Paupe.

Cette correspondance est probablement incomplète ; la dernière lettre publiée est du 10 août 1840, et Sharpe n'est mort que le 22 février 1843.

28. *Le Mercure de France*, 15 novembre 1920, « Sept lettres (inédites) de P. M. à l'architecte nimois Pelet », p. p. Camille Pitollet.

L'une de ces lettres n'est pas inédite. Elle a paru en 1907, dans

le volume *Pro Memoria*, p. 116, où une note indiquait que l'original se trouvait à la Bibliothèque de Nimes, ms. 504. Le Catalogue général des Bibliothèques publiques de France, t. XLII, p. 545, mentionne en outre la présence, à Nimes, dans le même dossier, de trois autres lettres de Mérimée. Nous avons demandé à la Bibliothèque de Nimes des renseignements sur ces lettres. Le Conservateur nous a répondu que « les quatre lettres de M. qui se trouvaient dans le ms. 504 Q de la Bibliothèque sont portées manquantes sur la couverture du dossier », et que leur disparition est antérieure à son arrivée, récente, à Nimes.

Or, M. Pitollet n'indique pas la provenance des lettres qu'il publie. Il donne comme inédite la lettre parue en 1907 (dans un volume, il est vrai, fort rare), et qui devrait se trouver sous la cote ms. 504 Q à la Bibliothèque de Nimes. Les trois autres lettres disparues du dossier sont-elles parmi celles que publie M. Pitollet?

29. *La Revue bleue*, 21 décembre 1907, « Prosper Mérimée et la Correspondance de Napoléon », par Arthur Chuquet.

Cinq lettres de P. M. au Maréchal Vaillant, au sujet de la publication de la Correspondance de Napoléon Ier. Le Maréchal Vaillant était président, et Mérimée, membre de la première commission chargée, par le décret de Boulogne du 7 septembre 1854, de recueillir et publier cette correspondance.

30. *La Revue bleue*, 12 et 19 novembre 1910, « Dix lettres de P. M. à Estebanez Calderon », p. p. Rafaël Mitjana.

« Elles ne semblent être qu'une bien faible partie de la correspondance échangée... Les réponses à Mérimée sont perdues. »

31. *La Revue des Deux Mondes*, 15 octobre et 1er novembre 1902, « Une Correspondance inédite de P. M. Lettres à Gobineau », p. p. A. Schemann.

Une « note de la rédaction » où se reconnaît la griffe de Brunetière prévient que des suppressions ont paru indispensables, mais du moins des lignes de points avertissent le lecteur. Nous avons eu sous les yeux le texte intégral, et nous n'avons constaté que l'omission d'un post-scriptum dont aucun signe ne prévient le lecteur de la Revue et l'emploi d'initiales arbitraires comme dans l'édition des lettres à Panizzi. M. T... est M. Fould, Lord N... est Lord Lincoln, le duc de L... est le duc de Newcastle, etc.

32. *La Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1923, Huit lettres p. p. M. d'Haussonville à Olga de L[agrené], au Dr Véron, à Miss et Mrs. Senior.

Les deux lettres à Olga de Lagrené ne sont point inédites ; elles

ont paru dans le recueil procuré par Félix Chambon en 1904 (ici, n° 8). Cf. *Journal des Débats* du 18 mai 1923.

33. *La Revue de Paris*, 1er et 15 juillet 1894, « Quarante-deux lettres à la princesse Julie, 1863-1870 », publiées avec une introduction par Lucien de Roccagiovine.

34. *La Revue de Paris*, 15 novembre 1895, « Vingt lettres à Monsieur et à Madame Lenormant ».

Chambon, dans ses *Notes sur P. M.*, a publié vingt-deux lettres C'est parfois les mêmes, mais plus complètes. C'est tout ce qui a paru de cette correspondance conservée aux archives de la Commission des Monuments historiques, et qui compte (*Notes sur P. M.*, p. xi, n. 2) onze lettres in-4° et soixante-dix in-8°. Le dossier fut vendu au Ministère de l'Instruction publique par Charavay, qui annonçait quatre-vingt-quatre lettres (nos 364-383).

35. *La Revue de Paris*, 15 mai 1898, « Vingt-quatre lettres à Requien », précédées d'une note sur Requien.

De cette « correspondance, on ne peut plus intime, conservée à la Bibliothèque d'Avignon et qui, vraisemblablement, ne sera jamais publiée » (Blaze de Bury, Avant-propos des *Lettres à une autre Inconnue*, p. xxi), qu'on ne communique, même à des érudits tels que Maurice Tourneux, qu'avec les plus pudiques réserves, nous ne connaissons, avec les vingt-quatre lettres publiées par la *Revue de Paris*, que les quatre publiées par Chambon dans ses *Lettres inédites*. C'est tout, sur les quatre-vingt-trois que possède le Musée Calvet (*Catal. des Mss des Départements*, xxix, 663, nos 9466 à 9549).

36. *La Revue de Paris*, 15 juillet 1898, « Lettres de M. à Stendhal », p. p. Casimir Stryienski.

Nous ne signalerions pas ici cette publication si elle était ou la reproduction ou un résumé fidèle de la plaquette *privately printed* à 25 exemplaires, décrite plus haut (n° 5), mais nous ne nous expliquons pas que le même éditeur ait donné, du même passage, dans la plaquette et dans la Revue, deux versions, dont l'une, au surplus, est incompréhensible :

Revue de Paris :

« L'amant est un tout petit jeune homme doux *et blond*, fort niais...

« Cradock est très bel homme, l'autre [l'amant] est *noir*, laid et a l'air calicot... »

Plaquette :

« L'amant est un tout petit jeune homme doux, fort niais...

« Cradock est *blond*, très bel homme, l'autre est *noir*, laid et a l'air calicot... »

La Revue ne donne aucun extrait de la lettre V, mais reproduit intégralement la lettre VII. Les autres sont grandement expurgées et les noms propres y sont généralement remplacés par des initiales inintelligibles.

37. *La Revue de Paris*, 15 mars, 15 avril, 15 mai 1908, « Quarante-six lettres à la famille Childe », publiées et annotées par Félix Chambon.

37 *bis*. « Quelques correspondants de Mr. et Mrs. Childe et de Edward Lee Childe », 1844-1879. London, printed by R. Clay and sons..., 1912, in-12 de VI-252 p. (Au verso du faux titre : Publication privée. Ce recueil ne peut être vendu.)

Les lettres de P. M. publiées dans ce volume extrêmement rare sont plus nombreuses et généralement plus complètes que dans la *Revue de Paris*. Les textes présentent souvent des différences importantes.

38. *La Revue de Paris*, 1er décembre 1920, « Quatre lettres à Thiers », p. p. de Lanzac de Laborie.

Les papiers de Thiers à la Bibliothèque Nationale contiennent sept lettres de Mérimée. Les trois que ne publie pas la *Revue de Paris* ont paru par les soins de M. Daniel Halévy dans la *Minerve française* du 15 octobre 1910, et ont été recueillies dans son livre *Le Courrier de M. Thiers*, Paris, Payot, 1921, in-8°, p. 166, 356, 358.

39. *La Revue de Paris*, 15 juin 1922, « Vingt-sept lettres à la princesse Mathilde », p. p. le comte Primoli.

Plusieurs de ces lettres ne sont pas datées. Elles pouvaient l'être avec certitude. Et elles sont placées dans un désordre qui semble voulu.

Le nombre des lettres ainsi publiées est considérable, mais dispersées dans les revues et parfois les plus inattendues, telles que la *Revue de l'Extrême-Orient* ou la *Chronique médicale*, ou réunies en des volumes que leur rareté et leur prix rendent généralement inaccessibles, elles sont d'une consultation très laborieuse. Le curieux qui a la patience de recueillir toutes les correspondances publiées par les revues peut former un volume factice de plusieurs centaines de pages [1], mais qui manque singulièrement d'unité et ne saurait être complet.

1. Celui de M. Émile Henriot (*Le Temps*, 20 janvier 1920) a « plus de 800 pages ». « Encore (est-il) loin d'avoir tout recueilli. » Cet article du *Temps* est reproduit, avec des modifications, dans le volume du même auteur, *Courrier littéraire* (Renaissance du Livre, 1922, in-16), ainsi que deux autres articles sur Mérimée. Consulter les quelques pages consacrées par le même auteur à la correspondance de Mérimée dans *l'Ami du Lettré* (Crés, 1923, in-16).

Lettres de Mérimée dont on sait qu'elles existent mais qui n'ont pas encore été publiées.

Les lettres de Mérimée que nous connaissons et qui n'ont pas encore été publiées formeraient sans doute l'équivalent de ce que l'on a imprimé. Encore ne connaissons-nous pas tout. Il s'en faut bien. C'est ainsi que, dès 1900, on nous promettait un ouvrage de Maurice Tourneux, qu'il est maintenant à craindre que nous ne voyions jamais [1] et qui aurait été le développement de l'article consacré par lui, dans la *Revue d'Histoire Littéraire* de janvier 1899, à « la Correspondance générale de Prosper Mérimée ». En 1907, ce livre était encore en préparation. Tourneux est mort en 1917, sans qu'il ait paru. Un livre que préparait en 1904 Madame de la Pommeraye, et où elle aurait utilisé des lettres inédites de Mérimée, n'a pas paru non plus [2].

« Les lettres de Mérimée à Ampère sortiront-elles un jour de quelques cartons oubliés et jetteront-elles une nouvelle lumière sur les origines du recueil des Ballades illyriques? » (Yovanovitch, *La Guzla de Prosper Mérimée*, Hachette, 1911, in-8°, p. 220.)

Un écho du *Journal des Débats* (12 octobre 1920) a révélé l'existence de lettres de Mérimée à M. Aymard, archiviste de la Haute-Loire. A notre connaissance, rien n'en a été publié.

Nous avons vu que ni la correspondance avec le comte de Bremond d'Ars publiée par M. Audiat, ni celle avec Estebanez Calderon publiée par M. Rafaël Mitjana ne sont complètes.

Il existe un lot de lettres de Mérimée à Mademoiselle Sophie Duvaucel, belle-fille de Cuvier, sur lequel le *Journal des Débats* du 18 mai 1923 donne quelques renseignements. On n'a encore publié qu'une lettre de M. à cette correspondante.

Les lettres de Mérimée, en anglais, à Édouard Ellice, n'ont jamais paru. Il y est fait allusion dans le volume d'Augustin Filon sur Mérimée (Collection des Grands Écrivains français) et dans un écho du *Journal des Débats* du 11 octobre 1920 (par M. Michel Salomon).

Lorsqu'il faisait des recherches pour l'histoire de la fausse Elisabeth que publia le *Journal des Savants* en juin et juillet 1869, Mérimée entretint avec Faugère, alors directeur des Archives au

1. On donnait même le nom du libraire : Rouquette. Cf. *Lettres inédites*, p. LII, et *Pro Memoria*, p. 42.
2. Cf. *Lettres aux Lagrené*, p. XVIII.

Ministère des Affaires étrangères, une correspondance encore inédite.

Les lettres de M. à Grasset furent léguées par leur destinataire à M. Wladimir Brunet de Presles, à qui ses scrupules commandèrent d'expurger considérablement le dossier. Elles appartinrent ensuite au marquis de Queux de Saint-Hilaire, et il y en avait une centaine lors de la dispersion de son cabinet d'autographes (Catal. des 5 et 6 janvier 1891, n° 172). Quelques-unes, qui figuraient en 1901 au Catalogue de la collection d'Étienne Charavay (n° 1244), ont été publiées en partie dans ses *Notes sur Prosper Mérimée*, par Félix Chambon. Toutes les autres, où il est continuellement question de narghilés et de pipes en tous genres (et on n'en sait rien d'autre), semblent avoir été acquises par un amateur anglais[1].

La correspondance de M. avec Jacquemont verra-t-elle le jour? « Elle était d'un tel style, écrit Maxime Du Camp (*Souvenirs littéraires*, II, 330), qu'elle ne put trouver place dans la correspondance publiée. »

Un libraire parisien possède un dossier de cent deux lettres à Fanny Lagden, dont il est superflu de souligner l'importance.

Le comte Primoli possède un certain nombre de lettres de M. au fameux Guillaume-Brutus-Icilius-Timoléon de Libri-Carucci d'Alba-Sommaja, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à la Sorbonne, inspecteur général des Bibliothèques, membre de la Légion d'honneur, bibliophile, faussaire et voleur. Une note de Chambon, voici vingt ans passés, promettait qu'elles verraient le jour[2].

On n'a pu retrouver la trace des papiers de Mohl, professeur au Collège de France, et l'ami de Fauriel et d'Ampère, qui sont peut-être « en désordre dans quelque grenier d'un château autrichien ». Mais nous avons vu, chez un libraire, des lettres de M. à Mohl, dont nous n'avons pu prendre connaissance.

Les papiers de S. M. l'impératrice Eugénie sont maintenant la propriété du duc d'Albe, et l'on peut espérer qu'avant peu la publication de la correspondance considérable de Mérimée avec Madame de Montijo apportera aux historiens et aux érudits un témoignage d'un intérêt inestimable.

Les lettres à Hippolyte Royer-Collard, au nombre d'une quarantaine, formaient environ 110 pages. Chambon les a toutes « utilisées », mais n'en a publié que quelques-unes.

1. Tourneux, *Revue d'Hist. litt.*, 1899, p. 64; — « Notes sur P. M. », p. xvii, n. 2; — *Revue des D. M.*, 15 octobre 1902, p. 729; — *Pro Memoria*, p. 17, n. 2.
2. *Notes sur P. M.*, p. 310, note 1.

M. Barthou possède plusieurs lettres de M. à Tourgueneff. M. Lucien Pinvert en a pu citer quelques lignes (*Sur Mérimée*, 1908, p. 112, et *Un Post-Scriptum sur Mérimée*, 1911, p. 81).

Quelques-unes des lettres à de Witte ont été publiées dans les *Notes sur P. M.* de Félix Chambon. Mais les a-t-il toutes, non pas même publiées ou citées, mais indiquées? Cela nous semble improbable[1].

Beaucoup de lettres de Mérimée sont perdues.

En 1854 ou 1855 il écrivit à M. Auvinet, maire de Chinon, quelques lettres qu'on n'a point retrouvées. (*Notes sur P. M.*, p. 335, n. 1.) — Plusieurs lettres à Colomba sont perdues. (Lorenzi di Bradi, *Revue de France* du 15 décembre 1921, p. 782; article sur « la Vraie Colomba », reproduit en volume sous ce titre, Flammarion, 1922, in-16.) — Il avait eu avec Courmont une correspondance très suivie qui a été détruite. (*Notes sur P. M.*, p. 369, n. 3.) — La correspondance avec Madame D*** a certainement péri dans l'incendie du 23 mai 1871, si Mérimée n'avait déjà brûlé ses lettres qui lui avaient été rendues au moment de la rupture. — Les lettres à Du Sommerard ont été détruites par leur destinataire (*Notes sur P. M.*, p. 445, n. 2); un seul billet subsiste, sans doute offert par Du Sommerard à un ami. — On n'a retrouvé dans les papiers de Mignet (*Notes sur P. M.*, p. 467), non plus que dans ceux de Troplong, président du Sénat (*Pro Memoria*, p. 68, n. 1), aucune des lettres de Mérimée. — Sa fameuse lettre à George Sand est sans doute perdue (*Notes sur P. M.*, p. 43), ainsi qu'une lettre à Eugène Sue. (*Notes sur P. M.*, p. 474, n. 1.) — Mérimée écrivit à Thiers le 3 septembre 1870, à 3 heures du matin, une lettre qu'on n'a pas retrouvée dans les papiers de Thiers et qui n'est pas annexée à sa déposition devant la Commission d'Enquête sur les Événements du 4 septembre[2]. — Selon M. de Loménie, Mérimée, quelques heures avant de mourir, aurait écrit trois lettres. Nous connaissons la première, qui clôt la correspondance avec Jenny Dacquin; M. de Loménie a pu prendre connaissance de la seconde, qu'il résume, mais il ne dit rien de la troisième. (De Loménie, *Discours de réception*, Firmin-Didot, 1874, br. in-4°, p. 37.) — Chambon signale que des lettres de Mérimée ont été brûlées en 1901 à Saint-C*** [Saint-Chéron?]. (*Notes sur P. M.*, p. 5.) — La lecture de la correspondance publiée révèle également des disparitions : par exemple, d'une lettre à Panizzi citée par Chambon (*Lettres iné-*

1. *Notes sur P. M.*, p. XVI, note 3.
2. Sur le rôle de Mérimée le 4 septembre : cf. *Lettres inéd.*, p. CXI sqq.; *Mérimée et ses amis*, p. 345; *Souvenirs sur l'Impératrice Eugénie*, par Filon, p. 135 sqq.

dites, p. LXV), on peut inférer qu'une lettre du 23 novembre 1851 s'est égarée. « Il existe beaucoup de lettres inédites, les unes parce que leurs possesseurs actuels ne veulent pas les donner au public[1], les autres parce qu'elles sont dans des bibliothèques où on n'irait pas les chercher. » (Chambon, *Lettres inédites*, p. LVII.)

Quant aux papiers laissés par des « mériméistes » comme Chambon ou Tourneux, quels trésors ne devaient-ils pas contenir! Ceux de Chambon, qui possédait des lettres inédites de Mérimée (Cf. *Notes sur P. M.*, p. 403, note 1, et *Pro Memoria*, p. 17, n. 2), ont été malheureusement dispersés dans des conditions très défavorables. Ceux de Tourneux devaient renfermer beaucoup de documents, et notamment la copie d'un certain nombre de lettres, « qui mériteraient de voir le jour »[2], à M. de Saulcy, postérieures à sa nomination de Conservateur du Musée d'Artillerie dont on avait cru qu'elle marquait la fin de sa correspondance avec Mérimée. (Cf. Wallon, *Éloges académiques*, II, p. 257.)

La Bibliothèque léguée à l'Institut de France par le Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul possède de nombreuses lettres de Mérimée, dont beaucoup sont inédites. Plus encore qu'un devoir, c'est une joie pour nous de remercier ici notre ami, M. Marcel Bouteron, de son inépuisable bienveillance, de ses conseils et de ses heureuses suggestions. Cet essai lui doit beaucoup[3].

1. La très belle bibliothèque de Ch. Delafosse possédait vingt-trois lettres de Mérimée. Dix sont simplement indiquées au catalogue, sans date, sans destinataire (nos 859-860-862-865-867-879-885-894-897-904), sur lesquelles il nous a été impossible d'obtenir aucun renseignement. Nous savons le nom des destinataires de cinq autres lettres : le Directeur de la *Revue des Deux Mondes* (846), Ampère (868), Desnoyers (901), Lenormant (903), Lacroix (905). Quatre lettres seulement sont indiquées de façon satisfaisante (840-891-908-909) ; on les trouvera plus loin. La lettre n° 103 a été adjugée à M. Meunier, libraire à Paris, qui nous a écrit qu'elle était à l'étranger. A l'étranger aussi la lettre n° 849 au Directeur de la Préfecture de Bourges, adjugée, ainsi que la lettre n° 851, à M. Carteret, libraire à Paris. Enfin nous n'avons pu obtenir aucun renseignement sur une dernière lettre (n° 886). M. Bloch, libraire à Paris, à qui elle a été adjugée, l'ayant cédée à un amateur qui, pour n'être point à l'étranger, n'en était tout de même pas moins « absent de Paris ». C'est un grand obstacle à ce genre de recherches que le peu d'empressement qu'y apportent certains amateurs ou libraires. Le catalogue de la librairie Nourry (janvier 1922, n° 128) contenait l'indication d'une « lettre autographe » : l'acquéreur désire garder l'anonymat et a refusé tout renseignement. Les libraires pourraient conserver la description, sinon la copie, des lettres qu'ils mettent en vente. Ils paraissent en général ne s'en soucier guère et nous n'en avons que plus de plaisir à pouvoir remercier ici M. Charavay, qui nous a ouvert ses archives avec une obligeance rare, et M. Firmin-Lafosse, libraire à Bordeaux, qui nous a aimablement fait tenir une copie d'une lettre à Lebrun dont nous avions trouvé la mention dans le *Bulletin du Bouquiniste*.

2. Tourneux, dans la *Revue d'Histoire littéraire*, 1899, page 58.

3. Les lettres de Mérimée, à la Bibliothèque de Lovenjoul, sont réparties dans six volumes :

Lettres autographes à divers, B, 395 et 395 *bis*.
Copies de lettres à divers, B, 396.
Copies de lettres à Sainte-Beuve, B, 397.
Exemplaire d'épreuves corrigées des lettres à Panizzi, B, 398-399.

Grâce à une très obligeante communication particulière, nous pourrons utiliser un important dossier de vingt-quatre lettres, dont vingt-trois sont entièrement inédites, de Mérimée au baron Jérôme Pichon, président de la Société des Bibliophiles français, et un autre dossier, numériquement moins important (il comprend quatre lettres) mais dont, sans doute, on estimerait qu'il passe le premier en intérêt si nous pouvions dire de quoi il y est question[1].

Les catalogues d'autographes auraient dû, semble-t-il, nous permettre de découvrir beaucoup de lettres inédites. Mais les indications qu'ils contiennent sont généralement si vagues que nous avons renoncé à énumérer tant de lettres non datées à des correspondants inconnus, et dont on nous apprend seulement qu'elles sont « belles », « curieuses », « littéraires » ou « archéologiques ». Nous avons fait de très rares exceptions en faveur des « lots » de lettres dont le catalogue fournissait une analyse, de celles dont la date ou le destinataire étaient indiqués, ou dont on citait au moins un fragment.

UNE ÉDITION CRITIQUE DE LA CORRESPONDANCE.

> « Les érudits qui songent à une correspondance générale de Mérimée sont à plaindre en quelque manière. Ils sont malheureux par trop de fortune ; leur travail n'est jamais au courant ; tous les jours il surgit du nouveau »...
>
> Lucien Pinvert, *Sur Mérimée*, 1908, p. 102.

La moisson des lettres retrouvées est assez ample pour qu'un éditeur se mette dès maintenant au travail. L'œuvre de Mérimée tombera en 1925 dans le domaine public, et les ennuis décourageants qui ont récompensé Félix Chambon de sa ferveur « mériméiste » ne seront plus à redouter. Ce n'est point à dire qu'on doive cesser la recherche de lettres inédites. Il y en a encore beaucoup à découvrir, mais le moment semble venu où il n'y a plus que des avantages à mener simultanément le travail d'établissement et le travail d'enrichissement.

Pour établir l'édition future, il faudra se reporter aux originaux. Toujours, c'est ce qui sera impossible et précisément pour ceux qu'il y aurait le plus d'intérêt à confronter avec la version défigurée que nous possédons : les lettres à Jenny Dacquin sont détruites.

1. Deux de ces lettres sont entièrement inédites, et, pour les deux autres, les fragments publiés ne laissent point deviner ce qui fait l'unité de ce curieux dossier.

On pourra se dispenser d'y recourir quand le texte aura été « procuré » par Chambon ou un autre éditeur dont le nom offre d'aussi sûres garanties. Mais, en principe, il vaut mieux ne s'en rapporter qu'à sa propre lecture. Il ne faudra publier une lettre d'après une copie qu'avec une extrême circonspection et en l'indiquant expressément : Nous avons eu sous les yeux, d'abord la copie, communiquée au vicomte de Lovenjoul par Madame Emile Augier elle-même, d'une lettre de Mérimée à Augier. Puis nous avons vu la photographie de l'original : une anecdote, qu'on s'explique peut-être que Madame Emile Augier se soit refusée à transcrire, mais amusante et d'un intérêt certain, sur Alfred Arago, y figurait, qu'on ne trouve pas dans la copie.

Maurice Tourneux estimait que les fragments ne sauraient être admis sans examen dans une édition complète. Sans doute, la méfiance est obligatoire, là plus qu'ailleurs, l'authenticité plus suspecte. Mais quand on ne pourra pas consulter les originaux de lettres dont un éditeur savant et consciencieux comme Chambon ou Tourneux nous aura donné des fragments, faudra t-il les dédaigner? Nous ne le pensons pas.

Tant de lettres restent encore à découvrir et, pour beaucoup de celles que nous connaissons, tant d'obstacles et de tant de sortes[1] s'opposent à leur publication immédiate, qu'une édition complète, pour souhaitable qu'elle soit et avec quelque ardeur qu'on y doive dès maintenant travailler, ne nous semble pas près d'être achevée.

Pour que cette édition soit vraiment utile aux littérateurs et aux historiens, il faut qu'elle soit complète, absolument complète. Mais quel libraire assez courageux ne se souciera que de la satisfaction des savants et des curieux d'histoire littéraire? L'opinion des gens du monde et du « grand public » ne lui paraîtra-t-elle point digne de considération? Or, de combien de lettres ne pourrait-on pas dire que, dépourvues de tout intérêt littéraire, elles sont bonnes néanmoins à conserver, pour un trait, une anecdote, une date qui s'y rencontrent, insignifiants aujourd'hui, et que demain une autre correspondance mise à jour éclairera, mettra en valeur, confirmera ou contredira, mais d'où pourra donc naître une discussion utile et intéressante? Mais, pour le lecteur hâtif, nous craignons que tant

1. Pour commémorer le centenaire de M. il aurait fallu entreprendre la publication de sa correspondance complète : celle-ci ne pourra *jamais* être faite, *même lorsque les œuvres de M. seront tombées dans le domaine public,* du fait de l'un des possesseurs d'une partie considérable de cette correspondance qui se refusera toujours — pour des motifs malheureusement trop plausibles — à communiquer ces lettres aux éditeurs *actuels* de Mérimée ». (Chambon, *Lettres aux Lagrené*, p. XXXI.) Nous croyons devoir citer ces lignes dont nous ne sommes point parvenu à percer le sens.

de billets ne constituent, longtemps encore, un insupportable fatras.

Autre obstacle à une publication intégrale, qui n'a peut-être été qu'un prétexte aux falsifications des *Lettres à Panizzi*, mais qui peut évidemment arrêter un éditeur scrupuleux : les obscénités — nous ne disons point les gauloiseries — qui se rencontrent parfois dans la correspondance de Mérimée. Nous sommes d'avis qu'il faut tout publier. Les coupures sont admissibles dans une revue (encore doit-on prévenir le lecteur qu'on ne lui offre qu'un texte incomplet); elles dénatureraient une édition critique. Et puis les passages vifs ne sont pas si nombreux que le croient tous ceux qui s'attendent à des surprises dignes de la librairie belge. Nous sommes persuadé qu'une édition intégrale décevrait plus d'un lecteur qui dirait avec un dédaigneux étonnement : « Ce n'était que ça! » Toutefois, il y a des termes crus et il y a des noms propres. Mais connaîtrait-on si peu Mérimée, sa prédilection pour le mot leste et sa haine des prêtres ? Une publication complète ne nous révélera rien à cet égard, et tous les héros de la correspondance sont si bien entrés dans l'histoire... ou dans l'oubli, que le soin pieux de les voiler d'une initiale nous semble tout à fait inutile. On pourra imprimer sans plaisir, certes, ses libertés de langage et ses railleries et ses invectives si désobligeantes dans leur pauvre monotonie contre Pie IX et « notre sainte religion », mais il faudra pourtant les imprimer, sous peine d'encourir le ridicule de corriger Mérimée et de donner une édition critique qui mentira à son titre. Les philologues anglais publient des éditions « savantes » de Juvénal, expurgées des satires les plus scabreuses. Cela ne nous semble pas un modèle à suivre. Aux prises avec les mêmes difficultés, Paupe et Chéramy, quand ils éditèrent la correspondance de Stendhal, voulurent sauvegarder les droits de la morale sans enfreindre les règles d'une bonne édition, et pour les passages libres, ils firent des cartons qui ne furent joints qu'aux exemplaires de luxe. Les éditeurs du « Journal » de Stendhal, MM. Debraye et Royer, viennent de tourner la difficulté de la même façon. Mais l'ont-ils résolue ? Leurs scrupules sont respectables, sans doute, mais la délicatesse du goût est sujette à de telles variations qu'il ne nous semble pas que les auteurs d'une édition critique soient tenus de compter avec elle. Eugène Despois (*Revue bleue*, 1873, II, 584) estimait que « quelques passages » rendaient « absolument impossible » la publication intégrale de la brochure H. B. Et l'opinion d'Eugène Despois n'était pas négligeable. Pourtant on l'a réimprimée, et sans coupures, et non plus clandestinement, cette plaquette scandaleuse

de 1850, et pas plus en 1874 qu'en 1920, chez Gay, à San-Remo, ou à Paris, à « la Connaissance », elle n'a paru passer les limites où on permettait à la littérature contemporaine de s'ébattre. L'éditeur belge de 1864 semble l'avoir bien jugée, qui, pour lui donner du piquant et l'égaler à sa mauvaise réputation, recourut à l'eau-forte de Rops.

Peut-être une édition complète devra-t-elle comprendre toutes les réponses à Mérimée qu'on aura pu retrouver. Elles ne seront pas nombreuses, peu de correspondants ayant gardé la minute de leurs lettres et l'incendie de la rue de Lille ayant réduit en cendres tous les papiers de Mérimée ; « mais il paraît, dit Chambon (*Lettres inédites*, p. LI), que parmi les incendiaires se trouvaient des amateurs d'autographes, car quelques lettres adressées à Mérimée ont passé en vente ». Est-il certain que ces lettres eussent cette origine? Car nous savons que, souvent, Mérimée détruisait lui-même ses lettres : « J'ai la mauvaise habitude de brûler les lettres pour ne pas compromettre les belles dames », écrivait-il à Sainte-Beuve. Et la *lettre à l'Inconnue* du 1er juin 1852 nous apprend qu'il avait brûlé les lettres de Stendhal. Parfois aussi il s'en dessaisissait en faveur de ses amis : beaucoup de lettres, dont il avait fait cadeau à Requien, sont au Musée d'Avignon. (*Pro Memoria*, p. 82. n. 1.) En 1858, il donna à Bixio les lettres de Colomba. (*Pro Memoria*, p. 16.) Il fit des dons semblables à Madame Juncker. (Cf. la lettre publiée dans *Pro Memoria*, p. 81.) Plusieurs lettres, qu'il avait cédées dans ces conditions, figurent aux catalogues d'autographes (par exemple, au catalogue de la vente Dubois-Fresnel du 26 février 1876).

Maurice Tourneux, dans ses « Notes pour une édition future » dont cet essai n'est que le développement, s'était contenté de dresser la liste chronologique des lettres isolées parues dans les journaux et dans les revues. Les rectifications de dates qu'on a proposées depuis, notamment pour les *Lettres à une inconnue*, la communication que nous avons obtenue d'une édition complète des *Lettres à Panizzi*, la dispersion, aggravée depuis 1899, de centaines de lettres dans de très nombreuses revues, nous commandaient de réunir toutes les lettres en une seule liste chronologique qui est comme le squelette de l'édition critique qu'on pourrait établir aujourd'hui. Mais ayant dû renoncer à dater, même approximativement, un grand nombre de lettres, nous avons joint à la liste chronologique une liste, par ordre alphabétique des noms de destinataires, des lettres non datées, et une liste des lettres, groupées par collections, dont la date et le destinataire sont inconnus.

Cette classification complète, qui n'a point encore été tentée, procure parfois la satisfaction de mauvais aloi de trouver en défaut la sagacité de Chambon lui-même ou de Paupe. Si, chemin faisant, nous avons redressé quelques erreurs, nous nous permettons d'en prendre acte, non, certes, pour en concevoir un très naïf orgueil, mais pour nous faire plus aisément pardonner celles qui n'ont pu manquer de nous échapper au cours d'une enquête si étendue à la fois et si minutieuse.

Notes sur les abréviations de la deuxième partie.

Nous n'avons usé d'abréviations que pour les ouvrages décrits précédemment. Les abréviations s'expliquent d'elles-mêmes, sauf peut-être celles-ci :

Lefebvre..... = Chambon, préface de « La Célèbre Inconnue de Prosper Mérimée », par Alphonse Lefebvre, Paris, Sansot, 1908, in-8°.
Mercure..... = Mercure de France.
R. d. M...... = Revue des Deux Mondes.
R. d. P...... = Revue de Paris.
R. L. C...... = Revue de Littérature comparée.
S. d. L...... = Spoelberch de Lovenjoul.
Tourneux..... = Maurice Tourneux, *Prosper Mérimée, ses portraits, ses dessins, sa bibliothèque*. Paris, Charavay, 1879, in-12 carré.
Tourneux, R. H. L. = Maurice Tourneux, « Notes pour une édition future », dans la *Revue d'Histoire Littéraire*, 1899, n° 1.
Volume..... = Cette référence, à la suite d'une lettre à M. ou Mme Childe, renvoie au volume décrit plus haut, n° 37 *bis*.

DEUXIÈME PARTIE

« ... Mais qui pourra se flatter d'avoir jamais terminé l'inventaire des lettres de Mérimée ? »
L. Pinvert, *Sur Mérimée*, Paris, 1908, p. 16.

I

Liste chronologique des lettres datées.

(Coulommiers, 9 avril 1822, au crayon de la main de S. d. L.). Lingay, S. d. L., B 395, fol. 95.
Coulommiers, 21 septembre 1823. Lingay, S. d. L., B 395, fol. 97.
1825. Stendhal, Paupe dans *Le Censeur*, 18 mai 1907 (tome II, p. 91). Cf. *Pinvert*, 1908, p. 107.
(6 mai 1825). A. Stapfer, *Pro Memoria*, p. 75.
1826 (timbre du 21 avril). Jacquemont. *R. H. L.*, octobre-décembre 1921, p. 577.
(3 août 1826). A. Stapfer, *Pro Memoria*, p. 76.
(Paris, novembre 1826). Auguste Sautelet. S. d. L., B 395 *bis*, fol. 81. Fac-similé dans l'*Age du Romantisme*, 5e livraison.
1827. J.-R. Auguste, peintre. Catal. Charavay, 30 mai 1877, n° 80. Cf. *Lettres inédites*, p. xiii, n. 2.
(13 janvier 1828), samedi soir. Virginie Ancelot. S. d. L., B. 395, fol. 2.
(9 mai 1828 : timbre), vendredi matin. Mareste, *Notes sur P. M.*, p. 14.
11 décembre 1828. Albert Stapfer, *Filon*, p. 40.
16 décembre 1828. Albert Stapfer, *Filon*, p. 44.
(27 décembre 1828), samedi. David d'Angers, *Notes sur P. M.*, p. 7.
(1829). Dr Edwards, *Amateur d'autographes*, 1875, p. 52 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 60.
6 janvier 1829. Sutton-Sharpe, *Mercure*, 16 septembre 1910.
8 janvier 1829. Sutton-Sharpe, *Id.*
12 janvier 1829. Sutton-Sharpe, *Id.*
Paris, 23 mars 1829. Sutton-Sharpe, *Id.*
Paris, 3 juin 1829. Sutton-Sharpe, *Id.*
Paris, octobre 1829. Mme Récamier, *Madame Récamier et les amis de sa jeunesse*, p. 276 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 60.
Paris, octobre 1829. Mme Récamier, *Madame Récamier et les amis de sa jeunesse*, p. 278 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 61.
(Février 1830). Victor Hugo. Tourneux, p. 23, *V. Hugo raconté...*, II, 306 ; *Age du Romantisme*, 5e livraison ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 61.
11 mai 1830. Victor Hugo. Léon Séché, *Le Cénacle de Joseph Delorme*, I, p. 342, n. 1.
25 juin 1830. Mme de Cazes (Decazes ?). Catalogue Delafosse, n° 840.
4 septembre 1830. A. Stapfer, *Filon*, p. 51.
Grenade, 8 octobre 1830. Mlle Sophie Duvaucel, *Carnet historique et littéraire*, 15 février 1900, p. 103. Cf. *Pro Memoria*, p. 12. *Lettres inéd.*, p. xvii.
(10 décembre 1830). Mareste, *Notes sur P. M.*, p. 15.
? 1830, 28 décembre. Bixio, *Notes sur P. M.*, p. 9.
Paris, 29 décembre 1830. Mme Ancelot. *Amat. d'autogr.*, 1877, p. 109. Fac-similé

partiel, Catal. Bovet, n° 873. Cordier, *Stendhal et ses amis*, p. 97 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 61.

Fin de 1830 (dit la plaquette), 1831 « évidemment » (dit la Revue). Stendhal. *Sept lettres à Stendhal*, I. *R. d. P.*, 15 juillet 1898.

? 1831 ou 1832, jeudi soir. H. Royer-Collard ? *Notes sur P. M.*, p. 12.

15 mars 1831. Stendhal. *Sept lettres à Stendhal*, II. *R. d. P.*, 15 juillet 1898.

Mercredi à minuit, 5 mai 1831. Buchon, *Autogr. de littérateurs et artistes dramatiques contemporains*, 30 mai 1877, n° 81. Cf. *Lettres inéd.*, p. XIX, n. 1.

25 mai 1831. Stendhal. *Sept lettres à Stendhal*, III. Fragment transformé dans *R. d. P.*, 15 juillet 1898.

16 juillet 1831. ? *L'Univers illustré*, 12 mars 1881, p. 162. Yovanovitch, *La Guzla de Prosper Mérimée*, Paris, Hachette, 1911, in-8°, p. 419 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 61.

Paris, août 1831 (d'une ancienne écriture, mais pas de la main de Mérimée). Mme Cuvier, S. d. L., B 395, fol. 85.

(Paris, août 1831). Hugo. Catal. Charavay, cité par *R. H. L.*, 1922, p. 510.

Paris, 2 septembre (1831). Eugène Delacroix. Tourneux, p. 46 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 61 ; *Notes sur P. M.*, p. 12. Fac-similé dans l'*Art.*, 1875, III, p. 266. Tourneux et Chambon hésitent entre 1831 et 1832. Le contexte indique nettement 1831.

14, 15 et 16 septembre 1831. Stendhal. *Sept lettres à Stendhal*, IV. *R. d. P.*, 15 juillet 1898.

(Paris, 29 novembre 1831). Sainte-Beuve. S. d. L., B 397, fol. 2.

(Paris), 17 décembre 1831. ? Orig. Coll. du baron de Stassart, Acad. royale de Belgique, S. d. L., B 396, fol. 194.

Paris, le 6 janvier à 11 heures (1832) ? [Billet à un chef de service]. Orig. Bibl. de Clermont-Ferrand, *Coll. d'autographes de M. de Chazelles*, ms. 338, fol. 313. Copie S. d. L., B 396, fol. 185. Cf. *Lettres inéd.*, p. 204, note.

Paris, le 15 mai 1832. Sutton-Sharpe, *Mercure*, 16 septembre 1910.

(1832), Paris, jeudi. Jenny Dacquin. Inconnue, I. « Les lettres I à XII, toutes de 1832, se succèdent logiquement du mois d'août au mois de décembre et précèdent la première entrevue de Boulogne contée... à Sutton-Sharpe. » (A. Chuquet, *Revue critique d'histoire et de littérature*, 15 avril 1909.) Cf. Pinvert, *Un Postscriptum sur Mérimée*, 1911, p. 46.

(1832) 8 août. Jenny Dacquin. Inconnue, II.

(1832), Paris. Jenny Dacquin. Inconnue, III ; tronquée. Cf. Lefebvre, p. 15.

(1832). Jenny Dacquin. Inconnue, IV.

(1832), 25 septembre, P. S. du 26. Jenny Dacquin. Inconnue, V.

(1832) [septembre ou octobre]. Jenny Dacquin. Inconnue, VI. Cf. Lefebvre, p. 16.

(1832). Jenny Dacquin. Inconnue, VII.

(1832). Jenny Dacquin. Inconnue, VIII.

(1832) [novembre]. Jenny Dacquin. Inconnue, IX. Cf. Lefebvre, p. 16.

(1832). Jenny Dacquin. Inconnue, X.

Paris, 21 novembre 1832. Sutton-Sharpe, *Mercure*, 16 septembre 1910.

26 novembre 1832. Sutton-Sharpe, *Mercure*, 16 septembre 1910, fragments.

Paris (1er décembre 1832). Sutton-Sharpe, *Mercure*, 16 septembre 1910.

Paris, le 3 décembre 1832. H. Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 36.

(1832, du 6 au 9 décembre). Jenny Dacquin. Inconnue, XI. Cf. Lefebvre, p. 16.

(1832) Londres, 10 décembre. Jenny Dacquin. Inconnue, XII, coupures.

Londres, 14 décembre 1832. Comte d'Argout, *Le Temps*, 11 juillet 1914. M. L. Pailleron, *François Buloz et ses amis, la Vie littéraire sous Louis-Philippe*, p. 254.

Londres, 17 décembre au soir (1832). Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 37.

2 janvier 1833. Lady Morgan. Charavay, nos 458-93, nos 83-780, etc.

Paris, 20 janvier 1833. Sutton-Sharpe, *Mercure*, 16 septembre 1910.

Paris, 29 janvier 1833. Sutton-Sharpe, *Mercure*, 15 février 1908, p. 757 ;

Lefebvre, p. 5 ; Fragments chez *Filon*, p. 73. Cf. *Pinvert*, 1908, p. 103.
Paris, 3 avril 1833. Sutton-Sharpe, *Mercure*, 16 septembre 1910.
(April 30-1833, timbre de la poste anglaise). Sutton-Sharpe, *Mercure*, 16 septembre 1910.
29 mai 1833. ? Charavay, nos 237-30.
26 juillet 1833. ? S. d. L., B 395 *bis*, fol. 89.
Paris, 26 juillet 1833. Sutton-Sharpe, *Mercure*, 16 septembre 1910.
(9 août 1833). Sutton-Sharpe, *Mercure*, 16 septembre 1910.
Paris, 1er septembre 1833. Sutton-Sharpe, *Mercure*, 16 septembre 1910.
5 novembre 1833. ? S. d. L., B 395 *bis*, fol. 87.
(Paris, 6 novembre 1833). Sutton-Sharpe, *Mercure*, 16 septembre 1910.
Paris, 22 novembre 1833. Comte de X... (alors à Rio-de-Janeiro, d'après le texte). Orig. Bibl. de l'Université d'Amsterdam, coll. Diedrichs, *Pro Memoria*, p. 78.
Paris, 1er décembre 183[3 ?]. Victor Cousin, *Lettres Inédites*, p. 1.
Paris, 20 décembre 1833. Duc Decazes, *Pro Memoria*, p. 79.
Samedi 28 décembre (selon nous 1833). Comte de Pastoret. Charavay, nos 414-92.
Paris, 6 mars 1834. Sutton-Sharpe, *Mercure*, 1er avril 1911.
Lundi 13 (avril 1834). Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 46.
Paris, 12 mai 1834. Sutton-Sharpe, *Mercure*, 1er avril 1911.
9 juin 1834. Stendhal. Original Bibl. de Nantes, legs P.-A. Labouchère. *Intermédiaire*, 25 janvier 1885, col. 63. Tourneux, *R. H. L.*, p. 61.
Paris, 2 juillet 1834. A. de Caumont, *Bulletin des Antiquaires de Normandie*, t. XIV (1885), p. 161 ; *Notes sur P. M.*, p. 51. Tourneux, *R. H. L.*, p. 61.
Paris, 6 juillet 1834. Eusèbe Castaigne, *Nouvelle Revue Européenne*, 15 août 1896.
9 juillet 1834. Sutton-Sharpe, *Mercure*, 1er avril 1911.
18 (juillet) 1834. Sutton-Sharpe, *Mercure*, 1er avril 1911. Mérimée a écrit le 18 août par erreur évidente, car Sharpe mentionne la réception le 21 juillet, en accord avec le timbre de la poste anglaise.
23 juillet 1834. Monsieur le Duc... S. d. L., B 395 *bis*, fol. 91.
Jeudi 31 juillet (1834). Sutton-Sharpe, *Mercure*, 1er avril 1911.
Vézelay, 9 août 1834. (Joseph Lingay), *Figaro*, suppl., 17 juin 1893 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 62.
Autun, 15 août 1834. Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 54.
Mâcon, 20 août (1834). Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 56.
Lyon, 3 septembre (1834). Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 62.
Avignon, 15 septembre (1834). Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 63.
Avignon, 15 septembre (1834). Sutton-Sharpe, *Mercure*, 1er avril 1911.
Saint-Maximin, 25 septembre 1834. Requien, *R. d. P.*, 15 mai 1898, p. 225.
Marseille, 28 septembre 1834. Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 66.
Avignon, 29 septembre (1834). Jenny Dacquin. Inconnue, LXXIX. Datée de 1843 dans l'édition, coupures. Se termine dans l'édition par une lettre du 10 septembre. Cf. Lefebvre, p. 17.
Marseille, 30 septembre 1834. Stendhal, *R. L. C.*, 1921, p. 152.
Toulon, 2 octobre (1834). J. Dacquin. Inconnue, LXXX, coupures. Datée de 1843 dans l'édition. Cf. Lefebvre, p. 17, et *Notes sur P. M.*, p. 68, n. 2.
Nismes, 1er novembre au soir (1834). Requien, *R. d. P.*, 15 mai 1898, p. 227.
Montpellier, 6 novembre (1834). Cavé. Orig. coll. Baron de Stassart, Académie royale de Belgique, S. d. L., B 396, fol. 113.
Montpellier, 7 [ou 8] novembre (1834). Requien, *R. d. P.*, 15 mai 1898, p. 229.
Perpignan, 12 novembre 1834. Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 69.
Paris, 16 décembre 1834. Charles d'Aragon. Publiée avec des suppressions et des modifications, et sous une date fausse (1854), par H. Moulin, dans un travail sur Target et son fauteuil, *Bull. du Bibliophile*, 1883, p. 474, note (tirage à part, Techener, 1884). Fragments, *Notes sur P. M.*, p. 73. Cf. *Lettres inédites*, p. XXII, n. 1 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 62.

Paris, 19 décembre (1834). Requien, *R. d. P.*, 15 mai 1908, p. 231.
Saumur, 24 décembre 1834. Cavé, *Intermédiaire*, 10 février 1889 (mais sous la date « 1835 ou 1836 »). *Notes sur P. M.*, p. 79.
Tours, 26 décembre 1834. Allart, *Nouv. revue rétrospective*, 20 octobre 1898, p. 264 ; *Notes sur P. M.*, p. 79 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 62.
Tours, 26 décembre (1834). Cavé, *Intermédiaire*, 10 février 1895, col. 95 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 62.
? 1835, samedi soir. Dr Véron, *Le Monde illustré*, 13 février 1864, p. 98 ; *Le Figaro*, 15 septembre 1902 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 61. Tourneux propose 1833 ; 1835 nous paraît probable.
Paris, 18 janvier 1835. Sobolewski, *Œuvres de Poushkine* (en russe), Saint-Petersbourg, Efremov, 1903, in-8°, t. III, p. 466 ; Yovanovitch, *La Guzla de Prosper Mérimée*, Paris, 1911, in-8°, p. 507-509.
23 janvier 1835. Léonce de Lavergne, *R. D. M.*, 15 avril 1904, p. 834. En volume, p. 41.
25 janvier 1835. Requien, *R. d. P.*, 15 mai 1898, p. 232.
25 janvier (Paris, 1835). Requien, *R. d. P.*, 15 mai 1898, p. 234.
Paris, 11 février 1835. Jaubert de Passa, Fragments *Correspondant*, 10 mai 1898. Complète *R. H. L.*, 1922, p. 20.
6 mars (Paris, 1835). Requien, *R. d. P.*, 15 mai 1898, p. 234.
26 mars 1835, Paris. Jaubert de Passa, Fragm. *Correspondant*, 10 mai 1898. Complète, *R. H. L.*, 1922, p. 24.
Paris, 4 mai 1835. Jaubert de Passa, Fragm., *Correspondant*, 10 mai 1898. Complète *R. H. L.*, 1922, p. 28.
[Londres], 21 mai (1835). A. Allard, S. d. L., B 395 *bis*, fol. 3 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 60, la date de 1833, mais le 5 du cachet postal un peu effacé et qu'on pourrait à la rigueur lire 3, est assuré par une phrase de la lettre.
Londres, Athenaeum, 25 mai (1835). Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 80.
Paris, 19 juin 1835. Requien, *R. d. P.*, 15 mai 1898, p. 235. Fragm. dans *Notes sur P. M.*, p. 82, et Tourneux, p. 53.
Paris, 28 juin 1835. Requien, *R. d. P.*, 15 mai 1898, p. 237. Fragm., Tourneux, p. 26, et *Lettres Inédites*, p. XXIII.
Paris, 2 juillet (1835). Sutton-Sharpe, *Mercure*, 1er avril 1911.
Paris, 5 juillet 1835. Jaubert de Passa, Fragm. *Correspondant*, 10 mai 1898. Complète *R. H. L.*, 1922, p. 30.
11 juillet 1835. Charles d'Aragon, *Pro Memoria*, p. 81.
Chartres, 29 juillet 1835. Léonce de Lavergne, *R. D. M.*, 15 avril 1904, p. 836. En volume, p. 49.
Chartres, 3 août (1835). A. Grasset, S. d. L., B 395 *bis*, fol. 59.
Rennes, 20 août 1835. Lenormant, *R. d. P.*, 15 novembre 1895, p. 418, n'a publié qu'un quart de la lettre. Voir *Notes sur P. M.*, p. 83, n. 6.
Lamballe, 27 août (1835). Charles d'Aragon, *S. d. L.*, B 395, fol. 74.
Saint-Pol-de-Léon, 11 septembre au soir (1835). Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 89.
A bord d'un bateau à vapeur de Nantes à Angers, 8 octobre 1835. Jaubert de Passa, *R. H. L.*, 1922, p. 33. *Le Correspondant*, 10 mai 1898, cite, p. 449 et p. 453, deux fragments de cette lettre en les donnant comme de deux lettres différentes.
Paris, 19 novembre (1835). M. Juncker, *Pro Memoria*, p. 81.
Paris, le... 183., mardi matin (début de 1836). Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 91.
1er janvier 1836. Requien, Fragments Tourneux, p. 26 et p. 115.
[Paris, 3 janvier 1836. M. Souply. Charavay, nos 264-198. Nous ne l'avons pas vue, mais, quoique Charavay l'attribue à Prosper, nous croyons qu'elle est de Léonor Mérimée, son père.]

12 janvier 1836. Mangon de la Lande. Catal. de vente d'autogr. du 6 juin 1849, n° 797. *Notes sur P. M.*, p. 87, n. 2 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 60.

Paris, 12 janvier 1836. Requien, *R. d. P.*, 15 mai 1898, p. 238.

Paris, 6 mars 1836. Jaubert de Passa. Fragm. *Correspondant*, 10 mai 1898. Complète *R. H. L.*, 1922, p. 36. Un fragment donné par le *Correspondant*, p. 461, comme la lettre du 7, fait en réalité partie de la lettre du 6 mars.

19 mars 1836. Paul Lacroix, *Amateur d'autographes*, 1887, p. 54 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 62.

[Besançon, 23 mars 1836. X. de Labenski. *Intermédiaire*, 10 février 1884 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 62.]

(Avril 1836). Requien, *R. d. P.*, 15 mai 1898, p. 241.

Paris, 19 avril 1836. Requien, *R. d. P.*, 15 mai 1898, p. 242.

(Paris), 6 mai 1836. M. Martin. Coll. du Baron de Stassart, Académie royale de Belgique, S. d. L., B 396, fol. 132.

23 mai 1836, Besançon. De Labenski, *Revue des autogr.*, décembre 1894, n° 185. Publiée par M. T[ourneux]. *Intermédiaire*, 10 février 1884, col. 96, mais signalée par le même *R. H. L.*, p. 62, comme du 23 mars. Cf. plus haut.

Strasbourg, 4 juin 1836. Stendhal. *Sept lettres à Stendhal*, V.

15 juin 1836. Au Ministre, *Revue alsacienne illustrée*, 1910, p. 114, p. p. G. Delahache ; en vol., p. 66, de *La Cathédrale de Strasbourg*, notice..., par G. Delahache, Paris, Longuet, 1910, in-8° de 191 p. Fragm. dans Pinvert, *Un post-scriptum sur Mérimée*, 1911, p. 34.

Aix-la-Chapelle, 3 juillet (1836). Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 96. Cf. *Pro Memoria*, p. 17, n. 3.

3 juillet (1836). X... Fragm. *Notes sur P. M.*, p. 94. Il ne semble pas que ce soit la même que la lettre à Royer-Collard.

Aix-la-Chapelle, 5 juillet 1836. Stendhal. *Sept lettres à Stendhal*, VI. *R. d. P.*, 15 juillet 1898, fragments.

Strasbourg, 15 juillet (1836). Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 98. Cf. *Pro Memoria*, p. 17, n. 3.

16 août 1836. Sutton-Sharpe, *Mercure*, 1er avril 1911.

Lundi 29 août (1836). [Nous proposons 1836 d'après le texte ; au surplus, le 29 août en 1836 était bien un lundi.] — Sutton-Sharpe, *Mercure*, 1er avril 1911.

Mercredi 21 septembre (1836 selon nous). Sutton-Sharpe, *Mercure*, 16 janvier 1910, p. 378. Fragments.

25 octobre 1836. De Saulcy. Wallon, II, 231. *Gazette des Beaux-Arts*, 1891, p. 464.

Paris, 17 décembre 1836. Marquis de Castellane, *Notes sur P. M.*, p. 456.

20 décembre 1836. De Saulcy. Wallon, II, 233.

[22 décembre 1836, cachet postal] Mercredi. L. Grangier, S. d. L., B 395, fol. 87.

[Début de 1837]. De Saulcy. Wallon, II, 235. Fragm. *Notes sur P. M.*, p. 472.

[1837 d'après Paupe] Mardi. Sutton-Sharpe, *Mercure*, 1er avril 1911, p. 482.

? 1837, lundi soir. Sutton-Sharpe, *Mercure*, 1er avril 1911, p. 481.

10 janvier 1837. De Saulcy. Wallon, II, 234 (analyse ; cite seulement quelques lignes).

25 janvier 1837. Simon-Jacques Rochard, *Gazette des Beaux-Arts*, 1891, p. 464. *Notes sur P. M.*, p. 100, n. 2 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 63. Cf. *Lettres inéd.*, p. XXIV, n. 1. — Pinet-Léonor, *Mérimée*, p. 109.

12 février 1837. Stendhal. *Sept lettres de Mérimée à Stendhal*, VII. Complète dans *R. d. P.*, 15 juillet 1898.

Paris, 10 mars 1837. Bruley, préfet de Tarn-et-Garonne, S. d. L., B 395 *bis*, fol. 13.

(30 mars 1837). Requien, *R. d. P.*, 15 mai 1898, p. 243.

5 mai (1837). Sutton-Sharpe, *Mercure*, 1er avril 1911.

13 mai 1837. M. de Méricourt, inspecteur des Finances à Clermont. Vente Eugène Despois, 25 mai 1887, n° 70. Cf. *Notes sur P. M.*, p. 110, n. 2.

18 mai 1837. Sutton-Sharpe, *Mercure*, 1er avril 1911.

Jeudi matin (25 mai 1837). Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 102.
Tulle, 18 juin 1837. Léonce de Lavergne, *R. D. M.*, 15 avril 1904, p. 837. En volume, p. 55.
Juillet 1837. De Saulcy. Wallon, II, 235.
Saint-Flour, 5 juillet 1837. Requien, *R. d. P.*, 15 mai 1898, p. 244.
27 juillet 1837. M. de Méricourt. Vente Eugène Despois, 25 mai 1877, n° 68. Cf. *Notes sur P. M.*, p. 110, n. 2.
Vendredi 18 août (1837 selon nous). Sutton-Sharpe, *Mercure*, 1er avril 1911, p. 489.
2 septembre 1837. Albert Stapfer, *Pro Memoria*, p. 85. Cf. *Filon*, p. 88.
(Paris, 11 septembre 1837, cachet postal). Sutton-Sharpe, *Mercure*, 1er avril 1911.
? 1837, 17 septembre. Sutton-Sharpe, *Mercure*, 1er avril 1911, p. 481.
2 novembre 1837. De Saulcy. Wallon, II, 237.
5 novembre 1837. De Saulcy. Wallon, II, 238.
14 décembre 1837. X... Charavay, nos 96-283. Cf. *R. H. L.*, 1923, p. 126.
Lundi (15 mai 1838). Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 114.
25 mai 1838. De Saulcy. Wallon, II, 239.
15 juin 1838. De Saulcy. Wallon, II, 241. Cf. *Lettres inéd.*, p. LXIV, n. 2.
16 juin 1838. De Saulcy. Wallon, II, 244. Cf. *Notes sur P. M.*, p. 117, n. 1.
16 juin 1838. Yung, *Notes sur P. M.*, p. 117.
Bordeaux, 19 juillet 1838. Vitet, *Notes sur P. M.*, p. 133, note.
Bagnères-de-Bigorre, 7 août 1838. Léonce de Lavergne, *R. D. M.*, 15 avril 1904, p. 838. En volume, p. 58.
Toulouse, 20 août 1838. Jaubert de Passa, *R. H. L.*, 1922, p. 41.
Paris, septembre 1838. Dr Regnier, à Saint-Chéron, *Histoire de Saint-Chéron*, par L.-R. Vian, 1874, t. III, p. 42 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 63.
(Paris, octobre 1838). Sutton-Sharpe, *Mercure*, 1er avril 1911.
22 octobre 1838. X... Charavay, nos 89-202.
25 octobre 1838. Requien, *R. d. P.*, 15 mai 1898, p. 246. Fragm. dans *Tourneux*, p. 110.
Paris, 22 décembre 1838. Villemain, *Pro Memoria*, p. 87.
26 décembre 1838. De Saulcy. Wallon, II, 244.
? 1839. Arago. Catal. de la Marquise de Barol, n° 142. Cf. *Lettres inédites*, p. XXIV, n. 5.
(1839, avant son départ pour Grenoble et le Midi). Cavé, *Notes sur P. M.*, p. 124.
29 mars 1839. Sutton-Sharpe, *Mercure*, 1er avril 1911.
Paris, le 11 avril 1839. M. le Directeur du *Journal de l'Instruction publique. Journal général de l'Instr. publ.*, 27 avril 1839. *Notes sur P. M.*, p. 119 (omise par Tourneux, *R. H. L.*).
Paris, 25 avril 1839. De Saulcy. Tourneux dans l'*Illustration*, 5 février 1881, p. 90. Wallon, II, 245. Coupures. Un paragraphe et une incise rétablis de la main de S. d. L. sur B 1435 (20e pièce) ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 63, ne mentionne pas les coupures.
(Fin de mai 1839), vendredi soir. De Saulcy. Fragm. *Tourneux*, p. 69. Tourneux dans l'*Illustration*, 5 février 1881, p. 90. Wallon, II, 248. Un passage rétabli de la main de S. d. L. sur B 1435 (20e pièce). S. d. L. mentionne aussi : « manque la fin » ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 63, omet ces indications.
1er juin 1839. Vicomte Dejean. Charavay, nos 442-235, 1°. Nous croyons que c'est la même que la suivante, mais quel est le quantième exact, 1er ou 13 ?
13 juin 1839. Vicomte Dejean. Catal. de vente, 10 mai 1854, n° 650, avril 1857, n° 1650. Cf. *Notes sur P. M.*, p. 124, n. 1.
(27 juin 1839). Sutton-Sharpe, *Mercure*, 1er avril 1911.
Ajaccio, 28 août (1839). Lenormant, *R. d. P.*, 15 novembre 1895.
Bastia, 30 septembre (1839). Requien, *R. d. P.*, 15 mai 1898, p. 248.
Bastia, 7 octobre 1839. Morati, sous-préfet de Corte. *Le Réveil*, 4 décembre 1881 (article de Robert Caze) ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 63.

Rome, 15 octobre 1839. Requien. Fragment *Tourneux*, p. 111.
Marseille, 15 novembre (1839). Lenormant, *R. d. P.*, 15 novembre 1895.
Marseille, 16 novembre (1839). Requien, *R. d. P.*, 15 mai 1898, p. 249.
Paris, 17 décembre 1839. Vogin, « ingénieur des Ponts et Chaussées, à Bastia, île de Corse », S. d. L., B 395, fol. 114. Deux passages sont surchargés dans l'original avec une encre épaisse, plus récente. Grâce à un réactif, on a dû pouvoir, provisoirement, les rendre lisibles, car il existe (S. d. L., B 396, fol. 173 sq.) deux photographies où apparaît encore l'encre grasse de la surcharge, mais où on peut déchiffrer le texte, assurément un peu vif.
[25 décembre 1839, *lapsus calami* probable de Mérimée. Postérieure]. Mme de Lagrené. *Lagrené*, p. 3.
29 décembre 1839. De Saulcy. Wallon, II, 251.
31 décembre 1839. Lenormant. Indic. *Notes sur P. M.*, p. 462, note.
? 1840. Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 147.
? 1840. Lenormant, *Pro Memoria*, p. 89.
26 janvier 1840. Arago. Charavay, n°s 210-142.
Lundi 3 février 1840. Morati. *Le Réveil*, 4 décembre 1881. Tourneux, *R. H. L.*, mentionne les deux autres lettres à Morati parues dans l'article de R. Caze, mais omet celle-ci.
Paris, 5 février 1840. D'Aragon. Charavay, n°s 202 *bis*-97.
5 février 1840. Requien, Long fragm. *Tourneux*, p. 112.
1er mars 1840. X... Charavay, n°s 296-44173.
Tours, 7 juillet 1840. Grille de Beuzelin, *Notes sur P. M.*, p. 132.
Tours, 10 juillet 1840. Vitet, *Notes sur P. M.*, p. 133.
Poitiers, 13 juillet 1840. Grille de Beuzelin, *Notes sur P. M.*, p. 137.
15 juillet 1840. Grille de Beuzelin, *Notes sur P. M.*, p. 139. *Tourneux*, préface de l'édition de *Colomba*, chez Carteret (1904), p. IV.
Niort, 23 juillet 1840. Vitet. Fragm. *Notes sur P. M.*, p. 141.
Saintes, 28 juillet 1840. Vitet. Indic. *Notes sur P. M.*, p. 144, note 1.
Saintes, 28 juillet (1840). Lenormant. Fragm. dans *Tourneux*, préface de l'édition de *Colomba*, chez Carteret (1904), p. IV. Indic. *Pro Memoria*, p. 88, n. 2. Publiée *R. d. P.*, 15 novembre 1895.
Saintes, 28 juillet 1840. Grille de Beuzelin, *Pro Memoria*, p. 88.
Bordeaux, 3 août 1840. Vitet. Indic. *Notes sur P. M.*, p. 144, n. 1.
Bordeaux, 8 août 1840. Léonce de Lavergne, *R. D. M.*, 15 avril 1904, p. 840. En volume, p. 68.
10 août 1840, rue des Beaux-Arts, 10. [? Il est le 8 août à Bordeaux et le 16 à Bayonne]. Sutton-Sharpe, *Mercure*, 1er avril 1911.
Bayonne, 16 août 1840. Vitet, *Notes sur P. M.*, p. 145 (fragments).
Bayonne, 17 août au soir (1840). Léonce de Lavergne, *R. D. M.*, 15 avril 1904, p. 842. En volume, p. 76. La date y est erronée : 27 août. Or, le 22 il est à Carabanchel.
Carabanchel, près de Madrid, 22 août (1840). Allart. Catal. Trémont, 1er suppl., n° 840, 16 février 1853 ; Catal., 17 novembre 1876, n° 191. On perd à cette date la trace de l'original. Cf. *Notes sur P. M.*, p. 146, n. 2. Publiée dans *Pro Memoria*, p. 90, d'après copie communiquée par Tourneux ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 60.
Bordeaux, 28 octobre 1840. Lenormant. Incomplète *R. d. P.*, 15 novembre 1895. Passages rétablis dans *Notes sur P. M.*, p. 147, note 1.
Paris, 29 novembre 1840. De Saulcy. Wallon, II, 254. Tourneux dans l'*Illustration* du 5 février 1881. Il y manque le commencement et la fin. Cf. S. d. L., B 1435, 20e pièce ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 63.
1841. Libri, *Gazette anecdotique*, 15 mars 1880 (p. p. Ch. Henry) ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 63.
Paris, 11 janvier (1841). De Saulcy, *Pro Memoria*, p. 91. Passage supprimé.
Paris, 20 janvier 1841. Grasset, *Notes sur P. M.*, p. 150.

(Avril ?) 1841. Lenormant, *Notes sur P. M.*, p. 150.
Mercredi (mai 1841). Lebrun, *Notes sur P. M.*, p. 153. *Pro Memoria*, p. 45.
Paris, 12 juin 1841. Grasset, *Notes sur P. M.*, p. 154.
Bourges, 16 juillet 1841. Vitet. Indic. *Notes sur P. M.*, p. 156.
Blois, 18 juillet 1841. Lenormant, *R. d. P.*, 15 novembre 1895, p. 429. (Fragments dans *Loménie*, Discours de réception ; *Tourneux*, p. 113, *Filon*, p. 136.)
Paris, 27 juillet 1841. Madame Lenormant, *Notes sur P. M.*, p. 158.
Paris, 12 août 1841. Lenormant. Incomplet *R. d. P.*, 15 novembre 1895. Passages rétablis dans *Notes sur P. M.*, p. 159, note.
Marseille, 24 août (1841). Vogin, S. d. L., B 395, fol. 116.
Lamia, 3 octobre au soir (1841). De Lagrené. *Lagrené*, p. 1. (Chambon date de 1840 ; erreur certaine, le voyage en Grèce est de 1841.) Fragments dans *Notes sur P. M.*, p. 160.
Malte, 1er décembre 1841, au lazaret. De Saulcy. Publ. par Tourneux « avec des suppressions indispensables » (Chambon, *Lettres inédites*, p. XXIV) dans la *Nouvelle Revue*, 1er septembre 1882, p. 238 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 64.
? 1842, peut-être 1841. Thiers, *Lettres inédites*, p. XXV-XXVII.
Paris (samedi, mars 1842). Jenny Dacquin. Inconnue, XIV. Date fausse. Lettre antérieure à la lettre XIII, de février 1842. Cf. *Lefebvre*, p. 16.
Paris, février 1842. Jenny Dacquin. Inconnue, XIII.
Paris (22 juin 1842). Jenny Dacquin. Inconnue, XVII. Date fausse. Se place avant la lettre XV. Cf. *Lefebvre*, p. 16.
Paris, lundi soir, mars 1842. Jenny Dacquin. Inconnue, XV.
3 avril 1842. Romain Colomb, *H.-B. Calcutta*, 1905, in-8° de XXXVI-29 p. *Privately printed...*, 25 ex. hollande et 5 ex. japon, p. XXIX.
(20 avril 1842), cachet postal. Mercredi matin. Mareste, S. d. L., B 395, fol. 105.
9 mai 1842. Lenormant, *Notes sur P. M.*, p. 130.
Chalon-sur-Saône, 30 juin 1842. Jenny Dacquin. Inconnue, XVIII. Passage interpolé. Cf. *Lefebvre*, p. 16.
Avignon, 11 juillet 1842. Lenormant. Incomplète *R. d. P.*, 15 novembre 1895. Passage rétabli dans *Notes sur P. M.*, p. 167, note 2.
Avignon, 20 juillet 1842. Jenny Dacquin. Inconnue, XIX.
Marseille, 25 juillet (1842). De Saulcy, *Pro Memoria*, p. 94, d'après une copie communiquée à Tourneux par Mme de Saulcy. Très probablement un passage supprimé. Cf. *Pro Memoria*, p. 95, note 1.
Paris, 27 août 1842. Jenny Dacquin. Inconnue, XX.
(1842) [entre le 27 août et le 24 octobre]. Jenny Dacquin. Inconnue, XXI.
(Paris, 22 septembre 1842) Mercredi. Sutton-Sharpe, *Mercure*, 1er avril 1911.
28 septembre 1842. Romain Colomb. *Comment a vécu Stendhal*, p. 155. *Notes sur P. M.*, p. 30, n. 2.
Jeudi, octobre 1842. Jenny Dacquin. Inconnue, XXIII.
Vendredi matin octobre 1842. Jenny Dacquin. Inconnue, XXIV.
(Paris, 14 octobre 1842). Sutton-Sharpe, *Mercure*, 1er avril 1911.
Paris, 24 octobre 1842. Jenny Dacquin. Inconnue, XXII.
Paris, mardi soir. Jenny Dacquin. Inconnue, XXVI. Antérieure à la lettre XXV datée d'octobre 1842, d'après *Lefebvre*, p. 16. Mais sur quoi se fonde-t-il pour dire que la lettre XXV est de novembre ?
Mardi soir, octobre 1842. Jenny Dacquin. Inconnue, XXV. Cf. lettre précédente.
Paris, 27 octobre 1842. Samuel Sharpe, *Mercure*, 1er avril 1911.
Paris, samedi, novembre 1842. Jenny Dacquin. Inconnue, XXVII.
Paris, novembre 1842. Jenny Dacquin. Inconnue, XXVIII.
Paris, 2 décembre 1842. Jenny Dacquin. Inconnue, XXIX.
Décembre, lundi matin (1842). Jenny Dacquin. Inconnue, XXX.
Mercredi (décembre 1842). Jenny Dacquin. Inconnue, XXXI.
Paris, dimanche soir, décembre (1842). Jenny Dacquin. Inconnue, XXXII.
Dimanche 19 décembre 1842. Jenny Dacquin. Inconnue, XXXIII.

Décembre 1842. Jenny Dacquin. Inconnue, XXXV.
Décembre 1842. Jenny Dacquin. Inconnue, XXXIV (postérieure à XXXV).
Mardi soir, décembre 1842. Jenny Dacquin. Inconnue, XXXVI.
(Fin décembre 1842 ou début janvier 1843), lundi soir. Mareste, *Notes sur P. M.*, p. 173.
? Paris [samedi, 14 mai 1842]. Jenny Dacquin. Inconnue, XVI. La lettre est probablement de 1843. Cf. *Notes sur P. M.*, p. 185.
1843. Lebrun, *Notes sur P. M.*, p. 186, note 1. *Pro Memoria*, p. 46.
Jeudi matin (1843). Victor Cousin, *Lettres inéd.*, p. 3.
(1843) [antérieure au 18 novembre]. Lenormant, *R. d. P.*, 15 novembre 1895.
1843, jeudi matin. Lenormant. Incomplète *R. d. P.*, 15 novembre 1895, p. 435. P.-S. rétabli dans *Notes sur P. M.*, p. 184, note 1.
1843. Madame Lenormant. Indic. *Notes sur P. M.*, p. 184, note 1.
(1843) [antérieure au 18 novembre] Lundi. Lenormant, *R. d. P.*, 15 novembre 1895, lettre XII.
Paris, 3 janvier 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, XXXVII.
Jeudi, janvier 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, XXXVIII.
Paris, dimanche, 16 janvier 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, XXXIX. Mais le 16 janvier 1843 était un lundi. Erreur de Mérimée ou falsification ?
Lundi, 16 janvier (1843). Mareste, *Notes sur P. M.*, p. 174.
Dimanche soir, janvier 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, XL.
Mercredi soir, janvier 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, XLI.
Janvier 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, XLII.
Paris, 21 janvier 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, XLIII.
Paris, 21 janvier 1843. Edouard Grasset, *Intermédiaire*, 10 octobre 1892, col. 396. Fragm. dans *Notes sur P. M.*, p. 175, note 2 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 64.
Paris, 26 janvier 1843, jeudi. Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 175.
(26 janvier 1843, cachet postal), jeudi. Mareste, S. d. L., B 395, fol. 103.
27 janvier 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, XLIV.
Paris, 3 février 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, XLV.
Paris, 7 février 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, XLVI.
Paris, 9 février 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, LIV.
11 février 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, XLVIII.
17 février 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, XLIX.
Paris, lundi soir, février 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, L.
Jeudi soir, février 1843. Jenny Dacquin. Inconnue LI.
Jeudi matin, février 1843. Jenny Dacquin, Inconnue, LII. Postérieure à LIV du 9 février. Cf. *Lefebvre*, p. 17, et *Notes sur P. M.*, p. 176, note 1.
Paris, février 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, LIII.
Dimanche matin (Nous proposons 26 février 1843, mais alors la lettre à l'Inconnue du 27 février est mal datée : mort de Sharpe). Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 176.
Paris (? 27 février 1843). Jenny Dacquin. Inconnue, LV. Coupures. Date fausse d'après la lettre précédente et celle à Lenormant, du « jeudi 2 mars ».
[Jeudi soir, 1er mars] 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, LVI. La fin de la lettre est de 1844. Cf. *Lefebvre*, p. 17. Et le 1er mars 1843 était un mercredi.
Jeudi, 2 mars (1843). Lenormant, *Notes sur P. M.*, p. 177.
Paris, 11 mars 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, LVIII.
Paris, vendredi matin, 13 mars 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, LVII (et la lettre LVIII est datée du 11 mars...). Coupures.
Paris, samedi soir, mars 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, LIX. Coupures.
Lundi soir, 21 mars 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, LX.
Mars 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, LXI.
Vendredi, 29 mars 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, LXII.
Vendredi soir, 8 avril (1843). Jenny Dacquin. Inconnue, LXIII.
9 avril 1843. Letronne. Catal. d'une précieuse collection... vendue le 17 mars

1881 par Et. Charavay. Indic. *Lettres inédites*, p. LVII, note 1.
Paris, 15 avril 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, LXIV.
Paris, 4 mai 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, LXV.
5 mai 1843. Letronne. Catal. d'autogr. d'un amateur hollandais, 17 novembre 1876, n° 192. Vente du 23 novembre 1889, n° 121. Tourneux, *R. H. L.* p. 60.
Mercredi, juin 1843. Jenny Dacquin, Inconnue, LXVI.
2 juin 1843. Léon Cogniet. Charavay, n°s 93-073.
3 juin (1843). Arago. Longs fragments dans *Gazette des Beaux-Arts*, 1875, II. p. 180, et dans *Notes sur P. M.*, p. 178.
Paris, 14 juin 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, LXVII.
Paris, samedi soir, 23 juin 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, LXVIII. Coupures,
Paris, 9 juillet 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, LXIX.
Paris, juillet 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, LXX. Coupures.
Jeudi soir, 28 juillet 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, LXXI.
Août 1843. M. Bretillot, maire de Besançon. A. Castan, *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts*, X (1886), p. 70; *Notes sur P. M.*, p. 179, note.
Paris, jeudi soir, 2 août 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, LXXII. Si le 2 août est un jeudi, le 28 juillet ne peut l'être.
Paris, 5 août 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, LXXIII.
Vézelay, 8 août 1843, au soir. Jenny Dacquin. Inconnue, LXXIV.
? 1843, Dijon, 12 août. Lenormant, *Notes sur P. M.*, p. 183.
Avallon, 14 août 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, LXXV.
Saint-Lupicin, 15 août 1843, au soir. Jenny Dacquin. Inconnue, LXXVI.
Paris, septembre 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, LXXVII.
Paris, septembre 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, LXXVIII.
2 septembre 1843. X... Charavay, n°s 295-43-557.
Lundi soir (4 septembre 1843). Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 184.
5 septembre 1843. Letronne, S. d. L., B 395, fol. 93; Tourneux, *R. H. L.*, p. 60.
21 septembre (1843). Thiers. Daniel Halévy dans la *Minerve française*, 15 octobre 1910, et le *Courrier de M. Thiers*, Payot, 1921, in-8°, p. 166.
(Octobre ou novembre 1843). Lenormant, *R. d. P.*, 15 novembre 1895, lettre X. suivie d'un billet daté « samedi soir », et qui fait partie de la lettre. Cf. *Notes sur P. M.*, p. 185, note 3.
Paris, 16 octobre 1843. Albert Stapfer, *Pro Memoria*, p. 97.
Paris, vendredi matin, 3 novembre 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, LXXXI.
12 novembre 1843. H. Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 187.
Mercredi, 15 novembre 1843. Duc de Luynes. Catal. d'autogr., 10 mai 1886, n° 170. Indic. *Notes sur P. M.*, p. 185, note 2.
Paris, 16 novembre 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, LXXXII (17 novembre, dans les sept premières éditions).
17 novembre 1843. Madame de Montijo, *Filon*, p. 145.
Paris, mardi soir, 22 novembre 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, LXXXIII.
25 novembre 1843. Madame de Montijo, *Filon*, p. 146.
Mardi (entre novembre 1843 et mars 1844). Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 189.
Paris, 13 décembre 1843. Jenny Dacquin. Inconnue, LXXXIV.
[Paris, dimanche, 11 février 1843]. Jenny Dacquin. XLVII. La lettre XLVIII porte la même date, « correctement, semble-t-il ». Celle-ci doit être de 1844. Cf. *Lefebvre*, p. 16.
? 1844. Vendredi. Lebrun, *Pro Memoria*, p. 46.
(1844. Postérieure au 15 mars) Mercredi matin. A une dame, *R. H. L.*, 1918, p. 183.
Paris, mardi soir, 1844. Jenny Dacquin. Inconnue, LXXXV.
(1844) Vendredi soir. Sainte-Beuve, S. d. L., B 397.
(Paris, 1844) Samedi soir. Sainte-Beuve, S. d. L., B 397.

(1844, après le 7 mars) Samedi soir. Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 192,
(1844, entre mars et le 24 août) Lundi. Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 196.
(1844, février?) Jeudi. Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 191.
(1844) Jeudi. Victor Cousin, *Lettres inéd.*, p. 4.
Paris, samedi soir, 15 janvier 1844. Jenny Dacquin. Inconnue, LXXXVI.
(Paris, février 1844). Sainte-Beuve, S. d. L., B 397.
3 février 1844. Madame de Montijo, *Filon*, p. 148.
Paris, 5 février 1844. Jenny Dacquin. Inconnue, LXXXVII.
(Paris), 25 février 1844. Dimanche à 8 heures et demie. Sainte-Beuve, S. d. L., B 397.
(Mars 1844, après le 15). X..., *Bulletin de la Société... de Seine-et-Oise*, 1895, n° 2, p. 134.
(Paris, 2 mars 1844). Dimanche soir. Sainte-Beuve, S. d. L., B 397.
(Paris, 3 mars 1844). Sainte-Beuve, S. d. L., B 397.
(Paris, 4 mars 1844). Sainte-Beuve, S. d. L., B 397.
(Paris, 5 mars 1844). Sainte-Beuve, S. d. L., B 397.
7 mars 1844. Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 192.
(Paris, 10 mars 1844). Sainte-Beuve, S. d. L., B 397.
(Paris, 11 mars 1844) Lundi soir. Sainte-Beuve, S. d. L., B 397.
(12 mars 1844, selon nous) Mardi. Madame X... Copiée chez Lemasle (août 1923).
Paris, 12 mars 1844. Jenny Dacquin. Inconnue, LXXXVIII.
(Paris, 13 mars 1844). Sainte-Beuve, S. d. L., B 397.
Jeudi soir, 15 mars 1844. Jenny Dacquin. Inconnue, LXXXIX. (C'est la lettre LX du 15 mars 1843, dans les sept premières éditions.)
17 mars 1844. Jenny Dacquin. Inconnue, XC (lettre LXI du 17 mars 1843, dans les sept premières éditions).
Lundi soir, mars 1844. Jenny Dacquin. Inconnue, XC (lettre LXIV, de lundi soir, mars 1843, dans les sept premières éditions).
Vendredi, 22 mars (1844). Requien, *R. d. P.*, 15 mai 1898, p. 250.
Paris [26 mars 1844]. Jenny Dacquin. Inconnue, XCI. Falsifiée : ou la date est fausse, ou un passage est interpolé. Cf. *Lefebvre*, p. 17.
Avril 1844. Madame de Montijo, *Filon*, p. 151 et p. 153 (mais ces deux fragments appartiennent-ils à la même lettre ?)
Strasbourg, 30 avril 1844. Jenny Dacquin. Inconnue, XCIII.
Paris, mai 1844. Comtesse Merlin. Orig. chez le Marquis de Flers en 1891, S. d. L., B 396, fol. 133 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 60.
Besançon, 4 mai 1844. Charles Weiss. Bibliothèque de Besançon, coll. Estignard, papiers Weiss, 21. Publiée par M. Georges Gazier, *R. H. L.*, 1922, p. 449. Encore que nous ayons dû nous faire une loi de ne donner ici que des renseignements strictement bibliographiques, notons pourtant que cette lettre confirme ce que disait dès 1908 M. Michel Salomon. (*Charles Nodier et le groupe romantique*, Perrin, in-16, p. 7, note.)
11 mai 1844. Madame de Montijo, *Filon*, p. 152.
Paris, 3 juillet (1844). Requien, *R. d. P.*, 15 mai 1898, p. 251.
Paris, samedi, 3 août 1844. Jenny Dacquin. Inconnue, XCIV.
Paris, 21 août 1844. Edouard Grasset. *Intermédiaire*, 10 octobre 1892, col. 399. Indic. *Notes sur P. M.*, p. 453. Cf. note de Tourneux, *R. H. L.*, p. 64.
22 août 1844. Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 197.
Paris, lundi, septembre 1844. Jenny Dacquin. Inconnue, XCVI (lettre LXXX de septembre 1843, dans les sept premières éditions).
Poitiers, 3 septembre (1844). X..., S. d. L., B 395 *bis*, fol. 123.
3 septembre 1844, Poitiers. Vitet. Indic. *Notes sur P. M.*, p. 198.
[Paris, jeudi, 6 septembre 1844]. Jenny Dacquin. Inconnue, XCVII (lettre LXXXI du 6 septembre 1843, dans les sept premières éditions). Antérieure à la lettre LXXXIV du 13 décembre 1843. Cf. *Lefebvre*, p. 18, et *Notes sur P. M.*, p. 184, note 2.

Niort, 8 septembre 1844. Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 199.
Niort, 8 septembre 1844. Vitet. Indic. *Notes sur P. M.*, p. 199.
14 septembre 1844. Vitet. Indic. *Notes sur P. M.*, p. 201.
Poitiers, 15 septembre 1844. Jenny Dacquin. Inconnue, XCIX (5 septembre, dans les sept premières éditions).
Niort, 15 septembre au soir, 1844. Vitet, *Notes sur P. M.*, p. 201. *Pro Memoria*, p. 143.
Parthenay, 17 septembre 1844. Jenny Dacquin. Inconnue, C.
24 septembre 1844. Vitet. Fragm. *Notes sur P. M.*, p. 204.
Paris, 3 octobre 1844. Dr Bretonneau. *Paul Triaire, Bretonneau et ses correspondants*, Alcan, 1892, II, p. 417, n° 278. Reproduite, — avec une omission de quelques mots, — dans *Notes sur P. M.*, p. 207 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 64.
3 octobre (1844). Mareste, *Notes sur P. M.*, p. 205.
(16 octobre 1844). Albert Stapfer, *Filon*, p. 153. *Pro Memoria*, p. 100.
Paris, 1er novembre 1844. X... Charavay, nos 473-100.
[1844]. Perpignan, 14 novembre. Jenny Dacquin. Inconnue, CI (lettre LXXXVII du 14 novembre 1843, dans les sept premières éditions). La vraie date est 1834, et cette lettre est la réunion de plusieurs. Cf. *Lefebvre*, p. 18, et *Notes sur P. M.*, p. 69, n. 10.
Paris, 25 novembre 1844. X... Charavay, nos 473-101.
Paris, 5 décembre 1844. Jenny Dacquin. Inconnue, CII.
? 1845. X... *Figaro*, 10 novembre 1870 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 64.
? 1845, jeudi soir. Royer-Collard. *Notes sur P. M.*, p. 211, note.
1845, entre le 10 juin et le 1er août. Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 216.
5 février 1845. Madame Lebrun. *Lagrené*, p. XXIII. *Pro Memoria*, p. 46.
Paris, jeudi, 7 février 1845. Jenny Dacquin. Inconnue, CIII.
7 février 1845. Madame C. du Parquet, *D'Haussonville*, p. 22.
8 février 1845. Madame de Montijo, *Filon*, p. 154.
Vendredi, 8 février 1845. Jenny Dacquin. Inconnue, CIV.
13 février 1845. Madame de Montijo, *Filon*, p. 155.
Mercredi, 17 février (1845). Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 213.
26 février 1845. Baron de Witte, *Notes sur P. M.*, p. 213.
27 février 1845. Madame X..., S. d. L., B 395 *bis*, fol. 93.
28 février 1845. Sainte-Beuve, S. d. L., B 397.
(Mars 1845). Vendredi soir. Sainte-Beuve, S. d. L., B 397.
Paris, 15 mars 1845. Général Colettis, à Athènes. Charavay, nos 329-50.803.
15 mars 1845. X... Catal. d'une... collection d'autogr. et de documents sur Louis XVI, 19 janvier 1883, n° 62. Indic. *Lettres inéd.*, p. LX, n. 1.
30 avril 1845. X... Catal. du Marquis de Queux de Saint-Hilaire, 5 janvier 1891 (n° 170). Indic. *Notes sur P. M.*, p. 216, note.
Paris, 16 mai 1845. Comtesse de Montijo. Orig. comm. par Filon à Tourneux qui l'a publiée dans la préface de l'édition de *Carmen* « pour les cent Bibliophiles », 1901, pet. in-4°. Fragm. dans *Pinvert*, 1908, p. 116.
Samedi, 17 mai 1845. Victor Cousin, *Lettres inéd.*, p. 5.
10 juin 1845. Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 215.
4 juillet 1845. Maréchal, de Metz, S. d. L., B 396, fol. 128.
11 juillet 1845. Maréchal, de Metz, S. d. L., B 396, fol. 129.

(*A suivre.*) PIERRE JOSSERAND.

MÉLANGES

UN EMPRUNT DE MONTAIGNE A PLATON

Parmi les additions que Michel de Montaigne, après 1588, a faites à son essai *de l'Institution des enfants* (I, xxvi), sur l'exemplaire de Bordeaux on lit le passage suivant : « Facheuse suffisance, qu'une suffisance pure livresque ! Je m'atans qu'elle serve d'ornemant, non de fondemant, *suivant l'avis de Platon, qui dict la fermeté, la foi, la sincerité estre la vraye philosofie : les autres sciances et qui visent ailleurs, n'estre que fard.* » (Édit. Strowski, I, 197 ; édit. Villey, I, 196.)

Personne encore, que je sache, pas même M. Villey, ne semble avoir identifié cet « avis de Platon ». Faut-il ne voir dans cette phrase qu'une sorte de résumé d'une pensée platonicienne plus longuement développée dans les écrits du philosophe ? Ou bien sommes-nous, une fois de plus, en face d'une citation textuelle, dont Montaigne aurait enrichi sa prose, comme il l'a fait si souvent, après 1588, d'emprunts directs à Platon[1] ?

L'amitié de mon collègue M. Léon Robin me permet d'apporter à cette petite question une réponse péremptoire. Il a bien voulu me signaler, dans la xe lettre de Platon (lettre à Aristodore), un passage assez peu connu, qui est, sans doute aucun, la source de Montaigne : τὸ γὰρ βέβαιον καὶ πιστὸν καὶ ὑγιές, τοῦτο ἐγώ φημι εἶναι τὴν ἀληθινὴν φιλοσοφίαν, τὰς δὲ ἄλλας τε καὶ εἰς ἄλλα τεινούσας σοφίας τε καὶ δεινότητας, κομψότητας οἶμαι προσαγορεύων ὀρθῶς ὀνομάζειν (358 C).

Bien entendu, Montaigne n'a pas lu Platon dans le texte grec. Mais il suffit d'ouvrir la traduction de Marcile Ficin, dont il se servait couramment, pour constater qu'il n'a guère fait que la calquer. Voici la phrase, d'après l'édition de Froben (Bâle, 1546, in-f°), p. 948 : *Nam firmitatem, fidem, synceritatem, veram esse philosophiam existimo. Alias vero et ad alia declinantes scientias et facultates, siquis ornamenta dixerit, recte, ut arbitror, appellabit.*

A la lumière de ce rapprochement, on voit que la seule originalité de Montaigne est d'avoir substitué l'expression imagée de *fard* au terme *ornamenta*, traduction assez pâle du grec κομψότητας.

Henri Chamard.

1. D'après M. Villey, *Sources des Essais de Montaigne*, I, 193, « entre la publication de la cinquième édition et sa mort, Montaigne a relu les œuvres de Platon d'un bout à l'autre avec une grande attention et un souci manifeste d'enrichir ses *Essais* à leurs dépens. On y trouve plus de 110 passages qui en dérivent. »

QUELQUES NOUVEAUX ACTES SUR LE MARÉCHAL DE CAMP LOUIS DE BUEIL, PÈRE DE RACAN

J'ai tenté jadis d'esquisser la figure du père de Racan, ce Louis de Bueil né en 1544, cadet de famille et pour ce destiné à « être d'Église », qui, au dire de son fils, « passa sa jeunesse dans la pédanterie », mais, à vingt ans, n'y tenant plus, se jeta dans la carrière militaire où s'étaient exercés ou illustrés tant de Bueil, ses ancêtres de la branche cadette des Bueil-Fontaines ou ses cousins de la branche aînée des Bueil-Sancerre. Il devint maréchal de camp et mourut Grand-Maître de l'Artillerie, au siège d'Amiens, en 1597. Caractère hardi, nature vaniteuse et impertinente dans sa jeunesse, il fut associé à son frère aîné Honorat de Bueil, gouverneur de Saint-Malo, où il se fit cordialement détester par les Malouins, Ligueurs fanatiques, qui assassinèrent son frère en 1590[1].

Depuis, quatre documents nouveaux, dont un inédit, sont venus préciser ce portrait.

I. — Le premier, par ordre chronologique de date dans dans la vie de Louis de Bueil, m'a été indiqué par mon collègue et ami M. Paul Laumonier, le Ronsardisant bien connu, qui l'a analysé dans son édition de la *Vie de P. de Ronsard*, par Claude Binet, Hachette 1910, p. 178 et 179. (Il avait été publié *in extenso* par M. l'abbé Robert Charles dans la *Revue historique et archéologique du Maine*, t. V, 1879, premier semestre, p. 380.)

Il s'agit d'un acte de Ronsard lui-même, qui, d'ailleurs, en bon Français et en bon habitant de la France de l'Ouest, estimait grandement la famille de Bueil : dans son *Hymne de France*, en 1549, il avait chanté « Bué », c'est-à-dire Jean V de Bueil-Sancerre, le compagnon de Jeanne d'Arc, « le Fléau des Anglais », qu'il place entre les Roland et les Bayard, et il avait fait, en 1563, l'épitaphe en vers de Louis de Bueil-Sancerre, qui avait arrêté, pendant deux mois, l'armée de Charles-Quint en 1544, comme gouverneur de Saint-Dizier ; de plus, Louis de Ronsard, le neveu du poète, avait épousé, vers 1566, Anne de Bueil, fille naturelle de ce héros de Saint-Dizier, et le fils qui en naquit eut pour parrains et marraine un Ronsard et deux Bueil[2].

1. *Racan, Histoire anecdotique et critique de sa vie et de ses œuvres*, thèse de lettres, A. Colin, 1896, p. 10-34.

2. Voir ces actes et d'autres encore dans *Racan et Ronsard au Bas-Vendômois. Nouvelle pièce justificative 20*, dans notre *Gentilhomme de Lettres au XVIIe siècle, Honorat de Bueil, seigneur de Racan*, A. Colin, 1901, p. 534.

Ronsard fit donc son premier acte testamentaire en se servant de son ami Louis de Bueil-Fontaines, le père de Racan, comme témoin ; c'était pendant son dernier séjour dans son Prieuré de Croixval en Vendômois, trois mois avant sa mort, le 20 septembre 1585 : il résigne ses trois prieurés de la vallée du Loir, Saint-Guingalois de Château-du-Loir, Sainte-Madeleine de Croixval et Saint-Gilles de Montoire, en faveur de son ami intime de Paris, Jehan Galland, principal du collège de Boncour. Il le fait en « présence de Messire Louys de Bueil, chevalier de l'ordre du roy, seigneur de Rachan (*sic*), de la paroisse de Saint-Pater ». Un détail curieux, c'est que l'acte est dressé « par-devant Jehan Mirault, notaire royal en Touraine, résidant à Saint-Pater ». Ronsard avait donc fait venir à Croixval le notaire de Saint-Pater, ou il avait demandé à son ami Louis de Bueil d'amener son propre notaire. Il est possible qu'il n'eût pas une grande confiance dans le notaire du lieu ; car, un mois après, suivant Claude Binet, ayant « envoyé quérir avec un Notaire le Curé de Ternay... il renvoya le Notaire, luy disant qu'il n'y avoit encore rien de pressé[1] ».

Après avoir observé l'affinité secrète de Racan pour Ronsard, qu'il admirait en cachette en dépit de Malherbe, j'avais pu conclure qu'il était « un attardé plus naïf de la Pléiade » : il ne me déplaît pas de constater maintenant, en présence de ces relations d'amitié et de parenté entre les Ronsard et les Bueil, que Racan, en admirant et en goûtant le chef de la Pléiade, ne faisait que continuer son père et rajeunir les traditions rencontrées dans son berceau.

II. — Un an après, le 11 octobre 1586, Louis de Bueil écrivait, de la cour, une lettre à son voisin de campagne, M. de Mauvissière, c'est-à-dire l'ambassadeur Michel de Castelnau, l'auteur des Mémoires, arrêté alors par la maladie dans une abbaye à l'âge de 68 ans environ. C'est cette lettre dont la minute est aux manuscrits de la Bibl. Nat. V^c^ de Colbert, vol. 472, fol. 441-444, et que j'ai publiée en 1901 dans le *Gentilhomme de Lettres* (cité), p. 520. Mais elle est suivie d'une autre lettre d'inspiration tout épicurienne que j'avais prise alors pour un « long post-scriptum » parlant d'un « Monsieur de mauvissière », qui serait « sans doute un autre membre de la famille ». Je pense m'être trompé alors et qu'il s'agit bien d'une seconde lettre, adressée, celle-là, au prieur de « l'abbaye » ou, plus exactement, du prieuré, et ce prieur pourrait bien n'être autre que Jehan Galland, qui détient ces trois prieurés de la vallée du Loir, dont l'un d'eux aurait pu être l'une des étapes de notre vieil ambassadeur entre son château du Rouvre, à Neuvy-le-Roi en Touraine (près de Saint-Pater) et Paris. Nous rappelons cette seconde lettre :

Monsieur si jeusse pensé que Monsieur de mauvissière eust fait un si long séjour en vre abbaye je vous y fusse alle voyr et masseure qui n'eust point été si

1. *Vie de P. de Ronsard*, de Claude Binet, édition P. Laumonier, p. 30 et 31.

longtemps mallade avecques tant de bonne chères que nous y eussions faites[.] Je vous prie de me mander si les vins nouveaulx sont aussi bons comme ceux de quoy nous fusmes ung jour si bien festoyes en allant en flandres[.] Je fays estat de m'en aller dans troys sepmaines et (je [*rayé*]) vouldrois que vous voullussiez estre de la partye[.] Nous mettrions peine de bien passer le temps, Madam^elle de la ramée est allée au pais qui m'a dit être allée devant pour vous y atendre accompagnée de tout ce qui luy fauct et se souvient encore des bonnes chères quelle eut dans le petit pavillon.

Et en attendant que nous recomansions, je vous baiseray bien humblement les mains.

$ λ λ $ (*Sorte de mystérieuse signature abrégée*)[1].

III. — J'ai retrouvé dans un vieux volume de la Bibliothèque municipale de Poitiers un sonnet d'assez mauvaise poésie adressé, l'année suivante, en 1587, à Louis de Bueil par un seigneur du Loudunais, gentilhomme à la fois guerrier et campagnard comme lui. L'ouvrage est intitulé : *Les Honnestes Loisirs de messire François le Poulchre, chevalier de l'Ordre du Roy, Cappitaine de cinquante hommes d'armes de ses Ordonnances, seigneur de la Motte-Messemé. A Paris, chez Marc Orry, 1587.* — [Bibl. Ville de Poitiers, D. P. 685.]

On y lit à la p. 257, v° :

A Messire Loys de Bueil sieur de Racan
Vers Masculins.

Et bien et bien Racan [,] vous goustez maintenant
Avecques du loisir aussi bien comme moi
S'il fait beau demeurer dans sa maison ou quoy[2]
Au prix d'estre à la Court misérable caimant[3].
Je parle à vous, Racan, qui fûtes Lieutenant
De ce grand duc d'Anjou de l'Espaignol l'effroy
En Flandres, en Henaut, en Artois, en Brabant.
Je parle, dis-je, à vous, me respondrez-vous rien?
Si feray-je, se dit-il, mais je pensois combien
Fut advisé jadis ce Romain Cincinnat,
Qui laissant prudemment, ainsi comme je fais,
Des armes pour un temps la fatigue et le fais,
Préféra ses jardins aux pompes du Senat.

La Motte Messemé n'eût certainement pas fait ainsi parler Louis de Bueil, si celui-ci n'avait pas été épris de la campagne. Les paroles qu'il lui prête et qu'il avait vraisemblablement entendu (ou de semblables) sortir de sa bouche, forment comme un premier fusain des immortelles *Stances* de Racan *sur la Retraite.*

IV. — Enfin un quatrième document sur Louis de Bueil était encore inédit. En 1921, M. Horace Hennion, ancien étudiant des Facultés de Poitiers, aujourd'hui conservateur du Musée de Tours, et M. Louis Lumet, inspecteur des Beaux-Arts, découvrirent une lettre signée Racan dans

1. *Un Gentilhomme de Lettres au XVIIe siècle*, cité, p. 521.
2. *In quiete*, en le calme, à l'abri.
3. « Caimant » ou « quémand », mot du moyen âge : quémandeur, mendiant.

les Archives municipales de Tours. Avec sa sympathie bien connue pour le poète Racan, qui lui a même inspiré de jolis vers, M. Hennion voulut bien me signaler sa trouvaille. J'allai voir la lettre à Tours et, ensuite, l'ayant fait venir à la Bibliothèque Nationale par le Service des Prêts, j'ai pu la comparer soigneusement, en novembre 1922, avec la double lettre indiquée plus haut : tout le corps de la lettre de Tours, d'une écriture ronde et appliquée, ne semble pas être de l'écriture longue et dégingandée de l'épître de Paris, encore que quelques lettres de l'alphabet se correspondent assez de part et d'autre. En revanche, les trois dernières lignes de politesse affectueuse, séparées par un grand blanc du corps de la lettre, sont manifestement de la même écriture que celle de Paris, et les deux signatures RACAN en grandes lettres, soulignées par un parafe, sont identiques.

La lettre est donc de Louis de Bueil, qui en a fait écrire le principal par un secrétaire, à moins qu'il ne l'ait écrite lui-même en s'y appliquant tout particulièrement, ce qui me paraît plus douteux : en tous cas il a écrit lui-même les trois lignes personnelles d'affection et la signature, comme beaucoup de nos contemporains prennent soin d'apostiller et de signer de leur main des lettres écrites à la dactyle.

La datation, dont la lecture m'avait d'abord embarrassé, doit se lire sûrement ainsi :

A Chasteaudun,
ce 13me desemb.
1596.

L'on peut donc reconstituer, semble-t-il, assez simplement les conjonctures : Louis de Bueil, averti qu'il est compris dans la prochaine promotion des chevaliers du Saint-Esprit, vient de quitter précipitamment son château de La Roche-au-Majeur (il recevra solennellement le cordon bleu de l'ordre à Rouen, dans l'église de Saint-Ouen, le 5 janvier 1597, avec son cousin de Sancerre, avec un Montmorency, un Rohan, un Luxembourg, un La Trémoïlle[1].

Après avoir effectué, pendant l'espace de vingt lieues, la remontée du val du Loir, il fait une étape à Châteaudun, et là il écrit pour réparer les fâcheux effets de la précipitation de son départ, en s'occupant de deux affaires qu'il n'a pas pu terminer avant de partir. Il s'agit d'abord d'un échange qu'il médite de faire avec son correspondant, un M. de Doué (ou de Dorie) qui doit être son voisin de campagne. Puis c'est un plaidoyer pour des innocents, les jeunes enfants ou protégés de M. du Breil probablement, dont la terre, alors gravement engagée, allait être saisie sur l'ordre de M. de Doué. Au service de sa bonté Louis de Bueil met une fermeté logique qui accumule les arguments depuis l'appel à la compassion jusqu'à l'argument religieux en passant par l'intérêt. L'on retrouvera chez le fils, le célèbre poète, d'une part la fermeté de l'esprit qui sera grandement accrue sous la

1. *Racan*, thèse, p. 32.

culture de Malherbe, de l'autre la bonté de cœur qui lui dictera, entre autres, ses rapports paternels avec les manants du bourg de Saint-Pater et lui inspirera de la pitié pour ses jeunes cousins orphelins de Bueil-Sancerre dont il se laissera imposer la lourde tutelle.

A Monsieur

Monsieur de doüé [*ou de dorie*],

[I] Monsieur je suis party sy promptement et avec tant de hatte de ma maison qui[1] ne me fust possible < de > pouvoir donner ordre de monstrer à mon conseil la transaction de l'eschange que je désire faire avec vous qui me faict vous suplier ne le treuver mauvais et vous suplier de croire que dans douze jours vous scaures de mes nouvelles pour y mettre une fin et une con-

[II] clusion : en attendant je vous feray une suplicaon très affectionnée pour monsieur du breil [;] resouviendres s'il vous plaist vous en ayant parlé à vostre logis vous me fistes ce bien de me dire qu'en parleries à vostre conseil pour aviser aux moiens qu'il y auraît de leur faire plaisir vous considereres < s'il vous plaist > que c'est lheritage de leurs pères et que s'il y a quelque déteriorité[2] qu'elle n'est venue d'eux ny par eux et qu'aiant bonne envie < restablir, la > emploier leurs moiens pour restablir la terre c'est choses qui ne peuvent faire sy promptement et à cela quelque temps y estant necessaire < je > il vous suplie et moy aussi avec eux leur voulloir donner quelque loisir si honneste qu'ils puissent avoir moien de donner ordre à leurs affaires[,] et le temps passé, que vous leurs donneres je ne vous en parleray plus[3][,] et ce faisant vous feres une œuvre charitable et les obligeres à prier dieu pour vous et à vous faire service[,] et mont daventage asseure que ce n'est point pour monsieur de berry [,] que de leur consentement il ne laura jamais[4]. Si en quelque autre manière vous me jugez propre de vous faire service et faire chose qui vous soit agreable je my emploiere de pareille vollonte que je vous bayse les mains et demeureray

vostre très affectionné et très fidelle amy pour vous obéir et servir.

RACAN.

A Chasteaudun,
ce 13e desemb.
1596[5].

Ne semble-t-il pas que peu à peu se dégage ainsi de l'ombre cette intéressante figure de guerrier-gentilhomme campagnard, et qu'elle se précise de quelques traits nouveaux dont on devine sans effort l'influence héréditaire sur son fils.

LOUIS ARNOULD.

1. On notera dans les trois lettres l'habitude de Louis de Bueil d'écrire *qui* pour *qu'il* ou *qu'ils*.

2. Vieux mot expressif qui ne se trouve pas dans le dictionnaire de Godefroy.

3. Le sens est apparemment : une fois écoulé le délai que je vous demande aujourd'hui, je m'engage à ne plus vous en redemander un autre.

4. Le propriétaire (que M. de Doué n'aimait pas) du Grand et du Petit-Berry, près de Saint-Pater, était alors Fr. Desvaux, maire de Tours.

5. Sur la page 3 de la feuille manuscrite sont insérées ces lignes que l'on s'est amusé à disposer en quatrain :

Anciens aveux de La Roche
qui sont à menager
on les a ployés ainsi parce
qu'ils sont pourris et mangés.

LES DISCOURS POLITIQUES DES ROIS DE GEORGES DE SCUDÉRY

On ne voit point chez nous d'ouvrage capable d'enseigner l'histoire universelle avant le *Discours* de Bossuet composé entre 1679 et 1681, fort incomplet quant à la matière puisque l'avénement de Charlemagne en est l'ultime épisode, de sorte que l'on peut s'étonner à présent que les « honnêtes gens » contemporains de l'Hôtel de Rambouillet, de Louis XIII et de la jeunesse de Louis XIV aient pu, néanmoins, s'intéresser à des incidents où l'antiquité — hébraïque, grecque ou latine — n'avait aucune part, où la France même, sur laquelle on pouvait être alors à peu près renseigné, en occupait une médiocre.

Sur les vingt *Discours* publiés en 1648 par Georges de Scudéry, cinq sont attribués à des rois de France, trois à des rois d'Angleterre; les autres mettent en scène, à l'exception de Charles-Quint et de Gustave-Adolphe, des personnages qui, sans laisser d'avoir été, pour la plupart, de grands ouvriers d'histoire, ne *diraient* rien aux « honnêtes gens » de notre temps; et, tout en convenant qu'ils en auraient une bonne excuse dans la nécessité de connaître le détail des trois siècles qui se sont écoulés depuis que Scudéry composait son ouvrage, encore faut-il avouer que nous avons, pour faire honneur aux legs du passé, des facilités qui manquaient singulièrement autrefois.

Les Manuels abondent, déblayeurs de l'Histoire, grâce auxquels tout individu qui a reçu l'enseignement secondaire possède (ou devrait posséder) — avec la méthode pour les étendre — des « clartés » en elles-mêmes suffisantes lorsque l'on n'a ni le goût ni le besoin social de l'érudition. Mais où les gens du monde, nos ancêtres du dix-septième siècle, pouvaient-ils apprendre l'histoire universelle des dix ou douze siècles précédant directement le leur? Car, pour l'antiquité sainte, il y avait l'enseignement religieux; pour la profane, celui des maîtres, et ceux d'entre eux qui, d'aventure, étaient versés dans l'histoire générale du Moyen Age et du début des temps modernes, ne songeaient certainement pas à rompre avec l'usage en l'apprenant à leurs élèves.

Et c'est pour ce public si mal préparé que Scudéry fait parler Tamerlan, Mathias Corvin, Scanderbeg, Soliman second, Emmanuel-le-Fortuné, et des rois de Castille et des rois d'Oviédo! Il prend la peine de les introduire, cela est vrai; mais il ne doutait pas qu'on ne prît celle de le suivre, et ses éditeurs n'en doutaient pas non plus, ainsi qu'on le verra tout à l'heure : en quoi personne ne s'est trompé. Le volume

se vendit puisqu'il fut réimprimé; quant à l'auteur, il jouait sur le velours, son manuscrit lui ayant été payé, et bien payé, longtemps avant que d'être livré. L'Histoire était une bonne branche à l'époque où le commun des lecteurs ne la savait pas.

*
* *

Les Discours politiques des Rois parurent vraisemblablement au début de l'année 1648, l'achevé d'imprimer étant du 2 janvier. Ils auraient dû paraître environ deux ans plus tôt d'après les termes du traité passé par Scudéry avec ses éditeurs, lesquels, à la date du 6 octobre 1644, lui avaient versé mille livres tournois[1], l'auteur s'engageant à fournir dans les six mois la première partie de sa copie, et le reste, six mois plus tard, contre un solde de six cents livres.

Cette division en deux parties, qui ne se retrouve pas dans le volume, fait supposer que la seconde partie ne fut jamais imprimée ni, sans doute, composée; car la phrase finale de l'édition de 1663 : « Je veux laisser reposer le lecteur pendant que je me reposerai moi-même pour reprendre après de nouvelles forces dans la seconde partie de cet ouvrage qui suivra bientôt celle-ci », était déjà, mot pour mot, la conclusion de l'édition de 1648, ce qui prouve que Scudéry en resta sur l'intention d'achever son ouvrage. Mais il se pourrait que les vingt *Discours* livrés par Scudéry (avec quelques retards probablement) eussent constitué l'ensemble de ce qu'il avait promis aux éditeurs et qui lui devait être, au total, payé seize cents livres. La suite était promise aux lecteurs, et ce n'est pas la même chose : il la leur promettait encore au bout de quinze ans.

Néanmoins, certains détails du traité rapprochés des conditions typographiques du livre ne permettent guère de douter que cette œuvre ne soit, en effet, restée incomplète. La question a peu d'importance. Ce qui est digne de remarque, c'est la valeur commerciale qu'avait alors le nom de Scudéry : le traité qu'on va lire en fait foi, outre que l'éditeur, délié de plein droit de tout engagement au cas qu'une moitié seulement du manuscrit lui eût été remise, se trouva encore heureux de l'imprimer tel quel.

*
* *

6 octobre 1644.

Fut présent en sa personne Georges de Scudéry, escuyer, demeurant à Paris, rue de Berry, Marest du Temple[2], paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, lequel a recongnu et confessé avoir promis et promet par la présente à honnorables hommes Anthoine de Sommaville et Augustin Courbé marchandz libraires, bourgeois de Paris y demeurans, rue de la Pelleterie paroisse Saint-Jacques de la Boucherie, à ce présens et acceptans, de leur fournir une coppie manuscrite et de sa composition intitulée les *Discours politiques des roys*, divisée

1. On sait que la livre tournois ou franc, terme déjà très employé au XVIIe siècle, valait vingt sous. La livre parisis en valait vingt-cinq.
2. Rue Charlot depuis 1851.

en deux parties chacune de la grosseur de soixante dix feuilles ou environ du caractère de parangon, savoir la première des dites deux partyes dans six mois prochains et l'autre partie six mois après ensuivans aussy prochains, et ce moyennant la somme de seize cens livres tournois, qui est pour chacune des dites deux parties la somme de huict cens livres tournois, sur laquelle somme de seize cens livres ledit sieur de Scudérie a confessé et confesse avoir eu et receu desdits sieurs de Sommaville et Courbé la somme de mil livres tournois de laquelle il se contente, les en quitte et descharge, et quant au surplus montant six cens livres, les dits sieurs de Sommaville et Courbé promettent et s'obligent l'ung pour l'autre et chacun d'eulx un seul pour le tout sans division... le bailler et payer audit sieur de Scudérie en sa maison à Paris ou au porteur lors de la livraison de ladite deuxième partye, et a esté convenu et accordé entre lesdits sieurs de Scuderie, de Sommaville et Courbé en cas qu'il se fasse une seconde impression desdites partyes, iceulx sieurs de Sommaville et Courbé seront tenuz s'obligeant solidairement comme dessus, de bailler et payer audit sieur de Scuderie lors de la susdite seconde impression la somme de deux cens livres tournois pour chacune desdites parties, et outre promettent lesdits Sommaville et Courbé de fournir audit s[r] de Scuderie lors que la première impression desdites parties sera achevée, la quantité de trente exemplaires de chacune d'icelles parties, et pour l'exécution des présentes, lesdits sieurs de Scuderie, de Sommaville et Courbé ont eslu leurs domicilles irrévocablement à Paris es maisons où ils sont comme dict et demeurans...

Faict et passé es estudes dudit notaire le sixième jour d'octobre an VI[c] quarante quatre et ont signé.

DE SCUDERY.

A. DE SOMMAVILLE. A. COURBÉ.

ROBINET. LECAT[1].

Le caractère de parangon qui est fort gros étant stipulé, le format in-quarto s'imposait : c'est celui du volume, qui comprend exactement soixante-douze feuilles de 8 pages numérotées. Le traité évaluait chaque partie à soixante-dix feuilles environ : la concordance est parfaite. Ainsi, une partie seulement a été publiée, c'est-à dire un volume sur les deux implicitement établis par la promesse des trente exemplaires d'auteur pour « chacune d'icelles parties », et Scudéry a reçu deux cents livres de trop le 6 octobre 1644, puisque la seconde partie sur laquelle cette somme était imputée ne fut point remise aux sieurs de Sommaville et Courbé. Peut-être la leur restitua-t-il ; nous n'en savons rien.

Donc, les *Discours politiques des Rois* rapportèrent à leur auteur 1000 livres ou 800 livres (ce serait approximativement 8000 francs ou 6000 francs en valeur actuelle) encaissées d'avance et sans aucun risque. Mais il y en avait pour les éditeurs ; car, outre les 1 000 livres versées plus de trois ans avant la mise en vente, ils firent les frais d'une édition de luxe digne de Mazarin auquel l'ouvrage était dédié.

Le Cardinal avait du goût. Il dut prendre plus de plaisir à considérer la belle gravure du frontispice[2] qu'à lire la verbeuse « Epistre »

1. Cette pièce a été relevée chez Me Panhard, notaire à Paris, arrière-successeur de M. Lecat, par M. Samaran, archiviste aux Archives nationales, qui l'a mise à ma disposition avec la plus grande obligeance.

2. Elle est l'œuvre de Chauveau, célèbre graveur du XVIIe siècle. Bellone et la For-

où César, Auguste et Salomon sont presque immolés à sa propre gloire. Le mensonge et la platitude des épitres dédicatoires attristent quand il s'agit d'un Corneille et font rire à propos d'un Scudéry ; mais prenons garde à la date : 1647; cela nous rendra indulgents pour tant de sottises.

La mort de Richelieu avait remis en question toutes nos conquêtes, et Mazarin avec moins d'allure, mais aussi bien que son prédécesseur, conduisit nos affaires extérieures : l'heureuse conclusion de la guerre était virtuellement assurée, même avant la victoire de Lens, et la Fronde n'avait pas encore débuté. Ce fut un beau moment pour Mazarin et un bon moment pour écouler le livre. Un an plus tard, il aurait fallu faire sauter « l'Épistre au Cardinal », la gravure du frontispice également : ceci eût été dommage.

Antoine de Sommaville, qui avait signé le traité conjointement avec Augustin Courbé, n'est pas nommé dans le privilège royal accordé au seul Courbé dont la « firme », comme on dit à présent, figure seule aussi sur le volume. On pourrait croire qu'un désaccord s'était élevé entre les deux confrères si l'on ne trouvait à la dernière page du très insignifiant recueil de poésies intitulé *le Cabinet de M. de Scudéry*[1], édité en 1646 par le même Courbé, ces deux lignes : « Le dit Courbé a associé avec luy au privilège royal Antoine de Sommaville, aussi marchand libraire, comme il se peut voir par l'accord fait entr'eux ». Cet arrangement leur était donc ordinaire.

Les deux firmes se valaient et étaient de premier ordre. Antoine II de Sommaville, libraire seulement, fut adjoint du syndic de la corporation des libraires et libraires-imprimeurs, ce qui rend bien invraisemblable l'application qui lui a été faite d'un passage de Boileau (Satire VII) :

Faut-il peindre un fripon fameux dans cette ville,
Ma main, sans que j'y rêve, écrira Raumaville.

Adjoint sortant en 1653, était-il, dix ans plus tard, et environ septuagénaire, devenu, de notoriété publique, un fripon[2] ?

Augustin Courbé, reçu libraire en 1623, fut en outre imprimeur, et imprimeur de Monsieur, frère de Louis XIII, en 1637. De 1658 à 1660,

tune soutiennent les armes de Mazarin surmontées du chapeau de cardinal. La composition et les détails en sont intéressants.

1. Sous couleur de décrire les curiosités de son cabinet, Scudéry peint surtout ce qui ne s'y trouvait certainement pas.

2. Antoine II de Sommaville avait été reçu libraire en 1620. C'est le dernier de son nom dans la corporation. L'erreur évidente commise à son sujet remonte à Daunou, qui négligea de consulter le précieux ouvrage de Lottin : *Imprimeurs et libraires de Paris*, paru en 1789. Boileau avait d'abord écrit *Saumaville*, dont il fit, dans l'édition de 1683, *Raumaville*. Lorsque parut la VIIe satire, un fripon existait sans doute dont le nom sonnait comme celui du célèbre libraire avec lequel personne ne pouvait avoir l'idée de le confondre ; mais, vingt ans plus tard, le fripon était oublié, et Boileau dut juger convenable, ne pouvant changer le nom tout à fait à cause de la rime, d'en modifier au moins l'initiale. De l'édition de Boileau par Daunou (1809), la méprise a passé dans plusieurs autres.

il fut adjoint du syndic. *Les Discours politiques des Rois* ne furent pas seulement édités, mais encore, sans nul doute, imprimés par lui, et l'œuvre fait honneur à ses presses. On regrette que sa marque avec sa devise — jeu de mots d'érudit — n'ait pas été mise au-dessus de sa firme : *Augustin Courbé dans la petite salle du Palais, à la Palme.*

Mais la page était déjà bien remplie par le long détail du titre, le nom de Mazarin en lettres d'un pouce, celui de Scudéry avec sa dignité : gouverneur de Notre-Dame de la Garde, de sorte qu'à la marque de Courbé, qui tient beaucoup de place, on a substitué un vase rempli de fleurs. Toutefois, *les Discours politiques des Rois* ayant été reliés[1] avec *l'Apologie du Théâtre*, ouvrage court, placé à la fin du volume paru en 1639 chez Courbé, on peut voir là la marque très ornée du libraire contenant la palme (que nous appelons maintenant un palmier) avec cette devise dans une banderolle : *Curvata resurgo*, double allusion à la flexibilité des branches du dit arbre et au nom de Courbé.

* * *

Ainsi qu'on l'a vu, l'ouvrage fut réédité quinze ans plus tard en 1663, mais non par Courbé, dont on ne sait point, d'ailleurs, s'il existait encore[2]. L'édition de 1663 parut chez Jacques Le Gras, « libraire au Palais, à l'entrée de la gallerie des prisonniers ». Le privilège accordé à Courbé ayant pris fin depuis sept ans, Scudéry dut passer un contrat avec Le Gras; nous ne le connaissons pas; mais il est probable que cette seconde édition, qui implique le succès de la première, fut payée à l'auteur. Cependant, de l'édition de luxe, on passait à l'édition populaire, si l'on peut ainsi dire. Le volume, du format in-douze, a 650 pages très chargées; l'aspect n'en est pas flatteur. Le privilège n'est ni rapporté, ni même mentionné. Quant au texte, il reproduit exactement celui de 1648, moins l'épître à Mazarin qui n'existait plus : sous un jeune roi que l'on commençait à encenser, la réimpression en aurait été inopportune et maladroite; moins encore l'avis au lecteur, qui n'était pourtant pas un hors-d'œuvre.

Scudéry y avait reconnu en bons termes — dix ans avant que Chapelle et Bachaumont se fussent égayés à ses dépens — que ses fonctions à Marseille n'étaient qu'une sinécure (d'ailleurs très onéreuse). « Pour tâcher de rendre en quelque façon mon oisiveté utile, j'ai composé l'ouvrage que j'expose maintenant à la censure ou à l'approbation publique, dans lequel j'ai fait parler vingt rois choisis à dessein dans les sept ou huit derniers siècles, à propos de vingt actions remarquables de leur histoire. » Le dessein était d'éclairer (par des

1. Par les soins de la Bibliothèque royale probablement. Le dos porte les fleurs de lys, et le plat peut-être aussi, mais une couverture solidement fixée en dérobe la vue. (Bibliothèque nationale.)

2. Courbé ne paraît pas avoir eu de fils. Il eut trois filles mariées dans la corporation. L'une d'elles, veuve de Jean Camusat, demeura ce qu'avait été son mari : imprimeur-libraire de l'Académie française.

exemples qu'ils pussent s'assimiler) « les Rois qui refuseraient peut-être l'instruction venant de leurs inférieurs, et ne la refuseront pas quand elle viendra de leurs égaux ».

Nous sommes donc avertis que l'enseignement politique et moral est le but unique de ce travail où l'histoire joue simplement le rôle d'un introducteur. Il n'en a pas moins fallu, pour établir les points de départ des trois quarts de ces discours, faire des recherches très malaisées ; ensuite de quoi l'in-quarto s'enfla de lui-même, l'écriture ne coûtant guère à Scudéry, comme on le sait.

Nous voudrions bien qu'il eût cité ses sources; ce serait précieux pour la bibliographie de son temps; mais on ne le faisait point alors, et nous sommes réduits à conjecturer que Scudéry a dû se documenter principalement dans des ouvrages italiens publiés sur la fin du XVIe siècle[1]. Il s'est instruit avec conscience : cela résulte de l'exacte désignation et de la mise en œuvre vraisemblable de tels personnages accessoires qu'il aurait pu inventer sans fausser les données historiques.

Scudéry a, nombre de fois, bâti sur des anecdotes sans valeur — on leur en reconnaissait à cette époque ; — il a laissé s'étendre sur l'histoire romaine des gens qui n'en avaient jamais ouï parler; il n'est pas du tout entré dans les mœurs des Turcs, — Racine non plus, — et s'il n'a pas fait un chef-d'œuvre parce que c'était au-dessus de ses moyens, il a, du moins, donné là son chef-d'œuvre : les tragi-comédies mises à part, dont on convient qu'elles recèlent deux ou trois belles scènes, mais où sa sœur mit peut-être la main. *L'Apologie du Théâtre* ne vaut pas qu'on s'y arrête, non plus que la polémique au sujet du *Cid* dont sortit pourtant un authentique et durable chef-d'œuvre : la lettre de Balzac à Scudéry; mais ce n'était pas le genre de succès que celui-ci s'était promis de ses critiques.

Postérieurement aux *Discours politiques des Rois*, on ne voit plus de Scudéry que des traductions de l'italien. Les *Discours* demeurent donc ce qu'il a écrit en prose de plus supportable, et l'on sait de reste que ses œuvres épiques et lyriques ne le sont point.

*
* *

Il a été dit plus haut que, les sujets trouvés, l'amplification, en conséquence de la trop fertile veine de l'écrivain, comptait pour peu de chose. Cependant, avant que de rien écrire, il fallait arrêter l'ordre qu'occuperait dans le volume chacun des vingt discours, dont la succession, suivant les règles alors en usage de la composition, se trouvait soumise aux possibilités de raccordement que tel sujet pouvait offrir avec tel autre. Il y avait dix-neuf transitions à découvrir ou plutôt à forger (l'on n'en compte qu'une demi-douzaine dans le second chant de *l'Art poétique*), et tirées plutôt des moralités que l'écrivain

1. Peut-être les *Relazioni universi* de Botero, 1592-1598.

se proposait de faire valoir que des considérations relatives aux temps et aux lieux.

Ceci nous explique la table dont les vingt lignes représentent un travail extrêmement ingénieux, quoique tenu maintenant pour ridicule. En vertu des transitions, Louis d'Outre-Mer vient après Charles-Quint et voisine avec Mathias Corvin. Tamerlan suit Pépin-le-Bref; Gustave-Adolphe, Hugues Capet. Une seconde table, numérotée comme la première, expose les sujets des discours. Par exemple, le huitième sujet : « L'intérêt général doit être préféré à l'intérêt particulier », est en concordance avec le huitième discours : « Emmanuel Ier à don Juan de Menessais ». Le dix-neuvième sujet : « Qu'il est bon aux Rois d'avoir un premier ministre » (on voit assez à qui cette moralité était destinée à plaire), se rapporte au dix-neuvième discours : « Hugues Capet au comte Frédéric de Metz ».

Il est exact qu'Emmanuel Ier, dit le Fortuné, roi de Portugal, renonça à une entreprise sur les côtes d'Afrique pour secourir les Vénitiens attaqués à Corfou par le sultan Bajazet. Juan de Menessais n'est pas un personnage fictif : ce fut le commandant de la flotte portugaise. Il y a donc là un souci honorable de la vérité et de la vraisemblance[1].

D'autre part, Hugues Capet n'eut jamais l'emploi d'un premier ministre et la couronne ne lui fut pas offerte par les *États généraux* du royaume. Il importe peu. Scudéry manquait totalement de sens historique ; ainsi que la plupart de ses contemporains, il ne savait ce que c'est que la critique historique; mais il a donné des preuves de conscience historique : il faut lui en tenir compte. De même, il convient d'être indulgent pour l'estime qu'il faisait de ses capacités politiques; elle n'a causé d'autre mal que la publication d'un livre médiocre. En notre temps, les mêmes prétentions, trop bien servies par les constitutions modernes, ont des conséquences plus fâcheuses.

« La Fortune n'a pas voulu que j'eusse aucune part aux affaires; il m'était du moins permis de faire voir que si elle m'y eût appelé, je m'en serais peut-être acquitté sans honte, et que celui qui a fait parler tant de rois aurait été capable de servir Louis XIV sous les ordres de ceux qui le conseillent si sagement. » C'était, à l'adresse de Mazarin, l'invite directe de faire l'essai de ses talents. Elle demeura sans réponse. Puis, ce fut la Fronde et les brouilleries de M. le Prince pour lequel Scudéry prit imprudemment parti. De sorte que l'homme politique est tout entier dans les *Discours des Rois*. Scudéry n'a rien épargné pour le faire bien connaître,

Ses réflexions, « muscles et nerfs de tout ce corps », tournent fréquemment à la conférence; leur prolixité amoindrit toutes les questions, et si le sujet est manifestement ingrat, tel le discours d'Henri VIII à

1. Les particularités attribuées par Scudéry à deux rois : l'un, d'Oviédo, l'autre, de Castille, ne se rapportent pas à ce que l'on trouve maintenant au sujet de ces deux princes. — Cela ne prouve pas que Scudéry les ait inventées.

Thomas Cranmer, ou celui de Charles IX à Jean de Montluc, la droiture ordinaire des idées se fausse. Mais, çà et là, le lecteur tombe sur un passage vraiment intéressant :

« Toutes les vertus, écrit Scudéry, ont divers degrés de rigueur et d'exactitude : la justice, la clémence, la libéralité, la valeur sont susceptibles de quelques explications en la pratique ; mais, pour l'observation de la parole, elle n'admet point de tempéraments. »

(13e discours.)

Et voici une maxime bien juste à laquelle les applications modernes ne manquent malheureusement pas ; elle porte en soi la condamnation des amnisties intempestives, génératrices de nouveaux désordres :

« Lorsque l'on pardonne en un temps où l'on peut croire que vous ne le faites que parce que vous n'oseriez punir, on peut dire qu'en ces rencontres la clémence est une vertu douteuse. »

(6e discours.)

A remarquer surtout cette réflexion à propos de Henri III[1] :

« Duc d'Anjou, il était adoré. Roi, ces peuples si civilisés lui furent plus fiers que les Scythes (les Polonais), l'attaquèrent dans son honneur et dans sa vie, le chassèrent du trône ; enfin, il fut assassiné par un monstre abominable... Rois, apprenez de cet exemple à vous humilier devant Celui de qui vient votre puissance et à vous abaisser devant un trône duquel le vôtre relève. Le même Dieu qui fonde, qui affermit et qui soutient les empires, les ébranle, les dissipe et les renverse quand il lui plaît. »

Mais c'est du Bossuet, cette phrase-là : exorde de l'Oraison funèbre de la reine d'Angleterre. — Non, c'est du Scudéry. Que tous deux aient eu la même pensée, ce n'est pas surprenant ; elle est venue à bien d'autres ; qu'elle ait été exprimée en des formes si voisines, voilà ce qui attire l'attention et fait supposer que Bossuet avait lu les *Discours des Rois* — ce qui n'a rien d'invraisemblable — et noté ce paragraphe dont la suite n'est que verbiage.

Faudrait-il voir aussi une réminiscence sortie des *Discours* de Scudéry dans le mot cité par Mme de Sévigné que Turenne, partant pour sa dernière campagne, dit, en manière d'adieu, au Cardinal de Retz?

« Si j'en reviens, je mettrai, à votre exemple, quelque temps entre la vie et la mort. »

Scudéry avait rapporté de Charles-Quint ou lui avait attribué exactement la même parole :

« Je veux laisser quelque espace entre les affaires de la vie et le jour de la mort. »

* * *

Les Discours politiques des Rois ont plu en leur temps puisque l'édition de 1648 n'en avait pas épuisé le succès, et ils étaient alors en possession d'instruire. On n'en saurait rien faire à présent ; le cadre

1. 15e discours.

de l'ouvrage est inacceptable et la forme rebutante en dépit de sa correction et de quelques rares trouvailles.

Une chose pourtant fait prendre en patience ce copieux bavardage. Chaque fois que l'honneur ou l'intérêt du pays, à quelque époque que ce puisse être, se trouve engagé dans ses récits, Scudéry s'en fait le champion sans affectation ni emphase : c'est une pente naturelle. Parle-t-il d'un roi de France ? C'est toujours *notre* François Ier, *notre* Henri IIIe, et même *notre* Louis IVe, prince oublié de la décadence carlovingienne.

. Obligé par le texte du 14e discours de condamner ou d'absoudre l'Albanais Scanderbeg, traître au dernier point envers Amurat II, son bienfaiteur, mais l'envahisseur de son pays et l'assassin de ses frères, Scudéry est bien embarrassé pour conclure — et qui ne le serait? la cause est encore pendante —; mais il se souvient qu'au xve siècle, Scanderbeg tira l'épée contre nous au royaume de Naples en faveur du roi d'Aragon.

« La guerre, ajoute-t-il, est encore aujourd'hui entre les deux nations, et il ne m'est pas défendu de le traiter en ennemi. »

La balance penche donc au détriment de Scanderbeg; cela plaît, d'autant que la justice, à ce sujet si incertaine, n'en souffre pas d'atteinte, et l'on ne peut s'empêcher de penser que de bien plus grands que Scudéry ont maintes fois manqué de susceptibilité nationale.

Scudéry s'est donné et s'est pris lui-même pour tout ce qu'il n'était pas. Non plus que son génie littéraire, sa noblesse, l'éclat de ses services, ses voyages, ne résistent à la critique. En revanche, on trouve dans *les Discours politiques des Rois* un sentiment propre à atténuer les ridicules de ce trop avantageux personnage.

E. Angot.

SUR UN EXEMPLAIRE DU « PARRAIN MAGNIFIQUE » DE GRESSET

Parmi les livres somptueux légués par Mme Salomon de Rothschild à la Bibliothèque Nationale figure un exemplaire du *Parrain magnifique* de Gresset, sur lequel il n'est pas inutile, peut-être, d'attirer l'attention des historiens de la littérature. Gresset, aujourd'hui fort oublié [1], avait encore quantité de lecteurs et d'admirateurs au début du XIXe siècle. L'éditeur Antoine-Augustin Renouard en donnait, en 1811, une magnifique édition, ornée de gravures, et manifestement destinée aux bibliophiles [2]. Dans la vie de Gresset qu'il mit en tête de cette édition, Renouard écrivait :

« Après de longues et nombreuses enquêtes, après de pressantes et inutiles sollicitations, suivies de promesses qui n'aboutirent qu'à des refus, ou bien à la communication de pièces soi-disant inédites, tandis que depuis deux lustres elles courent le monde dans dix éditions différentes, je fis enfin une dernière tentative, et ce fut la seule fructueuse. J'avois l'avantage de connaître à Amiens M. le chevalier Croft, savant anglois, auteur de plusieurs ouvrages estimés, et notamment d'un très ingénieux travail sur Horace, *Horace éclairci par la ponctuation*, et recommandable autant par l'aménité de ses mœurs, par ses qualités personnelles, que par sa profonde érudition, accompagnée d'un goût exquis, et du talent, si rare dans un étranger, d'écrire dans notre langue avec autant d'élégance que de pureté. Je lui fis part de mon chagrin et je l'invitai à faire tout ce qui seroit en lui pour me procurer quelques-unes de ces pièces tant désirées par les nombreux admirateurs de Gresset. Au bout de quelques semaines M. Croft me fit l'envoi et le présent des dix chants manuscrits du Parrain et voulut bien me promettre de faire tout ce qui lui seroit possible pour me procurer d'autres pièces encore [3]. »

En fait, *le Parrain magnifique* ne se trouve pas dans l'édition de 1811. Renouard en avait fait l'objet d'un volume à part, publié l'année précédente, mais dans le même format que l'édition de 1811 [4]. Il avait placé en tête un avertissement où il disait :

«... J'ai le plaisir de devoir à l'amitié la communication du charmant

1. De Cayrol, *Essai historique sur la vie et les ouvrages de Gresset*, Paris, 1845, 2 vol. in-8°. Cf. sur ce livre l'article de Sainte-Beuve au t. V des *Portraits contemporains*. De Cayrol avait écrit une biographie enthousiaste ; Sainte-Beuve replaça Gresset à son rang, très modeste, dans l'histoire littéraire.

2. *Œuvres de Gresset*. A Paris, chez Ant.-Aug. Renouard, 1811, 2 vol. in-8°. Un exemplaire de cette édition vient d'entrer à la Bibliothèque Nationale avec la collection Rothschild. Réserve mYe 91.

3. P. XXXIX-XL.

4. *Le Parrain magnifique, poème en dix chants, ouvrage posthume de Gresset*. A Paris, chez Ant.-Aug. Renouard, 1810. In-8°. Dans la collection de Rothschild ce volume a la même reliure que les deux tomes de l'édition de 1811. Le relieur l'a marqué au dos d'un 3, bien que formant une unité bibliographique distincte. Réserve mYe 92.

poème du *Parrain magnifique*, dont la publication sera une sorte d'événement, et, j'ose le dire, un jour de fête pour les muses françoises [1]. »

Renouard s'exagérait singulièrement la valeur de ce poème. Si l'on en croit de Cayrol, il n'en avait dû la copie qu'à une « infidélité » du « chevalier Croft [2] ». Celui-ci, dont il nous dit vaguement qu'il résidait alors à Amiens, « accompagné d'une dame anglaise [3] et de M. Charles Nodier, occupés tous les trois de différentes compositions littéraires », avait eu communication du manuscrit. Il s'adjoignit plusieurs copistes qui s'en partagèrent les feuilles « de manière qu'en une nuit il fut transcrit, et expédié de suite à M. Renouard ». Les neveux du poète protestèrent ensuite auprès de l'éditeur contre cette publication qu'ils n'autorisaient pas [4]. Gresset n'avait pas mis la dernière main au *Parrain magnifique*; il en circulait plusieurs copies. Celle dont Renouard eut communication n'était pas la meilleure ni la plus complète. Mais de Cayrol se trompe quant il écrit que, *sur les instances de Renouard*, Croft « ne s'était fait aucun scrupule de prêter à Gresset une foule de mots, de pensées et de vers... [5] » Le contraire est prouvé par l'exemplaire qui vient d'entrer à la Bibliothèque Nationale. Cet exemplaire est celui même de Renouard, à la vente duquel il fut acheté par Salomon-James de Rothschild [6]. Il témoigne des soins pieux qu'avait cet éditeur pour le texte d'un poète qu'il aimait. Le volume est interfolié. Sur des feuilles intercalaires les variantes se trouvent inscrites de la main de Renouard en face du texte imprimé qu'elles modifient. On lit, à la première page, la note suivante :

« Lorsque je publiai *le Parrain magnifique,* sur une copie qui me fut envoyée d'Amiens, M. Boistel de Belloy me refusa la communication du manuscrit original de Gresset, dont il étoit propriétaire, et bien que je consentisse à payer un peu chèrement cette communication. Depuis il s'humanisa, vint chez moi avec ce manuscrit dont nous fîmes ensemble lecture et soigneuse confrontation avec mon imprimé. J'en ai noté les différences. Toutes ne sont pas du même intérêt, mais, si jamais on réimprime *le Parrain,* on ne devra pas manquer néanmoins de consulter ce volume qui équivaut au manuscrit original de l'auteur, et qui fournira plusieurs heureuses corrections.

Ant. Aug[in] R.

« Le libraire Furne l'a depuis réimprimé sans avoir demandé communication de ces notes. »

1. P. II-III.

2. Sur Herbert Croft, voir l'article nécrologique de Nodier recueilli dans ses *Mélanges de littérature et de critique... mis en ordre et publiés par Alexandre Barginet, de Grenoble*, Paris, Raymond, 1820, 2 vol. in-8°, t. II, p. 429-435. Nodier l'a dépeint sous le nom de sir Robert dans ses *Souvenirs de jeunesse*. Il avait collaboré avec Johnson et fréquenté à Hambourg, où il résida, Klopstock et Rivarol. Quantité de ses ouvrages, tant en anglais qu'en français, figurent au catalogue de la Bibliothèque Nationale. Il est l'auteur, notamment, d'un long commentaire du *Petit Carême* de Massillon. Cf. également Michel Salomon, *Charles Nodier et le groupe romantique*, Paris, 1908, in-16, p. 70 et suiv.

3. Il s'agit de Lady Mary Hamilton dont Nodier traduisait les romans.

4. De Cayrol, t. I, p. 344 et suiv.

5. De Cayrol, t. I, p. 347.

6. Renouard mourut le 15 décembre 1853. La vente de sa bibliothèque produisit 204000 francs. Cf. Victor de Bauvillé, *Poésies inédites de Gresset, précédées de recherches sur ses manuscrits*. Paris, 1863. In-8°, p. 95.

Il est douteux qu'on réimprime jamais *le Parrain magnifique* de Gresset, qui ne vaut pas un tel honneur. Encore était-il bon de signaler aux curieux la revision de Renouard.

A la fin du volume, il a transcrit de sa main une chanson picarde, que rend curieuse, mais un peu suspecte, la note dont il l'a fait suivre.

CHANSON PICARDE

par GRESSET

et par lui chantée dans un bal masqué, à la réception de la duchesse de Chaulnes, femme de l'Intendant d'Amiens.

Air : *La plus belle promenade...*

Quant ej voi pointer no fête
Saperquié que j'si contint !
Ej cours comme eun arbalête
Déclaquer mon complimint.
Madame, i faut que j'vous baille
Des violete ed no gardin.
Chn'est, morbleu, point del racaille
Ch'est du biau et du pu fin.

Je n'vos aguinchrai mie d'roses,
Car den vos gardin elo croit.
On en comptroit eun bel' dose
Su vo biau ginti minois.
J'ai dit tout au fond de mn'ame
Au premier que j'vos ai vue,
Sans barguigner vlo 'n bel'dame
Qu'a bian l'air d'un biau Jesu.

Grend Dieu ! Que de belles dames
Qui gnia den ce poys-ci !
Ch'est, morbieu, vous l'pu bel fame
Qu'ein puiss' nommer den Paris.
Lorsqu'avec vous je me touille,
J'ai vraimen bian du bonheur ;
J'sens queuq'chose qui m'catouille
Jusqu'au robinet du cœur.

N'vlo-ti pas des vers d'affut
Aguinchés sur un biau ton,
Juste et carré com' eun flute ?
Je n'sai mie si vo plairont.
J's'rai p'neux com'eun fondeu d'cloque
Si v n'approuvez m'cainchon :
Et je m'rangaigrai den m'coque
Comme ein pauvre limichon.

« Cette chanson a été écrite sous la dictée d'un très vieux paysan des environs d'Abbeville avec lequel je me suis rencontré dans la diligence, et qui m'a assuré qu'ayant été un des jeunes garçons du pays auxquels il avoit été permis d'assister à cette fête, il avoit alors appris cette chanson que jamais depuis il n'avoit oubliée.

« Si je l'avois eue en 1811, je l'aurois introduite dans mon édition de Gresset. — R. »

La duchesse de Chaulnes ainsi saluée, protectrice de Gresset, qui lui dédia l'*Epître à ma Muse*, était née en 1718, de Joseph Bonnier, baron de Mosson, trésorier des États du Languedoc. Elle épousa, le 25 février 1734, Michel-Ferdinand de Chaulnes. Son humeur, ses aventures, son second mariage, en 1773, avec M. de Giac, beaucoup plus jeune qu'elle, l'ont rendue célèbre dans les mémoires du temps [1]. Mais c'est une question de savoir si la chanson picarde transcrite par Renouard a bien Gresset pour auteur.

PIERRE LEGUAY.

1. Grasset-Morel, *Les Bonnier, ou une famille de financiers au XVIIIe siècle.* Paris, 1886. In-8°.

A LA MÉMOIRE D'ERNEST DUPUY
SUR UN PETIT POÈME INÉDIT DE XAVIER MARMIER

Lorsque parut, en 1912, le tome II de l'ouvrage consacré par Ernest Dupuy à Alfred de Vigny, je me crus autorisé à lui présenter respectueusement quelques observations sur les pages où il avait esquissé la jeunesse de Marmier (p. 171 et suiv.) ; je pris même la liberté de lui signaler l'intérêt qu'il y aurait à poursuivre, dans la bibliothèque de Pontarlier et les archives particulières de la région, les recherches relatives au mariage de Marmier, aux joies brèves qui suivirent cette union, à la mort prématurée de la jeune femme (avril 1843-février 1844) ; j'ajoutais que mes relations personnelles avec plusieurs Jurassiens dont les parents avaient connu le poète me permettraient peut-être de lui procurer quelques documents inédits. Il agréa cette offre et bientôt, grâce à l'intervention de mon vieil ami Léon Jeanneret, alors professeur d'allemand au lycée de Lons-le-Saunier, j'obtins de M. Clovis Meunier, avocat à Pontarlier, la communication d'une poésie où Marmier exprime sa douleur avec un lyrisme sincère. M. Ernest Dupuy, à qui j'adressai aussitôt la copie de ce document autographe, me pria de transmettre à MM. Jeanneret et Meunier ses « sentiments de gratitude » ; il jugeait la pièce *A Eugénie* « fort touchante et inédite ». S'il en est ainsi, n'ai-je pas le droit et le devoir de publier cette poésie que M. Dupuy songeait sans doute à utiliser dans quelque étude dont la mort lui a ravi l'achèvement ? Il est vrai qu'en transcrivant la pièce, au mois d'avril 1912, j'avais la pensée de m'en dessaisir ; M. Meunier me pria même d'informer le critique qu'il lui laissait pleine liberté de reproduire intégralement ou de citer les vers de son parent. Mais M. Dupuy est mort en 1918, sans avoir écrit sur Marmier le travail projeté ; mes droits se substituent donc aux siens tout naturellement. Le poème offre quelque mérite. J'aurais souhaité de rendre une apparence de corps à cette âme fugitive, en accompagnant les strophes d'un commentaire précis. Mais Eugénie est bien oubliée : aucun témoignage ne l'a fait vraiment revivre à mes yeux. J'ai du moins recueilli quelques traits intéressants qui complètent une page de M. Dupuy (*Vigny*, t. II, p. 173)[1]. Marmier épousa, le 9 mai 1843, Mlle Pourchet, d'origine comtoise ; elle avait

1. Je dois remercier de leurs obligeants renseignements M. Michaud, avoué à Besançon, filleul du poète, M. le Chanoine Guichard, curé-doyen de Dole, neveu de Marmier, et M. Aymonier, professeur au lycée Buffon, qui a déjà consacré bien des articles à Marmier dans les journaux et revues de la région franc-comtoise et prépare sur cet auteur un ouvrage d'ensemble.

perdu ses parents et, dès l'âge de douze ans, s'était trouvée seule au monde ; elle était riche, peu jolie, dit-on, mais très intelligente et d'un charmant caractère ; la cérémonie religieuse fut célébrée dans l'église de Doubs, à trois kilomètres au nord de Pontarlier. L'union fut heureuse, mais courte, puisque, moins d'un an après, elle mourait, « mettant au monde un enfant mort ». Marmier reprit le cours de ses voyages, sans doute avec la pensée d'y chercher une diversion à sa douleur.

A Eugénie.

7 mai 1844.

J'y suis venu sans toi, dans ce pays si beau,
Dont nous parlions souvent à l'heure fortunée
Où tout s'offrait à nous comme un riant tableau,
Et que nous devions voir ensemble cette année.

J'y suis venu sans toi, ma pauvre chère enfant,
J'y suis venu porter mes regrets et mes larmes ;
Et ces cimes de neige où plane le mont Blanc,
Et ce lac dont chacun aime à vanter les charmes,

Et ces amis d'ici, ces amis d'autrefois,
Qui reviennent m'ouvrir leurs bras avec tendresse,
Et tout ce que j'entends et tout ce que je vois
Ne me rend que plus lourd le poids de ma tristesse.

Tandis que je m'en vais, errant de lieux en lieux,
Comme un être sans but, privé de sa lumière,
Tu dors bien loin de moi, seule sous d'autres cieux,
Seule dans le sépulcre, au fond d'un cimetière.

C'en est fait de la voix qui, naguères encor,
Enchantait à la fois mon âme et mon oreille,
C'en est fait à jamais de tant de rêves d'or ;
Dans le pâle linceul, maintenant, tout sommeille.

Dors sous la froide terre, ô jeune et belle fleur,
Si doucement éclose et si vite brisée,
Dors avec les trésors de ta chaste candeur,
Avec ton innocence et ta tendre pensée !

Heureux ceux qui s'en vont les premiers au cercueil !
Pitié ! Pitié pour ceux qui doivent leur survivre !
Pour ceux-là le repos, et pour ceux-ci le deuil !
Le deuil dont nul espoir ici ne les délivre.

Heureux ceux qui s'en vont avec la paix du cœur !
Dans le séjour de Dieu leur place est assurée.
Toi qui revis déjà dans un monde meilleur,
Oh ! souviens-toi là-haut de ceux qui t'ont pleurée.

X. Marmier.

R. Harmand.

LETTRES INÉDITES DE VICTOR HUGO CONSERVÉES A LA BIBLIOTHÈQUE DE BESANÇON

La Bibliothèque de Besançon conserve dans son fonds de manuscrits cinq lettres de Victor Hugo encore inédites. On sait que, malgré sa naissance, d'ailleurs fortuite, à Besançon, Hugo ne revint jamais dans sa ville natale et y eut fort peu de relations. Cependant, le 16 septembre 1827, il noua connaissance, au cours d'un dîner à l'Arsenal, avec le plus vieil et le plus cher ami de Nodier, Charles Weiss. Et tout de suite une sympathie très vive s'établit entre le jeune poète et le fin et érudit bibliothécaire de Besançon. De là les trois lettres qui ont été retrouvées dans les papiers de ce dernier et que nous reproduisons ici.

En 1827, Weiss resta à Paris jusqu'au début de novembre et Hugo lui avait sans doute promis de lui rendre visite. Il voulait le remercier de la part importante qu'il avait prise à son élection comme associé correspondant de l'Académie de Besançon, le 24 août 1827. Trop absorbé par ses occupations et la préparation de la publication de *Cromwell*, Hugo écrivit à Weiss le 6 octobre 1827 pour s'excuser de ne pouvoir aller le voir.

La seconde lettre, en date du 27 décembre 1827, a pour objet d'annoncer l'hommage qu'il fait à l'Académie de Besançon et à Weiss de son *Cromwell*; Hugo ne craint pas d'affirmer son amitié pour Weiss en se déclarant pour lui un autre Nodier.

Enfin, en juillet 1837, Hugo écrit pour recommander chaudement à Weiss un jeune artiste bisontin, Jean Petit (1819-1903), qui lui avait été signalé par David d'Angers, son maître, comme un statuaire d'avenir. Weiss tint le plus grand compte de la recommandation de Hugo et se constitua dès lors lui-même le plus dévoué protecteur de Petit. Il lui fit obtenir une subvention de la ville de Besançon pour continuer ses études ; plus tard, il fit triompher sa candidature pour la pension triennale Suard, délivrée par l'Académie de Besançon. Enfin, par son testament, Weiss légua une somme de 30 000 francs à la Ville de Besançon, à condition qu'elle ferait ériger dans la cour du Palais Granvelle une statue du cardinal Granvelle, qui serait l'œuvre de Petit : cette statue fut inaugurée en 1898.

La quatrième lettre que nous publions provient d'une collection d'autographes léguée à la bibliothèque. Elle est adressée par Hugo à Lamennais ; elle n'est datée que du jour et du mois, vendredi 4 février ; mais, à l'aide du calendrier perpétuel et des circonstances dans lesquelles elle a été écrite, il est facile de voir qu'elle est de 1831. A cette

époque, comme la montré M. Christian Maréchal[1], les relations de Hugo et de Lamennais étaient très intimes et le poète était alors un adepte fervent des doctrines de l'Avenir. On notera avec intérêt le nom des deux convives que Lamennais devait rencontrer chez Hugo : Gerbet et Lacordaire.

La dernière lettre est adressée par Hugo à la Ville de Besançon pour remercier ses compatriotes de l'hommage qu'ils lui rendirent, le 27 décembre 1880, en faisant apposer solennellement une plaque sur sa maison natale.

G. Gazier.

I

Paris, 6 octobre 1827.

Monsieur,

Je veux tous les jours vous aller voir. Mais retenu dans mon lointain quartier par les derniers soins que réclame une mourante qui nous est chère, accablé en outre des embarras de la prochaine publication de *Cromwell*, je me vois contraint pour l'instant à vous remercier par lettre. Serez-vous assez bon pour vous charger de faire parvenir à M. Genisset[2] la réponse ci-incluse ?

Pardon de mon indiscrétion, mais vous n'êtes quitte ni de ma reconnaissance, ni de ma haute estime, ni (permettez-moi d'ajouter ce mot) de ma vive amitié.

Croyez-moi, avec un bien cordial dévouement,

Votre indigne confrère et compatriote,

Victor Hugo.

11, rue N.-D.-des-Champs.

II

Paris, 27 décembre 1827.

J'envoie, monsieur et bien cher compatriote, d'assez pauvres étrennes à l'Académie de Besançon et à vous. C'est ce Cromwell que vous pourrez retirer au moyen du bon ci-joint de chez le libraire Deis[3], si le cœur vous en dit et s'il ne vous l'a pas déjà envoyé.

Pardonnez-moi de vous faire un si méchant cadeau. Vous vous êtes exposé sciemment à ce risque en acceptant mon amitié ; mais en revanche je viens de voir un bon cœur qui vous est bien dévoué.

Soyez assez bon pour vous charger de remettre à l'Académie son exemplaire, faible hommage de ma reconnaissance, et croyez, mon excellent confrère, qu'il y a en moi pour vous un autre Nodier, non par le talent à la vérité.

Victor Hugo.

Mes respectueux souvenirs à ma marraine[4] quand vous la verrez. C'est un bonheur que je vous envie.

1. *Lamennais et Victor Hugo*, Paris, Savaete, p. 138.

2. Genisset (1769-1837), professeur à la Faculté des lettres, secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon.

3. Libraire de Besançon.

4. Mme Délelée, femme du général Délélée, qui habitait Besançon, où elle mourut en 1850.

III

Il faut, mon cher compatriote, que vous nous aidiez. Il s'agit d'une bonne œuvre, par conséquent d'une chose digne de vous. M. David[1] et moi nous nous intéressons vivement à un jeune statuaire plein d'avenir, M. Petit. Ce jeune homme est bisontin. Nous voudrions que la Ville de Besançon lui fît une petite pension qui le mît à même de continuer ses études. Aidez-nous. Est-ce que vous voudriez bien vous charger de remettre vous-même au préfet du Doubs la lettre de M. David et la mienne? Les voici sous ce pli. Si les choses sont comme elles doivent être, vous êtes tout puissant à Besançon. Eh bien! appuyez notre jeune compatriote. Nous serons tous bien payés un jour si du jeune élève il sort un grand artiste. M. David le croit et il s'y connaît.

Je vous serre la main, je vous remercie pour M. Petit d'avance et je suis à vous *de tode coragio*.

VICTOR HUGO.

17 juillet 1837. Paris.

M. Weiss, bibliothécaire de la Ville, à Besançon.

IV

Je ne saurais vous dire, mon respectable et cher ami, quelle a été ma joie de votre triomphe. J'ai besoin de vous en féliciter. Est-ce que vous êtes toujours malade? Est-ce que vous ne pourriez pas venir dîner avec nous lundi 7? Nous espérons avoir MM. Gerbet et Lacordaire. Vous seriez bien bon, vous qui l'êtes tant, de me répondre un mot qui me dît que vous viendrez.

Toujours tout à vous.

VICTOR HUGO.

Vous savez que nous dînons à six heures.

Ce 4 février, vendredi [1831].

M. l'abbé F. de La Mennais, 20, rue Jacob, au b^au^ de l'*Avenir*.

V

Décembre 1880.

Je remercie mes compatriotes avec une émotion profonde. Je suis une pierre de la route où marche l'Humanité, mais c'est la bonne route. L'homme n'est le maître ni de sa vie, ni de sa mort. Il ne peut qu'offrir à ses concitoyens ses efforts pour diminuer la souffrance humaine, et qu'offrir à Dieu sa foi invincible dans l'accroissement de la liberté.

VICTOR HUGO.

1. David d'Angers.

LA DATE DE COMPOSITION DES « CORBEAUX »

Que nous ignorions encore où et quand fut composée l'*Histoire du Chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut*, passe encore. Deux cents ans peut-être se sont écoulés depuis lors et bien des documents nous manquent. Mais que nous en soyons à peu près au même point en ce qui concerne une œuvre presque contemporaine comme *Les Corbeaux* d'Henry Becque, ce n'est pas un des moindres paradoxes de l'histoire littéraire. En inscrivant cette œuvre au programme du concours de l'agrégation pour 1924, on nous a pourtant fait un devoir d'avouer notre perplexité et, sinon de résoudre, du moins de circonscrire le petit problème de la date de composition des *Corbeaux*.

Il ne semble pas se poser pour les deux écrivains qui viennent, tout récemment, de consacrer à Becque des travaux importants et méthodiques, je veux dire MM. Ambroise Got (*Henri Becque, sa vie, son œuvre*. Thèse présentée à l'Université de Zurich. Paris, Crés, 1920) et Eric Dawson (*Henri Becque, sa vie et son théâtre*. Paris, Payot, 1923). Ils admettent tous deux, sans plus ample discussion, que la pièce, représentée le 14 septembre 1882 sur la scène de la Comédie-Française, fut écrite cinq ou six ans avant ; M. Dawson précise même : en 1876.

Sur quoi s'appuie cette opinion ?

Je n'ai pas la prétention d'avoir refait le travail considérable que supposent ces deux ouvrages, ni dépouillé tous les articles que mentionne la bibliographie de MM. Got et Dawson. Il se peut donc que la date de 1876 ou une date voisine soit expressément indiquée par un texte. Mais ce texte on ne nous l'indique pas et je ne l'ai pas rencontré au cours de mes recherches personnelles. S'il existe, si Becque dit quelque part qu'il a écrit sa pièce en 1876, ou si quelque témoin autorisé l'affirme, il y aurait intérêt à ce que nous le sachions avec sûreté et précision. Jusqu'à plus ample informé, cette date me paraît résulter de calculs que suggère un passage caractéristique du chapitre deuxième des *Souvenirs d'un Auteur dramatique* (Editions de la Plume. Paris. 1897, p. 19). Dans ce chapitre Becque raconte lui-même les tribulations de sa pièce ; et il écrit :

« *J'ai promené* « *les Corbeaux* » *pendant cinq ans...* ».

Qui, de 1882, date de la représentation, ôte cinq, reste 1877. D'autre part, quelques lignes plus haut, Becque avait dit :

« *Les Corbeaux* » *me demandèrent une année de travail...* »

1877 moins 1 égale 1876. Voilà la date demandée ! Tous les biographes de Becque, à ma connaissance, s'en sont tenus là.

Pourtant cette hypothèse (car, en dépit de sa vraisemblance, ce n'est encore qu'une hypothèse) soulève, à la réflexion, de sérieuses difficultés.

* * *

Si *les Corbeaux* furent bien représentés le 14 septembre 1882, ils avaient été reçus dès le 19 avril 1882. Ce serait donc au moins à partir de cette dernière date qu'il faudrait décompter les *cinq ans* en question.

Pas encore! Pour être acceptée par la Comédie-Française, la pièce avait dû être recommandée aux acteurs par l'ancien directeur Edouard Thierry, au cours de démarches qui demandèrent forcément un certain temps. Becque nous dit ailleurs, à propos des prétentions de son « ami » Lavoix, qui se vantait de l'avoir découvert et imposé à Perrin :

« *Edouard Thierry est le premier, après « plus de cinq ans » où ma pièce avait traîné partout, qui l'ait prise sous sa protection...* »

Les cinq ans, qui sont d'ailleurs devenus *un peu plus de cinq ans*, doivent donc être décomptés à partir de la visite de Becque à Edouard Thierry, pour lors bibliothécaire à l'Arsenal et protecteur officiel de la pièce. Cette visite, Becque nous en a laissé le récit, mais il a négligé de préciser la date. Nous savons par lui qu'Edouard Thierry était malade, que le manuscrit des *Corbeaux* demeura longtemps entre les mains des bibliothécaires de l'Arsenal, au point que ceux-ci eurent le loisir de le lire et d'en faire des gorges chaudes, qu'il ne fut remis à Thierry qu'à son retour et que ce dernier attendit encore quelque temps pour se faire une opinion. Tout cela suppose au moins quelques semaines qui, ajoutées à celles qui furent nécessaires pour agir auprès du Comité de Lecture de la Comédie, nous conduisent à placer en 1881 la visite de Becque à son protecteur; ce qui nous amène à reculer d'autant la date de composition de la pièce.

Par une autre voie, nous aboutissons d'ailleurs à des précisions plus rigoureuses. Après nous avoir dit (Cf. *supra*) qu'il avait *promené « les Corbeaux » pendant cinq ans*, Becque énumère ses démarches infructueuses auprès des directeurs de théâtres et termine :

« *Je ne pourais plus, si je voulais tirer parti de mon travail, que le publier. La maison Tresse imprima « les Corbeaux »...* »

Le sens général du passage semble bien indiquer qu'il faut décompter les fameux cinq ans à partir, non pas de la date de la première représentation, non pas même de la date de la visite à Thierry, mais de la date à laquelle Becque, découragé, se résout à publier son œuvre en librairie.

Quand s'y décida-t-il?

Il avait offert, nous dit-il, *les Corbeaux* à La Rounat, qui prit la direction de l'Odéon en juillet 1880; La Rounat les avait gardés *six mois* sans se décider. La pièce avait été soumise sans plus de succès à Koning, qui prend, à partir du 1er septembre 1880, la direction du Gymnase. C'est sans doute à la suite de ces deux démarches entre autres

que Becque adopte le parti désespéré de recourir à l'impression. Ce serait donc vers la fin de 1880 ou dans les premiers mois de 1881 qu'il aurait renoncé à l'espoir d'être joué et se serait résigné à être lu.

L'histoire du « Klephte », qui forme un autre chapitre des *Souvenirs*, vient confirmer cette indication. Le « Klephte » en question n'est autre, à en croire Becque, que M. Abraham Dreyfus, son confrère, qu'il accuse de lui avoir chipé le sujet des *Corbeaux*. A la première représentation d'une pièce de M. Dreyfus, *L'Institution Sainte-Catherine*, Becque aurait été frappé des analogies qu'elle présentait avec sa propre comédie, encore en souffrance ; à la réflexion, il se souvint qu'il avait confié à son bon ami Dreyfus un des rares exemplaires des *Corbeaux* imprimés à son usage personnel par la maison Tresse. Ces exemplaires avaient été tirés, précise Becque, *quelques mois avant*. La première représentation de *l'Institution Sainte-Catherine* ayant eu lieu le 22 décembre 1881, il faut admettre que l'impression des *Corbeaux* était terminée vers la fin de l'été de 1880.

Nous savons par ailleurs que Becque corrigeait les bonnes feuilles de l'ouvrage et allait donner le bon à tirer quand l'idée lui vint d'aller rendre visite à Edouard Thierry et de tenter une dernière fois la chance. La visite en question se placerait donc à peu près vers juillet 1880.

Il s'était d'ailleurs écoulé pas mal de temps depuis que Becque avait pris son parti de faire imprimer sa pièce. Avant que l'impression commençât, les pourparlers avaient été laborieux avec les éditeurs. « *Je voulus*, confia Becque à M. Maurice Guillemot, qui nous rapporte le propos dans la *Grande Revue* (1904, t. 2), *la faire imprimer : continuation des échecs chez Tresse, chez Ollendorff. Enfin, prenant la moitié des frais à ma charge, je convainquis Madame Tresse...* » Nous voilà encore ramenés de quelques mois en arrière !

De tous ces témoignages, de toutes ces concordances ressort, je crois, l'impression que c'est au début de 1881 que Becque renonça à ouvrir à sa pièce la porte d'un théâtre. Ce serait donc au début de 1881 qu'expirerait la période fatidique des *cinq ans*, qui étaient devenus en juillet 1881, lorsqu'eut lieu la visite à Thierry, *un peu plus de cinq ans*. Par suite, *les Corbeaux* auraient été composés au plus tard au cours de l'année 1875. Nous aurions déjà, en serrant de plus près le texte de Becque, gagné un an sur les calculs de M. Dawson.

Mais pourquoi, dira-t-on, s'évertuer à reculer dans le passé la date de composition de ce chef-d'œuvre ? En sera-t-il meilleur ? Peut-être ! Mais surtout nous cherchons par ce moyen à résoudre le problème que soulève un autre passage des *Souvenirs* de Becque, qui contredit les précédents.

* * *

Le chapitre consacré aux *Corbeaux* commence ainsi :

« *Après le brillant échec de l'Enlèvement... Je croyais bien que la scène française et moi nous ne nous reverrions plus. J'étais entré à la*

Bourse et j'y faisais la remise. J'avais là quelques amis qui me donnaient obligeamment leurs affaires. Mais cette clientèle, tout intime, très restreinte et régulièrement étrillée, fondait à chaque liquidation. Je tournai bien vite au désœuvré qui vient chercher des nouvelles et mettre sa montre à l'heure.

Le théâtre redevenait mon va-tout. Je n'ai jamais eu, je dois le dire, de fonds de magasin. Je ne sais pas ce que c'est que de prendre des notes ou d'écrire des scénarios... Il fallait être sage et courageux. Il fallait se cloîtrer en plein Paris et pour toute une année peut-être... »

Et Becque se décide à faire l'effort décisif d'écrire une grande œuvre, ces *Corbeaux*, auxquels il a déjà songé et qui sont vendus à l'avance à M. Peragallo.

Or l'échec de *l'Enlèvement* s'avère « brillant » dès le 21 novembre 1871 ; la pièce, jouée pour la première fois le 18 novembre, n'eut que trois représentations.

Si nous admettons que Becque ne commença à écrire *les Corbeaux* qu'au début de 1875, il faut admettre aussi que la tentative à la Bourse dont il nous parle dura au moins *trois ans*, trois ans pendant lesquels il ne fut jamais question de théâtre !

Cette interprétation est-elle compatible avec les termes qu'emploie Becque : « Je tournai *très vite* au désœuvré... », « cette clientèle *très restreinte*... fondait *à chaque liquidation* (de quinze en quinze jours) » ?

Je ne le crois pas.

Notons que, en 1874, Becque est reçu membre de la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques. Il n'avait donc pas renoncé au théâtre à cette époque.

En réalité, ce texte des *Souvenirs* laisse l'impression que le passage de Becque à la Bourse dura quelques mois à peine ; et si nous n'avions que ce document pour nous éclairer, c'est vers le milieu de l'année 1872 que l'on placerait la date à laquelle Becque se résout à « jouer son va-tout » en écrivant *les Corbeaux*.

*
* *

Est-ce donc impossible ?

Si nous revenons maintenant sur le passage des *Souvenirs* relatif aux cinq ans de tribulations de la pièce, nous constatons qu'on en peut tirer une interprétation différente de celle qu'en donne M. Dawson.

« *Si « les Corbeaux » avaient été joués à leur heure*, nous confie Becque, *c'est-à-dire quand ils ont été terminés, jamais je n'aurais écrit « la Navette »...* »

Et quelques pages plus loin :

« *J'avais présenté « les Corbeaux » partout et partout ils avaient été refusés. Je n'étais pas bien en train, on le comprend, de recommencer un ouvrage. Je fis « la Navette »...* »

Nous voici en face d'un nouveau point de repère : la composition de

la Navette marque la fin des espoirs que Becque fondait sur *les Corbeaux*. Or, cette petite pièce, écrite assez rapidement, fut représentée le 15 novembre 1878, composée, par suite, au printemps de la même année.

Avant de se décider à changer de manière, Becque avait, nous le savons, présenté *les Corbeaux* partout. Partout, cela veut dire que « *les Corbeaux* » « *ont été refusés au Vaudeville par Deslandes, au Gymnase par Montigny, à l'Odéon par Duquesnel, à la Porte-Saint-Martin par Ritt et Larochelle. Ballande de la Gaîté, Clèves du Théâtre Cluny, un troisième, Laforest, qui avait ouvert à l'Ambigu le Theâtre des Jeunes, n'ont pas désiré les connaître.* »

Non seulement la pièce a fait la *grande tournée* des directeurs, mais celle aussi des auteurs : Cadol ne la trouva pas intéressante; Sardou, Gondinet, la lurent plusieurs fois ; Dumas, enfin, « *devait les refaire en huit jours et les garda un an* ». Des critiques, des amis de Becque, comme M. Boutmy, l'eurent entre les mains. Tout cela avant que Becque se soit résigné à laisser là toute espérance.

Ne trouve-t-on pas que c'est bien peu d' « une année », l'année qui, dans l'hypothèse de M. Dawson, s'écoule entre la fin de la composition des *Corbeaux* (fin 1876) et le début de la composition de *la Navette* (printemps 1878), pour placer toutes ces démarches ? La seule revision du grand Dumas y tient à peine.

Même précisée et rectifiée comme nous avons essayé de le faire plus haut, cette hypothèse ne nous laisse encore que « deux ans » (fin 1875-début 1878) pour les *deux grandes tournées* dont parle Becque. C'est encore bien peu.

En revanche, tout s'éclaire si nous supposons que Becque compte ses cinq ans de déboires *depuis le moment où il termina « les Corbeaux » jusqu'au jour où il entreprit d'écrire « la Navette »*. Après avoir promené cinq ans une pièce, il se décide à n'y plus penser et à en faire une autre ; il change son fusil d'épaule ; il essaie de s'adapter au goût du jour. Et plus tard l'histoire des *Corbeaux* se résumera pour lui dans les années d'épreuves et de doutes qui précédèrent cette résolution décisive.

« *J'avais promené « les Corbeaux » pendant cinq ans...,* » dira-t-il. Entendons, non pas : avant que la Comédie-Française les acceptât, avant que Thierry les prît sous sa protection, avant que Tresse les imprimât, mais : avant de renoncer au genre sévère et d'écrire *la Navette*.

Ce serait donc du printemps 1872 au printemps 1873 que Becque aurait écrit son œuvre maîtresse. C'est, nous déclare-t-il, *dans le bon air et la verdure* des Champs-Élysées qu'il a trouvé ses mots les plus cruels ; et par ses fenêtres ouvertes lui arrivaient, les soirs d'été, les « flons-flons » des cafés-concerts en plein vent. L'été en question serait celui de 1872, qui marquerait bien le point culminant de la composition.

Le séjour de Becque à la Bourse aurait donc duré quelques mois à peine (décembre 1871-avril 1872), ce qui s'accorde assez bien avec l'impression que nous laissait le passage des *Souvenirs* cité plus haut. Il n'y aurait plus dans sa carrière d'auteur dramatique cette solution de continuité de quatre ans, mais une diversion relativement brève. *Les Corbeaux* se rattacheraient presque immédiatement aux œuvres de 1868-71 (*L'Enfant prodigue*, *Michel Pauper*, *L'Enlèvement*) et seraient très éloignés des comédies de salon de 1878-85 (*La Navette*, *Les Honnêtes Femmes*, *La Parisienne*). Aux critiques de dire si cette hypothèse ne les aide pas à expliquer certains caractères de l'œuvre, de la destinée et du caractère de Becque

* * *

Elle n'a jusqu'ici pour elle que cette commodité qu'elle apporte et le mérite de réconcilier quelques textes en apparence contradictoires. Ajoutons un indice de plus :

Le 22 septembre 1882, quelques jours après la première des *Corbeaux*, le chroniqueur du *Voltaire*, qui se déguisait sous le pseudonyme de l' « Homme Masqué », consacrait à Becque un article où il était dit :

« *Si « les Corbeaux » méritaient d'être soumis au jugement public..., pourquoi les a-t-on laissés croasser « pendant dix ans » à toutes les portes de tous les théâtres ?* »

Dix ans ? Voilà qui fait bien notre affaire, et qui ne s'accorde guère avec l'interprétation traditionnelle des « cinq ans » dont parlera plus tard Becque. Si l'Homme Masqué a raison, ce serait bien en 1872 que *les Corbeaux* auraient été composés.

De qui tient-il le renseignement ? Pour retrouver les « sources » de l'article en question, il suffit de remonter de quelques numéros dans la collection du *Voltaire*. Le 19 septembre, Émile Bergerat avait consacré son feuilleton dramatique aux *Corbeaux*. Or, pour Bergerat, il y a bien, sans l'ombre d'une ambiguïté possible, dix ans que la pièce est composée. Elle se rattache, nous déclare-t-il, à l'École Brutale de 1870, groupement d'ailleurs factice que Sarcey et quelques critiques inventèrent pour classer les productions de Touroude (*Le Bâtard*), de Becque (*Michel Pauper*) et enfin de... Bergerat lui-même.

« *Les Corbeaux* », assure-t-il, *sont encore de ce temps-là puisque, Becque les traîne de théâtre en théâtre depuis dix ans... dix ans de lutte, d'attente, de démarches sans nombre.* »

Ne croirait-on pas, au chiffre près, relire un passage des *Souvenirs d'un Auteur dramatique* ? Et lorsque Bergerat évoque cette *joute de dix ans* d'où Becque sortit *harassé*, on ne peut s'empêcher de songer à des confidences précises qui lui auraient été faites.

Par qui ? Mais par l'intéressé lui-même ! Lorsqu'il fut las de traîner sa pièce de théâtre en théâtre, Becque songea non seulement à la faire imprimer, mais à la publier dans le feuilleton d'un journal ou

dans une revue. Il vint trouver Bergerat à *la Vie Moderne*; et Bergerat l'envoya au *Voltaire*.

« *Le lendemain, l'affaire était conclue ; et « le Voltaire » aurait eu la primeur des « Corbeaux »...* », si, sur ces entrefaites, les destinées de l'œuvre n'avaient été brusquement modifiées par l'accueil qu'Édouard Thierry lui réservait.

Bergerat et les journalistes du *Voltaire* ne lancent donc pas à la légère ce chiffre de dix ans (que Becque, si attentif à dénoncer les erreurs de la critique, n'a d'ailleurs jamais relevé). Ils connaissent mieux que personne les avatars des *Corbeaux*, puisque c'est chez eux que l'œuvre a échoué. C'est, selon toutes les vraisemblances, dans les conversations qui s'engagèrent à propos de la publication que Becque aura lui-même raconté l'histoire de sa pièce, depuis la naissance inclusivement, qui remonte à l'an 1872.

La question est-elle définitivement résolue?

Je ne le crois pas. Il manque à toutes nos déductions la preuve de fait indispensable, le témoignage indiscutable et péremptoire qui trancherait le débat. Si j'osais employer un terme sans doute trop prétentieux, je dirais qu'il faut maintenant instituer une expérience cruciale.

L'hypothèse à vérifier en vaut-elle la peine? Oui, puisque *les Corbeaux* sont un chef-d'œuvre et que l'interprétation de cette œuvre ne saurait être la même si on la rattache à cette « École Brutale » de 1870 ou si on l'insère dans la série naturaliste. Admettrons-nous, avec Bergerat, que Becque a joué « *les Saint Jean-Baptiste de M. Émile Zola* »? Affirmerons-nous, au contraire, que son audace coïncide avec les premiers succès de l'École de Médan? Dans notre hypothèse, *les Corbeaux* sont nés sous l'inspiration très particulière de ce réalisme « second Empire », encore très proche du romantisme, volontiers caricatural, mais respectueux devant les grands sentiments et les grandes infortunes. Ils sont très loin du « théâtre rosse », des « tranches de vie » et des crudités de 1880. Ils marquent une étape entre l'honnête auberge réaliste et le bouge naturaliste. Et la date de composition l'indique clairement.

Cette date, comment la déterminer sans contestation possible? On peut songer à certains procédés, que voici :

— Becque habitait, nous dit-il, rue Matignon lorsqu'il composait sa pièce ; sa famille habitait non loin de lui dans la même rue. Ne pourrait-on pas trouver la trace de leur séjour et fixer la date des emménagements et déménagements? A défaut de contrat de location, l'adresse de Becque doit être mentionnée dans les pièces qui le concernent à la Société des Auteurs, où il fut reçu précisément en 1874; s'il n'habite plus rue Matignon, *les Corbeaux* sont au bas mot de 1873. Enfin, dans les archives municipales du 8e arrondissement le passage des Becque rue Matignon peut avoir laissé une empreinte.

— Les démarches de Becque auprès des directeurs de théâtres ont

peut-être été enregistrées. Ne pourrait-on savoir si *les Corbeaux* ont été soumis à l'examen de l'un d'eux dès 1873?

— Le manuscrit original des *Corbeaux* a existé; il doit même avoir été conservé, à la Comédie-Française ou ailleurs. Peut-être porte-t-il une date?

Toutes ces recherches, assez aisées à faire pour un Parisien, sont encore bien compliquées. Elles seraient évitées si quelque témoin autorisé voulait bien apporter une affirmation nette. Songeons que nous sommes dans la littérature d'hier, d'aujourd'hui presque, et que c'est le moment d'en profiter! Nous sommes assez malheureux de ne pouvoir interviewer les contemporains de Molière; interrogeons au moins ceux de Becque! Il en existe encore. Il y a certainement en France des gens qui ne sont pas encore des vieillards, et qui ont connu Becque, qui ont recueilli ses confidences, qui savent à quoi s'en tenir sur le problème que nous posons. Il y en a peut-être qui ont touché le manuscrit des *Corbeaux*, qui ont vu Becque le remplir, qui ont été ses voisins, ses camarades en 1872. C'est à ceux-là que nous nous adressons.

Quelqu'un a-t-il lu *les Corbeaux* avant 1873? Quelqu'un sait-il, de façon sûre et précise, à quelle époque ils furent composés?

Il est regrettable, pour ne pas dire plus, que M. Dawson, qui a pris la peine d'interviewer la dernière concierge d'Henry Becque, n'ait pas jugé à propos de recueillir de témoignage plus sérieux sur ce point particulier.

Emile Bouvier,
Maître de Conférences à la Faculté des Lettres de Montpellier.

COMPTES RENDUS

P. Boissonnade, **Du nouveau sur la Chanson de Roland**, Paris, Champion, 1923, in-8° de VI-520 p.

« ... Nous avons essayé de retrouver l'époque précise où a germé l'idée de la *Chanson de Roland*, le milieu géographique et historique dont elle porte l'empreinte, de déterminer la date à laquelle elle a été conçue et publiée, de dissiper l'obscurité qui enveloppe la patrie et la personnalité du génial poète auquel on doit cette épopée » : c'est en ces quelques lignes que tient l'idée essentielle de l'ouvrage écrit par M. Boissonnade.

Quatre livres. Dans le premier (*La Chanson de Roland et l'importance des croisades françaises de l'Espagne du Nord pour les vraies origines de l'épopée de Turold*), l'auteur retrace l'histoire des croisades menées en Espagne par les Français à partir de l'année 1018, croisades particulièrement actives entre 1064 et 1120, qui ont abouti à la délivrance de l'Espagne du Nord-Est (bassin de l'Ebre) et spécialement, en 1118, à la prise de Saragosse.

Le livre II (*La géographie de l'Espagne, de l'Europe septentrionale et orientale, de l'Afrique et de l'Orient dans la Chanson de Roland, et le problème des origines du poème*) tend à montrer, par l'identification des noms géographiques contenus dans le *Roland*, que le poète, familier avec la géographie du bassin de l'Ebre, familier avec les choses de l'Europe septentrionale et orientale, a puisé son inspiration dans le spectacle de la « lutte soutenue en Espagne entre la Croix et le Croissant », de la « croisade universelle, conduite depuis les dernières années du XIe siècle et les vingt premières du siècle suivant, par la chevalerie chrétienne, surtout par celle de France, au nord contre les païens de la Baltique, au sud contre les Sarrasins d'Espagne, d'Afrique et de Sicile, à l'est contre les populations suspectes de païenie des régions danubiennes, balkaniques, au levant, enfin, contre les musulmans d'Egypte, d'Arabie, d'Asie Mineure, de Syrie, de l'Euphrate et du Turkestan. »

Le livre III (*Le reflet du monde contemporain des premières croisades, de ses institutions et de ses personnages dans la Chanson de Roland*) vise à compléter la démonstration géographique du livre II en montrant dans le *Roland* l'expression d'un certain état de civilisation propre à la fin du XIe et au commencement du XIIe siècle, et en identifiant les personnages qui y figurent avec certains personnages historiques de la même époque.

Les conclusions partielles des livres II et III acheminent à celles du livre IV (*La date, la patrie, l'auteur de la Chanson de Roland*), où il est soutenu que la *Chanson de Roland* ne saurait être ni antérieure à 1120 (puisque, avant cette date, le bassin de l'Ebre, connu par l'auteur, n'était pas encore libéré), ni postérieure à 1124-1125 (date où l'existence de la légende est prouvée par les mentions de certains chroniqueurs), et que l'auteur, Turold, était un « clerc récitant », c'est-à-dire un clerc jongleur, originaire de l'Avranchin, et qui était venu, en compagnie d'un autre clerc, Roger de Saï, s'établir à Tudela (Willelmus Turoldus, normand, bénéficiaire d'une donation, d'après une charte du 22 septembre 1128).

En quoi consiste le « nouveau » annoncé par le titre de cet ouvrage ?

L'idée que la *Chanson de Roland* n'est qu'un épisode des guerres saintes en Espagne a été défendue par M. Joseph Bédier et avait été entrevue, antérieu-

rement déjà, par A. Luchaire. En termes explicites, M. Boissonnade a rendu à ses prédécesseurs ce qui leur était dû : sa part est restée fort belle à décrire dans toute son ampleur ce grand mouvement des croisades outre Pyrénées qui, jusqu'à lui, n'avait été que très insuffisamment étudié : histoire délicate, dont il a fallu « reconstituer patiemment les péripéties, à l'aide de centaines de chartes monastiques, de diplômes royaux, de sèches annales ecclésiastiques, de chroniques latines ou arabes, dont beaucoup n'ont été connues que dans ces cent dernières années ». Pour ces raisons, le livre I de l'ouvrage doit être considéré comme un livre neuf : mais il n'intéresse pas directement la *Chanson de Roland*.

Les livres II et III seraient du plus haut intérêt pour l'histoire de cette chanson, si tant était qu'ils pussent conduire à déterminer la date précise de l'œuvre et à définir la personnalité du poète. Mais il est clair qu'ils ne valent, à ce point de vue, que ce que valent les deux essais d'identification des noms de lieux et des noms de personnes qui en constituent l'élément essentiel. Je ne puis, en cette brève notice, engager une discussion sur ce sujet; et il y aurait impertinence, aussi, à déclarer tout court que la thèse de M. Boissonnade n'est pas juste : je puis, je dois dire, du moins, que je n'y crois pas. M. Boissonnade a voulu trop prouver. Il lui arrive de proposer simultanément plusieurs identifications, de dire, par exemple, qu'*Estorgant* est peut-être *Esterridano*, ou plutôt *Esterguel*, ou mieux encore *Estercuel* ; que *Cazmarine* peut être soit *Camarinas*, soit *Camarón*, soit *Alquezar*. Mais, si l'identification ne s'impose pas avec la force de l'unique solution possible, que vaut-elle aux yeux de ceux qui veulent voir en *Estorgant* l'*Astorga* de la route de Compostelle, et en *Cazmarine* le *Camarinas* voisin de cette dernière ville ? Et prétendre faire prévaloir la première identification sous prétexte que la plupart des noms de lieux cités par le poète appartiennent à l'Espagne du Nord-Est, qu'est-ce sinon proprement une pétition de principe ? Je ne considère pas comme prouvé que l'auteur du *Roland* ait connu *de visu* et ait eu spécialement dans l'esprit, lorsqu'il écrivait, le paysage du bassin de l'Ebre. — Même observation pour les noms de personnes. Telle identification proposée peut être juste ; mais, pour reconnaître en chaque héros de la geste un personnage historique, ou, en un même héros, les caractères combinés de plusieurs personnages historiques, ne faudrait-il pas mieux que des analogies fort communes ou des rencontres de détail imputables à l'accident ?

Or, si l'on ne croit pas aux conclusions des livres II et III, on voit tomber du même coup les probabilités qui, groupées dans le livre IV, tendent à faire reconnaître dans le Turold de la geste le Willelmus Turoldus découvert à Tudela.

« Du nouveau sur la Chanson de Roland », c'est-à-dire des faits nouveaux, une information nouvelle sur ce poème ? Non. Le nouveau est dans le livre I, qui ne relève point de l'histoire littéraire, mais où, pour la première fois, l'histoire des croisades d'Espagne a été traitée avec un soin et une science dignes de cette très grande question. J'ajoute que la lecture des livres suivants — dût-on ne pas adopter les conclusions de M. Boissonnade — est une sorte de promenade instructive parmi des faits historiques divers et qui est de nature à suggérer, même à un historien des lettres, d'utiles réflexions.

EDMOND FARAL

MALEBRANCHE, **Traité de l'amour de Dieu ; en quel sens il doit être désintéressé,** *suivi des trois lettres au P. Lamy.* Introduction et notes de DÉSIRÉ ROUSTAN avec un portrait gravé sur bois par Ouvré. Editions Bossard (1923).

La publication, en 1697, du *Traité de l'amour de Dieu* est un épisode de la querelle fameuse sur le quiétisme, qui, soulevée par Mme Guyon, mit aux prises Fénelon et Bossuet. M. Roustan, dans la première partie de son *Introduction*,

retrace à grands traits, mais avec vivacité et précision, l'origine et les principales péripéties de ce dramatique débat, pour en venir aux circonstances dans lesquelles Malebranche se décida à publier son traité.

La perfection chrétienne consiste-t-elle dans un amour de Dieu, absolument indépendant du désir d'être heureux et même du désir de notre propre salut? C'était l'opinion de Fénelon. Le père Lamy n'hésite pas à l'attribuer à Malebranche. N'était-elle pas conforme au « *théocentrisme* » du cardinal de Bérulle, le fondateur de l'Oratoire, et aux propres théories du philosophe sur la vision de Dieu et les causes occasionnelles? « En un sens, chez Malebranche, tout part de Dieu, tout passe par Dieu, tout revient à Dieu. » N'était-il pas naturel, dès lors, qu'il admît, avec la possibilité d'un pur amour de Dieu, la sainte indifférence à notre propre salut? Malebranche s'y refuse pourtant avec énergie, tant au nom de la raison que de l'expérience psychologique et morale. Pour lui, le désir du bonheur est invincible ; c'est le principe naturel de tous les mouvements de l'âme. L'amour-propre en dérive, mais il en est une déformation chez ceux qui se laissent entraîner par des idées troubles et confuses. La réflexion nous fait comprendre tout à la fois que nous ne pouvons être heureux qu'en aimant Dieu, et qu'il nous serait impossible de l'aimer si nous ne goûtions pas dans cet amour le véritable bonheur. L'amour pur, tel que le conçoivent les Quiétistes, n'est donc pas conforme à notre nature. Il peut entraîner les pires dérèglements de la conduite. S'il ne s'agit que d'aimer, comment celui qui aime sans réserve ne se sentirait-il pas au-dessus du péché et plein de mépris pour les obligations de la morale commune? La pensée de Malebranche sur ce point se trouve en parfait accord avec celle de saint Augustin.

A cette Introduction, M. Roustan ajoute des avertissements qui guident le lecteur et des notes qui éclaircissent les principales difficultés. Le soin, le souci de la perfection qu'il apporte à cette édition, qui est un modèle du genre, explique, en même temps que la lenteur de sa publication des *Œuvres complètes de Malebranche*, l'ardeur de notre attente.

P. T.

Jacques Grévin. — **Théâtre complet et poésies choisies**, avec notice et notes par Lucien Pinvert. Paris, Garnier, 1922, in-16, xlix-363 p. (*Un portrait*).

Esprit varié et novateur, Grévin, si sa vie n'avait été si brève et si agitée, aurait figuré en bonne place parmi les écrivains de la Renaissance. Il eut le temps de traduire ou de composer toutes sortes d'ouvrages, sur l'antimoine, les venins, l'anatomie, la sorcellerie, les emblèmes... et de se chamailler avec pas mal de gens ; mais de toutes ses œuvres seul son théâtre conserve de l'intérêt. Le premier il a publié une tragédie écrite en français qui ne fût pas une traduction, et ses deux comédies sont restées vivantes. M. Pinvert, à qui l'on doit un ouvrage substantiel sur sa vie et ses œuvres, a réédité ses pièces de théâtre, qui se trouvent ainsi réunies pour la première fois depuis 1561.

Pour ces pièces il n'a pas conservé les guillemets qui signalaient à l'attention du lecteur les sentences et les lieux communs. Chose plus regrettable, il n'a utilisé ni dans le texte, où elles auraient dû prendre place, ni dans les notes, les corrections qu'il avait découvertes et copiées sur un exemplaire conservé au musée Plantin et qui sont de la main de Grévin. Ecrites vraisemblablement en 1567-1568 pendant le séjour de Grévin à Anvers près de Plantin, elles représentent le dernier état du texte de Grévin. M. Pinvert les a publiées en appendice à sa thèse ; elles sont nombreuses. Il a insisté (Thèse, p. 271) sur celles qui rétablissent dans *César* l'alternance des rimes masculines et des rimes féminines, là où elle manquait. On peut remarquer aussi un bon nombre de changements qui ont pour but d'éviter l'élision de l'*e* muet devant consonne (*ell' ne*, *tout' ceste*, etc) ou d'une consonne devant voyelle (*aultre' animaux*).

M. P. a reproduit les pièces liminaires de ce théâtre ; elles ont souvent été citées, et on est heureux de les trouver en entier dans cette édition ; Grévin y fulmine contre les moralités, les farces, le répertoire des écoliers parisiens. Ses critiques et celles de Du Bellay, Jodelle et La Taille contrastent avec la faveur que, dans la génération précédente, un Sibilet, un Aneau, un Des Autels témoignaient aux moralités.

M. P. croit, comme Ebert et Collischonn, que Voltaire a utilisé la tragédie de Grévin pour sa *Mort de César*. L'imitation par Voltaire ne me paraît pas prouvée. Il est douteux qu'il ait été dénicher cette antiquaille, dont la dernière édition remontait à 1606. Si, à la différence de Shakespeare, il termine sa pièce, comme Grévin, à la mort de César, c'est qu'il se souvient des unités. Quelques scènes importantes se suivent dans le même ordre ; mais, dans le théâtre classique, quand le sujet est un complot, n'est-il pas naturel que le 1er acte appartienne au tyran et le 2e aux conjurés, ou *vice versa* ? Les ressemblances de détail se limitent à des lieux communs de politique, qui traînent dans la Tragédie française et que Voltaire a lus surtout dans *Cinna* (discussion sur la clémence et la rigueur, déclamation contre la tyrannie).

M. P. rapproche les deux comédies de Grévin des farces médiévales. C'était aussi la thèse de Petit de Julleville que le théâtre comique du Moyen Age se prolongeait dans les premières comédies de la Renaissance. Il y a pourtant dans la *Trésorière* et dans *les Ebahis* quelques emprunts aux données habituelles de la comédie italienne : M. Toldo l'a bien montré ici-même (1898).

César et *les Ebahis* ont été joués le 16 février 1561 au collège de Beauvais, à Paris. C'est Grévin lui-même qui fournit cette date. M. P. n'ajoute plus foi aux racontars du chevalier de Mouhy, qui mentionnait des représentations en 1558. Cet imaginatif compilateur a été pris trop souvent en flagrant délit de mensonge pour qu'on lui accorde du crédit[1].

Les comédies sont suivies de la Pastorale, des sonnets de l'*Olimpe* et de la *Gélodacrye*. Une notice intéressante fait connaître la vie et le milieu de Grévin, ses œuvres et les disputes religieuses ou scientifiques auxquelles il fut mêlé. M. P. est au courant des ouvrages récents sur la Renaissance. Toutefois, pour la querelle sur les sorciers, où Wier et son traducteur Grévin firent preuve de bon sens et d'humanité, il ne nomme pas Bodin, ni son dernier historien, M. Chauviré, qui a raconté le débat dans sa thèse. Cette édition de Grévin répondait à une véritable nécessité, et il faut remercier M. P. d'avoir remis en lumière sa vie et ses œuvres[2].

R. Lebègue.

Robert Garnier. — **Œuvres complètes (théâtre et poésies)**, avec notice et notes par Lucien Pinvert. Paris, Garnier, 1923, 2 vol. in-16 de LXVI-341 et 452 p. (*Un portrait*).

Les tragédies de R. Garnier, qui avaient eu un magnifique succès à la fin de la Renaissance (de trente à quarante éditions), furent éclipsées par la jeune école des Mairet, des Rotrou et des Corneille ; on n'en connaît pas de réédition postérieure à 1619. C'est seulement à la fin du XIXe siècle qu'elles ont été réimprimées, à Heilbronn. En les remettant à la portée du public français, M. Pin-

1. Une de ses plus audacieuses inventions est celle d'une représentation de la *Guisiade* en 1584 : le sujet de cette pièce de P. Mathieu est l'assassinat du Balafré, qui eut lieu seulement en 1588 !

2. Lire p. XLVIII, n° XIX, 1569 au lieu de 1589; — p. 9, à la fin, *ruines* et non *reines* ; — p. 153, à la fin, *mesnage* (cf. errata de l'édition princeps) et non *message*. M. P. distingue, p. 351, l'*Hécube* de Lazare de Baïf de celle de Bouchetel ; dans un article publié ici en 1913, Sturel ne reconnaissait qu'une traduction d'*Hécube*, celle que Bouchetel fit imprimer sans nom d'auteur en 1544.

vert a accompli une œuvre de réparation envers l'auteur des *Juives* et de *Bradamante*, le meilleur artisan, au XVIe siècle, du style tragique ; et il faut espérer que son édition suscitera des travaux sur Garnier, car les ouvrages de Bernage, Faguet, Chardon et Rigal n'ont pas épuisé la matière.

L'édition de W. Fœrster continuera d'être consultée par les savants pour les guillemets, pour quelques détails bibliographiques dus à Em. Picot, et pour les variantes. Les notes de M. P. sur le vocabulaire sont insuffisantes, soit pour les nombreux termes de géographie ancienne (*daulien*, *Emonie*, etc.), soit pour les termes archaïques (par ex., I, p. 152, *route* au sens de *défaite*). M. P. réimprime, comme Fœrster l'avait fait, le texte de 1585, et il cite en note les passages des premières éditions que Garnier avait supprimés ; mais il laisse de côté les changements de mots. Ils méritent pourtant d'être mentionnés ; en voici un, qui révèle un scrupule historique : le messager dit à Porcie, I, p. 72 :

> Enfin comme une tour, que cent belliers batans
> Encrée en un rocher ont tempesté long temps.

A la place des cent béliers, il y avait, en 1568, *trois canons* !

La notice biographique est abondante et bien informée. L'appréciation sur les *Juives* me paraît juste : M. P. ne se rallie ni à l'avis de Fœrster, qui y voyait une pièce originale et purement biblique, ni à celui de M. Georgin, qui réduit la part de la Bible à presque rien. Sans doute Garnier a choisi dans la Bible un événement qui ressemblait à un sujet traité par les Tragiques anciens, et il a emprunté des situations et des caractères à Euripide et à Sénèque. D'ailleurs l'exemple de cette transposition, dans un sujet biblique, de thèmes tirés des auteurs payens, avait déjà été donné par Buchanan dans son célèbre *Jephté*. On a signalé aussi de nombreux détails, maximes, images, copiés dans Sénèque. S'imagine-t-on qu'après avoir pillé Sénèque dans six tragédies, il allait le laisser de côté ? Mais il n'est pas moins vrai que les *Juives* donnent l'impression d'une pièce religieuse, grâce à deux thèmes caractéristiques de l'histoire d'Israël : la punition par Dieu du roi orgueilleux et du peuple en faute, — le relèvement du peuple, lorsqu'il a suffisamment expié (prophétie finale).

A propos du problème de la représentation, M. P. rappelle qu'Antoine, puis Gémier ont fait jouer les *Juives* à l'Odéon. La dernière reprise (1922) a eu un vif succès à partir du IIIe acte ; le décor comprenait, séparées par un rideau mobile, une avant-scène indéterminée où se tenait le chœur, quand il était seul ou avec les autres Juifs, et une salle de palais. Ce double décor est moins conforme au texte que le décor tripartite de M. Colbert Searles, mais le public n'est pas aussi exigeant que les critiques.

Tome I, *p. VII.* — M. P. force le sens des vers de Ronsard. *Le dernier* veut dire ici le plus récent.

P. 115. — Ressemblance frappante entre quelques vers de ce chœur de *Cornélie* et la fin de l'élégie aux bûcherons de la forêt de Gastine, publiée postérieurement.

P. 175. — Les derniers vers de Marc-Antoine sont une des nombreuses paraphrases du *Varium et mutabile semper femina* ; la première épithète accolée par Maurice de la Porte au mot *Femme* est, bien entendu, *muable*.

Tome II, *p. 447.* — On s'étonne que le roi d'Assyrie, dans les *Juives*, et le roi de Perse, dans l'*Aman* de Montchrestien, adorent Jupiter. Mais, trois cents ans avant Oppert et Dieulafoy, les contemporains de Garnier, et même le savant Barnabé Brisson, ne voyaient guère de différence entre la religion des Perses ou des Assyriens et celle des Grecs.

Ces deux éditions de Garnier et de Grévin, exécutées avec beaucoup de soin et de science, font honneur à M. Pinvert et rendront de grands services.

R. Lebègue.

Maurice Levaillant, **Splendeurs et misères de M. de Chateaubriand**, d'après des documents inédits. Paris, Ollendorff, in-16, xv-251 pages.

Sous ce titre balzacien, M. Maurice Levaillant a réuni en volume une série d'études, dont la plupart avaient paru déjà dans la *Revue des Deux Mondes*. La lecture en est fort agréable; mais M. Levaillant n'est pas seulement un homme d'esprit et un aimable écrivain; il apporte une documentation nouvelle sur un point que Sainte-Beuve jugeait important et qui l'est, en effet, dans la vie de Chateaubriand : je veux dire la question des finances et du ménage intérieur.

On sait quel rôle l'argent joue dans l'existence de Chateaubriand : presque aussi grand que dans la vie de Balzac! De même que Balzac écrivait des romans pour payer ses dettes, Chateaubriand, à son retour d'exil, écrit *Atala* et le *Génie du Christianisme* beaucoup moins pour conquérir la gloire que pour se procurer les moyens de vivre; et on sait comment, à la fin de sa vie, le vieil homme monnaya ses *Mémoires d'Outre-Tombe* pour pouvoir mourir en paix. L'argent! Il est partout dans ses lettres, dans ses Mémoires. Il lui « tient le pied sur la gorge ». Chateaubriand le méprise; mais il se lamente sans cesse de n'en pas avoir, avec trop d'insistance, et trop peu de dignité peut-être : mais la plaie était si profonde! C'est ainsi qu'il lui arriva de blesser Mme de Staël, femme bien rentée, pourvue de tout le confort de la vie, et « d'un bon château » au bord d'un beau lac, et pourtant, malgré tout, si malheureuse. D'ailleurs, quand même Chateaubriand aurait eu « le bon château » et la fortune de Mme de Staël, il n'en aurait guère été plus riche. On connaît sa repartie amusante au vieux roi Charles X, qui lui disait à Hradschin : « Combien, Chateaubriand, vous faudrait-il pour être riche? — Sire, vous y perdriez votre temps; vous me donneriez quatre millions ce matin, que je n'aurais pas un patard ce soir! »

M. Maurice Levaillant a eu la bonne fortune de tenir entre ses mains les lettres inédites adressées par le grand homme à celui qui fut, de 1814 à 1829, son « ministre des finances ». Ce personnage, qui n'est pas complètement un inconnu, — il est nommé dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*[1], — était un certain M. Le Moine, jadis secrétaire du ministre Montmorin, puis de sa fille Pauline de Beaumont. Nul doute que le souvenir de Pauline de Beaumont n'ait contribué au bon accueil que fit Chateaubriand à M. Le Moine, quand celui-ci, en 1814, lui demanda sa protection pour être confirmé dans son emploi à la Caisse des dépôts et consignations; et, en retour, Le Moine accepta de débrouiller les « chiennes d'affaires » de son patron. Certes, ce n'était pas une sinécure. Ce personnage, qui entre ainsi dans la vie de M. de Chateaubriand « sous le signe de Pauline de Beaumont », pour parler comme M. Maurice Levaillant, n'est assurément pas une individualité de premier plan; mais il n'est nullement négligeable. Un peu plus qu'un secrétaire et un peu moins qu'un confident intime, tel est M. Le Moine : cela donne la valeur exacte des lettres que lui adresse Chateaubriand. Ce discret serviteur d'ancien régime, s'il n'a pas su tout, a su ou deviné bien des choses, et, en tout cas, personnne n'a été mieux renseigné que lui sur la détresse financière très réelle de son maître et les expédients par lesquels il fallut y remédier.

Ainsi, les trois chapitres du livre, intitulés *Les orageuses vacances de 1817*, nous apportent d'utiles précisions sur la crise que traverse Chateaubriand à cette époque, le séjour, par raison d'économie, à Montboisier et à Mongraham, la vente de la Vallée-aux-Loups. Les réclamations des créanciers pleuvent dru comme grêle, et M. Le Moine n'a pas trop de tout son savoir-faire. D'une autre nature, mais plus délicate encore est la mission dont il est chargé à l'égard d'une certaine Mme Bail, la femme de cet inspecteur aux revues qui avait fait une brochure contre Chateaubriand et pour lequel celui-ci intercède avec

1. T. VI, éd. Biré, p. 9-10.

magnanimité, dans une lettre connue, auprès du duc de Feltre. Avec magnanimité ? Peut-être ! Mais peut-être aussi, guidé par d'autres sentiments. Les instructions données à M. Le Moine sont singulièrement édifiantes. A maintes reprises, le factotum est chargé de faire passer de petites sommes à « la pauvre Mme Bail », de payer son loyer, etc., et l'on sait, d'autre part, que Mme Bail, installée au foyer de Chateaubriand comme une amie d'ancienne date, était en horreur à sa femme légitime. Il semble bien que M. Le Moine dut avoir peu d'illusions sur la « magnanimité » de son maître.

Mais le véritable intérêt de ce livre et de ces lettres c'est le « ménage Chateaubriand » et les relations de Chateaubriand avec sa femme. Nous connaissons bien Mme de Chateaubriand par une série de publications récentes, le livre de l'abbé Pailhès, celui de M. Ladreit de Lacharrière, l'éditeur des *Cahiers* de Mme de Chateaubriand, les études de M. André Beaunier et d'autres encore. Les lettres à Le Moine achèvent de mettre au point cette curieuse figure. Cette inquiète petite femme, sensible, nerveuse, toujours malade, vive comme la poudre, tenant tête à son époux dont elle connaissait, hélas ! tous les faibles, abandonnée par lui aussitôt après son mariage, reprise douze ans plus tard, trahie sans cesse pour les « belles dames » et les « amantes », comme elle dit, et ne cessant d'en souffrir, mérite, certes, une place dans la nombreuse galerie féminine dont le maître s'entoure. Ils se ressemblaient beaucoup, disent les contemporains, et c'est pour cela, sans doute, qu'ils se supportaient difficilement. Mais Mme de Chateaubriand avait peut-être plus de bon sens que son mari, beaucoup d'esprit et du plus naturel, à la façon des grandes dames d'autrefois, de l'esprit mordant, à l'emporte-pièce, et aussi, pour tout dire, un peu d'aigreur, bien excusable. La lettre écrite du château de Lascardais à M. Le Moine est délicieuse et serait à sa place dans une anthologie. Aima-t-elle Chateaubriand ? « Passionnément, dit M. Maurice Levaillant, en adoratrice autant qu'en admiratrice. » De cela, on n'en peut douter, quand on a lu son livre et les lettres à M. Le Moine. Assurément, cette femme souffre ; elle souffre de l'abandon et de la solitude. Relisez les billets charmants et mélancoliques qu'elle écrit au factotum, pour l'inviter à venir partager, au coin du feu, rue d'Enfer, « la carpe à la graisse d'oie » et le « lard aux choux ». M. de Chateaubriand « dîne chez une de ses amantes » ; M. de Chateaubriand « déteste sa maison » ; M. de Chateaubriand « ne se conduit plus que par les conseils de Mme de Duras ». C'est tout ; mais cela suffit. Et l'on se souvient de l'aveu échappé à Chateaubriand dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, que Mme de Chateaubriand a donné à sa vie une dignité qui, sans elle, lui aurait sans doute manqué. De cela, Chateaubriand était bien persuadé, quand il courut après elle et la ramena au logis, un jour qu'elle s'était enfuie en Suisse, à Neuchâtel. (Voir le chapitre intitulé *Une fugue de Mme de Chateaubriand.*) Elle revint et posa ses conditions en des termes qu'il est bon de méditer : « Je ne dois attendre la paix que lorsqu'on voudra bien me permettre d'arranger ma vie comme bon me semblera ; *et la sienne aussi, car je m'y entends mieux que lui.* » Peut-être bien ! Non, vraiment, il n'avait pas une femme banale, M. de Chateaubriand.

Cette poignée de lettres du mari et de la femme au digne M. Le Moine, n'eût-elle que ce mérite de jeter un peu plus de lumière sur le ménage intérieur de Chateaubriand, valait la peine d'être publiée. Et c'est plaisir de les voir commentées par M. Maurice Levaillant avec un sens si délicat, si intime et si juste du personnage principal. C'est un bonheur qui n'arrive pas toujours aux lettres.

PAUL GAUTIER.

JEAN POMMIER. **Renan d'après des documents inédits** ; ouvrage orné de gravures. Librairie académique Perrin et Cie.

Le public français saura gré à M. Pommier d'avoir réuni en volume les leçons qu'il a faites sur Renan à l'Université d'Amsterdam. Son livre captive

l'attention dès les premières pages et la retient sans défaillance. Une longue pratique du sujet, la possession des documents inédits, un sens critique exercé assurent la solidité de son information ; et les matériaux qu'il a recueillis avec tant de diligence, M. Pommier les met en œuvre avec un art discret et prenant. Il parle sur ce ton sympathique, respectueux et libre à la fois, que le maître eût aimé sans doute. Grâce à sa patiente enquête, qui rattache l'œuvre à la vie, la figure de Renan nous devient plus prochaine, plus familière dans sa grandeur. La douceur mystique de son enfance bretonne, l'âpreté de ses luttes intérieures et l'exaltation de sa victoire, les inquiétudes et les rapides succès de sa vie parisienne, ses courses d'Italie et d'Orient, — tous les aspects, tous les décors de cette existence si remplie revivent, dans le livre de M. Pommier, avec une attachante précision. De cette diversité, il a su dégager l'unité d'une physionomie morale : il nous fait admirer, avec l'intelligence aux séductions infinies, cette habileté qui fit de Renan le merveilleux ouvrier de sa vie et de sa gloire, cette vigueur d'âme qui domina si longtemps la fatigue, la vieillesse et la maladie. Le récit de ses dernières années sera, pour beaucoup de lecteurs, une révélation : tandis qu'il vantait l'agrément d'une philosophie souriante, Renan, nous apprend M. Pommier, était torturé dans son corps ; il faut le savoir pour apprécier cette gaieté, dont on a dénoncé parfois l'égoïste quiétude : on eût mieux fait d'en admirer l'héroïque parti-pris. M. Pommier, — dont la sympathie n'exclut pas la clairvoyance ni, à l'occasion, la sévérité, — montre tout ce qu'il y a de superficiel dans certains reproches. Ce qu'on a nommé l'égoïsme de Renan venait de son dévouement aux fins idéales qui dépassent les individus ; il sacrifiait à son œuvre le souci de ses intérêts personnels comme de ceux d'autrui ; la préoccupation du « moi », qu'il a blâmée si durement chez Amiel, lui resta toujours étrangère ; ce qu'il révérait en lui-même, c'était une des plus hautes expressions de la conscience de l'humanité.

En nous peignant en traits vifs la personnalité de Renan, M. Pommier n'a pas cherché à calculer toutes les influences qui ont développé ou modifié son génie : l'entreprise, à la supposer possible, ne convenait ni à l'objet, ni à l'étendue de ce livre. Je regrette pourtant que, sur certains points, M. Pommier ne nous ait pas confié ses hypothèses ou ses doutes. Ainsi la figure de Berthelot me semble un peu effacée dans son ouvrage ; l'origine de ses relations avec Renan y est indiquée très rapidement. M. Pommier eût évoqué avec talent les entretiens des deux jeunes hommes dans la petite chambre nue de l'institution Crouzet. Le cœur de Renan n'était guère accessible aux « amitiés particulières », et peut-être le commerce de Berthelot eut moins d'influence qu'on n'a cru sur son esprit ; mais, en tout état de cause, M. Pommier aurait pu s'en expliquer plus longuement. En général, c'est Renan seul que l'on cherche dans la *Correspondance entre MM. Renan et Berthelot* ; mais les lettres de ce dernier ne méritent pas tant d'oubli ; ses confidences de jeunesse révèlent une âme à demi romantique, avec cette teinte de mélancolie, je ne sais quoi de doux et de voilé qui manque un peu trop à son ami. — J'aurais aimé aussi à connaître avec quelque détail l'opinion de M. Pommier sur les influences, possibles ou probables, d'Augustin Thierry et du comte de Gobineau : Renan a tenu grand compte de l'inégalité prétendue des races humaines ; quant à Thierry, à qui les *Essais de morale* ont rendu un si bel hommage, son sens délicat des origines, sa manière fine et tempérée, annoncent, à quelques égards, l'œuvre historique de Renan. — J'aurais voulu, enfin, qu'à la date de 1850, M. Pommier s'attardât plus longtemps en Italie, à la suite de son héros ; ce voyage, nous dit la préface de *l'Avenir de la Science*, renouvela la pensée du jeune philosophe en lui découvrant « le côté de l'art » et sa consolante splendeur. M. Pommier remarque avec finesse, mais un peu brièvement, que Renan parcourt l'Italie en historien plutôt qu'en artiste. Ses lettres à Berthelot confirment cette indication : sur le caractère, le passé et la civilisation du peuple italien, Renan démêle bien des vérités, d'un coup d'œil pénétrant et rapide ;

mais ses impressions esthétiques restent assez sommaires. Venise, qui fera rêver Taine, inspire à Renan une forte page de psychologie politique ; au surplus, les figures de Titien sont « communes à dessein », celles du Tintoret sont « laides » : voilà la peinture vénitienne, définie par Renan. Curieux avant tout de l'histoire de l'esprit humain, il déchiffre l'Italie comme un document ; mais son expérience s'enrichit, au moins par sympathie, de sensations nouvelles. L'Italie calma l'échauffement un peu pédantesque d'où était né *l'Avenir de la Science*, en lui révélant la douceur, je dirais presque la noblesse, du *far niente* sous un ciel d'azur. « Quel spectacle, écrit-il de Rome,... qu'un homme qui ne vit que de la tête, qui s'enferme, se rend fou à force de dialectique... Les Italiens seraient pris à cette vue d'un fou rire. » Mais l'homme du peuple qui s'étend au soleil, au pied d'un débris de colonne ou d'une statue mutilée, échappe à la vulgarité de la vie pratique ; « c'est par l'art et la religion, non par la jouissance matérielle, qu'il se satisfait ». Son indolence est une manière d'idéalisme.

L'idéalisme sous toutes ses formes, telle fut en effet la passion de Renan. Il pratiquait avec rigueur les méthodes scientifiques, mais il connaissait les limites de la raison humaine : peut-être attachait-il moins de prix aux résultats positifs de la science qu'à l'ardeur désintéressée du savant. « L'homme, a-t-il dit, vaut en proportion du sentiment religieux qu'il emporte avec lui de sa première éducation et qui parfume toute sa vie. » Une même ferveur d'idéalisme rapproche le critique et le croyant. Cette affinité, dont il eut toujours conscience, m'explique les ménagements dont il usa sans réciprocité. M. Pommier lui reproche sa complaisance pour une religion dont il répudiait les dogmes comme entachés d'erreur. Mais le dogme n'était à ses yeux qu'une enveloppe, un symbole plus ou moins imparfait de l'idéal qu'il aimait toujours : si la science est plus vraie, la religion n'est pas entièrement fausse. Elle est « la part de l'idéal dans la vie humaine, une façon moins épurée, mais plus originale et plus populaire d'adorer ». Ne pouvant plus accepter la lettre, Renan cherchait la conciliation dans l'esprit ; il professait cette tolérance qui est le privilège du critique. Les religions qui se donnent pour l'expression éternelle de la vérité ne sauraient admettre Renan ; Renan trouve en elles avec sympathie des manifestations inégalement pures du souffle divin qui emplit l'univers.

En proposant ces réflexions, j'ai voulu témoigner surtout combien le livre de M. Pommier m'avait paru profond et suggestif. Sur un sujet séduisant entre tous, il nous apporte la pensée d'un esprit informé, hardi et pénétrant ; il est plein de sens et plein de choses. « C'est un lecteur à apprécier, dit M. Pommier dans sa préface, si, comme nous le souhaitons, l'image qu'il se formera de Renan après avoir parcouru le présent livre est plus précise, plus vivante, plus attachante qu'elle n'était auparavant. » Aucun lecteur n'hésitera à répondre que M. Pommier a pleinement réalisé son vœu.

E. Carcassonne.

Raffaello Barbiera, **Nella città dell'amore. Passioni illustri a Venazia (1816 à 1861)**. Con lettere inedite di Giorgio Sand, con altri nuovi documenti ed illustrazioni. Milano, Treves, 1923, in-8°, VIII-234 p.

Dans ce volume le seul essai qui nous intéresse se rapporte à l'histoire de l'amour d'Alfred de Musset et de George Sand : « Il dramma Alfredo de Musset e Giorgio Sand », p. 69-163. M. Barbiera fait encore une fois toute l'histoire des relations des deux amants, sans beaucoup de nouveauté ; mais à propos de l'amour de George Sand pour le jeune docteur vénitien Pietro Pagello — qui fut l'heureux successeur en amour du poète français — M. Barbiera cite souvent un journal manuscrit du docteur Pagello à lui confié par le docteur même, qui mourut très vieux en 1898. Ce docteur, qui soigna de Musset

pendant sa maladie à Venise, dans son journal donne des notices intéressantes sur la maladie du poète, sur ses relations avec George Sand, sur sa vie avec celle-ci, qui vit avec lui — après le départ de Musset — du mois de février jusqu'au mois d'août de 1834, et sur les travaux que George Sand écrivit à Venise : le roman *Yacques*, dont le docteur Pagello est le protagoniste, et les *Lettres d'un voyageur*, que George Sand écrivit en collaboration avec le docteur. Dans le mois d'août les deux amants allèrent ensemble à Paris, et là George qui, comme toujours, avait fini par se lasser même de l'amant vénitien — se débarrassa, comme elle avait fait avec de Musset, du docteur Pagello.

A la page 90 de son volume, M. Barbiera publie un billet, écrit en italien, de George Sand au docteur Pagello pour l'appeler au lit de Musset malade, et qui est intéressant surtout pour ce qu'il nous apprend sur la maladie du poète; et, à la fin du volume (p. 217-25), trois lettres d'amour au docteur, écrites pendant le temps que Musset était encore à Venise, mais déjà soupçonneux de la nouvelle liaison de la femme aimée.

Carlo Pellegrini.

Pierre Martino, **Le Naturalisme français** (1870-1895), Paris, Armand Colin, 1923, in-16, 220 p.

Il n'est pas contestable que le naturalisme a aujourd'hui une mauvaise presse. Son étiquette équivoque, ses formules surannées, sa doctrine élastique couvrent encore d'un pavillon douteux, après plus de cinquante ans de vie, quelques œuvres et quelques noms. Tel écrivain, bien vivant, n'a rien pu produire de 1910 à 1920, quelle qu'ait été d'ailleurs la sincérité de ses efforts pour se renouveler, que tous ses livres ne fussent classés naturalistes, automatiquement, parce que lui-même appartenait, vers 1880, au groupe de Médan, à la petite chapelle de Zola ou de Goncourt. Il y a là un abus de termes, une confusion d'idées qui peuvent fausser l'histoire du roman contemporain. Et l'on doit être reconnaissant à M. Martino d'avoir, sous une forme claire, défini le naturalisme, marqué ses limites historiques, ses caractères spécifiques, son évolution et ses manifestations les plus significatives. Pour être sincère, cela ne va pas toujours sans cette espèce de défiance et d'ironie légère que suscitent, à notre époque, la vue rétrospective du naturalisme et l'évidence de sa faillite : volontiers, M. Martino parle de « la bande naturaliste », de « la séquelle des disciples de Zola » ; il se montre impitoyable pour ce qu'il y a de superficiel et d'extérieur dans la fameuse documentation de l'auteur de *Nana*, et réduit sa méthode à n'être qu'une besogne de compilateur appliqué ; il dénonce la pauvreté d'invention de Becque et la naïveté des « tranches de vie » chères au Théâtre-Libre... Peut-on en vouloir à l'historien d'avoir ici discrètement laissé percer son goût, si cette réaction personnelle n'enlève rien à la sûreté de son information, à la netteté de sa critique?

Le livre est bien construit, équilibré en plans réguliers, exactement informé. Toutes les grandes figures du naturalisme français sont passées en revue et mises à leur juste place, ce qui n'était pas toujours aisé. Pour chaque chapitre, ou plutôt pour chaque nom, des notes biographiques précises nous rappellent les grands traits et les grandes dates de cette histoire qui est d'hier. A la fin du volume, une bibliographie sommaire, sans prétendre à indiquer toutes les sources, mentionne quelques ouvrages de première main où l'on peut vérifier la documentation de l'auteur.

Il n'est pas très aisé de définir le naturalisme, surtout si l'on a l'imprudence de s'engager sur la frontière capricieuse qui le sépare du réalisme. M. Martino établit que ce terme, — Zola ne l'a pas inventé, mais il l'a accaparé et il en a fait la fortune, — caractérise une forme de l'esprit et une attitude littéraire directement issues, à travers les idéologues de 1820, de la philosophie du XVIIIe siècle ; l'influence des positivistes et de l'école saint-simonienne, celle de

Darwin, de Claude Bernard, de Taine et de Berthelot, la conception du roman sociologique à la Balzac, le dogme de l'information documentaire nécessaire, selon Flaubert, à l'écrivain comme au savant, l'abus de la méthode historique, transposée par les Goncourt dans le roman, le préjugé enfin des réalistes comme Champfleury qui empruntent systématiquement leurs sujets aux personnages et aux mœurs populaires, tous ces courants d'idées devaient aboutir à la formule naturaliste : une littérature qui est une réaction contre l'idéalisme romantique et qui, s'inspirant des méthodes scientifiques mal comprises ou déformées, ne voit plus dans l'art qu'une collection de documents sur la nature humaine et d'expériences sur les espèces sociales. — Les limites de cette école ? Trente ans environ, de 1860 à 1890; après avoir supplanté le roman romantique de 1830 et pris la suite du roman réaliste de 1850, le roman naturaliste cédera lui-même la place au roman psychologique de 1890. A cette date, l'enquête Huret démontrera sa faillite, le manifeste des Cinq sonnera son glas; l'assaut combiné de la critique spiritualiste, conservatrice, catholique et symboliste, la faillite de la science et du positivisme, le renouveau religieux, le retour offensif du mysticisme contre la science, l'exemple du roman russe idéaliste entraîneront sa chute. Mais, entre ces deux dates, le naturalisme lutte, évolue et s'impose. C'est le triomphe du document, suggestion permanente pour l'esprit et frein aux intempéries de l'imagination. Si les procédés de Zola, avec ses fiches signalétiques, demeurent contestables; si son information apparaît extérieure, superficielle et naïve, sa fantaisie lyrique garde quelque puissance; son œuvre se sauvera de l'oubli précisément parce qu'elle a trahi ses intentions et dévié de son point de départ en exaltant la joie de vivre. Chez les disciples de la première heure, il y a toute la ferveur et la puérilité des néophytes : ce sont *Les Soirées de Médan*, réquisitoire burlesque contre les laideurs et les médiocrités de la guerre, et dont le rapprochement avec la littérature de guerre d'aujourd'hui serait bien curieux; qui s'en souviendrait encore, si elles ne contenaient l'admirable *Boule de Suif* de Maupassant ? Mais quel intérêt peuvent conserver pour nous les faits-divers d'Alexis, avec son sens du gros comique et ses plates farces d'étudiant ? Si Huysmans n'avait pas évolué, qui s'intéresserait à sa recherche du document rare et spécialisé, à sa révolte enfantine contre les banalités de la vie ? Et si Maupassant lui-même... Mais il faut louer M. Martino d'avoir montré précisément ce que la formule naturaliste a laissé d'original et d'utile en somme dans une œuvre qui la dépasse largement et qui l'a maintes fois reniée : le caractère combatif de Maupassant à ses débuts, sa haine des opinions bourgeoises et de la bêtise humaine, — qu'il tient de Flaubert, — ses idées de combat contre la religion, contre les lois et les préjugés modernes, — qu'il tient de Zola, — son culte exalté du XVIIIe siècle, — qu'il tient des Goncourt, — cet amour des humbles, enfin, ce sens de la vie cruelle, qui sont l'atmosphère du moment. Mais *Pierre et Jean* n'est déjà plus un roman naturaliste que parce qu'il est cruel, précisément, et *Fort comme la Mort* et *Notre Cœur* marquent nettement l'abandon d'une cause perdue.

Comment l'œuvre de Daudet, qui est avant tout fantaisie et rêve, peut-elle encore être rattachée au naturalisme ? Parce que *Le Nabab* est le type du roman procès-verbal et parce que les amitiés littéraires de Daudet, entre 1876 et 1890, lui avaient inspiré la passion du document; mais, pour lui, le document ne représente pas la même chose que pour Zola; il n'est pas livresque, il est le résultat d'une impression personnelle, un excitant de l'imagination. Comment E. de Goncourt, avec sa *Chérie*, protestation contre la peinture exclusive des milieux bas, « roman de la réalité élégante », ne serait-il pas un précurseur du roman psychologique, après avoir été, quinze ans auparavant, un précurseur du naturalisme ? Signes évidents d'une évolution intelligente, d'une adaptation clairvoyante aux goûts et aux besoins nouveaux du public ?

S'il y a eu une influence durable, *active*, du naturalisme sur notre littérature, s'il reste autre chose dans notre histoire littéraire qu'un chapitre commode pour les classifications, c'est du côté du théâtre qu'il faut regarder. C'est le théâtre qui a le plus fait pour la diffusion et le succès de la formule naturaliste. Et c'est cette formule, avec l'œuvre de Zola comme critique dramatique, avec son énergique campagne contre la convention, avec ses romans réduits en drames, qui a délivré nos grandes scènes du bas vaudeville, de la comédie figée, du drame fantaisiste : la peinture des milieux, l'importance donnée au décor vrai, aux costumes, aux accessoires, sont des conquêtes méritoires qui peuvent faire excuser ce qu'il y a d'artificiel dans ces séries de tableaux documentaires mal reliés par une intrigue et dans cet acharnement enfantin contre la laideur et la vulgarité des mœurs bourgeoises.

S'il faut tirer une leçon du livre de M. Martino, c'est que cette vaste entreprise du naturalisme, — qui semble aujourd'hui si loin de nous! — a fait faillite, parce qu'elle a voulu imposer au public l'illusion dont elle essayait de vivre : toutes les époques et toutes les écoles de notre histoire littéraire, classiques, romantiques, réalistes, avaient successivement affirmé leur prétention d'imiter la nature et d'exprimer la vie. Mais il y a la manière. Pourquoi la nature aurait-elle été le monopole du naturalisme ? Zola, dans un article sur les Goncourt, exulte à la pensée que le roman moderne, — le sien, — efface l'art sous la nature et « vibre comme la vie informe, multiforme, innombrable et incohérente ». En éliminant de l'œuvre d'art le hasard, le mystère, la fantaisie, il ne voit pas qu'il fausse et corrige la réalité. Quand on observe par système et qu'on s'informe en vue d'un livre à écrire et construit d'avance, il y a mille chances pour que l'observation soit fausse et l'information suspecte.

Ed. Maynial.

Œuvres complètes illustrées de G. Flaubert (Édition du Centenaire) : *Correspondance,* tome I (1829-1852). Paris, Librairie de France, 1822, in-4° couronné, xxxv-509 p.

Bien qu'une note liminaire réduise à de trop modestes proportions la part d'inédit qu'apporte cette nouvelle édition de la correspondance de Flaubert, la méthode avec laquelle M. René Descharmes a collationné, classé, présenté et souvent rétabli des textes déjà publiés suffit à leur donner un caractère définitif. On peut regretter avec lui que d'irréductibles scrupules nous privent encore d'un grand nombre de lettres, dont l'existence est connue et qu'un interdit formel continue à peser sur de multiples passages des lettres déjà imprimées. Du moins ces lacunes, — lettres entières ou fragments supprimés, — sont-elles indiquées ici avec une précision rigoureuse, soit par des notes, soit par un système clair de points et de crochets. En outre, des lettres publiées dans des revues ou dans des journaux et non recueillies dans les éditions antérieures, sont remises ici à leur place. Enfin, toutes les fois que M. R. Descharmes l'a pu, sur les correspondances qu'il a collationnées, — celles à Ernest Chevalier, notamment, et à Louise Colet, — il a légèrement complété le texte, en conciliant le souci de la clarté avec les scrupules que nous avons indiqués.

Mais les deux nouveautés véritables de cette édition sont un reclassement exact et une lecture plus correcte des textes collationnés. Beaucoup de textes, mal datés dans les éditions précédentes, ont pu être reportés à leur vraie date, soit en rapprochant les cachets de la poste des mentions inscrites par Flaubert en tête de la lettre, soit en se reportant au calendrier de l'année, toutes les fois que l'indication du jour de la semaine, pour un mois déterminé, permettait cette vérification, soit en tenant compte des concordances de faits : par ces divers procédés, un grand nombre de lettres ont pu être rigoureusement datées, ce qui permettra une lecture plus rationnelle de la correspondance.

Mais que dire des coquilles singulières ou des altérations systématiques qui, jusqu'à présent, dénaturaient des pages entières de Flaubert? Nous ne pouvons songer à en dresser ici une liste, même abrégée; pourtant, nous tenons à indiquer quelques exemples de ces heureuses corrections, pour donner une idée de la valeur du nouveau texte. Une pudeur mal placée avait fait substituer à certaines crudités de l'écrivain de fades à-peu-près, quand il était si simple de suggérer le vrai mot par une initiale. Mais voici de véritables contre-sens : « cache ta vie et *mœurs* », là où Flaubert avait écrit : « cache ta vie et *meurs* »; — « il est triste de n'être pas libre, de ne pouvoir aller où l'on veut et que la fortune toujours nous lie les pieds. *L'hypocrite, c'est l'argent* », quand il faut lire : « *L'hippogriffe, c'est l'argent* »; — « mais au contraire *me montrant* toujours à ton niveau », au lieu de : « *me montant* ». — Pourquoi, dans certaines lettres où Flaubert revient au *vous* avec Louise Colet, par une intention évidente, avoir transposé le texte tout entier en *tu*? Pourquoi avoir supprimé, à la fin d'une lettre à son amie, cette émouvante formule : « Je vous embrasse tendrement sur le cœur? » Enfin quel étrange scrupule nous avait jusqu'à présent privés de cette phrase de Flaubert devant le désespoir de sa mère, la veille de la mort de sa sœur : « ... [Cette phrase de moi], partie comme un cri et qui a révolté tout le monde. On parlait de ma mère : « Si elle pouvait mourir! » [*Et, comme on se récriait : « Oui, si elle voulait se jeter par la fenêtre, je la lui ouvrirais tout de suite.* »]

A tant d'heureuses corrections s'ajoute l'intérêt documentaire de textes de Flaubert ou de ses correspondants reproduits en fac-similé et de portraits se rapportant à la période qui embrasse cette première partie de la correspondance.

Ed. Maynial.

André Morize, assistant professor of French literature in Harvard University, **Problems and methods of literary history**, with special reference to modern French literature. A guide for graduate students. Ginn and Company, Boston, New-York, etc., s. d. (1922). 1 vol. in-8° de VII-314 p.

J'ai eu souvent quelque regret en pensant à Mr. A. Morize. Je me souvenais que, dès l'Ecole Normale, il avait étudié, par la suite publié une excellente édition du *Mondain* de Voltaire, puis qu'il nous avait donné de *Candide* une édition tout à fait remarquable qui est, à tous égards, le modèle d'une édition. La guerre est venue. M. Morize l'a faite vaillamment. Puis une mission militaire l'emmène aux Etats-Unis et, depuis, l'Amérique l'a gardé; si bien gardé qu'on n'entendait plus parler de M. Morize; j'entends que les années passaient sans qu'il nous donnât le livre ou les articles que nous attendions de lui et où nous aurions eu la joie de retrouver son exceptionnel talent. Je me consolais en songeant que son départ était chose excellente et qu'il convenait d' « exporter » non pas seulement de bons professeurs, mais quelques-uns de nos meilleurs. Nous savions, par ailleurs, que le mérite de M. Morize était pour nous, là-bas, la meilleure des propagandes. Tout de même, c'étaient là de ces « traditions orales » qui ne satisfont pas pleinement des historiens. Ce livre sur *les problèmes et les méthodes de l'histoire littéraire* nous apporte le texte et le document. Il témoigne avec éclat que l'enseignement de M. Morize est un enseignement éminent et qui ferait le plus grand honneur à toutes nos universités françaises.

Je souhaiterais que M. Morize nous donnât de son livre une traduction française. Nous n'avons rien d'équivalent pour nos étudiants. Les articles de M. Lanson sont dispersés; ce sont, d'ailleurs, des articles obligés par leur brièveté à s'en tenir aux doctrines générales et aux directions d'ensemble. Il y a des livres, comme celui de M. Renard. Mais ce sont des considérations sur la science, des discours de la méthode, des aperçus, plutôt que l'étude détail-

lée de la méthode ; ils sont anciens, d'ailleurs, et c'est surtout dans ces vingt dernières années qu'ont été publiées beaucoup des meilleures études de l'histoire littéraire. Au contraire, le livre de M. Morize est vraiment un guide pratique, une direction de travail, une analyse technique des méthodes.

L'ouvrage est fait de main d'ouvrier, parce que M. Morize est lui-même le meilleur des ouvriers. Dans ses éditions du *Mondain* ou de *Candide* il a montré, brillamment, comment on établissait un texte, comment on découvrait les sources, comment on étudiait un milieu ou une influence, etc. Pour avoir lui-même appliqué avec autorité les meilleures méthodes, il a été capable d'étudier celle des autres et d'en dégager les conseils les plus sûrs. Assurément, comme il le dit lui-même, son livre n'est pas complet, parce que ces sortes d'études ne sont jamais complètes ; il y a, pour ainsi dire, une méthode pour chaque sujet. Mais il ouvre toutes les perspectives nécessaires. Douze chapitres : *Objects and methods of literary history. — Implements and tools : Bibliography. — The preparation of an edition. — Establishing a critical bibliography. — Investigation and interpretation of sources. — Chronology in literary history. — Problems of authenticity and attribution. — Questions of versification. — Treatment of biographical material in the history of literature. — Questions of success and influence. — The history of literature in connection with the history of ideas and of manners. — Preparation and redaction of a thesis.* — Dans chacun de ces chapitres la discussion est conduite de la même manière. M. Morize distingue les aspects du problème et les étapes de la solution. Selon la méthode de Descartes il divise les difficultés. Cette distinction est faite avec une merveilleuse perspicacité. Elle est vraiment l'apport personnel de M. Morize dans ce livre qui se donne modestement pour un livre scolaire et qui est beaucoup plus. Qu'on lise, par exemple, le chapitre sur le succès et l'influence ; on y verra comment, derrière des mots qui sont en apparence clairs, M. Morize fait apparaître une réalité confuse et contradictoire et y démêle les éléments divers, simples et cohérents qui doivent être étudiés séparément et méthodiquement. Puis chacun des problèmes élémentaires est étudié très justement *sur des exemples précis*. M. Morize est au courant de tout ce qui a été publié sur l'histoire littéraire de la France, articles de revues comme livres. Il a vraiment su choisir et étudier ce qu'il y avait de meilleur, ce qui donnait les plus sûrs exemples de bonne méthode. Son livre est, sans phrases, par la seule éloquence des faits, la meilleure apologie de notre critique historique française. Ajoutons enfin que M. Morize a mis dans son ouvrage quelque chose qui est français, si l'on veut, mais où il se montre le plus Français des Français : une souveraine clarté. Les problèmes les plus ardus ne semblent plus, dans son livre, que des jeux aimables et ingénieux. A travers des divisions et subdivisions qui sont comme des fenêtres pleines de lumière, M. Morize nous promène dans une « maison en ordre », si bien en ordre qu'il faut un effort de réflexion pour songer à tout ce qui s'y range. C'est un livre qui ne s'est peut-être pas proposé d'être élégant, et qui l'est merveilleusement, parce qu'il est simple et lumineux.

Quelques toutes menues chicanes. P. 61. En citant le texte de Chénier (extrait du *Jeune malade*), il faudrait prévenir les lecteurs que les signes de ponctuation n'ont pas nécessairement au XVIIe siècle la même valeur qu'aujourd'hui (le ; s'emploie pour notre etc.). P. 109. Je ne suis pas très sûr que toute les réminiscences de Chénier pour *la Jeune Tarentine* soient des réminiscences. Ce sont, je crois (je n'ai pas, à la campagne où j'écris, ni Chénier ni Becq de Fouquières), les rapprochements de Becq de Fouquières. Mais Becq de Fouquières signale très souvent de ces rapprochements qui ne sont peut-être que des coïncidences, des rencontres d'expression. P. 241. Ce n'est pas seulement, je crois, l'article de J. Lemaître qui a « tué » G. Ohnet, mais aussi celui d'Anatole France, aussi spirituel et aussi dur (articles réunis dans *la Vie littéraire*).

Quelques points de vue aussi. Je n'oublie pas, d'ailleurs, que chacun de nous

a et doit avoir ses idées sur les « problèmes et méthodes » et que personne n'écrira jamais le livre de tout le monde. Chap. 1. Il conviendrait, je crois, d'insister plus longuement sur les services que peut rendre la *Bibliographie* de M. Lanson. C'est maintenant un instrumment de travail universel ; et j'ai constaté que beaucoup d'étudiants français cherchent fort loin ce qu'ils ne savent pas y trouver ; ils utilisent les chapitres *Rabelais*, *Boileau*, etc., et ne savent pas mettre à profit les chapitres généraux. De son étude de la *Biographie* et des *Sources* j'aurais voulu que M. Morize dégageât un chapitre consacré spécialement à l'étude du *Milieu*. Cette idée du Milieu a joué, comme chacun sait, un rôle considérable dans notre histoire littéraire. On en a beaucoup abusé ; on en abuse encore. Il y avait lieu de distinguer, sur des exemples précis, les *sources* et le *milieu*, et d'étudier, avec les cas où l'on peut vraiment parler de l'influence d'un milieu, ceux où les rapprochements ne sont qu'une rhétorique. M. Morize étudie presque toujours les bons exemples de méthode. Il préfère la « critique des beautés ». C'est assez rarement qu'il précise, sur des exemples, les erreurs de méthode (le Dr Armaingaud sur *le Contr'un* ; E. Dupuy sur le manuscrit du *Paradoxe sur le Comédien ;* quelques allusions à des livres de M. Maréchal, M. Martinenche, etc.). Mon expérience personnelle m'a enseigné que rien n'instruisait mieux un étudiant que les erreurs des autres et que l'étude d'un livre qui se trompe (quand l'auteur est malgré tout un homme intelligent) est aussi féconde que l'étude d'un livre bien conduit. M. Morize aurait tiré profit de l'étude de ces erreurs notamment dans son chapitre sur la Recherche des Sources. Que de « sources » ont paru certaines ou probables et qui n'ont plus été que des coïncidences lorsque la vraie source a été découverte. De même, dans sa conclusion, M. Morize aurait pu donner, en exemple, des erreurs de ceux dont le « goût » dédaigne les faits et de ceux qui pensent tout résoudre par des faits. Enfin, j'hésite à parler de métaphysique ou, si l'on veut, de vastes pensées à propos d'un livre qui enseigne à s'en défier. Mais l'histoire littéraire se heurte à une objection que des historiens eux-mêmes m'ont faite ; c'est qu'elle n'est en somme qu'un divertissement plus difficile et par là, si l'on veut, plus distingué, une sorte de jeu de boules supérieur. Disons, répétons que c'est elle qui, comme l'histoire, forme et perfectionne l'esprit critique, la recherche de la vérité, et qui tente de rattacher l'esprit de géométrie à l'esprit de finesse ; c'est autre chose qu'un jeu ; c'est une mission. J'aimerais ajouter à la conclusion, si lumineuse et si intelligente, de M. Morize, quelques lignes plus ambitieuses.

Le livre est écrit pour des Américains. Il s'adresse à un public d'étudiants qui n'est pas tout à fait le nôtre. Quand on entre, là-bas, dans une Université, on n'est encore, en débutant, que ce que sont, dans nos lycées, les élèves de première ou de philosophie. De là, dans l'ouvrage de M. Morize, quelques développements, quelques minuties de conseils où la plupart de nos étudiants français verraient des prévoyances superflues (par exemple dans le chapitre *Preparation of a thesis*). Mais c'est peu de choses dans l'ensemble du livre, qui rendrait à la Sorbonne tout autant de services qu'à Harvard.

Je note que, de temps à autre, M. Morize a pu citer, comme exemples de bonne méthode, et même sur la littérature française, des ouvrages américains. Il convient de se souvenir, en France, que nous pouvons trouver, dès maintenant, là-bas, bien des professeurs et des historiens qui ne sont plus des disciples, mais des maîtres, et les égaux de tous les maîtres.

Daniel Mornet.

CHRONIQUE[1]

XVIe SIÈCLE

Beroalde de Verville. — *Le Moyen de parvenir.*

Précieux manuscrit des premières années du XVIIe siècle, offrant donc les meilleures leçons de ce recueil de facéties.

Le troisième vers du quatrain final, qui, d'après beaucoup de commentateurs, doit se lire ainsi :

Apportez quatre gros (pièces de monnaie) *ès trons,*

se trouve ici seulement composé de quatre mots, les deux derniers n'en faisant plus qu'un seul très ordurier.

De plus, un quatrain scatologique, sans doute inédit, figure au verso du titre.

(*Vente Ed. Moura*, 3-8 décembre 1923. — Ed. Champion.)

Marsile Ficin. — J. Festugière. La philosophie de l'amour de Marsile Ficin et son influence sur la littérature française au XVIe siècle. Coimbra, 1923. (Extrait de la *Revista da Universidade de Coimbra*, vol. VIII.)

(J. C.)

Montaigne. — G. Lanson. La vie morale selon les *Essais* de Montaigne. [Mise au point neuve et vigoureuse des idées traditionnelles sur la morale de Montaigne, d'après les travaux des érudits.] *Revue des Deux Mondes*, 1er et 15 février 1924.

— Dr Armaingaud. La morale de Montaigne. [Réflexions personnelles de l'auteur.] *Revue politique et parlementaire*, 10 décembre 1923.

Ronsard. — P. de Nolhac. La jeunesse de Ronsard. [Article de synthèse pittoresque.] *L'Université de Paris*, janvier 1924.

— H. Vaganay. Les Odes pindariques après Ronsard. [Succès et influence de ces Odes.] Brochure de 14 pages, s. l. n. d. Imprimée pour le quatrième centenaire de Ronsard.

— Numéro spécial de *La Muse française*, 10 février 1924, consacré à Ronsard et à la Pléiade. [Articles généraux de P. de Nolhac, H. Franchet, Mme la Comtesse de Noailles, Ch. Derennes, P. Valéry, G. Lecomte, etc. Poèmes de H. de

1. Cette chronique est moins un compte rendu critique qu'un bulletin de renseignements. L'étendue de l'analyse des articles ne mesure pas leur intérêt. Les notes envoyées par les correspondants de la Revue sont signées de leurs initiales. Les noms des collaborateurs qui nous communiquent des renseignements sont entre parenthèses. La *Revue de Littérature comparée* et la *Revue d'Histoire littéraire* collaborant et ne se copiant pas, il ne sera, en principe, donné aucune indication ou compte rendu des articles ou livres concernant la littérature comparée.

Régnier, M. Levaillant, Vielé-Griffin, etc. Notes de P. Laumonier, *La Rythmique de Ronsard.* — J. Tiersot, *Ronsard et la Musique de son temps.* — Textes de critiques du XVIIIe siècle favorables à Ronsard. — N. Iorga, *Sur l'origine de Ronsard* (qui est peut-être d'origine roumaine). — F. Gohin, *Ronsard à l'étranger au XVIe siècle.* — E. Henriot, *Sur le Ronsard de V. Hugo.*]

Jean Second. — G. Prévot. Les *Itinera* de Jean Second. [Voyages en France et Espagne en 1532 et 1533. Préface. Traduction des voyages annotée.] *Revue du Nord*, août-novembre 1923.

Poèmes sur la mort. — Manuscrit du début du XVIe siècle contenant une dissertation, six ballades et une pièce de vingt-sept quatrains intitulée : « Cy après ensuyt le mirouer des dames et damoiselles et l'exemple de tout le sexe féminin ».

(*Catalogue vente Armand Ripault,* 24 janvier 1924, I, n° 154.) [R. Lebègue.]

Les conteurs. — Charles-H. Livingston. Les Cent Nouvelles nouvelles de Philippe de Vigneulles, chaussetier messin. [Manuscrit inédit dont il n'existe qu'un exemplaire, découvert et acquis par M. Livingston qui étudie l'auteur, son originalité, qui est surtout la couleur locale, et donne quelques extraits du ms.] *Revue du XVIe Siècle*, 1923, fascicules 3-4.

Histoire des idées. — Eugène-F. Parker. La légende de Nostradamus et sa vie réelle. [Etude précise et pittoresque.] *Revue du XVIe Siècle*, 1923, fascicules 1-4.

XVIIe SIÈCLE

Bayle. — Henry-F. Haxo. Pierre Bayle and his literary taste. [Article intéressant discutant l'opinion traditionnelle que Bayle est un philosophe et pas du tout un écrivain. — Chemin faisant un choix pittoresque et judicieux des jugements littéraires de Bayle.] *Publications of the Modern Language Association of America*, vol. XXXVIII, n° 4, 1923.

Voltaire. — A. Constans. An Unpublished Criticism of V.'s. *Eryphile* [celle du *Triomphe de l'ignorance* de L. de Boissy (1732)]. *Publications of the Modern Lang. Ass. of America*, décembre 1923.

Benserade. — M. F. Lachèvre nous signale que M. G. Mongredien a eu tort de publier dans cette Revue la pièce de Benserade (*Je vous le dis et le répète...*) comme inédite. M. Lachèvre l'a donnée au t. II de sa *Bibliographie des Recueils collectifs de poésies...*, d'après le t. I du *Recueil de Sercy* (1653). Il n'y a qu'une légère variante.

Boileau. — M. Cauchie. La jeunesse de Cl. Auvry, héros du *Lutrin*. *Revue des Bibliothèques*, juillet-septembre 1923.

Bossuet. — Lettre autog. sig., à Mme de Beringhen ; Germigny, 1er octobre 1691.

Lettre inédite. — Il répond à ses questions relatives à des demandes d'autorisations, au renouvellement des pouvoirs donnés verbalement aux confesseurs de l'abbaye. Il termine en lui parlant de Mme de Lorraine, abbesse de Jouarre, qu'il avait peine à faire rentrer dans la règle. — « Je voudrais bien, en vérité, qu'elle prist un peu l'esprit de ses voisines et qu'elle voulust se souvenir que Sainte Teutechilde estoit fille de Sainte-Fare. »

(*Vente Lemasle*, 8 mars 1924. — Ed. Champion.)

— Lettre aut. signée à Madame d'Albert de Luynes ; Germigny, 15 juillet 1693.

Lettre de conseils. — « Vivez dans la dépendance intime et perpétuelle de

la grâce, sans laquelle à chaque moment votre volonté vous échapperait. Mais il faut la retenir, la grâce, en s'abandonnant sans cesse à elle... »
(*Catalogue n° 17, H. Saffroy.* — Ed. Champion.)

Corneille. — W. Mulertt. Die lyrischen Monologe in den Dramen Pierre Corneilles und seiner Zeitgenossen. [Rapprochements intéressants avec les pièces contemporaines.] *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, 1923.

— C. Castillo. Acerca de la Fecha y Fuentes de *En la vida todo es verdad y todo mentira*. [La pièce de Calderón fut représentée pour la première fois en 1659, donc elle ne saurait être la source de l'*Héraclius* de Corneille ; au contraire, Calderón a utilisé cette pièce-là en écrivant la sienne.] *Modern Philology*, mai 1923. (A. C.-L.)

— Un vieux bibliophile. Une épître inconnue de Corneille [en tête d'une édition de *Nicomède*, 1652, E. Picot, n° 355]. *Bulletin du Bibliophile*, 1er décembre 1923.

Descartes. — G. Cantecor. La vocation de Descartes. [Important. Critique serrée du récit fait par Descartes de cette vocation dans son *Discours de la Méthode*, récit où tout « serait factice, pour ne pas dire mensonger ». Indications pour la reconstitution de l'histoire intellectuelle vraie de Descartes à cette époque.] *Revue Philosophique*, novembre-décembre 1923.

Habert. — M. Cauchie. La parenté des trois Habert, académiciens. *Revue des Bibliothèques*, juillet-septembre 1923.

Mme de Maintenon. — A. Le Breton. Mme de Maintenon. *Revue des Cours et Conférences*, 30 décembre 1923.

Mascaron. — M. Cauchie. L'avocat P.-A. Mascaron [père du prédicateur et lui-même hommes de lettres]. *Revue des Bibliothèques*, juillet-septembre 1923.

Molière. — A. Dauzat. Molière et les Français régionaux au xviie siècle. [Étude très précise et intéressante d'un linguiste sur la précision d'observation et l'art de rendre les patois chez Molière.] *Revue de l'Enseignement français hors de France*, décembre 1923.

— A. Lantoine. Les plagiats de Molière et de quelques illustres. *Monde Nouveau*, 1er et 15 septembre 1923.

— H.-C. Lancaster. Don Juan in a Play of 1630. [La Croix, *L'Inconstance punie*.] *Publications of the Modern Lang. Ass. of America*, septembre 1923.

— H. Cidade. Conferencia realizada na Universidade do Porto para celebrar o tricentenário do nascimento de Molière. Porto, 1922. (Extr. dos nos 5-6 da *Revista da Faculdade de Letras do Porto.*) [J. C.]

— L. Thuasne. Les privilèges des éditions originales de Molière [c'est-à-dire : Transcription de ces privilèges sur les registres de la Chambre syndicale des imprimeurs et libraires de Paris, avec des notes intéressantes de Mr L. Thuasne]. *Bulletin du Bibliophile*, 1er janvier 1924.

— H. Carrington-Lancaster. The tercentenary of Molière : its contribution to scholarship. [Bibliographie critique des principaux livres et articles.] *The Modern Language Journal*, novembre 1923.

Pascal. — A. Lombard. Pascal et la casuistique. [Intéressante étude sur la justice ou l'injustice des attaques de Pascal et les jugements qu'on en a portés.] *Bibliothèque Universelle*, janvier 1924.

— E. Martin. Pascal et les « Pensées ». [Très intéressante discussion où

M. Martin s'efforce de montrer ce qu'il peut y avoir de discutable ou de caduc dans la méthode apologétique des *Pensées*.] *Revue de l'Enseignement français hors de France*, juillet 1923.

— E. Esmonin. Historiographie de Pascal. [Communication intéressante. M. Esmonin montre comment s'est formée une légende attribuant à Pascal des découvertes qui ne sont certainement pas de lui ou qui ne lui appartiennent qu'en partie ; il s'efforce de démontrer comment cette admiration pour Pascal est encore aujourd'hui plus ou moins aveugle.] *Bulletin de la Société d'Histoire moderne*, 9 décembre 1923.

— Le P. Dudon. Pascal a-t-il inventé le haquet et a-t-il lu les *Exercices* de saint Ignace. *Études*, 5 septembre 1923.

— A. Gardias. A propos de l'aïeul paternel de Pascal. *Journal des Débats*, 22 septembre 1923.

— L. Brunschvicg. Pascal savant. [Important article. M. Brunschvicg ne reprend pas l'étude des discussions historiques sur les priorités de Pascal ; mais il montre très fortement l'originalité des méthodes de Pascal en les opposant notamment à celles de Descartes.] *Revue Philosophique*, janvier-février 1924.

— *Le Bulletin de Littérature ecclésiastique de l'Institut catholique de Toulouse*, — 1923, n° 1, — est réservé au Centenaire de Pascal, et comprend quatre études du recteur et de trois professeurs de l'Institut :

La vie de Pascal ; — Pascal philosophe ; — Pascal apologiste ; — Pascal physicien. (F. Lachèvre.)

N. Rapin. — J. Plattard. Le culte des lettres en Bas-Poitou. Poèmes inédits de N. Rapin. *Revue du Bas-Poitou*, avril-juin 1923.

Théophile de Viau. — H. Carrington-Lancaster. Théophile de Viau his own critic ? [Comment une critique de Théophile, dans ses *Fragments d'une histoire comique*, paraît retomber sur son poème du *Matin*. Explication judicieuse de ce paradoxe.] *Modern Philology*, août 1923.

Histoire de la librairie. — M. Cauchie. La réglementation du commerce des livres en 1649. *Revue des Bibliothèques*, juillet-septembre 1923.

XVIIIe SIÈCLE

D'Alembert. — Lettre autographe signée, 3 octobre. Lettre adressée à l'abbé de Germanes, de la communauté de Saint-Roch, dans laquelle d'Alembert l'informe qu'il a vu la veille le fait suivant : Une pauvre femme vendait du raisin au-dessous des marches de l'église ; comme ces marches sont fort éloignées de la porte, j'ignore si le suisse avait ordre d'empêcher que cette femme ne fût en cet endroit de la rue, mais certainement il n'en avait pas de faire piller comme il a fait une partie du raisin de cette pauvre femme par de petits polissons qui étaient sur ces marches. Je ne puis, Monsieur, m'adresser mieux qu'à vous pour vous prier d'informer M. le curé de ces actes de vexation que j'ai vu et dont tous les passants ont été indignés, son intention n'est certainement pas que les pauvres soient pillés à la porte de son église par ordre du suisse, etc., etc.

(*Catalogue Lemallier*, 1924. — Ed. Champion.)

Beaumarchais. — Anton Bettelheim. Beaumarchais und Marie-Antoinette. *Deutsche Rundschau*, mai 1923.

— G.-L. van Roosbroeck. Unpublished poems by B. to his sister. *Publication of the Modern Lang. As. of America*, juin 1923. (A. C.-L.)

Boufflers (Marquis de). — Lettre autog. à Mme la comtesse de Sabran. « Voilà tes sotiaux voilà ton oiseau voilà tout ce que j'ay je te le donne et moi par dessus mais ne t'accoutume pas à me faire des demandes tous les matins parce que tu me ruinerais. Ton nom me fait tant de plaisir quand on le prononce que je n'ay pas la force de rien refuser et je crois que si tu me demandais un petit enfant tu l'aurais tout de suite. — Adieu mon joli joli petit tiran je t'aime comme la raison comme la nature, comme l'amour, comme la sorcellerie peuvent faire aimer. »

(*Vente Lemasle*, 8 mars 1924. — Ed. Champion.)

Brumoy (le R. P). — Lettre à J.-B. Rousseau ; Paris, 15 janvier 1736. Lettre où il le félicite sur son talent de poète et où il lui parle de l'auteur du *Vert-Vert*. « Il était de mes amis et il l'est encore plus que jamais, puisque l'amitié est fondée sur les sentiments et sur l'estime indépendamment de la différence des États.

« Cette publication de vos sentiments sur l'art trop peu connu aujourd'hui de faire difficilement des vers pour les faire faciles, ne scaurait tourner qu'à votre gloire, à celle de la France, au profit de la vraye poésie et de l'aimable autheur du *Vert-Vert*. Heureuse, si après un suffrage aussi glorieux pour lui que l'est le vôtre, il tire avantage, comme il le veut, des importantes leçons que vous donnés à tous ceux qui ont du génie. Il y a longtemps que vous les avez tracées, comme Horace, *verbo et exemplo*. Mais les Malherbes, les Boileau, les Racine, ces grands modèles auxquels vos immortels écrits sont associés, n'ont pas esté toujours suivis. On l'a dit d'eux et on le dit de vous et pour vous : « Je laisse mon exemple à qui pourra le suivre ».

(*Catalogue N. Charavay*, octobre 1923.)

Casanova. — J. Pollio. Bibliographie raisonnée des œuvres de Jacques Casanova de Seingalt. *Bulletin du Bibliophile*, 1er décembre et suiv.

Chénier (André). Autour de dix vers d'André Chénier, par Louis Barthou [... qui sont d'Anatole France]. *Revue de Paris*, 15 décembre 1923.

Mme de Genlis. — 315 lettres aut. sig. *G. D. E.*, à son fils adoptif Casimir Baëker, célèbre harpiste ; 1802-1827 : environ 400 pages.

Importante correspondance historique, artistique, littéraire et intime où elle parle des ducs d'Orléans, des princesses d'Orléans, de Mme Adélaïde : des duchesses de Bourbon, d'Angoulême ; de Napoléon Ier et du roi de Rome, de l'Impératrice, de la reine d'Espagne, etc.

(*Catalogue N. Charavay.*)

D'Holbach. — H. Lion. L'*Ethocratie* de d'Holbach. [Suite des études sur d'Holbach.] *Annales Révolutionnaires*, septembre-octobre 1922. — *La Morale universelle* de d'Holbach. *Ibid.*, janvier-février 1924.

Lefranc de Pompignan. — Deux fins de lettres aut. à M. Thieriot. Montauban, 1737. 11 p. in-4.

Il travaille avec force à une tragédie. Détails sur l'arrangement de son ballet que Grenet doit mettre en musique ; distribution des rôles aux acteurs dont il donne les noms. Il ne doute pas que la réputation de Rameau ne croisse de jour en jour. « Ses airs commencent à courir la Province, et les poliçons des rues s'avisent déjà d'estropier la *Polonoise*, et l'air des *Sauvages* ». Il l'entretient du mariage de Mlle Deshayes. Il parle ensuite de La Chaussée, de Gresset, de Boissy, de M. de La Popelinière, de Mme du Chastelet, de Frédéric II, de Rollin, puis de Voltaire. « Pour ce qui regarde sa guerre continuelle avec Rousseau, je pense, avec les gens sensés, que leur fureur et leur acharnement les déshonorent tous deux. Je ne sçais cependant si tous les vers que Rousseau

a faits contre son ennemi respirent autant de colère, de rage et de partialité qu'il y en a dans la Calomnie et dans la Crépinade. »

(*Catalogue Saffroy.* — Ed. Champion.)

Marmontel (Jean-François). — Lettre aux administrateurs du Directoire du département de Paris. Abloville, 9 floréal an III.

Lettre où il refuse l'honneur d'être professeur aux écoles centrales de Paris. « Je suis âgé de soixante-douze ans, ma vieillesse est infirme, ma mémoire a vieilli, à tout moment elle me manque et m'avertit de sa défaillance. Dans le silence même de la méditation, j'ai bien de la peine à recueillir et à fixer mes idées... »

(*Catalogue « Au Vélin d'Or »*, 1923. — Ed. Champion.)

D'Olivet. — Lettre, prose et vers, à J.-B. Rousseau, « proche l'hôtel d'Aremberg à Bruxelles » ; (Paris), « rue du Chantre », 17 janvier (1730).

Lettre au sujet du manuscrit d'un de ses ouvrages dont il le prie de traduire les vers.

« Croiriez-vous que dans tous Paris je ne sache personne qui soit à consulter pour le style, ni même pour le fond des choses.

« Je viens de faire imprimer les *Poésies latines* de M. l'abbé Fraguier. Je lui devais cette marque d'amitié après sa mort. Par la même raison je fais actuellement imprimer l'*Œdipe de Sophocle* et les *Oiseaux* d'Aristophane traduits par feu M. Boivin. Mais à propos d'*Œdipe* La Motte va faire imprimer le sien, qui est en prose, avec un beau Discours préliminaire où il prétend montrer que c'est un usage peu raisonnable de versifier les Tragédies, et qu'en général il n'y a point de beautés dans la Poésie, qui ne puissent être conservées dans la Prose. »

(*Catalogue N. Charavay*, octobre 1923.)

Abbé Prévost. — E. Henriot. Les dessous de *Manon Lescaut*. *Temps*, 11 septembre 1923.

J.-J. Rousseau. — J. Maritain. Jean-Jacques ou le Saint de la nature. [Polémique violente.] *Revue Universelle*, 1er janvier 1924.

— Arthur-O. Lovejoy. The supposed primitivism of Rousseau's *Discourse on inequality*. [Etude sur la doctrine de Rousseau dans le Discours. Pas de documents nouveaux. Mais bonne connaissance des discussions précédentes, et mise au point claire, judicieuse, pénétrante.] *Modern Philology*, novembre 1923.

— Arthur-O. Lovejoy. Rousseau's 'pessimist. [Quel est l'auteur auquel fait allusion R. dans le *Discours sur l'inégalité* : « Un auteur célèbre... a trouvé... qu'à tout prendre la vie était pour l'homme un assez mauvais présent ». C'est Maupertuis.] *Modern Language Notes*, décembre 1923.

— G.-L. Van Roosbroeck. An unknown letter of V. about J.-J. Rousseau [ms. de 1766]. *Modern Language Notes*, avril 1923. (A. C.-L.)

Saint-Lambert. — Lettre autogr. à M. Suard. Sannois, 19 prairial.

Lettre d'invitation à venir à Cernai. Il lui donne de ses nouvelles. « Vous avez à Paris le chevalier de Boufflers, je vous en fais mon compliment, et je lui en fais un de vous connoître, il me semble que vous l'avez vu autrefois, je l'ai perdu depuis longtemps, mais j'ai conservé le souvenir du plaisir que m'ont fait son commerce, sa prose et ses vers et j'ai toujours pris un grand intérêt à son sort ». Si ses moyens et sa santé lui permettaient, il irait à Paris. « J'ai de temps en temps le plaisir de vous reconnaître dans un journal que d'ailleurs je n'aime guère. J'ai pensé que le compte qu'on y rend du livre de Jacques aîné, était de vous. »

— Lettre adressée à Fontanes. Sannois, près Franconville, 4 novembre.

Remerciements pour « les différentes marques d'amitié et d'intérêt que veut bien me donner un homme de votre mérite » et pour la grâce que la Nation vient de me faire. « Je viens d'apprendre que vous y aviez contribué... J'aurais été dîner à Cernai si vous y étiez venu, je ne prétends plus être bonne compagnie, mais si le peu d'esprit que j'avais s'en va, si je perds ma mémoire, il me reste un cœur qui aime encore... »

(*Catalogue Saffroy*, février 1924. — Ed. Champion.)

Voltaire. — G.-L. van Roosbroeck. A quarrel of poets : Voltaire, Moncrif, and Roy. *Philological Quarterly*, juillet 1923. (A. C.-L.)

— G.-B. Watte. An Epigramme erroneously ascribed to V. [Ed. Moland, X, 470. Le vrai auteur est Gacon.] *Modern Language Notes*, février 1923.

— G.-B. Watte. Voltaire's change of name [pour se distinguer de Charles Roy (Rouè-Arouè)]. *Modern Language Notes*, juin 1923. (A. C.-L.)

— Lettre à un ami (en italien). Paris, 4 mai 1746.

« Ecrivez sur l'amour, mon très cher et très illustre ami ; ceci convient à notre charmante jeunesse et à votre aimable et plaisant génie. Moi qui commence à avoir des cheveux blancs, j'écris sur la philosophie... »

— Lettre à M... ; Ferney, 17 juillet 1797.

Très jolie lettre dans laquelle il félicite le destinataire d'avoir eu l'idée de construire l'aqueduc d'Arcueil. Mais il doute du résultat. « On ne plaint point son argent pour avoir un opéra-comique, on le plaindra pour avoir des aqueducs dignes d'Auguste. Je désire passionnément de me tromper... je voudrais que toutes les maisons de Paris eussent de l'eau comme celles de Londres. Nous venons les derniers en tout. »

(*Catalogue S. Kra, n° 8.* — Ed. Champion.)

— Lettre écrite en son nom par un secrétaire à l'éditeur Lambert. Colmar, 26 juillet 1754.

Sur des corrections à faire à l'*Histoire universelle*. Quand il voudra faire une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, on lui fournira beaucoup d'augmentations. Il parle des éditions frauduleuses du sieur Guilin.

(*Catalogue n° 17, H. Saffroy.* — Ed. Champion.)

— Manuscrit de la main de Wagnière, avec corrections et notes en marges, souvent très longues, de la main de Voltaire, 24 pages in-folio numérotées 25 à 28, puis 37 à 56.

Ce fragment de Critique historique fait partie du *Pyrrhonisme de l'Histoire*, publié par Voltaire en 1769. Les chapitres que nous possédons et qui sont numérotés 13, 14, 18 à 24, sont devenus, une fois imprimés, les chapitres 18, 19, 23 à 29.

Nombreuses différences et additions non portées dans les *Œuvres complètes* publiées par E. de La Bédollière et G. Avenel (Tome V, page 348, et tome II, page 47).

(*Catalogue Saffroy*, février 1924. — Ed. Champion.)

Histoire des idées. — H. Séc. La diffusion des idées philosophiques à la fin de l'ancien régime. [Intéressant article qui rassemble un certain nombre de renseignements dispersés.] *Annales Révolutionnaires*, novembre-décembre 1923.

Histoire des idées. — L. Madelin. Le premier son de cloche de la Révolution (1743-1754). [Article de synthèse. Aucun document nouveau.] *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1924.

Diffusion des idées philosophiques. — A. Guittard. Barère aux Jeux floraux de Toulouse. [Son *Éloge* de J.-J. Rousseau, 1787 ; — ses mémoires à d'autres académies, dont un éloge de Lefranc de Pompignan ; — son élection aux Jeux floraux.] *Revue de Gascogne*, janvier-février 1924.

Histoire du Théâtre. — P. Courteault. Les symptômes de la Révolution dans les théâtres à Bordeaux (1787-1789). [Etude intéressante et précise.] *Revue historique de Bordeaux*, juillet-octobre 1923.

Le Roman. — F.-C. Green. Realism in the French novel in the first half of the XVIIth century. *Modern Language Notes*, juin 1923.

XIXe SIÈCLE

Amiel. — Charles Werner. La nouvelle édition du Journal intime d'Amiel. *Bibliothèque Universelle* et *Revue Suisse*, décembre 1923.

Balzac. — L. de Grandmaison. La Particule d'Honoré de Balzac. *Figaro*, 26 janvier 1924.

— Bachelin et Dumesnil. Le Cosmopolitisme dans la *Comédie humaine*. [Etude pittoresque et précise sur la peinture des milieux non français par Balzac.] *Revue de Paris*, 15 février, 1er mars 1924.

— H. Prior. Balzac à Turin. [Article précis, pittoresque d'après les documents dispersés et ceux inédits de la collection Spœlberch de Lovenjoul.] *Revue de Paris*, 15 janvier 1924.

— M. Bouteron. La première tragédie de Balzac : *Cromwell*. [Histoire de Balzac au moment où il la compose, 1819. Nombreuses citations inédites des lettres. Etude sur le texte de *Cromwell* d'après les deux mss existant.] *Revue des Deux Mondes*, 1er décembre 1923.

— A. Bellessort. Balzac. [Conférences de la Société des conférences. Synthèse vigoureuse et vivante.] *Revue Hebdomadaire*, 2 février 1924 et suiv.

— Paul-Louis. Les types sociaux dans Balzac et dans Zola. [Pas de documents nouveaux, mais intéressant essai de systématisation et de discussion par un sociologue.] *Le Monde Nouveau*, 1er décembre 1923 et suiv.

— W.-S. Hastings. An unpublished Correspondence of Honoré de Balzac. [Lettres adressées d'Allemagne à la gardienne de sa maison de Passy, Mme Breugniol, en 1845.] *Modern Language Notes*, février 1924.

— N.-S. Brement. Balzac's Rate of production. [Calcul pittoresque de la production littéraire de Balzac pendant les années 1831-1835.] *Modern Language Notes*, janvier 1924.

— Une lettre inédite de Balzac (vers 1837). [Plan de la *Comédie humaine*.] *Revue Hebdomadaire*, 16 février 1924.

— Lettre à « Mon cher Laurent » Berditcheff, 10 décembre 1849.

Lettre à son ami Laurent. Ecrite pendant son séjour en Pologne où il a été hôte de son amie la comtesse Hanska (l'Etrangère). Balzac parle de sa « maladie de cœur longue et cruelle, et péripéties diverses ». « ... J'ai tristement payé les excès de travail auxquels je me suis livré depuis dix ans... Donc je serai aux premiers jours de février à Paris avec la ferme et nécessaire envie de travailler, comme un membre de la société des auteurs dramatiques et dans les longs jours de ce traitement j'ai trouvé plus d'un petit Californien dramatique à exploiter; mais que faire d'ici ?... » Il se repose sur la collabora-

tion de son correspondant. « Sais-tu (bien entre nous) que J. J. (Jules Janin) est farci de Rome comme une poularde l'est de truffes, etc. » « Allons, mon cher ami, encore un peu de courage et nous embarquerons sur la galère dramatique avec de bons sujets pour aller vers les Verrier de Marivaux, etc. » « J'ai vu bien des jours sans pain, c'est-à-dire où je n'avais que du pain, et avec de l'énergie, et surtout des illusions, je m'en suis tiré ! Je t'en prie, attends que nous soyons à travailler des drames et des comédies, et les beaux jours de Vachette reviendront... ».

(*Catalogue n° X, V.-A. Heck*, Vienne. — Ed. Champion.)

— Lettre. Honoré de B. à M. Dablin, s. d.

Lettre dans laquelle il regrette et explique les paroles vives qu'il a prononcées dans une discussion littéraire ; cette irritation ne vient ni de son âme, ni de son cœur, elle est causée par l'état nerveux où le met le café et qui éclate quand, au lieu de passer cette surexcitation nerveuse sur le papier, Balzac ne travaille pas et sort. « Vous me connaissez peu, mon cher Dablin, et si vous m'aimez, vous prouvez qu'on peut aimer son ami comme on aime une femme, sans la connaître... Un homme qui se lève, depuis quinze ans, tous les jours dans la nuit, qui n'a jamais assez de temps dans sa journée, qui lutte contre tout, ne peut pas plus aller trouver son ami qu'il ne va trouver sa maîtresse. Aussi ai-je perdu beaucoup de maîtresses et beaucoup d'amis, sans les regretter puisqu'ils ne comprenaient pas ma position. » Balzac demande à son ami qu'il consente à ce que lui, Balzac, contracte une assurance en sa faveur, car il craint de succomber au surmenage ininterrompu. « En ce moment un voyage en Belgique, je ne sais où, rafraîchirait ma cervelle embrasée, fatiguée, me rendrait des forces au retour, et je n'ai ni l'argent, ni le temps nécessaire pour l'accomplir. Voici cinq ans que je n'ai voyagé, et le voyage est ma seule distraction. Je prévois donc pour moi la plus sinistre destinée, ce sera de mourir la veille du jour où tout ce que je désire arrivera. »

— (A mademoiselle Sophie Koslovski) ; 12 mars 1842.

Lettre toute relative à la première représentation des *Ressources de Quinola*. Il paraît être très préoccupé de remplir la salle par des personnes amies. Les plus grandes précautions sont prises pour interdire l'entrée aux personnes malintentionnées. Il n'y aura pas de claqueurs au parterre. « On me soutient que la pièce est un chef-d'œuvre et ça me fait frémir. Ce sera toujours d'une solennité effrayante. Lamartine m'a demandé une loge. Je le mettrai entre les Russes. » Curieux détails.

— Lettre datée : 1839.

Lettre adressée à l'auteur dramatique Merle, dans laquelle il le prie de lui indiquer ou de lui donner si c'est possible le numéro du journal ou de la revue où il a rapporté le mot de Buloz (littérateur français) au Roi.

(*Catalogue Lemallier*, 1923. — Ed. Champion.)

— Lettre inédite à Mme Zulma Carraud (5 mai 1859). [Sur ses dettes et son écrasant labeur.] *Mercure de France* (Revue de la Quinzaine), 1er mars 1924, p. 498.

Barbey d'Aurevilly. — Lettre à M. de Saint-Maur, 1881.

Pour fixer le jour où il ira dîner chez lui. « Jusqu'à mardi je ne puis prendre de jour. Je tenterai la fortune, cette coquine qui m'a toujours trahi... Je suis *content* de vous voir *content* de mon dernier article. L'approbation des vibrants comme vous ! Je bois de votre vin sous toutes les espèces ! et je me moque du *vin blanc* dans les écuelles de la canaille. *Je le donne à laper à Victor Hugo !* »

— Lettre à de Saint-Priest, Paris, s. d. (1836), avec annotation de Saint-Priest.

Lettre, de l'époque où J. B. d'A. faisait ses débuts comme écrivain. « M. le Receveur m'a dit que c'était à vous qu'il fallait s'adresser pour la convention des prix des articles, et je suis heureux d'avoir affaire à vous plus qu'à qui que ce soit, votre bienveillance m'étant plus connue. C'est par feuilles, je crois, que les articles sont payés. J'oserai vous demander 150 francs, c'est d'assez mauvais goût que de vanter sa marchandise; cependant je vous promets de la conscience d'études et de recherches, sinon du talent. » De Saint-Priest a écrit en note : « Lui dire que pour l'Encyclopédie le prix ne peut s'élever au-dessus de 120 francs au moment où les publications vivront de leurs propres ressources. »

(*Catalogue S. Kra, n° 8.* — Ed. Champion.)

Réunion de dix lettres autogr. signées, dont neuf adressées à son parent M. Bottin-Desylles, et ayant trait à son ouvrage *Les Bas bleus* et une à un journaliste en réponse à une critique sur cet ouvrage, datées de mai 1877 à juillet 1878.

Barbey d'Aurevilly explique non seulement la portée de son œuvre de critique mais encore toutes les difficultés qu'il a eues à surmonter pour sa publication et tout cela dans des termes les plus charmants à l'adresse de son parent et ami. L'une des lettres commence ainsi : « Mon cher ami, parent, et tout ce qui me reste maintenant de cher dans le pays (le mot « maintenant » s'applique à la mort de son frère). Mon cher et admirable ami, elle a eu aussi cette douceur malgré son amertume, cette mort, de m'attester que vous aviez de l'affection pour moi... quand les recommencerons-nous ces dîners, parfumés du passé? Je suis avec vous quoique éloigné, je travaille pour vous puisque j'achève ces Bas bleus auxquels j'attacherai votre nom... »

— Lettre à un ami (Samedi, en arrivant à la campagne).

Lettre inédite, entièrement écrite à l'encre rouge... « Je vous arriverai vers cinq heures pour ne pas faire geindre Miss Annette. Ah! j'ai bien besoin de me retremper à même vous; Shakespeare disait : des mots, des mots, des mots! Moi, je dis : des ennuis, des ennuis, des ennuis! qui font des *Maux* d'une autre sorte. Que le diable emporte le journalisme, mais me conserve mes amis, je crois que vous êtes le dernier, ô trop tard venu dans ma vie à qui je puisse donner ce nom... »

— Lettre à un ami; jeudi, s. d.

« Pour demain 5 heures au café de Bruxelles, et de là je phaétoniserai aux Batignolles... La prose que vous faites quand vous me dites que vous m'aimez un peu, est de bonne poésie pour mon cœur... Mais je marivaude! pardon... Quand on dîne chez Grégoire. Il vaut mieux boire. » Cette lettre est inédite. Elle est entièrement écrite à l'encre rouge.

— Lettre à son ami St-Maur, datée : Paris, dimanche 3 août.

Lettre inédite, écrite entièrement à l'encre rouge... « Je pars jeudi pour Valognes... Je suis dans le diabolique froufrou des emballages et voilà pourquoi le *Constitutionnel* ne vous portera pas mon article de semaine demain. Ne croyez pas à la légère indisposition dont il parlera peut-être...

« Je reviendrai pour le lancé de mes *Diaboliques* vers la fin de septembre, je passerai huit à dix jours à Paris et alors je vous verrai et nous pourrons rire dans les cabarets... »

— Lettre son ami St-Maur, datée : samedi 12 heures, s. d.

Lettre intime inédite à St-Maur... « Pardonnez-moi si j'ai tardé jusqu'à cette heure à vous écrire, c'est que jusqu'à cette heure, j'ai cru que je dînerais chez vous aujourd'hui, une affaire me tombe sur la tête, comme une bombe et tue du même coup mon espérance et mon plaisir.

« Je n'ai pas d'article. Les confituriers qui y règnent (au journal) ne veulent que de la confiture et je n'en tiens pas. »

— Lettre à M. St-Maur, datée : Paris, 31 janvier 78.

Lettre inédite relative aux *Bas bleus*...

« Croyez-vous aux spectres ? moi j'y crois, ce sont des amis qui reviennent vers ceux qui les oublient avec l'obstination des êtres immortels. Je suis de ces spectres-là et je vous reviens, mon cher St-Maur.

« La solitude, cette maîtresse noire qui vous étouffe à force de vous embrasser, me devient odieuse et je veux rompre avec elle, c'est ma vieille maîtresse et le monde comme il est ajoute à sa puissance.

« Je voudrais vous voir pour vous remettre ces Bas-bleus, dont le succès ridicule ne vient que du cri des femmes, qui ont crié parce que j'ai marché sur leurs prétentions comme on marche sur des cors... »

— Lettre autogr. signée à un ami. S. l. n. d.

Lettre à un ami, écrite entièrement à l'encre rouge... « Ainsi, demain, chez vous à 5 heures et causerie enragée à travers le gigot et le bourgogne, jusqu'à X et au-delà !... une causerie à table avec des amis, cœur à cœur, esprit à esprit, et feu sur toute la ligne ! mon cher poète, je suis heureux déjà aujourd'hui de ma soirée de demain.

« Je suis obligé d'être un écrivailleur, qu'au moins je sois payé de cette peine par l'appréciation de lecteurs tels que vous (car) la haute ambition des bécasses doit être d'être mangées par des gourmets. »

— Lettre à un ami, datée : mercredi 13 ?

« Le diable dans sa chaudière n'est pas plus occupé que moi, voilà pourquoi je n'ai pu vous répondre hier... Vendredi, je dînerai chez vous, c'est un jour immobile de fondation pour les amis, ce jour-là, et peut-être aurons-nous Cambronne ! Mais ce n'est jamais un Waterloo quand on dîne chez vous c'est l'Austerlitz du bonheur et de l'amitié.

« Tant mieux que mon prêtre vous plaise (*Le Prêtre marié*) ; mais ce n'est rien que tout cela. Vous en verrez bien d'autres ; ma devise est celle de Charles-Quint : « Pas encore! »

— Lettre autog. signée à un ami.

Il le remercie d'un article. — « Votre article est charmant comme une flatterie, et je le dis comme s'il ne me flattait pas. Excusez cet aplomb d'un homme heureux qui se croit juste.

« Votre lettre, elle est consacrée par le Souvenir de Jules de la Madeleine. Vous avez eu raison de vous parer pour moi de ce Diamant, qui est un aimant, comme tous les diamants vrais ; mais vous n'aviez pas besoin que j'eusse le désir de vous connaître davantage, » etc.

(*Vente Lemasle*, 8 mars 1924. — Ed. Champion.)

M. Barrès. — P. Dufay. M. Barrès au quartier latin. [Souvenirs personnels.] *Mercure de France*, 1er janvier 1924.

— H. Bordeaux. Le retour de Barrès à sa terre et à ses morts. *Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1924.

— L. Dumont-Wilden. M. Barrès : Quelques souvenirs. *Revue Bleue*, 4 janvier 1924.

— P. Gély. La triple évolution de M. Barrès. *La Vie des Peuples*, janvier 1924.

— A. Maurel. Quelques souvenirs [personnels] sur la jeunesse de M. Barrès. *Revue de France*, 1er janvier 1924.

H. Becque. — A. de Bersancourt. H. Becque anecdotique. *Figaro*, 6 octobre 1923.

Chateaubriand. — A. Schaffer. A Chateaubriand Rarity. [Étude de sa *Maison de France* (1825).] *Publication of the Modern Lang. Ass. of America*, mars 1923.

— O. B. P. : Manuscrit inconnu du précepteur de Chateaubriand. *Fureteur Breton*, juin-août 1923.

— M. Duchemin. Essais bibliographiques sur les principales œuvres de Chateaubriand. *Bulletin du Bibliophile*, 1er décembre 1923 et suiv.

— M. J. Durry. Une lettre inédite de Chateaubriand [8 novembre 1828. Lettre de Chat., ambassadeur à Rome, au ministre des Affaires étrangères, commentée par Mlle Durry, qui semble annoncer une étude générale sur l'ambassade de Chat.]. *Correspondant*, 10 janvier 1924.

Benj. Constant. — Lettre adressée au Consul Sieyès (à lui seul, en mains propres) dans laquelle Benjamin Constant demande l'appui de ce dernier pour rentrer dans la lice politique... « Qu'il me sera doux de vous devoir et le bonheur d'être utile à la liberté et celui d'entrer dans une carrière que j'ai toujours désirée, comme celle de la véritable gloire ; devoir ces avantages à vous, réunit tous les sentiments que je puis être heureux d'éprouver. »

Dans cette même lettre, il parle de sa naissance et déclare qu'il est français né, de par différentes lois.

(*Catalogue Lemallier*, 1924. — Ed. Champion.)

Mme Desbordes-Valmore. — Boyer d'Agen. Desbordes-Valmore et H. de Latouche. *Figaro*, 24 novembre 1923.

— Lettre à Madame Garat ; Paris, le 15 février.

— « Si Monsieur Garat a le courage de chanter les mauvais vers que je lui envoie, il est stoïque. — Je n'ai pas cherché à traduire l'italien, vraiment je n'en suis pas capable. Toutes les idées gracieuses qu'il renferme demanderaient un interprète plus digne que moi ; j'y renonce, jugez si la chose est impossible ! Faites ce qu'il vous plaira du reste, si vous le lisez, il est mal, si vous le chantez, il est bien..., » etc.

(*Vente Lemasle*, 8 mars 1924.)

— Lettre à une amie ; datée : 9 juillet 1854.

« Le second motif de ma lettre, c'est l'intérêt d'une honnête veuve, et mère que j'ai osé recommander à M. Le Franc pour qu'il l'aidat (s'il le peut) à devenir marchande au Temple... Nous quittons la rue Laffitte, quelle chance de changer de mansarde et d'avoir trouvé un escalier plus tolérable à franchir pour nos amis... L'horrible augmentation des loyers m'a jetée dans cette recherche durant trois mois et nous allions prendre le parti désespéré d'aller dans un petit hôtel garni..., 59, rue de Rivoli... dans huit jours ! ! »

— Lettre à une amie (Mme Tripier Le Franc), datée : 5 août 1853.

Toujours à la recherche d'un loyer moins cher, elle a fini par trouver un grenier rue Laffitte... « Je suis dans une vraie gouttière à quatre-vingt-quinze marches au-dessus du sol. Le prix effrayant des loyers (déjà !) m'a chassée d'encore en encore jusque dans cet honnête grenier où l'on pleure comme partout où l'on aime aussi quand on a un cœur qui vous chevillera toujours. »

— Lettre adressée à A. Dumas, Rouen, 7 janvier 1833, dans laquelle

Mme Desbordes-Valmore lui fait part qu'elle vient de confier son fils à M. Froussard, chef d'institution à Grenoble, qui est l'homme le plus digne de développer son éducation.

— Lettre adressée à Alexandre Dumas, datée : Paris, 16 août 1837.

Lettre dans laquelle Marceline Valmore demande à Al. Dumas de protéger un jeune danseur orphelin dont ils s'étaient occupés déjà tous deux.

« Quand vous n'êtes plus là je ne suis bonne à rien pour moi ni pour les autres. Si vous étiez à Paris, vous prendriez par la main un charmant enfant qui n'a père ni mère et que nous avons fait entrer à l'Opéra pour jouer des petits génies et des demi-dieus ; ce qu'on lui fait faire avec beaucoup de bonté... Mais les demi-dieus mangent et depuis son admission (il y a trois mois) le pauvre orphelin a reçu douze francs ; vous le prendriez donc par la main, j'osais le penser, et vous diriez à M. Dupré, tout puissant sur M. Duponchel, de donner quelque humble appointement à... » etc.

— Lettre adressée à Alex. Dumas, datée : Lyon, le 29 mai 1835.

« Je saisis à travers une pluie d'orage, la bonne et belle occasion de me rappeler à vous c'est pour vous rappeler que vous venez d'être encore pour moi aussi bon, aussi obligeant, que si je le méritais... Il me sera toujours impossible de vous être bonne à rien sur la terre, qu'à me faire du bien comme vous en avez pris l'habitude ; soyez heureux. »

(*Catalogue Lemallier*, 1924. — Ed. Champion.)

Dumas père. — Lettre à M. le comte (des Essarts), 2 janvier 1860

Lettre débutant ainsi : « Etant sur le point de faire un voyage en Terre Sainte, sur un bâtiment dont je suis armateur, le *Monte-Cristo*, de 70 tonneaux, goélette, je viens vous demander de m'accorder le privilège de naviguer sous le pavillon de Jérusalem... »

(*Catalogue n° 17, H. Saffroy.* — Ed. Champion.)

A. Dumas fils. — G. Lenôtre. Le Secret de la Dame aux camélias. *Temps*, 10 novembre 1923.

— Lettre à M. Mouttet. Paris, 28 mai.

Il considère que la campagne académique de J. Aicard est déplorable pour lui. Il n'aura que très peu de voix et se trouvera reporté aux calendes grecques. L'Académie a nommé Heredia, pour les poètes ; elle a nommé Bourget et se trouve en face d'Anatole France, voilà pour les romanciers. Sully Prudhomme a essayé de faire comprendre la situation à J. Aicard. « Un homme d'imagination, surtout quand il est du midi, ne comprend pas à demi-mot. » Il faut conseiller à Aicard de se retirer et d'attendre une meilleure occasion.

(*Catalogue Lemallier*, 1924. — Ed. Champion.)

Flaubert. — E. Henriot. Un ami de Flaubert : A. Le Poittevin. *Temps*, 11 décembre 1923.

— E. Henriot. G. Flaubert chargé de mission. *Temps*, 9 octobre 1923.

— La chambre de G. Flaubert. *Chronique médicale*, 1er septembre 1923.

Pauline de Flaugergues. — H.-C. Ferreira Lima. Una poetisa francesa em Portugal, Pauline de Flaugergues. Coimbra, 1923. Extrait du *Boletim da classe de letras*, vol. XV. (J. C.)

A. France. — Ms. aut. du *Proconsul d'Achaïe*, signé et daté de Rome, avril 1903, 26 p. in-4. Des passages entiers ont été supprimés, ou remaniés avant d'être publiés dans *Sur la pierre blanche*. Dans la même vente, nom-

breuses publications, et articles de revue peu connus d'A. France. (Vente 10-12 janvier 1924. — Catalogue p. p. Leclerc.) (R. Lebègue.)

Fromentin. — P. Dorbec. L'hellénisme d'E. Fromentin. [Etude surtout sur son hellénisme de peintre, mais prolongée jusqu'à son œuvre d'écrivain et qui en montre une des liaisons.] *Gazette des Beaux-Arts*. Janvier 1924.

Th. Gautier. — E. Henriot. Dans les papiers de Th. Gautier. *Temps*. 13 novembre 1923.

Glatigny. — J. Monval. Albert Glatigny et François Coppée (d'après des lettres et souvenirs inédits ; 1865-1873). [Quelques lettres de Glatigny]. *Revue de France*, 1er mars 1924.

Gobineau. — L. Deffoux. Le comte de Gobineau, *Don Juan* et *les Cousins d'Isis* d'après des documents nouveaux [à propos de deux erreurs de la Bibliographie des œuvres de Gobineau parue à la suite d'une étude sur Gobineau dans la Revue *Europe* du 1er octobre 1923. Sur l'ouvrage *les Adieux de don Juan* dont on ne connaît que trois exemplaires]. *Mercure de France*, 15 janvier 1924.

— C. Serpeille de Gobineau. Gobineau par son petit-fils [courte biographie]. *Les Nouvelles Littéraires, Artistiques et Scientifiques*, 1er décembre 1923.

J.-M. de Heredia. — E. Henriot. Les débuts de J.-M. de Heredia. *Temps*, 16 octobre 1923.

— A. Poizat. Études et souvenirs littéraires. J.-M. de Heredia. A propos d'un récent ouvrage. *Correspondant*, 10 décembre 1923.

— J. Monval. Une amitié de quarante ans. Heredia et Coppée. Lettres inédites de Heredia. *Correspondant*, 25 janvier 1924.

V. Hugo. — A. Le Breton. Les premiers romans sociaux de V. Hugo. *Revue Bleue*, 1er septembre 1923.

— C. Pertuis. Autour d'un prix littéraire. V. Hugo et Ernest Fouinet avec une correspondance inédite. [Le prix Monthyon de littérature, en 1840. Lettres de Fouinet.] *Mercure de France*, 15 janvier 1924.

— C. Harul-Roche. Les tables tournantes de Jersey. [Pas de documents nouveaux.] *Le Monde Nouveau*, 15 novembre 1923.

— (**et Michelet**). — Correspondance inédite publiée avec une introduction par J.-M. Carré [11 lettres de Hugo à Michelet, de 1856 à 1864]. *Revue de France*, 15 février 1924.

— Lettre du 15 janvier 1845.

Lettre adressée à Théodore de Banville. Il n'y avait plus un seul billet lorsque sa lettre lui est parvenue... « J'aurais eu véritablement joie et courage à savoir près de moi l'auteur de tant de charmants et nobles vers. Je vous appartiens et vous êtes de ceux pour lesquels j'écris, pour lesquels je parle, comment se fait-il que vous manquiez là ; je suis désolé. Plaignez-moi et aimez-moi toujours un peu. »

(*Catalogue Lemallier*, 1924. — Ed. Champion.)

— Lettre de Juliette Drouet à Mme Luthereau, 19 juin 1861. Relevé de dépenses.

Lettre dans laquelle elle dit : « ... Je t'apprends avec bonheur que mon grand et bien aimé ami va de mieux en mieux, c'est-à-dire qu'il se porte à merveille maintenant, aussi il en profite, chemin faisant, pour finir *les Misé-*

rables, ce qui nous retiendra bien encore six semaines ou deux mois en Belgique... »

Sur le curieux relevé de compte pour le mois de novembre 1839, on trouve des dépenses effectuées pour M. Toto (Victor Hugo).

(*Catalogue Cornuau*, janvier-février 1924. — Ed. Champion.)

Lamartine. — Sur les traces de Lady Esther Stanhope, par Maurice Barrès et Pierre Benoît. *Revue Hebdomadaire*, 1er décembre 1923.

— Lettre inédite de Lamartine à Victor Hugo :

Saint-Point, 10 juillet 1837.

« Mon cher ami, une providence m'a apporté ici les *Voix intérieures*. Je viens de les lire d'une haleine pendant deux heures de recueillement et d'émotion qui me rappelaient mes belles années. J'ai besoin de vous crier bravo ! dussiez-vous ne pas entendre cette voix qui vient de si loin au milieu du tumulte de votre vie.

« En vous lisant, je me sens fortement tenté de ne plus écrire de vers, car il y a là des pages que l'on ne peut qu'admirer sans songer à les égaler. Les années et les tristesses ont donné à votre âme poétique la seule chose qu'elles peuvent donner : une émotion plus vibrante, une sympathie plus universelle et plus poignante qui ne fait pas seulement dire : ah ! mais qui fait pleurer. Vous n'êtes pas plus grand artiste, mais vous êtes plus homme ! Ces pages-là vous rendent complet.

« Adieu. Je ne veux pas vous ennuyer, mais vous dire seulement : il y a bien loin au fond des bois une âme où vous avez magnifiquement retenti. C'est tout ce que nous voulons, n'est-ce pas ?

« Je suis seul, triste et stérile. Plaignez-moi, aimez-moi et enchantez-moi... ».

(*Revue des Indépendants*, janvier 1924.)

— Lettre à Barthélemy ; Hondschoote, 12 juillet 1831.

Lettre où il lui demande de lui donner réparation pour une attaque dirigée contre lui, dans la *Némésis* probablement. « Quels que soient les sentiments qu'ait pu inspirer une attaque si peu motivée et si peu provoquée, ils n'altèrent pas, monsieur, ceux qu'un poète doit à un beau talent et dont je vous prie de recevoir l'assurance que j'aurais aimé à vous offrir dans une autre occasion. »

— Les Confidences autographes de Lamartine, contenant l'Épisode de Graziella, 1848.

Manuscrit autographe complet écrit d'un seul côté, découpé par feuilles et collé sur papier.

C'est ce manuscrit qui a servi à l'impression du volume. Plusieurs pages sont de la main de Lamartine et de Madame de Lamartine, le reste doit être d'un secrétaire.

Ce manuscrit a figuré à la vente Serrière. (A. Labitte, 1873.)

— Lettre autographe signée.

Lettre à un ami à qui il expose ses embarras d'argent... « J'en suis à 20000 abonnements, mais j'ai 70000 à payer dans les dix mois, et je me décourage.

(*Catalogue Lemallier*, 1924. — Ed. Champion.)

Lamennais. — Compte rendu moral de la Société « Les amis de Lamennais ». [Liste des documents réunis ou reproduits par la Société. Efforts pour réunir la correspondance dispersée de Lamennais.] *La Pensée Bretonne*, 15 octobre 1923.

H. de Latouche. — A. Chaboseau. Un grand méconnu : H. de Latouche. [Article intéressant. Quelques souvenirs et renseignements personnels de

l'auteur sur la résidence et des amis de Latouche.] *Mercure de France*, 15 février 1924.

Maistre (Joseph de). — B. Croce. Due lettere inedite di Joseph de Maistre al Duca di Serracapriola. *Etudes Italiennes*, octobre-décembre 1923.

Mallarmé. — G. Moore. Mes Souvenirs sur Mallarmé. *Figaro*, 13 octobre 1923.

Michelet. — Numéro du *Figaro* (Supplément littéraire) consacré à Michelet, 9 février 1924.

— J.-M. Carré. La Correspondance inédite de Victor Hugo et Michelet. *Revue de France*, 15 février 1924.

— L. Mickiewicz. J. Michelet et Adam Mickiewicz. Lettres intimes. [Etude sur les relations de Michelet et de Mickiewicz avec lettres ou extraits de lettres de Michelet.] *Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1924.

— Lettres à Victor Hugo. *Revue Mondiale*, 15 novembre 1923.

— J.-M. Carré. Michelet et ses amis (d'après des documents inédits). *Revue Mondiale*, 15 février 1924.

— Lettres à Charles Labitte. *Nouvelle Revue*, 1er mars 1924.

Murger. — Lettre à une dame. Marlotte, 5 mai.

Lettre pour emprunter 150 francs pour aller dans le Midi de la France où une affaire l'appelle. Cet argent, dit-il, sera le dernier qu'il lui demandera cet été. Murger donne son adresse à Marlotte, près Fontainebleau.

(*Catalogue n° 17, H. Saffroy.* — Ed. Champion.)

— Lettre à M. Virmaître.

Il le prie de garantir au porteur de cette lettre 40 francs « sur ce qui me sera dû à la fin du mois. Quant à moi je ne vous demanderai plus un sou que je ne sois en avance de 50 francs avec le journal. »

— Lettre à M. Virmaître, directeur du *Corsaire*.

« En faveur du mardi-gras je n'ai absolument dîné avant-hier qu'avec *La Gazza ladra*. Je crains aujourd'hui que mon mardi-gras se renouvelle, etc. »

(*Catalogue S. Kra, n° 8.* — Ed. Champion.)

— Lettre. Cachet de la poste : sept. 1844.

Lettre dans laquelle le charmant poète demande à son ami M. Jubinal d'approuver une demande de secours qu'il a adressée dans un comité littéraire dont ce dernier fait partie, demande qu'il a faite sur les instances de Lireux.

Il donne dans cette lettre des détails pitoyables sur sa grande détresse, et dans des termes rendus plus qu'éloquents par leur grande simplicité.

— Lettre datée : Hôpital Saint-Louis, 20 décembre 1842.

Lettre adressée par Murger à son ami Noël. Cette lettre, pleine de détails sur sa mauvaise santé et sur son stage à l'hôpital Saint-Louis, renferme également de piquantes appréciations sur Théodore de Banville... « Ta dernière lettre me montrait tant d'exhaltation (*sic*) à l'égard de ce jeune homme que je me suis empressé de me procurer les *Cariatides*. La pompe de la forme voile souvent la nullité du fond... Il y a beaucoup de choses faibles, souvent communes, et parfois ridicules... »

(*Catalogue Lemallier*, 1924. — Ed. Champion.)

— Lettre à Virmaître, directeur du *Corsaire*, 1848.

« Soyez assez bon pour me faire une autre petite avance de quelques sous. Vitu, qui me doit de l'argent, voudra peut-être vous en remettre », etc.

(*Catalogue S. Kra, n° 8.* — Ed. Champion.)

Nodier. — Lettre écrite en son nom, par sa fille, au relieur Bauzonnet, 1838, 1 p. in-8.

« Une malheureuse maladie m'a rendu plus pauvre que je ne l'ai été de ma vie. Si les ressources prochaines que j'ai le droit d'attendre de mon travail me manquaient, je n'hésiterais pas à vendre une partie de mes livres pour satisfaire à mes obligations. »

(*Catalogue S. Kra, n° 8.* — Ed. Champion.)

Ponsard. — Lettre à M. Pagès. Vienne, 21 juin.

« Je vous écris ce petit mot au milieu de mes électeurs. Ma ville vote pour moi avec enthousiasme, mais si j'ai les ouvriers, je n'ai pas les paysans qui font ce que veulent les maires, lesquels font ce que veut le préfet... j'aurai un nombre considérable de suffrages et ma défaite sera honorable ; elle prouvera que j'ai un grand nombre de sympathies dans mon pays et c'est un témoignage auquel je tiens beaucoup. » Suivent des compliments sur l'œuvre du jeune Pagès qui a su le faire rire au milieu des émotions électorales.

(*Catalogue Saffroy*, février 1924. — Ed. Champion.)

Proudhon. — A. Berthod. Une nouvelle édition de Proudhon [pub. chez Rivière sous la direction de MM. Bouglé et Moysset]. *La Révolution de 1848*, novembre-décembre 1923.

Renan. — Ch. Guignebert. Renan et nous. *Revue de l'Université de Bruxelles*, février-mars 1923.

— R. Kreglinger. Ernest Renan. *Ibid.*

— Emile Baumann. Renan devant les hommes d'aujourd'hui. *Revue générale*, 15 août 1923. (G. C.)

— Lettre ; Paris, 5 septembre 1858.

Il remercie son correspondant du don de son ouvrage sur la Pluralité des races humaines ; il l'a lu avec la plus grande attention et il a été frappé du savoir, de la pénétration et de la justesse d'esprit que l'auteur y a déployés. Renan n'a pas encore osé exprimer son opinion, mais il est de l'avis de son correspondant sur la pluralité des points d'apparition. « Dès qu'on admet que l'homme est apparu sur la surface de notre planète en vertu de lois naturelles, bien que très mystérieuses encore (et il n'est pas un esprit scientifique qui puisse reculer devant ce principe), il n'y a aucune raison pour que cette apparition se soit faite sur un point unique et par un couple unique : *a priori* cela serait souverainement invraisemblable lors même que tant de faits n'élèveraient pas contre cette hypothèse d'énormes difficultés. Je ne puis concevoir l'apparition du règne humain que comme une transformation : or, si cette transformation s'est faite sur deux êtres à la fois, il n'y a pas de raison pour qu'elle ne se soit opérée sur un bien plus grand nombre. »

(*Catalogue Lemallier*, 1924. — Ed. Champion.)

Rimbaud. — J. de Gaultier. Le lyrisme physiologique et la double personnalité d'Arthur Rimbaud. *Mercure de France*, 1er mars 1924.

Rodenbach. — G. Rodenbach. Le Livre de Jésus. *La Nervie*, juillet-août 1923 [Poème inédit et inachevé écrit en 1886-1887].

(G. C.).

— Une lettre inédite de Sainte-Beuve [à Vigny, sur l'*Othello* du poète, 1er février 1830. Publié par A. de Luppé]. *Figaro*, supplément littéraire, 23 février 1924.

Sainte-Beuve. — L. a. s. à Villemain ; Paris, 10 septembre (1839).

Lettre relative à son travail sur Fontanes ; Villemain s'était trouvé blessé par certains passages. Il s'en était plaint dans plusieurs milieux et en avait pris prétexte pour rompre avec Sainte-Beuve. Celui-ci s'étonne, et cherche les raisons de l'attitude de Villemain. Il a été un lourdaud, il le voit bien. « Et puis, à parler franc, je crois que nos grands hommes sont tous un peu gâtés là-dessus ; la grosse louange ne les dégoûte pas assez, même les plus fins. » Il reprend sa première indépendance. « Les années, plus encore que les voyages, m'apprennent à me passer d'autrui, même quand cet autrui est fertile en grâces, à croire moins que jamais aux amitiés effectives, aux choses désintéressées, à voir que tout ceci n'est qu'un grand jeu dont la plupart s'accommodent sérieusement mais dont je m'impatiente souvent plus qu'il ne faudrait ». L'amitié est douce et console, à condition qu'elle soit sûre et qu'elle ne se complique pas de tous les chatouillements de la bonne et de la mauvaise louange.

(*Catalogue Lemallier*, 1924.)

George Sand. — Hugues Lapaire. Parmi les portraits de famille de George Sand. *Revue Hebdomadaire*, 8 décembre 1923.

Mme de Staël. — A. Götze. Chronologie der Briefe der Frau von Staël. [Bibliographie très soignée et très complète.] *Archiv für das Studien der neueren Sprachen und Literaturen*, 1923.

— Lettre du duc de Rovigo à Portalis, directeur de la librairie, relative à la destruction de tous les exemplaires de l'ouvrage *De l'Allemagne* de la dame de Staël, et lui en signalant un qui est entre les mains de son secrétaire, M. Pagès. (Paris, 27 octobre 1810.)

(*Catalogue vente Ripault*, I, n° 307. — R. Lebègue.)

— Lettres inédites à Adrien de Mun (1796-1800). Notice du marquis de Mun sur la liaison entre A. de Mun et Mme de Staël. *Revue de Paris*, 1er décembre 1923.

Stendhal. — P. Ballagny. Stendhal et son pays [son pays natal, ses ancêtres. Quelques documents nouveaux sur ses ancêtres]. *Revue Universelle*, 1er février 1924.

— Son journal. Fragments inédits [deux colonnes du journal]. Divers articles sur Stendhal, dont le vrai texte de Lucien Leuwen (par H. Debraye). *Nouvelles Littéraires, Artistiques et Scientifiques*, 23 février 1924.

— G. de Pourtalès. Un livre inconnu de Stendhal sur Rome. *Revue Hebdomadaire*, 1er septembre 1923.

— J. Mélia. Stendhal et la Légion d'honneur. *Figaro*, 15 septembre 1923.

— A.-J. Rusconi. Un livre « presque » de Stendhal publié à Florence en 1840. [Confirmation par des documents originaux de l'article du *Bulletin du Bibliophile* où M. Arbelet démontre la collaboration de Stendhal à un livre d'A. Constantin.] *Bulletin du Bibliophile*, 1er janvier 1924 et suiv.

— J. Dechamps. Stendhal et la Belgique. [Article de documentation très précise et qui renferme des détails pittoresques.] *Revue Franco-Belge*, décembre 1923.

— Lettre autographe signée H.-B. et datée de Vienne, 18 octobre 1809.

Il donne ses instructions pour obtenir une place d'auditeur ou de commissaire des guerres.

Il dit de faire sortir ses livres et d'en ôter la poussière, puis de les renfermer précieusement.

Puis il demande à ce qu'on lui tapisse sa chambre avec un papier de bon goût et d'une couleur douce pour la vue qu'il perd sans cesse.

(*Catalogue Camin, Nice, n° 21.*)

— Pièce relative à sa succession, 1842, 1 p. in-8, sur papier à en-tête de la *Revue des Deux Mondes*.

Reçu signé d'un administrateur de la Revue d'une somme de 1 500 francs avancée à M. *Beyle* pour prix de romans et nouvelles à paraître dans cette revue, et remboursée par M. R. Colomb.

(*Catalogue S. Kra, n° 8.* — Ed. Champion.)

Sully Prudhomme. — Lettre à un confrère, 1898.

« Je n'ai pas de vers en portefeuille et ne sais quand je versifierai... J'appelle membres de phrases harmonieux mis en vedette par la typographie ce que beaucoup appellent abusivement *vers*, et j'appelle poètes uniquement les écrivains qui expriment en vers leurs inspirations. »

(*Catalogue S. Kra, n° 8.* — Ed. Champion.)

Tocqueville. — A.-H. Johnson. Correspondence of Tocqueville and Henry Reeve. *Edinburgh Review*, octobre 1923 et janvier 1924.

Verlaine. — F. Harris. Verlaine en Angleterre. [Confidences pittoresques faites par Verlaine à F. Harris.] *Figaro*, 5 juin 1924.

— L. Barthou. Autour d'un sonnet de Rimbaud. Une lettre inédite de Verlaine. *Figaro*, 17 novembre 1923.

— A. Lods. Un poème de Verlaine [London Bridge] non recueilli dans ses œuvres [poème composé à Londres en 1875]. *Figaro*, supplément littéraire, 23 janvier 1924.

— Fragment d'une pièce de vers, huit lignes autographes :

Pauvre vieux cœur pourtant si vieux, si dégoûté
De tout, hormis de cette éternelle Patrie :
« Liberté, Egalité, Fraternité ? »
Non, pas possible ! Enfin, enfants de la Patrie
Allez et tâchez donc de sauver la Patrie !

— Pièce de vers n. s., 1 p. in-8, sans titre, au crayon :

Je suis prisonnier de tes yeux
Toujours et parfois de tes bras,
Mais ne plains pas ces embarras
Qui ne sont guère qu'... cieux, etc. (*peu lisible*).

(*Catalogue S. Kra, n° 8.* — Ed. Champion.)

Vigny. — Comte de Luppé. Lettres inédites d'A. de Vigny à C. d'Orglandes. *Correspondant*, 25 décembre 1923.

— E. Estève. L'invention et l'art dans la poésie d'A. de Vigny. [Article de synthèse solide et pénétrant, d'après les travaux d'érudition de l'auteur.] *Le Correspondant*, 24 novembre 1923.

— Lettre à M. Auguste Renault, étudiant en droit ; 16 juin 1845.

Lettre à un jeune étudiant qui lui avait demandé un autographe ; il le remercie de lui avoir parlé ouvertement : « En effet, je suis vôtre, qui que vous soyez, si vous êtes né en France. C'est une des beautés du caractère de notre nation que de céder au premier mouvement qui est toujours bon. » Il lui conseille encore de toujours étudier, car nous avons toujours à apprendre

et lui cite six de ses propres vers qu'il l'engage à chercher dans ses œuvres :

> On n'est jamais en haut. Les forts devant leurs pas
> Trouvent un nouveau mont inaperçu d'en bas.
> Etc.

(*Catalogue N. Charavay*, décembre 1923.)

Zola. — Voir *Balzac*.

Histoire des idées. — H. Brémond. Le Pappe de Trevern (1754-1840) et la Restauration de l'église gallicane [à propos de la publication de sa correspondance avec Monseigneur de Poulpiquet, 1816-1839]. *Revue de France*, 15 janvier 1924.

Littérature révolutionnaire. — Paul Hazard. Les lettres françaises sous la Révolution. [Synthèse vigoureuse et originale. Beaucoup de vues nouvelles.] *La Vie des Peuples*, novembre 1923.

Questions de méthode. — A. Thibaudet. La Querelle des Sources. [Intéressant article qui s'efforce d'être impartial et de déterminer avec exactitude l'intérêt des recherches de sources.] *Nouvelle Revue Française*, 1er novembre 1923.

Littérature romande contemporaine. — Presque simultanément ont paru deux tableaux fort instructifs de la littérature romande contemporaine : celui de M. Robert de Traz dans *Vingt-cinq ans de littérature française*, t. II, p. 119-128, et celui de M. Pierre Kohler dans la *Bibliothèque Universelle* de 1923 : *La Littérature d'aujourd'hui dans la Suisse romande* (tirage à part en brochure, Lausanne et Genève, Payot, 1923, in-8° de 64 p.). Le second, beaucoup plus étendu, a un caractère plus nettement historique, embrassant la période de 1903 (date des débuts de M. C.-F. Ramuz) à nos jours. M. P. Kohler y décrit la naissance et l'évolution des écoles et des jeunes revues, *la Voile latine*, *les Feuillets*, *les Cahiers Vaudois*, caractérise avec plus ou moins d'abondance les représentants de la critique, du théâtre, de la poésie et du roman, et, pour finir, éclaire d'une analyse pénétrante l'œuvre de M. C.-F. Ramuz, qui lui paraît, à juste titre, représenter le sommet de cette période littéraire en Suisse romande. (A. François.)

INFORMATIONS

M. William Doub-Kerr, de l'Université Columbia, à New-York, actuellement à Paris, 173, boulevard St-Germain, prépare une thèse sur Verlaine ; il recherche manuscrits, études, articles, etc. Il sera vivement reconnaissant de tous renseignements sur Verlaine.

Signalons une très intéressante monographie du professeur A. Marshall Elliott par le professeur Edward-C. Armstrong (*Elliott Monographs*, n° 15. Princeton, 1923). Nous ne devons pas ignorer en France les grands professeurs américains qui ont étudié notre langue ou notre littérature.

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

L'UNION DE L'ÉLOQUENCE ET DE LA PHILOSOPHIE AU TEMPS DE RAMUS

Tandis que la poésie, au commencement du XVIe siècle, s'efforce avec succès de rappeler à la vie les grands genres illustrés par les anciens, la prose, plus lente en son développement, commence seulement à concevoir ses lointaines ambitions. Elle est encore à l'école des humanistes, et ceux-ci, par la voie détournée du latin, l'acheminent vers le but qu'ils lui assignent, l'éloquence. Mais il ne suffit pas d'être d'accord sur la fin, il faut l'être aussi sur les moyens. Or il semble bien que sur ce point s'affirme une tendance presque unanime. Indépendamment d'une foule d'autres témoignages, on ne peut qu'être vivement frappé du fait que des maîtres comme Muret, Lambin, Le Roy, Ramus ont cru devoir, parfois à plus d'une reprise, consacrer la leçon d'ouverture de leurs cours au développement de la même idée, à savoir qu'il importe de réaliser dans l'enseignement l'union de l'éloquence et de la philosophie.

On n'admettra pas volontiers que le hasard suffise à expliquer de telles rencontres entre des hommes si différents d'humeurs et de tendances. Au reste, il est prudent de s'assurer s'ils ont enfermé dans cette formule des choses identiques. Cette éloquence, dont on nous parle tant, est-ce l'éloquence proprement dite ? Ou ne serait-ce pas la rhétorique ? D'autre part, en quoi consiste cette philosophie qu'on désire lui associer ? S'agit-il de la connaissance des choses, par opposition à celle des mots et des formes, c'est-à-dire, ou peu s'en faut, de la science? S'agit-il de la philosophie morale, en tant qu'elle enseigne à l'orateur, en plus de la vertu, — sans laquelle,

selon la conception de Caton et de Quintilien, il n'y a pas de véritable éloquence, — la connaissance de l'âme humaine et par suite les procédés susceptibles de l'émouvoir? Ou enfin a-t-on en vue cette partie de la philosophie qui étudie l'art de conduire sa pensée pour distinguer la vérité de l'erreur, pour la rendre claire et acceptable aux autres hommes, c'est-à-dire la logique ou la dialectique[1]? Ce n'est pas tout. Unir la philosophie et l'éloquence signifie-t-il ajouter l'éloquence à la philosophie ou la philosophie à l'éloquence? Car ce n'est pas forcément tout à fait la même chose.

Après avoir consacré à cette recherche une première partie, qui gravitera surtout autour de la puissante personnalité de Ramus, nous nous appliquerons à voir si cette nouvelle conception de l'enseignement qui, en somme, doit aboutir au triomphe de l'humanisme sur la scolastique, est l'œuvre exclusive, la trouvaille propre des érudits français, ou, au contraire, si un Ramus, par exemple, n'a fait que prêter l'ardeur communicative de sa passion, la puissance de synthèse systématique de son intelligence à des idées venues du dehors.

Au premier regard, de telles recherches pourront sembler hors de leur cadre dans une revue « d'histoire littéraire de la France », puisque les auteurs que nous aurons à citer ne s'expriment en français que par accident. Mais chacun sait qu'au XVIe siècle, et longtemps encore après, c'est en latin qu'on enseigne l'art d'écrire en français. Certes, à plus d'une reprise, on éprouve le regret que telle page ardente et forte d'un Ramus soit écrite dans la langue de Cicéron; toutefois on se rend compte que sous cette forme latine ce sont bien les destinées de la prose française, de l'éloquence française qui se décident.

* * *

Comme on va le voir, ce n'était pas la même chose que tout le monde entendait par « union de la philosophie et de l'éloquence ». Disons cependant tout d'abord qu'indépendamment de son contenu, cette formule semble bien pouvoir être considérée comme une sorte de terme de ralliement auquel se reconnaissaient les humanistes. A lui seul, ce mot « éloquence » dit quelque chose de nouveau. Même après la réforme du cardinal d'Estouteville (1452), les études qui avaient pour objet les lettres, rudiments des langues classiques

1. Ramus n'admet pas la conception d'Aristote, à savoir que la Logique est l'art de raisonner pour la science; la dialectique, pour l'opinion. « L'art de dialectique ou logique est une et mesme doctrine pour bien raisonner de quelque chose que ce soit. » (*La dialectique de M. Pierre de la Ramée*... Paris, 1576, fol. 2 v°.)

et rhétorique, étaient enveloppées dans l'appellation méprisante de « grammaire ». « Bon grammairien, disait-on, mauvais logicien[1]. » Et l'essentiel était d'être bon logicien. Argumenter à toute heure, contre tout venant, sur n'importe quoi et jusqu'au bout de son souffle, cela seul compte. Cela seul assure honneur et profit. Il est vrai que, sous la poussée des idées nouvelles, les maîtres de grammaire et de rhétorique sont mis, en 1535, pour l'obtention des bénéfices, sur le même pied que ceux de logique[2]. Mais rien n'y fait. Les mœurs ne se transforment pas par édit. Les études continuent à avoir pour but suprême la dispute et, sur la route d'Orléans, le régent rencontré par Montaigne dit de son collègue avec une moue de dédain : « Il n'est pas gentilhomme. C'est un grammairien, et je suis logicien. »

Or cette dispute, où tout le monde brûle d'exceller, comporte à l'égard de l'élégance ou même de la simple correction dans le langage et dans le style non seulement de l'indifférence, mais du mépris. Vivès avait eu pour professeur de philosophie à Paris, vers 1509, l'Espagnol Gaspard Lax, qui appelait Homère *insanus senex nugarum omnium parens*[3]; et Pierre Galland, qui fut recteur de l'Académie de Paris, professeur au Collège Royal, reprochait à Ramus de faire perdre le temps de ses élèves à l'étude des poètes, « maîtres de folies et d'erreurs », et, comme les prétendants de l'Odyssée, de courtiser les servantes (grammaire, rhétorique, poésie, histoire) en même temps que Pénélope (philosophie), comme si cette dernière admettait un tel partage[4]. En 1624, Gassendi peut encore prendre à partie les tenants obstinés d'Aristote et de la dispute. Ils osent dire « que les solécismes sont la gloire et la parure des philosophes ». Il rapporte même le mot de l'un d'entre eux qui, repris pour une faute de langage, répond fièrement : « *Non curamus de verbibus, sed de sensis*[5] ». Prenons ce mot pour ce qu'il est, pour une plaisanterie où l'exagération tient sa place,

1. Ch. Thurot, *De l'organisation de l'enseignement dans l'Université de Paris au Moyen Age*, Paris, 1850, 8°, p. 84. Le mot est nommément attribué par Vivès à son maître Dulard : *Quanto melior eris grammaticus, eo pejor dialecticus.* (Cité par Ch. Arnaud, *Quid de pueris instituendis senserit Lud. Vives*, 1887. Thèse.)

2. Ch. Thurot, *op. cit.*, p. 91. J. Quicherat, *Histoire de Sainte-Barbe*, Paris, 1860, t. II, p. 225 sq.

3. Namèche, *Mémoire sur la vie et les écrits de Jean-Louis Vivès* (Mémoires couronnés par l'Académie Royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. T. XV, 1re partie. Bruxelles, in-4°, 1841, p. 15.

4. *P. Gallandii... contra novam academiam P. Rami oratio*, Paris, Vascosan, 1551, f° 14. « Poetas, deliriorum et errorum magistros » (f° 20). « Pravarum opinionum levitatisque magistris poetis et oratoribus... » (f° 22). Pour lui, enfin, l'union de l'éloquence et de la philosophie n'est autre que l'union de la sottise et de la loquacité.

5. Gassendi, *Exercitationum paradoxicarum adversus Aristoteleos libri VII.* Gratianopoli, 1624, p. 26 et 27.

mais ne récusons pas ce témoignage, qu'une foule d'autres corroborent. On sait trop que la dispute, qui est l'exercice presque unique des écoliers [1], ne comporte aucun goût, aucune mesure, qu'elle ne demande que des poumons solides, une audace confinant au cynisme, un tour d'esprit agressif et retors, le mépris le plus complet de la vérité et de l'évidence, et que sa forme pour ainsi dire réglementaire est le jargon et la tautologie.

La pratique quotidienne de cet exercice aurait suffi à détruire le bienfait de toutes les études littéraires antérieures, même si les maîtres de philosophie s'étaient bornés à tolérer cette déformation des intelligences, mais ils ne la toléraient pas seulement, ils la voulaient de toute la force de leur préjugé. Nous savons par Ramus que si quelqu'un de leurs élèves gardait aux lettres un reste d'amour tout en étudiant la philosophie, on recourait à tous les moyens, même aux verges, pour l'empêcher de se laisser prendre plus longtemps au chant des Sirènes [2].

Ainsi il y avait une telle incompatibilité entre la pratique de la dispute et la culture littéraire que la seule présence, dans un plan d'études, du mot « éloquence » équivalait à déclarer que son auteur rompait avec les vieilles méthodes. Ce mérite, un peu négatif, est le seul peut-être qu'on doive accorder à Lambin, à Louis Le Roy, à Muret, mais on ne saurait sans injustice le leur refuser.

Dans un discours [3] prononcé à Venise en 1557, Muret rappelle à ses auditeurs que depuis plusieurs années il a fait alterner dans ses cours publics l'explication des *Verrines* et du *De summo bono*, des *Catilinaires* et des *Tusculanes*. Il entreprend ensuite, et avec une solennité assez laborieuse, de justifier en théorie cette union ainsi réalisée de l'éloquence et de la philosophie. Les œuvres de l'esprit, dit-il, comportent des mots et des idées. Comment concevoir ceux-là sans celles-ci ? et à qui demander les idées, sinon à la philosophie, qui fournit non seulement une méthode pour s'exprimer « *distincte et ordinate* », — et c'est là logique, — mais encore des

1. Vivès l'a dit avec une verve amusante : « Puer ad scholam deductus primo confestim die jubetur disputare... Nec una altercatio uno sufficit die : sub prandium altercantur, pransi altercantur, sub cenam altercantur, cenati altercantur, domi altercantur, foris altercantur, in convivio, in balneo, in vaporario, templo, urbe, agro, in publico, in privato, omni loco, omni tempore altercantur. » (*De causis corruptarum artium*, 1531, cité par Ch. Arnaud, *op. cit.*, p. 52.)

2. L'étudiant, dit-il, « damnata styli et orationis pristina diligentia, multis minis, plerumque etiam virgis, lectione poetarum et oratorum interdicta, in altercationes et clamores conjicitur, ut tandem... pro puro et nitido sermone, barbarismos et soloecismos facere... consuescat. » (*P. Rami, professoris regii et Audomari Talaei collectaneae praefationes, epistolae, orationes*, Paris, 1577, p. 298-299. — Nous désignerons par l'abréviation *Collectaneae* ce précieux recueil que nous aurons à citer à chaque page).

3. *De philosophiae et eloquentiae conjunctione oratio IV*, Venise, octobre 1557.

notions sur les causes des merveilles du monde, sur la nature des êtres et des choses, sur l'homme, le devoir, les passions, les arts, l'histoire ; — et l'on reconnaît ici cette philosophie générale telle que Cicéron la conçoit et la définit[1]. L'éloquence, ajoute-t-il, est une sage matrone à qui ne conviennent ni le fard ni les sourcils épilés[2] ; mais des haillons sordides lui conviendraient-ils? Comment ne pas mépriser ces philosophes incultes qui « touchent les vases sacrés avec des mains sales » ? Et si l'or est à sa place dans les temples, pourquoi l'élégance messiérait-elle à la philosophie? — C'est de cette façon ingénieuse et traditionnelle plutôt que solide et originale que Muret répond à ceux qui, au nom de la séparation des genres et des disciplines, s'opposent à l'union de l'éloquence et de la philosophie.

Au surplus, il ne les met pas toutes deux sur le même niveau. Son éclectisme a ses préférences. Elles éclatent dans le curieux plan d'études qu'il esquisse ailleurs[3]. Il prend l'enfant à six ans, et, pendant douze années, il lui fait parcourir, avec une gradation et un parallélisme savants, le cycle des prosateurs et des poètes de Rome et de la Grèce. A dix-huit ans seulement, et pendant deux années seulement, le jeune homme apprendra la dialectique. Encore Muret précise-t-il qu'il en puisera la science « non pas dans les mares stagnantes des barbares, mais à la source vive de ses interprètes grecs ». On ne saurait plus nettement condamner, avec l'abus de la dialectique, tout le fatras des Arabes et des glossateurs du Moyen Age.

Avec moins d'élégance peut-être Lambin développe à peu près les mêmes idées que Muret. Tous deux se ressemblent en Cicéron. Dans une belle et sage ordonnance de développements savamment équilibrés, mais qui sentent un peu l'amplification et le lieu commun, Lambin oppose la philosophie à l'éloquence, l'éloquence sans philosophie à la philosophie sans éloquence, le trop au trop peu[4]. Lui aussi, il appelle toute la philosophie à l'aide de l'orateur ou de l'écrivain, à la fois la philosophie morale et la philosophie dialectique, et aussi cette philosophie universelle qui est comme le répertoire

1. *Orator*, IV.

2. « Buccae minio ac cerusa fluentes et vulsa supercilia et quaesitus arte dentium candor matronam dedecent... »

3. Discours sans date, *De via ac ratione tradendarum disciplinarum* dans *Mureti orationes et epistolae cura Joannis Ehrhardi Rappii* (annotées par Runkhen), deux tomes en un volume, Hanovre, 1825, p. 490.

4. Dionys. Lambini Monstroliensis, litterarum graecarum doctoris regii *De philosophia cum arte dicendi conjungenda oratio habita in gymnasio Samarobrivensi a. d. VII Idus Januarias anno 1568 pridie quam orationem Aeschinis* περὶ παραπρεσβείας *explicaret*, Paris, 1568. Ce discours se trouve à la Bibl. Nat. dans un recueil factice, *Castellani, Lambini, Rami, Regii et aliorum orationes*, sous la cote X, 1246. Rés.

des faits et des idées, comme « la source et le principe de l'éloquence[1] ». Au surplus, il annonce, à la fin de cette solennelle harangue, qu'il va ensuite étudier un orateur, Eschine, et un philosophe, Aristote[2].

Ce scrupule d'associer la philosophie et l'éloquence se retrouve, sous une forme assez flottante d'ailleurs, dans la lettre où il établit pour le jeune Jérôme Gérard (1554) une sorte de programme d'études. Il lui conseille de s'adresser à Aristote, — et il mentionne[3] les œuvres qu'il doit spécialement étudier — pour son initiation philosophique. Bien plus, il lui recommande de supprimer tout intermédiaire, fût-ce celui d'un traducteur, entre lui et son maître. Si cependant cette tâche dépasse ses forces, qu'il travaille, du moins, par la lecture assidue des grands modèles, Cicéron et César, à la rigueur Tite Live, Salluste et les poètes, à se faire un style pur et élégant. Qu'il s'efforce de devenir éloquent par des exercices d'imitation et de style.

Louis Le Roy, en homme pratique et curieux de réalités, se préoccupe de donner des exemples plutôt que des préceptes. Dans un discours en latin[4] daté de 1575, il déplore le long divorce qui a séparé la philosophie de l'éloquence. Il se propose de les réconcilier[5]. Mais, s'il se borne à exprimer ce vœu en quelques lignes d'un caractère très général, le choix des auteurs qu'il va étudier parle plus haut que tous les développements : il entreprend d'expliquer la *République* d'Aristote et deux discours politiques de Démosthène. A la même date il publie, dans un volume dédié au duc d'Alençon, un discours français où il aborde le même sujet[6] ; mais lui aussi il

1. Il effleure la même question et de la même façon un peu banale dans un autre discours d'ouverture préludant à l'explication du *Pro Milone* et dédié à Amyot : *Dion. Lambini... in gymnasio Cardinalitio a. d. VIII Id. maias habita anno 1570.*

2. Voici les sujets de quelques-uns des cours professés par lui. Il s'efforce, dans le choix de ces sujets, d'observer l'alternance des œuvres philosophiques et littéraires : janvier 1562, premier chant de l'*Iliade* ; — décembre 1562, les *Olynthiennes* de Démosthène ; — mai 1563, deuxième livre de la *Rhétorique* d'Aristote ; — octobre 1563, Démosthène περί συντάξεως ; — novembre 1565, les premiers livres de la *Morale à Nicomaque* d'Aristote ; — octobre 1566, les cinq derniers livres de la *Morale à Nicomaque* ; — novembre 1570, troisième livre de la *République* d'Aristote ; — 1572, discours de Démosthène contre Aristocrate ; — 1574, discours pour et contre Ctésiphon.

3. Voir *Deux années de la Renaissance*, par H. Potez, dans la *Revue d'Hist. litt. de la Fr.*, 1906, p. 663.

4. Lud. Regii... *de jungenda sapienter sentiendi scientia cum ornate dicendi facultate*,... 1575, dans le recueil factice *Castellani. . Lambini... orationes...* Bibl. Nat., X, 124 *b*. Rés.

5. Cette union sera réalisée si non seulement nous affinons notre style à l'école des orateurs, « sed [si] ipsam etiam eloquentiam locupletemus graviorum artium disciplinis et iisdem artibus decus omne virtutis cum dicendi laude jungamus ». (*Ibid.*, p. 16.)

6. Le volume est intitulé *Sept oraisons de Démosthène, prince des orateurs, à sçavoir trois Olynthiaques et quatre Philippiques... traduittes de grec en françois* par Loys Le Roy, dict Regius, Paris, 1575. Au folio 5 v° on trouve : *Preface de Loys Le Roy sur les oraisons politiques de Démosthène... contenans* (sic) *la perfection de*

demande à Cicéron[1] la justification de ses idées. A son avis il n'y a pas de beauté sans éloquence, pas de force sans philosophie. Pour persuader, il faut « cognoistre les parties de l'ame et les effets qu'elles ont en nous », — ceci, c'est la philosophie morale ; — pour convaincre, il faut savoir « la maniere de diviser, definir, argumenter, distinguer les choses ambigües, separer les differentes et discerner le vray d'avec le faux », — voilà pour la dialectique ; — et il déclare en terminant qu'il ne se peut « assez esmerveiller de ceux qui se sont efforcez de les (la philosophie et l'éloquence) separer, appellans, comme dit est, les sçavans philosophes et les eloquens orateurs... »

Avec Ramus, c'en est fait des formules toutes faites, empruntées, texte et commentaire, aux anciens. Mais avec lui aussi on sort de la sérénité des débats académiques pour entrer dans la fièvre et la violence des luttes publiques. Les autres formulent leur programme comme par manière d'acquit, comme pour respecter l'usage : c'est pour eux, entre plusieurs autres, un sujet de leçon d'ouverture. Ils traitent ce sujet avec des raisons qu'ils empruntent à Cicéron, qu'ils ne semblent guère avoir repensées ni vécues. Ils continuent à plaider leur cause par habitude, même une fois qu'elle est ou semble gagnée. Ramus entreprend une lutte sans trève et sans merci. Pour vaincre, il emprunte des armes aux anciens, mais il n'hésite pas à les combattre s'il les rencontre sur sa route. Toutes les occasions lui sont bonnes pour répandre la saine doctrine. Au besoin, il les provoque et, avec l'obstination de l'idée fixe, sans se lasser, sans crainte de lasser, il lutte pour assurer le triomphe de ses idées.

Ses ennemis, c'est la sophistique, c'est la dispute, c'est Aristote. A celui-ci il ne pardonne pas non pas tant d'être ce qu'il est que d'être devenu, par la faute de ses disciples, un instrument d'oppression intellectuelle. Sa première manifestation publique fut une attaque contre lui, si violente, si injuste sur certains points que, dans la suite, il désavoua ou du moins atténua ses critiques[2]. Quant à la

l'eloquence et conjonction d'icelle avec la philosophie, d'où sont extraites les citations de mon texte, fol. 7 et 8. Longtemps auparavant Le Roy avait donné une première forme à ces idées dans l'ouvrage suivant : *Le Timée de Platon,... trois oraisons de Demosthene, prince des orateurs, dittes olynthiaques..., translatées de grec en françois avec une preface contenant la conjonction de l'eloquence et de la philosophie*, Paris, 1551, in-4°.

1. Louis Le Roy l'imite, quand il ne le traduit pas. Voir, pour toute la citation qui suit, Cicéron, *De Ora ore*, III 16 ; *Orator*, 4.

2. C'est dans ses *Animadversiones in dialecticam Aristotelis* que l'attaque s'était produite, en 1543. Plus tard il fit observer que la deuxième édition de cet ouvrage était bien adoucie ; bref, il désavoua, ou peu s'en faut, ce qu'il avait pu écrire alors « in summo illo juvandae reipublicae ardore ». Cet aveu se rencontre dans *P. Rami praelectiones in Ciceronis orationes octo consulares*, Bâle, 1580, in-8°, p. 14.

dispute, c'était pour lui « l'infâme » qu'il s'agissait d' « écraser », et il en fit, dans un document presque officiel, une caricature féroce qui mériterait d'être plus connue[1]. Il avait compris que dans l'emploi de cet exercice scolaire il y avait bien autre chose qu'une question de forme, mais que le progrès de tout l'enseignement, l'avenir même de la pensée humaine étaient intéressés au discrédit de cette frénésie de déduction qui mettait au service de n'importe quelle thèse l'orgueil de son infaillible rigueur.

Au reste, cette méthode, il l'avait lui-même subie. Il la haïssait de toute l'ardeur avec laquelle il s'y était livré, de toute la déception qu'elle lui avait laissée. Il avait éprouvé combien était improductif cet enseignement tout formel[2]. C'est Platon et Xénophon qui le mirent dans la vraie voie. A observer la méthode socratique, il comprit « que les maistres és arts estoient lourdement abusez de penser que les artz liberaux fussent bien enseignez pour en faire des questions et ergos, mais que, toute sophisterie delaissée, il en convenait expliquer et proposer l'usage[3] ». Il se rendit compte que l'art n'est rien sans la pratique, « et vaudroit beaucoup mieux l'usage sans art que l'art sans usage[4] ». Ce mot « usage », qui rend son idée fixe, revient sans cesse sous sa plume quand il traite des études, au point que ses ennemis[5], le retournant contre lui, croyaient lui en faire une injure. Ils l'appelaient *usuarius*.

C'est en effet le souci de l'utilité pratique qui lui dicte sa critique du passé et ses plans de réforme pour l'avenir. Au lieu de dresser les enfants à parler avec correction et élégance, dit-il, « on leur fait apprendre des choses telles que, le jour où, hommes faits, ils ont à paraître sur la place publique, dans les maisons privées, à la cour des princes, dans les assemblées et à la vue

1. Ce texte curieux se trouve dans les *Collectaneae praefationes*, p. 495-506, sous le titre *Rami proœmium reformandae Parisiensis Academiae*. Ad Carolum regem (1562). Je me propose de publier ce morceau, qui donne, avec un indéniable grossissement, une idée saisissante de ce qu'était la dispute et des règles du jeu.

2. « Quand je vins à Paris, je tombé és subtilitez des sophistes, et m'apprit-on les arts liberaux par questions et disputes, sans m'en montrer jamais un seul autre ni profit ni usage. » *Remonstrance de P. de la Ramée faite au Conseil privé... le 18 de janvier 1567 touchant la profession royale en mathematiques*, 1567, in-8. (Cité par Waddington, *Ramus*, Paris, 1855, in-8, p. 23.)

3. *Remonstrance au Conseil privé*. Waddington en reproduit les principaux passages. Voir p. 414.

4. *La dialectique de Pierre de la Ramée* à Charles de Lorraine... A Paris, chez Wechel, 1555, p. 138. « Usus, usus (inquam) logicus in logicas scholas ingrediatur, sophismata omnia prorsus exterminabit. » (*Rami de conjungenda eloquentia cum philosophia*, dans les *Collectaneae praefationes*, p. 95.)

5. Turnèbe était du nombre. Talon écrit à son adresse : « Logicus tuus (c'est Ramus) juventutis exercitatorem in utraque muneris sui parte se perpetuo praebuit : et eum *usuarium* ideo magnae laudis probro appellas ». (*Audomari Talaei admonitio ad Adrianum Turnebum*, dans les *Collectaneae*, p. 610.)

des hommes. il leur faut, je ne dis pas seulement à grand peine, mais à grand honte les désapprendre[1] ». A satiété il répète qu'il importe peu de connaître les règles d'un art si on ne sait le pratiquer. « Les nautonniers, les peintres, les architectes et brief tous les artisans de ce monde n'apprennent point leur mestier pour disputer et babiller des preceptes de leur art, mais par le continuel labeur qu'ils employent à l'ouvrage qui leur est proposé[2]. » Il se retrouve d'accord avec Aristote pour déclarer que « tout art étant parti de l'usage doit être rapporté à l'usage[3] ».

Aussi, s'il aime la science pour elle-même, il l'aime encore, on est tenté de dire qu'il l'aime surtout pour le bien qu'elle peut faire. Or l'éloquence, ou, plus simplement, le bien dire, peut servir à mettre en valeur la vérité, à la faire accepter aux hommes, à assurer le triomphe du bien et de l'utile. Voilà pourquoi l'éloquence n'est pas pour lui, comme pour beaucoup de ses contemporains, une formule séduisante, un mot qui sonne bien, mais dont ils ne se représentent guère la réalité vivante et agissante. A chaque instant, il rappelle à son lecteur, avec l'utilité de l'éloquence, les circonstances où elle peut se manifester. Le laboureur, dit-il, laisse aux champs le chaume, l'arbre, le troupeau pour rapporter chez lui le grain, le fruit, le lait; de même, laissons à l'école tout le fatras des règles pour en rapporter la pureté du langage, la finesse de l'esprit et toutes les connaissances utiles « au barreau, au Parlement, à l'assemblée du peuple, dans toutes les réunions d'hommes, bref à notre foyer[4] ». Bien plus, dans son *Ciceronianus*, il réfute avec un bel optimisme les objections découragées des timides. Il leur montre que l'éloquence peut vivre, qu'elle doit vivre en dehors des livres et des exercices scolaires. Il croit fermement que le régime monarchique offre à l'éloquence des occasions de se montrer presque aussi nombreuses, des récompenses presque aussi précieuses que les anciennes républiques[5]. Sans doute sentait-il que la fiévreuse époque où il vivait

1. *Pro philosophica academiae disciplina oratio.* (*Collectaneae*, p. 372.)

2. *Advertissements sur la reformation de l'Université de Paris.* Cet opuscule n'est autre que la traduction du *Prœmium reformandae Parisiensis Academiae* cité plus haut. — Ailleurs, il écrit : Socrate « maintenoit que tous les artz liberaux se debvoient rapporter à la vie humaine pour faire l'homme plus avisé à bien deliberer et plus prompt à bien executer..., que pour estre nautonnier, maçon, laboureur, n'est point assez de sçavoir parler des regles de nautique, de maçonnerie, de labourage, mais qu'il falloit mettre la main à l'œuvre et bien naviger, bien maçonner, bien labourer. » (*Remonstr. au Conseil privé*, 1567, Waddington, *Ramus*, p. 414.)

3. « ... Omnem artem, cum ab usu profecta sit, ad usum referendam esse... » (*Prœmium reformandae Parisiensis Academiae. — Collectaneae*, p. 496.)

4. *Pro philosophica academiae disciplina.* (*Collectaneae*, p. 342.)

5. *Ciceronianus ad Carolum Lotharingum cardinalem*, Paris, 1557, in-12. Pour

allait fournir aux orateurs de beaux sujets et de vibrants auditoires. Enfin, il avait lui-même un tempérament de tribun et un magnifique talent d'orateur[1]. Comment en douter, puisqu'il réussit, en traitant des questions d'enseignement et de méthode, à mettre de l'éloquence dans les pages latines d'une préface, dans des harangues latines prononcées au Parlement ou au Collège de France ?

Si quelqu'un a aimé l'éloquence, en a désiré l'avancement, c'est Ramus ; et si quelqu'un en a préconisé l'union avec la philosophie, c'est lui encore. Son œuvre entière[2] est consacrée au développement théorique ou à l'application pratique de cette idée. Mais quelle philosophie a-t-il en vue spécialement? Ce n'est pas, et toute la suite le prouvera, cette philosophie générale que célébrait Muret à l'exemple de Cicéron. Pour lui, comme pour la plupart des humanistes, toute la littérature antique, philosophes, historiens, orateurs, poètes même, constitue le magasin de la science humaine. C'est là, et là seulement, qu'il faut puiser, en plus des formes, les faits et les idées. Ce n'est pas non plus la philosophie morale qu'il vise, et il le dit nettement dans ses *Distinctiones in Quintilianum*, où il démontre, en forme[3], que Quintilien se trompe en affirmant que le bon orateur ne saurait ne pas être un honnête homme.

Dès lors, par élimination, mais aussi pour des raisons très positives qui vont s'offrir à nous, à foison, cette philosophie que Ramus veut associer à l'éloquence, c'est la dialectique. Et cette union des deux éléments, il la réalise de toutes façons, dans le

prouver son idée, il cite avec admiration le fameux procès de Cabrières et de Mérindol plaidé éloquemment et puissamment par Jacques Aubery (p. 61), et, en ce qui touche l'éloquence religieuse, il nomme le dominicain Jean Guyencourt qui s'élevait aussi haut que les plus grands (p. 62). — Il est, au reste, si convaincu du rôle qui s'offre à l'éloquence que, dans les exercices de déclamation qu'il fait faire à ses élèves, il se préoccupe de leur former la voix et le geste : « Vocis et gestus exempla (quae in scriptis libris mortua sunt), voce gestuque nos ipsi fingimus et quantum licet exprimimus. » (*Collectaneae,* p. 330.)

1. Ses biographes en ont rapporté de curieuses preuves. Ses ennemis même durent lui reconnaître ce mérite. Cette méchante langue de Scaliger, qui dit de lui : « ... ingenio tardo, rudi et stupido.... flumen verborum, guttula mentis... », ajoute : « qui facultatem dicendi comparaverat ». (*Scaligerana.*)

2. Citons au moins la préface des *Scholae in liberales artes*, Bâle, 1569, in-fol., reproduite dans les *Collectaneae*, p. 90, et intitulée : *De conjungenda eloquentia cum philosophia.* Citons surtout l'important discours *De studiis philosophiae et eloquentiae conjungendis*, Lutetiae habita anno 1546. (*Collectaneae*, p. 295-307.)

3. Il tire argument contre Quintilien du fait que Quintilien lui-même n'accorde aucune place à la philosophie morale dans la formation de l'orateur, et il syllogise : « 1. Si philosophia moralis pars esset rhetoricae, in aliqua ejus parte explicanda esset. 2. At id nunquam vel a Quintiliano fit, *neque fieri omnino debet.* 3. Non est igitur pars rhetoricae. » (P. Rami *Praelectiones in Ciceronis orationes octo consulares*, Basileae, 1580, p. 481.)

titre même dont il est revêtu au Collège Royal, dans l'exposé théorique qu'il fait de ses idées, enfin dans la réalité même de son enseignement.

Dès le début de sa carrière, lorsqu'il ne professe encore qu'au collège de l'*Ave Maria*, en 1544, il recommande l'union des études littéraires et philosophiques, et il la pratique. Sur une plainte de Charpentier, le Parlement la lui interdit [1]. Ramus tourne cette défense. Comme on lui a ôté le droit de professer la philosophie pour qu'il lui soit impossible de mener de front les deux enseignements à la fois, il charge celui qu'il appelle son frère, celui qui lui prête sa plume ou son nom dans les polémiques, Omer Talon, d'enseigner le matin la philosophie à ses élèves du Collège de Presles. Lui-même, Ramus, leur enseigne le soir la rhétorique [2]. Poursuivi de ce fait, puis acquitté grâce à la protection du cardinal de Lorraine, il se voit rendre par Henri II, en 1547, le droit d'enseigner la philosophie. Bien plus, en 1551, après de nouvelles attaques, il triomphe : le roi, sur le conseil du cardinal, le nomme professeur au Collège Royal de France. Mais l'important, c'est qu'implicitement le décret royal reconnaît l'excellence de ses idées, consacre sa méthode : la chaire confiée à Ramus est une chaire « d'éloquence et de philosophie ».

C'était là un succès éclatant. Le public le comprit et s'y associa, puisque, au dire de Ramus [3] lui-même, plus de 2000 personnes, toute l'élite intellectuelle de Paris, s'écrasèrent, s'étouffèrent pour l'acclamer à sa première leçon [4], pour entendre une fois de plus l'expression de ses idées.

Sur celles-ci les documents abondent. On peut prendre à pleines mains dans ses préfaces et dans ses discours. Et d'abord, malgré sa tournure d'esprit pratique, il ne se désintéresse pas des principes et, s'il préconise, s'il pratique la fusion et la collaboration des différentes disciplines, il sait pourquoi, et il le dit. Tout art procède de l'usage et doit se référer à l'usage, affirme-t-il à la suite d'Aristote. Or, qu'est-ce que cet usage dont l'art procède, sinon la façon spontanée dont se comporte la nature ? Car Ramus a compris, avant tout le monde, que ce qu'on appelle règles se dégage des faits avant de s'imposer aux faits. L'esprit humain a une

1. On trouve dans Waddington, *Ramus*, p. 60 sq., le détail de ces interminables querelles.

2. *Collectaneae*, p. 295.

3. Lettre au cardinal de Lorraine, dans *Praelectiones in Ciceronis orationes octo consulares*. Bâle, 1580, p. 7.

4. *Rami eloquentiae et philosophiae professoris regii oratio*, 1551. (*Collectaneae*, p. 402-428.)

tendance instinctive à en dresser la nomenclature, à les faire rentrer dans les catégories qui lui sont familières. Encore la commodité de ce classement ne doit-elle pas nous faire oublier l'unité ou, tout au moins, la parenté initiale de ces faits.

Tous les hommes parlent[1], c'est-à-dire font entendre des sons articulés et organisés. Tous parlent en se servant de figures, forme exclamative, par exemple, expression des différents mouvements de l'âme, ironie, aversion, etc. Enfin, tous raisonnent. Autrement dit, l'homme pratique spontanément la grammaire, la rhétorique, la dialectique. Ce serait folie de croire que chacun de ces trois arts est réservé exclusivement à un individu déterminé, c'est-à-dire que la faculté de s'exprimer correctement est propre à l'un, celle d'employer des figures à un autre, celle de raisonner à un troisième. De même que, dans le domaine moral, un homme peut être à la fois prudent, juste, tempérant, courageux, de même tous les hommes sont à la fois grammairiens en ce qu'ils se servent de façons de parler propres et correctes ; rhétoriciens, en ce sens que leur langage renferme des figures et des tropes ; philosophes en ce que, posant une affirmation, ils en donnent des raisons plausibles, qu'ils les enchaînent, qu'ils les présentent sous forme syllogistique. Donc les trois disciplines correspondantes, loin d'être nécessairement indépendantes l'une de l'autre, sont unies entre elles par un lien naturel[2]. Donc, dans la pratique, les élèves, au cours de leurs études, ne doivent pas perdre de vue la grammaire, sous prétexte qu'ils apprennent la rhétorique, ni la grammaire et la rhétorique, sous prétexte qu'ils apprennent la dialectique.

Telle est la première étape franchie par Ramus. Jusqu'ici il n'a fait que systématiser vigoureusement ce que les Muret, les Lambin s'étaient bornés à entrevoir et à mollement exprimer. Mais il ne s'en tient pas là, et c'est dans la suite qu'éclate son originalité. Il raisonne de la façon suivante. Si chacun des hommes du commun, en parlant ou en écrivant, obéit d'instinct à la grammaire, à la rhétorique, à la dialectique, dans les œuvres de tout homme supérieur, poète, orateur, philosophe, les procédés que comportent la grammaire, la rhétorique, la dialectique doivent se trouver mis en œuvre avec une exactitude, une habileté supérieures. De là à

1. A partir d'ici, je résume librement ou j'interprète tout un développement du *Pro philosophica academiae disciplina.* (*Collectaneae*, p. 347 sq.)

2. De pareilles affirmations, dit-il avec une verve très amusante, semblent à mon adversaire (Galland) aussi monstrueuses que si j'affirmais l'existence d'hommes « alatos, monopodas, hippocentauros », et il avouerait qu'il est un âne, plutôt que d'avouer qu'un poète puisse être dialecticien. (*Collect.*, p. 348.)

les étudier ainsi vivants et en action dans n'importe quel écrivain, il n'y a qu'un pas. Ramus n'hésite pas à le franchir. Une fois de plus il sera fidèle à ses principes, qui consistent à tirer l'art de la nature, pour qu'à son tour l'art soit plus voisin des applications usuelles.

Ainsi, la grande nouveauté du système de Ramus, ce n'est pas d'avoir organisé son enseignement de façon qu'à une leçon de philosophie professée le matin sur Aristote succède, l'après-midi, une leçon de rhétorique suggérée par un texte de Cicéron : c'est d'avoir pensé que l'enseignement dialectique, par exemple, ne doit pas être exclusivement extrait du texte d'un philosophe, fût-ce d'Aristote lui-même, mais d'un chef-d'œuvre de l'antiquité, quel qu'il soit. C'est d'avoir fait jaillir d'une page quelconque de Virgile, ou de Cicéron, ou d'Aristote, au fur et à mesure des rencontres d'un texte minutieusement élucidé, les notions de grammaire, de rhétorique et de dialectique qui permettront à son élève de s'exprimer avec correction et avec élégance, de raisonner juste et serré. Et voilà comment ces trois enseignements, au lieu de se jalouser et de se nuire, s'unissent et collaborent pour l'harmonieux et complet développement des esprits. Voilà la véritable et complète union de l'éloquence et de la philosophie.

Mais ici une objection se présente, que les ennemis de Ramus, Galland entre autres, ne manquèrent pas de lui faire. Admettons, disent-ils, que n'importe quelle page puisse fournir au maître l'occasion d'enseigner la grammaire à ses élèves; cependant il faut avouer qu'il y a moins de rhétorique dans un discours de Cicéron que dans un traité de rhétorique du même auteur, moins de dialectique dans un passage de Virgile que dans un traité de logique d'Aristote. — Cela n'est pas niable, répond Ramus, s'il s'agit de l'exposé des règles, mais je le nie, s'il s'agit de leur application. Or, c'est l'application, on s'en souvient, qui, aux yeux de Ramus, tient la première place. « C'est un raisonnement stupide, poursuit-il, de prétendre qu'Aristote est plus logique (λογικώτερος) parce qu'il a donné les règles de la logique... L'art, en effet, n'est qu'une effigie, une image peinte dont la réalité vit et agit dans la nature et dans l'usage. Oserait-on dire que Cicéron n'est pas plus éloquent[1] dans ses discours que dans ses préceptes relatifs à l'éloquence? » L'art de la dialectique n'est que l'image de la dialectique et ce n'est pas là où cette image tient le plus de place que l'on en trouve le

1. Ici nous touchons du doigt l'équivoque à laquelle nous avons fait allusion au début de cet article. Pour Ramus, *eloquentia* signifie tantôt éloquence, tantôt rhétorique. Toute cette argumentation se trouve dans les *Collect.*, p. 349 sq.

plus la réalité vivante. Enfin la grammaire joue un moindre rôle dans l'exposé des règles que dans les œuvres sur l'autorité desquelles la grammaire a été faite, car c'est des textes de Cicéron et de Virgile, par exemple, que la grammaire a été tirée. De même, c'est de l'invention et de la disposition spontanée des hommes que la dialectique a été extraite[1]. L'expérience prouve la sottise (*fatua*) de la distinction établie par Aristote entre le dialecticien et l'orateur en ce qui concerne l'emploi du raisonnement, et reprise ensuite par Quintilien. Il faut être stupide (*plumbeus*) comme ce dernier pour n'avoir pas constaté qu'il y a dans les discours de Cicéron plus de syllogismes que dans les écrits d'un philosophe[2].

Le fait que la dialectique est d'un usage continuel permet d'en corriger les règles[3]. Car Ramus ne s'est pas borné à en renouveler l'enseignement; il en a aussi modifié la conception. Il l'a simplifiée et amplifiée.

Il l'a simplifiée en ce sens qu'il en a éliminé une foule de distinctions subtiles et d'appellations barbares[4], inventions malfaisantes des Buridan, des Dulard, des Tartaret, des Pierre d'Espagne et autres sophistes, qui se croyaient les légitimes continuateurs de la pensée d'Aristote.

En même temps Ramus élargit le domaine de la dialectique. Il y fait entrer des éléments que Cicéron et Quintilien entre autres attribuaient à la rhétorique, à savoir l'invention et la disposition, ou même la mémoire. Il ne laisse à la rhétorique que l'élocution et l'action, et voici pourquoi. Les trois parties de la dialectique, explique-t-il, relèvent exclusivement de la pensée pure; elles peuvent se pratiquer sans aucune intervention de la parole écrite ou non, « comme il arrive pour la plupart des muets et pour beaucoup de peuples qui vivent sans aucun usage de la parole[5] ». L'invention s'enseigne en énumérant « les sieges et lieux où gisent les categoremes », c'est-à-dire les arguments et les preuves. Quant à la disposition, elle est conçue dans un sens très spécial. Elle consiste en « énonciations » ou propositions, en syllogismes et en « méthode »,

1. « Ex naturali hominum inventione et dispositione dialectica deducitur. » (*Collect.*, p. 351.)

2. *Praelectiones*, Bâle, 1580, p. 502.

3. « Usus, usus (inquam) logicus in logicas scholas ingrediatur, sophismata omnia prorsus exterminabit. » (Préface des *Scholae in liberales artes. Collect.*, p. 95.). « Ciceronis et Aristotelis artes, Ciceronis et Aristotelis usu corrigendas et emendandas esse moneo. » (*Ibid.*, p. 92.) « Philosophiae conjunctus usus philosophiae dies est ; a philosophia disjunctus usus philosophiae nox est. » (*Ibid.*, p. 374.)

4. On en trouvera quelques-unes citées dans la préface de sa Dialectique latine, *P. Rami Veromandui Institutionum dialecticarum libri tres ad Carolum Lotharingum cardinalem Guisianum*, Lyon, 1557. Voir aussi *Collectaneae*, p. 374.

5. *Praelectiones*, p. 484. Dans sa Dialectique, la première partie est consacrée à l'invention, la deuxième à la disposition.

grâce à laquelle, « entre plusieurs choses, la premiere de notice est disposée au premier lieu, la deuxieme au deuxieme, la troisième au troisieme et ainsi consequemment[1] ».

On ne saurait nier que, par cette réforme, Ramus ne fasse de la dialectique le couronnement des études et que, s'il la modernise sur certains points, il ne lui conserve ou même n'augmente son prestige. Et cependant, cet élargissement de son domaine est peut-être, de toutes les nouveautés qu'il a introduites, celle dont il se sait le meilleur gré[2]. Il plaint Aristote, Cicéron, Quintilien d'avoir professé l'erreur qu'il vient de corriger. Il ne se console pas d'avoir été lui-même formé à leur école. Il se félicite à la pensée que grâce à lui les nouvelles générations ne seront plus élevées dans cette confusion et ce désordre.

Mais Ramus était un homme trop préoccupé d'action pour se borner à donner la théorie de son système. Il en réalisa l'application avec une volonté obstinée. Les procédés qu'il emploie sont l' « analyse » ou « diérèse » d'une part, la « synthèse » ou « genèse » d'autre part. Le premier de ces exercices consiste à relever, au fur et à mesure qu'on avance dans la lecture d'un texte, les faits de grammaire, les figures de rhétorique, les procédés dialectiques dont il offre des exemples[3]. Ce genre d'exercices tient dans l'œuvre de Ramus une place énorme[4]. Pour en donner une idée nous empruntons quelques détails au commentaire du deuxième discours de Cicéron sur la loi agraire : Ramus lui-même déclare avoir donné là un échantillon de la façon dont il entendait que Cicéron fût expliqué à des enfants.

Les commentaires de Ramus se développent selon un rite immuable. Par un reste de soumission à Aristote, et ce n'est pas chez lui un cas isolé, il pense que le maître doit, dans l'étude d'un discours, se proposer un double objet : le fait et le pourquoi du fait[5]. « Supposons, dit-il, que pendant la discussion de la loi agraire nous ayons été absents de Rome. A notre retour nous de-

1. *Dialectique française.* Cité par Waddington, p. 372. Ramus la définit encore de la manière suivante : « Methodus est multorum et variorum argumentorum dispositio. » (*Institutionum dialecticarum libri tres*, 1557, p. 107.)

2. On verra plus loin que cette idée n'est pas de lui, ou, tout au moins, que d'autres l'ont formulée avant lui.

3. *Collectaneae*, p. 327, 356. *Dialectique*, 1577, fol. 66.

4. Voir *Praelectiones in Ciceronis orationes octo consulares*, Bâle, 1580, et surtout *In omnes M. Tullii Ciceronis... doctissimorum virorum enarrationes*, Lyon, 1554, in-fol., 2895 p. à 2 colonnes. Latomus, Baduel, Mélanchthon, Ramus, bien d'autres encore figurent dans ce formidable recueil. — Publiés collectivement ou isolément, les commentaires de Ramus relatifs au seul Cicéron roulent sur le *Pro Rabirio*, les *Catilinaires*, les *Lois agraires*, le *Pro Milone*, le *De fato*, le *De optimo genere oratorum*, le *Songe de Scipion*, le premier livre du *De legibus*.

5. « Ὅτι καὶ διότι, quia et propter quid. » *Praelectiones*, p. 235.

manderions quel a été le résultat de l'intervention de Cicéron, quelle est la cause de ce résultat. Le résultat, autrement dit, le fait, c'est que Cicéron a plu, ému, persuadé, qu'il a triomphé du parti agraire. Cela nous est affirmé par Pline, par Plutarque, et il les cite. Cela nous est prouvé par le texte même du discours : « Video vos commotos... » Mais le pourquoi du fait? Il réside, en ce qui concerne la rhétorique, dans l'usage des figures; en ce qui concerne la logique, dans ce que Ramus appelle « l'invention dialectique et la disposition analytique[1]. »

Il va donc sans doute pénétrer pas à pas dans l'étude de son texte pour l'examiner à ce double point de vue? Pas encore. Il lui reste une formalité à accomplir. Il embrasse d'un seul coup d'œil tout l'exorde du discours et le résume en un syllogisme, procédure héritée du Moyen Age, que Ramus a de tout temps recommandée et pratiquée[2] : 1. Ceux qui tiennent de vous une magistrature vous remercient. 2. Or je vous dois la magistrature consulaire. 3. Je vous remercie donc...

Cela fait, il dépouille enfin le détail de son texte. Il note successivement une métonymie dans *imagines*, une allégorie dans *debitum*, une métaphore dans *redundare*. Lorsque Cicéron oppose aux autres orateurs, qui souvent ne se recommandent que par les mérites de leurs pères, son cas à lui d'homme nouveau (*mihi quidem...*), il désigne ce mouvement de la pensée du nom d'*apodosis dissimilitudinis*. Plus loin il rencontre le mot *fructum* et y trouve une occasion de rappeler les trois supins du verbe *fruor*[3]. Ainsi il relève tout ce qui intéresse la grammaire, la rhétorique et la logique, mais son attention est attirée particulièrement sur ce qui concerne la dialectique. Surtout il triomphe, quand son texte lui offre un ou deux des trois termes d'un syllogisme, à plus forte raison un syllogisme entier[4] : c'est qu'alors il met en défaut Aris-

1. « Ergo contra Agrarios obtinuit, et ὅτι jam tenemus... Quaeris διὰ τί; Persuasionis causas et rhetoricas in elocutione et logicas in topica inventione et analytica dispositione universas retexe et resolve, quas singulares retexisti et resolvisti, habebis διὰ τί; » (*Ibid.*, p. 236.)

2. Dans l'édition latine de sa *Dialectique* (1557) il résume en un syllogisme les 21 premiers vers du discours de Pythagore détournant les hommes de se nourrir de la chair des êtres vivants (Ovide, *Métamorphoses*, liv. XV, vers 75 à 95) : 1. Aucun aliment naturel de l'homme n'est souillé de sang. 2. Or les aliments que constitue la chair des animaux sont souillés de sang. 3. Donc la chair des animaux n'est pas l'aliment naturel de l'homme. — Dans sa *Dialectique* française de 1576 il fait de même pour l'épître supposée de Pénélope à Ulysse (Ovide, *Héroïdes*, 1) que lui-même a traduite en vers, et il vante les bienfaits, réels ou imaginaires, de cette méthode : mise en lumière des parties essentielles du morceau ; renforcement de la puissance évocatrice des détails ; aide mnémotechnique apportée à l'enfant (fol. 69 v°).

3. *Praelectiones*, p. 183.

4. Il n'a pas la chance d'en trouver dans l'exorde de la deuxième agraire, mais

tote et Zénon, — d'après lesquels l'enthymème est particulier aux orateurs, le syllogisme aux philosophes, — sans compter Galland le « mauvais génie », comme il l'appelle, de l'Université de Paris, et Charpentier, et tous ceux de ses adversaires qui n'admettaient pas qu'on pût trouver dans les orateurs les éléments d'un enseignement dialectique.

Quand Ramus a ainsi minutieusement dépouillé son texte, il considère dans leur ensemble les résultats de son enquête. Il fait de la statistique[1], et ici s'accuse ce que son enseignement a souvent de systématique. Le deuxième discours sur la loi agraire renferme, dit-il, près de 300 métaphores ; les métonymies sont deux fois moins nombreuses que les métaphores, les synecdoques deux fois moins que les métonymies, l'ironie est deux fois moins employée que la synecdoque. En ce qui concerne les figures de mots, il trouve plus de 100 anaphores, 6 épistrophes, 2 symploces, 5 épanodos, 7 épanalepses[2]. Il fait le même dénombrement pour ce qui est des figures de pensée[3] et de l'invention topique. En étudiant la disposition analytique, il note trois conclusions de syllogisme parfaites dans le premier mode de la première figure, 6 dans le troisième mode, 2 dans le quatrième de la deuxième figure[4], etc.

Quelque intérêt que pût présenter pour lui l'analyse, Ramus ne s'en tint pas exclusivement à cet exercice, si impersonnel et si négatif. Il le complète par la genèse ou synthèse. Mais, autant il est précis et circonstancié quand il parle de l'analyse, autant il insiste peu sur la façon dont il conçoit et pratique la genèse. Quand le maître, dit-il, a fini d'analyser, par exemple, le discours de Cicéron contre Pison, il propose à ses élèves un sujet analogue. Mais ce que Cicéron avait traité en particulier (*speciatim*), les élèves le traitent en général (*generatim*), en faisant passer la question de l'« hypothèse » à la « thèse[5] ». Cicéron a parlé contre Pison ; eux, ils parleront contre un tyran ou contre un magistrat malfaisant. De même ils pourront employer en faveur d'un prince

ailleurs il se dédommage, par exemple dans la deuxième Catilinaire, ch. 7 : « Et si me meis... vitare », qu'il réduit en forme. (*Praelectiones*, p. 37.)

1. J'ai effleuré incidemment ce sujet dans ma thèse complémentaire : G. Du Vair, *De l'Eloquence françoise* (éd. critique), Paris, 1908, p. 95-96.

2. On peut trouver la définition de tous ces mots dans *La Rhetorique françoise d'Antoine Fouquelin de Chauny en Vermandois à tres illustre princesse Madame Marie royne d'Escosse*, Paris, Wechel, 1557. Ce Fouquelin enseignait précisément au collège de Presles, dont Ramus était principal.

3. On ne sait que trop combien a été funeste aux orateurs du XVIe siècle la croyance, ainsi encouragée et répandue par Ramus, que l'éloquence est en proportion des figures de rhétorique employées.

4. *Praelectiones*, p. 236-sq.

5. Toute question généralisée est appelée par les Grecs θέσις. (Cicéron, *Orator*, 36.)

plein de courage et de fermeté contre un brigand et un assassin les arguments et la disposition que Cicéron a employés pour Milon contre Clodius. Ils procéderont de même avec Homère, Virgile, Platon, Aristote, et Ramus ajoute intrépidement : « Nous nous efforçons non seulement de les atteindre, mais de les dépasser[1] ».

Et il est de bonne foi. Pas un doute ne l'effleure. Du moins il est convaincu que son enseignement réunit tous les avantages : profit, plaisir, dignité[2]. Dans un élan d'enthousiasme il célèbre la venue des temps nouveaux. Avant lui, les écoliers étudiaient, en grammaire et en lettres, Alexandre de Villedieu, le Facetus, le Grecismus; en philosophie, les Ecossais et les Espagnols; en médecine, les Arabes; en théologie, des gens venus on ne sait d'où. Désormais ils étudieront Térence, César, Virgile, Cicéron, Aristote, Platon, Galien, Hippocrate, Moïse et les prophètes, les apôtres et les autres messagers de l'Évangile, et chacun d'eux dans sa propre langue. Alors aussi on verra paraître chez nous des Aristarque et des Varron, des Homère et des Virgile, des Cicéron et des Platon, des Basile et des Chrysostome, si toutefois l'Université de Paris consent à unir l'éloquence et la philosophie[3].

Un dernier point reste à préciser. Est-ce vers la philosophie ou vers l'éloquence que vont les préférences de Ramus? Une foule de textes tendent à faire croire que c'est vers la philosophie, c'est-à-dire vers la dialectique. Archimède, dit-il, avait voulu que son tombeau fût reconnaissable à une colonne surmontée d'une sphère et d'un cylindre. « Et quant à moy, si tu te veux informer de mes veilles et estudes, je desireray la colonne de mon sepulchre estre prise de l'institution de l'art de Logicque ou Dialecticque[4]. » Il n'y a pas d'art, dit-il ailleurs[5], que j'aie enseigné avec

1. *Collectaneae*, p. 334. Naturellement ces essais oratoires sont appris par cœur et déclamés Sans doute peut-on considérer comme un échantillon du genre cinq discours prononcés par des élèves d'Antoine Fouquelin, professeur au collège de Presles. Fouquelin partageait les idées de Ramus, comme le prouve sa *Rhétorique française* (1577), et le fait qu'il y couvre d'éloges Omer Talon, l'ami intime de Ramus. C'est donc d'accord avec son principal que Fouquelin avait fait pratiquer à ses élèves ces exercices oratoires : *Quinque orationes politicae a quinque discipulis Antonii Foquelini... habitae in gymnasio Praelleorum.* Anno salutis 1554, 16 cal. Jan. Le premier étudiant développe cette thèse qu'un roi ne doit pas être philosophe; le deuxième, qu'il doit l'être. Le troisième soutient qu'un roi ne doit pas être exercé aux armes ; le quatrième affirme le contraire. Le cinquième, Nancel, le futur biographe de Ramus, conclut en disant de quelles qualités un roi doit être pourvu.

2. C'est précisément là le plan de son discours *De studiis philosophiae et eloquentiae conjungendis*, 1546. (*Collectaneae*, p. 295 sq.)

3. Ce passage constitue la péroraison du *De studiis philosophiae et eloquentiae conjungendis.* (*Collectaneae*, p. 305.)

4. *La dialectique de M. Pierre de la Ramée*, 1576. « Traduction de la dernière epistre liminaire de l'autheur. » Un mot de l'imprimeur atteste d'ailleurs que cette traduction n'est pas de Ramus.

5. *Collectaneae*, p. 520.

plus de passion que la dialectique. Je ne connais dans les lettres humaines rien de plus haut, rien de plus sublime ; et, s'il fallait choisir pour mes chers disciples la plus noble et la plus libérale des disciplines, c'est la logique que je choisirais[1].

Elle offre en effet à qui le veut un moyen sûr de se garantir de l'erreur, et, si les anciens lui semblent sur quelque point inférieurs aux modernes, c'est en ce qu'ils ignoraient les bonnes méthodes dialectiques. Ainsi, par un curieux paradoxe, c'est grâce à ce qui lui vient du Moyen Age que Ramus, l'ennemi acharné du Moyen Age, se libère de la tutelle des anciens. Cette croyance à l'infaillibilité de la logique lui inspire en effet la généreuse indépendance, disons aussi l'outrecuidance déplaisante avec laquelle il fait la leçon à Aristote, à Cicéron, à Quintilien. Tous ont fait rentrer dans la rhétorique l'invention et la disposition. Erreur grossière : ils avaient des idées en abondance, mais ils ne les ont pas pesées : il leur manquait le syllogisme ; la méthode leur faisait défaut[2]. Quintilien estime que l'éloquence ne va pas sans vertu. Sotte naïveté : ce qui lui manque, c'est la solidité du jugement et la sûreté du syllogisme[3].

Et ce n'est pas seulement pour autrui que Ramus croit aux bienfaits du syllogisme. C'est pour lui aussi. Fréquemment, dans l'exposé de ses idées, il raisonne en forme. C'est ce qu'il fait précisément et à plusieurs reprises dans la discussion mentionnée plus haut contre Aristote, Cicéron et Quintilien[4].

Il faut se garder d'en conclure que Ramus n'est pas le hardi représentant des idées nouvelles qu'on aime à voir en lui. D'abord il ne saurait être question de penser qu'il puisse, sur ce qui est l'essentiel, revenir sciemment au passé. Une opinion fondamentale du Moyen Age, c'est que la logique se suffit à elle-même, qu'elle est à elle seule toutes les humanités. Or Ramus dit et prouve par l'exemple non seulement que la logique ne peut tenir la place des humanités, mais qu'il est impossible de la cultiver avec profit à part des humanités. Cela seul, quelque importance que par ail-

1. La logique l'emporte sur la grammaire et la rhétorique d'autant que l'esprit est supérieur à la parole. (*Collectaneae*, p. 332, 345.)

2. « Hic syllogismum requiro..., hic methodum desidero. » (Préface des *Distinctiones in Quintilianum. Praelectiones*, p. 478.)

3. « Judicii prudentiam, syllogismi rationem vehementer in eo desidero. » Plus bas : « Videmus quam syllogismi et judicii ratio desit. » (*Ibid.*, p. 488.)

4. Il s'agit des parties qui constituent la rhétorique. 1. « Partes materiae quae rhetoricae arti subjecta est duae tantum sunt, elocutio et actio. 2. Rhetoricae autem artis partes sunt illius materiae partes eisque omnino respondent. 3. Rhetoricae igitur partes duae tantum sunt : elocutio et actio. » (*Distinctiones in Quintilianum*, dans les *Praelectiones*, p. 481.) Waddington a fort bien vu que Ramus est essentiellement un logicien. P. 34.

leurs il accorde à la logique, suffit à creuser entre le Moyen Age et lui un abîme. De plus, le fait que la philosophie est l'objet de toutes ses complaisances et qu'elle forme la conclusion des études ne prouve nullement qu'elle en soit à ses yeux la fin dernière. En réalité Ramus a eu le tort de laisser subsister, dans les termes dont il se sert, une équivoque. Nous avons vu que, dans la formule « union de la philosophie et de l'éloquence », philosophie équivaut pour lui à dialectique. Il faut ajouter que, dans cette formule, éloquence signifie rhétorique. Dès lors, unir l'éloquence à la philosophie, c'est dans sa pensée mener de front l'étude de la rhétorique et de la logique. Déclarer que, s'il avait à choisir entre les deux, c'est la logique qu'il choisirait, c'est dire sous une autre forme qu'il accorde plus de prix à la vigueur et à la rectitude de la pensée chez l'orateur qu'à l'élégance et à la richesse de la forme. Mais la logique n'est pas plus une fin à ses yeux que la rhétorique. Elle n'est qu'un moyen. La fin suprême, c'est l'éloquence, l'éloquence proprement dite. La preuve, c'est qu'il n'étudie pas la logique en elle-même et à part, mais avec la grammaire et la rhétorique, qui sont à elles trois les éléments dont la combinaison constitue la perfection oratoire. Voilà comment, en dépit de certaines apparences, Ramus reste au premier rang de ceux qui ont voulu, qui ont préparé l'éclosion de l'éloquence française.

*
* *

Il reste à savoir si ces idées, que Ramus exposa avec une puissance extraordinaire de persuasion, étaient en entier son œuvre propre, sa création personnelle.

A priori la chose semble peu vraisemblable. Il n'y a guère d'exemples, dans le domaine des idées, de transformations profondes s'opérant soudain, sans préparation, sans tâtonnements. Ici, il serait trop long de citer les ancêtres lointains dont les efforts obscurs ont rendu possible le succès des grands humanistes du XVIe siècle. Il faudrait remonter jusqu'à Pétrarque qui, le premier peut-être, souhaita la réconciliation de la dialectique et de l'éloquence[1]. Laurent Valla surtout mériterait une mention spéciale. Il ose, dans ses *Dialecticae disputationes*, discuter Aristote. A tout le moins il demande qu'on enseigne le véritable Aristote et non celui qu'ont déformé les Arabes, qu'ont trahi les commentateurs gothiques[2]. Entre tous, celui-là eut, par le rayonnement de sa parole et de ses écrits, une large et durable influence.

1. A. Renaudet, *Préréforme et humanisme à Paris* (1494-1517), Paris, 1916, p. 80.
2. Renaudet, *Ibid.*, p. 81.

Plusieurs de ces Français qui sans cesse passaient les Alpes pour demander à l'Italie des leçons et des exemples furent orientés par lui, directement ou non, vers de nouveaux horizons ; c'est le cas pour Guillaume Fichet, docteur de Sorbonne, qui va introduire l'humanisme dans l'Université de Paris. Dès 1472 il exprime, dans la préface de sa Rhétorique, le regret que les Français négligent la culture littéraire. « Ils excellent, dit-il, dans la dialectique et la philosophie, mais ils dédaignent les orateurs. Bien que Paris puisse rivaliser avec Athènes pour les arts libéraux, personne jusqu'à nos jours ne s'y est manifesté qui associe enfin dans son enseignement la rhétorique avec la philosophie. La connaissance des faits tout nus leur suffit, l'éloquence ne les intéresse en rien[1]. »

Un autre pèlerin de l'humanisme, Lefèvre d'Etaples, en 1491, va chercher au delà des monts un modèle d'enseignement philosophique. Il s'émerveille d'entendre, non pas seulement sur Aristote, mais sur Platon, des leçons publiques qui joignent à la solidité du fond la pureté et l'élégance de la forme. Double révélation pour lui : le platonisme et la beauté littéraire. Il admire que de jeunes écoliers, au lieu de disputer, dissertent, tel Eudémon, avec une aisance, une correction qu'ignorent les Gargantua de chez nous[2]. Mais il n'ose concevoir trop vite de trop hautes espérances. Rentré dans son collège du Cardinal Lemoine, il se contente de faire la guerre au jargon scolastique, de condamner les arguties de la dispute. Il conserve Aristote. Son audace se borne à entreprendre de rétablir, de traduire, d'expliquer dans son intégrité et « avec discernement », comme dit Ramus[3], le texte du philosophe déformé par tant de générations. Il s'applique, en même temps, à affiner ses élèves par la fréquentation des prosateurs et des poètes les plus parfaits.

Tels sont les plus immédiats, sinon les plus influents parmi les devanciers de Ramus. Car il y en avait d'autres. Ramus lui-même disait bien haut son admiration, sa reconnaissance pour certains d'entre eux. Ses ennemis, d'ailleurs, ne les ignoraient pas. Bien plus, ils allongeaient la liste de ceux auxquels il devait tout, disaient-ils, et, par une fâcheuse rencontre, et qui servait leur haine, il se trouvait que ces inspirateurs, attribués par eux à Ramus, étaient pour la plupart de compromettants modèles. A côté d'hommes irréprochables pour la morale et l'orthodoxie catho-

1. Cité dans le texte latin par Renaudet, p. 84.
2. Rabelais, I, 15.
3. Ce passage se trouve dans une préface d'Omer Talon. Voir *Collectaneae*, p. 102.

lique, comme Agricola et Vivès[1], ils nommaient un huguenot, Mélanchthon ; un païen véritable, Valla ; un aventurier doublé d'un hérétique et d'un sorcier, Agrippa[2].

Sauf en ce qui concerne les deux derniers, dont le principal trait de ressemblance avec Ramus était leur hostilité contre Aristote, ses adversaires ne se trompaient pas. Pour Agricola spécialement, Ramus avouait qu'il lui devait beaucoup[3]. Par une curieuse coïncidence et très significative, Agricola, au moment de sa mort, enseignait à Heidelberg « la philosophie et l'éloquence[4] » comme devait le faire plus tard Ramus au Collège de France. De plus, son ouvrage capital portait un titre qui annonçait une des idées fondamentales de Ramus : *De inventione dialectica*. De fait, Agricola est le premier à penser que l'invention, revendiquée par les rhéteurs, doit rentrer dans le domaine de la dialectique, désormais réduite en art[5]. Plus conséquent d'ailleurs que Ramus avec lui-même, il place dans son plan d'études la dialectique après la gram-

1. Charpentier demande à Ramus : As-tu pensé atteindre aux nues en perçant de tes sarcasmes, non seulement les Péripatéticiens, mais tous les doctes, si « quae apud Vallam, Agricolam, Agrippam, Lodoicum Vivem... didicisses, ea in lucem... proferres ? » (*Jac. Carpentarii animadversiones in libros tres Dialecticarum institutionum P. Rami*, Paris, 1555, in-4°, fol. 38.) — Galland ne s'exprime guère autrement : Dans sa rage contre Aristote, qu'a dit Ramus, s'écrie-t-il, qu'a-t-il écrit que n'aient enseigné Laurent Valla, Rodolphe Agricola, Vivès, Mélanchthon, Agrippa? Encore tous, sauf Agrippa, qu'il semble avoir pris pour modèle, s'expriment-ils sur Aristote avec une modération relative... (*P. Gallandii... contra novam Academiam P. Rami oratio*, Paris, 1551, fol. 9.)

2. Mélanchthon a publié un traité de dialectique fort apprécié en son temps : *Compendiaria dialectices ratio, auctore Phil. Melanchthone*, 1522. — Sur Agrippa, de son vrai nom Cornélis, qui, dans son grand ouvrage *De incertitudine et vanitate omnium scientiarum et artium*, développait l'idée que, seule, la magie est « une véritable science, la philosophie la plus élevée et la plus mystérieuse », voir Joseph Orsier, *Henri-Cornélis Agrippa, sa vie et son œuvre d'après sa correspondance* (1486-1535), Paris, 1911, in-8°.

3. « Rodolphus Agricola, primus omnium post beata Graeciae Italiaeque tempora, eximium illum logicae facultatis usum revocavit ut juventus a poetis et oratoribus disceret non solum pure loqui et ornate dicere, sed de propositis rebus acute cogitare prudenterque judicare. » (Ramus, *Collectaneae*, p. 93.)

4. Agricola n'a publié que deux ouvrages. Le premier est un recueil d'opuscules : *Rodolphi Agricolae Phrysii, viri utriusque litteraturae peritissimi nonnulla opuscula hac sequuntur serie... Epistolae variae ad Jacobum Barbirianum de re scholastica Antverpiensi. Item de formando studio.* Le volume, non paginé, porte à la fin : Antverpiae, pridie calend. februarias, anno M.D.XI. — A. Bossert renvoie pour cet ouvrage à un autre recueil : *Rodolphi Agricolae Frisii, Lucubrationes aliquot lectu dignissimae... per Alardum Amstelredamum emendata*... Coloniae, 1539. — Son deuxième ouvrage, composé, croit-on, en 1483 ou 1485, ne fut publié qu'en 1534 : *Rodolphi Agricolae Phrysii, De inventione dialectica libri tres, cum scholiis Johannis Matthaei Phrissemii*, Paris, 1534. Aucun de ces deux volumes n'a été publié par son auteur, puisque celui-ci mourait en 1485. Sur Agricola, voir G. Detmayer, *Les précurseurs de la Réforme aux Pays-Bas*, 2 vol., Paris-Bruxelles, 1886, t. I, p. 242 sq. Voir aussi A. Bossert, *De Rodolpho Agricola Frisio, litterarum in Germania restitutore*, Paris, 1865, in-8, thèse.

5. En effet, le traité d'Agricola *De inventione dialectica* comprend trois parties. Il étudie en premier lieu la source des arguments, c'est l'invention ; puis leur emploi, enfin les moyens d'émouvoir et de plaire.

maire et avant la rhétorique, estimant qu'il importe d'apprendre à penser juste avant de chercher à parler bien. Ainsi la rhétorique forme à ses yeux le couronnement des études, car l'enseignement, tel qu'il le conçoit, doit avoir un caractère plus littéraire que dialectique, et c'est peut-être là la seule divergence d'idées un peu importante qui le sépare de Ramus. Il va même jusqu'à recommander de réduire le plus possible le temps consacré à la préparation grammaticale, sous prétexte que cette étude trop prolongée, à laquelle les vieux livres et les vieux maîtres donnaient une forme barbare, rendait pour plus tard l'écolier inapte au sentiment des belles choses [1].

D'autre part, s'il fait cas de la dialectique et s'il met tout son soin à en rajeunir l'enseignement, il estime qu'elle ne doit pas tenir trop de place. Il faut de l'argumentation dans un discours, comme il faut des nerfs dans un corps; mais que serait un corps où les nerfs seraient à nu [2]? Au surplus, et là-dessus Ramus serait d'accord avec lui, la dialectique n'est pas de ces arts qu'on étudie pour eux-mêmes [3]. Elle sert à la pratique des autres. Et il n'a pas le respect superstitieux d'Aristote. Il voit en lui un grand homme, mais un homme, mais sujet à l'erreur et spécialement gâté souvent par l'obscurité [4]. Il condamne d'une façon absolue les discussions sophistiques roulant sur des énigmes et qui atrophient l'intelligence [5].

Au même titre que Ramus, il aurait mérité le surnom d'*usuarius*, et ici la ressemblance entre les deux hommes éclate. C'est le souci de l'utilité pratique, de l'usage quotidien qui l'inspire sans cesse. « Demandez, dit-il, à un maître ès arts qui enseigne la dialectique en vue de quel but il enseigne ces subtilités qui condamnent à rester muet dans la vie celui qui les apprend, il répondra : Cela

1. Dans une lettre à Hégius, qui fut le maître d'Erasme, et qui se trouvait être aussi le maître du jeune frère d'Agricola, ce dernier écrit : « Valde cuperem prima eum elementa quam citissime perdiscere, quoniam mea sententia longiore circa haec mora, non tantum tempus amittunt pueri, sed, quemadmodum a nostris scis tradi, horrore quodam barbarieque imbuuntur, ut postea non serius modo, sed difficilius meliora percipiant ». (*Opuscula*, Lettre à Barbirianus, *Lucubrationes*, p. 188.)

2. *De inventione dialectica*, p. 487.

3. Bossert. p. 47.

4. *De inventione*, liv. I, p. 13-14.

5. Le scoliaste qui publie en 1534 et enrichit de longues notes l'Invention dialectique d'Agrippa, commence par une sorte de préface-réquisitoire contre l'ancienne dialectique, et en particulier contre les *Summulae* de Pierre d'Espagne qui, en ce siècle, dit-il, à Paris, entreprend de détourner les élèves des leçons excellentes d'Agricola. Il cite des exemples des questions stupides discutées par Pierre d'Espagne. Il lui reproche de n'enseigner ni l'art d'émouvoir et de charmer, ni l'adresse à composer, ni la concision du style, ni l'abondance des idées. (Préface au lecteur, non paginée.) On voit combien est cicéronien ce programme, qui annonce fidèlement les parties essentielles du livre du maître.

donne à l'esprit du mouvement, de l'agilité, de la souplesse. Un autre dira : J'enseigne cela parce qu'on me l'a appris et que tous l'enseignent. Pas un ne va demander à Quintilien ou à Cicéron la manière de l'utiliser [1]. » Ne croirait-on pas entendre Ramus quand le scoliaste d'Agricola déclare que l'enseignement des maîtres de dialectique doit être tel « qu'il puisse s'adapter aux besoins de la vie civile, de la vie de société » ; qu'ils peuvent en trouver les éléments dans tous les auteurs quels qu'ils soient, sacrés ou profanes [2] ? Les étapes par lesquelles doit passer l'élève pour que ses études lui profitent, c'est comprendre, retenir, pour imiter ensuite [3]. Et voilà en germe l'analyse et la genèse, chères à Ramus. Pour qu'un enseignement théorique se tourne en résultats positifs, que d'efforts, que d'exercices ne faut-il pas ? « Le peintre aura beau avoir entendu de longs développements sur les lignes et les couleurs, il s'en faudra de beaucoup qu'il sache peindre, s'il n'a pas lui-même mis la main à la toile et multiplié les essais. » Il en est de même du musicien. « Au début, il suffira à l'écolier de traiter à son tour des sujets traités par les auteurs offerts à son imitation. Toutefois, pour faire œuvre utile, il changera, s'il peut, l'ordre des questions, de l'argumentation, des différents éléments du raisonnement, de façon cependant à réaliser lui-même une forme satisfaisante d'arrangement. Il développera ce que son modèle avait sommairement dit, et inversement. Plus tard, il entreprendra de traiter un sujet aussi voisin que possible de celui qu'on lui a fait étudier. A la fin, il en viendra à prendre la contrepartie de ce sujet. Alors seulement, il pourra voler de ses propres ailes, faire bien et faire vite [4]. »

Agricola va même plus loin que Ramus. Il désire que l'élève s'efforce de « rendre dans sa langue maternelle, avec les termes les plus appropriés, tout ce qu'il aura trouvé de plus utile pour lui

1. *De inventione*, p. 172-173.

2. « ... Ut ad civilem usum communemque hominum vitam accommodari queant. » (*Ibid.*, p. 182.)

3. Mais l'esprit de système a rétréci la doctrine de Ramus comparée à celle d'Agricola. Ramus ne demande aux auteurs, quels qu'ils soient, que l'enseignement dialectique. Agricola leur emprunte, avec l'art d'écrire, la philosophie tout entière, même la philosophie morale. « Haec est petenda tibi non modo a philosophis qui litteris eam tra[di]dere, ut sunt Aristoteles, Cicero, Seneca..., sed ab historicis etiam et poetis et oratoribus. » (*Opuscula*, Lettre à Barbirianus.)

4. *De inventione*, p. 498-499. Voilà pourquoi, ajoute-t-il, il a appuyé l'enseignement théorique de son livre sur les exemples des grands auteurs ; et en effet le texte de son traité est rempli de citations : « Exemplis omnia non implevimus modo, sed oneravimus etiam » ; pourquoi il compte surtout sur l'efficacité de la pratique et de l'usage : « Et haec ipsa tamen qualiacumque et his quantumvis meliora contenderim non magnopere profectura nisi de arte fiat usus et in opus verba vertantur. Usum duabus his in rebus fore accipio : scriptis authorum cujusque generis expendendis et nostris deinde ad illorum exemplum quantum datur effingendis. » (*Ibid.*, p. 500.)

dans les bons auteurs [1] ». Ce n'est pas qu'il s'intéresse particulièrement aux langues vulgaires : lui-même justifie son idée par une préoccupation de correction et de propriété de style. Les gens, dit-il, sont plus sensibles aux fautes et les évitent plus facilement dans la langue qu'ils parlent naturellement ; si bien que c'est encore les langues mortes qu'il a en vue quand il recommande l'usage des langues vivantes [2].

Ce souci du bien dire, cet amour du beau latin, c'est ce qui distingue entre tous Agricola, c'est ce qui le distingue en particulier de Ramus. Celui-ci a beau faire : même en rompant avec le Moyen Age il conserve le goût de la rigueur dialectique, des divisions nombreuses et apparentes, du syllogisme en forme. Chez Agricola, au contraire, la dialectique cède la place à la rhétorique.

Un enseignement si nouveau, si hardi, ne pouvait que séduire un esprit curieux et aventureux comme celui de Ramus. C'est par les leçons professées à Paris par Sturm [3] qu'il le connut. Sturm est essentiellement un pédagogue. Il répand et met en pratique la doctrine d'Agricola. Mais il y apporte les tempéraments et les retouches que l'expérience lui a conseillés. Il constate que les étudiants, passant d'un excès à l'autre, — n'oublions pas qu'il s'agit de Strasbourg, non de Paris, — ont par trop négligé Aristote et la dialectique [4], qu'ils se sont trop désintéressés de la correction grammaticale. Il agit en conséquence. Ajoutons qu'il fait rentrer de nouveau l'invention dans la rhétorique. Sauf ces réserves, il reste fidèle à la doctrine de son maître. Il rêve avant tout d'éloquence, et, s'il recommande, en faisant la part des défauts, des lacunes, des obscurités d'Aristote, l'étude de ses ouvrages, s'il rend à la dialectique la place qui lui revient, mais à une dialectique simplifiée, pure de toute sophistique et richement illustrée d'exemples, il veut, comme Ramus, que, leurs études finies, les élèves étudient d'une façon approfondie les préceptes de la rhétorique par une analyse raisonnée des meilleurs auteurs et les mettent en pratique par de nombreux exercices [5]. Il enseigne l'art d'écrire par l'imitation, la composition ; l'art de la parole, par la déclama-

1. Il admet même que l'élève, quand il parle ou qu'il écrit en latin, par une sorte de thème mental, se borne à traduire à mesure les mots qui lui viennent à l'esprit dans sa langue maternelle. (*Opuscula*, Lettre à Barbirianus.)

2. Agricola, un des premiers sans doute, conseille, pour assurer aux écoliers un vocabulaire abondant et de choix, de leur faire tenir des cahiers où ils rangeraient, sous des rubriques déterminées, toutes les richesses verbales que leur offriraient leurs auteurs. (*Opuscula*, Lettre à Barbirianus.)

3. Voir Ch. Schmidt, *La vie et les travaux de Jean Sturm*, Strasbourg, 1855, 8° ; étude solide, mais où les citations de textes font un peu défaut.

4. *De amissa dicendi ratione*, Strasbourg, 1543, fol. 6.

5. Ch. Schmidt, *op. cit.*, p. 295.

tion. Un de ses élèves récite un discours de Cicéron avec une mise en scène qui lui rend comme une vie nouvelle. Les plaideurs sont là, les juges, les lecteurs, la foule. Un adversaire répond. Mais, antérieurement à cette reconstitution d'une belle œuvre oratoire, Sturm a eu soin de l'analyser à fond au point de vue de la rhétorique et de la dialectique. Ce fut pour Ramus un émerveillement[1] quand Sturm lui révéla sur la dialectique les idées de son maître Agricola et qu'il en fit l'application à l'étude des auteurs[2].

Ramus n'a nulle part nommé Vivès parmi ceux auxquels il devait de la reconnaissance. Mais ses ennemis, Galland et Charpentier, ont, nous l'avons vu, comblé cette lacune. Au XVIIe siècle, Rapin disait encore : « Ramus copia Louis Vivès pour s'ériger en novateur[3] ». C'est bientôt dit. Non, Ramus n'a pas « copié » Vivès, mais il reste vrai qu'on ne saurait lire Vivès sans penser à Ramus. Vivès a étudié à Paris (1509). Il a professé un moment à Paris. Il y est ensuite revenu à plusieurs reprises. Il y voyait Budé. Enfin Ramus l'a certainement lu : ses ouvrages essentiels ont paru en 1531-1532[4].

Peu d'hommes ont été plus que lui affranchis de tout servage à l'égard du passé. Peu ont été plus que lui passionnés pour la beauté

1. Ce cours, professé à Paris par Sturm, eut lieu vers 1531. Voir Schmidt, *op. cit.*, p. 10 ; A. Lefranc, *Histoire du Collège de France*, Paris, 1893, in-8, p. 120. Ramus proclame que c'est à l'école de Sturm qu'il a été formé, et il lui demande de répandre hors de France les idées d'Agricola, qu'il avait enseignées à Paris. « Restitue, Sturmi praestantissime, Germanis Agricolam quem Gallis dedisti... » (*Collectaneae*, p. 93, 95.)

2. Il est un homme de second plan qu'on ne saurait séparer d'Agricola, de Sturm et de Ramus. C'est Barthélemy Steinmetz, né à Arlon en 1485, et qu'on désigne plus souvent sous la forme hellénisée de son nom, Latomus, ou francisée, Lemasson. Appelé en 1533 par André de Gouvéa pour enseigner à Sainte-Barbe, il y connut un tel succès que, plus tard, il fut désigné, sur la recommandation de Budé, pour occuper le premier la chaire d'éloquence latine au Collège Royal. Il avait commencé par publier un résumé de l'Invention dialectique d'Agricola, dont il dédia la deuxième édition à Gouvéa : *Epitome commentariorum dialecticae inventionis Agricolae*, per Bartholomaeum Latomum Arlunensem, Paris, 1542. En 1535, il fit paraître son *De laudibus eloquentiae et Ciceronis* avec des commentaires sur la plupart des discours de Cicéron. En bon élève d'Agricola, il s'applique, laissant de côté toute dialectique formelle, à montrer les particularités du style oratoire, les figures, la composition la valeur des arguments. Ils se rend en Italie en 1539 et Galland le supplée pendant son absence. Il rentre à Paris en 1542. Voir Quicherat, *Histoire de Sainte-Barbe*, Paris, 3 vol., 1860, t. I, p. 225. Lefranc, *Histoire du Collège de France*, chap. VI, et enfin, dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 3e série, t. XIV, Bruxelles, 1887, une étude de Rœrsch sur Latomus.

3. P. Rapin, *Réflexions sur la philosophie*, § XXV, cité par Waddington, *Ramus*, p. 383. On peut consulter sur Vivès Ch. Arnaud, *Quid de pueris instituendis senserit Ludovicus Vives* (Thèse, 1887), et Namèche, *Mémoire sur la vie et les écrits de Jean-Louis Vivès*, dans les *Mémoires couronnés par l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles*, t. XV, première partie, 1840-1841, in-4°.

4. C'est un gros volume divisé en trois parties : 1° *De causis corruptarum artium libri VII* (1531) ; 2° *De tradendis disciplinis, seu de institutione christiana libri V* (1531) ; 3° des traités de métaphysique et de logique, entre autres *De censura veri* (1532) et *De disputatione* (1532).

de la forme, et ce n'est pas sans intention que, dans ses plans d'éducation, il substitue le mot « langue » au mot « grammaire[1] ». C'est surtout sur la question de la dialectique qu'il annonce Ramus. Il en veut à celle-ci de la barbarie de son jargon ; il lui en veut d'imposer sa forme à toutes les disciplines, de fausser l'esprit et de gâter le caractère, mais il ne l'exclut pas ; il n'entreprend pas non plus d'en inventer une nouvelle ; il se contente de simplifier l'ancienne. Il ne nie pas Aristote, il le discute. Ce qui importe, selon lui, ce n'est pas de raisonner en forme : c'est de penser conformément à la raison[2]. Bref, la dialectique pour lui n'est pas une fin, mais un moyen. « Qui admettrait qu'un peintre passât sa vie à préparer ses pinceaux et à broyer ses couleurs[3] ? » On reconnaît la formule pour l'avoir vue, ou peu s'en faut, chez Agricola et Ramus. Comme celui-ci, il range l'invention et la disposition dans la dialectique, mais, avec Agricola, et pour la même raison, il place la dialectique avant la rhétorique[4]. Enfin lui non plus ne perd jamais de vue l'utilité pratique. Il croit que le succès dépend de deux facteurs, la nature et l'exercice[5] et il donne un exemple qu'à son tour Claude Baduel[6] donnera à Nîmes vers le milieu du siècle : une fois par semaine il fait traiter par écrit à ses élèves puis prononcer en public une déclamation. Il la corrige. Il s'applique à choisir des sujets empruntés à la vie réelle. Il porte spécialement son attention sur le genre épistolaire, si en faveur alors entre humanistes. Bref, Vivès continue, avec l'autorité d'un incomparable éducateur, l'œuvre d'Agricola.

Après cette revue trop longue et cependant bien sommaire des idées et des méthodes mises en avant par les prédécesseurs de Ramus, il est plus facile de porter un jugement sur celui-ci. Une chose tout au moins apparaît en pleine clarté, c'est que le mouvement de rénovation des études, la tendance à ne plus sacrifier l'éloquence ou plus simplement la culture littéraire à ce qu'on

1. Il admet fort bien que l'écolier inexpérimenté s'exprime en français, en anglais, plutôt que d'écorcher le latin et de gâter celui de son maître. (*De ratione studii puerilis*, 1528. Cité par Arnaud, p. 64.) Il admet comme exercices usuels le thème et la version. (Namèche, p. 69.)

2. Voir Arnaud, *op. cit.*, p. 72, 52-57.

3. *In pseudo-sophistas dialogus*, cité par Namèche, p. 41.

4. Arnaud, *op. cit.*, p. 68, 91.

5. « Nos discentium studia magis dirigemus ad viam quam ad finem ; natura et exercitatio perficient a nobis inchoata, sine quibus parum effectura est ars omnis. » (*De ratione dicendi*, cité par Arnaud, p. 92.)

6. Celui-là encore est de ceux qui travaillent à unir l'éloquence à la philosophie. Lui aussi il pratique à sa manière, dans ses *Annotationes in Ciceronis pro Milone et pro Marcello orationes*, la méthode d'Agricola. Chez lui, c'est la philosophie qui devient « ancilla grammaticae ». Voir Gaufrès, *Claude Baduel et la réforme des études au XVIe siècle*, Paris, 1880, in-8, p. 110 sq.

appelait la philosophie, ne commence pas avec lui. On a même de sérieuses raisons de croire que plusieurs de ses idées maîtresses lui viennent de ses devanciers. Lui-même ne l'a pas dissimulé. Mais alors, d'où lui vient le privilège glorieux d'avoir eu tant d'ennemis acharnés, tant de partisans enthousiastes? Comment expliquer, si ses idées ne sont pas de lui, qu'après avoir soulevé contre sa personne l'Université de Paris, elles aient rayonné sous son nom à l'étranger et qu'en Allemagne en particulier le Ramisme ait assez longtemps survécu à Ramus[1] ? Peut-être, les idées nouvelles ayant triomphé assez tard, a-t-on été tenté d'en attribuer la paternité à celui qui était venu le plus tard. Et puis Agricola, Sturm, Vivès ont surtout écrit, et à l'étranger; Ramus a écrit, il a parlé, il a agi, et à Paris, en plein milieu hostile. Le collège Royal et le Parlement ont retenti de sa voix. Sa puissance de séduction d'une part, de l'autre son humeur inquiète et agressive ont partagé les esprits. Ce n'est pas tout. En plus de l'éloquence vibrante, de l'obstination têtue qui le distinguent, il a eu encore sur ses devanciers cette supériorité d'avoir précisé sa doctrine, de l'avoir lui-même mise en pratique avec un extraordinaire retentissement, d'en avoir fait un système, discutable sans doute, mais assez complet et cohérent. Au début, il se contente d'affirmer qu'il n'y a qu'une seule logique, commune à Aristote et à Cicéron. Par la suite, il va plus loin. Dans une série d'ouvrages qui finiront par embrasser tout le cycle des connaissances humaines, il entreprend de prouver que cette méthode, imparfaite chez Aristote, déformée chez les scolastiques, restituée enfin par lui dans sa simplicité et dans sa clarté, régit à elle seule toutes les formes de l'activité intellectuelle, permet d'atteindre à la vérité quelle qu'elle soit, qu'il s'agisse d'histoire, de grammaire, d'arithmétique ou d'astronomie. Elle est « un instrument singulier à manier et traiter tout discours, soient de quelques faicts particuliers qui se puissent offrir, soient de plusieurs intelligences universelles accomplies avec les autres et toutes tendantes à mesme fin, comme sont les matières subjectes à toute discipline[2] ». Cette entreprise énorme, la force,

1. « J'ay autres fois appris de trois Allemans, gens d'honneur..., qu'ès Universitez qui sont sous la domination du Lanthgrave de Hain (Hesse ?) ils ont banny la philosophie d'Aristote pour embrasser celle de Ramus, se donnans ceux qui estudient en dialectique le nom et titre de Ramistes. » (Est. Pasquier, *Les Recherches de la France*, Paris, in-fol., 1621, Liv. IX, chap. 18, p. 834.)

2. *Remonstrance au conseil privé sur la profession royale en mathématiques*, 1567, p. 27. Cité par Waddington, *Ramus*, p. 345. Faut-il voir là comme un écho d'un beau passage d'Agrippa où celui-ci célèbre, avec une généreuse confiance, la puissance invincible de l'esprit humain ? « Ingens enim, immensa, incredibilis est vis mentis humanae et cui nihil propemodum difficile sit, nisi quod non vult. » (*De inventione*,

l'orgueil démesuré qu'elle supposait, tout cela mettait Ramus à part et au-dessus de ses devanciers.

Mais ce n'est pas à lui que revient la gloire d'avoir créé le mouvement libérateur. C'est, sans aucun doute, à Rodolphe Agricola. Celui-ci a eu à lutter le premier contre les préjugés individuels, contre les intérêts coalisés, contre les traditions, contre les règlements. Lui-même, en 1483, écrit de l'Université d'Heidelberg, où il enseignait depuis quelques mois et où il devait mourir l'année suivante, combien sa tâche est difficile. « Les maîtres et les étudiants donnent tout leur temps à leurs arguties habituelles ; ils n'ont à consacrer à mes leçons que des instants très courts, si bien que leur effort est insuffisant et que mon ardeur en est diminuée [1]. » C'est lui aussi qui constate tristement que rompre avec la sophistique c'est rompre avec la fortune, car ce sont les « arts » — entendez le titre de maître ès arts — qui apportent avec l'honneur, l'argent, c'est-à-dire les bénéfices ecclésiastiques [2]. Et cependant, chez les érudits, son prestige personnel s'impose tout de suite [3] ; sa réputation passe les frontières. Ramus recueille sa doctrine à Paris de la bouche de Sturm, et, du coup, il est convaincu, séduit, transporté [4]. Il ne dut pas être le seul, car Latomus, dans la préface qu'il met à la deuxième édition de son résumé de l'Invention dialectique d'Agricola (1533), constate que ce livre est « dans toutes les mains et qu'on en fait des leçons dans les collèges ». Bien plus, son succès émeut la Sorbonne. La Faculté de théologie se plaint, comme d' « une maladie presque mortelle des écoles », de ce que, laissant là Aristote, les maîtres expliquaient aux enfants les livres d'un certain Germain, — sans doute Erasme, suggère Du Boulay, — et d'Agricola [5]. Alors la résistance s'organisa et sans doute le succès de la réforme dut en être quelque peu ralenti. En tout cas,

p. 502.) En ce cas on toucherait pour ainsi dire du doigt la façon dont les idées de celui-ci se sont épanouies, sont arrivées chez Ramus à leur pleine maturité.

1. Bossert, *op. cit.*, p. 37-38, renvoie aux *Lucubrationes*, p. 185.

2. *Opuscula.* Lettre à Barbirianus.

3. Erasme dit d'Agricola qu'il est l'homme qui fait le plus d'honneur à la Germanie où il naquit, à l'Italie qui le forma aux bonnes lettres. (*Adagia*, chil. I, cent. n° 39.) « Agricola Frisius, optimus magister dicendi, imo fortassis illorum princeps... ; quo nihil doctius. » (*Scaligerana.*)

4. « Hos dialecticos tam insignes tamque amabiles fructus Joannes Sturmius ex Agricolae schola Lutetiam Parisiorum primus attulit, academiamque academiarum principem incredibili tam insperatae utilitatis desiderio inflammavit ; tum igitur tanto doctore logicam istam ubertatem primum degustavi... » (Ramus, *Collectaneae*, p. 93.)

5. Du Boulay (*Historia Universitatis Parisiensis* ; t. VI, p 235) reproduit le procès-verbal suivant, sans indication d'année, mais se référant vraisemblablement à 1530 : « Ad diem 12 dec... Expositus est morbus pene letalis, ut dicebant theologi, nempe, posthabito Aristotele, Germani cujusdam (Erasmi) et Agricolae adolescentibus libros exponi. »

les témoignages de Ramus, par exemple, suivant le moment, suivant l'effet qu'il veut produire, suivant l'auditoire auquel il s'adresse, sont contradictoires. Ici il dit qu'on approuve Agricola, mais qu'on ne l'imite guère[1]. Ailleurs il constate, avec une satisfaction peut-être voulue, que l'intime fusion de l'éloquence et de la philosophie est chose faite déjà, en France, en Germanie, en Italie, en Angleterre[2].

Quoi qu'il en soit des vicissitudes avec lesquelles les idées d'Agricola se propagèrent, un fait reste acquis, et il est digne vraiment d'admiration. Avant même que la Renaissance se fût levée sur la France, un érudit étranger soulevait le voile qui cachait la lumière, un de ces étrangers originaires des Pays-Bas, à nationalité indécise, qui hésitaient entre leur pays d'origine et les pays voisins, Angleterre, France, Germanie surtout. Celui-ci, de son vrai nom Huesman, était originaire de Baffloo, dans la province de Groningue. Né en 1444, il avait été formé à l'école de Deventer où les Frères de la vie commune associaient l'amour des lettres classiques à la religion et à la charité, où devait enseigner son ami Hegius, le maître d'Erasme. Le milieu était d'une qualité morale et intellectuelle supérieure. Toutefois, cela ne suffit pas à expliquer le paradoxe de cette obscure petite école de Frise donnant une orientation nouvelle au monde savant et enseignant de France.

Le cas est simple cependant. Les chefs du collège de Deventer encourageaient leurs professeurs et leurs élèves à entreprendre le voyage d'Italie. Agricola eut à peine pris le bonnet de docteur à Louvain qu'il passa les Alpes. Il fut l'élève de Georges de Trébizonde[3], de Théodore Gaza, de François Philelphe et, s'il n'entendit pas Valla, il ne put échapper à son influence[4]. C'est dans ce milieu qu'il conçut le goût de l'élégance et de la pureté littéraire. C'est là qu'il se jura à lui-même d'abolir en Germanie l'antique

1. « Mirabiles Agricolae laudes per universam Germaniam exortae sunt, sed in Academiis plerisque omnibus verborum laudes tantum fuerunt : reipsa et opere fere nemo Agricolam imitatur. » (*De conjungenda eloquentia cum philosophia*, 1545. *Collectaneae*, p. 93-94.)

2. Si, dit-il, un maître d'il y a cent ans revenait au monde, « non quae futura esse praedico, sed quae jam in Gallia, Germania, Italia, Britannia, conjunctis cum rerum scientia literis effloruerunt, nonne stupefactus et attonitus haerebit? » (*De studiis philosophiae et eloquentiae conjungendis*, 1546. *Collectaneae*, p. 304-305.)

3. Il est l'auteur d'un traité de dialectique : *Georgii Trapezuntii de re dialectica libellus*, 1549, qu'on trouve à la Sorbonne figurant dans un recueil factice avec celui d'Agricola résumé par Latomus et celui de Mélanchthon.

4. C'est en 1468 qu'il se rend en Italie. Il étudie le droit et la rhétorique à Pavie et à Ferrare jusqu'en 1479, sauf deux voyages qu'il fait aux Pays-Bas en 1470 et vers 1474. On le trouve à Paris en 1473. Voir *Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami*, par P. S. Allen, Oxford, 1906, t. I, p. 106.

barbarie de la scolastique. De retour dans son pays, il dressa à son image des élèves et des maîtres; car la chose était plus facile dans ces petites écoles indépendantes qui ne traînaient pas la chaîne d'anciennes traditions, que dans les universités. Dès lors, l'œuvre est commencée. Jean Sturm, formé lui aussi par les Frères de la vie commune[1], achève, lui aussi, ses études à Louvain, reçoit les directions d'Agricola qu'il s'appliquera ensuite à vulgariser à Paris, à appliquer à Strasbourg. Reste Vivès. Celui-ci, il est vrai, est Espagnol[2]. Mais sa nationalité d'origine ne compte pour rien. Sa patrie intellectuelle, c'est Paris d'abord, Louvain ensuite. Il étudie à la Sorbonne sous la direction du Gantois Dullard et de l'Espagnol Gaspard Lax, deux lumières de la vieille scolastique, plus tard touchés de la grâce et convertis aux idées nouvelles. En 1512, Vivès lui-même, fatigué de la discipline subie à Paris, vient respirer à Louvain un air moins pesant. C'est là qu'il connaît Latomus, Erasme, Sturm. Et voilà comment tous ces bons ouvriers de la réforme des études constituent comme une famille : ils ont connu, ils ont cultivé ensemble à Louvain la vérité qui avait lui d'abord à Deventer, rapportée d'Italie par l'un d'eux. Il n'y a donc pas eu de miracle, pas de paradoxe. La Renaissance, une fois de plus, est venue d'Italie; mais elle a fait, pour pénétrer en France, un long détour par le Nord. Il est vrai que de nombreux Français intelligents, instruits, avaient été, eux aussi, éblouis par l'éclat dont elle rayonnait en Italie, mais ils sentaient que les nouvelles doctrines auraient de la peine à s'implanter dans notre pays. Eux-mêmes avaient trop profondément subi l'empreinte de l'ancien enseignement pour s'assimiler pleinement le nouveau. Et puis, ils n'avaient sans doute ni la foi, ni le génie hardi, ni l'ardeur de destruction qu'il fallait pour vaincre. Quand les Germains rompaient avec la scolastique, leur mérite n'était pas grand. Ce qu'ils condamnaient ne leur était connu que de la veille; ce n'était pas leur création. Pour l'Université de Paris, c'était un sacrifice douloureux de renier son œuvre propre, d'abdiquer la royauté qu'elle avait exercée sur le monde pendant tout le Moyen Age. Aussi maudissait-elle ces démolisseurs de son vieil empire. Elle s'alarmait de leurs moindres tentatives. A tort ou à raison, elle voyait en danger, par leur faute, non seulement

1. Né à Sleide, dans l'ancien duché de Luxembourg, en 1507, il commence ses études au collège Saint-Jérôme, fondé à Leyde en 1496 par les Frères de la vie commune. A Louvain, il rencontre Agricola, Baduel et Latomus. C'est en 1536 qu'il se fixe définitivement à Strasbourg.

2. Il est né à Valence, le 6 mars 1492. Il achève ses études à Paris. Il s'y trouve encore en 1509. Il gagne Louvain en 1512.

la bonne formation des esprits, mais le salut des âmes. Car les modèles que les Français avaient trouvés en Italie alarmaient leur orthodoxie. La philosophie de Platon, c'est la porte ouverte sur toutes les hérésies. Valla est un épicurien qui prêche la morale du plaisir. L'Italie tout entière a substitué le culte du beau à celui du bien, l'amour de l'antiquité païenne à celui du Christ. Tout cela inquiète les consciences. Au témoignage de Vivès[1], le public est convaincu que les études animées de l'esprit nouveau mènent à l'erreur religieuse, et il ne trouve à citer parmi les humanistes que le seul Latomus qui ait su conserver l'intégrité de sa foi[2]. Ces scrupules retardaient, compromettaient le succès de la réforme ; car, pour s'imposer, il fallait qu'elle s'affirmât sur un vaste et illustre théâtre. Ce fut là l'œuvre de Ramus. Puisque les destins de l'antique Université de Paris étaient révolus, il travailla à ce que la création littéraire individuelle inspirée des littératures antiques, qui allait se substituer à l'activité impersonnelle des universités animée de l'esprit scolastique, trouvât chez nous un accueil et des conditions de développement favorables.

René Radouant.

1. Namèche, *op. cit.*, p. 56.
2. Il rentre d'Italie en France en 1540 et il finit ses jours auprès de l'archevêque de Trèves qui, en 1542, l'avait attaché à sa personne.

LA CHINE DANS « L'ESPRIT DES LOIS »

« J'ai posé les principes, dit Montesquieu dans la préface de l'*Esprit des Lois*, et j'ai vu les cas particuliers s'y plier comme d'eux-mêmes. » Est-ce la conclusion de l'expérience, ou l'illusion de l'orgueil intellectuel? Il faudrait pouvoir en décider pour juger sainement de l'œuvre et de l'auteur. On ne connaîtra bien l'*Esprit des Lois* qu'après l'avoir étudié dans ses sources, retrouvé sous chaque affirmation générale les faits précis qui l'ont suggérée, montré enfin comment s'est établie cette harmonie de la pensée et des choses dont Montesquieu se félicitait si éloquemment. Mais cette tâche, aussi immense que nécessaire, semble effrayer, jusqu'à présent, les courages les mieux trempés. A défaut d'une étude d'ensemble, nous voudrions apporter ici quelques réflexions sur la manière dont Montesquieu a envisagé un problème particulier de politique et d'histoire : celui que proposait à l'ingéniosité de son siècle le gouvernement chinois.

Le second livre de l'*Esprit des Lois* distinguait, avec une netteté tranchante, trois sortes de gouvernements ; le livre suivant n'est pas moins décisif sur leurs « principes », c'est-à-dire sur les ressorts, propres à chacun, qui les font mouvoir : tandis que le gouvernement républicain a pour condition la vertu, et le monarchique, l'honneur, le gouvernement despotique ne veut que de la crainte. Nulles lois, sinon parfois celles de la religion ; nul sentiment de dignité humaine ; nul courage, nulle habileté même : les seuls instruments de règne sont le fer, le poison, le lacet. « On ne peut parler sans frémir de ces gouvernements monstrueux[1]. » — « Le partage des hommes, comme des bêtes, y est l'instinct, l'obéissance, le châtiment[2]. » Plus loin, nous apprenons que, dans les états despotiques, le savoir est dangereux, et l'éducation nulle[3] ; que, « dans ces États, on ne répare, on n'améliore rien ; on ne bâtit des maisons que pour la vie ; on ne fait point de fossés, on ne plante point d'arbres ; on tire tout de la terre, on ne lui rend rien ; tout est en friche, tout est désert[4] ». La cruauté stupide du prince,

1. L. III, ch. IX.
2. L. III, ch. X.
3. L. IV, ch. III.
4. L. V, ch. XIV. A vrai dire, Montesquieu n'attribue cette stérilité absolue qu'à ceux des états despotiques « où le prince se déclare propriétaire de tous les fonds de terre,

l'hébétement servile des sujets, l'immensité, la stérilité et le vide, voilà les caractères des empires qui couvrent le monde asiatique, de la Turquie au Japon, et de l'Inde à la Moscovie.

Or, l'un de ces états émerveillait dès longtemps l'Europe par sa réputation de sagesse et de prospérité. Les Jésuites, entrés en Chine depuis la fin du XVIe siècle, tour à tour accueillis et persécutés, avaient révélé à l'Occident la morale de Confucius[1] et publié les mérites de l'empereur Kang Hi[2]. En 1696, les *Nouveaux Mémoires* du P. Lecomte *sur l'état présent de la Chine* prodiguaient tant de louanges à un peuple infidèle qu'ils devaient inquiéter la Sorbonne et faire condamner l'auteur. La querelle des cérémonies chinoises n'éteignit pas avec elle la curiosité de la France pour la mystérieuse Contrée du Milieu, et, en 1735, le P. Du Halde livrait aux empressements du public sa *Description de la Chine*. Cette vaste compilation, qui résumait les recherches de plusieurs missionnaires, n'était ni un éloge ni une satire, mais un ouvrage de science, qui conserve, encore aujourd'hui, l'estime de juges compétents. Or, si elle ne présente pas la Chine comme le séjour idéal du bonheur et de la vertu[3], elle est encore plus loin d'en faire l'empire de la désolation et du vice. Du Halde et ses collaborateurs vantent volontiers la sagesse des lois, la fermeté paternelle des empereurs, la modération des mandarins[4]; ils admirent le nombre et l'industrie du peuple[5], l'activité du commerce et la fertilité du sol soigneusement cultivé[6]. Une nation sobre, patiente et laborieuse[7], formée au respect plutôt qu'à l'obéissance servile[8], faisant cas du savoir et des savants[9]; un gouvernement complexe et réglé, où la volonté du prince, quoique absolue, est tempérée par la force des traditions et l'autorité des censeurs[10], une

et l'héritier de tous ses sujets ». (*Ibid.*) Mais cette distinction reste très vague dans son texte; il résulte de divers passages que, dans l'ensemble des états despotiques, personne n'a de fortune assurée, ce qui cause la langueur du commerce et la misère générale. (Cf. l. V, ch. xv.)

1. Ils donnèrent en 1687 une traduction latine de ses œuvres.
2. *Portrait historique de l'Empereur de la Chine*, par le P. Bouvet, 1697.
3. Cf. notamment, t. II, p. 77, 145, 146.
4. T. II, p. 21, 29, 70, 71.
5. T. II, p. 50, 72.
6. T. I, p. 65.
7. T. II, p. 72.
8. T. II, p. 10, 11, 22.
9. « On peut voir... que la comparaison n'est pas toujours juste, de ces trois divers dégrez, qui distinguent à la Chine les gens de lettres; avec les Bacheliers, les Licentiez, et les docteurs d'Europe. 1° Parce que ces noms en Europe ne sont connus presque nulle part que dans les Universitez et les Colleges; et que, pour être Licentié, on n'en a pas un plus grand accès chez le monde poli : au lieu qu'ici ces trois dégrez font toute la Noblesse et la politesse de la Chine, et fournissent presque tous les Mandarins... » (*Description*, t. II, p. 258.)
10. T. I, p. 4, 121; T. II, p. 25, 26.

terre florissante, traversée de canaux et couverte de villes, rien dans ces tableaux ne rappelle l'avilissement et la terreur, effets nécessaires, selon l'*Esprit des Lois*, des gouvernements orientaux. Quand on songe que Montesquieu range expressément la Chine au nombre des états despotiques[1], on se demande s'il a ignoré la *Description* du P. Du Halde, et l'exception formelle qu'elle opposait aux « principes » de son livre III.

Or, Montesquieu a si bien connu cette compilation qu'il lui doit la meilleure part de ses renseignements sur la Chine. Il ne parle guère de ce pays sans nommer le P. Du Halde[2], et la comparaison des textes fait supposer en outre quelques emprunts que n'avouent pas ses références[3]. Le désaccord entre un pareil document et ses idées sur le despotisme ne pouvait donc lui échapper : la Chine, telle que la décrivaient les missionnaires, n'entrait dans aucun des genres de gouvernement que distinguait l'*Esprit des Lois* : manifestement éloignée de la république, elle n'avait de la monarchie ni les corps intermédiaires, ni les ordres constitués, ni la liberté des mœurs : fallait-il donc admettre un despotisme d'un type nouveau, exempt de misère et de crainte, où le prince n'eût pas le bras « toujours levé » pour menacer ou détruire, mais sût faire fleurir l'abondance et régner la vertu ? Montesquieu consacre tout un chapitre à lutter contre cette difficulté :

« Nos missionnaires nous parlent du vaste empire de la Chine comme d'un gouvernement admirable qui mêle ensemble, dans son principe, la crainte, l'honneur et la vertu. J'ai donc posé une distinction vaine lorsque j'ai établi les principes des trois gouvernements[4]. »

Mais, au témoignage des missionnaires, Montesquieu oppose le doute critique. Lui, qui croira sans examen les récits les plus saugrenus sur Patane et le Malabar, ne peut se résoudre à admettre la vertu des Chinois. Sur l'honnêteté des mandarins, nous dit-il, les assertions de Lange et du « grand homme milord Anson » démentent les Pères Jésuites; mais l'*Esprit des Lois* ne précise à ce sujet ni les références ni le contenu des textes[5]. Si l'on ouvre, il est vrai, le *Voyage de George Anson autour du monde*, on reconnaît

1. Cf. l. VI, ch. xv; l. VIII, ch. xxi.

2. Cf. l. VI, ch. xvi ; l. VII, ch. vi ; l. VIII, ch. vi, xxi ; l. XII, ch. vii ; l. XIII, ch. xi ; l. XIV, ch. v, viii ; l. XIX, ch. x, xiii, xvii ; l. XXIV, ch. xix, etc.

3. Cf., par exemple, *Esprit des Lois*, l. V, ch. xv. Les détails que donne Montesquieu sur la composition mixte des troupes et des tribunaux en Chine ont sans doute été fournis par le P. Du Halde. (*Description*, t. I, p. 120 ; t. II, p. 6.)

4. L. VII, ch. xxi.

5. Au l. XIX, ch. xx, il citera le *Journal de Lange* en 1721 et 1722 ; t. VIII des *Voyages du Nord*, p. 364.

vite que son rédacteur, le chapelain Richard Walter, n'aime ni les Chinois ni les « missionnaires catholiques romains ». Plein de mépris pour les « fictions de Messieurs les Jésuites [1] », il ne tarit pas de plaintes sur la cupidité et la fourberie de leurs catéchumènes, sur la « bonne intelligence qui règne à la Chine entre les Magistrats et les Voleurs [2] ». Les anecdotes qu'il cite à ce sujet ne laissent pas de faire impression; mais les « missionnaires romains » eux-mêmes ne dépeignent pas les Chinois comme des modèles de naïveté : « L'intérêt est le grand faible de cette nation, lisons-nous dans le P. Du Halde [3].... Quoique, généralement parlant, ils ne soient pas aussi fourbes et aussi trompeurs que le P. Le Comte les dépeint, il est néanmoins vrai que la bonne foi n'est pas leur vertu favorite, surtout lorsqu'ils ont à traiter avec les étrangers : ils ne manquent guères de les tromper s'ils le peuvent, et ils s'en font un mérite. » Voilà la cause des mésaventures qui ont laissé tant de rancune au chapelain Richard Walter ; mais la mauvaise foi des particuliers, ou de quelques magistrats même, ne suffit pas à prouver la corruption de tout un gouvernement, et l'on ne saurait voir, dans ces récits, un document privilégié. Anson et ses compagnons ignoraient le chinois et ne s'inquiétaient pas d'étudier la Chine; ils ont séjourné quelques mois dans les parages de Canton et de Macao pour réparer leur navire et s'approvisionner; leur appareil guerrier pouvait inquiéter, ou gêner du moins, une nation qui entendait rester neutre entre l'Angleterre et l'Espagne. Leur expérience fournit, sans doute, des indications utiles à retenir; mais elle a été trop brève, trop intéressée, trop incomplète pour ruiner l'autorité des Jésuites et ne montrer dans leurs relations que mensonges et rêveries.

De même, lorsque Laurent Lange, envoyé de « Sa Majesté Czarienne », vint à Péking en 1721, il ne songeait pas à chercher en Chine la trace de Confucius; l'unique objet de son voyage était de favoriser, au mieux des intérêts de son maître, les relations commerciales entre la Chine et la Russie. En dix-sept mois, à peu près, qu'il passa dans l'Empire, il ne sortit guère de Péking et se consacra tout entier à sa mission, qui fut laborieuse. La Chine, réfractaire alors à l'intervention européenne, venait de soutenir de longues querelles avec la Russie : l'envoyé de Sa Majesté Czarienne fut accueilli de mauvaise grâce, et finalement éconduit par la cour

1. *Voyage autour du monde*, fait dans les années 1740, 41, 42, 43, 44. Par George Anson. Tiré des journaux et autres papiers de ce seigneur et publié par Richard Walter. — Traduit de l'anglais, Amsterdam, Leipzig et Paris (In-4°, s. d.). P. 327.
2. *Ib.*, p. 314. Cf. sur tous ces points, l. III, ch. VII, VIII, IX. X.
3. *Description...*, t. II, p. 77.

de Péking, qui se faisait une règle de ne jamais agréer d'ambassadeur permanent. Pendant son séjour, il ne put obtenir des mandarins, dit-il, que des services intéressés, et c'est par l'insuffisance de sa bourse qu'il explique ses déconvenues [1]. Aussi dépeint-il les Chinois comme un peuple avide et retors; au surplus, son journal ne dit presque rien sur les mœurs et le gouvernement de la Chine. Sans discuter ici l'exactitude de ses assertions, on conçoit qu'elles permettent tout au plus de préciser ou d'accentuer certains reproches des Jésuites; mais, en général, ce n'est pas dans l'histoire diplomatique qu'il faut étudier les vertus des nations. Mauvaise foi et vénalité, d'ailleurs, ces griefs principaux de Lange sont loin de résumer tous les vices du despotisme tel que le décrit l'*Esprit des Lois*.

Enfin, c'est aux missionnaires eux-mêmes que Montesquieu va demander des arguments. Le P. Du Halde aurait dit : « C'est le bâton qui gouverne la Chine [2] », et le P. Parennin, dans le recueil des *Lettres édifiantes*, rapporte une odieuse persécution contre des princes chrétiens. On peut lire, en effet, dans plusieurs lettres de ce missionnaire s'échelonnant du 20 août 1724 au 22 octobre 1736, le détail des cruels traitements infligés par l'empereur Yong-Tching à des princes du sang convertis. Mais, de ce fait isolé, on ne saurait rien conclure, sinon la volonté de fermer la Chine à une religion nouvelle, suivant des vues que l'*Esprit des Lois* approuve implicitement [3].

D'un intérêt plus direct sont les lettres échangées, — « sur le gouvernement de la Chine », dit Montesquieu, — entre le P. Parennin et l'astronome Dortous de Mairan. Cette correspondance, insérée dans le recueil des *Lettres édifiantes et curieuses*, porte « sur le gouvernement, les mœurs et l'état des connaïssances chez les Chinois ». En fait, les sciences en constituent le sujet principal; le P. Parennin ne laisse pas, cependant, d'y noter, sur les coutumes chinoises, quelques faits assez propres à dissiper le « merveilleux » dont les enveloppaient des récits trop complaisants : l'usage, par exemple, d'exposer les enfants et de couper en morceaux certains coupables [4]. Le P. Du Halde, aussi bien, ne dissimule pas ces pratiques [5]. Mais Montesquieu semble songer surtout aux lignes où le P. Parennin oppose avec finesse les procédés de

1. *Recueil des Voyages au Nord...*, t. VIII, Amsterdam, 1727, p. 358, 359.
2. Nous n'avons pas retrouvé cette phrase dans la *Description* du P. Du Halde, dont elle est loin d'indiquer l'esprit.
3. Cf. l. XXV, ch. x, et l. XIX, ch. VIII.
4. Lettre du 11 août 1730.
5. *Description*, t. I, p. 5; t. II, p. 145, 146.

l'administration chinoise aux déclarations solennelles qui pouvaient tromper des étrangers : « On lit encore les Ordonnances et les Déclarations des anciens Empereurs remplies des expressions les plus tendres pour leurs sujets qui souffrent... Je crois que cela étoit sincère du tems que la Chine étoit gouvernée par des Empereurs de sa Nation, qui regardoient leurs Sujets comme leurs propres Enfans, et que l'exécution suivoit de près les ordres qu'ils portoient. Aujourd'hui la théorie est encore la même. Mais à la Cour on réduit à leur juste valeur toutes ces brillantes expressions auxquelles la pratique ne répond qu'à demi... C'est dans l'Empereur, même affection pour ses Peuples, mais elle n'est pas égale dans les officiers, sur l'attention desquels il se repose [1]. »

Mais cette « remise au point », dans sa modération, ne conteste qu'à moitié les éloges décernés au gouvernement chinois : qu'il faille distinguer entre les dynasties et rabattre, en Chine comme ailleurs, de l'éloquence officielle, cela ne prouve ni la tyrannie des souverains, ni la misère des sujets. Voilà pourtant le passage le plus explicite de cette correspondance, dernière autorité qu'invoque Montesquieu. Toute sa discussion critique, qui tient en une demi-page, pose les questions bien plus qu'elle ne les résout : elle exprime les doutes d'un esprit alerte, non la conviction méthodique d'un savant. Il n'était pas vain d'opposer à l'admiration trop spéculative ou trop prompte de certains Jésuites les constatations des voyageurs ; il n'était pas téméraire de soupçonner que les apparences ou les préventions avaient pu tromper les missionnaires. Mais comment oublier que, seuls parmi les Européens, ces prêtres avaient fait de longs séjours en Chine, gagné la confiance du peuple et maîtrisé les secrets du langage chinois ? Leurs réserves mêmes, prouvant en faveur de leur bonne foi et de leur bon sens, ajoutaient du poids à leurs éloges. Rejeter, toutes les fois qu'ils étaient favorables, les ouvrages de ces chercheurs patients et érudits ; préférer par principe les souvenirs de passagers ignorants, pressés, et soucieux surtout de leurs affaires, était-ce le moyen de comprendre cette grande Chine lointaine et fermée ? Seule une enquête minutieuse, comparant et pesant les témoignages, pouvait discerner dans chacun d'eux la vérité et l'illusion ; mais Montesquieu ne s'impose point une pareille tâche : il en montre seulement la nécessité. Autour de la contrée mystérieuse, il a bien senti qu'une légende s'était formée ; il n'a pas mesuré la part de réalité que pouvait recéler la légende.

1. Lettre du 28 septembre 1735.

De fait, ses objections étaient si peu concluantes que lui-même ne s'y est pas tenu : il s'empresse de reconnaître qu'il peut y avoir « quelque chose de vrai dans les erreurs mêmes » qu'il a discutées. « Des circonstances particulières, et peut-être uniques, » dira-t-il dans une phrase très significative, « peuvent faire que le gouvernement de la Chine ne soit pas aussi corrompu qu'il devroit l'être[1] ». Circonstances purement physiques, dont l'effet, loin de démentir les principes de l'*Esprit des Lois*, offrirait le meilleur exemple de leur action combinée. C'est que le géomètre politique des trois formes de gouvernement et aussi un naturaliste : non moins que la nature du pouvoir, les influences de l'air et du sol façonnent le caractère et la condition des peuples. Ainsi le climat de la Chine, qui « favorise prodigieusement la propagation de l'espèce humaine », augmente la population malgré les ravages du despotisme. D'autre part, les famines, fréquentes chez tous les peuples qui vivent de riz, provoquent des séditions parfois irrésistibles : le prince est donc intéressé à empêcher des abus dont les suites peuvent être, pour lui, aussi promptes que néfastes : le soin de sa propre sûreté l'oblige à entretenir chez ses sujets l'économie, le travail, l'aisance ; voilà l'origine de cette sollicitude paternelle, de ces règlements si vantés qui honorent les cultivateurs et retiennent les mandarins. Il n'y faut voir qu'une précaution de la tyrannie, qui se contraint pour mieux subsister. Si des causes tout extérieures ont tempéré, pour la Chine, les conséquences funestes du despotisme, elles n'en altèrent pas l'esprit : en Chine comme en tout pays, il tend, par sa nature propre, à la destruction et à la terreur. Ingénieuse conciliation, qui, sans nier les faits, sauve les principes, et permet à Montesquieu de conclure avec assurance :

« La Chine est donc un État despotique dont le principe est la crainte. Peut-être que, dans les premières dynasties, l'empire n'étant pas si étendu, le gouvernement déclinoit un peu de cet esprit. Mais aujourd'hui cela n'est pas[2]. »

Cette explication si commode pour Montesquieu n'était pas l'invention de sa fantaisie pure. L'immense population de la Chine et la difficulté de la nourrir étaient déjà des faits bien connus. Le P. Du Halde admirait ces multitudes humaines et soulignait la nécessité d'un travail opiniâtre pour les empêcher de mourir de faim[3]. Par ailleurs, il attribue aux Chinois une invincible ardeur

1. L. VIII, ch. XXI.
2. L. VIII, ch. XXI.
3. *Description*, t. II, p. 72, 73.

dans la révolte, si les vexations de leurs maîtres les poussent à bout.

« ... La tranquillité de l'Empire dépend entièrement de l'application du Prince à faire observer les loix. Tel est le génie des Chinois, que si lui et son conseil étoient peu fermes et moins attentifs à la conduite de ceux qui ont autorité sur les Peuples, les vicerois, et les Mandarins éloignez gouverneroient les Sujets selon leur caprice; ils deviendroient autant de petits Tyrans dans les Provinces, et l'équité seroit bientôt bannie des Tribunaux. Alors, le Peuple, qui est infini à la Chine, se voyant foulé et opprimé, s'attrouperoit, et de semblables attroupemens seroient bientôt suivis d'une révolte générale dans la Province. Le soulevement d'une Province se communiqueroit en peu de tems aux Provinces voisines, l'Empire seroit tout à coup en feu, car c'est le caractère de cette Nation, que les premieres semences de rébellion, si l'autorité ne les étouffe d'abord, produisent en peu de tems les plus dangereuses révolutions. La Chine en fournit divers exemples, qui ont appris aux Empereurs que leur autorité n'est hors de toute atteinte qu'autant qu'ils y veillent infatigablement, et qu'ils marchent sur les traces des grands Princes qui les ont précédés[1]. »

Mettons en regard la lumineuse brièveté de Montesquieu :

« ... Le mauvais gouvernement y est d'abord puni. Le désordre y naît soudain, parce que ce peuple prodigieux y manque de subsistance. Ce qui fait que dans d'autres pays on revient si difficilement des abus, c'est qu'ils n'y ont pas des effets sensibles : le prince n'y est pas averti d'une manière prompte et éclatante, comme il l'est à la Chine. Il ne sentira point, comme nos princes, que, s'il gouverne mal, il sera moins heureux dans l'autre vie, moins puissant et moins riche dans celle-ci : il saura que si son gouvernement n'est pas bon, il perdra l'empire et la vie[2]. »

Il serait hasardeux, sans doute, de prétendre retrouver la « source » directe de ce passage. Mais, dans l'ensemble, il paraît bien que Montesquieu a pris chez le P. Du Halde les éléments de son explication : l'originalité du philosophe s'affirme dans le rapport qui les unit. Où Du Halde invoque seulement le génie séditieux de la nation chinoise, Montesquieu cherche la raison de son inquiétude, et la découvre dans un fait, rapporté aussi par le père jésuite, la difficulté de subsister. Dans la matière brute du réel, il démêle l'enchaînement des effets et des causes : la *Description*, à travers son intelligence, se transforme en explication. Substituer

1. *Description*, t. II, p. 13.
2. L. VIII, ch. XXI.

aux données de l'empirisme un système d'idées claires, rattacher les faits politiques à leurs conditions morales et matérielles, n'est-ce pas l'ambition de l'*Esprit des Lois*, le but de la vaste enquête que l'auteur a menée à travers l'histoire de tous les temps et de tous les pays?

Mais il arrive, au cours de cette recherche, que Montesquieu envisage les mêmes objets de différents points de vue. Il ne se préoccupe, au livre VIII, que de vérifier sa théorie des trois principes, et de se rassurer sur sa solidité. Lorsque, étudiant les relations des lois avec l'esprit général, les mœurs et les manières d'une nation[1], il rencontrera de nouveau l'exemple de la Chine, sa curiosité, plus libre et plus large, lui ouvrira des horizons imprévus. Il ne s'agira plus d'imposer aux faits la forme d'une conception précise et un peu étroite, mais de montrer par quels artifices un habile législateur peut modeler les coutumes et l'esprit d'un peuple. C'est dans cette vue qu'il examine les rites de politesse dont les législateurs de la Chine avaient assuré, dans toutes les classes de la société, l'observation religieuse. Puisque le monde des lois sociales, comme l'univers physique, est sujet aux explications rationnelles, on ne saurait voir dans ces institutions l'effet d'un simple caprice; elles forment une partie nécessaire de la législation de l'Empire. L'ordonnance minutieuse de ces cérémonies a pour objet d'éveiller et de conserver dans tous les cœurs les sentiments de respect nécessaires à la tranquillité publique : le respect envers les parents, que chaque homme apprend dès la première enfance, s'étend, par une suite naturelle, à tout ce qui rappelle les parents : les vieillards, les mandarins et l'Empereur. Il suscite en retour l'affection des pères et des vieillards, des magistrats et du souverain, pour tous ceux qui leur sont soumis. « Tout cela formoit les rites, et ces rites l'esprit général de la nation[2]. » L'Empire est une grande famille, où les rapports mutuels de déférence et d'amour assurent l'ordre et le bonheur. « Cet empire est formé sur l'idée du gouvernement d'une famille. Si vous diminuez l'autorité paternelle, ou même si vous retranchez le respect que l'on a pour elle,... ce rapport d'amour qui est entre les princes et les sujets se perdra peu à peu. Retranchez une de ces pratiques, et vous ébranlez l'État[3]. » Ainsi, les gestes en apparence les plus insignifiants importent au repos de l'Empire, car ils plient à la soumission les âmes avec les corps, et la répétition des rites est

1. L. XIX.
2. L. XIX, ch. XIX.
3. *Ibid.*

comme une leçon perpétuelle des sentiments nécessaires à l'ordre social.

Ici encore, on aurait tort de croire que Montesquieu édifie des hypothèses au souffle de sa fantaisie; il paraît bien qu'il utilise le précieux magasin de faits du P. Du Halde. La *Description de la Chine* parle longuement de ces cérémonies, qui « sont plutôt des loix, que des usages introduits peu à peu par la coutume[1] », et dont un tribunal, à Péking, surveille l'orthodoxie. D'autre part, le P. Du Halde affirme en termes exprès que « le gouvernement politique de la Chine roule tout entier sur les devoirs des pères à l'égard de leurs enfans, et des enfans envers leurs pères[2] ». L'Empereur, comme père de l'Empire, les mandarins, comme pères de leur district, exercent sur le peuple cette autorité bienveillante et respectée qui est propre à la puissance paternelle. Ce n'est pas Montesquieu qui a signalé le premier l'importance des sentiments familiaux dans l'économie du gouvernement chinois; mais il marque fortement ce que Du Halde indiquait à peine d'un trait vague : la relation des rites de politesse avec ces sentiments, dont ils sont à la fois symboles et principes. La nation chinoise est persuadée, écrivait le jésuite, que l'attention aux règles de l'étiquette « est capable plus que toute autre chose d'ôter aux esprits une certaine rudesse, avec laquelle on naît, d'inspirer de la douceur et de maintenir la paix, le bon ordre et la subordination dans les États[3] ». Remarque intéressante, mais qui s'arrête à la surface des choses : c'est la pénétration de Montesquieu qui, discernant la fonction des rites, y verra le ressort essentiel du gouvernement chinois, la condition même de son existence.

Mais, dans un état ainsi constitué, que devient le principe crainte? Dans cette soumission filiale, dans « ce rapport d'amour qui est entre le prince et les sujets », on ne reconnaît plus l'arbitraire féroce et la passivité bestiale qui caractérisent, nous disait l'*Esprit des Lois*, les relations du peuple et du souverain chez les nations de l'Asie. Voici que Montesquieu accepte, en l'approfondissant, cette conception des missionnaires, dont sa critique s'était jouée : l'idée d'un despotisme sage, paternel, fondé sur l'amour et non sur la crainte. En étudiant la nature propre du gouvernement chinois, il a oublié la rigueur de ses premiers axiomes; le plaisir de pénétrer les faits, la séduction d'une hypothèse neuve, l'ont emporté sur l'empire des idées préconçues. Ici, plus de doute historique,

1. T. II, p. 98.
2. *Description*, t. II, p. 22.
3. *Ibid.*, t. II, p 98.

plus d'ingénieux compromis entre les faits et les principes : ce sont les principes qui fléchissent et cèdent au cas particulier. « Les princes qui, au lieu de gouverner par les rites, gouvernèrent par la force des supplices, voulurent faire faire aux supplices ce qui n'est pas dans leur pouvoir... Aussi, quand on abandonna les principes du gouvernement chinois, quand la morale y fut perdue, l'État tomba-t-il dans l'anarchie, et on vit des révolutions [1]. » Ainsi conclut le chapitre intitulé : *Propriété particulière au gouvernement de la Chine*; n'est-ce pas démentir, en termes presque explicites, la conclusion si laborieuse d'un chapitre antérieur : « La Chine est donc un État despotique dont le principe est la crainte? [2] »

Cette conclusion, pourtant, Montesquieu ne l'a point effacée ; et les premiers livres de l'*Esprit des Lois* subsistent avec leur impérieuse concision ; aucune nuance n'y adoucit la peinture du despotisme : il demeure le monstre effrayant qui ravage et qui tue. Des faits nouveaux, un instant admis et expliqués, nulle conséquence ne rejaillit sur l'ensemble de la doctrine; les chapitres du livre XIX sur la Chine forment, dans l'*Esprit des Lois*, une sorte d'enclave nettement isolée ; on pourrait les croire notés en marge par un contradicteur ingénieux. Le nom de Montesquieu reste lié à la haine et au mépris du despotisme ; ce sont des esprits étrangers, sinon même hostiles à ses tendances, qui devaient recueillir ses indications sur la Chine, s'en aider à renouveler la théorie des gouvernements, et, combattant Montesquieu grâce à Montesquieu même, opposer le despotisme ainsi réhabilité à la monarchie libérale [3].

Un esprit souple, actif, curieux de faits sinon toujours docile aux faits, tel apparaît donc Montesquieu dans ses études sur la Chine. Sur lui, comme sur ses contemporains, la Contrée du Milieu exerce l'attrait du mystère. Il a réuni à son sujet les documents les plus sûrs : la *Description* du P. Du Halde et le recueil des *Lettres édifiantes* offraient alors les meilleures sources de renseignements; Montesquieu s'est soucié d'y ajouter encore en

1. L. XIX, ch. XVII.

2. Montesquieu pouvait croire, il est vrai, à l'altération actuelle de la morale en Chine ; mais il n'importe guère ici. Les « principes » des gouvernements sont à ses yeux des conditions tout idéales, dont il affirme, non l'existence, mais la nécessité (Cf. l. III, ch. XI). Croire le gouvernement chinois corrompu parce que la crainte y a remplacé la morale, ce serait encore avouer que la morale, et non la crainte, en forme le principe.

3. L'idée du « despotisme légal », chère aux Economistes, s'autorise de l'exemple de la Chine et du gouvernement chinois conçu comme paternel et bienfaisant. (Cf. en particulier le *Despotisme de la Chine*, *Ephémérides du citoyen*, 1767, t. III-IV, et, notamment, au chapitre III, — volume IV, p. 45 sqq., — une longue citation de Montesquieu.)

consultant les relations des voyageurs. Toutes ses pièces d'enquête, il les a compulsées avec ardeur : une multitude d'allusions, de citations et d'exemples attestent l'étendue de ses lectures et la fraîcheur de ses souvenirs[1]. Mais il ne saurait se borner à recevoir des impressions passives : le document devient pour lui un point de départ, une excitation à penser ; il développe, il interprète, saisissant au vol les suggestions les plus fugitives, réunissant les faits épars pour en faire jaillir l'idée. D'après quelques lignes de ses textes, il construit toute une théorie ingénieuse et neuve de la constitution chinoise. C'est la Chine devinée, reconstituée d'après les missionnaires, que nous présente l'*Esprit des Lois*. Rien ne montre mieux tout ce que l'intuition du génie peut ajouter aux observations d'esprits consciencieux et sages[2].

Mais quand Montesquieu aborde la *Description* du P. Du Halde, il n'est pas dans cet état d'impartialité et de candeur absolues qu'exige la recherche scientifique[3]. Une tradition déjà ancienne lui avait légué une conception du despotisme arrêtée dans ses traits principaux. Bossuet et Fénelon avaient distingué de la puissance arbitraire la monarchie réglée par les lois; Boulainvilliers avait flétri « les maximes du Mahométisme et la barbare Loi de l'Orient qui anéantit la propriété des biens[4] » ; et, fort avant lui, La Roche Flavin avait opposé les sains principes de la monarchie française à ceux du despotisme moscovite ou ottoman[5]. Le Montesquieu des *Lettres persanes*, faisant la satire de Louis XIV, lui attribue un goût décidé pour le régime oriental[6]. Une politique encore novice, sachant mal distinguer les temps et les lieux, confondait dans la même image de cruauté et de caprice tous les pays de cet Orient légendaire et lointain. Quand Montesquieu reprend et creuse ce

1. Cependant, notons au passage une inadvertance : au l. VII, ch. VI, l'*Esprit des Lois* attribue à un certain « Kiayventi » des paroles adressées, nous dit le P. Du Halde, par Kia Y à l'empereur Ven ti. (*Description*, t. II, p. 418.)

2. Ce n'est pas que les aperçus de Montesquieu doivent paraître infaillibles. Des savants spéciaux en montreraient mieux que nous le fort et le faible ; mais il semble qu'ici, comme en bien d'autres cas, il abuse des raisons de finalité consciente ; il ne sent pas la part d'irrationnel et de spontané qui est à l'origine de toute création ancienne. Mais il est exact que Confucius fit de la piété filiale une institution d'Etat. Les considérations de l'*Esprit des Lois* représentent un effort d'explication très intéressant, et, croyons-nous, orienté dans le sens du vrai.

3. Nous n'avons pu préciser l'époque où Montesquieu a commencé à s'occuper de la Chine ; mais son document capital, la *Description* du P. Du Halde, ne parut qu'en 1735 : aux *Lettres Persanes* venaient de s'ajouter les *Considérations sur les Romains* ; l'*Esprit des Lois* était déjà en préparation.

4. *Histoire sur l'ancien gouvernement de la France*, 3e race. Saint-Simon rappelle aussi le despotisme turc. (Cf. *Mémoire sur la renonciation, Écrits inédits*, éd. Faugère, t. II.) Plusieurs des ouvrages auxquels nous faisons allusion étaient inédits ; ils n'en indiquent pas moins la tendance de leur époque.

5. *Treize livres des Parlements de France* (1621), l. XIII, ch. XVII, 3, 9, 11.

6. Cf. lettre 37.

lieu commun, dans les premiers livres de l'*Esprit des Lois*, son analyse, toute formelle, précise le concept sans renouveler son contenu. Le despotisme apparaît comme un être de raison, un type abstrait, où se résument des notions plus ou moins exactes sur les pays exotiques et d'amers souvenirs de la France de Louis XIV; il n'offre qu'une vérité morale : c'est l'éloquente définition d'un mode de gouvernement possible, et non point la copie d'une réalité. Cependant, le témoignage des missionnaires, qu'on pouvait discuter sans doute, mais non pas écarter, opposait à l'horreur de ces évocations la Chine paisible, prospère et sage : premier démenti, — disons mieux : premier avertissement de l'expérience, qui invitait à assouplir, au contact des réalités complexes, la simplicité trop rigide des idées *a priori*. Montesquieu a fini par céder à cette suggestion, mais il y a cédé malgré lui, et comme par surprise; il a dérogé à ses principes sans les modifier; le même ouvrage renferme la condamnation la plus accablante du despotisme et les idées d'où sortira son apologie. Et nous voici ramenés à la conclusion que naguère M. Lanson dégageait avec tant de force dans son étude sur l'influence de Descartes[1] : Montesquieu tire ses principes de la raison, et non de l'expérience; aux documents, il demande surtout la vérification de ses idées; sa critique ne s'éveille à propos des textes que pour réduire la résistance qu'ils opposent à sa doctrine. Mais on a pu le remarquer aussi, cet esprit systématique a le sens du réel; ce géomètre s'intéresse aux faits, et, s'il incline à donner tort à l'expérience, il n'est pas incapable de reconnaître aussi, au moins d'une manière implicite, que sa logique peut avoir tort. L'*Esprit des Lois* n'offre pas l'unité massive d'une *Éthique* où toutes les propositions se tiendraient en vertu d'une indissoluble cohésion; en ordonnant ses formules, le philosophe ne perd pas l'intuition des diversités de la vie, et il admet, à côté de son système, les faits que le système n'a pu s'assimiler. Mesurer la part, dans ce grand ouvrage, de l'*a priori* et de l'observation, de la rigueur systématique et de la souplesse compréhensive, ce ne serait pas le moindre intérêt d'une étude d'ensemble sur l'information de Montesquieu.

E. Carcassonne.

1. *Revue de Métaphysique et de Morale*, juillet 1896.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU ET LA SCIENCE GENEVOISE AU XVIIIe SIÈCLE : SES RAPPORTS AVEC LES NATURALISTES DE LUC

L'an 1754, au mois de septembre, Jean-Jacques Rousseau fit en bateau à voile le tour du lac de Genève. Il n'était pas seul passager ; mais, outre l'inévitable Thérèse Le Vasseur, avaient pris place dans l'embarcation quelques amis de fraîche date. C'était la plus grande partie de la famille De Luc : le père d'abord, Jacques-François, horloger de son état, citoyen très militant de la République de Genève; puis les deux fils, Jean-André et Guillaume-Antoine, âgés de 27 et 25 ans, qui, dès lors, s'adonnaient avec ardeur à l'étude des sciences naturelles. La femme de Jean-André, née Françoise Vieusseux, était également de la partie, et aussi certain personnage invisible, auquel Rousseau fait allusion dans ses lettres du mois d'octobre. Il l'appelle « notre petit compagnon de voyage »[1]. Le petit compagnon se trouva être finalement une petite compagne née le 11 mars 1755. Ainsi la barque de Jean-Jacques, en 1754, portait toute la fortune de la famille De Luc et, pour ainsi dire, son passé, son présent, son avenir. Dans une pareille cargaison, ce sont évidemment les deux naturalistes qui méritent surtout de retenir notre attention.

En effet, l'on ne s'est jamais demandé, que je sache, quels avaient pu être les rapports de Rousseau avec ces jeunes savants durant ce voyage qui les rapprocha d'une manière très intime. Plus précisément, on n'a jamais pensé à interroger les frères De Luc sur leurs souvenirs. Il ne fait pourtant aucun doute que ces souvenirs n'aient quelque importance relativement à la personne et à l'œuvre de Rousseau.

I. — Le sentiment de la nature.

Il y a d'abord le journal de famille tenu à jour par Guillaume-Antoine De Luc. L'original a disparu, mais le passage essentiel pour ce qui nous occupe nous a été conservé[2]. Le voici :

Le 22 septembre [1754] nous partîmes pour le tour du lac, mon père,

1. A De Luc père, 17 octobre.
2. Par le *Courrier du Léman* du 7 octobre 1826.

mon frère, son épouse et moi avec Mlle Le Vasseur, native d'Orléans, et notre concitoyen, M. Jean-Jacques Rousseau... Nous avons joui pendant notre navigation, qui a été de six jours, d'un temps parfait; à l'exception du souper, nous prenions ordinairement les autres repas sur le rivage ; les soirs, nous couchions dans un des bourgs ou villages qui sont si agréablement situés le long des rives de ce beau bassin...

Etc. ; je suspends pour le moment la citation. Moins la durée du voyage, à un jour près, tout ce passage concorde parfaitement avec le récit des *Confessions* : « Nous mîmes sept jours à cette tournée, par le plus beau temps du monde. J'en gardai le vif souvenir des sites qui m'avaient frappé à l'autre extrémité du lac et dont je fis la description quelques années après dans la *Nouvelle Héloïse.* » Mais, mieux encore, le journal de Guillaume-Antoine De Luc est parfaitement d'accord avec le carnet de route de Rousseau, tel qu'il a été publié, il y a près d'un siècle, par un collectionneur français[1]. Voici les notes de ce précieux document qui nous intéressent :

Le dimanche [22], dîné sur l'herbe auprès d'Hermance. Couché au château de Coudrée. Le lundi [23], dîné sur l'herbe auprès de Ripaille. Couché à Meilleraie...

Arrêtons-nous ici et saluons : c'est la première fois que ce nom fameux fait son apparition dans l'histoire. On le voit à la forme du mot qui reste incertaine. Nous y reviendrons tout à l'heure. D'ailleurs, il faut bien l'avouer, dans le carnet de Jean-Jacques, la suite de son itinéraire s'embrouille. Nous sommes conduits à la cascade de Pisse-Vache et ramenés, dès le lendemain *mardi*, pour dîner à Villeneuve. On se demande comment le voyageur a pu passer deux nuits dans l'intervalle à Bex et à Saint-Maurice. Le problème se complique encore de différentes notes sur le Valais griffonnées à la même place. Comme on l'a fait observer[2], ces notes ne sauraient être prises pour de simples réminiscences de la traversée du Valais par Rousseau en 1744, à son retour de Venise. Elles semblent être prises directement et d'après nature.

Enfin, nous n'allons pas nous casser la tête sur cette énigme. Bornons-nous à noter en passant l'espèce d'intérêt qui s'attache à sa solution. Il est double : 1° savoir comment Rousseau prépara cette *Histoire du Valais* dont il caressait alors le projet très romanesque et très idyllique ; et 2°, subséquemment, déterminer comment

1. Le marquis Frédéric Gaëtan de La Rochefoucault-Liancourt, dans ses prétendus *Mémoires de Condorcet*; cf. *Annales J.-J. Rousseau*, t. II, p. 153. Nous les citons d'après l'édition de 1859.

2. Théophile Dufour (auquel j'avais signalé le document), dans les *Annales J.-J. Rousseau*, t. II, p. 158.

s'est élaborée peu à peu, et de diverses manières, l'une des plus célèbres lettres de la *Nouvelle Héloïse*, la 25e de la première partie, qui décrit les mœurs des Valaisans et les impressions de haute montagne. Or, dans les deux cas, l'intervention très certaine des frères De Luc nous paraît avoir autant, si ce n'est plus, d'importance.

Ceux ci, naturalistes de race et collectionneurs enragés, étaient grands coureurs de montagne. Précisément ils venaient de faire, du 12 au 19 août, une grande tournée en Savoie et dans le Valais. Ce voyage est ainsi raconté par Guillaume-Antoine De Luc dans son livre de famille:

Le 12 août 1754, nous avons été aux glacières, mon frère et moi, avec trois étrangers : M. Jefferyes, irlandais, M. Machinen, né en Amérique de parents écossais, et M. Forbes, capitaine écossais. Nous vîmes les glacières de la vallée de Chamouny située au pied du Mont Blanc, partie de toute la chaîne des Alpes la plus élevée. Nous repartîmes le 15 de la vallée de Chamouny, et pour diversifier notre promenade nous traversâmes en Valais par Valorsine et le Mont de la Tête Noire. De Martigny, où nous descendîmes, nous fûmes à Bex. Le 19 nous fûmes de retour à Genève. Nous avons fait une relation détaillée de cette curieuse et pénible promenade pendant laquelle nous fûmes favorisés du plus beau temps du monde[1].

L'excursion des frères De Luc aux *glacières* de Savoie, comme on disait alors, n'est pas la toute première. Ils avaient été devancés entre autres par l'Anglais Wyndham, une quinzaine d'années auparavant[2]. Mais une pareille promenade, malgré tout fort rare, pouvait encore passer pour un exploit en 1754. Nul doute que les récits des frères De Luc n'aient vivement impressionné Rousseau, pendant les loisirs de la traversée. De retour à Paris, exactement le 28 décembre, Jean-Jacques propose au père des jeunes gens d'en faire insérer la relation dans l'*Encyclopédie :*

J'ai pensé à une chose qui pourrait faire plaisir à MM. vos fils, et qui, du moins, leur ferait un très grand honneur ; c'est de donner dans l'*Encyclopédie* une relation de leur voyage des glacières et de leurs observations. J'en ai déjà parlé aux éditeurs et ils l'emploieront avec plaisir si cela vous convient. J'ai pensé que c'était une occasion heureuse et qui peut-être ne se retrouvera jamais d'immortaliser leur nom et de le faire figurer avec honneur à côté de ceux des plus grands hommes de l'Europe[3].

1. Inédit. Bibl. de Genève, Mf 236, fol. 27.
2. Voyez J. Grand-Carteret, *La Montagne à travers les âges*, t. I, p. 56.
3. Cf. *Matériaux pour la Correspondance J.-J. Rousseau*, p. p. Alexis François, Paris, Hachette, 1923, p. 37.

Il est bien regrettable que les De Luc ne se soient pas laissé tenter par l'offre de Rousseau ; nous aurions ainsi un texte du plus haut intérêt, très utile à comparer avec la *Nouvelle Héloïse*. Faute de la relation, qui s'est perdue sans jamais avoir été publiée, on peut se faire quelque idée des impressions rapportées par les frères De Luc de leur voyage aux glacières par certain passage d'un livre très postérieur et signé de Jean-André seul : les *Lettres sur quelques parties de la Suisse adressées à la reine de Grande-Bretagne* (La Haye, 1778)[1]. Dans une de ces lettres, datée du 30 septembre 1774, il est question comme suit du village de Valorsine en Valais :

Je me rappelle encore avec le plus grand plaisir un spectacle délicieux que j'y eus *il y a vingt ans* [en 1754 par conséquent]. Je passais dans cette vallée avec mon frère, trois Anglais et nos domestiques, ce qui faisait une cavalcade pour ces lieux où l'on n'était pas encore accoutumé à voir tant d'étrangers à la fois. Le jour était une fête de Notre-Dame [15 août] et le moment, celui où l'on sortait de l'église. Nous passâmes au milieu de tous les habitants de la vallée qui s'étaient rassemblés pour chômer la fête. Notre cortège fit tourner vers nous tous les visages. Je n'ai jamais rien vu de plus réjoui ni de plus réjouissant. Toutes les femmes étaient robustes, et les hommes, sur qui peut-être nos regards ne se portaient pas alors avec la même attention, ne déparaient pas au moins ces groupes.

Il serait facile de montrer combien l'esprit, sinon la forme de ce passage s'apparente à la *Nouvelle Héloïse* et, avant la *Nouvelle Héloïse*, au carnet de route de 1754. Peu s'en faut que, pour leur premier contact avec le Valais, les frères De Luc n'aient découvert eux aussi quelques parcelles de l'âge d'or. Déjà, sans doute, leur vision des hommes et des choses est tout imprégnée de ce naturalisme idyllique qui se fera jour de plus en plus dans tous leurs écrits. Comment croire que Rousseau, alors tout occupé par son *Histoire du Valais*, n'ait pas été réchauffé par cet enthousiasme, et qu'il n'en soit pas arrivé quelque chose jusque dans la *Nouvelle Héloïse* ?

Peut-être en sera-t-on mieux convaincu si des mœurs du Valais nous passons aux impressions de haute montagne traduites en un langage inoubliable par le roman de Jean-Jacques. Rappelons-nous déjà cette autre célèbre lettre où Saint-Preux raconte son excursion à Meillerie en compagnie de son ancienne amante : « Derrière nous, dit Saint-Preux, une chaîne de rochers inaccessibles séparait l'esplanade où nous étions de cette partie des Alpes qu'on nomme

1. Cet ouvrage est donné en avant-garde des *Lettres physiques et morales sur l'histoire de la terre et de l'homme.*

les *glacières* parce que d'énormes sommets de glace qui s'accroissent incessamment les couvrent depuis le commencement du monde » (IIe partie, lettre 17). Ces *glacières*, Rousseau en a entendu parler sans doute par les frères De Luc. On les voit très bien tous deux à cette même place les lui montrant du doigt derrière les rochers de Memise et la Dent d'Oche, sans qu'il pût les apercevoir, du reste, mais en employant des termes si expressifs, que Jean-Jacques les a conservés dans sa mémoire et qu'à son tour il décrit les glaciers comme ferait un savant de l'époque : d'énormes sommets de glace qui *s'accroissent incessamment* et qui couvrent les montagnes *depuis le commencement du monde*.

Or, ce même langage à moitié scientifique, qui sent tantôt son géologue et tantôt son physicien, on le retrouve dans la lettre sur le Valais, au moment même où l'amant de Julie décrit ses impressions de haute montagne : « Ajoutez à tout cela les *illusions de l'optique*, les pointes des monts différemment éclairées, le *clair-obscur* du soleil et des ombres, et tous les *accidents de la lumière* qui en résultaient le matin et le soir ; vous aurez quelque idée des scènes continuelles qui ne cessèrent d'attirer mon admiration et qui semblaient m'être offertes en un vrai théâtre : car la *perspective* des monts étant *verticale* frappe les yeux tout à la fois et plus puissamment que celle des plaines, qui ne se voit qu'*obliquement*, en fuyant, et dont chaque objet vous en cache un autre » (p. 50). Ou encore : « Tout cela fait aux yeux un mélange inexprimable dont le charme augmente par la subtilité de l'air qui rend les couleurs plus vives, les traits plus marqués, rapproche tous les points de vue ; les distances paraissent moindres que dans les plaines, où l'épaisseur de l'air couvre la terre d'un voile ; l'horizon présente aux yeux plus d'objets qu'il semble n'en pouvoir contenir » (p. 51).

Sans doute, on ne peut pas prétendre absolument que Rousseau fût incapable par lui-même d'user d'un pareil langage. Il avait fait à sa manière ses classes de physique et de mathématiques. Mais encore vaut-il la peine de constater combien ce style s'apparente, lui aussi, exactement avec celui des savants voyageurs de l'époque, des découvreurs de la haute montagne en particulier, qu'ils s'appellent De Luc ou De Saussure. On ne peut s'empêcher d'y reconnaître un regard exercé déjà d'une façon toute spéciale par l'observation scientifique. Et ici, incontestablement, les frères De Luc l'emportaient sur Jean-Jacques.

Au surplus, l'intime accord entre leurs propres expériences et celles de Rousseau a été constaté par les frères De Luc eux-mêmes et d'une façon bien caractéristique qui nous apporte une révélation

précise de plus. C'est encore dans les *Lettres sur quelques parties de la Suisse*, en ces termes :

Quand l'amant de Julie ose lui assurer qu'il a supporté jusqu'à son absence sur les montagnes, il a tout dit pour exprimer combien l'âme s'y détache des sens. Je ne saurais en effet comprendre d'aucune autre manière ce que j'ai éprouvé tant de fois sur les sommets isolés des montagnes quand l'air y est calme et serein. Il n'est aucune situation que je me rappelle avec plus de délices. M. Rousseau a senti exactement comme moi; et *j'ai eu le bonheur d'en jouir une fois avec lui.* Il me transporte encore sur les montagnes quand je rel s ces paroles magiques... *les plaisirs y sont moins ardents, les passions plus modérées... à mesure qu'on approche des régions éthérées l'âme contracte quelque chose de leur inaltérable pureté... on est grave sans mélancolie, paisible sans indolence, content d'être et de penser...* content d'être et de penser ! Ah ! que ces mots retentissent au fond de mon cœur ! Combien ils me frappèrent lorsque je les lus ![1] »

Un pareil enthousiasme, dira-t-on, n'a rien que de très naturel à l'époque. Mais serait-il aussi fort si Jean-André De Luc ne reconnaissait dans le langage de Rousseau quelque chose comme un écho de sa propre voix ? Il le déclare, du reste : ces impressions extraordinaires si bien décrites par Jean-Jacques, il en a joui *une fois avec lui.* Indication précieuse qui, semble-t-il, achève d'autoriser toutes nos conjectures. Sans doute nous n'allons pas faire dire à l'auteur des *Lettres sur quelques parties de la Suisse* plus qu'il n'exprime : ce n'est pas Jean-André De Luc qui a dicté les fameuses pages de la *Nouvelle Héloïse* sur le sentiment de la nature alpestre. Il en aurait été bien incapable. Mais il n'est pas indifférent de constater non plus que les deux Genevois les expérimentèrent *une fois* ensemble, très probablement, comme nous allons le voir, en s'élevant parmi les rochers de Meillerie. Dira-t-on que les rochers de Meillerie, ce n'est pas la haute montagne? Pour nous, peut-être; mais, à l'époque, on était plus vite grisé par l'air des hauteurs. La preuve c'est que, pour être replongé dans les mêmes impressions, il suffit à Jean-André De Luc, dans le passage que je viens de citer, d'une promenade à Chaumont, près de Neuchâtel (745 m., au maximum, au-dessus du niveau du lac).

Mais il est temps d'abandonner le terrain des hypothèses, si séduisantes, si fondées soient-elles, et de passer aux certitudes. Le témoignage des frères De Luc va devenir également ici capital.

1. P. 193.

II. — La théorie de la terre.

Revenons d'abord aux notes du carnet de route publié par le marquis de La Rochefoucauld-Liancourt... L'itinéraire de Rousseau, débarrassé des indications adventices sur le voyage à Pisse-Vache, indique une demi-journée entre le *coucher à Meillerie* et le *dîner à Villeneuve*. Le journal de Guillaume-Antoine De Luc ajoute ici que les voyageurs sondèrent la profondeur du lac, « à une portée de fusil de *Milleria* » [lisez : Meillerie] : « Nous trouvâmes 150 brasses, c'est-à-dire 750 pieds au moins; nous sondâmes aussi à la hauteur de Saint-Saphorin, et nous n'atteignîmes le fond qu'avec 160 brasses de cordes; *il y en a 26 à l'embouchure du Rhône.* »

Cette indication n'est pas sans importance; elle prouve que le but du voyage n'était pas uniquement de jouir de la belle nature. Les frères De Luc se préparaient de loin à cette carrière de physiciens qui devait les rendre inégalement illustres en Europe. S'ils voyageaient, c'était en savants, pour faire des observations. Ajoutons même que la profondeur relative du lac, spécialement à l'embouchure du fleuve, où s'accumulent les sédiments géologiques, avait une importance particulière pour la discussion des théories contemporaines. Ils y reviennent à plusieurs reprises dans leurs ouvrages[1].

Rousseau, tout naturellement, devait prendre part à ces préoccupations. On le voit mieux encore si l'on se reporte aux écrits de Jean-André De Luc, où il est plusieurs fois nommé. C'est ici que nous abordons l'emploi si important de la journée du 24 septembre, qui va nous retenir un certain temps.

La distance entre Meillerie et Villeneuve, même avec un vent faible et en tenant compte des sondages mentionnés par les notes de Guillaume-Antoine De Luc, n'est pas si longue (16 kilomètres en ligne droite) qu'elle ne laisse supposer du temps libre avant de reprendre le large. C'est alors, à n'en pas douter, que Rousseau a exploré les rochers de Meillerie et découvert ce « réduit » célèbre

1. *Lettres sur quelques parties de la Suisse*, p. 10 : « Aussi distingue-t-on l'eau du Rhône dans le lac à sa couleur pendant un trajet assez long : c'est une langue d'un gris terne qui coupe le plus bel azur. Mais le limon se dépose, et par ces dépôts la plage s'étend... C'est ainsi que quelques physiciens ont conçu que nos montagnes furent autrefois formées sous des eaux de mer. » Cf. d'autres allusions dans la 27e des *Lettres physiques et morales* consacrées à la discussion de cette théorie. Dans la *Nouvelle Héloïse*, 17e lettre de la 4e partie, il est également question du même phénomène : « Je lui montrai de loin les embouchures du Rhône, dont l'impétueux cours s'arrête tout à coup au bout d'un quart de lieue, et semble craindre de souiller de ses eaux bourbeuses le cristal azuré du lac. »

où il a installé Saint-Preux. Très probablement, il s'agit du lieu dit *Le Plantet*, à l'entrée du ravin sauvage du Locum, où montait un sentier partant de l'ancien chemin de Meillerie à Saint-Gingolph, assez accidenté lui-même avant d'être remplacé par la route actuelle[1]. D'après la *Nouvelle Héloïse*, il fallait une heure de marche [à partir de Meillerie] pour l'atteindre « par des sentiers tortueux et frais, qui, montant insensiblement entre les arbres et les rochers, n'avaient rien de plus incommode que la longueur du chemin » (4e partie, lettre 17).

Seulement cette promenade ou cette excursion dans la montagne qui borde le lac, Rousseau ne l'a pas faite seul et livré à ses propres rêveries. Dans ses *Lettres physiques et morales sur l'histoire de la terre et de l'homme*, qui ont paru en 1780, Jean-André De Luc le dit en propres termes : « Les rochers de *Millerie*, si fameux depuis que le grand peintre des mouvements de l'âme en a fait le théâtre d'une scène d'amour et de désespoir, sont dans cette chaîne. Le jour même qu'ils inspirèrent Rousseau, nous les avions fouillés ensemble, *mais notre collection de fossiles n'y gagna rien*[2]. »

Les fossiles, quel trait de lumière éclairant la promenade de Jean-Jacques avec Jean-André De Luc ! Comment ne pas évoquer aussitôt l'une des principales locades de l'époque? Qui n'avait alors sa collection de fossiles? C'était, à vrai dire, une des formes caractéristiques de la science à la mode[3]. Dans ses *Confessions*, Rousseau se moque du bonhomme François Mussard qui, ayant découvert des coquilles dans sa propriété de Passy, avait fini par s'imaginer que la terre entière n'était que du cron. De fait, le bonhomme Mussard a publié ses observations dans le *Mercure de France*, et

1. Cf. la grande *mappe* de Savoie commandée par le roi Victor-Amédée II et conservée aux archives départementales d'Annecy (reproduction ci-jointe). Cette identification a été faite pour la première fois par Charles Rosselet dans un article publié par le *Genevois* des 23 et 24 août 1895 et intitulé : *La Légende de Rousseau à Meillerie*. En me rendant sur les lieux, j'ai pu constater que la description de Saint Preux est à peu de choses près (des chênes au lieu de châtaigniers) parfaitement exacte. Entre le Plantet et le torrent du Locum on trouve les « quelques ruisseaux filtrant à travers les rochers et roulant sur la verdure en filets de cristal » et une espèce d'éperon boisé d'où la vue s'étend en droite ligne du côté de Vevey. Rien n'empêche de supposer que les deux promeneurs du 24 septembre se sont enfoncés davantage dans le ravin du Locum, site admirable et romantique qui se termine par une cascade. Un pareil lieu devrait être entouré d'une barrière comme l'un des berceaux du romantisme pittoresque. Ajoutons que le ravin du Locum, sans cesse ravagé par des éboulements, devait être un terrain propice aux observations géologiques de Jean-André De Luc.

2. *Lettres physiques et morales sur l'histoire de la terre et de l'homme adressées à la reine de la Grande-Bretagne*, La Haye, 1780, t. II, p. 230.

3. Voyez Daniel Mornet, *Les sciences de la nature en France au XVIIIe siècle*, Paris, 1911, p. 7.

même sous le patronage assez grave du physicien Jalabert, professeur à l'Académie de Genève[1]. Il est difficile de croire que Rousseau ne s'y est pas intéressé, à l'époque, un peu plus que l'ironie lointaine des *Confessions* ne le laisse supposer.

Mais, avec Jean-André De Luc, il s'élève d'un degré. Ce n'est pas la petite science, la science d'amateur seulement qui s'occupe des fossiles vers le milieu du siècle, mais la grande. Les ammonites entrent pour une part importante dans ces grandes théories de la terre qui se succèdent à partir de celle de Buffon en 1749, soit pour la confirmer, soit pour la contredire. L'une des plus célèbres est précisément celle des frères De Luc, qui n'a vu le jour que de 1779 à 1780, dans leurs *Lettres physiques et morales sur l'histoire de la terre et de l'homme*. Elle s'oppose directement et longuement aux pages brillantes du naturaliste de Montbard, qu'ils se sont dès l'abord proposés de combattre soit sur le terrain de la science, soit dans le domaine de la religion, ainsi que nous le verrons tout à l'heure.

Pour Buffon, les continents et les montagnes sont dus à l'action lente des eaux océaniques et fluviales, qui les ruinent d'un côté pour les reconstruire de l'autre. Pour Jean-André De Luc, ils résultent au contraire d'un effondrement brusque qui, à l'époque du Déluge, a fait disparaître les vieux continents sous la mer, tandis que d'autres émergeaient. Ces idées, à n'en pas douter, occupaient les frères De Luc déjà en 1754.

Or il semble bien qu'elles aient fait l'objet d'une discussion assez vive entre Rousseau et Jean-André, probablement dans cette mémorable journée de Meillerie, où l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* fit connaissance avec les rochers de Saint-Preux. Elle est rapportée tout entière au tome II des *Lettres physiques et morales*, p. 8 à 10.

Je montais un jour une montagne avec un partisan du système que je vais examiner [Rousseau donc]; le chemin était rapide et couvert de moellon[s] : chaque pas que nous faisions poussait des pierres en arrière; et souvent nous les entendions pendant longtemps rouler au-dessous de nous. Mon compagnon se tournant du côté de ces pierres roulantes : « *Voilà*, dit-il, *qui ne remontera pas* ». Ce fut son texte. Regardant alors de tout côté, et ne découvrant que rochers qui

1. Voyez le *Mercure de France* de mai 1755, p. 86 et suiv. : « M. F. Mussard, de Genève, qui s'attache depuis quelques années à la partie de l'histoire naturelle qui regarde les productions marines qu'on trouve dans la terre, dont il a une collection des plus complètes, fait journellement des observations qui faciliteront l'étude de cette science. En voici quelques-unes, à la suite d'une de ses lettres à M. Jallabert, professeur en physique expérimentale et en mathématiques, à Genève, dont la copie nous est tombée entre les mains. »

s'éboulaient, que torrents qui roulaient des eaux limoneuses : « Voyez tous ces décombres, me dit-il, combien de causes ne détruisent pas les montagnes ! Ou plutôt, comment pensez-vous qu'elles puissent se conserver, quand tout tend à les détruire, quand vous-même, à qui j'en ai entendu assurer la durée éternelle, vous venez de contribuer à les démolir? La pesanteur veille sur toutes les occasions d'abattre ces entassements qui semblent la braver. A l'instant qu'un éclat de rocher, un grain de sable, a été séparé de la masse par l'action de l'air, du soleil, de la gelée, il tombe et ne remonte plus. Ces causes n'agissent-elles pas sans cesse? Les torrents ne sont-ils pas toujours prêts à charrier ce qui tombe dans leur lit. Et tous ces matériaux, broyés de différentes manières, charriés dans les fleuves en forme de limon, ne vont ils pas enfin dans la mer former de nouvelles montagnes, tandis que celles-ci s'abaissent? *Il ne faut que du temps* pour que la mer prenne successivement la place de la terre. Les eaux du ciel détruisent peu à peu ces anciens ouvrages de la mer; elles rabaissent continuellement les montagnes, comblent les vallées, les bouches des fleuves et les golfes, et ramènent tout au niveau ; elles rendront un jour cette terre à la mer, qui s'en emparera successivement, en laissant à découvert de nouveaux continents entrecoupés de vallons et de montagnes, et tout semblables à ceux que nous habitons aujourd'hui... — Arrêtez, arrêtez, lui dis-je ; ne croyez pas triompher si tôt. Avant de vous mettre en train de bâtir un nouveau continent, voyons si vous aurez des matériaux et quelles seront vos machines pour les élever. Voici des carrières, sans doute, et voilà des voituriers ; mais examinons d'abord s'ils voitureront toujours ; et puis vous me montrerez vos grues. » Je lui fis observer alors les montagnes avec plus d'attention ; je lui montrai, du sommet de celle où nous nous trouvions, l'ouvrage des eaux au bord des rivières ; et il convint qu'il s'était laissé séduire par un aperçu.

Telle la conversation de Jean-André De Luc avec un partisan de la théorie de Buffon. Les détails descriptifs de ce fragment ne nous ramènent-ils pas encore aux rochers de Meillerie? Non seulement ce « chemin rapide et couvert de moellons », ces rochers environnants « qui s'éboulent », mais aussi ces « torrents qui roulent des eaux limoneuses » et qui font songer à la description même de Saint-Preux[1].

J'ai dit que l'interlocuteur anonyme de Jean-André De Luc dans cette discussion était sûrement J.-J. Rousseau, et qu'elle avait eu

1. « Un torrent formé par la fonte des neiges roulait à vingt pas de nous une eau bourbeuse, et charriait avec bruit du limon, du sable et des pierres » (4e partie, lettre 17 . Cette mention de torrents empêche de songer, comme je l'ai fait un instant, à quelque autre excursion que De Luc et Rousseau auraient pu faire à la montagne de Salève, près de Genève. On n'y rencontre, en effet, que des sources et point de torrents.

lieu en 1754. En effet, l'on en trouve l'expresse confirmation dans un autre ouvrage du naturaliste genevois paru en 1798 (au moins l'édition française) ; je veux parler des *Lettres sur l'histoire physique de la terre, adressées à M. le Professeur Blumenbach.*

Mais ceci nous amène à parler d'un différend plus grave qui, dès 1754, séparait Rousseau de De Luc : le différend religieux.

III. — La Révélation.

Remettons-nous, en effet, dans l'esprit les prolongements théologiques de la question. D'une façon générale, les théories de la terre au dix-huitième siècle n'ont tant passionné l'opinion que parce qu'elles détruisaient ou confirmaient l'autorité de la Genèse[1]. Or le système de Buffon était tout le contraire d'un système orthodoxe ; c'est pourquoi il fut condamné expressément par la Sorbonne, en particulier sur l'idée qu'il donne de la formation des continents[2].

Au contraire, si rigoureusement scientifique qu'il s'annonce et qu'il veuille rester, tout le travail des frères De Luc n'en a pas moins tendu constamment à confirmer le témoignage de la Bible. Cela est annoncé en propres termes par De Luc père dans une lettre du 20 janvier 1755 (inédite) où, précisément, il refuse à Rousseau d'insérer dans l'*Encyclopédie* la relation du voyage de ses fils aux *glacières* de Savoie :

> A l'égard de l'honneur que votre amitié pour mes fils voudrait leur faire dans l'*Encyclopédie*, je ne vois pas comment ils pourraient s'en prévaloir. La relation du voyage des glacières ne fait que partie de l'ouvrage auquel ils travaillent et pour lequel ils l'ont faite. C'est un tout par le moyen duquel ils établissent une théorie de la terre conforme à la Genèse et fondée sur la plus saine physique.

Or la théorie des frères De Luc conforme à la Genèse, nous la connaissons : c'est celle qu'ils ont mise au jour vingt-quatre ans plus tard dans les cinq volumes de l'*Histoire de la terre et de l'homme*. Celle-ci, après un exposé purement scientifique, se termine, au tome V, par une application très orthodoxe de la thèse du cataclysme brusque à l'interprétation du Déluge. Voilà qui demeure bien, toute la vie de Jean-André, sa pensée capitale, ou,

1. Cf. Daniel Mornet, *Les Sciences de la Nature*, p. 47 et suiv.

2. C'est même la première proposition censurée par la Faculté de théologie : « Ce sont les eaux de la mer qui ont produit les montagnes et les vallées de la terre... ce sont les eaux du ciel qui, ramenant tout au niveau, rendront un jour cette terre à la mer, qui s'en emparera successivement, en laissant à découvert de nouveaux continents semblables à ceux que nous habitons ». (*Hist. Nat.*, t. IV, 17-53, p. VII.)

si l'on préfère, son idée de derrière la tête. On le voit entre autres par ses *Lettres sur l'histoire physique de la terre adressées au professeur Blumenbach*, qui, parues tout d'abord en allemand et en anglais, ont été publiées en 1798 dans leur version française. Ces lettres sont à la fois un résumé et une suprême mise au point des conclusions de l'*Histoire de la terre et de l'homme*. Or, dans l'édition française, elles sont précédées d'un *Discours* sur l'obligation morale provoqué par un concours de l'Académie de Harlem, en 1791. C'est un long plaidoyer en faveur de la religion révélée contre la religion naturelle. Voltaire et Rousseau y sont pris directement et nommément à partie, Rousseau surtout. Tout ce passage, étant donné les relations particulières de De Luc avec Rousseau, constitue un document très curieux, non seulement sur le caractère du philosophe, tel que De Luc se le représente, mais aussi sur sa position philosophique à l'époque de leur première rencontre en 1754. Je n'en retiendrai que les lignes essentielles pour notre sujet. Voici comment Jean-André De Luc s'exprime en 1791 sur le théisme de Rousseau dans ses rapports avec les théories de la terre :

J.-J. Rousseau, l'un des plus sincères théistes, me servira d'exemple sur les suites de cet abandon de la religion, le seul guide salutaire de l'homme.

D'après ses principes de religion naturelle, Rousseau ne pouvait qu'aimer le christianisme, puisque c'est un théisme précis, et que le bien des hommes en est le but : aussi voit-on dans ses écrits, comme par plusieurs anecdotes de sa vie, qu'il aurait été chrétien, sans un penchant excessif pour l'indépendance qui lui fit chercher la religion dans le cœur et l'esprit de l'homme, pour l'y trouver telle qu'il la désirait. Ses lumières et ses talents lui avaient donné accès à Paris auprès des hommes les plus distingués dans les lettres : il y trouva nombre d'athées, contre lesquels il défendit le théisme avec beaucoup de chaleur : mais ils l'ébranlèrent sur la révélation par une route qui marquera ce siècle dans les annales de l'incrédulité, et sur laquelle je dois maintenant fixer l'attention de mes lecteurs. Il avait été lié avec M. de Buffon, dont la *Théorie de la terre*, quoique aujourd'hui renversée par l'observation, l'avait néanmoins frappé comme démonstrative contre le récit de Moïse sur les premiers âges du genre humain. *C'est lui que j'avais en vue au tome II de mes lettres sur l'Histoire de la terre et de l'homme* (*vers le commencement de la 27e lettre*) : je le convainquis alors d'une erreur ; mais il aurait eu besoin d'une plus grande connaissance des faits et de plus d'habitude à les peser, pour comprendre que toute cette théorie était absurde, et que de telles études n'étaient ni conformes à la tournure de son esprit, ni aisément

à sa portée; de sorte qu'il conserva la même impression contre la révélation mosaïque et, par là, presque inévitablement le même préjugé contre toute révélation.

Cependant, cet homme, naturellement humain, n'abandonna point la profession du christianisme ; car la connaissance qu'il avait acquise des athées l'avait convaincu qu'une religion publique était indispensable pour le maintien de la Société. Il revint donc à Genève, sa patrie, pour se réconcilier avec l'Église dans laquelle il était né, pensant que l'étendard du christianisme, en lui conciliant une plus grande partie de la Société, lui donnerait plus d'influence pour maintenir le théisme contre les athées. *Ce fut dans ce temps-là que je contractai mes premières liaisons avec lui;* elles se sont entretenues au travers de circonstances bien propres à faire connaître les hommes, et je ne l'ai pas perdu de vue jusqu'à sa mort : je ne dirai point tout ce que cela m'a fait découvrir chez lui ; mais on sentira, d'après ce peu de mots, qu'en partant de ce qui est connu du public, mes remarques ne seront ni hasardées ni arbitraires (p. XCVII-XCIX).

Les remarques qui suivent ne manquent pas, en effet, de perspicacité quand, par exemple, elles opposent l'insociabilité fondamentale de Rousseau et son ambition de fournir aux hommes une religion nouvelle. Mais elles sont sévères; et l'on ne saurait les expliquer que par l'amertume croissante d'un spectateur de la Révolution française. C'est pourquoi Jean-André De Luc en veut tout particulièrement à celui qui prétendit donner une base humaine au contrat social, de quoi sont découlés des maux incalculables[1]. Dans ses *Observations sur les savants incrédules* de 1762[2], De Luc père s'était servi des notes de la *Lettre à d'Alembert* pour combattre l'agnosticisme de Voltaire. A l'inverse, Jean-André De Luc finit par déclarer ce qu'il appelle « l'apparence de respect de Rousseau pour le christianisme » plus dangereux pour la société que l' « irréligion ouverte » de Voltaire. Plus loin, l'auteur du *Discours sur l'obligation morale* revient en d'autres termes sur le même sujet, tant son témoignage lui paraît important, tant il en est obsédé, peut-on dire :

1. Cela apparaît encore mieux dans les lettres (inédites) écrites vers ce temps-là par J.-A. De Luc à son compatriote Pierre Prévost (Bibl. de Genève, Ms. fr. 2, fol. 176) : « Quant à moi, je me souhaiterois hors de ce monde si je ne voyois dans les événements présens une direction de la Providence pour désabuser enfin tant les honnêtes gens, séduits par la vaine philosophie rationnelle des spéculateurs, que ceux d'entre les spéculateurs eux-mêmes qui n'étoient coupables que de n'avoir pas assez étudié l'homme avant que de chercher à s'établir ses conducteurs, et d'avoir parlé de la nature avant que de la connoître. Rien encore ne me conduit à prévoir jusqu'où ce fléau devra s'étendre pour aller ébranler partout l'habitude des erreurs qui l'ont produit; mais ce temps viendra enfin, et ce sera enfin lorsqu'on fera les mêmes efforts pour ramener toute la société sur ces anciennes bases *sacrées*, qu'on en a fait pour la mettre sur la base trompeuse de l'entendement humain. »

2. Voyez p. 75.

Dès qu'on admet l'existence d'un être créateur et conservateur de l'univers, il serait absurde de souhaiter que cet Être n'a pu ni dû se révéler aux hommes. Aussi, tant que les incrédules n'avaient attaqué la révélation que par une prétendue improbabilité, ou par son histoire, leurs arguments n'avaient fait d'impression que sur les hommes enclins au scepticisme, et sur les vicieux dont le christianisme attaque les penchants. Mais notre génération s'est distinguée par une nouvelle attaque. La foi des chrétiens a pour première base celle qu'ils ont dans les révélations de l'Ancien Testament, commençant par le récit de Moyse sur la création du monde et les premiers âges du genre humain. Bien des siècles se sont écoulés avant que les hommes eussent acquis assez de connaissance en physique et en histoire naturelle pour apercevoir que quelques traits frappants de ce récit pouvaient être comparés à l'état de la terre ; et c'est principalement dans notre siècle qu'on a entrepris cette comparaison. Les premiers naturalistes qui s'en occupèrent, annoncèrent d'abord que la multitude de corps marins répandus dans l'intérieur de nos terres étaient une démonstration du Déluge ; mais ils virent mal ce phénomène quant à ses conséquences géologiques ; et les systèmes qu'ils imaginèrent pour l'expliquer furent bientôt contredits par de nouveaux faits.

Telle a été l'origine d'un nouvel état de choses à l'égard de la foi en la révélation. Quelques géologues, plus avancés dans la connaissance des faits que ceux dont je viens de parler, ont cru réfuter la Genèse elle-même, en réfutant des commentaires prématurés de ce grand livre ; ils ont eu l'apparence d'appeler la nature elle-même en témoignage contre une révélation qui l'embrasse ; et, comme cet argument a paru direct à ceux même qui n'étaient pas en état d'en juger, il a prêté, aux attaques précédentes contre toute révélation positive, une force qu'elles n'auraient jamais eue sans cette addition, aussi puissante pour un temps qu'elle sera passagère. Tous ceux qui ont fait attention à l'histoire de l'incrédulité dans notre génération auront reconnu cette cause de ses progrès.

Ce fut ainsi, en particulier, qu'on ébranla Rousseau. Les opinions des athées le frappèrent bientôt comme futiles, car elles ne pouvaient soutenir longtemps l'examen de la raison éclairée et personne n'était plus capable que lui de dévoiler les sophismes, quand son cœur n'y était pas intéressé. Mais les arguments des géologues contre la première des révélations directes de Dieu aux hommes ne pouvaient être profondément examinés sans des études que Rousseau n'avai pas faites, et quiconque lisait alors la *Théorie de la Terre* de M. de Buffon, sans douter des faits qu'il avançait, devait nécessairement ent conclure que Moyse était un fabuliste.

Telle était, en effet, l'opinion de Rousseau lorsqu'il vint à Genève, vers l'an 1754. Il ne me fut pas difficile de lui faire comprendre qu'il avait choisi un mauvais guide en Buffon ; mais celui-ci n'était pas le seul géologue qui eût opposé l'état de la terre au récit de Moyse ; et

les recherches dont nous nous occupions dès lors, mon frère et moi, n'étaient pas assez avancées pour embrasser tous ces systèmes par quelque face commune, qui épargnât de longs détails ; de sorte que Rousseau, quoique rentrant alors, par un acte formel, dans l'Église protestante, conserva son incrédulité sur la révélation mosaïque, et par là sur toute inspiration de nos auteurs sacrés. Malheureusement il méditait alors les sujets de ses célèbres ouvrages, le *Contrat social* et l'*Émile*, dans lesquels il entreprit de poser des principes de morale indépendants de la révélation, et quoique j'aie eu occasion de le revoir dans un temps où de nouvelles connaissances m'auraient mis en état de le convaincre, son esprit était déjà si aigri, qu'il n'était plus temps de le ramener à la géologie (p. CVIII-CXI).

C'est en 1756, d'abord, à Montmorency, que Jean-André De Luc a eu l'occasion de revoir Rousseau. Un morceau de roche calcaire mélangée de silex et criblée de petites coquilles d'eau douce nous est resté comme un témoin de cette visite. Après avoir fait partie sans doute de la célèbre collection des De Luc, il est aujourd'hui déposé au Musée Jean-Jacques Rousseau. Sur l'étiquette, de l'écriture de Jean-André De Luc, on lit les lignes suivantes : *Me promenant avec J.-J. Rousseau près de Montmorency* (*c'était le 15 juin 1756*), *je rompis ce morceau à un rocher.*

Et l'inscription continue par cette remarque assez curieuse : « C'est d'après cette circonstance qu'il dit dans son *Émile*, au tome IV, en découvrant les avantages du voyage à pied : « Qui « est-ce qui, ayant du goût pour l'histoire naturelle, peut se « résoudre à passer un terrain sans l'examiner, *un rocher sans* « *l'écorner*, des montagnes sans herboriser, des cailloux sans « chercher des fossiles ? »

Ces derniers mots nous ramènent plutôt à la journée de Meillerie. De toutes façons, ce passage de l'*Émile* est bien, comme le pense De Luc, un hommage rendu à l'exemple des savants genevois, pour ne pas dire à leur influence sur les occupations scientifiques de Rousseau.

Mais ce n'est pas à la visite de 1756, certainement, que le *Discours sur l'Obligation morale* fait allusion, quand il parle d'une époque où l'esprit de Rousseau s'était aigri. « Dans le temps où le caractère soupçonneux de cet infortuné avait commencé de troubler sa retraite *aux montagnes de Neuchâtel*... », ainsi continue le passage que j'ai cité. En effet, Jean-André De Luc a revu Rousseau en 1763. Non seulement une convalescence difficile, comme les *Confessions* le rapportent, mais aussi ses recherches sur les modifications atmosphériques avaient amené le naturaliste

à Môtiers, où il séjourna une quinzaine de jours (exactement du 24 novembre au 7 décembre[1]). Il trouva son hôte fort mal en point, souffrant de toutes ses infirmités accrues par l'hiver. A cette époque, d'ailleurs, les positions des deux hommes étaient prises ; leurs points de vue devaient s'opposer toujours davantage. Leur correspondance de ce temps-là, publiée par M. Eugène Ritter[2], si elle témoigne de confiance et d'amitié, voire de services rendus par le savant genevois à l'apprenti botaniste, du moins n'aborde aucun grand sujet. Elle s'arrête en 1765.

Depuis lors, Jean-André De Luc a revu Rousseau au moins encore une fois. La rencontre eut lieu en 1773 à Paris, et après une longue suspension de leurs relations. C'est cette entrevue, où il fut surtout question des rapports de Jean-Jacques avec sa patrie, qui dut donner à De Luc la plus forte idée de l'isolement moral du prophète et de ses déceptions. « Il m'a dit, écrit-il à son frère le 15 septembre, que je me trompais si je croyais qu'il eût quelque chose contre les Genevois de plus particulier que contre sa génération dont il n'était pas content, *que c'était la raison de ce qu'il vivait seul*[3]. » Et De Luc d'ajouter en manière de conclusion : « Nous nous sommes quittés fort honnêtement ». Tels les derniers rapports de Jean-André De Luc avec Rousseau.

Pour revenir au *Discours sur l'Obligation morale*, à mon tour, je n'ai pas besoin d'insister sur l'intérêt d'un pareil témoignage pour l'histoire des idées de Rousseau. A la vérité, l'on avait bien signalé déjà l'influence de Buffon et de sa *Théorie de la Terre* sur Jean-Jacques à l'époque du *Discours sur l'inégalité*[4], mais jamais avec autant de précision que Jean-André De Luc en sa qualité de témoin immédiat. Surtout, on n'en avait jamais déduit avec tant de rigueur — une rigueur quasi fanatique — les conséquences morales et religieuses. Sans doute conviendrait-il d'introduire des nuances dans l'affirmation répétée de Jean-André De Luc. En sa qualité de naturaliste, il tire manifestement un peu trop la couverture de son côté quand il explique tout Rousseau par Buffon.

Toutefois, il est parfaitement certain qu'à l'époque de leur première rencontre, Jean-Jacques en est encore à chercher une manière de conciliation entre le rationalisme pseudo-scientifique

1. *Recherches sur les modifications de l'atmosphère*, Genève, 1772, t. II, p. 220.
2. Dans le *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 1894, t. I, livraison 3, p. 293-301 (7 lettres de Rousseau à J.-A. De Luc).
3. Lettre inédite (dossier Adert).
4. Voyez les *Recherches sur les sources du Discours de l'inégalité* de Jean Morel, dans les *Annales J.-J. Rousseau*, t. V, 1909, p. 179.

de l'*Encyclopédie*, alors dans tout l'éclat de la jeunesse, et son sentiment profond, jamais affaibli, des grandes vérités qui se dégagent de la poésie biblique. De là certaine ambiguïté du *Discours sur l'inégalité*, très finement notée par P.-M. Masson dans son magistral ouvrage sur la *Religion de Rousseau*[1]. De là encore, et surtout, cette place que Jean-Jacques continue à faire à la tradition mosaïque dans son *Essai sur l'origine des langues*, le soin même qu'il prend de la préserver contre ceux qui la traitent de fable[2]. Il en résulte, en certaines parties de cet ouvrage, légèrement postérieur à la composition du *Discours*[3], un assez singulier mélange de la *Bible* avec la *Théorie de la Terre*. On y voit paraître Adam, Caïn, Noé, considérés comme des personnages historiques, mais non point le Déluge[4]; et c'est le système de Buffon qui s'étale en toutes lettres à sa place : « Les montagnes se dégradent et s'abaissent, les fleuves charrient, la mer se comble et s'étend, tout tend insensiblement au niveau; la main des hommes retient cette pente et retarde ce progrès; sans eux il serait plus rapide, et *la terre serait peut-être déjà sous les eaux*[5] ».

C'est à ce point de croyance que Jean-André De Luc rencontre Rousseau et que la discussion s'engage entre eux. Sans doute convient-il de considérer celle ci plutôt comme un témoin des perplexités de Jean-Jacques, et non pas d'une opinion irréductible. Dans la suite du *Discours sur l'Obligation morale*, De Luc se plaît à rendre hommage à la bonne volonté de son interlocuteur : « Rousseau, dit-il, n'avait point [comme Voltaire] la disposition de refuser l'examen, lorsqu'il apercevait la raison ». Il se flatte même de l'avoir quelque peu ébranlé sur-le-champ : « Quand je lui parlai des résultats de la terre comme bien éloignés de ce qu'on prétendait, et rendant au contraire hommage à la révélation mosaïque, il reconnut sans balancer que ces recherches étaient directes, et il fixa son attention sur ce que je lui en représentai *dans nos premiers entretiens*. Je n'ai point de doute que je ne l'eusse ramené alors, si j'avais été assez avancé dans mes recherches; mais lorsque je le fus, il avait écrit et publié, son esprit

1. Voyez t. I, p. 214.

2. Voyez au chap. IX : « En suivant ces idées naturelles, il est aisé de concilier l'autorité de l'Écriture avec les monuments antiques, et l'on n'est pas réduit à traiter de fables des traditions aussi anciennes que les peuples qui nous les ont transmises ». Ou encore, un peu plus loin : « L'auteur de la Genèse avait vu plus loin qu'Hérodote ». (*Œuvres*, t. I, p. 387 et 388.)

3. Cf., sur la date de cet ouvrage, le même P.-M. Masson dans les *Annales J.-J. Rousseau*, t. IX, 1913, p. 45-49.

4. On ne le reconnaît que dans cette formule très vague : « La tradition des malheurs de la terre, si fréquents dans les anciens temps » (p. 389).

5. P. 391.

était aigri contre les hommes, il ne voyait rien qu'en travers de ce sentiment et n'était plus accessible à la discussion tranquille. Tel fut donc chez lui l'obstacle à la vérité. »

Sans doute Jean-André De Luc se fait-il quelque illusion. Les démonstrations des *Lettres physiques et morales* une fois mises au point, n'ont jamais convaincu personne. De leur *vérité* établie avec tant de probité scientifique, la postérité savante n'a rien laissé debout, pas plus qu'elle n'a donné raison à l'adversaire obstiné de Lavoisier. Du moins, et c'est la seule chose qui nous intéresse en pensant à Meillerie, apercevons-nous mieux maintenant quel grave malentendu se glisse entre ces deux hommes tandis qu'ils naviguent en famille sur le lac, ou, plus précisément quand ils errent à la recherche de fossiles sur les rochers de Saint-Preux. C'est un drame auprès duquel celui de la *Nouvelle Héloïse*, plus retentissant certes, peut momentanément s'effacer.

En De Luc, c'est le savant qui, d'une façon quelque peu hautaine, juge la tournure d'esprit trop littéraire, trop imaginative du philosophe Rousseau auquel convenaient mieux selon lui les brillantes formules de Buffon. C'est aussi le théologien austère nourri dans l'orthodoxie qui discerne l'hérétique foncier dissimulé derrière le mémorable catéchumène de l'Église de Genève en 1754. Ce n'était pas impunément que Rousseau avait déserté momentanément sa patrie et sa religion, ni qu'il avait fréquenté les philosophes de l'*Encyclopédie*. Aux yeux des purs, son esprit en devait être vicié pour toujours.

Sur un ou deux points seulement, les deux hommes pouvaient encore se rencontrer et fraterniser : dans leur sentimentalité pareille en face des grands spectacles de la nature et surtout dans leur interprétation toute morale de cette même nature. Comme les *Lettres sur quelques parties de la Suisse* l'annoncent déjà dans leur introduction (p. XVII), Jean-André De Luc n'est pas seulement un savant pour la science. Il n'écrit pas « pour un amusement tout à fait stérile, ni pour une exposition sèche de systèmes et de faits sans objet moral ». La matière qu'il traite n'appartient pas seulement aux naturalistes, aux physiciens, aux philosophes même. Ceux-ci « ont sans doute les premiers droits à être juges, mais leur sentence sur cet objet intéresse trop l'humanité entière pour qu'elle ne doive pas connaître les pièces du procès ». Dans la même préface, De Luc emploie des expressions qui font penser par anticipation à Horace-Bénédict de Saussure : les montagnes, les collines et les plaines du Hanovre ne lui ont pas servi seulement à confirmer ses idées sur la formation du globe. « Surtout,

dit-il, elles ont augmenté chez moi, par les exemples les plus frappants, la *douce espérance* que j'ai conçue de l'accroissement du genre humain et de l'augmentation de son bonheur[1] ».

Préoccupation touchante, encore que peu compatible avec la science pure, laquelle, comme on sait, n'a pas d'entrailles. Chez De Luc comme chez Rousseau, elle intègre malgré tout une large part d'optimisme humanitaire dans l'austère doctrine de Genève[2]. C'est de la sorte une tradition nouvelle qui s'élabore dans la cité de Calvin, mais qui plonge quand même ses racines profondes dans le génie éternel de la Réforme. La science, la religion, le patriotisme en ont été vivifiés, sur la colline aux trois tours, au moins pendant un siècle.

Genève, mai 1923-février 1924.

ALEXIS FRANÇOIS.

1. Cf. dans Saussure le récit de la course au Buet : « Car sans s'arrêter à la contemplation de ces neiges et de ces glaces et à la *douce assurance* qu'elles donnent de la perpétuité des fleuves dont elles sont les sources ». (*Partie pittoresque des Voyages dans les Alpes*, éd. Sayous, p. 82.)

2. On sait que De Luc a également défendu dans ses écrits le postulat de la bonté naturelle de l'homme.

PROSPER MÉRIMÉE

ESQUISSE D'UNE ÉDITION CRITIQUE DE SA CORRESPONDANCE

DEUXIÈME PARTIE (*Suite.*)

11 juillet (1845, selon nous.) Vendredi soir. Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 148.
1er août 1845. Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 218.
Toulouse, 18 août 1845. Jenny Dacquin. Inconnue, CV.
Paris, 20 août 1845. Morati. *Le Réveil*, 4 décembre 1881, article de R. Caze ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 64. Soit Paris, soit 1845, l'une des deux indications est fausse. Il écrit le 21 août de Toulouse, et la lettre à l'Inconnue du 18 août ne semble pas suspecte.
Toulouse, 21 août 1845. Vitet. Indic. *Notes sur P. M.*, p. 222.
Montpellier, 30 août 1845. Vitet. Indic. *Notes sur P. M.*, p. 222.
2 septembre 1845. Vitet. Fragm. dans *Lettres inédites* de Viollet-le-Duc..., Paris, Librairies-Imprimeries réunies, 1902, in-8°, p. 6, n. 1.
Avignon, 5 septembre 1845. Jenny Dacquin. Inconnue, CVI.
Montélimar, 6 septembre 1845. Vitet, *Notes sur P. M.*, p. 222.
7 septembre 1845. Vitet, *Notes sur P. M.*, p. 225.
Semur, 13 septembre 1845. Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 226.
Paris, 17 septembre 1845. Requien, *R. d. P.*, 15 mai 1898, p. 252.
Paris, 26 septembre 1845. Victor Cousin, *Lettres inédites*, p. 6.
Paris, 29 septembre 1845. Maréchal, de Metz, S. d. L., B 396, fol. 131.
Paris, 3 octobre 1845. Requien, *R. d. P.*, 15 mai 1898, p. 253.
Madrid, 18 novembre 1845. Jenny Dacquin. Inconnue, CVIII.
? 1846, jeudi. Madame de Lagrenée, *Lagrené*, p. 5.
Paris, 19 janvier 1846. Jenny Dacquin. Inconnue, CIX.
5 mars (1846). Sainte-Beuve, S. d. L., B 397.
28 mars 1846. Madame de Montijo, *Filon*, p. 158.
13 avril 1846. Requien, *R. d. P.*, 15 mai 1898, p. 254.
9 mai 1846. Madame de Montijo, *Filon*, p. 160.
9 juin (1846). Boissonnade, *Lettres inédites*, p. 8.
Paris, 10 juin 1846. Jenny Dacquin. Inconnue, CX.
4 juillet 1846. Madame de Montijo, *Filon*, p. 160.
Dijon, 29 juillet 1846. Jenny Dacquin. Inconnue, CXI.
3 août 1846. X... Charavay, nos 198-74. } C'est la même lettre : Coll. Arthur Meyer 1924, no 415.
3 août 1846. A. de Musset. Charavay, nos 405-95. }
10 août 1846. Jenny Dacquin. Inconnue, CXII.
Paris, 18 août 1846. Jenny Dacquin. Inconnue, CXIII.
Paris, 22 août 1846. Jenny Dacquin. Inconnue, CXIV.
Paris, 3 septembre 1846. Jenny Dacquin. Inconnue, CXV.
4 septembre 1846. Madame de Montijo, *Filon*, p. 159.
7 septembre 1846. X... Charavay, nos 208-204.
7 septembre 1846. Boissonnade, *Lettres inédites*, p. 11.
Metz, 12 septembre 1846. Jenny Dacquin. Inconnue, CXVI.
Bonn, 18 septembre 1846. Jenny Dacquin. Inconnue, CXVII.
Paris, 8 octobre 1846. M. Henry Beaudot, *Notes sur P. M.*, p. 231.
Soissons, 10 octobre 1846. Jenny Dacquin. Inconnne, CXVIII.

Barcelone, 15 novembre 1846. Madame de Montijo, *Filon*, p. 166.
Marseille, 2 décembre 1846. X..., *Courrier de l'Art*, 16 mars 1888, p. 80; Tourneux, *R. H. L.*, p. 65.
12 décembre 1846. Madame de Montijo, *Filon*, p. 6, et fragment non daté, p. 164.
Paris, 15 décembre 1846. Jaubert de Passa. Fragm. *Correspondant*, 10 mai 1898. Complète *R. H. L.*, 1922, p. 41.
21 décembre (1846). X... Charavay, nos 379-109.
(22 décembre 1846), minuit et demi. Ponsard, S. d. L., B 396, fol. 136.
(1847) Jeudi soir. Grasset, *Notes sur P. M.*, p. 237.
(1847) Madame de Montijo, *Filon*, p. 175.
(1847) Lundi. Madame de Lagrenée, *Lagrené*, p. 6.
(1847) Dimanche. Lenormant, *Notes sur P. M.*, p. 248, n. 3.
(1847) Mardi matin. Madame de Lagrenée, *Lagrené*, p. 6.
10 janvier 1847. Requien, *R. d. P.*, 15 mai 1898, p. 254.
Paris, 16 janvier 1847. Jaubert de Passa. Fragm. *Correspondant*, 10 mai 1898. Complète *R. H. L.*, 1922, p. 43, où elle est donnée par erreur comme entièrement inédite.
16 janvier 1847. Libri, B. N., nouv. acq., fr. 3272, fol. 335. *Notes sur P. M.*, p. 294.
23 janvier 1847. Madame de Montijo, *Filon*, p. 177.
27 janvier 1847. Baron Pichon, Collection particulière.
Paris, 30 janvier 1847. Jaubert de Passa, *R. H. L.*, 1922, p. 44.
2 février 1847. Libri, *Gazette anecdotique*, 16 mars 1880, original à la B. N., papiers Libri. Tourneux, *R. H. L.*, p. 65.
(25 février 1847) Boissonnade, *Lettres inédites*, p. 14.
Paris, 27 février 1847. Jaubert de Passa, *R. H. L.*, 1922, p. 45.
27 février 1847. Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 234.
Mardi soir (17 mai 1847). Grasset, *Notes sur P. M.*, p. 236.
Mercredi 18 mai (1847). Baron de Witte, *Notes sur P. M.*, p. 236.
19 mai 1847. Lottin de Laval. Charavay, nos 84-760.
3 juillet 1847. Madame de Montijo, *Filon*, p. 181.
31 juillet 1847. Madame de Montijo, *Filon*, p. 53.
Août 1847. Madame de Montijo, *Filon*, p. 180.
16 août 1847. Madame de Montijo, *Filon*, p. 178.
Paris, 19 août (1847). Jenny Dacquin. Inconnue, XCV. Datée dans le volume de 1844. Coupures. Cf. *Lefebvre*, p. 18.
Paris, 19 août (1847). Baron de Witte, *Notes sur P. M.*, p. 237.
7 septembre 1847. Requien, *Lettres inédites*, p. 16.
Lundi matin (12 septembre 1847, selon nous). X..., S. d. L., B 395 *bis*, fol. 134.
Paris, 14 septembre (1847). Jenny Dacquin. Inconnue, XCVIII. Datée de 1844 dans le volume. Cf. *Lefebvre*, p. 18.
Paris, 22 septembre 1847. Jenny Dacquin. Inconnue, CXIX. Fusion de deux lettres. Coupures. Cf. *Lefebvre*, p. 18.
25 septembre 1847. Vitet. Fragm. *Notes sur P. M.*, p. 239.
27 septembre 1847. Vitet? Indic. *Notes sur P. M.*, p. 239.
Abbeville, 1er octobre au soir, 1847. Vitet. Indic. *Notes sur P. M.*, p. 239.
22 octobre 1847. Madame de Montijo, *Filon*, p. 167.
Novembre 1847. Eloi Johanneau. Fragm. p. p. Tourneux, *Nouvelle Revue*, 15 septembre 1882, p. 236; Tourneux, *R. H. L.*, p. 60.
Barcelone, 10 novembre (1847). Jenny Dacquin. Inconnue, CVII. Datée à tort de 1845. Cf. *Lefebvre*, p. 18.
Paris, 26 novembre (1847). Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 239.
30 décembre 1847. Madame Lenormant, *Notes sur P. M.*, p. 240.
Vendredi matin (1848, et, selon nous, juin). Madame de Lagrenée, *Lagrené*, p. 12.
Dimanche (1848). Madame de Lagrenée, *Lagrené*, p. 13.
Dimanche soir (1848). Madame de Lagrenée, *Lagrené*, p. 26.

(1848, selon nous). Madame Yemeniz. Latreille, Un salon littéraire à Lyon, dans *Revue d'Histoire de Lyon*, II, 1903, p. 44. Mérimée remercie Mme Y. de l'envoi de son recueil de *Pensées* que ne mentionnent ni Lorenz ni Quérard, mais dont nous avons trouvé l'indication dans le Catal. de la Bibliothèque de M. N. Yemeniz... Bachelin-Deflorenne, 1867, notice page XVII, où il est dit qu'il parut en 1848.

Février 1848. Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 241.

Samedi 26 février 1848. Jenny Dacquin. Inconnue, CXX. Lettre en anglais.

Paris, mars 1848. Jenny Dacquin. Inconnue, CXXI.

Paris, mars 1848. Jenny Dacquin. Inconnue, CXXII. Coupures.

3 mars 1848. Madame de Montijo, *Filon*, p. 187.

8 mars 1848. Madame de Montijo, *Filon*, p. 193.

Samedi 11 mars 1848. Jenny Dacquin. Inconnue, CXXIII.

Jeudi (16 mars 1848). Lebrun, *Pro Memoria*, p. 47.

18 mars 1848. Madame de Montijo, *Filon*, p. 188 et 193.

25 mars 1848. Madame de Montijo, *Filon*, p. 194.

31 mars (1848). Jules Taschereau. Coll. Cossilla, Bibliotheca civica, Turin, S. d. L., B 396, fol. 166.

1er avril 1848. Madame de Montijo, *Filon*, p. 195.

8 avril 1848. X... Catal. de la librairie histor. A. Voisin, no 192, nos 34-350. Passage cité *Lettres inéd.*, p. XXXII.

12 avril 1848. Madame de Montijo, *Filon*, p. 197.

23 avril 1848. Madame de Montijo, *Filon*, p. 197.

25 avril 1848. Madame de Montijo, *Filon*, p. 200.

6 mai 1848. Madame de Montijo, *Filon*, p. 201.

Mardi 7 mai (1848). Madame de Lagrenée, *Lagrené*, p. 7.

Mercredi soir (8 mai 1848). Madame de Lagrenée, *Lagrené*, p. 8.

Vendredi soir (11 ? — nous proposons 10) mai 1848. Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 249.

Paris, 13 mai 1848. Jenny Dacquin. Inconnue, CXXIV.

Paris, mercredi 15 mai 1848. Jenny Dacquin. Inconnue, CXXV.

25 mai 1848. Monsieur le Directeur des Beaux-Arts, *Notes sur P. M.*, p. 247.

25 mai (1848). De Lagrenée, *Lagrené*, p. 10.

28 mai 1848. Madame de Montijo, *Filon*, p. 201.

(Juin 1848). Madame de Lagrenée, *Lagrené*, p. 9.

3 juin 1848. Madame de Lagrenée, *Lagrené*, p. 13. Cf. *Notes sur P. M.*, p. 250.

17 juin 1848. De Lagrenée, *Lagrené*, p. 15.

17 juin 1848. Baron Pichon. G. Vicaire, *La Société des Bibliophiles françois*, Pelletan, 1901, in-8°, p. 12.

27 juin 1848. J. Dacquin. Inconnue, CXXVI.

28 juin 1848. Madame de Montijo, *Filon*, p. 207.

28 juin (1848). De Lagrenée, *Lagrené*, p. 16.

Paris, 2 juillet 1848. Jenny Dacquin. Inconnue, CXXVII.

7 juillet 1848. Madame de Lagrenée, *Lagrené*, p. 19.

Paris, 9 juillet 1848. Jenny Dacquin. Inconnue, CXXVIII.

Paris, lundi 19 juillet 1848. Jenny Dacquin. Inconnue, CXXIX.

27 juillet 1848. X..., S. d. L., B 395 *bis*, fol. 95.

Paris, samedi 5 août 1848. Jenny Dacquin. Inconnue, CXXX. Coupures.

Paris, 12 août 1848. Jenny Dacquin. Inconnue, CXXXI.

12 août 1848. Madame de Lagrenée, *Lagrené*, p. 23.

Paris, 20 août 1848. Jenny Dacquin. Inconnue, CXXXII. Coupures.

Paris, 23 août 1848. Jenny Dacquin. Inconnue, CXXXIII.

31 août 1848. X... Fragm. *Bulletin du bouquiniste*, 1er janvier 1866, p. 683 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 65.

Paris, 31 août 1848. M. le Président de l'Académie de l'histoire, à Madrid, *Lettres inéd.*, p. 244.

Mardi (septembre 1848). Baron de Witte, *Notes sur P. M.*, p. 250, note 2.
Mercredi (septembre 1848) [probablement du 16 septembre]. Bixio, *Notes sur P. M.*, p. 273.
16 septembre 1848. Augustine Brohan, S. d. L., B 395, fol. 75 ; *Filon*, p. 212.
Paris, 25 septembre (1848). Madame de Lagrenée, *Lagrené*, p. 24.
14 octobre 1848. X... Fragment *Notes sur P. M.*, p. 461.
16 octobre 1848. Albert Stapfer, *Filon*, p. 209. *Pro Memoria*, p. 102.
Paris, samedi 5 novembre 1848. Jenny Dacquin. Inconnue, CXXXIV.
25 décembre 1848. Madame de Montijo, *Filon*, p. 209 et 210.
28 décembre 1848. M. le Président de l'Académie de l'histoire, à Madrid, *Lettres inédites*, p. 245.
Lundi (1849). Bixio, *Pro Memoria*, p. 103. Fragm. dans *Notes sur P. M.*, p. XVI, n. 1. Original B. N., nouv. acq., franç. 22739, fol. 122. Lecture fautive d'un nom propre, d'ailleurs peu lisible, dans *Pro Memoria*.
Vendredi (1849). Bixio, *Notes sur P. M.*, p. 255.
(1849). Bixio, *Pro Memoria*, p. 104.
Jeudi (1849). Bixio, *Notes sur P. M.*, p. 271.
Vendredi, à six heures et demie (1849 ou 1850, selon nous). Bixio, *Notes sur P. M.*, p. 272.
Lundi (1849). Madame de Lagrenée, *Lagrené*, p. 33.
Samedi (1849). Mademoiselle Gabrielle de Lagrenée, *Lagrené*, p. 33.
Jeudi soir (janvier 1849). Royer-Collard, *Notes sur P. M.*, p. 269.
14 janvier 1849, Paris. Jaubert de Passa, *R. H. L.*, 1922, p. 45.
Paris, 20 janvier 1849. Francisque Michel, *La Liberté*, 24 février 1874, p. p. P. Bonnaud.
? 1849, 1er février. Madame de Lagrenée, *Lagrené*, p. 28.
9 février 1849. Madame X..., S. d. L., B 395 *bis*, fol. 97.
Mardi 1er mars 1849. Bixio, *Notes sur P. M.*, p. 257.
8 avril 1849. Buffet, ministre du Commerce, S. d. L., B 395 *bis*, fol. 16.
30 avril 1849. Lenormant. Indic. *Notes sur P. M.*, p. 257.
Mercredi 1er mai 1849. Ampère, *Notes sur P. M.*, p. 274.
24 mai 1849. Vitet ? *Notes sur P. M.*, p. 260.
19 juin 1849. Grasset, *Notes sur P. M.*, p. 264.
29 juin 1849. Bixio, *Notes sur P. M.*, p. 258.
30 juin 1849. Bixio, *Notes sur P. M.*, p. 259 (Chambon imprime 10 juin, par erreur probablement).
(Juillet 1849). Madame de Lagrenée, *Lagrené*, p. 29.
17 juillet 1849. Francisque Michel, Fragm. *La Liberté*, 24 février 1874.
Paris, 25 juillet 1849. X... Charavay, nos 456-151.
24 août 1849. Francisque Michel, Fragm. *La Liberté*, 24 février 1874.
Paris, 31 août (1849). Madame de Lagrenée, *Lagrené*, p. 31.
Saintes, 19 septembre 1849. Foucart, doyen de l'École de Droit à Poitiers. Paul Bart, *Revue du Temps présent*, janvier 1910, p. 1, presque complète dans *Débats*, 5 janvier 1910 ; Fragm. dans *Pinvert*, « Un Post-Scriptum sur Mérimée », 1911, p. 36.
21 septembre 1849. Vitet. Indic. *Notes sur P. M.*, p. 267, note.
11 novembre (1849). Du Sommerard, *Notes sur P. M.*, p. 268.
11 novembre 1849. Duc de Luynes. Charavay, no 97235.
Paris, 12 novembre au soir (1849). Albert Stapfer, *Pro Memoria*, p. 104, *Filon*, p. 210.
12 novembre 1849. X..., Catal. du 13 juin 1888, no 104. Indic. *Notes sur P. M.*, p. 295, n. 2.
12 décembre 1849. X... Charavay, nos 322-125.
Vendredi soir (1850). Léon Vinit, *Pro Memoria*, p. 106.
31 janvier 1850. Madame Bixio, *Notes sur P. M.*, p. 271.
3 mars 1850. Bixio, *Notes sur P. M.*, p. 274.

Paris, 5 mars 1850. Arsène Houssaye. A. Houssaye, *Confessions*, t. II, p. IV (fac-simile). *Notes sur P. M.*, p. 274 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 65.
14 mars 1850. Bixio. *Notes sur P. M.*, p. 275.
22 mars 1850. Requien, *Lettres inéd.*, p. 21.
[1850, entre le 22 mars et le 2 décembre]. Requien, *Lettres inéd.*, p. 24.
16 avril 1850. X... Fragm. *Notes sur P. M.*, p. 278.
Londres, 1er juin 1850. Jenny Dacquin. Inconnue, CXXXV.
Salisbury, 15 juin 1850. Jenny Dacquin. Inconnue, CXXXVI. Coupures.
Paris, 22 juin 1850. Requien, *R. d. P.*, 15 mai 1898, p. 255.
Paris, 28 juin (1850). Madame Yemeniz. Latreille dans *Revue d'Histoire de Lyon*, 1903, p. 39 (incomplète). Nous proposons 1850, car Mérimée vient de « faire l'école buissonnière » en Angleterre pendant quelques semaines, et nous avons une lettre de Londres, 1er juin, et une de Salisbury, 15 juin. En outre, la lettre à Madame Y. est datée de la rue Jacob. Enfin (partie non publiée de la lettre), il a vu à Londres Libri.
15 juillet 1850. X..., *Amateur d'autogr.*, février 1889, p. 20. Catal. de la vente d'autogr. du 16 mars 1889, n° 81. Indic. *Notes sur P. M.*, p. 297, n. 2 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 65.
12 août 1850. Léon Alègre, *Notes sur P. M.*, p. 280.
16 août 1850. Madame de Montijo, *Filon*, p. 221.
Paris, 26 août 1850. Madame de Lagrenée, *Lagrené*, p. 34.
(Septembre 1850) Clermont, samedi. Barante. Coll. particulière.
(Septembre 1850) Le Puy, mercredi soir. Requien. *Lettres inéd.*, p. 29.
12 septembre 1850. X..., S. d. L., B 395 *bis*, fol. 146.
Avignon, 28 septembre (1850). Bixio ? *Notes sur P. M.*, p. 282.
Nîmes, 6 octobre au soir (1850). Lenormant, *Notes sur P. M.*, p. 283.
[Bâle, 10 octobre 1850]. Jenny Dacquin. Inconnue, CXXXVII. Date fausse. Cf. *Lefebvre*, p. 19.
Carcassonne, 15 octobre 1850. Madame de Beaulaincourt? *D'Haussonville*, p. 28.
Paris, 7 novembre 1850. Docteur Véron ? *Figaro*, 10 novembre 1870 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 65.
Samedi 9 novembre 1850. Madame Lenormant, *Notes sur P. M.*, p. 465.
Dimanche 24 novembre 1850. Lenormant, *Notes sur P. M.*, p. 285.
2 décembre 1850. Boissonnade, *Lettres inéd.*, p. 26.
Paris, 5 décembre 1850. Francisque Michel. Fragm. *La Liberté*, 24 février 1874.
Paris, 31 décembre 1850. Panizzi, I.
2 janvier 1851. X..., vente du 13 décembre 1907. Indic. *Pinvert*, 1908, p. 107.
8 mars 1851. Boissonnade, *Lettres inédites*, p. 30.
Lundi 11 mars 1851. Lenormant. Cf. *Notes sur P. M.*, p. 290, note.
20 mars 1851. Auguste Le Prévost, *Gazette anecdotique*, 15 avril 1878. Fragm. *Tourneux*, p. 83 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 65, la date de 1850 par lapsus évident.
Paris, 22 mars 1851. Francisque Michel. Fragm. *La Liberté*, 25 février 1874.
Paris, 26 mars 1851. X..., *Notes sur P. M.*, p. 287.
14 avril 1851. Baron de Witte, *Notes sur P. M.*, p. 288.
18 avril 1851. Madame de Montijo, *Filon*, p. 222.
24 avril au soir (1851, selon nous). Pelletier, *Henri Cordier, Stendhal et ses amis*, p. 118. Vicaire, Manuel..., V, 729. — A. Paupe, *Histoire des œuvres de Stendhal*, Paris, Dujarric, 1904, in-16, p. 301.
Paris, lundi 15 juin 1851. Jenny Dacquin. Inconnue, CXXXVIII.
15 juin 1851. Lenormant, *Notes sur P. M.*, p. 290, note.
15 juin 1851. Romain Colomb, *Notes sur P. M.*, p. 30, n. 2. Fragm. dans *Comment a vécu Stendhal*, p. 132, note.
19 août 1851. X... Charavay, nos 79-616.
(23 août 1851) Samedi soir. Sainte-Beuve, S. d. L., B 397.
Paris, 28 août 1851. Madame de Lagrenée, *Lagrené*, p. 38 (Cf. p. 39, n. 2).
Lundi 22 septembre 1851. Madame de Lagrenée, *Lagrené*, p. 40.

Paris, 2 octobre (1851 ?). Barante. Coll. particulière.
(4 novembre 1851) Boissonnade, *Lettres inédites*, p. 32.
Paris, 21 novembre 1851. Francisque Michel, *La Liberté*, 25 février 1874.
22 novembre 1851. Boissonnade, *Lettres inédites*, p. 35.
Paris, jeudi soir, 2 décembre 1851. Jenny Dacquin. Inconnue, CXL.
Paris, 3 décembre 1851. Jenny Dacquin. Inconnue, CXLI.
Paris, 20 décembre 1851. Auguste Le Prévost. Fragm. dans le *Figaro*, 24 janvier 1874 et 24 avril 1878. Publiée dans la *Gazette anecdotique*, 15 avril 1878, I, 195. Cf. *Tourneux*, p. 83, et *Lettres inéd.*, p. XXXIII ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 65.
1852. De Guisard, *Pro Memoria*, p. 109.
1852. Vicomte de Cormenin, *Pro Memoria*, p. 109.
Mercredi soir, 1852. Lebrun, *Pro Memoria*, p. 48.
[1852. M. le Rédacteur de la *Revue des Deux Mondes*.] *R. d. P.*, 15 novembre 1895, p. 438. Voir plus loin, 26 avril 1852.
Mercredi soir, 1852. Madame Lenormant, *R. d. P.*, 15 novembre 1895, p. 439.
Vendredi, 1852. De Lagrenée, *Lagrené*, p. 48.
5 janvier 1852. Lebrun, *Lagrené*, p. XXXVII.
Vendredi soir, 9 janvier 1852. X..., *Notes sur P. M.*, p. 291.
(15 janvier 1852) Lebrun, *Pro Memoria*, p. 48.
18 février 1852. Alfred de Musset, *Amateur d'autogr.*, janvier 1886 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 66.
24 février 1852. De Lagrenée, *Lagrené*, p. 42.
24 mars 1852. Jenny Dacquin. Inconnue, CXLII. Coupures.
28 mars 1852. X... Charavay, nos 87-957.
30 mars 1852. De Mercey, *Notes sur P. M.*, p. 292.
4 avril 1852. Alfred de Musset, *Amateur d'autogr.*, janvier 1886 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 66.
Paris, 22 avril 1852. Jubinal, *Revue des Langues romanes*, 1896, p. 335. Pourquoi Chambon, qui l'a reproduite six ans après (*Notes sur P. M.*, p. 301), déclare-t-il le destinataire inconnu ? Quelques différences insignifiantes de transcription entre les deux textes.
Paris, 22 avril au soir, 1852. Jenny Dacquin. Inconnue, CXLIII.
Paris, 26 avril 1852. Directeur du *Journal des Débats*, *Débats*, 28 avril 1852 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 66. Donnée par erreur dans *R. d. P.*, 15 novembre 1895, p. 438, comme adressée à Buloz.
Mardi 27 avril 1852. Lenormant, *R. d. P.*, 15 novembre 1895.
Mercredi, à six heures et demie (27 ? avril 1852). Lenormant, *Notes sur P. M.*, p. 302.
Vendredi soir, 1er mai 1852. Jenny Dacquin. Inconnue, CXLIV ; dernière ligne interpolée. Cf. *Notes sur P. M.*, p. 292, 293, n. 2, et *Lagrené*, p. 44, n. 1. (Le 1er mai 1852 était un samedi.)
Mardi 4 mai 1852. Madame de Lagrenée, *Lagrené*, p. 43.
7 mai (1852). Paul Moreau. G. Pinet. *Léonor Mérimée*. Paris, Champion, 1913, p. 118.
Paris, 9 mai 1852. Albert Stapfer, *Pro Memoria*, p. 107. Fragm. dans *Filon*, p. 223, et *Paul Stapfer*, p. 329.
Mardi matin, 16 mai 1852. De Lagrenée, *Lagrené*, p. 44. Fragm. dans *Notes sur P. M.*, p. 303. (Le 16 mai 1852 était un dimanche.)
Paris, 19 mai 1852. Jenny Dacquin. Inconnue, CXLV.
Paris, 22 mai 1852. Jenny Dacquin. Inconnue, CXLVI.
Mai 1852, mercredi, à cinq heures. Jenny Dacquin. Inconnue, CXLVII.
Mercredi soir (26 mai 1852). Buloz. M. L. Pailleron, *François Buloz et ses amis*, la Vie littéraire sous Louis-Philippe, p. 289.
26 mai (1852), au soir. Romieu, *Bull. du Bibliophile*, 1883, p. 473, où Charles d'Aragon est désigné à tort comme le destinataire. *Notes sur P. M.*, p. 306. Cf. *Lagrené*, p. 48, n. 1.

27 mai 1852, au soir. Jenny Dacquin. Inconnue, CXLVIII.
27 mai 1852. Madame de Montijo, *Filon*, p. 226, 231.
27 mai 1852. De Lagrenée, *Lagrené*, p. 45.
28 mai 1852. Buloz. M. L. Pailleron, *François Buloz et ses amis*, la Vie littéraire sous Louis-Philippe, p. 292.
28 mai (1852, selon Chambon). Nogent de Saint-Laurens. Datée de 1850 dans le catal. vente du 31 janvier 1884, n° 51. Indic. *Notes sur P. M.*, p. 303, note.
(Fin mai 1852). Madame de Lagrenée, *Lagrené*, p. 46.
Lundi soir, 1er juin 1852. Jenny Dacquin. Inconnue, CXLIX. Coupures.
Paris, le 4 juin 1852. Pelet, *Mercure*, 15 novembre 1920, p. 256.
6 juin (1852). Paul Moreau. G. Pinet, *Léonor Mérimée*, p. 119.
10 juin 1852. Madame de Montijo, *Filon*, p. 231.
Lundi 14 juin 1852. Boissonnade, *Lettres inéd.*, p. 37.
Paris, 19 juin 1852. Francisque Michel, *Liberté*, 25 février 1874.
4 juillet 1852. Lenormant, *R. d. P.*, 15 novembre 1895. La date 15 juillet au soir, dans *R. d. P.*, est fausse.
Paris, 11 juillet 1852. Madame de Lagrenée, *Lagrené*, p. 49.
12 juillet 1852. De Mercey, *Notes sur P. M.*, p. 308, n. 5.
14 juillet 1852. M. d'Antas, S. d. L., B 395, fol. 5, *sexties*.
De la Conciergerie, 19 juillet 1852. Madame Lenormant, *R. d. P.*, 15 novembre 1895.
Paris, le 9 août 1852. Madame de Lagrenée, *Lagrené*, p. 51. Fragm. *Notes sur P. M.*, p. 310.
4 septembre (1852). Michel Lévy, *Lagrené*, p. XXXVIII.
Marseille, 10 septembre 1852. Madame de Lagrenée, *Lagrené*, p. 56.
Marseille, 12 septembre 1852. Jenny Dacquin. Inconnue, CL. Coupures.
Valence, 22 septembre au soir (1852). De Lagrenée, *Lagrené*, p. 59.
Moulins, 27 septembre 1852. Jenny Dacquin. Inconnue, CLI. Coupures.
Jeudi 7 octobre 1852. De Guisard, S. d. L., B 395, fol. 89.
Mardi matin, 12 octobre (1852). De Lagrenée, *Lagrené*, p. 61.
Paris, 17 octobre 1852. Estebanez Calderon, *Revue bleue*, 12 novembre 1910, p. 611.
Paris, 20 octobre 1852. Estebanez Calderon, *Revue bleue*, 12 novembre 1910, p. 612.
Paris, 3 novembre 1852. Pelet, *Mercure*, 15 novembre 1920, p. 256.
Paris, 7 novembre 1852. Estebanez Calderon, *Revue bleue*, 12 novembre 1910, p. 612.
Paris, 16 novembre 1852. Francisque Michel, *La Liberté*, 25 février 1874.
Paris, 20 novembre 1852. X... Charavay, nos 87-768.
Paris, 21 novembre 1852. Estebanez Calderon, *Revue bleue*, 12 novembre 1910, p. 613.
Paris, 25 novembre 1852. X..., S. d. L., B 395 *bis*, fol. 99.
(Décembre 1852) Madame de Lagrenée, *Lagrené*, p. 64.
Mardi 28 décembre (1852). Sainte-Beuve, S. d. L., B 397.
(1853) Docteur Véron, *D'Haussonville*, p. 42.
(1853) Lebrun, *Pro Memoria*, p. 50.
Mercredi soir (1853). Lebrun, *Pro Memoria*, p. 50.
Vendredi (1853). Lebrun, *Pro Memoria*, p. 50.
Dimanche matin (janvier 1853). Sainte-Beuve, S. d. L., B 397.
26 janvier 1853. Leleux, édit. de la *Revue archéol.*, *Notes sur P. M.*, p. 316.
Friday morning, February 11th 1853. M. Childe, *Volume*, p. 88.
3 mars 1853. S. M. l'Impératrice Eugénie, S. d. L., B 395, fol. 91. Indic. *Lettres inéd.*, p. XL, note 2.
Paris, 10 mars 1853. Damas-Hinard, S. d. L., B 395 *bis*, fol. 21.
12 mars 1853. Francisque Michel, *Liberté*, 25 février 1874.
Poitiers (20 mars 1853). Villemain, *Pro Memoria*, p. 111.

28 mars 1853. Madame de Montijo, *Filon*, p. 236.
Paris, 30 mars 1853. Madame Childe, *R. d. P.*, 15 mars 1908, p. 225 (lacune). *Volume*, p. 89.
Mercredi 8 juin 1853. Sainte-Beuve, S. d. L., B 397.
Mardi soir (21 juin 1853, selon nous). De Lagrenée, *Lagrené*, p. 65.
22 juin 1853. Mocquard, *Intermédiaire*, 20 novembre 1893, col. 575. Fragm. dans *Lettres inéd.*, p. XXXVII ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 66.
23 juin 1853. Madame de Montijo, *Filon*, p. 239.
Paris, jeudi soir, 23 juin (1853). De Lagrenée, *Lagrené*, p. 66.
Paris, 3 juillet 1853. Olga de Lagrenée, *Lagrené*, p. 71. *R. D. M.*, 15 mai 1923, p. 316 (où elle est datée par erreur de 1859 ; voir *Débats*, 18 mai 1923).
Paris, 3 juillet 1853. Madame de Lagrenée, *Lagrené*, p. 68.
Paris, 5 juillet 1853. De Lagrenée, *Lagrené*, p. 73.
Paris, 30 juillet 1853. Estebanez Calderon, *Revue bleue*, 12 novembre 1910, p. 613.
Mercredi soir (août 1853). Lenormant, *Notes sur P. M.*, p. 320.
Samedi soir (août 1853). Lebrun, *Pro Memoria*, p. 49.
Jeudi soir (11 août 1853). Madame Lenormant, *Notes sur P. M.*, p. 322.
Lundi 29 août 1853. Boissonnade, *Lettres inéd.*, p. 40.
Bordeaux, 2 septembre 1853. Madame Childe, *R. d. P.*, 15 mars 1908, p. 226. Datée du 2 août dans le volume, p. 91.
Carabanchel, 11 septembre 1853. Jenny Dacquin. Inconnue, CLII. Coupures. Mutilée au début et à la fin. Cf. *Lagrené*, p. 79, n. 1.
Carabanchel, 13 septembre 1853. Madame de Lagrenée, *Lagrené*, p. 75.
Madrid, 29 septembre 1853. Mocquard, *Intermédiaire*, 20 novembre 1893, col. 576. Fragment dans *Lettres inéd.*, p. XXXVIII, *Notes sur P. M.*, p. 308 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 66.
L'Escurial, 5 octobre 1853. Jenny Dacquin. Inconnue, CLIII. Mutilée au début et à la fin.
Madrid, 7 octobre 1853. Madame de Lagrenée, *Lagrené*, p. 80.
Carabanchel, 16 octobre 1853. Madame Childe, *Notes sur P. M.*, p. 323 (cf. p. 335). *Pro Memoria*, fac-similé, p. 48 ; *R. d. P.*, 15 mars 1908, p. 228 ; *Volume*, p. 93.
Madrid, 25 octobre 1853. Jenny Dacquin. Inconnue, CLIV. Mutilée au début et à la fin.
[1853, postérieure au 3 novembre, selon nous]. X..., *Pro Memoria*, p. 112.
Madrid, 10 novembre 1853. Boissonnade, *Lettres inéd.*, p. 42.
Madrid, 11 novembre 1853. Clerc de Landresse. Bibl. de Mantes, coll. Cl. de L., *Lettres inédites*, p. 206.
Madrid, 22 novembre 1853. Jenny Dacquin. Inconnue, CLV. Mutilée au début et à la fin.
Madrid, 27 novembre 1853. Olga de Lagrenée, *Lagrené*, p. 82.
Madrid, 28 novembre 1853. Jenny Dacquin. Inconnue, CLVI. Mutilée au début et à la fin.
25 décembre (1853). Sainte-Beuve, S. d. L., B 397.
Paris, 26 décembre 1853. Estebanez Calderon, *Revue bleue*, 12 novembre 1910, p. 614.
[Fin de 1853 ou début de 1854]. Mercredi soir. Gobineau, *R. D. M.*, 15 octobre 1902, p. 725.
Vendredi (1854). De Mercey, *Notes sur P. M.*, p. 329.
6 janvier 1854. Bixio, résumée dans *Notes sur P. M.*, p. XVI, n. 1.
Jeudi, 12 janvier 1854. X..., S. d. L., B 395 *bis*, fol. 101.
23 janvier 1854 (rue de Lille, 22 [*sic*]). Damas-Hinard, S. d. L., B 395 *bis*, fol. 23.
Vendredi 27 janvier 1854. Damas-Hinard, S. d. L., B 395 *bis*, fol. 25.
9 février 1854. Damas-Hinard. Charavay, nos 272-167.
14 février 1854, mardi. Damas-Hinard, S. d. L., B 395 *bis*, fol. 27.

Paris, 25 février 1854. Pelet, *Mercure*, 15 novembre 1920, p. 257.
(26 ?) février 1854. X.... S. d. L., B 395 *bis*, fol. 113. Pour dater : « Avez-vous vu l'*Illustration* d'hier ? On y a mis le dessin non encore publié des costumes du Kurdistan de M. Laurens ». Or « les Kurdes, notes d'un voyage en Turquie et en Perse », long article avec dessins des costumes et autres par Jean Laurens, a paru dans l'*Illustration* du 25 février 1854, p. 119.
31 mars 1854. Damas-Hinard, S. d. L., B 395 *bis*, fol. 29.
Paris, 5 avril 1854. Gobineau, *R. D. M.*, 15 octobre 1902.
Paris, 5 avril 1854. Damas-Hinard, *Notes sur P. M.*, p. 327.
Paris, 7 avril 1854. Estebanez Calderon, *Revue bleue*, 19 novembre 1910, p. 645.
? 1854, 10 avril. Damas-Hinard, *Notes sur P. M.*, p. 328. La date de 1854 que semble adopter Chambon est très improbable.
10 mai 1854. De Lesseps. Charavay, nos 77-704.
10 mai 1854. Madame de Montijo, *Filon*, p. 262.
31 mai 1854. Docteur Véron, *R. D. M.*, 15 mai 1923, p. 322.
(Juin 1854, selon nous.) De Lesseps, Directeur au Min. des Aff. étrangères. Coll. particulière.
19 juin 1854. Damas-Hinard, S. d. L., B 395 *bis*, fol. 31.
28 juin 1854. X..., Charavay, nos 61-652.
1er juillet 1854. Charles Read, *Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme français*, mai-juin 1905, p. p. A. Van Bever (tirage à part, p. 37). Cf. *Pinvert*, 1908, p. 125.
Paris, 11 juillet 1854. Madame de Lagrenée, *Lagrené*, p. 84.
15 juillet 1854. X..., *Chronique Médicale*, 1896, III, p. 727.
Londres, samedi 22 juillet (1854). Jenny Dacquin. Inconnue, CXXXIX (1851 dans le vol. Cf. *Lefebvre*, p. 19).
Paris, 27 juillet 1854. Gaston de Saint-Valry, *Petite Revue*, VIII, 8 juillet 1865, p. 110 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 66.
Paris, 29 juillet 1854. Jenny Dacquin. Inconnue, CLVII.
Paris, 2 août au soir, 1854. Jenny Dacquin. Inconnue, CLVIII.
Inssprück, 31 août 1854. Jenny Dacquin. Inconnue, CLIX.
(1854) Septembre? Barante. Coll. particulière.
Prague, 11 septembre 1854. Jenny Dacquin. Inconnue, CLX.
Prague, 12 septembre 1854. Madame de Lagrenée, *Lagrené*, p. 87.
Vienne, 26 septembre 1854. Mrs. Senior, *D'Haussonville*, p. 51.
Octobre 1854. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, I.
Vienne, 2 octobre 1854. Jenny Dacquin. Inconnue, CLXI.
Berlin, 7 octobre 1854. Bremond d'Ars, *Audiat*, p. 10.
[1854, selon nous.] Paris, 15 octobre au soir. Madame Childe, *Volume*, p. 101. Mais pourquoi est-elle placée en 1855 ?
Paris, 20 octobre 1854. Pelet, Bibl. de Nîmes, ms. 504 Q, *Pro Memoria*, p. 116. *Mercure*, 15 novembre 1920, p. 257, où elle est à tort donnée comme inédite.
Paris, 27 octobre 1854. Panizzi, inédite.
Paris, 2 novembre 1854. Estebanez Calderon, *Revue bleue*, 19 novembre 1910, p. 645.
Mercredi soir, 8 novembre 1854. Pierre Jannet, *Tourneux*, p. 84.
Paris, 23 novembre 1854. De Lagrenée, *Lagrené*, p. 89.
Paris, dimanche 27 novembre 1854. Jenny Dacquin. Inconnue, CLXII.
Dimanche 27 novembre 1854. De Lagrenée, *Lagrené*, p. 92.
28 novembre 1854. Baron J. Pichon, coll. privée.
29 novembre 1854. Bremond d'Ars, *Audiat*, p. 11.
8 décembre 1854. Panizzi, inédite.
Paris, jeudi soir, 14 décembre 1854. Panizzi, inédite (Monod, p. 14, dit : mutilée?).
20 décembre 1854. Fortoul, *Catal. d'autogr.*, 25 janvier 1898, n° 150. Cf. *Notes sur P. M.*, p. 335. Publiée par Tourneux, *Amateur d'autogr.*, 15 mai 1905, p. 105.

Jeudi 21 décembre (1854, d'après la lettre au même du 19 janvier 1855). Baron J. Pichon, coll. privée.
[Fin de 1854 ou début de 1855.] Samedi soir. Lenormant, *Notes sur P. M.*, p. 335.
? 1855, samedi. Lebrun, *Pro Memoria*, p. 51.
1855. X..., *Revue des autogr.*, avril 1895, n° 197. Cf. *Lettres inédites*, p. XL, n. 3.
1855. Estebanez Calderon, *Revue bleue*, 19 novembre 1910, p. 646.
1855, lundi soir ou plutôt mardi. Madame Childe, *R. d. P.*, 15 mars 1908, p. 230 ; *Volume*, p. 99.
1855, dimanche soir. Madame Childe, *Volume*, p. 88 (placée sans millésime entre deux lettres de 1853 ; *R. d. P.*, 15 mars 1908, page 230 (coupures).
1855, selon nous, dimanche soir. Pierre Jannet, *Tourneux*, p. 84 ; *Audiat*, p. 12, n. 1, fragment qu'il date de 1854.
1855, selon nous, jeudi. Pierre Jannet, *Tourneux*, p. 86.
1855, selon nous, lundi soir. Pierre Jannet, *Tourneux*, p. 87.
1855, selon nous, lundi soir. Pierre Jannet, *Tourneux*, p. 89.
1855, vendredi. Thiers, *R. d. P.*, 1er décembre 1920, p. 518.
1845, jeudi matin. Sainte-Beuve, S. d. L., B 397, fol. 35, p. p. Tourneux, *Amateur d'autographes*, 1908, p. 161. Fragm. dans *Tourneux*, p. 48, n. 2, et p. 108. Cf. *Pinvert*, 1908, p. 107.
6 janvier 1855. Madame de Montijo, *Filon*, p. 251.
19 janvier 1855. Baron J. Pichon, coll. privée.
24 janvier 1855. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, II.
Paris, 29 janvier 1855. X..., *Figaro*, 10 novembre 1870 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 66.
Paris, 6 février 1855. Madame Colomba Bartoli. Fac-similé, *Revue de France*, 15 décembre 1921, p. 783.
6 février 1855. X..., S. d. L., B 395 *bis*, fol. 103.
Paris, 9 février 1855. Gobineau, *R. D. M.*, 15 octobre 1902.
5 mars 1855. Mrs Senior, *D'Haussonville*, p. 56. Fragm. *Lettres inéd* , p. XLI.
19 mars 1855. Damas-Hinard, S. d. L., B 395 *bis*, fol. 33.
Paris, 23 mars 1855. Mrs Senior, *D'Haussonville*, p. 63.
27 mars 1855. X... [Monsieur le Président...], Bibl. de Grenoble, Photo S. d. L., B 400.
11 avril 1855. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, III.
16 avril 1855. Pierre Jannet, S. d. L., B 395 *bis*, fol. 105.
Paris, 23 avril 1855. M. Lance, architecte, *Notes sur P. M.*, p. 336.
Mai 1855. Bixio, *Notes sur P. M.*, p. 337.
Mardi 1er mai (1855, selon nous). Pierre Jannet, *Tourneux*, p. 85.
Lundi 7 mai 1855. M. Childe, *Volume*, p. 96.
Samedi 19 mai 1855. Comtesse Georges Mniszech, S. d. L., B 395, fol. 109.
Mardi 31 mai 1855. Madame Bixio, *Notes sur P. M.*, p. 337.
8 juin 1855. Mrs Senior, *D'Haussonville*, p. 70.
15 juin (1855). Sainte-Beuve, S. d. L., B 397.
Mercredi soir (20 juin 1855). Sainte-Beuve, S. d. L., B 397.
21 juin 1855. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, IV.
Mardi 26 juin (1855, selon nous). Pierre Jannet, *Tourneux*, p. 89.
(Paris), 27 juin 1855. Jaubert de Passa, analysée fidèlement *Correspondant*, 10 mai 1898, p. 461. Complète dans *R. H. L.*, 1922, p. 46.
Jeudi (28 juin 1855). Albert Stapfer, *Pro Memoria*, p. 117.
(Paris) mercredi soir (juillet 1855). Emile Augier, *Gaulois*, 1er avril 1897, p. p. Henry Lapauze, S. d. L., B 396, fol. 50.
Paris, 4 juillet 1855. Panizzi, II.
(Paris), 30 juillet 1855. Mrs Senior, *D'Haussonville*, p. 77.
Trouville, 7 août (1855). Madame Childe, *R. d. P.*, 15 mars 1908, p. 231 ; 9 août dans le *Volume*, p. 96.
Jeudi 23 août 1855. Madame Childe, *Volume*, p. 98.

Biarritz, dimanche soir (septembre 1855). Villemain, *Pro Memoria*, p. 118.
Lundi 3 septembre 1855. De Mercey, *Notes sur P. M.*, p. 338.
Mercredi matin, 12 septembre (1855). Victor Cousin, *Lettres inéd.*, p. 48.
27 septembre 1855. De Lagrenée, *Lagrené*, p. 93.
Paris, 2 octobre 1855. M. Childe, *R. d. P.*, 15 mars 1908, p. 233 ; *Volume*, p. 99.
Mercredi 10 octobre 1855. X..., S. d. L., B 395 *bis*, fol. 107.
Paris, 8 novembre 1855. Louis Lurine, S. d. L., B 395, fol. 98 *bis*.
Paris, 20 novembre 1855. Gobineau, *R. D. M.*, 15 octobre 1902.
9 décembre 1855. Pierre Jannet, *Tourneux*, p. 91.
Lundi 10 décembre 1855. De Mercey. *Notes sur P. M.*, p. 339.
(11 décembre 1855) Mardi matin. Madame Childe. Fac-similé dans « En l'honneur de Prosper Mérimée », p. 16. Pourquoi cette lettre est-elle datée, *R. d. P.*, 15 mars 1908, p. 230 : « lundi soir ou mardi matin », et, dans le *Volume*, p. 96 : « mardi matin » ?
20 décembre 1855. X..., Original chez M. Glinel à Laon, S. d. L., B 396, fol. 193, verso.
1856. Madame X..., *L'Autographe* (de Bourdin et Villemessant), 1865, p. 367. Donnée comme inédite par l'*Intermédiaire*, 25 octobre 1875, col. 638 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 67.
1856. X..., *Revue des autographes*, janvier 1894, n° 168. Cf. *Lettres inédites*, p. XLV.
? 1856. Bixio, *Pro Memoria*, p. 119.
Paris, dimanche soir, 1856. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, V.
Jeudi matin (1856). Olga de Lagrenée, *Lagrené*, p. 95.
Janvier et février 1856. Maréchal Vaillant, 4 lettres, 5 p. in-4°. Charavay, 144-564.
1er janvier 1856. Olga de Lagrenée, *Lagrené*, p. 95.
Paris, 1er janvier 1856. Mrs Senior, *D'Haussonville*, p. 83.
15 janvier 1856. Baron J. Pichon, coll. privée.
27 janvier 1856. Albert Stapfer, *Pro Memoria*, p. 119.
Paris, 29 janvier 1856. M. Hayward. Charavay, nos 133-101.
31 janvier 1856. X... Charavay, nos 89-867.
Février 1856, dimanche. Ponsard. Charavay, n° 423.
Paris, 16 février 1856. Mrs Senior, *D'Haussonville*, p. 89.
18 avril 1856. Victor Cousin, *Lettres inédites*, p. 50.
Paris, 27 avril 1856. Mrs Senior, *D'Haussonville*, p. 96.
Paris, 9 juin 1856. Panizzi, inédite.
Dimanche soir (22 juin 1856). Baron J. Pichon, coll. privée.
22 juin 1856. Miss Senior, *R. D. M.*, 15 mai 1923, p. 319.
Paris, 24 juin 1856. M. Childe, *Volume*, p. 102 (en anglais).
Paris, 28 juin 1856. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, VI.
Samedi soir, 29 juin 1856. M. Childe, *R. d. P.*, 15 mars 1908, p. 234 : c'est la traduction, et incomplète, de l'original anglais publié dans le *Volume*, p. 102.
8 juillet 1856. Mrs Senior, *D'Haussonville*, p. 101.
Mardi 8 juillet (1856, selon nous). Baron J. Pichon, coll. privée.
Paris, 11 juillet 1856. Mocquard ? Papiers et Correspondance de la famille impériale (Imprimerie nationale), t. II, p. 56. Chambon, *Notes sur P. M.*, p. 343 (propose Mocquard avec réserves) ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 66.
Londres, 20 juillet 1856. Jenny Dacquin. Inconnue, CLXIII.
Edimbourg, 26 juillet 1856. Jenny Dacquin. Inconnue, CLXIV.
(Edimbourg), août 1856, mardi. Mrs Senior, *D'Haussonville*, p. 106.
Dimanche 3 août 1856. Jenny Dacquin. Inconnue, CLXVI.
3 août 1856, près de Glasgow. M. Childe, *R. d. P.*, 15 mars 1908, p. 235 (lacunes). Variantes dans le *Volume*, p. 103.
Glenquoich, 11 août 1856. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, VII.
Kinloch-Linchard, 16 août 1856. Jenny Dacquin, CLXVII. Coupures.
Londres, 29 août 1856. Mrs Senior, *D'Haussonville*, p. 109.
31 août (1856). Grasset. Fragm. *Notes sur P. M.*, p. 355, n. 1.

(Paris, septembre 1856). [Alfred Arago], S. d. L., B 395, fol. 6.
2 septembre (1856, selon nous). Baron J. Pichon, coll. privée.
5 septembre 1856, Paris. Thiers, *R. d. P.*, 1er décembre 1920, p. 519. Fragm. *Lettres inéd.*, p. LXXXIX.
6 septembre 1856. M. Childe, *R. d. P.*, 15 mars 1908, p. 236 (lacunes) ; *Volume*, p. 105.
Paris, 7 septembre 1856. Gobineau, *R. D. M.*, 15 octobre 1902.
Paris, 12 octobre 1856. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, VIII.
Paris, 29 octobre 1856. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, IX.
Paris, 31 octobre 1856. Madame X... Fac-similé dans Mirecourt, *Les Contemporains*, n° 7, Paris, Havard, 1857, in-12 (non reproduit dans la deuxième édit., 1869) ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 67.
Vendredi 9 novembre 1856. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, X.
Vendredi soir, novembre 1856. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XI.
Dimanche soir, novembre 1856. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XII.
Mercredi soir, novembre 1856. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XIII.
Vendredi, novembre 1856. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XIV.
22 novembre 1856. De Mercey ? *Notes sur P. M.*, p. 455.
22 novembre (1856). Pelet, *Mercure*, 15 novembre 1920, p. 258.
Paris, 23 novembre 1856. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XV.
Paris, 27 novembre 1856. M. Childe, *R. d. P.*, 15 mars 1908, p. 237 (lacunes) ; 26 novembre dans le *Volume*, p. 106.
Carabacel, jeudi, décembre 1856. Jenny Dacquin. Inconnue, CLXVIII.
Carabacel, près de Nice..., décembre (1856). Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XVI.
Cannes, 24 décembre 1856. Olga de Lagrenée, *Lagrené*, p. 96.
Cannes, 25 décembre 1856. Lenormant, *R. d. P.*, 15 novembre 1895.
[Entre 1857 et 1859], Paris, 10 avril. Mrs Senior, *D'Haussonville*, p. 113.
1857. Lebrun, « Papiers Lebrun », carton XVI, première liasse. Cf. *Notes sur P. M.*, p. VIII, n. 1.
Jeudi soir, 1857. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XXVIII.
Cannes, 2 janvier 1857. Fould. Cf. *Lagrené*, p. 99, n. 1.
Cannes, 2 janvier 1857. Madame Lenormant, *Notes sur P. M.*, p. 346.
Cannes, 2 janvier 1857. Madame de Lagrenée, *Lagrené*, p. 98.
Cannes, 3 janvier 1857. Docteur Roulin. Cf. *Lagrené*, p. 101, n. 2.
Cannes, 10 janvier 1857. Damas-Hinard. Charavay, n° 316 de la coll. Gadala (1923).
12 février 1857. Bonafous, biblioth. de Guéret ; *Tourneux*, p. 73.
Paris, 18 février 1857. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XVII.
Vendredi soir, mars 1857. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XXI.
Paris, 5 mars 1857. M. Childe, *R. d. P.*, 15 mars 1908 (lacune) ; *Volume*, p. 109.
5 mars 1857. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XVIII.
Paris, 6 mars 1857. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XIX.
10 mars 1857, au soir. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XX.
16 mars 1857. Damas-Hinard, *Notes sur P. M.*, p. 348.
Jeudi 26 mars 1857. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XXII.
Vendredi 27 mars (1857). De Vatry, S. d. L., B 395, fol. 113 *bis*.
Vendredi soir (entre le 26 mars et le 5 avril) 1857. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XXIII.
5 avril 1857. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XXIV.
Samedi soir (avril 1857). Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XXV.
15 avril 1857. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XXVI.
21 avril 1857. Pierre Jannet, *Tourneux*, p. 96.
Samedi soir, mai 1857. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XXVII.
Paris, 7 mai 1857. M. Childe, *R. d. P.*, 15 mars 1908, p. 243 ; *Volume*, p. 113.
22 mai 1857. Baron J. Pichon, coll. privée.

Vendredi 29 mai (1857). Pierre Jannet, *Tourneux*, p. 97.
Juin 1857. M. le Préfet de la Seine. Maurice Clouard, *Documents inédits sur Alfred de Musset*, Rouquette, 1900, in-8°, p. 234 ; *Notes sur P. M.*, p. 19.
8 juin 1857. Madame de Montijo, *Filon*, p. 54.
Mardi 9 juin 1857. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XXIX.
Paris, 2 juillet (1857). M. Hayward. Charavay, nos 182-198.
13 juillet 1857. Madame de Montijo, *Filon*, p. 293.
Paris, 26 juillet 1857. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XXX.
Paris, 28 juillet 1857. Panizzi, inédite.
Samedi soir (août 1857). Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XXXII.
Dimanche soir (août 1857). Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XXXIII.
Paris, 3 août 1857, au soir. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XXXI.
Paris, 9 août 1857. De Vatry, S. d. L., B 395, fol. 113, *quater. Pro Memoria*, p. 120 (où la note ne reproduit pas exactement la mention de la main de Vatry).
Paris, 20 août 1857. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XXXIV.
Lausanne, 24 août 1857. Jenny Dacquin. Inconnue, CLXIX.
Lundi, 7 septembre 1857. Thiers, *R. d. P.*, 1er décembre 1920, p. 521. Fragm. *Lettres inéd.*, p. xc.
8 septembre 1857. Madame de Montijo, *Filon*, p. 264.
Paris, 8 septembre 1857. Jenny Dacquin. Inconnue, CLXX.
Paris, 18 septembre 1857. Achille Vogue, S. d. L., B 395, fol. 118. Cf. note de S. d. L., B 396, fol. 183, et Catalogue des autographes de la Collection Dentu.
Paris, 11 octobre 1857. Panizzi, III.
Paris, 24 octobre 1857. Panizzi, inédite.
26 octobre 1857. Alfred Arago, S. d. L., B 396.
29 octobre 1857. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XXXV.
Paris, 18 novembre 1857. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XXXVI.
18 novembre 1857. Madame de Montijo, *Filon*, p. 54.
Paris, 21 novembre 1857. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XXXVII.
Paris, 24 novembre 1857. M. Childe, *R. d. P.*, 15 mars 1908, p. 245 (lacunes) ; *Volume*, p. 115.
Cannes, 5 décembre 1857. Panizzi, IV.
Cannes, 15 décembre 1857. Maréchal Vaillant, *Revue bleue*, 21 décembre 1907, p. 773.
Cannes, 19 décembre 1857. Sainte-Beuve, S. d. L., B 397.
? 1858, vendredi soir. A un architecte. Fragm. *Notes sur P. M.*, p. 108, n. 2.
1858, jeudi soir. Baron de Witte, *Notes sur P. M.*, p. 362.
1858, mercredi soir. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XXXIX.
1858, mercredi soir. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XL.
1858, dimanche soir. Émile Augier, S. d. L., B 396, fol. 56.
1858, Paris. Émile Augier, S. d. L., B 396, fol. 58.
1858, samedi. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XLIII.
Cannes, 1er janvier 1858. Victor Cousin, *Lettres inédites*, p. 52.
Aix, 6 janvier 1858. Jenny Dacquin. Inconnue, CLXXI.
Paris, le 12 janvier 1858, à 3 heures. Maréchal Vaillant, *Revue bleue*, 21 décembre 1907, p. 775.
16 janvier 1858. Madame de Montijo, *Filon*, p. 242.
Paris, dimanche soir, 17 (janvier 1858). Émile Augier, S. d. L., B 396, fol. 52.
Paris, 20 janvier 1858. Lenormant, *Notes sur P. M.*, p. 350.
Paris, 20 janvier 1858. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XXXVIII.
Samedi 23 janvier 1858. Maréchal Vaillant, *Revue bleue*, 21 décembre 1907, p. 775.
Paris, 25 janvier 1858. Panizzi, V.
Paris, 25 janvier au soir 1858. Panizzi, inédite.

26 janvier 1858. Maréchal Vaillant, *Revue bleue*, 21 décembre 1907, p. 776.
Paris, lundi soir, 29 janvier 1858. Jenny Dacquin. Inconnue, CLXXII.
Paris, 15 février 1858. Panizzi, inédite.
Jeudi 18 février (1858). Damas-Hinard, *Notes sur P. M.*, p. 457.
19 février 1858. X... Charavay, nos 273-173.
Paris, 23 février 1858. Panizzi, inédite.
Jeudi 4 mars (1858, selon nous). Alfred Arago, S. d. L., B 395, fol. 12.
11 mars 1858. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XLI.
Samedi (13 mars 1858). Baron J. Pichon, coll. privée.
Dimanche 22 mars 1858. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XLII.
Paris, 29 mars 1858. Panizzi, inédite.
Paris, 30 mars 1858. X... Charavay, nos 86-108.
Paris, 8 avril 1858. Panizzi, inédite.
Paris, 14 avril 1858. Panizzi, inédite.
Paris, vendredi 16 avril 1858. Panizzi, inédite.
Londres, British Museum, mardi soir, 28 avril 1858. Jenny Dacquin. Inconnue, CLXXIII.
Londres, British Museum, 3 mai 1858. Jenny Dacquin. Inconnue, LCXXIV.
Londres, 9 mai 1858. M. Childe, *R. d. P.*, 15 avril 1908, p. 708 (lacunes importantes) ; *Volume*, p. 117.
Paris, 10 mai 1858. Pelet, *Mercure*, 15 novembre 1920, p. 259.
Paris, mercredi 12 mai 1858. Panizzi, VI.
Paris, *mercredi soir*, *12* mai 1858. Panizzi, inédite.
13 mai 1858, *mardi* matin. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XLIV.
Paris, dimanche 16 mai 1858. Panizzi, VII.
Paris, 19 mai 1858. Jenny Dacquin. Inconnue, CLXXV.
Palais de Fontainebleau, 20 mai 1858. Jenny Dacquin. Inconnue, CLXXVI. Coupures.
(Paris, juin 1858). Émile Augier, S. d. L., B 396, fol. 55.
(Juin ou juillet 1858). Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XLVI.
Paris, 1er juin 1858. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XLV.
Paris, 4 juin 1858. Panizzi, inédite.
Paris, lundi 7 juin 1858. Panizzi, VIII. Mutilée, *Monod*, p. 13. Passage rétabli, *Lettres inéd.*, p. 227.
14 juin 1858. Pelet, *Mercure*, 15 novembre 1920, p. 259.
Paris, 14 juin au soir. Jenny Dacquin. Inconnue, CLXXVII.
[Reçue à Evian le 23 juin 1858, de la main du destinataire]. Baron J. Pichon, coll. privée.
[Entre le 23 juin et le 15 octobre 1858.] Baron J. Pichon, coll. privée.
Interlaken, 1er juillet 1858. De Lagrenée, *Lagrené*, p. 102.
Interlaken, 3 juillet 1858. Jenny Dacquin. Inconnue, CLXXVIII. Coupures.
Berne, 7 juillet 1858. Panizzi, IX.
Inssprück, 25 juillet 1858. Jenny Dacquin. Inconnue, CLXXIX. Coupures.
Méran, 29 juillet au soir (1858). Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XLVII.
Venise, 9 août 1858. Madame de Montijo, *Filon*, p. 286.
Venise, 11 août 1858. Panizzi, X.
Venise, 18 août 1858. Jenny Dacquin. Inconnue, CLXXX.
Venise, 24 août 1858. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XLVIII.
Venise, 25 août (1858). Grasset, *Notes sur P. M.*, p. 353.
Londres, 28 août 1858. Gobineau, *R. D. M.*, 15 octobre 1902 (1858 par erreur, pour 1860. Cf. *R. L. C.*, no 7, p. 432, n. 1).
Gênes, 9 septembre 1858. Panizzi, inédite.
Gênes, 10 septembre 1858. Jenny Dacquin. Inconnue, CLXXXI. Coupures.
Lundi 20 septembre 1858. De Courmont, S. d. L., B 395, fol. 83.
Cannes, 8 octobre 1858. Jenny Dacquin. Inconnue, CLXXXII. Coupures.

14 octobre 1858. Madame de Lagrenée, *Lagrené*, p. 105.
15 octobre 1858. Baron J. Pichon, coll. privée. Fragment dans Vicaire, *Manuel*..., t. V, col. 748.
Paris, 17 octobre 1858. Panizzi, XI.
Paris, 21 octobre 1858. Jenny Dacquin. Inconnue, CLXXXIII. Coupures.
Paris, samedi 23 octobre 1858. Panizzi, *Lettres inédites*, p. 56.
Paris, 26 octobre 1858. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, XLIX.
[1858, entre le 26 octobre et le 22 décembre.] Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, L.
Lundi soir, 1er novembre 1858. Madame Lenormant, *Notes sur P. M.*, p. 356.
3 novembre (1858). Baron J. Pichon, coll. privée. Fragment dans Vicaire, *Manuel*..., t. V, col. 748.
3 novembre 1858. X... Charavay, nos 295-43966.
Paris, dimanche soir, 15 novembre 1858. Jenny Dacquin. Inconnue, CLXXXIV. Coupures.
? 1858, Château de Compiègne, 20 novembre. De Lagrenée, *Lagrené*, p. 106.
Château de Compiègne, dimanche 21 novembre 1858. Jenny Dacquin. Inconnue, CLXXXV. Coupures.
Château de Compiègne, 23 novembre 1858. Gobineau, *R. D. M.*, 15 octobre 1902.
Château de Compiègne, 24 novembre 1858. Jenny Dacquin. Inconnue, CLXXXVI. Coupures.
Paris, 10 décembre (1858). Grasset, *Notes sur P. M.*, p. 360.
Paris, 15 décembre 1858. Panizzi, inédite ; la fin manque. Croquis.
Jeudi 16 décembre 1858. Baron J. Pichon, coll. privée.
Paris, 22 décembre au soir, 1858. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, LI.
Marseille, 29 décembre 1858. Jenny Dacquin. Inconnue, CLXXXVII.
Dimanche (1859, selon nous). X..., *R. D. M.*, 15 mai 1923, p. 324.
1859. Viollet-le-Duc. *Lettres inéd. de V.-le-D.*, p. v.
1859, lundi. Olga de Lagrenée, *Lagrené*, p. 117.
1859, samedi. Olga de Lagrenée, *Lagrené*, p. 118.
1859, janvier? Madame de Lagrenée, *Lagrené*, p. 109 (lettre XLII, pour LXII).
Cannes, 1er janvier 1859. De Lagrenée, *Lagrené*, p. 107.
Cannes, 7 janvier 1859. Jenny Dacquin. Inconnue, CLXXXVIII. Coupures.
Cannes, 7 janvier 1859. Panizzi, XII. Mutilée. Cf. *Lettres inédites*, p. 218.
Cannes, 7 janvier 1859. Olga de Lagrenée, *Lagrené*, p. 110.
Cannes, 22 janvier 1859, au soir. Jenny Dacquin. Inconnue, CLXXXIX. Coupure.
1859. Cannes, 28 janvier. Autran. Charavay, nos 244-160.
Cannes, 29 janvier 1859. De Lagrenée, *Lagrené*, p. 112.
Cannes, 5 février 1859. Jenny Dacquin. Inconnue, CXC. Coupures.
Cannes, 5 février 1859. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, LII.
Cannes, 7 février 1859. De Lagrenée, *Lagrené*, p. 115.
Cannes, 11 février 1859. Princesse Mathilde, *R. d. P.*, 15 juin 1922, p. 673.
Cannes, 12 février 1859. Docteur Maure (selon Chambon) ; Docteur Gimbert (selon Tourneux). *Revue de l'Agenais*, XXI, 1894, p. 186 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 67.
Cannes, 14 février 1859. Chancelier Pasquier, *Pro Memoria*, p. 121.
Cannes, 6 mars 1859. Docteur Maurce (Chambon) ; Docteur Gimbert (Tourneux). *Revue de l'Agenais*, XXI, 1894, p. 124 (version assez fautive). *Notes sur P. M.*, p. 411 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 67. Mutilée dans la *Revue de l'Agenais* ; passage rétabli dans *Lettres inéd.*, p. 200.
Paris, 11 mars 1859. Panizzi, inédite.
Paris, 12 mars 1859. Panizzi, XIII.
Paris, 17 mars 1859. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, LIII.
Vendredi 18 mars 1859. Damas-Hinard, S. d. L., B 395 *bis*, fol. 36.

Paris, 24 mars 1859. Jenny Dacquin. Inconnue, CXCI. Coupures.
Vendredi soir, 8 avril 1859. Panizzi, XIV.
Paris, 23 avril 1859. Jenny Dacquin, CXCII. Coupures.
Paris, jeudi 28 avril 1859. Jenny Dacquin, CXCIII.
Paris, 29 avril 1859. Panizzi, XV. Mutilée, *Monod*, p. 9 et 22 ; *Lettres inéd.*, p. 220.
Mai 1859. Madame de Montijo, *Filon*, p. 251.
1er mai (1859, selon nous). X..., S. d. L., B 395 *bis*, fol. 121.
Paris, 7 mai 1859. Jenny Dacquin. Inconnue, CXCIV.
British Museum, samedi 8 mai (1859). Maréchal Vaillant, *Revue bleue*, 21 décembre 1907, p. 776.
Paris, mardi soir, 10 mai 1859. Panizzi, XVI. Mutilée. Cf. *Lettres inéd.*, p. 221.
Paris, 14 mai 1859. X... Catal. vente Deman, 25-28 janvier 1905, n° 300 ; S. d. L., B 396, fol. 197.
Paris, 19 mai 1859. Jenny Dacquin. Inconnue, CXCV.
Paris, 24 mai 1859. J.-J. Ampère, *André-Marie et Jean-Jacques Ampère, correspondance et souvenirs...*, t. II, p. 380. Fragments dans *Notes sur P. M.*, p. 363 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 67.
Paris, 27 mai 1859. Panizzi, XVII. Mutilée, passage rétabli *Lettres inédites*, p. 227.
Paris, 28 mai 1859. Jenny Dacquin. Inconnue, CXCVI.
Paris, 9 juin 1859. Panizzi, XVIII. Mutilée, passage rétabli *Lettres inédites*, p. 228.
Paris, 11 juin 1859. Jenny Dacquin, Inconnue, CXCVII. Coupures.
Paris, 30 juin 1859. Panizzi, XIX. Mutilée, *Monod*, 9-10. Trois passages rétablis dans *Lettres inéd.*, p. 228.
Paris, 2 juillet 1859. J.-J. Ampère, *A.-M. Ampère et J.-J. Ampère...*, II, 382 ; Tourneux, *R. H. L.*, p. 67.
Paris, 3 juillet 1859. Jenny Dacquin. Inconnue, CXCVIII. Coupures.
Paris, 6 juillet 1859. Gobineau, *R. D. M.*, 15 octobre 1902.
10 juillet 1859. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, LIV.
Paris, 12 juillet au soir, 1859. Panizzi, XX.
Paris, 15 juillet au soir, 1859. Panizzi, XXI.
16 juillet 1859. Baron de Witte. Cf. *Notes sur P. M.*, p. XVI, n. 3.
Paris, mardi soir, 20 juillet 1859. Jenny Dacquin. Inconnue, CXCIX.
Paris, mardi soir, 20 juillet 1859. Panizzi, XXII.
Paris, 21 juillet 1859. Jenny Dacquin. Inconnue, CC.
Paris, 23 juillet 1859. Panizzi, inédite.
Paris, *dimanche matin*, 25 juillet 1859. Panizzi, XXIII. Mutilée, deux pass. rétablis dans *Lettres inéd.*, p. 229.
Mercredi 27 juillet 1859. Chancelier Pasquier, *Pro Memoria*, p. 124.
Mercredi soir, 27 juillet 1859. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, LV.
Paris, samedi 30 juillet 1859. Jenny Dacquin. Inconnue, CCI. Coupures.
1859, mercredi, août. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, LVII.
Paris, mardi 2 août 1859. Panizzi, *Lettres inéd.*, p. 58.
Paris, 9 août 1859. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, p. LVI.
Paris, 12 août 1859. Jenny Dacquin. Inconnue, CCII. Coupures.
Paris, 12 août 1859. Panizzi, XXIV.
15 août 1859. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd*, LVIII.
Paris, mercredi 24 août 1859. Panizzi, inédite.
30 août 1859. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, LIX.
Paris, 31 août 1859. Estebanez Calderon, *Revue bleue*, 19 novembre 1910, p. 646.
Paris, samedi 3 septembre 1859. Jenny Dacquin. Inconnue, CCIII.
Paris, 5 septembre 1859. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, LX.
Dimanche soir, 5 septembre 1859. Edouard Lee Childe, *R. d. P.*, 15 avril 1908, p. 711, contient un passage qui ne figure point dans le *Volume*, p. 122.

Paris, 10 septembre au soir (1859). Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, LXI.
Paris, 20 septembre 1859. Jenny Dacquin. Inconnue, CCV.
20 septembre 1859. Victor Cousin, *Lettres inéd.*, p. 60.
Madrid, 21 octobre 1859. Jenny Dacquin. Inconnue, CCVI.
Madrid..., 22 octobre 1859. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, LXII.
Paris? 29 octobre 1859. Autran. Charavay, nos 235-192.
Novembre 1859. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, LXIV.
Madrid, 6 novembre 1859. Edouard Lee Childe, *R. d. P.*, 15 avril 1908, p. 712, il manque la moitié de la lettre; *Volume*, p. 122.
Madrid, 7 novembre 1859. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, LXIII.
Madrid, 11 novembre (1859). Alfred Arago, S. d. L., B 395, fol. 15.
Madrid, 12 novembre 1859. Victor Cousin, *Lettres inédites*, p. 62.
Cannes, 21 novembre 1859. Autran, à Marseille. Cf. *Lagrené*, p. 108, note.
Paris, 22 novembre (1859). Victor Cousin, *Lettres inéd.*, p. 66.
Paris, 25 novembre 1859. Victor Cousin, *Lettres inéd.*, p. 67.
Cannes (Var), 12 décembre (1859). Clerc de Landresse, *Lettres inéd.*, p. 211.
Cannes (Var), 16 décembre 1859. Panizzi, XXV. Pass. suprimé, rétabli dans *Pro Memoria*, p. 27.
Cannes, 18 décembre 1859. Paul Grimblot? *Lagrené*, p. 120, n. 3.
Cannes, 26 décembre 1859. Panizzi, XXVI. Mutilée, *Monod*, p. 21. Pass. rétabli dans *Lettres inéd.*, p. 230.
Cannes, 27 décembre 1859. Baron de Witte, *Notes sur P. M.*, p. 364.
Cannes, 27 décembre 1859. Alfred Arago, S. d. L., B 395, fol. 17.
Cannes, 27 décembre 1859. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, LXV.
Cannes, 28 décembre 1859. De Lagrenée, *Lagrené*, p. 118.
Samedi 31 décembre (1859, selon nous). Olga de Lagrenée, *Lagrené*, p. 98. Chambon propose 1856 sous réserves. Mais le 31 décembre fut un samedi en 1853 et 1859.
? 1860, jeudi. Olga de Lagrenée, *Lagrené*, p. 123.
1860, vendredi. Lebrun, *Pro Memoria*, p. 51.
Cannes, 3 janvier 1860. Jenny Dacquin. Inconnue, CCVII. Coupures.
Cannes, 10 janvier 1860. Panizzi, XXVII. Mutilée, *Monod*, p. 18.
Cannes, 22 janvier 1860. Jenny Dacquin. Inconnue, CCVIII.
Cannes, 27 janvier 1860. Olga de Lagrenée, *Lagrené*, p. 121.
Cannes, 29 janvier 1860. Panizzi, XXVIII. Mutilée. Pass. rétabli dans *Lettres inéd.*, p. 231.
Cannes, 4 février 1860. Jenny Dacquin. Inconnue, CCIX.
Cannes, 6 février (1860). Pierre Jannet, *Tourneux*, p. 93.
Cannes, 7 février (1860). Emile Augier, S. d. L., B 395, fol. 61. Cf. note de S. d. L. jointe à B 396, fol. 59.
Cannes, 8 février 1860. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, LXVI.
Saint-Césaire, samedi 14 février 1860. Edouard Lee Childe, *Volume*, p. 124.
Cannes, 17 février 1860. Panizzi, XXIX.
Cannes, 21 février 1860. Jenny Dacquin. Inconnue, CCX.
Cannes, 21 février 1860. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, LXVII.
Cannes, 22 février (1860). Alfred Arago, S. d. L., B 395, folio 19.
Paris, 2 mars 1860. Edouard Lee Childe, *R. d. P.*, 15 avril 1908, p. 712; 9 mars dans le *Volume*, p. 124.
Paris, 11 mars 1860. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, LXVIII (datée dans le *Volume*, 21 mars, et la lettre LXIX, 11 mars, erreur évidente. Cf. le début de la lettre LXIX).
Paris, dimanche soir, 12 mars 1860. Jenny Dacquin. Inconnue, CCXI. Coupures.
Paris, 21 mars 1860. Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, LXIX (datée par erreur du 11 mars).

Mardi soir, 1860 (entre le 21 mars et le 1er mai). Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, LXX.
Samedi soir, 1860 (entre le 21 mars et le 1er mai). Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, LXXI.
Mardi soir, 1860 (entre le 21 mars et le 1er mai). Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, LXXII.
Mercredi, 1860 (entre le 21 mars et le 1er mai). Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, LXXIII.
Paris, 22 mars 1860. Thiers, *Lettres inéd.*, p. XCI (manque le dernier paragraphe). Daniel Halévy, le *Courrier de M. Thiers*, 1921, p. 356.
Paris, 25 mars 1860. Panizzi, XXX.
Paris, 31 mars 1860. Panizzi, XXXI.
Lundi (avril 1860). Madame de La Rochejacquelein, *Débats*, 2 septembre 1901.
Paris, dimanche soir, 1er avril 1860. Panizzi, XXXII. Mutilée, pass. rétabli dans *Lettres inéd.*, p. 231.
Paris, 4 avril 1860. Jenny Dacquin. Inconnue, CCXII. Coupures.
Samedi 14 avril 1860. Jenny Dacquin. Inconnue, CCXIII. Coupures.
16 avril 1860. Damas-Hinard, S. d. L., B 395 *bis*, fol. 18.
Paris, 25 avril 1860. Panizzi, XXXIII. Mutilée, *Monod*, p. 14.
28 avril 1860. Madame de Montijo, *Filon*, p. 317.
Paris, 30 avril 1860. Panizzi, XXXIV.
Paris, mardi soir, 1er mai 1860. Panizzi, inédite.
Mardi soir, 1er mai 1860. Jenny Dacquin. Inconnue, CCXIV. Coupures.
Mardi soir, 1er mai (1860). Madame de La Rochejacquelein, *Corr. inéd.*, LXXIV.
Paris, jeudi 3 mai 1860. Panizzi, XXXV. Cf. *Monod*, p. 22.

(*A suivre.*) PIERRE JOSSERAND.

LA CORRESPONDANCE INÉDITE DE SAINTE-BEUVE ET DE MICHELET

I

Cinquante années se sont écoulées depuis la mort de Michelet[1]. La critique littéraire, qui avait surtout étudié jusqu'à présent l'historien et le grand écrivain, va pouvoir atteindre plus directement l'homme. La publication de l'ouvrage posthume de Gabriel Monod[2] et de diverses correspondances de Michelet[3] jette de nouvelles clartés sur certaines profondeurs de son âme et de sa pensée. Les frémissements de l'histoire s'éclairent et s'expliquent mieux par tels passages de ses lettres ou tels fragments de son journal. C'est maintenant qu'on sent la valeur de cette phrase de Sainte-Beuve : « On s'enferme pendant quinze jours avec les écrits d'un mort célèbre, poète ou philosophe, on l'étudie, on le retourne, on l'interroge à loisir, on le fait poser devant soi... Au type vague, abstrait, général qu'une première vue avait embrassé, se mêle et s'incorpore par degrés une réalité individuelle précise, de plus en plus accentuée et vivement scintillante... le portrait parle et vit, on a trouvé l'homme[4]. »

On peut s'étonner, d'ailleurs, qu'un psychologue aigu comme Sainte-Beuve, si curieux d'humanité contemporaine, si rompu aux analyses les plus subtiles, n'ait pas été plus attiré par la personnalité troublée et, à certains égards, troublante de Michelet. Le critique qui s'est attaché à fixer la physionomie de tous les grands écrivains de son époque et qui, alléché par certains modèles vivants, est revenu sans cesse vers eux pour en refaire de nouveaux portraits, celui qui a jugé si abondamment Chateaubriand, Mme de Staël, Victor Hugo, Lamartine, Vigny, Balzac, Flaubert, Taine et Renan, n'a parlé qu'une fois, et presque incidemment, de Michelet. Dans une œuvre critique considérable qui comprend plus de quarante volumes et s'étend sur quarante années du XIXe siècle — de 1829

1. Michelet est mort le 9 février 1874.

2. Gabriel Monod, *La vie et la pensée de J. Michelet* (1798-1852), 2 vol., Champion, 1923.

3. *Revue de Paris*, 1er octobre 1922 (Lettres de famille), *Revue Mondiale*, 15 novembre 1923 (Lettres à V. Hugo). *Lettres inédites*, éd. P. Sirven, 1924. — Cf. Mes articles de la *Revue de France* et de la *Revue Mondiale*, 15 février 1924.

4. *Portraits littéraires*, I, p. 238.

à 1869 — il faut attendre jusqu'à 1862 pour trouver une étude sur le *Louis XIV* de Michelet, où il s'agit plus, à vrai dire, du duc de Bourgogne et de Fénelon que de l'auteur lui-même. — Et c'est d'autant plus surprenant que Sainte-Beuve et Michelet se sont connus très tôt, liés d'amitié aux abords de 1830 et fréquentés assez régulièrement pendant les dix années suivantes, qu'ils avaient des curiosités historiques analogues et des amis communs, tels que La Mennais, Quinet, etc.

Jules Lemaître prétend que « l'hystérie de Michelet » ne pouvait plaire à Sainte-Beuve[1]. Il est plus exact de dire que celui-ci s'éloignait du romantisme, au moment même où celui-là lui prêtait sa voix et les prestiges de son imagination grandiose. Pour employer l'expression même de Sainte-Beuve, les « dissidences de méthode » s'accentuaient entre eux ; le critique hésitait à donner publiquement son avis, partagé entre les sympathies qu'il éprouvait encore pour l'homme et les réserves que lui inspirait de plus en plus l'historien.

Aussi la correspondance inédite de Sainte-Beuve et de Michelet a-t-elle un double intérêt : *elle comble une lacune* — et *elle l'explique*. D'une part, nous apprenons ce que Sainte-Beuve pensait des principales œuvres de Michelet, au fur et à mesure de leur apparition ; d'autre part, nous saisissons sur le vif pourquoi il ne leur a pas consacré une étude d'ensemble. On cherchera en vain dans les *Portraits* et les *Lundis* des appréciations sur les premiers ouvrages de Michelet, l'*Introduction à l'Histoire Universelle* et l'*Histoire Romaine* (1831), les quatre premiers volumes de l'*Histoire de France* (1833-1840). A peine trouve-t-on, çà et là, dans les *Causeries, Premiers et Nouveaux Lundis*, des allusions à l'historien[2].

Sainte-Beuve semble d'ailleurs s'être rendu compte de cette omission. Dans son étude tardive de 1862 sur *Louis XIV et le duc de Bourgogne*, il accorde deux pages, en tête de son premier et de son troisième feuilleton, à la grande figure qui manquait à sa galerie du XIXe siècle. Ces deux pages sont une confession significative et une admirable analyse.

Il avoue ses résistances et il explique pourquoi il a résisté : « Je ne ferai ici ni la critique, ni l'éloge de cette manière historique, la plus éloignée, je l'avoue, de mes goûts et de mes habitudes : qu'il me suffise de dire que M. Michelet l'a faite sienne à force de

1 *Le livre d'Or de Sainte-Beuve* (1804-1904), p. 73.

2. Cf. Table des *Causeries du Lundi*, p. Ch. Pierrot (1881), et Table alphabétique et analytique des *Premiers Lundis*, *Portraits comtemporains* et *Nouveaux Lundis*, publiée par M. Victor Giraud, 1904.

volonté et de talent, qu'il l'a portée à un point où elle est unique, qu'il y est désormais passé maître; et comme les conseils seraient parfaitement inutiles, j'accepte l'homme de savoir, d'imagination et de cœur pour ce qu'il est; je le prends dans les étincelants et hasardeux produits qu'il nous donne; je fais mon deuil de ce qui me choque, je rends justice et hommage à de merveilleux endroits et j'en profite. En un mot, M. Michelet est une puissance établie; *j'y ai résisté assez longtemps; malgré ma vieille amitié pour l'homme, je capitule*; je la reconnais enfin, cette puissance, et je demande seulement de ne pas la discuter[1]. »

Voici maintenant l'analyse des « dissidences ». Sainte-Beuve oppose sa méthode à celle de Michelet. Tous deux veulent *ressusciter* le passé. Mais tandis que Michelet, pour le faire revivre, se fie au pouvoir de sa magique intuition et aux sortilèges de son imagination passionnée, Sainte-Beuve en reconstitue minutieusement, patiemment, la psychologie. Il définit lui-même son attitude: « On n'arrive d'ordinaire à produire ce sentiment de la réalité dans l'esprit des lecteurs qu'avec un art infini et des lenteurs, des préparations extrêmes, par des analyses rapprochées, des témoignages rapportés, des narrations sincères, lucides, fidèles. Autrement, en y allant d'un premier et d'un seul coup de baguette, si le mort n'obéit pas et ne se dresse pas à votre voix, si le nom par lequel on prétendait l'évoquer n'est pas le plus juste et le plus frappant, l'opération est manquée: on voulait être un Christ, on n'est qu'un Simon le magicien ou un Apollonius de Tyane; on frise le Cagliostro. Admirons M. Michelet, dans cette voie qui est presque celle des miracles, d'avoir si souvent rencontré si bien, d'avoir échoué si peu! Il a eu, il a encore de certaines pages évocatrices et divinatrices du passé[2]. »

II

La correspondance de Sainte-Beuve et de Michelet n'est pas ici entièrement reconstituée. Sur les vingt lettres autographes de Sainte-Beuve, classées par Gabriel Monod, qui sont au Musée Carnavalet, treize n'offrent aucun intérêt, et on les a volontairement omises. Ce sont pour la plupart des billets hâtifs des années 1834 à 1839. D'autre part, on n'a pu retrouver dans les papiers de Michelet que quatre brouillons et une copie de ses lettres à Sainte-Beuve. C'est

1. *Nouveaux Lundis*, II, 112.
2. *Id.*, II, 132.

dans les papiers de celui-ci qu'il faudrait rechercher les originaux, s'ils existent encore.

De plus, comme ces brouillons, aussi bien que les autographes de Sainte-Beuve, ne portent en général *aucune date*[1], il a fallu rétablir la chronologie d'après le texte souvent très difficile à déchiffrer. C'est la raison pour laquelle on a attribué à chaque lettre un numéro et un millésime[2].

C'est ainsi qu'on s'aperçoit que cette correspondance entre ces deux écrivains sensiblement contemporains[3] ne porte en réalité que sur les dix premières et les dix dernières années de leur carrière littéraire. Il y a, dans cet échange de pensées, une interruption de vingt années pendant lesquelles l'éloignement s'accentue et le silence se fait. Vers 1830, ce sont encore de jeunes hommes, des débutants dans les lettres, qui se mesurent et s'épient : que valent-ils l'un et l'autre ? Dans quelles directions vont-ils évoluer ? Vers 1860, ce sont des « puissances établies », des membres de l'Institut, de « chers et illustres confrères ».

Telle qu'elle est, ainsi réduite et incomplète, cette correspondance n'en reste pas moins extrêmement suggestive. Elle marque les étapes d'une double évolution littéraire ; elle apporte des jugements intéressants sur les œuvres de l'un et de l'autre ; elle éclaire l'intelligence de Sainte-Beuve et la bonté de Michelet.

*
* *

Au début, bien que le moins âgé de six ans, Sainte-Beuve était le plus « lancé » des deux. A ving-sept ans, ne se flattait-il pas d'être l'ami de Victor Hugo, d'Alfred de Vigny et des premiers romantiques, le familier du Cénacle ? Il était l'auteur de *Joseph Delorme*, des *Consolations* et du *Tableau de la Poésie française au XVIe siècle* ; il s'était fait remarquer par ses articles du *Globe* et avait publié, dans la *Revue de Paris*, ses premiers *Portraits littéraires* des classiques du XVIIe siècle. C'était un critique en vue. Aussi Michelet, qui ne fréquentait pas les gens de lettres et n'était qu'un professeur d'histoire, fut-il touché par ses premières lettres.

Celui-ci le jugeait avec une bienveillante pénétration : « érudition allemande, vue élevée de Vico, style merveilleusement français ». Il lui promettait, dès l'apparition de ses premiers grands travaux, en 1831, « une bien haute place parmi nos contemporains » ; il le saluait comme « un des fondateurs de la nouvelle science his-

1. Exception faite pour les deux dernières lettres de Sainte-Beuve.
2. Quand on a pu préciser davantage, on l'a fait en note.
3. Michelet (1798-1874), Sainte-Beuve (1804-1869).

torique et philosophique » ! Mais il était également un peu effrayé par « ce torrent impétueux » à qui il n'osait donner libre cours « dans sa pauvre prairie artificielle » ; et cette « œuvre enflammée » qui eût mérité « un *oui* bien vif et tout électrique », ne laissait pas de l'inquiéter vaguement. En 1834, il restait incertain, préférait attendre, réservait son jugement définitif ; il ajourna l'article que Michelet désirait lui voir écrire et demandait même avec insistance. Mais il appréciait son esprit à sa juste valeur[1]. Le 15 juillet 1838, il remettait à Michelet une lettre d'introduction pour son ami suisse Juste Olivier, et il écrivait à sa femme : « Je n'ai pas hésité à l'adresser à Olivier. C'est un homme distingué, bon, avide de savoir et qu'on n'a qu'à se féliciter de connaître, quand on n'a pas d'article à écrire sur lui : il vous intéressera, il a bien de l'esprit sous son emphase[2] ».

En même temps, Michelet portait à Sainte-Beuve les épreuves du tome III de l'*Histoire de France* et lui demandait une « consultation ». Sainte-Beuve, qui applique dans *Port-Royal* la méthode opposée à la sienne, lui reproche alors « le trop de composition et de sens » qu'il attribue à l'histoire, la vivacité et l'*entrain* de son allure. Et Michelet de répondre : Mais « la vie même a l'air d'être une espèce d'entrain ! » ; l'unité du récit n'exige-t-elle pas « un grand mouvement vital ? » Bref, quand le volume paraît, ce n'est pas Sainte-Beuve qui en parle dans la *Revue des Deux Mondes*.

Voici les lettres échangées pendant cette première décade (1831-1841) :

[1] *Sainte-Beuve à Michelet* (1831).

Ce dimanche.

J'ai à vous remercier beaucoup, Monsieur, d'avoir pensé à m'adresser votre *Introduction à l'Histoire universelle*. J'étais en train de la lire, lorsqu'elle m'arriva par vous, — l'ayant empruntée à notre ami G. Lerminier[3]. Vos livres[4] sont de ceux qu'on ne peut laisser passer

1. Le 3 mai 1833, il invite Buloz à accueillir un article de Michelet à la *Revue des Deux Mondes*. (Cf. M. L. Pailleron, « Buloz et ses amis », *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1918, p. 583.)

2. *Correspondance avec M. et Mme Juste Olivier*, éditée par Th. Bertrand, avec introduction et notes de Léon Séché, 1904, p. 80.

3. Lerminier s'éloigna de Sainte-Beuve, qu'il ne trouvait plus assez républicain, en 1834, après l'article sur Ballanche. Il attaqua amèrement Michelet, qu'il trouvait trop démagogique, en 1846, après la publication du *Peuple*. Il quitta le Collège de France l'année même où Michelet y fut appelé (1839). Cf. G. Monod, *op. cit.*, II, p. 82.

4. Michelet n'avait encore publié que ses manuels : *Tableau chronologique de l'Histoire moderne* (1825), *Tableaux synchroniques* (1826), *Précis d'Histoire moderne* (1829), et sa traduction de la *Scienza nuova* de Vico : *Principes de la philosophie de l'histoire* (1827).

sans s'informer de ce qu'ils apportent d'idées et de vues nouvelles en histoire et en philosophie. J'en ai trouvé à force dans votre publication, une érudition tout allemande, consciencieuse, avec la vue élevée de Vico et un style merveilleusement français. Ce que vous dites de la physionomie des divers peuples est bien justement trouvé et bien ingénieusement déduit. Vos notes sont des mines précieuses. Après celà, vous ferais-je quelque chicane sur l'extension que vous avez donnée à l'idée de la lutte de la liberté contre la fatalité[1] ? Est-ce là, en effet, le mot de l'énigme de toute la philosophie de l'histoire ? et, dans tous les cas, cette explication se contente-t-elle d'une expression aussi générale ? Pardon, Monsieur, notre ami (Lerminier ?), avec qui j'en ai causé, vous chicanera là-dessus. Je ne puis et ne dois que vous remercier de toute l'instruction que vous m'avez procurée et d'avoir bien voulu songer à moi.

Votre dévoué et obligé.

SAINTE-BEUVE[2].

[2] *Sainte-Beuve à Michelet* (1831).

J'achève tout-à-l'heure, Monsieur, votre *Histoire Romaine* que vous avez été assez bon pour m'envoyer[3]. Vous dire tout ce que j'ai appris, combien j'ai été heureux d'y retrouver, sous le jour d'une critique moderne et originale, les récits et les hommes avec lesquels on nous a fait vivre si jeunes, mais que tant de préjugés ont enveloppés à nos yeux d'un voile romanesque, c'est ce que je ne puis assez faire, Monsieur. Depuis longtemps, je vous avoue que je n'osais jamais parler d'histoire romaine ni même m'en (appuyer ?) dans mes séries de pensées intérieures. Des origines, j'avais lu deux volumes de Niebuhr, et je savais que rien n'est bien certain que la négation de la fable convenue ; des derniers siècles de la République, je me disais que l'histoire n'en était pas faite et que tous les jugements classiques sur les hommes et l'esprit des événements étaient à réviser[4]. Vous avez comblé cette lacune, Monsieur. Il ne m'appartient pas de vous dire un avis détaillé sur les diverses parties de cette histoire. Je n'ai abordé la lecture de vos volumes qu'avec des connaissances générales, des souvenirs vagues de mes historiens, de Tite Live, de Plutarque et, sur les choses comme sur les personnages, il ne m'a pas été difficile d'être de votre

1. Michelet écrit en 1871 à propos de cette *Introduction* : « J'y arrachai l'histoire du fatalisme, de ce principe unique vers lequel penchaient tous les penseurs d'alors... La liberté, renaissante en juillet, m'avait donné des ailes. Je définis l'histoire la victoire successive de la liberté humaine sur la fatalité de la nature. » Cf., sur l'origine et la valeur de cette théorie, G. Monod, *op. cit.*, I, 187 et suiv.

2. Cette lettre n'est pas datée, mais elle est vraisemblablement du début d'avril 1831. (L'*Introduction* parut le 1er avril.)

3. Lettre non datée (vraisemblablement du début de juillet). L'*Histoire Romaine* parut dans les derniers jours de juin 1831.

4. Niebuhr n'avait, en effet, étudié que les origines de Rome. Michelet chercha à éclairer cette histoire primitive par la connaissance du dernier siècle de la République. « Là tout restait à dire, écrit G. Monod (*op. cit.*, I, p. 230), et Michelet aura été le premier à faire bien connaître Hannibal, les Scipion et César. »

avis et de m'abandonner, dans l'ensemble comme dans les détails, au développement continu de votre pensée[1]. Le talent et l'érudition s'unissaient pour me (confirmer ?); la nouveauté et la sagacité de vos interprétations m'excitaient à croire; je trouvais à la fois le piquant et le consciencieux. J'ai bien quelque regret à certaines figures que vous m'avez *désidéalisées*, les Scipions, au moins le premier africain[2], et d'autres; je vous en veux aussi de trancher quelquefois d'un mot le caractère d'un homme qui avait besoin de plus d'étendue pour être entièrement compris[3]; cela vous mène à être bien sévère pour quelques uns, Atticus, Cicéron, etc.[4]. Mais laissons ces chiquenaudes. Le mouvement central du récit est majestueux et vrai; votre César surtout, l'*homme de l'humanité*, est admirablement saisi et posé[5]. Voilà, Monsieur, ce que je voulais vous dire; il me serait bien agréable de parler quelque part de votre livre, cela me forcerait à l'étudier mieux, à avoir un avis mieux nourri et mieux appuyé. Mais je ne suis plus au *Globe*, même indirectement[6], et je ne me suis attaché depuis à aucun journal[7]. Adieu, Monsieur, continuez vos beaux et solides travaux qui

1. A propos de l'*Essai sur Tite Live* de Taine, Sainte-Beuve écrira plus tard, le 16 mars 1857 : « Il est arrivé assez souvent à M. Taine de citer M. Michelet et de lui donner presque avantage sur Tite Live, soit à propos de l'antique Etrurie, ou même au sujet d'Annibal. J'honore M. Michelet, sa vie de travail, son effort constant, ses fouilles érudites et ses ingénieuses mises en scène, cette faculté de couleur voulue et acquise où il a l'air de se jouer désormais en maître; mais, quand je considère de quelle manière il a jugé et dépeint des événements et des personnages historiques à notre portée, et dont nous possédons tous autant que lui les éléments; quand je le vois toujours ambitieux de pousser à l'effet, à l'étonnement, j'avoue que je serais bien étonné moi-même qu'il eût deviné et jugé les choses et les hommes de l'Histoire Romaine plus sûrement que Tite Live. » (*Causeries du Lundi*, XIII, p. 276). Ce jugement, postérieur de vingt-cinq années à la lettre sur l'Histoire Romaine, s'explique par l'évolution de la méthode et des idées de Sainte-Beuve, de plus en plus opposées à celles de Michelet. — Sur ce dernier point, voir la thèse de M. G. Michaut, *Sainte-Beuve avant les « Lundis »*, Paris, 1903, p. 262 et 406.

2. « C'était un de ces hommes aimables et héroïques, si dangereux dans les cités libres. Rien de la vieille austérité romaine; un génie grec plutôt et quelque chose d'Alexandre. » (*Histoire Romaine*, Ed. Chamerot, II, p. 39.)

3. Ici s'affirme déjà chez le jeune critique cet inlassable besoin de nuance et de précision psychologique, qui lui faisait retoucher sans fin un portrait et revenir sans cesse aux mêmes personnages.

4. Atticus, l'ami de Cicéron. (Cf. G. Boissier, *Cicéron et ses amis*.) Voici comment Michelet juge Cicéron : « Brillant et heureux avocat, politique médiocre, mais doué d'une souplesse de talent extraordinaire et d'une merveilleuse faconde. » (*Ibid.*, éd. Chamerot, II, p. 246.)

5. « En bien, en mal, l'homme de l'humanité fut César; l'homme de la loi fut Caton. » (*Ibid.*, éd. Chamerot, II, p. 263.)

6. C'est en 1831 que Sainte-Beuve quitta le *Globe*. (Son dernier article, sur X. Marmier, est du 22 mars). A dater du 18 janvier, le *Globe* fut cédé aux Saint-Simoniens et prit le titre de « Journal de la doctrine de Saint-Simon ». Sainte-Beuve en écrivit encore la profession de foi, signée d'ailleurs Pierre Leroux, dans le premier numéro.

7. En 1831, Carrel fit proposer à Sainte-Beuve, par Magnin, d'écrire au *National*. Sainte-Beuve accepta. D'autre part il entra à la *Revue des Deux Mondes* en juin 1831. On trouve des articles de lui dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juin (George Farcy) et dans la *Revue de Paris* du 26 juin (Diderot). Comme l'*Histoire Romaine* parut à la fin de juin et que la lettre ci-dessus date probablement du début de juillet, son assertion peut paraître suspecte. Visiblement il ne tient pas à rendre compte de l'ouvrage de Michelet, bien qu'il en reconnaisse la valeur.

vous assurent une bien haute place parmi vos contemporains. Soyez en France un des fondateurs de la nouvelle science historique et philosophique.

Votre reconnaissant et dévoué.

SAINTE-BEUVE.

[3] *Sainte-Beuve à Michelet* (1834).

Mon cher Monsieur Michelet,

Je suis bien fâché d'avoir été assez négligent à vous répondre pour vous faire venir ainsi inutilement chez ma mère. J'ai reçu avec une vive joie votre envoi précieux[1], si plein de science et d'imagination. Votre désir que j'en parle ne surpasse pas le mien, je vous assure. Je tardais seulement à vous répondre parce que je voulais faire jour à une promesse positive et que je fusse certain de tenir sans trop d'ajournement. Je me trouve actuellement, et d'une manière plus serrée que jamais, aux prises avec le libraire et l'imprimeur[2]; j'ai promis d'être prêt à paraître pour la première quinzaine de mars, et j'ai donc d'ici-là obligation de ne pas trop faire d'excursions de côté. [Un article dans la *Revue*[3], tel qu'un ouvrage de cette importance et de cette portée en mérite, serait un peu comme un torrent impétueux et un Eridan à travers ma pauvre prairie artificielle que je tâche de mener à bonne récolte avec toutes sortes de précautions. Votre livre n'est pas de ceux qu'on effleure et qu'on interprète vite, c'est un aliment de forte et lente digestion.] J'avais, depuis que les *Mélanges* avaient paru, promis un Jouffroy[4], et il s'est trouvé qu'au bout de *trois mois* bien comptés, j'ai accouché de ce portrait qui ne m'a pas coûté grande dépense d'idées, quoique j'aie tâché de le faire ressemblant. J'ai, depuis plus de temps encore, promis de traiter M. Ballanche[5] que j'ajournerai toutefois, n'ayant pas de loisir aujourd'hui. Voilà quelle est ma situation exacte avec la Revue. Quant au *National*, seul autre journal où je travaille, je me suis très ralenti d'y écrire et d'y aller même. Il y a deux mois que je n'y ai mis les pieds, ni envoyé d'articles[6], et il y a à cela de petites raisons complexes assez longues

1. Les deux premiers volumes de l'*Histoire de France*, parus vers la fin de 1833. La lettre de Sainte-Beuve, non datée, doit avoir été écrite, soit en décembre 1833, soit, plus vraisemblablement, au début de 1834.

2. Sainte-Beuve prépare l'édition de son roman *Volupté*. Il écrivait à V. Pavie, le 17 novembre 1833, que la préface et le premier volume étaient imprimés. Les deux volumes parurent le 19 juillet 1834.

3. *Revue des Deux Mondes*. — Le passage compris entre crochets a été déjà publié par G. Monod, *Revue Historique*, 1908, t. 96, p. 6.

4. *Revue des Deux Mondes*, 1er décembre 1833. M. Jouffroy. Cf. *Crit. et Portraits littéraires*, II, 196. — *Portraits littéraires*, I, 296. Les *Mélanges philosophiques* de Jouffroy parurent en 1833 et comprennent les brillants articles qu'il avait donnés au *Globe* jusqu'en 1831.

5. Cet article parut dans la *Revue des Deux Mondes* le 15 septembre 1834. M. Ballanche. Cf. *Crit. et Portraits littéraires*, III, 1. — *Portraits contemporains* (éd. en trois vol.), I, 298.

6. Sainte-Beuve était alors un peu en froid avec Carrel. Il y eut, en effet, une interruption de plusieurs mois dans sa collaboration au *National*. Son article sur

et inutiles à expliquer. J'ai pourtant récemment promis à Quinet et à Didier, sur leur demande pressante, d'y parler d'*Ahasvérus* et de *Rome Souterraine*[1], quand j'en pourrai trouver le temps. Puis-je vous le promettre dans les mêmes termes ? Il serait bien mieux que, si vous aviez là quelqu'un en vue, il vous servît plus tôt et avec développement. Je suis un peu dans la position où vous étiez, où Quinet était, deux mois avant la terminaison de vos ouvrages, et à ce degré de la génération, vous savez combien on est invinciblement porté à remettre tout ce qui ne s'y rapporte pas directement. Je ne saurais vous dire combien il m'en coûte, à moi qui ai vis-à-vis de vous une si longue et si lourde dette, d'entrer dans tous ces détails, au lieu d'un *oui* bien vif et tout électrique, seule réponse digne de votre œuvre enflammée. J'irai en reparler avec vous un de ces soirs. Je causerai avec Buloz pour voir qui pourrait en faire lecture le plus dignement pour l'œuvre et aussi pour la Revue. Ma seule consolation actuelle est de songer qu'un jour je ferai, à mon gré et avec l'attention convenable, une étude et un essai de peinture d'une œuvre et d'un homme qui vont s'accroissant et grandissant de plus en plus et envers qui je ressens tant d'admiration, et aussi d'amitié et de vif retour[2].

SAINTE-BEUVE.

[4] *Michelet à Sainte-Beuve* (1834)[3].

20 juillet 1834.

Votre livre[4], mon cher ami, est de ceux qu'il faut savourer goutte à goutte. Si j'en juge par ce que j'ai déjà lu, vous avez écrit la psychologie morale de notre époque. Conserver cette finesse d'observation dans l'élan poétique et passionné, c'est ce que personne n'aurait cru possible. Aucun ouvrage de ce temps ne soutiendrait, je crois, comme le vôtre, l'examen de détail. Je vous le prédis hardiment : *ceci durera....*

[5] *Sainte-Beuve à Michelet* (1837).

Ce vendredi matin.

Mon cher Monsieur Michelet,

Empêché aujourd'hui d'aller vous porter moi-même les feuilles[5]

Jules Lefebvre y parut le 3 septembre 1833 et son article sur *André Chénier* le 18 janvier 1834. Peu à peu, d'ailleurs, il s'éloigna du groupe du *National* qui lui gardait rigueur de son article sur *Ballanche* et n'avait pas compris *Volupté*, pour se rapprocher du groupe de l'Abbaye-aux-Bois et de Chateaubriand.

1. En décembre 1833, Sainte-Beuve avait promis à Charles Didier d'écrire un article sur sa *Rome souterraine* dans la *National*, et, le 8 juin 1834, n'ayant pu tenir sa promesse, il s'en expliqua assez vivement avec Didier dont les réclamations l'agaçaient. Cf. G. Michaut, *op. cit.*, p. 627 et 629.

2. Il n'écrira rien sur Michelet avant 1862.

3. Brouillon de la lettre envoyée. (Sainte-Beuve en donne une version un peu différente dans l'édition de *Volupté* de 1869, p. 390.)

4. *Volupté* parut le 19 juillet 1834.

5. Michelet avait prêté à Sainte-Beuve les épreuves du tome III, qui parut en juin 1837.

comme je l'avais espéré, je ne veux pas du moins les retenir plus longtemps ; je les ai lues avec vif plaisir et grande instruction : vous n'attendez pas de moi que je vous fasse aucune observation sur des détails que j'y apprends de vous-même. Ma seule objection serait générale : sur le trop de composition et de sens que, selon moi, cette manière apporte à chaque fait de l'histoire. Les caractères généraux du siècle y sont traités et exprimés avec une merveilleuse vivacité : mais le talent de l'écrivain ne s'y joue-t-il pas quelquefois ? Je notais ce matin même (dans mon P[ort] R[oyal], que, si l'on pouvait savoir ce qui revient en propre à l'entrain de l'écrivain, à la plume excitée qui s'amuse, on rabattrait sans doute beaucoup du scepticisme de Montaigne, de l'absolutisme de de Maistre, du séraphisme de saint François de Sales, du jansénisme de saint Augustin. Ainsi, dans ce siècle d'anarchie et de folie que vous peignez, il y a des endroits où je trouve comme l'entrain d'une ronde de Sabbat. C'est poétique. Est-ce juste historiquement ? Le passage qui m'a le plus fait cet effet est celui sur l'alchimie, pages 52-53 et suivantes [1], et çà et là, ailleurs, quelques traits. Il y a tant de science, tant de vie et tant de talent dans ce tableau que je le voudrais sans quelques uns des reflets qui le traversent, et je serais bien embarrassé de les désigner pourtant, parce qu'il y a de l'esprit partout.

Merci de votre si honorable consultation et pour le plaisir que j'y ai pris, et excusez-moi de ne pas vous le rendre sans le grain de critique pédante dont je rougis en me relisant.

Amitiés et hommages.

Sainte-Beuve.

[6] *Michelet à Sainte-Beuve* (1837).

Votre remarque, mon cher Critique [2], est ingénieuse et profonde. L'*entrain* fait tort aux œuvres humaines. Et je ne sais pourtant s'il y aurait aucune œuvre sans cela. La vie même a l'air d'être une espèce d'*entrain*. Grâce au ciel, nous en revenons tôt ou tard.

Je souscris très volontiers à vos critiques générales. Et pourtant, comment en profiter ? Il faudrait pouvoir changer sa nature....

Veuillez toutefois remarquer que, si le mouvement est un peu vif, cela était peut-être plus nécessaire dans mon histoire que dans les autres de ce temps. Si, comme M. de Barante, ou même comme notre grand et excellent narrateur Thierry, je n'avais fait entrer dans la narr(ation) que l'histoire politique, si je n'avais point tenu compte des éléments divers de l'histoire (religion, droit, littérature, géographie, art, etc.), mon allure eût été tout autre. Mais il fallait un grand mouvement vital pour que ces éléments divers gravitassent ensemble dans l'unité du récit. Si vous examinez... (*la fin manque*).

1. Cf. *Œuvres complètes*, édition Flammarion, tome III, p. 87-88.
2. Brouillon de réponse à la lettre précédente. Inachevé.

[7] *Michelet à Sainte-Beuve* (1840).

Je ne sais trop, Monsieur et ami, où j'en suis avec la *Revue des Deux Mondes*. Je compte sur votre obligeante intercession [1].

Que le livre soit bon ou mauvais, littérairement il faudra toujours que l'on convienne que c'est, pour les XIVe et XVe siècles, la seule histoire sérieuse et *fondée*. Les autres hist(oriens) anglais et français ne s'étant jamais servis des *actes* [2], avaient complètement ignoré : 1° le sens de la révol(ution) de 1412-3 [3]; — 2° les causes de l'*invasion* anglaise, les difficultés qu'elle rencontra, le rôle que les évêques anglais jouèrent dans la conquête [4], etc.

N'ayant compris ni la révolution, ni l'invasion, ni le dedans, ni le dehors, on peut dire que ces historiens n'étaient pas des historiens. La mienne n'est pas la meilleure : c'est la seule.... [5].

[8] *Sainte-Beuve à Michelet* (1841).

Ce dimanche.

Cher Monsieur et ami,

Je reçois votre volume [6] que je lis et où je vais faire moisson d'idées et de faits. Ce volume est, je le sais, remis à des mains plutôt bienveillantes, à une personne tout à fait impartiale et respectueuse qui ne hasardera de critique qu'après toute sorte d'étude et d'application. Permettez-moi de ne pas vous la nommer, mais je lui ai fait lire votre lettre [7]. Une des choses, entre nous, qui indispose le plus Buloz, est qu'on s'adresse directement à des rédacteurs pour s'assurer de l'article. Il aime assez le pouvoir absolu et il tient à sa liberté de choix là-dessus.

Quant à agir sur lui, personne n'est guère à même de cela, et moi pas plus qu'un autre. Laissez donc faire et comptez sur vous, sur le poids de vos travaux et j'oserai dire sur vous *seul* un peu plus que vous ne faites.

Plus je vais, et plus je deviens janséniste dans un certain sens : je crois que les trois-quarts des gens (ou au moins une bonne moitié),

1. Brouillon de la lettre envoyée par Michelet à Sainte-Beuve et accompagnant le tome IV de l'Histoire de France.

2. Dans la préface du tome IV, Michelet dit que son histoire est fondée avant tout sur les *actes*, ordonnances des rois, Trésor des Chartes, Registres du Parlement, Recueil des actes de l'Histoire d'Angleterre, Statuts du royaume d'Angleterre, etc. Il se vante d'avoir procédé à un dépouillement complet des documents d'archives et d'avoir contrôlé les chroniques par les actes. — Cf. mon étude : Michelet et l'Angleterre, *Rev. de litt. comparée*, avril 1924, p. 310.

3. Michelet souligne, dans son tome IV, livre VIII, le sens de la tentative de réforme marquée par l'ordonnance cabochienne (1413). Son chapitre II est intitulé : « Essais de réforme de l'Etat et de l'Eglise ».

4. Campagne de Henri V de Lancastre, de 1415 à 1420.

5. Inachevé.

6. Tome V de l'*Histoire de France* (Charles VII et Jeanne d'Arc). Ce volume parut le 23 août 1841.

7. Il s'agit sans doute de Cochut, qui, dans l'étude consacrée à Michelet (*Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1842), montre avec bienveillance les progrès effectués, à partir du tome IV, en ce qui concerne la solidité et la précision des récits.

en toutes choses, ne valent rien ou valent peu : il n'y a que les bons et les élus qui comptent. Ce qui me rassure, c'est que les Grecs jugeaient ainsi : αριστοί.

Un des griefs, non plus de Buloz, mais de quelques-uns, c'est que vous ne choisissez pas assez. Vous nous traitez tous trop bien. C'est ingrat à nous de nous plaindre. Et pourtant, il y a telles gens à qui j'aimerais voir mes amis marcher sur le ventre, comme je le fais, comme ils me feraient à moi, s'ils le pouvaient.

Pardonnez à cette franchise que vous-même venez de provoquer et croyez à ma haute estime et à mes sentiments les plus respectueux.

SAINTE-BEUVE.

Vingt ans s'écoulèrent. Entre les deux écrivains le silence se fit. Leurs voies divergeaient de plus en plus. Ils étaient séparés par la vie et par la pensée.

La polémique et la gloire envahirent la carrière de Michelet. Il se frayait un chemin, âprement, au milieu des combats, suivi d'une cohorte d'admirateurs et de disciples. Le succès de son cours sur *les Jésuites*, au Collège de France, en 1843, indisposa d'abord Sainte-Beuve, revenu lui-même de Lausanne avec un sentiment de déception et jaloux de cette popularité retentissante. Qu'on feuillette la correspondance de Sainte-Beuve et de Juste Olivier, l'éditeur de la *Revue Suisse*, et qu'on recherche les passages supprimés des *Chroniques Parisiennes*, et l'on verra comment s'insinue peu à peu en lui une sourde hostilité. « Michelet et Quinet ne haïssent pas la popularité.... cela ravitaille le cours » (18 mai)[1]. Sainte-Beuve partage — c'est sans doute la seule fois dans sa vie ! — l'opinion du roi Louis-Philippe : « Querelle de cuistres et de bedeaux ! » (21 mai)[2]. « Le charlatanisme s'en est mêlé » (24 mai)[3]. Dans sa *Chronique* du 28 juillet, il critique la préface « emphatique » des *Jésuites* : « On voit que, si M. de Barante est le père de l'école descriptive en histoire, Michelet est le fondateur de l'école *illuminée*. Jamais le *je* et le *moi* ne s'est guindé à ce degré. C'est menaçant[4] ! » Mais c'est surtout lorsqu'il apprend que Michelet est allé voir Olivier à Lausanne, le 15 août, qu'il donne libre champ à son aigreur envieuse; il écrit, dans une lettre du 2 septembre : « Je supplie Olivier de prendre garde à Michelet. C'est un charlatan, désarmant les gens en allant à eux et en les engageant par *ses* louanges ou par les leurs.... Il a déjà

1. *Chroniques Parisiennes*, p. 42.
2. *Correspondance inédite avec M. et Mme Juste Olivier*, 1904, p. 324.
3. *Ibid.*, p. 324.
4. *Chroniques Parisiennes*, 28 juillet 1843.

accaparé ici *tous* les journaux; qu'il n'accapare pas la *Revue Suisse*. C'est un plat personnage au fond, comme je l'ai remarqué de tous ceux qui sont *enflés*. Omnia serviliter pro laude[1]. »

En 1845, quand paraît le *Prêtre*, Sainte-Beuve approuve la violente offensive de Saisset dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 février : « La Renaissance du Voltairianisme ». Le besogneux qu'il est en veut à Michelet de son succès de librairie : « Succès de passion... 8 000 exemplaires vendus au 1er février! »[2], et il juge ainsi dans sa lettre suivante à Olivier : « Affectation, manière, se donnant des airs légers et graves, des airs d'homme du monde et de philosophe, et n'étant qu'un rhéteur de beaucoup de talent, uniquement occupé de l'effet[3] ».

Aux divergences de méthode et d'esprit, qu'on ajoute enfin les divergences de vues et d'attitude politiques. L'Empire chasse Michelet du Collège de France en 1852 et y appelle Sainte-Beuve deux ans plus tard (1854). Le critique officiel du *Moniteur* devient maître de conférences à l'École normale (1858-1861)[4], en attendant que la princesse Mathilde fasse de lui un sénateur. Il reproche à Frédéric II son « irréligion », à Montesquieu sa « sécheresse » religieuse, à Rivarol son épicurisme, à Stendhal son impiété et même au bonhomme Franklin sa religion trop raisonnable et trop terre à terre. Il accepte le catholicisme — sans s'y rallier — comme religion d'État. Rome et l'Empire marchent alors de front. Il loue « le libre concert et l'union de l'Église et de l'État ». Son attitude est aux antipodes de celle de Michelet.

Pourtant l'apparition du tome XIII de l'*Histoire de France* (Louis XIV et la Révocation de l'Édit de Nantes), qui contenait une note courtoise pour l'ami d'autrefois, inspira à Sainte-Beuve une lettre de remerciements et provoqua un rapprochement entre les deux écrivains (1860). L'étude de Sainte-Beuve sur le tome XIV (Louis XIV et le duc de Bourgogne) parut en mars 1862.

Comme on l'a dit plus haut, le critique s'intéresse plus ici à l'histoire qu'à l'historien; il refait lui-même la psychologie du duc de Bourgogne. « Dans ce volume que j'annonce et que je ne par-

1. *Correspondance avec M. et Mme Juste Olivier*, p. 334. — Sur ce voyage de Michelet à Lyon et en Suisse, en 1843, cf. mon étude de la *Revue du Lyonnais*, janv. 1924, p. 65.
2. *Ibid.*, 2 février 1845, p. 380.
3. *Correspondance avec M. et Mme Juste Olivier*, p. 382.
4. C'est en 1858 que Sainte-Beuve écrit dans ses *Cahiers*, à propos de l'*Amour* de Michelet : « Le livre devrait avoir pour épigraphe : τὰς οὐδεν ὑγιες (les *rien-de-sain*), Aristophane, *Les Thesmophores*, v. 395 ». L'année précédente, en 1857, il avait prononcé, sur l'*Histoire Romaine* et l'œuvre de Michelet en général, le jugement reproduit p. 249, note 1.

courrai pas en détail, je saisis ce qui me paraît le mieux et le plus vrai, le personnage du duc de Bourgogne. » Et il en parle, à son tour, après Michelet, « d'après lui en partie », peut-être plus encore d'après Fénelon et Saint-Simon. Mais quand il touche à la fin de son étude, il éprouve le besoin de parler un peu de l'écrivain qu'il a si longtemps et si ostensiblement négligé, de rattraper les occasions perdues ; et vite il écrit, citant au moins quelques ouvrages : « Si M. Michelet a eu d'admirables pages dans ses autres livres, dans celui du *Peuple,* dans celui du *Prêtre* (!), dans son *Histoire de la Révolution* (au tome premier, par exemple, la *terreur des campagnes*), s'il a eu des pages qu'une fois lues on retient à jamais, il en a de charmantes dans ce volume même. Les portraits de Villars et de Vendôme sont fort vivants et des plus gais, sans trop de charge. Le duc d'Orléans, le Régent, cette riche et vigoureuse contre-partie du duc de Bourgogne, cette revanche effrénée du pur génie et de la nature, est bien vu, indulgemment senti, largement crayonné. Seulement il se mêle à tout celà, et de plus en plus, ce me semble, trop de préoccupation des rapports sexuels, trop d'allusions à la bagatelle, comme on dit. On ne sait vraiment comment concilier ces folâtreries d'imagination[1] avec tant de généreux accents, avec des cris de cœur si profonds et si sérieusement sympathiques. » Et il poursuit plus avant, allant, selon sa formule, « au delà du livre », jusqu'à l'homme, touchant, par un procédé d'insinuation sournoise et de timide indiscrétion, à « ces sensibilités mystérieuses, inégales, non encore sondées », dont il avait parlé jadis[2] ; il ajoute, avec sa terrible pénétration : « Serait-ce que ceux à qui la vraie jeunesse a manqué en sa saison sont plus sujets que d'autres à ces raprès-coup et à ces revenez-y de jeunesse[3] ? »

Quelles que soient les réserves faites par Sainte-Beuve. Michelet fut sensible au jugement des *Nouveaux Lundis* : « ce jugement favorable, au total, du premier critique de ce temps ». Le contact était rétabli.

Voici les lettres échangées pendant cette dernière période :

[9] *Sainte-Beuve à Michelet* (1860).

29 août 1860.

Je suis touché comme je le dois de la note si bienveillante et si flat-

1. Sainte-Beuve protestera également (*Nouveaux Lundis*, XI, p. 96) contre le jugement « gratuitement déplaisant » et « incongru » porté par Michelet sur les mœurs de la Dauphine, dans son volume *Louis XV et Louis XVI.*

2. *Portraits contemporains*, I, p. 83.

3. *Nouveaux Lundis*, II, p. 155. — Sur la vie intime et la jeunesse studieuse de Michelet, voir l'ouvrage de Gabriel Monod. Il se maria à l'âge de 26 ans, devint veuf à 40 ans et se remaria à 51 ans avec une jeune fille de 23 ans.

teuse que je lis dans le volume de *Louis XIV* que vous avez bien voulu me faire remettre[1]. Je sens tout ce que ce procédé, qui vous paraît sans doute bien simple, a de généreux et de délicat, et je veux vous le dire. Je sais trop bien que cette ancienne amitié que vous m'aviez toujours témoignée n'a pas cessé de votre fait : vous n'avez pas été sans deviner les dissidences — dissidences sur les voies et moyens, sur la méthode, peut-être plus que sur le but et le fond — qui ont amené de ma part une ingratitude apparente envers un homme qui, en éclatant par ses talents devant le public, ne s'offrait à moi que par ses côtés les plus indulgents. Oublions celà, mon cher confrère, et recevez la cordiale poignée de main qui répond à la vôtre.

Tout à vous,
SAINTE-BEUVE.

[10] *Michelet à Sainte-Beuve* (1862).

Cher Monsieur[2],

Les *lettres* sont un lien très fort. A travers l'océan d'idées et de relations si diverses, depuis trente années, nous nous retrouvons sur ce terrain aimé. Je vous remercie surtout d'avoir dit *ce qui m'importe*, que je n'ai point changé[3]. C'est vrai, je suis toujours le même et pas

1. Cette note de Michelet se trouve dans le tome XIII de son *Histoire de France* : « *Louis XIV et la Révocation de l'Édit de Nantes*, note III, p. 336. En voici un extrait :

« On nous a tellement ennuyés, tannés de jansénisme dans les derniers temps que j'ai pris le parti de n'en pas dire un mot. Cette question fort secondaire d'une petite secte catholique, à force d'être exagérée, étendue, épaissie, est devenue comme un mur pour empêcher de voir la grande affaire du temps, l'énorme révolution qui tua la France Qu'on me laisse donc tranquille sur le jansénisme et qu'on le cherche dans le très charmant livre de Sainte-Beuve, exquis et pénétrant, à mon sens le travail le plus délicat de l'époque. Au commencement de son troisième volume, il juge son sujet avec une rare indépendance d'esprit. Il pense que Jansénius, Saint-Cyran et Pascal, les trois grands hommes du parti, ne l'auraient pas laissé étouffer et *auraient soutenu* la Grâce (le christianisme même) *contre le Saint-Siège*... Ceux qui suivirent, Arnauld en tête, dit très bien Sainte-Beuve, « furent inconséquents et associèrent, moyennant l'appareil logique, toutes sortes de contradictions » ... La paix fourrée de 1668 n'aboutit qu'à faire de ce fier parti une meute de dupes lancée (au profit des Jésuites) contre les protestants persécutés. Sainte-Beuve marque encore ici, avec une remarquable impartialité, la supériorité de Claude, Jurieu, etc., sur Nicole, dans cette polémique. Avec tout cela, ce beau livre, minutieusement vrai, laisse pourtant une impression fausse, comme tout ce qu'on a écrit de nos jours sur le jansénisme. Il nous occupe tant d'une exception qu'on prend le change sur les mœurs générales. Il n'y avait pas un couvent en France comme Port-Royal. » — Le *Port-Royal* de Sainte-Beuve parut de 1840 à 1860.

2. Copie d'une lettre envoyée par Michelet à Sainte-Beuve en mars 1862 et vraisemblablement de l'écriture de Mme Michelet. Cette lettre fut provoquée par les articles des 10, 17 et 18 mars 1862, où Sainte-Beuve reprenait, à propos du *Louis XIV* de Michelet, la question du duc de Bourgogne et de ses rapports avec Fénelon. Cf. *Nouveaux Lundis*, tome II, p. 111, 131 et 151.

3. Voici ce qu'écrivit Sainte-Beuve en tête de son troisième feuilleton : « C'est une illusion de croire, avec quelques-uns, que le Michelet historien d'aujourd'hui ne vaut pas le Michelet d'autrefois. J'ai dit en quoi ils diffèrent, — par une certaine allure un

amélioré. Malgré l'*austérité* finale de votre article et le *sein de Clio*[1], je sens comme je dois le jugement favorable, au total, du premier critique de ce temps. Je le sens d'autant mieux que, nos méthodes étant si différentes, vous avez dû juger ainsi par un mouvement vigoureux de justice. Cela vous est fort honorable, aussi bien que d'avoir, dans *Port-Royal*, dit nettement les torts de vos bien-aimés Jansénistes à l'égard de mes Protestants.

Êtes-vous sûr que les Féneloniens soient ingénus dans l'affaire de Tellier[2]. Quant au médaillon de Versailles[3], il donne vraiment ce que j'ai dit. Mais c'est peut-être une pièce discutable et peu authentique?

Je vois que vous n'avez pas lu ma bataille de la Hougue, ma Révocation, ma Saint-Barthélémy, mon *Armada*, etc. Ce sont de solides récits construits à chaux et à ciment[4].

Au total, encore une fois, vous avez fait une fort belle chose en acceptant, contre vos méthodes et vos tendances, un persévérant travailleur que l'école *rationaliste et sèche* n'acceptera jamais, n'ayant nul sentiment de l'art ni de la vie.

Je vous remercie et vous salue très cordialement.

J. Michelet.

[11] *Michelet à Sainte-Beuve* (1869).

Cher et illustre critique[5],

Que vous pénétrez à fond ! C'est évidemment la personne[6] qui a eu

peu plus pressée, un peu plus heurtée, voilà tout. Mais d'ailleurs, au fond, ils sont bien *le même*... De très bonne heure, et dès qu'il fut en plénitude de son idée et de son inspiration d'écrivain, M. Michelet (il nous l'a dit) a voulu faire, de l'histoire, non une *narration* comme Augustin Thierry, non une *analyse* comme M. Guizot, mais une *résurrection ;* il a voulu y apporter la vie, l'étincelle directe, l'*amour*. » (*Nouveaux Lundis*, t. II, p. 151-152.)

1. « Il y a chez M. Michelet comme une folle vigne qui grimpe à tout instant. Vous qui connaissez à fond l'art et même la caricature antique, avez-vous donc jamais vu un tel groupe : un Faune rieur qui regarde par-dessus l'épaule et jusque dans le sein de Clio ? » (*Ibid.*, p. 155.)

2. « Rien d'étonnant que Fénelon, par son côté antique et de *simplicité ingénue*, lui ait échappé et qu'il ait surtout vu en lui la part subtile et malsaine, l'action efféminée du directeur. (*Ibid.* p. 154.) — A quoi Michelet répond que Fénelon relève les Jésuites « jusqu'à donner au roi le plus funeste confesseur, le furieux jésuite Tellier. » (*Histoire de France*, tome XIV, p. 187.)

3. « Pourquoi dire d'un portrait de la vieillesse commençante de Louis XIV, d'un médaillon retrouvé à Versailles par notre consciencieux et respectueux antiquaire, M. Eudore Soulié, « qu'il porte la trace des basses sensualités du temps » ; que « ces joues, ces lippes épaissies n'expriment que trop bien un pesant amour de la chair?.. » et ce qui suit. Pourquoi prononcer ces mots encore plus inconcevables : « Le porc domine, bien plus, le porc sauvage ! » Il n'en revient pas. Quelle interprétation outrée pour un simple portrait en cire ! » (*Ibid.*, p. 153.)

4. Sainte-Beuve avait écrit, dans son article du Lundi 10 mars 1862 : « Ne cherchez point de chaussée historique, bien *cimentée*, *solide* et continue... on court avec lui sur des cimes. » (*Nouveaux Lundis*, t. II, p. 112.)

5. Brouillon de la lettre envoyée à Sainte-Beuve. Il semble bien que Michelet l'ait quelque peu retouchée avant de l'envoyer, si l'on en juge par le texte différent publié dans les *Nouveaux Lundis*, t. XII, p. 157.

6. Marceline Desbordes-Valmore. Michelet écrivit cette lettre, le 23 mars au soir, immédiatement après la lecture de l'article écrit par Sainte-Beuve dans le *Temps* du

au plus haut degré ce que demandait le roi mystique du Moyen Age, sans l'obtenir : *le don des larmes.*

Don puissant qui perce la pierre et la sécheresse du cœur. Dès lors coulent les grandes eaux.

Je ne l'ai connue que vieille et, ce qui vous surprendra, c'est que je craignais de la lire.

Cette grande *puissance d'orage* était telle que j'en étais trop ému, trop envahi.

Le merveilleux dernier volume[1], si loin de notre temps barbare, nous étions fort embarrassés de le publier ici. Nous en parlâmes au très aimable et généreux M. Révilliod[2], de Genève, qui l'imprima au profit de l'auteur. Sans lui, on n'aurait pas cette œuvre unique, faite si tard, ivre de mort et d'amour.

Je vous remercie et vous serre la main tendrement.

23 mars 69.

J. MICHELET.

[12] *Sainte-Beuve à Michelet* (1869).

Ce 27 mars 1869.

Cher et illustre confrère,

Je savais que c'est à vous qu'est due l'initiative du généreux Révilliod. Je crois qu'il y aura réellement lieu à un volume d'extraits de lettres, etc., qui serait bien autrement poignant — et empoignant — que les volumes d'Eugénie de Guérin[3]. Je tâcherai de suggérer l'idée à M. Révilliod. Aidez-nous-y, je vous prie, si, après lecture des articles[4] qui ne seront qu'un aperçu du volume, vous le jugez à faire.

Hommages affectueux.

SAINTE-BEUVE.

Ainsi, dans cette dernière décade de la vie de Sainte-Beuve, ses

même jour : *Madame Desbordes-Valmore, sa vie et sa correspondance.* (Cf. *Nouveaux Lundis*, t. XII, p. 134-157.)

1. *Poésies inédites*, publiées par M. Gustave Révilliod, Genève, 1860.

2. Sur G. Revilliod, cf. *Nouveaux Lundis*, t. XII, p. 155 (note), et *Correspondance de Sainte-Beuve*, édit. Calmann-Lévy, t. II, p. 346 (lettre du 20 avril 1869) : « Je n'ai cessé de penser à vous pendant ces articles. Ce dernier *recueil* et qui a paru à quelques bons juges le plus original de Mme Valmore, on vous l'a dû, et c'est de Genève que nous sont revenus ces chants du cygne de notre Philomèle ».

3. M. Valmore et son fils Hippolyte avaient conservé et classé les papiers, notes et lettres de Marceline, et ce sont ces documents qu'ils mirent à la disposition de Sainte-Beuve. (Cf. Lettre de Sainte-Beuve à M. Valmore, après la publication de ses articles, 6 mai 1869. *Nouveaux Lundis*, t. XII, p. 134, note.) — Dans sa lettre du 20 avril 1869 à M. Révilliod, Sainte-Beuve écrit : « Hippolyte aura à préparer lentement, avec tous les trésors épistolaires qu'il a entre les mains, un dernier volume qui peut surpasser en intérêt et en puissance symbolique tous les autres. Je ne fais que poser un jalon et indiquer le rivage. L'effet produit par ces feuillets déchirés et déchirants m'est un garant du succès qu'aurait un ensemble et un faisceau rassemblé à loisir. » (*Correspondance*, t. II, p. 346.)

4. Les articles de Sainte-Beuve se succédèrent les 23 mars, 6 et 20 avril, 4 et 5 mai 1869. Il mourut lui-même le 13 octobre 1869. Son volume sur *Marceline Desbordes-Valmore* parut après sa mort (1870).

relations avec Michelet se sont améliorées. C'est en 1860 que celui-ci, dans sa note sur le Jansénisme, parle du critique avec une élogieuse sympathie ; c'est aussi la même année que paraît, sur les instances de Michelet, le recueil des *Poésies inédites* de Madame Desbordes-Valmore, publié par Révilliod. Sainte-Beuve le sut. Les deux grands hommes ne se sentirent-ils pas rapprochés par cette commune admiration pour la pathétique Marceline ? Sainte-Beuve lut une lettre de Michelet où celui-ci disait à son amie : « Le sublime est votre nature », et cet hommage le toucha.

De plus, Sainte-Beuve subissait à cette époque l'influence de son secrétaire Jules Levallois. Ami de Michelet, celui-ci s'employait à réconcilier les deux écrivains. « Initié aux travaux et à la vie morale de M. Michelet par son gendre M. Alfred Dumesnil, j'étais plus à même de plaider auprès de Sainte-Beuve la cause de l'illustre maître et je ne m'en fis pas faute. Reçu chez M. Michelet, j'y portais le même esprit de conciliation[1]. »

D'ailleurs, bien que dévoué à l'Empire, Sainte-Beuve s'impatientait de certaines outrances conservatrices, et il était agacé, au Sénat, par l'intolérance de la droite. Le 25 mars 1867, il intervint rudement, au milieu du tapage, pour défendre Renan dont la nomination au Collège de France avait été attaquée ; le 29, à propos d'une discussion sur les ouvrages à admettre dans les bibliothèques populaires, il revendiqua « le droit d'examen et de libre opinion » ; il s'insurgea contre tout ostracisme intellectuel. « Je vais réveiller les tempêtes, s'écria-t-il, je passerai vite. Mais Michelet, homme vivant, mais Renan, de quel droit, vous, personnages publics, corps de l'État, fussiez-vous l'ancien Sénat dit conservateur, de quel droit venez-vous leur imprimer une tache au front ?[2] »

Enfin lorsque, refusant d'écrire au *Journal officiel*, il fit paraître dans le *Temps*, journal de l'opposition, son premier article sur Madame Desbordes-Valmore, Michelet ne put s'empêcher de le féliciter le soir même. Tous deux qu'inclinait maintenant la vieillesse, se sentaient émus en évoquant « cette puissance d'orage », en relisant cette poésie « qui perce la pierre et la sécheresse du cœur ». Michelet serrait « tendrement » la main de Sainte-Beuve, et celui-ci, que guettait déjà la mort, lui envoyait ses « hommages affectueux ».

JEAN-MARIE CARRÉ.

1. *Sainte-Beuve*, par J. Levallois, préface, page XXI (1872).
2. Discours au Sénat, 29 mars 1867. *Premiers Lundis*, I, p. 219.

UN MANUSCRIT INÉDIT DE FABRE D'OLIVET

INTRODUCTION

I. — Le prix extraordinaire de l'institut impérial de 1813.

Dans les Procès Verbaux de l'Académie Française, séance du jeudi 1er avril 1813, nous lisons :

« Le secrétaire perpétuel annonce à la classe qu'il a reçu une somme de mille francs pour en former un prix qui sera adjugé à celui qui, au jugement de la classe, traitera le mieux les questions énoncées dans le paragraphe suivant :

« — Quelles sont les difficultés réelles qui s'opposent à l'introduction du rythme des Grecs et des Latins dans la poésie française ?

« — Pourquoi ne peut-on faire de vers français sans rimes? Supposé que le défaut de fixité de la prosodie française soit une des raisons principales, est-ce un obstacle invincible ? Et comment peut-on établir à cet égard des principes sûrs, clairs et faciles ?

« — Quelles sont les tentatives, les recherches et les ouvrages remarquables qu'on a faits jusqu'ici sur cet objet ? En donner l'analyse, faire voir jusqu'à quel point on est avancé dans cet examen intéressant : par quelle raison, enfin, si la réussite est impossible, les autres langues modernes y sont-elles parvenues ?

« La classe ayant mis cet objet en délibération, consent à se charger de l'examen des ouvrages qui seront envoyés au concours, mais cette mesure ne pouvant être mise à exécution qu'autant qu'elle sera autorisée par le gouvernement, le secrétaire est chargé d'écrire au Ministre de l'Intérieur pour lui faire part de la proposition et de la décision de la classe.

« Le prix consistera dans une médaille d'or de la valeur de mille francs, et sera distribué le 2 février de l'an 1814 par la classe de la langue et de la littérature française conformément à ses règlemens. »

Cette question est soumise par un anonyme au bon plaisir de l'Institut auquel on adresse la somme de mille francs, dans l'espérance qu'il ne repoussera pas la demande d'un de ses admirateurs.

On lit plus loin, à la séance du 13 mai :

« Le secrétaire fait lecture d'une lettre du Ministre de l'Intérieur

à laquelle était joint le décret suivant de S. M. l'Empereur en date du 14 avril et par lequel Sa Majesté autorise la classe à mettre au concours le prix proposé par un anonyme sur la poésie rythmique.

« Le décret :

3/3e Division — Extrait des Minutes de la Secrétarerie d'État.

Enregistré le 19 avril 1813
N° 1873 — Au Palais impérial de Saint-Cloud, le 14 avril 1813.

NAPOLÉON, Empereur des Français,
Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin,
Médiateur de la Corporation Suisse, etc., etc. ;

Sur le Rapport de notre Ministre de l'Intérieur,

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

La somme de mille francs, offerte en donation à l'Institut Impérial de France par un particulier qui a désiré garder l'anonyme, sera acceptée par cette compagnie.

ART. 2.

La seconde classe de l'Institut mettra au concours, conformément aux intentions de l'anonyme, la question sur la langue française, dont celui-ci a lui-même donné le programme, tel qu'il est annexé au présent décret.

ART. 3.

Le concurrent qui, au jugement de cette classe, aura satisfait aux conditions du concours, recevra pour prix une médaille d'or de la valeur de mille francs.

ART. 4.

Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Signé : NAPOLÉON, etc., etc.

A la séance du jeudi 3 février 1814 :

« Le secrétaire rappelle à la classe qu'elle a mis au concours un prix extraordinaire proposé par un anonyme sur cette question :

. . . . . .

« Le terme fixé pour l'admission des pièces du concours était le 2 février. Douze discours ont été remis au Secrétariat. Il est arrêté que la classe s'occupera de l'examen de ces discours lorsqu'elle aura terminé son jugement sur les deux prix. »

A la séance du mercredi 23 novembre 1814 :

« On propose de procéder à l'examen des discours envoyés au concours pour le prix extraordinaire sur la poésie rythmique. Il est

convenu que les trois commissaires qui se sont chargés d'examiner tous les discours pour rendre compte de leur travail à la classe, se réuniront à l'Institut le mercredi 30 à midi et demi, se communiqueront leurs opinions respectives sur chacun des discours, et prépareront le rapport général qu'ils auront à faire à la classe. »

A la séance du mercredi 7 décembre 1814 :

« On propose à M. le Comte Daru, l'un des Commissaires chargés de l'examen des Mémoires sur la poésie rythmique, de communiquer à la classe le travail qu'il a fait sur chacun des discours. Il lit l'analyse d'une partie du discours et la fin en est remise à la séance suivante. »

A la séance du mercredi 14 décembre 1814 :

« M. le Comte Daru achève la lecture de l'analyse qu'il a faite des pièces du concours pour la poésie rythmique. M. Andrieux lit ensuite des observations sur quelques-uns de ces ouvrages :

« Un membre observe que l'analyse des pièces du concours, telle qu'elle a été faite par M. Daru, donnait une idée si précise et si clairement exprimée du caractère respectif de ces ouvrages, qu'il serait convenable d'en faire imprimer des exemplaires pour l'usage de la classe, parce qu'ils seraient utiles pour la guider dans le jugement définitif qu'elle doit porter sur le concours. La proposition est adoptée et le rapport de M. le Comte Daru sera imprimé au nombre de 40 exemplaires. Le mémoire n° 6 s'étant trouvé égaré dans la transmission successive qui s'est faite des pièces du concours aux divers commissaires chargés de les examiner, la classe observe qu'elle ne peut avec justice procéder à un jugement définitif sans avoir employé les moyens qui étaient en son pouvoir pour recouvrer le manuscrit égaré ou pour s'en procurer une nouvelle copie. Elle charge son secrétaire d'adresser aux différens journaux un avis propre à remplir cet objet. »

A la séance du mercredi 21 décembre 1814 :

« Le secrétaire fait lecture d'une lettre anonyme qui lui est adressée et par laquelle on lui annonce que, d'après l'avis inséré dans les journaux, l'auteur du mémoire égaré sur la poésie rythmique se dispose à en adresser à la classe une deuxième copie, mais qu'il ne pourra l'envoyer que dans trois semaines. »

A la séance du mercredi 4 janvier 1815 :

« M. le Comte Daru lit la fin du mémoire n° 10 sur la poésie rythmique. »

A la séance du mercredi 15 mars 1815 :

« On délibère sur la manière de procéder au jugement définitif du concours extraordinaire sur la poésie rythmique. Le résultat de la discussion a été que la classe s'en rapporterait à l'opinion des cinq commissaires chargés de l'examen des pièces du concours. Ces commissaires, ayant résumé leurs avis en pleine séance, ils ont pensé que la classe devait adjuger le prix ; que le n° 11 était celui qui méritait de l'obtenir ; que le n° 10 méritait l'accessit, et le n° 9 une mention honorable. Il a été arrêté que les cinq commissaires se réuniraient le mercredi suivant avant la séance, qu'ils proposeraient une rédaction définitive du jugement sur le concours, et qu'ils en feraient le rapport à la classe dans cette séance. »

A la séance du mercredi 22 mars 1815 :

« Sur le rapport de la Commission chargée de proposer une rédaction du jugement définitif de la classe sur le concours extraordinaire pour la poésie rythmique, elle arrête que le prix est adjugé au n° 11, ayant pour épigraphe : *Eloquio victi, re vincimus ipsâ.* Elle accorde l'accessit au n° 10, ayant pour épigraphe : Le rythme est le père du mètre. Et une mention honorable au n° 9, ayant pour épigraphe : *Nam veneres habet et charites vox undique vestra, Sed alias veneres, sed alias charites.*

Elle charge son secrétaire perpétuel de joindre dans son rapport quelques réflexions sur les motifs qui ont déterminé son jugement et d'y faire mention de l'analyse détaillée qu'a faite M. le Comte Daru de chacun de tous les mémoires qui ont concouru, travail très intéressant qui a servi à diriger le jugement définitif. Il est arrêté que le rapport de M. le Comte Daru sera imprimé et distribué aux membres de l'Institut. »

A la séance du jeudi 3 août 1815 :

« La commission administrative renvoye à la classe une lettre qui lui est adressée de M. Scoppa et par laquelle il prie l'Institut de souscrire pour 150 exemplaires de la dissertation qui a été couronnée par la classe et qu'il se propose de faire imprimer. La classe ne pouvant délibérer que pour ce qui la regarde, arrête qu'elle souscrira pour 40 exemplaires qui seront payés sur ses fonds particuliers. »

Voilà à peu près tous les renseignements que nous avons pu trouver sur ce concours extraordinaire dans les Archives de l'Académie française. L'application du système rythmique des Anciens occupait les poètes et les critiques français depuis le

milieu du XVIe siècle[1]. La question de faire des vers français sans rimes avait commencé à agiter le monde littéraire surtout vers le milieu du XVIIIe siècle. Une excellente analyse de toutes ces tentatives et des querelles littéraires qui en résultèrent se trouve dans les deux travaux de Louis-Napoléon (Saint-Leu) publiés à Florence en 1819 en un gros volume, et en 1825-1826 en deux volumes. Le grand intérêt qu'il montrait pour ces questions nous mène à penser que l'anonyme qui avait offert ce prix ne pouvait être que lui. Je n'ai rien pu trouver pour le prouver dans les Procès Verbaux de l'Académie, mais il l'avoua lui-même comme nous allons le voir. Il était, vers 1810, le chef de tous ces poètes et critiques, de tous ces révolutionnaires littéraires qui désiraient faire des réformes dans la versification française. Le prestige de son nom comptait pour beaucoup, et cela explique l'hésitation de l'Académie, ennemie de ces tentatives révolutionnaires, à donner le prix au n° 11 au lieu de l'accorder au n° 10 que Louis-Napoléon favorisait ; cela explique pourquoi l'Académie prolongea l'examen deux ans avant de donner une décision définitive, celle-ci vint après la chute de Napoléon. L'Académie couronna le Mémoire de l'abbé Scoppa, qui avait déjà réussi à se faire estimer par son grand travail sur *Les Vrais Principes de la Versification développés par un examen comparatif entre la langue italienne et la française*, ouvrage qui lui avait valu une récompense. L'abbé sicilien avait proposé de dédier son livre à l'Académie, mais, comme elle n'acceptait pas de dédicaces, elle avait refusé son offre, et, après l'avoir invité à publier son troisième volume, elle lui avait voté une indemnité de mille francs[2]. Le nom de Scoppa était bien connu et les membres de l'Académie étaient bien disposés à son égard. Le discours qu'il soumit au concours n'est d'ailleurs qu'un résumé de son troisième volume des *Vrais Principes*.

L'analyse du rapporteur Daru, publiée à 40 exemplaires sous le titre de : *Rapport fait à la classe*, etc., cote Y[e] 172 à la Bibliothèque Nationale, nous donne, si on la rapproche des livres de Scoppa, de Fabre d'Olivet, de Mablin et de Bonaparte, un tableau complet de toutes les phases de la question du vers sans rimes et un résumé des difficultés d'introduire le système classique dans la versification française. Cela contribue d'autre part à expliquer la révolution romantique, dont c'est, pour ainsi dire, le combat d'avant-garde : le mouvement voulait d'abord briser tous

1. Pour la bibliographie, voyez Thieme, *Essai sur l'Hist. du vers fr.*, 1916, Champion.

2. Voyez Procès Verbaux, séances du 2 septembre et du 30 décembre 1813.

les liens de tradition, mais s'est ensuite contenté de faire ce qui était raisonnable et légitime. Ces tentatives de précurseurs et ces arguments révolutionnaires et visionnaires expliquent en fin de compte tous les efforts et toutes les innovations des modernes. Parmi ces jeunes enthousiastes, Fabre d'Olivet était un des plus importants.

Le Rapport de Daru montre clairement que l'Académie se défiait de tous les novateurs et qu'il était bien évident que les discours les plus conservateurs avaient plus de chance de réussir que ceux qui étaient assez révolutionnaires pour proposer des vers français sans rimes.

II. — Les treize manuscrits.

La commission nommée par l'Académie pour donner un rapport sur les manuscrits soumis au concours était composée des membres suivants : Suard, Daru (rapporteur), Andrieux, Sicard, Parceval-Grandmaison. Ce rapport, conformément à la décision du 14 décembre 1814, fut imprimé par Didot en février ou mars 1815 au nombre de 40 exemplaires. Vu l'importance de ce rapport pour toutes les questions de versification française et le petit nombre des exemplaires, par conséquent la difficulté de le consulter, il nous a semblé avantageux d'en donner un très bref résumé. En général, les questions qui tourmentaient les savants du XVIIIe et ceux du commencement du XIXe siècle étaient à peu près les suivantes :

Qu'est-ce que le rythme dans la musique ?

— — versification ?

En quoi ces deux rythmes se ressemblent-ils ?

— — diffèrent-ils l'un de l'autre ?

Quelles sont les causes du plaisir que nous fait éprouver la versification ?

Pourquoi l'oreille doit-elle préférer la versification à la prose ?

Quels sont et quels doivent être les principes fondamentaux de toute versification ?

Jusqu'à quel point les systèmes de versification qui adoptent comme base soit la rime, l'accent, le compte des syllabes et la rime, soit la quantité, suivent-ils les vrais principes de la versification ?

Quels sont les vrais principes de la versification ?

Qu'entend-on par mètre, pied, rythme, quantité, prosodie, accent ?

Qu'était-ce que ces notions pour les Grecs et les Latins ? Que

sont-elles ou peuvent-elles être dans les langues modernes, et spécialement dans la langue française?

Ces questions, comme la plupart de celles qu'on discutait alors, étaient plutôt d'ordre esthétique et philosophique que d'ordre scientifique; c'est seulement vers le milieu et à la fin du XIXe siècle qu'on les envisagea au point de vue scientifique.

Tout au commencement de son rapport, le Comte Daru fait cette remarque : « Peut-être, si elle eût été libre de rédiger les questions, aurait-elle cru devoir les poser autrement ». A cette époque (1813) elle était obligée de poser la question comme l'anonyme l'avait prescrite. Le frère de l'Empereur et roi de Hollande avait assez de prestige et d'influence pour demander que l'Académie examinât une question qui lui était chère et qu'elle l'examinât comme il le voulait. Mais au moment où elle était enfin prête à décerner le prix, elle était libre de son choix.

En effet, pour examiner si on peut introduire le système de versification des Grecs et des Latins dans notre langue, il faudrait commencer par se mettre d'accord sur tout ce qui constituait ce système, et le concours auquel ce problème a donné lieu prouve que tout le monde n'explique pas de la même manière ce que les Anciens entendaient par les mots rythme, mètre, quantité, etc. Votre Commission a eu à examiner treize mémoires dont plusieurs sont des ouvrages considérables; chargé d'en présenter l'analyse, je me suis attaché à faire ressortir le caractère particulier et les conséquences de chacun de ces discours...

N° 1.

Argument : Les premiers mots du langage articulé ont dû imiter le mouvement de la langue des signes; par conséquent les langues ont plus de mouvement, plus de prosodie en raison du nombre de mots primitifs qu'elles ont conservés. La langue française étant une langue parasite, n'a pas de rythme. Daru conclut qu'il ne s'agissait pas de prouver que la langue française ne doit pas avoir de rythme, mais de trouver si oui ou non elle a un rythme. Le n° 1 constate que la langue française n'est pas primitive; il en conclut qu'elle n'a pas de rythme. Considéré dans son ensemble, ce Mémoire est l'ouvrage d'un homme qui a voulu soumettre la question au raisonnement plutôt qu'à l'observation; qui a cherché un principe général qui donnât l'explication de tous les faits, mais qui n'a pas donné aux faits toute l'attention qu'ils méritent.

N° 2.

Parmi toutes les questions proposées il n'en a vu qu'une seule : peut-on faire des vers sans rimes? Il ne cite que huit vers blancs, et il ajoute que les oreilles françaises ne s'accoutumeront jamais à cette sorte de vers. Il traite la question en deux pages.

N° 3 *(celui de Fabre d'Olivet)*.

Argument : Avons-nous une connaissance intime du rythme? Toute langue est rythmique, apte à recevoir son rythme propre. Il reconnaît dans la déclamation deux éléments : accent et mouvement; mais il est à remarquer qu'il applique au rythme ce que la plupart appliquent à la prosodie. Notre auteur a cherché l'origine du rythme avec le secours d'une grande érudition. Il présente des assertions qu'il ne peut pas prouver; par exemple la forme rythmique suppose la maturité d'un peuple; la forme prosodique la maturité du talent; toutes deux ont besoin de la musique; si elle manque, la poésie passe à la forme avec rime et cherche ainsi à remplacer par une forme factice la cadence véritable qu'elle n'a pas. Un long usage de la rime annonce une nation peu musicale. La difficulté de faire des vers sans rimes n'est qu'imaginaire.

Preuve : Les vers eumolpiques. Le secret de l'auteur est de substituer l'accent à la prosodie, c'est-à-dire les syllabes appuyées et glissées, masculines et féminines, fortes et faibles, aux longues et brèves.

Voilà donc un système absolument nouveau. Le Mémoire où il est développé est écrit clairement et plein d'érudition; il contient des aperçus ingénieux, mais on ne peut se dispenser d'y reconnaître plusieurs assertions hasardées, et surtout il est difficile de se prêter à un système dont le mécanisme n'est pas développé d'une manière satisfaisante, et dont l'effet n'est nullement prouvé.

L'auteur ne reconnaît dans notre langue ni longues ni brèves; il substitue à ces dénominations jusqu'à présent en usage les mots appuyées et glissées. Il est naturel de penser qu'une syllabe glissée est plus rapide qu'une syllabe appuyée. De deux choses l'une : ou l'auteur reconnaît que ses syllabes appuyées et glissées sont d'une durée inégale, et alors il ne doit pas se priver de l'avantage qui résulte de cette différence, et on ne voit pas pourquoi il repousse les dactyles et les spondées proprement dits; ou bien il nie toute différence dans la valeur des syllabes, et alors on peut lui demander ce que nous gagnons à son système...

Ainsi il ne paraît pas que l'auteur ait résolu le problème. Or, on

est en droit d'exiger une solution de la part de celui qui n'entreprend pas de prouver que la question est insoluble.

Après avoir lu l'analyse de tous ces discours on peut se demander aussi si celui qui a gagné le prix a véritablement résolu la question.

N° 4.

Argument : Il expose en grand détail les désavantages de la langue française en ce qui concerne la versification et propose comme remède la rime. Le français a plus de syllabes brèves que de longues. Les auteurs du XVIe siècle ont essayé de faire des vers mesurés, mais ils n'y ont point réussi; et ce n'est point parce que leurs vers étaient composés de brèves et de longues, mais parce qu'ils avaient oublié le caractère de notre langue. Leurs essais marquent un manque de connaissance du rythme. La prosodie consiste dans l'accent qui détermine l'inflexion et dans la quantité qui fixe la durée de chaque son. Pour que la poésie se confonde avec le chant, comme dans le grec, il faut que les paroles aient la même durée que l'air. L'idée la plus simple, celle qui dut se présenter la première, était de donner aux paroles autant de syllabes que l'air avait de sons : ce fut la poésie rythmique. Ensuite on s'avisa de varier la valeur des syllabes et de placer deux syllabes brèves sur un son long, ou une syllabe longue sur deux sons plus rapides : ce fut la poésie métrique. — C'est peut-être la meilleure définition qu'on ait jamais donnée de ces deux formes de poésie.

On dit qu'à l'origine les Anciens n'avaient égard à la durée des syllabes que pour la poésie lyrique, et que dans tous les autres vers on se bornait à les compter. C'est ce que l'auteur ne peut pas prouver.

Si cela est vrai, nos pères ont commencé comme les Anciens. Ils ont eu égard d'abord au nombre des syllabes. Ensuite, comme les Anciens, ils ont senti qu'il fallait marquer la fin du vers; mais, au lieu de la marquer par un mélange déterminé de brèves et de longues, ils ont adopté la rime, et ils ont varié cette rime à l'aide de l'*e* muet. En conséquence de ces lois, la versification française eut elle-même tout ce qui peut produire l'harmonie dans les vers grecs et latins. L'alexandrin français a la même mesure, la même étendue que l'hexamètre ancien; il a des tons graves et aigus, doux et rudes, éclatans et sourds, simples, nombreux, majestueux; dans la prononciation soutenue il marque des longues et des brèves, même des longues et des plus longues, des brèves et des

plus brèves, et des muettes qui sont très brèves, dont le mélange produit pour l'oreille délicate le même effet que dans le latin. — Tout cela avait déjà été développé par Batteux dans ses *Principes de la Littérature*, 1746-1763; il disait que c'est même un inconvénient de fixer en avance rigoureusement la succession des pieds dans chaque vers. Les Anciens l'avaient senti, puisqu'ils avaient laissé libre le choix des dactyles et des spondées pour les quatre premiers pieds de leur hexamètre. Il n'y avait de fixe que la quantité du cinquième et du sixième pied, et c'était une rime de quantité, qui répond à notre rime de son.

Conclusion. — N'essayons point de faire des vers non rimés, ni d'assembler les syllabes par dactyles... Notre poésie a pris une autre route; elle a considéré le nombre des syllabes et non leur valeur; elle y a joint la rime enchaînée à nos vers. Cette forme convient au génie d'une langue qui ne ressemble à aucune autre. Essayons de maintenir l'élévation des grands maîtres et gardons-nous des innovations irréfléchies et contraires au bon goût.

Selon le Rapport, il n'y a pas dans cette étude assez d'originalité; l'auteur n'a pas suffisamment pénétré la question de la rime, du plaisir que donne la poésie, des rapports de la poésie avec la versification, etc., etc.

N° 5.

Ouvrage considérable, dont la moitié est consacrée à ce qu'on a déjà écrit sur le rythme.

Argument : Le rythme est une partie inséparable de toute langue. La prononciation des syllabes constitue un mouvement; tout mouvement est rythmique parce qu'il indique un effort ou une élévation, un abaissement ou un appui; tous les mots d'une langue sont rythmiques. La langue française est rythmique, mais non métrique, parce que des syllabes identiques n'ont de durée que celle qu'on veut ou qu'on peut leur donner suivant la place qu'elles occupent dans le rythme. Le caractère de cette langue n'a donc rien d'incertain; et si sa poésie ne paraît pas si généralement goûtée que sa prose, c'est que l'une s'éloigne trop de ce caractère et que l'autre s'en approche davantage. Rien ne paraît donc s'opposer à l'introduction d'un rythme plus régulier dans la langue des Racine et des Fénelon, puisque ce rythme est fondé sur la nature même qu'il a imprimée à tous les idiomes, etc., etc.

Le grand défaut de cette étude c'est que l'auteur n'indique pas ce qu'il faut faire; il ne nous apprend que la manière dont procédaient les Anciens.

N° 6.

Daru n'accepte pas le résumé historique que contient ce discours.

Argument : La rime est irréconciliable avec le système rythmique. Ce qui fixe pour jamais la rime dans la poésie française ce sont les chefs-d'œuvre, et ce qui rend infructueuse toute innovation, ce sont nos habitudes. L'auteur n'explique pas pourquoi on a introduit la rime, ni quelle est sa fonction, son origine, son influence, ni pourquoi la langue française ne peut pas admettre le système des Grecs.

Deux siècles d'immortalité assurent à la poésie française un assez haut degré de gloire, sans qu'il faille lui en chercher un autre par le succès hasardeux d'une innovation. Ce qui peut signifier que la poésie française a atteint à sa perfection absolue ; donc il est inutile d'essayer un procédé nouveau. Si les tentatives du XVIe siècle avaient été faites par des écrivains de génie, ils auraient imposé le système des Grecs à la poésie française.

Daru répond : En Italie, les poètes de génie : Pétrarque, Dante, le Tasse, l'Arioste ont employé la rime, mais l'Italie s'est débarrassée de la rime.

Conclusion de Daru : N° 6 procède par le sentiment plutôt que par la raison. Il ne voit que la rime, et suppose qu'elle est irréconciliable avec le système rythmique. Cependant les chefs-d'œuvre français ont fixé pour jamais la rime, car nos habitudes rendent toute innovation infructueuse. Cela n'est pas un argument, c'est un sentiment.

N° 7.

Argument : Voici les défauts de la langue française qui empêchent l'introduction du système des Grecs : 1. Le grand nombre de monosyllabes ; — 2. Les sons nasaux ; — 3. Les syllabes muettes ; — 4. L'incertitude et l'instabilité des accents ; — 5. La valeur variable des syllabes longues et brèves suivant leur position ; — 6. La pauvreté des ressources physiques de cette langue ; — 7. La pesanteur de sa marche ; — 8. L'insipide manière de la scander ; — 9. Les éternels hémistiches qui, dans la poésie, viennent encore l'entrecouper de leurs repos symétriques ; — 10. Les rimes si impérieuses, et quelques fois si impertinentes, qui, servant presque seules à distinguer un peu de la prose ce fastidieux alignement de syllabes, viennent le terminer par leurs querelles avec la raison, et les atteintes qu'elles portent sans cesse à la propriété des mots ainsi qu'à la précision de la pensée ; — 11. Une

servitude grammaticale assigne à chaque membre du discours, et presque à chaque mot, une place inamovible. La langue a beau nous offrir des brèves et des longues, cela ne peut servir à rien puisque la combinaison libre des mots serait le seul moyen d'en faire usage.

Réponse de Daru : Le latin avait des syllabes douteuses et on a fait des lois fixes. Il y a deux moyens d'obtenir un rythme : par le mouvement et par le son. Les Anciens ont adopté le mouvement à la fin du vers ; les Français ont adopté le son : la rime.

Cette étude est présentée sous forme de dialogue entre Crammer et Grétry, très ingénieuse, mais insuffisamment développée.

N° 8.

L'auteur énumère les avantages du système grec et les défauts de la langue française.

Argument : Les Anciens avaient sur nous un grand avantage à cause de leur langue et de leur système de versification qui était dans un développement parfait. Tout le monde peut écrire de beaux vers grecs ou latins sans même être poète. Donc, il faut introduire leur système dans la versification française. Malherbe, Corneille, Boileau, Racine ne le voulaient pas. S'ils avaient épousé la cause de Jodelle et de Baïf, nous aurions aujourd'hui le système grec. Pourquoi ne le voulaient-ils pas ? Parce que le nouvel esprit du siècle et la discipline introduite dans la poésie sous Louis XIII et Louis XIV étaient opposés au système libre de la Pléiade. De plus, il y avait alors un mouvement de réaction contre Ronsard et la Pléiade dû à la jalousie et au goût qu'on ressentait pour la loi et pour l'ordre ; enfin, le sentiment naissant d'indépendance nationale dans le domaine des choses littéraires aussi bien que le sentiment d'égalité avec les Anciens militait contre l'imitation et l'adoption des principes des Anciens. On voulait être indépendant et original. La meilleure réponse sur la question du système des Anciens est donnée par le n° 8 : il montre la difficulté de faire adopter une mesure étrangère, insensible aux organes de la multitude et au ferme tympan de notre nation.

Conclusion de Daru : Le n° 8 montre bien les défauts de la langue et de la versification françaises, mais il ne donne pas de remède.

N° 9 (*celui de Mablin*).

Argument : Les Anciens étaient plus sensibles à la durée ; les modernes sont plus sensibles à l'accent. Ce sont là deux systèmes.

Nous pourrions faire des vers comme les Anciens et comme les Italiens et les Espagnols. Daru va même plus loin : l'oreille française n'est sensible ni à la durée, ni à l'accent ; par conséquent, nous avons la rime. Ce n'est pas l'absence du rythme des Grecs qui rend la rime nécessaire, mais le défaut d'enjambement. Chaque vers présente un petit repos à la fin et laisse à l'oreille l'impression distincte d'un retour perpétuel qui serait monotone et fatigant à la longue. Pour éviter cela et comme compensation du manque d'accent et de durée, nous avons la rime. Les vers courts n'ont pas d'enjambement, ils ont donc la rime. La rime est désagréable dans la prose, mais justement parce qu'elle déplaît en prose, elle plaît dans les vers. Son objet est de marquer la fin d'une cadence. Or, dans la prose, il n'y a point de mesures cadencées, il n'y a point de fin à marquer. Le n° 9 n'établit pas suffisamment que la langue française pourrait admettre l'accent ou la quantité comme éléments dans la poésie.

N° 10 (*celui de l'accessit*).

Argument : En français, la musique, la poésie et la déclamation sont en guerre. La langue française a plus de rythme qu'on ne pense. Le rythme est au mètre ce que le tout est à la partie. Le sujet du rythme c'est le temps ; le sujet du mètre c'est la syllabe. Le rythme est inspiré par le temps ; le mètre est l'ouvrage de l'art : le rythme n'est que dans le chant ; le mètre n'est que dans le vers. Le musicien ne voit que les levés et les frappés : la mesure ; le poète ne voit que les syllabes longues et brèves : les pieds. Il faut garder la rime et l'hémistiche, mais nous pouvons introduire le mètre, d'abord dans la poésie chantée et, ensuite, dans la poésie déclamée, quand l'oreille sera plus capable de saisir les différences de longueur.... Même si la poésie métrique était naturalisée, il resterait à examiner si elle offre plus de difficultés que notre système actuel de versification, et s'il en résulterait plus d'avantages. Daru donne un long résumé de cette étude, mais conclut qu'il n'est pas encore satisfait.

N° 11 (*celui de Scoppa*).

Argument : Il établit d'abord ce que c'est que le rythme, l'accent et le mécanisme du vers, et conclut que ce n'est pas le système des Grecs mais celui des Italiens qu'on devrait introduire. Il est contre la rime, mais, malgré cela, il maintient que la rime est l'invention la plus belle et la plus utile de la poésie moderne ; elle enrichit le vers en lui ajoutant de la douceur et de l'agrément et nous donne,

par conséquent, des avantages sur les Anciens. Scoppa propose deux innovations : suppression de la règle de l'élision de l'*e* muet à l'hémistiche ; suppression des règles de l'hiatus.

Conclusion de Daru : Très ingénieux et savant, mais pas convaincant. Ce n'est sûrement pas la faute de l'auteur si son ouvrage n'a pas convaincu. Il est certainement celui des concurrens qui s'est présenté avec le plus grand fonds de connaissances et d'idées sur cette matière, également abstraite et intéressante. Daru lui a consacré 22 pages sur 94.

N° 12.

Les propositions en sont bonnes, mais l'auteur ne prouve rien ; ses raisons ne sont pas nouvelles et il n'éclaircit pas la question. C'est dommage que l'auteur ne plaide pas aussi bien qu'il opine.

N° 13.

Nous donnons une analyse détaillée de ce discours qui paraît le plus intéressant de tous.

Argument : L'auteur donne d'abord un résumé de la signification et de la fonction de la poésie : élévation des pensées, beauté idéale des caractères, ordonnance générale des tableaux d'où résulte cet accord, cette harmonie qui flatte l'esprit, et puis cette autre harmonie qui flatte l'oreille et plaît à l'esprit par le plaisir qu'elle procure aux sens. La prosodie ancienne tenait compte de la durée des syllabes, donc n'avait pas la même latitude que la musique pour accélérer ou pour ralentir le mouvement. L'auteur appelle rythme mineur, six pieds ; rythme majeur, le vers. En français il y a trois sortes de rythmes : le maxime = vers ; le majeur = hémistiche ; le mineur = dont la succession sert à composer les majeurs. La prosodie consiste pour les langues anciennes dans la durée des syllabes, et il n'y a aucun rapport entre la prosodie et l'accent ; point de vue tout à fait différent de celui des autres manuscrits qui font de l'accent le régulateur de la quantité. L'harmonie du vers français ne réside pas exclusivement dans le nombre défini de syllabes, avec rime et césure ; les vers doivent avoir une mesure régulière, et cette mesure doit provenir de la prosodie des longues et des brèves. L'auteur établit des valeurs et se demande pourquoi, avec ces valeurs, nous n'avons pas réussi avec le système ancien. Il y a très peu de points communs entre les deux langues, leurs qualités sont absolument différentes : déclinaisons, conjugaisons, inversion, licences, ellipses ne présentent aucune ressemblance, surtout si l'on ajoute la nécessité de l'article

et la variété des valeurs données aux syllabes, laquelle est si grande que beaucoup ne s'aperçoivent pas qu'il y a en français des longues et des brèves, ou des quantités. Or, dans la meilleure poésie, les vers présentent dans leur ensemble la même durée de temps = la même mesure = le même rythme. Donc, tous les bons vers français ont une mesure uniforme comme les vers latins, non parce qu'ils sont composés de douze syllabes, mais parce que ces syllabes, variant dans leur quantité, ne laissent pas, dans leur ensemble, de produire une mesure de temps égale. L'auteur conclut que dans un bon alexandrin il doit y avoir quatre brèves et huit longues. Daru n'accepte pas cette conclusion et essaie de prouver qu'il a tort. Mais il nous semble que Daru a prouvé qu'il existe une variété infinie de valeurs pour les syllabes françaises, ce que plusieurs manuscrits ont constaté. Le n° 13 établit le système de 20 temps pour le vers masculin et 21 temps pour le vers féminin — 8 longues = 16 et 4 brèves = 4. L'objection de la difficulté de dire ce que constitue une longue et une brève nous semble de peu d'importance. Les valeurs sont toutes relatives et approximatives et dépendent largement du repos, et le repos, à son tour, dépend du sens logique ; ce qui constitue, semble-t-il, le grand charme du vers français, c'est justement la difficulté d'une vraie appréciation des valeurs et la variété infinie de son rythme. Mais quand l'auteur va plus loin et suppose que Racine, par exemple, s'était imposé à lui-même une loi définie, comme celle des 20 et 21 temps, il a tort.

Il se demande : Pourquoi les vers français sans rimes ne présentent-ils aucun agrément? C'est comme une colonne sans chapiteau qui ne plaît pas à l'œil. La rime ne déplaît jamais tant à l'oreille que lorsque les vers ne sont pas d'une mesure parfaite. Elle ne remplit aucune fonction métrique ; elle n'est là que pour la répétition d'un son tonique et final qui avait plu d'abord parce qu'il terminait une mesure bien décidée, et qui plaît de nouveau parce qu'il est à la suite d'un second vers aussi justement mesuré que celui qui le précède. A proportion que les écrivains poliront leur poésie, ils pourront s'affranchir de la rime comme ont fait les Grecs et, parmi les Modernes, les Italiens. Ce point est contestable, vu qu'on ne peut pas prouver que les Anciens ont commencé par une poésie avec rimes, ni que la poésie sans rimes est plus polie et plus parfaite que celle de Dante, de l'Aristote et du Tasse.

L'auteur explique bien pourquoi les Italiens peuvent plus facilement se passer de la rime que les Français : ils ont très peu de rimes : de là la monotonie, la grande facilité de trouver des rimes banales, etc. C'est le même inconvénient qui existe pour le latin

et pour toutes les langues à flexions de verbe et de noms. Les mêmes rimes se retrouvent constamment ; on a senti cela, et on n'a pas établi de règles nécessaires pour la rime comme en français où la variété de rimes est presque aussi grande que celle de la valeur des syllabes. Aucun autre manuscrit n'a traité ce sujet, et l'auteur le termine ainsi : il ne s'agit pas de savoir si la rime est difficile à trouver, mais si cette difficulté nous fait perdre d'autres beautés, ou si elle les compense par d'autres avantages.

Conclusion : 1. La langue française a une prosodie, donc elle est rythmique ; — 2. Elle a trois rythmes au lieu d'un : vers, hémistiche, subdivision de l'hémistiche ; — 3. L'Alexandrin divisé en quatre rythmes égaux est le vers le plus harmonieux ; — 4. L'Alexandrin est composé de 20 ou 21 temps, formés généralement de huit longues et de quatre brèves ; — 5. Le mélange des longues et des brèves donne toutes les combinaisons de pieds qu'on regrette chez les Latins ; — 6. Si c'est le rythme musical qu'on réclame, ce n'est point au poète mais au musicien à le trouver ; — 7. La rime est nécessaire et agréable dans les vers français ; — 8. Si quelques peuples modernes l'ont abandonnée, c'est que chez eux elle était un inconvénient ; chez nous elle est une harmonie.

Conclusion de Daru : Il y a dans cet ouvrage deux parties différentes. Dans l'une, l'auteur établit un système, poursuit une découverte, et alors ses observations sont inexactes... Dans l'autre partie, il compare le génie des langues, examine les avantages ou les inconvéniens de la rime, et ses observations presque toutes fort justes, fort raisonnables, sont énoncées, sinon avec élégance, du moins avec simplicité et clarté.

C'est, sans doute, le travail le plus clair et le plus original qui ait jamais été fait sur la nature et l'origine des différents systèmes de versification, en laissant de côté tous les termes techniques et analysant la situation de la manière la plus satisfaisante. Tout le mémoire revient à peu près à ceci : en définitive, l'accent, la durée, etc., dépendent de la passion, c'est-à-dire du sens logique.

Daru termine son Rapport par des remarques générales qui sont de la plus haute valeur encore aujourd'hui : les modulations de la voix, voilà l'accent. Le mouvement inégal de la prononciation est ce qu'on appelle la quantité ; les répétitions des formes ou les rapports symétriques des parties du discours, ce sont les périodes de ces pieds qui forment les vers, et de ces vers qui composent les strophes. On a donné à toutes ces choses les noms d'accent prosodique, accent grammatical, accent de renfort, accent de production, prosodie, quantité, mètre, rythme, etc. Evitons les termes tech-

niques et n'admettons que les termes du langage le plus usuel. Un peuple qui ne se sert pas du plein air et discute beaucoup n'est pas si soigneux de sa diction que les Grecs. En France, la société défendait ces distinctions et elles tombaient en désuétude. Le plein air, le climat, etc., amenaient les Anciens à adopter la prosodie et l'accent comme base. La langue française a aussi une prosodie insuffisamment déterminée. Elle a un accent, mais il n'est régulateur que selon le mouvement de la passion. Ainsi elle n'a pu établir le système de sa versification ni sur l'accent, ni sur la prosodie. Les Français sont rarement d'accord sur l'élévation de la quantité d'une syllabe, et leur oreille n'est point faite pour juger l'espèce d'harmonie qui en résulte. Le génie d'une langue consiste généralement dans trois choses : — 1. Son caractère de douceur, de gravité, d'énergie ; — 2. Le système de ses déclinaisons et de ses conjugaisons ; — 3. Le système de construction de sa phrase.

Les Anciens indiquaient les modifications par des désinences ; les Modernes par d'autres moyens. Les Anciens avaient une liberté infinie pour la construction de leurs phrases ; les Modernes ne peuvent se permettre que peu d'inversions. C'en était bien assez pour qu'ils renonçassent à chercher des pieds composés de brèves et de longues, à travers toute la gêne qui leur interdisait les transpositions de mots. Dans les langues anciennes, l'accent et la tenue de la voix affectaient en général la syllabe radicale du mot ; chez les Modernes, l'accent frappe sur la dernière syllabe. Par suite, chez les Anciens, les dernières syllabes des mots devaient souvent être brèves ; chez nous les brèves sont souvent les premières. Nos mots offrent peu de ces pieds composés de deux longues ou d'une longue suivie de deux brèves. Cela rend presque impossible la combinaison des dactyles et les spondées pour des écrivains qui n'avaient pas la liberté de transposer les mots. Forcés de renoncer au système de versification des Anciens, nos poètes ont cherché à s'en rapprocher ; ils ne pouvaient compter les syllabes dont le nombre varie dans les vers grecs et latins ; mais ils pouvaient compter les pieds ; chaque pied était composé de deux temps — de deux longues ou d'une longue et de deux brèves équivalant à une longue ; ils en conclurent très justement que ce vers avait douze temps, et ils crurent que ce serait l'imiter que de faire dans leurs langues des vers de douze pieds ; et, comme les syllabes n'avaient pas encore une valeur déterminée, ils les supposèrent toutes égales, et ils comptèrent par syllabes. Pour faire mieux sentir cette cadence il était naturel de couper cette suite de syllabes en deux parties égales : de là l'invention de la césure. Enfin ils remarquèrent que

les vers grecs et latins finissaient toujours par des pieds cadencés de la même manière. Ils ne pouvaient imiter ce retour des mêmes cadences et ils y suppléèrent par le retour du même son.

Daru termine par un beau résumé où il explique pourquoi les Français ne peuvent plus suivre le système des Grecs et pourquoi c'est un art aussi beau de terminer un vers avec le même son (la rime) qu'avec le même pied. Considérer le son dans une syllabe est d'un art aussi élevé que considérer sa durée. Si les autres nations se sont passé de la rime, c'est que pour elles la rime n'était pas un plaisir ni un agrément ; mais ce n'est pas le cas pour les Français.

III. — Remarques.

En étudiant le Rapport de Daru, on est forcément frappé d'y voir indiqué un grand nombre de points essentiels à la discussion et à la solution des problèmes qui nous préoccupent et nous agitent encore aujourd'hui.

La grande querelle de la rime qui agitait le monde littéraire vers le milieu et la fin du XVIIIe siècle fut interrompue par la Révolution. L'attaque contre la rime et, en général, contre le système de versification français éclata de nouveau en 1811 ; mais cette fois on montrait plus d'hostilité, de franchise et de liberté. Le comte François-Louis d'Escherny (*Mélanges de Littérature*, etc., en 3 vol.) dit que la poésie française le dégoûte, l'ennuie, le choque à cause de la rime. *Les Vrais Principes* de l'abbé Scoppa parurent en même temps ; l'Académie française fit faire un rapport à leur sujet par Choron (1812) et accorda pour la publication du troisième volume une somme de mille francs.

L'ouvrage fut bien reçu et on considérait l'auteur comme le champion et le défenseur des véritables traditions du système français. Scoppa était un Sicilien réfugié en France où on lui avait donné une position dans l'Université Impériale. Il était donc *persona grata* de l'Académie.

Nous savons aussi que Louis Bonaparte (Comte de Saint-Leu) était amateur de lettres, s'intéressait à toutes les questions concernant la langue et la littérature françaises, et surtout à la question de la rime. Il était, par excellence, le grand ami de tous ceux qui luttaient contre la rime et on peut supposer que c'était lui qui avait offert le prix dans l'espoir d'aider à la lutte. Or, à l'époque où l'Académie annonçait le prix et la question, il y avait tout un groupe de candidats prêts à attaquer la rime. En lisant le Rapport

de Daru, on pouvait croire que le prix allait être remporté peut-être par le n° 13, peut-être par quelque autre numéro, mais en tous cas le lecteur ne pouvait pas penser au n° 10. Pourquoi celui-ci a-t-il, en définitive, remporté le prix? Les trois lauréats étaient des défenseurs de la rime. Etaient-ils amis de Napoléon? Nous n'en savons rien. Le prix est proposé à l'Institut le 13 avril 1813 et c'est seulement à la séance du 22 mars 1815 que l'Académie décerne le prix. Le discours de Scoppa fut, si nous l'en croyons, publiquement couronné le 6 avril 1815; le discours de Mablin reçut une mention honorable le 5 avril 1815[1]. Les Procès Verbaux de l'Académie ne mentionnent pas ces séances. Nous savons par les livres de Napoléon, publiés en 1819 et en 1825-1826, qu'il n'était pas satisfait de la décision de la Commission, mais il n'avait plus alors ni influence ni prestige. Nous lisons en 1819 dans son Mémoire, page 4 : « L'Académie française, chargée d'adjuger le prix, couronna le mémoire de l'abbé Scoppa, Sicilien. Le mémoire fut publié sous le titre pompeux de..... L'auteur se trouvait alors à Paris ; entraîné par son désir de plaire à la nation chez laquelle il demeuroit, il avança des propositions que son ouvrage est bien loin de prouver. » Page 5 : « J'avoue franchement que si l'érudition de l'abbé Scoppa et son mémoire couronné m'ont été fort peu utiles, etc. » Page 12 : « Il faut remarquer ici que l'auteur du programme a voulu parler des Anglais et... » Page 44 : « Pourquoi ne m'a-t-il pas été permis de publier ou d'insérer ici l'un des mémoires qui ont concouru au prix décerné par l'Institut ! » Ce mémoire portoit le n° 8 et cette épigraphe :

Molière, enseigne-moi l'art de ne plus rimer.

L'auteur, quoique d'une opinion contraire à la mienne dans ses conclusions, démontre d'une manière irrécusable l'inconvenance de la rime. Il est difficile de faire preuve de plus de jugement, de profondeur et d'érudition qu'il ne l'a fait : « Il méritoit, à mon avis, le prix bien mieux que l'abbé Scoppa. J'ai restitué le mémoire sans en faire aucun extrait, je n'aurais pu le faire à bon droit. Il est à désirer que l'auteur publie son ouvrage et qu'il entreprenne d'approfondir une question qu'il est parfaitement en état de décider et qui me semble d'une importance majeure, puisqu'elle intéresse l'avancement et la gloire de la langue française. »

1. Cf. la bibliographie.

En 1825-1826, dans son *Essai sur la Versification*, II, page 1, il avoue enfin qu'il est l'anonyme qui avait proposé le prix :

« Je proposai, il y a douze ans, sous l'anonyme, la question suivante... » Page 163 : « Je ne me dissimulerai pas que c'est moi qui (sous l'anonyme) priai l'Institut de mettre cette question au concours ».

Il donne ensuite un résumé et un jugement des treize mémoires. A propos du n° 3, celui de Fabre d'Olivet, il conclut, après avoir cité la conclusion de Daru : « Je me confirme à l'opinion de l'Institut ; seulement, j'oserai observer que si l'auteur était parvenu, au moyen de ses vers Eumolpiques, à rendre inutile l'usage de la rime, ou au moins à faire en sorte qu'elle ne fût pas obligatoire, nous aurions beaucoup gagné dans l'examen qui nous occupe (la rime), puisque la non obligation de la rime est le principal objet de cette question. Malheureusement les vers Eumolpiques que l'auteur donne pour modèles sont loin de remplir le but qu'il s'agissait d'atteindre... »

Il montre ensuite que la plupart des Mémoires soumis au concours étaient favorables à sa théorie ; qu'on peut faire des vers français sans rimes. On peut bien se demander s'il est justifié aujourd'hui par la poésie de certains poètes modernes. S'il vivait encore, quel plaisir aurait-il à s'associer à tous les novateurs en poésie et en musique !

Dans tous ces discours il y a accord sur deux ou trois points : on y sent une certaine impatience contre le système actuel de versification, une résolution déterminée de faire quelque changement, ou le sentiment qu'on devait agir énergiquement. Presque tous font preuve d'une intrépide franchise, en critiquant et en condamnant la rime ; plusieurs confondent même la versification avec la poésie. Réussir en poésie ne veut pas dire nécessairement réussir en versification, ou *vice versa*. Il est toujours difficile de prouver que le goût de notre ennemie est mauvais. Dans leur enthousiasme à prouver la vérité de leurs conceptions ils oublient souvent ce qui est en question, et c'est heureux, car, en s'égarant, ils relèvent bien des détails qui sont utiles à la question considérée d'un point de vue plus large et qui intéressent surtout la versification comparée. Ces Mémoires peuvent même être considérés comme annonçant à l'avance la critique littéraire et l'histoire comparée que les modernes se vantent d'être les premiers à avoir abordées. Ces treize études donnent un résumé de tout ce qu'on a écrit, essayé, ou suggéré sur le vers sans rimes, sur le système des Anciens, sur les difficultés, sur les avantages ou les inconvénients, sur les

défauts de la langue française et les problèmes qu'ils posent, sur la relation de la musique avec le rythme, sur la valeur des sons et des syllabes, sur les nuances délicates et infinies entre les syllabes, etc., etc., toutes questions qu'on discute encore aujourd'hui, et sur lesquelles les instruments phonétiques ont parfois pu jeter quelque lumière. Le champ ouvert est donc immense; les suggestions sont ingénieuses, raisonnables, et d'une haute valeur.

Si la moitié de ces questions circulaient parmi la jeune génération de 1815 à 1825, faut-il s'étonner de toutes les tentatives des jeunes Romantiques? Il y aurait là une étude intéressante à faire en examinant ce que les Romantiques, les Symbolistes et même les poètes tout à fait modernes savaient sur ces questions, sur ces problèmes, sur ces points déjà discutés il y a cent ans avec des connaissances si approfondies. Si nous avions tous ces discours dans leur état original et si nous voulions en tirer les meilleurs points, nous aurions sans doute le meilleur traité de toutes les questions esthétiques et techniques qu'on discute encore aujourd'hui avec des connaissances plus approfondies, quoique avec moins de chaleur. Chaque manuscrit apporte quelque chose de nouveau. Pas un qui ne suggère des principes qu'on pourrait accepter et adopter sous une forme ou sous une autre, ou que les modernes ont suivis ou modifiés. Fabre d'Olivet est le seul à abandonner la forme traditionnelle. Il est plus révolutionnaire, et nous allons voir qu'il était un novateur original. On trouve donc dans ces mémoires tous les meilleurs arguments pour la conservation des traditions, aussi bien que tous les meilleurs arguments pour soutenir les modernes dans leurs innovations, quoiqu'on ne trouve pas encore la devise moderne : une pensée bien exprimée c'est un rythme et un vers. A cette époque-là on était encore trop préoccupé de la forme et de la technique; on ne les associait pas avec la pensée ou le sens logique comme font les modernes.

Tous les auteurs sont d'accord pour soutenir que les Anciens avaient un système complet et parfait et que, par conséquent, il leur était facile de faire des vers ; ensuite, que les Français devraient créer un système de prosodie. Mais, après avoir considéré toutes les règles de la versification française — règles pour la rime, compte des syllabes, hémistiche, enjambement, etc., — la question s'élève toujours : le système français n'est-il pas aussi parfait, aussi complet et aussi développé que celui des Anciens? Si oui, pourquoi le changer? Et ensuite, les Anciens n'avaient-ils pas autant de difficultés et de soucis que les modernes?

L'importance de ces treize études est donc bien apparente. Elles

resteront en quelque sorte comme une base, ou comme un encouragement, une inspiration et un stimulant pour tout ce qui a paru ensuite, pour tous les novateurs, et elles seront aussi un soutien pour tous les conservateurs des traditions françaises. Les grands travaux de Dubrocca, de Castel-Blaze, de Bonaparte, de Quicherat, de Du Méril, de Becq de Fouquières, etc., sont comme un écho des écrits de cette phalange de plaideurs et de novateurs. Ces discours, dans l'original, formeraient une jolie introduction à tous les problèmes qui ont agité le XIXe siècle. De là l'intérêt et l'importance de ce manuscrit inédit de Fabre d'Olivet récemment découvert. L'idée de Louis-Napoléon d'offrir une somme de mille francs à l'Institut pour faire discuter sa théorie favorite a eu un résultat heureux.

IV. — DISCOURS SUR L'ESSENCE ET LA FORME DE LA POÉSIE, ADRESSÉ A LA CLASSE DE LA LANGUE ET DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISES, ET A CELLE D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE ANCIENNES DE L'INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

Dans ce discours de 127 pages, publié en tête des *Vers Dorés de Pythagore* en 1813, Fabre d'Olivet donne l'explication de ce qu'il avait tenté et fait une apologie de ses innovations ; en même temps il réclame l'indulgence de l'Académie s'il a manqué involontairement à quelques formes. Son but est de coopérer au développement de la langue dont l'influence littéraire et morale doit envahir le monde. Il sait la défaveur qui s'attache à toutes les idées nouvelles... mais il compte sur la bienveillance éclairée des deux illustres Académies et espère qu'elles rendront justice à son zèle, même si elles refusent une entière approbation à ses efforts. Nous trouvons ici une discussion des définitions de la poésie données par Platon et Bacon, — l'histoire des migrations des Phéniciens, etc., de leur culte et de leur langage, de l'origine de la poésie, de l'influence d'Orpheus. La poésie, à l'origine, n'était pas un plaisir, mais la langue des dieux, des prophètes, etc. Orpheus fut le créateur de la poésie et de la musique, le père de la mythologie, de la morale et de la philosophie ; il fut un modèle pour Hésiode et pour Homère. D'Olivet explique le système rythmique des Grecs, et essaie de montrer et de prouver que là où la rime existe dans la forme poétique elle la rend inflexible, force le poète à donner toute son attention à la rime et rend vaine l'inspiration intellectuelle. « Jamais le peuple qui rimera ses vers n'atteindra à la hauteur de la perfection poétique ; jamais la vraie épopée ne fleurira dans son sein. » On peut imaginer avec quel plaisir l'Académie lisait cette déclaration !

Suit une analyse des origines, de l'histoire, de la nature et de la forme de la poésie jusqu'à Ronsard, et l'auteur montre ce que les poètes du XVIe siècle voulaient faire. Aucune tentative n'a réussi jusqu'ici. C'est lui qui veut montrer le chemin avec les vers eumolpiques : ce ne sont que des vers masculins et féminins alternés sans rimes. Il termine en citant des exemples de vers célèbres de différentes nations et en les traduisant en français, en vers eumolpiques ; c'est là, pour lui, le remède à toutes les difficultés qu'ont ressenties les poètes à faire de bons vers français.

Ce discours présente un grand intérêt ; il contient des théories et des aperçus ingénieux, des suggestions acceptables, des résumés qui montrent une érudition, des connaissances et des vues larges et étonnantes. Il va encore plus loin dans son discours envoyé à l'Académie. Il demande d'abord si les Français ont un rythme et s'ils savent ce qu'était le rythme des Anciens. Nous indiquons quelques points essentiels qu'on ne trouve pas dans son premier discours.

Le français a atteint à sa perfection sous Louis XIV, mais il est resté stationnaire ; le temps est venu de lui ajouter quelque chose de nouveau. « Le siècle de Louis XIV est beau ; mais qui a dit qu'il fallût y borner la nation française ? » Il suit les tentatives du XVIe siècle, de Malherbe, de Vossius, de l'abbé d'Olivet (qu'il ne faut pas confondre avec Fabre d'Olivet), de Turgot et de lui-même, fondées sur la prosodie. Tout ce qu'il dit du rythme et de sa relation avec la musique ne se trouve pas dans son premier discours et on le trouvera bien original. Fabre d'Olivet n'était ni diplomate ni *persona grata* auprès de l'Académie. Tout ce qu'il dit de la distinction entre le rythme et la prosodie, de la manière dont les Grecs déclamaient leurs vers et récitaient leur prose, du développement de la poésie après le IXe siècle, des trois genres de poésie, de la fonction et des valeurs variées des différents pieds (trochée, spondée, etc.), de la possibilité de les appliquer à la poésie française, de la langue française qui est aussi rythmique que le grec et plus que le latin, des raisons qui militent en faveur des vers sans rimes, du génie de la langue française, de l'état de la poésie au XVIIIe siècle, et à son temps propre à cause de la rime — tout cela mérite d'être relu et étudié encore aujourd'hui. Le lecteur s'étonnera des vues originales et ingénieuses que contient ce discours et se demandera aussi peut-être pourquoi il n'a pas remporté le prix ou une mention honorable, — surtout s'il a lu les traités de Scoppa et de Mablin. Nous pouvons aujourd'hui examiner ses théories avec moins de préjugés, d'un esprit plus détaché et plus

capable d'apprécier, de suivre et de comprendre ses motifs et son esprit, l'atmosphère dans laquelle il vivait et ses théories en général. L'atmosphère actuelle est beaucoup plus favorable à une discussion sans préjugés de toutes ces questions que celle des environs de 1880-1890, ou même d'il y a dix ans. Ce manuscrit apporte beaucoup de nouveau, nous permet de nous former une meilleure idée de la situation de la littérature française au début du siècle dernier, et jette plus de lumière sur les aspirations et les ambitions de ces novateurs qui aujourd'hui seraient les bienvenus dans l'immense phalange des poètes qui tentent des choses inouïes et presque incompréhensibles à la moyenne de ceux qui professent être amis de la poésie.

Il nous reste à dire ce qu'on sait de la vie de l'auteur de ce manuscrit intéressant et à donner une bibliographie de ses ouvrages.

V. — Bio-bibliographie[1].

Fabre d'Olivet naquit à Ganges (Hérault) en 1767. Il s'appelait Antoine. Sa mère, Antoinette d'Olivet, seule de la famille, échappa au massacre de la révocation de l'Édit de Nantes. Ses parents, tenanciers de l'« Auberge des Trois-Rois », destinèrent leur enfant au commerce et l'envoyèrent à Paris en 1780. Il y prit le goût des lettres et de la musique. Il fut aidé par le Dr Sigault dans ses études médicales. Dans les salons où il fréquentait, il se fit connaître par des pièces de vers de circonstance ; « l'une d'elles eut un assez grand succès pour se voir attribuée à Fabre d'Églantine ; afin d'éviter le fâcheux d'une semblable confusion, notre jeune poète demanda et obtint le droit légal d'ajouter à son nom celui de sa mère ». Il ne faut donc pas le confondre avec les noms de Fabre d'Églantine ou de l'abbé d'Olivet. Vers 1790, il se décide à vivre du produit de sa plume. La Révolution ayant ruiné son père, il part en Allemagne où il reçoit son initiation pythagoricienne. Il réussit à sauver assez des débris du patrimoine familial pour que ses parents pussent vivre modestement et retourne à Paris où il se plonge dans des études philologiques et philosophiques. Il fait des poésies et des romans. Grâce à la protection de Bernadotte, il entre au ministère de la Guerre. De faux rapports l'avaient signalé à la haine de Napoléon, mais grâce à la protection du comte Lenoir de La Roche, son nom fut rayé de la liste des proscrits. Nous donnons les renseignements concernant cette affaire que nous avons pu trouver dans les Archives Nationales.

1. Voyez au tome I de l'*Hist. Philos. du Genre Humain*, éd. Chacornac, 1910.

Paris, 15 nivôse an IX.

Lenoir La Roche, Membre du Sénat conservateur,
Au C^en^ Ministre de la Police Gén^ale^.

J'ai l'honneur, citoyen Ministre, de vous adresser la note que vous m'avez demandée sur le C^en^ Fabre d'Olivet. Je m'estimerais heureux d'avoir concouru à éclairer la Justice du Gouvernement sur un jeune homme qui peut n'être nullement coupable. Je vous supplie de faire le plus promptement possible l'usage convenable de ma note.

Recevez l'assurance de la considération la plus distinguée.

LENOIR LA ROCHE.

Note sur le C^en^ Fabre d'Olivet.

Dans la liste des individus qui doivent être mis en surveillance hors du territoire de la République, se trouve compris un C^en^ Fabre d'Olivet. Si c'était un jeune homme de vingt-six à vingt-sept ans, employé dans les Bureaux de la Guerre, et qui a rédigé quelques articles dans le *Journal des Hommes Libres*, il ne mériterait pas d'être confondu avec des scélérats bien connus par leur esprit de désorganisation et de crime.

Ce jeune homme, connu par l'aménité de ses mœurs, ne s'occupa dans ses loisirs que de littérature, de petits vers, et de romans moraux ; il est incapable d'avoir trempé dans aucun complot et de s'être associé à des brigands. Les articles qu'il a insérés dans le *Journal des Hommes Libres* portent la lettre initiale de son nom ; il n'en est aucun qui puisse donner l'idée d'un conspirateur d'aucun genre ; il est très attaché au Gouvernement ; il s'est fait aimer et estimer dans les Bureaux de la Guerre. C'est probablement l'effet de quelque méprise qui l'a fait porter sur la liste. Il y a d'autres Fabres à Sary.

Quand le Gouvernement prend de grandes mesures de Sûreté Générale, il est de la justice comme de son intérêt de ne point envelopper l'innocent avec le coupable.

On supplie le Gouvernement de prendre des informations plus exactes sur le compte du C^en^ Fabre d'Olivet.

Paris, le 26 nivôse an IX.

Le Préfet de Police
Au Ministre de la Police Générale.

Citoyen Ministre,

Fabre d'Olivet a été mis d'abord sur le livre de Déportation par le premier Consul, d'après des notes particulières qu'il avait, et il l'en a rayé ensuite lui-même.

Il entra au Ministère de l'Intérieur vers 1802, mais le quitta très vite pour des raisons qui restent encore inconnues. Sa pension fut liquidée et il resta dans la retraite, travaillant à ses sujets favoris de langue, de philosophie et de musique. « Il crut avoir retrouvé le système musical des Grecs, et il en composa un troisième mode : mode hellénique, dont la distribution harmonique est essentiellement différente.

C'est dans ce mode qu'il composa un Oratorio, exécuté en 1804.... C'est de cette découverte que s'occupe son opuscule sur la Musique ; on a prétendu que ce nouveau mode n'est autre chose que le troisième mode de Blainville, préconisé par J.-J. Rousseau, et à peu près notre ancien mode playal qui subsiste dans le plain-chant. » Nous donnons tous ces détails pour montrer que Fabre d'Olivet possédait non seulement les connaissances techniques et historiques nécessaires à une étude approfondie de la versification, mais qu'il possédait surtout une connaissance profonde de la musique, sans laquelle toute étude de ces questions techniques de poésie est presque impossible.

En 1805, il épouse Mlle A. Warin, auteur elle-même. Avec l'aide de l'interprète arabe Elious Boctor, il étudie toutes les langues et les dialectes sémitiques ; « un hindou de caste lui apprend les langues aryennes; et par la seule force de son génie, il pénètre le secret des hiéroglyphiques chinois..., il s'exerce au maniement de certaines forces occultes : tels de ses amis ne le virent-ils pas souvent faire venir de sa bibliothèque jusqu'à la table de travail le livre qu'il désirait consulter, par sa seule force magnétique ? N'avait-il pas, quand il le voulait, conversation avec l'auteur défunt dont il s'efforçait de pénétrer la pensée ? Ne provoquait-il pas chez son épouse les phénomènes les plus rares de somnambulisme ? »

Il a dû même réussir à guérir des sourds-muets, ce qui lui valut des tracasseries policières ; il obtint même une audience de l'Empereur. « On dit... qu'il osa de prendre devant le conquérant l'attitude d'un initié porteur de messages et d'avis mystérieux ; on dit qu'il proposa à Napoléon la création d'un empire européen dont il serait le chef spirituel. L'issue fâcheuse de ce colloque fit rentrer notre auteur dans l'obscurité. » Nous citons tous ces incidents intéressants et importants de sa vie pour indiquer sa situation et sa réputation au moment où il envoya son manuscrit à l'Académie, et pour expliquer l'intérêt extraordinaire qu'on manifeste aujourd'hui à son sujet, en faisant des recherches sur lui, des réimpressions et des traductions de ses livres. Ce n'est pas l'occasion ici de parler de ses travaux érudits.

Il se servait « de sa femme comme d'une pythonisse et d'une clairvoyante analogue aux anciennes prêtresses de ces Mystères qu'il vénérait. Elle abandonna son foyer, poussée, dit-on, par des instigations cléricales ; et notre pythagoricien, seul, dut donner des leçons pour vivre. » Il mourut en 1825, laissant un fils et deux filles ; l'aînée mourut, vers 1896, dans un incendie où furent brûlés presque toutes les notes et tous les manuscrits de son père. Cette fille aînée, Mlle Fabre d'Olivet, avait déposé plusieurs de ces manuscrits dans la Bibliothèque Protestante de la rue des Saints-Pères, dont M. Weiss était le bibliothécaire depuis une trentaine d'années et qui fait encore des recherches sur notre auteur ; mais elle les retirait peu à peu. On dit que des besoins d'argent la forçaient à les vendre, et on mentionne M. René Philipon comme celui qui avait acheté des manuscrits de son père. Le

manuscrit que nous publions, magnifiquement relié en plein maroquin bleu, cachet rosecroix au centre, provient en effet de la bibliothèque Philipon. Le blason est celui dont il se servait comme *ex libris*. Après avoir fait toutes sortes de recherches sur la provenance de ce manuscrit, j'ai pu enfin, grâce aux bons soins de M. Chacornac, faire parvenir une lettre à M. René Philipon, qui demeure actuellement à Vertcœur, près Chevreuse (S.-et-O.), par Saint-Remy-lès-Chevreuse. Il m'écrit la lettre suivante :

« Monsieur,

« Malgré tout mon désir de vous satisfaire au sujet de ce ms. de Fabre d'Olivet que j'ai revu chez le libraire Chrétien, après l'avoir vendu il y a plus de 15 ans, je ne puis me rappeler exactement sa provenance. Peut-être m'a-t-il été donné par Mademoiselle Fabre d'Olivet elle-même, la propre fille du linguiste, que j'ai connue personnellement il y a quelque 27 ou 28 ans, mais sans pouvoir l'affirmer. En vous priant d'excuser l'incertitude de ma mémoire, je vous prie..., etc. »

Il est donc presque certain que ce manuscrit fut vendu ou donné par Mlle d'Olivet à M. René Philipon, qui le vendit à M. Nourry, qui à son tour le vendit à M. Chrétien, chez lequel je l'ai découvert tout à fait par hasard.

Cette dissertation ne présente pas seulement un intérêt spécial pour l'histoire de la versification française, pour l'histoire de ce prix extraordinaire créé par l'Académie française en 1813 ; mais elle s'adresse également à ceux qui s'intéressent à notre auteur pour ses travaux érudits de langue, de littérature et de philosophie, et surtout à ceux qui s'occupent à l'heure actuelle des sciences occultes. Ce qui est avant tout intéressant dans ce manuscrit, c'est que Fabre d'Olivet fait application de toutes ses connaissances, — historiques, linguistiques, philosophiques, musicales, occultes — et rassemble toutes les forces de son esprit dans un seul effort pour présenter un travail qui le fera rentrer en grâce auprès de l'Institut et peut-être du Gouvernement ; c'est comme son dernier effort de réhabilitation. On voit donc pour la première fois toutes les connaissances appliquées à une étude de versification par un homme qui, bien qu'exotique et excentrique, était peut-être l'autorité la plus compétente qui ait jamais écrit sur ce sujet difficile.

VI. — Bibliographie

Livres sans date et posthumes.

La musique expliquée comme science et comme art, et considérée dans ses rapports analogiques avec les mystères religieux, la mythologie et l'histoire de la terre ; œuvre posthume, publiée par les soins de René Philipon. Édition de « l'Initiation », 1896, 93 p. Portrait, 8°, V 26798 ; — 2e édit., Chacornac, 1910, 95 p. 8°, V 35304.

Oratorio chanté dans le temple de l'Église réformée consistoriale du département de la Seine, dit Saint-Louis-du-Louvre, à l'occasion de la fête du sacre et du couronnement de S. M. l'Empereur, paroles et musique de Fabre d'Olivet, s. l. n. d., 8 p., Y[e] 21857.

Éd. « L'Avant-coureur ». Paris, s. d., 4°, Lc[2] 955.

Livres et brochures avec date.

1790. *Le 14 de juillet 1789*, fait historique en un acte et en vers. Théâtre des Associés, juillet 1790. Laurens junior, s. d., 55 p. 8°, Yth 15014.

1794. *Toulon soumis*, fait historique, en un acte et en vers libres. Delormel, an II, 1794.

1796. *Le Sage de l'Indostan*, drame philosophique, en un acte et en vers, mêlé de chœurs de musique. Institut national des Aveugles-Travailleurs, thermidor an IV. Dufay, 28 p., Yf 5747, et 8°, Yth 21634.

Le même, précédé d'une lettre-préface par Maurice de La Sizeranne, et d'une notice bio-bibliographique sur Fabre d'Olivet, 1894, 52 p., Dorbon, 8°, Yth 26432.

1797. Éd. *L'Invisible*, journal politique, littéraire et moral. Paris. Prospectus 8°, Lc[2] 954.

1799. *Azalaïs et le gentil Aimar*, histoire provençale traduite d'un ms. provençal. Maradan, an VII, 3 vol., fig. et musique.

1801. *Lettres à Sophie sur l'histoire*. Lavillette, 2 vol., Z 16786-7.

1803. *Le Troubadour*, poésies occitaniques du XIIIe siècle, traduites et publiées par Fabre d'Olivet. Henrichs, 2 vol., Ye 7344-5.

1811. *Guérison de Rodolphe Grével, sourd-muet de naissance*. Paris.

— Le même sous le titre de :

Notions sur le sens de l'ouïe en général et en particulier sur la guérison de Rodolphe Grével, sourd-muet de naissance, en une série de lettres écrites par Fabre d'Olivet. Bretin, 75 p. 8°, Te[70] 3, 2e éd., 1819, Montpellier, Ve Picot, 151 p. 8°, Te[70] 3 A.

Supplément aux Notions sur le sens de l'ouïe, extrait de plusieurs lettres écrites au rédacteur du « Journal de Lyon ». Imprim. de Mistral, 1819, 16 p. 8°, Te[70] 4.

1813. *Les vers dorés de Pythagore* expliqués et traduits pour la première fois en vers eumolpiques français, précédés d'un discours sur l'essence et la forme de la poésie chez les principaux peuples de la terre. Treuttell et Würtz, 407 p., Yb 1442.

— 2e éd., 1891, Feuilleton du *Voile d'Isis*; 3e éd., 1906, avec la traduction de Dacier; 4e éd., 1923, Chacornac, 458 p., avec les Commentaires d'Hiéroclès sur les vers dorés de Pythagore, traduits en français d'après Dacier.

1815. *La langue hébraïque restituée et le véritable sens des mots hébreux rétabli et prouvé par leur analyse radicale*, ouvrage dans lequel on trouve réunis : 1° une dissertation sur l'origine de la parole ; 2° une grammaire hébraïque ; 3° une série de racines hébraïques ;

4° un discours préliminaire; 5° une traduction en français des dix premiers chapitres du *Séphir*, contenant la Cosmogonie de Moyse, par l'auteur. Deux parties en un vol. in 4°, X, 1627.

— Deuxième édition phototypiée sur la première, 2 vol. pet. in-4°.

1822. *De l'État social de l'homme, ou Vues philosophiques sur l'histoire du genre humain*, précédé d'une dissertation introductive sur les motifs et l'objet de cet ouvrage. Brière, 2 vol., R 35624-5.

— Deuxième édition, 1824. Brière. Cf. 1824.

1823. *Caïn*, mystère dramatique en trois actes de Lord Byron, traduit en vers (blancs) et réfuté dans une suite de remarques philosophiques et critiques, précédé d'une lettre adressée à Lord Byron sur les motifs et le but de cet ouvrage. Brès Servien, Yk 2189.

— Deuxième édition, 1891, feuilleton du *Voile d'Isis*.

1824. *Histoire philosophique du genre humain ou l'homme considéré sous ses rapports religieux et politiques dans l'état social à toutes les époques et chez les différens peuples de la terre*. Brière, 2 vol., * E 4282-3.

— Troisième édition, 1910, 3 vol., augmentée d'une bio-bibliographie par Sédir. Chacornac, 8°, * E 947.

1842-52. Toute une série d'articles sur la musique me sont signalés dans *La France Musicale*, par M. Jean Pinasseau. Je ne peux que signaler les dates : 1842, 25 sept., 20, 23, 30 oct. ; — 1843, 1er, 8, 15 janv., 4, 9 févr.; 30 juillet; 24 sept., 1er, 8, oct. ; 17, 24 nov. ; — 1844, 30 juin ; — 1850, 26 mai, 2, 9, 10 juin, 11 août; — 1852, 1er août.

Traductions en anglais de la maison Putnam, New-York, faites par Louise Redfield :

1915. *Social State of Man*.

1917. *The Golden Verses of Pythagoras*.

1921. *The Hebraic Tongue Restored*.

1923. *Caïn*.

A consulter.

1812-1816. Procès-verbaux des séances de l'Académie française.

1801. Archives nationales, Dossier F7 6273.

Fabre d'Olivet, n° 5588 BF, 42e dossier du 3e carton.

1813. Décret de Napoléon.

3/3e division. Enregistré le 19 avril 1813, n° 1873. Extrait des minutes de la Secrétarerie d'État. — Au Palais impérial de St-Cloud, le 14 avril 1813, etc.

1813. *Le Moniteur Universel*, 18 mai, vol. 46, p. 538, n° 138. — Exacte copie du décret du Prix extraordinaire de l'Institut.

1815. Daru. *Rapport fait à la classe de la langue et de la littérature françaises sur les ouvrages envoyés au concours ouvert par le décret du 14 avril 1813*. Didot, 94 p. 4°, Ye 172.

1815. *Magasin Encyclopédique* ou *Journal des Sciences, des Lettres*

et des Arts, rédigé par A.-L. Millin, t. III-IV, contient le Rapport de Daru comme publié chez Didot.

1815. Mablin (Mabellini). *Mémoire sur ces deux questions : Quelles sont les difficultés*, etc. Ouvrage qui a obtenu une mention honorable à la seconde classe de l'Institut, le 5 avril 1815. Debray, 74 p., Ye 26982.

1816. Scoppa (L'abbé). *Les beautés de toutes les langues considérées sous le rapport de l'accent et du rythme.*

1819. Bonaparte Louis (Saint-Leu). *Mémoire sur la versification française et essais divers.* Florence, Piatti, Ye 4310.

1820. Baïni (Abate Giusepi). *Saggio sopra l'identita d'ritmi, poëtico e musicale.* Presso Guglielmo Piatti, Firenze.

1825-26. Bonaparte (Louis). *Essai sur la versification*, 2 vol., Rome, Florence, 8°, Y 247.

H.-P. THIEME.

DISSERTATION SUR LE RHYTHME ET LA PROSODIE DES ANCIENS ET DES MODERNES

Sujet proposé
par la classe de la Langue et de la Littérature française
de l'Institut de France.

« Nisi utile est quod faci-
« mus, multa est gloria. »
(PHAED.)

« Notre langue française n'aurait
« jamais été mise au point où elle
« est, si l'on eût craint jadis d'y rien
« ajouter. »
(DEBROSSE, *Mécanisme du Lang.*, ch. XVI, § 279.)

QUESTIONS PROPOSÉES PAR L'ACADÉMIE

Quelles sont les difficultés réelles qui s'opposent à l'introduction du rhythme des Grecs et des Latins dans la poésie française ?

Pourquoi ne peut-on point faire de vers français sans rimes ? Supposé que le défaut de fixité de la prosodie française soit une des raisons principales, est-ce un obstacle invincible ? Et comment peut-on établir à cet égard des principes sûrs, clairs et faciles ?

Quelles sont les tentatives, les recherches et les ouvrages remarquables qu'on a faits jusqu'ici sur cet objet ? En donner l'analyse, faire voir jusqu'à quel point on est avancé dans cet examen intéressant : par quelle raison, enfin, si la réussite est impossible, les autres langues modernes y sont-elles parvenues ?

DISSERTATION SUR LE RHYTHME ET LA PROSODIE DES ANCIENS ET DES MODERNES.

En demandant quelles sont les difficultés réelles qui s'opposent à l'introduction du Rhythme des Grecs et des Latins dans la poésie française, l'Académie n'a point eu le dessein, sans doute, de provoquer simplement un discours oratoire, facile à remplir de phrases sonores et de lieux communs de rhétorique ; mais plutôt une dissertation raisonnée sur l'objet important qu'un ami

des lettres a soumis à son tribunal. C'est ainsi que je l'ai supposé, du moins, d'après la nature, la forme et l'enchaînement logique de ses questions.

J'ai donc pris la résolution de répondre, et sans être découragé par la faiblesse de mes talens oratoires, j'ai osé chercher la force de mes argumens dans mon amour pour la science et la vérité. Il m'a semblé que le problème à résoudre, quoique présenté d'une manière complexe, était pourtant très simple, et se réduisait à ce peu de mots : Avons-nous une connaissance intime du Rhythme? Si nous connaissons le rhythme en lui-même, me suis-je dit, rien de plus facile que de tirer de cette connaissance, et de celle que nous avons de la langue française, une comparaison qui mette au jour les vraies difficultés de son admission dans notre langue ; mais si, au contraire, cette connaissance nous manque, c'est en vain que nous nous flatterions d'arriver à aucune comparaison positive, à aucun résultat certain ; car on ne peut comparer que ce que l'on connaît, et l'on ne peut juger que ce que l'on compare.

Mais soit qu'on s'imagine posséder réellement le rhythme des anciens pour en avoir calculé quelques formes extérieures, soit qu'on pense, avec moi, qu'on ne peut parvenir à sa connaissance sans rechercher son origine, il n'en devient pas moins indispensable d'entrer dans des détails d'érudition, et de former une chaîne de preuves, qu'un discours oratoire proprement dit ne saurait que difficilement comporter. Voilà ce qui m'a porté à croire, ainsi que je l'ai dit, que ce n'était pas un tel discours que l'Académie avait entendu provoquer, mais une dissertation véritable ; puisqu'il est impossible de résoudre solidement le problème proposé, sans ouvrir une discussion sur la nature du rhythme en lui-même, sans remonter jusqu'à son origine, pénétrer jusqu'à son essence, développer ses principes et son but ; afin de faire résulter de ce travail une réponse satisfaisante, non seulement à la question dont il s'agit, mais à toutes celles qui pourront s'y attacher par la suite.

Je crois pouvoir affirmer d'avance et sans hasarder beaucoup que si la discussion dont je parle, ouverte comme il convient, est suivie avec le calme et la perspicacité nécessaires, elle démontrera un fait auquel on s'attendait peu, et fournira un résultat aussi simple qu'irrésistible : premièrement, en faisant voir que la chose sur laquelle porte tout le poids de la question, c'est-à-dire le rhythme, est absolument inconnu, tant dans ses principes que dans son essence ; et, secondement, en prouvant qu'il n'existe point d'autres difficultés de son admission dans la poésie française, que l'ignorance même où l'on est de ses vrais principes : ce qui n'a échappé jusqu'ici aux recherches des savants que parce que sa forme seule, sur laquelle ils se sont tous arrêtés, ne suffisait pas pour leur fournir les matériaux d'une bonne comparaison physique, ni les bases d'un bon jugement moral.

C'est au reste avec une satisfaction assez vive que je vais entrer dans cette discussion. Quel qu'en soit le résultat pour moi, et dussé-je y être trahi par la faiblesse de mes moyens, je m'applaudirai toujours des efforts que j'aurai tentés pour coopérer à l'avancement de la langue française. Le plus bel apanage de l'Académie est, à mes yeux, l'initiative qu'elle peut prendre à cet égard. En veillant à l'épuration, à la conservation de cette langue, en la conduisant sans secousses à la perfection relative où elle tend sans cesse, comme toutes les choses du monde, l'Académie ajoute à la gloire de l'Empire français, perpétue sa durée, et acquiert ainsi des droits à la reconnaissance de l'avenir. Chaque pas qu'elle fait faire à la langue dans la route de la perfectibilité, chaque nouveau développement qu'elle lui donne, chaque beauté nouvelle dont elle l'enrichit, sont autant de moyens d'illustration et de vie, tant pour la nation en général que pour les grands hommes en particulier, que la France a produits et doit produire encore.

Tout cède au temps, tout passe ; mais à des époques différentes, plutôt ou plus tard, avec des alternatives qui tiennent à l'essence des choses. Les peuples succèdent aux peuples ; les rois aux rois, les empires s'élèvent sur

les empires ; les siècles brillent et s'éclipsent tour à tour ; les monuments antiques se renversent, et de leurs débris dispersés se forment de nouveaux monumens ; la naissance d'une chose annonce toujours la destruction d'une autre : il n'est donné qu'aux langues seules, parmi les institutions terrestres, de braver ce mouvement destructeur, de donner l'être sans le perdre, et de mourir sans cesser de vivre. Tandis que le peuple n'est plus, que la puissance des rois s'est éteinte, que les temples, que les palais se sont écroulés, que la trace même des remparts dominateurs s'est effacée, la langue, si elle est parvenue à sa maturité, survit à tous ces désastres, ne cède qu'insensiblement la place et, dominant encore longtemps sur les nombreux dialectes formés de ses dépouilles, conserve avec la pensée des sages, la mémoire des héros, propage avec l'éclat des vertus, la lumière des arts, et ne livre enfin ces précieux dépôts que lorsqu'une nouvelle langue, lentement mûrie sous son influence, est digne de les recevoir.

La langue grecque et la latine ont succédé à celle de l'Egypte et de la Phénicie ; elles sont riches de leurs héritages. Quoique les grands hommes qui les parlaient n'existent plus, elles n'en répandent pas moins parmi nous leur renommée et leurs découvertes. Toutes mortes qu'elles sont pour le vulgaire, elles n'en vivent pas moins pour l'instruction des savants : elles vivent, elles vivront jusqu'à ce qu'une langue digne de leur succéder rende inutile une plus longue existence. Cette succession, qui ne saurait être arbitraire, a excité une noble émulation parmi les dialectes européens : l'espagnol, l'italien, l'anglais, l'allemand même, y ont tour à tour prétendu : mais s'il faut le dire avec une impartiale franchise, aucun ne réunit à cet héritage autant de droits que le français. Cet idiome, assez longtemps dédaigné de ses voisins, tiré de son obscurité par François-premier, cultivé et poli par les soins de Richelieu, a fait, sous le règne de Louis XIV, un pas qui a étonné l'Europe. Mais ce serait s'abuser beaucoup de croire que ce pas fut le seul qu'il pût faire et le dernier qu'il dût tenter. Ouvrage de Richelieu, si ce mouvement a été le fruit du zèle de l'Académie fondée par cet habile ministre, c'est encore à cette Académie à examiner si le temps n'est pas venu de lui en imprimer un nouveau. Trop de circonspection peut nuire autant que trop d'audace. Les extrêmes se touchent ; il faut également les craindre. Le siècle de Louis XIV est beau ; mais qui a dit qu'il fallût y borner la nation française ? Cette nation généreuse et grande aurait-elle épuisé ses forces, et serait-elle déjà réduite à la triste nécessité de vieillir ? Non, sans doute ; et si mes pressentimens ne me trompent pas, l'âge de la virilité qui commence pour elle doit briller d'un éclat dont le monde gardera longtemps le souvenir.

Je n'ai point assurément la vaine prétention d'exercer aucune influence sur l'Académie, à qui toutes ces idées sont plus présentes qu'à moi. Je lui montre ma pensée, non pour la faire approuver, mais pour la soumettre à son jugement ; et je termine ce préambule déjà long en m'appuyant de l'autorité d'un homme non suspect dans cette matière, le président Debrosses, qui, après avoir démontré la plupart des idées que je viens d'émettre, termine son ouvrage par cette réflexion judicieuse que j'ai prise pour épigraphe : « Notre langue française n'aurait jamais été mise au point où elle est, si on eût craint jadis d'y rien ajouter ».

§ 1.

Les tentatives que plusieurs de nos anciens poètes firent dans le XVIe siècle pour secouer le joug de la rime, et ramener les vers français aux mesures grecques et latines, ne leur ayant point réussi, et leurs vers qu'ils assuraient conformes à ceux des anciens ayant paru dénués d'harmonie et de grâce, malgré les éloges outrés que leur donnait Pasquier, l'un des promoteurs de cette forme de poésie[1], on se rangea du parti de Mornac, l'un de ses antago-

1. *Recherch. des antiq.*, t. VII, ch. XII.

nistes ; et l'on pensa, comme lui, que le génie national repoussait le Rhythme, et que la muse française y était étrangère[1].

L'apparition de Malherbe, le père de la poésie rimée, ses succès, et bientôt ceux des poètes dramatiques dont les chefs-d'œuvre ouvrirent le siècle de Louis XIV, firent oublier ces efforts infructueux, et fixeront tous les regards sur la rime, que l'on s'accoutuma à regarder comme l'indispensable ornement de la poésie française, la cause seule de son harmonie et la source de presque toutes ses beautés. On aurait passé à bon droit pour ridicule de venir réveiller le souvenir de la Pléiade de Ronsard et de Baïf, tandis que Corneille, Racine et Molière charmaient au théâtre l'oreille des successeurs de Richelieu ; et l'on aurait eu mauvaise grâce de trouver quelque chose de monotone et de froid, dans des sons que Boileau trouvait variés et mélodieux ; ou de prétendre secouer un joug, sous lequel aimait à se courber ce législateur du Parnasse. La Poésie rimée triomphait. Sa démarche altière sur la scène empêchait de voir ses faux pas dans la carrière épique ; et son éclat dans la satire, dans la chanson et dans tout ce qu'on pouvait animer de l'esprit chevaleresque, seul dominant alors, dissimulait ses ombres dans tout ce qu'elle osait essayer d'héroïque, de philosophique ou de divin. Si Vossius et quelques autres savants essayaient encore de signaler ses défauts, et déploraient la perte du Rhythme[2], on les traitait de pédans ; et leurs livres, écrits en latin, n'étaient guère propres à faire changer d'opinion à ce sujet.

(*A suivre.*)

1. « ..... hocce patrius
Vetat genius, ipsaque Minerva gallica. »
MORNAC, *Feriae forenses.*

2. Voyez l'ouvrage de Vossius, intitulé : *De poematum cantu et viribus rhythmi.* Cet écrivain y assure que les nations modernes n'auront une poésie et une musique véritables que lorsqu'elles auront proscrit l'invention barbare de la rime. Avant Vossius, un érudit flamand, nommé Metkerchus, avait écrit, en faveur du rhythme, un traité *de veteri et recta pronuntiatione linguae graecae.*

MÉLANGES

UN PETIT PROBLÈME D'HISTOIRE LITTÉRAIRE : « DÉLIE » ET « GLAUCIE »

Dans l'étude [1] qu'il a consacrée à la chronologie des *Dizains* de Boyssoné, M. Delaruelle a fait, relativement à la deuxième centurie, une remarque d'importance capitale : c'est à propos de la pièce LXXIV, qui a manifestement le caractère d'un envoi et semble terminer le *Livre d'Amours* où il est question de Glaucie. Toutes les pièces qui précèdent s'adressent-elles à la même personne? Dans celles qui suivent, et où Glaucie n'est pas nommée, n'en est-il aucune qui puisse s'adresser à elle? Il faudrait, pour répondre avec certitude, être à même de dater toutes les pièces — ce qui est impossible — ou tout au moins de résoudre le problème — encore pendant — de la composition des centuries [2]. Mais il me paraît suffisamment intéressant déjà

1. *Annales du Midi*, octobre 1924.

2. M. Delaruelle, dans l'article cité, a apporté des précisions telles que ma première idée d'une dictée quasi au jour le jour des dizains par l'auteur ne peut plus se soutenir qu'en se compliquant, si elle ne doit pas tomber devant l'hypothèse émise par M. Delaruelle : que les centuries ont été transcrites après la mort du poète. Mais je m'en tiens provisoirement à une conception intermédiaire : le livre de Boyssoné a été conçu par lui, composé de son vivant, pas toujours sous sa direction immédiate, et peut-être interrompu par sa mort. Comment expliquer, dans le cas contraire, 1° le titre : *Les trois centuries de Maître Jehan de Boyssoné régent de Tholoze* ; 2° la pagination provisoire du manuscrit — de la page 46 à 51 dans la première centurie, — partie qui attendait visiblement d'être remplie, — tandis qu'on achevait la deuxième et qu'on commençait la troisième? On comprend aisément que Boyssoné, lecteur et imitateur d'Erasme, ait conçu son livre sous forme de centuries dès qu'il s'est vu en possession d'un certain nombre de dizains et s'est cru sûr de sa veine. Il eût pu aussi bien adopter un chiffre mystique comme Scève, ou moindre de moitié, comme Du Bellay dans un de ses premiers recueils (Cf. Vianey : *Le Pétrarquisme en France*, p. 115). Je ne vois pas un scribe appelant *centuries* un livre ne comportant pas, avant toute discrimination, un minimum de trois cents pièces, ou faut-il imaginer qu'il en comptait parfaire le nombre? Mais qui l'eût empêché alors d'écrire tout d'une seule suite? Et puis j'imaginerais un titre comme : *Les trois centuries de Maître Jehan de Boyssoné en son vivant régent de Tholoze*, si même ce titre de régent n'eût pas dû céder le pas à celui dont il s'est honoré dans les derniers temps de sa vie, de conseiller clerc du Parlement de Chambéry, titre auquel il devait d'autant plus tenir qu'il lui avait été rendu par sa réhabilitation solennelle en 1556 et qu'il semble avoir exercé sa charge jusqu'à la fin de ses jours? L'imperfection — relative d'ailleurs — de l'ordre chronologique ne trouverait-elle pas sa raison dans la vie mouvementée de Boyssoné? Je me contente ici de ces points d'interrogation, n'ayant pas pour le moment besoin d'une réponse, mais j'indique à ceux qui voudraient serrer la question de plus près — et sans préjuger du parti qu'ils en pourront tirer — comment se présente le travail de l'enluminure. La première lettre du titre de la première centurie est parfaite ; celle de la seconde est seulement indiquée en bleu ; celle de la troisième manque. Dans la première centurie, l'enluminure de l'initiale

de chercher à élucider celui de l'époque où fut — bien ou mal — conçu et composé ce *Livre d'Amours*.

On se rappelle que Brunetière, dans une intéressante étude sur la *Délie* de Scève[1], croit pouvoir affirmer que nous avons, en cet ouvrage, le prototype français des *Livres d'Amours*[2]. De là l'importance, selon lui, de l'auteur dans l'histoire évolutive de la littérature. Scève est un de ces inappréciables produits de transition qui, dans le domaine de la pensée, nouent une chaîne. Il sort de Marot et conduit à Ronsard. « En Maurice Scève, Lyonnais, la prose rimée de Marot est devenue, si je puis dire, la poésie de Ronsard[3]. » Or justement, vers la même époque, Boyssoné a fait, lui aussi — sans être Lyonnais — un livre d'amours. Si nous consentons volontiers que le vers de Scève est autrement *artiste* que celui du régent toulousain et que le dizain de Boysonné[4] rappelle davantage le tour prosaïque de son maître et ami Clément Marot, — il n'en reste pas moins intéressant de chercher le rapport possible des trois *Centuries à Délie object de plus haulte vertu*, — rapport de date, rapport d'originalité.

Pour la date, le livre d'Amours même ne nous donne aucune précision. Le dizain XXXIX[5] (Du feu de Glaucie) fait allusion à un incendie qu'un parent de Glaucie se « penoit » vainement à « restraindre » en raison de la proximité d'autres feux incomparablement plus dangereux :

> Car elle porte ung feu qui est a craindre
> Qui ta maison et toy consummera.

Cet incendie peut être celui de 1539[6], auquel fait certainement allusion le dizain XII de la troisième centurie[7] et qui ravagea le quartier des Filatiers[8]. Un autre dizain, le LVIe, intitulé : *Du premier d'Avril*, célèbre une date inoubliable dans les fastes amoureux du poète. La pièce, si nous admettons l'ordre relativement chronologique des centuries, pourrait avoir été composée en 1540 tout en commémorant peut-être un événement survenu en 1535 ou même en 1529[9]. Les épi-

est parfaite jusqu'au dizain 64 (*De Drusac*), ébauchée jusqu'au soixante-dixième (*Un escolier*). Elle manque ensuite. Dans la deuxième centurie elle est parfaite jusqu'au dizain 61 (*De la qualité du feu d'amour*) et ébauchée jusqu'au quatre-vingt-dixième (*La neige n'est si grande*). Dans la troisième, elle est simplement ébauchée jusqu'au trente-troisième dizain (*J'ay ouy dire*). Cela pourrait indiquer trois périodes ou deux interruptions : 1° I, 1-64 ; II, 1-61. — 2° I, 64-70 ; II, 61-90 ; III, 1-33. — 3° I, 70-88 ; II, 91-100 ; III, 34-52.

1. Dans la sixième série de ses *Études critiques*, Paris, 1899 (p. 79 sq).

2. Cf. la même affirmation dans l'article Scève, de la *Grande Encyclopédie*, signé du même Brunetière.

3. *Étude citée*, p. 82.

4. Le même comme facture que celui de Scève dont M. Vianey loue l'élégance et qu'il a l'air de considérer comme une heureuse invention de lui (Cf le *Pétrarquisme en France*, p. 79).

5. P. 140 de notre édition.

6. Date de La Faille (donc un peu suspecte).

7. Cf. p. 165 de notre édition et la note de la page 209 sq.

8. Cf. La Faille, *Annales de la ville de Toulouse*, II, p. 114.

9. Cf. Giry, *Manuel de Diplomatique*. Pourrait-on être plus radical et admettre qu'il s'agisse ici de l'incendie de 1522 (La Faille, *op. cit.*, I, p. 30-31) qui endom-

grammes de Visagier où il est question de Glaucie[1] et qui ont paru en 1537, nous montrent qu'antérieurement à cette date les œuvres de Scève et de Boyssoné étaient en chantier. M. Parturier, à propos d'une pièce du premier[2], cite ainsi le vers du poète rémois :

Daelia Rhodano, jam Glaucia nota Garumnae...

ce qui tendrait à faire croire que Délie est connue depuis plus longtemps du Rhône que Glaucie ne l'est de la Garonne (*jam*). En réalité, le vers (qui est faux dans la référence) se lit comme suit dans le texte de Visagier, au tome I, p. 91[3] :

Delia jam Rhodano, jam Glaucia nota Garumnae...

d'où il ressort, au contraire, que les deux œuvres sont présentées, si je puis dire, sur le même plan chronologique. Or, si nous nous reportons au livre d'amours du poète lyonnais, les pièces les plus anciennes datent d'avant celles de Boyssoné, si nous admettons comme infiniment probable, avec M. Delaruelle, la date de 1533 pour les premiers dizains. Mais remarquons tout de suite que les premiers dizains datés de Scève ne se rapportent pas à Délie[4], et que le premier de ceux qui la chantent et qui soit daté est postérieur au 15 octobre 1533[5], jour où Clément VII vint à Marseille pour le mariage du dauphin. Si, maintenant, nous nous rappelons que Boyssoné, dans une de ses pièces latines, nous révèle en Glaucie l'inspiratrice de sa jeune Muse :

Glaucia cujus amor docuit me cudere versus
Insolitasque artes tractare. . . . . .
. . . . . ut quae
Principio ingenium finxisti ad carmina nostrum[6]

nous pourrons conclure que le Livre d'Amours, qui forme un tout dans la deuxième centurie, a été mis en train le premier et que les dizains en l'honneur des deux héroïnes sont à tout le moins con-

magea 80 maisons, ou de celui de 1533 (*Id.*, I, 84), qui brûla les arcs de triomphe élevés en l'honneur du roi et le réfectoire du collège de Saint-Bernard ? Il peut être aussi question d'un feu quelconque. Ce qui empêche d'accepter la première de ces dates, c'est d'abord la distance qui séparerait les deux pièces XXXIX et LVI dans le temps, puisque la deuxième devrait être dans ce cas de 1529; et, d'autre part, il semble bien que les déplacements auxquels fait allusion Boyssoné, au cours du livre d'Amours, soient postérieurs à cette date. Toutefois, nous ne savons rien de son voyage et, d'une façon générale, des faits qui ont suivi immédiatement son procès. Tout, naturellement, devient possible, mais c'est une raison de refréner en nous le goût des hypothèses spécieuses qui a égaré parfois les plus consciencieux historiens de Boyssoné.

1. *Vulteii Remensis Epigrammata libri IV*, Lugduni. Cf. lib. II, p. 161 et 175. *De Glaucia et Laura. De Glaucia et de se ipso. De eadem.*

2 P. XI de l'*Introduction* et n. 1.

3. Et non au livre IV, p. 90, comme dit inexactement la note de Parturier.

4. Le n° 53 est daté par l'allusion à la libération de François Ier en 1526. Cf. éd. Parturier, p. 44, n. 2, les nos 19, 20 et 21 par celle à la trahison du Connétable de Bourbon en 1527. (Ed. Parturier, p. 18 et 19.)

5. Cf. le n° 28 : Ay je peu veoir le vermeil de la honte | Ardoir la face a son honnesteté ?... | Car je jouys du sainct advenement | De ce grand Pape abouchant à Marseille. (Ed. Parturier, p. 25, n. 1.)

6. *Eleg. liber.*, p. XXXIV.

temporains, si même ceux de Boyssoné ne sont pas antérieurs.

Et maintenant y a-t-il quelques rapports entre les deux poèmes? Si l'un était manifestement influencé par l'autre on conçoit que la question d'antériorité se poserait autrement. Les deux poètes se connaissaient. Boyssoné est en correspondance suivie avec Guillaume Scève, cousin de Maurice, et il a fait visite à ce dernier lors de son passage à Lyon, en 1537[1]. Ont-ils, à ce moment, causé ensemble de leur œuvre et se sont-ils communiqué des impressions? Avaient-ils eu des relations antérieures par leurs amis communs, et en particulier Visagier? Ce qu'on peut assurer c'est que le régent toulousain a conçu de façon fort différente son livre d'amours, et probablement aussi l'amour.

Délie, nous dit en effet Brunetière[2], si elle n'est pas tout à fait une femme imaginaire, n'a pas la réalité de la *Délie* de Tibulle et de l'*Hélène* de Ronsard. Son surnom est l'anagramme de « l'Idée », de cette *Idée* après laquelle du Bellay soupire[3] et qui n'a sur la terre que des réalisations imparfaites. Elle lui inspire, avec les nobles pensées, les hautes actions :

Ta beaulté fut premier et doulx Tyrant,
Qui m'arresta tres violentement :
Ta grace apres peu a peu m'attirant,
M'endormit tout en son enchantement :
Dont assoupy d'un tel contentement
N'avois de toy, ni de moy congnoissance.
Mais ta vertu par sa haulte puissance
M'esveilla lors du sommeil paresseux,
Auquel Amour par aveugle ignorance
M'espovantoit de maint songe angoisseux[4].

C'est l'amour divin nous élevant de la Vénus terrestre à la Vénus Uranie, l'amour source de toutes vertus, celui qui fera dire au Cid :

Est-il quelque ennemi qu'à présent je ne dompte?

La passion de Boyssoné pour Glaucie n'a que par envolées et sous l'influence des pétrarquistes italiens l'air d'un sentiment platonique. Glaucie est moins « l'objet de plus haulte vertu » que le sujet de mainte déception et de maint dépit amoureux. Au milieu de l'amphigourisme d'emprunt on distingue les traits d'une personnalité bien réelle, sinon d'espèce assez commune. Le portrait que nous a laissé Visagier de la petite provinciale « évoluée », comme on dirait dans le jargon moderne, ne laisse pas subsister l'ombre d'un doute. On l'aime, nous dit-il, dès qu'on l'aperçoit, et comment !

O quantum cunctis Glaucia visa placet.

1. Dans la première quinzaine de novembre. Cf. Lettres mss. à Scève (f° XXXVII).
2. *Étude citée,* p. 85 sq.
3. A l'imitation de Bernardino Daniello. Cf. Vianey, *op. cit.*, p. 115 sq.
4 CCCVI, éd. Parturier, p. 209-210. Brunetière et Bourciez ont noté la différence du tempérament de Scève et des disciples de Marot dans la conception du genre licencieux du blason. Au lieu de décrire le pied, le tetin et d'autres parties du corps féminin, Scève cherchera à exprimer l'invisible soupir. Il y a lieu surtout de noter la noblesse de sa description du sourcil. (*Étude citée,* p. 89. — Cf. *Les mœurs polies,* etc., p. 127.)

Elle est d'humble naissance, ce qui ne l'empêche pas, du reste, d'avoir secoué le joug de la barbarie, entendez par là de son origine et de son éducation toulousaines :

Sit licet ex humili nec claro sanguine nata,
A vili tamen est rusticitate procul.
Barbariem patriae gentisque solique locique
Omnibus exturbat, si qua, puella modis.

La lecture des dizains consacrés à Glaucie confirment absolument la chose [1], et le ton que prend le poète dans ses poésies latines, pour dire le désir qui l'étouffe et le brûle [2], est aussi loin qu'il est possible de l'enthousiasme pur et du désenchantement charnel [3] du chantre de Délie. D'autre part, Boyssoné a montré la préoccupation de cacher sous un nom d'emprunt la personne qu'il désirait peut-être ne pas compromettre, mais qui l'eût en tout cas sûrement compromis, en confirmant les accusations de concubinage portées plus tard par Tabouet contre lui. Visagier, dans la pièce citée plus haut, explique par la discrétion envers le beau sexe la commune réserve de Scève et de Boyssoné :

Fuit haec reverentia sexus.
Ne quid in has temere juris haberet amor [4].

Et Boyssoné, dans une lettre datée des calendes d'avril 1537, montre nettement le bout de l'oreille :

« Quae de Glaucia scribis [5], scis quid aliquando ad Christoph. Richerium scripserim illam esse deam quae favere ingeniis ab Homero dicta est, Palladem scilicet, quam nos ficto nomine omni cura diligentiaque perpetuo colendam duximus. Quod ut tu scriptis confirmes tuis, vehementer te rogamus [6]. »

Or il ne faut pas omettre ce détail que Boyssoné a été quelque temps en compétition avec Richier et que la belle anticipait entre les deux soupirants le rôle de Célimène, comme il semble résulter d'une poésie latine intitulée *Glaucia* :

Me Boyssonus amat, sed amat Richerius, ambo
Exoptant castum corpus habere meum.
Verum utrumque ego libens amplector, si modo uterque
Plus Venere observet meque decusque meum [7].

Je ne veux pas insister ici sur la conclusion du roman de Boysonné. A-t-il ou non « possédé » le « chaste corps » de sa maîtresse comme

1. Cf. notre étude sur Boyssoné, p. 32 sq., et les dizains cités à cet endroit.
2. Ode Tricolos Tetrastrophos citée par Mugnier, dans son livre sur B. (p. 486). Cf. aussi la pièce citée plus bas, Hend., XIV, v. 2.
3. Je fais allusion aux admirables vers cités par Brunetière : « Toute douceur d'amour est detrempée | De fiel amer et de mortel venin. (*Op. cit.*, p. 87.)
4. *Op. cit.*, I, p. 91.
5. Il s'adresse à Visagier.
6. P. xxxi, v°.
7. Hend., XIV, folio 9, v°. — Sur Richier, cf. notre édition des centuries, p. 55 *et passim*.

il le désirait, et faut-il interpréter comme une victoire de la chair le fameux jour d'avril qui ne lui rappelait certainement pas un poisson, et qu'il voulait marquer à jamais de « blanche pierre »[1] ? Je me rappelle avec quelque honte que ce sont de savants parisiens qui se sont fait en Sorbonne les champions de la « vertu » des dames de Toulouse contre les insinuations sans doute téméraires de leur indigne compatriote, et je ne demande qu'à passer condamnation sur le chapitre en question :

E pur si muove.

Toujours est-il que je suis bien obligé de sentir, à mon corps défendant, une différence entre la haute tenue du chantre alambiqué mais chaste de Délie et les *stramboti* cinglants et brutaux jusqu'au cynisme du poète des centuries. Mais heureusement d'autres rapprochements feront ressortir encore plus son originalité et d'un moins scabreux point de vue.

Il arrive, en effet, que nos deux auteurs aient une source commune. Plutarque nous dit que l'on représentait Phébus sans barbe. Sur ce détail, auquel Scève fait une simple allusion[2], Boyssoné fait un dizain, avec une interprétation personnelle[3]. Les quatre derniers vers du dizain IV de la deuxième centurie reprennent ainsi le thème des *impossibilia* d'Erasme :

Mon cueur du tien alors despartira
Quand la Garonne encontremont ira,
Quand les oyseaulx de voller laysseront,
Quand nous verrons que la mer tarira,
Quand les neuf cieulx de torner cesseront[4].

Ils prennent assez de sel du fait qu'ils expriment la volonté de l'amant de rester sourd aux « emprises » des médisants et des envieux. Les dix vers de Scève semblent, à côté, du remplissage élégant et banal :

Plus tost seront Rhosne et Saone desjoinctz,
Que d'avec toy mon cœur se desassemble :
Plus tost seront l'un et l'aultre Mont joinctz,
Qu'avecques nous aulcuns discord s'assemble :
Plus tost verrons et toy, et moy ensemble,
Le Rhosne aller contremont lentement,
Saone monter tres violentement,
Que ce mien feu, tant soit peu, diminue
Ny que ma foy descroisse aulcunement !
Car ferme amour sans eulx est plus que nue[5].

1. LVI, p. 145 de notre édition.
2. Le Dieu imberbe au giron de Tethys | Nous fait des monts les grands umbres descendre. — (*Délie*, XCVIII, *éd. cit.*, p. 74.)
3. I, 13, p. 101. Cf. n. p. 182.
4. P. 129.
5. Diz. XVII, p. 17.

Léon Hebreu avait dit, parlant des divers attributs de l'Amour :

« Il est peinct petit enfant : pource que la prudence luy defauct[1] ».

Scève, qui imite d'assez près tout le passage, admet la justesse du symbole :

Bien paindre sceut, qui feit Amour aveugle
Enfant...[2]

Boyssoné regimbe au nom de son expérience personnelle. Il ne croit pas l'amour si naïf. Dans le dizain intitulé : *Contre ceulx qui peignent Cupido enfant*[3], il se dit « constraint »

Croyre qu'il n'est enfant, ains homme faict,
Membru, carré, robuste et tant refaict
Que d'un seul coup il fendroit une tour.
Car si la cause on cognoit par l'effet,
Vieulx resveurs sont qui font enfant l'Amour.

Séraphin et Scève recourent à la même comparaison des conquêtes de l'amour et de la prouesse du nocher ou du souldart[4]. Boyssoné parle bien en premier lieu du soldat :

Ung capitaine on dict chevaleureux ;

mais il laisse le nocher pour le marchand et le « laboreur »[5].

Séraphin prétend que Mars a laissé Vénus pour voir sa dame. Angeriano attribue à l'aigle de Jupiter l'erreur d'avoir pris la sienne pour Vénus[6]. Scève imite le premier dans son CIX^e^ dizain :

Mars amoureux voulant baiser ma Dame
Pensant que fust Venus sa bien aymée,

et le second dans le CXX^e^ :

L'Aigle des Cieulx pour proye descendit,
Et sur ma Dame hastivement se poulse.

Quant à Boyssoné, il se souvient plutôt de Marot, qui fait commettre la bévue à Cupidon[7] dans le dizain XLVII : *De l'Amour cherchant sa mère*[8].

Le dizain XLVIII de Boyssoné : *De l'espingle qui picqua l'Amour*, et le dizain CCL de Scève semblent avoir une source commune. Mais l'expression n'est pas pareille. L'Amour se plaignant de la piqûre causée par l'épingle, le poète lui répond que sa maîtresse a des armes autrement cruelles :

Car par ceulx cy le sang bien maigrement
Et par les siens tire l'âme et la vie[9].

1. Cité par Parturier, p. 32.
2. *Ed. cit.*, p. 32. Diz. XXXVII.
3. II, XXIII, p. 134.
4. *Délie*, CXXXII, p. 98, et n. de Parturier. Cf. aussi le passage de Sasso cité par Vianey, *op., cit.*, p. 345.
5. II, XXX, p. 137.
6. Cf. *éd. cit.*, n. du diz. CIX (p. 81) et CXX (p. 89).
7. Epigr. CIII.
8. P. 142.
9. Scève, *éd. cit.*, p. 174.

Dans le dizain de Boyssoné c'est Glaucie qui prend la parole.

Elle respond : Tu te plains de non rien :
Que feroys tu si sentoys playe telle
Que fays sentir a ung serviteur moyen[1] ?

Marot dit (après Ovide) :

Pour ses armes Amour cuysant
Porte de gueules a deux traicts,
Dont l'un ferré d'or très luysant
Cause les amoureulx attraicts ;
L'aultre dangereulx plus que tres,
Porte un fer de plomb mal couché,
Par la poincte tout rebouché,
Et rend l'amour des cueurs estaincte.
De l'un fut Apollo touché,
De l'aultre Daphné fut attaincte[2].

Scève :

Le Forgeron villainement erra,
Combien qu'il sceust telle estre sa coustume,
Quand a l'Archier l'aultre traict d'or ferra,
Par qui les cœurs des Amantz il allume.
Car espargnant, possible, son enclume,
Il nous submit a estimable prys,
Pour mieux attraire, et les attraictz surpriz
Constituer en serve obéissance.
Mais par ce traict attrayant, Amour pris
Fut asservy soubz l'avare puissance[3].

Boyssoné cite sa source et en fait une application *ad hominem* et *ad puellam* :

Marot a dict que l'Amour a pour armes
Deux traicts en champ de gueulles, dont il faict
Contraires coups et contraires alarmes :
L'ung est ferré de fin or, duquel traict
A plusieurs cause un amoureux attraict.
L'aultre est ferré de plomb tout rebouché,
Tresmal assis et sottement couché
Duquel l'amour a ceux qu'il blesse estainct :
Du premier feust mon pauvre cueur touché !
Du segond feust le voustre cueur attainct[4].

Quand il s'agit de politique, notre magistrat, diplomate manqué, dit son mot sur les affaires de son pays, avec une netteté qui ne manque parfois pas de courage[5]. L'idéaliste poète lyonnais, au contraire, note bien en passant quelque événement important, mais comme de simples dates, et sans commentaire. Ainsi, à la fin du CCCCXLVIII[e] dizain, nous trouvons une allusion à la grave déception causée à Charles-Quint par

1. P. 143.
2. Ed. Guiffrey, II, p. 341.
3. *Délie*, XXXVI, p. 32.
4. Diz. LVIII, p. 146.
5. Voir son dizain L de la première centurie, et ce que nous en disons dans notre notice, p. 79.

son échec devant Landrecies[1], et trois vers sur le succès des Turcs en Hongrie[2]. Boyssoné, au contraire, consacre un dizain tout entier à railler les prétentions et les fanfaronnades du chevalier « couroné à outrance » que Du Bellay nous montre engageant ses troupes à « accepter la victoire »[3]. C'est aussi seulement à propos de Délie que Scève indique discrètement la joie qu'ont les Français à voir Charles-Quint en lutte avec ses propres sujets :

> Mais tasche encor, comme intrinseque amye,
> A me vouloir à si hault bien instruire.
> Mesmes voyant l'Aigle, notre ennemye,
> Par France aller son propre nid destruire[4].

Mais nous ne pousserons pas plus avant la comparaison. De plus savants que nous tireront peut-être des conclusions plus intéressantes du livre que nous avons de notre mieux édité et qui permettra sans doute de préciser indirectement plus d'un fait ou d'une date de ce XVIe siècle où il y a encore tant à défricher. Il nous suffit d'avoir démontré que notre régent et magistrat, s'il n'a pas été le premier à s'abreuver aux sources antiques et à leurs flots rajeunis par le pétrarquisme, peut dire, lui aussi :

> Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre,

tout au moins par rapport à l'auteur du premier *Livre d'Amours* connu jusqu'ici, le chantre immortel de Délie.

HENRI JACOUBET.

1. Cf. *éd. cit.*, p. 304 et la note.
2. En 1541 probablement. Cf. p. 293 et la note. Cf. aussi la fin du dizain CCCCXXXVII, p. 296.
3. III, p. 8. Cf. note de notre édition, p. 208. Cf. aussi le dizain XIII (p. 165), toujours sur Charles-Quint.
4. CCCLXXXIX, p. 266.

SUR QUELQUES POÉSIES FAUSSEMENT ATTRIBUÉES A SAINT-GELAIS

Les récents travaux de Monsieur Laumonier sur Ronsard ont démontré l'insuffisance de l'édition Blanchemain en ce qui concerne le texte de ce poète. Nous avons été amenés à des constatations du même genre en étudiant l'édition de Mellin de Saint-Gelais donnée par le même Blanchemain. Il publie sous le nom de ce poète un certain nombre de pièces qui, fort probablement, ne sont pas de lui. Nous serions portés à faire des réserves sur telle ou telle attribution qui nous semble, à tout le moins, discutable.

Il admet, comme étant de Saint-Gelais, certaines pièces publiées dans les *Fleurs de poésie française* [1], et le dernier biographe du poète, l'abbé Molinier [2], se range à son avis. Il s'agit des pièces suivantes :

1. Qu'est-ce qu'Amour?.....	Bl.	I,	82,	*Fl.*	53.
2. Mal ou bien faict.....	—	I,	302,	—	55.
3. Toujours le feu cherche.....	—	III,	2,	—	64.
4. Amour n'est pas ung Dieu...	—	III,	48,	—	65.
5. L'œil trop hardy.....	—	III,	37,	—	80.
6. Cesse mon œil.....	—	III,	48,	—	80.
7. Si je maintiens ma vie.....	—	III,	7,	—	82.
8. Dieu tout puissant.....	—	II,	132,	—	89.
9. Amour a fait empenner.....	—	III,	47,	—	95.
10. Ma mye et moi.....	—	III,	24,	—	97.

Une première remarque s'impose : rien dans les *Fleurs de poésie* ne permet d'attribuer ces pièces à Saint-Gelais. Les indications données par ce recueil, et dont voici quelques-unes, sont très vagues :

1. Ung autre Autheur diffinit Amour.
4. Ung Amoreux marry dit qu'Amour use de magicque et non de divinité.
5. Poursuite de louanges pour les dames.
6. Au mesme propos, d'ung Amoureux ung peu marry.
8. Complaincte a une Dame sur la délivrance des Ames detenues es limbes.
9. Ung autre [amant] blasme les Dames de Paris.

Rien dans ces titres ne permet de croire que Saint-Gelais est l'auteur des vers qu'ils précèdent.

Il est plus curieux de noter que, dans la première édition des *Œuvres* de Saint-Gelais [3], parue en 1547 et postérieure aux *Fleurs de poésie*,

1. *Hécatomphile de vulgaire italien tourné en langage françois, ensemble les Fleurs de Poësie Françoyse* (Lyon, François Juste, s. d., B. N., Rés. Ye 3437).
2. Molinier, *Mellin de Saint-Gelais*, Rodez, 1910, p. 338-339.
3. Saingelais, *Œuvres de luy tant en composition que translation ou allusion aux Auteurs Grecs et Latins*, Lyon, P. de Tours, 1547.

l'on ne retrouve que la première. La seconde édition[1] — parue en 1574 et plus riche — contient à nouveau cette pièce, et, de plus, les pièces 2 et 8. Il est curieux, disons-le à nouveau, que ces deux éditions, publiées l'une du vivant du poète, l'autre après sa mort, nous présentent certaines des pièces que les biographes se plaisent à lui attribuer, et non toutes ces pièces. Saint-Gelais, à la rigueur, a pu faire un choix dans ses vers et ne publier en 1547 que ce qu'il a voulu. Mais est-il vraisemblable que ses amis, publiant une édition posthume et poussés par le désir d'offrir une édition complète, en aient fait un ? Non. Ils ont eu à cœur, au contraire, de donner au public le plus de vers possible. Comment, dès lors, expliquer la présence de telle pièce et l'absence de telle autre ? Il n'y a qu'une raison, croyons-nous : ces pièces n'étaient pas de Saint-Gelais.

Certains manuscrits de la Bibliothèque Nationale donnent à ce sujet des indications grâce auxquelles on peut proposer d'autres attributions, plus sûres, semble-t-il. Soit, par exemple, le manuscrit français 2335 : l'on y relève un certain nombre des pièces publiées dans les *Fleurs de poésie*, les *Œuvres* de 1574 et l'édition Blanchemain. En voici le tableau :

Blanchemain.	*1574.*	*Fleurs.*	*Ms. 2335, fol. 103 sqq.*
II, 66, n° 30...	136	»	S.-G., fol. 103 v°.
II, 202, Enigme....	218	»	Enigme, fol. 104 r°.
III, 47, n° 90.....	»	95	Chap., fol. 106 v°.
III, 48, n° 91.....	»	80	Chap., fol. 107 r°.
III, 48, n° 92.....	»	65	Dixain, Chap., fol. 108 r°.
III, 49, n° 93.....	»	98	Anonyme[2] [mais encadré de deux pièces de Chap.], fol. 108 v°.
II, 145,.....	183	»	S., fol. 110 r°.

Ce manuscrit contient, du fol. 103 au fol. 110, trois pièces de Saint-Gelais, six pièces anonymes (une après une pièce de Saint-Gelais, cinq après des pièces de Chappuis), neuf pièces de Chappuis (Chap. en abrégé), cinq d'un anonyme M. T. Le manuscrit nous offre donc un groupe compact de pièces qu'il attribue formellement à Chappuis. Admettons que les pièces II, 66, 145, 202 soient de Saint-Gelais. Il reste un doute en ce qui concerne les autres pièces qui ont paru dans les *Fleurs de poésie*, mais non dans le recueil des *Œuvres*.

Examinons le manuscrit 1667 :

Blanchemain.	*1574.*	*Fleurs.*	*Ms. 1667.*
III, 48,.....	»	»	78 r°, Anonyme.
II, 132, n° 68...	176	89	78 r°, Anonyme.
III, 37, n° 68...	»	80	222 v°, Cardinal de Tournon.
III, 30, n° 55...	»	»	222 v°, Chapp.
III, 31, n° 56...	»	»	223 r°, Response par Brod.
I, 314,.....	98	»	223 v°, Anonyme.

1. *Œuvres poétiques de Mellin de S. Gelays*, Lyon, A. de Harsy, 1573.
2. Le ms. 188 de Soissons attribue cette pièce à Chappuis.

Ce manuscrit, dit René Sturel [1], est un recueil « *dont le témoignage a une grande valeur* ». Il paraît « *de ceux qui, par la situation de leur destinataire et par l'esprit dans lequel ils ont été faits, méritent à cet égard le plus de confiance* [2] ». Les pièces I, 314, et II, 132, publiées déjà dans les *Œuvres* de 1574, doivent être laissées à Saint-Gelais. Il n'en est pas de même pour les autres, même pour la pièce III, 48, qui, si elle est anonyme dans ce manuscrit, est attribuée par le 2335 à Chappuis. Le *Recueil de vraie poésie française* nous fournit, en ce qui concerne III, 37, une preuve de plus : il imprime ces vers sous le nom du même Cardinal de Tournon [3].

Voici donc une série de pièces écrites, semble-t-il, non par Saint-Gelais, mais par le cardinal de Tournon, par Chappuis, par Brodeau. Qui mieux est, les doutes que nous élevons, Blanchemain lui-même les confirme, et l'abbé Molinier. Dans les pièces qu'il publie, dit le premier, il ne peut affirmer « *qu'il ne se soit pas glissé quelques pièces étrangères à l'auteur* [4] ». « *On peut bien avoir quelques inquiétudes*, reprend le second, *et faire quelques réserves sur l'authenticité des pièces attribuées à Mellin* [5]... » Parmi ces pièces, « *ne s'en est-il pas glissé d'étrangères à notre poète?* » Ces craintes prennent corps, croyons-nous, si l'on se reporte aux manuscrits. Blanchemain attribue à Saint-Gelais des pièces que le manuscrit qu'il connut lui présentait sans indications d'aucune sorte. Des recherches dans d'autres manuscrits l'auraient éclairé. Un certain nombre des vers qu'on attribuait à Mellin doivent lui être retirés. Son renom n'en diminuera pas, et la restitution à leurs véritables auteurs de vers aimables, souvent spirituels, parfois exquis, sera une preuve de plus qu'à la cour de François Ier il y avait, à côté des maîtres du chœur, de bons poètes dont les noms sont aujourd'hui injustement oubliés [6].

PIERRE JOURDA.

1. *Revue du seizième siècle*, 1914, n° 2, p. 151.
2. *Ibid.*, p. 168.
3. Le ms. 2335, fol. 117 v°, les attribue également au cardinal de Tournon.
4. Saint-Gelais, *Œuvres*, III, 2.
5. *Loc. cit.*, p. 343.
6. Cet article était écrit au moment où parut l'excellente *Bibliographie des recueils collectifs de poésies du XVIe siècle*, de M. F. Lachèvre, Paris, Champion, 1922, in-4°, qui confirme nos hypothèses. Nous avons cru, d'accord avec M. Lachèvre, que nous tenons à remercier ici, pouvoir, la *Bibliographie* étant tirée à petit nombre, publier malgré tout cette note.

ROUSSEAU OU DIDEROT?

Les arts et les sciences contribuent aux progrès d'une civilisation mécanique, mais pervertissent les mœurs; en éloignant l'homme de la nature, ils le corrompent et le transforment en un être artificiel, épris de plaisirs factices et de jouissances malsaines. Telle est l'idée qui circule à travers le *Discours sur les Sciences et les Arts* : elle valut à son auteur le prix de l'Académie de Dijon (1750) et les premiers sourires d'une gloire orageuse. Reprise, élargie, fécondée, elle anime le *Discours sur l'origine de l'inégalité*, la *Lettre à d'Alembert*, l'*Emile*, le *Contrat social*, sans compter la *Nouvelle Héloïse;* elle agit sur Rousseau à la manière d'un levain ou d'un ferment; elle soulève et vivifie son œuvre; elle lui confère enfin sa vraie signification et son unité.

Or cette idée, qui est l'essence du Rousseauisme, on ne sait pas au juste si elle appartient en propre à Rousseau ou s'il la tient de Diderot. Comme tous deux ont une certaine parenté de caractère, comme ils sont vibrants, explosifs, illuminés, dionysiaques, prompts à l'extase et à la révolte, enclins au paradoxe et à l'outrance, il est difficile d'invoquer des raisons de tempérament et des motifs psychologiques pour attribuer à l'un une conception qu'on refuserait à l'autre. Aussi ceux qui ont eu à parler de Rousseau ou de Diderot ne se sont-ils pas prononcés sur ce point, ou, s'ils l'ont fait, ils en ont jugé, ou préjugé, d'après leurs préférences personnelles plutôt qu'en connaissance de cause.

Pour trouver une solution satisfaisante, le mieux serait sans doute de débrouiller le terrain des apports successifs dont l'ont encombré les critiques postérieurs au XVIIIe siècle, et de remonter aux sources, c'est-à-dire aux ouvrages de Rousseau, de Diderot et de leurs contemporains : Marmontel, Morellet, Madame de Vandeul[1].

I

Rousseau traite la question dans la deuxième *Lettre à M. de Malesherbes* (12 janvier 1762) et dans les *Confessions* (part. II, liv. VIII).

Dans la lettre il explique comment, en allant voir Diderot, prisonnier à Vincennes, il feuilletait un *Mercure de France*, où l'Académie de Dijon proposait son fameux sujet sur les sciences et les arts. Alors il a une « inspiration subite » et « l'esprit ébloui de mille lumières »; il éprouve un « étourdissement semblable à l'ivresse », une « violente palpitation » qui l'empêche de respirer, si bien qu'il se « laisse tomber

1. Je laisse de côté Meister et Collé, qui ne reproduisent que des on-dit.

sous des arbres de l'avenue ». Il y passe une demi-heure et se relève tout mouillé de larmes sans avoir senti qu'il en répandait. De grandes vérités l'ont illuminé : il a vu « les contradictions du système social » et « tous les abus de nos institutions »; il a compris « que l'homme est bon naturellement, et que c'est par ces institutions seules que les hommes deviennent méchants ». Sur le lieu même il improvise « la Prosopopée de Fabricius ».

Les *Confessions* renferment quelques détails supplémentaires : en arrivant à Vincennes, il était « dans une agitation qui tenait du délire. Diderot l'aperçut : je lui en dis la cause, et je lui lus la Prosopopée de Fabricius, écrite au crayon, sous un chêne. Il m'exhorta de donner l'essor à mes idées, et de concourir au prix... Quand ce discours fut fait, je le montrai à Diderot, qui en fut content, et m'indiqua quelques corrections. »

Diderot aurait donc joué un rôle actif, et même doublement actif, en poussant son ami à traiter le sujet et en retouchant le discours. Mais ce ne serait pas sur son conseil que Rousseau aurait soutenu la négative et il n'aurait aucun droit à revendiquer la paternité de la thèse.

II

Dans la première édition de son *Essai sur la vie de Sénèque le philosophe*, Diderot ne prend pas Rousseau à partie. Mais Naigeon y a inséré des notes méchantes : « Ce n'est ni un penseur profond, ni un logicien exact et sévère, ni un moraliste aussi instructif, aussi original, aussi agréable à lire que Montaigne, ni même un ami très sincère et très zélé de la vérité;... c'est un sophiste adroit, quelquefois même très subtil, qui se met fort peu en peine de se contredire, et à qui le choix des opinions est en général à peu près indifférent, pourvu que celle qu'il embrasse, vraie ou fausse, lui offre un champ assez vaste pour faire briller tous ses talents[1] ». Diderot fut pris à partie par les ennemis de Rousseau, qui voyaient en lui l'inspirateur de Naigeon. Il en conçut de l'amertume et son amertume redoubla lorsqu'il apprit la manière dont Rousseau, dans les *Confessions*, contait sa brouille avec lui et avec Madame d'Epinay. Furieux, il intercala dans la seconde édition de son *Essai sur Sénèque* (1782) un long réquisitoire contre son ennemi. C'est là, dans une manière de hors-d'œuvre, que se trouve le passage souvent cité où l'on a voulu découvrir la preuve que Rousseau avait emprunté à Diderot l'idée de son *Discours*.

Il ne contient que ces quelques lignes : « Lorsque le programme de l'Académie de Dijon parut, il (Rousseau) vint me consulter sur le parti qu'il prendrait : « Le parti que vous prendrez, lui dis-je, c'est celui que personne ne prendra. — Vous avez raison, » me répliqua-t-il[2].

1. L. Diderot, *Essai sur la vie de Sénèque le philosophe, sur ses écrits et sur les règnes de Claude et de Néron*. Paris, De Bure, 1779, p. 269.

2. Diderot, *Essai sur les règnes de Claude et de Néron et sur les mœurs et les*

Ce texte exprime-t-il la vérité ? La première phrase en est au moins tendancieuse ; elle suggère que Rousseau s'est dérangé expressément pour aller demander un conseil à son ami. C'est faux : Rousseau se rendait tous les deux jours à Vincennes pour le distraire, et il s'imposait une fatigue qu'augmentait une température anormale. « Cette année 1749 l'été fut d'une chaleur excessive. On compte deux lieues de Paris à Vincennes. Peu en état de payer des fiacres, à deux heures après midi j'allais à pied quand j'étais seul, et j'allais vite pour arriver plus tôt. Les arbres de la route, toujours élagués, à la mode du pays, ne donnaient presque aucune ombre ; et souvent, rendu de chaleur et de fatigue, je m'étendais par terre, n'en pouvant plus[1]. » La fatigue lui causa une maladie : « L'échauffement contracté dans mes courses de Vincennes, durant les terribles chaleurs qu'il faisait alors, me donna une violente néphrétique[2] ».

Qu'on n'objecte pas que l'imagination de Rousseau multiplie le nombre de ses visites ; Marmontel, qui n'est pas suspect de complaisance pour lui, en confesse la fréquence : « J'étais (c'est Diderot qui parle), j'étais prisonnier à Vincennes, Rousseau *venait* m'y voir...[3] » Il n'est pas possible d'expliquer cet imparfait (venait) autrement que comme un imparfait d'habitude ; et dès lors on a le droit d'affirmer, en s'appuyant sur Rousseau et sur Marmontel, que Diderot a déformé la physionomie des choses en représentant comme isolée (et intéressée) la visite répétée d'un ami ; et, dès lors aussi, on a le droit de se demander si la suite du récit est plus exacte et si les souvenirs de Diderot n'ont pas subi une altération regrettable.

Mais, telle quelle, la suite ne prouve peut-être pas, malgré certaines allégations, que Rousseau doit à Diderot l'idée de son *Discours*.

« Le parti que vous prendrez, lui dis-je, c'est celui que personne ne prendra. » Cela veut dire en bon français : « Le parti que vous prendrez, je le sais bien ; car je vous connais, et je connais votre manie de vous singulariser ; le parti que vous prendrez, c'est celui du paradoxe. »

Tout le chapitre LXVI (où est ce passage) se divise en nombreux alinéas, qui, sans liens apparents, convergent vers cette idée centrale : Rousseau est contredisant par nature ; il contredit les autres, il se contredit lui-même ; il est catholique, protestant, déiste, socinien ; il se déclare contre les lettres et les cultive ; il prêche contre la licence des mœurs et compose un roman licencieux, etc. Par conséquent, puisque le parti de l'affirmative est le parti de la routine, Rousseau ne peut que prendre le parti de la négative ; et, en le lui disant, Diderot ne donne pas un conseil, il porte un jugement sur son ami ; il ne formule pas une ordonnance, il formule un diagnostic.

écrits de Sénèque, pour servir d'introduction à la lecture de ce philosophe, 1782. Édition Assézat, Paris, Garnier, 1875, p. 98.

1. *Œuvres de J.-J Rousseau*, Paris, Lequien, 1826, t. I, p. 111.
2. *Ibid.*, t. II, p. 131.
3. *Œuvres de Marmontel*, Paris, Xhrouet, an XII, 1804, t. II, p. 240.

Si Diderot avait eu l'intention de dénoncer comme son débiteur l'auteur du *Discours*, il l'aurait rappelé dans le chapitre LXV, où il réduit le talent de Rousseau à un talent d'écrivain et de coloriste et nie l'originalité du fond : « Il n'y a peut-être pas une idée principale, folle ou sage, qui lui appartienne ; la préférence de l'état sauvage sur l'état civilisé n'est qu'une vieille querelle réchauffée ; on a fait cent fois avant lui l'apologie de l'ignorance contre les progrès des sciences et des arts ; on retrouve partout la base et les détails de son *Contrat Social* ; un homme d'un peu de goût ne s'avisera jamais de comparer son *Héloïse* avec les romans de Richardson, qu'il a pris pour modèles, etc.[1] ». Mais comment Diderot aurait-il eu le front et la sottise de réclamer la propriété d'une idée qu'il attribue au domaine commun ? Ce faisant, il aurait singulièrement avili la valeur de sa créance.

III

Marmontel cite la partie la plus caractéristique de la deuxième *Lettre à M. de Malesherbes* et ajoute : « Voilà une extase éloquemment décrite. Voici le fait dans sa simplicité, tel que me l'avait raconté Diderot, et tel que je le racontai à Voltaire : J'étais (c'est Diderot qui parle), j'étais prisonnier à Vincennes. Rousseau venait m'y voir. Il avait fait de moi son *Aristarque*, comme il l'a dit lui-même. »

Sans insister sur l'ironie agressive de ce début (extase éloquemment décrite), on remarquera l'habileté de Marmontel à insinuer que l'intérêt plus que l'amitié explique les visites de Rousseau à Diderot (il avait fait de moi son Aristarque). Explication malicieuse, et qui jure avec le huitième livre des *Confessions* : « Je le (Diderot) trouvai très affecté... Il avait besoin de la société de ses amis pour ne pas se livrer à son humeur noire. Comme j'étais assurément celui qui compatissait le plus à sa peine, je crus être aussi celui dont la vue lui serait la plus consolante ; et tous les deux jours au plus tard, malgré des occupations très exigeantes, j'allais, soit seul, soit avec sa femme, passer avec lui les après-midi. »

Qui dit vrai, de Rousseau ou de Diderot ? Le premier, certainement ; car Rousseau a beau considérer Diderot comme son Aristarque, il n'a tout de même pas besoin de s'entretenir avec lui tous les deux jours. Une réunion hebdomadaire leur suffisait, avant la détention de Diderot, pour causer de leurs écrits et de leurs projets[2].

Marmontel continue : « Un jour, nous promenant ensemble, il me dit que l'Académie de Dijon venait de proposer une question intéressante, et qu'il avait envie de la traiter. Cette question était : « Le rétablissement des sciences et des arts a-t-il contribué à épurer les

1. *Essai sur les règnes de Claude et de Néron...*, *op. cit.*, p. 95.

2. « Nous nous rassemblions tous trois (Condillac, Diderot, Rousseau) une fois la semaine au Palais-Royal, et nous allions dîner ensemble à l'hôtel du Panier-Fleuri. » (*Confessions*, *op. cit.*, p. 106.)

mœurs? » Quel parti prendrez-vous? lui dis-je. Il me répondit : Le parti de l'affirmative. — C'est le pont-aux-ânes, lui dis-je, tous les talents médiocres prendront ce chemin-là, et vous n'y trouverez que des idées communes, au lieu que le parti contraire présente à la philosophie et à l'éloquence un champ nouveau, riche et fécond. — Vous avez raison, me dit-il après y avoir réfléchi un moment, et je suivrai votre conseil. » Ainsi, dès ce moment, ajoutai-je, son rôle et son masque furent décidés. « Vous ne m'étonnez pas, me dit Voltaire; cet homme-là est factice de la tête aux pieds, il l'est de l'esprit et de l'âme; mais il a beau jouer tantôt le stoïcien et tantôt le cynique, il se démentira sans cesse, et son masque l'étouffera[1]. »

Lorsqu'il accuse Rousseau de jouer un « rôle » et de s'affubler d'un « masque », Marmontel ne s'aperçoit pas que Diderot aurait été le premier coupable en conseillant à Rousseau de soutenir la négative. Et Voltaire à son tour, en reprenant à son compte cette accusation, ne se serait pas aperçu, lui non plus, que Diderot encourait le reproche d'excitation à la sophistique et à l'insincérité. Mais Voltaire a-t-il ajouté foi aux confidences de Marmontel? Si oui, lui qui entretient une correspondance avec tant d'amis n'aura pas manqué de leur annoncer cette nouvelle piquante.

J'ai parcouru le recueil de ses lettres à cette date, et n'ai rien trouvé. Le 13 juin 1760 il écrit au comte d'Argental : « Marmontel est ici. . Il jure qu'il n'a pas la moindre part à l'infamie de la scène d'Auguste, et il le jure avec larmes[2]. » Sur l'affaire Rousseau-Diderot, pas un mot. Le 23 juin 1760 il écrit à Thiriot : « J'ai vu Marmontel... il m'a paru fort aimable; il soutient sa disgrâce en homme qui ne la méritait pas[3] ». Toujours pas un mot sur l'affaire Rousseau-Diderot. Bien plus, dans cette dernière lettre, il est question de Rousseau : « J'ai reçu une grande lettre[4] de Jean-Jacques Rousseau ; il est devenu tout à fait fou ; c'est dommage ». Belle occasion, semble-t-il, de divulguer ici la révélation de Marmontel. Point du tout ; Voltaire garde le silence : ne serait-ce pas qu'il n'y ajoute aucune foi ?

Au vrai, tout le long de sa correspondance, Voltaire a prodigué à l'endroit de Rousseau les termes injurieux. Il l'appelle monstre d'orgueil et de bassesse, petit bout d'homme pétri de vanité, bâtard de Diogène, chien, brouillon, coquin, polisson, délateur, déserteur, calomniateur, insensé, fou, archi-fou, maître-fou, écervelé, etc. Mais une seule fois, à ma connaissance, il l'incrimine pour s'être approprié les plumes du paon et avoir fondé sa fortune littéraire en développant

1. Marmontel, *Mémoires d'un Père*, *op. cit.*, p. 240-241.

2. Le duc d'Aumont avait accusé Marmontel d'avoir composé contre lui une parodie de *Cinna* (grande scène d'Auguste, de Cinna et de Maxime), qui était en réalité l'œuvre d'un intendant des Menus-Plaisirs, Cury.

3. Sur la requête du duc d'Aumont Marmontel avait été embastillé onze jours, et le roi lui avait enlevé le brevet du Mercure.

4. Cette lettre (Montmorency, 17 juin 1760) a été publiée dans les *Confessions*, partie II, livre X, p. 407.

une idée qui ne lui appartient pas. C'est dans une lettre à M. Bordes, de l'Académie de Lyon (Ferney, 29 novembre 1766) : « Jean-Jacques n'est qu'un malheureux charlatan qui, ayant volé une bouteille d'élixir, l'a répandue dans un tonneau de vinaigre, et l'a distribuée au public comme un remède de son invention ».

Seulement la bouteille d'élixir n'a pas été dérobée à Diderot, comme on s'y attendrait après le récit de Marmontel. C'est de Jean-Baptiste Rousseau que Jean-Jacques aurait délayé « dans une prose souvent inintelligible, deux ou trois strophes » qui se trouvent dans l'*Ode au marquis de La Fare*[1].

IV

Moins âpre que Marmontel, Morellet concède à Rousseau une certaine sincérité : « Je pense que, de réflexion et après coup, il a dû rejeter lui-même plusieurs de ses paradoxes ; mais il m'est impossible de croire qu'au moment où il les établit, il n'en ait été parfaitement convaincu ; car on ne persuade pas comme il fait, sans être soi-même persuadé [2] ». Mais, comme Marmontel, il attribue à Diderot l'idée du *Discours*.

Après avoir cité le passage des *Confessions* où Rousseau conte sa visite à Vincennes, Morellet rapporte une conversation qu'il a eue avec Diderot : « Voici ce que j'ai appris de Diderot lui-même, et ce qui passait alors pour constant dans toute la société du baron d'Holbach, où Rousseau n'avait encore que des amis. Arrivé à Vincennes, il avait confié à Diderot son projet de concourir pour le prix, et avait commencé même à lui développer les avantages qu'avaient apportés à la société humaine les arts et les sciences. Je l'interrompis, ajoutait Diderot, et je lui dis sérieusement : « Ce n'est pas là ce qu'il faut faire ; rien de nouveau, rien de piquant ; c'est le pont-aux-ânes. Prenez la thèse contraire, et voyez quel vaste champ s'ouvre devant vous : tous les abus de la société à signaler ; tous les maux qui la désolent, suite des erreurs de l'esprit ; les sciences, les arts, employés au commerce, à la navigation, à la guerre, etc., autant de sources de destruction et de misère pour la plus grande partie des hommes. L'imprimerie, la boussole, la poudre à canon, l'exploitation des mines, autant

1. Voltaire cite cette strophe :

Couché dans un antre rustique
Du nord il (le Huron) brave la rigueur,
Et notre luxe asiatique
N'a point énervé sa vigueur.
Il ne regrette point la perte
De ces arts dont la découverte
A l'homme a coûté tant de soins,
Et qui, devenus nécessaires,
N'ont fait qu'augmenter nos misères
En multipliant nos besoins.

2. Morellet, *Mémoires sur le dix-huitième siècle et la Révolution française*, Paris, Ladvocat, 1822 ; tome I, p. 114.

de progrès des connaissances humaines, et autant de causes de calamités, etc. Ne voyez-vous pas tout l'avantage que vous aurez à prendre ainsi votre sujet[1] ? » Rousseau en convint et travailla d'après ce plan. »

De ces quelques lignes Morellet devrait logiquement tirer cette conclusion que Rousseau est l'obligé de Diderot. Il n'ose pas la tirer, ou du moins, s'il la tient pour exacte, il admet que d'autres ne partagent pas son avis : « Ce récit, que je crois vrai, renverse et détruit toute la narration de Jean-Jacques. Je n'empêche pas, au reste, ceux qui aimeront mieux l'en croire que Diderot et toute la société du baron d'Holbach, de se contenter en cela ; mais je rapporte ma conviction, qui a été de bonne foi[2]. »

Voilà une déclaration qui ne laisse pas de trahir un certain malaise : elle est d'un homme qui affirme sa confiance en Diderot, mais qui tout de même est effleuré d'un doute. De là quelque faiblesse dans le raisonnement final ; car il s'agit de croire ou Rousseau ou Diderot, et non pas ou Rousseau ou Diderot *et toute la société d'Holbach* : celle-ci, en effet, ne sait que ce que Diderot a dit à ses membres, et notamment à Marmontel et à Morellet ; mais elle ne sait pas si Diderot a dit vrai.

V

Madame de Vandeul juge que les démêlés de son père avec Rousseau ont des origines obscures, difficiles à débrouiller : « Le sujet réel de leur brouillerie est impossible à conter. C'est un tripotage de société où le diable n'entendrait rien. » Néanmoins elle pense que Rousseau a reçu de Diderot de l'argent et des idées. Parmi ces idées serait celle du *Discours* : « Tout ce que j'ai entrevu de clair dans cette histoire, c'est que mon père a donné à Rousseau l'idée de son Discours sur les Arts, qu'il a revu et peut-être corrigé[3] ».

En somme, devant Madame de Vandeul, comme devant Marmontel, comme devant Morellet, comme devant des invités d'Holbach, Diderot s'est attribué l'idée du *Discours*. Voilà un fait acquis, un fait indéniable. Mais n'a-t-il pas faussé la vérité, en se laissant entraîner par sa fougue coutumière ? Ce qu'il rapporte dans l'*Essai* est moins explicite et moins concluant que ce qu'il exprimait verbalement devant ses amis ; et il semble que, malgré son animosité, il n'a pas osé sanctionner par écrit ce qu'il avait avancé contre Rousseau dans le feu de la conversation : le Diderot de l'*Essai* rectifierait en quelque façon le Diderot interlocuteur de Mme de Vandeul, de Morellet, de Marmontel et des habitués du salon d'Holbach.

Mais, en admettant que Diderot n'a dans ce passage ni complètement ni partiellement infirmé ses déclarations orales, il n'en subsisterait

1. Morellet, *Mémoires sur le dix-huitième siècle et la Révolution française*, t. I, p. 118-120.

2. *Id.*, *ibid.*, p. 120.

3. *Œuvres complètes de Diderot, précédées de sa vie par Madame de Vandeul*, Paris, Garnier, 1875, t. I, page LX.

pas moins un certain nombre de faits défavorables à sa thèse : la façon tendancieuse d'expliquer la visite de Rousseau, l'indifférence de Voltaire aux révélations de Marmontel, l'aveu de Morellet que d'autres personnes peuvent à bon droit ne pas partager sa conviction, l'embrouillamini que Mme de Vandeul signale dans les différends de Rousseau et de son père. Quelques autres circonstances sont troublantes. D'abord Diderot n'a jamais réclamé sa créance, par écrit, tant que Rousseau a vécu, si bien que celui-ci, toujours prêt à éventer, sinon à inventer, des complots tramés contre lui, n'a rien soupçonné cette fois. Ensuite, dans les *Confessions*, Rousseau affirme qu'il lui a lu la Prosopopée de Fabricius, à Vincennes, le jour où ils se sont entretenus du programme de l'Académie de Dijon. S'il l'a lue, c'est qu'il a le mérite d'avoir, le premier, conçu l'idée du *Discours*. S'il ne l'a pas lue, Diderot, dans la deuxième édition de l'*Essai*, qu'il a composée « en réponse aux *Confessions* [1] », aurait dû lui infliger un démenti formel : il ne l'a pas fait.

Comment, dès lors, n'être pas surpris que certains critiques attribuent à Diderot une priorité si discutable ?

C'est que, probablement, Rousseau, par ses brouilles successives avec ses meilleurs amis, par son caractère quinteux et acariâtre, a créé autour de lui une atmosphère d'antipathie et de suspicion ; Diderot, au contraire, toujours prompt à extérioriser pensées et sentiments, toujours ouvert, toujours expansif et spontané, a gagné l'estime et la confiance générales. Il passe pour sincère, et on ne songe pas qu'on peut être sincère tout en étant dupe de son imagination ou de sa mémoire. Or Diderot avait une imagination et une mémoire singulièrement sujettes à caution. Marmontel le représente dans ses moments de verve et d'animation, reconstruisant dans sa tête la pièce médiocre sur laquelle on le consulte : « Il y jetait des scènes, des incidents nouveaux, des traits de caractère ; et, *croyant avoir entendu ce qu'il avait rêvé*, il nous vantait l'ouvrage qu'on venait de lui lire, et dans lequel, lorsqu'il voyait le jour, nous ne retrouvions presque rien de ce qu'il en avait cité [2] ».

Veut-on un exemple frappant de cette puissance déformatrice ? Je l'emprunterai à l'histoire des relations de Rousseau et de Diderot.

Diderot écrit quelque part qu'il n'a « ni persécuté ni haï » Rousseau : « Tout mon ressentiment s'est réduit à repousser les avances réitérées qu'il a faites pour se rapprocher de moi : la confiance n'y était plus [3] ». Dans une lettre à d'Escherny (Motiers, 6 avril 1765), Rousseau avait dit le contraire : « Je n'entends pas bien, Monsieur, ce qu'après sept ans de silence M. Diderot vient tout à coup exiger de moi. Je ne lui demande rien. Je n'ai nul désaveu à faire. Je suis bien

1. G. Lanson, *Manuel bibliographique de la Littérature française moderne*, III, « Dix-huitième siècle », Paris, Hachette, 1914, p. 771.
2. *Œuvres de Marmontel, op. cit.*, t. III, p. 314.
3. Diderot, *Essai sur les règnes de Claude et de Néron, op. cit.*, p. 99.

éloigné de lui vouloir du mal, encore plus de lui en faire ou d'en dire de lui ; je sais respecter jusqu'à la fin les droits de l'amitié, même éteinte, mais je ne la rallume jamais ; c'est ma plus inviolable maxime. »

Voilà deux affirmations contradictoires : de Rousseau ou de Diderot, lequel croire ? D'Escherny, qui était lié avec l'un et l'autre, donnera la réponse : « Diderot m'avait prié de faire sa paix avec Rousseau et de ménager entre eux un raccommodement. Je m'y suis porté avec tout le zèle possible ; j'ai parlé, j'ai écrit, j'ai prié, j'ai pressé, Rousseau a été inexorable [1]. » En cette affaire les souvenirs de Rousseau sont exacts ; ceux de Diderot ne le sont pas.

En est-il autrement dans l'affaire du *Discours* ?

Lors de l'entretien de Vincennes Diderot et Rousseau étaient seuls, sans témoin : pas un tiers cette fois, pas un d'Escherny pour les départager. Mais les dires de Diderot soulèvent des objections ; le récit de Rousseau n'en soulève aucune, ni dans la *Lettre à M. de Malesherbes*, ni dans les *Confessions*. Il n'y a donc pas de raison sérieuse pour enlever à Rousseau un mérite que personne n'a osé lui dénier de son vivant, celui d'avoir conçu de lui-même l'idée qui domine son *Discours* et toute son œuvre.

F. Vézinet.

1. D'Escherny, *Mélanges de littérature, d'histoire, de morale et de philosophie*, Paris, 1811, t. III, p. 110.

QUELQUES RÉMINISCENCES DE MICHELET DANS SON LIVRE DE « LA MER »

Personne n'ignore combien la jeunesse de Michelet fut nourrie de littérature classique — grecque, latine ou française, — ni quel réconfort l'élève effarouché du collège Charlemagne trouva notamment dans l'œuvre de son cher Virgile. Ce contact personnel, prolongé, intime avec les vieux maîtres aiguisa la mémoire de l'adolescent, toujours rebelle à la contrainte des leçons apprises par cœur : à force de lire, de relire et d'admirer librement, peu à peu il retenait[1]. Après sa sortie du collège, Homère, Sophocle, Théocrite charmèrent les loisirs de ses après-midi[2]. On nous a conservé la liste imposante des volumes étudiés par Michelet, durant plus de dix ans, du 15 juin 1818 au 1er janvier 1829[3] : d'abord la littérature y domine, puis la philosophie et l'histoire ; à partir de 1830, toute sa vie intellectuelle est envahie, absorbée par l'histoire de France. Bien qu'il n'ait jamais été de ceux qui prodiguent les citations et qui abondent en réminiscences, nous pouvons découvrir çà et là, dans des ouvrages même fort éloignés de cette période de formation, quelques souvenirs, conscients ou inconscients, d'une page jadis lue : vers d'un poète latin ou français, prose d'un écrivain de l'antiquité ou des temps modernes. Parfois ces souvenirs sont avoués : Michelet cite, ou traduit, ou fait une allusion directe. Ce n'est pas là le cas le plus intéressant, et cependant sa liberté intervient dans le choix du texte, dans la façon dont il le traduit, dans le rapprochement qu'il établit entre deux passages séparés l'un de l'autre. Est-il indifférent d'observer que telle note du *Peuple*[4] mentionne deux vers de la dixième *Eglogue* et que ces vers sont précisément ceux où Virgile assemble autour de Gallus, malade d'amour, après les dieux champêtres, les brebis elles-mêmes :

Stant et oves circum...

et où, dans un « mouvement charmant » de délicatesse, il s'écrie aussitôt :

... nostri nec pœnitet illas,
Nec te pœniteat pecoris, divine poeta ?

Un pareil choix révèle l'âme du lettré qui se passionne pour les beautés touchantes, en les exagérant quelque peu. — Est-il inutile de

1. *Peuple*, introd., p. 29.
2. *Id.*, p. 31.
3. Cf. *Mon Journal* : « Liste de mes lectures ».
4. 2e partie, ch. VI, p. 223.

remarquer que, dans *l'Oiseau*[1], traitant de la décadence de quelques espèces et, en particulier, de celle des cygnes, Michelet se reporte à deux passages du même Virgile : l'un, tiré de l'*Eglogue* IX, v. 27-29 :

Vare, tuum nomen. . . . . .
Cantantes sublime ferent ad sidera cycni ;

l'autre, tiré de l'*Enéide*, l. X, v. 189 sq. :

Namque ferunt *luctu Cycnum Phaethontis amati*
Populeas inter frondes *umbramque sororum*
Dum canit. . . . . .
Canentem molli pluma duxisse senectam,
Linquentem terras et sidera voce sequentem ?

Seulement sa phrase largement rythmée condense et fond les deux textes :

On chercherait en vain ces blanches flottes qui couvraient de leurs voiles les eaux du Mincio, les marais de Mantoue, *qui pleuraient Phaéton à l'ombre de ses sœurs, ou, dans leur vol sublime, poursuivant les étoiles d'un chant harmonieux, leur portaient le nom de Varus.*

Jusqu'ici, toutefois, l'initiative de l'artiste reste limitée : ayant clairement conscience de ces emprunts, il ne les féconde pas par les ressources de sa pensée et de son cœur. Plus attachantes sont les réminiscences non déclarées, celles que nulle citation ne matérialise, auxquelles n'est épinglée aucune allusion directe, et qui n'en sont pas moins reconnaissables, grâce à quelques particularités. Elles méritent surtout d'être analysées, à mesure que la part d'invention s'y accroît aux dépens de l'exactitude littérale. De celles-là j'ai rencontré quatre exemples dans le livre de *la Mer*, et ces exemples sont venus à moi, sans que je les aie sollicités. Le premier paraîtra très modeste, et il l'est assurément ; déjà le second présente plus d'intérêt, mais peut-être le jugera-t-on contestable ; les deux autres me semblent tout à fait caractéristiques de cette magnifique puissance de déformation, de transformation, de renouvellement que fut la sensibilité de Michelet, et même ils permettent, je crois, d'en définir la nature.

I

Dans la quatrième partie de l'ouvrage, le chapitre IV a pour titre : *Première aspiration de la mer*. Toujours soucieux de ménager la femme des grandes villes qui vient chercher sur les côtes le repos, la santé et la force, Michelet déconseille d'abord les longues promenades au bord de l'Océan qui oppresseraient la délicate voyageuse ; elle se dirigera, pour débuter, vers les forêts de pins et les landes, où l'air est moins âpre que sur la plage, et, parfois, elle évitera ces landes elles-mêmes qui, aux heures ensoleillées et brûlantes, concentrent les rayons.

1. P. 121.

Pour y aller, il faut choisir des jours couverts, moites et doux ; *ou bien se lever de bonne heure, quand tout est frais, quand le thym garde un peu de sa rosée, lorsque le lapin agile erre encore et fait tous ses tours*[1].

Mais quel souvenir littéraire surgit immédiatement dans notre esprit ? N'est-ce pas de bonne heure aussi que le Jeannot Lapin de La Fontaine broute, trotte et *fait tous ses tours parmi le thym et la rosée* ? L'image récente des bois de Saint-Georges-de-Didonne et de Royan que Michelet avait parcourus et où, sans doute, il avait vu gambader des lapins a rencontré dans sa mémoire l'image lointaine, mais nette, du paysage indiqué par le poète : une forêt à l'aurore, de la fraîcheur dans l'air et sur le sol, des plantes odorantes humides de rosée, et Jeannot qui bondit parmi tout cela. Ainsi le paysage réel a été peint à la ressemblance de celui que l'écolier de jadis s'était représenté en récitant sa fable, et l'ordre des détails n'a pas bougé : en premier lieu, le moment, puis le nom de la plante et la rosée matinale, enfin les allées et venues de la bête. Michelet avait plus de vingt ans, observons-le, qu'il relisait encore les douze livres des *Fables*[2] ; à ses yeux, La Fontaine était « à la fois le plus simple et le plus subtil des hommes »[3], et, mieux que d'autres, l'auteur du *Peuple* appréciait ce mélange original d'instinct et d'esprit critique. Mais, quoique son oreille d'écrivain dût être profondément sensible au rythme et à l'harmonie des vers dont l'essence était passée dans sa prose, il n'a reproduit ni cette harmonie ni ce rythme. Si sa phrase chante toujours, elle chante d'une voix assourdie ; elle n'a pas la grâce alerte et les sonorités gaies du modèle. Au mot claironnant d'*aurore* s'est substituée l'expression affaiblie : *de bonne heure* ; les conjonctions répétées *quand* et *lorsque* sont venues élargir le mouvement en lui ôtant de sa vivacité, et le lapin de Michelet a beau être *agile*, il ne *trotte* plus comme celui de La Fontaine. Malgré ces différences assez perceptibles, voilà un cas significatif où la réminiscence apparaît comme un pur reflet, n'ayant été ni approfondie par la raison, ni réchauffée par la sensibilité, ni colorée par l'imagination de l'écrivain qui se ressouvient.

II

Il en va autrement dans le second cas. Si nous ouvrons le livre III et le chapitre par lequel il commence : *Le Harpon*, nous trouvons[4], sur la pêche à la baleine, ce morceau lyrique :

Ce fut un homme, celui qui le premier tenta un pareil coup, qui, mal monté, mal armé, et la mer grondant sous ses pieds, dans les ténèbres, dans les glaces, seul à seul, joignit le colosse. Celui qui se fia tellement à sa force et à son

1. Ch. IV, p. 383.
2. *Mon Journal*, p. 339, à la date du 19 janvier et du 6 février 1820.
3. *Le Peuple*, p. 236 (texte et note).
4. P. 269.

courage, à la vigueur du bras, à la roideur du coup, à la pesanteur du harpon. Celui qui crut..., etc.

Quel est donc le texte que nous remémorent et l'élan de ces phrases, vigoureusement ponctuées, et l'idée qui les anime, et plusieurs de leurs détails? Ne serait-ce pas le passage fameux de l'ode d'Horace à Virgile, la troisième du livre I ?

Illi robur et aes triplex
Circa pectus erat, qui fragilem truci
Commisit pelago ratem
Primus, nec timuit praecipitem Africum...

Et plus loin :

Quem mortis timuit gradum,
Qui siccis oculis monstra natantia,
Qui vidit mare turbidum... ?

A vrai dire, quelques objections nous font hésiter : Michelet admire l'audace humaine, Horace en a peur ; Michelet exalte l'aventureuse pêche à la baleine, Horace maudit toute navigation, et si les développements des deux écrivains semblent coïncider par endroits, ailleurs ils divergent de la façon la moins discutable. Cependant il faut reconnaître, d'abord, que l'admiration et la peur ne sont pas ici des sentiments opposés, et qu'elles admettent un élément commun : l'étonnement devant les obstacles franchis ; en second lieu, que, par son dessin général, le morceau de Michelet rappelle celui d'Horace. De part et d'autre à une vigoureuse affirmation succèdent une série de propositions relatives : quatre en latin (*qui... commisit... nec timuit...* ; *qui siccis oculis monstra natantia, qui vidit mare turbidum*), cinq en français (*celui qui le premier..., qui, mal monté...* ; *celui qui se fia...* ; *celui qui crut...* ; *celui qui crut...*). Mais les ressemblances ne s'en tiennent pas là. L'affirmation initiale : *Ce fut un homme* n'est-elle pas l'équivalent simplifié et laudatif de la métaphore latine : *Illi robur et aes triplex*? L'adjectif *primus* n'a-t-il pas été conservé par le prosateur, et sa place nouvelle en tête de la phrase lui enlève-t-elle son relief? Est-ce que les expressions suivantes : *mal monté et la mer grondant sous ses pieds* ne correspondent pas, pour le sens, la première, aux mots de *fragilem ratem*, la seconde, à ceux de *truci pelago*? Or, utiles à cet endroit de la page, elles n'y sont pas indispensables au même titre que leurs voisines. Quant au *colosse* que le marin ose affronter seul à seul, nous nous risquons à l'entrevoir, sous une forme évidemment assez vague, dans le vers : *Qui siccis oculis monstra natantia*. Tout cela, j'en conviens, laisse subsister quelques incertitudes : en effet, l'idée que Michelet développe et la réalité qu'il décrit — la lutte de l'homme et du colosse — ne se confondent pas avec celles dont Horace a été l'interprète ; de plus, Michelet ne traduit jamais littéralement Horace, tandis qu'il répétait les termes mêmes de La Fontaine. Mais comment renoncer à établir un lien entre ces lignes de *la Mer* et ce fragment de l'ode à

Virgile? Rendu très vraisemblable par une comparaison attentive, ce rapport paraîtra tout à fait plausible aux lecteurs de Michelet. Ceux-là savent bien que l'écrivain avait été, au collège, un familier d'Horace [1] et qu'avec deux camarades il revit ses œuvres pendant l'année 1818 [2]. Dès lors, si la pensée de l'auteur de *la Mer* saisit au vol, pour célébrer le courage des premiers pêcheurs de baleines, une forme et un mouvement de phrase auxquels elle était depuis longtemps accoutumée, ils n'en seront pas surpris, et ils remarqueront en outre que, par son enthousiasme pour ces aventuriers héroïques, par l'emploi d'un rythme plus saccadé et plus résolu, par l'expressive hardiesse avec laquelle il range les mots, Michelet prête même à une banale réminiscence le charme d'une demi-création.

III

Et voici que, sans perdre de vue les baleines, nous sautons d'Horace à Voltaire, au Voltaire de *Micromégas*. Lorsque l'habitant de Sirius et le secrétaire de l'Académie de Saturne, ayant profité de la commodité d'une comète, puis d'une aurore boréale, débarquent sur le bord septentrional de la mer Baltique, le 5 juillet 1737, nouveau style, quel est le premier être vivant que distingue leur microscope improvisé? Une baleine remuant entre deux eaux : « Le Saturnien, convaincu que notre monde était habité, s'imagina bien vite qu'il ne l'était que par des baleines [3] ». Et quand, avec l'aide de son compagnon de route, il réussit à communiquer sa pensée aux hommes, ces créatures imperceptibles, il leur demande *ce qu'ils font dans un globe qui paraît appartenir à des baleines* [4]. — Or Michelet avait, en 1821, lu ou relu — en même temps que l'histoire orientale de *Zadig* — ce conte astronomique de *Micromégas*. Et comment croire qu'il eût oublié un passage aussi curieux? On n'oublie pas facilement les inventions à la fois substantielles et réjouissantes de Voltaire [5]. Donc, ayant à étudier la baleine au livre II de son ouvrage, il écrit cette page où affleure encore par places la philosophie voltairienne [6] :

L'habitant d'une autre planète qui descendrait sur la nôtre en ballon, et, d'une grande hauteur, observerait la surface du globe, voulant savoir s'il est peuplé, dirait : « Les seuls êtres qu'il m'est donné de découvrir ici sont d'assez belle taille, de cent à deux cents pieds de long ; leurs bras n'ont que vingt-quatre pieds, mais leur superbe queue, de trente, bat royalement la mer, la maîtrise, les fait avancer avec une rapidité, une aisance majestueuse, auxquelles on reconnaît très bien les souverains de la planète ».

1. Nommé à côté de Virgile dans le *Peuple* (*loc. cit.*, p. 29).
2. *Mon Journal*, p. 334, à la date du 15 juin : « Horace en deux fois, avec Pry. et Ed. P. »
3. Ch. IV : *Ce qui leur arriva sur le globe de la Terre.*
4. Ch. V : *Ce qui leur arriva avec les hommes.*
5. *Mon Journal*, p. 346, à la date du 23 novembre 1821. Cf. *Ma Jeunesse*, p. 205 : « A seize ans, j'avais lu ses *Contes* et ses œuvres légères... Voltaire devait être l'ami de ma seconde jeunesse. »
6. Ch. XII, p. 236.

Et il ajouterait : « Il est fâcheux que la partie solide de ce globe soit déserte, ou n'ait que des animalcules trop petits pour qu'on les distingue. La mer seule est habitée, et d'une race bonne et douce. La famille y est en honneur, la mère allaite avec tendresse, et quoique ses bras soient bien courts, elle trouve moyen, dans la tempête, de serrer contre elle-même et de protéger son petit. »

Dans ces deux paragraphes, l'analyse révèle la présence de plusieurs éléments qui dérivent de *Micromégas* : l'idée de faire descendre sur notre globe l'habitant d'une autre planète ; le raisonnement par lequel il conclut à la souveraineté des baleines ; enfin la conception des continents dépeuplés ou peuplés d'animalcules invisibles. A cet égard, nul doute n'est permis : quelle nécessité pouvait contraindre Michelet à imaginer, dans un chapitre d'histoire naturelle, ce voyage interplanétaire et cette terre qui semble inhabitée, à l'exception des océans, où les baleines exercent leur empire solitaire et universel ? Mais une réminiscence inattendue et obsédante de *Micromégas* a donné l'impulsion à tout ce morceau et l'a engagé, non sans quelques secousses, dans la voie de la critique voltairienne. Secousses très apparentes. Ainsi pourquoi, en passant des mains de Voltaire à celles de Michelet, l'habitant de Sirius ou de Saturne a-t-il changé d'équipage ? Parce qu'il a paru à l'homme du XIXe siècle que les rayons du soleil, les comètes, les aurores boréales étaient en 1860 des moyens de locomotion un peu démodés et que le ballon, plus moderne, convenait mieux à la descente de cet étrange visiteur, lequel pourrait, par surcroît, observer, d'une grande hauteur, la surface du globe pour apprendre s'il était peuplé. Mais on ne saurait songer à tout, et l'arrangeur de *Micromégas*, qui a voulu lester de science appliquée la fantaisie idéologique du XVIIIe siècle, s'est gardé d'expliquer comment l'aéronaute, suspendu à une grande hauteur, parviendrait à distinguer les diverses parties du corps de la baleine et à les mesurer avec une précision qui augmente en raison inverse de leur grandeur : longueur totale « de cent à deux cents pieds » ; longueur de la queue : trente pieds ; longueur des bras : vingt-quatre pieds. Voltaire, bien qu'il soit mort avant la découverte de la navigation aérienne, justifiait plus rigoureusement ses fictions et les liait plus logiquement les unes aux autres. Et que sont devenues, chez Michelet, les malices spirituelles et pénétrantes de *Micromégas* ? Comme la pointe en est émoussée, l'effet alourdi !

Les seuls êtres qu'il m'est donné de découvrir ici sont d'assez belle taille... Il est fâcheux que la partie solide de ce globe soit déserte ou n'ait que des animalcules trop petits pour qu'on les distingue.

A titre de compensation, nous obtenons, outre la solennité de cette phrase : « Mais leur superbe queue... bat royalement la mer..., etc. », le pathétique des dernières lignes : « La mer seule est habitée, et d'une race bonne et douce. La famille y est en honneur..., etc. » Mais, ici encore, le sens commun nous souffle une question indiscrète : du haut

de son ballon, l'observateur pourra-t-il apercevoir, et surtout un jour de tempête, cette touchante scène familiale? C'est que le cœur de Michelet avait ses raisons que notre raison ne connaît pas. En préludant ainsi aux effusions des pages suivantes sur le lait, le sang, les sentiments paternels et maternels de ces bons géants maritimes, l'écrivain dénaturait entièrement la pensée ironique et critique de son maître occasionnel, lequel ne voyait dans les baleines qu'un argument et qu'une occasion de sourire ; mais il développait sa nature propre, où dominait le besoin d'admirer et d'aimer. De là l'impression équivoque que laisse ce morceau, celle d'une saveur à la fois acide et douceâtre, acide par son origine, douceâtre par l'apport de Michelet.

IV

A quel point cette sensibilité peut altérer les souvenirs sur lesquels elle travaille, on ne le discernera jamais mieux que dans la belle conclusion qui termine, au livre IV, le chapitre intitulé : *La Renaissance du cœur et de la fraternité*[1], et pourtant les conditions étaient alors très favorables à une fidèle reproduction du texte que l'auteur avait présent à l'esprit. De quoi s'agit-il, en effet ? D'une anecdote historique, d'un fait palpable, et non de ces idées, impressions ou émotions qui, plus vivantes et plus souples, prennent davantage le pli de chaque individualité.

On dit — rapporte Michelet — que Scipion, le vainqueur de Carthage, et Térence, captif échappé de ce naufrage d'un monde, ramassaient des coquilles au bord de la mer, bons amis dans l'indifférence et dans l'abandon du passé. Ils y goûtaient ce bonheur d'oublier, d'effacer la vie, de redevenir enfants. Rome ingrate, Carthage détruite, leurs deux patries, leur pesaient peu, ne laissant guère trace à leur âme, pas plus que la ride du flot.

Du temps qu'il était écolier, Michelet avait sans doute traduit le texte de Cicéron qui est la source de ce paragraphe : on le propose souvent à la sagacité des lycéens français. En tout cas, son attention avait pu s'y arrêter en 1819, lorsqu'il feuilleta le livre II du *De Oratore*[2]. On y lit, au chapitre VI, ces paroles qui sont mises dans la bouche de Crassus :

Saepe ex socero meo audivi, Catule, cum is diceret *Laelium semper fere cum Scipione solitum rusticari, eosque incredibiliter repuerascere esse solitos...* Non audeo dicere de talibus viris, sed tamen ita solet narrare Scaevola *conchas eos et umbilicos ad Caietam et ad Laurentum legere consuesse et ad omnem animi remissionem ludumque descendere.*

Voilà bien ce Scipion ramassant des coquilles, redevenant enfant, oubliant, effaçant la vie, que nous peignait Michelet ; mais où est son ami Térence ? Cicéron, lui, n'avait mentionné que Laelius. Première modification opérée par le moderne. Et cette substitution d'un personnage à un autre n'est pas le seule. Le Scipion dont parle Crassus

1. Ch. VI, p. 408.
2. *Mon Journal*, p. 338, à la date du 28 novembre.

est Scipion Emilien, le destructeur de Carthage, l'ami de Laelius, le protecteur de Térence, et le personnage cité par Michelet, bien qu'il paraisse d'abord s'identifier avec celui-là, est en réalité son grand-père adoptif, Scipion l'Africain, qui, accusé de concussion, s'exila lui-même à Literne et qui, jusque dans son épitaphe, protesta contre l' « ingratitude » de Rome envers le vainqueur de Zama.

Comment s'expliquent cette erreur et cette confusion, aggravée d'un anachronisme? Michelet qui, en 1860, avait passé l'été à Etretat, décrit, dans ce chapitre VI, la pénible manœuvre par laquelle les femmes et les filles des pêcheurs tournaient un cabestan à quatre barres pour remonter les barques jusqu'au petit quai de galets. Et il songe aux moyens d'améliorer l'existence de ces pêcheurs. Et il rêve à la barque du siècle qui, elle aussi, a bien de la peine à remonter. Au lieu de tourner le cabestan, plusieurs jouent aux coquilles, aux cailloux. Ainsi jouaient autrefois Térence — l'homme de l'Afrique vaincue — et Scipion — l'exilé de Literne.

> Nous, conclut Michelet, ce n'est pas là notre vœu. Nous ne voulons pas être enfants. Nous ne voulons pas oublier, mais, de persévérante ardeur, aider la manœuvre pénible de ce grand siècle fatigué. Nous voulons remonter la barque, et pousser de nos fortes mains au cabestan de l'avenir.

Telles sont, devant les frivolités, les défaillances et les veuleries contemporaines, les réflexions de ce témoin attristé, de ce juge du second Empire : elles éclairent la portée du passage considéré qui apparaît symbolique et dramatique. A l'historien inquiet, au citoyen anxieux il faut un exemple qui ne soit pas indigne de cette inquiétude et de cette angoisse : or, celui de Laelius et de Scipion Emilien, se reposant du tracas des affaires dans une bourgeoise villégiature, a quelque chose de terne, d'insuffisant et de froid. Mais un Scipion l'Africain qui, en ramassant quelques cailloux, oublie la pesante ingratitude de ses compatriotes, et un Térence que la ruine de Carthage n'empêche pas de jouer sur le sable avec l'ennemi de sa race peuvent éveiller dans nos âmes des sentiments puissants et divers : après l'écroulement de l'empire carthaginois, « ce naufrage d'un monde », quel spectacle que celui du vainqueur et du vaincu fraternisant dans l'abandon du passé! quel spectacle que celui du glorieux Romain devenu indifférent à l'ingratitude de sa patrie, parce qu'il a trouvé des coquilles ! Et la comparaison entre les pensées vaines, changeantes, fugitives, des hommes et les rides vite formées, vite évanouies des flots, complète cette émouvante beauté.

Nous savons de quel prix il a fallu la payer, et qu'elle tient à deux méprises certaines. Dans ce quatrième exemple, la sensibilité de Michelet, pour se déployer tout entière, a détraqué sa mémoire et mis en branle son imagination. De cette réminiscence du *De Oratore* le magicien a fait une œuvre presque nouvelle, et nous saluons sa métamorphose dont la vérité historique fut la victime.

D. Delafarge.

COMPTES RENDUS

Fernand Fleuret et Louis Perceau, **Les Satires françaises du XVIIe siècle.** Deux vol. in-16, LXII-302 et 358 p. Paris, Garnier frères, 1923.

Le défaut de certaines collections de « classiques » est de présenter toujours les mêmes chefs-d'œuvre : dix, vingt éditions de La Fontaine, de Mme de Sévigné, de *Paul et Virginie*. Aussi avons-nous plaisir à signaler dans une collection de « classiques » les quatre volumes de Satires françaises du XVIe et du XVIIe siècle, dont la plupart n'avaient jamais été réimprimées depuis le XVIIe siècle. Autre originalité : le choix des pièces et l'annotation ont été confiés à deux spécialistes. Leur ouvrage est bien fait et fort instructif.

Une préface de M. Fleuret contient des jugements littéraires et des vues générales, en particulier sur les « Satyriques » du temps de Louis XIII qui ne pouvaient trouver place dans ce recueil et qu'il connaît au point de les pasticher. Les biographies, qui s'appuient sur les travaux antérieurs des deux auteurs et sur les ouvrages fondamentaux de M. Lachèvre, font revivre des bonshommes curieux. Il y a à la fin un petit glossaire, mais de nombreuses allusions restent inexpliquées, par exemple on devrait nous renseigner sur ce Pierre du Coignet, qui est nommé par Courval : il désigne une statue de l'église Notre-Dame (Cf. Philipot, *Du Fail*, p. 37). Presque tous les textes choisis par MM. Fleuret et Perceau appartiennent au genre satirique pour le fond et pour la forme ; mais ils ont accueilli avec raison quelques épîtres et stances d'inspiration satirique. Je regrette l'absence de la parodie de Malherbe par Berthelot ; il eût été utile, aussi, de résumer le traité de l'abbé de Villiers sur la satire.

La valeur littéraire des textes que MM. Fleuret et Perceau ont édités est parfois médiocre ; s'ils procèdent à quelques réhabilitations, Régnier et Boileau n'en restent pas moins les maîtres du genre. Mais les autres satires permettent de se rendre mieux compte de leur valeur et de leur influence. Après avoir lu l'admirable *Macette*, nous pourrons la comparer au moins avec les poèmes français de même inspiration : la *Vieille Courtisane* de Du Bellay et l'*Enfer de la mère Cardine*, Sigogne, L'Espine, d'Esternod, La Croix. La satire de Boileau contre les Femmes a suscité toute une littérature qui est représentée dans ce recueil par Pradon, Gacon, Monchesnay. De nombreuses pièces contre Boileau sont indiquées, et celles de Cotin, du duc de Nevers et de Regnard sont réimprimées.

A l'aide des bibliographies établies pour chaque auteur il serait intéressant de dresser une liste chronologique de toutes leurs satires. Avant Boileau on en rencontre peu qui concernent la littérature : Malherbe est critiqué ou loué par Régnier, par Besançon (I, 119), par Théophile (I, 133), et il y a *le Poète crotté* de Saint-Amant ; *la Défaite des bouts-rimés* de Sarasin est une épopée burlesque plutôt qu'une satire. Les hommes de lettres sont plutôt l'objet d'épigrammes, comme Montmaur. Au contraire, après 1660, les attaques de Boileau contre les personnes firent scandale et suscitèrent des répliques, où on ne l'épargnait pas. D'Aucour attaque Racine dans une pitoyable satire.

Quel profit peut-on retirer de ces satires pour l'étude des mœurs ? La Luzerne

fournit un portrait curieux de la petite noblesse ; les nouvellistes sont décrits par d'Orgas (1690), Bellocq et Sénecé (1695)... Mais il faut faire la part de l'exagération propre au genre et des rancunes personnelles: selon le père Sanlecque tous les confesseurs de son temps étaient des suborneurs. Et surtout il y a les lieux communs, les poncifs : au début du XVIIe siècle l'entremetteuse hypocrite, au temps de Louis XIV les thèmes des poèmes de Juvénal et de Perse et des comédies de Molière. Monchesnay, imitant la satire de Juvénal contre les femmes, copie jusqu'au portrait de Messaline. Enfin les émules de Boileau étudient l'homme en général ou bien limitent le champ de leur observation à la bonne société: gens de cour, bourgeois de Paris, prêtres et gens de lettres ; le reste ne compte pas. Ils n'attaquent ni le gouvernement ni la religion. Ne cherchons dans leurs satires ni un tableau complet de la France, ni l'écho des idées politiques de la fin du siècle: la prudence et les bienséances s'y opposent.

Le goût et le style des satires change beaucoup entre 1600 et 1700. Celles des trente premières années sont souvent gâtées par les chevilles, l'emphase, l'exagération, le pédantisme de l'antiquité et de la mythologie, la description minutieuse et fatigante, le réalisme mesquin ou ordurier. A la fin du siècle Régnier passe pour licencieux, le goût est épuré, les règles poétiques sont observées, le style est correct et souvent ferme. Chez quelques-uns on sent déjà les défauts du classicisme qui se développeront au XVIIIe siècle : élégance banale, termes abstraits ne peignant pas, épithètes de nature, allégories, périphrases, et on se prend à regretter le langage succulent et vigoureux de la première moitié du siècle.

RAYMOND LEBÈGUE.

P. VILLEY, **Les Essais de Michel de Montaigne.** Nouvelle édition conforme au texte de l'exemplaire de Bordeaux, avec les additions de l'édition posthume, l'explication des termes vieillis et la traduction des citations, une chronologie de la vie et de l'œuvre de Montaigne, des notices et un index. Trois vol. in-12. Paris, Alcan, 1922-1923.

Il suffit, pour faire l'éloge de cette édition, d'écrire qu'elle est de M. Villey. La formule n'est pas neuve; pour une fois elle s'impose. Nul n'ignore que M. Villey a renouvelé notre connaissance de Montaigne. Mais il l'avait surtout renouvelée pour les érudits. Les autres, ceux qui ne sont pas professeurs ou historiens ou curieux de longues lectures ne connaissaient guère les vastes travaux de M. Villey que par intermédiaires. Au surplus, ils n'avaient pas de Montaigne, j'entends de texte de Montaigne qui fût sûr et complet. Sans doute MM. Strowski et Gébelin ont publié le texte essentiel, celui de l'exemplaire de Bordeaux, et c'est leur très précieux travail qui a permis à M. Villey d'établir son édition. Mais MM. Strowski et Gébelin n'avaient guère travaillé, eux aussi, que pour les spécialistes, les bibliothécaires, les bibliophiles et les millionnaires. Leur édition est si coûteuse qu'elle n'est pas faite pour les honnêtes gens qui ont plus de bonne volonté que de fortune. Si bien qu'on en était réduit à lire l'un des maîtres essentiels de notre pensée française dans des éditions hasardeuses qui le mutilent et le déforment.

Je pense que la nouvelle édition est à peu près parfaite. Je dis à peu près, parce que Montaigne lui-même nous dirait qu'on n'atteint pas la perfection ; parce que, sur certains points, toute édition est un compromis entre des exigences contradictoires et parce qu'on peut toujours chicaner, dans certains détails, toutes les méthodes d'édition. Mais M. Villey me semble avoir merveilleusement concilié les exigences de l'érudition et celles de la pratique. Son texte de base est celui de MM. Strowski et Gébelin, celui de Bordeaux. Mais il montre très judicieusement qu'on ne peut pas rejeter *a priori* tous les textes donnés par P. de Brach et Mlle de Gournay dans l'édition de 1595 et qu'on ne trouve nulle part dans les textes authentiques. Certaines de ces additions

sont certainement de Montaigne ; d'autres sont de lui, peut-être. M. Villey a gardé tout ce qui lui semblait offrir quelque intérêt. Il a de même signalé les variantes des éditions antérieures à celle de 1588, lorsqu'elles éclairaient la biographie ou le travail de pensée de Montaigne.

Toutes les citations ont été soigneusement traduites. Tous les termes vieillis et qui sont ou peuvent paraître obscurs ont été expliqués en note. M. Villey veut, très judicieusement, que Montaigne puisse être compris même par un lecteur ignorant le latin. L'édition est précédée d'une chronologie de la vie et de l'œuvre extrêmement précise, et suivie d'une table des sources de Montaigne où M. Villey résume ses recherches célèbres sur les lectures de Montaigne et son étude des sources qui forme le tome IV de l'édition Strowski-Gébelin.

Pas de notes historiques ou littéraires, mais chaque chapitre est précédé d'une notice aussi succincte que possible où M. Villey fixe, quand il le peut, la date de composition, marque en quelques phrases sobres et rigoureuses l'intérêt du chapitre, ce qu'il nous apprend sur les intentions de Montaigne, sur l'évolution de sa pensée, sur ses procédés d'artiste, sur ses conceptions politiques et morales, etc.

C'est donc bien là le Montaigne « de chevet » pour tous les historiens de la littérature et pour tous ceux qui relisent Montaigne. Je ne souhaiterais que deux choses. L'une regarde l'éditeur : qu'il fasse à Montaigne l'honneur d'un papier moins grossier. L'autre s'adresse à M. Villey. Il a voulu être discret, n'être qu'un éditeur, s'effacer derrière Montaigne. C'est fort bien pour nous, érudits et professeurs, qui ne devons pas ignorer ni les études de M. Villey, ni, à plus forte raison, le chapitre qu'il a écrit dans l'*Histoire de la Littérature* de MM. Bédier et Hazard. C'est un peu trop discret, peut-être, pour celui qui n'est pas un savant et qui veut avoir son Montaigne et non pas ses Montaignes. Une courte notice d'une dizaine de pages leur rendrait service. J'aimerais que M. Villey y résumât, par exemple, brièvement, ce que ses notices n'indiquent que par une ligne ou un nom, les milieux d'opinions où a vécu Montaigne, ces contestations où interviennent Machiavel et ses détracteurs, Bodin, Juste Lipse et vingt autres philosophes, érudits et commentateurs. M. Busson a bien montré, je crois, que ces milieux d'opinion contribuent, après les « milieux de lectures », à nous faire comprendre la vraie originalité de Montaigne. Cette Introduction, jointe aux prochaines éditions de l'ouvrage, ne l'alourdirait pas. Et M. Villey est capable de la faire si nette et si sûre que les lecteurs n'auront pas l'impression, comme il arrive, d'arriver à Montaigne par une porte ruineuse et contrefaite.

Daniel Mornet.

Hélène Metzger, docteur de l'Université de Paris, **Les doctrines chimiques en France du début du XVIIe à la fin du XVIIIe siècle.** Première partie [*XVIIe s. et commencement du XVIIIe*]. Paris, Presses universitaires, 1923, 1 vol. in-8° de 496 p.

L'ouvrage n'intéresse pas que l'histoire des sciences. Il est un chapitre de l'histoire de la pensée française et par là il touche constamment à l'histoire littéraire. La méthode de Mme Metzger est tout à fait judicieuse. L'histoire des sciences, comme elle le dit fort bien, a été jusqu'ici l'histoire des découvertes, des doctrines et méthodes qui ont abouti à des vérités, ou plutôt à ce que nous tenons actuellement pour des vérités. Cette histoire-là est en réalité fort superficielle ; sa curiosité est celle d'un naturaliste qui, pour expliquer un fruit, n'étudierait que la branche qui le porte. C'est tout l'arbre qu'il faut connaître, le terrain où il pousse, le climat qui lui convient. Mme Metzger a donc étudié la croissance complète de l'arbre de la chimie, pendant un siècle ; elle a cherché à déterminer tous les « courants de pensée », ceux qui se sont perdus dans

les sables comme ceux qui ont coulé pour l'avenir. J'avais moi-même employé déjà cette méthode dans mes *Sciences de la Nature en France au XVIIIe siècle*. Mais j'y cheminais toujours sur cette frontière où se rejoignent les savants et le grand public, où les techniques des sciences s'accommodent à ceux qui ne sont pas des spécialistes. L'étude de Mme Metzger s'enferme au contraire dans une étude technique. C'est, je crois bien, la première qui soit ainsi conduite par un esprit aussi philosophique que scientifique.

La tâche était malaisée. Les recherches pouvaient se perdre dans une masse d'ouvrages hérissés d'un jargon barbare et noyés dans d'obscures chimères. Mme Metzger me semble s'y être dirigée avec une très sûre compétence et une très solide érudition ; et, dans tous les cas, son exposé est aisé et ses conclusions claires. Chemin faisant elle conte quelques épisodes ou incidents célèbres, comme la querelle de l'antimoine. Mais elle fait surtout, à travers l'histoire de la chimie, celle de la philosophie du XVIIe siècle. Toute cette chimie, à travers son galimatias et ses balivernes, est entraînée par les grands courants qui mènent la pensée française. Le livre est un chapitre de l'histoire du cartésianisme et de celle de « l'honnête homme ». Les idées cartésiennes n'entrent pas d'un seul coup dans la chimie. Elles y sont préparées lentement, avant même que Descartes ne soit connu. On n'y suit pas seulement la tradition et l'autorité, Paracelse et les spagyristes. On veut y édifier son système, un système qui tire sa force de sa cohérence, de sa logique. Puis Descartes intervient qui propose un modèle incomparable de cohérence et de logique. Peu à peu, et triomphalement avec Lémery, la chimie fait effort pour se réduire à une mécanique cartésienne, pour tout expliquer par des formes et des mouvements. En même temps la science tend à se vulgariser. Elle prétend atteindre ces certitudes qui sont capables d'imposer leur évidence à ceux-là mêmes qui n'ont pour eux que le « bons sens », cette raison humaine dont chacun a la part nécessaire et suffisante ; la chimie ne sera « vraie » que si tout « honnête homme » peut être juge de sa vérité. Puis la tentative commence à échouer devant les faits ; incapable d'expliquer clairement, elle se discrédite ; la logique et la raison vont commencer à se soumettre à la « modestie de l'expérience ».

Tout cela est très intéressant et Mme Metzger est une « femme savante » qui donne évidemment tort à Molière. Je n'ai eu qu'un regret en la lisant ; je ne dit pas que ce soit une critique, car un auteur est toujours libre de limiter son sujet. Quelle a été exactement la diffusion de ces études chimiques pendant un siècle ? Mme Metzger cite deux ou trois textes tendant à prouver que, vers 1680, Philaminte, Armande et Bélise s'intéressaient au soufre, au vitriol et au phlegme, comme à Vaugelas et aux tourbillons. Mais deux ou trois textes, c'est trop peu. J'ai tout lieu de croire que, même en 1680, les curieuses et même les curieux de chimie sont plus nombreux, mais qu'ils ne sont pas encore très nombreux et que l'influence de l'esprit scientifique est encore assez faible sur l'intelligence française. On commence à être philosophe ; on n'a pas, ou l'on a peu le goût des faits et de l'expérience. C'est le XVIIIe siècle qui créera l'esprit expérimental. Dix-septième siècle : siècle des systèmes ; dix-huitième siècle : siècle de l'expérience. Cette classification n'est pas d'accord avec les étiquettes traditionnelles. Je la crois pourtant vraie. J'aurais aimé à trouver dans l'ouvrage de Mme Metzger un chapitre sur la « diffusion de la chimie » qui aurait confirmé, ou nuancé, ou peut-être contredit cette opinion.

DANIEL MORNET.

ÉMILE BOURGEOIS, professeur à l'Université de Paris, et LOUIS ANDRÉ, maître de conférences à l'Université de Lille, **Les Sources de l'Histoire de France, XVIIe siècle (1610-1715)**, tome IV : Journaux et pamphlets, in-8. Paris, Picard, 1924.

MM. Bourgeois et André avaient déjà publié trois volumes des « Sources de

l'Histoire de France au XVIIe siècle » (T. I, *Géographie et Histoire générale* ; T. II, *Mémoires et Lettres* ; T. III, *Biographies*) qui intéressaient surtout les historiens. Le tome II a cependant un assez grand intérêt pour l'histoire littéraire qui puise bon nombre de renseignements dans les mémoires et les lettres. Mais le tome IV est plus important encore ; il fournira des renseignements clairs, précis, judicieux pour élucider bien des points encore mal connus. Le livre fait partie d'une collection de Manuels ; les ouvrages et opuscules signalés ne sont pas tous les ouvrages et opuscules ; un spécialiste pourrait compléter, par exemple, ceux qui concernent le Quiétisme. Pourtant l'enquête a été extrêmement diligente et ingénieuse. Les auteurs l'ont même poussée hors Paris. Ils nous révèlent des *Gazettes de Toulouse* (1661), de *Besançon* (1664), une *Gazette de Grenoble* (1697) ; ils ont dépouillé les mémoires et publications des sociétés savantes des départements. Leur érudition est aussi vaste que solide. Et elle fournit à l'histoire littéraire des matériaux importants.

Tout d'abord une connaissance exacte des premiers journaux. Les notices de MM. Bourgeois et André complètent ou rectifient très heureusement les renseignements parfois hâtifs de Hatin, qui était jusqu'ici le seul guide, et un guide insuffisant (surtout pour le XVIIe siècle). Elles discutent l'intérêt historique de ces journaux. Mais un certain nombre ont un intérêt littéraire aussi grand ou plus grand que leur intérêt historique. C'est par eux, surtout, comme M. Lanson l'a bien vu, qu'on peut étudier ces premiers remous de la pensée française qui annoncent la révolution philosophique du XVIIIe siècle. L'historien de la littérature aura désormais à sa disposition un répertoire commode et sûr, riche souvent de précisions très utiles (par exemple sur Le Noble, sur Le Clerc, etc.).

En apparence, les pamphlets qui emplissent la plus grande partie du volume ont moins d'importance pour l'histoire littéraire. Leur répertoire pourra cependant servir de guide pour élucider deux points : comment a-t-on cessé de penser en politique autrement que le roi, les ministres du roi et les scribes du roi et des ministres ? ou plutôt : comment a-t-on commencé à publier qu'on pensait autrement ? On cite, bien entendu, copieusement *Les Soupirs de la France esclave* de Jurieu ; mais les notices de MM. Bourgeois et André montrent tout de suite que Jurieu n'était pas seul. C'est l'étude de Fénelon, Vauban, Boisguilbert qu'on pourra ainsi compléter.... en attendant les précisions que les travaux en cours de MM. Ascoli et Cohen nous apporteront sans doute. En second lieu, MM. Bourgeois et André ont tout à fait raison d'écrire : « Il n'y a pas au XVIIe siècle un pamphlétaire comparable à Voltaire : mais Voltaire eût-il été possible sans ce développement indéniable de la pensée française? » Le génie satirique de Voltaire s'explique par le seul Voltaire. Mais la manière et les procédés de Voltaire ne sont pas tous de son invention. Pour les comprendre il faut songer à l'influence de Swift qu'un livre récent de Mlle Goulding nous fait connaître; il faut aussi remonter, par delà Montesquieu, jusqu'aux pamphlétaires de la fin du XVIIe siècle et du commencement du XVIIIe siècle, jusqu'au *Couronnement de Guillemot et de Guillemette*, au *dialogue de la Samaritaine avec le Grenier à sel*, etc. Signalons enfin les pamphlets contre les financiers réunis sous le n° 3095 qui paraissent, disent MM. Bourgeois et André, avoir inspiré le *Turcaret* de Lesage, disons plutôt : qui ont contribué à l'inspirer.

DANIEL MORNET.

Les Cahiers balzaciens, publiés par MARCEL BOUTERON : II, *Les Fantaisies de la Gina*, par Honoré de Balzac, nouvelle inédite. Paris, Cité des Livres, 1923. — III, *Lettres de femmes adressées à Honoré de Balzac*, Première série (1832-1837). *Id.*, *ibid.*, 1924.

Le premier des *Cahiers balzaciens* nous avait fait bien augurer de leur avenir. Nous avions raison d'en beaucoup attendre. Le second apporte aujour-

d'hui aux amis des lettres un plaisir rare. M. Bouteron ne leur donne, en effet, rien moins qu'une nouvelle inédite de Balzac, *Les Fantaisies de la Gina*[1].

L'histoire est d'un caractère tout italien ; on y retrouve le souvenir encore frais des jours vécus par Balzac sur ce *Corso di Porta Orientale* qui avait vu, près de quarante ans plus tôt, l'initiation de Stendhal à la vie milanaise. Balzac, à son tour, est tendrement séduit. Dans l'atmosphère harmonieuse de la Scala, il a retrouvé ces longues amours, irrégulières autant que fidèles, dont la douce monotonie suffisait à remplir l'existence de ces grands seigneurs mélomanes. En y ajoutant, sans doute, quelques circonstances romanesques de son cru, c'est la naissance d'une de ces unions qu'il nous a contée ici.

On y voit comment Gina s'est éprise du comte Grégorio, et comment, malgré l'amour le plus profond, sans alléguer d'ailleurs devoir ou vertu, elle invente mille prétextes pour lui refuser presque tout. En vain un ami du comte — cet ami ressemble à Balzac comme un frère — se mêle-t-il indiscrètement de venir en aide au pauvre amoureux déconfit. Violence, ruse ou tendresse ont le même succès ; l'ami n'arrive à rien savoir, ni l'amoureux à rien avoir. Cependant la Gina, telle l'héroïne de *la Femme et le Pantin*, a toujours un nouveau caprice pour écarter son patito, à la vérité un peu niais, comme il convient à la fonction. Elle finit par l'envoyer en Angleterre, en le chargeant fort gravement de lui rapporter un petit chien.

Ayant ainsi, selon les meilleures règles du roman-feuilleton, intrigué longuement son lecteur par l'incompréhensible mystère d'une femme qui aime et qui se refuse, Balzac se décide à nous révéler le grand secret. Et nous savons enfin que si la Gina repousse en gémissant les embrassements de Grégorio, c'est tout simplement qu'elle a un cancer au sein. Pendant qu'on l'opérait, elle a voulu que son amant fût loin d'elle. A son retour, Grégorio, en apprenant la raison des caprices de Gina, et qu'elle avait perdu « le plus beau sein du monde », ne l'en aima que davantage.

J'avoue n'avoir pas un goût bien vif pour cette petite histoire médico-sentimentale, malgré son parfum milanais. On y retrouve Balzac, et c'est beaucoup, mais non pas le meilleur, un Balzac où se mêlent singulièrement les prétentions de l'homme, et sa vraie nature.

Il se croit un dandy, et il en affecte tous les goûts. En aristocrate qui hante les marquises et fait fi des grisettes, s'il peint la démarche lente de sa Gina, il nous jette cet aphorisme : « Il n'y a que les modistes qui aient le pied leste ». Mais ce raffiné, ce délicat n'est au fond qu'un amateur gourmand de la femme. Quand il détaille la personne de son héroïne, il fait penser au maquignon qui, en caressant la croupe d'une pouliche, vante les beautés de la jolie bête : « Elle a les reins souples et cambrés », « la peau d'un grain fin et poli », et sur la nuque quelques touffes de cheveux « naturellement frisés » et fort rebelles, — signe indubitable, paraît-il, de sentiments violents et d'une âme supérieure.

Psychologie surprenante, qui nous ramène bien, pour un instant, à une conception romantique de la femme et de la vie. Mais le poète du *Lys dans la Vallée* ne sait pas longtemps imposer silence à l'auteur plus bourgeois de la *Physiologie du Mariage* ; et c'est celui-ci qui termine, par une gauloiserie assez lourde, l'émouvante histoire de cette héroïque amoureuse :

« Le mari de Gina revint aussi,... et trouva sa femme avec quelque chose de moins, mais il avait, lui, quelque chose de plus. »

1. Elle parut pour la première fois dans le *Supplément littéraire* du *Figaro*, le 29 octobre 1922. Le manuscrit, vendu le 5 avril à l'hôtel Drouot, avait été pour les Balzaciens une révélation. Il appartient aujourd'hui à M. G.-E. Lang, qui a collaboré aux notes de ce cahier. On ne saurait le trop féliciter de n'être pas de ces collectionneurs si étroitement jaloux de leurs manuscrits, qu'ils en gardent pour eux seuls tout le secret.

Ainsi se mêlent sans se fondre, au cours de ces vingt pages, les tendances contradictoires de ce gros génie tumultueux. Il faut ajouter, pour être juste, que nous avons ici un premier brouillon. En admirateur pieux, mais perspicace, du romancier, M. Bouteron nous rappelle à propos que, si Balzac avait publié sa nouvelle, il lui aurait fait subir de « multiples... remaniements[1] ».

Pourquoi ne la publia-t-il point? M. Bouteron suppose que Balzac avait, dans ses personnages, copié de trop près ses amis de Milan, les Bolognini et le prince Porcia, pour que la délicatesse ne lui défendît pas de donner cette historiette au public.

Or c'est justement par sa ressemblance avec une précise réalité que l'aventure de la Gina mérite le mieux aujourd'hui notre intérêt. Nous y prenons sur le fait le travail du romancier, dont le génie crée avec de la vie réelle la vie factice de son roman. M. Bouteron, et, à côté de lui, M. Henry Prior, ce connaisseur si fin de la société milanaise, dont il n'ignore nul beau secret, n'ont rien épargné dans leurs notes pour nous permettre de confronter avec les héros de son livre les personnages authentiques que Balzac connut à Milan. Malheureusement nous ne saurons jamais bien tout ce qu'il put ajouter de complications romanesques à la véridique histoire de la comtesse Bolognini et du prince Porcia, qui s'aimaient, et qui s'épousèrent — trente ans plus tard.

Discrétion ou, peut-être, dirai-je, conscience de n'avoir pas fait un chef-d'œuvre, Balzac ne publia donc point *les Fantaisies de la Gina*[2]. Il les enveloppa d'une reliure précieuse, et offrit à une jeune fille cette histoire de physiologie et d'adultère. Malgré les savantes recherches de MM. Jarry et Lang, nous ne connaissons pas assez Mlle Sophie Grévedon pour savoir si le cadeau lui convenait.

Ce cahier balzacien est orné, comme le précédent, des plus curieuses illustrations. On y voit une caricature de Balzac, par lui-même, et faite à Milan sur l'album de la comtesse Bolognini. On y voit des fac-similés de son écriture, qui, de page en page, en se faisant plus fougueuse et plus illisible, révèle le feu de l'inspiration.

C'est ce que M. E. de Rougemont a très ingénieusement montré, dans le commentaire graphologique placé aux dernières pages de la plaquette. Mais quand M. de Rougemont trouve ensuite dans l'écriture de Balzac la preuve de son génie, j'avoue que cette démonstration me toucherait davantage si elle était l'œuvre d'un homme qui ignorât jusqu'ici et Balzac et son génie.

Faut-il ajouter que, par une exactitude scrupuleuse dans la reproduction d'un texte difficile, par ses notes, par son index, ce deuxième cahier garde tous les mérites qui nous avaient déjà fait louer l'harmonieuse et parfaite méthode du premier?

Dans le troisième cahier balzacien, M. de Balzac joue un rôle muet. Il n'en est pas moins partout présent, et dans l'attitude la plus avantageuse[3], celle

1. Le manuscrit ne porte aucune date; mais, par une suite de déductions aussi ingénieuses que vraisemblables, M. Bouteron arrive à en placer la naissance dans les semaines qui suivent le 27 janvier 1842.

2. M. Jean Mélia, qui abuse vraiment de son incompétence notoire pour parler de Stendhal à tout propos et hors de propos, émet une autre hypothèse. Après avoir essayé, entre la Gina de la *Chartreuse* et celle de Balzac, un parallèle d'une involontaire bouffonnerie, il arrive à cette conclusion inattendue : c'est que Balzac n'a point osé faire paraître sa nouvelle, parce qu'il avait trop copié son héroïne sur celle de Stendhal. M. Mélia sera sans doute seul à le croire.

3. Celle tout justement que prit Balzac pour les abonnés du *Voleur*, dans cette lithographie de Julien reproduite ici par M. Bouteron, et qui ne pouvait être mieux choisie. De longs cheveux bouclés encadrent, avec toute la grâce qu'elle comporte,

d'un grand homme entouré du chœur de ses admiratrices. Elles seules ont ici la parole. Parmi le peu qui subsiste des douze mille lettres de femmes reçues, dit-on, par Balzac, M. Marcel Bouteron en publie aujourd'hui une douzaine.

Ces inconnues ne manquent ni de sensibilité, cela va de soi, ni d'esprit. L'une même, racontant ses enthousiasmes d'enfant à l'annonce des victoires de Napoléon, a su dessiner d'un trait vif et inoubliable la figure héroïque de ces colporteurs, invalides des récentes batailles, qui, une branche de laurier au chapeau, criaient dans la rue les bulletins de la grande armée, tandis qu'autour d'eux le peuple se pressant achetait « ces feuilles d'où son sang ruisselait ».

Le contenu de ces lettres est d'une agréable variété. Parmi ses correspondantes, les unes apportent à Balzac des confidences, et les autres des documents. Mlle Adèle proteste sur un ton plaisant, « au nom de toutes les vieilles filles de sa province », malmenées dans le *Curé de Tours*; et Mme L. St.-H., qui craint pour sa fille un célibat forcé, fait chorus avec une virulence indignée. Telle prend la défense de Mme Campan, et telle des blondes, qui, au dire de Balzac, ont la vertu fragile. Celle-ci lui demande une tendre correspondance, et celle-là, plus prompte, lui donne rendez-vous au foyer de l'Opéra, où il la reconnaîtra bien, car elle sera « noire de la tête aux pieds, et des nœuds roses au bas de ses manches [1]. »

Ces lettres sont un document instructif. Elles font entrevoir l'opinion sur Balzac de ses contemporaines, et l'une des raisons d'un succès qui n'eut point à attendre la postérité. Elles laissent aussi deviner l'influence de ses contemporaines sur Balzac. Encouragé par leurs suffrages, il put chercher à leur plaire davantage, et pour elles surtout écrire ce qu'il y a de plus romanesque, de plus tendre, de plus indiscrètement féminin dans son œuvre puissante. (Cette influence de la femme et des femmes sur Balzac et l'évolution de son génie, n'y aurait-il point là toute une étude à faire ?) Mais il dut aussi trouver dans ces milliers de lettres maintes confidences dont il pouvait faire son profit. Et M. Bouteron l'a prouvé (voir p. 10 et p. 12, notes).

Enfin ces lettres sont un apport utile pour qui voudrait tracer, comme l'a tenté M. Maigron, mais avec un esprit plus large et plus libre, un tableau des mœurs et de la sensibilité en France, au lendemain de 1830.

PAUL ARBELET.

H. SÉE, **Les idées politiques en France au XVIIe siècle**, in-8°, 371 p. Paris, Giard, 1923.

M. H. Sée a voulu faire pour le XVIIe siècle ce qu'il avait déjà réalisé pour le XVIIIe, c'est-à-dire exposer le développement des conceptions politiques en France sous Louis XIII et Louis XIV.

Pour cela, il a divisé son étude en deux parties. Dans la première, qu'il intitule *L'achèvement de la doctrine absolutiste*, il examine d'abord les idées exprimées par quelques théoriciens ou par quelques personnages ayant joué un rôle plus ou moins grand : Coquille, Duchesne, Bignon, Loyseau, Savaron, Montchrétien, Pithou. Sans méconnaître l'excellence d'une monarchie non

sa figure pleine de bon vivant; sur ses lèvres de voluptueux erre le sourire d'une tendre fatuité ; et ses yeux brillants jettent en coulisse un regard amoureux et vainqueur.

1. Quelques Stendhaliens fort experts, lisant la lettre spirituelle de Jeannotte à Balzac, ont cru, dans l'écriture et dans le style, reconnaître la main d'Henri Beyle. Mais pareille mystification manquerait de raison et de sel. M. Debraye, à qui j'ai envoyé un fac-similé de l'écriture, se refuse absolument à y retrouver celle de Stendhal, qu'il connaît mieux que personne ; et, pour ma part, je ne puis davantage retrouver là sa manière et son tour d'esprit.

contrôlée, tous ces hommes sont d'accord pour affirmer qu'il ne faut pas lui attribuer de pleins pouvoirs. Avec Richelieu, au contraire, l'absolutisme effectue de très grands progrès, et cependant, à cette époque même, des réserves, timides peut-être, mais réelles, sont encore formulées par Le Bret et Pierre Dupuy, qui ne poussent pas « la doctrine de l'absolutisme jusqu'à ses dernières conséquences ». Pendant la Fronde, ensuite, les innombrables pamphlétaires ne se sont pas attaqués au régime monarchique, mais au despotisme, sans oser ou pouvoir proposer avec précision des réformes pratiques : un seul théoricien, Guy Joly, aurait eu alors des conceptions libérales. Enfin, avec Louis XIV et Bossuet, l'absolutisme « trouve sa formule définitive ».

Dans la seconde partie, *La réaction contre l'absolutisme*, M. Sée montre que cette théorie a été battue en brèche à la suite des violences politiques et religieuses du Grand Roi et des revers de plus en plus sensibles qu'il a subis. Il examine donc tour à tour les idées des écrivains protestants comme Jurieu et Bayle, des opposants catholiques comme Fénelon, Saint-Simon, Boulainvilliers et l'abbé de Saint-Pierre, des économistes comme Vauban et Boisguilbert. Tous ont attaqué et critiqué à des points de vue particuliers le gouvernement de Louis XIV, et presque tous ont émis des souhaits, les uns demandant le retour au passé, les autres recommandant l'application de réformes indispensables.

La conclusion de l'auteur est donc qu'au début du XVIIIe siècle « les idées politiques, loin de se calquer sur les institutions existantes, commencent à réagir contre les faits et vont prétendre à transformer la réalité. Ainsi s'annonce dès ce moment la Révolution, qui doit consister précisément à ébranler au nom de la raison le régime ancien et traditionnel. »

M. Sée a entrepris une œuvre méritoire : il a composé un ouvrage clair et méthodique, dont l'exposé est appuyé sur une documentation précise, comme le prouvent les indications bibliographiques fournies dans chaque chapitre. Ce livre rendra donc des services à tous ceux, littérateurs et historiens, qu'intéresse le mouvement des idées.

Toutefois, après l'avoir lu, certaines réflexions se présentent aussitôt à l'esprit. Laissant de côté les points de détail, j'en signalerai quelques-unes qui me paraissent avoir une portée générale.

Et tout d'abord, pouvait-on, dès maintenant, dans l'état actuel de nos connaissances, procéder à une généralisation, à une vue d'ensemble? Il ne le semble pas. Il convient, en effet, d'insister fortement sur ce fait que l'histoire *vraie* du XVIIe siècle est beaucoup moins connue que celle d'autres périodes, le Moyen Age en particulier. La publication de documents, de recueils, de catalogues est encore fort insuffisante et, par suite, de nombreuses questions sont loin d'être éclaircies. Par exemple, M. Sée a consacré un chapitre au développement des idées politiques pendant la Fronde. Il lui a été loisible de le faire parce qu'il a pu disposer de la Bibliographie et du Choix des Mazarinades, publiés par C. Moreau. Mais pourquoi n'a-t-il tenu aucun compte de l'opinion publique de 1610 à 1643? Pourquoi faire une simple allusion au polémiste Fancan? M. Sée se heurtait ici à un gros obstacle : aucune publication d'ensemble, analogue à celle de Moreau, n'a été tentée pour cette période, et cependant les œuvres de polémique si nombreuses sont alors beaucoup plus intéressantes et curieuses, parce que les auteurs émettent fréquemment des idées politiques tandis que, pendant la Fronde, ils n'en ont pour ainsi dire aucune.

Lorsque cette publication sera réalisée, — si elle l'est, — peut-être l'opinion traditionnelle sera-t-elle modifiée. On constatera à peu près sûrement que, pendant tout le cours du XVIIe siècle, deux théories opposées ont été constamment émises par des hommes foncièrement monarchistes : l'une, qui attribue tout pouvoir au souverain de droit divin et prône l'obéissance passive; l'autre, qui rejette sur les ministres la responsabilité de la mauvaise gestion des affaires et indique les améliorations indispensables à apporter à cette gestion. De

1610 à 1624, les partisans et les adversaires sont en nombre à peu près égal : les premiers dominent ensuite jusque vers 1680 ; à partir de cette date, les adversaires l'emportent de plus en plus sur de pâles panégyristes.

De même, à propos des conceptions exposées par les écrivains protestants, M. Sée cite Jurieu qui, à la souveraineté du roi, aurait opposé celle du peuple, et Bayle, dont l'esprit critique annonce des temps nouveaux. En réalité, le problème est plus complexe. Si des écrivains protestants, surtout ceux qui ont vécu en Hollande, se sont montrés les ennemis de la monarchie absolue, il en est d'autres qui, en France, ont écrit sur le même sujet des phrases comparables à celles de Bossuet : par exemple, pour ne citer que deux noms connus, Amyraut et Merlat déclarent qu'aucune résistance ne peut être opposée aux ordres du souverain. Évidemment il faudrait tenir compte des temps, des lieux et des circonstances particulières. Seule une étude fouillée et étendue pourrait éclaircir et résoudre cette question si controversée.

Toutes ces remarques générales ne sont pas des critiques. Elles ont uniquement pour but de montrer l'intérêt que présente l'ouvrage de M. Sée. Peut-être de nouvelles recherches modifieront-elles l'opinion traditionnelle qu'il reproduit avec netteté. En les attendant, il convient de louer M. Sée d'avoir publié le résultat de travaux consciencieux, faits avec méthode, et d'avoir écrit un livre dont l'utilité est, pour le moment, indéniable.

Louis André.

La vie et la pensée de Jules Michelet, 1798-1852. Cours professé au Collège de France par Gabriel Monod. Préface de Charles Bémont, membre de l'Institut. Tome premier : *Les Débuts* ; *La Maturité*. Tome second : *La Crise de la Pensée de Michelet* ; *La Prédication démocratique*. Paris, librairie ancienne Honoré Champion, Edouard Champion, 5, quai Malaquais, 1923. 2 vol. in-8° (t. I, v-II-388 p. ; t. II, 262 pages). Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Études, 235e et 236e fascicules.

Cet ouvrage posthume de Gabriel Monod est le résultat des cours qu'il fit pendant cinq ans au Collège de France, grâce à la libéralité de la marquise Asconati Visconti. Il avait connu Michelet et sa seconde femme ; mais il n'eût rien pu faire, sans la bonne fortune qu'il eut d'avoir en main, par le testament de Madame Michelet, « non seulement les manuscrits des cours, imprimés ou inédits, et ceux des livres publiés, mais toute la correspondance et les *journaux*, où Michelet avait l'habitude de noter très exactement, à côté des menus faits de son existence journalière, les idées qui avaient jailli de son cerveau en état de constante fermentation ». S'il n'a pu avoir connaissance des documents que conservaient les héritiers de la première femme de Michelet et de sa fille (ce qu'on en a publié en 1922 dans la *Revue de Paris* montre qu'il n'y avait pas là de quoi modifier son jugement), il a recueilli tous les témoignages laissés par des amis, secrétaires ou élèves de Michelet, et recherché dans les revues et les journaux les comptes rendus de ses livres ou de ses cours.

Monod n'a pu conduire son étude au delà de 1852. On peut le regretter ; mais, en somme, à cette date, Michelet est fait, achevé. Ses idées philosophiques, religieuses, politiques et sociales ne se modifieront plus guère. Même l'influence sentimentale de sa seconde femme a eu le temps de s'indiquer. C'est celle-là qui inclinera Michelet dans la seule direction qui lui reste à essayer, et l'orientera vers l'exploitation lyrique et mystique de l'histoire naturelle. Monod aurait sans doute eu de curieuses révélations à nous faire sur les vingt dernières années de Michelet ; mais il faut nous contenter de ce qu'il a eu le temps de préparer ; la valeur en est inestimable.

Si poussée que fût la rédaction des cours de Gabriel Monod, il a fallu une

mise au point, une revision. M. Hauser s'est chargé de cette tâche délicate, et l'a exécutée avec autant de discrétion que de compétence. Il a retranché des longueurs, des digressions, des répétitions, et aussi des citations et des passages dont Monod avait fait emploi ailleurs.

J'ai peur même qu'il n'ait poussé la discrétion un peu trop loin. On n'aura pas de peine à trouver les quatre volumes où G. Monod a parlé de Michelet : *Jules Michelet*, 1875 ; *Les Maîtres de l'histoire* : *Renan, Taine, Michelet*, 1894 ; *Portraits et Souvenirs*, 1897 ; *Michelet, Etude sur sa vie et ses œuvres*, avec des pages inédites, 1905 : ce dernier volume, surtout, avec sa neuve et riche documentation, était l'amorce et reste le complément de l'ouvrage dont nous rendons compte. Il ne sera pas difficile non plus de recourir aux articles de Gabriel Monod qui ont paru dans la *Revue des Deux Mondes* ou la *Revue bleue*. Mais je regrette que M. Hauser ait retranché des citations ou des exposés de faits qu'on n'ira pas aisément chercher où ils sont, dans les *Comptes rendus* de l'Académie des sciences morales, ou dans la *Revue des Etudes juives*, ou dans les *Mélanges Wilmotte*, etc. Je regrette qu'il n'ait pas reproduit dans sa publication les fragments et documents empruntés aux cours de Monod qu'il a dispersés dans la *Semaine littéraire de Genève*, la *Revue de Bourgogne* et ailleurs. Cet apport supplémentaire n'eût pas chargé beaucoup l'ouvrage, et eût rendu service aux travailleurs. Puisque le second volume a cent vingt pages de moins que le premier, que M. Hauser, dans une seconde et j'espère prochaine édition, y ajoute un appendice où il ramassera tous ces articles épars.

Telle qu'elle est, la substance documentaire de la publication est de beaucoup ce qui a paru de plus considérable sur Michelet. Ce sera désormais l'instrument de travail indispensable pour quiconque voudra étudier sa vie ou ses livres. Assurément ce n'est pas l'étude complète et proportionnée de l'œuvre d'un grand écrivain qu'on pourrait désirer : ce sont les matériaux qui permettront de l'écrire. C'est l'exploitation intelligente et scrupuleuse d'une mine extrêmement riche de documents inédits (les cours, notes, journaux et correspondance), et l'exploitation d'une autre mine également riche de documents imprimés (revues et presse, pamphlets et brochures, mémoires et souvenirs de toute sorte de personnages) ; ajoutez-y l'application perpétuelle de tout ce que la haute et large culture de Gabriel Monod, son érudition d'historien et sa connaissance de l'Europe du XIXe siècle lui fournissaient pour l'intelligence et l'appréciation des œuvres imprimées de son auteur. Monod, comme il convenait, n'a pas approfondi et épuisé l'étude de l'*Histoire de France* et des autres ouvrages de Michelet, ni l'analyse de son art : il a touché successivement tous les points sur lesquels son information, puisée aux sources que je viens d'indiquer, lui permettait d'apporter quelque chose d' « utile, neuf et instructif », comme il disait lui-même.

Le premier bénéfice, très apparent, de son travail est dans la multitude et l'importance des rectifications apportées aux assertions de ses devanciers : Eugène Noël, Madame Edgar Quinet et surtout la seconde Madame Michelet, née Mialaret. Nous savions déjà, par des indications antérieures de Gabriel Monod, et nous pouvions entrevoir par une critique un peu attentive, quelles extraordinaires libertés Madame Michelet s'était données dans l'emploi des manuscrits de son mari : la réalité dépasse toute imagination. Toutes les publications de Madame Michelet sont désormais frappées d'une telle suspicion, que l'usage en devient à peu près impossible aux travailleurs honnêtes ; il faudra recourir aux manuscrits, ou à Monod. Madame Michelet, tant par inexpérience et absence d'esprit critique que par la mystique confiance où elle était de s'être identifiée à Michelet, au point qu'elle pensait la pensée de Michelet mort et le faisait vivre en elle, disposait souverainement des inédits, corrigeait, complétait, amalgamait, biffait, et parfois détruisait sans scrupule. Anachronismes biographiques, erreurs historiques, intrusion de ses propres sentiments, interprétations à contre-sens des notes de Michelet : il n'y a pour

ainsi dire pas une façon de mal faire qui manque à ses publications. Voyez les pages 175-179 du premier volume, et la page 46 du second volume à propos de l'ouvrage intitulé *Rome*. Ni les rédactions des autres voyages, ni *Ma Jeunesse* ne méritent plus de confiance.

En même temps qu'il fournit un grand nombre de rectifications utiles, Monod apporte à la biographie toute sorte de faits nouveaux ; il nous fait suivre année par année, parfois semaine par semaine, l'existence laborieuse et tourmentée du grand écrivain. Il éclaire la biographie morale, l'histoire de la sensibilité et celle des idées de Michelet.

Moins riche et moins neuf sur l'enfance et la jeunesse (c'est là-dessus que nous avions déjà, en partie grâce à Monod, le plus d'information), l'ouvrage devient inestimable à partir de 1833-1834, quand Michelet va suppléer Guizot à la Sorbonne, et pour toutes les années 1835-1852 où il est professeur au Collège de France. Monod nous analyse tous les cours de Michelet (et d'abord ceux de l'Ecole Normale), nous en montre le rapport aux ouvrages imprimés. Il relie avec précision ces cours et ces livres à la vie intérieure de l'auteur, et à la vie politique, sociale ou religieuse de l'époque. Il nous en fait connaître l'effet sur le public contemporain, les applaudissements et les oppositions, les polémiques qu'ils suscitèrent. Il nous en éclaire la préparation, nous dit les lectures de Michelet, les ouvrages qui furent les sources de ses idées et de son érudition ; et grâce à sa compétence d'historien, il fait dans l'œuvre de Michelet le départ entre ce qui est connaissance exacte, jugement sûr, vue féconde, et ce qui est vision, rêve, suggestion aventureuse de l'imagination ou de la passion.

La curiosité de Gabriel Monod, toujours éveillée et active en tous sens, lui fait donner attention à toutes les révélations de toute nature que peuvent donner les papiers de Michelet sur n'importe quel sujet. Dans les notes de voyage, où Michelet note jour par jour ses déplacements et tient soigneusement compte de ses dépenses, Monod nous fait apercevoir les réalités économiques de 1830 ou 1840, et comment on voyageait en ce temps-là, combien il y avait de temps perdu par la lenteur des transports, et combien, par là, Michelet, dont les vacances étaient limitées, a eu peu de temps à passer à Rome ou à Florence. Il nous ouvre aussi des vues curieuses sur les mœurs universitaires d'autrefois, en nous indiquant de quelle façon Michelet et Quinet s'acquittaient de leurs obligations professionnelles : il n'est pas niable que, sur ce point, il y ait eu progrès.

Quand on a connu Gabriel Monod, on ne saurait s'étonner de la belle impartialité avec laquelle il a considéré Michelet. Aucune des hautes parties de son caractère et de son esprit ne lui a échappé ; aucune des vues originales et des séductions de ses livres. Mais il n'a fermé les yeux à aucune de ses faiblesses et de ses erreurs. Cette équité et cette justesse éclatent dans la comparaison de Quinet et de Michelet (t. I, p. 106), et au tome second dans le jugement de leurs cours parallèles sur les jésuites et les questions religieuses. La conscience de Monod souffre de voir des hommes tels que Michelet et Quinet partager et peut-être exagérer le relâchement que les mœurs toléraient dans l'accomplissement de leurs devoirs universitaires : irrégularité, négligence, manque de préparation sérieuse, choix arbitraire de suppléants sans autres titres que l'amitié ou la parenté, etc. Mais elle souffre bien plus encore à certains endroits de la vie privée de Michelet. L'ardente sensualité qui est un des éléments de son génie étonne et choque l'austérité calviniste de Monod ; il ne peut pas en prendre son parti : si Michelet n'a point été infidèle à Pauline Rousseau vivante (Monod, qui l'avait cru jadis, lui fait réparation), il l'a remplacée assez vite. Deux servantes (si je comprends bien les discrètes et pudiques expressions du biographe), puis une bourgeoise mariée ont aidé Michelet à supporter le veuvage. Il portait jusque dans ces liaisons l'esprit de généralisation et de synthèse qui était un besoin essentiel et permanent de sa nature. Il

apercevait le peuple dans l'humble fille qui calmait ses sens, et leur pauvre amour devenait pour lui le symbole de cette union du peuple et de l'élite qui devait opérer le salut de la France. Mais il ne se trouvait pas d'excuse pour l'adultère bourgeois, et il ne se crut pas digne de faire l'histoire de la Révolution, s'il restait dans l'impureté : il rompit. Il est vrai qu'au même moment sa maîtresse, devenue veuve, lui offrait le mariage. Ces détails, dont il ne faut pas s'exagérer la gravité, et qui aident à comprendre la puissance du tempérament de l'écrivain, la violence des assauts intérieurs qu'il subissait, feront pardonner beaucoup à la seconde Madame Michelet : quelque « tripatouillage » qu'elle se soit permis sur les manuscrits de son mari, elle l'a sauvé en se faisant épouser ; elle lui a procuré une vieillesse honorable dans une intimité intellectuelle et charnelle dont il avait besoin ; elle l'a préservé de l'avilissement qui attend les vieillards célibataires ou veufs à qui l'âge n'a point apporté l'apaisement.

Monod retrace admirablement, ou nous fournit les moyens de nous retracer avec exactitude la genèse et l'évolution des idées de Michelet. Il y a seulement quelques points sur lesquels je voudrais des précisions ou des corrections. — T. I, p. 103, je ferais des réserves sur l'emploi du *Livre du Peuple* dans l'interprétation de la façon dont Michelet comprend Vico en 1827. Il n'avait pas lui-même, en 1827, les idées qu'il aura vingt ans plus tard sur l'intuition et l'instinct. — P. 209-212 et 213, il ne faut pas exagérer l'unité de l'œuvre et la continuité de la pensée de Michelet. Il est hors de doute que ses idées ont évolué, ont changé. Monod lui-même l'indique fortement p. 210. De la défiance et la malédiction à l'égard de la nature, Michelet a passé à la « sympathie générale, éperdue, attendrie ». Que, dans ce changement, il ait developpé, réalisé certains besoins, parfois, de son être intérieur, c'est possible : il n'aura pas moins changé, et ses livres d'après 1842 ou 45 s'opposent aux ouvrages de sa jeunesse. — P. 216. Je veux bien que Michelet « ait écrit l'histoire essentiellement en psychologue ». Mais sa psychologie est dominée par une métaphysique et un mysticisme, ou, si voulez, par des métaphysiques et des mysticismes différents selon les temps. — P. 216, note 4. Le rapport de la philosophie et du symbolisme des premiers écrits de Michelet avec les conceptions allemandes me paraît trop expressément nié. Quelques différences de formules et de constructions que l'on trouve, une impulsion et un encouragement vinrent d'Allemagne. — P. 219. « ... Son célèbre *Tableau de la France*, qu'il ne voulut écrire qu'après avoir vu une partie des régions dont il parlait. » L'expression est tout à fait inexacte. Elle prête à Michelet un scrupule qu'il n'a pas eu alors. En réalité, il avait vu en 1833 tout juste la Bretagne, un peu de la Normandie et des Ardennes, Paris et quelques environs, et ce qu'il avait pu attraper du haut de la diligence en allant en Allemagne et en Italie, et en en revenant. Il ignorait les neuf dixièmes de la France, ne les connaissait que par les livres ; et la merveille, c'est qu'il n'en a pas une vision moins colorée ni peut-être plus fantaisiste. — P. 283-286. Les pages sur l'emploi de la géographie pour l'histoire et la science sociale avant Michelet me paraissent, en ce qui touche l'antiquité et la France, assez superficielles. Hippocrate n'est pas mis en valeur : tout vient de lui, jusqu'au dix-huitième siècle. Monod n'est pas juste pour Montesquieu. Il me semble qu'il le juge d'après quelques passages saillants et connus, et qu'il ne se rend pas compte de tout ce que les livres XV-XXV ont apporté de précisions, d'approfondissements, de corrections à la théorie des climats, dont le livre XIV ne donne que la formule abstraite et comme le schéma. L'idée dont il fait honneur (p. 286) à Herder est déjà dans Montesquieu, qui a posé la loi que les causes physiques agissent davantage sur les peuples sauvages, tandis que les causes morales deviennent de plus en plus puissantes chez les nations civilisées. Ce que Monod dit de Turgot est excellent ; mais il faudrait en outre lui faire honneur de la pensée de Daunou (citée p. 283) que « la géographie et la chronologie sont les deux yeux de l'histoire ». Turgot disait en termes à la fois plus pittoresques et

plus précis : *les deux dimensions*. — T. II, p. 157. « Ce qui attire Michelet en Suisse, c'est le pays qui fut le berceau de la Réforme française. » Comment un historien, un calviniste a-t-il pu écrire cette phrase? Genève, au XVIe siècle, est Savoie, et non Suisse. Mais surtout la Réforme française n'a pas son origine en Suisse, ni à Genève, mais en France. Le protestantisme français est sorti d'un mouvement qui a commencé chez nous dans les dernières années du XVe siècle; il a reçu sa forme d'un des esprits les plus foncièrement, si vous voulez, les plus étroitement français qui furent, du Picard Calvin. Il a pris sa croissance et son achèvement à Genève, simplement parce que les rois et les parlements l'ont forcé, pour vivre, à se transporter hors des frontières. — P. 208-209. Monod, ni ici ni ailleurs, n'a marqué suffisament la transformation qui s'est faite dans les idées de Michelet lorsqu'il est passé de l'exaltation de ce qu'il appelle l'abstrait, le général, la centralisation, la raison, la prose (*Tableau de la France*, *Histoire*, éd. Lemerre, II, p. 154, 163, etc. ; cf. V, 65-66 ; VII, 154-155 ; et *Origines du Droit*, CXVII, CXIX, CXX) à l'exaltation de la spontanéité naturelle, de l'intuition et de l'instinct ; dans la première époque, il appelait les élites, les hommes représentatifs, à faire l'histoire ; dans la seconde, le peuple. En même temps, son ancienne défiance de la nature, identifiée à la matière, à la division, à l'anarchie, à la fatalité, se transformait en adoration lyrique ; elle devenait la source de la vie, de tout bien et de toute vérité. La nature n'est plus pour lui la matière ; mais la matière reste le mal, et le matérialisme, dans la pensée, le machinisme, dans la société, seront toujours les objets de son horreur. Il ira, au contraire, à la Nature, et au peuple, qui est dans la société humaine la Nature. Jeanne d'Arc (*Hist.*, t. VI, p. 158, 268-269), qui est Nature, peuple, intuition, l'étude des XIVe et XVe siècles (t. V, p. 274 et 291-295), le voyage d'Allemagne de 1842 (dont Monod dit ici trop peu de chose p. 70-71 et 155, parce qu'il en a parlé ailleurs), la préparation de la Renaissance (*Introd.*, t. I, p. 65) et de la Révolution (Ed. Flammarion, t. I, p. 39, 43-45) déterminent une évolution dont les résultats apparaissent en 1846 dans le *Peuple* (2e partie). Michelet sauve ce qu'il peut de son ancienne foi, et donne satisfaction à son génie synthétique en prêchant l'union du peuple qui a l'instinct et de l'intelligence qui raisonne, et en donnant pour le privilège des esprits vraiment supérieurs la puissance égale de l'intuition et de la réflexion : ce qui est une vue profonde et fine. Et, d'ailleurs, le XVIIIe siècle le ressaisira peu à peu et le ramènera ; au delà de l'intelligence (la Science) et de l'instinct (le Peuple), il retrouvera la Raison : non plus la raison critique qui détruit, mais la raison active qui construit et réalise clairement l'aspiration confuse de la spontanéité (La Renaissance, *Introduction*, fin, 15 janvier 1855).

Il y a dans ces deux volumes un assez grand nombre de fautes d'impression, qu'il est inutile de relever ici : elles disparaîtront sans peine à la revision qu'une seconde édition nécessitera. Il faudra notamment faire attention aux citations latines, qui ont été souvent écorchées, ainsi que certains noms propres. Par exemple, t. II, p. 183, l'historien de l'Auvergne, éditeur des *Grands Jours* de Fléchier, n'est pas M. Gounod, comme on l'a imprimé, mais M. Gonod.

GUSTAVE LANSON.

E.-G. LEDOS, **Usages suivis dans la rédaction du Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque Nationale**. In-8°. Paris, E. Champion, 1923.

M. E.-G. Ledos, chef du service du Catalogue général à la Bibliothèque Nationale, vient de publier un opuscule dont nous devons signaler l'intérêt au public lettré et particulièrement aux érudits.

Il a été tiré à un petit nombre d'exemplaires, et M. Ledos explique lui-même, dans une courte introduction, qu'il n'a rédigé ce petit ouvrage que pour

être utile aux jeunes fonctionnaires du grand établissement scientifique de la rue Richelieu.

« Ces notes, dit-il, qui n'ont point la prétention d'édicter les règles à suivre dans un catalogue d'imprimés, mais simplement de noter les usages auxquels on s'est arrêté, après quelques tâtonnements, pour celui de la Bibliothèque Nationale, ont été écrites pour le service intérieur de cet établissement et pour faciliter le travail aux collaborateurs nouveaux qui viennent remplacer les anciens. » Ces notes, qui, dans leur élégante concision, répondent si bien à leur objet, sont évidemment d'une lecture sévère. Ce n'est qu'un répertoire de plus de 230 observations techniques, écrites par un bibliographe éminent, doublé d'un érudit de premier ordre, qui a mis ainsi son expérience de plus de trente années d'études au service des jeunes chartistes et universitaires qui entrent à la Nationale pour y continuer la tâche obscure, mais singulièrement utile et laborieuse, des bibliothécaires du siècle dernier.

Un ouvrage aussi spécial ne s'adresse donc qu'à quelques-uns ; il a donné beaucoup plus de peine à composer au savant et modeste M. Ledos qu'il ne lui rapportera de gloire ; mais ce maître si respecté ne s'offensera pas, je l'espère, qu'on signale son œuvre aux amis du dehors de la Bibliothèque Nationale. Il n'est pas mauvais que les érudits qui feuilletteront ce petit ouvrage se rendent mieux compte de la nature du travail que leur métier impose à des bibliothécaires.

La Bibliographie, de nos jours, est devenue une véritable science ; on ne s'improvise pas en un jour conservateur de la Cité des Livres, et cet opuscule donne une idée claire des innombrables difficultés que suscite la composition du Catalogue d'une Bibliothèque qui comprend plus de quatre millions de volumes, surtout quand cette Bibliothèque, qui fut celle des rois de France, est la plus ancienne et la plus riche en vieux livres de l'Europe. Quarante-six notices sont consacrées aux règles en usage pour la confection des cartes, et je signale la règle 9, qui fixe les recherches auxquelles est obligé souvent le cartographe pour être exact et complet :

« Lorsque le nom de l'auteur ne figure pas au titre et qu'on le connaît soit par le privilège, soit d'après la préface, soit d'après une bibliographie, on le restitue entre crochets suivant l'usage de la langue dans laquelle est rédigé le titre. »

On se rendra compte, par cet exemple, si l'on médite le sens des quatre lignes énonçant cette règle si simple, du degré de culture et de la dose de patience érudite qu'elle suppose chez le bibliographe auquel elle s'adresse.

Le lecteur de quelques règles de ce genre prendra donc une idée juste de la difficulté qu'on rencontre dans l'art apparemment si peu compliqué de cataloguer des livres, à restituer le nom d'un auteur, s'il ne figure pas au titre, ou s'il est remplacé par un pseudonyme. La bibliographie n'est une science si délicate que parce que les cas particuliers sont innombrables et qu'il faut autant de sagacité que d'érudition pour résoudre chacun des petits problèmes qu'elle suscite.

S'il y a dans cet opuscule plus de 40 remarques sur la confection du titre et la recherche des noms d'auteurs, il n'y en a pas moins de 60 sur la manière de mentionner exactement l'adresse d'un livre, de préciser la date, de noter le format et la pagination, sur l'art de décrire succinctement le contenu d'un volume en figures, cartes et planches. Il y a plus d'atticisme qu'on ne l'imagine dans l'exercice de certaines qualités d'esprit et n'est pas chartiste qui veut.

Les règles ayant pour but de fixer les cotes appropriées à chaque volume de la Nationale donneraient à elles seules une idée de la complexité d'un organisme aussi vivant qu'une bibliothèque qui a quatre siècles d'existence.

Vingt-six remarques sont consacrées aux réimpressions et dépouillements d'ouvrages. C'est un des grands services que rend le *Catalogue général* d'énu-

mérer à la suite d'un ouvrage essentiel comme l'*Iliade*, le *Cid* ou *Faust*, par exemple, les rééditions successives auxquelles ces chefs-d'œuvre ont donné lieu, mais ce n'est pas une petite affaire de dessiner, pour ainsi dire, avec des dates et des indications bibliographiques, la courbe d'une grande œuvre et son rayonnement. Et ce que le cartographe est heureux de faire pour un chef-d'œuvre, son métier exige qu'il le fasse avec la même conscience pour les réimpressions indéfinies de tant d'œuvres ou médiocres ou mortes, dont le pullulement a pu être considérable. Il y a une part d'ascétisme dans l'exercice de l'érudition.

Quant aux dépouillements des ouvrages formant collections, l'intérêt qu'ils offrent au chercheur n'a d'égal que le soin qu'ils exigent du bibliographe.

Les vingt-trois remarques consacrées aux rappels et renvois, les dix-sept qui regardent les notes complémentaires dont il faut souvent faire suivre un article pour en éclairer le contenu, et les cinquante dernières remarques que suscite le classement des articles soulèvent assez de problèmes bibliographiques pour que la religion du lecteur érudit soit suffisamment édifiée et qu'on puisse déclarer, sans crainte d'être contredit, que le *Catalogue général de la Bibliothèque Nationale*, dont tant d'ignorants ou d'esprits malveillants médisent, est un des monuments de l'érudition et de la patience françaises.

Quand un lecteur pénètre dans la grande salle de travail de la Nationale, il ne sait pas toujours s'orienter au milieu des bibliographies innombrables qui frappent ses yeux.

Il se rend cependant compte assez vite qu'on a mis à sa disposition, pour lui permettre de consulter les ouvrages parus récemment, deux immenses répertoires de fiches montées sur reliure mobile : l'un comprend une série imposante de livres rangés par matière et ce sont les *mots typiques* ; l'autre comprend une deuxième série alphabétique, et ce sont les *noms d'auteurs*. Ce double répertoire, constamment tenu à jour, le renseigne sur tout ce qui a paru en librairie depuis 1882, c'est-à-dire depuis quarante ans.

Mais, pour la période antérieure, qui s'étend depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'en 1880, qu'a-t-il donc à consulter? Ce lecteur peut être curieux d'une édition de Montaigne, de Platon, de Ronsard, d'un texte de Rousseau, de Sénèque, de Shakespeare, de Voltaire. Il cherche un livre paru pendant une des périodes qui se sont écoulées du XVe au XIXe siècle. Eh bien ! il n'a absolument rien à sa disposition que le *Catalogue général* et ce Catalogue en est à la lettre L.

Heureux lecteur, s'il veut un ouvrage d'Aristote, de Cicéron, de Corneille, de Du Bellay, de Gœthe, d'Homère, d'Hugo, d'Ignace de Loyola, de Kant, de La Fontaine ou de Lamartine. Il n'a qu'à ouvrir l'un des quatre-vingts volumes de ce *Catalogue général* auquel travaillent M. Ledos et ses collaborateurs, et il trouvera à l'article cherché l'énumération de tous les ouvrages de son auteur, classés méthodiquement, que possède la Bibliothèque.

Mais infortuné celui qui, dans ce monumental répertoire alphabétique, cherche un auteur dont la lettre n'a pas encore été inventoriée.

Il lui reste la ressource de s'adresser aux bibliothécaires de service, qui feront, dans les immenses fichiers de l'Hémicycle, la recherche pour lui. Il n'a donc qu'à attendre, à se fier à la sagacité du fonctionnaire qu'il consulte, et, s'il s'impatiente, il n'a qu'à souhaiter que le grand Catalogue s'achève le plus tôt possible.

Le jour où le *Catalogue général* sera terminé, comme il est complété, pour la période contemporaine, par le répertoire monté sur fiches mobiles dont nous parlions plus haut, le lecteur pourra rechercher lui-même, dans cette formidable collection de bibliographies individuelles que constitue le *Catalogue général*, l'ouvrage qu'il veut étudier.

Va-t-il donc s'emporter contre la lenteur de ces bibliothécaires qui n'ont pas encore terminé la tâche qu'on leur a confiée autour de 1900 ?

Il vaudrait mieux qu'il réfléchisse et s'informe.

Le Bureau de l'Inventaire a donné au public, en vingt ans, la masse bibliographique imposante de 80 volumes in-8° de 1 200 colonnes chacun, et de ces vingt ans il faut défalquer les cinq années de guerre. Si donc, en quinze ou seize ans, elle a pu conduire le *Catalogue général* à la moitié de sa course, il faut accorder encore un crédit d'une quinzaine d'années à la Nationale pour qu'elle termine son catalogue.

Henri Girard.

CHRONIQUE[1]

XVIe SIÈCLE

Du Bellay. — W.-A. Nitze. The Sources of the ninth Sonnet of *Les Regrets* [ou plutôt du vers 1 de ce sonnet, qui serait une réminiscence de Pétrarque]. *Modern Language Notes*, avril 1924.

Marguerite de Navarre. — Charles-H. Livingston. The Heptameron des nouvelles of Marguerite de Navarre : a study of nouvelles 28, 34, 52 and 62. [Intéressant article. On pensait que ces nouvelles avaient été inspirées par des faits réels. Mr. Livingston montre la ressemblance des nouvelles 28, 52, 62 avec des contes des *Cent Nouvelles Nouvelles* de Ph. de Vigneulles, dont Mr. L. possède le manuscrit. La nouvelle 34 ressemble à un fabliau « De l'Aventure d'Ardene ».] *The Romanic Review*, avril-septembre 1923.

Rabelais. — J. Plattard. Rabelais à Metz [bien documenté]. *Revue Rhénane*, août-septembre 1923.

Ronsard. — R. Sorg. La Jeunesse de Ronsard. [Chemin faisant, discussion de quelques points controversés de cette jeunesse.] *Revue de France*, 1er avril 1924.

— R. Sorg. Hélène ou le dernier amour de Ronsard. [Histoire bien documentée, sans documents nouveaux.] *Revue Hebdomadaire*, 3 mai 1924.

Histoire du Théâtre. — Le Triomphe de la ligve. Tragoedie novvelle (en 5 actes et en vers, par Rich.-Jean de Nérée). *A Leyde, De l'Imprimerie de Thomas Basson*, 1607.

Un exemplaire a été mis en vente par la librairie Édouard Champion.

D'après le catalogue Soleinne, cette rare tragédie aurait été composée, sur les ordres de Henri IV, par N. Rapin et destinée, comme la Satire Ménippée, à faire la guerre au parti ligueur et à servir la cause royale (Jiesu, c'est Guise ; Jensoye, Joyeuse ; Numiade, Dumaine, etc.).

Une note manuscrite ancienne qui se trouve ajoutée à la fin de cet exemplaire, lequel est positivement celui de Soleinne (cat. n° 920), fait l'éloge de l'ouvrage « rempli des pensées les plus morales et le plus fortement exprimées » et en cite plusieurs passages dont Racine semble s'être inspiré dans *Athalie* : « Je ne crains que mon Dieu, lui tout seul je redoute... » et dans un

1. Cette chronique est moins un compte rendu critique qu'un bulletin de renseignements. L'étendue de l'analyse des articles ne mesure pas leur intérêt. Les notes envoyées par les correspondants de la Revue sont signées de leurs initiales. Les noms des collaborateurs qui nous communiquent des renseignements sont entre parenthèses. La *Revue de Littérature comparée* et la *Revue d'Histoire littéraire* collaborant et ne se copiant pas, il ne sera, en principe, donné aucune indication ou compte rendu des articles ou livres concernant la littérature comparée.

autre endroit : « Celui n'est délaissé qui a Dieu pour son père ; Il ouvre à tous la main ; Il nourrit les corbeaux ; Il donne la viande aux petits passereaux, Aux bêtes des forêts, des prés et des montagnes ; Tout vit de sa bonté... »

XVIIe SIÈCLE

Bossuet. — Pièce autographe. Notes de lecture, en latin, sur l'ouvrage de Grégoire de Valentia. Grégoire de Valentia, théologien jésuite, né à Medina del Campo dans la vieille Castille en 1551, mort près de Naples en 1603. — Il enseigna la théologie dans l'université d'Ingolstadt et composa des *Commentaires théologiques sur la Somme de Saint Thomas*, 4 vol. in folio.

Les notes sont prises par Bossuet à la lecture de la *Disputatio I^a, questio XIV de Scientia Dei, Punctum V, sur la Science que Dieu a des futurs contingents et sur la Providence.* (Voir l'édition d'Ingolstadt, en 1603, t. I, p. 323 et suiv.)

(*Catalogue Lemasle,* n° 193. — Édouard Champion.)

— Lettre ; Lusanci, 15 juin 1696. Belle lettre de direction spirituelle, à Madame d'Albert.

(*Vente Lemasle*, 10 mai. — Édouard Champion.)

Desportes. — Pièce ; *septembre 1588*. Reçu de 300 écus, pour la pension que lui faisait le roi.

(*Vente Lemasle*, 10 mai. — Édouard Champion.)

Fléchier. — Lettre autog. à M. de Pontchartrain.

(*Catalogue Lemasle,* n° 193. — Édouard Champion.)

Molière. — A. Dauzat. Molière et les français régionaux au XVIIe siècle. [Courte, mais très précise étude d'un linguiste réputé.] *Revue de l'Enseignement français hors de France*, décembre 1923.

Pascal. — E. Martin. Pascal et les *Pensées*. [Article très intéressant. M. Martin essaye de réagir contre le « culte » aveugle de Pascal. Sans méconnaître la grandeur de son génie et ce qu'il y a de moderne en lui, il montre ce qu'il peut y avoir cependant d'étroit et de caduc dans les arguments apologétiques de Pascal.] *Revue de l'Enseignement français hors de France,* juillet 1923.

— Comment le portrait de Pascal à la sanguine par Domat, dessiné sur la feuille de garde d'un *Digeste*, a été retrouvé dans la bibliothèque du baron de Thuret, et donné à M. Barrès. *Bulletin de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand*, janvier 1924.

— E. Jovy. Un philosophe, victime de Pascal, Jacques Fortou, sieur de Saint-Ange, et ses écrits. [Essai très intéressant de réhabilitation de ce philosophe que Pascal a poursuivi violemment. M. Jovy donne, non sans vraisemblance, raison à Saint-Ange, et donc tort à Pascal.] *Archives de Philosophie*, 1924.

Ch. Perrault. — A. Hallays. Charles Perrault [Conférences vivantes et précises de la « Société des Conférences »]. *Revue Hebdomadaire*, mars 1924 et suiv.

Histoire de la police de la librairie. — E. Ratier. Saisie de livres prohibés au XVIIe siècle chez Guy Patin et Charles Patin son fils [en 1666, L'*Histoire amoureuse des Gaules* de Bussy]. *Bulletin du Bibliophile*, 1er mai 1924.

Histoire des idées. — Cl. Ferval. Ninon de Lenclos et Françoise Scarron.

— Le même. La Fin de Ninon de Lenclos. [Mise en œuvre romanesque, mais bien informée et pittoresque, des documents connus.] *Revue de France*, 15 avril 1924. Articles parus depuis en volume.

Le Jansénisme. — H. Brémond. Le Médecin de Port-Royal. [Intéressant article d'après la thèse de doctorat en médecine de M. Le Charpentier sur M. Hamon.] *Revue de France*, 15 mai 1924.

— Marie-Claire Arnauld, dite Marie de Sainte-Claire. — Lettre, datée du 5 décembre.

Elle fait des condoléances sur la mort de son frère. Elle donne des détails sur le voyage de M. Arnauld à Angers et à La Flèche, où tout le monde s'est efforcé de le festoyer.

(*Catalogue « Au Vélin d'Or »*, Paris. — Édouard Champion.)

— F. Magne. Quelques pénitents mondains de Port-Royal de Paris, d'après des documents inédits. [Histoire intéressante de ces pénitents qui essaient d'allier le goût du siècle ou leur égoïsme à la dévotion.] *Revue de Paris*, 15 mars 1924.

XVIIIe SIÈCLE

Beaumarchais. — Lettre au comte de Maurepas, Paris, 1778.

Longue lettre où il expose le mauvais état de ses affaires à la suite de son entreprise malheureuse de fourniture de fusils à la France et à l'Espagne. « Après avoir en vain épuisé depuis six mois les représentations, les prières, les demandes, les explications pour vous prouver que l'embargo de mon navire et le deffaut de remboursement de mes fusils détruisaient la plus grande affaire possible, il ne me reste aujourd'hui qu'à poser devant vous, bien clairement, bien austèrement l'état actuel de la question... Mon bilan doit être affiché dans la bourse de toutes les villes de l'Europe où j'ai des relations. Je ne puis cacher une seule lettre qui ait trait à l'affaire sans être taxé de banqueroute frauduleuse. Mes livres, ma caisse, mes correspondances, enfin tous mes papiers seront mis au plus grand jour. Et toute la puissance du Roi ne peut empêcher ce malheur, car ceci devient à l'instant une affaire consulaire... Je suis tombé dans l'eau, tendés-moi seulement un bras secourable, et le malheur affreux de me noyer sera changé dans le plus léger accident... »

(*Vente Simon Kra*, 15 avril 1924. — Édouard Champion.)

Buffon. — E. Estaunié. La vraie figure de Buffon. [Éloge du caractère de Buffon, d'après les documents connus.] *Revue Hebdomadaire*, 3 mai 1924.

Chénier. — Lettre de M. de Chénier, neveu d'André Chénier, au rédacteur en chef du *Journal général de l'Instruction publique* ; Paris, 12 février 1858.

L'auteur de cette lettre, fils de Sauveur Chénier, discute une étrange assertion de Béranger reproduite par le *Journal général*, qui affirme que, dans les œuvres d'André Chénier, Henri de Latouche serait au moins de moitié. Il raconte comment la publication fut décidée, la composition faite sur les copies exécutées par l'auteur de la lettre. Latouche eut en mains quelques pièces autographes qu'il ne rendit pas sous divers prétextes ; il ne fit que très peu de changements, mais Latouche écrivit des notices de plus en plus fantaisistes. Si Béranger a pu rapprocher la poésie d'André Chénier des vers de Latouche, c'est qu'il ignorait complètement la langue grecque, etc.

(*Catalogue N. Charavay.*)

— Bertrand Bareilles. Les Origines d'André Chénier [Article précis qui corrige des erreurs en effet courantes sur la famille de Chénier. Sa mère était latine, de Galata, et non grecque, etc.]. *Mercure de France*, 1er avril 1924.

— Lettre de G. de Chénier sur la première édition des œuvres. *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 20 mars 1924.

— Lettre de la mère de Chénier au citoyen Mayro, chef de l'École Centrale de Paris. Paris, 29 vendémiaire an II.

Lettre relative aux désordres de son fils Marie-Joseph. « Citoyen, mécène et véritable ami de mon cher fils le député, il s'agit de lui témoigner votre atachement dans ceste ocasion, il faut lui persuader de quiter pour toujours cette femme courtisane à carosse à trois paneaux... mon fils le conssul ma dit aussi que tous les jeunes jens du palais égalité la conoisset très bien, disent quel escroquet ses amans et quelle maltrete par des paroles qu'un homme brutal n'osere pas dire, aussi quelle les batet ; j'ai dit tout cela a mon fils le député, il a dit que ce peut-être exagéré. Tachés, mon chere citoyen de tirer votre amis d'auprès d'une objait si indigne d'un homme comme lui, elle est point jolie, arogante, éfrontée, bête et méchante. »

(*Vente Simon Kra*, 15 avril 1924. — Edouard Champion.)

Condorcet. — Lettre à Suard ; 1776.

Lettre dans laquelle il lui parle de la santé de Mademoiselle de Lespinasse. « Elle parle quelquefois de sa fin comme y comptant et la désirant. D'autre fois, elle parle de guérir et elle s'occupe de son logement à la rue de Gramont. Si elle est rendue à la vie peut-être sera-t-elle moins malheureuse, mais si elle la perd quelle horrible carrière, avec tant de qualités charmantes pour le bonheur des autres. »

(*Catalogue N. Charavay.*)

Diderot. — R. P. Legros. Diderot et Shaftesbury. [Article juste, mais qui n'ajoute rien d'essentiel au livre de Mr. Loyalty Cru, que M. Legros ne semble pas connaître.] *The Modern Language Review*, avril 1924.

Florian. — Lettre ; Paris, le 14 mai 1792, 3 pages 1/4 in-4.

(*Catalogue Lemasle*, n° 193. — Edouard Champion.)

Fontenelle. — L. Van Roosbroeck. Uncollected poems by Fontenelle. [Deux poésies badines réimprimées d'après *le Petit Réservoir* de 1750.] *Modern Language Notes*, avril 1924.

— Lettre à un membre de l'Académie de Pétersbourg. Paris, ce 8 avril 1748. — Il lui apprend que l'Académie lui a attribué le prix pour son mémoire sur *La cause de la pesanteur*, et lui indique comment il pourra en toucher le montant. — Il parle de son éloge du Czar qu'il vient de publier et remercie son correspondant des renseignements qu'il lui a communiqués, et termine en parlant du livre qu'il vient de publier : *Éléments de la géométrie de l'infini*.

(*Vente Lemasle*, 10 mai. — Edouard Champion.)

Grimm. — Lettre ; Spa, ce 3 août 1781. — M.r de Grimm est bien touché des bontés et de l'attention de Monsieur Sabatier de Castres. Il ne quite M. le comte d'Oels pas plus que son ombre, ainsi il doit supposer qu'il aura aussi l'honneur de l'accompagner chez le Prince de Liége et de faire sa cour à S. A. Il a ouï dire vaguement que cette partie doit avoir lieu jeudi prochain, mais M. le comte d'Oels aura sans doute soin de faire prévenir le Prince convenablement, etc.

Reçu de la somme de 1 600 livres, pour la pension que lui accorde S. A. S. Mgr le duc d'Orléans.

(*Catalogue Lemasle*, n° 193. — Edouard Champion.)

Mably. — H. Sée. La doctrine politique et scciale de Mably [Bonne synthèse. Pas de documents nouveaux]. *Annales historiques de la Révolution française*, mars-avril, 1924.

Palissot. — Lettre (à dom Calmet) ; Paris, 24 novembre 1748.

Lettre écrite à l'âge de dix-huit ans. Il le remercie de ses témoignages de bienveillance et lui mande qu'on doit jouer une tragédie de lui sur le Théâtre-Français. « C'est l'ouvrage d'un jeune homme de dix-huit ans. Vous pardon-

nerez les défauts en faveur de l'âge... Un auteur de dix-huit ans, qui s'est vu bachelier en théologie à quatorze, ne peut point avoir fait assez de progrès dans la littérature pour mériter vos éloges... »

(*Catalogue N. Charavay.*)

J.-J. Rousseau. — H. Buffenoir. J.-J. Rousseau et les auteurs de voyages en Suisse. [Souvenirs de Rousseau, anecdotes de Coxe, Mme Gauthier, Robert au XVIIIe siècle (déjà signalés), M. de Lantier, L. Simond, Rochette au XIXe.] *Bulletin de l'Institut National Genevois*, t. XLVI.

Voltaire. — Pièce autographe.

Histoire moderne : 1° Statistique de la population de Berlin ; 2° Notes de lectures sur Mazarin ; 3° Notes sur le gouvernement ; 4° « Lestoc le chirurgien fait deux enfants à la princesse Elisabeth et l'avait fait impératrice ; pour récompense il lui demande la permission de se retirer : Vous voilà souveraine, si je demeure ici, je suis perdu ; il est en Sibérie » ; 5° On prétend qu'à Rome un ambassadeur de Louis XIV présenta un mémoire au pape qui contenait ces mots : « Le clergé doit contribuer aux charges de l'État quoi qu'en dise l'Ancien Testament », etc.

(*Catalogue N. Charavay.*)

— J.-P. Belin. Voltaire aux bords du Rhin. [Séjour de Voltaire en Allemagne, et les éditions publiées en Allemagne de ses œuvres de 1750 à 1755.] *Revue Rhénane*, août-septembre 1923.

— Lettre : à milord Hervey, Wandsworth, 1728.

Il a reçu, par la comtesse de la Lippe, « la médaille dont Sa Majesté a bien voulu m'honorer ; je la garderay toute ma vie bien pretieusement puisqu'elle me vient d'une si grande reine et qu'elle représente la reine d'Angleterre (Caroline, femme de George IV, à qui la *Henriade* est dédiée), laquelle par ses vertus et par ses grandes qualitez fait aisément songer à la Reine de Prusse ». — Il lui envoie un exemplaire de la *Henriade*, édition de Londres.

(*Vente Simon Kra*, 15 avril 1924. — Edouard Champion.)

— Lettre ; Ferney, 3 janvier 1763.

Il parle du procès que son correspondant plaidait contre son fils ; de celui que le même avait avec un dessinateur et à ce propos il dit que les Français sont riches en paroles et généreux en promesses alors que les Anglais sont effectivement l'un et l'autre. Voltaire critique la forme d'un billet que son correspondant lui a fait pour les 20 000 livres qu'il lui a empruntées. On a omis la date pour éviter le contrôle, mais les fermiers du domaine exigent toujours les droits de contrôle ; il le supplie de lui faire un acte légal à Paris où il n'y a point de droits de contrôle ! Il critique les dispositions que le destinataire a prises pour la gérance de ses biens et les 20 000 livres que Voltaire lui a prêtées doivent être bien garanties, car elles sont l'unique fortune de l'héritière de Corneille.

(*Vente Lemasle*, 10 mai. — Édouard Champion.)

— J[ean] M[artin], *Voltaire et son passementier*. dans le *Journal de Genève* du 11 février 1924. [Correspondance inédite, très brève, du reste, entre Voltaire et Daniel Duval, un négociant genevois qui lui avait fourni des « armoiries brodées en or et argent ». Il s'agit de marchandages qui remontent à l'époque de l'établissement de Voltaire au château de Tournay en 1759.]

(A. François.)

— G. Ascoli. Voltaire [Début solide, précis, élégant d'un cours qui promet d'être significatif]. *Revue des Cours et Conférences*, 31 mars 1924 et suiv.

Histoire des idées. — Commandant Herlaut. Un révolutionnaire en 1758.

Le procès de Moriceau de la Motte. [Article intéressant, d'après la collection Joly de Fleury, les Archives de la Bastille, les Archives Nationales.] *Annales historiques de la Révolution française*, mars-avril 1924.

XIXe SIÈCLE

Augier. — Lettre à un ami. « Il lui dit que quel que soit le talent de son amie, il ne lui laissera pas emporter l'*Aventurière* à l'Odéon ; Augier veut faire rentrer au Théâtre-Français toutes les pièces qu'il pourra. » — Pièce aut. Fragment du troisième acte de l'*Aventurière*, monologue de Clorinde :

> Comme ils se tiennent tous, et comme les parents
> Dressant les premiers nés à n'ouvrir pas les rangs
> Etc.

Lettre autog. relative à la centième du *Fils de Giboyer*.

(*Vente Lemasle*, 10 mai. — Edouard Champion.)

Banville. — Lettre à Alexandre Dumas fils, 26 avril 1870.

Lettre d'envoi d'un exemplaire de *Florise*, comédie dont les théâtres n'ont pas voulu et que Banville eut l'intention de dédier à Dumas, « non pour vous demander si *Florise* méritait ou non d'être représentée ! Ceci n'est rien, mais il me semblait que cette morte serait doublement morte si elle restait inconnue des quelques hommes que j'aime spirituellement, et dont la pensée m'occupe, m'éclaire et féconde ma petite inspiration ». Banville croit à la nécessité de la poésie. « Je crois réellement et matériellement à cette figure du flambeau qui est transmis de main en main à travers les âges. Non seulement rien de la pensée humaine ne peut mourir ; mais encore rien ne peut ni ne doit mourir de ce qui a existé comme forme. Si, au moment où il passe dans ma main, le flambeau n'a plus qu'une petite étincelle mourante, au lieu d'être vive flamme et lumière comme il était aux mains des grands hommes, je n'en dois pas moins faire ce que j'ai à faire, — transmettre le flambeau tel que j'ai pu le conserver. »

Lettre où il le remercie de son *Histoire du Petit Chose*. « J'ai veillé comme un écolier laissant couler les bougies finies et ne pouvant quitter le livre qui m'a amusé, dans le meilleur sens que je donnais à ce mot quand j'étais enfant. Après réflexion, j'ai admiré l'esprit, la délicatesse, un art infini de composition, un style qui est si bien à vous, mais j'ai d'abord été empoigné, tout bêtement ? »

Lettre à un écrivain qui désirait voir l'insertion d'un article dans une revue dirigée par Arsène Houssaye. Banville lui indique la manière d'arriver à son but : « Houssaye ne sait jamais ce qu'il a ordonné ni quand, ni comment, ni pourquoi. Le plan est donc tout bêtement de faire l'article tout de suite, et, l'ayant fait, de le lui envoyer en lui écrivant : Cher Monsieur Houssaye, voilà l'article que vous m'avez promis de faire passer tout de suite à la *Presse* en m'en avançant le prix. Retenez ceci : on peut toujours (sans exception) dire à Houssaye : Voilà ce que vous avez dit, et, qu'il l'ait dit ou non, il ne se rappelle pas davantage. »

Banville parle ensuite de son *Gringoire* qu'il refait entièrement d'après les conseils de Régnier.

(*Catalogue H. Saffroy*, n° 18. — Edouard Champion.)

Barbey D'Aurévilly. — Lettre, 29 septembre 1859.

Lettre relative à l'impression de *L'Amour impossible*. Le livre est bien, typographiquement, mais s'il avait pu voir les épreuves il se serait donné les étrivières à lui-même, c'est un plaisir dans lequel il désire de n'être pas rem-

placé. Il parle ensuite de la réimpression des *Prophètes*, ouvrage auquel il veut faire des additions.

(*Catalogue N. Charavay.*)

— Lettre à Léon Bloy; Hôtel Grandval, Caligny (Orne), 30 septembre 1874. Cette lettre jette un jour singulier et inattendu sur les sentiments que *Barbey d'Aurevilly* professait à l'égard de *Léon Bloy*. « Mon pauvre Monsieur Bloy, vous avez du tact à peu près comme un soliveau. Mais comme les soliveaux ne sont pas coupables, je serai bon garçon avec vous... Je n'ai point fait mon article pour plaire à une femme (Mme Craven); je l'ai fait comme je fais tout, pour me plaire, à moi, sans souci de personne... je me permettrai de vous dire que vous devenez un insupportable pédant en matière de catholicisme. Vous n'êtes donc avancé dans la vie spirituelle que pour jeter les cailloux du mépris à ceux qui n'y sont pas aussi avancés que vous. Vous avez les idées d'un moine — et d'un moine très cuistre et sans charité... il faut toujours rabattre votre orgueil en le cinglant entre les deux oreilles. Il y a dans le *Magnificat*, Monsieur le dévot : *Dispersit superbos mente cordis sui.* Je vous ai dispersé ! »

(*Vente Simon Kra*, 15 avril 1924. — Edouard Champion.)

M. Barrès. — A propos de sa mort, articles de H. Brémond dans le *Correspondant*, 25 décembre 1923 [important par l'intérêt de l'article et par l'amitié qui unissait M. Brémond à Barrès], — d'A. Thibaudet dans la *Nouvelle Revue française*, 1er janvier 1924, — d'E. Prévost dans la *Victoire*, 10 décembre, — de divers auteurs dans les *Nouvelles Littéraires*, 8 décembre, etc.

— J. Munier-Jolain. M. Barrès : Avant l'aube. L. Dumont-Wilden. M. Barrès : Quelques souvenirs. *Revue Bleue*, 5 janvier 1924.

Baudelaire. — Sonnet autographe : *Le rêve d'un curieux*. Variantes de ce ms. Dédicace à Félix Nadar biffée. V. 2 : « De toi dit-on souvent... » Les vers 11-13 étaient :

Mais voilà qu'une idée étrange me glaça :
J'étais mort, ô miracle ! et la terrible aurore
Avait lui : « Quoi ! me dis-je alors, ce n'est que ça ! »

(*Vente Simon Kra*, 15 avril 1924. — Edouard Champion.)

— Lettre inédite à Poulet-Malassis, s. l. (Paris), 1860 :

« Je vous recommande bien mes Dédicaces. Rappelez-vous que je n'en ai pas le double, et que ce serait un supplice pour moi de recommencer. Je vous remercie de vos renseignements (vrais ou faux) sur Colonne; j'ouvrirai l'œil, car je tâcherai avant le 15 février de prendre le prix des nouveaux articles en argent, etc. »

(*Vente Simon Kra*, 15 avril 1924. — Edouard Champion.)

— Lettre.

Il dit à son correspondant qu'il a bien deviné pourquoi il n'allait pas le voir; il pouvait croire que jusqu'à ce qu'il eût reçu un mot de lui ils étaient brouillés ou qu'il avait supprimé ses vers.

« Hélas ! vos critiques tombent justement sur des mots, des *intentions*, des traits que je considérais comme étant de mes meilleurs. Il me suffira de vous indiquer brièvement mes intentions. (Le mouvement implique généralement le bruit, à ce point que Pythagore attribuait une musique aux Sphères en *mouvement*. Mais le rêve, qui sépare et décompose, crée la *nouveauté*. — Le mot *Royale* facilitera pour le lecteur l'intelligence de cette métaphore qui fait du souvenir une Couronne de tours comme celles qui inclinent le front des déesses de *Maturité*, de *Fécondité* et de *Sagesse*. L'amour (sens et esprit) est niais à vingt ans, il est *savant* à quarante). Tout cela, je vous l'affirme, a été

lentement combiné ! En revanche, vous verrez que j'ai corrigé plusieurs imperfections déplorables qui me tourmentaient beaucoup. J'ajoute un sonnet qui, je l'espère, vous plaira. Après avoir jeté un coup d'œil sur mes corrections vous trouverez naturel que je vous demande une deuxième épreuve. »

(*Vente Lemasle*, 10 mai. — Edouard Champion.)

— L. Lemonnier. Baudelaire, Egard Poe et le romantisme [étude d'une traduction de la *Bérénice* de Poe, précédée d'une courte notice que M. Lemonnier attribue, non sans vraisemblance, à Baudelaire]. *Mercure de France*, 1er août 1923.

Béranger. — Lettre à M. Musard, maire d'Auteuil.

M. Musard lui a demandé sa contribution pour une œuvre de bienfaisance. « Hélas, je ne chante plus et je chanterais encore, n'ayant vendu pour une modique rente tout ce que j'ai fait et tout ce que je puis faire... D'ailleurs je suis trop vieux pour produire ma voix au milieu de vos fêtes. Vous avez bien mieux que moi tout ce qu'il faut pour enchanter un public nombreux... Permettez-moi seulement que je sois un des premiers à en donner la preuve en me réservant pour une vingtaine de francs de billets; je regrette de prendre une si petite part à une œuvre de bienfaisance, mais ma bourse n'est pas des mieux garnies, etc. »

(*Vente Simon Kra*, 15 avril 1924. — Edouard Champion.)

— Lettre à N. Peyrat; Fontainebleau, 10 juillet (1836).

Lettre relative aux œuvres de Chateaubriand et particulièrement à sa traduction du *Paradis perdu*. Béranger trouve que cette traduction est dure; peut-être Chateaubriand a-t-il trop suivi son auteur ou bien a-t-il voulu lui donner de l'originalité. Béranger n'a pas pu terminer la lecture de ladite traduction mais, en effronté menteur qu'il reconnaît être, il a écrit à Chateaubriand qu'il l'avait réconcilié avec *le Paradis perdu*. « Au reste, savez-vous que, déjà, on accuse Chateaubriand d'avoir fait faire cette traduction par ses scribes ? »

(*Catalogue N. Charavay.*)

Chateaubriand. — M. Paléologue. Romantisme et diplomatie, III : Chateaubriand. [Pas de documents nouveaux; mais interprétation vivante et neuve du caractère et du rôle de Chateaubriand.] *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1924.

— Entre le Congrès de Vérone et la guerre d'Espagne. (Lettres inédites publiées par G. de Grandmaison.) *Revue Universelle*, 15 avril 1924.

— Lettre à M. Beaudesson, notaire à Paris; Paris, ce 22 juin 1827.

Lettre dans laquelle il répond à son correspondant qui lui avait signalé quelques erreurs dans des citations de textes qui se trouvent dans le *Génie du Christianisme*. « Je me suis fait une loi de ne rien changer au texte de mes anciens ouvrages afin que ceux qui les ont achetés autrefois ne soient pas obligés de les racheter aujourd'hui. » Ses devoirs à la Chambre des pairs l'empêchent de corriger lui-même ses épreuves; son éditeur jugera de l'opportunité qu'il y aurait à faire des cartons qui seraient envoyés aux souscripteurs.

(*Vente Lemasle*, 10 mai. — Edouard Champion.)

— M. Duchemin. Essais bibliographiques sur les principales œuvres de Chateaubriand. [Etude très précise et dont se dégagent quelques renseignements importants pour l'histoire littéraire, par exemple, la vraie date d'impression de l'*Essai*, 1796, les éditions subreptices de l'*Essai*, donc son influence, etc.] *Bulletin du Bibliophile*, novembre 1923 et suiv.

Benjamin Constant. — Lettre à M. le Comte; Paris, ce 13 juillet 1824.

Lettre où il expose que le commerce de Paris ne voit pas sans inquiétude les prohibitions dont on veut frapper les importations tant de la Belgique que de l'Allemagne. Il désire être rassuré ou éclairé sur ce que fera le Ministère dans le cas où la loi des Douanes n'étant pas votée dans cette session, il y serait suppléé par des ordonnances.

(*Catalogue Lemasle*, n° 193. — Edouard Champion.)

Mme Desbordes-Valmore. — *La jeune fille à Milan,* poésie aut.

Poésie de quatre strophes avec refrain italien :

Oubliera qui pourra le chant doux et suprême
Qui s'exhalait de ta fenêtre en fleurs.
Ta jeune âme a fini son oraison de pleurs,
Mais j'entendrai toujours dans le fond de moi-même

La Primavera
verra;
Ma la Speranza,
chi sà?
Chi sà
Quanto durera?
Chi sà
Si non morira?

Pièce de vers autogr. intitulée *La jeune fille au rameau* :

Prends ce rameau, jeune fille,
Pour voiler tes vierges fleurs,
Porte-le dans ta famille...

(*Vente Simon Kra*, 15 avril 1924. — Edouard Champion.)

— Lettre 9 mars 1843.

Lettre adressée au littérateur Berthoud. « Je suis dans les épreuves de *Domenica* jusque par dessus la tête... On m'a égaré ou pris le commencement de l'*Enfant volé;* il faut que je recommence. Pourquoi tout est-il triste et navrant par série?... Soyez dans la bonne et durable. »

(*Catalogue Cornuau*, mai-juin 1924. — Edouard Champion).

— Lettre à Mme Duchange-Garat; Bruxelles, 14 septembre (1816).

Lettre où elle lui dit qu'elle est accablée des plus grands maux, ce qui lui a fait manquer à ses plus chers devoirs de ce monde, qu'elle a cru quitter, mais il faut acheter ce repos par de nouvelles larmes. — « Ah! ma chérie, il est donc vrai que celles d'une mère ne peuvent jamais être taries; ne souhaitez pas ce titre, le plus beau, le plus cher, l'orgueil et la joie d'une âme tendre, il en coûte trop pour le rendre à Dieu », etc.

— Lettre à M. Garat; Bruxelles, le 1er mars 1819.

Elle lui demande s'il ne l'a pas entièrement oubliée et si elle a autant de bonheur que de gloire. Elle est désolée qu'il ne soit pas venu à Bruxelles où il aurait fait de l'or [*sic* dans le catalogue]. — « Vous avez réveillé ou fait naître en eux des oreilles et un cœur pour la musique. *La Sensible Isabelle, Il était là* ont été vainement chantés par d'autres; j'ai eu la joie d'entendre partout : Quelle différence! on ne peut rien écouter après eux! A votre voyage ici, j'avais commencé les couplets que je vous envoye; un chagrin qui me poursuivra toute ma vie m'a fait oublier ces vers que je vous destinais alors, je les ai trouvés et finis. S'ils vous plaisent, ils plairont à tout le monde, car vous les chanterez. Vous m'aviez promis l'air du *Troubadour en voyage*, peut-être vous me le donnerez à moi-même; je passerai à Paris dans quelque temps

avec mon mari, car au lieu de mourir comme je le croyais, mes amis m'ont mariée avec le plus honnête homme du monde et le plus doux », etc.

— Lettre à une demoiselle; 22 juillet 1845.

Lettre relative à une amie, nommée Louise, qui venait d'être condamnée injustement au dire de son avocat et de son confesseur. Madame Desbordes-Valmore s'efforcera de consoler et de secourir la mère de la condamnée. « Gardez vos douces et pures pitiés, c'est toujours bon à quelque chose pour ceux qui doivent mourir. Notre grand poète ne dit-il pas de ce monde :

Il n'en restera rien sinon d'avoir aimé !

(*Vente Lemasle*, 10 mai. — Edouard Champion.)

— Lettre, 30 janvier 1844.

Elle lui envoie l'esquisse de sa pensée : « Si vous ne trouvez pas ceci digne de votre ouvrage, brûlez comme on fait de tous les essais inutiles. Si vous ne trouvez pas à l'insérer quelque part, brûlez-le aussi, mais ressouvenez-vous que j'ai pensé profondément ce que je n'ai pas su écrire... »

Dumas (père). — Lettre à M. Latour.

Il est obligé, pour rembourser 10000 fr., de se séparer d'objets auxquels il tient. Il demande si Monseigneur lui prendrait deux Delacroix qui lui ont coûté 4800 fr.

— Lettre à M. Chocquart.

Il n'aime pas beaucoup déjeuner vu que le déjeuner lui fait perdre une journée entière et que ses journées sont chiffrées.

Dumas (fils). —Lettre, Paris, s. d.

Lettre fort intéressante, dans laquelle il se défend de se mêler désormais à la politique et à la philosophie sociale : « Je n'existe pas en politique, en philosophie ; il faut voir comme les journaux de toutes les nuances me traitent; ils me renvoient à mes dames aux camélias, à mes cocottes, et quand j'y reviens, ils se donnent rendez-vous au théâtre pour me siffler et me faire payer mes préfaces et mes brochures... Des personnages officiels et sérieux me pillent même quelquefois sans le dire, bien entendu... »

(*Vente Simon Kra*, 15 avril 1924. — Edouard Champion.)

Flaubert. — J. Chevron. A propos des ancêtres champenois de G. Flaubert au XVIIIe siècle. *Revue historique de la Révolution française*, octobre-décembre 1923.

A. France. — H. Bidou. Anatole France. [Vue d'ensemble sagace et vivante.] *Revue de Paris*, 1er mai 1924.

— P. Souday. La politique d'Anatole France. *Revue Mondiale*, 1er mai 1924.

— J. Guehenno. Anatole France ou le dernier sage. *Grande Revue*, avril 1924.

Gautier. — Lettre à Arsène Houssaye ; Paris, 2 août 1849. Lettre dans laquelle il lui donne le sens de l'analyse qu'il a publiée sur le dernier recueil de vers d'Arsène Houssaye. « La phrase malheureuse qui t'a chagriné, toi et ta femme, n'a pas le sens « commercial » que ta famille y attache ; elle veut dire, pour tout esprit droit, que dans l'état de ruine où la République a mis les arts il n'y avait que des poètes capables de se donner le luxe d'un charmant volume bien imprimé. » Gautier promet de racheter cette mauvaise impression. « Je mettrai dans *l'Artiste* les phrases les moins ruinées et même les plus cossues de façon à ce que Stéphanie, qui, j'espère, ne me gardera pas

rancune, puisse porter sur ses charmantes épaules non seulement un cachemire, mais tous les diamants de l'ex-couronne. »

(*Catalogue Lemasle*, n° 193. — Edouard Champion.)

— Lettres à Carlotta Grisi.

Copie manuscrite faite par Émile Bergerat.

Nous transcrivons les premières lignes de la note signée qu'il a écrite en tête : « Ceci est la copie faite par moi à Genève, villa Saint-Jean, des lettres de Théophile Gautier à Carlotta Grisi. Je les ai copiées sous les yeux mêmes de Carlotta qui me les avait livrées et confiées... Où sont les originaux de ces lettres à présent? Probablement au château de Chantilly, dans le legs de Spoelberch de Lovenjoul. »

Émile Bergerat, dans le beau livre qu'il a consacré à Théophile Gautier, fait allusion avec colère à l'interdiction que Mme Grisi opposa à la publication de ces lettres, alors que les épreuves en étaient déjà corrigées. On peut supposer qu'elles passèrent à ce moment dans la collection Lovenjoul.

La copie des lettres est précédée de plusieurs pièces de vers : les unes, *le Dernier Vœu*, *Réponse à Garnier à une invitation à dîner*, ont été copiées parce qu'elles présentent une variante ; d'autres, *la Charade de Cléopâtre*, *Envoi d'une lorgnette*, sonnet, *l'Anachorète*, *l'Étudiant*, furent données en inédit par Bergerat dans le volume cité plus haut (on ne les trouve nulle part ailleurs) ; enfin les deux pièces : *Souvenir de promenade à Carlotta Grisi*, *A Ernestine*, paraissent bien être inédites.

On a joint la copie d'une lettre de Théophile Gautier à Julien Turgan ; cette lettre, très libre, est datée de décembre 1859.

— Lettres inédites à Carlotta Grisi, *s. l. n. d.* (*Paris*, 1879), in-12 de 76 p.

Recueil rarissime de lettres adressées par Théophile Gautier à Carlotta Grisi et qui, à la demande de cette dame, furent supprimées du volume d'Émile Bergerat : *Théophile Gautier, entretiens, souvenirs et correspondance*, publié chez Charpentier en 1879.

L'exemplaire que possédait Jules Claretie (n° 536 du catalogue) renfermait une lettre autographe d'Émile Bergerat déclarant qu'il n'*existait que deux exemplaires* de cet opuscule. Celui-ci serait donc le second.

— Manuscrits et dessins originaux, recueillis par E. Bergerat.

Poésie. — 1° 33 pièces en vers. Toutes ont été publiées dans les éditions successives d'*Emaux et Camées* ou dans les *Poésies complètes de 1876*. Le sonnet *Promenade hors des murs* (ici sans titre) est accompagné de l'eau-forte avec laquelle ce texte a paru pour la première fois dans *Sonnets et Eaux-Fortes* : le sonnet *Le Charmant cadeau, cachet et papier*, est recommencé deux fois d'une façon sensiblement différente ; la pièce *Musée secret* est ici telle qu'elle a été reproduite en fac-similé dans l'édition des *Emaux et Camées* des « Maîtres du Livre » (1913). La poésie *Les Joujoux de la morte* est copiée deux fois ; la copie, datée d'octobre 1864, présente une variante au dernier vers.

2° *Un Douzain de sonnets* (voici la composition de cet opuscule : un sonnet dédicace, douze sonnets, un quatrain et trois pièces de vers. Offert à la Princesse Mathilde pour l'anniversaire de sa naissance, 27 mai 1869, ni déposé, ni inséré dans la *Bibl. de la France*; il a été tiré en tout à quatre exemplaires). Il est ici dans son entier, tantôt en pièces autographes, en épreuves corrigées par l'auteur ou les deux à la fois.

Détail : Sonnet dédicace, ms. et épreuve. — Sonnets I et II, deux ex. d'épreuve pour chacun. — III, ms. (sans titre, placé dans les pièces au début de l'album) et deux ex. d'épreuves. — IV, V et VI, deux ex. d'épreuves pour chacun. — VII, ms. et épreuve. — VIII, épreuve. — IX, ms. et épreuve. — X, XI et XII, ms. (les deux derniers au recto et verso d'une même feuille.)

— *Quatrain*, ms. — *L'Esclave noir*, ms. — *La Fellah*, ms. (placé au début de l'album) et épreuve. — *Le Profil perdu*, épreuve.

3° *Marguerite*, sonnet. A Madame Marguerite Dardenne de la Grangerie, ms. (sans titre, placé dans les premières pages) et épreuve imprimée sur papier anglais pet. in-4. Cette impression spéciale n'est pas signalée par Spoelberch de Lovenjoul et pourrait bien n'avoir été tirée qu'à tout petit nombre.

Enfin, quelques ébauches de poésies, curieuses à disséquer.

Toutes ces pièces de vers ne présentent que peu de variantes avec l'imprimé et ont été écrites avec peu de retouches. S'il paraît surprenant que ces vers si parfaits aient pu être c ulés sans bavures, rappelons le témoignage formel d'Émile Bergerat dans son beau volume consacré à Théophile Gautier : *Je ne connais pas de lui un manuscrit raturé.*

Prose. — 22 morceaux autographes représentant un grand nombre de pages imprimées, l'écriture étant extrêmement compacte.

1° Deux longues pages (sans titre) relatant une excursion sur la Meuse et une visite de Dinant. Ce texte a pu prendre place dans les *Ardennes illustrées*, publiées par Elizé de Montagnac (Hachette, 1868.)

2° Sept chapitres de l'*Histoire du Romantisme* publiés dans le *Bien Public* en 1872, ayant, sauf le dernier, servi pour l'impression. — I. *Première Rencontre.* — II et III. *Le Petit Cénacle* et suite. — IV. *Le Compagnon miraculeux.* — V. *Graziano.* — VIII (sans titre, relatif à Gérard de Nerval). — XII. *Hernani.*

(*Vente Bergerat*, nos 83-111. — Cf. *Figaro littéraire* du 5 avril 1924.)

(R. Lebègue.)

Victor Hugo. — 17 lettres autographes de Juliette Drouet adressées à Mmes Luthéreau, Fourques, Robert, etc. ; Paris, Guernesey, Jersey, Bruxelles, 1845 à 1869.

Lettres dans lesquelles il est bien souvent question de Victor Hugo ! « V. H. est accablé de travail, et c'est ce qui explique comment il n'écrit pas... J'avais à cœur de t'envoyer l'opinion de mon grand ami sur ton étude : *Le Militarisme en Prusse*. J'ai dû pour cela attendre une embellie dans la tourmente de chefs-d'œuvre qui assiège son génie nuit et jour... Quoique ce soit aujourd'hui le quatorzième anniversaire de notre exil je n'en conserve pas moins l'espérance de te revoir bientôt... Permettez-moi de vous donner au nom de mon grand ami rendez-vous l'année prochaine... Ton cher fils est chargé de plusieurs lettres à ton adresse ainsi que de quatre volumes du *Rhin* que mon Victor envoie à ton bon mari... Mon *Toto* (Victor Hugo) vous fait tous ses plus affectueux compliments... »

— 22 lettres adressées par diverses personnes à Juliette Drouet, de 1859 à 1882.

Lettres d'Adolphe Peyrat, Pelleport, Louis Ulbach, Saint-Yves, Paul Foucher, Jenny Manuel (Mme Eugène Manuel), Catulle Mendès, Léon Cléry, Talbot, Clovis Hugues, Maurice Talmeyr, etc.

(*Vente S. Kra*, 15 avril 1924. — Edouard Champion.)

— Lettre à Marie Dorval ; 19 avril.

Lettre dans laquelle il lui propose le rôle de Catarina Bragadini dans *Angelo*. Marie Dorval regrettait de n'avoir pas rempli le rôle de *Jane* dans Marie Tudor. « Heureusement, si vous le voulez, *Angelo* est là, c'est-à-dire la revanche pour vous, pour moi, pour tout le monde. »

Deux lettres de Marie Dorval, dont une écrite de la main gauche ; Marie Dorval s'étant brûlé la main droite en éteignant un commencement d'incendie dans sa chambre à coucher.

Lettre de Mme de Girardin, relative à *Angelo*.

Mme Hugo. — Lettre à M. d'Aunet (Léonie Biard).

Lettre des plus curieuses si l'on se rappelle que Mme Biard était la maîtresse de Victor Hugo. Mme Hugo est partie le cœur tout gros d'avoir vu Mme Biard tout abattue chez leur amie Mme Hamelin. « De grâce, tâchez de calmer le vôtre en soignant votre charmant corps. Croyez que mon affection pour vous n'a jamais été atteinte à votre endroit. Vous avez la bonté de m'aimer, d'apprécier mon jugement. Si je l'osais je vous donnerais des conseils, tous dans votre intérêt et peut-être qu'en les suivant notre intimité se resserrera davantage et deviendra un des charmes de nos vieux jours. »

(*Vente Lemasle*, 10 mai. — Edouard Champion.)

Huysmans. — A. Thérive. Huysmans ou l'horreur de la nature. *Revue Mondiale*, 1er mai 1924.

— A. Thérive. J.-K. Huysmans. Essai de psychologie religieuse. *Le Correspondant*, 25 avril 1924.

— G. Rieder. J.-K. Huysmans' Charakterbild nach seinen Werken. *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, vol. 47, cahier 1, 1924.

— G. Kahn. Les inquiétudes d'Huysmans — O. Uzanne. J.-K. Huysmans réaliste mystique [Jugements et souvenirs de relations personnelles.] *Figaro*, 10 mai 1924.

Lamartine. — Lettre à Victor Hugo ; mars 1829.

Il le remercie de ses paroles consolantes. — « Je suis trop découragé pour rien imprimer de longtemps. Je n'ai à offrir que du médiocre ; or, si le bois vert est traité si mal, que sera-ce du bois sec ? J'écris trop peu et presque point pour le tems présent. Si je vis je laisserai un poëme après moi, le ridicule respectera la pierre d'une tombe, il flétrirait mes cheveux blancs. Mais il est bien douteux que je vive assez vieux pour le terminer, il me faut quinze ans. » Il expose longuement la doctrine politique commune à tous deux, car « il est possible, comme vous dites, que nous devenions députés. Tant pis pour nous, tant mieux pour nos commettants. » V. Hugo s'étant plaint des attaques des critiques, il lui répond : « Qu'importe, c'est l'écume de la vague que vous fendez en avançant »... Il sera le premier à lui donner son avis sur ses livres, car « vous êtes de ce petit nombre d'esprits dignes de la vérité ».

(*Vente Lemasle*, 10 mai. — Edouard Champion.)

— Lettre écrite par sa femme ; Saint-Point, 1834. Au sujet des vers qu'on lui a adressés.

« Je les ai lus avec un plaisir d'autant plus vif, qu'ils révèlent un beau talent et une âme élevée.

« Si j'avais pu quelques instants concevoir des craintes sur la réalisation du système social que je défends, ces craintes devraient se dissiper lorsque j'entends, de divers points, bien des voix inconnues les unes aux autres, et réunies cependant pour le défendre aussi. »

[*Catalogue XI. V.-A. Heck. Vienne.* — Edouard Champion.)

— Ildefonse de Vaux. Lamartine à Marseille. Revue *Le Feu*, 1924.

(Edouard Champion.)

— Charles de Rham, *La mère de Lamartine*, dans la *Bibliothèque universelle*, mars 1924, p. 319-344 (Conférence faite à l'Ecole Vinet, à Lausanne, le 4 novembre 1921).

(A. François.)

— Senza. En marge de la vie de Lamartine ; lettres de Ch.-B. de Jussieu de Sénevier [parent lointain par alliance de Lamartine ; aucun document qui

intéresse l'histoire de Lamartine dans ce premier article ; états d'âme d'un jeune homme vers 1845.] *La Vie des Peuples*, mars 1924 et suiv.

J. de Maistre. — Lettre ; Chambéry, 13 juin 1786.

Il demande de fouiller les derniers recoins de la jurisprudence pour faire à ses débiteurs le moins de mal possible. — « Les harpies de la chicane me font peur et je me tiendrois pour bien haï du ciel s'il devait y avoir dans le monde des pupilles ruinés par moi. »

(*Vente Lemasle*, 10 mai. — Edouard Champion.)

Mallarmé. — *Poésie, premier cahier.* Manuscrit original préparé par Mallarmé lui-même, pour l'édition publiée à Bruxelles, chez Deman, en 1899, avec frontispice de Rops.

Manuscrit comprenant deux pages d'indications pour impression et pagination, une page de dédicace (au crayon rouge fixé), un titre, onze poèmes (treize pages), deux pages 1/2 de bibliographie et deux pages de table, *le tout entièrement autographe* (signature à la dédicace). Il contient en outre deux autres poésies en fac-simile, empruntées à l'édition de la Revue Indépendante publiée par Ed. Dujardin (*Le Guignon* et *Placet futile*), en épreuves du photograveur ; 29 autres poésies sur feuillets imprimés, découpés dans des éditions antérieures, *Vers et Prose*, *Parnasse contemporain*, et même empruntés à des publications rares, que les mallarmistes les plus compétents ne sont pas parvenus à identifier ; la plupart de ces feuillets sont couverts de *nombreuses corrections autographes*, titres ajoutés, etc., etc. ; et enfin deux poésies manuscrites, *Tombeau de Verlaine* et *Hommage*, transcrites de la main de Geneviève Mallarmé, fille du poète. Ces deux pièces ont été expédiées à l'éditeur après la mort de Stéphane Mallarmé. Il est à remarquer que la pièce *Le Tombeau de Baudelaire*, qui devait figurer à la page 58, est absente du recueil ; on lit au feuillet de dédicace cette note aut. de Mallarmé : « Manque un poème page 58 que j'enverrai sous peu ». Ce poème ne fut jamais envoyé et on l'imprima d'après une édition antérieure. De même le poème *La Négresse*, qui figure dans l'édition récente des Poèmes, ne se trouve pas dans l'édition de Deman, par la volonté même du poète. Le célèbre poème *L'Après-midi d'un Faune* figure dans ce recueil en feuillets provenant de l'édition originale, illustrée par Manet ; ces feuillets ont été collés par le poète lui-même, avec indications typographiques au crayon. Les poèmes entièrement autographes sont : *Renouveau*, *Aumône*, *La Chevelure*, *Eventail*, *Réincarnation*, *Petit air I*, *Petit air II*, *Quelle soie...*, *Tristesse d'été*, *Don du Poème*, *A la Nue*. Il est à remarquer que l'éditeur Deman n'a pas suivi, dans son édition, toutes les indications données par le poète et auxquelles celui-ci tenait essentiellement, notamment au sujet du placement de chaque poème en verso et recto.

— *Plaisir sacré.* Ms. aut.

Pièce inédite, écrite vers 1884, et destinée à un journal. C'est une étude sur la musique et les concerts parisiens. « Les célébrations officielles à part, la musique s'annonce le dernier et plénier culte humain... Une présence de chef d'orchestre détaille et contient la chimère, en la limite de son geste qui peut redescendre... Le mélomane, quoique chez lui, s'efface, s'il ne s'agit d'esthétique, mais de religiosité. » Ce manuscrit est écrit sur le fameux papier similihollande qu'affectionnait le poète et qu'il se procurait, suivant les mieux initiés des mallarmistes, à la maison Félix Potin.

— *Réminiscence.* Ms. aut.

Poème en prose, sur les mœurs des saltimbanques, qui débute par les mots : « Orphelin, j'errais en noir et l'œil vacant de famille ; un été se déplièrent au quinconce des tentes de fête, éprouvai-je le futur et que je serais ainsi, j'aimais le parfum des vagabonds, vers eux à oublier mes camarades ».

Lettre. Besançon, 20 décembre 1866, à P. Verlaine.

Probablement la première que Mallarmé ait écrite à Verlaine ; il remercie ce dernier de l'envoi des *Poèmes Saturniens*, qui semble avoir marqué l'entrée en relations des deux poètes : « Vous êtes venu au-devant d'un vœu de vous presser la main, que j'avais formé après la lecture de vos vers dans le Parnasse ». Cette lettre est une des rares dans laquelle Mallarmé n'a pas employé le style par lequel il s'est caractérisé plus tard. » Ce n'est plus à Tournon que votre livre m'a trouvé, mais à Besançon, au milieu des cadres retournés, des meubles brisés, des malles... Je me sens si fatigué, n'ayant pas encore une chambre, meublée de ma Pensée, mais vivant dans un corridor, que je préférerais les dernières luttes à celle d'écrire une lettre... J'aimerais tant à échanger contre votre offre autre chose que cette misérable lettre banale, à laquelle je n'appose ma signature que pour trouver encore une fois un prétexte à vous presser la main, bien du fond du cœur (et amicalement, vous l'acceptez ?) en attendant une bonne causerie dans un meilleur temps.

(*Vente S. Kra*, 15 avril 1924. — Edouard Champion.)

Maupassant. — Benj. M. Woodbrige. *Les Lionnes pauvres* et *les Bijoux* [Maupassant aurait trouvé l'idée de son conte dans une anecdote des *Lionnes pauvres* d'Augier. Le rapprochement est en effet curieux.] *Leuvensche Bijdragen*, 1923.

— Lettre à un ami. Etretat, le 20 septembre 1888.

Relative à des questions d'argent qu'il règle avant son départ. — « Je ne vais pas du tout. Depuis deux mois je n'ai pu travailler une heure. Je pars pour Aix demain afin d'essayer de soigner les affreuses migraines dont je souffre. »

(*Catalogue Lemasle*, n° 193. — Edouard Champion.)

Michelet. — Paul Seippel, *Lettres de Michelet*, dans le *Journal de Genève* du 7 avril 1924 (à propos de l'édition publiée par Paul Sirven, quelques détails sur Alfred Dumesnil, le destinataire des lettres que P. S. a connu personnellement.)

(A. François.)

— Quatre lettres.

Dans la première (3 p. in-8°, datées de Fontainebleau, 12 juin 1857), Michelet parle de son Richelieu qui vient de paraître. « C'est une œuvre de critique difficile, où j'ai été obligé, avant d'écrire, d'ôter d'abord les 500 charretées de plâtras qu'on avait jetées sur l'Histoire. Il est incroyable combien la presse a été employée au XVIIe siècle pour obscurcir les lumières que pouvait donner la presse d'un autre côté. J'aurais fait des volumes de commentaires si j'avais voulu faire connaître au public ce travail préalable. »

La seconde (1 p. in-8°, datée de Saint-Georges, près Royan, mais sans indication d'année) est de 1859. Michelet y félicite son correspondant d'une pièce admirable, où il a dit « la pensée de la France ».

La troisième (3 p. in-8°, du 1er juin 1861) traite des rapports de la religion et de la politique. « Au total, ma pensée est celle-ci : les dynasties passent et le clergé reste. Notre servilité politique dérive de la servilité religieuse que nous inculque le christianisme. Ceci est notre foi à M. Quinet et à moi. Nous avons senti la Révolution perdue le jour où, sur la place du Panthéon, l'archevêque planta les arbres de la liberté venus du jardin des dames du Sacré-Cœur. Buchez, Bastide, Corbon, etc., applaudissaient. »

Dans la quatrième (1 p. in-8°, du 4 octobre 1867), le grand historien regrette de ne pouvoir encore « faire les Césars ». Il fera auparavant des « choses d'actualité plus prochaine, car, comme dit le Richard III de Shakespeare, je me sens mille cœurs ».

(*Vente Andrieux*, 2-3 mai 1924. — Edouard Champion.)

A. de Musset. — Ch. Clerc. Autour d'une inconnue de Musset [L'inconnue d'*une soirée perdue*. La soirée est le 14 juillet 1840. L'inconnue est inconnue]. *Revue bleue*, 3 mai 1924.

Nodier (Charles). — Lettre ; 25 février 1829.

Il se plaint avec amertume qu'on n'ait pas tenu compte de sa démission et qu'on l'ait rayé de la Société des bibliophiles français. « Je dois vous avouer que je trouve dans cette forme quelque chose d'insolite et d'abrupt, et que je suis à me demander comment on a pu se croire obligé de répondre par une exclusion légale à l'expression respectueuse d'un regret et d'un sacrifice. »

(*Vente Lemasle*, 10 mai. — Edouard Champion.)

Ponsard. — Lettre autographe.

Lettre adressée à l'imprimeur Timon, à Vienne. Il lui dit qu'il a un gros succès : « la recette est de trois à quatre mille francs, alors que les autres théâtres font tout au plus deux mille. On répète *Horace au Théâtre-Français*, ce qui me retiendra encore ici pendant une huitaine de jours. »

— Lettre autographe.

Il écrit à un ami qu'il a vu le prince Napoléon et qu'il lui a laissé une lettre au sujet de l'agitation de Vienne (Isère).

(*Catalogue 25. Cumin*, Nice. — Edouard Champion.)

Proudhon. — Lettre, 11 août 1857.

Jolie lettre où il raconte son séjour à la campagne : « Je ne suis pas allé à Besançon, ma ville natale ; cette ville me fait saigner le cœur. Je n'y ai plus ni famille, ni intérêt ; je ne m'y sens pas accueilli : à peine y compté-je trois ou quatre amis dont je serais allé serrer la main, si j'avais pu leur tomber la nuit par la cheminée, comme une sorcière venant du Sabbat. »

Renan. — F. Macler. Un dossier d'E. Renan à la bibliothèque d'Amsterdam [une lettre de Renan à M. Carrière, sur la paix universelle, 1889]. *Revue de l'Histoire des Religions*, janvier-avril 1923.

Sainte-Beuve. — Lettre à M. Levallois ; 16 décembre 1860.

Il le félicite de son travail et le félicite d'avoir maintenu Chateaubriand qu'il n'a jamais voulu diminuer, dégrader encore bien moins ; la statue, en définitive, continuera à montrer son front inspiré, le reste se dérobant sous les nuages, « mais nous qui sommes dans les coulisses nous étions derrière le nuage qui continuera de se reformer pour d'autres ».

(*Vente Lemasle*, 10 mai. — Edouard Champion.)

— Lettre à Prosper Mérimée, s. l., 20 février 1867.

Cette lettre paraît être un brouillon qui n'a jamais été expédié, si l'on en juge par les très nombreuses ratures et rectifications qu'elle contient. « J'ai toujours eu une vessie que j'appelais capricieuse ; mais le 13 décembre elle s'est mise, sans raison appréciable, à refuser tout service. *Casti raro mingunt*, me disiez-vous ; je dois être bien chaste, puisque je ne p... plus du tout. » Potins d'Académie : candidatures de Duvergier, Jules Favre, Léonce de Lavergne, réception de Cuvillier-Fleury. Considérations sur la politique française. « Les français sont les mêmes, parlant tous à la fois, demandant tout du même coup et se plaignant qu'on ne leur laisse rien faire ou rien dire. »

(*Vente S. Kra*, 15 avril 1924. — Edouard Champion.)

A. Samain. — *Aux Flancs du Vase*. Sept poésies autographes.

Les sept poésies qui composent cet album sont contenues dans le recueil de poésies imprimées sous le titre général : *Aux Flancs du Vase*. Ce sont les suivantes : *Le Petit Palémon*, *Xanthis*, *Damœtas et Methymne*, *Naïs et Lydé*, *Rho-*

dante et deux poèmes sans titre. Les quatre premières de ces pièces ont été numérotées I à IV par le poète, bien qu'elles aient été distribuées dans un ordre tout différent dans l'édition imprimée, et elles constituent la toute première idée du recueil. La pièce *Naïs et Lydé* a été imprimée sous le titre : *Les Vierges du Crépuscule*. Le poème de *Rodhante* présente des variantes considérables avec l'imprimé ; le dénouement est totalement changé. Quant aux pièces sans titre, numérotées I et II, elles sont devenues : l'une *Mnasyle* et l'autre *Myrtil et Palémon*. A signaler que Myrtil se trouve écrit dans l'original : Myrtale. La signature du poète est au bas de cette dernière pièce. Ce précieux manuscrit offre un intérêt considérable à cause des variantes qu'il contient, des titres raturés et remaniés par le poète, et de certaines hésitations qu'il trahit ; la forme primitive du recueil n'étant pas alors arrêtée.

— *Au jardin de l'Infante*. Quatorze poésies aut.

Ce précieux album comprend les poésies suivantes, suivant l'ordre définitif adopté dans les œuvres complètes ; *Mon âme est une infante* ; *Promenade à l'Étang* ; *Elégie* (Quand la nuit) ; *L'Indifférent*.

« Evocations » : *Allégorie ; L'Hermaphrodite ; Cléopâtre*, *Soir* (Le Séraphin des Soirs) ; *Visions*.

« Vas tristitiae » : *Les Colombes ; Douleurs* ;

« L'Allée solitaire » : *Sonnet*, *Ténèbres* ;

« Luxure ».

Ces pièces offrent des variantes remarquables avec la version imprimée ; certains vers ont été biffés et remaniés plusieurs fois. La pièce liminaire : *Mon âme est une infante*, porte dans le manuscrit le titre : *L'Infante. L'Allégorie* est devenue *Le Vase*, qui commence la série des *Évocations*. La pièce *Le Séraphin des Soirs* est devenue le II du dystique *Soirs*. Le sonnet *Les Colombes* a été considérablement remanié. La pièce intitulée *Sonnet*, dans *l'Allée solitaire*, a perdu ce titre et est devenue *Des Soirs fiévreux et forts*. Il en est de même de *Ténèbres* qui est devenu *Le Bouc noir passe*. Quelques signatures du poète ont été biffées par l'imprimeur pour indiquer qu'elles ne devaient pas être composées typographiquement. Quelques pièces portent le timbre du *Mercure de France*.

Le Chariot d'or. — *Symphonie héroïque*. — Onze poésies dont sept aut. et quatre en épreuves typographiques avec corrections aut.

Album contenant les pièces suivantes :

« Les Roses dans la Coupe » : *Versailles* (les quatre parties) ; *Soir Païen ; La Bonne Retraite*.

« Elégies » : *Comme une grande fleur ; Dans le parc* ; *Tout dort* ; *Je cherche les endroits*.

« Intérieur » : *Sonnet* ; *Sonnet* ; *Ténèbres*.

« Symphonie héroïque » : *Antigone*.

Toutes ces pièces ont subi, dans l'édition imprimée, d'importants remaniements. *La Bonne Retraite* est devenue simplement *Retraite*. *Les Elégies* (en épreuves typographiques non signées) sont numérotées I à IV, dans l'ordre ci-dessus, de la main du poète ; elles ont été réparties différemment dans l'imprimé ; les deux pièces intitulées *Sonnet* ont perdu ce titre et sont devenues *Ce soir, ta chair...* et *Panthéisme*. La poésie *La Bonne Retraite* n'est pas signée. Quelques pièces portent le cachet du *Mercure de France*.

(*Vente S. Kra*, 15 avril 1924. — Edouard Champion.)

G. Sand. — *A la famille Saint-Simonienne de Paris*. Ms. aut.

Tout en remerciant les *Saint-Simoniens* des cadeaux qui lui ont été offerts, elle refuse de s'engager par serment dans leur société. « D'ailleurs fidèle à de vieilles affections d'enfance, à de vieilles formes sociales, je ne puis séparer l'idée de *république* de celle de *régénération*. Le salut du monde me semble reposer sur nous pour détruire, sur *vous* pour rebâtir... Je ne sais rien, je ne

puis rien exiger, je n'ai pas de force, je ne puis rien accomplir. Je puis chanter la guerre sainte et la sainte paix, je ne crois pas à la nécessité de l'une et de l'autre. »

— Lettre à Anténor Joly, s. d. (1834).

« Préparez vos douze mille francs, car vous aurez trois volumes et, après cela, je veux me reposer longtemps, longtemps, oublier qu'il existe des romans, des romanciers, des journaux et des affaires... Mon roman est archi-socialiste et communiste... c'est, comme toujours, la guerre à l'argent, à ceux qui l'adorent et qui lui sacrifient l'homme... Du reste, ne vous inquiétez pas de la forme du roman. Le fond ne l'emporte pas et c'est un pur roman... mais sans coup de théâtre et sans effets de feuilleton. »

(*Vente S. Kra*, 15 avril 1924. — Edouard Champion.)

— Lettre à Duquesnel ; Nohant, 28 juin 1872, 4 pages in-8.

L'acteur Rey, se croyant chassé de l'Odéon par Sarah : « Je lui ai dit que c'était impossible, que Sarah... est trop bonne réellement pour se venger d'un pauvre diable comme lui ». Elle supplie qu'on le fasse rentrer à l'Odéon si la pétition qu'elle a adressée au ministre pour lui obtenir une place de professeur au Conservatoire n'a pas abouti. Elle compte aussi sur le cœur de Sarah qu'elle n'a jamais trouvé en défaut. Elle parle ensuite de la mort de Chilly et demande à Duquesnel si sa pièce lui convient.

— Lettre ; 15 décembre 1873.

Lettre relative au *Marquis de Villemer* et à *Mauprat*. Elle le remercie du succès qu'a obtenu la reprise du *Marquis de Villemer*, puis elle ajoute : « Je compte de même et encore mieux s'il fut possible pour *Mauprat* qui sera en effet comme une pièce nouvelle, je vous demande de préférer Mlle Broisat, que j'ai vu jouer, à Mlle Pellit, que je ne connais pas. » Elle s'étend longuement sur les qualités et le choix des interprètes de sa pièce et émet de piquantes appréciations sur ces derniers.

— Lettre à Duquesnel ; Nohant, 23 novembre 1869.

« Je n'ai pas d'autres reproches à vous faire que ceux que je m'adresse à moi-même. Chilly ne croyait pas à la pièce en vers, il me l'a présentée comme devant avoir dix représentations. J'ai eu tort de ne pas me dire qu'il pouvait se tromper ; que les pièces en vers, notamment celles de Bouilhet, avaient autant de chances de durée que les autres quand elles offraient de l'intérêt, et que celle dont il était question pouvait en offrir ». Elle ajoute qu'elle n'est pas de ceux qui ragent contre leurs concurrents, mais que tout de même sa pièce a été sacrifiée... « Je suis très bonne femme et je crois bonne amie, mais pas imbécile. » Elle sait bien que sa pièce ne sera pas jouée à l'Odéon cette année, puis elle conclut : « Je ne m'en fais pas de bile, je ne vous presse ni ne vous grogne : mais ne me dites pas que je doive être enchantée de mon numéro d'ordre dans votre répertoire ».

(*Vente Lemasle*, 10 mai. — Edouard Champion.)

— Lettre ; 15 avril 1856.

Intéressante lettre relative à *Françoise* et à *Comme il vous plaira* dont le succès littéraire est complet et la vente assurée ; elle demande six cents francs par acte.

(*Catalogue N. Charavay.*)

Mme de Staël. — J. d'Ivray. Mme de Staël et Vincenzo Monti. [Leurs relations. L'Influence de Monti. Article documenté et intéressant.] *Revue Mondiale*, 15 août 1923.

— Lettre à Lafayette ; 20 juin 1795.

Mme de Staël, qui croyait La Fayette sorti de la prison d'Olmutz, lui écrit pour qu'il n'hésite pas à revenir en France : « Il n'y a pas d'autre patrie pour vous, vous y trouverez la république que votre opinion appelait lorsque votre conscience vous liait à la royauté, vous la trouverez illustrée par la victoire... Il ne peut plus exister de liberté en France que par elle et vous êtes comme héros et comme martyr tellement uni à la liberté qu'indifféremment je prononce votre nom avec le sien pour exprimer ce que je désire pour l'honneur et la prospérité de la France... »

(*Vente Lemasle*, 10 mai. — Edouard Champion.)

— J. de Mestral-Combremont, *Quelques lettres inédites de Mme de Staël*, dans la *Semaine littéraire* de Genève du 15 mars 1924 (douze lettres adressées de 1799 à 1802, au précepteur de ses enfants, C.-G. Gerlach, originaire de Gotha).

(A. François.)

Stendhal. — P. Lasserre. Stendhal et le romantisme. [Que Stendhal serait de tempérament romantique.] *Figaro*, 19 janvier 1924.

— Lettre de la *Comtesse de Curial à Stendhal*, s. l. Décembre (1826 ?).

Cette lettre est la seule qui soit restée d'une collection de plus de deux cents lettres, au sujet de laquelle s'exprime ainsi Auguste Cordier : « Précieusement conservées par Stendhal quoiqu'il eût l'ordre de les brûler, ces archives de son cœur, son plus long amour, ont été retrouvées à sa mort et anéanties après lecture et notes prises par *Colomb* (ami et exécuteur testamentaire de Stendhal) de qui nous les tenons. *Une seule a échappé à l'incendie, c'est celle-ci,* et elle n'a dû son salut qu'aux annotations dont Beyle l'avait enguirlandée. » (Page 136.) C'est une longue lettre de reproches et de désespoir. « C'est encore moi, monsieur, vous allez crier à la persécution et vous aurez raison. D'après vos procédés infâmes, je devrais trouver assez de dignité en moi pour ne pas vous faire jouir au moins positivement de toute la douleur que vous me causez... Depuis six semaines que j'ai eu la faiblesse de vous avouer mes sentiments, comment m'avez-vous traitée ? Puis-je exiger mieux que votre pauvre Alix qui vous a tant aimé, dès qu'elle a été dans le chagrin vous l'avez abandonnée, et sûrement, si je vous connaissais plus, j'aurais bien plus d'exemples pareils à vous citer... allez Henri, vollez vers Rosine (Mme Pasta) ; courrez dans ses bras j'en serai ravie car je crois que votre amour est le plus affreux malheur qui puisse arriver à une femme, etc. »

En tête et à la fin de la lettre *Stendhal a ajouté de sa main :*

Elle m'a aimé 2 ans avant le 22 mai 1824 donc depuis 1822 à la fin de 1826. Mai	1826	Larmes et vraie tendresse, hélas, j'écris ceci le 11 octobre 1826, après mon malheur.

« Brouilles des premiers mois, regrettées par la suite, octobre 1826. »

« Dans son fétichisme pour son idole, continue Auguste Cordier, Colomb avait considéré et gardé cette lettre comme un autographe précieux, et elle nous revient aujourd'hui sous la forme d'un document incomparable pour l'analyse de l'âme du grand analyseur. »

(*Vente S. Kra*, 15 avril 1924. — Edouard Champion.)

— Lettre datée de Florence, le 24 septembre 1814.

Lettre adressée à sa sœur, Mme Périer, Lagrange de Thuelin, à La Tour-du-Pin.

Correspondance intime dans laquelle il lui dit « qu'il a fait un excellent voyage et qu'il se trouve au milieu des fêtes en l'honneur de Ferdinand III, duc de Toscane. Il lui fait plusieurs recommandations dont une relative à des caisses :

« N'oublie pas mes caisses. Il commence à faire frais le soir et elles con-

tiennent tous mes habits d'hiver. Veux-tu me faire geler comme un chat écorché, sœur barbare ? »

(*Catalogue n° 26, Cumin*, de Nice. — Edouard Champion.)

— Pierre Jourda. Stendhal en Italie. [Leçon intéressante.] *Revue des Cours et Conférences*, 31 mars 1924.

Sully Prudhomme. — Ed. Estève. Sully Prudhomme [Cours important qui réunit toutes sortes de documents dispersés ou inédits.] *Revue des Cours et Conférences*, 15 mars 1924 et suiv.

Taine. — Lettre à « Monsieur et cher camarade ».

Belle lettre. Taine lui fait des éloges au sujet de sa traduction des *Bucoliques* et donne des appréciations intéressantes sur quelques auteurs contemporains : « *M. Barbey d'Aurevilly* a beaucoup de talent, c'est un véritable écrivain, encore ai-je le regret de ne pas avoir lu tous ses ouvrages. Un de mes amis me disait que ses *Diaboliques* (publiées sous le manteau) contiennent deux ou trois chefs-d'œuvre. *Baudelaire* a fait aussi des chefs-d'œuvre peu connus, les *Petits poèmes en prose*, etc.

(*Vente S. Kra*, 15 avril 1924. — Edouard Champion.)

Verlaine. — Manuscrit, composé sur des feuillets disparates; feuilles d'hôpital, etc. Les poésies qui manquent à ce recueil ne sont qu'au nombre de sept; ce sont les suivantes : *Eventail Directoire; Ex Imo; Voici des cheveux; Lamento*; *Ægri Somnia, O Mademoiselle Sarah* et *Mort*. Un grand nombre contiennent des variantes avec l'édition imprimée. La pièce intitulée *Féroce* porte dans notre ms. le titre *Sérieusement*. Le poème sans titre qui débute par le vers : « La jalousie est multiforme » devait être intitulé : *Apaisement*. Le sonnet : « Mignonne que je connais » porte la dédicace : « A Mlle Berthe », rectifiée au crayon : « A Mlle Marthe ». La pièce *Hôpital* est sans titre dans notre ms. Les trois premiers quatrains du poème : *Paul Verlaine's Lecture* sont d'une main étrangère. La pièce *Bergerades* portait primitivement le titre *Bergerie*, qui se trouve dans notre ms. Les deux poèmes sans titre : *O toi, toi seule bonne* et *Mais il te faut m'être douce* portent le titre d'*Epilogue*. *En Septembre* était primitivement *Mi-Septembre*, et *Pour le Nouvel An* est intitulé *Jour de l'An*.

— Trois lettres à l'éditeur Deman, de Bruxelles; Paris, hôpital Broussais, 1889-1890.

Ces lettres peuvent contribuer à détruire la légende de l'inaptitude de Verlaine à traiter d'affaires. Il y discute ses droits d'auteur avec une compétence consommée. « J'ai toute prête une nouvelle édition de *Parallèlement*. Celle-ci aurait sur la première l'avantage d'être complètement remaniée et augmentée de plus d'un tiers. Je m'y donne pleine carrière en fait de hardiesse et de franchise, mais j'ose dire que le respect absolu de l'art emporte le tout, et que l'œuvre est une des plus réellement chaste (*sic*). De plus j'ai la presque assurance que Félicien Rops consentirait à orner d'un frontispice le volume ainsi métamorphosé. » — Il traite ensuite de la question des droits d'auteur et formule tous ses griefs contre Vanier.

(*Vente S. Kra*, 15 avril 1924. — Edouard Champion.)

— Pièce de vers autographe.

Je suis prisonnierde tes yeux
Toujours et parfois de tes bras,
Mais ne plains pas ces embarras
Qui ne sont guère qu'otieux (?), etc.

(*Catalogue XI, V.-A. Heck*, Vienne. — Edouard Champion.)

— Lettre à un ami ; *Stikney*, 7 mai 1875.

Lettre illustrée de plusieurs petits croquis à la plume.

Il lui parle d'un ami, nommé Nouveau, avec qui il a de circonspectes relations ; c'est un bon jeune homme qui croit à la philomatie. Il lui annonce l'envoi ; cent vers par cent vers, d'un volume de poésies qui s'intitulera : *Cellulairement* ; il faudrait essayer de le faire imprimer gratis. Il s'occupe de langue anglaise, il bûche un joli petit poème de Milton et un gros roman de Miss Braddon, la *Ponsonne du Terrail de ceste isle sonnante* ».

— Mes souvenirs de la Commune. — Manuscrit autographe signé.

(*Vente Lemasle*, 10 mai. — Edouard Champion.)

A. de Vigny. — Deux billets inédits. *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 20 avril 1924.

— R. Lebègue. A propos d'une édition récente des *Destinées*. [Note précise sur les manuscrits de Vigny et notamment sur le contenu des manuscrits appartenant à M. Sangnier]. *Journal des Débats*, 15 mai 1924.

— Lettre à Aimé Martin (7 février 1829).

Il regrette de ne pas l'avoir rencontré car il n'était sorti que pour un quart d'heure. — « Je ne puis encore sortir, ma chère et souffrante Lydia est toujours au lit. — Que se passe-t-il dans le monde. Bâtit-on encore des villes ? Je suis comme saint Jérôme. »

(*Catalogue Lemasle, n° 193.* — Edouard Champion.)

— Lettre à Charles Malo ; 17 septembre 1829.

Il ne peut rien envoyer aux « Annales romantiques » ; le théâtre l'a beaucoup occupé (*Le More de Venise*), et la dernière publication de ses poèmes a épuisé son portefeuille ; or, dit-il, « je suis fort paresseux et travaille par fantaisie de loin en loin ».

(*Vente Lemasle*, 10 mai. — Edouard Champion.)

Villiers de l'Isle-Adam. — Deux lettres, l'une datée du 23 juillet 1882, l'autre, de la même époque ; adressées à un ami.

Lettres dépeignant la triste situation pécuniaire de l'auteur : « Je ne demeure plus rue de Bruxelles. Ainsi j'erre d'endroits en endroits jusqu'à ce que j'aie gagné un lit, une table et une chaise. J'espère que ce ne sera pas long désormais, car les épreuves, bien qu'elles ne soient jamais imméritées, quand elles sont un peu trop lourdes, finissent par accabler, et notre faiblesse ne les sent plus comme des grâces. » — Quelques lignes très élogieuses au sujet d'un livre que son ami venait de publier.

Lettre de Jules Feuillade à « mon cher Maître ». Paris, 1882.

Cette lettre donne des renseignements sur *Villiers* et ses parents. « Agé de 44 ans, certainement depuis dix ans surtout, il aurait pu, avec son nom et sa faconde, arriver à percer. » Suivent des détails intimes sur la famille de l'Isle-Adam.

(*Vente S. Kra*, 15 avril 1924. — Edouard Champion.)

Zola. — Lettre ; Paris, 26 avril 1888.

Après avoir parlé de la décoration de sa maison de Médan, il dit qu'il a été dans une vraie bousculade à propos de *Germinal*. « La pièce a été égorgée et elle ne vivra pas. Je vous conterai tout cela un jour. En ce moment je suis encore dans le gâchis ».

(*Vente Lemasle*, 10 mai. — Edouard Champion.)

— Lettre. Paris, 3 décembre 1887.

« Vous êtes hors de toute sagesse, Monsieur. Vous qui dites avoir quelque

sympathie pour mes œuvres, si vous alliez siffler « Germinal » vous vous trouveriez simplement confondu avec mes pires ennemis... »

(*Catalogue Cornuau*, mai-juin 1924. — Edouard Champion.)

— Lettre à un confrère ; Médan, 1er novembre 1883.

Lettre relative à l'envoi de son volume : *Le Blason de la Révolution*, qu'il lui a envoyé. — « Vous savez quelle est notre vie de bousculade, je ne trouve même plus le temps d'être un peu à mes amis. Mais je vous ai commencé, ou plutôt j'ai choisi, à la table, les titres de vos études qui m'attiraient le plus. Vous avez mis là beaucoup de bon sens et beaucoup d'esprit, j'entends du meilleur de l'esprit littéraire. Vous en tiendra-t-on compte ? J'en doute, votre livre manque d'insolence envers le public. N'importe, vous êtes un des derniers lettrés qui nous restent. »

(*Catalogue Lemasle, n° 193.* — Edouard Champion.)

Histoire des idées. — J. Laporte. Kant et la pensée française. [Article clair et pénétrant.] *Revue de France*, 15 mai 1924.

Histoire du théâtre. — E.-C. van Bellen. Trois *Joueurs*. [*Le Joueur*, de Regnard, le *Beverley* imité par Saurin, *Trente Ans ou la Vie d'un Joueur*, de Ducange et Dinan. Article bien informé. Conteste l'affirmation de M. Pitou que le drame et le mélodrame ont eu des développements indépendants.] *Néophilologus*, 1924.

Les Parnassiens. — A. Droin. Défense des poètes parnassiens. *Revue Mondiale*, 1er mai 1924.

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

DERNIÈRES ANNÉES D'UN AMI DE RACINE. VALINCOUR ET SES LETTRES AU PRÉSIDENT BOUHIER (1725-1730).

Plusieurs historiens ont déjà puisé dans les papiers du président Bouhier. Livet, quand il donna, en 1858, une édition critique de l'*Histoire de l'Académie française* par Pellisson et d'Olivet; de Lescure, quand il publia, en 1864-1868, le *Journal* de Mathieu de Marais, eurent la bonne idée d'y joindre, le premier, d'abondants extraits de lettres que le président recevait de l'abbé d'Olivet, le second, les lettres de Marais. Enfin le prince Emmanuel de Broglie, ayant parcouru les volumineux dossiers de Bouhier, groupa autour de lui et fit revivre dans un agréable et élégant ouvrage les savants et les lettrés, ses correspondants habituels, tout un monde curieux et charmant qui forme la transition du XVIIe siècle au XVIIIe [1].

Dans cette copieuse collection est-il de plus jolies lettres, de plus précieuses que celles de Valincour ? La première remonte à 1725. Mais, sans doute, depuis longtemps Bouhier connaissait l'ami de Racine et de Boileau. S'il en faut croire Emmanuel de Broglie, il l'aurait rencontré à Paris, pendant le séjour de près de deux ans qu'il y fit, pour étudier le droit, en 1692 et 1693.

En 1725, Valincour avait soixante-douze ans. Bouhier, de vingt ans son cadet, retenu par sa charge à Dijon, jouissait dans le monde savant d'Europe d'une réputation universelle. Une bibliothèque de trente-cinq mille volumes ne suffisait pas à contenter sa curiosité, et, cet érudit, selon la tradition de la Renaissance, qui savait ne perdre une minute et qui, tout en faisant sa toilette, lisait quelque in-folio tenu ouvert par des chevilles sur un pupitre de son invention, ce docte président allait souvent à Paris. Les siens, magistrats depuis deux

[1] *Les portefeuilles du président Bouhier. Extraits et fragments de correspondances littéraires.* Hachette, 1896, in-8.

siècles, y possédaient des relations dans les grandes familles de la robe. Il fréquentait aussi chez la duchesse du Maine, à Sceaux, où il voyait La Motte et Dacier. Il était reçu avec une égale faveur dans le monde et parmi les lettrés, tant et si bien que l'Académie osa déroger en sa faveur à l'usage, et, sans exiger la résidence, le choisit, le 16 juin 1727, pour remplacer M. de Malézieu.

Plus que jamais le président avait besoin de savoir les nouvelles. En ce temps les correspondances tiennent encore lieu des journaux. Les informations, pour être moins rapides, n'en sont que plus sûres. Et puis les hommes d'alors avaient le temps de conter et celui de lire lentement. Querelles jansénistes, résistance des parlements, anecdotes de cour, nouvelles de la république des lettres, scandales de la Tencin, simples faits divers, Valincour tient son ami au courant de tout ce qui peut l'intéresser. Il se charge de lui procurer les dernières brochures ou les discours académiques. Il se met en frais de coquetterie, et, pour plaire au traducteur de Cicéron et de Virgile, il cite du grec et du latin. Il évoque les souvenirs de l'âge classique et des écrivains illustres qu'il a connus familièrement. Quel plaisir d'écouter un homme qui peut dire : « La première fois que je fus à la comédie, c'était à *Britannicus* ». En échange, le président l'approvisionne de bourgogne. Pour conjurer la goutte, Valincour ne buvait que de l'eau, remède qui, semble-t-il, n'était pas trop du goût de son correspondant. Mais il recevait des amis aimant le bon vin. Chaque année il lui faut donc quelques feuillettes.

Trouverons-nous jamais un éditeur assez averti pour réimprimer les *Lettres à la marquise *** sur le sujet de la Princesse de Clèves*, cette merveille du goût classique, un des chefs-d'œuvre de la critique française? Jamais, certes, il ne fut tant question de classicisme, de retour à la tradition classique. Mais beaucoup renouvellent à cette occasion la bévue du singe parlant du Pirée. Quels sont ceux qui se plaisent sincèrement aux vieux maîtres et qui vivent dans la familiarité de nos grands classiques? On les compterait aisément sur les doigts. Tout n'est que mensonge dans le monde d'aujourd'hui.

J'entends bien les critiques primaires des manuels d'histoire littéraire réclamer pour Stendhal, pour Balzac ou pour Baudelaire. Ces illustres, qu'ils n'ont pas le mérite d'avoir découverts, sont aujourd'hui à la mode. Un temps viendra où d'autres, méconnus pendant des siècles, seront réhabilités. Chaque génération refait la carte littéraire du passé et dirige ses préférences selon ses goûts. Elle découvre un maître oublié, elle charge une œuvre ancienne d'un sens nouveau, longtemps inaperçu. Un jour viendra peut-être où Marivaux, Diderot et Laclos exprimeront le XVIIIe siècle dans sa plus fine et particulière essence. Qui réclame aujourd'hui pour Valincour, pour Duguet ou pour Joubert la place qui leur est due, ou bien encore pour les grands maîtres de la vie spirituelle qu'Henri Brémond venge d'une injustice séculaire?

Tel Valincour a été peint par Saint-Simon, indulgent par exception, tel il se laissait deviner déjà, bien jeune encore, dans les *Lettres sur la Princesse de Clèves*. Nul moins que lui ne se livre à tout venant. Il n'a pas assez de moqueries pour le duc de Nemours, qui, lorsqu'il a surpris le secret de la princesse de Clèves, n'a rien de plus pressé que de l'aller conter à l'affreux bavard qu'est le vidame de Chartres. « Puisqu'il était du destin de M. de Nemours de passer la nuit dans la forêt, ne trouvez-vous pas qu'il eût bien mieux fait d'aller, selon la coutume des amants, contant son bonheur à tous les arbres, à tous les rochers, à tous les oiseaux qu'il aurait rencontrés en son chemin, et qui lui eussent gardé le secret? » N'est-ce pas le même homme dont Saint-Simon nous dit qu'il ne fut « jamais gâté par les confiances les plus importantes et les plus flatteuses; d'ailleurs, très difficile à se montrer, hors avec ses amis particuliers,... très sûr et extrêmement aimable... [et qui] avait su conserver la confiance de Madame de Maintenon et ne lui être point suspect en demeurant attaché à Madame de Montespan jusqu'à sa mort, et à tous les siens avec elle. » Tel fut l'ami de Racine, de Boileau et de Malebranche, l'homme de confiance du comte de Toulouse, le protégé de Bossuet, le familier des Pontchartrain et des Daguesseau, le favori du prince de Condé, le lettré qui a vu mourir d'Aubignac et qui connut La Bruyère et Fontenelle, le type le plus accompli de l'humaniste honnête homme, en qui la connaissance du monde entretient et anime jusqu'à la fin le goût des lettres, se piquant d'apprécier les belles choses sans être auteur, si soucieux de ne point paraître pédant et faiseur de livres, qu'après avoir pesé, avec son expérience d'homme du monde, en des balances aussi précises que celles de Marivaux, la vraisemblance des sentiments les plus menus et des moindres gestes, lorsqu'il vient à examiner le style et la langue de Madame de La Fayette, il cède la place à un grammairien « qui sait par cœur Vaugelas ».

Non pas seulement un homme de goût. Ce courtisan n'était point flatteur. « Il est vrai qu'il avait un art de dire la vérité; mais enfin il osait la dire, et l'adresse ne servait qu'à rendre le courage utile. Peu à peu la nécessité d'employer cette adresse diminue, et les droits de l'homme de bien se fortifient toujours. » Le témoignage de Fontenelle explique et justifie la conclusion de Saint-Simon : « et, de plus en plus en avançant, un grand homme de bien ».

La « douceur de ses mœurs », dont M. de La Chapelle, en le recevant à l'Académie, le félicitait, n'excluait ni l'impatience ni la vivacité. Jeune, quand il allait à la comédie, il lui semblait que tous les carrosses passaient avant le sien, tant il avait hâte d'arriver, et il souhaitait que les chevaux prissent le mors aux dents. Un jour qu'il entrait à la galerie de Versailles : « Eh! monsieur, où est le feu? » s'écrie Racine, qui le voyait marcher à grands pas. Son écriture n'est pas aussi posée qu'il semble à Emmanuel de Broglie, et parfois il saute des mots. Dans ses lettres au président il ne recourt à aucune

siècles, y possédaient des relations dans les grandes familles de la robe. Il fréquentait aussi chez la duchesse du Maine, à Sceaux, où il voyait La Motte et Dacier. Il était reçu avec une égale faveur dans le monde et parmi les lettrés, tant et si bien que l'Académie osa déroger en sa faveur à l'usage, et, sans exiger la résidence, le choisit, le 16 juin 1727, pour remplacer M. de Malézieu.

Plus que jamais le président avait besoin de savoir les nouvelles. En ce temps les correspondances tiennent encore lieu des journaux. Les informations, pour être moins rapides, n'en sont que plus sûres. Et puis les hommes d'alors avaient le temps de conter et celui de lire lentement. Querelles jansénistes, résistance des parlements, anecdotes de cour, nouvelles de la république des lettres, scandales de la Tencin, simples faits divers, Valincour tient son ami au courant de tout ce qui peut l'intéresser. Il se charge de lui procurer les dernières brochures ou les discours académiques. Il se met en frais de coquetterie, et, pour plaire au traducteur de Cicéron et de Virgile, il cite du grec et du latin. Il évoque les souvenirs de l'âge classique et des écrivains illustres qu'il a connus familièrement. Quel plaisir d'écouter un homme qui peut dire : « La première fois que je fus à la comédie, c'était à *Britannicus* ». En échange, le président l'approvisionne de bourgogne. Pour conjurer la goutte, Valincour ne buvait que de l'eau, remède qui, semble-t-il, n'était pas trop du goût de son correspondant. Mais il recevait des amis aimant le bon vin. Chaque année il lui faut donc quelques feuillettes.

Trouverons-nous jamais un éditeur assez averti pour réimprimer les *Lettres à la marquise *** sur le sujet de la Princesse de Clèves*, cette merveille du goût classique, un des chefs-d'œuvre de la critique française? Jamais, certes, il ne fut tant question de classicisme, de retour à la tradition classique. Mais beaucoup renouvellent à cette occasion la bévue du singe parlant du Pirée. Quels sont ceux qui se plaisent sincèrement aux vieux maîtres et qui vivent dans la familiarité de nos grands classiques? On les compterait aisément sur les doigts. Tout n'est que mensonge dans le monde d'aujourd'hui.

J'entends bien les critiques primaires des manuels d'histoire littéraire réclamer pour Stendhal, pour Balzac ou pour Baudelaire. Ces illustres, qu'ils n'ont pas le mérite d'avoir découverts, sont aujourd'hui à la mode. Un temps viendra où d'autres, méconnus pendant des siècles, seront réhabilités. Chaque génération refait la carte littéraire du passé et dirige ses préférences selon ses goûts. Elle découvre un maître oublié, elle charge une œuvre ancienne d'un sens nouveau, longtemps inaperçu. Un jour viendra peut-être où Marivaux, Diderot et Laclos exprimeront le XVIIIe siècle dans sa plus fine et particulière essence. Qui réclame aujourd'hui pour Valincour, pour Duguet ou pour Joubert la place qui leur est due, ou bien encore pour les grands maîtres de la vie spirituelle qu'Henri Brémond venge d'une injustice séculaire?

Tel Valincour a été peint par Saint-Simon, indulgent par exception, tel il se laissait deviner déjà, bien jeune encore, dans les *Lettres sur la Princesse de Clèves*. Nul moins que lui ne se livre à tout venant. Il n'a pas assez de moqueries pour le duc de Nemours, qui, lorsqu'il a surpris le secret de la princesse de Clèves, n'a rien de plus pressé que de l'aller conter à l'affreux bavard qu'est le vidame de Chartres. « Puisqu'il était du destin de M. de Nemours de passer la nuit dans la forêt, ne trouvez-vous pas qu'il eût bien mieux fait d'aller, selon la coutume des amants, contant son bonheur à tous les arbres, à tous les rochers, à tous les oiseaux qu'il aurait rencontrés en son chemin, et qui lui eussent gardé le secret ? » N'est-ce pas le même homme dont Saint-Simon nous dit qu'il ne fut « jamais gâté par les confiances les plus importantes et les plus flatteuses ; d'ailleurs, très difficile à se montrer, hors avec ses amis particuliers,... très sûr et extrêmement aimable... [et qui] avait su conserver la confiance de Madame de Maintenon et ne lui être point suspect en demeurant attaché à Madame de Montespan jusqu'à sa mort, et à tous les siens avec elle. » Tel fut l'ami de Racine, de Boileau et de Malebranche, l'homme de confiance du comte de Toulouse, le protégé de Bossuet, le familier des Pontchartrain et des Daguesseau, le favori du prince de Condé, le lettré qui a vu mourir d'Aubignac et qui connut La Bruyère et Fontenelle, le type le plus accompli de l'humaniste honnête homme, en qui la connaissance du monde entretient et anime jusqu'à la fin le goût des lettres, se piquant d'apprécier les belles choses sans être auteur, si soucieux de ne point paraître pédant et faiseur de livres, qu'après avoir pesé, avec son expérience d'homme du monde, en des balances aussi précises que celles de Marivaux, la vraisemblance des sentiments les plus menus et des moindres gestes, lorsqu'il vient à examiner le style et la langue de Madame de La Fayette, il cède la place à un grammairien « qui sait par cœur Vaugelas ».

Non pas seulement un homme de goût. Ce courtisan n'était point flatteur. « Il est vrai qu'il avait un art de dire la vérité ; mais enfin il osait la dire, et l'adresse ne servait qu'à rendre le courage utile. Peu à peu la nécessité d'employer cette adresse diminue, et les droits de l'homme de bien se fortifient toujours. » Le témoignage de Fontenelle explique et justifie la conclusion de Saint-Simon : « et, de plus en plus en avançant, un grand homme de bien ».

La « douceur de ses mœurs », dont M. de La Chapelle, en le recevant à l'Académie, le félicitait, n'excluait ni l'impatience ni la vivacité. Jeune, quand il allait à la comédie, il lui semblait que tous les carrosses passaient avant le sien, tant il avait hâte d'arriver, et il souhaitait que les chevaux prissent le mors aux dents. Un jour qu'il entrait à la galerie de Versailles : « Eh ! monsieur, où est le feu ? » s'écrie Racine, qui le voyait marcher à grands pas. Son écriture n'est pas aussi posée qu'il semble à Emmanuel de Broglie, et parfois il saute des mots. Dans ses lettres au président il ne recourt à aucune

périphrase pour dire de Dacier qu'il est un gascon ou un sot, de l'abbé Sallier qu'il a des manières de valet. Ce « répertoire d'anecdotes de cour », comme l'appelle Saint-Simon, cet homme aimable, « doux, gai, salé sans vouloir l'être », a de la promptitude et de la vivacité dans les jugements. Très spontané et très réfléchi, ces deux qualités s'équilibrent et se concilient harmonieusement chez lui aussi bien que chez Joubert. Entre ces deux esprits de la même famille, on trouverait sans peine plus d'une ressemblance. La prédilection de Valincour pour les petits poètes grecs « si remplis de tendresse » fait songer à cette remarque de Joubert : « Il n'est pas nécessaire qu'il y ait de l'amour pour nous charmer; mais il est nécessaire qu'il y ait beaucoup de tendresse ». Il y a chez l'ami de Racine et chez celui de Pauline de Beaumont ou de Madame de Vintimille comme une tendresse cachée et soigneusement cultivée et contenue.

A jamais Valincour restera le témoin le plus autorisé de la génération classique. Rien de ce que l'on confond trop souvent sous cette épithète. Un goût libre et décidé, ni pruderie, ni préciosité. Tout ce qui est alambiqué ou forcé lui déplaît. Dans les *Lettres sur la Princesse de Clèves* il dégonfle d'une main légère le héros cornélien. Il serait aisé de montrer comment son goût du vrai, ou, mieux, du vraisemblable n'est qu'une face de sa probité. Son discernement est si sûr qu'il a du premier coup établi parmi les écrivains de son temps ou de l'époque précédente une hiérarchie qui ne sera pas changée. « Un homme qui possède son Marot et son Voiture et mille autres bons auteurs », disait de lui Pontchartrain. Il aime Marot et Régnier, non pas sans réserves, mais il n'hésiterait pas à les préférer à Malherbe, qu'il juge à merveille : « excellent facteur d'orgues... grande justesse dans l'oreille, adresse infinie à accorder ses tuyaux, pour en tirer une harmonie merveilleuse, et rien au delà ». En dépit des « salauderies », Brantôme l'amuse par l'abondance et l'agrément des anecdotes.

Que d'impressions justes jetées en courant. Qui nous fera mieux sentir ce qu'il y a de laborieux dans l'art de La Bruyère et d'un peu comique dans sa personne, ce manque de facilité, qui donnait envie de lui dire : *utere lactucis et mollibus*, et cette crainte de paraître pédant qui le jetait dans un ridicule opposé ? Valincour n'avait pas été long à s'apercevoir que l'auteur si tendu des *Caractères* était dans la maison de Condé un agréable sujet de moquerie.

Arbitre du goût et des bienséances, ce fut le rôle de Valincour à l'Académie. On avait remarqué dans son discours de réception le ton de majesté aisée, la noble et simple allure qu'avait su prendre le nouvel historiographe pour exposer la politique et pour célébrer les victoires de Louis XIV. Quand le maréchal de Villars, non sans quelque arrière-pensée vaniteuse, offrit son portrait pour qu'il fût placé dans la salle des séances, où il n'y avait encore que ceux du roi et de Richelieu, Valincour sut tourner la difficulté en offrant en même temps les portraits de Racine et de Boileau. Dès lors les portraits se

multiplièrent, et quelques années plus tard on ne savait plus où les mettre. En plusieurs occasions l'Académie a laissé voir l'estime où elle le tenait pour ses qualités de lettré et d'homme de cour. Elle le choisit en 1718 pour écrire la préface du Dictionnaire et le 22 juillet de l'année suivante pour faire le compliment au roi, qui venait lui rendre visite. Il aimait recevoir, le dimanche, dans sa maison de Saint-Cloud, quelques-uns de ses confrères de l'Académie française et de l'Académie des sciences; mais il prenait soin de les bien choisir et capables d'apprécier le vin du président. « Il avait, pour ces compagnies, nous dit Fontenelle, une affection sincère, une vivacité peu commune pour leurs intérêts. »

Quand Terrasson publia sa critique de l'*Iliade*, Valincour fixa le jugement de la cour en faveur d'Homère ; mais, avec une habile modération, bien que son choix ne fût pas douteux, un an plus tard il réconciliait les partisans des anciens et ceux des modernes dans un grand souper qu'il donna chez lui, le dimanche 3 avril 1716, à Monsieur et Madame Dacier, à La Motte et à plusieurs autres personnes.

Il fut, en janvier 1726, frappé du plus grand malheur qui puisse atteindre un lettré ami des livres : un incendie détruisit sa petite maison de Saint-Cloud, sa bibliothèque, composée de six à sept mille volumes, plusieurs manuscrits et ouvrages ébauchés. Mathieu Marais, en annonçant la nouvelle à Bouhier, frémissait à l'idée d'un pareil accident : « Voilà donc le pauvre M. de Valincour privé de toutes ses consolations, de ses livres, de ses manuscrits et de tout ce qui faisait sa joie dans un âge avancé : après cela, il n'y a plus qu'à mourir ». Valincour fut plus philosophe, et du reste le duc d'Orléans lui offrit un appartement au château de Saint-Cloud. Mais il lui fallut du temps pour s'habituer à cette perte. Quand il passait devant sa « cabane, qu'il aimait plus que le Louvre », il détournait la tête pour ne pas voir les décombres. Il fut plus de deux mois sans pouvoir regarder de ce côté. Enfin il se remit au travail, et, pour se consoler, il entreprit un dialogue sur les spectacles, sujet qui, de Bossuet à Rousseau, a passionné la critique française. Qu'est devenu le manuscrit de Valincour, dont Bouhier avait eu la primeur [1] ?

1. Et que sont devenus les manuscrits de Valincour? Dans l'édition de la *Princesse de Clèves*, publiée en 1807 à Paris, impr. des sourds-muets, t. II, p. 324 à 326, à la suite du *Fragment d'un Dialogue entre MM. Daguesseau, l'abbé Renaudot, Racine, Despréaux et de V...* (Valincour, Daguesseau), je relève la note suivante : « Ce fragment est tiré de ses *œuvres posthumes*, manuscrit en deux volumes in-folio ; le premier finissant p. 764 ; le second commençant p. 765 et finissant p. 1623. Il appartient à M. Boulard, dont tout le monde connaît l'honnêteté, les lumières et le zèle pour le progrès des sciences et de la littérature...

« On trouve dans ce manuscrit plusieurs dialogues sur la littérature et sur les lois, dans le genre de ceux de Platon ; des dissertations métaphysiques, géométriques, théologiques même, des mémoires très curieux sur l'état de notre marine, qu'il composa sans doute en qualité de secrétaire des commandements de M. le Comte de Toulouse, amiral ; des lettres critiques sur les voyages de Cyrus, etc. ; un fragment d'une traduction de la quatrième Tusculane, des mémoires des finances, une critique très bien faite de la célèbre harangue du cardinal du Perron aux Etats généraux de 1614 ; enfin un recueil fort étendu, intitulé : *Vers et pièces libres*, ouvrage de société,

Nulle vieillesse ne fut moins chagrine. Par accès la goutte le tourmentait. Mais il avait un remède infaillible qu'il conseillait au président : la rhubarbe, la casse et un grand bol de lait d'ânesse. Chaque siècle a ses remèdes, qui ne guérissent qu'un temps. L'essentiel est d'avoir la foi. Au reste, il ne se raidissait pas inutilement contre la souffrance, il laissait s'évaporer librement ses vapeurs. « Valincour, écrit d'Olivet, a eu presque tout l'hiver un rhumatisme qui le mettait d'une jolie humeur[1]. »

Jusqu'à la fin, la vie et les livres l'amusèrent. Mais, comme tous les contemporains de Racine et de l'école classique, il avait l'idée, bientôt partagée par Voltaire, que le goût littéraire avait atteint sous Louis XIV un point d'excellence qui ne serait plus dépassé. M. de La Chapelle, en recevant Valincour à l'Académie, s'efforçait de définir cette « fatalité qui fixe dans tous les arts, chez tous les peuples du monde, un point d'excellence qui ne s'avance ni ne s'étend jamais. Le même ordre immuable détermine un nombre certain d'hommes illustres qui naissent, fleurissent, se trouvent ensemble dans un court espace de temps où ils sont séparés du reste des hommes communs que les autres temps produisent, et comme enfermés dans un cercle, hors duquel il n'y a rien qui ne tienne, ou de l'imperfection de ce qui commence, ou de la corruption de ce qui vieillit. »

Valincour n'échappe pas au travers commun. Il avait seulement de meilleures raisons de regretter le passé, le temps où il était jeune. Sous ses yeux, que de choses se défont! C'est le règne de Bayle. Il déplore le nombre croissant des athées et des déistes à la cour comme à la ville, les querelles religieuses, la révolte des Parlements contre l'autorité royale. En bon gallican, il se demande ce qu'il conviendrait de faire si le pape devenait hérétique. Il est irrité de la surabondance des moines. Venant de lui, la remarque est lourde de sens. Comble de malheur, à Versailles, les courtisans ne savent plus leur Horace.

Ses jugements sur la nouvelle littérature seraient à rapprocher de ceux de Mathieu Marais, subtilement analysés par Sainte-Beuve. Mais Valincour est bien plus net et bien plus sûr. Marais admire la *Henriade* ; Valincour estime qu'on admirera ce livre sans le lire et que Voltaire n'est pas poète[2].

On chercherait vainement dans ses dernières lettres une plainte,

composé pour l'amusement de M. et Mme la Chancelière Daguesseau, de M. et Mme la marquise Torcy, de Mme la marquise de Bouzols, de Mme la marquise de Castries-Vivonne, et de M. de Valincour, où chacun fournissait quelque chose de sa façon. »

L'éditeur, qui est J.-F. Adry, ajoute (p. 324-325) que tout ne périt pas dans l'incendie qui consuma la maison de Valincour : « Il peut se faire que les premiers originaux aient péri dans cet incendie ; — mais ou M. de Valincour refit quelques-uns de ses mémoires, ou il en avait donné auparavant des copies à quelques personnes, surtout à M. Daguesseau le chancelier ». Mais, encore une fois, où ont passé les manuscrits que détenait M. Boulard au début du XIXe siècle?

1. Lettre au président Bouhier, 20 avril 1728.

2. On trouvera dans ces lettres, à l'occasion de la candidature de Montesquieu à l'Académie, un jugement sur les *Lettres persanes*, et des renseignements sur l'élection à rapprocher de ceux fournis par Marais.

même une confidence, quelqu'une de ces romantiques lamentations que Chateaubriand a mises à la mode et par lesquelles un homme, bien des années avant de disparaître, porte fastueusement son propre deuil. Mais ce silence même signifie résignation, sérénité croissante, l'art de savoir vieillir. Nous pouvons lire les propres sentiments de Valincour dans les réflexions que lui inspirait, un mois avant sa propre fin, la mort de M. Maraldi, son confrère à l'Académie des siences :

« Le pauvre M. Maraldi est mort après une maladie de quatre ou cinq jours que personne n'a connue ; lui et M. Cassini, son cousin, étaient mes deux amis intimes et les deux plus grands astronomes qu'il y eût en Europe, mais bien plus estimables tous deux par leur modestie que par leur science. Il n'y a peut-être jamais eu de philosophes ni de mathématiciens après M. Pascal, si pleinement persuadés des vérités de la religion et qui la suivissent avec une si grande soumission et une si parfaite simplicité de cœur. »

Valincour mourut le 5 janvier 1730, âgé de 77 ans. Il avait gardé jusqu'à ses derniers jours son activité, sa curiosité de lettré. Ainsi lui fut épargnée cette mort anticipée de l'esprit dans un corps où il ne reste plus qu'une vie purement animale, qu'il appréhendait comme la plus triste mort et dont le spectacle l'affligeait à ce point que, quatre ans plus tôt, il n'avait eu la force d'aller voir son ami l'abbé Fraguier, dont la vie s'achevait de cette triste façon. « J'ai moins de peine à voir un homme entièrement mort, écrivait-il... Je me souviens d'avoir vu à Nemours, dans ma jeunesse, l'abbé d'Aubignac dans cet état et cela faisait horreur et pitié en même temps. »

L'abbé d'Olivet annonçait à Bouhier, le 18 janvier, la mort de leur ami commun : « Je regrette sensiblement ce pauvre homme, il avait cent bonnes qualités et pas un défaut nuisible à ses amis. » Ces paroles disent ce qu'elles veulent dire.

Elles paraîtraient un peu sèches et courtes, si nous ne savions que la tendresse est le moindre défaut de l'abbé.

Comme tous ceux qui vivent longtemps, Valincour ne paraît, dans ses lettres des dernières années, qu'entouré d'amis plus jeunes et dont il parle avec une affectueuse malice : Rémond de Saint-Mard, l'abbé Fraguier, tous deux chauds partisans des anciens et qui avaient fait vœu, pour réparer le sacrilège de La Motte, de lire chaque jour mille vers d'Homère ; l'abbé d'Olivet, qu'il raille sans méchanceté pour sa précipitation et sa brusquerie et qu'il aide pour son *Histoire de l'Académie*. Il lui fournissait sur les écrivains du XVIIe siècle de ces anecdotes qui font voir l'homme et que, sottement, l'Académie, trop peu familière avec Plutarque, faisait retrancher. Après toutes sortes de retards, car les ouvriers de Coignard ne faisaient que s'enivrer, cette histoire parut à l'automne de 1729.

Sainte-Beuve garde rancune à Valincour de n'avoir pas laissé de renseignements sur les grands poètes ses amis. Nous venons de voir que c'est la faute de l'Académie[1]. Et, touchant Racine, ce reproche

1. En 1727, Valincour, sollicité par Des Maizeaux, lui refusa tout renseignement

est injuste. Arrivé au chapitre le plus difficile, le plus délicat de son livre, d'Olivet avait pensé qu'il ne pouvait mieux faire que de céder la place à celui qui se faisait gloire d'avoir passé avec Racine la « plus belle partie de ses jours », qui, près de vingt années, avait été son « ami de toutes les heures », qui avait goûté « les grâces sublimes et touchantes du poète..., les charmes inexprimables de sa conversation », et que Boileau lui-même avait désigné au choix de l'Académie, après la mort du grand tragique, comme le plus propre à ne point faire un « fade panégyrique ». Valincour, rassemblant ses souvenirs, avait dicté, à Fontainebleau où il était avec la Cour, quelques pages rapides, *stans pede in uno*, comme il dit lui-même, et tourmenté par la goutte. Il fut un peu surpris et agacé d'être imprimé tout cru, sans aucune retouche. Ce n'est pas nous qui songerons à nous plaindre. Il n'a pas académisé Racine, mais il en a parlé avec cet « esprit exact et fin » que lui reconnaissait Sainte-Beuve. Il nous le fait voir, comme le désirait Boileau, singulièrement vivant et vrai, c'est-à-dire contrasté, railleur et « d'une raillerie amère », que les sentiments de piété, dans ses dernières années, n'arrivaient pas toujours à modérer. Bien que son témoignage soit contredit par le bon M. Vuillart[1], nous serions tentés de croire plutôt Valincour : que, jusqu'à la fin, Racine ait eu horreur de la souffrance, et que la première intuition d'être perdu l'ait « frappé d'effroi », quoi de surprenant chez celui qui, au dire de Boileau lui-même, avait eu toute sa vie une telle horreur de la mort ? Est-il besoin d'ajouter que ces premiers mouvements de la nature, qu'il est si difficile d'empêcher, n'altéraient ni la piété ni la résignation dans cette âme qui avait été si passionnée et qui restait trop sensible ?

Obligé d'indiquer comment Racine et Boileau avaient entendu leur métier d'historiographes du roi, Valincour remarquait que ce travail était opposé à leur génie, qu'ils s'en dégoûtèrent vite, et que, du reste, l'histoire de Louis XIV, à moins de ne donner que de « fades extraits de gazettes », ne pouvait être écrite avant « cent ans ». Rien de plus judicieux. Songeait-il à leur faire reproche de leur paresse, lui qui avait suivi leur exemple, lorsqu'il les remplaça dans cette fonction ?

Pourtant ni Louis Racine ni Jean-Baptiste n'ont été contents de la façon dont Valincour avait parlé de leur père ; tous deux l'ont réfuté, sans beaucoup de justesse, mais Jean-Baptiste avec violence. S'il fallait l'en croire, Valincour serait l'ami le plus infidèle et le plus plat, voire « le plus grand misérable et le plus bas personnage qu'il y ait au monde ». Aussi longtemps que Racine aurait vécu, il aurait rampé auprès de lui pour faire, après sa mort, « le seigneur et l'impertinent ».

Les lettres qu'on va lire suffisent à répondre à d'aussi impertinentes

sur Despréaux. Sans doute tenait-il Des Maizeaux en médiocre estime et craignait-il qu'il fît mauvais usage des renseignements.

1. Sainte-Beuve, « *Les cinq derniers mois de Racine* », *Nouveaux Lundis*, X.

accusations. En février 1727, Valincour écrivait à Bouhier : « Il y a plus de véritable sublime dans *Britannicus*, dans *Mithridate* et dans *Athalie* que dans toutes les déclamations de Corneille ». Ainsi, jusqu'à la fin, il était resté fidèle aux admirations littéraires de sa jeunesse. Nul ne saurait servir deux maîtres. Dans les choses de goût comme dans l'amitié, il y a des préférences, des choix qui sont exclusifs, parce qu'ils expriment le plus intime et le plus profond de nous-même. Qui croit aimer en même temps et d'un même amour Corneille et Racine, Victor Hugo et Verlaine, n'aime personne.

André Monglond[1].

* * *

I

17 juin 1725.

Vous trouverez ici, Monsieur, le remerciement de l'abbé Fraguier et l'éclaircissement sur l'*Avis aux Réfugiés*. Nous n'avons ici que de la pluie depuis deux mois. On ne voit pas plus le soleil que s'il avait honte de se montrer ou qu'il eût honte de tout ce qu'on fait ici[2].

II

Saint-Cloud, 11 juillet 1725.

On a écouté, Monsieur, avec beaucoup d'attention et même d'approbation et de louanges, la lecture qui fut faite à l'Académie de la vie de M. Pellisson[3], quoiqu'il y manque une infinité de petites particularités très intéressantes dont j'ai averti notre ami et qu'il fera bien d'y ajouter. Les harangues ne sont

1. Les lettres de Valincour sont reliées dans un des volumes des papiers Bouhier qui se trouvent à la Bibliothèque Nationale, Mss fonds français, 24420, de la page 381 à la page 475. Certains noms de mois sont figurés par Valincour en abrégé : octobre par 8bre, novembre par 9bre, décembre par X^{e}. Les lettres ne sont pas classées dans un ordre strictement chronologique. Pour l'année 1725, la lettre du 23 novembre se trouve placée avant celle du 2 octobre, celle du 17 décembre entre celle du 5 octobre et celle du 31 octobre. Les lettres des 15 et 23 mars 1727 se trouvent entre celles des 16 août et 16 septembre 1729. La lettre du 16 août 1729 se trouve après celle du 30 août 1729. J'ai rétabli l'ordre chronologique.

Puisque l'occasion se présente, qu'une remarque me soit permise sur une publication récente. A propos des lettres de Mérimée à Jaubert de Passa publiées dans la *R. H. L.*, 1922, M. Pierre Josserand, dans son *Mérimée, esquisse d'une édition critique de sa correspondance*, observe que j'apporte quatre lettres inédites, « qui ne sont point d'ailleurs celles que je dis ». Cette formule est inexacte. Comme le démontre la liste chronologique fort utile que donne M. Josserand, les lettres inédites sont bien celles que je donne comme telles : 20 août 1838, 27 février 1847, 14 janvier 1849, 27 juin 1855, auxquelles on peut ajouter le petit billet du 30 janvier 1847, ce qui fait cinq. Si « inédit » veut dire « qui n'a pas été édité » (Littré), ou « imprimé » (Académie), il ne suffit pas que la lettre du 27 juin 1855 ait été « fidèlement analysée », sans qu'une ligne en ait été publiée, pour qu'elle cesse d'être inédite. Il reste qu'il m'a échappé que huit lignes de la lettre du 16 janvier 1847 avaient été publiées. Et j'avoue qu'ayant en main les originaux des lettres, j'avais mis plus de soin à les bien lire qu'à les collationner avec une publication tronquée et parfois erronée.

2. Billet de Valincour joint à une lettre de l'abbé Fraguier. L'auteur de l'*Avis*, selon l'abbé Fraguier, serait M. de La Roque aidé de Bayle. Cf. Sur le véritable auteur Georges Ascoli, *Bayle et l' « Avis aux Réfugiés », d'après des documents inédits*, *R. H. L.*, 1913.

3. Sans doute il s'agit de la notice de l'abbé d'Olivet sur Pellisson, insérée dans l'*Histoire de l'Académie*.

pas encore imprimées. Je vous les enverrai à condition que vous m'en direz votre avis.

Je n'ai rien à vous dire sur le déluge de poèmes épiques, sinon qu'il est bizarre que ce soient nos plus médiocres rimeurs qui s'y adonnent.

Nam minus argutos vexat furor iste poetas.

Ils en feront tant qu'il leur plaira, mais j'ai bien résolu de n'en lire aucun.

J'envoie au Grec[1] l'article de votre lettre où il est si bien traité.

Le temps paraît se tourner tout à fait au beau ; mes baromètres et les girouettes sont d'accord et si cela dure il n'y aura rien de gâté ; je ne serai pas obligé d'augmenter ma provision de vin, surtout sachant que vous ne venez point à Paris cette année ; j'en aurai assez pour toute l'année prochaine de ce que vous avez eu la bonté de m'envoyer et dont je vous renouvelle mes très humbles remerciements.

III

Saint-Cloud, 29 juillet 1725.

On juge ici, Monsieur, des harangues comme vous faites à Dijon et le temps y est à peu près le même, froid, chaud et humide alternativement.

Tum annona chara est, aliud quid dicam nescio.

La petite vérole est une espèce de peste qui ravage tantôt une province et tantôt une autre et dont le moindre séjour dans un lieu y est toujours fort funeste. A propos de cela, je vous dirai que M. et Mme de Bonnac, qui reviennent de Constantinople, sont étonnés de voir le bruit que l'on fait à Londres de l'insertion que l'on ne connaît point parmi les Turcs ou du moins qui n'est en usage que parmi des gens de la lie du peuple et de misérables charlatans ; il est inconcevable que des Anglais, si habiles, à ce qu'ils disent, dans la physique, aient donné dans une erreur si grossière.

Je vous envoie un phénomène qui pourra exercer vos physiciens et vos mathématiciens si vous en avez ; je l'ai porté à l'Académie des Sciences. Pour moi, je me contente du fait, qui est très certain et très extraordinaire : je n'entreprendrai point de déterminer ce qui a pu le produire. On peut en imaginer cinquante causes différentes sans en trouver la véritable.

Quaerant quos agitat mundi labor ;
At mihi semper
Tu quaecumque cies tam raros causa meatus
Ut superi voluere late.
Bene vale et me ama.

IV

Saint-Cloud, 19 août 1725.

Il est arrivé, Monsieur, la même chose au Parlement de Bretagne qu'à celui de Dijon ; les lettres de jussion et les remontrances se sont croisées en chemin et sont arrivées en même temps à leur adresse. Le Parlement a pris, à mon avis, le parti le plus sage, qui est d'enregistrer les lettres et l'Édit en même temps que le roi serait supplié d'avoir égard aux remontrances. Nous sommes dans un royaume et non ἐν Πλάτωνος πολιτείᾳ ; or, qui dit Roi et sujets dit d'un côté le droit de commander, de l'autre, le devoir et même la nécessité d'obéir après avoir remontré.

Faites votre devoir et laissez faire aux dieux.

1. Le *Grec*, le *traître grec*, *notre ami grec*, le *disciple de Platon*, c'est Rémond de Saint-Mard, dont le mariage est conté dans la lettre XXII et dans la lettre XXIII. Il avait fait vœu avec l'abbé Fraguier, quand parut le premier manifeste de La Motte, de lire chaque jour mille vers d'Homère, pour détourner la contagion du sacrilège.

C'est le seul bon parti à prendre en tous temps et surtout dans les temps fâcheux.

La Reine d'Espagne veut absolument forcer son mari à nous faire la guerre. On fait de grands préparatifs en Catalogne et je crains fort que l'Empereur ne s'en mêle.

La littérature ne produit rien de nouveau ici.

V

Saint-Cloud, 9 septembre 1725.

Je ne puis, Monsieur, vous mieux payer de ce que vous avez eu la bonté de m'apprendre qu'en vous confirmant, sur le témoignage de gens instruits et qui sont ici, arrivant de Fontainebleau, que la santé du roi est en très bon état et que la fièvre et le dévoiement n'ont eu aucune suite.

Le mémoire de l'Evêque de Soissons[1] est bien écrit, bien ordonné, bien divisé, les faits bien mis en leur jour ; mais il y a des faits avancés sans preuves et des articles où il s'est visiblement mécompté sur la manière de dater les bulles des papes. *Velles eum proprio ingenio scripsisse alieno judicio.* Vous devez lui mander qu'il vous le fasse tenir. Cet ouvrage est digne de votre curiosité d'autant plus qu'il ne demeurera pas sans réplique et qu'il commence une guerre qui sera longue et violente car les Bénédictins sont piqués au vif ; je me charge de vous faire tenir leur réponse dès qu'elle paraîtra.

Nunquam accedo ad te quin redeam doctior.

Je ne saurais assez vous remercier de ce que vous me mandez sur les deux faits extraordinaires sur quoi je vous avais consulté. On est toujours étonné de trouver des faits de cette nature attestés par des gens dont on ne peut contester ni le bon sens ni la bonne foi, et il n'y a point d'autre réponse à leur faire que celle qui est dans Lucien au dialogue qui a pour titre, si je ne me trompe, *Tiquiade ou l'Incrédule* : « *Vous avez raison, vous autres, de croire des choses si incroyables puisque vous les avez vues ; mais pour moi, qui n'ai rien vu, souffrez que je ne croie rien*[2] ». Le témoignage de Grotius m'étonne car il était homme de grand sens, mais j'ai bien de la peine à m'empêcher de regarder comme un fou le poète Gaulmin qui entreprend un poème en vers grecs pour prouver l'immortalité de l'âme. N'avait-il pas vu dans Perse : *Quis leget haec* ?

Le fait de la maison de M. Carré, dont la maison accabla tant de gens sous les ruines, est du nombre de ces faits qu'on ne saurait nier ni croire parce qu'ils sont attestés et qu'ils sont incroyables. J'ai vu la lettre du 405[3] de Grotius qui rapporte deux histoires étonnantes au lieu d'une ; dans celle de la maison tombée, c'est Saumaise qui est l'Œdipe au lieu que, selon Delamare, ce sont MM. de Guyon ; n'est-ce pas le cas de dire : *Mutuo concursu se elidunt.*

Pour les déistes et même les athées, dont le nombre augmente tous les jours à Paris et à la Cour, je n'ai trouvé qu'un seul moyen de leur fermer la bouche et le voici : pour demeurer tranquilles dans le parti que vous avez pris, il vous faut une démonstration plus que géométrique, que certainement vous n'avez pas. Mais pour me déterminer à suivre, même suivant les règles de la raison humaine, ce que la religion chrétienne me prescrit, il suffit que j'aie des motifs de crédibilité, et certainement j'en ai d'aussi considérables que ceux qui me font croire que César et Cicéron ont existé, donc, etc. Mais cela renferme la matière d'un long discours.

1. Languet de Gergy. On sait que ce prélat, ami des Jésuites, reçut Marivaux à l'Académie de façon assez cavalière. Il prit une part active à la controverse contre le jansénisme.

2. Allusion au Dialogue de Lucien Φιλοψευδὴς ἢ Ἀπιστῶν, § 15.

3. *Hugoni Grotii... Epistolae... Amstelodami*, 1687, in-f°. Au supplément, p. 870, n° 405.

VI

Saint-Cloud, 2 octobre 1725.

Je reçois, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 23 de l'autre mois. J'étais fâché d'être si longtemps sans entendre parler de vous. Mais j'aimerais bien mieux avoir à me plaindre de votre paresse que d'avoir à vous plaindre vous-même des douleurs que vous fait souffrir la goutte. Je n'ouvrirai plus aucune de vos lettres sans craindre d'y trouver, comme dans celles de Cicéron : *Valde me torsit illa podagra.*

Vous lui ressemblez par tant d'autres endroits que vous n'avez pas besoin de celui-là pour vous faire dire : *hoc Ciceronis habes.* Mais n'entreprendrez-vous jamais de vous mettre au lait pendant deux ou trois mois sans aucune autre sorte de nourriture, en vous purgeant de temps en temps avec de la rhubarbe. C'est un régime aisé à tenir, qui réussit à tous ceux qui s'en servent et au moyen duquel M. Pelletier de Souzy, qui était plus goutteux que vous, jouit à l'âge de 84 ans d'une parfaite santé.

Vous m'apprenez que la harangue des Siamois avait été faite par M. Pellisson, car je n'en savais rien. Je l'aurais toujours attribuée aux prêtres des Missions étrangères, en ajoutant *Quanquam oh !* car, quoiqu'ils aient de l'esprit et qu'ils écrivent bien, cela me paraissait au-dessus de leurs forces[1]. Pour ce qui est de notre harangueur, qui a trouvé l'art de suspendre agréablement l'esprit de ses auditeurs par *nous ne venons pas, mais nous sommes venus*, s'il y avait quelque Thaïs à la suite de la Reine (mais il n'y en a plus en France), elle aurait pu dire : *Pergine sceleste mecum perplexe loqui,* et si le Plutarque d'Amyot se fût trouvé à l'audience, il se fût écrié : *O fils du vieil aveugle Antigonus, hé ! dans quels lieux sommes nous jà venus. Sed de his hactenus.*

Le pain est toujours cher à Paris sans qu'on puisse trop deviner pourquoi ; cela fait tenir au peuple des discours de peuple, mais qu'il vaudrait mieux qu'on ne tînt point. On commence à adjuger le cinquantième et les canailles de chaque village y courent à l'envi pour jouir des exemptions, sauf à mourir en prison ou à faire banqueroute.

J'espère que vous aurez de bonnes vendanges et vous m'avez engagé à le désirer, car le vin que vous avez eu la bonté de m'envoyer est excellent ; je ne m'en sers pour mes hôtes que depuis un mois et je pourrais bien vous supplier de renouveler ma provision.

Sur votre parole, je vais me forcer à relire encore quelques lettres de Balzac à Chapelain. Mais je ne vous réponds pas de les trouver bonnes.

Je dirai à M. l'Abbé Fraguier et au traître grec l'honneur que vous leur faites de vous souvenir d'eux ; ils sont en bonne santé et aussi paresseux qu'à leur ordinaire ; il est arrivé au dernier une étrange aventure mercredi dernier ; il partit de Fresne à quatre heures du matin pour aller prendre le carrosse de Meaux sur le grand chemin de Paris et, afin de ne le pas manquer, il mit son valet en sentinelle et marcha toujours du côté de Claye. Or, le carrosse de Meaux ne part que les vendredis. Notre ami attendant toujours le carrosse, qui ne venait point, arriva à Claye, où son valet le vint trouver bien tard, maudis-

1. Cf. Deslandes, *Histoire de M. Constance, premier ministre du roi de Siam, Amsterdam, 1756*, p. 22. « M. le Chevalier de Chaumont s'embarqua avec les trois ambassadeurs que le roi de Siam envoyait à Louis XIV. M. l'Abbé de Lionne et le P. Tachard leur servaient de conducteurs et ils en avaient grand besoin ; car, malgré tout ce qu'on a rapporté d'eux, malgré les réponses spirituelles qu'on leur a attribuées, c'étaient de véritables automates qui faisaient tout d'un air niais et décontenancé. Mais que faut-il pour plaire aux Français, sinon une physionomie étrangère et un habit bigarré ? »

Le P. Tachard les conduisit à Versailles, et, comme il avait appris leur langue, il leur servit d'interprète auprès de Louis XIV (1688) ainsi qu'à la cour de Rome (1689). Cf. aussi *Biographie Michaud*, à l'article Tachard.

sant sa vie et son maître parce qu'il était chargé d'une valise. Ils allèrent coucher à Bondy comme deux capucins. Le lendemain, n'en pouvant plus, ils firent marché avec une charrette pour les conduire à Paris. Elle se trouva si rude, qu'ils descendirent à moitié chemin. J'en ai envoyé une relation sur le modèle de l'*Odyssée* à Madame la Chancelière.

VII

Saint-Cloud, 5 octobre 1725.

J'ai vu hier, Monsieur, M. l'Abbé Fraguier et le traître grec ; ils sont tous deux très sensibles à l'honneur de votre souvenir et de votre amitié, dont je leur ai donné de nouvelles assurances de votre part ; je me suis chargé de leurs remerciements, mais non pas des louanges qu'ils vous donnent toutes les fois que l'on parle de vous et l'on en parle souvent où je suis ; il faudrait avoir autant d'éloquence qu'eux pour pouvoir les répéter (c'est des louanges que je parle et non pas de ceux qui louent), sans les altérer. *Nec velim laudes tuas culpa deterere ingenii.*

Le pauvre abbé est dans un état à ne pouvoir plus s'occuper de rien que du soin de sa santé. Heureux lui et ses amis, si les soins qu'on le force d'en prendre ne sont pas entièrement inutiles. Au reste, il n'est pas de votre avis sur l'auteur de la harangue des Siamois et soutient qu'elle est du père Verjus, et que M. Pellisson n'y a aucune part, et lorsque je lui ai voulu dire que j'avais fort connu ce jésuite qui avait de l'esprit, mais que je ne croyais pas qu'il eût été capable d'un ouvrage si parfait, il s'est presque mis en colère. Ainsi la harangue des Siamois sera à l'égard de son auteur comme Homère à l'égard de la ville où il était né.

J'aurai ici dimanche à dîner une petite partie, mais bien choisie, de l'Académie des Sciences et autant de l'Académie française et je dirai ce jour-là plus d'une fois : *tu vero quem omnibus longe anteponerem, ubi nam es !* Il me semble que Cicéron dit quelque chose de semblable à Atticus.

Je relis les lettres de Balzac à Chapelain ; je ne les avais commencées que par déférence pour vous ; je les continue par le plaisir que je trouve à les lire ; les premières m'avaient dégoûté de celles-ci et je vous ai l'obligation de me les avoir fait connaître. Je ne puis mieux vous en remercier qu'en vous assurant que je suis ravi d'avoir cette occasion après tant d'autres de reconnaître que vous avez plus d'esprit et plus de jugement que moi.

VIII

Paris, 31 octobre 1725.

Je suis fort aise, Monsieur, que le régime de M. Pelletier de Souzy ne vous ait pas paru si affreux que vous vous l'étiez imaginé. Je vous réponds que si vous le pratiquez trois mois, vous voudrez le pratiquer six. Surtout, si vous vous apercevez qu'il vous garantisse des attaques de la goutte. Bautru avait pris dans Montaigne son bon mot sur les goutteux.

Pour La Bruyère, qui a été fort de mes amis, il ne devait guère qu'à lui-même ce qu'il a écrit, et M. le Prince Henri Jules, dont j'ai eu l'honneur d'être le favori, était bien plus capable de marquer aux écrivains le ridicule de leurs écrits que de leur fournir des idées ou de bons mots.

La Bruyère pensait profondément et plaisamment ; deux choses qui se trouvent rarement ensemble. Il avait non seulement l'air de Vulteius, mais celui de Vespasien (*faciem nitentis*), et toutes les fois qu'on le voyait, on était tenté de lui dire : *utere lactucis et mollibus*, etc.

C'était un bonhomme dans le fond, mais que la crainte de paraître pédant avait jeté dans un autre ridicule opposé, mais qu'on ne saurait définir, en sorte que, pendant tout le temps qu'il a passé dans la maison de M. le Duc, où il est mort, on s'y est beaucoup moqué de lui [1].

1. Cité par Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, pp. 427, 428, d'après Ed. Fournier,

Il s'ouvre une grande scène dans la littérature ecclésiastique. L'évêque de Soissons vient d'imprimer un factum énorme, mais très bien fait et bien ordonné, contre les exemptions prétendues de Saint-Corneille de Compiègne. Il y allègue des faits singuliers, entre autres qu'en 1528, dans une visite qu'on fit à Saint-Valery, on trouva quarante et un sceaux faux et dont les moines se servaient pour faire des bulles. Les Bénédictins travaillent à une réponse. M. de Soissons, à ce qui me paraît, a voulu imiter M. Pascal et faire une discussion sur la falsification des bulles, comme M. Pascal en avait fait une aux Jésuites sur la morale. Il me paraît que les Bénédictins sont fort piqués.

Voilà deux longues lettres d'un ordinaire à l'autre. Je conçois que c'est trop pour un goutteux, mais je vous dispense de la régularité des réponses, pourvu que vous vouliez bien m'éclaircir sur les faits de Dijon.

IX

Saint-Cloud, 23 novembre 1725.

Mirabaud n'a osé répondre, Monsieur, et personne ne songe plus à lui.

Postquam hunc liberta securi
Divisit medium, fortissima Tyndaridarum [1].

La seule nouveauté littéraire dont je puisse vous parler est l'Eloge du czar prononcé à l'Académie des Sciences mercredi et composé par M. de Fontenelle. L'Eloge fut très long, car il dura près de trois quarts d'heure et n'ennuya point : il me parut très beau et je fus touché surtout d'un mot sur le roi de Suède : *s'il avait eu des vices et plus de fortune, c'était Alexandre.*

Le czar fut dignement et magnifiquement loué, mais le prince Kourakin, qui le haïssait durant sa vie et qui en était haï, a paru mal content de l'Eloge contre la règle *extinctus amabitur idem.*

Il se plaint de ce qu'on a loué le prince aux dépens des sujets, et que, pour augmenter la gloire de les avoir policés, on en a fait des sauvages et des barbares. Les Romains disaient de Pompée : *Nostra miseria magnus effectus es*, et Kourakin dit du czar *nostris opprobrium*, etc. Il refuse d'envoyer l'Eloge à Pétersbourg et demande qu'il ne soit point imprimé à Paris, et, par cette bizarrerie, il justifie ce qu'on a dit des Moscovites. M. Capperonnier vient d'imprimer son *Quintilien* in-folio avec les notes *Variorum* et les siennes particulières ; on le vend trente livres [2]. *Hui! percara est Pamphila* [3] !

Je suis fort tenté de m'en passer, ayant appris par une longue expérience que les commentateurs n'expliquent presque jamais que les choses que l'on entend aussi bien qu'eux, et que ce qui a paru une fois intelligible, le demeure toujours.

On m'a prêté pour deux jours l'*Apologie des Chartreux* qui se sont sauvés de leurs maisons [4] ; elle m'a paru très sage, et très bien faite, et beaucoup meilleure, quoique plus courte, que celle des Religieuses de Port-Royal par M. de Sacy.

M. le Duc de Noailles m'a pris le factum de M. de Soissons, mais je me

La Comédie de La Bruyère, Paris, 1886, pp. 91-92 et 256-257 ; et par Emmanuel de Broglie, *Les Portefeuilles du Président Bouhier*. Tous les trois, et surtout le dernier, ont commis plusieurs erreurs de lecture. Le moindre mot changé gâte un aussi joli morceau.

1. Horace, *Sat.*, I, 1, v. 99, 100. Allusion à l'avare Ummidius qui fut tranché par une affranchie d'un coup de hache.

2. Claude Capperonnier, professeur de langue grecque au Collège royal, *M. P. Quintiliani de oratoria institutione*, in-folio, 1725.

3. Térence, *Phormio*, v. 557, fin, « percara est, Phaedria ». Pamphila n'est pas un personnage de cette pièce, mais des *Adelphes*.

4. *Apologie pour les Chartreux que la persécution excitée contre eux au sujet de la bulle « Unigenitus » a obligés de sortir de leurs monastères.* Amsterdam, M. Potgieter, 1725, in-4° [par l'abbé J.-B. Cadry], Bibliothèque Nationale, Ld[4], 1414.

charge de vous faire tenir celui des Bénédictins dès qu'il sera imprimé *num quidnam amplius ?* comme dit Cicéron.

J'ai relu ces jours-ci Sannazar, Fracastor et le Mantouan, et j'y ai trouvé de belles choses. Mais tous ces gens-là, qui avaient la versification de Virgile, n'en ont jamais eu la sagesse ni le τὸ πρέπον ; est-ce comme cela qu'il faut dire ?

X

Saint-Cloud, 17 décembre 1725.

Trouvez bon, Monsieur, que je vous demande des nouvelles d'un chanoine de votre ville nommé M. Foucher[1]. *Superat me et vescitur aura !*

Je n'ai jamais lu aucun de ses écrits, mais j'ai conçu beaucoup d'estime pour lui sur le dessein qu'il a eu de réfuter les visions connues du P. Malebranche et le système harmonique de M. Leibnitz, qui n'est pas plus raisonnable. Le premier des deux était de mes amis et j'ai toujours honoré l'autre comme un des plus grands génies qui ait jamais été pour la géométrie ; mais je n'ai jamais pu donner la moindre approbation à leurs idées de métaphysique, qui, quoique très différentes l'une de l'autre, se ressemblent du moins en ce qu'elles sont également ridicules et insensées. Je serais fort aise de savoir tout ce que M. Foucher a écrit à ce sujet. Je crois avoir ici quelqu'un de ses livres, mais je ne l'ai jamais ouvert n'en ayant pas eu le temps. Pour lui, s'il est encore en vie (comme je le souhaite et pour plusieurs années), je ne doute pas qu'il ne soit de vos amis, parce qu'il me paraît mériter d'en être. C'est une chose rare dans un homme de sa profession que le chemin qu'il a fait dans des études si abstraites. *Mirifica induci persona potest*, disait Cicéron, *Britanni jureconsulti* ; mais je trouve qu'un chanoine métaphysicien est quelque chose de plus mirifique.

XI

Saint-Cloud, 11 janvier 1726.

Je vous envoie, Monsieur, une épître qui m'a fait grand plaisir à lire et dans laquelle j'ai cru voir plusieurs choses que je m'imagine qui seront de votre goût. Je souhaite ne m'être pas trompé et qu'elle vous fasse autant de plaisir qu'à moi.

XII

Versailles, 21 avril 1726.

Les deux feuillettes, Monsieur, sont arrivées à bon port et bien conditionnées. Il ne me resterait plus qu'à vous en remercier, si vous ne m'aviez pas interdit les remerciements ; aussi je ne vous en dirai mot.

Mas por no caer en mengua
d'accento o pronunciación,
lo que faltara la lengua,
acabara el coraçon [2].

Ce sont quatre vers d'un petit poème qui est au commencement d'un livre assez médiocre, qui est la *Diana* de Montemayor et qui commence par ceux-ci :

Junto a una verde ribera
d'arboleda singular[3].

Peut-être n'avez vous jamais lu ce livre, qui n'en vaut pas trop la peine ; mais s'il est dans votre bibliothèque, je vous prie de lire ce petit poème et vous trouverez que dans Tibulle, Catulle, Properce, Ovide et dans nos petits poètes grecs si remplis de tendresse, il n'y a rien qui puisse lui être comparé.

1. Cf. Abbé F. Rabbe, *L'Abbé Simon Foucher*, Paris, Didier, 1867, in-8.

2. Mais, pour ne pas tomber dans une faute d'accent ou de prononciation — où la langue sera insuffisante — le cœur achèvera.

3. Près d'une verte rive et d'une admirable allée d'arbres.

Je l'ai fait lire à Monsieur le Chancelier, qui ne le connaissait point, et il en a fait le même jugement que moi. Mais vous m'avez mis dans une lecture bien différente et dont je vous ferais aussi des remerciements, s'il m'était encore permis de vous remercier de quelque chose. C'est le *Traité de la succession des mères*[1], dont le seul titre m'avait fait peur par le peu de connaissance que j'ai de toutes ces sortes de matières, mais dès que je l'ai eu ouvert, il m'est arrivé la même chose qu'à un homme qui, se trouvant sur les frontières de la Chine, et, craignant d'y entrer à cause de son ignorance profonde sur les mœurs et sur la langue du pays, aurait acquis en un instant et par inspiration une connaissance parfaite de l'un et de l'autre. Je suis donc entré dans ce pays jusqu'à présent inconnu et barbare pour moi et je m'y suis promené avec un plaisir et un goût que je ne puis vous exprimer

ut mihi denuo
sylvas et vacuum nemus
mirari libet.

J'admire que vous ayez pu rendre non seulement intelligible, mais même agréable une matière si embrouillée et même si rebutante pour ceux qui n'y prennent point d'intérêt. L'ordre, la clarté, la pureté du style et la beauté des expressions s'y font sentir partout.

Si le Digeste ou le Code étaient traités comme vous avez traité cette question, je renoncerais à toute autre lecture et je ne réponds pas que, sur la fin de mes jours, il ne me prît envie de me faire avocat comme cet autre qui disait :

Facies me puto causidicum,

et, pour vous faire voir le progrès que vous m'avez déjà fait faire dans la jurisprudence, je vais vous proposer un doute, car j'ai appris quelque part que c'est faire un grand progrès vers le science que de savoir douter. Je vous demande donc si un grand et habile magistrat, comme qui pourrait dire vous, ayant éclairci dans un livre une question problématique et ayant appuyé son avis par des raisons très solides, pourrait être juge de cette même question si elle était portée à son tribunal.

Je ferai chercher le Mémoire que vous désirez de voir touchant le démêlé de l'ambassadeur de Malte avec la petite Prévost[2]. Ces sortes de démêlés me font admirer les mœurs de notre siècle ; autrefois cela aurait suffi pour déshonorer un simple particulier, et aujourd'hui un Ambassadeur et en même temps Religieux profès ne craint point de le soutenir à la vue de toute l'Europe, car la petite Prévost a porté ses plaintes jusqu'au Grand Maître à qui elle a envoyé une apologie de sa conduite et des démonstrations pour prouver que ce qu'elle demande lui est légitiment...

[*Le bas de la feuille est coupé.*]

Le goût que vous venez de me donner pour la jurisprudence me fait souvenir d'avoir lu dans quelque livre de droit :

Turpiter quod meretrix
non turpiter quod accipit.

Mais toute cette grande affaire n'est rien auprès de l'événement tragique du Conseiller La Fresnaye[3], où le grand archevêque d'Embrun et la religieuse Tencin se trouvent mêlés d'une manière qui aurait paru scandaleuse dans les quatre premiers siècles de l'Eglise. Le détail serait trop long à vous en faire ici et je ne doute pas que toutes les lettres qui vont à Dijon n'en soient remplies.

Vous ferez bien de nous renvoyer bientôt l'abbé d'Olivet ; l'Académie en a besoin, et, comme j'en suis actuellement directeur, j'étais dans le dessein de

1. Dijon, A. de Fay, 1726, in-8, et Paris, F. Briasson.
2. Cf. Mathieu Marais, III, 397 et 402.
3. Cf. Mathieu Marais, III, 403 à 405.

lui envoyer ordre de revenir. Je ne vous parle point des affaires publiques, *annona cara est*, l'argent est rare ; *quid aliud dicam nescio.*

XIII

Paris, 19 mai 1726.

Je vis, hier, Monsieur, lorsque je m'y attendais le moins, notre Académicien de Franche-Comté[1], qui me fit grand plaisir en m'apprenant de vos nouvelles. J'aurais été très content s'il eût pu me dire que vous vous portez aussi bien que lui, car il a une face et une santé qui font envie à ceux qui le regardent. Mais il me dit que vous avez toujours un peu de goutte et je voudrais bien que vous en fussiez tout à fait quitte, ce que vous ne pouvez espérer que par un long régime ; j'approuve fort l'usage que vous faites du lait, *in hoc laudo vos*, mais je ne saurais approuver qu'en même temps vous continuiez l'usage du vin, *in hoc non laudo.* Ces deux aliments qui, l'un sans l'autre, peuvent être infiniment utiles, font souvent un effet contraire lorsqu'on les prend ensemble ; et je vous assure, après une expérience de plusieurs années, qu'on se passe aisément du second, quand on le veut, et qu'il n'y a que les premiers jours qui coûtent. Je vous recommande surtout l'usage des purgations fréquentes soit avec de la rhubarbe en bol ou avec de la casse, si la rhubarbe vous échauffe trop ; cela se peut prendre indifféremment le matin, ou à midi, ou le soir ; pour moi, je me trouve parfaitement bien d'avaler deux ou trois fois par semaine deux gros bols de bonne casse avec un grand verre d'eau froide par dessus, à l'instant même où l'on m'apporte mon lait, et cette méthode est infiniment meilleure pour purger les mauvaises humeurs que celle qu'a inventée Aristote pour nous purger de nos passions en les excitant en nous par le moyen de la tragédie ; cette imagination m'a toujours paru si ridicule que je ne puis m'empêcher de croire que le passage d'Aristote qu'on nous cite à ce sujet ne soit altéré et même entièrement corrompu. Je l'ai relu ces jours-ci avec attention avec les notes de Dacier qui sont encore plus impertinentes que le texte, car après nous avoir dit selon sa coutume gasconne que tous les autres commentateurs n'ont fait qu'obscurcir ce passage et qu'il est le premier qui l'ait entendu, il fait voir clairement qu'il n'a pas même compris de quoi il s'agit. Je vous serais très obligé si vous vouliez bien à vos moments de loisir y faire quelque réflexion et me mander ce que vous en pensez ; et pour vous y engager davantage je vous dirai qu'ayant senti le besoin que j'avais d'une violente distraction après le malheur qui m'est arrivé[2], j'ai entrepris de mettre sur le papier ce qu'il y a longtemps que j'ai dans l'esprit contre les spectacles. J'ai commencé un Dialogue qui doit être suivi de deux ou trois autres, où j'introduis M. de Pomponne et le Comte de Fiesque, qui étaient mes amis particuliers et qui pensaient fort différemment sur cette matière ; dès que le premier pourra être mis au net je vous l'enverrai pour le soumettre à votre jugement et pour savoir par le jugement que vous en... [*Le bas de la feuille est coupé.*]

XIV

Paris, 3 juin 1726.

Je suis, Monsieur, bien plus content du régime que vous observez pour votre santé que de la définition d'Aristote et je suis persuadé que vous vous en trouverez bien, pourvu que vous ayez la force de le continuer, et qu'il purgera en vous l'humeur de la goutte bien plus sûrement que la tragédie ne purge les passions. Vous rendez le passage d'Aristote plus raisonnable qu'il ne l'est dans tous ses commentateurs, parce que vous l'avez mieux entendu qu'eux. J'aurai seulement l'honneur de vous dire que je ne changerais pas ces mots :

1. C'est l'abbé d'Olivet, né à Salins.
2. L'incendie de sa maison et de sa bibliothèque survenu en janvier 1726.

sans le secours de la narration, car Aristote entend par ce dernier mot les discours que le poète fait de son chef comme dans les poèmes épiques, et c'est en effet cette narration qui fait la différence qu'il y a entre le poème épique et la tragédie où le poète ne parle jamais.

C'est ce que Platon a très bien expliqué dans l'endroit de sa *République* où il prend pour exemple le premier livre d'Homère. De savoir maintenant si c'est un dessein raisonnable ou non que de vouloir purger les passions en les excitant en nous, c'est ce que j'ai entrepris d'examiner dans l'ouvrage dont je vous envoie le commencement et sur lequel je vous demande une censure très sévère. *Nec dicas cur ego amicum*, etc.

Si jamais il parvient jusqu'à l'impression, je demanderai vos louanges quand il ne les mériterait pas, mais jusque-là je ne demande que des avis et des corrections auxquels vous me trouverez très docile.

J'ai consulté, il y a longtemps, notre ami le Grec sur la définition d'Aristote et quoiqu'il ait plus d'esprit que Dacier, qui n'en avait point, il n'a pu sur cela me rien dire de raisonnable, et, en vérité, je crois que c'est la faute d'Aristote et non pas la sienne.

L'ami d'Olivet est arrivé à Paris avec tant d'affaires que je n'ai pu encore le voir à loisir ; il faut attendre qu'il en soit quitte. Pour ce qui est du vin, que je vous avais demandé, je m'en trouve encore assez pour attendre le pronostic que vos experts feront sur la vendange prochaine ; peut-être que cela en fera changer le prix ou que je ferai ma provision moitié de vieux et moitié de nouveau.

Si vous avez la patience de lire cet énorme cahier jusqu'au bout, je vous supplie de mettre vos notes en marge et de me le renvoyer par la poste sous mon enveloppe.

XV

Paris, 29 juin 1726

Je souhaite, Monsieur, que l'usage de la casse vous soit aussi utile qu'une longue expérience me donne lieu de l'espérer et je vous conseille d'y joindre de temps en temps de la rhubarbe, que les médecins croient encore plus efficace pour purger l'humeur de la goutte. Ce sont de vilains remèdes, je l'avoue, à les regarder d'un certain sens, mais dans le fond ils ne sont pas différents des aliments dont nous nous servons pour nous empêcher de mourir de faim et du feu que nous employons pour ne pas mourir de froid. Qui peut savoir pourquoi la nature n'a pas joint aux uns le sentiment de plaisir qu'elle a voulu attacher aux autres ; qui sait encore pourquoi elle a voulu que notre vie ne fût qu'un combat continuel contre la mort ? Mais demandons-nous à nous-mêmes pourquoi cette vie étant si courte, nous nous embarrassons d'autant de vastes projets que si elle ne devait jamais finir et pourquoi, étant si pénible et si misérable, nous y sommes si attachés et nous avons tant de peur de la perdre. *Sed de his fortasse alias* ; aujourd'hui il ne sera question que de la définition d'Aristote ; je l'ai examinée et fait examiner de nouveau par notre ami grec ; nous convenons tous avec vous que le texte est manifestement corrompu, mais je vais plus loin que vous en ce que je soutiens que, de quelque manière qu'on le rétablisse, il est impossible de lui donner jamais aucun sens raisonnable. Ce sera le sujet du deuxième dialogue que je vous prépare.

Je ne crois pas au reste qu'il soit nécessaire de réformer le texte d'Aristote en cet endroit δέ ἀπαγγελίας[1], car Aristote n'a pas voulu par là exclure les narrations qui entrent naturellement dans une tragédie et qui en font souvent une partie essentielle, comme vous l'avez très bien observé à l'occasion de la belle narration de Théramène dans la *Phèdre* de M. Racine. Il a seule-

1. *Poétique*, VI, 2. Définition de la tragédie.

ment voulu dire, et il a eu raison, que la tragédie exclut nécessairement toute narration de la part du poète, c'est-à-dire que le poète n'y doit jamais parler, ce qui n'est pas dans le poème épique, et c'est ce que Platon a parfaitement exprimé dans un des livres de la *République*.

Je ne sais quand je pourrai finir les deux dialogues, car encore que je me tienne le plus éloigné qu'il m'est possible de tous les grands événements qui agitent notre Cour, il est cependant impossible d'être comme je suis dans le tourbillon sans être agité et entraîné : *qui in sole ambulant etiam si in id non venerint colorantur.*

Je ne perds pourtant pas mon dessein de vue et j'aime mieux avoir à faire parler le comte de Fiesque sur les passions que d'avoir à faire parler le roi sur le cinquantième ou sur le rehaussement des monnaies.

Ce que je vous demande, en attendant les deux Dialogues, c'est une censure très sévère du premier sur le style, les sentiments, les plaisanteries, etc., si toutefois il est digne que vous y donniez tant d'attention.

XVI

Paris, 11 juillet 1626.

Je reçois, Monsieur, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 4, les notes que vous avez eu la bonté et la patience de faire sur le Dialogue que vous me renvoyez. Je pars dans le moment pour aller prendre possession de l'appartement qu'il a plu à S. A. R. de me donner au château de Saint-Cloud et je suis ravi de ce que la première occupation que j'y aurai sera d'étudier à loisir ces excellentes notes et d'en faire mon profit. Mais j'ai bien peur que vous n'ayez plus songé à ménager la faiblesse d'un auteur qu'à corriger ses fautes. Je ne souhaite à présent que de mettre cet ouvrage en état de mériter un jour votre approbation, mais à présent il ne s'agit que de le corriger. J'ai fort envie de le continuer et j'espère pouvoir dans peu vous envoyer les deux Dialogues sur lesquels je vous demande par avance la censure la plus sévère. Ce n'est que par là que vous pourrez m'engager à continuer.

Nous avons vu de près la grande révolution dont vous avez appris la nouvelle ; il faut six mois pour juger des suites, mais c'est dès à présent une excellente leçon à tout homme qui a de bons yeux et *ludibria rerum humanarum propius intuenti* pour voir combien une fortune médiocre et même obscure est préférable aux places les plus élevées et aux emplois les plus éclatants.

On les possède avec inquiétude
Pour les perdre avec désespoir.

On ne sent plus le plaisir de les avoir eus, qui était en effet bien frivole, et l'on est rongé, le reste de sa vie, du regret, encore plus frivole, d'en être privé. *Sed de his alias.* Je n'avais jamais entendu parler du portrait du roi Guillaume par M. Arnauld ; je le demanderai ; de Paris j'écrirai à Amsterdam et, si j'en puis apprendre des nouvelles,

mox tibi inventum reddam tuum Pamphilum[1].

On prononce inquiet en faisant sonner le t. *Sic pueri et matres patresque senesque*, et l'on serait fort surpris ici de voir un homme qui le prononcerait autrement.

XVII

Saint-Cloud, 24 juillet 1726.

Je n'ai jamais vu, Monsieur, d'application plus heureuse ni plus jolie que celle du vers d'Horace à ma cabane, que j'aimais plus que le Louvre : *Ausus jacentem visere regiam*[2].

1. Pamphilus est un personnage de l'*Hécyre*.
2. Horace, *Odes*, I, 37, v. 25 :

Ausa et jacentem visere regiam
Vultu sereno, fortis et asperas
Tractare serpentes...

Mais je vous accorde que je ne la mérite pas. J'ai été plus de deux mois sans avoir la force de regarder de ce côté-là quand j'y passais, et ce n'est que peu à peu que je m'y accoutume et non encore sans quelque peine. Avec cette faiblesse, vous devriez me juger bien indigne d'entrer en société avec vous pour traduire les *Tusculanes*[1] ; mais, quand je songe combien l'auteur de ce bel ouvrage a crié lui-même *pro domo sua*, j'espère que vous me pardonnerez ma faiblesse. Je voudrais qu'il vous fût aussi aisé de me donner votre style et votre pénétration ; je ne craindrais pas, comme je fais, de me voir associé à mes maîtres.

Et argutos interstrepere anser olores.

Le Dialogue devient une affaire sérieuse. M. le Chancelier s'est donné la peine d'y faire des remarques, qui sont presque les mêmes que celles que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Mais je ne sais par quel hasard cela ne fait que m'encourager. Je sens un génie comme celui de Socrate qui me dit :

Tu ne cede bonis sed contra audentior ito.

Le deuxième Dialogue répondra aux objections.

Je vous félicite et moi aussi des bonnes nouvelles qui nous viennent de Bourgogne sur la vendange prochaine. On assure qu'au lieu d'une très mauvaise année, à quoi on s'attendait, on en aura une très abondante, à quoi on ne s'attendait pas, *plenis qui fluet vendemia labris*, mais non *impune feres* ; car attendez-vous à la fatigue de faire encore la provision d'un hermite qui ne boit que de l'eau, mais qui reçoit souvent des hôtes qui aiment le bon vin et qui s'y connaissent. Si même l'espérance du bon vin nouveau avait fait tomber le vieux excellent à un prix modique et qu'il s'en pût trouver deux feuillettes capables de soutenir leur mérite jusqu'à Pâques ou à la Pentecôte de 1727, je ne refuserais pas de les recevoir.

XVIII

Saint-Cloud, 6 août 1726.

Je retiens, Monsieur, dès à présent, puisque vous me le permettez, les deux meilleures feuillettes de vin vieux qui restent en Bourgogne et quatre du nouveau, de celui qui pourra se garder le plus longtemps. Si les deux pièces du vieux peuvent venir à présent, sans craindre la chaleur, je les recevrai ; s'il faut attendre pour les six jusqu'à la Saint-Martin, j'attendrai ; le voiturier n'aura qu'à venir descendre droit à Saint-Cloud, où Monseigneur le Duc d'Orléans et S. A. R. ont eu la bonté de me donner une retraite. Elle me coûte ma liberté académique, car on exige une voix pour Mirabaud, et je ne puis la refuser du lieu d'où je vous écris, quoique je l'estime un double fat et par la manière dont il a traduit le Tasse et plus encore par le très impertinent jugement qu'il a fait de Despréaux. Cela me fait souvenir de deux vers d'un poète grec traduit par Amyot comme Mirabaud a traduit le Tasse : *Qui en maison de Prince entre, devient serf de libre qu'il était quand il vint.* Que dites-vous de la césure du deuxième vers. Le deuxième Dialogue est fait, mais il n'est pas encore en état de vous être présenté.

XIX

18 août 1726.

Je renonce, Monsieur, de tout mon cœur à toute espérance de vin vieux, dont aussi bien je n'aurais pu faire usage durant le voyage de Fontainebleau, et je me retranche aux quatre feuillettes des prochaines vendanges, que vous voudrez bien avoir la bonté de me faire choisir et dont je ferai des libations

1. En 1726, l'abbé d'Olivet avait formé le projet de traduire les *Tusculanes* avec le concours de l'abbé Fraguier, du président Bouhier, de Valincour et de l'abbé Gédoyn. Rémond de Saint-Mard devait écrire la Préface. Voir, dans Emm. de Broglie, *op. cit.*, p. 83 à 88, les lettres de D'Olivet à ce sujet.

en votre honneur toutes les fois que je rassemblerai des amis dignes d'entendre ou de célébrer vos louanges, ce qui arrive souvent.

La Reine est d'hier hors de danger[1].

Nous avons à Rome un imbroglio qui peut avoir des suites déplaisantes. Le cardinal de Polignac a mandé que le Pape lui avait dit qu'il se contentait de douze chapeaux pour sa part, après quoi il en donnerait aux Couronnes. En supposant le pape rempli des douze, il en reste ce qu'il faut pour les Couronnes et par conséquent pour M. de Fréjus. Mais le Pape nie d'avoir parlé, et, comme on nous accoutume peu à peu à le croire infaillible dans les faits, cela devient embarrassant. Bellarmin examine en quelque endroit si le Pape peut devenir hérétique ; il conclut même pour l'affirmative et déclare qu'en ce cas il cesse d'être Pape. Mais il n'examine point si le Pape peut mentir, ce qui ne saurait pourtant être douteux après la décision de David.

C'est demain que Mirabaud sera élu à l'Académie sous la protection de M. le Duc d'Orléans car, comme Aladin disait à Clorinde :

A tanto intercessor nulla si neghi[2].

C'est apparemment ce qui a encouragé le traducteur et c'est peut-être le seul vers qu'il ait entendu dans tout l'ouvrage.

XX

Fontainebleau, 24 octobre 1726.

Je m'en tiens, Monsieur, à votre très sage avis qui est de prendre deux feuillettes à 275 livres et deux autres d'un vin plus prêt à boire, mais d'un prix inférieur. J'appellerai les deux premières choisies par vous

Nectar quod nuper mihi
Pallas, denario...

et personne n'en boira chez moi sans boire à votre santé ; les deux autres seront pour le profane vulgaire, que je ne suis pas toujours maître d'éloigner, quoique je le haïsse.

Je donne ordre qu'on vous envoie les deux harangues que vous désirez voir et je vous en demande votre avis[3].

Je ne suis pas étonné de la réponse que vous a faite M. le Chancelier, sachant comme il pense sur votre sujet.

J'admire votre rapidité sur la Tusculane, à peine ai-je encore eu le loisir de lire la mienne ; il est vrai que nous sommes ici *occupati in otio et multa agendo nihil agentes*.

Jouissez longtemps, mon très cher Monsieur, d'un repos dont vous faites un si bon usage, et qui vaut beaucoup mieux que toutes les occupations de ce pays-ci.

XXI

Fontainebleau, 13 novembre 1726.

Je commence, Monsieur, à avoir peur que le vin de Bourgogne ne soit en effet trop cher pour mes facultés et je serais tenté de me restreindre à une feuillette d'excellent et à trois de plus commun ; j'en serai quitte pour mander à ceux que j'inviterai à dîner *Vile potabis* ou bien *Caccubum et prelo*[4], etc., et si

1. Voir Mathieu Marais, III, 439.
2. *Gerusalemme liberata*, canto secondo :
E nulla a tanto intercessor si neghi.
3. Sans doute le discours de Mirabaud et la réponse de Fontenelle.
4. Horace, *Odes*, I, 20, v. 1 :
Vile potabis modicis Sabinum
Cantharis...
et v. 9 :
Caecubum et prelo domitam Caleno
Tu bibes uvam...

cela m'épargne 50 à 60 pistoles, ce sera bien le plus grand service qu'Horace m'ait jamais rendu. Il me semble voir venir des quatre coins de l'Europe des enchérisseurs sur le vin que vous m'avez destiné et je les hais furieusement. Je me souviens que la première fois qu'on me mena à la Comédie, c'était à *Britannicus*. Je m'imaginais que tous les carrosses qui passaient celui où j'étais allaient prendre ma loge, et je souhaitais que leurs chevaux prissent le mors aux dents. Je me souviens aussi d'un jeune enfant de Paris que ses parents voulaient mettre dans les troupes et qu'on avait amené au siège de Mons pour voir tirer les coups de mousquet. On le mena en effet à l'attaque d'une demi-lune qui fut assez chaude. Il s'imagina que tous les ennemis qu'il voyait sur les remparts l'avaient pris en aversion, et se mit à pleurer en disant : « *Ils ne tirent qu'à moi* ». Je crois qu'il est à présent conseiller au Parlement.

De tout cela il résulte que je remets six ou sept cents livres à votre disposition et même jusqu'à huit, s'il est besoin, pour être dispensées comme votre bonté vous le fera juger à propos ; c'est au château de Saint-Cloud qu'il faut adresser et à Madame Marbotin, ma concierge.

Je souscris à toutes vos observations sur les deux harangues[1], mais l'endroit qui vous a paru dur n'est que fade ; *vous savez que mon suffrage n'a pas été tout à fait libre*. C'est-à-dire, en langage vulgaire, que les deux petites princesses, filles de Madame la Duchesse d'Orléans, avaient parlé en faveur de Mirabaud, et en langage de Quinault :

Qu'on ne peut refuser son suffrage
A quatre beaux yeux qui le demandent.

XXII

Paris, 5 décembre 1726.

Vous me mettez, Monsieur, dans un grand repos et je vous en remercie. Les Anglais ni les Hollandais ne me feront plus peur puisque vous me prenez sous votre protection.

Ego quem timebo
Providus auspex.

Les catalogues faits par le pauvre M. Boivin[2] sont précieusement conservés à la Bibliothèque du Roy et ses héritiers comptent de faire un profit considérable par l'impression de ses autres ouvrages.

L'abbé d'Olivet n'est pas revenu et l'abbé Fraguier se porte mal. Son corps s'affaiblit et l'on m'a même assuré que l'esprit en souffrait ; cela m'a empêché de le voir depuis mon retour de Fontainebleau. J'ai moins de peine à voir un homme entièrement mort que de voir un corps où il ne reste qu'une vie animale. Je me souviens d'avoir vu à Nemours dans ma jeunesse l'abbé d'Aubignac dans cet état et cela faisait horreur et pitié en même temps.

Je reviens à mon vin ou plutôt au vôtre, puisque c'est à vous que j'en serai redevable. Je crois qu'il sera peut-être plus aisé de trouver un voiturier fidèle qu'une femme fidèle. Cela est un peu grossier et sent fort le conteur de la *Matrone d'Ephèse*. Aussi n'est-ce pas tout de bon que je le dis : mais en tout cas j'aime mieux être obligé de chercher l'un que l'autre ; et j'espère que vous en trouverez un, puisque vous avez la bonté d'en chercher, et il sera bon de lui promettre une petite récompense de sa fidélité par dessus le salaire convenu.

1. Il s'agit de la réception de Jean-Baptiste Mirabaud, élu en remplacement du duc de La Force. Il devait être choisi comme secrétaire perpétuel le 19 novembre 1742. Cf. *Histoire de l'Académie*, par Pellisson, et d'*Olivet*, édition Livet, t. II, p. 411-412 (lettre de D'Olivet à Bouhier, 25 août 1726).

2. Jean Boivin, de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie française, garde de la bibliothèque du roi et professeur en langue grecque au Collège royal, mort en 1726.

Notre ami Rémond a mieux aimé chercher une femme qu'un voiturier ; il en a cherché une et l'a trouvée et je l'ai trouvé marié en revenant de Fontainebleau.

Accedite augures,
Concurrite aruspices,

et c'est une veuve, femme de grand mérite à ce qu'il m'a dit, et qu'il n'a épousée que pour continuer plus librement un commerce très innocent et de pure amitié qu'il avait avec elle ; elle n'a point quitté sa maison paternelle et il n'est point sorti de chez lui. Ils se voient en visites publiques ou secrètes, à la mode de Sparte. Voilà ce que c'est que d'avoir tant étudié le grec. Il y a quelque part un demi vers de Juvénal que je ne veux pas rapporter ici. Cependant le mariage pourra être fort heureux, car, en effet, on dit beaucoup de bien de la femme et le mari est un très honnête homme, d'une très aimable société et très aisé à vivre.

XXIII

Paris, 21 janvier 1727.

Je ne sais, Monsieur, si nous aurons la paix ou la guerre ; mais je sais bien ce qui nous serait le plus utile des deux ; le retour de Walpole nous apprendra, selon toutes les apparences, à quoi nous devons nous en tenir et je ne perds pas encore toute espérance. Mais si on nous laisse en paix, on n'y laissera pas les Bénédictins, les moines de Sainte-Geneviève et quelques autres congrégations. On a mis dans la tête du Pape de les obliger tous, sous peine de dispersion, à accepter purement et simplement. Ainsi voilà ce qui avait été prédit par le prophète : *Congregamini et dispergimini* ; tout ceci peut avoir des suites fâcheuses, quoique ce n'en fût pas une que la diminution du nombre énorme de moines dont nous sommes inondés et mangés.

Le disciple de Platon a enfin pris le bijou chez lui. On m'assure que l'ardeur réciproque est plus grande que jamais ; puisse-t-elle être durable.

Je vous enverrai bientôt toutes les éloquences qui ont été débitées à la réception de M. de Saint-Aignan[1].

J'espère que nous n'aurons pas la guerre, du moins cette année.

J'ai voulu, ces jours-ci, durant une légère incommodité, relire les Satires d'Horace et les notes de Dacier ; on est surpris de voir combien Horace avait d'esprit et combien son commentateur en avait peu et combien il était pédant et entêté de ses imaginations souvent ridicules. On y trouve cependant de bonnes choses qui lui sont échappées, *cum flueret lutulentus*[2]. La note sur *malis alienis*, Liv. II, sat. 3, vers 72, est très ingénieuse ou plutôt très heureuse, car c'est un effet de mémoire. Mais celle qui est sur le 61e vers de la même Satire : *Mater ! te appello*[3] ! est si impertinente qu'on en est honteux.

1° Il n'a pas entendu l'agrément de ce mot : *Ilionam edormit*, qui signifie : il

1. Il succédait à Jean Boivin.
2. Horace, *Sat.*, I, 4, v. 11.
3. *Sat.*, II, 3, v. 60 (L'homme aveuglé) :

Non magis audierit (les avertissements) *quam Fusius ebrius olim,*
Cum Ilionam edormit (joue en dormant), *Catienis mille ducentis,*
« Mater ! te adpello ! » clamantibus.

Fugius tenait le rôle d'Iliona, et Catienus faisait l'ombre de son fils Déipyle, égorgé par Polymnestor, mari d'Iliona. Ivre, Fugius n'entendait pas l'appel de Catienus, que répétèrent les « 1200 » spectateurs.

Voici les passages de Dacier auxquels Valincour fait allusion. Tomes VI et VII des *Remarques critiques sur les œuvres d'Horace*, Paris, Denis Thierry et Claude Barbin, MDCLXXXVII. La note sur *cum flueret lutulentus*, VI, 309-313. Les notes sur *malis ridentem alienis*, VII, 243-246. Les notes sur *Ilionam edormit* et sur *Mater te appello*, VII, 236-238.

dormit durant toute la pièce, au lieu de la représenter comme *aurum in Gallia est, hic sumpsisti*, etc.

3° Il est un idiot de demander pourquoi Polydore appelle Ilione sa mère, car cela n'est dit en aucun endroit. La tragédie s'appelait Ilione et Polydore appelait Hécube *Caetera de genere hoc (adeo sunt multa)*[1]...

XXIV

Février 1727.

Je vous envoie, Monsieur, toutes nos éloquences qu'on peut appeler *magno conatu magnas nugas*.

La vie de Corneille ne m'a nullement plu ; il y a trop d'esprit et trop peu de sens surtout dans la comparaison de ce poète avec son rival. Il y a plus de véritable sublime dans *Britannicus*, dans *Mithridate* et dans *Athalie* que dans toutes les déclamations de Corneille.

Ce n'est pas assez que

... Jupiter ambas
Iratus buccas inflet[2]... ;

pour Dacier, il y a des sottises pour lesquelles il lui devrait cracher au nez.

Je n'ose pas dire que j'adopte, car cela ne me convient pas, mais j'admire et je respecte vos observations sur les erreurs de Dacier.

J'espère que le loisir que vous vous êtes procuré avec tant de sagesse vous fera souvenir d'un passage de Cicéron, que j'ai oublié, et où il dit qu'ayant été utile à sa patrie pendant qu'il remplissait les plus grandes dignités, il veut encore lui être utile étant homme privé.

Nous sommes encore entre la paix et la guerre, mais il y a à parier pour la guerre, que nous ne sommes guère en état de soutenir.

La paix de l'Église ne vient pas à grands pas, quoique nos deux cardinaux soient presque d'accord. On vient de chasser dix-huit moines de Saint-Denis et de Saint-Germain. Plût à Dieu qu'il n'en restât pas un en France, ni gris, ni blanc, ni noir, excepté peut-être le révérend père Du Cerceau, pour l'utilité de ses ouvrages.

Nous sommes dans un temps fécond en événements tragiques ; un laquais qui avait volé son maître s'est coupé la gorge ; une fille qui s'est trouvée grosse s'est jetée du Pont-Royal dans la rivière et s'est noyée. Mais voici le plus terrible. Un chirurgien du roi ayant désobligé des pages de la petite écurie, il l'ont attiré dans une [*mot omis*] et, s'étant emparé de sa personne, ils lui ont donné un lavement d'eau froide, sans lui faire aucun mal.

J'avais un neveu parmi les acteurs ; le roi a défendu qu'il en fût fait aucune punition.

XXV

23 février 1727.

Puisque vous souhaitez, Monsieur, de savoir ce qui avait si fort animé les pages de la petite écurie contre le chirurgien de quartier, c'est qu'ayant reçu 36 livres de l'un d'eux pour lui fournir quelques remèdes, il n'avait ni fourni les remèdes ni voulu rendre l'argent :

Non tulit indignam furiata mente chorabus,

et ses compagnons ont pris part à son ressentiment.

Je suis fort content d'avoir pensé comme vous sur nos harangues et il est étonnant que le prélat n'ait pas su faire usage de la maladie qui lui était venue si à propos.

1. Horace, *Sat.*, I, 1, v. 13.
2. Horace, *Sat.*, I, 1, v. 20 sqq. :

Quid causae est, merito quin illis Juppiter ambas
Iratus buccas inflet...

Pour l'ouvrage de M. Rollin[1], que vous approuvez avec raison, il a été fait à l'occasion d'un gros livre, qu'un cuistre du collège des Quatre Nations, nommé Gibert, a fait contre lui et que vous ne liriez pas quand on vous l'enverrait. Je connais bien l'épigramme de Martial, *O medicina gravis*, mais je n'ai jamais entendu le sens grammatical de *tolluntur pedes* non plus que cet autre : *hic tunicam sustulit, ille pedes*. Je crois que l'Arétin aurait mieux raisonné sur cela que ne le font les commentateurs et cela ne vaut pas trop la peine d'être approfondi.

La Reine est toujours grosse ; nous sommes au deuxième mois et *utinam* le soit-elle encore sept et un Dauphin au bout du terme.

On commence à espérer que nous n'aurons pas de guerre. Il ne nous manque plus que de voir finir celle des Théologiens. Tout le monde est d'accord sur le mandement du Cardinal de Noailles qui a fait en ceci tout ce qu'un bon et saint et sage prélat pouvait faire pour le bien de la paix. Mais le Bissy s'est encore avisé de chicaner sur ce mandement et a donné par écrit *rabiosulas satis fatuas*, comme dit Cicéron. Cela est cause que le mandement n'a pas encore été envoyé à Rome.

XXVI

28 février 1727.

Je suis ravi, Monsieur, de vous avoir envoyé l'imprimé en question *quod te ridere intellexi*. Je vous avoue que j'en ai ri moi-même et non pas *risu invito*, comme Tityus, *in malis alienis* ni αλλοτρίοις μαλαχοισα[2] (*sic*), que je n'écris peut-être rien qui vaille ; mais j'en ai ri de tout mon cœur et j'y ai trouvé des choses plaisamment remarquées et plus justement critiquées. Je vous dirai même qu'ayant été retenu dans mon lit depuis huit jours par une fièvre et un érésipèle à la tête, j'ai envoyé chercher chez Coignard[3] le recueil de nos harangues pour vérifier les citations et je n'en ai pas trouvé une qui ne fût fidèle. L'approbation de Momus m'a fait souvenir de ce qu'il dit dans le Jupiter tragique de Lucien, si je ne me trompe : *Je vous l'avais bien prédit, Messieurs, que les hommes examineraient quelques jours ces sottises et qu'ils se moqueraient de nous.* J'ai cité ce passage à mes illustres confrères en pleine académie et je souhaite qu'ils en profitent pour l'avenir ; le pauvre Mirabaud n'est pas bien traité à la fin ; mais, en vérité, il n'a que ce qu'il mérite, pour s'être intrus ou fait *intrure* (n'est-ce pas ainsi qu'il faut dire ?) dans une place à laquelle il ne convient pas. Sa réception m'a donné l'intelligence d'un couplet de chanson de Voiture, qui avait jusqu'à présent paru inintelligible aux plus hardis commentateurs et qui ressemble, en effet, à ces *Centuries* de Nostradamus, où l'on n'entend rien, jusqu'à ce que l'événement qu'on veut qu'elles annoncent soit entièrement arrivé. Le voici :

Notre Aurore de la Barre
Est maintenant un Soleil,
Le ciel n'a rien de pareil,
La terre, rien de si rare.
Mais, en cas de Merlenbeau,
Son esprit n'est pas fort beau[4].

Mutato nomine, etc.

On commence à craindre la guerre, mais il n'y a rien encore de décidé. La Reine est toujours grosse.

1. Gibert, *Observations adressées à M. Rollin*, 1727. *Lettre de Rollin à M. Gibert*, 1727, *Réponse de M Gibert...*, 1727.
2. Pas de sens, barbarisme ?
3. L'imprimeur et libraire de l'Académie.
4. *Les Œuvres de Monsieur de Voiture*, Paris, Louis Bilaine, 1672 ; *Poésies*, p. 52 ; *Autre. Sur l'air du branle de Metz.*

XXVII

9 mars 1727.

Videbis et videas per me licet (Je ne sais de qui cela est). En relisant *Mathanasius*[1], j'en ai ri moi-même en présence de mes illustres confrères, qui en sont outrés et qui, par leur chagrin, font l'éloge de cet ouvrage. Vous pouvez compter sur la fidélité des citations et que les passages cités ne sont pas moins impertinents dans l'ouvrage d'où ils sont tirés que dans celui où on les rapporte.

Je suis ravi que vous approuviez l'explication de la prophétie de Voiture, qui m'a toujours paru fade, jusqu'à ce que j'en aie pénétré le sens mystique.

Le projet que vous avez vu du mandement de M. le Cardinal de Noailles n'est ni son projet ni son mandement. Il n'y a pas un seul mot dans tout cela qui soit dans l'original, que peu de gens ont vu. Ce qu'on vous a envoyé est l'ouvrage de quelque bouffon théologique qui a voulu se divertir. Cela n'a pas laissé d'avoir ici un cours prodigieux et *primo prudentes, dein vulgus diutissime provincias fefellit*; au reste l'accommodement et la paix de l'Église qu'on espérait du véritable mandement traînent furieusement en longueur. *Teucris illa lentum sane negotium.* Cette Teucris n'est pas Antoine, comme dans Cicéron, c'est le Cardinal de Bissy, qui a le diable au corps et qui a fait sur le véritable mandement des observations et des animadversions *satis fatuas*, comme Cicéron dit ailleurs, qu'il a fallu examiner et réfuter, et cela n'est pas encore fait. Cependant Monsieur le Cardinal de Noailles s'affaiblit de jour en jour et ne saurait aller loin, et les fantaisies du Cardinal de Bissy empêcheront la conclusion d'une affaire si importante à l'Église et à l'État.

Je vous rends mille grâces de vos explications sur *pedes quas dextro pede concepisti*, mais il n'en faut pas parler davantage en carême.

Ohe ! jam satis est ; ohe ! libelli.

Que vous êtes heureux de penser que vous allez jouir du printemps à votre campagne, pendant que je vais le passer tristement à Versailles à entendre parler de chiens et de chasse et où il n'y a plus un seul homme qui connaisse Horace et Cicéron si ce n'est M. le Maréchal de Tallard.

Pour la grossesse de la Reine, prions Dieu qu'elle réussisse ; c'est le bonheur de l'Etat, mais attendons six semaines pour en être assurés. Nous sommes encore entre la paix et la guerre. Walpole est arrivé depuis deux jours, nous saurons bientôt ce qu'il apporte.

L'Empereur n'est pas pressé d'aller à Ratisbonne et n'y trouvera pas ce qu'il y cherche.

XXVIII

Versailles, 15 mars 1727.

Je vous rends, Monsieur, mille très humbles grâces de l'éclaircissement que vous avez eu la bonté de me donner sur l'état du Sauval. Cela ne lui

1. Valincour fait allusion à la *Relation de ce qui s'est passé au sujet de la réception de messire Christophe Mathanasius à l'Académie française* [par Desfontaines]. Cette pièce, ainsi que l'*Éloge historique de Pantalon-Phoebus* et que le *Pantalo-Phoebeana* (dirigé surtout contre La Motte), figure dans les nouvelles éditions du *Dictionnaire néologique* de Desfontaines à partir de celle d'Amsterdam, 1728. Elles font la critique de tous les auteurs cités dans le *Dictionnaire*. La *Relation* avait paru séparément en 1721, Paris, in-12. Selon Ch. Nisard (*Les Ennemis de Voltaire*, p. 42-44), Fontenelle y serait particulièrement visé. La réponse du Directeur au récipiendaire est un centon des harangues de Fontenelle. Selon Quérard, le Docteur Christophe Mathanasius représente Mirabaud.

Le personnage de Mathanasius est emprunté au *Chef-d'œuvre d'un inconnu, poème heureusement découvert et mis au jour avec des remarques savantes et recherches* par M. le Docteur Chrysostome Mathanasius [par Saint-Hyacinthe], La Haye, 1714.

sera pas inutile. Mais comment vous remercier de l'espérance que vous me donnez de vous pouvoir bientôt embrasser en ce pays-ci.

O qui complexus et gaudia quanta !

Si je faisais encore des vers, je ferais une ode au printemps pour le prier de hâter son retour et il me semble que je surpasserais Anacréon et Horace. Venez donc promptement, Monsieur ; je vous offre un logement commode à Versailles pendant le séjour que vous serez obligé d'y faire *et sine arte mensam* les jours que vous ne voudrez pas dîner chez les grands ; venez donc le plus tôt que vous pourrez,

Pascitur in vestrum adventum votiva juvenca[1].

XXIX

Versailles, 23 mars 1727.

Vous pouvez compter, Monsieur, sur le logement que je vous ai offert et qui vous sera plus commode que la maison d'un baigneur. Pour la table philosophique c'est à moi à vous supplier de l'accepter. Notre ami Olivet sera averti de votre prochain départ et il n'en aura pas moins de joie que moi.

Je ne connais l'abbé Desfontaines[2] que par des bruits fâcheux qui l'ont fait mettre à Bicêtre ; je crois ces bruits mal fondés, mais cependant on ne peut s'empêcher de le regarder comme un homme *fama non nimium bona*, aussi bien que la fille de Catulle. Il a prudemment fait d'attirer sur lui le soupçon d'avoir fait le *Mathanasius* ; il fait par là une diversion utile à d'autres soupçons plus fâcheux. C'est ainsi qu'Alcibiade coupa la queue de son chien. Il y aurait de quoi faire une jolie épigramme si je n'avais renoncé à en faire.

Le siège de Gibraltar s'avance plus qu'on ne le croyait et si les Anglais ne se défendent pas mieux qu'ils n'ont fait jusqu'à présent, M. de Las Torrès, tout fou qu'il est, pourra bien prendre la place vers la fin du mois.

XXX

28 janvier 1728[3].

Je suis fort aise, Monsieur, que mon paquet vous ait été rendu en bon état Votre vin est arrivé de même ; donc je vous en rends mille grâces très humbles ; j'essayerai celui de l'année dernière pour vous en dire des nouvelles et j'assemblerai vos confrères pour boire à votre santé.

Je n'ai point été à la réception du candidat, parce qu'il y a un mois que mon rhumatisme m'empêche de sortir et même de pouvoir garder un moment la situation où il faut être pour écrire.

Le Consul Mallet[4] a donné au candidat des louanges qu'il a prises pour des injures et cela fait un grand vacarme dans notre illustre corps. Mallet m'avait apporté son discours que je ne pus désapprouver quoique je me doutasse bien qu'il pourrait blesser un peu le candidat ; mais, pour ne pas m'en fier à mon jugement, je renvoyai Mallet à deux ou trois de nos confrères qui approuvèrent fort ce qu'il leur montra et qui n'y trouvèrent rien à changer. Le candidat n'en a pas jugé de même et cela a retardé l'impression de ces deux discours, qui ont été assez réussis lorsqu'ils ont été prononcés. Je vous les enverrai le plus tôt qu'il me sera possible, mais il y a bien pis ; les ennemis du candidat, qui avaient voulu l'exclure de l'Académie comme auteur des *Lettres persanes*, qui sont en effet un abominable ouvrage, disent maintenant qu'il n'a pas eu l'esprit de les

1. Horace, *Ep.*, I, 3, v. 36 : *Pascitur in vestrum reditum votiva juvenca.*
2. Cf. la lettre du 9 mars 1727 et la note.
3. Cette lettre est dictée.
4. Sur l'élection de Montesquieu à l'Académie et sur sa réception, Cf. *Histoire de l'Académie*, édition Livet, II, 412, 413, 417 (lettres de D'Olivet à Bouhier). Voir aussi Mathieu Marais, III, 494, 501, 505, 508, 520, et Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, IX, 55 à 60.

faire, mais qu'elles sont d'un homme de Bordeaux, qui les lui a données pour s'en faire honneur. Si cela se vérifie, ce sera bien le contraire de l'aventure de Virgile.

Hos ego versiculos feci, tulit alter honores.

Car il faudra qu'il dise : je ne les ai pas faites et j'en ai eu toute l'infamie. Voilà ce que c'est que la République des Lettres et que la nation des beaux esprits. Je voudrais bien qu'il n'y eût point dans le royaume d'autres différends ni d'autres intérêts plus difficiles à concilier, car quoique je ne sois pas méchant, ce me serait une espèce de consolation durant mon rhumatisme de voir ces Messieurs-là se déchirer les oreilles les uns aux autres.

Vale et me ama.

XXXI

23 décembre 1728.

Vous ne verrez point, Monsieur, l'épître dédicatoire ; elle est renfermée sous prétexte d'en refaire une autre dans six semaines ; mais en effet pour ne pas déférer aux notes qui sont pourtant très sages et très nécessaires ; j'ai vu autrefois dans Térence :

Heu! quanti est sapere!

Je vois tous les jours dans nos amis :

Heu! quanti est autorem esse !

J'aurais bien gâté le métier, si je m'en fusse mêlé, car j'aurais été ravi que l'on m'eût dit : cela ne vaut rien, changez cet endroit et réformez cet autre ; et comment un homme qui travaille pour s'acquérir l'admiration du public et pour éviter sa censure peut-il s'assurer de réussir, s'il rejette les avis et le goût de ce même public qu'il peut voir en petit dans deux ou trois personnes qu'il a choisies pour le représenter ? La meilleure marque qu'un auteur puisse avoir de la bonté de son ouvrage est la confiance qu'il sent en lui-même de l'exposer aux objections qu'on peut lui faire et le plaisir qu'il a de les recevoir. C'est ainsi qu'en usa Descartes quand il composa ses *Méditations métaphysiques*.

Lorsque S. E. m'eut mandé qu'il fallait un madrigal sur l'heureuse convalescence du Roi, j'en fis un dont je fus merveilleusement content, parce qu'il avait un tour singulier et qu'il était bien versifié. Je l'envoyai à M. le Chancelier, qui le trouva un peu long ; je le jetai au feu et je fis celui dont je vous ai vexé.

XXXII

3 mai 1729.

Je ne sais, Monsieur, qui la fortune dessine pour successeur à La Loubère. Celui qui jusqu'à présent a le plus de voix et de mérite est Sallier de la Bibliothèque. Verneuil se met à demi sur les rangs,

et fugit ad salices[1], etc.

Il a beaucoup de mérite et celui de feu son oncle a fait trop d'honneur à l'Académie pour en perdre la mémoire. Un homme pesant et lourd et ennuyeux s'il en fut jamais[2], emploie la protection de M. le Premier Pré-

1. Virgile, *Ecl.*, III, v. 64 et 65 :

Malo me Galatea petit, lasciva puella,
Et fugit ad salices, et se cupit ante videri.

2. Il s'agit de l'abbé Colin. Cf. *Histoire de l'Académie*, édition Livet, II, 420, 421 (lettres de D'Olivet à Bouhier, 30 mars 1729). Le premier Président vint solliciter pour lui en pleine Académie. Plusieurs académiciens trouvèrent cette démarche de mauvais exemple. L'abbé Claude Sallier, professeur d'hébreu au collège Royal, fut élu.

sident ; mais j'aimerais mieux donner ma voix au saint Christophe qui est au bas de l'église de Notre-Dame, car au moins nous serions assurés qu'il ne dirait mot. Enfin vient La Faye, que je trouve trop riche pour lui donner ma voix par la règle que *amor ingenii neminem unquam divitem fecit*[1]. C'est lundi prochain le jour fatal où l'urne fatale en décidera et vous en serez informé.

Je vous rends mille grâces de vos éclaircissements sur M. Lenet[2]. Il paraît par ses *Mémoires* qu'il était homme d'esprit et de tête, mais mauvais citoyen ; car, quoique les gens attachés aux princes eussent affaire à un grand fripon, qui était le cardinal Mazarin, ils ne valaient pas mieux que lui dans les voies qu'ils prenaient pour le traverser. Jamais des sujets soulevés contre leur souverain ne peuvent avoir raison et d'ailleurs il fait beau voir un procureur général, homme du roi par sa naissance et plus encore par sa charge, devenir le boute-feu d'une sédition et pour prix de ses services disputer contre le duc de Bouillon les bonnes grâces d'une chèvre coiffée, qu'on appelait la Gerbier, *grande laborum præmium laturus.*

Je me souviens avoir vu à l'hôtel de Condé l'abbé de La Victoire, son frère, qui était homme d'esprit et diseur de bons mots ; mais, à propos de bons mots, dont nous parlions il y a quelque temps, et de La Loubère, dont on parle tant, je vous dirai qu'ayant été mis auprès du fils du chancelier de Pontchartrain, dont le père était alors le maître du royaume et des grâces, tous les gens de la basse littérature et même ceux de la plus haute, parmi lesquels on comptait des magistrats, briguaient sa protection avec la bassesse ordinaire à nos Français en cas pareil. M. le Chancelier d'aujourd'hui, qui le tenait pour un homme très médiocre, était alors avocat général ; dans ce même temps s'émut une question, qui partagea la Ville et la Cour[3], sur un passage d'Horace qui est, si je ne me trompe, le *protinus*[4] de Tiresias. Monsieur d'Aguesseau soutenait le sens le moins approuvé et qui était pourtant le meilleur. Un jour que je me promenais avec lui aux Tuileries, arrive un fat brodé depuis les pieds jusqu'à la tête et qui lui sauta au col en disant : Réjouissez-vous, Monsieur, je viens de Versailles et je vous apporte la meilleure nouvelle du monde. — Hé ! quoi donc ! — Monsieur de La Loubère se déclare hautement pour votre avis. — Est-il bien possible ? — Si possible qu'il me l'a dit ce matin à moi-même. Alors, M. d'Aguesseau ayant rêvé quelque temps et se tournant vers moi, me dit : Nonobstant cette forte raison de douter, je persiste dans mon avis.

XXXIII

8 juillet 1729.

Je vous rends, Monsieur, mille grâces très humbles de la sage et judicieuse explication que vous avez eu la bonté de me donner des paroles obscures de Triphonin où je n'entendais rien :

Nunquam accedo ad te quin recedam doctior.

On est occupé ici du moine Hildebrand, qui a tant fait de bruit et de folies sous le nom de Grégoire VII[5]. On s'est avisé de le canoniser à Rome et je ne sais si l'on ne pourrait pas dire de ce nouveau saint ce que répondit un orateur à celui qui lui avait dit : *Sus Minervam.* — *Haec Minerva tamen nuper*

1. *Jean-François Leriget de La Faye.* Par une ironie du sort, ce fut lui qui, un an plus tard, succéda à Valincour. Il fut élu moins comme écrivain que comme Mécène.

2. Les *Mémoires* de Pierre Lenet venaient de paraître.

3. Cette anecdote est reproduite avec quelques variantes, dans *Souvenirs de Jean Bouhier, président au Parlement de Dijon, extraits d'un manuscrit autographe inédit contenant des détails curieux sur divers personnages des XVIIe et XVIIIe siècles*, s. d. *(Se vend chez tous les libraires bibliophiles)*, p. 48 et 49.

4. Horace, Sat. II, 5.

5. On sait que les évêques jansénistes firent des mandements contre cette canonisation. Les parlements de Bordeaux et de Paris s'émurent.

deprehensa fuit in adulterio; car vous savez que ce saint fut accusé en son temps d'intrusion de simonie, de meurtre, d'adultère et de magie. Je crois pourtant que toutes ces accusations étaient mal fondées et que ses mœurs étaient très pures. Il a même travaillé tant qu'il a pu à purger l'Eglise de tous ces crimes dont elle était inondée de son temps.

Il était bonhomme, comme D. Quixote, sage et sensé en toutes choses; mais il devenait fou dès qu'il s'agissait de son prétendu pouvoir sur le temporel des rois. Il n'y a qu'à lire ses lettres, où l'on trouve de quoi le mettre aux petites maisons plutôt que de le placer en paradis. Cependant on a composé à Rome un nouvel office à ce nouveau saint, pour être récité le jour de sa fête. Dans cet office, il y a des leçons, comme de raison, et l'une de ces leçons finit par ces mots : *Henricum quartum in omnium scelerum genere prolapsum regno privavit et subditos juramenti fidei absolvit*; *tu autem, Domine*, etc. La construction n'est pas cicéronienne, mais le sens en est encore plus impertinent. Cependant la gent monacale, qui ne connaît point d'autre office que celui de Rome, avait chargé Coignard d'imprimer ce bel office pour ajouter à son bréviaire. Monsieur le Procureur général a fait saisir les feuilles *et merito*; le nonce en est consterné et les moines mal édifiés.

Le Sacré Collège fait grand bruit à Rome sur la déclaration du Cardinal de Noailles[1] et veut faire le procès à sa mémoire. Νήπιοι qui cherchent à flétrir leur corps en déshonorant un de leurs confrères et qui ne sentent pas qu'ayant entre les mains une acceptation en bonne forme, ils ne sauraient rien faire sur la copie non authentique d'un acte contraire, mais dont personne n'a jamais vu ni ne verra l'original; car qui serait assez fou pour oser le venir apporter ici. Je crois qu'on pourrait dire du Sacré Collège ce que disait notre bon roi Henri IV de trois évêques de son royaume, que de toute leur cervelle il n'y aurait pas de quoi remplir une cuiller d'argent et j'y ajoute de mon chef :

Eheu ! quam perfatuae sunt tibi Roma togae !

N'allez pas croire que ce vers soit de Buchanan ou de Bèze, il est de Martial.

La Motte, directeur. Sallier, chancelier.

XXXIV

16 août 1729.

Puisque vous n'avez pas vu, Monsieur, le livre dont il s'agit, je l'envoie chez votre agent, M. Martin, pour vous le faire tenir. Vous jugerez si les Bénédictins ont bien profité des lumières que vous avez eu la bonté de leur donner.

On ne peut voir sans horreur l'état où étaient la France et Paris en particulier sous Charles VI et Charles VII et l'on est encore plus étonné quand on voit que tout cela s'est renouvelé sous Henri III et Henri IV, sans compter le meurtre abominable de deux de nos rois.

Ce sont pourtant les extravagances de la cour de Rome comme celles d'Hildebrand et de sa légende et de Sixte V et cent autres pareilles entreprises qui ont donné lieu à ces meurtres; et si la cour de Rome trouve mauvais qu'on s'y oppose, quelle mesure peut-on garder avec des gens si déraisonnables ? Car il est vrai qu'on a été très fâché à Rome de l'arrêt du Parlement sur la légende d'Hildebrand, quoiqu'il fût impossible d'en rendre un plus modéré sur cette matière.

Le pape même qui, jusqu'à présent, avait été plus modéré, est devenu de très mauvaise humeur et Monsieur le Cardinal personnellement a eu lieu de s'en plaindre.

1. Cf. Mathieu Marais, IV, 29, 30, sur le mandement posthume, où le cardinal de Noailles déclare « que, par son mandement du 11 octobre 1728, il n'a point prétendu accepter la constitution, etc. »

Pour comble on m'assure de bonne part que nous allons voir Tencin carnal[1] :

Dieux qui le connaissez, est-ce donc sa vertu ?

Vous jugez bien que ce n'est pas à la recommandation de la cour de France que la cour de Rome fera cet honneur à cet homme dont S. E. n'a pas lieu de se louer.

Je ne vous fatiguerai point de remerciements ennuyeux sur la bonté que vous avez de vouloir bien encore vous charger de ma provision ; je vous dirai seulement que, quand je devrais ne boire que de l'eau toute ma vie, je n'en avalarais pas un seul verre sans que ce fût à votre santé :

... dicimus integro
Sicci mane die...

et ce sera bien pis si le vin revient à mon usage :

... dicimus uvidi,
Cum sol Oceano subest[2].

Nous avons des nouvelles presque sûres que la flottille (c'est-à-dire 12 millions de piastres) s'est échappée de la Havane et doit être aux côtes d'Espagne ; cela peut donner un furieux branle aux affaires de l'Europe.

XXXV

30 août 1729.

Vous aurez, Monsieur, toutes les pièces académiques sous l'enveloppe de Monsieur de La Briffe dès que je les aurai.

Le panégyrique de saint Louis[3] a eu un applaudissement si prodigieux qu'il n'y en a jamais eu de pareil.

Sed cum fregit subsellia, cantu esurit[4].

Nous avons découvert qu'il n'a ni pain ni chemise et tout le monde est occupé à lui procurer une subsistance. Je ne pus pas être à la cérémonie, mais l'orateur m'est venu voir et paraît homme de beaucoup d'esprit. Mandez-moi, je vous prie, où l'on trouve dans Cicéron *in jocis seriisque amicum omnium horarum*. Vous devez le savoir, car c'est votre portrait. Je sais seulement que cela est dans ses lettres, mais je ne sais laquelle.

XXXVI

16 septembre 1729.

Je vous envoie, Monsieur, des harangues qui ont reçu plus d'applaudissements qu'aucune autre qui ait été jamais prononcée et il faut avouer qu'elles le méritent. Je ne pus aller à Versailles me trouvant encore trop faible, mais j'en ai été informé par des témoins non suspects. La Motte me les avait récitées huit jours avant que d'en faire usage et je l'avais assuré du succès. Il ne m'avait point parlé des vers que je lui aurais conseillé de ne pas dire et ils n'ont pas réussi. On a trouvé que le sublime et le pathétique de la poésie était

1. Mathieu Marais, IV, 58.
2. Horace, *Odes*, IV, 5, v. 38-40.
3. Chacun sait que, de 1677 à 1784, l'Académie célébra régulièrement la Saint-Louis en assistant à la messe dans la chapelle du Louvre et en écoutant le panégyrique de saint Louis. A partir de 1784 il fut décidé que le prédicateur pourrait remplacer le panégyrique par un sermon de morale chrétienne. Le panégyrique de saint Louis, le 25 août 1729, fut prononcé par l'abbé Signy. Cf. *Mercure de France*, août 1729, p. 1890.
4. Juvénal, *Sat.* VII, v. 86-87 :

...sed cum fregit subsellia versu
Esurit...

Même citation dans sa lettre du 4 septembre 1729.

dans la prose et que le froid et le plat d'une prose médiocre se faisait sentir dans les vers ; outre que l'air de *Réveillez-vous, belle endormie*, qu'on y a adapté sur-le-champ leur a donné une espèce de ridicule que, pourtant, ils ne méritent pas [1].

C'est un étrange monstre que le public, quand il s'agit de le satisfaire, et je me sais bon gré de n'avoir point eu à faire usage des trois harangues de même espèce que j'avais été obligé de faire l'année passée dans l'attente où nous étions d'un Dauphin, mais on ne peut éviter sa destinée. Car Monsieur le Chancelier étant venu à Paris, il y a quatre jours, me reprocha de ne lui avoir rien écrit sur un si heureux événement. Je lui répondis qu'il pourrait bien se repentir de ses reproches. En effet, je lui envoyai le lendemain un papier d'une si énorme étendue que j'en suis honteux quand j'y pense. Je n'en ai point de copie, mais s'il me le renvoie, comme je l'en ai supplié, je le ferai passer jusqu'à vous pour en avoir votre avis.

Notre panégyrique de saint Louis n'est pas encore imprimé ; l'orateur me l'étant venu réciter, j'ai craint que son ouvrage ne soutînt pas sur le papier les éloges qu'il s'était attirés dans la chaire et j'ai prié M. de Fontenelle de bien vouloir donner une matinée à le revoir, ce qu'il m'a promis.

Vous devez avoir reçu le journal de Charles VI, mais non par votre correspondant ordinaire, Martin, mon libraire, m'ayant dit qu'il avait trouvé une occasion de vous l'envoyer plus prompte et plus sûre.

XXXVII

20 septembre 1729.

Je vous rends, Monsieur, toutes les grâces que je vous dois pour les deux feuillettes que vous avez la bonté de m'envoyer, mais qui ne me sauraient être agréables que par l'espérance d'en faire usage avec vous et avec nos amis qui vous regrettent tous les jours. J'envoie ordre à Saint-Cloud pour la réception de ce précieux trésor et je ferai demain remettre l'argent à M. Martin.

Je suis ravi que vous ayez été content de la traduction de Milton [2], car elle m'a paru admirable, et l'original est un livre que les Anglais même ont beaucoup de peine à entendre. Le traducteur est mon cousin-germain et il est vrai qu'il a un frère, conseiller au Parlement, qui s'est avisé de traduire le Dante. Je n'avais aucune connaissance de leurs talents, qu'ils m'avaient tenus cachés, et j'ai été étonné de voir un débordement de bel esprit dans ma famille, où je croyais être seul ; encore trouvais-je que c'était trop.

Pour Milton, c'est un poète certainement comparable à Homère et à Virgile, mais il a mal choisi son sujet : l'Arioste, que je crois aussi grand poète que lui, était fou et poète, mais il a choisi un sujet convenable à son génie. Voltaire est fou et n'est pas poète, mais il a fait des vers et il nous a fait un roman d'Henri IV qu'on louera toujours sans le lire. Chapelain n'était ni fou ni poète et il a fait un ouvrage qui n'a été ni lu ni loué. Milton a jeté dans la Bible un enthousiasme plus que poétique, qui ne convient point à la simpli-

1. Cf. *Œuvres* de La Motte, Paris, Prault, 1754, t. VIII. *Harangue faite au roi à Versailles le 11 septembre 1729.* [A l'occasion de la naissance du Dauphin.] — P. 384 : « Sa Majesté, prévenue de mon état, avait bien voulu permettre que j'arrivasse en sa présence soutenu par deux académiciens ». — P. 387 : « Après la harangue, je dis les vers suivants à Sa Majesté :

Aujourd'hui la bonté suprême
De Louis a comblé les vœux.
Quels vœux ferions-nous pour nous-mêmes ?
Rien ne nous manque, il est heureux.
Etc.

2. Il s'agit de la traduction de Milton par Dupré de Saint-Maur, parue en 1729. Cf. Mathieu Marais, IV, 30 et 31. Je ne trouve aucune traduction de Dante entre celle de Grangier, 1586-1597, *Divine Comédie*, et celle de Moutonnet Clairfons, 1776, *L'Enfer*. Sans doute Valincour fait-il allusion à une traduction restée inédite.

cité de ce livre sacré et le père je ne sais qui, de la société de Jésus, y a jeté un burlesque ridicule qui y convient encore moins. Il y a bien peu d'hommes sensés.

XXXVIII

4 septembre 1729.

Je vous envoie, Monsieur, le panégyrique qui a reçu de si grands applaudissements ; vous jugerez s'il soutient sa réputation sur le papier. J'y ai trouvé de très belles choses et très heureusement exprimées. L'orateur n'est pas plus riche que s'il était poète :

et cum rupit subsellia versu esurit, etc.

Il a fallu quêter pour lui avoir une soutanelle, parce qu'on ne porte point d'habit long à Versailles. Il en est revenu avec des promesses qui y sont aussi communes que les effets y sont rares. Nos gens de Paris se sont révoltés contre les louanges que la cour a données aux discours de La Motte. On en fait ici des critiques rigoureuses, par exemple sur *Mes privations* et sur le *Moi* si haï de M. Pascal et qui règne trop dans la *Harangue au roi*. Le reste ne vaut pas la peine d'être relevé.

Monsieur le Chancelier m'a permis de faire prendre une copie du papier que je lui avais envoyé. La voilà puisqu'elle est faite, mais elle ne méritait pas de l'être. Je vous avoue que tout ce qui a été fait sur la naissance de Mgr le Dauphin me paraît au-dessous d'un couplet que j'entendis chanter sur le Pont-Neuf, le commencement m'échappa, mais en voilà la fin :

Et quoiqu'il soit bien petit
On ne voit que Monsieur son père
Qui soit plus grand que lui.

Je voudrais l'avoir fait et n'en avoir jamais fait d'autre.

Pour le tribut des bons mots en voici deux :

Un riche gredin, fils de quelque homme d'affaires, ayant traité d'une charge de conseiller au Parlement, alla voir le premier président de Harlay avec une robe qu'il n'avait jamais portée et qu'il portait de très mauvaise grâce, tantôt la relevant et tantôt la laissant. M. de Harlay regardait cet embarras avec des yeux qui l'augmentaient encore. Le gredin crut s'en tirer, en disant d'un air agréable : « Monsieur, excusez-moi, je ne suis pas encore accoutumé à ce harnais-là ». — « Monsieur, dit le premier président, vous vous y accoutumerez, il y a des gens pour qui c'est un harnais durant toute leur vie[1]. »

Rose, notre confrère, était d'une avarice sordide. Un jour qu'à l'Académie chacun payait sa part d'une contribution qui allait à une ou deux pistoles par tête, il se trouva une part de moins. Chacun cria qu'il avait mis, et Rose plus haut que les autres, et prit à témoin Fontenelle qui lui dit : « Il est vrai que je vous ai vu mettre, mais je n'en crois rien ».

XXXIX

11 octobre 1729.

J'ai lu, Monsieur, avec un très grand plaisir, les vers qui ont été chantés chez M. de La Briffe sur la naissance de Mgr le Dauphin. Le dessein en est tout à fait heureux et les expressions fort belles, les vers bien tournés et, ce que j'estime le plus, il y a du sens et de la raison, chose rare dans ces sortes de compositions :

Rarus enim ferme sensus communis in illis.

Je serais bien glorieux si je pouvais mériter la moindre des louanges que

1. Voir ce bon mot, et d'autres de M. de Harlay, dans *Souvenirs de Jean Bouhier*, 24, 25, 26.

vous donnez à la bagatelle que vous avez voulu voir ; je n'ai pas assurément prétendu faire tort à Virgile :

Neque enim illi detrahere ausim
Hærentem capiti multa cum laude coronam[1].

Mais un homme aussi sage et aussi sensé que lui devait faire des prédictions un peu plus fondées en raison et il a excédé les bornes du *quid libet audendi* et, en effet, *nec magnos metuent armenta leones*[2] ne s'accorde pas avec *sed non ut placidis coeant immitia*.

Pour Malherbe, je l'ai toujours regardé, par rapport à la poésie, comme je regarde un excellent facteur d'orgues par rapport à la musique : grande justesse dans l'oreille, adresse infinie à accorder ses tuyaux pour en tirer une harmonie merveilleuse, et rien au delà. Il est impossible de lire la plupart de ses pièces sérieuses sans éclater de rire à la vue des bizarres imaginations dont elles sont pleines. Y a-t-il rien, par exemple, de plus fade et en même temps de plus extravagant que la fin de ce sonnet :

On doute en quel pays est le funeste lieu[3]
Que réserve aux damnés la justice de Dieu,
Et de beaucoup d'avis la dispute en est pleine.

Mais, sans tant discourir et sans philosopher,
Amour en soit loué, je n'en suis point en peine :
Où Caliste n'est point, c'est là qu'est mon enfer.

Je mets la religion à part, car on dit qu'il n'en avait point, mais il écrivait dans un siècle où il y en avait encore et d'ailleurs voilà une idée bien touchante pour Caliste ou Guillemette, ou comme elle s'appelle, que de lui présenter son amant qui est à tous les diables quand il est loin d'elle. On dit que Malherbe avait toujours sur sa table un Ronsard dont il avait effacé la moitié de sa main. Si j'avais le loisir d'avoir toujours le livre de Malherbe sur ma table, j'en effacerais les trois quarts. *Sed de his hactenus.*

Pour le tribut des bons mots, vous en aurez deux moins plaisants que celui de M. de Fontenelle, mais qui sont dans un goût différent, et j'en puis garantir la vérité, c'est-à-dire qu'ils ont été dits comme je les rapporte.

On demande à Mme Dangeau[4], qui était à table avec le feu roi à Marly, pourquoi elle refusait de la bière : « C'est, dit-elle haut et clair, parce qu'elle donne la ch... p... » Là-dessus la princesse douairière de Conty et Madame la Duchesse d'Orléans s'étouffèrent de rire. Le roi, d'un air sérieux, leur dit : « Mesdames, cela vous paraît fort plaisant à ce que je vois. Pour Madame Dangeau, elle a dit ce mot parce qu'elle ne sait pas ce qu'il signifie ; pour vous autres, je vois bien que vous en savez plus qu'elle, et cela vous fait grand honneur. »

Un écuyer de quartier[5], reçu le matin, se présenta le soir, comme le roi allait à la chasse, pour faire sa première fonction, qui est d'attacher l'éperon de la jambe droite pendant que les valets de garde-robe attachent celui de la gauche. L'écuyer, qui jamais n'avait vu le roi en sa vie, suait et tressuait d'ahan, et, après lui avoir fait assez de mal au pied, attacha l'éperon de sorte que ce qui devait être en bas se trouva en haut. Les valets de garde-robe se mirent à rire. Le roi s'en aperçut et leur dit : « Qu'avez-vous donc à rire, vous autres? Apprenez que ce gentilhomme, quand il est chez lui, a des valets qui lui

1. Horace, *Sat.*, I, 10, v. 48 et sq. : *Neque ego illi detrahere ausim*, etc.
2. Virgile, *Ecl.*, IV, v. 22.
3. Ce sont les deux tercets du sonnet *Sur l'absence de la Vicomtesse d'Auchy*, 1608. Valincour altère deux vers :

On doute en quelle part est le funeste lieu ..
Mais, sans être savant et sans philosopher...

4. Voir ce bon mot dans les *Souvenirs de Jean Bouhier*, 54.
5. *Souvenirs de Jean Bouhier*, 54, 55.

mettent ses éperons. Ainsi, il n'a pas besoin de savoir comment on les met. C'est à des valets, comme vous autres, à le savoir et à le lui montrer. »

XL

7 novembre 1729.

Je viens, Monsieur, de lire la traduction du quatrième livre[1] avec un plaisir infini. Je l'envoie sur-le-champ à M. l'Abbé d'Olivet, mais ce que vous me demandez n'est pas chose aisée. Il est plus facile sur un pareil ouvrage de donner des louanges que des remarques. J'estime qu'il conviendrait mieux de le lire à l'Académie et de vous mander exactement ce qu'on y aurait observé, mais je ne ferai rien sans savoir vos intentions.

XLI

Abbé d'Olivet au président Bouhier[2].

Voilà, Monsieur, ce que j'ai reçu ce matin, avec ordre de le cacheter et de le mettre à la poste. Mais j'ai vu ce soir M. de V... à l'Académie et je l'ai fait convenir sans peine que ce qu'il vous proposait de communiquer l'ouvrage à la compagnie, était sans ombre d'utilité et même pouvait tirer à conséquence. Les uns sont ignorants, les autres envieux, quelques-uns méchants. Quel fonds faire en matière de poésie sur des Alary, des Dubois, des Adam et des Mirabaud, qui forment ordinairement la pluralité. M. de V... s'est volontiers rendu à mes remontrances. J'ai bien vu que, pour rien au monde, il ne s'engagerait à une critique détaillée. Je lui ai dit que je montrerais l'ouvrage à quelques amis particuliers, qui ont du goût et qui ne connaissent point l'auteur. C'est ce que je ferai à l'égard de Rousseau. J'aurai mes exemplaires reliés vers la fin de cette semaine. Je dois lui en envoyer un, et j'y joindrai votre copie, donnant le tout bien cacheté à son commissionnaire, qui est M. de Lasseré, frère de M. de Saint-Contest.

J'irai mercredi faire mon présent au roi et à S. E. Le vôtre vous arrivera quand il plaira au sieur Martin, qui l'aura dès vendredi.

On ne parle point encore du retour de l'abbé Sévin[3], et, pour ce qui est de ses découvertes, jusqu'à présent, elles se bornent à quelques histoires écrites en arabe, dont il fait grand cas dans ses lettres, mais nul manuscrit grec ni latin. C'est ce que l'abbé Sallier a dit en pleine Académie, il y a huit jours. C'est un piètre sujet que notre confrère Sallier. Des manières de valet, n'osant jamais dire *non*, par complaisance pour ceux qui le précèdent ; et ne sachant pas dire une seule fois en sa vie *oui* à propos.

Vale.

XLII

17 novembre 1729.

Vous aurez su, Monsieur, par votre historiographe, le voyage qu'il a jugé à propos de faire entreprendre à la traduction du quatrième livre de l'*Énéide*. Il m'a dit qu'il avait eu l'honneur de vous en rendre compte. Je ne sais si le jugement qu'il en attend en vaudra mieux pour venir de loin, car il n'est pas toujours sûr de pouvoir dire comme Tacite : *Major e loginquo reverentia.*

L'*Histoire de l'Académie*[4] se répand je ne sais encore avec quel succès, mais je l'ai entendu ou entendue assez louer par quelques personnes qui sont venues ici, car j'ai un très vilain rhume qui m'empêche de sortir. Il y a eu quelques

1. Quatrième livre de l'*Énéide*.

2. Ajouté à la lettre de Valincour et sur la même feuille.

3. L'abbé Sévin, ami de l'abbé Sallier et membre de l'Académie des Inscriptions, avait été envoyé à Constantinople pour y rechercher des manuscrits. Il en rapporta près de six cents, qui sont à la Bibliothèque nationale.

4. *Histoire de l'Académie française depuis 1652 jusqu'à 1700*, par M. l'Abbé d'Olivet. A Paris, de l'imprimerie de J.-B. Coignard fils, 1730. Elle ne fut achevée d'imprimer que vers la fin d'août 1729, « grâce aux lenteurs incroyables de Coignard », et parut vers la Saint-Martin.

débats à l'Académie sur l'article du prélat Huet[1], qui est à la fin. J'aurais mieux aimé ne l'y point trouver, mais l'y ayant trouvé, je n'ai pas seulement eu la moindre envie de l'en faire ôter. Nos illustres n'en ont pas tous jugé de même et il y a eu sur cela de belles délibérations *pro et contra*, car nous aimons fort à délibérer.

Les applaudissements que l'on donna à la harangue de La Motte, le jour qu'il la prononça, n'ont pas empêché que la cour et la ville n'en aient jugé depuis d'une manière assez peu favorable. Ma lettre ne sera pas longue, car mon rhume, qui est sur la poitrine, *m'empêche également d'écrire et de parler.* Voilà un vers en prose qui pourra bien vous porter malheur et à moi aussi, qu'ainsi ne soit :

Un rhume affreux vient m'ôter la parole,
Et médecins aussitôt d'accourir.
Et chacun d'eux par un discours frivole
Sans mon aveu s'offre à me secourir.
Je leur ai dit : « *Je ne veux point guérir,*
Mon mal me plaît ; ainsi, pour m'en défaire,
Ne songez pas à me rien ordonner.
Mais vous auriez de moi triple salaire,
Si, par votre art, vous pouviez le donner
A tant de gens qui ne sauraient se taire. »

XLIII

19 novembre 1729[2].

Je reçois, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 15, mais mon rhume, plus opiniâtre que jamais, m'empêche d'avoir celui d'y répondre de ma main.

Je suis fâché que la précipitation de notre ami l'ait empêché de porter la belle traduction au tribunal que vous aviez approuvé, j'aurais été ravi d'entendre les louanges de quelques-uns des juges ; mais, pour ceux dont vous me parlez, et que je devine bien, je n'en aurais pas fait grand cas, et s'ils avaient applaudi, j'aurais dit comme Phocion : « Notre ami n'aurait-il point dit quelque sottise ? »

Je vous ai mandé ce que je savais de l'*Histoire de l'Académie*. Il faut attendre que tout le monde soit revenu de Paris pour avoir plus certainement les jugements qu'on en fera. Je trouve toujours que l'on n'y a pas mis assez de petites choses, surtout n'étant pas possible d'y en mettre de grandes, et Plutarque dit quelque part que l'on connaît mieux le caractère des héros par une petite action domestique ou par un mot échappé au hasard que par des batailles et par des prises de villes. Or, si cela est vrai dans les héros, cela le doit être encore bien davantage dans les Académiciens qui ne gagnent guère de batailles et qui ne prennent guère de villes. J'ai toujours observé, que, dans presque tous les ouvrages d'esprit et surtout dans les vies des personnages considérables, ce sont les petites choses dites avec agrément qui font le plus de plaisir au lecteur. Il est vrai que ces petites choses ont besoin de beaucoup d'adresse dans celui qui les dit pour n'être pas dites bassement.

Je vais me mettre dans mon lit après avoir avalé à votre santé un grand gobelet de lait d'ânesse que je souhaite qui vous puisse préserver de la goutte.

1. La notice sur Huet, dans l'édition originale, p. 389 à 412. La part faite à Huet pouvait paraître excessive, et d'Olivet, à s'en tenir au titre de son ouvrage, aurait dû l'exclure, puisque Huet était mort en 1721, et qu'il s'était fixé pour règle de ne parler que des académiciens morts dans le XVIIe siècle. Mais Huet, qui avait marqué à d'Olivet une amitié fraternelle, lui avait légué ses papiers, que d'Olivet publia en 1722, sous le titre de *Huetiana*.

2. Cette lettre est dictée.

XLIV

1er décembre 1729.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 26. Il s'est joint à mon rhume un peu de fièvre et, par conséquent, des saignées qui m'empêchent d'avoir celui de vous écrire de ma main. J'ai vu, en effet, la nouvelle édition de Régnier[1]. J'ai retrouvé dans le poète le même esprit, mais aussi la même grossièreté que j'y avais trouvée dans ma jeunesse et, dans les notes, la même fadeur que j'ai trouvée dans celles que l'auteur a faites sur les ouvrages de mon ami Despréaux. L'auteur des notes a pu savoir par quelque endroit ce que j'en pensais et c'est pour cela qu'il ne m'a pas envoyé son ouvrage, en quoi il m'a fait un très grand plaisir, parce qu'il m'a épargné un remerciement et des louanges qui, pour parler comme Balzac, auraient intéressé ma conscience. Il faut attendre le jugement du censeur de Bruxelles[2] puisque son tribunal est saisi ; nous verrons après son jugement si nous sommes de même avis.

L'*Histoire de l'Académie* réussit fort à Paris, et elle réussira encore mieux dans les provinces et dans les pays étrangers où elle est déjà imprimée. Ce que j'avais fourni sur l'article de M. Racine a été dicté à Fontainebleau *stans pede in uno*, et étant fort tourmenté de mon rhumatisme[3]. Je n'eus pas même le temps de le relire avant que de l'envoyer à la poste, et je ne comptais pas que cela serait imprimé ainsi tout cru et sans avoir été retouché. J'avais fourni sur les autres académiciens plusieurs petites choses à notre ami, que notre docte compagnie a jugé à propos de lui ordonner de supprimer, comme par exemple le bon mot de La Fontaine qui dit qu'il prendrait le plus long pour aller à l'Académie. Il y a si longtemps que nos confrères ont lu Plutarque qu'ils ont oublié ce qu'il dit, en parlant d'Alexandre, qu'une petite action domestique, un mot échappé au hasard font mieux connaître les grands hommes que des batailles gagnées ou des villes prises. Je croyais que cela était un peu plus vrai quand il s'agit d'académiciens qui n'ont ni gagné de batailles, ni pris des villes, et je crains fort que vous ne soyez encore dans la même erreur.

Il est vrai que l'Académie adopte cet ouvrage comme fait sous ses auspices et c'est ce qui donne lieu aux débats sur l'article du prélat Huet. Sans cela notre ami n'aurait pas eu besoin de se justifier sur un article qu'il était absolument maître d'insérer dans son ouvrage.

Je suis honteux de vous avoir envoyé deux fois l'épigramme du rhume affreux. C'est beaucoup qu'elle paraisse supportable la première fois, mais elle ne méritait pas d'être lue la deuxième.

A propos d'Académie, celle des sciences vient de faire une perte ce matin qu'elle ne réparera de longtemps et dont je suis très affligé en mon particulier. Le pauvre M. Maraldi[4] est mort après une maladie de quatre ou cinq jours que personne n'a connue ; lui et M. Cassini, son cousin, étaient mes deux amis intimes et les deux plus grands astronomes qu'il y eût en Europe, mais bien plus estimables tous deux par leur modestie et par leur douceur que par leur science. Il n'y a peut-être jamais eu de philosophes ni de mathématiciens, après M. Pascal, si pleinement persuadés des vérités de la religion et qui la suivissent avec une si grande soumission et une si parfaite simplicité de cœur. Je crois le pauvre M. Maraldi en paradis à l'heure qu'il est, et on peut bien dire de lui :

Sub pedibusque videt terras ac sidera Daphnis[5].

1. Il s'agit de l'édition Brossette, *Les Satyres et autres œuvres de Régnier, avec des remarques*, Londres, Lyon et Woodman, 1729, in-4°.

2. J.-B. Rousseau. Voir à ce sujet la *Correspondance de J.-B. Rousseau et de Brossette*, p. p. Paul Bonnefon, 1910-1911, 2 vol. in-18, *passim*.

3. *Histoire de l'Académie*, édition de 1730, p. 363 à 376.

4. Voir *Éloge des Académiciens*, de Fontenelle, *La Haye*, 1740, II, 399 sqq.

5. Virgile, *Ecl.*, V, 57 (apothéose de Daphnis) :

Sub pedibusque videt nubes et sidera Daphnis.

Je vous souhaite, Monsieur, une bonne et heureuse santé. Il est arrivé depuis deux jours au Parlement un grand scandale. Quatre-vingts docteurs très étourdis et très impertinents, qui avaient été exclus de la Faculté de théologie par lettres de cachet au sujet de la Constitution, se sont avisés de présenter au Parlement une requête signée d'eux contre tout ce qui avait été fait dans la Faculté en conséquence de ces lettres de cachet ; c'est demander au Parlement de casser un ordre du Roi ; vous, magistrat, jugez mieux que moi combien cela est sensé ; ce n'est en vérité pas le cas de dire simplement :

Heu ! quam perfatuae sunt Roma togae !

Car cela va à la fureur et à l'insolence.

LXV

22 décembre 1729.

Je souhaite, Monsieur, que la goutte n'ait fait que vous menacer. Ses menaces, quand elle veut bien en demeurer là, doivent être regardées comme des faveurs ou du moins comme des avertissements salutaires de s'abstenir de tout ce qui la peut attirer. Et je me trompe fort si vous n'avez quelquefois besoin d'être averti.

Je suis ravi que vous m'ayez fait souvenir de Brantôme. C'est l'écrivain le dlus bizarre et le plus singulier que j'aie jamais vu ; mais il serait à souhaiter pour notre histoire qué chaque siècle eût produit un homme comme lui. A la vérité, il est rempli de grossièretés et de *salauderies* (pour me servir de son mot) dans ses discours les plus sérieux, mais il nous a conservé une infinité de bons mots et même de faits très curieux et très importants qu'on ne trouve point ailleurs.

Cum flueret amnis lutulentus, erat quod tollere velles[1].

Il ne faut pourtant pas trop prendre à la lettre tout ce qu'il dit, même dans les choses dont il a été témoin, car qui irait croire sur parole que la reine Marguerite était une vestale, que Marie Stuart était un modèle de chasteté et Catherine de Médicis la meilleure femme du monde courrerait (*sic*) grand risque de *engañarse mas de la mitad del justo precio.*

Le nombre de fous et de folles qui ont paru dans votre ville depuis quinze jours est une espèce de phénomène très extraordinaire et qui mérite une très sérieuse attention. Je vous supplie très instamment de m'en mander la suite et toutes les circonstances et ce qu'en disent les médecins les plus sensés. Vous savez que tous les habitants de la ville d'Abdère devinrent fous en une nuit, mais ce fut pour avoir écouté avec trop d'attention une tragédie d'Euripide. Or, grâces à Apollon et aux Muses, nous n'avons point de tragédie en notre siècle capable de produire de si funestes effets. On a vu l'*Œdipe* de Voltaire sans ressentir aucune impression de la folie de l'auteur. On s'est endormi à celui du jésuite Folard[2], quoiqu'inspiré à ce qu'il dit par l'archevêque de Lyon, et même celui de notre ami La Motte n'a troublé le sens de personne.

Mais vous pourrez m'accuser, moi, d'une espèce de folie, de ce que ne buvant que de l'eau comme vous le savez, je suis si curieux d'avoir de bon vin ; mais j'ai des amis qui l'aiment et qui en font volontiers usage. Je vous demande donc comment vos vendanges ont réussi cette année, si le vin sera de garde, quel est le prix du meilleur, et s'il est temps d'en faire sa provision, quand on pourra le faire partir *atque haec scribere te nobis, tibi nos accredere par est.*

XLVI

26 décembre 1729.

Je vous demande, Monsieur, à vous à qui on peut tout demander parce que

1. Horace, *Sat.*, I, 4, v. 11 :
Cum flueret lutulentus, erat quod tollere velles.
2. François-Melchior de Folard, membre de l'Académie de Lyon, né à Avignon (1683, mort en 1739), auteur d'*Œdipe* et de *Thémistocle.*

vous savez tout, en quel endroit de Quintilien ou de Cicéron[1] je pourrai trouver l'histoire de cet orateur qui, plaidant contre un enfant de quatre ans et voyant que l'avocat de cet enfant l'avait pris entre ses bras et le montrait aux juges pour les exciter à la compassion, se retourna vers son client qui était gros comme le gros Villacerf et lui dit : *Vide ergo quid agimus, non enim te possum prae manibus tollere*[2]. J'ai lu autrefois cette histoire et je veux absolument la retrouver. *Existimes enim quod lubet, mirifice capior facetiis*, et celle-là vaut mieux que tout ce qu'on trouve dans Cicéron, *De Oratore*, livre II, et dans Quintilien, *De risu,* quoique notre siècle soit aussi spirituel qu'aucun autre *l'ait* ou *ait* jamais été (lequel est-ce qu'il faut dire) ? On y a cependant perdu *imaginem antiquae festivitatis*, mais on a perdu aussi la probité et la candeur qui sont bien plus à regretter.

Je vous fais les compliments de la bonne année du fond de mon cœur, où ils sont bien mieux que dans des formules usées et qui ennuient, dès qu'on les voit sur le papier.

*
* *

Je donne ici en appendice une lettre inédite de Valincour, dont mon ami Jean Godefroy possède le manuscrit. Elle est adressée au Premier Président du Parlement d'Aix. Ce Premier Président était, en 1714, Pierre Cardin Lebret, comte de Selles. On sait d'autre part que Valincour, gentilhomme dans la maison du comte de Toulouse, prince du sang et amiral de France, avait reçu, le 11 octobre 1688, la charge de secrétaire général de la marine et celle de secrétaire des commandements de son altesse royale. Il garda ce double emploi jusqu'à sa mort.

Versailles, 5 mars [1714].

Je reçois, Monsieur, avec toute la reconnaissance que je dois, les règlements que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer et qui m'étaient très nécessaires.

Les conférences vont se renouer à Rastat. On regarde la paix comme faite. L'état présent de nos affaires ne permet pas d'examiner si elle sera durable, ce qui mérite pourtant grande attention.

La paix de l'Église n'avance pas, au contraire. Vous aurez su par votre prélat ce qui s'est passé à l'assemblée et au Parlement. M. l'arch.[evêque] de Paris s'est cru obligé de publier un mandement[3] pour défendre à toutes les communautés ecclésiastiques de son diocèse de recevoir la Constitution. Le Roi le trouve mauvais et a donné ordre à la Faculté de Théologie de s'assembler pour la recevoir. C'est aujourd'hui la troisième séance. Dieu nous garde au milieu de tout cela des fantaisies souvent mal réglées de la Cour de Rome.

Je suis fort aise que vous soyez content de M. Gerin à Marseille. J'espère que vous le serez toujours et je le souhaite fort, car c'est moi qui l'ai mis en place, le croyant un très bon sujet.

Il s'en faut beaucoup que je ne pense de même sur le S. Carence et sur toute l'amirauté d'Antibes, très mal composée. Vous ferez, Monsieur, un extrême plaisir à S. A. S. [Son Altesse Sérénissime] d'écrire très durement à cet officier et de le châtier très sévèrement, lorsqu'il manquera à son devoir dans le soin dont vous le chargez d'empêcher la sortie des espèces. C'est un mauvais sujet et qui mène fort mal toute cette juridiction. Je suis avec une fidélité inviolable, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Valincour.

1. Le président Bouhier a noté en marge de la lettre de Valincour : *Dans Quintilien, livre VI, cap. I, sur la fin.*
2. Le Président a noté : *Quid faciam ? Ego te bajulare non possum.*
3. 25 février 1714.

A Gustave CHARLIER.

UNE AFFAIRE CHATEAUBRIAND EN 1818

L'année 1818 se signala par la conspiration *du bord de l'eau*, ainsi nommée parce que ses principaux auteurs se réunissaient sur la terrasse des Tuileries qui longe la Seine. Arrêter les ministres au sortir du conseil de Saint-Cloud, les enfermer à Vincennes[1], sous la garde du marquis de Puyvert; enlever le roi; lui imposer la formation d'un nouveau cabinet; le déclarer, s'il résistait, incapable de gouverner; le transporter en Vendée ou à Rome; lui faire subir au besoin le même sort qu'à Paul Ier; confier à son frère, selon le cas, la régence du royaume ou la couronne; rappeler enfin la Chambre de 1815; tel était, avec ses numéros les plus sensationnels, le programme des ultras. Pour exécuter leur coup, ces nouveaux Frondeurs escomptaient la coopération de deux régiments de la garde, des Suisses et des gardes du corps, appuyés par des Vendéens et des volontaires royaux. Ils s'étaient aussi assuré le concours des généraux Canuel et Donnadieu, deux énergumènes propres à toutes les besognes. Et parmi ceux qui devaient être appelés au pouvoir, on citait Chateaubriand, à qui serait dévolu le portefeuille des Affaires Étrangères.

Le complot fut éventé et n'eut que des suites judiciaires. Des mandats d'amener furent lancés contre un certain nombre de suspects qui, durant de longues semaines, furent mis au secret. L'instruction n'osa toutefois, par crainte de découvrir de très hauts personnages, retenir contre les prévenus ce que les Anglais appellent « a damning proof[2] ». Un arrêt de non-lieu fut rendu.

1. Suivant Pasquier, les conjurés étaient résolus à se défaire de M. Decazes dans le trajet de Saint-Cloud à Vincennes. Voir *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. IV, chap. XI, Paris, Plon-Nourrit, 1894.

2. Voir ce que dit à ce sujet Duvergier de Hauranne : « Deux sentiments, dans cette affaire, se partageaient le gouvernement et la magistrature : le désir d'arriver à la vérité, la crainte de rencontrer en chemin des personnages trop haut placés. Quelques indications importantes furent donc négligées à dessein, et on laissa dans le dossier, sans en faire usage, une lettre fort suspecte du général Donnadieu. C'est ainsi que l'accusation s'évanouit ». *Histoire du gouvernement parlementaire en France, 1814-1848*, Paris, Michel Lévy, 1860, t. IV, p. 409. Cf. encore l'*Annuaire historique universel (de Lesur) pour 1818*, Paris, 2e édit., 1825, p. 203 : « Les documents qui avaient pu donner lieu à l'accusation et à une détention rigoureuse de plusieurs mois sont restés ensevelis dans le greffe du tribunal dont l'histoire contemporaine ne peut ni révéler le secret ni interpréter le silence ».

Enhardis par l'impunité, les ultras nièrent alors l'existence de la conjuration et prétendirent qu'elle avait été imaginée par le ministère. « Decazes, son inventeur ou son amplificateur, aurait voulu en tirer quelque profit, ne fût-ce que quelques douzaines de destitutions royalistes, mais le public de Paris la prit sur un ton si gai, qu'il fallut reculer devant le ridicule. » C'est ainsi, en badinant, que le baron de Frénilly[1] expédie ce minime épisode. Selon Nettement, il n'y eut jamais qu'un « roman ministériel[2] ». Fiévée[3] était allé plus loin : on avait voulu parodier, disait-il, le complot papiste inventé par Lord Shaftesbury, sous le règne de Charles II, en vue d'écarter du trône l'héritier légitime.

Le public eut bruit de l'affaire et s'en émut fort[4], mais la presse parisienne garda un silence absolu. En revanche, à l'étranger, certaines feuilles donnèrent des « détails complets ».

Tous les partis français se faisaient alors la guerre sur le terrain de la Grande-Bretagne. Autant les quotidiens de Paris, bridés par la censure, étaient vides et monotones, autant ceux de Londres étaient curieux à lire. Les nouvelles de Paris remplissaient leurs colonnes où s'échangeaient aussi les polémiques les plus ardentes entre partisans et adversaires du gouvernement français. C'est ainsi que le *Times* était ministériel tandis que le *New Times* se distinguait par son fougueux ultracisme. Il y avait entre ces journaux et quelques écrivains anonymes de Paris une correspondance politique des plus actives. La correspondance privée du *Times* avait le don d'exaspérer les ultras. En 1822, lorsqu'ils étaient maîtres du pouvoir, on publia à Paris un recueil intitulé : *Les Mille et une calomnies ou extraits des correspondances privées*

1. *Souvenirs*, publiés par A. Chuquet, p. 416, Paris, Plon-Nourrit, 1908.
2. *Souvenirs de la Restauration*, Paris, J. Lecoffre, 1858, p. 365.
3. Voir sa *Correspondance politique et administrative*, 15e partie.
4. Cf. lettre de Barante en date du 27 juillet 1818 : « Cette conspiration continue à occuper beaucoup les esprits. Elle aura fort aigri les partis. » Des rumeurs s'étaient répandues jusque dans les provinces les plus éloignées. Ainsi de Serre écrit de Nuits à Mme de Serre, le 13 juillet : « Qu'est-ce que cette extravagance de conspiration dont on n'ose répéter les bruits par trop absurdes et qui cependant arrivent de trop de points pour qu'il n'y ait pas eu quelque chose, peu ou prou ? » De Coppet, le 18 juillet, la duchesse de Broglie interroge Mme Anisson du Perron : « Ne me crois pas assez détachée du monde pour ne pas te demander impérieusement de m'écrire tout ce que tu sais sur cette conspiration, arrestations, etc., etc., dont on nous trouble la tête ici ». Mme de Rémusat s'enquiert de Lille, le 11 juillet, auprès de son fils : « Nous sommes ici beaucoup plus occupés de cette conspiration qu'il ne faudrait. Toutes les correspondances commerçantes en parlent; c'est le sujet des paroles de nos marchands et de nos soldats; on commente, on augmente, on s'anime pour le roi, on s'échauffe contre les autres... ». Charles répond le 16 suivant : « Je ne m'étonne pas que la conspiration vous occupe ; elle est à Paris le sujet de toutes les conversations. On n'en souffle pas le mot ici [au Marais]; dès qu'il y arrive une nouvelle, on se la dit à l'oreille, et, au bout d'un quart d'heure, tout le monde en est instruit, sans que personne en ait parlé. »

insérées dans les journaux anglais et allemands pendant le ministère de M. le Duc Decazes [1]. On se proposait, nous dit la préface, de faire connaître au lecteur cette « œuvre de ténèbres et de corruption », d'en offrir « l'ensemble hideux et criminel ». C'est à Paris qu'elle se fabriquait et se payait. On n'avait nul doute sur l'auteur réel de ce « chef-d'œuvre de perversité; c'est toujours au plus puissant, au plus favorisé des ministres qu'on l'a attribué [2] ». On n'ajoutait pas que le *New Times*, acquis entièrement aux ultras, se faisait l'écho de leurs passions les plus furieuses, qu'il publiait aussi une correspondance anonyme de Paris et qu'on y accueillait les assertions les plus révoltantes contre les membres du Gouvernement [3]. Suivant ce journal, le complot divulgué par le *Times* n'était qu'une mystification, un MENSONGE [4] abominable qu'il fallait mettre au compte de « traîtres révolutionnaires ».

Malgré tous leurs démentis et leur jactance, les ultras ne purent désavouer certain factum trop réel qui vint étayer singulièrement la « théorie » d'une conspiration, si bien que l'un parut être la conséquence de l'autre et l'œuvre des mêmes auteurs.

Depuis 1815, la France pacifiée avait prouvé qu'elle entendait remplir toutes ses obligations à l'égard des Alliés. Le duc de Richelieu avait souscrit, au nom de son pays, l'engagement d'effectuer à dates fixes la liquidation graduelle des créances étrangères. Il avait reçu des Alliés, en retour, la promesse qu'ils évacueraient le territoire français à partir du 30 novembre 1818, c'est-à-dire deux ans avant le terme fixé pour le maximum de l'occupation militaire. C'est au moment où il allait obtenir ce succès insigne, objet de ses efforts persévérants, qu'un mémoire, rédigé sous les yeux du comte d'Artois par un intime confident de ce prince, était adressé sous main aux représentants des puissances étrangères. Ce mémoire jeta le trouble parmi les Alliés à qui, au moindre signe, la France redevenait suspecte. Lord Stanhope ne venait-il pas de déclarer au parlement britannique que rendre la

1. 3 volumes, Paris, chez J.-G. Dentu.

2. De fait Pasquier dit dans ses *Mémoires* (t. IV, p. 300-301), que les correspondances en question étaient rédigées sous l'influence de M. Decazes et de M. Dessole. Il nomme les principaux correspondants qui étaient des subordonnés des deux ministres ou qui leur touchaient de près.

3. Dans ses lettres du 12 et du 13 octobre 1817, Mme de Rémusat parle des articles du *New Times* et des « pamphlets horribles sur MM. Decazes et Molé » qui « se colportent de maison en maison ». Les ultras n'étaient donc pas, comme ils le donnaient à croire, sans moyens de défense contre la correspondance privée. Et de ces moyens ils usaient sans discrétion comme sans ménagement.

4. Voir n° du 16 juillet 1818 : le mot anglais FALSEHOOD est en majuscules.

liberté à un *peuple tout chaud de révolution* serait pure démence[1] ? Le rapport qu'avait composé le baron de Vitrolles était bien fait pour donner raison à ceux qui professaient de telles idées et, au congrès d'Aix-la-Chapelle, le duc de Richelieu dut « mettre tout en œuvre pour contrebalancer l'effet produit[2] » par ce document.

On y disait qu'il régnait en France un dangereux état d'esprit. « La révolution occupe tout, depuis le cabinet du roi, qui en est le foyer, jusqu'aux dernières classes de la nation, qu'elle agite avec violence. La position et la marche actuelle du gouvernement conduisent au triomphe certain et prochain de la révolution. » A mots couverts, c'était dire que, par l'action des lois sur le recrutement et sur les élections, avec l'appui des deux ministres de la Guerre et de la Police, les idées révolutionnaires gagneraient bientôt l'armée et la Chambre des députés. Pour conjurer les maux dont le pays était menacé, on pouvait songer à divers moyens : partager la France, choisir une nouvelle dynastie, convertir le roi et ses conseillers à de plus sages principes, congédier les ministres actuels pour leur donner de plus dignes remplaçants qui changeraient le *système de gouvernement*. C'est la dernière solution qui était préconisée et, pour en assurer le succès, on faisait appel à « l'intervention franche et ouverte des puissances alliées » en vertu des engagements pris à Chaumont en 1814 et à Paris en 1815. Un changement de ministère et de politique devait donc être le prix du départ des troupes occupantes : leur retrait sans conditions allait menacer la sécurité de la monarchie aussi bien que le repos de la France et de l'Europe. Cette conclusion restait tacite, mais elle s'indiquait d'elle-même.

Incriminer le ministère devant les étrangers à l'heure où il négociait la libération du territoire ; les prier d'intervenir dans la politique intérieure, au nom d'un traité humiliant ; solliciter, en faveur des Bourbons, l'appui des vainqueurs de la France, c'était un acte aussi maladroit que peu honorable. Une copie du mémoire qui, dans la pensée de son auteur, était strictement confidentiel, fut communiquée à Decazes. Il le fit publier sous ce titre : *Note secrète exposant les prétextes et le but de la dernière conspiration* (du bord de l'eau)[3]. Et une ordonnance royale exclut le baron

1. Cf. son discours du 27 janvier 1818 à la Chambre des Pairs. Stanhope était d'avis qu'il fallait maintenir les troupes d'occupation en France durant l'entièreté de la période prescrite par le traité, et *même au delà*, si besoin était.

2. Voir Raoul de Cisternes, *Le duc de Richelieu, son action aux conférences d'Aix-la-Chapelle, sa retraite du pouvoir*, p. 8, Paris, Calmann Lévy, 1898.

3. In-8°, 58 pages.

de Vitrolles du conseil privé ; son titre de ministre d'État lui était retiré du même coup.

On pourrait compléter ce bref historique par les curieux détails que donne dans ses *Mémoires* la comtesse de Boigne. Elle était, en 1818, à Londres, auprès de son père, le marquis d'Osmond, alors ambassadeur de France en Angleterre. Le parti ultra délégua dans la capitale britannique tout un corps d'émissaires :

Nous vîmes arriver successivement à Londres plusieurs envoyés de Monsieur, les Crussol, les Fitz-James, les La Ferronnays, les de Bruges, etc. Mon père était très bien instruit de leur mission ; les ministres anglais en étaient indignés. Le duc de Wellington signalait d'avance la fausseté de leurs rapports. Tous venaient représenter la France sous l'aspect le plus sinistre et le plus dangereux pour le monde et réclamaient la prolongation de l'occupation étrangère.

Le duc de Fitz-James força tellement la mesure que lord Castlereagh lui dit :

Si ce tableau était exact, il faudrait sur-le-champ rappeler nos troupes, former un cordon autour de la France et la laisser se dévorer intérieurement. Heureusement, Monsieur le Duc, nous avons des renseignements moins effrayants à opposer aux vôtres.

Pour ces agents royalistes, Decazes, Lainé, Pasquier, Molé, Corvetto étaient « des gueux et des scélérats. Il n'y avait de rémission pour personne. A mesure que la libération de la patrie approchait, l'anxiété redoublait... Jules de Polignac arriva le dernier en Angleterre ; il était porteur de la fameuse *Note secrète*, œuvre avouée et reconnue de Monsieur, quoique Monsieur de Vitrolles l'eût signée[1]. »

Et c'est par un légitimiste, le baron de Damas, ministre de Louis XVIII et de Charles X, que nous entendions hier « condamner ouvertement la *Note* ».

L'influence de cette *Note secrète* fut fâcheuse pour la Restauration : elle affligea ses serviteurs les plus éclairés, diminua la confiance des souverains alliés et réjouit les ennemis de la légitimité[2].

*
* *

Le 20 mai 1818, la *Correspondance Privée* du *Times* annonçait que M. de Chateaubriand s'occupait à mettre au point son dernier ouvrage :

On l'a lu en particulier, depuis quelques jours, devant M. le Duc de

1. *Mémoires de la comtesse de Boigne*, II, p. 296-297, Paris, Émile-Paul frères.
2. *Mémoires du baron de Damas* (1785-1862), publiés par son petit-fils le comte de Damas, t. Ier (1785-1822), Paris, Plon-Nourrit, 1922.

Fitz-James, M. le Comte Jules de Polignac et plusieurs autres pairs de France. Selon des bruits qui transpirent dans quelques salons du faubourg Saint-Germain, cet ouvrage a pour objet indirect d'éclairer le prochain congrès de Rois sur le véritable état et le véritable esprit des partis en France.

Suivant une correspondance parue le 8 juin dans le même journal, la pièce soumise aux Alliés avait été délibérée dans un comité dont faisaient partie entre autres Chateaubriand, le duc de Fitz-James et le baron de Vitrolles.

C'est à la suite de ces avis que l'écrivain déclara publiquement qu'il intentait, devant les tribunaux anglais, des poursuites en calomnie contre l'éditeur du *Times*.

Cette déclaration n'émut aucunement le correspondant du journal anglais. Peu après il écrivait que le noble pair menait grand bruit autour de son attaque à tout le moins indiscrète — *to say the least of it* — et se flattait de pouvoir compter sur l'intervention et l'appui de Mr. Canning : sûrement, un homme d'État aussi distingué et aussi judicieux que celui-ci n'allait pas se mêler d'une semblable affaire. Le 15 juillet, Chateaubriand était cité comme étant l'un des chefs civils du complot récemment dévoilé. On ajoutait que si le complot avait réussi, il serait devenu ministre des Affaires Étrangères. Le 18, il était nommé avec ceux qui seraient appelés devant les tribunaux. Le 28, on disait que c'était sur ses pressantes instances qu'allait reparaître le général Canuel, en fuite depuis un mois. Le 1er août, on signalait l'un des avantages qu'aurait eu pour lui le succès de la conspiration : il n'eût pas été obligé de vendre la Vallée-aux-Loups. Ce jour-là le « dévot gentilhomme » aux goûts dispendieux recevait une large égratignure.

De ces coups de griffe on devait lui détacher bien d'autres encore. Il en garda un cuisant souvenir. Longtemps après, quand il écrivait ses *Mémoires*, il s'échauffait encore en parlant des « lâchetés de cette *correspondance privée* que la police de Paris publiait à Londres[1] ». En 1818, dans ses articles du *Conservateur* ou dans ses opuscules polémiques, il jetait feu et flammes : ses *Remarques sur les affaires du moment*, datées du 31 juillet 1818[2], sont, en grande partie, une réponse aussi sauvage dans sa véhémence à la correspondance privée — « un long et furieux rugissement[3] ». Donc il écrivait de son encre la plus corrosive :

Cette correspondance privée est confiée à des hommes qui osent

1. T. IV, éd. Biré, p. 155.
2. Paris, Lenormant.
3. G. Pailhès, *La duchesse de Duras et Chateaubriand*, Perrin, Paris, 1920, p. 159.

tout, excepté signer leur nom, ce qui prouve au moins qu'ils rougissent de quelque chose. Sous le voile de l'anonyme, calomniateurs sans péril, et par conséquent doublement lâches, ils n'ont pas même le courage de l'assassin, qui peut être tué par celui qu'il veut égorger. Si dans votre patrie on porte des accusations contre vous, du moins on sait qui vous êtes ; vous êtes là, vos amis sont là : le public n'est pas longtemps dans l'erreur. Mais qui redressera le tort qu'on vous fait si l'on noircit votre réputation dans un autre pays ? Les plus grossiers mensonges ne peuvent-ils pas être adoptés comme des vérités par des hommes qui ne vous connaissent pas ? Une opinion étrangère se forme, s'enracine, se propage avant même que vous en soupçonniez l'existence, et vous pouvez ainsi porter toute votre vie la marque de la sale main qui vous a souillé en vous touchant[1].

Pour manifester une si bouillante indignation, pour traduire le *Times* en justice, Chateaubriand devait être poussé à bout. Il se défendait, fort de son droit, avec toute la colère de l'innocence outragée. Et l'historien de l'avenir lui saurait gré d'une si noble protestation[2]...

*
* *

Nous avons cru, quant à nous, qu'il importait en l'occurrence de se méfier, et nous avons tâché de rétablir les faits : voici le résultat de nos recherches.

Chateaubriand appartenait, en 1818, à la fraction la plus exaltée de l'opposition royaliste. Ses actes, ses écrits, sa correspondance, ses fréquentations en cette année en fournissent des preuves surabondantes. Les réunions des ultras se tinrent même tout un temps à son hôtel. Rayé deux ans plus tôt de la liste des ministres d'État et privé du traitement afférent à ce titre, il nourrissait contre le gouvernement une rancune virulente. De 1816 à 1820, Decazes n'eut pas de plus intraitable adversaire[3]. L'ultracisme de son ami, dans l'été de 1818, s'était exacerbé au point que Mme de Duras s'en effrayait :

Jugez ce qui sortira de sa plume lorsqu'il ne ménagera plus rien et

1. Ces lignes s'appliquent assez bien à la correspondance anonyme du *New Times* que Chateaubriand ignore généreusement. Serait-ce donc qu'on pût tout se permettre contre les ministres français ?

2. C'est ainsi que Lamartine dira, en parlant de la note secrète : « On soupçonna M. de Chateaubriand d'être le rédacteur de cette dénonciation de la France au monde... Mais une telle dénonciation de sa patrie à l'Europe offensait le patriotisme de ce grand écrivain. Il rejeta loin de lui le soupçon comme une injure. Il était incapable d'emprunter les armes de l'étranger pour combattre à l'intérieur le parti même qu'il détestait ». *Histoire de la Restauration*, t. sixième, livre 35e, Paris, Furne, Pagnerre, Lecou, 1852.

3. Cf. E. Daudet, *Louis XVIII et le duc Decazes* (1815-1820), p. 169, Paris, Plon-Nourrit, 1899.

qu'il écrit dans le lieu où l'on a les opinions les plus exagérées... Enfin, il restera pair de France; mais s'il pouvait perdre cela, soyez sûre qu'il le perdrait [1].

Le *Conservateur* est fondé un peu plus tard et Chateaubriand y joue « la partie de l'extrême-droite » avec « violence, imprudence, souvent même absence de bonne foi » [2]. S'il s'était associé à toutes les manœuvres et à toutes les trames de ses amis, voire à leurs égarements, cela serait donc assez dans l'ordre.

Pasquier, en 1818, était garde des sceaux. Il a consacré la plus grande partie d'un chapitre de ses *Mémoires* [3] au récit de la conspiration du bord de l'eau. La réalité de cette conspiration nous apparaît, après l'avoir lu, indubitable. Comme E. Guillon [4] le remarque, Pasquier faisait partie du ministère menacé. Il eut toutes facilités pour se renseigner; son récit est fort clair, et il donne des détails très précis [5]. Or, nous dit l'ancien ministre de la Justice, ce qui, de façon péremptoire, prouva l'existence du complot, ce fut un document saisi au domicile de Chateaubriand : une lettre adressée par le général Donnadieu à son noble ami et remise à la police par un domestique de ce dernier [6]. Il n'y avait rien de mieux à faire, disait le général, qu'à presser l'exécution du grand coup, comme on en était convenu récemment. « On apprit ainsi, ce qui était ignoré jusqu'alors, que M. de Chateaubriand était un des instigateurs du complot. » Le gouvernement jugea préférable toutefois de le soustraire aux poursuites, non qu'il eût le moindre doute sur sa culpabilité, mais il appréhendait certains obstacles. Si les poursuites atteignaient un pair de France, il aurait fallu aller devant la Chambre des Pairs. Et puis j'imagine qu'il eût été assez gênant de s'expliquer sur la provenance de la lettre révélatrice....

1. Lettre du 19 août à Mme Swetchine. Voir G. Pailhès, *op. cit.*, p. 159.
2. E. Daudet, *op. cit.*, p. 162.
3. Voir t. IV, ch. XI.
4. Voir *Les complots militaires sous la Restauration*, Paris, Plon-Nourrit, 1895.
5. Cf. encore ce que dit Mme de Boigne (*loc. cit.*, p. 299, 300) d'un entretien de Jules de Polignac avec la mère de la comtesse : « J'ai eu lieu de croire que la conspiration dite du bord de l'eau, dont la réalité n'est révoquée en doute par aucune des personnes instruites des affaires à cette époque..., n'était que le commentaire des paroles échappées à la colère de Jules ».
6. L'histoire circonstanciée de la conspiration et de la note secrète forme le sujet d'une longue dépêche de Pozzo di Borgo au comte de Nesselrode (30 juin/12 juillet, no 676). [Il y revient encore dans sa dépêche du 25 juillet/6 août, no 690.] Le ministre de Russie à Paris juge avec la dernière sévérité « les auteurs de cette coupable intrigue » et transmet en annexe (pièce no 3) une copie de la lettre de Donnadieu à Chateaubriand. Cf. tome second (1817-1818) de la *Correspondance diplomatique des ambassadeurs et ministres de Russie en France et de France en Russie de 1824 à 1830*, publiée par A. Polovtsoff, Saint-Pétersbourg, 1903. — La lettre de Donnadieu existe encore, écrivait Pasquier en 1828. « M. Jacquinot, qui en est resté dépositaire, m'en parlait il y a quelques semaines. »

La paternité de la *Note secrète*, écrit R. de Cisternes, « était attribuée à divers personnages de l'intimité de Monsieur, sans qu'il y ait jamais eu de preuves à cet égard ». S'il avait lu les mémoires du baron de Vitrolles, il aurait appris que celui-ci s'avouait l'auteur du fameux rapport [1]. Il l'avait rédigé, déclare-t-il pour se justifier, sur les ordres exprès du comte d'Artois. Ainsi ceux qui avaient cru y reconnaître « le style et la logique » de Chateaubriand s'étaient trompés. Mais Vitrolles nous instruit d'un fait qui en dit long. Il reçut la visite du vicomte et du duc de Fitz-James, à qui il donna lecture de son œuvre :

Les opinions que je leur exprimais étaient tellement conformes aux leurs qu'après avoir approuvé, pour ainsi dire, chaque paragraphe, ils me proposèrent généreusement de la signer. J'ai eu peut-être à regretter de ne l'avoir pas accepté... Plus tard, lorsque cet écrit fut publié comme un acte d'accusation contre moi, M. de Chateaubriand publia une défense en quelques pages. Mais, par la suite, cet écrit a disparu de ses œuvres, dont en général il ne laissait pas tomber les plus petits morceaux [2].

Nous avons déjà parlé des *Remarques sur les affaires du moment*. L'auteur de cette brochure flétrit la correspondance privée par le moyen de laquelle le peuple français et toute l'Europe avec lui ont été trompés sur l'existence réelle d'une conspiration qui ne fut jamais que dans la tête des ministres. Enfin, tout en niant formellement toute participation dans la rédaction de la *Note secrète*, il tire de l'ensemble de cette note les inductions les plus favorables et s'efforce d'en démontrer la parfaite innocence.

Composer un écrit ou en approuver le contenu, ce n'est pas sans doute le même *fait*, c'est bien le même *acte*. Et quand on a lu Pasquier avec Vitrolles et les *Remarques*, il est difficile de n'être point convaincu : pratiquement, dans l'affaire de la conspiration, Chateaubriand « marchait » avec les meneurs royalistes ; moralement, dans l'affaire de la *Note secrète*, il y avait tout au moins collusion coupable entre eux et lui. — Cela dit, nous pouvons étudier de plus près les rapports de l'écrivain avec le *Times*.

*
* *

Le 26 juin, sans doute peu après son entrevue avec Vitrolles, il lui écrivait :

Je vais faire mettre dans les journaux que j'attaque le *Times* en

1. Voir *Mémoires et relations politiques du baron de Vitrolles*, t. III, ch. VIII, Paris, G. Charpentier, 1884.
2. *Ibid.*, p. 260.

calomnie, sans désigner le genre de calomnie, ni les numéros dont je me plains.

Je crois que cela arrange toute la partie qui me regarde, sans vous compromettre ni vous abandonner... Voilà mon mot pour les journaux.

Le lendemain, effectivement, paraissait une note ainsi libellée :

M. de Chateaubriand fait poursuivre en calomnie, devant les tribunaux d'Angleterre, l'éditeur du *Times*, pour des inculpations de la nature la plus grave, comme la plus odieuse, dirigées contre lui et insérées dans ce journal à l'article *Correspondance privée* [1].

La réplique était cinglante, le geste était beau, la pose pleine de dignité. Chateaubriand obtint tout l'effet qu'il escomptait. Quelques jours après, il recevait... dans la *Minerve Française*, les félicitations patriotiques d'Étienne [2]. « Il n'est personne, disait ce dernier, qui n'applaudisse à sa généreuse indignation. »

L'éditeur du *Times* fit front à l'attaque. Il disait, dans son article de fond du 1er juillet :

Les journaux de Paris et un de nos correspondants particuliers nous annoncent que M. de Chateaubriand se propose de nous poursuivre pour avoir inséré deux lettres dans lesquelles on prétendait qu'il était l'un des auteurs d'une Remontrance aux puissances alliées rédigée, dit-on, par certains ultra-royalistes pour engager les puissances à ne point retirer l'armée d'occupation des frontières françaises.

Avec le plus grand respect pour M. de Chateaubriand, nous pensons que la marche qu'il veut suivre serait indiscrète, et nous lui dirons pourquoi. Si, ce que nous nous refusons à croire de sa part, il cherche à obtenir des dommages en nous intentant une action de cette espèce, certainement il n'atteindra pas son but; car nous avons prouvé assez clairement, par les remarques que nous avons faites sur la première de ces lettres, que nous n'avions aucune intention maligne en les publiant. Dans ces remarques, nous disions qu'il était fort naturel pour des personnes dans la situation de M. de Chateaubriand, ayant déjà tant souffert de leurs ennemis, de se sentir fort anxieuses et de prendre des précautions extraordinaires pour leur sûreté future. Une pareille remarque prouve entièrement que nos sentiments n'étaient

1. Cette note parut le 27 juin dans la *Quotidienne* et le *Journal de Paris*, le 28 dans le *Moniteur* et le *Journal des Débats*, le 1er juillet dans le *New Times*.

2. Lettre du 30 juin.

3. Toutefois le journaliste libéral ajoutait : « L'accusation capitale qui a enflammé le courroux de M. Chateaubriand ne pèse pas seulement sur lui; elle attaque d'autres Français qui occupent un rang distingué dans l'État, et qui sans doute invoqueront à son exemple la vengeance des lois. Leur silence, quand il se plaint, donnerait lieu aux interprétations les plus fâcheuses; l'insulte fut commune à tous, la réparation doit l'être. » Chateaubriand fut seul néanmoins à vouloir se défendre; les autres ne se jugeaient donc pas insultés.

pas hostiles à ceux dont nous parlions, mais, au contraire, des plus bienveillants pour eux.

Mais si M. de Chateaubriand se propose uniquement par cette poursuite de faire connaître qu'il nie avoir pris aucune part dans la Remontrance supposée, cette marche est tout à fait inutile; qu'il nous assure seulement qu'il n'y est pour rien, et aussitôt nous donnerons, *sur sa parole*[1], à sa dénégation la même publicité qu'à l'assertion contraire. Et que pourrait-il obtenir de plus par sa poursuite? Après cela, il adoptera la marche qui lui conviendra[2].

La proposition était aussi déférente que sensée. Chateaubriand pouvait l'accepter en tout bien tout honneur. Au fait, il sembla que les choses dussent s'arranger en conséquence. Chateaubriand parut se contenter de l'offre de rétractation qui lui était faite. Voici, en effet, ce qu'on lisait dans le *Times* du 25 juillet :

Le noble vicomte vient de suivre notre conseil et nous avons, de notre côté, fidèlement tenu notre promesse. Nous avons inséré le désaveu dans les termes mêmes où il nous a été transmis.

Nous pouvons maintenant, d'après un document authentique du vicomte de Chateaubriand, déclarer que ce noble pair n'a eu aucune part directe ou indirecte à la *confection* (le mot est en français et en italique dans le texte) du papier dont l'existence nous a été signalée pour la première fois en mai dernier par notre correspondant de Paris. Il est probable que le Mémoire en question a été réellement écrit et qu'il a pour objet celui qu'indiquait notre correspondant. Mais comme il n'affirme pas avoir vu la signature du vicomte au bas de ce document, et comme, d'autre part, ce noble personnage « *nie formellement avoir travaillé au prétendu mémoire cité par le correspondant anonyme du* Times, *ni d'aucun mémoire de quelque nature que ce soit, et qu'enfin le vicomte de Chateaubriand déclare n'être pour rien, ni de près ni de loin, dans cette affaire* » (les mots entre guillemets sont, dans le texte, en français et en italique), nous ne pouvons plus hésiter à déclarer que l'imputation du dit mémoire, soit en totalité, soit en partie, au vicomte de Chateaubriand, doit avoir pour origine une erreur de notre correspondant. Nous hésitons d'autant moins que le noble pair a répété les assurances ci-dessus à un ami commun qu'il a autorisé à nous rendre visite pour nous faire part de sa dénégation absolue[3].

1. Les mots *on his word* sont en italique dans le texte.

2. Cet article est reproduit *in extenso* dans le *Moniteur* du 6 juillet et dans le *Journal de Paris* du 7. Le *Journal des Débats*, qui en parlait dans son numéro du 6, faisait remarquer que « si nous sommes bien informés », ce n'est pas seulement sur la lettre du 8 juin, mais encore et particulièrement sur celle du 20 que porte la plainte du noble pair ». [Ce n'est pas le 20 juin, mais le 20 mai que le *Times* avait désigné Chateaubriand comme l'auteur de la *Note*.] L'écrivain, sans doute, avait inspiré cet entrefilet au rédacteur des *Débats*. Il tenait donc moins à passer pour l'auteur que pour l'un des parrains du factum. Distinction subtile mais qu'on n'aura pas trop de peine à s'expliquer.

3. Cet article est reproduit tout au long dans le *Moniteur* du 30 juillet. Dans un

Qui n'aurait cru, après des explications aussi nettes de part et d'autre, que l'incident ne fût clos? Le *New Times* du 27 juillet triomphait de ce qu'il considérait comme une capitulation de son confrère. Il imprimait tout un article pour féliciter le vainqueur et le louait, en phrases redondantes, d'avoir fait retirer « une accusation des plus fausses, scandaleuse et infâme ».

Chateaubriand aurait pu s'en tenir là puisqu'il obtenait — avec fanfares à l'appui — la réparation qu'il prétendait chercher. Mais alors l'affaire était classée. On n'en parlait plus. Chateaubriand, dans son rôle de justicier, disparaissait de l'affiche... Il n'avait, honnêtement parlant, qu'à se louer de l'article du *Times*. Mais il n'y lut pas autre chose, semble-t-il, que l'aveu d'une défaite. Il crut dès lors qu'il avait le champ libre. Il crut que l'occasion était propice pour placer un air de bravoure. C'est ainsi que, se drapant avec hauteur et jouant sur les mots avec une belle désinvolture, il écrivit l'imprudente lettre qu'on va lire. Cette lettre ne figure pas dans la *Correspondance générale* publiée par M. L. Thomas. Comme l'article du *Times* avait été reproduit dans les *Débats* du 30 juillet, Chateaubriand adressait *illico* à ce journal la « rectification » suivante qui parut dans le numéro du lendemain :

Au Rédacteur.

Paris, 30 juillet 1818.

Monsieur,

Un article du *Times*, inséré aujourd'hui dans votre journal, parle d'un *document authentique* d'après lequel l'éditeur du *Times* se serait déterminé à désavouer la calomnie avancée contre moi par son correspondant anonyme. Je déclare, Monsieur, que je n'ai adressé au *Times* aucune réclamation ; j'ai seulement envoyé en Angleterre une instruction de mon affaire pour être remise à l'avocat qui se chargerait de la poursuite de mon procès. Cette instruction semblerait être parvenue à la connaissance de l'éditeur du *Times* ; c'est là le document authentique dont il paraît avoir extrait quelques phrases où se trouvait énoncé le point *de fait* que devait plaider mon avocat.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très humble,

DE CHATEAUBRIAND.

Là-dessus le *New Times* du 4 août exultait à nouveau et, tout en vidant son habituelle hottée de qualificatifs, vouait au mépris les « trucs » du *Times*.

billet à la duchesse de Duras, Chateaubriand dit qu' « on est venu *s'excuser* de la *Correspondance privée* et protester de l'innocence du ministère ». Il n'est pas improbable que l'énergique désaveu inséré dans le *Times* ait provoqué la démarche parallèle du mystérieux *on*. Nous serions curieux de savoir au nom de qui parlait cet *on*. G. Pailhès donne au billet la date indéterminée de [juillet 1818].

La réplique ne se fit pas attendre ; elle offre un contraste instructif, par son ton ferme et mesuré, avec tout ce battage. C'est Chateaubriand qui avait, je le crains, usé d'un truc et payé d'audace. Il s'imaginait que, d'une pichenette, il allait rembarrer une fois pour toutes l'encombrant éditeur. Il se trompait[1].

Nous sommes quelque peu ébahis, et nous ne doutons pas qu'une grande partie de nos lecteurs ne le soient aussi, de lire une lettre qui porte la signature du vicomte de Chateaubriand, et que nous extrayons du *Journal des Débats*; cette lettre paraît avoir été écrite pour démentir ce que nous avons dernièrement publié sur une affaire dans laquelle on avait dit que ce noble personnage se trouvait mêlé. La lettre actuelle du noble vicomte à été écrite pour produire l'effet d'un démenti *apparent* à notre article. Dans cet article, nous avons anoncé que le noble vicomte nous avait transmis, par l'intermédiaire d'un ami commun, un désaveu formel de certaines actions, qui lui avaient été attribuées sur l'autorité d'un de nos correspondants de Paris. M. de Chateaubriand fait de son mieux pour nous contredire ; mais ses paroles se ramènent, ce que nous rougissons presque de dire d'un tel personnage, ses paroles se ramènent au total à une pauvre et timide équivoque. Il déclare, dans sa lettre au *Journal des Débats*, qu'il n'a jamais « adressé au *Times* aucune réclamation ». Nous le savons, et nous n'avons rien affirmé d'incompatible avec ce fait, savoir : que M. de Chateaubriand ne nous a point adressé directement une lettre à la première personne, *Je nie formellement*, *etc.* On peut voir le *Times* du 25 juillet ; mais nous assurons de nouveau de la façon la plus positive, sur l'autorité de la personne qu'il a employée pour cet objet, que M. de Chateaubriand nous a transmis son désaveu formel, exprimé identiquement dans les mêmes termes que nous avons insérés, d'avoir pris aucune part au Mémoire aux puissances alliées.

Plusieurs témoins, nous avons des motifs de le croire, étaient présents à la conversation qui a eu lieu entre M. de Chateaubriand et la personne qu'il a chargée devant eux de nous porter son désaveu. Que le noble vicomte ait réellement envoyé à son avocat des instructions dans les termes mêmes dont il s'est servi avec l'ami confidentiel chargé de la médiation, c'est ce sur quoi nous ne pouvons dire que nous soyons informé exactement ; mais nous soupçonnons plutôt qu'en l'occurrence il a confondu jusqu'à un certain point ses actions avec ses désirs, et que ses instructions n'ont, en réalité, pas plus d'existence qu'elles n'auraient de résultat avantageux pour le noble vicomte si elles existaient et qu'elles fussent poursuivies par devant un tribunal. Nous sommes fâchés, mais non pas pour nous-mêmes, qu'un noble personnage, contre lequel nous n'entretenions aucun sentiment d'inimitié, se se soit mis dans un pareil embarras.

1. Voir le *Times* du 4 août.

Les déclarations du journaliste, on le voit, étaient aussi catégoriques que celles de son contradicteur paraissaient ambigües. L'éditeur du *Times* se sentait fort à l'aise : il en savait évidemment plus qu'il n'en disait. Il doutait même que le noble vicomte eût envoyé des instructions à un avocat. Nous ne saurions nous défendre de partager son scepticisme sur ce point. Notons que le *New Times*, frappé tout à coup de mutisme, s'abstint de relever l'article du *Times*, et le *Journal des Débats* de le signaler. Le *Moniteur*, en revanche, l'imprima tout entier dans son numéro du 9 août.

Notons aussi que Chateaubriand n'infligea pas de nouveau démenti à l'éditeur anglais. Dès ce moment, à vrai dire, l'affaire est enterrée : la consigne est de se taire comme auparavant le mot d'ordre était celui.... d'Excourbaniès.

Mais Chateaubriand avait un compte à régler avec ses amis. Ceux-ci voyant comme il se démenait pour répudier toute participation à la Note, n'allaient-ils pas concevoir des doutes sur la pureté de sa religion ? En proclamant son innocence avec tant d'éclat, en se prétendant victime d'une abominable calomnie, n'attirait-il pas du même coup sur l'auteur véritable du Mémoire une juste réprobation[1] ?

On se souvient qu'il ne voulait « ni compromettre ni abandonner » le baron de Vitrolles. Il tint parole d'abord en formulant sa plainte en termes sonores mais évasifs[2], choisis en outre de façon à faire supposer que sa personne seule était visée. Il lui paraissait naturel d'être mis ainsi en évidence, ne fût-ce qu'en vertu de son poids spécifique, et de résumer en sa personne celle de ses co-inculpés. — Son autre manière de tenir parole fut de publier ses *Remarques*. Datées du 31 juillet, elle ne parurent que le 7 août. On sait qu'il y faisait l'apologie de la Note. Il se trouva, dès lors, — un fil à la patte — dans une posture peu enviable. Se défendre comme d'une infamie d'avoir signé un écrit que l'on approuvait pleinement, c'était soutenir un absurde paradoxe. Le *Journal de Paris* et même la *Gazette de France* soulignèrent avec une ironie

1. Suivant Dulaure et Auguis, « les ultras surent très mauvais gré à M. de Chateaubriand d'avoir désavoué sa participation à une démarche qu'ils approuvaient ». Cf. *Histoire de la Révolution française depuis 1814 jusqu'à 1830*, tome VII, p. 174. Paris, 1838. Le *Times*, dans sa correspondance privée du 28 septembre 1818, disait : « Son propre parti accuse M. de Chateaubriand d'être fort indiscret, parce que toujours il fournit, pour attaquer ce parti, les armes les plus redoutables ».

2. « Je vais faire mettre dans les journaux, disait-il à Vitrolles, que j'attaque le *Times* en calomnie, sans désigner le genre de calomnie ni les numéros dont je me plains. » C'est par la suite qu'il laissa se préciser le motif de sa plainte. Remarquons qu'il s'est tu sur le rôle de conspirateur en chef que le *Times* lui avait attribué. Jugeait-il prudent de ne pas aborder ce sujet ?

amusée ce qu'il y avoit d'illogique et de divertissant dans une telle attitude. Le *New Times*, habitué à tout admirer de ce qui sortait de la plume de Chateaubriand, reproduisit en entier dans ses colonnes la prose « pleine de verve » (*spirited*) du noble pair. Quant au *Times*, il se contenta de marquer avec beaucoup d'à-propos et non sans humour les « points faibles » du plaidoyer. Nous détacherons les dernières lignes de l'article savoureux[1] qu'il consacrait, le 12 août, aux *Remarques* :

M. de Chateaubriand rejette toute participation à la fameuse Note, mais il a soin de couvrir d'éloges l'ouvrage qu'il renie de la sorte. On a donc le droit de demander à M. de Chateaubriand, puisque cette production est si judicieuse, si méritoire et si utile : « Pourquoi, Monsieur, ne vous y êtes-vous pas associé ? Si elle est de nature à servir les intérêts de votre pays, vous devez avoir refusé d'y prendre la part qui vous revenait, soit par indifférence, soit par pusillanimité. Lequel de ces reproches vous est dû ? »

Le *Times*, on l'a deviné, eut le dernier mot. Chateaubriand ne répondit pas à la question si pertinente qui lui était posée. On ne sera pas étonné non plus d'apprendre que son procès n'a jamais été plaidé. Jamais non plus il n'y a fait dans la suite la moindre allusion. On pense bien que, s'il avait introduit et gagné sa cause devant les tribunaux anglais, il n'aurait pas manqué d'en faire ses choux gras. Dans ses *Mémoires*, où il passe bien rapidement sur les années qui vont de 1816 à 1820, il parle du rôle qu'il joua en 1818 au *Conservateur*. Il eut l'occasion, dit-il, d'y *relever* les lâchetés de la correspondance privée. Quelle... *bocca chiusa* après le « long et furieux rugissement » qui voulait, en juillet 1818, planter l'effroi au cœur de Paris et de Londres ! Et comme, malgré soi, quand on connaît l'histoire de cet été, on évoque le portrait de ce Chateaubriand qui « s'était, suivant son usage, jeté tête baissée dans un puits et faisait feu des quatre pieds pour en sortir[2] ».

Il nous paraît inutile de donner une conclusion à cet article. Nous n'avons pas voulu ajouter une page aux *Splendeurs et Misères de M. de Chateaubriand*, mais fixer un point de sa biographie qui n'avait pas encore retenu l'attention.

JULES DECHAMPS.

1. Peut-être Mme de Rémusat avait-elle lu cet article avec d'autres lorsqu'elle écrivait à son fils, le 21 août : « J'aime fort les articles des journaux anglais sur la *Note secrète*, et, toujours fidèle à mon goût pour la bonne foi, je me réjouis de voir comme le talent de M. de Chateaubriand l'abandonne quand il se dresse contre la patrie. Croit-on qu'il réponde à nos journaux ? Je voudrais qu'on lui permît de le faire dans nos journaux mêmes, et qu'on lui envoyât en blanc deux colonnes du *Moniteur*. Rien ne serait plus habilement ministériel que cette liberté. »

2. *Souvenirs* du baron de Frénilly, p. 495.

NODIER A L'ARSENAL
D'APRÈS LES CARNETS DE VOYAGE DE SON AMI CH. WEISS

Parmi les amis de Nodier, celui qui resta toujours le plus cher à son cœur fut son compatriote Charles Weiss, son aîné d'un an, devenu son camarade au Collège de Besançon, puis le compagnon inséparable de sa jeunesse. De 1790 à 1800, sauf durant le séjour de Nodier chez Girod de Chantrans, à Novillars, et quelques courts voyages de celui-ci, Weiss et Nodier passèrent ensemble presque toutes leurs journées, et, plus tard, ils aimaient à se remémorer leurs longues causeries d'alors. Des goûts communs contribuaient encore à les rapprocher : tous deux étaient aussi épris l'un que l'autre de littérature et de poésie ; tous deux avaient déjà pour les livres une passion qui ne s'éteignit qu'avec leur vie ; tous deux, nourris des œuvres sentimentales et piquantes du XVIIIe siècle finissant, étaient également amis du plaisir, et la chronique locale a rapporté qu'ils rivalisaient d'assiduité auprès des belles de leur ville. Leur affection réciproque les entraîna même à organiser ensemble, en 1799, sur la place Granvelle, à Besançon, une petite manifestation antijacobine qui leur valut des poursuites judiciaires, grâce auxquelles ils pourront ensuite, non sans fierté, se proclamer l'un et l'autre des victimes politiques. Nodier et Weiss furent enfin les principaux fondateurs de cette petite société d'admiration mutuelle des *Philadelphes*, dont M. L. Pingaud a naguère retracé la véritable histoire[1].

A dater de 1800, les circonstances de la vie séparèrent les deux amis. L'humeur vagabonde de Nodier lui fit quitter sa ville natale et l'entraîna aux diverses aventures que l'on sait, tour à tour prisonnier d'État à la Conciergerie, professeur de belles-lettres à Dole, secrétaire d'un Anglais philologue, fonctionnaire impérial en Illyrie puis à Paris, journaliste ultra-monarchique sous la Restauration, enfin bibliothécaire de l'Arsenal de 1824 à 1844. Charles Weiss, au contraire, resta constamment fidèle à son pays d'origine, et, malgré toutes les sollicitations dont il fut l'objet, il n'accepta jamais d'autres fonctions que celles de bibliothécaire de Besançon,

1. *La jeunesse de Charles Nodier*, « Les Philadelphes », par L. Pingaud, Paris, Champion, 1919, in-8°.

qu'il remplit pendant plus d'un demi-siècle, de 1811 à sa mort, en 1866.

L'éloignement n'eut cependant par pour effet de relâcher leurs liens d'amitié, et nous en avons la preuve dans la volumineuse correspondance qu'ils échangèrent et qui a été en grande partie publiée par MM. Estignard et Pingaud. Mais, s'ils s'écrivirent régulièrement, ils ne se virent toutefois qu'à d'assez longs intervalles à partir de 1800. De 1813 à sa mort, en 1844, pendant les trente dernières années de sa vie, Nodier n'est venu, semble-t il, que deux fois à Besançon : en 1826, pour régler les affaires de succession de sa mère, et en 1835, au retour d'un voyage à Montbéliard où il était allé représenter l'Académie française à l'inauguration de la statue de Cuvier ; encore, ces deux fois, ne resta-t-il que quelques jours dans sa ville natale.

Weiss, par contre, eut plus souvent l'occasion d'aller à Paris. Là l'appelaient, outre le désir de revoir ses amis, la nécessité de recherches à faire dans les dépôts publics pour ses innombrables articles de la Biographie Michaud, et aussi les intérêts de sa bibliothèque bisontine qu'il voulait enrichir de précieuses occasions bibliographiques introuvables ailleurs que dans la capitale. De 1822 à 1834, nous n'avons pas compté moins de huit voyages qu'il y fit, généralement à l'automne, en octobre et novembre; ensuite il ne fit plus que de très rares et courtes apparitions à Paris.

On sait déjà que Ch. Weiss avait pris de très bonne heure l'habitude de noter chaque jour dans un journal intime tous les événements, petits ou grands, dont il était le témoin, les visites intéressantes qu'il recevait, ses conversations, ses lectures, ses promenades et jusqu'à ses réflexions personnelles. Ce journal, qui va sans interruption de 1815 à 1865 et ne comprend pas moins d'un millier de pages de grand format d'une écriture serrée [1], a déjà été utilisé par beaucoup d'érudits qui y ont puisé des indications précieuses pour l'histoire locale et même générale. Mais on ne connaissait pas jusqu'à ce jour les *carnets de route* de Weiss, qui n'ont été retrouvés qu'à une époque toute récente à la Bibliothèque de Besançon. On y voit que, même en voyage, notre érudit éprouvait le besoin de confier au papier tous les faits dont le souvenir lui paraissait digne d'être conservé, et même les idées et les impressions que le spectacle des hommes et des choses éveillait dans son esprit.

Il y aurait pour le littérateur et l'historien bien des renseigne-

1. Bibl. Besançon, Ms. 1753-1754.

ments utiles à tirer de ces carnets. Le seul récit que Weiss fait chaque fois des incidents de ses voyages en diligence de Besançon à Paris et réciproquement, voyages qui duraient de trois à quatre jours, des menus événements du parcours, des rapports des voyageurs et des voyageuses entre eux, des curiosités de la route, fournirait déjà la matière d'un chapitre curieux et amusant à ajouter à l'histoire des moyens de locomotion usités par nos aïeux. Mais, en outre, Weiss fut à Paris en relations avec nombre de personnages politiques, d'écrivains, de savants et d'érudits, et il nous raconte sur eux bien des anecdotes dignes d'être recueillies. Citons seulement au premier rang le philosophe comtois Théodore Jouffroy, pour lequel il avait une affection profonde et avec qui il se rencontrait presque chaque jour : ce n'était pas pour dire du bien de Victor Cousin, que ni l'un ni l'autre n'estimait beaucoup. A côté, les noms des ministres Courvoisier, de Rouget de Lisle, d'Abel Rémusat, de l'académicien Joseph Droz, de l'orientaliste Pauthier, d'Amédée Thierry, de l'évêque Grégoire, de l'abbé Receveur, du peintre Jean Gigoux, du biographe Michaud, des bibliothécaires Van Praet, Querard et Barbier, de l'érudit G. Fallot, etc., se rencontrent sans cesse sous sa plume, et les traits qu'il en rapporte permettraient de compléter utilement la biographie de ces hommes éminents. Bornons-nous ici à recueillir les indications complémentaires que peuvent fournir les carnets de Weiss sur la vie de Charles Nodier autour de 1830, c'est-à-dire à l'époque où son salon de l'Arsenal brillait du plus vif éclat, embelli par la présence de Marie Nodier, où les jeunes romantiques se pressaient autour de lui et le proclamaient volontiers leur chef, en attendant que l'un d'eux, Victor Hugo, vînt détrôner à son profit le vieux maître de sa royauté littéraire.

*
* *

Dans presque tous les voyages que fit Weiss à Besançon de 1822 à 1834, le but essentiel qu'il se proposait était de revoir Nodier et de passer avec lui de longues heures de bonne causerie. Cependant, en 1822, il ne pensait pas le rencontrer, car il le croyait absent de la capitale. Peut-être même n'avait-il pas à ce moment un vif désir de voir un vieux camarade auquel il en voulait un peu, comme en témoigne son journal, de son attitude ultra-royaliste, de ses prétentions ridicules à la noblesse, et aussi du sans-gêne avec lequel, pour faire sa cour au pouvoir, il travestissait déjà l'histoire, dans ses livres, au gré de sa folle imagination. Le soir du 27 octobre 1822, il venait d'écrire dans son carnet la note sui-

vante fort peu aimable pour Nodier, qui avait récemment publié le récit de son voyage en Écosse : « M. Luczot, qui revient d'Edimbourg, y a vu Nodier lors de son voyage en Écosse. Il m'a assuré que Nodier n'a pas demeuré six heures dans cette ville, dont il a donné une description aussi emphatique qu'inexacte. L'ouvrage de Nodier a été vendu en Écosse, mais il y est tombé à plat à cause des incidents romanesques dont il est rempli. Par exemple, il n'a pas pu avoir la moindre conversation avec la batelière galloise dont le langage n'est pas entendu des Écossais eux-mêmes, et tout ce qu'il met dans la bouche de cette femme a été jugé ridicule. » Or, quelle ne fut pas la surprise de Weiss, le lendemain matin à son réveil, de voir entrer dans sa chambre Nodier lui-même rentré à Paris la nuit précédente. « Voici, écrit-il, une surprise comme on en trouve quelquefois dans les romans ou les théâtres modernes. Nodier, sur qui je ne comptais plus, arrivé de la nuit dernière, était à 7 heures dans ma chambre. Il m'a sauté au col avant que j'eusse le temps de le reconnaître. Il est changé et vieilli quoiqu'il ne veuille pas en convenir. » Weiss dut regretter les termes un peu aigres de la note écrite la veille en voyant avec quelle tendresse l'accueillait son vieil ami. Nodier l'emmena sans tarder déjeuner chez lui en famille, et Weiss donne alors ses impressions sur sa femme et sa fille, qu'il n'avait pas vues depuis plusieurs années. « Madame Nodier, dit-il, a beaucoup perdu de sa fraîcheur et de sa gaieté. Marie, sa fille, est petite, fraîche, gentille et ressemble à son père comme deux mouches. » Ils se revirent encore tous les jours suivants et le séducteur Nodier eut vite fait de dissiper les préventions que Weiss pouvait avoir contre lui, car, désormais, au cours des voyages suivants, aucun nuage sérieux n'est venu troubler leur tendre intimité. Dès lors, sitôt débarqué à Paris, le premier soin du bibliothécaire de Besançon fut de se rendre à l'Arsenal et, durant tous ses séjours, il est bien rare qu'il ait passé plus de deux jours de suite sans aller causer longuement avec Nodier. En 1828, il fut même son hôte à l'Arsenal pendant près de deux mois, du 14 septembre au 10 novembre. On conçoit donc avec quel luxe de détails les carnets de Weiss peuvent nous renseigner au jour le jour sur la vie intime de Nodier et de sa famille, sur ses faits et gestes, ses habitudes, ses travaux littéraires et ses projets, sur ses idées et ses sentiments, enfin sur ses relations de 1824 à 1834.

*
* *

Dans une de ses lettres à Weiss, publiée par M. Estignard,

Nodier écrit qu'il ne travaille utilement que la nuit. Aussi faisait-il volontiers grasse matinée, ne se levant guère qu'à dix heures du matin. Chaque fois que Weiss arrivait chez lui de bonne heure, on lui répondait invariablement que son ami était encore au lit et dormait. On le laissait cependant, en raison de son intimité, pénétrer dans sa chambre à coucher et il se plongeait dans un livre en attendant son réveil. Weiss nous raconte qu'alors, quand Nodier l'apercevait, il le faisait asseoir près de lui sur sa couchette et une bonne causerie commençait qui durait jusqu'à l'heure du déjeuner. La conversation continuait durant le repas, car Weiss avait toujours son couvert mis à l'Arsenal, et il s'asseyait à la table de famille entre Madame Nodier et la petite Marie.

De la première, Désirée Nodier, Weiss parle assez peu dans ses carnets, et ce que l'on sait de cette femme si discrète et dévouée, volontairement effacée entre son mari et sa fille, nous explique son silence. Par contre, il fut toute sa vie sous le charme de Marie Nodier, et il ne tarit pas d'éloges sur le compte de cette délicieuse jeune fille, qu'on ne pouvait approcher sans l'aimer. Jusqu'au jour du mariage de celle-ci, il fut pour elle comme un second père, au point que, à plusieurs reprises, Nodier lui déclara que, s'il venait à disparaître, c'est sur lui qu'il comptait pour assurer son avenir. Marie lui rendait son affection : « Marie, écrit-il en 1824, m'a fait beaucoup de caresses ». En 1827, dès le jour de son arrivée à Paris, Nodier, retenu par quelque affaire, confie sa fille à Weiss et tous deux vont ensemble se promener au Jardin des Plantes. Quelques jours après, le 6 octobre, Weiss nous raconte une petite partie de plaisir à laquelle toute la famille Nodier prit part : « J'ai proposé à Nodier, dit-il, d'aller manger des huîtres chez le marchand de vin. Il y a longtemps, m'a-t-il répondu, que je n'ai fait de partie de ce genre, mais il me faut aller voir si nos femmes sont d'humeur à nous accompagner et nous irons déjeuner à la Rapée. Les dames ont accepté la proposition. Il faisait le plus beau temps du monde. Nodier a pris le bras de sa femme, moi celui de sa fille, et, suivant les bords de la Seine, qui sont magnifiques, en moins d'un quart d'heure nous avons été rendus à destination. Des huîtres fraîches et une excellente matelote, voilà notre déjeuner qui m'a rappelé tout à fait le beau temps de notre jeunesse. »

En 1828, Weiss eut la joie de pouvoir rendre un service signalé à Marie Nodier, en trouvant une situation à son fiancé Mennessier. Charles Nodier venait de lui faire part du chagrin qu'il éprouvait de ne pas trouver un emploi à Paris à son futur gendre : « On lui

offre une sous-préfecture, une recette particulière, disait-il; mais je mourrais de chagrin s'il fallait me séparer de ma fille ». Le bon Weiss lui répondit aussitôt qu'on lui avait parlé d'une place rapportant cent louis dans les bureaux de la chancellerie et lui promit d'aller dès le lendemain la demander au ministre Courvoisier, avec lequel il était lié de longue date. Le lendemain, en effet, il se rendait chez le ministre de la Justice, lui exposait sa requête, obtenait satisfaction sans difficulté, et sautait dans un cabriolet « pour venir apporter plus vite à Nodier la promesse de Sa Grandeur ».

Au cours des voyages suivants, Weiss revit le jeune ménage et nous dit que Mennessier lui plut beaucoup. Son amitié pour Marie était toujours aussi vive, et il note avec plaisir dans son carnet toutes les fois que la jeune femme a consenti à se mettre au piano dans le salon de son père et à jouer des airs adaptés par elle sur des œuvres de contemporains, notamment de Hugo. Le 26 octobre 1831, il est tout heureux de signaler que Marie a bien voulu lui laisser entendre quelques-unes de ses compositions poétiques : « Au dessert, dit-il, Nodier a proposé à sa fille de m'en lire quelques-unes. La pauvre Marie est sortie en rougissant quand son mari a apporté le recueil de ses vers. Nodier en a lu trois ou quatre pièces qui me paraissent des morceaux achevés pour les pensées et pour l'expression ainsi que pour l'harmonie. Cela passe de très loin tout ce que je connais des femmes qui ont fait des vers et je ne doute nullement que la bonne et simple Marie ne se fasse un jour une grande réputation. »

*
* *

Après son repas de midi, Nodier avait l'habitude de faire une promenade avant de se mettre au travail. Quand Weiss était avec lui, cette promenade avait pour but neuf fois sur dix une exploration des boîtes des bouquinistes des quais ou des visites chez les libraires Crozet ou Techener. Nos deux fureteurs étaient là dans leur élément et, bien souvent, ils oubliaient l'heure du retour en feuilletant quelque édition rare ou quelque Elzevier. Malheureusement leur bourse à tous deux était en général assez peu garnie, et Weiss déplore à maintes reprises la pénurie d'argent qui les a empêchés de profiter d'une bonne occasion. Le bonheur de découvrir un livre précieux et de le parcourir était d'ailleurs déjà une volupté pour ces bibliomanes dont Nodier a si bien immortalisé lui-même le type dans une de ses œuvres. Weiss a dû lui fournir plus d'un trait de sa peinture et, s'il avait lu les carnets

de son ami, Nodier n'eût point manqué de noter cette phrase écrite par lui le 1er novembre 1828, le jour où il venait d'apprendre sa nomination de chevalier de la Légion d'honneur : « Je n'y pensais pas, je ne m'y attendais pas, et cependant je n'ai pas éprouvé un plaisir aussi vif que celui que m'aurait causé la découverte d'un bel Elzevier ».

Nodier, quoique presque toute sa vie à court d'argent, avait cependant réussi à rassembler une bibliothèque personnelle assez importante qui prouvait à la fois la finesse de son goût littéraire et son flair de bibliophile. On sait cependant qu'en 1829 il dut en faire le sacrifice pour payer ses dettes et constituer une petite dot à sa fille qu'il comptait marier prochainement. Weiss le vit au moment où il venait de se résoudre à se séparer des livres qui avaient été jusqu'alors l'une des meilleures consolations de son existence : « Nodier, nous dit-il, a pris la résolution désespérée de vendre ses livres pour acquitter ses dettes. Il ne reste plus qu'une seule armoire dans sa chambre et même s'en faut-il de beaucoup qu'elle soit remplie de livres. Toute sa collection se compose d'une Bible, de quelques classiques grecs et latins et d'une vingtaine de poètes français du XVIe siècle. Lui qui aimait tant les livres, il s'en sépare avec une résignation admirable. Il revoit lui-même les épreuves du catalogue qu'on en imprime actuellement. »

Au cours de leurs promenades journalières, Nodier et Weiss avaient toute liberté pour épancher leur cœur en de longues causeries. Ils se confiaient leurs peines réciproques, se livraient même leurs secrets, et, à plusieurs reprises, Weiss déclare qu'il n'écrira pas les choses « sérieuses et graves » que Nodier lui a dites. Par-dessus tout, c'étaient les souvenirs de leur jeunesse commune qui faisaient les frais de leur conversation. « C'est pour nous, écrivait Weiss, un sujet inépuisable et le plus attachant que nous puissions imaginer. » Ensemble, ils évoquaient les années du collège et de l'École Centrale de Besançon, parlant notamment des maîtres dont l'enseignement les avait marqués d'une forte empreinte : tel leur professeur de belles-lettres, Pierre Joseph Briot, devenu député aux Cinq-Cents et qui, alors, dégoûté de la politique, s'était retiré à Auteuil, où il mourut en 1827 ; tel encore Joseph Droz, qui avait eu Nodier et Weiss comme élèves, à l'École Centrale, et auquel l'Académie française avait ouvert ses portes, à la grande fierté de ses compatriotes. Puis venait le chapitre de leurs premières amours, l'évocation de leurs succès — ou de leurs échecs — auprès des jeunes et jolies bisontines

qui avaient fait battre leurs cœurs d'adolescents. Ce sujet les passionnait même au point que parfois ils en oubliaient l'heure de rentrer chez eux. Un jour Weiss avoue qu'une conversation de cette nature les a entraînés à bavarder jusqu'à minuit ! Une autre fois, après avoir remué ainsi de vieux souvenirs, Weiss écrit : « Nous nous sommes séparés, comme toujours, en nous promettant bien de nous revoir demain et de passer encore ensemble une de ces journées si délicieuses parce qu'elles nous rappellent notre jeunesse ».

Bien souvent encore ils se remémoraient les jours de leur existence orageuse pendant la Révolution, les grands événements auxquels ils avaient été mêlés comme témoins ou même comme acteurs. Weiss devait alors rectifier parfois les récits de son ami qui, oubliant le jacobin et l'orateur du club qu'il avait été, cherchait trop volontiers à accréditer dans son entourage l'idée qu'il avait gardé ses convictions royalistes au plus fort de la Terreur. Nodier, à cette époque, rédigeait ses *Souvenirs* et en lisait fréquemment des passages à son camarade. Le 23 octobre 1831, Weiss écrit dans son carnet : « Nodier a voulu me lire l'article qu'il rédige maintenant pour ses Souvenirs. C'est l'histoire de son séjour à Chambornay en 1794 avec M. de Chantrans qui lui inspira alors le goût de l'histoire naturelle, qu'il a toujours cultivée depuis. Nodier lit très médiocrement mais son chapitre est charmant. Je lui ai fait quelques observations qu'il a trouvé fondées et lui ai donné les justes éloges que mérite la perfection vraiment étonnante de son style, qui, suivant moi, n'a d'autre défaut que de sentir un peu la lampe. »

Dans ses tête-à-tête avec son ami, Nodier acceptait volontiers ses critiques, mais il n'en était pas de même en public : le bibliothécaire de l'Arsenal n'aimait pas être contredit devant ses hôtes qu'il éblouissait de ses anecdotes enjolivées, et, un jour, Weiss reçut une verte semonce pour avoir paru mettre en doute l'une de ces aventures qu'il racontait trop bien : « Si tu es venu ici pour me contrarier, lui dit aigrement Nodier, tu peux retourner à Besançon ». Weiss se le tint pour dit et, même dans ses carnets, il parle avec une souriante indulgence des légendes historiques que propage son camarade. Un jour, un érudit de Salins, Joly, s'était indigné devant lui d'un article que Nodier venait de faire paraître dans la *Revue de Paris*, dans lequel il affirmait avoir assisté, à Paris, à la Fête de l'Être Suprême et y avoir vu Robespierre, président de la Convention, vêtu d'un habit bleu barbeau. Or, Weiss savait mieux que personne que Nodier n'était venu à

Paris pour la première fois que six ans après cet événement : il chercha cependant à l'excuser : « J'ai dit à Joly, écrit-il, que c'était une de ces fictions innocentes que les écrivains se permettaient pour donner plus de vie et d'intérêt à leurs récits, mais je n'ai pu le convaincre ». Une fois, cependant, en 1834, Weiss ne peut s'empêcher de témoigner sa mauvaise humeur à la suite d'une conversation tenue par Nodier chez le libraire Crozet, conversation au cours de laquelle l'imagination du conteur s'était donné trop libre carrière : « Nodier, écrit-il, raconte des historiettes de sa jeunesse dont le fond est à peu près vrai, mais tous les détails absurdes. Nous nous quittons assez froidement. » Le lendemain, d'ailleurs, l'incident de la veille était oublié, et Nodier lisait son chapitre sur Pichegru à Weiss, qui n'y trouvait rien à redire.

Le 16 octobre 1828, la conversation tomba sur la Révolution et Weiss crut devoir noter les réflexions et les jugements de son ami : « On a parlé, dit-il, de la Révolution et surtout des députés de la Gironde sur lesquels Nodier a fait des recherches très intéressantes. Il regarde Brissot si calomnié comme l'homme le plus pur de ce parti et le place fort au-dessus de Ducos et de Boyer, dont il excuse la conduite à raison de leur âge. Suivant lui, Charlotte Corday était très révolutionnaire. Elle n'a tué Marat que parce qu'elle avait entendu dire que sa mort assurerait le triomphe de la République. »

Nos deux savants aimaient encore à parler de leurs travaux réciproques. Nodier avait la plus grande confiance dans le goût de Weiss, et il lui demandait son avis sur toutes ses productions, qu'il s'agît d'études de pure érudition ou même d'œuvres d'imagination. Un soir tous deux passèrent de longues heures à rechercher ensemble l'étymologie du mot *Sequani*, que n'avaient pu trouver les vieux auteurs : ils tombèrent d'accord pour en découvrir l'origine dans le nom d'un des principaux fleuves de la province, la Sagona ou la Sequana. A un autre moment, nous voyons Weiss s'atteler pendant plusieurs matinées à la revision du *Dictionnaire des Onomatopées*, dont Nodier préparait une seconde édition. Une autre fois, il se chargea même de composer pour son ami la préface du commentaire de la *Philomèle*, et Nodier en fut si satisfait qu'il la fit imprimer telle quelle sans aucun changement. Entre temps, Weiss raconte qu'il dut entendre au fur et à mesure de leur composition les diverses parties du roman du *Roi de Bohême* et de ses trois châteaux : « Il y a beaucoup de folie dans ce roman, dit-il, et cela n'est pas gai. Nodier le sent très bien, mais il ne veut pas qu'on le lui dise. »

Weiss, qui vivait perdu dans sa province, demandait souvent à Nodier son opinion sur tel ou tel des écrivains contemporains. Parmi les jugements du bibliothécaire de l'Arsenal, il en est de sévères : par exemple, il parle avec acrimonie de Jules Janin et d'Amédée Thierry, auxquels il reproche de faire de la littérature un moyen pour se pousser dans le monde et faire fortune. D'autres appréciations nous étonneraient plutôt par leur bienveillance, telle celle portée sur la duchesse d'Abrantès, qui publiait alors ses *Mémoires*. Nodier lui reconnaît, en effet, « tout le talent de Madame de Sévigné avec plus d'étendue dans l'esprit et plus d'art d'observer ».

Toutes ces conversations à bâtons rompus sur les sujets les plus divers avaient lieu au cours des promenades que faisaient ensemble les deux amis, ou encore au café où, presque tous les soirs, ils se retrouvaient avant ou après le dîner. Nodier fut longtemps un grand amateur de ces lieux de réunion dans lesquels il venait volontiers prendre un bock de bière, une bouteille de Pitreman ou simplement un verre d'eau sucrée. Weiss cite souvent le Café des Variétés, le Café Lamblin, le Café du Châtelet qui, avec le Palais Royal et le restaurant du « Bœuf à la Mode », semblent avoir été leurs rendez-vous préférés. Cependant, en 1832, Nodier finit par renoncer à cette habitude nuisible à sa santé : « Il est devenu extrêmement casanier, constate Weiss. L'année dernière il venait tous les soirs au Café des Variétés et il n'y a pas mis les pieds depuis six mois. On n'en continuera pas moins de répéter encore longtemps à Besançon que Nodier ne sort pas des cafés et qu'il ne travaille pas. »

*
* *

On a tout dit et depuis longtemps sur le charme des soirées de l'Arsenal dans le salon de Nodier. Après les pages émues de Marie Mennessier-Nodier, après les récits à la fois pittoresques et précis d'un Amaury Duval, d'un Alexandre Dumas, de Madame Victor Hugo ou de Francis Wey, on ne peut s'attendre à trouver des détails bien nouveaux dans les notes prises au jour le jour et forcément un peu sèches de Weiss. Néanmoins son témoignage a de la valeur, car il connaissait Nodier à fond dès son enfance et il aurait pu, par suite, mieux qu'un autre résister à la séduction de ce causeur étincelant. Et, pourtant, lui aussi, il subit la fascination de la verve intarissable, de l'imagination merveilleuse, de l'esprit et de la grâce du conteur. Il savait parfaitement que Nodier altérait souvent la vérité dans ses récits, que les histoires qu'il racontait ne

s'étaient nullement passées comme il le disait, et pourtant il avoue qu'il fut séduit à son tour : « Combien Nodier a d'esprit, écrit-il le 23 octobre 1832, mais il a encore plus de naturel et de sensibilité. Avec quelle grâce parfaite il raconte les anecdotes les plus communes, comme il sait les embellir de détails vraisemblables s'ils ne sont pas exactement vrais. En l'écoutant, on est obligé de convenir que, si les événements dont il est le narrateur ne se sont pas passés exactement comme il le dit, c'est comme il les raconte qu'ils auraient dû se passer. » Il écrit ces lignes au lendemain d'un dîner chez M. de Magnoncour, auquel assistaient, entre autres convives, outre Nodier et lui, Théodore Jouffroy, Victor Hugo, le physicien Pouillet, Gustave Fallot et le général Baudrand. Après le repas, Nodier, échauffé, nous dit Weiss, par quelques verres de champagne, s'était emparé de la conversation : « On a fait cercle autour de lui, ajoute Weiss, et on l'a écouté jusqu'à minuit raconter, avec ce charme qui lui est propre, des anecdotes sur Casimir de Montrond, le colonel Fournier, etc. C'étaient des rires à étouffer. Jouffroy s'en donnait à cœur joie. Victor Hugo, assis sur le coin d'une table, l'imitait. Nous étions des enfants écoutant des contes qui les intéressent et dont ils ne veulent pas perdre un seul mot. Ce n'est que parce que tout a un fin que nous nous sommes séparés. Nous nous en allions à regret. » Une autre fois — c'était en 1828 — Nodier se lança dans une causerie sur les contes de fées. « Tour à tour avec son inépuisable mémoire, nous dit Weiss, Nodier passa en revue tous les contes français, allemands, italiens, anglais, les appréciant avec un tact qui n'est qu'à lui et en citant des passages ou en donnant des analyses pleines d'intérêt. » Nodier, dit-il encore, « a la mémoire fournie d'une foule d'anecdotes qu'il raconte avec un charme inépuisable ».

Il faut dire, cependant, que Nodier n'était pas toujours disposé à se mettre ainsi en frais d'éloquence pour ses hôtes et, bien souvent, il s'isolait dans un coin de son salon pour faire une partie d'écarté avec ses amis de Cailleux et Soulié. Mais, même quand il s'absorbait ainsi dans les cartes, Weiss ne manquait pas d'interlocuteurs intéressants. Dans ses carnets apparaissent à maintes reprises les noms des hôtes de l'Arsenal, de son éminent compatriote Th. Jouffroy, du baron Taylor, de Cailleux, de Soulié, les amis les plus intimes du maître de la maison, puis de Jal, de Boulenger, de Devéria, de l'abbé Receveur, de Dusillet, Pauthier, Gay, Ancelot. Il se félicite surtout d'avoir pu, dans ce salon de son ami, entrer en relations avec Sainte-Beuve et Victor Hugo.

*
* *

Weiss a rencontré plusieurs fois chez Nodier ces deux grands écrivains et il a même été invité à dîner chez Hugo. Il ne manque pas de noter dans ses carnets l'impression qu'il en a reçue et les idées essentielles de leur conversation.

La première fois qu'il se trouva en présence de Sainte-Beuve, ce fut le 12 octobre 1828 à l'Arsenal; et tout de suite il fut séduit par l'intelligence de ce jeune homme alors âgé seulement de vingt-quatre ans et qui donnait déjà de grandes espérances : « Il m'a paru, dit-il, fort gentil. Il revient d'Angleterre, où il a passé six semaines à visiter Londres et ses environs. Il se propose de travailler à une histoire de la poésie française dès le XVe siècle, mais ses idées à cet égard ne m'ont pas paru arrêtées. » Sainte-Beuve était alors un romantique convaincu, et, quinze jours plus tard, le 26 octobre 1828, il soutint avec chaleur, à une soirée de l'Arsenal, la cause qui lui était chère. L'auditoire était nombreux, ce soir-là, dans le salon de Nodier : à peine, dit Weiss, pouvait-on s'y asseoir. Et Weiss ajoute : « Sainte-Beuve a eu une dispute avec un jeune médecin sur la poésie romantique dont il s'est montré grand admirateur. La poésie n'est, suivant lui, qu'un son, une harmonie, une musique, et pourvu que le poète flatte l'oreille, il a rempli son but. C'est avec un dédain bien plaisant qu'il a parlé de Boileau ; il fait moins de cas de Racine que de Lamartine et de Victor Hugo. Et puis il dit que le siècle n'aime point les vers, que la haute raison est au-dessous du bon sens. » Le classique Weiss fait sans doute quelques réserves sur ces jugements un peu tranchants, mais il ne peut s'empêcher de conclure : « Après tout c'est un homme d'esprit qui parle avec chaleur, avec entraînement et qui produirait un grand effet dans une école ». Et le bibliothécaire bisontin, toujours préoccupé de ce qui peut contribuer à l'accroissement de la gloire de son pays natal, ajoute : « Je voudrais bien qu'il fût professeur à Besançon ». Weiss rencontra encore Sainte-Beuve à Paris en octobre 1831, mais alors celui-ci, rédacteur au *National*, était lancé dans la politique, et la conversation roula sur ce sujet. Sainte-Beuve parla en termes véhéments de la cour de Louis-Philippe, qu'il trouvait « trop bourgeoise, trop mesquine ». Sans avoir, selon Weiss, d'idées bien arrêtées, il demandait alors la guerre comme un moyen de renverser la maison d'Orléans.

Si Sainte-Beuve plut à Weiss, le célèbre critique semble, de son côté, avoir éprouvé pour l'ami de Nodier une réelle sympathie et, à chacun de ses voyages à Besançon, il ne manqua pas d'aller lui

rendre visite. Il le vit, en octobre 1829, au moment de son passage dans cette ville avec Robelin. Il le revit, le 7 août 1839, à son retour de Lausanne. Weiss raconte naïvement dans son journal avoir alors questionné Sainte-Beuve sur les causes de sa brouillerie avec Hugo : « Il ne me l'a pas très bien expliquée », ajoute Weiss, tout à fait ignorant des vilains dessous de cette affaire. Du moins sachons gré à Sainte-Beuve de n'avoir pas révélé alors cyniquement à son interlocuteur provincial sa liaison avec Adèle Hugo. A la même époque, cependant, il se préparait, par un acte odieux, à livrer son secret à la postérité dans le *Livre d'amour*.

Tandis que Sainte-Beuve se laissa séduire par la beauté et la douceur de Madame V. Hugo, Weiss, quand il rencontra pour la première fois celle-ci, le 16 septembre 1827, à un dîner de l'Arsenal, fut loin d'être également captivé par ses charmes. « Madame Hugo, se contente-t-il d'écrire, a toutes les prétentions d'un bel-esprit, et c'est dommage. » Il fut ravi, par contre, de faire la connaissance de Victor Hugo, dont il avait fort admiré les premières poésies lyriques et qu'il considérait comme une gloire de Besançon : « Victor, écrit-il, est un enfant par la taille, l'air, la tournure, la blancheur de son teint ; mais, comme dit M. de Chateaubriand, c'est un enfant sublime ». Ce jour-là, la conversation tomba sur Voltaire envisagé comme auteur dramatique, et Hugo porta sur lui un jugement des plus sévères. « Il tomba, dit Weiss, sur la friperie de ce pauvre Voltaire qu'il trouve un poète tragique détestable, et, pour le prouver, il a fait une analyse très plaisante de *Zaïre* et de l'*Orphelin de la Chine*. » Weiss rencontra plusieurs fois ensuite Hugo chez Nodier au cours de ses voyages. Il eut même le plaisir d'être invité à dîner chez lui avec Sainte-Beuve le 7 décembre 1829. A ce dîner, Hugo raconta la visite qu'il avait faite dans la journée au ministre de l'Intérieur pour obtenir la permission de faire jouer sa pièce de *Marion Delorme*. Le poète était alors par-dessus tout préoccupé de ses répétitions d'*Hernani*, qui devait être représenté au mois de février suivant : « Hugo est convaincu, note Weiss, que tous les auteurs dramatiques sont ligués pour faire tomber sa pièce ».

Admirateur enthousiaste de Hugo lyrique, Weiss, avec sa tournure d'esprit classique, n'était cependant pas préparé à comprendre et à goûter le drame romantique. *Lucrèce Borgia* fut représentée à Besançon le 29 mars 1833, et il est curieux de lire dans son journal l'appréciation qu'il en donne. Il est choqué des « détails horribles » de la pièce, et il ne comprend pas l'enthousiasme des Parisiens qui ont proclamé ce drame le chef-d'œuvre du genre

romantique. « Le bon sens provincial, dit-il, ne tardera pas à faire justice de la pièce, objet de l'engouement parisien, et je gagerais qu'elle n'aura pas trois représentations. » Il connaissait bien ses compatriotes et, en effet, l'année suivante, le 23 février 1834, le directeur du théâtre ayant voulu la jouer à nouveau, « tout le parterre se souleva contre cette horrible pièce », et il fallut changer le programme. Après avoir relaté cette manifestation des Bisontins, Weiss ajoute : « Si Victor sait jamais ce trait de ses concitoyens, il s'en vengera par une ode, et ce sera une bonne fortune pour les amateurs de son talent lyrique ».

Hugo avait alors dans le monde littéraire des adversaires extrêmement passionnés et, quelques mois après, en juin 1834, Weiss reçut à Besançon la visite de l'un d'eux, de Désiré Nisard. Et celui-ci fit contre le poète, considéré comme homme autant que comme écrivain, une sortie des plus violentes et d'ailleurs des plus injustes. Weiss lui ayant demandé quel était à ses yeux le plus grand écrivain de l'époque, il lui répondit que c'était... Saint-Marc Girardin! Et voici en quels termes il exécuta Hugo : « Tout en lui accordant un grand talent, dit Weiss, il ne pense pas qu'il fasse jamais un bon ouvrage, parce que c'est un homme sans conscience et sans probité. Il le regarde comme un charlatan qui, pendant quelques années, a voulu faire servir à sa réputation son état de mari et de père. Maintenant Hugo vit publiquement avec des actrices ; sa femme abandonnée s'est de son côté livrée aux désordres et il arrive souvent que leurs cinq enfants, en revenant de l'école, ne trouvent pas à dîner. Quelle pitié! ». On peut juger par cet extrait du degré auquel les passions étaient montées au cours de cette guerre inexpiable qui mettait aux prises les classiques et les romantiques ; tous les arguments semblaient bons aux adversaires qui n'hésitaient pas, pour se déconsidérer les uns les autres, à violer jusqu'aux secrets les plus intimes de la vie privée.

*
* *

Tandis que les gens de lettres se discréditaient de la sorte dans des luttes sans merci et sans noblesse, c'est par contre un beau spectacle de considérer l'affection profonde et loyale qui unissait depuis tant d'années Charles Nodier et Charles Weiss, et dont la mort seule put briser les liens. Les carnets de Weiss en donnent encore à chaque page les témoignages les plus touchants. « Je ne connais point, écrivait Nodier à Weiss le 3 juin 1833, de plaisir préférable à celui de te posséder à l'Arsenal et de revivre avec toi quelques-uns de ces bons mois qui nous indemnisent un peu de

tant d'années de séparation. » Et le bibliothécaire de Besançon écrit de son côté, dans son carnet, le 9 novembre 1828 : « Nodier est le seul homme avec lequel je consentirais à passer ma vie ». Chaque séparation était pour Nodier, âme sensible et aimante, l'occasion d'un réel chagrin. Presque toutes les fois que Weiss quittait Paris pour retourner à Besançon, il tenait à l'accompagner jusqu'à la diligence, mais alors les adieux étaient des plus pénibles. C'est dans la cour du Louvre, écrit Weiss en 1827, que nous nous sommes embrassés pour la dernière fois. Pauvre Nodier, il était bien triste en me quittant. » L'année suivante, le 10 novembre 1828, la même scène se renouvelle : « Nodier, dit Weiss, m'a accompagné jusqu'à la diligence. Il avait le cœur gros. Pourquoi pars-tu ? Pourquoi veux-tu me quitter ? Est-ce qu'on part ? Je l'ai forcé de s'en aller et je suis monté dans la voiture. » En 1829, Nodier conduisit encore son ami jusqu'à l'entrée du Palais Royal : « En m'embrassant, écrit Weiss, il m'a dit : Maintenant je voudrais que tu ne fusses pas venu ». En 1833, enfin, Nodier était si affligé de voir Weiss le quitter à nouveau qu'il voulait à tout prix l'empêcher de partir : « Il n'a pas voulu, dit celui-ci, entendre parler de mon départ pour demain. Quand nous avons été sur le Pont Neuf, il m'a quitté brusquement en me criant : A demain ! »

Les critiques peuvent se montrer sévères pour les légèretés, les faiblesses et les erreurs de Nodier. On ne pourra toutefois s'empêcher d'éprouver toujours pour lui une profonde sympathie, car peu d'écrivains ont aussi bien compris et pratiqué l'amitié. Et le grand honneur de Charles Weiss est d'avoir mérité un tel ami.

Georges Gazier.

SAINTE-BEUVE ET RONSARD
(D'APRÈS DES NOTES INÉDITES DE SAINTE-BEUVE)

La question du génie de Ronsard ne se pose plus de nos jours. A mesure que notre poésie moderne s'éloigne de ses origines, nous voyons ce sommet monter sur l'horizon et dépasser une à une les cimes qui l'offusquaient. Frédéric Godefroy, dans son *Histoire de la Littérature française*[1], Faguet, dans son *Seizième siècle*[2] et, plus encore, dans son *Histoire de la Littérature française*[3], Brunetière, dans ses différents articles[4], lui ont enfin rendu la place à laquelle il a droit. Coppée[5] et Sully Prudhomme[6] ont écrit sur lui des vers enthousiastes. Banville[7], Hérédia[8], P. de Nolhac[9] se sont inspirés de lui et l'ont admiré en vers et en prose. Bien avant eux, nous le savons aujourd'hui, Leconte de Lisle, qui a porté plus loin que personne au dix-neuvième siècle la perfection plastique de notre poésie, « donnait toute sa tendresse à Ronsard alors qu'il habitait encore l'île Bourbon. Il le considérait comme le créateur en France de la poésie lyrique. Il affirmait que, grâce à lui, elle était née du premier coup « délicate, naïve, mélodieuse et brillante[10]. »

C'est donc simplement comme un souvenir d'histoire littéraire, et non plus du tout comme l'expression de la pensée contemporaine, qu'on peut rappeler d'aventure le sonnet critique et réservé de Sainte-Beuve[11]. M. Laumonier, si avare parfois de louanges

1. *Poètes*, t. I, p. 85-122. La conclusion (p. 122) est presque excellente : « Clément Marot... fut un poète charmant, mais peu élevé. Ronsard fut un poète très inégal, un poète chez qui l'on rencontre des défauts choquants, mais, en somme, un grand poète; l'un eut un talent agréable et facile, l'autre eut du *génie*. »

2. P. 284-288.

3. Dixième édition, 1901. Vol. I, p. 412. Faguet y a écrit l'éloge le plus hardi qui, jusqu'à ce jour, ait été fait de Ronsard : « C'est un des trois ou quatre grands noms de la littérature française ».

4. *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1900 (reproduit dans la septième série des *Etudes critiques*, Paris, Hachette, 1903) et 15 octobre 1904 (reproduit dans l'*Histoire de la Littérature française classique*, t. I, 2e partie, Paris, Delagrave, s. d.).

5. *Œuvres complètes de Ronsard*, édit. Blanchemain, VIII, p. xx.

6. *Ibid.*, p. xxxii.

7. *Ibid.*, p. xiii.

8. On connaît le beau sonnet des *Trophées* : *Sur le Livre des Amours de Pierre de Ronsard*.

9. Le *Sonnet pour Hélène* de M. Pierre de Nolhac est digne de son auteur et de son modèle.

10. *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1909, article de Jean Dornis.

11. *Notice sur Ronsard*, juillet 1828. Blanchemain, *op. cit.*, VIII, p. ix.

pour son héros, ne craint pas d'écrire, dans son étude sur *Ronsard poète lyrique*[1] : « Certes, Sainte-Beuve n'a pas surfait Ronsard, il s'en faut. Il est plutôt resté en deçà du vrai et du juste, quand il a parlé de ses œuvres élevées. » M. de Nolhac, au début de *Ronsard et l'Humanisme*[2], prononce le même jugement : « Qui se contente aujourd'hui pour notre Ronsard de la timide réhabilitation de Sainte-Beuve ? Une époque de recherches critiques le met en place bien plus haute que celle où les romantiques se croyaient hardis de l'élever. Nous sourions de leurs hésitations et de leurs réserves, et notre admiration ne se réduit plus à choisir dans cette œuvre immense quelques odelettes et quelques sonnets. »

Ainsi, l'écrivain qui a le plus efficacement travaillé au dix-neuvième siècle pour la gloire de Ronsard, le maître à qui Blanchemain, vrai modèle de ronsardien fervent, dédiait en 1867 son volumineux labeur de plus de dix années, est maintenant accusé à l'envi d'être « resté en deçà du vrai et du juste », et cette accusation n'est, hélas ! que trop fondée.

Malgré les condamnations de Malherbe et l'injustice de l'opinion formée à son école, des auteurs indépendants avaient proclamé le génie de Ronsard dans le silence de son tombeau : le P. Mersenne, en 1636, dans son *Harmonie universelle*[3], avait appelé Ronsard « ce prodigieux génie de la poésie » ; les *Annales poétiques*[4] avaient publié, en plein dix-huitième siècle : « Tranchons le mot, et disons que Ronsard avait du génie... Personne peut-être n'a été plus vivement inspiré. » Sainte-Beuve, cependant, qui l'exhuma de la poudre des in-folio, ne croyait point au génie de Ronsard. Sa négation obstinée nous étonne chaque jour davantage ; elle demeure une gêne pour plusieurs ; elle maintient chez quelques attardés une opinion timide et fausse sur une de nos meilleures gloires françaises. C'est cette étrange négation que nous pensons expliquer ici.

Nous avons la bonne fortune de posséder quelques notes de Sainte-Beuve qui éclairent d'un jour singulier ses rapports avec le poète. Jetées d'un crayon rapide sur un exemplaire de la thèse

1. Paris, Hachette, 1909, p. 727, note 2. Lire p. 726-731.
2. Paris, Champion, 1921, p. VII.
3. Eloge de *Jacques Mauduit, excellent musicien*, à la fin du premier volume. Mauduit était lié avec Ronsard et composa la *Messe de Requiem* de son ami.
4. *Annales poétiques ou Almanach des Muses*, par Imbert et Sautereau de Marsy (Paris, Delalain, 1778-1783, 40 vol. in-12). Presque tout le vol. V, soit 260 pages, est consacré à Ronsard ; 85 pièces sont citées ; on trouve une notice biographique parfois très élogieuse, étant donné le siècle où elle est écrite.

de Gandar[1], reçu de l'auteur avec un hommage respectueux, elles ont servi pour les articles des 13 et 20 octobre 1855. Cet exemplaire, peu après la vente de Sainte-Beuve, passa dans la collection d'un bibliophile lyonnais, qui en avait compris la valeur et qui lui-même a bien voulu nous le faire connaître et nous l'offrir quelque temps avant sa mort. Nous regrettons que cet admirateur passionné de Ronsard ne puisse lire aujourd'hui ces pages qu'il eût sans doute approuvées.

Lorsque le *Tableau historique et critique de la Poésie française et du Théâtre français au XVI*e *siècle*[2] parut, le 19 juillet 1828, Sainte-Beuve avait vingt-quatre ans. Il s'y était préparé en étudiant la médecine. Ce livre lui avait coûté deux ans de travail. Il avait fait, en l'écrivant, un acte de franchise et de goût, et, tout ensemble, vu son âge, sa profession et l'époque où il écrivait, une œuvre de précoce et profonde érudition[3].

L'ouvrage, dont quelques fragments avaient été publiés dans le *Globe* à dater du 7 juillet 1827, fut violemment pris à partie par les écrivains du temps. Cependant, quatre articles du *Globe*, l'un de M. Dubois (19 juillet 1828) et les trois autres de M. de Rémusat (3 et 27 septembre, et 5 novembre) furent sympathiques à l'auteur, qui en garda un reconnaissant souvenir[4].

Sainte-Beuve, dans cette étude, était allé à Ronsard avec toute la droiture d'un jeune homme et toute l'ardeur d'un poète naissant; du premier coup, il avait fort bien compris son œuvre légère et entrevu son œuvre élevée; il avait donné pour apprécier Ronsard une méthode sûre et judicieuse; mais son audace fut timide et son labeur nécessairement précipité. Il n'alla pas plus loin. Le moyen qu'un homme de cet âge pût, en moins de vingt-deux mois, embrasser et juger, avec tant d'autres volumes, l'énorme in-folio de 1609? Sainte-Beuve le lut-il même tout entier?

On dirait vraiment, écrit-il, qu'il y eut deux poètes en Ronsard : l'un asservi à une méthode, préoccupé de combinaisons et d'efforts, qui se guinda jusqu'à l'ode pindarique et *trébucha* fréquemment; l'autre, encore naïf et déjà brillant, qui continua, perfectionna Marot, devança et surpassa de bien loin Malherbe dans l'ode légère.

Ce n'est point, toutefois, à dire que Ronsard n'était pas fait pour la haute poésie lyrique, qu'il n'avait pas une âme capable d'en conce-

1. *Ronsard considéré comme imitateur d'Homère et de Pindare*, Metz, 1854.
2. *Suivi des œuvres choisies de Pierre de Ronsard*, 2 vol. in-8° (Sautelet, Johanneau et Mesnier).
3. Voir Michaut, *Sainte-Beuve avant les « Lundis »*, Paris, Fontemoing, 1903, et *Etudes sur Sainte-Beuve*, même librairie, 1905.
4. Voir la note ajoutée plus tard à la préface de 1828.

voir les beautés profondes, et qu'en des temps meilleurs, il n'aurait pas réussi à les exprimer. Sous les entraves qui le resserrent, il sent lui-même l'impuissance de s'élancer où une voix secrète l'appelle, et plus d'une fois il en gémit avec une sincérité de tristesse qui n'appartient qu'au *vrai talent*. Dans une élégie adressée à Jacques Grévin, nous le voyons s'accuser de n'être qu'un *demi-poète*, et envier le sort des *cinq ou six* privilégiés qui, jusque-là, sont apparus au monde. Aux nobles traits dont il les signale, on comprend assez qu'il n'était pas indigne de marcher sur leurs traces :

Dieu les tient agités, et jamais ne les laisse...

(Sainte-Beuve cite les cinq vers suivants.)

Lui-même, osons le dire, il n'a pas toujours été malheureux dans ses hardiesses généreuses. Là où le *peuple* des lecteurs serait tenté de l'*estimer enragé*, *furieux* et inintelligible, il suffit quelquefois de pardonner une *expression basse*, de comprendre un tour obscur, de pénétrer une allusion érudite, en un mot de soulever un léger voile pour le trouver éblouissant et inspiré. *Ses beautés ont souvent besoin d'être démontrées avant d'être senties*. C'est ce rôle délicat d'interprète que nous avons tâché de remplir dans le volume consacré en entier à Ronsard et à ses œuvres : heureux si nous avons réussi à *venger sans fanatisme* et à *relever sans superstition une grande mémoire déchue*[1].

Plus loin, il ajoute, parlant de Du Bartas :

Le succès prodigieux de *la Semaine* ne tira pas pour le moment à conséquence : c'était un succès isolé et qui ne se rattachait qu'indirectement à l'école de Ronsard. Cette école était déjà entrée dans ce qu'on pourrait appeler sa *seconde période*. Comme, avec des gens d'esprit et de talent pour fondateurs, *elle n'avait pas un seul homme de génie*, et que le génie seul donne la durée aux choses nouvelles, elle ne pouvait vivre longtemps, et devait acquérir vite sa plus grande perfection possible, puis finir[2].

En mai 1842, il écrit pour une nouvelle édition de son livre (1843) :

Ronsard, qui formait vraiment le centre de mon travail, n'y est pas trop surfait selon moi, et je crois qu'il a obtenu depuis et qu'il gardera à peu près la place que j'avais désirée pour lui[3].

Lorsqu'en 1854 et 1855, la thèse d'Eugène Gandar et, presque en même temps, les *Œuvres inédites de P. de Ronsard, gentil-*

1. Edition Charpentier, 1869, p. 75-76. Cf. édition de 1828, I, 94-95. D'après M. Michaut (*Etudes sur Sainte-Beuve, Appendice, Les Variantes du Tableau*, p. 253), ce texte est reproduit dans toutes les éditions après 1828.

2. Edition Charpentier, 1869, p. 101-102. Cf. édition de 1828, p. 125-126. Ce texte se trouve aussi dans toutes les éditions après 1828. Voir Michaut, *Variantes*, p. 259.

3. Edition de 1869, p. 2.

homme vandomois, publiées par Prosper Blanchemain dans le *Trésor des Pièces rares ou inédites*, remirent en honneur la *question de Ronsard*, comme s'exprimait Sainte-Beuve[1], la *question Ronsard*, comme nous dirions plus volontiers aujourd'hui, le premier mouvement du critique fut un retour sur lui-même, une sorte d'examen de conscience : Qu'ai-je dit de Ronsard et que vont-ils en dire ? Il croyait une belle partie de sa fortune littéraire liée à celle de notre poète. M. Michaut, dans ses *Études sur Sainte-Beuve*, revient à plusieurs fois sur sa timidité naturelle et l'extrême circonspection de son caractère et de sa critique. C'est bien à cette timidité scrupuleuse que nous devons le début de l'article du 13 octobre 1855. Au lieu d'aller droit à Ronsard, en homme plein de son sujet, Sainte-Beuve, qui ne se perd pas de vue un seul instant, nous entretient d'abord de lui-même ; il se croit en cause, beaucoup plus sans doute que Gandar n'avait dessein de l'y mettre ; il éprouve le besoin de s'expliquer et s'explique en effet très longuement. Il se montre sincèrement modeste, beaucoup trop modeste. Il cherche souvent à s'appuyer de quelque autorité ; il invoque Fénelon, il fait appel à Guizot. Il avoue qu'il « *vient de relire*, de *parcourir* encore une fois tout Ronsard ». Le second terme est certainement le plus exact. Or, de cet examen minutieux, il ne sort rien de très nouveau. L'article du 13 octobre, comme celui du 20 octobre, où abondent aussi les idées justes et les vues profondes, ne nous donnent pourtant pas sur Ronsard un jugement d'ensemble plus équitable. Un mot très rude de Chapelain, un mot assez dur de Balzac, celui-ci déjà cité en 1828, leur servent de conclusion : « Ce n'est qu'un maçon de poésie, et il n'en fut jamais architecte », écrit Chapelain. « Ce n'est pas un poète bien entier, c'est le commencement et la matière d'un poète », affirme Balzac. — « Fénelon, Balzac, Chapelain, ajoute Sainte-Beuve, que faut-il de plus ? On n'est pas si loin les uns des autres, et tout le monde, ce me semble, devrait enfin se trouver d'accord[2]. »

Lorsqu'il s'occupait de la préparation de ces deux articles, c'est sur l'exemplaire même de la thèse de Gandar envoyé par l'auteur que Sainte-Beuve paraît avoir noté ses impressions premières. C'est sur le verso de la couverture grise dont la brochure est revêtue qu'il commence à s'entretenir de lui-même, avec cette modestie sincère, quelque peu naïve, et toujours exagérée, qu'en-

1. *Œuvres choisies de Ronsard par Sainte-Beuve*, édition Moland, p. XXXIV et LXXI.

2. Edition Moland, p. XXXIX, LXIX, LXX, XXIX et LXX.

gendre chez les timides un amour trop circonspect de soi. Les phrases suivantes sont tracées d'une main ferme; quelques mots sont soulignés; un autre est ajouté entre les lignes :

En écrivant, il y a plus de 25 ans, sur Ronsard, je n'ai jamais prétendu faire preuve d'érudition, mais seulement[1] *faire acte de goût*[2].

Ce qui avait son prix, dans l'état de l'opinion littéraire d'alors, et quand on avait contre soi, dans cette œuvre de réhabilitation modérée et équitable, non seulement les classiques proprement dits, mais des hommes comme Chateaubriand et comme tous nos maîtres. Ils vous diront *oui* aujourd'hui, mais ils disaient *non* alors, et *se souriaient* entre eux.

Sainte-Beuve se rappelle leurs sourires. Ces phrases mûrement pesées et réfléchies sont suivies de quelques mots hâtifs, qui trahissent je ne sais quelle soudaine impatience de se résumer par une formule lapidaire :

RONSARD est artificiel comme *Chiabrera*.

LE BRUN.

Pierre-Antoine Lebrun aurait émis ce jugement inattendu. Né à Paris le 29 novembre 1785, poète très artificiel et très oublié, auteur de tragédies plus oubliées encore: *Ulysse*, *Pallas fils d'Evandre*, *Marie Stuart*, le *Cid d'Andalousie*, sans parler d'un poème sur la *Mort de l'Empereur*, il fut pourtant membre de l'Académie française en 1828, puis directeur de l'Imprimerie Nationale sous Louis-Philippe, et sénateur le 8 mars 1853. C'était un de ces vagues survivants de l'école classique qui se piquèrent de jouer quelque rôle dans une révolution littéraire à laquelle ils ne comprirent à peu près rien.

Chose étrange, cet asthmatique de notre vieux Parnasse aimait Ronsard. Notre poète pourrait bien lui devoir la toute première aube de sa gloire nouvelle, car, dès 1808, Lebrun lisait Ronsard. Il en aurait lu plus que personne au monde. Si l'on en croit Frédéric Godefroy, il en aurait lu trois cent mille vers[3]. Sans doute que ni M. Laumonier ni M. Vaganay n'en connaissent autant.

Cette comparaison de Ronsard avec Chiabrera ne manque pas de quelque à-propos, surtout si l'on songe que Gabriel Chiabrera, né en 1552, suivit à Rome les leçons de Muret, fut l'ami de Sperone Speroni et importa dans la poésie italienne les idées mêmes

1. Ce mot est ajouté entre les lignes.
2. Les mots en italique sont les mots soulignés par Saint-Beuve.
3. *Histoire de la Littérature française. Poètes*, Tome I, 1867, p. 85. Je ne sais où Godefroy a pris ce chiffre fantastique.

de la Pléiade, qu'il a imitée fréquemment et avec enthousiasme. Il passa pour le Pindare de l'Italie, dont il est un peu demeuré l'Anacréon. C'était sans doute un autre homme que Pierre-Antoine Lebrun, car il parut à la tête de son temps[1].

Le jugement de Pierre Lebrun, adopté par Sainte-Beuve, n'en reste pas moins un jugement sévère. Depuis longtemps, le mot *artificiel* n'a plus chez nous le sens laudatif que lui prêtait du Bellay, lorsqu'il traitait de « lyaison artificielle[2] » le bel ordre nombreux et plein de l'éloquence antique. L'artifice n'es plus l'art, ou c'est un art de mauvais aloi. Un poète artificiel n'est donc pas un poète.

Le jugement de Lebrun, pour sommaire qu'il soit, ne nous étonne point tout à fait. Il ne nous déplaît point non plus de le retrouver sous la plume de Sainte-Beuve, car il éclaire d'une lumière, sinon très nouvelle, au moins très vive, un coin favori de sa pensée et de son œuvre. Sainte-Beuve n'écrit-il pas ailleurs avec moins d'à-propos :

Ronsard est poète à force d'ardeur et de volonté, comme Alfieri[3] ?

Les autres notes éparses dans notre précieux exemplaire ont généralement trouvé place dans les deux articles d'octobre 1855. L'impression qui s'en dégage est bien la même. Dès 1828, d'ailleurs, lorsqu'il parlait de « venger sans fanatisme et de relever sans superstition une grande mémoire déchue[4] », Sainte-Beuve n'avait-il pas nettement formulé ce qu'il entendait encore en 1855 par une « réhabilitation modérée et équitable » de Ronsard[5] ? Ne l'avons-nous pas lu tout à l'heure ? Pour lui, Ronsard eut un *vrai talent,* mais n'eut pas de *génie* : «... il gémit (de son *impuissance*) avec une sincérité de tristesse qui n'appartient qu'au *vrai talent*[6] ». — « ... Avec des gens d'esprit et de talent pour fondateurs, elle (la Pléiade) n'avait pas un seul homme de génie. » Dans l'article du 13 octobre 1855, il écrit encore : « Ronsard, qui n'avait pas le génie et qui n'était qu'un homme de talent poussé d'érudi-

1. Sur Chiabrera, on peut consulter Tiraboschi, *Storia della Lett. it.*, VIII ; Ghilini, *Teatro d'uomini letterat* ; Salfi, *Résumé de l'Histoire de la Littérature italienne*, Paris, Louis Janet, 1826, vol. I, p. 315-319 ; Hauvette, *Littérature italienne*, Colin, 1906, p. 303-304, et, particulièrement, Ferdinando Neri, *Il Chiabrera e la Pleiade francese*, Torino, Fratelli Bocca, 1920, et de Nolhac, *Ronsard et l'Humanisme*, p. 227-228.

2. *Deffence*, liv. I, ch. III ; édit. Chamard, p. 71 ; édit. Marty-Laveaux, I, p. 10.

3. *Tableau*, édit. Lemerre, I, p. 111. Ce mot ne se trouve que dans cette édition. Cf. Michaut, *Variantes*, p. 224.

4. Passage cité.

5. Note citée de mon exemplaire de Gandar.

6. Passage cité.

tion...[1] », remarque qu'il avait consignée à peu près dans les mêmes termes en marge de la thèse de Gandar[2]. N'est-ce point là, aux yeux de Sainte-Beuve, le jugement de l'avenir sur Ronsard, le jugement définitif où « tout le monde, ce *lui* semble, devrait enfin se trouver d'accord[3] », le dernier mot qu'en prose comme en vers il veut avoir dit ? La pensée de Sainte-Beuve, qui a tant évolué sur d'autres points, n'a nullement varié sur ce point-là.

Toutefois, si l'on se reporte aux passages mêmes auxquels nous faisons allusion, et, plus encore, si l'on songe au nombre d'idées justes et ingénieuses qui foisonnent dans les deux articles de 1855, comme dans l'aimable ouvrage de 1828, il faut bien avouer que Sainte-Beuve a compris Ronsard. Non seulement il l'a compris, mais il en a donné la clef ; il en a illuminé les ténèbres. Si d'autres à sa suite ont vu plus clair, c'est bien lui qui a porté le flambeau dans la demeure abandonnée du vieux poète.

Sainte-Beuve s'est attaché à démontrer les beautés de Ronsard : « Ses beautés, dit-il, ont souvent besoin d'être démontrées avant d'être senties[4] ». Cet aveu est de la plus haute importance, car c'est précisément parce que Sainte-Beuve et ses contemporains avaient encore besoin de se démontrer les beautés de Ronsard, qu'ils ne pouvaient les sentir pleinement, ni éprouver à sa lecture cette invincible et ineffable émotion qui nous prosterne devant le génie.

Le goût, Sainte-Beuve l'a dit en parlant du culte de Racine, rend parfois bien dégoûté[5]. Les scrupules exagérés du goût sont une gêne en matière d'art, à plus forte raison les préjugés. Il faut parfois dominer des idées trop chères, avec un détachement qui coûte, pour reconnaître franchement la main de l'ouvrier aux marques données par La Bruyère, dans son chapitre *Des ouvrages de l'Esprit*. Il faut quelquefois se faire peuple et se laisser « prendre par les entrailles », suivant la belle parole de Molière.

« Il suffit quelquefois de pardonner une expression basse, de

1. Edition Moland, p. XLII.

2. Page 32. Gandar : « L'exemple de Virgile devait encore entretenir cette illusion ;... le héros de la *Franciade* était aussi national que celui de l'*Enéide*... » Sainte-Beuve : « Le sujet valait peut-être comme nationalité celui d'Enée chez les Romains, mais il n'y avait pas les Jules ; il n'y avait pas un Auguste demandant à un Virgile une Enéide le lendemain des Jeux de Troie. Enfin, il n'y avait pas *Virgile* ; ce n'était qu'un homme de talent poussé d'érudition. »

3. Article du 20 octobre 1855, passage cité.

4. *Tableau*, passage cité.

5. « Enfin, tant aimer Racine, c'est risquer d'avoir trop ce qu'en France on appelle le goût, et qui rend si dégoûté. » (*Nouveaux Lundis.*)

comprendre un tour obscur[1]... » Voilà ce que Sainte-Beuve savait et disait excellemment et ce qu'il ne pratiquait pas avec assez de hardiesse. Pourquoi, par exemple, se refuse-t-il[2] à louer avec Gandar le *Discours de l'Equité des vieux Gaulois*, si justement remarqué de nos jours par Faguet[3] et par Brunetière[4] ? Est-ce parce que Gandar s'étonne à bon droit que ce discours « n'ait jamais fixé l'attention de personne[5] » ? Tout de bon, je ne le pense pas, encore que Sainte-Beuve n'ait pas manqué de comprendre et de souligner d'un trait de crayon ces mots à son adresse. La raison en est meilleure. Deux vers, qu'il inscrit soigneusement dans l'exemplaire de Gandar, au bas de la page 71, et dont il se souviendra dans son article du 20 octobre, lui ont gâté tout le poème :

Le mari spectateur d'un acte si piteux
Eut le sein et les yeux de larmes tout moiteux[6].

Il pense, on ne sait pourquoi, à la *Matrone d'Éphèse* ; il sourit et le charme est rompu. Quelques remarques hâtives sur ce curieux morceau se retrouveront dans l'article du 20 octobre. Plusieurs sont peu explicables[7].

On rencontre dans cet article du 20 octobre une étude des plus intéressantes. Il s'agit de la traduction d'un vers célèbre de Claudien dans la pièce intitulée *Le Vieillard de Vérone* :

Qui baculo nitens, in qua reptavit arena...

Les vers un peu naïfs de Ronsard paraissent « manquer tout à fait de grâce et d'élégance » à l'oreille délicate de Sainte-Beuve :

Qui se soutient les bras d'un baston appuyés,

1. *Tableau*, passage cité.
2. Article du 20 octobre 1855. Édition Moland, p. LXIII.
3. *Seizième siècle*, p. 247.
4. *Histoire de la Littérature française classique*, p. 387-389.
5. *Ronsard imitateur d'Homère et de Pindare*, p. 77.
6. Laumonier (Lemerre), III, 216 ; Vaganay, IV, 431. Nous suivons l'orthographe de Sainte-Beuve.
7. Voici ces notes : P. 70, Gandar : « Une œuvre plus complètement originale... » Sainte-Beuve écrit en marge : « Il y aurait eu là matière à un conte du genre de la *Matrone d'Ephèse*. » — Même page, Gandar : « On trouvera déjà ici ce contraste... » Sainte-Beuve, en marge : « Rien de cela ne vient à la pensée ». Qu'on relise cependant le passage remarquable qui commence par le vers :

Du jour que le harnois sonna sur tes espaules,

ce que dit Gandar peut certes bien venir à la pensée. — P. 73, Gandar : « Ne croirait-on pas voir un bas-relief antique ? » Sainte-Beuve : « Quel manque de goût ! Il n'y a pas de bas-relief dans tout cela, mais longueur, prosaïsme et prolixité. Ronsard, à ce moment, est *effetus*, il ne lance plus la flèche d'Apollon. » Ce *Il n'y a pas de bas-relief* appellerait sous une plume moins patiente que la nôtre tous les qualificatifs extravagants énumérés par Musset dans la *Lettre de Dupuis et Cotonet*. « Non ! vous ne comprenez pas la chose. » Les autres notes semées dans notre exemplaire ne montrent ni plus de bienveillance, ni plus de clairvoyance.

Parmi les champs où jeune alloit à quatre pieds [1].

Il leur préfère de beaucoup la paraphrase de Racan :

Il soupire en repos l'ennui de sa vieillesse
Dans ce même foyer où sa tendre jeunesse
A vu dans le berceau ses bras emmaillottés...

« Voilà le *reptavit* », s'écrie-t-il lui-même, assez plaisamment, car, pour moi, je ne le vois plus guère. Il ne paraît point se rendre compte que la réelle supériorité harmonique des vers de Racan sur ceux de Ronsard vient avant tout de la forme rythmique de la pièce, et que cette même plénitude de nombre se trouve ailleurs chez Ronsard.

Dans le même endroit, il cite quatre vers des plus exquis de notre poète. « Mais, dit-il, quelques vers plus haut, il était question d'un *crocheteur*, qui rien qu'à (*sic*) l'entendre nommer, me gâte cette vue champêtre. » Cette phrase de Sainte-Beuve honore peu le critique. Sans le chicaner sur sa langue trop facile, lisons le passage de Ronsard qui n'a pas eu le bonheur de lui plaire :

Quoy ? faut-il pas mourir ? Bien que l'homme se face
Riche en tresor mondain et tous ceux de sa race,
Si mourra-t-il pourtant, et ne sera cognu
Non plus qu'un *crocheteur* lequel est mort tout nu [2].

Si Sainte-Beuve avait écrit quelques centaines d'alexandrins comme ce dernier, il compterait vraiment parmi nos poètes.

Et voilà pour quelles belles raisons, car il n'en donne point d'autres, Sainte-Beuve se refuse nettement à suivre Gandar, et préfère s'en tenir en 1855 aux conclusions sévères de 1828. Quoi qu'il en dise, il ne sait point « pardonner une expression basse ». L'expression même qu'il estime basse, il ne semble presque plus comprendre qu'elle ne l'a pas toujours été. Combien Gandar parle de la langue de Ronsard avec plus de largeur de vue et de clairvoyance !

La plupart des expressions qui semblent triviales aujourd'hui, qui le seraient dans Chapelain et dans Thomas, n'étaient que simples à cette époque où notre langue, comme celle d'Homère, osait encore tout dire [3].

Sainte-Beuve, en 1828, avait bien parlé comme Gandar. Il avait

1. *Discours à Odet de Colligny, Cardinal de Chastillon.* Laumonier (Lemerre), V, 182 ; Vaganay, IV, 85. Nous suivons l'orthographe de Sainte-Beuve.
2. Laumonier (Lemerre), V, 183 ; Vaganay, IV, 86.
3. *Ronsard imitateur d'Homère et de Pindare*, p. 57.

expliqué la « perruque » de Jupiter et la « perruque » du soleil[1]. On pouvait croire qu'il affranchissait définitivement la critique ; mais il éprouvait le besoin de « mettre à couvert sa responsabilité sur ce chapitre un peu paradoxal[2] ». Les principes excellents qu'il pose en théorie, il n'ose les pousser jusqu'à leurs dernières conséquences. Il craint les sourires. Gandar montre plus d'audace et de sûreté dans ses affirmations.

Mais Gandar, qui n'avait peut-être pas l'esprit délié de Sainte-Beuve, avait une culture classique autrement complète. Sainte-Beuve semblait en convenir, car on lit dans l'article du 13 octobre 1855 :

La plupart des poètes de cette génération (1828) étaient instruits et avaient fait des études suffisantes, mais ils n'étaient point doctes. Il est aisé aujourd'hui à un ancien élève de l'École normale qui a, de plus, couronné son éducation classique à l'École d'Athènes, et qui a parcouru avec méthode, pendant des années, le cercle complet des lectures tant latines que grecques, de venir indiquer par où pouvait pécher une tentative d'imitation et un retour quelconque vers l'antique, et de relever les témérités ou les inexpériences[3].

Et plus loin :

Maintenant je viens exprès de relire, de parcourir encore une fois tout Ronsard en me demandant si je l'ai bien compris dans mon ancienne lecture, si je ne l'ai pas surfait, et aussi (car M. Gandar m'en avertit, et c'est un avertissement bien agréable et flatteur puisqu'il implique un succès) si je n'ai pas été trop timide, et si *je ne suis pas resté en deçà du vrai* dans ma réclamation en sa faveur. Je sais tout ce qu'avaient d'incomplet et, jusqu'à un certain point, de hâtif cet extrait et ce jugement de 1828, et je le livre aux corrections de détail de ceux qui y reviennent *armés de toutes pièces* et avec *une application d'érudit* ; mais en ce qui est *d'avoir fait un acte de goût*, je ne saurais m'en repentir, et l'idée que je me forme de Ronsard est encore la même[4]...

Nous rapprochons ces lignes de Sainte-Beuve de la note manuscrite laissée par lui sur la couverture de Gandar. Ces deux fragments résument toute sa pensée en 1855, et sur Ronsard, et sur l'opinion qu'il avait formulée sur Ronsard en 1828. Sainte-Beuve se montrait beaucoup trop modeste lorsqu'il se défendait d'avoir « fait preuve d'érudition[5] ». Le *Tableau historique et critique de la Poésie française et du Théâtre français au XVIe siècle* était

1. 1828, I, p. 89-91 ; Charpentier, 1869, p. 68-69.
2. 1828, I, p. 89 ; Charpentier, 1869, p. 68, note 1.
3. Edition Moland, p. XXXV.
4. *Ibid.*, p. XXXIX et XL.
5. Note manuscrite citée.

en 1828, comme il est encore de nos jours, une œuvre de solide et consciencieuse érudition. Sainte-Beuve ne s'abusait point lorsqu'il se piquait d'avoir fait « acte de goût » ; mais c'est pourtant là très certainement le point faible de son ouvrage. Sainte-Beuve a songé à faire le livre d'un homme de goût en 1828. Lorsqu'il parlait de Ronsard, il pensait trop, sans doute, à la Renaissance de 1827[1], et non point assez, peut-être, à la Renaissance de 1550. « En 1828, écrira-t-il plus tard, j'entame ma première campagne, *toute romantique*, par mon *Ronsard* et mon *Tableau du XVIe siècle*[2]. » — « C'est en songeant à son siècle que Sainte-Beuve a entrepris de visiter les ruines du XVIe », écrit avec raison Rémusat, dans le *Globe* du 5 novembre 1828[3].

Suivant la critique sévère et par ailleurs injuste d'Alfred Michiels, Sainte-Beuve fait parfois un peu « abstraction de l'histoire »[4]. Il tient beaucoup trop de compte assurément de « ce qu'en France on appelle le goût[5] », qui n'existe plus comme il existait alors, et à quoi notre littérature doit plusieurs excellentes et quelques détestables choses.

Car, on l'a dit bien des fois, il y avait en France une certaine manière commune de penser et de sentir dans les ouvrages de l'esprit, à laquelle tout d'abord on se devait conformer, sous peine de n'être pas entendu. C'était une sorte d'habit noir, uniforme et banal, que les auteurs revêtaient avant de se présenter dans les salons parisiens et, par eux, à la France entière. Combien les premières audaces des romantiques furent modestes et timides, nous le savons aujourd'hui. On dirait souvent des polissonneries de grimauds bravant un maître redouté. C'est une tempête dans un encrier. En dépit de Hugo, le joug pesant du « goût », c'est-à-dire de la mode et du faux classicisme, régna longtemps avec Voltaire[6] sur notre nouvelle poésie. Toute la ménagerie, toute la carrosserie des poètes et des graveurs du XVIIIe siècle encombrèrent longtemps la jeune école, qui se rattachait à ce mauvais passé par une tradition trop étroite pour le rejeter du premier coup. Le goût des romantiques tolérait des vers comme ceux-ci :

1. Je prends date de *Cromwell*.
2. *P. Litt.*, II, 525 ; Michaut, *Sainte-Beuve avant les « Lundis »*, p. 9.
3. Michaut, *Sainte-Beuve avant les « Lundis »*, p. 165.
4. Michaut, *Études sur Sainte-Beuve*, p. 6.
5. Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis* ; passage cité plus haut en note.
6. On est surpris aujourd'hui d'entendre un poète, un catholique et un ancien garde du Roi, comme l'était Lamartine, parler en 1849 de « poètes souverains, infatigables, immortels ou toujours rajeunis par leur génie, comme Homère, Virgile, Racine, Voltaire, Dante, Pétrarque et Byron ». (*Préface des Méditations*, 2 juillet 1849.) Voltaire et Dante, quel accouplement !

Je suis dans le vague des airs
Le char de la nuit qui s'avance.

(LAMARTINE, *Premières Méditations* : *Le Soir*.)

.... soudain, frappant du pied les cieux
L'éclair, comme un coursier à la pâle crinière,
Passa ; la foudre en char retentissait derrière... [1]

(SAINTE-BEUVE, *Les Consolations*, août 1829.)

Ceux qui ne craignaient pas de reprendre ces poncifs à demi effacés et parfois ridicules souriaient en entendant Ronsard parler du *chariot* [2] ou de la *charrette* [3] du soleil. Cependant, chez Ronsard, ces images sont parfois fraîches et neuves, chez eux elles sont surannées. Tout de bon, Sainte-Beuve n'a-t-il pas un peu jugé Ronsard comme Voltaire a fait Corneille ?

Les révolutions successives de notre Parnasse contemporain ont détruit le vieux règne du « goût », en exaltant l'individualisme. Si les poètes se sont trouvés très seuls et très peu sûrs en perdant un guide craintif sur lequel ils avaient trop compté, la critique en est demeurée plus libre. Le vrai goût éclairé par l'étude a enfin raison de la mode, et, après quatre-vingt-dix ans de lecture, nous pouvons enfin applaudir sans réserve au glorieux génie de Ronsard.

Concluons que Sainte-Beuve, dans son « œuvre de réhabilitation » [4] de Ronsard, s'est montré timide, comme le trouvait Gandar [5] ; qu'il est resté en deçà de la vérité et de la justice, comme l'affirment M. Laumonier [6] et M. de Nolhac [7], et comme il se le demandait lui-même [8]. Sainte-Beuve, dans son sonnet critique, voulait qu'on dît : Ronsard « osa trop », mais nous répétons à bon droit aujourd'hui que Sainte-Beuve osa beaucoup trop peu.

Feuilletons encore les notes laissées sur notre exemplaire. On y voit Sainte-Beuve, dans son petit déshabillé, opiner que la poésie de Ronsard, en devenant plus simple, est devenue « plus plate » [9], et non plus naturelle. Puis avec quel étonnement discret, et, sans doute aussi, avec quelle joie, il constate enfin brièvement la *recu-*

1. M. Auguste Dorchain a cependant rangé ce sonnet parmi les *Cent meilleurs poèmes lyriques de la langue française*.
2. Laumonier (Lemerre), V, 331 ; — Vaganay, VI, 256.
3. Laumonier (Lemerre), V, 176 ; — Vaganay, IV, 79.
4. Note manuscrite citée.
5. Voir notamment les p. 3-6, 155-156 et 171 dans *Ronsard imitateur d'Homère et de Pindare*.
6. *Ronsard poète lyrique*, p. 727, note 2.
7. *Ronsard et l'Humanisme*, p. VII.
8. Article du 13 octobre 1855, passage cité.
9. Page 126, Gandar : « Ainsi, sa poésie devient plus naturelle... » Sainte-Beuve : « plus plate. »

lade de Gandar[1]! Car la conclusion de Gandar constitue bien, en effet, un certain recul. Gandar s'est avancé beaucoup plus loin; Gandar a prouvé beaucoup plus qu'il n'ose affirmer dans cette conclusion. Il n'en reste pas moins que le jeune érudit, guidé d'abord par Sainte-Beuve, a pénétré plus avant que Sainte-Beuve lui-même dans la pensée de Ronsard, dont il a enfin compris l'œuvre élevée, alors que Sainte-Beuve s'est obstinément contenté de l'entrevoir.

HENRI FRANCHET.

1. Page 155, Gandar: « J'ai établi surtout qu'elle (*cette imitation d'Homère et de Pindare*, cette admiration sincère de ce qui est grand) ne fut point stérile en résultats pour l'avenir... » Sainte-Beuve : « ? Voilà qu'il recule. »

LA MÉTHODE DE L'ÉCRIVAIN CHEZ EUGÈNE FROMENTIN

Des livres comme ceux d'Eugène Fromentin sont bien précieux dans une enquête sur les cas de pénétration des lettres par les arts[1]. Ici, nous ne sommes plus en présence d'un écrivain ayant seulement ou consulté les œuvres plastiques de son temps, ou travaillé à son insu sous leur influence, ou séjourné dans des ateliers, ou même ayant tenu le pinceau ou l'ébauchoir pour les déposer définitivement par la suite : Fromentin a mené de front, à partir d'une certaine époque de sa vie, la profession du peintre et celle de l'écrivain; il offre ceci d'exceptionnel que l'écrivain n'a pas fini par supplanter l'artiste et qu'ils ont marché de pair et de force égale jusqu'au terme de son existence.

Dans la manière si fine et si séduisante dont il a su manier la plume, dans sa méthode d'écrivain, la part est donc à faire successivement à ce qui est dû et à sa sensibilité servie par des dons particuliers, et aux conditions de sa formation littéraire, et à ses habitudes professionnelles de peintre.

* * *

La sensibilité d'Eugène Fromentin ! Une toile du Louvre, qui est une de celles qu'il y a le plus admirées, le *Charles I*er de Van Dyck, pourrait nous en faire d'un coup d'œil saisir le caractère. Sur cette peinture il a aimé à reposer sa vue ; il s'y reconnaissait, il s'y mirait. Il a parlé en termes émerveillés de tout ce qu'elle offrait à son examen : « dessin physionomique, coloris, *valeurs inouïes de rareté et de justesse*, qualité du travail ». Ajoutons que cette image de roi se présente dans une mise en scène, s'érige au milieu d'un site qui étaient déjà propres à le séduire : les tons y sont ceux de cette saison d'automne dont il aimait à voir autour de lui « le cadre de sérénité et de silence » ; le moment choisi y est celui du délassement au cours d'une promenade à cheval

1. Cette enquête a fait l'objet ici même de deux études : juillet-septembre 1919, *La sensibilité plastique et picturale dans la littérature du XVIIe siècle*; octobre-décembre 1921, *Les premiers contacts avec l'atelier du peintre dans la littérature moderne*. Voir aussi *Gazette des Beaux-Arts* (1920, t. I) : *La sensibilité picturale chez Sainte-Beuve*.

pareille à celles dont il se plaît dans *Dominique* à nous dépeindre tout le charme; enfin, cette hauteur d'où l'on domine l'horizon de la mer pouvait lui rappeler ce pays natal charentais que remplit la rumeur de l'Océan et où s'était, dans son enfance, formée sa sensibilité.

Il revient en maints endroits de ses livres sur le caractère de ce « grand pays plat, tristement coupé de vignobles », « si pauvrement dessiné qu'il n'a presque jamais ni contours ni perspectives... », mais « d'une grandeur saisissante à force d'être vide ». Il lui en est resté sa prédilection pour les vastes étendues, qui le conduira jusqu'en face du désert[1].

La nature dans ses formes mouvementées, ses configurations tragiques, a peu de prise sur lui, habitué par la vie « très calme et réfléchie » qui se mène dans son pays à l'observer et à la goûter plutôt dans ses menus accidents fugitifs, ses frissonnements, ses senteurs, ses nuances. Que de teintes subtiles elle offre, et qu'il est malaisé d'en découvrir l'équivalent sur la palette, et plus encore dans le langage! Et précisément il s'obstine à vouloir le découvrir, et quelquefois c'est un mot très simple, « très usuel et très usé », qui le lui fournit[2]. Devant la nature il se tient aussi l'oreille aux écoutes et le flair aux aguets, se servant de tous ses sens, car « il n'a pas trop d'eux tous, comme le constate Sainte-Beuve, pour rendre son impression totale et harmonieuse ». L'ouïe, l'odorat, chez ce peintre, ne sont pas moins affectifs que la vue et ne jouent pas un moindre rôle.

Il se rappelait s'être arrêté au bord de la mer pour se définir à soi-même la manière dont la brise nous apporte à l'oreille l'appel d'une voix lointaine : « Les notes grêles de cette voix lancée au bord de la mer dans les grands espaces s'affaiblissaient à mesure en volant au-dessus du pays sans écho. Elle ne nous arrivait plus que comme un souffle un peu sonore, et, quand j'y distinguais mon nom (c'est Dominique qui parle, évoquant le souvenir de Madeleine), je ne puis vous dire la sensation de douceur et de tristesse infinies que j'en éprouvais. » Dans son voyage solitaire en Belgique et dans les Pays-Bas, ce fut une heure délicieuse que celle qu'il passa, à la tombée de la nuit, au bord du vivier de La Haye, une heure où il donne déjà comme à goûter la poésie de Georges Rodenbach : « Parfait silence (ou sans doute, comme il le définit ailleurs, « ce silence particulier des villes qu'on pourrait

1. Cf. *Sahel*, p. 115, ce qu'il dit devant la plaine de Blidah : « J'aime les plaines..., etc. »
2. *Un Été dans le Sahara*, 3e édit., préface.

appeler le silence du bruit »)... Flèche de la cathédrale dessinée par un léger lavis de teinte incolore... Quelques cygnes... Des martinets... Des reflets exacts, mais sans couleur, plongeaient jusqu'au fond des eaux dormantes avec cette immobilité un peu morte des réminiscences que la vie lointaine a fixées dans une mémoire aux trois quarts éteinte. » Ce goût pour le paysage muet l'accompagne partout. Une grande partie de ses notations et impressions algériennes est due à ce qu'il s'attachait à percevoir à travers la quiétude de l'atmosphère, et le mot *silence* revient si souvent sous sa plume dans ses lettres du *Sahel*, qu'à la fin il s'en excuse : « Il n'y a malheureusement qu'un mot dans notre langue pour exprimer à tous les degrés imaginables le fait très complexe et tout à fait local de la douceur, de la faiblesse et de l'absence totale du bruit ».

Au nombre des signes distinctifs d'un pays il comprendra aussi les impressions qui lui en sont venues par l'odorat : « Une odeur dit tout : la latitude, la distance où l'on est du pôle ou de l'équateur, le climat, les saisons, les lieux, les choses. Toute personne ayant voyagé sait cela. »

Enfin une musique, un parfum, tout le prix qu'il y attache nous est révélé par sa fugitive aventure avec Haoua l'Algérienne, Haoua dont la voix, le nom même déjà est une musique, dont tout l'être se résume en une musique et un parfum [1].

Les avantages qu'il retirait de son don de « réceptivité » étaient accrus par celui que lui avait fait encore la nature d'une mémoire « assez peu sensible aux faits », mais « d'une aptitude particulière à se pénétrer des impressions », surtout quand, émanant du pays de son enfance ou de certains sites algériens, elles éveillaient en lui une affectueuse émotion. Cette mémoire lui assurait toute une réserve d'images dont il faisait emploi soit dans ses tableaux, soit dans ses livres, et qui prenaient d'autant plus de prix avec le temps que celui-ci les épurait en dégageant leurs traits significatifs ou laissait l'imagination les parfaire. — Ainsi, pour Dominique, certains gestes de Madeleine qui n'étaient rien quand elle était auprès de lui tirent de son éloignement un charme délicieux. — La mémoire a été pour Fromentin l'indispensable opérateur qui aide à mettre à découvert la plus juste formule plastique. Les

1. Cette campagne paisible où se sont écoulées ses jeunes années a fait de lui aussi un observateur de l'oiseau. Il a, pour le reconnaître à son cri, au battement de son aile, l'instinct sûr du chasseur, et, pour le définir dans sa forme, le saisir dans ses mouvements, l'œil amusé de l'artiste. Il sait, de celui familier à son pays, du rouge-gorge ou de l'étourneau comme de la sarcelle ou de la bécassine, toutes les habitudes, les particularités. Ce n'est pas sans une pointe d'émotion qu'au cours de ses lointains voyages il lui arrive de le retrouver.

lettres dont se composent *Un Été dans le Sahara* et *Une Année dans le Sahel*, il les a en réalité écrites après des mois. Si elles avaient été des transcriptions immédiates, elles renfermeraient moins de tableaux parfaitement ordonnancés. En confrontant tel de ces tableaux avec le fragment auquel il se rapporte dans la correspondance intime, publiée il y a quelques années, on se rend compte des modifications que l'écrivain apportait aux données du passé. Voici, par exemple, une scène qui, inventoriée dans son détail, avait toute la saveur de la vérité prise sur le fait :

Le vieux Maure Si Brahim-el-Tousi est aperçu à travers la nuit brodant dans son échoppe : « Le vieux bonhomme... était là, propre, paisible, souriant à son travail, avec un écheveau d'or passé autour de ses oreilles, et il découpait attentivement avec un canif des arabesques dans un rond de parchemin. Sa petite lampe en cristal était suspendue par un fil de fer fixé au plafond, à la hauteur de son œil, et, pour y mieux voir, il avait posé sur un escabeau, encore plus près de lui, une petite bougie de cire verte et rouge qui touchait à sa fin. Devant lui, dans un vase en terre à long goulot, trempaient deux tiges d'une plante qui ressemble à un petit lis avec une faible odeur d'oranger... » (*Lettres de jeunesse*, p. 241.)

Cette même scène a été pour le livre revisée par le peintre, qui l'a adaptée à ses habitudes professionnelles en la simplifiant, en concentrant l'effet, en faisant davantage intervenir l'accent de la couleur :

Dans la petite échoppe « veillait seul, brodant avec des fils d'or, un *vieillard blême* aux *mains blanches*, la tête enveloppée de mousseline, et rendu plus vénérable encore par *la longueur et la blancheur de la barbe*. Une lampe éclairait son travail de nuit ; une très petite *fleur d'un blanc pur*, ayant la forme d'un lis, trempait dans un vase à long goulot posé devant lui pour égayer la veillée de ce solitaire... Je trouvai ce tableau si simple et si complet, d'une mélancolie si mâle et d'une harmonie si parfaite, que ce souvenir me parut être de ceux qu'on n'oublie pas. » (*Une Année dans le Sahel*, p. 48, 9e éd.)

A sa fidèle gardienne, à sa mémoire, Fromentin doit l'inspiration de ses livres ; elle lui tient lieu d'imagination créatrice. Un roman composé par lui ne pouvait être qu'une autobiographie, et ses autres écrits que des impressions de voyages. Ce fut cette conscience qu'il avait des aptitudes particulières à son esprit qui lui suggéra d'écrire un roman où il aurait à faire parler ses souvenirs, à évoquer ces délicates émotions de son adolescence et de sa vingtième année. Et il accomplit un chef-d'œuvre dans la seule forme où le genre du roman pût sans doute le lui inspirer.

*
* *

Avant la part si importante encore de séduction que confère à ses livres sa qualité même de peintre, il convient d'envisager ce qu'ils doivent à sa formation littéraire et à son goût pour certains écrivains.

En réussissant à exprimer d'un paysage et les bruits qui le traversent et les senteurs qu'il exhale, il montre que sa plume avait su s'approprier la vertu qu'a parfois celle de Bernardin de Saint-Pierre. Il a cédé aussi comme tant d'autres, comme Sainte-Beuve lui-même dans ses premiers ouvrages, au charme descriptif de Chateaubriand, été liseur d'*Obermann*, et donné un peu dans la mélancolie, le « vague à l'âme », le « mal du siècle ». Mais, s'il a appris à leur école à imprimer à une phrase le bercement de la cadence et à l'achever dans une langueur musicale, son esprit sain et lucide s'est vite ressaisi ; il était demeuré classique dans ses goûts. Outre que sa forte éducation scolaire l'avait gardé de rompre le contact avec les auteurs de l'antiquité et même incliné à mêler à son orientalisme un certain goût d'hellénisme[1], l'empreinte d'auteurs du XVIIe siècle comme Bossuet, La Bruyère, apparaît bien dans la fermeté concise de sa langue et dans cette netteté sans laquelle il ne saurait ordonner ses idées comme ses descriptions, montrant pour la confusion la même répugnance que le génie classique de Poussin, lequel s'en déclarait l'ennemi « autant que de l'ombre l'est la lumière ». Il a même pris l'habitude de plier sa pensée à un mécanisme curieux à observer, et particulièrement saisissable dans son volume des *Maîtres d'autrefois*.

Certes, il fallait que son esprit se fût de longue date assoupli à cette discipline. Un mois de visites dans les églises et les musées de huit cités du Nord, quatre mois pour en coucher par écrit la relation, et l'ouvrage, de trame serrée, de méthode rigoureuse, et non moins solidement écrit qu'il fut pensé et construit, fit son apparition dans la *Revue des Deux Mondes*.

Une forme de rhétorique dont il se donne toujours le temps d'user, et même d'abuser, pour parvenir à la plus nette définition de ses pensées comme de ses impressions, est l'antithèse, — tel que le caractère en a été déterminé par La Bruyère dans un passage qu'il cite précisément[2] : « l'opposition de deux vérités qui se donnent du jour l'une à l'autre ». La citation est importante :

1. Cf. *Gazette des Beaux-Arts*, janvier 1924, *L'hellénisme d'Eugène Fromentin*.
2. Au début du chapitre XIII de la partie consacrée à la Hollande.

elle nous fournit la clef du mécanisme de sa pensée. A tout moment, c'est un talent, une technique, un naturel d'artiste qu'il dévoile et fait ressortir dans ses contradictions. De la *Descente de Croix* de Rubens, à la cathédrale d'Anvers, il dira « la peinture sombre malgré ses clartés », « plate malgré ses reliefs » ; d'un de ses volets — celui de la *Visitation* — qu' « il n'y a rien au monde de plus sévère et de plus charmant, de plus sobre et de plus riche... ». Dans le *Bon Samaritain* de Rembrandt, ce sera la matière picturale qui lui paraît « boueuse et cependant transparente », le faire « lourd et cependant subtil, hésitant et résolu, pénible et libre, très inégal, incertain, vague en quelques endroits, d'une étonnante précision dans d'autres ». Et semblable procédé d'analyse sera appliqué à la manière de Cuyp dans ses tableaux du Louvre. Ce besoin des oppositions l'a même conduit à des distinctions qu'on a reconnues par la suite par trop catégoriques : par exemple, le contraste absolu qui s'établit à ses yeux entre Otto Vœnius et Van Noort, les deux maîtres de Rubens, « le premier parlant à sa raison, le second à son tempérament », et qui expliquerait les deux côtés de sa nature « circonspecte autant qu'elle était téméraire, unissant à une distinction qui le fait goûter des esprits délicats et des princes une pointe d'accent roturier qui le rend compréhensible au peuple » ; par exemple aussi, la division qu'il fait de Rembrandt en deux hommes qui auraient été en continuelle antinomie, le réaliste et le visionnaire, d'où l'étrangeté, l'échec même à son sens de la *Ronde de nuit*, où ils n'ont pu se mettre d'accord, et, au contraire, l'élévation au rang des plus parfaits chefs-d'œuvre des *Syndics des Drapiers*, où ils sont arrivés à se concilier[1].

Parmi les contemporains, un peintre-écrivain comme Théophile Gautier ne pouvait manquer de lui paraître un modèle à consulter, mais la manière de l'auteur de *Fortunio* et de *Mlle de Maupin* a des insuffisances qu'il ne resta pas longtemps à se dissimuler, comme il en fait l'aveu ; cette manière décrit brillamment le monde visible, mais sans en faire voir les reflets dans le miroir de

1. Ce système des oppositions n'était pas, du reste, sans lui avoir servi dans ses trois ouvrages antérieurs. En quoi se résume, à ses yeux, le cadre de la vie arabe ? En « un nid sombre entouré de lumière » ; — « un endroit clos d'où la vue peut s'étendre » ; — « un séjour étroit avec le plaisir de respirer l'air du large ». Dominique nous est offert entre deux pendants : d'un côté, plein de séduction, « des odeurs de luxe dans ses vêtements », Olivier d'Orsel ; de l'autre, « avec cet air réduit, comprimé, pour ainsi dire diminué des gens qui travaillent sans beaucoup agir », Augustin. Et ce sont là des applications du système destinées à fixer, pour toute l'étendue de l'ouvrage, l'impression du lecteur ; il n'y serait pas moins aisé d'en découvrir des exemples de détail que dans les *Maîtres d'autrefois*.

l'âme, et la nécessité se fit vite sentir à lui de réagir, comme l'écrit Sainte-Beuve dans l'article qu'il lui a consacré, contre ces « signalements minutieux et saillants » qui, « à force de montrer, nous empêchent de voir et de nous faire une juste idée de l'ensemble ».

Sainte-Beuve, voilà parmi les écrivains contemporains celui qui semble avoir exercé sur son esprit la plus décisive influence. A bien des égards il a pu reconnaître en Fromentin un héritier intellectuel. Lui qui avait pris tant de plaisir à la lecture de *Dominique* n'aurait pas eu moins de goût pour les *Maîtres d'autrefois*. Ne pas opérer, à la façon de Théophile Gautier, une transposition en belle prose de la peinture qu'on a dessein de faire comprendre, mais faire pénétrer dans la peinture elle-même et arriver sans que notre inexpérience nous soit un embarras à nous parler d'une peinture en peintre; ne pas traduire en quelque sorte un dialecte en un autre qui nous soit plus intelligible, mais réaliser d'eux une fusion harmonieuse ; ne jamais perdre de vue les conditions techniques d'une toile et, cependant, ne pas réprimer les accents, même oratoires, auxquels elle peut inciter si elle est la *Descente de Croix* de Rubens ou sa *Dernière Communion de saint François d'Assise*, et réussir ainsi à nous amener nous-mêmes, sans effort, à savourer en peintres les qualités picturales d'un tableau ; faire éclater à nos yeux dans un chef-d'œuvre de la peinture les raisons de métier par lesquelles il est, à la vérité, un chef-d'œuvre de la peinture : c'était là un côté positif et scientifique du volume des *Maîtres d'autrefois* qui lui eût certainement conquis les suffrages de Sainte-Beuve. Sainte-Beuve le réclamait en toutes matières, et c'est faute de le posséder dans la critique d'art qu'il s'abstint de celle-ci ou, du moins, ne s'y aventura qu'avec une certaine réserve.

De plus, comme le livre pour l'auteur des *Causeries du Lundi*, le tableau pour l'auteur des *Maîtres d'autrefois* est un document humain où il s'agit de découvrir, de dégager, de montrer en action la personnalité de son exécuteur, et même c'est à ses yeux un document plus révélateur que le livre. « L'art de peindre, dit-il, est peut-être plus indiscret qu'un autre. C'est le témoignage indubitable de l'état moral du peintre au moment où il prend la brosse... Ce qu'il a voulu faire, il l'a fait ; ce qu'il n'a voulu que faiblement, on le voit à ses indécisions... Une distraction, un oubli, la sensation plus tiède, la vue moins profonde, un amour moins vif de ce qu'il étudie, l'ennui de peindre et la passion de peindre, toutes les nuances de sa nature et jusqu'aux intermit-

tences de sa sensibilité, tout cela se manifeste dans les ouvrages du peintre aussi nettement que s'il nous en faisait la confidence. » Ainsi, relisez tel chapitre des *Maîtres d'autrefois* où, dans la privation où l'on est de renseignements sur la vie de l'artiste, il ressuscite cependant à nos yeux, dans son caractère, ses tendances d'esprit, sa place sociale, sur le seul examen de ses tableaux, l'homme, par exemple, qu'était Jacob Ruysdaël, ou Memling encore, auquel il a consacré des lignes si exquises, et qui devait, en effet, si exactement se révéler à la délicate sensibilité de l'auteur de *Dominique*, de l'analyste de Madeleine. Une occasion de bien mettre en application sa méthode fut celle qui s'offrit à lui, à Malines, d'étudier du plus près la *Pêche miraculeuse* de Rubens. La toile, décrochée, se trouvait posée à terre et sans son cadre, éclairée dans toute sa crudité, la main de son exécutant semblant l'avoir quittée à la minute. Avait-on, dans la critique d'art, su jamais lire de la sorte un tableau ? Combien Sainte-Beuve eût reconnu, dans cette habileté de Fromentin à faire sortir de la contexture d'une œuvre picturale sa valeur vivante de document humain, la marque certaine de son esprit !

Cette filiation, l'auteur de *Volupté* n'avait pas été longtemps à la discerner dans le roman de *Dominique*. Par leurs affinités *Dominique* et *Volupté* semblent faire pendants des dernières aux premières années du Romantisme, époques où ils furent écrits. Le rôle qu'y joue la nature témoigne de la même influence persistante de Jean Jacques, et l'on y voit pareillement compter, parmi les traits qui constituent la physionomie des deux principaux personnages, la manière dont la nature les affectait dans leurs années d'enfance. L'évocation de la vie intime y est faite par des nuances d'une égale justesse, et Sainte-Beuve n'a pas manqué de donner à goûter par une citation toute la délicatesse de ces nuances chez celui dans lequel il pouvait reconnaître un disciple.

L'auteur de *Dominique* confesse dans sa correspondance avoir lu vingt fois *Volupté*. N'y trouvait-il pas la mise en œuvre de cette faculté du souvenir qui avait tant de valeur à ses yeux en raison de la sensibilité que le souvenir ajoute aux réalités du passé ? Ce qui devait être encore à son sens bien précieux et dut l'encourager, lui peintre, dans son dessein d'écrire un roman autobiographique, ce sont ces passages où Sainte-Beuve, qui était sous l'influence des ateliers à l'époque où il composa le sien (1830-31), offre de séduisants exemples du parti expressif que l'écrivain peut tirer de la transposition dans son art des procédés des arts plastiques. Le regard de Fromentin ne dut pas glisser sur ces passages-là.

*
* *

Mais il devait naturellement être enclin à faire la part beaucoup plus grande à ces transpositions. C'est pourquoi, si l'on veut, même dans celles de ses pages qui sont étrangères à la critique d'art, le saisir par tous ses côtés, pénétrer toutes ses intentions, pouvoir goûter toutes ses finesses, il faut que l'œil, en les lisant, soit préparé à reconnaître les préoccupations ou les influences picturales qui çà et là s'y manifestent. En dépit de toutes ses précautions d'écrivain pour ne pas oublier qu' « il y a des formes pour l'esprit comme il y a des formes pour les yeux » et qu' « il a dû changer d'outil en changeant de métier », il obéit à des habitudes professionnelles, à des hantises plastiques, dont la détermination n'importe pas moins à l'intelligence de son texte que des constatations d'un ordre littéraire[1].

P. Dorbec.

1. *Dominique*, relu dans ce dessein, m'a procuré la matière d'un article dans la *Revue bleue* du 9 novembre 1920, auquel je me permets de renvoyer.

UN MANUSCRIT INÉDIT DE FABRE D'OLIVET[1]

(Suite.)

Les choses en étaient là, lorsque l'abbé d'Olivet, ayant à traiter de la prosodie française dont il avait fait une étude particulière, fut conduit à toucher en passant quelque chose du rhythme, qu'il confondait avec elle, et rappela par occasion les tentatives qui avaient été faites un siècle et demi auparavant pour la naturaliser parmi nous. Ce savant académicien avait le tact trop délicat et trop sûr, alors même que la position où il se trouvait ne lui permettait point de distinguer le rhythme de la prosodie, pour ne pas sentir que l'accent prosodique, si rigoureusement qu'il fût suivi, ne suffisait pourtant pas pour rendre la langue française rhythmique à la manière du grec et du latin ; et quoique cette assertion parût, en quelque sorte, contrarier ses principes, il n'en déclara pas moins qu'il regardait toujours l'admission du rhythme dans notre versification comme impossible[2].

Il est digne de remarque que, contre l'intention de l'abbé d'Olivet, ses atteintes à l'égard du rhythme frappèrent davantage que ses réflexions sur la prosodie ; puisque, malgré ses injonctions, il se trouva peu de poètes qui s'inquiétassent de suivre ses règles sur l'une, tandis que, nonobstant la proscription formelle qu'il avait prononcée contre l'autre, il y eut de loin en loin quelques écrivains qui continuèrent à s'y exercer en silence, et qui osèrent même, comme Turgot[3], mettre le public dans la confidence de leurs essais. Cette contradiction singulière naissait de la sorte d'identité que d'Olivet même avait établie entre le rhythme et la prosodie, et du préjugé général qui, n'empêchant pas qu'on ne considérât toujours le premier comme le plus noble, y fixait de préférence la pensée des écrivains.

Cependant, comme il était certain, ainsi que l'a répété le traducteur des *vers dorés*, d'après celui du traité de la prosodie, que le génie de notre langue se refuse à suivre le rhythme grec[4], il arriva que les essais de Turgot et de quelques autres écrivains moins connus, quoique travaillés avec un art supérieur à celui employé depuis Jodelle jusqu'à Rapin et Scévole de Sainte-Marthe, n'eurent pas plus de succès. Il est vraisemblable que ce fut d'après cette certitude et éclairé par l'expérience que le traducteur dont j'ai parlé, sentant le besoin de donner un moyen de plus à la poésie française, pour rendre avec la simplicité et la dignité convenables les compositions philosophiques des anciens, imagina les vers qu'il a nommés *eumolpiques*. Ces vers, dont il a tiré les principes constitutifs de Vossius et de l'abbé d'Olivet, sont, ainsi que je le montrerai plus loin, de véritables vers prosodiques, dépendans de la poésie seule, à l'exclusion de la rime et du rhythme, et tenant par conséquent le milieu entre les vers rimés que nous avons et les vers rhythmiques que nous n'avons pas encore.

Quelque opinion que les contemporains prennent de ces vers, et quelque sort que leur garde la postérité, il restera toujours prouvé pour un esprit impartial, et qui pourra examiner de près le point de la question, que, dans la situation où s'était placé l'auteur, c'étaient les seuls vers qu'il pût faire ;

1. Publié par H.-P. Thieme (Voir *Revue d'Histoire littéraire*, avril-juin 1924, p. 261).
2. *Traité de la prosodie*, art. V, § 1.
3. Je donnerai plus loin un exemple de sa versification.
4. Vers dorés, Disc. sur l'ess. et la form. de la Poés., § V, p. 11.

puisque d'un côté il ne voulait pas admettre la rime, et que, de l'autre, le rhythme lui était interdit. Le génie de la langue française ne les repousse pas ; il se plaît, au contraire, dans le mélange des finales masculines et féminines qui les constitue. Je suis convaincu même que l'abbé d'Olivet, si quelques raisons l'avaient porté à faire un changement à la poésie, eût cherché le principe de ce changement dans la prosodie, et qu'il eût fait des vers semblables aux vers *eumolpiques*. On en peut juger par quelques phrases non équivoques, où cette forme de versification existe en germe, comme on peut le voir à la note[1].

Mais, sans nous arrêter davantage sur ce point, revenons au rhythme ; et, selon le désir de l'Académie, examinons quels obstacles ont empêché son admission, plusieurs fois tenté d'avoir lieu dans la poésie française. La solution de ce problème, d'où découleront toutes les réponses demandées, dépend, comme je l'ai déjà dit, de la connaissance du rhythme en lui-même : connaissance qui, en facilitant la comparaison des deux choses à réunir, fournira les moyens de juger pourquoi elles ne sont pas réunies, et comment on pourrait espérer d'obtenir leur réunion. J'avoue qu'ici j'éprouve quelque embarras. Lorsque les principes d'une chose sont généralement et complètement ignorés, il est bien difficile, tels familiers qu'ils nous soient devenus par l'étude et la méditation, de les communiquer aux autres. La certitude que nous en avons acquise par le travail nous est particulière ; notre conviction n'entraîne celle de personne. Il faudrait, pour amener l'esprit de ceux qui nous écoutent à trouver dans leur démonstration la même évidence que nous, pouvoir le conduire par les mêmes routes que nous avons parcourues, lui donner les mêmes alternatives de doute et de croyance, et lui faire subir sur les mêmes objets des épreuves semblables ; mais cela est impossible : d'autant plus que ces routes, ces alternatives, ces épreuves se sont effacées, et que l'édifice de notre pensée, restant seul debout, nous ne conservons que dans un vague souvenir les traces de ces grossières charpentes qui ont servi à l'élever. Quand on veut en expliquer ensuite la construction, il faut chercher de nouveaux points d'appui ; procéder selon une méthode différente, et mesurer l'étendue de ses raisonnemens et de ses preuves, sur l'espace de temps qui nous est accordé. Je prie donc l'Académie de m'écouter avec indulgence dans un sujet aussi neuf que celui où je vais entrer, et de vouloir m'y suivre avec quelque attention.

Lorsqu'on a dit d'une langue quelconque, et particulièrement de la française, qu'elle n'était pas rhythmique, ou l'on a parlé sans réflexion, comme il arrive volontiers dans les choses dont on n'a point assez considéré les principes ; ou l'on a parlé par une sorte de figure qui fait qu'on emploie un mot au lieu d'un autre, afin de remplacer par une idée connue une idée qui ne l'était pas : en sorte que l'on a pu dire, suivant l'occasion et le sens qu'on y attachait, une chose fausse ou une chose vraie. Je vais m'expliquer. La langue française n'est pas rhythmique, sans doute, si on la considère dans son état actuel et relativement au rhythme grec ou latin, auquel elle est absolument étrangère. Mais cette langue est rhythmique si on la considère dans son état éventuel et relativement à un rhythme propre et inhérent. Ainsi l'on ne peut dire, sans erreur, qu'elle n'est point rhythmique. Dans ce dernier cas, qu'au-

1. « ... Dans un discours que j'eus occasion de prononcer le jour où l'Académie française distribue ses prix, dit cet écrivain, je me contentai de faire observer que la désinence de tous nos mots français était de deux sortes : l'une, féminine, qui est celle où se trouve l'*e* muet ; l'autre, masculine, qui renferme généralement toute désinence où l'*e* muet ne se trouve point. J'en conclus que ces deux sons, très différens, l'un masculin qui est soutenu, l'autre féminin qui est faible, faisaient en notre langue l'effet des longues et des brèves ; et que le mélange de ces deux sons, qui pouvait se varier à l'infini, et former toute sorte de cadence, était par conséquence le principe de notre harmonie ... » (*Prosod., art. V, § 2.*)

tant qu'on n'entendrait parler que du moment actuel, car toute langue est rhythmique lorsque son moment est venu de recevoir son rhythme, comme toute plante est fertile lorsque le temps et la saison en ont développé les principes générateurs. Une langue ne peut même être que cela par sa destination originelle. Le rhythme est un des fruits nécessaires de sa perfection ; et si, par des événements quelconques, elle est arrêtée dans son développement, elle meurt stérile comme une plante que les vents orageux ont flétrie dans sa fleur. Cet accident est commun sans doute, mais son effet particulier ne détruit pas le principe universel. Tous les glands ne produisent pas des chênes ; mais tous en peuvent produire, et tous les chênes en viennent.

Le rhythme développé est la marque certaine qu'un idiome arrive à sa perfection, et forme une véritable langue, capable de donner naissance à d'autres idiomes. Les anciens le savaient. Ils avaient reçu une tradition trop étendue pour avoir méconnu cette vérité première. Aussi disaient-ils par métaphore, en parlant d'une chose accomplie et parfaite dans son genre, qu'elle avait tous ses nombres : comme nous dirions, toute son harmonie, toute sa cadence, tous ses pieds rhythmiques. Marc-Aurèle et Stobée nous ont conservé l'axiome grec[1], dont Cicéron et Sénèque avaient déjà transporté le sens en latin, en disant dans les mêmes termes[2], le premier, pour donner l'idée d'un devoir exactement et dignement rempli, et le second pour peindre la vérité et la vertu absolues, auxquelles on ne peut rien ajouter, que ces choses avaient tous leurs nombres, toutes leurs mesures poétiques et musicales.

Après avoir posé ce premier point d'appui dans notre recherche, savoir : que toute langue est rhythmique, c'est-à-dire apte à recevoir son rhythme, nous devons en poser un second qui n'est pas moins important : c'est que le rhythme et la prosodie sont deux choses différentes. Ne craignons pas d'examiner et de déterminer *a priori* en quoi consiste cette différence. L'expérience, en éclairant notre examen, lui donnera bientôt la force d'une démonstration.

Le principe du rhythme, selon tous les anciens qui en ont traité, est dans le mouvement ; celui de la prosodie dans l'accent : le premier est le résultat de l'action ; le second, celui de la passion. L'un est soumis à des lois fixes, invariables ; l'autre fluctue et se modifie sans cesse, non seulement dans l'ensemble d'un idiome, par une suite des révolutions qu'éprouve le peuple, en général, mais dans ses moindres détails par un effet instantané des divers sentiments qui agitent chaque individu. Le rhythme, dit Bacchius, est une mesure de temps faite par le mouvement[3] ; il consiste, dit Aristide-Quintillien, en des temps ordonnés selon des règles fixes, et produit, par l'élévation et l'abaissement, le levé et le frappé de la mesure[4]. La prosodie, moins déterminée que le rhythme à cause de son essence même, donnait moins d'accès à une définition aussi franche ; c'est pourquoi Cicéron jugeait qu'il était plus difficile de prononcer un discours qu'une pièce de vers ; par la raison, disait-il, que les vers étant construits d'après une loi certaine et définie, on ne pouvait se dispenser de la suivre[5] ; tandis que l'accent duquel dépendait toute la prosodie n'était, selon le même orateur, qu'une sorte de chant attaché à la parole, beaucoup plus obscur, et par conséquent moins déterminé, tenait plus à la sensibilité de l'or-

1. M. Anton., L. III, Stobaeus, *in physicis excerptis*.

2. Cicer., in III, *De Offic.* : « Illud autem officium quod rectum appellant perfectum atque absolutum est ; et ut iidem dicunt, omnes numeros habet. »

Senec., *Epist.*, Y[1] : « Quomodo veritas non crescit, sic nec virtus quidem ; habet suos numeros, plena est. »

3. *Apud* Meibomium, p. 22.

4. *Apud* Meibomium, p. 31. Aristide-Quintillien appelle cette élévation et cet abaissement, qui constituent le levé et le frappé de la mesure rhythmique, Αρσις καὶ θεσις, c'est-à-dire : ce qui quitte le point fondamental et ce qui y ramène.

5. « Quo etiam difficilius est oratione edi quam versibus ; quod illis quidem certa et definita lex est, quam sequi sit necesse. »

ganisation, et peignait plus expressément la manière dont celui qui parlait était affecté[1].

Il est certain, comme l'a fort bien remarqué le président Debrosses[2], que l'accent prosodique, tout à fait distinct du ton musical, appartient en entier au son de la voix parlée : c'est une espèce d'articulation mitoyenne entre la parole tout unie et le chant mesuré. Ses inflexions aigues ou graves, glissées ou appuyées, qu'on a mal à propos appelées brèves ou longues, sont presque toutes irrationelles relativement au temps. Elles ne deviennent appréciables et mesurées qu'au moyen du ton musical qui seul y manifeste le rhythme. Car, que le principe du rhythme consiste, comme je l'ai dit, dans le mouvement, et dépende par conséquent de la mesure des temps, réglée par la musique, ce sont des choses qui se prouvent jusqu'à l'évidence par les textes des anciens. Non seulement Aristide-Quintillien et de Bacchius, que j'ai cités, y sont formels, mais on en possède plusieurs autres qui ne souffrent pas la moindre difficulté. Je me bornerai, pour éviter les longueurs, à rappeler celui du célèbre Quintillien, le plus judicieux critique de son siècle, qui, ne traitant pas de la musique comme les deux autres écrivains, et restant libre de ses sentiments, n'en affirme pas moins que la grammaire serait imparfaite et qu'on ne pourrait rien dire de la mesure poétique et du rhythme, si l'on n'avait pas une connaissance entière de la musique[3]. Et, en effet, si, comme il n'y a pas de doute, le ton musical entrait dans la poésie comme partie intégrante, pour en régler le rhythme, on ne pouvait jamais séparer l'étude de ces deux choses, ni parvenir à la connaissance de la poésie, sans avoir acquis celle de la musique. C'est ce qu'a parfaitement senti un auteur moderne, qui, écrivant sur cet objet un livre rempli d'érudition, s'est appuyé du sentiment de Quintillien pour assurer que ce n'est que dans la musique, et non ailleurs, qu'il faut chercher le rhythme[4]. Or, c'est précisément cette nécessité de remonter jusqu'à la musique et de faire intervenir le ton musical dans le rhythme, pour en déterminer le mouvement, qui fonde en raison la différence que j'ai précédemment établie, et dont l'expérience va maintenant nous donner les preuves de fait.

Il suffit de la plus légère connaissance de la langue grecque pour savoir que ses caractères, chargés de plusieurs esprits et de plusieurs accens, ont porté jusqu'à nous, comme dans autant de petites notes vocales, la prosodie du peuple qui la parlait. Examinons donc cette prosodie, et voyons si la forme matérielle que nous en possédons notée se rapporte, dans la poésie, à la même forme du rhythme que nous donne la contexture connue des vers. Si, comme on l'a cru jusqu'ici, la prosodie et le rhythme ne différaient pas entre eux, ces formes ne doivent pas se contrarier entre elles, et les mêmes syllabes longues d'une part ne peuvent pas être brèves de l'autre. C'est pourtant ce qui arrive, et je ne suis pas le premier à l'avoir remarqué. Il y a bientôt trois cens ans qu'un commentateur d'Aristophane se plaignait de cette confusion[5] ; et le siècle dernier un savant français, réfugié à Londres, écrivant sur la prosodie de notre langue pour l'enseigner aux Anglais, toucha par occasion ce qui concernait celle des Grecs, et fit voir que les accens prosodiques troublent et dérangent tout à fait la plus belle poésie grecque de quelque espèce qu'elle soit : « Prenez,

1. « Accentus est etiam in dicendo cantus obscurior » ... « Vocis mutationes totidem sunt quot animorum. » (*De Orat.*)

2. *Mécanisme du langage*, Ch. IV, § 50.

3. « ... tum nec citra musicen grammatice potest esse perfecta, cum de metris rhythmisque discendum est. » (L. I, ch. III, p. 32.)

4. Le gén. de la Salette, *Considér. sur les divers syst. de musique*, T. II, p. 310.

5. Charl. Girard de Bourges : *Aristophanis Poetae comici Plutus jam nunc et latinus factus et commentariis insuper sane quum utiliss. recens illustratur*, in-4°, Parisiis, apud Veckel, 1549.

dit-il, un Homère, et lisez-en trois ou quatre vers conformément à ces tristes accens; si vous avez tant soit peu d'oreille vous n'y pourrez pas tenir[1] ». Cela est certain. Le premier vers de l'*Iliade*, sans aller plus loin, nous fournit de ces contradictions un exemple qu'il est inutile de multiplier. Je vais les signaler en note[2]. Et cependant je saisirai cette occasion pour faire observer à l'Académie que le premier vers de l'*Enéide* offre exactement dans son premier hémistiche le même défaut de concordance prosodique que celui de l'*Iliade*. Si l'on considère ces premiers mots :

Ārmă vĭrūmquĕ cănō...

On voit que le rhythme allonge la syllabe *rum*, contre toutes les règles de la prosodie, qui déclarent cette syllabe sourde et sujette à l'élision. Jamais, quelque chose que puissent alléguer ceux qui prétendent que le rhythme et la prosodie ne différaient pas, jamais, dis-je, un esprit impartial ne concevra comment une syllabe longue, telle qu'on la prononce selon le rhythme, pourrait s'élider, si elle n'était pas muette selon la prosodie. Cette sorte d'élision se rencontre à chaque pas dans la poésie latine. Chacun connaît ce beau vers de Virgile :

Mōnstrūm hōrrēndūm, īnfōrmĕ, īngēns, cūi lūmĕn ădēmptūm.

Ce vers aurait un pied et demi de trop, c'est-à-dire deux longues et une brève, si on ne l'élidait pas de cette manière :

Mōnstr' hōrrēnd' īnfōrm' īngēns cūi lūmĕn ădēmptūm.

Mais pour peu qu'on réfléchisse sur ce point, on sentira avec l'abbé Dangeau, cité et approuvé par l'abbé d'Olivet[3], que les syllabes *am* et *um* étaient nasales et muettes dans la prosodie latine quoique le rhythme les déterminât longues; comme l'énonce d'ailleurs assez formellement Quintillien, en insinuant que la lettre *M* ne se prononçait presque pas à la fin des mots, et s'effaçait devant une voyelle[4].

Ainsi donc, quoique nous ne possédions pas la prosodie des Latins notée de la même manière que celle des Grecs, et que nous ne puissions tirer de sa comparaison avec le rhythme une preuve aussi manifeste de sa dissemblance, il n'en résulte pas moins de plusieurs textes irrécusables des Anciens, que cette dissemblance était aussi prononcée dans une langue que dans l'autre. Tous les savans modernes qui ont écrit sur cette matière, Mélanchton, Erasme,

1. Dissert. sur la pros. fr. mise en tête du Dict. angl. et fr. de Boyer, in-4°. Londres, 1748. La Bibliothèque raisonnée attribue cette dissertation à un pasteur réformé nommé Durand.

2. Voici ce vers selon la prosodie et le rhythme :

Pros. : Μῆνιν ἄειδε θεὰ πηληϊαδεω Ἀχιλῆος.
Rhyt. : Μῆνῐν ἄεῑδĕ θĕᾱ πῆλῆῑᾰδĕῶ Ᾰχῐλῆōς.

Le rhythme et la prosodie frappent trois fois à faux dans ce vers : premièrement, dans le mot ἄειδε la prosodie indique ἄ comme la voyelle qui doit porter l'aspiration et l'appui, et le rhythme indique la diphtongue ει, où la prosodie est nulle, comme devant porter la longue ; secondement, dans le mot πηληϊάδεω, la voyelle ά, la seule qui y soit accentuée, est marquée brève pour le rhythme, et, troisièmement, dans le mot Ἀχιλῆος, la prosodie frappe la première syllabe Ἀ d'un esprit, et ne place rien sur la dernière; tandis que le rhythme fait cette première syllabe brève ᾰ et allonge la dernière ōς, quoiqu'elle ne porte aucun signe prosodique.

3. *Prosod. fr.*, art. III, § 5.

4. « ... Atqui eadem illa littera (*m*) quoties ultima est, et vocalem verbi sequentis eta contingit, ut in eam transire possit etiam si scribitur, parum exprimitur; ut *multum ille... quantum erat...* adeo ut penè cujusdam novae litterae sonum reddat. Neque enim eximitur sed obscuratur, et tantum aliqua inter duas vocales, vetat nota est, ne ipsa coeant. »

Théodore de Bèze, Gérard Vossius, en sont tombés d'accord : ils ont tous vu que l'accent prosodique différait essentiellement du mouvement rythmique. Plusieurs écrivains anglais disputant avec assez de chaleur, il y a quelques années, sur la manière de lire le grec et le latin, ont mis au jour leurs autorités diverses et s'en sont appuyés. Les uns, avec Metkerchus, voulaient que l'on suivît le rhythme [1]. Les autres, sur les pas de Bentley, voulaient qu'on s'en tînt à la prosodie [2]. Nos voisins des Isles occidentales ne faisaient pas réflexions, en poussant cette discussion jusqu'à l'aigreur de la dispute, que nous ne connaissons pas davantage le ton musical du rhythme que le son vocal de la prosodie ancienne, et qu'il nous est aussi impossible de dire quel était le véritable ton du *Carmen*, que le son approprié à l'accent [3]. Ils avaient oublié ce qu'avaient soutenu les plus habiles latinistes et les plus forts critiques du XVIIe siècle : que Cicéron nous entendant parler sa langue, ne nous comprendrait pas davantage que si nous lui adressions la parole en arabe; et que les plus intelligens des savans modernes, écoutant parler Cicéron, seraient dans le même embarras [4]. Chaque peuple de l'Europe porte son accent particulier dans celle des langues mortes qu'il lit, et ranime, pour ainsi dire, l'esprit éteint de la prosodie grecque ou latine par l'esprit vivant, mais étranger, de la sienne.

Les Français, portés à placer l'accent prosodique sur la syllabe finale, et à faire usage dans le mouvement rhythmique du spondée et de l'ïambe, lisent mieux les vers que la prose latine; tandis que les Anglais, au contraire, préférant le dactyle à l'ïambe, aimant peu le spondée, appuyant l'accent prosodique plutôt sur la pénultième et l'antépénultième que sur la finale, lisent mieux la prose que les vers. Mais les uns et les autres, n'ayant qu'une manière mixte qu'ils appliquent à deux choses différentes, les estropient toutes deux également.

Dans la dispute élevée en Angleterre, où les uns, tenant exclusivement pour le rhythme, voulaient que l'on déclamât la prose comme les vers, tandis que les autres, s'attachant de la même manière à la prosodie, prétendaient que l'on prononçât les vers comme la prose, il était plaisant d'observer que les écrivains des deux partis ignoraient également ce qu'étaient au fond les choses pour lesquelles ils rompaient tant de lances. Aussi tout ce qu'on peut tirer de leurs écrits assez nombreux ne regarde-t-il en aucune manière ni l'essence

1. Voyez principalement une dissertation anglaise, intitulée *Metronariston*, imprimée à Londres en 1797, sans nom d'auteur. Cette dissertation, écrite avec beaucoup de connaissance du rhythme ancien, manque un peu de méthode et de clarté, comme la plupart des productions savantes anglaises et allemandes; mais elle abonde en raisons.

2. Dans un ouvrage intitulé *De Metris terentianis*.

3. Les Latins entendaient par *Carmen* l'harmonie du vers résultante du rhythme; c'était ce *Carmen* qui en faisait le charme. Toute l'habileté du lecteur consistait à le faire bien sentir. Juvénal loue beaucoup Stace de son talent à cet égard; il nous apprend que lorsqu'on savait qu'il devait lire ses vers quelque part, toute la ville y courait.

> Curritur ad vocem jucundam et carmen amicae
> Thebaïdos; laetam fecit cum Statius urbem,
> Promisitque diem; tanta dulcedine captos
> Afficit ille animos, tanta que libidine vulgi
> Auditur.... » (Sat. VII, 82.)

4. Non seulement l'accent prosodique nous est entièrement inconnu, et nous ne concevons plus comment les Latins pouvaient faire une voyelle courte dans une syllabe longue, comme par exemple l'*i* dans *inclytas*; comment ils pouvaient donner à un son vocal de l'élévation sans prolongation. Mais nous avons, pour surcroît d'embarras, changé l'articulation de plusieurs consonnes, et rendu le *c* et le *g* chuintans, tandis qu'ils étaient toujours prononcés avec l'inflexion gutturale devant quelque voyelle qu'ils se trouvassent, comme les Grecs prononçaient le K et le Γ.

du rhythme ni celle de la prosodie, mais seulement la différence existante entre les deux. Cette différence a été démontrée jusqu'à l'évidence, non seulement par le témoignage de Cicéron qui les distingue[1], par l'autorité de Quintillien et des anciens grammatistes qui l'établit, mais encore par un texte grec qui le prouve. Ce texte, le seul que je citerai encore pour ne pas allonger davantage mes notes, est péremptoire. Il est tiré des scholies sur l'ouvrage d'Héphestion, imprimé avec des additions sous le titre de *fragmenta*, à la suite du traité de Longin que Pierre a donné en Angleterre. Or, on trouve dans l'une de ces additions attribuées à Longin lui-même, « que le rhythme pouvait à son gré allonger les temps, et faire très souvent d'une syllabe courte une syllabe longue[2] ». C'est, en effet, ce que prouve l'expérience ; puisqu'on sait par ce que disent Fabius, Priscianus, Fortellius et Quintillien lui-même que l'accent prosodique se plaçait en latin sur la pénultième ou l'antépénultième, et que presque toujours la dernière syllabe était brève, tandis qu'on voit, au contraire, que dans les vers le rhythme suit un ordre opposé en allongeant assez souvent la dernière syllabe, surtout dans les désinences des verbes ou des noms, occasionnées par les conjugaisons et les déclinaisons.

Je supprime une foule d'épreuves que je pourrais ajouter à celles que je viens de donner, pensant avoir fondé mon second point d'appui d'une manière assez forte pour pouvoir y placer hardiment le pied, et chercher enfin, puisque la raison indique que toute langue est rhythmique, et que l'expérience démontre que le rhythme diffère de la prosodie, quelle est son origine, comment il peut s'établir quelquefois, dans une langue quelconque, et pourquoi il ne s'établit pas toujours.

§ II

Si, malgré mon désir d'être concis, je me suis néanmoins arrêté quelques momens à démontrer à l'Académie un fait qu'elle connaissait peut-être aussi bien que moi, je veux dire la différence existante chez les Anciens entre la prosodie et le rhythme, c'est que cette différence est de la plus haute importance dans l'objet qui m'occupe. Elle prouve ce qu'a dit autrefois Vossius avec une raison profonde, que les Grecs et les Latins devaient employer un autre son de voix en déclamant les vers qu'en s'énonçant en prose[3] ; en sorte que leur déclamation du *Carmen* devait beaucoup approcher du chant musical. Or, ce chant soumis à des lois déterminées, immuables, avait une autre source que l'accent vocal proprement dit, qui, tout à fait libre dans sa marche, ne suivait que l'usage, se modifiait suivant les circonstances, et pouvait jusqu'à un certain point obéir aux impulsions momentanées de la passion.

La prosodie tire son principe de la Nature, et sa forme de l'usage. Elle est très mobile, très variable, impossible à fixer. Le Président Debrosses l'avait fort bien reconnu sur les pas de Sénèque dont il a cité les paroles expressives[4]. Toute langue a une prosodie actuelle effective, plus ou moins flexible, rude ou douce, âpre ou moelleuse, véhémente ou froide, accentuée ou monotone, suivant le caractère du peuple qui la parle et l'état de sa civilisation. Elle s'élabore sans cesse, gagne avec le peuple qui se polit ou se perd avec celui qui se

1. Il suffit de lire ce qu'il dit dans son traité *De Oratore*, L. III, c. 12 : *de numero oratoris*.

2. L'ouvrage d'Héphestion est intitulé περι μετρων και ποιηματος, *des mesures poétiques et du poème*. Le texte cité se trouve dans le troisième fragment. En voici les termes originaux : Ὁ Ρυθμος ὥς βουλεται, ελκειτους χρονους. Πολλακις νοῦν κὰι τον βραχυν χρονον ποιει μακρον.

3. « ... Qua propter omnino necesse est, ut aliter in prosâ, aliter in carmine sonuisse vocabula. » (*De poemat. cantu et virib. rithmi.*)

4. *Senec. quaest. nat.*, L. II, c. VII, 22. Cité *Mécanism. du Lang.*, ch. XIV, § 249.

détériore. Celle que nous possédons aujourd'hui sur les bords de la Seine, et qui met à juste titre notre langue au-dessus de toutes celles qu'on parle en Europe, était, il n'y a pas quinze siècles, semblable au croassement des grenouilles, suivant l'expression énergique de l'Empereur Julien dont elle fatiguait les oreilles[1].

Le rhythme, qui est en tout l'opposé de la prosodie, émane aussi d'une autre source. Il existe en puissance dans toute langue; mais il n'y passe en acte, c'est-à-dire il ne s'y développe, que lorsque l'idiome, assez formé, rencontre des circonstances assez favorables pour évertuer son développement. Il n'est point une production de l'art, quelque talent ou quelque force qu'on y suppose réunis; car jamais il ne saurait exister un artiste assez habile ni assez puissant pour imprimer de lui-même à un peuple un mouvement intellectuel que ce peuple n'a pas. Un rhythme ne se produit pas davantage qu'une langue, pas davantage qu'un mot. Un mot lui-même a besoin d'une racine, d'un principe; il est toujours, suivant Platon, l'image parlante de l'idée qui le fait naître[2]. Tous ceux qu'on a voulu inventer arbitrairement se sont flétris sans honneur, malgré l'immense crédit dont jouissaient leurs inventeurs; depuis les empereurs Auguste et Claude, jusqu'à notre roi Dagobert et Voltaire lui-même.

C'est donc en vain qu'on croirait possible, quelque talent qu'on eût d'ailleurs, d'imaginer un rhythme, et de le donner arbitrairement à un peuple: jamais un pareil projet ne réussirait. Le peuple le repousserait par instinct, et la langue dans laquelle il ne pourrait pas jeter un principe de vie, ne lui ouvrirait pas d'accès. Un rhythme est une idée universelle qu'il faut puiser à sa source. Toutes les idées particulières sur ce sujet sont nulles. Elles ne peuvent avoir qu'un succès éphémère dans le cercle très étroit où elles sont nées. Celui que possédaient les Grecs et les Romains, ils le devaient à Orphée, qui, lui-même, en avait reçu le principe générateur avec celui de toutes les institutions religieuses et morales dont il avait enrichi la Grèce. Ceci, pour être assez peu connu et mal compris aujourd'hui, n'en est pas moins certain, quelque voile que le temps et l'ignorance des hommes aient jeté sur ce fait important, il en existe des preuves matérielles; et je n'avance rien que je ne puisse fonder sur des autorités recommandables.

Orphée, que toute l'antiquité a révéré comme un homme inspiré des Dieux[3], auquel, suivant l'historien Timothée, Apollon, c'est-à-dire l'Etre universel, avait révélé le mystère de la formation du monde et de la formation de l'homme[4], Orphée, l'auteur de la brillante Mythologie des Grecs, est cité par Pindare, qui devait être bien instruit sur cette matière, comme le créateur de la poésie grecque. En parlant des Argonautes, ce poète range parmi les plus illustres, « le très-illustre et très-célèbre Orphée, auquel, dit-il, il fut donné par Apollon d'être le père du chant lyrique[5], c'est-à-dire le créateur du principe de tous les chants; car la lyre, chez les Grecs ainsi que chez les Latins, était plutôt un type, un emblème du principe de la science musicale et poétique, un nom générique donné à tous les instruments, qu'un instrument proprement dit. Onomacrite autorise cette opinion, en faisant dire à Orphée lui-

1. Cité par J.-J. Rousseau, *Essai sur l'origine des langues*, ch. XIX.

2. *In Cratyl.*

3. Horat., *Art. poet.*, v. 391. Euripid., *in Med.*, v. 543; *in Iphig. in Aulid.*, v. 1211; *in Hipolyt*, v. 952; *in Rhes.*, v. 943; Maxim. lyr., *diss.* x et XXXVII. Jambl., *De vitâ Pythag.*, c. 34. Cels., *apud* Origen, VII. Pausan, *Accurat. Graec. Descript. Boeot.*, 30. Athenaos Legat. *pro. chrest.* Aristoph., *Ranae*, v. 1064. Plat. *in Cratyl.*, p. 265; *in Legis.*, L. VI; in *Socrat. apolog.* Hierocl., *in Aurea carmina et de provid.* Isocrat., *Busirid laudat.* Photii, *Myriobibl.*, in-f°, *narrat.* Conon, p. 451. Stob., *Lelog. phys.*, 54, etc.

4. Cité par Cédrène, *in versio* Xyland., I, 1.

5. ἐξ Ἀπολλωνος δέ, φορμικτὰς ἀνιδὰν Εατηρ... Εὐ αίνητος Ορφεύς.

même, s'adressant au vainqueur de Python, dès le début de son poème, qu'il lui a dû la gloire utile de réunir les hommes, divisés entre eux, au moyen d'un chant, facile à propager, qu'il a tiré de son luth par un ordre exprès de sa muse[1].

A ces deux témoignages authentiques on peut joindre celui d'Antipater de Sidon, qui, dans des vers conservés dans l'anthologie grecque, n'hésite pas à attribuer l'invention du rhythme à Orphée; et celui d'un père de l'Eglise qui, ne pouvant avoir aucun intérêt à accréditer cette assertion, la confirme[2].

Comme on ne peut douter que cet homme divin n'eût trouvé en Egypte le modèle de l'institution du rhythme, et qu'il n'y eût emprunté la forme qu'il lui donna, c'est en Egypte que nous devons chercher cette forme. Onomacrite l'a parfaitement dépeinte en la désignant par un chant facile à propager[3]. En effet, on ne peut jamais, ainsi que je l'ai répété, séparer en ce genre la poésie de la musique. Tout rhythme suppose un chant. Le chant seul est la forme qui convient à l'idée universelle qui lui sert de principe. Sans le chant, il ne pourrait jamais ni se manifester ni s'établir. L'homme appelé à créer un rhythme doit donc, après qu'il en a reçu le mouvement inspirateur, imaginer, selon son talent lyrique, un chant tellement approprié au peuple auquel il le destine, qu'il lui soit absolument endémique, s'y propage avec rapidité, y passe du particulier au général, s'y conserve, et fasse, pour ainsi dire, de génération en génération, partie de son existence. Il faut que ce chant, sacré dès son origine, saisisse l'enfant au berceau, le suive dans toutes les vicissitudes de sa vie, retentisse en lui, et ne le quitte pas même au tombeau. Je conçois que nous avons beaucoup de peine à comprendre aujourd'hui une pareille chose ; mais telle est la vérité. La musique, devenue pour nous aussi frivole qu'inconstante, était pour les anciens aussi sainte qu'inébranlable. C'était une science universelle qu'on ne pouvait séparer d'aucune autre, qui donnait la vie à la poésie, et sans la connaissance de laquelle un homme ne pouvait être rien. C'était par son moyen que s'opéraient les miracles de législation et de morale que nous ne prenons le parti de nier aujourd'hui que parce que nous ne pouvons les concevoir. Mais toute l'antiquité les atteste, et les livres de ses philosophes en portent des preuves qu'on ne peut rejeter sans absurdité. Or, tous ces miracles dont Orphée fut l'auteur n'avaient point d'autre cause que le rhythme, et le rhythme d'autre cause que la musique. Ces effets si grands, si beaux, si merveilleux, découlaient d'un principe si simple, qu'à peine peut-on le croire. C'est Platon qui nous l'indique. Les prêtres égyptiens, dit-il, avaient tracé de certains modèles de chants rhythmiques, et les avaient fait graver sur des tables d'airain, exposées aux yeux du peuple, dans les temples[4]. Tous les poètes devaient les savoir et s'y conformer. On accoutumait de bonne heure les enfants à répéter et à retenir ces principes parfaits de mélodie et de poésie, afin qu'on pût plus facilement par la suite leur inspirer, au moyen de la musique, le respect pour les lois et l'amour de la vertu[5]. Voilà l'exemple que suivit Orphée. Il composa de semblables modèles, et les donna comme des lois sacrées aux peuples dont il était reconnu pour le prophète.

1. ... σύδέ μοι κλέας ἐθλόν ο πασσαις...
Ὄφρα Πολυσπερέουσσι βροτοῖς λιγύφωνον ἀοιδην
Ηπὺσω, Μούσης ἐφετμαῖς, και πηκτιδι πυκνῇ.

2. Antipat. sid. *in Anthолog. graec.*, L. III, Theodoret. *in* Therap., I. Voyez aussi Fabricius, *Biblioth. graec.*, p. 132. Ce savant assure qu'Orphée a été aussi célèbre en Grèce que Thaoth en Egypte, et qu'on lui a attribué l'invention des lettres, de la musique, des mystères théurgiques, et d'une foule d'autres sciences.

3. λιγύφωνον ἀοιδην, un chant *légyphane*: expression très heureuse qui attache au son la même idée que le mot *Diaphane* attache à la lumière.

4. Platon, *De Legib.*, L. II.

5. *Ibid.*, un peu auparavant.

Ces modèles rhythmiques présentés aux Grecs avec l'appareil imposant de la religion, regardés comme l'ouvrage d'Apollon lui-même, qui les avait inspirés, furent reçus avec vénération, répétés avec enthousiasme, et firent, portés de bouche en bouche, gagnant de proche en proche, de vingt petites peuplades, auparavant divisées, aigries les unes contre les autres, une seule nation, où, grâce au rhythme retentissant dans toutes les têtes, les mêmes lois, les mêmes statuts, les mêmes enseignemens, toujours écrits en vers convenables, se propagèrent avec une inouïe rapidité.

Telle fut l'origine du rhythme en Grèce, et tels furent ses effets. Il y fut, selon la signification égyptienne de son nom, *un principe universel de vérité*[1]. Adopté par le temple national de Delphes, dont Orphée dirigeait alors le culte[2], il établit son principal foyer sur le Parnasse et, du haut de ce mont sacré, se répandit sur toute la Grèce avec les oracles et les lois qui émanaient incessamment du sanctuaire d'Apollon.

Il paraît bien que les Thraces, attachés à l'ancien culte phénicien, dédaignant tout ce qui venait d'Egypte, ne reconnaissant point Orphée pour l'interprète des Dieux, et ne voyant au contraire en lui qu'un novateur rebelle aux anciennes lois, s'opposèrent de toutes leurs forces à l'établissement de ses mystères, et surtout rejetèrent son rhythme. De là, tant de fables ourdies sur les fureurs des Bacchantes, et la mort déplorable de ce chantre divin[3]; sur la lyre brisée, sa tête roulant avec les flots de l'Ebre[4], et cent autres allégories qui ne peignent que les persécutions et les calomnies dont il fut l'objet.

Orphée, Thrace d'origine, essaya sans doute de ramener ses compatriotes à des sentimens plus doux à son égard ; mais ce fut en vain et il fallut avec eux en venir à une rupture ouverte. D'abord, il avait fait usage de leurs caractères alphabétiques, et il avait même écrit en phénicien, qui était leur langue métropolitaine, selon ce qu'on voit dans un manuscrit grec, très précieux, recueilli et publié par les soins de Constantin Lascaris, homme de lettres de la famille des empereurs d'Orient[5]; mais voyant bientôt que tous ses efforts étaient superflus, que les Thraces persistaient dans leur haine, il conçut avec une grande force le projet de changer la forme des caractères,

1. Le mot grec Ρυθμος dérive de l'égyptien *Ry-th'-omos*. Voici le sens propre des trois racines dont il est composé. La première, *Ry*, développe tout ce qui se rapporte au mouvent, au principe actif d'une chose ; la seconde, *aoth* ou *tho*, s'attache à tout ce qui est mutuel, emblématique, représentatif; la troisième, *âom* ou *mo*, désigne tout ce qui de puissance est passé en acte, tout ce qui s'est manifesté, réalisé. C'est le fameux *aùm* des Hindous. Les Coptes possèdent encore aujourd'hui ces trois racines dans le sens que je leur donne. En grec, le mot Αριθμος, *un nombre*, s'est formé du primitif et a signalé également, dans une autre sphère d'idées, *un principe universel de vérité*. Les Latins ayant traduit le premier dans leur idiome par *Numerus*, ne l'ont pas changé pour lui faire signifier un nombre. Ce mot dérive des mêmes racines principales transposées suivant le génie du dialecte, en supprimant le signe emblématique *th'* qui en fait la liaison. La première syllabe, *Num*, tient à la racine *aùm* exprimant ce qui est. La seconde, *erus*, tient à la racine *oer* ou *ra* désignant ce qui donne le principe moteur. De la première racine sont issus en latin une foule d'autres mots : *omne*, tout ce qui est ; et au moyen de la forme verbale, *numen*, tout ce qui est par soi-même, Dieu. De la seconde racine sont sortis *aer*, ce qui donne à tout le principe du mouvement, l'air; *aurora*, le principe lumineux, l'aurore ; *oera*, le principe d'un mouvement périodique, une ère, etc. Il faut remarquer que c'est de ce dernier mot *aera* que nous avons tiré notre mot *air*, pour exprimer un principe de mouvement mélodique, un thème musical.

2. Pausan., S. X. Acad. des Inscript., t. V, p. 117.

3. Plutar., *De Serâ Numinis vindictâ.*

4. Phot. Miriobibl., Canon., *Narrat.* 45; Ovide, *Metam.*, L. X; Diogen. Laert., *in proemio*, etc.

5. On trouve ce manuscrit interprété dans l'explication qu'on a donnée des fameux marbres du Turin, *Marmora Taurinensia, augustae Taurinorum*, in 4°.

de les tourner de gauche à droite, au lieu qu'ils procédaient auparavant de droite à gauche, et d'écrire en langue vulgaire ce qu'il exécuta suivant le rapport de Métrodore, en choisissant le dialecte dorique pour y composer ses ouvrages[1].

Ainsi les Grecs durent non seulement à Orphée l'établissement du rhythme poétique et musical; mais, par contre-coup, la publication d'un nouvel alphabet, et la première illustration d'une langue qui, s'enrichissant de l'égyptien, se polissant sous ses mains habiles, rivalisa bientôt le phénicien, l'éclipsa, et finit par le faire oublier.

Il n'est point douteux qu'à l'époque où Orphée donna un rhythme national à la Grèce, les Thraces n'en eussent un qu'ils tenaient des Phéniciens, ou que du moins ils ne possédassent une forme de versification inhérente à la langue dominatrice; mais leur opposition aux vues de la providence qui voulait donner la liberté à la Grèce pour l'opposer à l'Asie dont la décadence était alors sensible, les ayant mis dans une position difficile, ils se trouvèrent exposés à une lutte continuelle qui leur permit peu de s'occuper des arts. Séparés brusquement de leur métropole par la défection générale des colonies maritimes, pressés d'un côté par la nouvelle confédération amphictionique qui s'était formée à Delphes, assaillis de l'autre par les hordes sauvages du Nord, sans secours, ils virent leurs pays envahis, leurs temples renversés, leurs monumens littéraires livrés aux flammes. Forcés de céder la place à des peuples farouches, ils se dispersaient, ou, confondus parmi leurs vainqueurs, perdirent insensiblement le souvenir de leurs anciennes puissances. La Grèce même, occupée de ses intérêts, toujours l'œil fixé sur l'Asie, où elle étendait ses conquêtes, négligea ses antiques rivaux, les confondit, par la suite des temps, avec les barbares qui les avaient remplacés, les oublia, ou n'en conserva quelque faible mémoire que dans des récits allégoriques dont le vulgaire ne comprenait plus le sens.

Parmi ces catastrophes multipliées la religion des Thraces se perdit et leur poésie disparut. Si quelques débris échappèrent au naufrage, ce ne put être que parmi les Etrusques ou parmi quelques peuplades celtiques; et c'est là, si les Romains n'en ont pas effacé jusqu'aux derniers vestiges, qu'on pourrait espérer de les trouver. Les savans curieux de ces sortes de recherches devraient examiner sous ce point de vue les tables liguriennes, trouvées dans les ruines d'un temple de l'Ombrie vers l'an 1456[2]. Ils devraient aussi, selon leurs dialectes, se rendre habiles dans le basque, le cumraig et l'ancien runique, afin de connaître exactement la forme poétique des plus anciens vers celtiques et scandinaves[3]; mais ces recherches demanderaient, pour être faites avec fruit, l'application de quelques idées générales, car les idées particulières ne mènent jamais à rien.

Il est présumable que, dans les temps très reculés, et tandis que les Etrusques dominaient en Italie, de la même manière que les Thraces dominaient en Grèce, la versification phénicienne, telle qu'elle fut, était la seule admise par les Latins. Ce qui me donne cette pensée, c'est qu'il paraît par un

1. Cité par Jamblique, *De Vita Pithag.*, c. 34. C'est sans doute ce changement qui a fait attribuer à Orphée l'invention des lettres. (Fabric., *Bibl. graec.*, p. 132.)

2. Il faut lire à ce sujet ce qu'en dit Court-de-Gebelin, *Monde primitif*, t. VI, Disc. prélim., p. CCXXVIII.

3. Surtout la forme que les Irlandais nomment *forne yria Lag* (Le rhythme étranger ou lointain). Un savant appelé Olafsen en a parlé; mais il ne paraît pas, dans le peu que je connais de lui, qu'il soit autorisé à placer les longues et les brèves de la manière dont il les place; d'ailleurs, il partage en deux et coupe par l'hémistiche des vers qui se trouvent entiers dans plusieurs originaux très authentiques; de plus, la manière dont il les scande ne se rapporte pas en tout avec le chant même des Irlandais que nous connaissons. Tout cela est fort à considérer. Le chant surtout exige une attention particulière.

passage assez obscur de Quintillien, que des vers Saliens qui s'étaient conservés, et dont l'origine remontait très haut, avaient un rhythme particulier et différent de celui d'Orphée. Car si cela n'eût pas été, je ne vois pas pourquoi ce rhéteur aurait dit que les vers de ces prêtres possédaient aussi leur *Carmen*[1]. Quoi qu'il en soit de cette idée, il paraît bien que ce fut au moment où la défection des colonies phéniciennes, se communiquant de proche en proche, passa de la Grèce proprement dite dans la grande Grèce, et gagna toutes les côtes de l'Europe, que la ville de Rome appela alors *Valentia*, secoua le joug de ses gouverneurs étrusques auxquels elle voulait bien par la suite donner le nom de Rois, pour ajouter à l'illustration de son origine assez mal connue[2]; et qu'elle adopta, avec la mythologie d'Orphée, la plupart de ses rites sacrés et son rhythme. Il fut nécessaire, pour que cette adoption eût lieu, et surtout pour que le rhythme pût devenir national, que le souverain pontife y donnât son assentiment, et qu'il promulguât au nom des Dieux et avec les cérémonies religieuses observées dans les occasions les plus solennelles, le nouveau principe universel, ou le nouveau nombre à suivre dans la poésie latine; car sans cela le rhythme, n'étant point sacré, n'aurait jamais pu devenir endémique. Il le devint en peu de temps; c'est-à-dire qu'inculqué de bonne heure dans l'esprit des enfans, comme un devoir religieux, il fit bientôt partie de l'instinct national. Il ne put néanmoins produire à Rome des effets aussi grands qu'il en avait produits à Thèbes ou à Delphes; parce que, déjà vieux quand il y pénétra, il avait perdu de sa force native; et que la langue latine, quoiqu'elle ne fût qu'un prolongement du dialecte dorique, s'était assez écartée de la langue grecque pour lui présenter des obstacles. D'ailleurs, le temps avait jeté sur son origine des voiles assez épais.

L'histoire allégorique, qui commençait à faire place à l'histoire positive depuis l'établissement des olympiades, se confondait avec elle, et n'était presque plus entendue du peuple. La tradition s'effaçait. Les Grecs, jaloux d'étouffer le souvenir de leur ancienne servitude, ne souffraient pas qu'aucun monument ne la leur rappelât. Ils rompaient de toutes parts les fils historiques qui pouvaient conduire jusqu'aux temps où, simple colonie de l'Asie, ils dépendaient des Phéniciens. Ils profitaient des noms de leurs Dieux, de leurs héros, de leurs villes, calqués sur des noms semblables, tirés de la Phénicie ou de l'Egypte, pour tout ramener à eux, s'attribuer toutes les origines et se donner à la face de l'Univers le titre orgueilleux de peuple autochtone. Ils osaient, sans la moindre pudeur, s'appliquer les annales des autres nations qu'ils appelaient barbares, et, sourds à toute espèce de raison, faire naître dans une petite bour-

1. « ... Versus quoque Saliorum habent carmen ». (Quintil., *De Instit.*)

2. Le premier nom de Rome, *Valentia*, en phénicien : עלאוהו (*whal-authô*) signifiait le rendez-vous de la force, ou de la puissance. C'était dans son origine une forteresse que les Phéniciens avaient élevée sur les bords du Tibre pour protéger leur navigation et servir de place d'armes. Il est présumable que c'est au moment où les Latins secouèrent leur joug, et chassèrent les Tarquins, c'est-à-dire les princes, les chefs territoriaux, qui leur venaient de l'Etrurie, qu'ils quittèrent ce premier nom qui aurait rappelé leur servitude, pour donner à leur ville celui de *Rome*, dérivé du grec ionique Ρυμαι (je me suis rendu libre). Ils imitèrent en cela les Athéniens dont la ville d'abord nommée Κεκροψ, du phénicien קיה־ככש (Kair-chobs), c'est-à-dire le fort de l'assujettissement, ou bien le lieu où l'on élève et dresse les chevaux au service, fut ensuite changé en celui d'Athènes, Αθηναι qui, formé de deux mots égyptiens choisis avec beaucoup d'adresse, pour signifier, en changeant un peu l'inflexion, le signe de la vierge Αθεινειθ, ou la colline à l'huile, σαωογ-אες. C'est sur ce changement de nom, et sur la querelle qui s'éleva sans doute entre les Phéniciens et les Égyptiens à ce sujet que fut bâtie la fable que chacun connaît, dans laquelle on raconte que Neptune et Minerve briguèrent l'honneur de donner un nom à la ville de Cécrops, l'un en faisant sortir de la terre un cheval et l'autre un olivier.

gade de la Béotie *Hercule*, le dominateur de l'Univers, *Dionysos*, l'esprit divin, et placer en Crète le tombeau de *Zeus* le Dieu vivant.

Ce misérable orgueil de ne vouloir reconnaître ni d'instituteurs ni de maîtres fut cause que la vérité outragée dans un point disparut dans tous; que la chose la plus authentique, celle qui pouvait faire le plus d'honneur à la Grèce, la législation d'Orphée, fut méconnue; et que l'existence de ce grand homme, si nous en croyons Cicéron, fut mise en doute par Aristote [1]. Quelques philosophes pythagoriciens, entraînés même par l'effet d'une réaction facile à concevoir, voulaient que le rhythme poétique, attribué à Orphée, fût l'ouvrage d'un certain Cécrops [2], c'est-à-dire du premier fondateur d'Athènes; ce qui ne tendait pas à moins qu'à en rapporter l'origine à ces mêmes Phéniciens, dont on avait tout tenté pour bannir la mémoire.

Enfin les ténèbres s'épaissirent d'une telle manière, et la tradition elle-même disparut si complètement, que, dès le IIIe siècle de notre ère, on assure que Longin avait dit, en parlant du rhythme, que c'était sans doute une chose admirable, mais dont on goûtait les charmes, sans aucunement en connaître l'origine [3].

Après les efforts que je viens de faire pour tirer cette origine de l'obscurité où elle était ensevelie, il me semble que l'Académie doit conserver peu de doute à cet égard, et que, pénétrant avec moi jusqu'à l'essence du rhythme, elle peut prévoir d'avance mes réponses à ses diverses questions. Mais avant de proférer ces réponses, dont la simplicité doit faire la force, je crois utile de faire l'application des principes théoriques que j'ai posés à quelques objets que je puisse éclairer du flambeau de l'expérience.

§ III

La Grèce asservie par les Romains avait perdu jusqu'au souvenir de son ancienne gloire, lorsque les hordes du Nord, fondant de toutes parts sur ces superbes vainqueurs, inondèrent l'Empire qu'ils avaient élevé, le renversèrent et s'assirent fièrement sur ses débris. Tout changea. La poésie se tut. Les sciences et les arts disparurent, et bientôt une ignorance superstitieuse, inquiète, farouche, vint éteindre de ses mains sanglantes la lampe que quelques savans osaient encore allumer dans la solitude. La flamme de l'incendie passa comme un torrent sur les bibliothèques, et les monumens du génie furent proscrits comme attentatoires à la foi [4]. On déclara impie, infernal, ce que dans des temps plus heureux on avait regardé comme divin et céleste [5]. Le rhythme dépendant de la musique s'éteignit avec elle; il cessa de retentir dans la masse du peuple, comme le pouls cesse de battre dans un cadavre.

Cependant l'orage s'étant calmé, et après quatre ou cinq siècles d'une obscurité absolue, la lumière ayant commencé à poindre de nouveau, on vit paraître quelques essais informes de poésie. Il est remarquable que le premier de ces essais venus à notre connaissance, daté du IXe siècle, ne porte aucun vestige ni de rhythme, ni de rime, ni même de contexture grammaticale; tandis que le second, écrit à la même époque, par un homme à la vérité plus instruit, offre déjà des rimes assez exactes [6].

1. Cicer., *De Nat. Deor.*, L. I, c. 38.

2. « Hoc orphicum carmen Pythagorei ferunt cujusdam fuisse Cecropsi. » (Cicer., *loco citato.*)

3. Ce passage remarquable se trouve en grec à la fin de la seconde édition mise à la suite des scholies sur Héphestion, περι μετρων και ποιημ., imprimées en Angleterre avec le traité de Longin. Ces additions, comme je l'ai déjà dit, sont attribuées à Longin même.

4. Petrus Alcyonius, *in media legato priore*, fo ciij *verso.*

5. Bayle, *Dict. crit.*, art. Sedulus, rem. D.

6. Le premier morceau est une sorte de complainte, où les soldats de l'empereur

On voit dans un troisième morceau, daté du xe siècle, la prosodie se développer et s'adjoindre à la rime [1]; et enfin, dans un quatrième morceau du xiie siècle, la prosodie et la rime se réunir à une ombre de rhythme. Ce dernier consiste en un distique qu'Abélard écrivait à Héloïse. De tous les vers que cet homme célèbre avait composés, ce sont les seuls qui se soient conservés, et je les rapporte avec plaisir à cause de leur douceur :

Vive, vale, vivantque tuae, valeantque sorores,
Vivite, sed Christo, quaeso, mei memores.

A partir de cette époque, le matériel du rhythme, comme des scholastiques, reparut dans la poésie latine, soit seul, soit mêlé à la rime. Nous avons de Bernard de Cluny un poème de plus de trois mille vers hexamètres, rimés, dans lesquels, pour plus de difficultés, l'auteur s'est astreint à n'employer que des dactyles dans les cinq premiers pieds, le sixième devant absolument être un spondée.

Quand je dis que ce fut le matériel du rhythme qui reparut dans la poésie latine, c'est qu'en effet on se tromperait beaucoup si on jugeait d'après les apparences extérieures que le rhythme dans son essence intime, c'est-à-dire le *Carmen* proprement dit, fut connu de ceux qui l'employaient. Le mouvement de ce *Carmen* et son harmonie musicale ne se faisaient pas plus sentir, et ne retentissaient pas davantage dans la tête de ceux qui composaient les vers que dans la bouche de ceux qui les récitaient. Les uns, après avoir péniblement appris, dans les écoles, à placer les signes de quantité sur ce qu'ils appelaient les longues et les brèves, imitaient froidement ce qu'ils voyaient exécuté dans les poèmes antiques et plaçaient les mots à leur rang comme un maçon place les pierres taillées, démolies d'un édifice ancien, pour en élever une muraille rustique. Les autres, en lisant ces tristes compositions, ou les prononçaient avec leur accent national, ou s'efforçaient d'y joindre un certain scandement pédantesque qui les rendait encore plus barbares. La musique, qui, dans son principe, ne pouvait pas être séparée du rhythme, lui était devenue tellement étrangère que les musiciens évitaient les vers latins, comme trop difficiles à mettre en chant, et choisissaient de préférence la prose [2]. Ainsi, d'un côté, les vers se changeaient en mauvaise prose et, de l'autre, la plus mauvaise prose faisait l'office des vers.

Mais tandis que les savans de ces siècles d'ignorance conservaient la forme

Louis II, indignés de l'affront que lui a fait le duc de Bénévent, s'excitent à le venger. En voici les trois premiers vers :

Audite omnes finis terra, terrore cum tristitia
Quale scelus fuit factum Benvente civitas,
Lhudvicum comprederunt sancto pio augusto !

(De Sismondi, *De la littér. du Midi de l'Europe*, t. I, p. 25.)

Le second morceau est une élégie composée par le malheureux Gotescale, dans son exil. En voici la première stance :

Ut quid jubes, pusiole,
Quare mandas, filiole,
Carmen dulcae cantore,
Cum sum longe exul valde ;
Intra mare,
Oh ! cur jubes me canere ?

(Cité par Laborde, *Essai sur la musique*, t. II, p. 444.)

1. C'est une chanson militaire, écrite vers l'an 924 pour être chantée par les soldats modénois, chargés de la défense de leurs remparts contre les Hongrois. En voici le commencement :

O tu qui servas armis isla moenia,
Noli dormire, mones, sed vigila !
Dum Hector vigil extitit in Troja
Non eam cepit fraudulenta Graecia.

(Sismondi, *ibid.*, p. 27.)

2. Debrosses, *Méchanisme du lang.*, ch. II., § 49.

du rhythme, séparée de son esprit, et qu'ils calculaient froidement les pieds de leurs vers latins, les poètes du peuple, conduits par un tact plus fin, quoique moins régulier, conservaient son esprit séparé de sa forme. Excités par un sentiment véritablement poétique, ils choisissaient une phrase du chant vulgaire, et y ajustaient, selon la prosodie du moment, des paroles quelconques qu'ils improvisaient avec plus ou moins de bonheur et d'enthousiasme, selon leur talent et la force de leur passion. C'est ainsi que firent les premiers troubadours occitaniques, et qu'ils apprirent à faire d'abord aux Aragonais, aux Castillans, et ensuite aux Italiens[1].

Ces chansonniers donnèrent ainsi naissance à la poésie moderne qu'ils animèrent dès son origine d'un reste de *Carmen* subsistant encore parmi le peuple, et couvant, pour ainsi dire, sous la cendre des révolutions. Leurs vers furent d'abord purement prosodiques, comme le sont encore ceux de quelques improvisateurs italiens[2]; c'est-à-dire mesurés par la prosodie seule, dont l'air qui servait de rhythme réglait la marche et distribuait les syllabes glissées ou appuyées, féminines ou masculines, selon la forme de la mesure, le levé ou le frappé des temps[3].

Mais l'exemple des rimes arabes, qui ne tarda pas à les subjuguer, en introduisant dans les vers une sorte d'harmonie indépendante de la musique, leur fit négliger celle du chant. Cette harmonie particulière, qui résulte de la rencontre des mêmes sons vocaux, placés soit au milieu, soit à la fin des vers, un peu monotone à la longue, mais d'abord assez agréable, leur plut extrêmement dans sa nouveauté et leur convint d'autant plus que, portant avec elle sa cadence propre, régulière et constante, elle les dispensa des études difficiles qu'ils étaient obligés de faire dans la musique, pour employer avec succès la cadence plus variée, mais aussi plus fugitive de la prosodie.

Les vers rimés, outre l'avantage qu'ils eurent de favoriser la paresse des poètes, en leur évitant l'embarras d'être musiciens, présentèrent encore celui de pouvoir être composés à froid, sans aucun entraînement, et par un calcul

1. Millet, *Hist. des troub.* — Fabre d'Olivet, *Poésies occitan. à la dissert.* — De Sismondi, *Littér. du Midi*, t. I, ch. III.

2. Ces poètes, qui sont les vrais successeurs des troubadours et peut-être des rapsodes, ont une sorte de chant approprié, connu sous le nom d'*aria degl' improvisatori* (air des improvisateurs), sur lequel ils ajustent des vers de sept syllabes, dont il paraît bien que deux réunis ensemble par une césure, ont quelques rapports aux vers hexamètres les plus ordinaires des Grecs et des Latins, ainsi qu'on en pourra juger par l'exemple :

Grec..... Βαλλει και μαλοισι = τον αιπολονα Κλεαριστα.
Latin..... Malo me Galatea = petit, lasciva puella.
Oscitanique. Una pouma per detrâs = rizen, mi trai ma pastoura.
Italien..... Una mala dietro a me = lancia, scherzando mia bella.
Espagnol.... Una poma por juguete = me tira, ques mi pastora.
Français.... Ma bergère en se jouant = de loin me lance une pomme.

3. Les Espagnols surtout ont une foule de romances écrites d'après ce mètre prosodique, dont les vers n'ont point de rime. Parmi ces romances on distingue celles du Cid en grand nombre. Les premières, qui contiennent le récit des amours de ce chevalier, et qui sont évidemment allégoriques, puisqu'on n'en trouve aucune trace dans l'histoire, jouissent d'une très grande célébrité dans toute l'Europe, grâce aux sujets tragiques qu'elles ont fournis à presque toutes les nations. Voici quelques vers de l'espèce d'exorde qui annonce le sujet :

Cuydando Diego laynez
por las menguas de sa casa
fidalga, rica y antiqua
antes de ynigo y abarca.
Y viendo que le fallecen
fuerca para la vengança
y que por sus laengos años
por si no puede tomalla...

(De Sismondi, *Litt. du Midi*, T. III, p. 171.)

assez semblable à celui qu'employaient les scholastiques dans la facture de leurs vers latins. Il suffisait d'abord de connaître exactement les mots de la langue qui rendaient les mêmes sons, et de pouvoir compter sur ses doigts un certain nombre de syllabes, pour se rendre la rime familière, et acquérir assez promptement l'habitude de construire les vers et de les faire rimer entre eux. Cette résolution, qui s'opéra assez rapidement et qui renversa l'ordre antique, en distinguant deux choses qu'on avait regardées jusqu'alors comme inséparables, la musique et la poésie, et en faisant marcher celle-ci avant celle-là, contre leur nature propre qui veut que la poésie suive, au contraire, la musique; cette révolution, dis-je, était effectuée, lorsque les trouvères de la langue d'oui venant à paraître après les troubadours de la langue d'oc, prirent la manière que ceux-ci avaient mise en honneur, et les imitèrent comme avaient fait les Espagnols et les Italiens, mais avec cette différence qu'ils ne firent que des vers rimés, sans soupçonner l'existence des vers prosodiques, alors passés de mode, et tout à fait mis en oubli.

Ceci est digne de remarque. Tandis que l'on trouve des vers prosodiques, conservés en grand nombre dans les recueils des Espagnols et des Italiens, on n'en saurait citer un seul en français. Les romans les plus anciens que nous ayons, datés du XIIe siècle, sous le titre du *Livre des Bretons*, du *Chevalier au Lion*, du *Rou des Normands* [1], sont tous rimés. Le fameux roman d'Alexandre le Grand, composé au commencement du XIIIe siècle par Alexandre de Paris, est également en vers rimés. Comme les vers de ce roman, plus réguliers que ceux qui les avaient précédés, marchent tous sur une égale mesure de douze syllabes, coupée au milieu par une césure fixe, on en a depuis rapporté l'invention à cet Alexandre de Paris, en les appelant de son nom vers alexandrins; mais c'est une erreur. Non seulement on trouve, en français même, dans le livre du *Rou des Normands*, de semblables vers, mais encore on sait que les troubadours employaient fréquemment dans leurs sirventes les vers mesurés de dix et de douze syllabes, coupés très régulièrement par la césure à la quatrième et à la sixième; et ce qui est encore bien plus, assez souvent agréablement mêlés de rimes masculines et féminines, ce que les poètes français n'ont fait que quatre siècles après [2].

1. Voici la date de ce roman et le nom de son auteur, tels qu'on les y trouve indiqués :

Mil et cent cinquante cinq ans,
fit maître Gasse ce romans,
le romans du Rou des Normands.

On apprend dans ce livre l'étymologie du nom donné à la Normandie, et que les Normands parlaient à cette époque un langage appelé Norrois, assez semblable à celui usité en Angleterre :

« Mant, en Engleiz et en Norrois
Segnefie homme en franchois. »

2. Jean de Nostradamus, qui fait cette observation dans son histoire de Provence, en apporte quelques preuves que je puis encore corroborer. Voici le commencement d'une chanson d'Arnaud de Merveil, où les vers de dix syllabes sont à rimes croisées, avec la césure fort bien observée :

Si com li peis = an en l'aiga lor rida,
L'ai yen en joy = é totz-temps lai aurrai.

On trouve des vers de douze syllabes sur une seule rime dans les sirventes d'Ensordel et de Bertrand d'Alamanon, qui commencent par ces vers :

« Planger voill en Blancas = en aquest leugier son
ab cor trist é maret = ez en ai ben ruzon. »
Etc...
Molt m'es greù d'en Sordel = car lier faillit sos sens
qu'yeu oujara qu'el fos = savis é connoissens. »

Voyez les manuscrits de la Bibliothèque, concernant les poètes provençaux, aux articles *Arnaud de Merveil*, *Sordel* et *Bertrand d'Alamanon*.

Mais quoiqu'il soit prouvé que les troubadours ont employé des vers de douze syllabes avant les poètes français, il se pourrait pourtant bien que ceux-ci fussent en quelque sorte les inventeurs des vers appelés alexandrins : car tandis que les troubadours tiraient les leurs d'un chant quelconque adapté à la prosodie, rien n'empêchait que nos poètes, instruits parmi les scholastiques, ne prissent mesure des leurs sur la forme du vers latin nommé Asclépiade. Ce vers de cinq pieds rhythmiques, toujours composé de douze syllabes partagées de six en six par la césure, paraît en effet avoir servi de modèle aux grands vers français. Voici un exemple du latin avec une traduction où le mouvement rhythmique est assez fidèlement suivi par l'accent de la prosodie :

Crēscēntēm sĕqŭĭtŭr cūrā pĕcūnĭām[1].
Nós soíns croíssent toujoùrs ávec nos váins trésòrs.

Ce qui me fait pencher à croire que cette dérivation est bien indiquée, ainsi qu'on l'a observé avant moi [2], c'est que les vers de nos anciens poètes, visiblement écrits sans aucune sorte de mouvement musical, et froidement calculés comme les vers latins des écoles, portent presque tous le caractère uniforme et fatigant de l'asclépiade.

Sans nous arrêter davantage sur ce point de peu d'intérêt, reportons nos regards en arrière, et considérons de nouveau les trois formes principales de versification que j'ai signalées, afin de les distinguer l'une de l'autre par leurs caractères les plus frappans.

Ces trois formes sont, comme l'Académie a pu le remarquer, celles qui dépendent spécialement du rhythme, de la prosodie et de la rime. J'en ai indiqué clairement l'origine. La forme rhythmique la plus noble et la première des trois, émane du sanctuaire. Elle ne peut être que l'ouvrage d'un souverain pontife, assez fortement inspiré pour l'imaginer, et assez grand pour l'établir. Autant elle est magnifique dans sa source, autant elle est simple dans ses moyens. Elle ne consiste qu'en une phrase de chant, qui, promulguée avec tout l'appareil de la religion, reçue de toute une nation comme sacrée, se grave dans tous les esprits, passe de génération en génération, et dure autant que la mémoire du Dieu auquel on la rapporte. Lorsque le torrent des âges ou les tempêtes des révolutions parviennent à l'effacer ou à la détruire, la forme prosodique lui succède.

L'une est à l'autre comme le particulier est à l'universel. C'était un chant national, généralement connu, chéri, respecté; c'est un air vulgaire, arbitrairement composé ou choisi par un premier poète dont le succès entraîne les autres, et dont le talent leur sert de modèle. Là, c'était le nombre de temps qui était fixe ; ici, c'est le nombre de syllabes. Ces syllabes que l'on mesurait, on les compte. L'accent a remplacé le mouvement et l'inflexion de la voix, le son particulier du *Carmen*. On chante les vers ou on les parle; autrefois on les récitait ; et cette récitation, dont on n'a plus d'idée, tenait une sorte de milieu entre la parole et le chant. La forme rhythmique existant chez un peuple y suppose la maturité du génie ; la forme prosodique, la maturité du talent. L'une et l'autre nécessitent le développement de la musique ; car c'est de la musique que la première reçoit son principe universel, et l'autre son principe particulier. C'est lorsque la musique manque tout à fait ou se détériore, que la poésie passe à la forme rimée.

Cette forme poétique cherche à remplacer par une cadence factice la cadence véritable qu'elle n'a pas. Les poètes qui l'emploient ne sont pas musiciens, ne cherchent pas à l'être, ne pourraient pas l'être. Un long usage de la rime annonce une nation peu musicale. Les beaux opéras de Métastase ne sont pas rimés ; les belles romances des Espagnols sont prosodiques. Le plus beau sys-

1. Les cinq pieds dont se composait le vers asclépiade étaient toujours scandés de la même manière.

2. Marmontel, *Elém. de Littér.*, au mot ALEXANDRIN.

tème musical dont les hommes ont pu s'honorer est sorti de la Grèce où la rime était inconnue. La France, qui rime tous ses vers, est justement accusée de manquer de mélodie. Ce que je dis là a été senti, il y a longtemps, par *Vossius*, qui a prétendu avec beaucoup de raison que nous n'aurions jamais de bonne musique vocale jusqu'à ce que nous fissions d'autres vers[1]. Du reste, cette forme donne quelques avantages à ce qu'on appelle l'esprit; et par l'espèce de travail qu'elle impose, elle conduit facilement à l'antithèse, aux jeux de mots, aux saillies. Elle nare agréablement les contes. Enfin, comme l'a dit l'auteur du discours sur l'essence et la forme de la poésie, elle s'adapte fort bien à l'esprit romantique, et, née chez les Arabes, se prête facilement à l'expression des passions chevaleresques, élégiaques et amoureuses.

L'écrivain que je viens de citer a fait des vers prosodiques, dans lesquels il s'est conformé au génie de la langue française, en faisant alternativement succéder la finale masculine à la féminine. Cette succession indispensable, et qu'on avait négligée dans ce qu'on appelait mal à propos des *Vers blancs*[2], rappelle les assonances des Espagnols, auxquelles peut-être il ne pensait pas.

Notre prosodie, qui ne se compose pas de longues et de brèves, comme on l'a cru, puisque, dans l'absence du rhythme, tous les temps vocaux sont irrationnels, notre prosodie, dis-je, suivant ce qu'a fort bien remarqué l'abbé d'Olivet, a son principe dans ce mélange de deux sons, opposés sans être contraires. Il n'y a en français que deux genres de désinences : la désinence masculine et la désinence féminine; il n'y a que deux sortes de syllabes, qui tiennent encore à ces deux genres : la syllabe appuyée et la syllabe glissée. Ces deux sortes de syllabes peuvent être faibles ou fortes, très faibles ou très fortes, selon l'accent plus ou moins ouvert, et la place qu'elles occupent dans les mots. Je renvoie à la note quelques détails techniques, pour ne pas grossir davantage cette dissertation de choses fastidieuses, aussi difficiles à écrire qu'à écouter[3].

1. *De poemat. cantu et virib. rhythmi*, cité par J.-J. Rousseau, *Dict. de mus.*, art. Rhythme.

2. Le mot *blanc* dérive ici de l'anglais *blank*, qui se dit dans le même sens, et qui signifie, dans son étymologie celtique, privé de la couleur du ciel (*bel-hue-onk*); cette épithète est mal donnée, car les vers prosodiques ne sont sans couleur que quand ils sont mal faits.

3. J'appelle, en général, une syllabe appuyée celle qui est masculine, c'est-à-dire terminée par une ou deux consonnes, comme dans *fièr*, *lourd*, etc., et j'appelle également glissée, celle qui est féminine, c'est-à-dire terminée par une simple voyelle, comme *ma*, *me*, *si*, *tu*, etc. Une syllabe appuyée est faible quand sa voyelle est fermée, ou quand elle précède une syllabe forte, comme dans *vért*, *verdeùr*; elle est forte quand sa voyelle est ouverte, ou qu'elle est précédée ou suivie d'une voyelle faible ou glissée, comme dans *près*, *exprès*, *il presse*. Une syllabe appuyée est très forte lorsque, suivant une voyelle du même genre, forte, elle est encore plus forte, comme dans *grandeùr*, *accès*, etc.

Une syllabe glissée est faible lorsque, formée de la voyelle *e* sans accent, elle est monosyllabique ou comprise dans la contexture d'un mot, comme dans *le*, *me*, *te*, *se*, *petit*, *acheter*, etc. Elle est forte lorsque, formée de la voyelle *é* accentuée, ou des voyelles *a*, *i*, *o*, *u*, elle est également monosyllabique ou enveloppée dans la formation d'un mot, comme dans *la*, *ma*, *ta*, *sa*, *rateau*, *parasol*, *roman*, etc. Elle est très faible lorsque, formée de la voyelle *e* sans accent, elle termine un mot comme dans *femme*, *polie*, *sage*, etc. Enfin elle est très forte lorsque, formée de l'*é* accentué, ou des voyelles *a*, *i*, *o*, *u*, elle termine un mot, comme dans *porté*, *portá*, *marí*, *gogó*, *venú*, etc., ou bien lorsqu'elle est suivie de l'*e* sans accent, comme dans *aimée*, *vue*, etc. Excepté ce cas où l'*e* sans accent suit une voyelle, deux voyelles réunies en une diphtongue équivalent à la désinence masculine et constituent une syllabe appuyée, faible, forte ou très forte, selon la place qu'elle occupe dans le mot.

Il faut observer relativement à la facture des vers prosodiques que la syllabe féminine, glissée très faible, est la seule qui puisse terminer un vers féminin, sans pouvoir jamais se placer à la césure qu'en s'élidant, et que le vers masculin se termine,

Quant au mérite particulier des vers prosodiques, que le directeur de Pythagore a composés et qu'il a nommés avec raison eumolpiques, du genre de poésie auquel il les a appliqués, il ne m'appartient pas de rien préjuger à leur égard. C'est à l'Académie, c'est à la postérité à prononcer. Tout ce que je crois pouvoir dire c'est que non seulement la forme en est utile, mais indispensable à la poésie française. Cette forme est facile. Il suffit de connaître les premiers élémens de la musique, d'avoir l'oreille sensible à la mesure, accessible à l'harmonie, et de pouvoir se donner à soi-même quelques chans simples pour faire des vers prosodiques adaptés à l'eumolpée, à l'épopée, au genre dramatique ou lyrique. Ces chans n'ont pas besoin d'être travaillés. Quant aux sons, au contraire, ils ne doivent varier que pour le mouvement, c'est-à-dire commencer par la syllabe appuyée, ou en frappant; par la glissée, où en levant; employer tour à tour, pour me servir des anciens termes, le trochée ou l'ïambe, l'anapeste ou le dactyle, le spondée, l'amphibraque ou l'amphimacre, assez communs en français [1].

La mesure qui commence en frappant sur une syllabe appuyée exprime naturellement le repos et tout ce qui suspend le mouvement. Celle qui commence en levant, au contraire, indique tout ce qui excite et détermine à se mouvoir. Par le trochée on peint assez bien ce qui retarde, et par l'ïambe ce qui accélère. Le spondée a de la force et de la grandeur; l'anapeste, de la véhémence; le dactyle, de la grâce et de l'harmonie.

Les Grecs et les Latins savaient opposer avec beaucoup d'art ces diverses mesures les unes aux autres. Nous pouvons fort bien les imiter en cela; car, quoique privés du rhythme, nous avons à notre disposition une prosodie très variée et très flexible, dont nous pouvons nous servir d'autant plus aisément qu'aucun lien ne nous astreint à remplir un plan fixe et régulier.

Entraîné par mon sujet à donner quelques exemples pour expliquer ma pensée, je prie l'Académie de juger avec indulgence les essais que je vais tenter, et de les considérer non comme des modèles que je donne, mais comme des ébauches que je tente pour engager les hommes d'un talent plus étendu que le mien à cultiver notre prosodie.

On connaît les deux fameux vers par lesquels Homère termine la prière

non seulement par des syllabes appuyées, de toute nature, mais encore par des syllabes glissées pourvu qu'elles soient fortes ou très fortes. Ces vers gardent, au reste, toutes les règles de la versification française, excepté celles qui ont rapport à la rime et à l'enjambement. C'est au poète à varier le repos de la césure, et la finale du vers, au moyen des syllabes diversement accentuées. Son art consiste à les placer suivant l'effet qu'il veut produire. L'harmonie prosodique reçoit sa mollesse et sa douceur des syllabes glissées, son énergie des syllabes appuyées, et toutes ses beautés de leur mélange et de leur opposition.

1. Le trochée se compose de l'appuyée et de la glissée, et se bat en frappant : *hómme, fémme, térre.* L'ïambe est le contraire du trochée; il se forme de la glissée et de l'appuyée et se bat en levant : *époux, divin, ici.* Le dactyle se constitue d'une appuyée et de deux glissées, et se bat en frappant : *l'humanité, l'ambition, horriblement.* Il est très rare de trouver en français le dactyle pur, c'est-à-dire qui ne soit pas formé par une syllabe glissée ou appuyée, forte, comme dans les exemples cités. L'anapeste, opposé au dactyle, est composé de deux glissées suivies d'une appuyée, et se bat en levant : *élevé, généreux, vaniteux.* La langue française a beaucoup d'anapestes. Lully s'en était apperçu et l'avait fait sentir dans son récitatif. Gluck l'a imité. Le spondée est formé par deux appuyées, et se bat tantôt en levant, tantôt en frappant, suivant la place qu'il occupe : *hórreur, frácas, móndain*, etc. L'amphibraque se constitue par une appuyée enveloppée de deux glissées : *image, amante, colére.* Il se bat comme l'ïambe. L'amphimacre, qui lui est opposé, se bat comme le trochée : *joliment, fortement, hardiment.*

Je remarque que le mouvement que je donne à ces nombres prosodiques en français est le même que Bacchius indique pour les nombres rhythmiques correspondans en grec. Voyez son traité dans l'édition de Meibomius, p. 45 et suiv.

d'Ajax. Ces vers, cités par Longin comme sublimes, le sont principalement par l'opposition du mouvement rhythmique. Dans le premier, Ajax, dont le respect pour le maître des Dieux comprime la colère, emploie le spondée qui enchaîne le mouvement; dans le second, où cette passion l'entraîne tout à fait, il exprime sa fureur par le dactyle qui le précipite :

Ποῖῆσōν δ'αῖθρῆν δōς δ'ōφθᾱλμōισῐν ῐδēσθαῖ
Ἔν δĕ φᾰεῖ καῐ ŏλēσσŏν ĕπεῖ νŭ τŏι εῦ ᾰδĕν οῦτῶς.
Dieu! rénds le cálme à l'aìr, la lumière á nós yeùx
Et du móins frappe-noús à la fáce des cieùx!

Dans le premier vers français il se trouve sept syllabes appuyées et seulement cinq glissées; dans le second, au contraire, huit de glissées pour quatre d'appuyées.

Virgile a employé la même opposition pour peindre la fatigue des Cyclopes et l'effet de leur travail. Rien n'empêche de l'imiter en français.

Īlli īntēr sēsē māgnā vī brāchĭă tōllūnt
Īn nŭmĕrūm, vērsānt que tĕnācī fōrcĭpĕ māssām.
Súr l'áiraìn émbrásé soúlevànt leùrs márteaùx
Tantôt l'ún, tantôt l'aútre, ils báttent en cadènce.

Le même poète accumule les spondées pour glacer de terreur en fixant le mouvement. On peut, au moyen de la prosodie, suivre son intention et rendre exactement sa pensée :

Mōnstrum hōrrēndum, īnfōrme, ıngēns cūi lūmén ădēmptūm
Ún mónstre énórme, infórme, affreùx, privé du joùr.

Homère, au contraire, accumule les dactyles pour jeter dans l'âme de son lecteur la même agitation qu'il peint dans les flots. Notre prosodie offre les mêmes ressources.

Āγĭăλῶ μĕγăλῶ βρĕμĕταῖ σμăρăζεῖ δĕ τĕ πōντōς
La mér bouillónne et bát en mugissánt ses rives.

Si le latin partage le vers en spondées et en dactyles pour en tirer une description pittoresque, le français peut également trouver dans sa prosodie une onomatopée aussi frappante :

Jām mūlta īn tēctīs crĕpĭtans sālĭt hōrrĭdă grāndō
La grêle, súr nos toìts, retentìt en tombànt.

S'il s'agit de peindre la fuite du temps, le latin dira fort bien en dactyles :

Sēd fŭgĭt īntĕrĕā, fŭgĭt īrrĕpărābĭlé tēmpūs.

Et le français de même :

Il fuít, hélás, il fuít, le témps irréparàble!

S'il s'agit de graver une maxime de morale, le grec dira, en frappant par le spondée et commandant par le dactyle :

Ăλλοῦ δ'ᾱλλŏν ĕθῆκĕ θĕōς, γ' ĕπĭδεῦĕᾰ φῶτῶν.

Et le français également :

L'hómme dóit áidér l'hómme : ainsi dieù l'ordonnà.

Il est inutile de fatiguer l'Académie par un plus grand nombre d'exemples. La langue française lui est assez connue; elle en a depuis trop longtemps approfondi les ressources, et mis en œuvre les beautés, pour ne pas sentir que ce n'est jamais sa richesse qui manque au poète. Ses rimes peuvent s'épuiser, il est vrai, puisqu'elles sont comptées; mais la justesse, l'élégance de ses expressions, la clarté de ses phrases, les trésors encore intacts de sa prosodie, n'ayant point de nombres, sont inépuisables.

§ IV.

Maintenant si je jette les yeux sur les questions que l'Académie a proposées, il me semble, en repassant dans mon esprit les divers points que j'ai approfondis ou touchés dans ma dissertation, que j'ai répondu à toutes implicitement ou explicitement. Il me semble même que j'ai répondu à beaucoup d'autres qui n'y sont pas exprimées.

L'Académie a voulu savoir quelles sont les difficultés qui s'opposent à l'introduction du rhythme des Grecs et des Latins dans la poésie française? Je lui ai dit : « Ces difficultés ne sont pas, comme on l'avait pensé jusqu'ici, dans la langue française en elle-même, qui, presque autant rhythmique que la grecque, l'est beaucoup plus que la latine : elles sont en ce que le rhythme proposé n'est pas le sien, et qu'il faudrait, pour qu'elle en reçût un qui lui fût inhérent, que ce rhythme lui fût donné de la même manière et par les mêmes moyens que celui des Grecs leur fut donné par Orphée. Un rhythme est une chose universelle, qui ne saurait émaner ni d'un particulier, ni de quelques particuliers. Il faut que la puissance intervienne dans sa promulgation, et même la puissance sacrée. La musique est dans le même cas, en ce qui regarde ses principes constitutifs, et même l'astronomie, est ce qui concerne l'ordre à observer dans la succession des temps. Lorsque le système des tétracordes grecs fut changé par les modernes, ce fut le pape Grégoire Ier qui opéra ce changement par un motif de politique religieuse[1]. Il en avait le droit en sa qualité de souverain Pontife. Le système de l'heptacorde qu'il promulgua, quoiqu'on le reconnaisse aujourd'hui inférieur à celui des tétracordes, n'en est pas moins en vigueur dans toute la chrétienté. Lorsque le calendrier antique donné par Numa au peuple romain se fut tellement altéré par la négligence du collège pontifical, que les mois d'été se trouvaient en hiver[2], Jules César, qui entreprit sa réformation, ne put le faire qu'après avoir été revêtu de la dignité suprême de grand Pontife. Ce calendrier, appelé Julien, s'étant encore altéré, n'a pu être réformé que par les soins d'un grand Pontife, le pape Grégoire XIII; et c'est de là qu'il a été nommé parmi nous grégorien. Ceux qui, pendant la révolution française, crurent pouvoir y porter la main et changer à leur gré la marche de l'année, prouvèrent qu'ils ignoraient comment cela se pouvait faire. Aussi leur ouvrage, où l'on remarquait pourtant de bonnes intentions, passa avec eux; et l'ancienne forme reparut au moment où la providence leur ôta l'influence qu'elle leur avait donnée. L'Académie trouvera peut-être étrange qu'à propos de rhythme je lui parle de calendrier; mais je la prie de croire que ces choses se tiennent, qu'elles ont un principe commun, qu'elles ne peuvent être faites que de la même manière, et que s'il était arrivé, par hasard, qu'au lieu d'un calendrier, les révolutionnaires eussent voulu faire un rhythme, ils n'y seraient pas davantage parvenus

L'Académie demande ensuite pourquoi on ne peut point faire de vers français sans rimes? A cela je réponds que cette impossibilité dépend de deux choses dans ceux qui l'éprouvent : premièrement, de ce qu'ils ont jusqu'alors méconnu le génie de la langue française ; secondement, de ce qu'ils n'ont pas assez étudié sa prosodie. Or, le génie de la langue française réside tout entier, selon l'abbé d'Olivet, dont j'ai cité le texte, dans les deux désinences masculines et féminines, et sa prosodie, dans les syllabes appuyées ou glissées qui en résultent. Tant qu'on a prétendu faire des *Vers blancs* où les désinences du même genre se heurtaient sans rimer, où la prosodie était distribuée sans art, et de manière à ce que l'oreille, accoutumée à la rime, l'attendît, on l'a prétendu vainement; on a fait des vers détestables. Mais dès que ce génie a été connu et respecté ; dès que la prosodie, instruite à marcher selon l'inspiration musicale, a eu son harmonie, on a pu faire des vers prosodiques, dans lesquels

1. Johan. Diac., L. II, c. 6.
2. Suet., XII. Caesar, L. I, § 42.

la rime, loin d'être nécessaire, serait ridicule. Le traducteur des *Vers dorés* l'a prouvé. Les poètes qui voudront prendre la peine qu'il a prise, et acquérir quelques connaissances en musique, iront plus loin que lui; ils pourront faire des vers meilleurs selon leur talent; car il a déclaré qu'il n'avait nulle prétention à la poésie. Ses vers n'ont que le mérite de l'entraînement et du sens originel qui ne lui appartiennent pas. Cependant, tout faibles qu'ils sont, on peut remarquer, dans l'invocation d'Homère et dans celle du Tasse, un mouvement passionné et une harmonie qu'il faudrait être absolument aveuglé par le préjugé pour ne pas reconnaître. Qu'on lise ces deux passages avec l'accent prosodique, et l'inflexion poétique qu'ils comportent, et je suis persuadé qu'on restera convaincu qu'on peut faire en français des vers sans rime.

La question que l'Académie propose après celle dont je viens de m'occuper est résolue d'avance. La prosodie française, au lieu d'être un obstacle à ce qu'on fasse des vers français sans rimes, est, au contraire, la seule chose qui puisse conduire à les faire. Sans la connaissance de la prosodie on ne le peut. J'ai cherché dans le cours de ma dissertation à faire voir, en m'appuyant sur des autorités irrécusables, quels étaient les vrais principes de la prosodie en général, et celui de la prosodie française en particulier. Ces principes sont simples. Je les ai fait découler, en général, de l'accent vocal, et j'ai montré qu'en particulier tout le système prosodique de la langue française reposait sur ses deux désinences masculines et féminines, dont les syllabes que j'ai appelées appuyées et glissées sont une dépendance. Sans doute, si j'avais voulu faire un ouvrage élémentaire sur cet objet, il aurait fallu entrer dans de plus grands détails; mais alors je serais sorti de mon cadre. J'ai posé les principes : si l'Académie les approuve, un autre en montrera facilement toutes les conséquences, ou moi-même j'en traiterai plus au long dans un autre temps.

Quant à ce qui est des tentatives, des recherches et des ouvrages remarquables qu'on a faits jusqu'ici sur l'objet dont l'Académie s'est occupée et dont elle demande l'analyse, j'en ai dit dans le courant de ma dissertation tout ce que j'ai cru nécessaire d'en dire. Je ne connais personne, avant l'auteur des *vers eumolpiques*, qui ait fait en français des vers privés de rimes, qui fussent dans le génie de cette langue. Tous les vers prétendus rhythmiques qu'on a faits depuis Jodelle jusqu'à Turgot n'ont obtenu aucun succès, et avec raison; j'en ai expliqué les motifs. Ces poètes ne connaissaient pas l'essence du rhythme; ils s'arrêtaient à sa forme et ne voyaient même pas que cette forme ne nous était pas applicable. L'abbé d'Olivet, qui avait eu la curiosité de lire plus de mille de ces vers mesurés, assure qu'il n'en avait pas trouvé un seul de bon, ni même de supportable [1]. Les Italiens, les Anglais, mais surtout les

1. *Pros. franc.*, art. V, § I. J'ai eu la même curiosité que cet académicien, et j'avoue que je n'en ai pas retiré plus de fruit. Depuis Jodelle jusqu'à Scévole de sainte Marthe, les vers rhythmiques qu'on trouve réunissent à la gêne d'un rhythme étranger et pédantesque un langage suranné qui rebute. On peut en juger par ces deux vers de Jodelle, les premiers qu'on ait faits, les meilleurs et ceux qui ont servi de modèle à tous les autres. Ce poète les adressait à l'un de ses amis :

Phébus, Amour, Cypris veut sauver, nourir et orner
Ton vers, cœur et chef, d'ombre, de flamme, de pleur.

Ceux que Turgot a composés, et qui sont, je crois, les derniers, sont beaucoup plus purs quant au langage; mais leurs finales, où les genres se heurtent souvent, et leur rhythme incertain, privé de fondement musical, et par conséquent d'harmonie, les rendent d'une insupportable dureté. Voici, pour preuve de ce que je dis, la traduction que cet écrivain a donnée de la traduction de Virgile :

Dis les combats, Muse, et ce guerrier que l'ordre du destin
loin des murs d'Ilion en cendres et du tombeau de ses pères
aux champs ausoniens fit aborder après mille dangers.
Errant chez cent peuples divers, il combattit longtemps
l'onde, la terre et le ciel réunis pour lasser sa constance.
L'inflexible Junon avait aux Dieux inspiré ses haines

(Suite p. suiv.)

Allemands, ont fait un grand nombre de vers qu'ils ont donnés pour des vers rhythmiques; il se sont trompés : ce sont des vers pédantesques, c'est-à-dire des vers calqués pour la forme sur la carcasse des vers grecs ou latins. Ces vers, absolument étrangers à l'essence du rhythme, ne peuvent avoir d'effet que dans le cercle très étroit des hellénistes ou des latinistes, assez bons écoliers pour avoir gardé dans le monde le souvenir du scandement rhythmique. Hors de là, ces vers sont de la prose ampoulée. Ceux qui les lisent sans savoir le latin n'y sentent aucune harmonie. Ils ne sont réellement des vers que pour celui qui les a faits, et pour ceux qui peuvent, en les lisant, se pénétrer de son esprit. Il serait très facile de faire en français des vers rhythmiques de cette nature, et très supérieurs à ceux de Jodelle et de Turgot. Notre langue s'y prêterait assurément beaucoup mieux que l'anglais et l'allemand.

Si l'Académie veut m'accorder encore un moment d'attention, je vais lui faire connaître comment on pourrait parvenir à ce but particulier, c'est-à-dire composer des vers rhythmiques comme Klopstock, par exemple, les a composés en allemand. Cette courte digression, qui terminera cette dissertation, n'y sera pas entièrement étrangère, car elle corroborera tout ce que j'ai dit touchant l'essence du rhythme.

Comme cette essence est dans la musique, et qu'un rhythme quelconque ne peut se manifester, ainsi que je l'ai énoncé, sans une phrase de chant qui lui donne la forme, il est arrivé que, tandis que la chose elle-même s'est détruite, c'est-à-dire que la phrase musicale qui constituait le rhythme orphique s'est éteinte, un vague souvenir en a survécu : en sorte que dans beaucoup de collèges, les professeurs conservent par tradition l'habitude de faire apprendre aux écoliers un certain chant qui leur sert à scander les vers latins, à les retenir et à les faire. Ce chant, tel que je le trouve rapporté par un écrivain digne de foi[1], est, de son aveu même, très mal fait, très mal adapté au rhythme; ce qui prouve qu'il est l'ouvrage de quelque scholastique ignorant. Mais sa forme ne fait rien au fond. Nous pouvons la changer facilement, et, dans un air mieux scandé, conserver le véritable mouvement du rhythme. Ainsi, à l'exception des sons et des intervalles mélodiques qui ne font rien à la mesure, en mettant le connu à la place de l'inconnu, nous aurons, autant qu'il est possible, le rhythme orphique dans sa pureté.

Après avoir composé ce chant, selon ces données et le plus simplement possible, je vais l'écrire à la note en y adaptant les paroles grecques et latines, et y joignant les observations et les règles touchant la manière de s'en servir[2].

> sous les murs naissans de Lavinium, il souffrit encore
> les innombrables maux qu'entraîne la guerre et cependant,
> transportant ses lois, sa patrie et le culte de ses Dieux
> sur les rives du Tibre, il fondait à force de victoires
> un trône immortel, qui depuis fit le berceau d'où sortirent
> ces antiques Latins tant vantés, Albe et sa splendeur,
> ses valeureux enfans, les pères de Rome, et Rome enfin.

On ne peut s'empêcher, en lisant ces vers, d'être étonné que l'auteur, avec une mesure qu'il prétendait semblable à celle des Latins, quoique dans le fait elle lui donnât une ligne matériellement plus longue, n'ait pas pu renfermer le sens de son original dans le même espace, et qu'il ait été obligé d'employer treize vers pour en rendre sept; ce qui le conduit à un remplissage fastidieux. Si l'on veut comparer à ces treize vers, prétendus rhythmiques, les sept vers prosodiques dans lesquels le traducteur du Pythagore a rendu les sept vers originaux, on sentira, je crois, l'énorme avantage que leur donnent leur concision et leur mouvement musical. Ce qui déplaît le plus dans le vers de Turgot, ce sont les finales masculines, où le spondée placé avec une rigueur pédantesque, choque la prosodie et blesse le génie de la langue.

1. Le général de la Salette, *Considér. sur les divers systèmes de la musique*, t. II, p. 320.

2. Le degré de mouvement est différent, il suffit de bien marquer les temps et la mesure : (Voir fin n. 2 p. suiv.)

Lorsque les règles qu'on doit s'astreindre à suivre dans l'emploi de cette phrase musicale sont bien connues, tout l'art consiste à répéter si souvent le chant qu'elle renferme, ou à se le faire répéter assez de fois sur un instrument, pour qu'il devienne familier et naturel au point de retentir tout seul dans la tête. Quand il en est là, le reste dépend de l'usage. On ne doit point craindre que sa répétition ennuie. La musique a cela de particulier, que celle que l'on fait soi-même ne fatigue jamais. Cela est remarquable. L'homme du peuple, l'ouvrier, le laboureur, peuvent répéter sans fin et sans cesse la même phrase de chant sans éprouver le moindre ennui ; ce qui leur serait impossible de faire avec de simples paroles en se servant de la voix parlée. Cela fait, on verra que la chose qu'on avait jugée tellement difficile ne l'est point du tout. On pliera facilement la langue française à ce qu'on exige d'elle, et l'on verra que sa prosodie, sans être la même chose que le rhythme, le sert pourtant à merveille. On pourra même conserver le génie de cette langue, et lui laisser tout son éclat en l'enchaînant aux formes rhythmiques, et, pour cela, il suffira de borner la dernière mesure de la phrase musicale à une syllabe appuyée très forte, ou à deux syllabes dont la dernière soit une glissée très faible.

Ainsi l'on trouvera les vers spondaïques, les vers dactyliens et les vers spondaïco-dactyliens avec une grande facilité ; pourvu, je le répète, qu'on ait acquis l'habitude nécessaire. Les vers spondaïques ne s'éloigneront pas du tout des vers prosodiques de douze syllabes, scandés convenablement :

Mŏnstrum hŏrrĕndum ĭnfŏrme ĭngĕns cŭi lūmĕn ădēmptūm.
Ūn mŏnstre ĕnŏrme, ĭnfŏrme, ăffrĕux, prĭvé dŭ joŭr.
Lūctāntĕr vĕntŏs tēmpēstātēs quĕ sŏnŏrās.
Lĕs vĕnts lūttant ĕntr'ĕux, lĕs brūyāntĕs tĕmpētĕs.
Pŏrtām vī mūltā cōnvĕrsŏ cārdĭnĕ tŏrquēt.
Lē pŏrtaĭl cēde ēt crīe ĕn toŭrnānt sŭr sĕs gŏnds.

Les vers dactyliens seront de seize syllabes, sans compter la glissée qui les terminera :

Ἀγĭᾶλῶ μĕγᾰλῶ βρĕμĕταĭ σμăρăζεĭ δĕ τĕ πŏντŏς.
L'ŏndĕ mŭgĭt ĕt boüillŏnne ĕn grŏndānt dans sĕs vāstĕs ăbīmĕs.
Vāde, ăgĕ, nātĕ, vŏcā zéphĭrŏs ēt lăbĕrĕ pēnnīs.
Vā, coŭrs, mŏn fĭls, vŏle, ŏrdonne aŭx zéphĭrs dĕ tĕ prētĕr lĕurs āilĕs.
Quādrŭpĕdāntĕ pŭtrĕm sŏnĭtū quălis ŭngŭlă cāmpŭm.
Lĕs păs poŭdrĕux dĕs chĕvāux gălŏpāns frăppĕnt aŭ loĭn lă tĕrre.

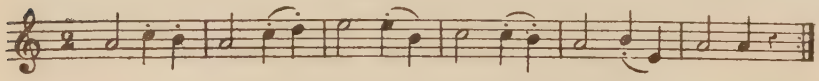

Μῆ νῦν ἄ εῖ-δĕ θĕ-ᾱ, πῆ-λῆ ΐα-δĕ-ῶ Α-χῖ-λῆ-ος
Ārmă vĭ-rūm quĕ că-nō Trō-jaē quī prīmŭs ăb ōrīs.

Tous les vers hexamètres, grecs et latins, peuvent s'adapter à ce type rhythmique, ainsi que tous ceux qu'on peut avoir composés sur la même mesure, dans quelque langue que ce soit. En examinant le chant qui le constitue on voit qu'il est composé de six mesures de deux tems chacune : chaque mesure renferme une blanche pour le temps frappé et deux noires pour le tems levé ; excepté la dernière qui renferme, au lieu d'une blanche et de deux noires, une blanche avec une seule noire, et un soupir pour reprendre haleine. Les seules règles à observer pour faire des vers sur ce modèle sont qu'il faut irrésistiblement que chaque blanche, ou chaque tems frappé, porte une syllabe appuyée forte ou très forte. On est libre de mettre deux syllabes glissées fortes ou faibles, ou même deux syllabes appuyées qui soient très faibles ou qui puissent le devenir, sur les deux noires qui constituent le temps levé ; si l'on n'aime mieux lier les deux notes sur une seule syllabe appuyée, forte, ou glissée, très forte ; excepté dans l'avant-dernière mesure, où les deux noires doivent toujours porter deux syllabes glissées faibles ou très faibles ; en sorte que, suivant la volonté du poète, le vers peut contenir depuis treize syllabes jusqu'à dix-sept.

Sĕd fŭgĭt ĭntĕrĕā, fŭgĭt ĭrrĕpărābĭlĕ tēmpŭs !
Īl fuĭt, hĕlās, l'ĭrrĕpărablĕ tēmps, săns rĕtoŭr ĭl s'ĕchāppĕ !

Les vers spondaïco-dactyliens seront de quatorze ou de quinze syllabes, alternativement terminés par la désinence masculine ou féminine.

Tāntāe mōlĭs ĕrāt Rōmānām cōndĕrĕ gēntēm !
Tānt l'Ēmpĭrĕ Rōmāin cōûtāit dĕ trāvāux ā fōndĕr !
Ūnă sălus vīctīs nūllām spērārĕ sălūtēm.
Dāns leŭr seŭl dĕsĕspōir dĕs vaïncŭs ōnt leŭr ĕspĕrāncĕ !
Nōn ĭgnārā mălī mĭsĕrīs sŭccūrĕrĕ dīscō.
Mēs mālheurs m'ont ĭnstrŭit ă donnĕr dŭ sĕcours aŭ malheur.

Je suppose toujours dans ces essais une possession intime de l'air rhythmique, non seulement à celui qui voudrait essayer de composer de semblables vers, mais encore à celui qui voudrait les éprouver à la lecture. Car, sans cela, le premier n'en pourrait pas venir à bout, et le second n'y verrait, comme je l'ai déjà dit, qu'une prose ampoulée et pédantesque.

Au reste, je n'ai donné cet exemple que pour montrer par quel moyen les étrangers et les Allemands surtout, dont la langue est très peu rhythmique, ont pu faire certains vers privés de rimes et taillés sur ceux des Latins[1]. Je suis très loin de donner ma phrase musicale pour un modèle de rhythme : j'ai assez dit, je crois, qu'un tel modèle ne pouvait pas être donné de cette manière, et que, dans le cas même où il le serait dans les circonstances et avec les formes convenables, tout porte à croire que ce ne serait pas celui des Grecs qui nous conviendrait.

Je pense avoir répondu à toutes les questions posées à cet égard par l'Académie. Il ne me reste, en finissant, qu'à repousser un reproche qu'on pourrait peut-être m'adresser. Quoique j'approuve entièrement la forme prosodique offerte par le traducteur des *Vers dorés* sous le nom de *vers eumolpiques*, quoique je la trouve bonne quant au fond, et la seule même que la langue française puisse admettre en ce moment, en concurrence avec la forme rimée, on aurait tort pourtant d'en inférer ou que je cherche à ternir l'éclat du siècle de Louis XIV, qui ne l'a point admise, ou que je méconnaisse la gloire des poètes célèbres qui l'ont illustré, ou même que je dédaigne les productions plus récentes que nous avons vues éclore : toutes ces idées sont loin de mon cœur. J'ai dit dès le préambule de cette dissertation ce que je pensais du siècle de Louis XIV. Je le juge beau. Seulement je ne juge pas intarissable la source de ses beautés ni insurmontable le faîte de sa gloire. Je crois qu'aux yeux de la postérité le siècle actuel le surpassera en tout.

Corneille, Racine, Boileau, Molière seront toujours les maîtres du théâtre et de la poésie rimée ; La Fontaine restera inimitable dans le genre de l'apologue ; Malherbe et Jean-Baptiste Rousseau, Voltaire et ses nombreux imitateurs garderont leurs beautés particulières ; mais si l'Eumolpée, si l'Epopée ouvrent de nouvelles sources sur le Parnasse, est-ce donc parce que ces hommes illustres ne les ont pas connues qu'il faut les négliger ? C'est précisément parce qu'ils ont épuisé les genres où ils ont excellé qu'on doit en chercher d'autres. Ils ont fatigué la rime, ils lui ont enlevé sa fraîcheur ; ils en ont tiré tout ce qu'elle avait de brillant et de mélodieux ; ils n'ont laissé à leurs successeurs que le choix du bizarre en s'éloignant d'eux, ou celui du monotone en les suivant. Je ne suis pas le seul à dire ces choses. Toute l'Europe en retentit.

Quand l'auteur des *vers eumolpiques* a proposé sa forme nouvelle de versification, la correspondance de Grimm répandait de toutes parts que notre poésie était usée, que nos vers étaient d'une monotonie achevée. On ne trouvait ces assertions ni fausses ni même exagérées. Et comment l'aurait-on pu ? Ne l'avait-on pas dit dans l'*Encyclopédie* ? Marmontel lui-même en était con-

1. Voyez les vers de la *Messiade* de Klopstock, que j'ai rapportés dans mon discours *Sur l'essence et la forme de la Poésie.*

venu[1] ; Voltaire n'avait pas fait difficulté de l'avouer[2]; et Laharpe n'avait pas osé le contredire. Enfin tous les grammairiens de nom écrivant de sang-froid et sans la moindre passion sur la langue française, avaient tous dit, comme le président Debrosses, que cette langue supérieure, pour l'harmonie, à la langue latine, ne devait son infériorité dans la poésie qu'au retour fatigant de ses rimes plates, insupportable à l'oreille dans un poème de longue haleine en vers hexamètres[3]. Or, ce qu'avaient bien osé révéler ainsi les écrivains nationaux, à plus forte raison les étrangers ne l'avaient pas caché. Les Anglais, les Allemands, les Italiens même, déclarés contre la rime, s'étaient donné carrière à ce sujet[4]. Muratori surtout, dans son style plaisant, comparait le mouvement de nos vers à celui d'un homme qui saute à pieds joints, et leur harmonie, à celle qui suit le battant d'une cloche[5]. Partout on désirait un changement[6].

Ainsi donc ce n'est ni le siècle de Louis XIV, ni la célébrité de ses écrivains qu'il faut opposer à l'innovation proposée; ce sont des lieux communs de Rhétorique, indignes de trouver place dans une bonne dialectique. Il faut de deux choses l'une : ou montrer que notre poésie est très bien telle qu'elle est, qu'elle peut atteindre à toutes les hauteurs de la pensée, qu'elle réunit la force à l'harmonie et la variété à l'unité, et alors imposer silence du moins à ses propres sectateurs qui disent le contraire; ou bien, si notre poésie n'est point parfaite, comme toutes les voix se réunissent à le publier, examiner de sang-froid quels sont les moyens de la porter à sa perfection ; et si la forme prosodique offerte par le traducteur de Pythagore est, ainsi que je crois l'avoir prouvé, la seule admissible en ce moment, l'admettre sans se laisser décourager par aucune considération étrangère. C'est, dans l'un ou l'autre cas, ce que l'Académie française, la première assemblée savante de l'Europe, douée d'un talent reconnu, investie d'une autorité suffisante, doit avoir la force d'entreprendre et la puissance d'exécuter.

1. *Elém. de littér.*, au mot ALEXANDRIN.
2. *Quest. sur l'Encyclopéd.*, art. POÉTIQ. : *Conte des trois manières,* etc.
3. *Mécanisme du lang.*, ch. II, § 20.
4. De Sismondi, *Littér. du Midi*, t. II.
5. ... « i loro versi, per cosi dire, suonano le campane, saltano a pié pari. »
6. Disc. sur le poëme épique, en tête de presque toutes les éditions de *Télémaque.*

MÉLANGES

SCARRON ET SA GAZETTE BURLESQUE

La Gazette burlesque de Scarron[1] (14 janvier-22 juin 1655) dont nous avons retracé l'historique est rarissime. Elle n'a jamais été réunie à ses œuvres et il n'en existe que trois exemplaires (deux dans des bibliothèques publiques et un dans une collection particulière). La cause de la cessation brusque de cette gazette que nous avions fait connaître vient d'être nettement déniée par M. Emile Magne dans son ouvrage : *Scarron et son milieu*[2]. Les nombreux travaux de cet érudit consacrés au XVIIe siècle dans lequel il s'est, en quelque sorte, spécialisé, nous engagent à examiner son argumentation afin d'en terminer avec ce petit problème d'histoire littéraire, d'ailleurs curieux et intéressant, comme on va le voir, pour la biographie du mari de la jeune Indienne.

Présentons d'abord notre texte :

« Cependant le n° 7 (2 mars) de la gazette n'a pas de retard, mais les 8 et 9 (8 avril et 12 mai) sont séparés chacun par un intervalle de plus d'un mois. Disons tout de suite, à la décharge de Scarron, que ses souffrances seules l'ont empêché de fournir régulièrement sa copie. Les numéros 10 à 15 paraissent presque à leurs dates, mais l'Epître du numéro 16 ne sera plus signée Scarron : il a définitivement déserté l'imprimerie de Lesselin. Pourquoi ? La crainte d'être impliqué dans les poursuites intentées par le Procureur du Roi aux deux auteurs présumés : Michel Millot l'aîné, payeur des Suisses, et Jean L'Ange, gentilhomme servant du Roi, d'un livre obscène, faisant directement appel aux sens, répandu clandestinement: *L'Escole des filles*. Le numéro 15 (22 juin 1655) était mis en vente le jour même où Claude Hourlier, bailli du Palais, faisait écrouer définitivement à la Conciergerie Jean L'Ange, arrêté dès le 12 juin. A l'annonce de cette incarcération et de la publication dans Paris à son de trompe, le 25 juin, d'une ordonnance assignant Millot — en fuite — à comparaître devant le Bailli du Palais, Scarron ressentit une violente émotion ; sa prochaine gazette, même à court de nouvelles, ne pouvait recueillir ces deux informations ! Il était l'ami le plus favorisé de Jean L'Ange, ayant reçu de celui-ci les huit ou neuf premiers exemplaires de *L'Escole des filles*[3]. A quel titre ? Comme collabo-

1. *Claude Le Petit et la Muse de la Cour* (*1er septembre-28 octobre 1657*). *Avec un historique des gazettes concurrentes des* Lettres en vers *de Loret* : La Muse Heroï-Comique (1654-1655) ; La Muse Royale (1656-1660) *de Robinet de Saint-Jean* ; Les Epîtres en vers de Scarron et d'autres autheurs (1655) ; La Muse de la Cour (1656-1658) ; La Muse Historique de *La Gravette* (*1658-1659*) ; *— et la bio-bibliographie de leurs rimeurs.*

2. *Scarron et son milieu.* Documents inédits, Paris, 1924. — C'est la seconde édition d'un livre que M. Magne avait publié, sous le même titre, en 1905

3. *Enquis quel nombre de livres d'Escolle des filles il peut avoir fourni au sieur*

rateur? Sinon pour le compte de qui ? On a su depuis qu'un des exemplaires était destiné à la maîtresse de Fouquet [1]. En tout cas cette complaisance de L'Ange envers Scarron apparaît compromettante, tant pour lui-même que pour sa femme, la jeune Indienne Françoise d'Aubigné, plus tard madame de Maintenon, sur laquelle il devait posséder une certaine influence. Voilà un incident inconnu des biographes du Créateur du burlesque et il est gros d'interprétations tendancieuses.

» Quoiqu'il en soit, Lesselin substitue, le 29 juin (n° 16), aux rimes habituelles de Scarron, une *Lettre à Monsieur Scarron, escrite de l'armée par un sien amy sur le sujet de ses Epîtres qu'il donne au public.* De qui Lesselin l'a-t-il reçue ? Nous l'ignorons. En tout cas, elle ne contient aucune allusion au silence du poète, et pour cause, car elle est censée avoir été écrite le 15 juin dans un monastère près de La Fère.

» Pas d'*Epîtres* ni le 6, ni le 13, ni le 20, ni le 28 juillet. Pourquoi ? Lesselin était-il sans nouvelles de Scarron et hésitait-il à le remplacer ? Ou, connaissant la situation équivoque et pénible dans laquelle ce dernier se débattait, attendait-il une solution ? La seconde hypothèse est vraisemblable.

En réalité, l'instruction du procès de *l'Escole des filles* chômait presque, pour ainsi dire, et cela grâce à une haute intervention tendant à limiter le champ de l'enquête. Autrement la passivité du Bailli du Palais et du Procureur du Roi serait inexplicable ; ces mandataires de la justice ne semblaient nullement pressés d'en finir. Brusquement, changement à vue : le 4 août, Lesselin reprend sa publication avec un nouveau gazetier : Julien, et, en trois jours, du 4 au 7 août, l'instance contre *l'Escole des filles* est terminée et le jugement rendu. Scarron, dégagé de tout souci, se libère définitivement de sa tâche hebdomadaire.

» Son successeur, Julien, commence sa gazette du 4 août (n° 17) par une *Epître à Mr Scarron par un sien amy*, dans laquelle il constate que les fidèles du « Malade de la Reine » sont sevrés de ses nouvelles, qu'il ne leur écrit plus, etc. :

D'où vient doncques, Monsieur Scarron,
Qu'un Esprit si bel et si bon,
Et tel que le vostre peut estre,
Ne fait plus à présent parestre
Quelque beau plat de son mestier ?
Depuis plus d'un mois tout entier,
Et près de deux, que je ne mente,
Un chacun en est dans l'attente :
Moy-mesme j'en meurs de desir,
Et peu s'en faut de desplaisir.
D'où vient donc que vostre Génie,
Oubliant sa douce manie,
Ne produit plus ces nouveautez
Par qui nous étions enchantez ?

Scarron. A dit que le sieur Scarron en peut avoir de luy respondant huit ou neuf qu'il peut avoir donné à ses amis.

Enquis combien il y a qu'il cognoist le Sieur Scarron et quelle habitude il a avec luy. A dit qu'il y a cinq ou six mois et le veoit quelquefois. (Interrogatoire de Jean Lange, prisonnier à la Conciergerie du Palais, du 22 juin 1655, fait par Claude Hourlier, bailli de Palais.)

1. Un exemplaire de l'édition originale de *l'Escole des filles* avait été saisi, en 1661, au moment de l'arrestation de Foucquet, dans la table du cabinet secret d'une maison avec entrée mystérieuse, que le Surintendant des Finances avait fait meubler pour sa maîtresse. Feuillet de Conches dit dans ses *Causeries d'un Curieux* (T. II, p 544) : Les inventaires légaux disent « un seul petit livre : *L'Escole des filles*, imprimé à Leyde (Paris), si sale, si impudent et si infâme que nous avons cru devoir le faire brûler ».

D'où vient que vos amis fidelles
N'apprennent plus de vos nouvelles,
Et que vous les laissez languir
Dedans un mortel desplaisir
Faute de leur daigner escrire ?
Pour moy je n'en sçaurois que dire,
Et je ne comprends pas pourquoy
Vous négligez ce bel employ,
Veu que vostre veine féconde
Ravit et charme tout le monde,
Et que du bruit de vos beaux vers,
Vous remplissez tout l'Univers,
N'est-ce point quelque maladie
Dont vostre verve est refroidie ?
Par exemple, un mal de costé,
Ou quelqu'autre incommodité,
La toux, la fièvre, ou la migraine,
Ou bien quelque douleur dans l'aine,
Accidens à mettre aux abois
Un plus fort que vous mille fois !
S'il est ainsi (qu'à Dieu ne plaise),
Tâchez de vous mettre à vostre aise,
Employant tout vostre pouvoir
Et tous vos soins à vous ravoir.
Après, quand vostre ardeur divine
Vous renflamera la poitrine,
Et que ce beau feu de nouveau
Vous réchauffera le cerveau,
Ou bien si c'est quelqu'autre chose
Dont nous ne sçavons pas la cause.
Lors que vostre commodité
Pourtant avecque liberté,
Vous permettra de nous escrire,
O Dieux ! que nous aurons à rire,
Et qu'après un si long désir
Nous goûterons un doux plaisir !
Au lieu qu'une morne tristesse
Nous a tenus au cœur sans cesse,
Et nous y pourra bien tenir,
Si vous n'y daignez subvenir
Par quelque Epître ravissante.
Cependant, et dans cette attente,
Je vous escry, Monsieur Scarron,
Quoy que d'un style pas trop bon,
Les nouvelles que l'on m'a dites :
Les voilà cy-dessous décrites.

» Cette *Epître* n'apporte-t-elle pas la preuve que Scarron, loin d'être rassuré sur les suites de ses relations avec Millot et L'Ange, relations assez peu avouables, se cachait depuis plus d'un mois. »

Puis, la réfutation de M. Magne :

« M. Frédéric Lachèvre[1], ayant découvert que Scarron était en relations avec

1. *Le Libertinage au XVIIe siècle. Mélanges : article « Le procès de l'Escole des filles » (1655)*, Paris, 1920, et *Claude Le Petit et la Muse de la Cour.*

Jean Lange, complice de Michel Millot dans la publication clandestine d'un petit livre libertin : *L'Escole des filles*, dont ce dernier était l'auteur, et que le dit Scarron avait reçu huit exemplaires de cet ouvrage, assure que notre poète interrompit sa gazette burlesque dans la crainte où il se trouva d'avoir à annoncer l'arrestation de Millot et de son compère et aussi dans la terreur que lui causa la perspective de partager leur sort. Il insinue qu'il a pu être leur collaborateur et que, dans tous les cas, un des exemplaires de l'ouvrage incriminé était destiné par Scarron à Foucquet. Jusqu'à preuve du contraire nous croyons que Scarron a interrompu sa gazette par pure lassitude, car cette lassitude se traduit à chaque page de son ouvrage. Pourquoi aurait-il été contraint, s'il avait continué sa gazette, à annoncer l'arrestation de Millot et de Lange? Loret, non compromis dans l'affaire de *l'Escole des filles*, ne croit pas devoir la signaler. Les amis de Scarron qui poursuivirent sa publication de la gazette témoignent leur étonnement et leur chagrin de son silence et supposent que ce silence a pour motif la maladie. Eussent-ils manifesté publiquement ce chagrin et cet étonnement si Scarron eût eu une raison gênante de se taire ? M. F. L. dit ensuite qu'un exemplaire de *l'Escole des filles* fut trouvé en 1661 dans les papiers de Foucquet. Cela indique-t-il que le Surintendant le devait à Scarron ? En 1687, après la mort du poète, ne saisit-on pas un autre exemplaire de cet ouvrage dans la chambre des filles de Mme la Dauphine[1] ? »

Avant de discuter la thèse de M. Magne, rectifions deux erreurs qu'il a commises :

La première, c'est d'attribuer à l'imprimeur Lesselin l'initiative de la création des *Épîtres* hebdomadaires de Scarron, c'est-à-dire de sa gazette. Scarron, en ayant obtenu le privilège, s'est adressé à Lesselin pour leur mise sous presse ; ce n'est qu'après la publication du troisième numéro qu'il lui a cédé son privilège, comme le constate le texte suivant :

« Par grâce et privilège du Roy, il est permis au Sieur Paul Scarron d'imprimer ou de faire imprimer par tel Imprimeur ou Libraire qu'il voudra choisir ses *Épîtres en vers*, en tel volume, caractère et débit qu'il avisera bon estre, durant le temps et espace de cinq ans entiers et accomplis, à compter du jour que les premières seront achevées d'imprimer. Et deffenses sont faites à tous Imprimeurs, Libraires et autres de quelle qualité et condition qu'ils soient de les imprimer ou contrefaire, sur peine de confiscation de tous les exemplaires contrefaits, et de deux mil livres d'amende, ainsi qu'il est porté plus au long audit Privilège. Donné à Paris, le neufiesme de janvier, l'an de grâce mil six cens cinquante-cinq. Signé par le Roy en son Conseil : Berraud. Et sellé du grand Seau de cire jaune.

» Enregistré sur le livre de la Communauté des Imprimeurs et Libraires, le douziesme de janvier mil six cens cinquante-cinq, conformément à l'Arrest de Parlement du neufiesme avril 1653. Signé : Ballard, Syndic.

» Ledit Sieur Scarron a ceddé et transporté le droict de sondit Privilège à Alexandre Lesselin, Maistre Imprimeur et Libraire, pour en jouir suivant l'acte dudit transport passé par devant Groyn et de Hénaut, Notaires au Chastelet de Paris, le deuxiesme Février mil six cens cinquante-cinq. »

La seconde, c'est de qualifier *l'Escole des filles* de « petit livre libertin ». Ce petit livre n'a rien de libertin ; il ne contient, nous insistons, aucune attaque ni contre la religion ni contre la royauté ; c'est

1. *Scarron et son milieu*, p. 250, en note.

un livre obscène, exclusivement obscène, et le premier livre faisant appel aux sens écrit en français.

Maintenant, arrivons aux arguments de M. Magne :

Tout d'abord constatons qu'il ne contredit aucune de nos assertions, fondées d'ailleurs sur les pièces du procès de *l'Escole des filles* et sur la gazette de Scarron. Il se borne à en faire table rase. Pour lui, au regard de Scarron, l'arrestation de L'Ange est sans importance, non plus d'ailleurs que les huit ou neuf exemplaires qu'il a reçus de ce dernier! Pourquoi Scarron aurait-il craint d'être interrogé et impliqué dans l'instance en cours contre Millot et L'Ange? Sa conscience, dans laquelle lit M. Magne, est blanche comme neige. Si, dit-il, Scarron cesse de publier sa gazette le 22 juin, L'Ange avait été écroué définitivement à la Conciergerie le même jour, c'est « par pure lassitude, et cette lassitude se traduit à chaque page de son ouvrage ». En réalité, à en croire M. Magne, le procès de *l'Escole des filles*, nous le répétons, est inexistant pour Scarron.

Nous n'avons jamais affirmé que Scarron était « contraint » d'annoncer l'arrestation de L'Ange, nous nous sommes borné à préciser qu'étant donné sa situation personnelle vis-à-vis des inculpés (il avait tout de même reçu de L'Ange huit exemplaires au moins de *l'Escole des filles*), il lui était difficile, à court de nouvelles, d'insérer celle-là dans sa gazette. Où y a t-il, dans cette hypothèse, l'ombre d'une « contrainte » ? Que Loret, « non compromis dans l'affaire de *l'Escole des filles* », se taise sur l'arrestation de L'Ange, qui s'en étonnerait (sauf M. Magne) ? ses *Lettres en vers* n'étaient pas d'un format assez vaste pour recueillir toutes les nouvelles. L'abstention de Loret ne signifie rien, elle ne confirme ni la quiétude de Scarron ni son inquiétude.

Il est inexact que l'ami (et non les amis) de Scarron qui a continué sa gazette ait supposé que le silence de celui-ci se justifiait par la maladie. La maladie — et Julien en énumère plusieurs formes — intervient seulement comme une des causes possibles de son silence, puisqu'il s'empresse d'ajouter :

> Ou bien si c'est quelqu'autre chose
> Dont nous ne sçavons pas la cause.

D'ailleurs, il était facile aux amis de Scarron d'être fixés sur son état de santé, ils n'avaient qu'à aller le voir. Malheureusement Scarron restait introuvable :

> D'où vient que vos amis fidelles
> N'apprennent plus de vos nouvelles,
> Et que vous les laissiez languir
> Dedans un mortel desplaisir
> Faute de leur daigner escrire...

Nous ne saisissons pas très bien le sens de cette phrase de M. Magne : « Eussent-ils (les amis de Scarron) manifesté publiquement ce chagrin et cet étonnement (du silence) si Scarron eût eu une raison

gênante de se taire? » Si Scarron eût eu « une raison gênante » de se taire, il va de soi qu'il se serait bien gardé de la faire connaître à ses amis, et c'est probablement le motif pour lequel il ne leur a pas donné signe de vie. Le silence de Scarron laisse supposer « la raison gênante » et les doléances des amis confirment plutôt « cette raison gênante », c'est exactement le contraire de ce qu'a entendu exprimer M. Magne!

Rien n'indique, encore suivant M. Magne, que l'exemplaire de *l'Escole des filles*, découvert en 1661 dans la maison que Foucquet avait fait meubler pour ses maîtresses, soit celui provenant de Scarron, mais alors de qui le Surintendant l'aurait-il tenu, puisque seuls les huit ou neuf exemplaires remis par L'Ange à Scarron ont échappé à l'autodafé du 9 août 1655[1]? Le doute émis par M. Magne est d'autant moins explicable que, bien avant le mois de juin 1655, Scarron avait reçu de nombreux témoignages de la bienveillance de Foucquet, témoignages dont il le remercie chaleureusement dans l'épître dédicatoire du *Gardien de soy mesme*. Coïncidence curieuse, l'achevé d'imprimer de cette comédie est du 15 juillet, soit le lendemain du jour où l'instruction du procès de *L'Escole des filles* est arrêtée subitement. Scarron avait donc eu une heureuse inspiration, le cœur généreux de Foucquet ne pouvait rester insensible à cette marque de reconnaissance d'autant que l'exemplaire de *l'Escole des filles* ne lui avait pas été, non plus, indifférent (on l'a su plus tard); aussi est-ce, sans aucun doute, à l'intervention du Surintendant que Scarron a dû de n'être ni interrogé ni inculpé dans le procès de *l'Escole des filles*, que l'instruction de ce procès a chômé du 14 juillet au 3 août, qu'elle a été close sans recherches nouvelles et le jugement rendu en trois jours!

Quant à l'exemplaire de *l'Escole des filles* saisi en 1687 dans la chambre des filles de madame la Dauphine, il n'a rien à faire avec ceux de l'édition originale de 1655. Il s'agit certainement d'une des réimpressions exécutées à l'étranger de 1665 à 1686.

Terminons en examinant l'argument « décisif » que M. Magne a produit dans le corps de son ouvrage; il n'y est plus question « de la

1. Sentence du Bailli du Palais du 7 août, exécutée le 9 pour Millot et les exemplaires de *l'Escole des filles*.

L'édition avait été tirée à trois cents exemplaires. Sur les trois cents, L'Ange en avait reçu soixante-quinze et Millot deux cent vingt-cinq. Des soixante-quinze exemplaires de L'Ange, vingt-deux furent reliés par Framery, dont huit allèrent à Scarron et deux à Chauveau. Restaient douze : c'est le chiffre des exemplaires saisis chez L'Ange; d'un autre côté, Framery en a déposé vingt-quatre (deux douzaines) provenant de L'Ange, chez le syndic des libraires, soit, en tout, quarante-six. Il en reste donc vingt-neuf en feuilles pour compléter les soixante-quinze exempl. de L'Ange. On ignore ce qu'ils sont devenus Dans l'appartement de Millot, Hourlier en avait récolté une quantité telle qu'elle aurait suffi à constituer « la charge d'un crocheteur »; cette quantité équivaut-elle aux deux cent vingt-cinq formant sa part? C'est plus que douteux.

En résumé, seuls les huit exemplaires reliés de Scarron ont échappé, sans aucun doute, à la justice. Les vingt-neuf exemplaires en feuilles de L'Ange, dont on ignore le sort, ont été vraisemblablement détruits par leur détenteur ainsi que ceux de Millot non compris dans la « charge d'un crocheteur ».

pure lassitude (de Scarron) qui se traduit à chaque page » de sa gazette, mais d'une intervention chirurgicale occasionnée par un mal d'oreille. Voilà enfin une affirmation :

« En outre, la maladie le força à interrompre souvent ce travail fastidieux: Une intervention chirurgicale nécessitée par un mal d'oreille le contraignit pendant trois mois au silence [1], si bien qu'après la quinzième gazette il abandonna une tâche où, à son dire, seul l'imprimeur trouvait son compte. »

M. Magne a pris soin d'indiquer en note la page 66 de la gazette de Scarron relatant « l'intervention chirurgicale ». Voici le texte qui figure à la dite page :

Marquis de Molac que le Ciel,
Pour toy tousjours doux comme miel,
D'un œil souriant te regarde
Et du mal d'oreille te garde ;
Depuis deux ou trois mois l'on sçait
Que le chirurgien Cresset,
Des chirurgiens la merveille,
M'a guéry de ce mal d'oreille,
Ce mal maudit, ce mal d'enfer,
Pour qui Cresset usa du fer.
Sans cette cure, j'allois viste
Dans un cercueil chercher un giste
Mais enfin donc j'en suis guéry.

Cette gazette est du 12 mai 1655, et le 12 mai Scarron se déclare complètement guéri de son mal d'oreille ; c'est lui-même qui l'affirme et on peut l'en croire sur parole. Dans les trois mois qu'a duré sa maladie, soit depuis le 12 février, il a publié cinq gazettes en douze semaines et dans le mois qui suivra jusqu'au 22 juin, date où il s'arrête, il en met cinq sous presse ; ce n'est pas là l'indice d'un état de santé fâcheux. Il est donc impossible d'admettre un seul instant que le mal d'oreille et l'intervention du chirurgien Cresset aient été pour quelque chose dans le mutisme persistant de Scarron à la fin du mois de juin.

Nous estimons n'avoir rien laissé subsister des dénégations et de la seule affirmation de M. Magne. Reconnaissons cependant qu'elles nous ont rendu un service, celui de préciser « la haute intervention » qui a limité le champ de l'instruction ouverte sur la publication de *l'Escole des filles*, c'est-à-dire le rôle capital du Surintendant qui a couvert son protégé Scarron. Que serait-il advenu de la jeune Indienne si son mari avait été inculpé et frappé par la justice, même très légèrement? Il est probable qu'elle n'eût jamais été madame de Maintenon et les dernières années du règne de Louis XIV se seraient déroulées tout autrement que l'histoire nous les présente. La destinée des nations, comme celle des individus, tient vraiment à peu de chose !

Frédéric Lachèvre.

1. *Scarron et son milieu*, p. 249.

DIVERS PROPOS DU CHEVALIER DE MÉRÉ EN 1674-1675 *(Suite.)*

Page 74. — [2 lignes effacées]. Les Costeaux : M. de Sillery, Saint-Evremond, le marquis de Villandry, etc. Un homme qui a une mule de chambre; de Rannes[1]. — Il y a des gens qui n'ont rien de bon que de pareilles marques d'estime pour[2] les grands hommes. — Je n'ay jamais eu de peur qui ne me soit venue des hypocondres[3]. — *Je luy disois que j'avois dit à Madame de Seuret que tout le monde avoit besoin d'un livre à part : il me dit que j'avois raison, et que*, si Champagne en avoit fait un pour apprendre à se coiffer, quoy qu'il eust parlé des blondes, des brunes[4] [*chacun*, effacé] il n'y en a point à qui il n'eust dit quelque chose de particulier [3 lignes effacées], etc. — *Il croit que* personne ne chante mieux ny si bien que Nielle; que les Italiens inventent mieux qu'ils ne chantent — M. Galois[5] est un pauvre homme; il lit toutes choses comme des harangues; c'est lire en pédant; il n'y a rien de plus mauvaise grâce. Nous lisions un jour, M. de Salo, luy, et moy, quelques harangues de

Page 75. — Cicéron; nous trouvions toûjours qu'il alléguoit quelque raison de ce qu'il disoit; ensuite, il la confirmoit; et puis il faisoit une amplification[6]. Nous regardâmes dans Démosthène, qui ne fait pas la mesme chose. Il y a des endroits qui ont besoin d'adjutorium, qu'il faut esgayer, esclaircir, dans ses *Discours*[7], etc. — Ils sont si sots là, qu'ils ne font rien que j'estime icy. *En parlant des gloses*[8] :

1. F. : au crayon : Rannes. On ne peut se laisser entraîner à lire : « de panne » (étoffe vulgaire). Le marquis de Rannes, Nicolas d'Argouges, lieutenant général des armées du roi; marié à Charlotte de Bautru, fille du comte de Nogent. Il fut tué en Allemagne en 1678. — Ou de Pannes, un Gillier, comme Miseré, Marmande, etc., cousins des Gombaud.

2. F. : au crayon : *qu'ont.* — Est-ce de Boileau encore qu'il est question, et d'un de ses éloges?

3. *Sat.* VIII, v. 263 sqq. : « Non, mais cent fois la bête a vu l'homme hypocondre | ... A vu dans un pays les timides mortels | Trembler aux pieds d'un singe assis sur leurs autels. »

4. Plutôt que le masculin, qu'on pourrait lire. Sans doute, on trouverait des exemples, dans la société précieuse ou galante, à prouver que la psychologie des bruns et des blonds intéresse aussi. Mais ici, il n'est question que de Champagne. D'ailleurs, cf. *Recueils Conrart* (5422 f°, p. 703-715), un long jeu d'esprit sur les blondes et les brunes.

5. Galois ou Gallois, directeur-fondateur, avec de Salo, en 1665, du *Journal des Savants* (auquel plusieurs fois il a été permis de se reporter). Jusqu'à quel point Méré les a-t-il « pratiqués », ou mis à profit? Supprimé au bout de trois mois, le *Journal* reprit, en 1666, son cours, sous la direction de Gallois seul. Cf. *ms.* 4333, f° 107 : « Gaulois (*sic*). Auteur du Journal des Savants. Il a l'esprit de feu, imagination vive, beaucoup d'acquis. »

6. Cf. *Œuv. Posth.*, p. 64, citée.

7. C'est-à-dire : les *Traités*, ou *Dialogues*, de Cicéron, croyons-nous.

8. Boileau encore, qui va être nommé? *Sat.* VIII, v. 151-153 : « cherchât, pour l'obscurcir, des gloses, des docteurs ».

J'ay grand peur que ce fust[1] quelque chose comme ce que dit Mme de Longueville ; on croit que c'est quelque chose, et ce n'est rien[2]. — Il faut estre aigre contre l'injustice : *c'est qu'il avoit traité de sots* [*quelques-uns*, rayé] dans *ses* Discours ceux qui font quelque injustice[3]. — Cette raillerie de Descartes[4] est bonne, bien fondée, des gens qui disoient qu'ils alloient à la conqueste de la vérité. Desbarreaux, Touchelez[5], Piquot[6], estoient yvres tous les soirs en Hollande[7]. Des-

1. F. : *sera*.

2. Après tant d'éloges ! voir p. 1, 27. Ou cite-t-il une appréciation familière à Mme de Longueville ?

3. Il faut penser que les *Discours* de 1677 sont sur le chantier, et en partie, au moins, bâtis. — *De la Conversation*, p. 51 : « On ne sçauroit plaire de bon air, quand on choque des personnes qui ne l'ont pas mérité ; parce qu'une action injuste et cruelle n'a rien d'honneste ny de galand » ; — *Des Agrémens*, p. 60 : « Il ne sied pas toujours mal de souffrir l'injustice, quand on la méprise ». — *Œuv. Posth.*, p. 48 : « Toute sorte d'injustice me déplaît, et rien ne me paroît de plus (*sic*) humain que de faire du mal pour avoir seulement le plaisir d'en faire » ; mais il ajoute, cette fois : « J'avouë aussi que la sotte bonté ne me choque guères moins ; qui veut bien joüer son personnage ne doit être ni pipeur ni duppe ».

4. Comment Méré connaît-il la raillerie de Descartes ? Une lettre à Mersenne, de juin 1641 (Ed. Adam-Tannery, T. III, p. 388) dit bien : « M. Picot est ici à Leyde... Pour ses deux camarades, ils vont et viennent, et je croy que dans peu de temps ils retourneront en France ». Mais cette lettre n'a pas été publiée par Clerselier, dans la *Correspondance* (1657, 1659, 1667). Est-ce un lapsus, et faut-il lire : *Balzac* ? En effet, Balzac écrit à Chapelain : « Un galant homme (Des Barreaux) qui a passé en ce païs, et qui va cherchant la vérité et le bon vin par terre et par mer. Pour cet effet, il médite un pélerinage vers Monsieur Descartes, à l'imitation de celui d'Apollonius vers Hiarchas. Néanmoins il remettra la vérité et M. Descartes à l'année prochaine. » (Août 1640, éd. [Descartes] Adam-Tannery, XII, p. 79-80.) Et Chapelain (*ib.*) doute qu'il fasse ce voyage : « Il croira sans doute qu'ayant trouvé le vin, il aura trouvé la vérité ». — De même, la lettre de Descartes à Mersenne du 4 mars 1641 (voir ci-dessous, *note* 10) était inédite avant Adam-Tannery. — Enfin, faut-il comprendre : raillerie (de Méré) *sur* Descartes ? V. p. 77-78 et 97.

5. F. : *Fouch.* : au crayon : *elez*. V. p. 88. Il y a deux Touchelay ; l'aîné, bénéficier à Tours, « intime ami de Descartes » (Baillet, *Vie de Descartes*, 1691, T. II p. 176) ; le cadet, qui vit Descartes en Hollande. Ils sont gentilshommes. L'aîné mourut en janvier 1649. En 1644, Descartes, de passage à Tours, logea chez lui. C'est à celui-là, malade et aveugle, que, vers 1648, Plassac écrit (*Lettres* 41 et 42) ; il semble lui devoir, sinon des leçons, au moins des conseils. — Cf. éd. Adam-Tannery (T. III et T. V).

6. F. : *Piq* ; au crayon : *uet*. — L'abbé Picot, prieur du Rouvre, se prit de goût pour la *Méthode*, et alla rejoindre Descartes à Leyde, dans l'été de 1640, avec Touchelay et Des Barreaux. Il avait annoncé ce voyage à Mersenne, à qui Descartes écrit le 4 mars 1641 : « Je vous remercie de l'avis que vous me donnez du conseiller et de l'autre, qui me veulent venir visiter ; j'ai vu et connois le premier de réputation il y a longtemps » (Ed. Adam-Tannery, III, p. 332). Il n'y a pas de doute (malgré la note, *ib.* XII, p. 359) : le conseiller, c'est Des Barreaux. L'autre, ce doit être Picot ; pour Touchelay, Descartes le connaît par son frère. — L'abbé Picot resta plus longtemps que ses compagnons près de Descartes, jusqu'à la fin de l'année. En 1644, c'est chez Picot que Descartes descend, à Paris. De Hollande (1644-1647) il lui écrit. Picot traduisit en français les *Principes*. En 1647, ils voyagent ensemble, à Rennes, puis en Hollande, d'où Picot repart en janvier 1648 ; c'est encore chez lui que descend Descartes, dans un séjour qu'abrègent les premiers mouvements de la Fronde. Sur Picot, l'édition des *Œuvres* de Descartes Adam-Tannery apporte nombre de documents (T. III, IV, V).

7. Il semble bien que Méré nous certifie ici un voyage sur lequel les doutes persistaient (Adam-Tannery, *cité*, et Lachèvre : *Jacques Vallée des Barreaux*, p. 81). On peut donc penser, avec plus d'assurance, que Descartes garda de ses visiteurs un souvenir assez vif, pour composer un dialogue intitulé : « La Recherche de la Vérité par la lumière naturelle », dont une traduction latine figure dans les *Opuscula post-*

préaux est encore un de ses escolliers ; c'est un maistre de roquets, Descartes. — « Il avoit une grande estendue d'esprit dans sa circonférence » ; Cardan[1] ; comme il y a des gens qui se portent fort bien

Page 76. — icy, qui seroient malades à Angoulesme. Le Cardinal de Richelieu avait aussi une grande estendue d'esprit dans sa circonférence : à ruser, à tromper, à gagner les gens par argent, à faire mourir[2], à jetter de la poudre aux yeux des duppes. Il y a des capitaines de chevau-légers qui ne sont pas propres à estre généraux d'armée, à estre mestres de camp. Je ne croy pas qu'il sust ce que c'est qu'art, Cardan[3] : c'est une observation de ce qui a réussi[4]. La différence qu'il y a de ceux qui font les choses naturellement à ceux qui les font par art, c'est que les premiers sentent [*par*, rayé] [*naturellement*, rayé] par expérience ou autrement, comment il faut faire les choses pour réussir, et les autres ne le sentent qu'en faisant réflexion sur les règles de l'art. Quand j'ay voulu faire les choses comme les autres, escrire, par exemple, comme Plutarque[5] à la barbe quarrée[6] cela ne m'a jamais réussi, et j'ay toujours trouvé que j'estois un sot, quoy que je disse en moy-mesme! Mais je ne l'ay fait que pour voir ce qui me réussiroit. Vous ne devez point croire que

Page 77. — vous excellez à escrire, si vous ne choisissez bien les sujets, si vous ne dites des choses exquises ; et il faut encore adjouster : si vous ne les dites de la meilleure manière. Un homme qui excelle dans son art en peut quelques fois douter : *sur le sujet de ce qu'il essayera quelques fois*[7] *d'escrire comme les autres.* Un homme qui escrit ne doit guère songer qu'aux honnestes gens, escrire comme il faut que M. Gallardon (?)[8] s'esquippe pour aller à Paris. Il y a des

huma publiés en 1701 (éd. A.-T., t. X, p. 491-498 et 532). L'interlocuteur qui a nom Polyandre a quelque air de Des Barreaux, et Epistemon pourrait être Picot, Eudoxe étant Descartes. Jusqu'en 1701, ce *Dialogue* est inédit. Une copie manuscrite porte la date 1676. Toutefois, l'existence en est connue par la mention de l'*Elenchus* ms *Cartesii,* appendice au *Compendium Vitae Renati Cartesii* publié en 1656 par P. Borel ; et cette mention est la traduction de celle que porte l'*Inventaire* fait à Stockholm le 14 février 1650, et qui donne, seulement, le titre avec le nombre des feuillets manuscrits.

1. Voir p. 79, 95. — Expression de Cardan, relevée dans une lecture, actuelle ou ancienne — Elaboration ou revision du « Chapitre des Sciences » ? — Les 21 livres *De Subtilitate* ont été traduits en français par Richard Leblanc, en 1554. Le *De Vita propria* a été publié, avec un *De Hier. Cardano judicium,* par Gabriel Naudé (1643). Spon a édité, à Lyon, *Hieronymi Cardani opera,* 10 vol. f°, en 1663.

2. Le mot n'est pas douteux.

3. A propos de l'*Ars magna,* de Cardan ?

4. Cf. *De Oratore,* II, 57 : « Quasi vero, inquit Crassus, horum ipsorum, de quibus Antonius jamdiu loquitur, ars ulla sit ! Observatio quaedam est, ut ipse dixit, earum rerum quae in dicendo valent. »

5. Voir p. 90.

6. La barbe carrée est celle des magistrats, des gens graves. Partant du conflit qui met aux prises le ministre Chateauneuf et Molé, Loret se demande, de « ces deux barbes si vénérables, Et toutefois si dissemblables », laquelle l'emportera, « de la quarée ou la pointue ». (Ed. Livet, I, 4 février 1651).

7. Peut-être : *quelque jour.* — Ou : *essaya* ?

8. Voir p. 87, 117, ce nom toujours peu lisible. Peu importe, en somme. C'est un roturier, peut-être un voisin. Il y a un abbé de Gallardon de la Selle, intendant des

gens qui choisissent des sujets désagréables, qui ne laissent pas de dire des choses agréables, comme Virgile dans les Georgiques; et d'autres, au contraire, comme la pluspart des faiseurs de Romans. Il ne faut jamais dire qu'on ne veut rien dire de ce qu'ont dit les autres, si ce n'est comme en disant qu'on suit son caprice[1]. — *Sur le sujet de Scaliger*[2] : « Nihil inepte »[3] ; il n'y a rien par où je juge mieux de l'esprit des gens. Vous ne remarquez pas ce que je fais dire à Descartes traçant

Page 78. — quelque figure de géométrie sur le rivage[4] ? Quand on sçait qu'un homme ne parle jamais autrement[5], quand on trouve quelque chose et qu'on ne sçait pas pourquoi il la dit, on juge toujours que c'est à bonne fin. Quand Térence fait dire qu'on trouva cette femme filant et mal vestue[6], etc. — Il ne faut pas faire comme Archimède[7], qui se laissa tuer en faisant quelque figure ; il faut songer à plusieurs choses à la fois : *sur ce qu'en escrivant, j'attisois le feu* [deux lignes et demie effacées][8]. — M. de . (*sic*)[9], le plus pédant homme qui

mœurs de l'Hôtel-Dieu à Poitiers (*Arch. Hist. du Poitou*, XV, p. 369); est-ce lui, ou un homonyme, parent ou non ? L'*Armorial du Poitou*, cité (*ms*, vers 1700) donne : p. 111, la veuve d'un Guillotin, à Niort; p. 844, François Guillochau, procureur au Présidial de Poitiers. Etc.

1. Cf. *De la Conversation*, p. 4 : « Tous les sujets me sont presque égaux; je ne m'attache à rien de particulier; et comme je n'ay que peu de science, je parle et je juge de tout selon mon caprice »; toutefois il espère (p. 5-6) qu'ainsi il pourra dire des choses qui n'ont pas été dites; — *Des Agrémens*, p. 62-63 : « (Mes opinions) qui n'ont ni poids ni authorité, ne tirent pas à conséquence, et c'est pourquoy je dis librement tout ce qui me passe dans l'imagination »; — *Œuv. Posth.*, tout le début du *Discours* III; — et *Lettres, passim*.

2. Cf. *Lettre* 22, à Costar, contre l'autorité de Scaliger, au sujet de Virgile.

3. Souvenir d'Horace, ou d'une citation prise d'Horace, que Méré ne paraît pas connaître : « qui nil molitur inepte » (*Ad Pisones*, v. 140).

4. Est-ce dans le « Chapitre des Sciences » qui, du moins sous cette rubrique e dans cette forme systématique, n'est pas venu au public ?

5. Autrement qu'avec justesse, immédiate ou prévoyante.

6. Probablement, *Heautontimorumenos*, v. 233-234 : « Texentem telam studiose ipsam offendimus, | Mediocriter vestitam veste lugubri ». Dès qu'on sait l'art subtil de Térence, on est certain, même sans comprendre encore, qu'il y a ici une préparation, dont le but et l'effet se révéleront plus tard.

7. Sur Archimède et les raisonnements, ligne à ligne déduits, de la géométrie, voir *Les Conversations*, p. 213. Mais plutôt, sur sa mort, et la responsabilité de l'esprit mathématique en cette circonstance, cf. Balzac (*Lettre* du 23 mars 1628, à M. de Tissandier, *Œuvres*, 1665 f°, t. I) : « Je vous respons de bonne heure de la faveur des honnestes gens, pourveu que vous faciez trefve avec vos mathématiques, et ne vous embarrassiez point l'esprit de cette science mélancholique et resveuse, qui cousta la vie à Archimède ».

8. Indication sur la saison, et sur le rôle du rédacteur, dans ce recueil de propos.

9. S'il s'agit d'un des ministres de Louis XIV, ce ne peut être Colbert, à cause de la particule (voir p. 26). Pourtant l'appréciation ne serait pas extraordinaire. Cf. *ms* 4333, f° 362 *verso* : « M. Colbert a quelque élévation, se croit encore plus intelligent qu'il n'est, disent quelques gens qui l'approchent. Il est modeste en tout, hors l'esprit, dont il se picque ». — Mais il peut être question d'un des représentants du roi en Poitou. Le duc de la Vieuville a succédé à Roannez comme gouverneur du Poitou. Méré lui écrit la *Lettre* 54, dans laquelle, en 1674, il recommande Savignac, s[r] de Vieux-Fourneaux, et rappelle qu' « il y a six ou sept ans » (en effet, lorsqu'il partit pour faire publier *Les Conversations*, et pour ce séjour de quatre ans : 1668-1672), il conduisit à Paris le duc et la duchesse. Dans la lettre 69, postérieure à la première, et contem-

soit en France. Quand un pédant gouverne, les pédans sont en vogue (ou : en règne)[1]. — *De la fille de La Grue (?)*[2] *et d'une espèce de paisanne des environs de Chastelleraud* : Un honneste homme peut s'arrester à des personnes de cette sorte, et une honneste femme ne pourroit pas s'arrester à des hommes qui n'auroient pas plus d'esprit. C'est que le rolle d'un

Page 79. — homme est de plus grande estendue que celuy d'une femme. Il faut qu'un homme se demesle de querelles, qu'il juge bien des choses, qu'il soit agréable, qu'il connoisse le monde, qu'il ait de l'esprit, etc. — Un homme qui a le nez bon n'a point besoin de tout cela pour connoistre ses amis : *quelque chose que nous avions lu de Cardan.* Le corbeau et le loup, inégaux[3] ; le cerf, fou, et ne connoist personne[4]. — Qu'*il* n'a jamais vû de femme qui *l*'ait tout à fait contenté. Il faut estre élégant en tout ce qu'on fait, dans les choses mesmes qu'on n'a jamais faites. J'ay mis ce mot d'élégance en usage à la Cour. Je jouois contre un homme, et je meslois souvent les cartes sur luy[5]. On me demanda s'il estoit pipeur : je dis que je ne luy avois rien vû faire qui fût mal, mais qu'il est vray qu'il touchoit la carte[6] fort élégamment. *Cette élégance vous estoit suspecte*? Ils ayment mieux cela[7] qu'une bonne chose. — Il faut estudier

Page 80. — sans livres. Je n'ay guère estudié autrement. Remuer, inventer, chercher. Vous avez assez de fonds, etc. [trois lignes et demie effacées]. Il n'y a point de maximes de M. de la Rochef(oucauld) dont la maxime opposée ne soit aussi vraysemblable. — Un homme dira à une femme : « Je veux vous faire connoistre trois honnestes hommes, M. de la Chaise[8], M. de la Fragnée[9], M. de Boissoudan[10] ; je vous

poraine des opérations destinées à défendre les côtes du Poitou contre l'attaque prévue de la flotte hollandaise, on lit : « C'est avoir l'esprit bien libre, et d'une grande étendue, que d'estre Général d'Armée à la veille d'une bataille, et d'écrire des Lettres si galantes » (juin-juillet 1674). — Ou bien encore : René de Marillac, sgr d'Ollainville, d'Attichy et de La Ferté-sur-Peron, fils de Michel de Marillac, intendant du Poitou depuis 1673 : « homme d'honneur, trop rigoureux contre les protestants » (Sourches, *Mémoires*, I, 74). Méré lui écrit, au moment du passage à Poitiers de Mme de Maintenon (fin octobre 1675) une lettre (76).

1. Lecture de F. : *règne*. On peut lire : *vogue*. Et la locution paraît plus vraisemblable. Cf. *ms* 4333 : «Montagne est en vogue à présent » (fo 198).

2. F. : *Greu, grue* ou *greve*? — Est-ce « la » devant un nom de roturière? Un René de Cumont, sr de la Poislière et de la Grue, réside dans l'élection de Mauléon en 1667.

3. F. : *ingrats*. L'ingratitude du corbeau? — Inconstants, fantasques, « inégaux ».

4. F. : *fort*. — Cf. Vigneul-Marville (T. III, p. 286-287), sur ce que dit Cardan de l'aptitude des ânes et des cerfs à « écouter le son de la voix et des instruments ».

5. Avant qu'il prît les cartes pour « donner ».

6. F. : *les cartes*.

7. Un mot neuf ou piquant leur plaît mieux qu'une « chose », une idée.

8. Filleau de la Chaise, sans doute, auteur du *Discours sur les Pensées de M. Pascal* (1672).

9. Voir p. 104. Les *Maintenues* de Quentin et Richebourg nomment (*Arch. Hist. du Poitou*, XXIII, p. 101), Jacques Manceau, sr de la Fragnée, (mais en 1714-1718), fils du sr de Boissoudan, élection de Saint-Maixent; les *Barentines* de 1667, et le rapport de Colbert de Croissy (1664), Prévost, sr de la Fraignée, R. P. R., élection de Mauléon.

10. Deviné — peut-être — sous les ratures. Mais d'autant plus probable, si, ce Bois-

les mèneray les uns après les autres, afin que vous les connoissiez mieux. » Elle diroit : « Pourquoi les voulez-vous amener les uns après les autres? Je seroy bien aise de les voir ensemble », etc. « Afin que vous soyez bien instruit de cela, il faut que je vous parle de quatre choses[1] ». Cela embarrasse un homme du monde, et il ne vous escoute plus. — C'est une sottise que dit Platon, qu'il faut avoir cinquante ans pour voyager.

Page 81. — Il y a des gens qui sont faits, fort jeunes du côté de la prudence qu'il faut avoir pour le monde. Mizeré[2], etc. ; un brutal, un fou. M. de Lyonne[3]. Madame la Mareschale de Cl(erembault) a plus de talent que Madame de Longueville. Térence a le bon art et le bon ordre. Voyez comme ce vieillard commence : « Vous sçavez que dans vostre enfance », etc.[4]. Balzac *luy* a dit qu'il avoit naturellement l'esprit trouble, mais qu'il se l'estoit rendu net en considérant attentivement chaque chose. On pourroit dire que c'est contraindre les gens? Point du tout, car je veux qu'on ne fasse que ce que la nature demande dans les mouvements du corps, dans les manières, dans les façons [quatre lignes effacées]. — Je pardonnerois à un homme qui aimeroit Mlle de . (*sic*). Elle a le corps de flame sinueuse[5]. Il n'y a rien qui siéie plus mal et qui donne plus

Page 82. — mauvais air que d'avoir de mauvais gousts [cinq lignes effacées]. Je n'ay jamais vu un homme qui fust plus de contrebande que M. de Clisson[6]. M. Guogué dit qu'il est trop vieux pour se corriger; il me semble qu'on se devroit corriger en un jour, quand on est averti. Il devroit se deffaire de ses mauvais gousts pour la sausse douce, et pour lait (*sic*) avec du beurre, de sa vanité de bourgeois, et de ses excuses[7]. Il n'y a rien qui siéie plus mal que cela. — « Il fait

soudan étant le père du s^r^ de la Fragnée, Méré a, réflexion faite, jugé qu'un autre nom conviendrait mieux à l'intention. Voir p. 61.

1. Nous avons déjà vu, et cité dans les *Œuvres*, cette distinction de l'ordre des pédants et de l'ordre agréable et dissimulé. Cf. encore *Lettre* 4 à la duchesse de Lesdiguières, sur ceux qui « aiment beaucoup à diviser tout ce qui se présente, et même des choses qui ne se voudroient point quiter ».

2. F. : *Mirer; Mirepoix*?.

3. Né à Grenoble (1611), comme Abel Servien, son oncle, H. de Lyonne a pu être rencontré par Méré chez les Lesdiguières.

4. *Andrienne*, v. 8 : « Ego postquam te emi a parvulo, ut semper tibi | Apud me justa et clemens fuerit servitus | Scis, » etc. On aperçoit, de temps en temps, des indices d'une lecture de Térence. Plus loin, p. 94-95, on s'étendra davantage.

5. F. : *Sinueux*. Voilà encore un joli mot d'artiste. Cf. *Des Agrémens*, p. 17 : « Les plus excellens Peintres veulent que les figures soient sinueuses dans leurs Tableaux, et qu'on y remarque une disposition à la souplesse, à peu près comme ces plis et ces replis qu'on voit dans la flâme ». Mais aussi : *De Arte graphica*, de Du Fresnoy, v. 107-108 : « Membrorumque sinus ignis flammantis ad instar | Serpenti undantes flexu ». Cette poétique description répond à la théorie générale : « que les membres ne fassent point de figure géométrique, comme de quarré, de triangle, etc. » (Compte rendu du *Journal des Savants*, 10 décembre 1668) ; ce que Du Fresnoy disait ainsi : (Fugito) vel acutas, | Vel geometrales, ut quadra, triangula, formas ».

6. Les *Barentines* donnent Jacques Bernard- Sauvestre, comte de Clisson (marié en secondes noces à une dame de Sourdis), dans l'élection de Thouars; — et Landerneau, s^r^ de Clisson, à Secondigny-en-Gatine, dans l'élection de Niort.

7. Cf. sur Montmort, p. 84-85; et Pascal (éd. Brunschvicg, *Sect.* I, 58; ne se trouve

bien vilain aujourd'huy ; mais quel temps faut-il attendre en hyver[1] ? » Il n'y a pas d'homme plus malheureux que ce pauvre Dorfeuille[2] ; s'il y a une sottise à dire, il ne manque pas de la dire. Il est de bon naturel[3] ! Car je ne me souviens pas d'avoir jamais fait une visite avec ma mère[4]. M. de Cauvigni

Page 83. — triomphoit à Saint-Maissant[5]. On souffre[6] un brutal, qui n'a pas de manières[7] ; mais il en a ! de mauvaises, de gens de la lie du peuple, de comédien. Il devoit se séparer, aux Tuileries[8]. Ces gens de la Cour ont le sentiment très fin pour connoistre quand un homme se fait valoir mal à propos, quand il tesmoigne une sotte vanité, qu'il raille mal ou à contre-temps, qu'il se fait de feste [huit lignes et demie effacées]. Un homme d'esprit se rend maistre de son tempérament[9]. Cicéron estoit timide ; mais il alloit contre son sentiment, il s'eschauffoit. Il faut faire de mesme ; chacun connoist les biais qu'il faut qu'il prenne pourse corriger. M. Barantin[10] estoit si aise quand on luy disoit qu'il gagnoit le cœur des Dames !

(A suivre.) CH. BOUDHORS.

pas dans l'éd. 1670) : « Vous avez mauvaise grâce : « excusez-moi, s'il vous plaît ». Sans cette excuse, je n'eusse point aperçu qu'il y eût d'injure « Révérence parler » ; il n'y a de mauvais que leur excuse ».

1. Exemple, ou incident, qui naît de la saison.

2. F. : *Dorfeuils* ?. — On a le choix : Du Chilleau, sr d'Orfeuille, élection de Poitiers (*Lettres* de Méré à Mme du Chilleau, femme du sgr du Chilleau, 102, 129, 204) ; — Guichard, sr d'Orfeuille, « R. P. R., très considéré, riche, sage » (Rapport de Colbert de Croissy, 1664), mais qui semble disparaître ensuite ; — enfin, François d'Orfeuille, mais sr de Foucault, qui, en 1689, est témoin de Charles-Gabriel Yonques, neveu de Méré, lors de sa réception dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et qui fut, plus anciennement, débiteur de Charles Gombauld, sgr de Baussay, frère aîné de Méré.

3. Ou c'est une lettre que Méré a reçue de ce d'Orfeuille ; ou une visite ; et peut-être la réflexion sur le temps est-elle du visiteur ? On l'épingle ensuite sur les « mémoires ».

4. Nous n'avons rencontré nulle part une désignation aussi précise, sous la plume de Méré, de sa mère.

5. F. (en marge) : *Il y a un Saint-Maissant dans le Maine.* — Baussay est plus près de Saint-Maixent des Deux-Sèvres, et en relève pour la justice. Il s'agit d'une des étapes du procès Gombauld-Cauvigny, pour la succession de leur mère et belle-mère, et les partages après la mort de Charles Gombauld.

6. F. : en blanc. Au crayon : *cuistre* ?

7. Pour l'histoire de ce mot, on peut signaler cette remarque, qui eût sans doute étonné La Bruyère : « M. Lombert rit de M. du Bois qui se sert du mot de : manière » (*ms* 4333, f° 241 *verso*). — « Vous pourriez, ce me semble, ajouter *manière* à *façon*, interrompit Ariste ; car ce mot est aussi fort en vogue. — Il y a été beaucoup plus qu'il n'y est, répliqua Eugène. A force de dire à toute heure : « de la belle manière », etc... On dit à la Cour et dans le beau monde : « Il a des manières agréables ; il affecte des manières d'agir tout-à-fait bizarres », etc. (Bouhours, *Entretiens*, etc., 1671 : *De la langue française*, p. 126-127.)

8. Nous avons hésité sur cette lecture de F. Elle est très probable. Le sens est qu'aux Tuileries, Cauvigny comprenait lui-même qu'il devait s'écarter lorsque, dans une promenade avec son beau-frère, il le voyait aborder quelqu'un, ou inversement. Ou bien « il » désigne Méré, ce qui ne change pas le résultat, mais annule davantage Cauvigny.

9. Cela dépend. Cf. *Des Agrémens*, p. 34-35 : « Pour avoir de l'air à tout ce qu'on entreprend, il faut consulter son inclination et ne pas la contrarier... Il se trouve bien quelques naturels si souples, qu'ils se tournent comme ils veulent selon les occasions, et que tout leur réussit ; mais c'est une merveille que d'en rencontrer, et je voy presque toujours qu'on a peu de grâce quand on va contre son génie. »

10. F. : *Béraulin*. — C'est un souvenir de l'époque où l'intendant Barentin vint enquêter sur les titres de noblesse des familles du Poitou (1664-1668).

POUR AIDER A COMMENTER LES ROMANTIQUES

I

Souvenirs de Lamennais chez Victor Hugo.

Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié l'article où le regretté Lange nous avait révélé, avec son ingéniosité coutumière, les sources de la « Vision de Dante » (*R. H. L.*, 1918, p. 532-561) Parmi les œuvres dont s'est inspiré Victor Hugo, il a cité les *Paroles d'un Croyant* (*Ibid.*, p. 557-560) Je voudrais, à ce propos, revenir sur les remarques qu'il a faites.

Peut-être a-t-on trouvé, à vrai dire, que certains des rapprochements indiqués par M. Lange n'étaient pas entièrement probants. Mais ici la ressemblance est moins dans les détails que dans le ton général des pièces comparées. Ce qui est incontestable, c'est que la lecture de Lamennais a contribué « à orienter Victor Hugo dans le sens de la poésie apocalyptique ». Seulement, les *Paroles d'un Croyant* sont de 1834 ; la « Vision de Dante » est de 1853 ; Victor Hugo a-t-il attendu dix-neuf ans pour s'inspirer d'un livre qu'il a dû lire dès son apparition ? Je ne le pense pas et je crois retrouver dans les *Chants du Crépuscule* (1835) l'impression de cette lecture toute récente. Qu'on se rappelle le début du livre de Lamennais. L'auteur exprime par des images grandioses le caractère de l'époque actuelle. « Le Couchant est noir, dit-il, mais l'Orient commence à blanchir [1]. » Puis il continue en décrivant ce qu'il entend et ce qu'il voit :

> Prêtez l'oreille, et dites-moi d'où vient ce bruit confus, vague, étrange, que l'on entend de tous côtés... Quelque chose que nous ne savons pas se remue dans le monde : il y a là un travail de Dieu... Je vois à l'horizon un nuage livide, et autour une lueur rouge comme le reflet d'un incendie... Tout s'ébranle, tout se meut, tout prend un nouvel aspect [2].

Et maintenant nous pouvons relire le « prélude » [3] des *Chants du Crépuscule*. La pièce, dans son ensemble, est une peinture poétique de la confusion morale où le monde est actuellement. Plus touffue que le morceau de Lamennais, elle traite, en somme, le même sujet et, dans le détail même, elle présente des expressions qui rappellent telles des phrases que nous avons citées plus haut. Victor Hugo écoute les « bruits divers » qui sortent de « cette époque en travail » et il

1. *Paroles d'un Croyant*, I (phrase finale).
2. *Paroles d'un Croyant*, II. Deux des phrases transcrites ici ont déjà été citées par M. Lange comme ayant suggéré à Victor Hugo des détails de la « Vision de Dante ».
3. La pièce est datée du 20 octobre 1835.

invite les poètes à se tourner vers l'Orient. Certes on y voit paraître « un jour mystérieux ». Mais, se demande Hugo,

> Seigneur ! est-ce vraiment l'aube qu'on voit éclore ?
> Oh ! l'anxiété croît de moment en moment.
> N'y voit-on déjà plus ? N'y voit-on pas encore ?
> Est-ce la fin, Seigneur, ou le commencement ?

Et de même,

> Ce tumulte confus qui frappe notre oreille,

que signifie-t-il pour le poète ?

> Cet horizon, qu'emplit un bruit vague et sonore,
> Doit-il pâlir bientôt ? doit-il bientôt rougir [1] ?

Je ne m'exagère pas la portée de ces rapprochements ; je les indique, tels quels, pour être versés au dossier d'une question qui mérite d'être étudiée plus longuement.

Et voici, sur le même sujet, un rapprochement plus précis que fournissent les *Châtiments* [2]. Je ne vois pas qu'on se soit encore soucié d'expliquer le titre de la fameuse pièce « à l'obéissance passive ». Le sens même en est clair ; mais est-ce Victor Hugo qui, le premier, a lancé cette formule, devenue courante aujourd'hui ? Nullement, car elle se trouve, avant lui, dans Lamennais, et toujours dans les *Paroles d'un Croyant* (XXXV). Lamennais suppose que l'établissement des armées a été suggéré par Satan lui-même aux « oppresseurs des nations ». Et, parlant des jeunes soldats, Satan ajoute :

> Et ils combattront pour vous contre leurs pères et leurs frères ; car je leur persuaderai que c'est une action glorieuse.
> Je leur ferai deux idoles, qui s'appelleront *Honneur* et *Fidélité* et une loi qui s'appellera *Obéissance passive*.

La ruse de Satan réussit.

> Et l'on vit les enfants du peuple lever le bras contre le peuple, égorger leurs frères, enchaîner leurs pères, et oublier jusqu'aux entrailles qui les avaient portés.
> Quand on leur disait : « Au nom de tout ce qui est sacré, pensez à l'injustice, à l'atrocité de ce qu'on vous ordonne », ils répondaient : « Nous ne pensons point, nous obéissons [3] ».

Ainsi, c'est Lamennais qui a fourni à Victor Hugo cette expression célèbre : « l'obéissance passive ». Cette constatation précise nous engage à regarder de plus près la belle pièce dont nous parlons. Ce qui en fait le fond, c'est l'opposition qu'établit Victor Hugo entre les soldats du 2 décembre et les soldats de l'an deux. Or il est vrai que

1. Cf. la même image dans l'avant-propos du volume : « La société attend que ce qui est à l'horizon s'allume tout à fait ou s'éteigne complètement ».

2. Au point de vue des idées, et non plus seulement des formules, la pièce XII du livre VII me semble attester l'influence de Lamennais ; cf., en particulier, *Paroles d'un Croyant*, XXVII.

3. Sainte-Beuve nous apprend que le morceau fut inspiré par la répression des insurrections d'avril 1834 (*Portraits contemporains*, t. I, p. 244).

Lamennais, pour peindre le soldat idéal, n'avait pas songé à évoquer les armées de la Révolution ; mais ce qu'on trouve chez lui, c'est l'opposition symétrique entre ce qu'est maintenant le soldat et ce qu'il devrait être. Au chapitre que nous citions tout à l'heure, il en fait succéder un autre où le jeune soldat définit la tâche qui lui est assignée et dans lequel il dit notamment ceci :

Je vais combattre pour la justice, pour la sainte cause des peuples, pour les droits sacrés du genre humain... Je vais combattre pour délivrer mes frères de l'oppression, pour briser leurs chaînes et les chaînes du monde... Je vais combattre contre les hommes iniques pour ceux qu'ils renversent et foulent aux pieds, contre les maîtres pour les esclaves, contre les tyrans pour la liberté [1].

On sait de quelle façon magnifique Hugo a développé ces indications un peu sèches. Je me garderais bien de rien citer du premier morceau de la pièce ; il est dans toutes les mémoires et le lecteur saura y retrouver les expressions qui rappellent Lamennais [2]. Je reproduirai, comme moins connus, quelques vers du développement central (numéroté IV) :

Nous faisions pour vous d'autres rêves,
O nos soldats infortunés !
. . . . . .
Car l'Europe en ses fers soupire,
Car dans les cœurs un ferment bout,
Car voici l'heure où Dieu va dire :
Chaînes, tombez ! Peuples, debout !
. . . . . .
Nous rêvions, bandes aguerries,
Pour vous, fraternels conquérants,
La grande guerre des patries,
La chute immense des tyrans ?

Je sais bien, d'ailleurs, qu'il s'agit là d'idées humanitaires communes à d'autres qu'à Victor Hugo et à Lamennais. Mais ce n'est pas un simple hasard qu'elles se rencontrent justement dans une pièce dont le titre doit quelque chose à Lamennais. Et enfin il est une dernière remarque qui semble propre à justifier notre hypothèse que les *Paroles d'un Croyant* ont fourni à Victor Hugo le premier schéma de son œuvre : l'ode « à l'obéissance passive » a été écrite du 7 au 13 janvier 1853 ; la « Vision de Dante », où l'on trouve des souvenirs de Lamennais, est datée du 24 février 1853 [3]. Ainsi les deux poèmes sont

1. *Paroles d'un Croyant*, XXXVI.

2. Même dans la fin de la pièce, une idée revient à plusieurs reprises, qui a pu être suggérée par Lamennais. Il est question des soldats d'autrefois « que l'honneur échauffait » (§ VII). Au contraire, l'armée d'à présent « est sourde à l'*honneur* » (§ VIII). Le mot enfin revient une troisième fois (*Ibid.*) :

Puisque l'honneur décroît pendant que César monte...

Cette insistance ne viendrait-elle pas de ce que Hugo est hanté par les mots de Lamennais que nous avons cités : « Je leur ferai deux idoles qui s'appelleront *Honneur* et *Fidélité*... »

3. Cf. M. Lange, p. 532 de *R. H. L.* (1918).

presque contemporains et il est d'autant plus naturel qu'ils aient des sources communes [1].

II

Sur une strophe de « la Maison du Berger ».

Chacun sait que Vigny est un auteur difficile, mais cette difficulté ne décourage pas ses admirateurs. Du temps où l'on n'avait pas encore, pour le lire, le secours d'éditions annotées, on s'amusait parfois, entre fervents du poète, à « travailler » les énigmes que posent certains de ses vers. Aujourd'hui les éditions annotées existent, mais toutes les énigmes n'ont pas encore reçu leur solution. C'est le cas pour cette strophe de « la Maison du Berger [2] » :

> Les peuples tout enfants à peine se découvrent
> Par-dessus les buissons nés pendant leur sommeil,
> Et leur main, à travers les ronces qu'ils entr'ouvrent,
> Met aux coups mutuels le premier appareil.
> La barbarie encor tient nos pieds dans sa gaine.
> Le marbre des vieux temps jusqu'aux reins nous enchaîne,
> Et tout homme énergique au dieu Terme est pareil.

Il fallait citer toute la strophe, mais on voit tout de suite qu'elle présente une seule difficulté grave, celle qui vient des vers 3-4. Que signifient ils? Un éditeur met en note : « Absolument incompréhensible ». Un autre s'obstine à comprendre et commente ainsi : « Expression obscure; il faut entendre que les premières inventions des hommes ont été des armes qu'ils ont employées à se combattre entre eux ».

Je ne pense pas qu'on puisse accepter cette interprétation. Tout d'abord elle soulève une objection d'ordre grammatical : là où Vigny a mis une série de présents, qui ont leur pleine valeur temporelle, l'annotateur, pour trouver un sens, est contraint d'employer un passé qui rejette l'action dans les premiers temps de l'humanité. Mais il y a plus. Quelle impression d'ensemble Vigny veut-il nous donner de l'époque qui s'annonce? Je n'oublie pas que, suivant lui,

> La barbarie encor tient nos pieds dans sa gaine.

Mais cela n'empêche pas que notre tête soit « très près du ciel [3] ». La

1. On peut même penser que le chapitre de Lamennais où il est question de l'obéissance passive a inspiré Victor Hugo pour les paragraphes IX et X de la « Vision ». Voyez en cet endroit comment « les armées », puis « les capitaines » excusent leurs crimes. Cf. notamment ce vers (X) :

> Nous n'étions que le bras, ils étaient la pensée.

Il fait songer à la phrase, citée plus haut, que Lamennais prête aux soldats : Nous ne pensons point, nous obéissons ».

2. Avant-dernière strophe de la seconde partie de la pièce.

3. Cf. la *Correspondance* (édit. Sakellaridès, p. 202) : « Moi qui suis en ce moment « omme le dieu Terme, les pieds dans la terre, enfoncés jusqu'aux genoux, mais la tête ailleurs, je l'avoue, très près du ciel quelquefois ; tout le monde s'en croit près, vous savez ».

société humaine n'est pas encore sortie complètement de la barbarie primitive; tout de même nous pouvons observer des signes qui attestent le commencement d'une ère nouvelle. Bientôt, ce sera la Raison qui guidera les peuples vers leur but. « Le jour n'est pas levé », mais déjà l'aurore s'annonce [1]. Ainsi tout le passage s'inspire d'un optimisme robuste et, dès lors, le rappel de l'ingéniosité homicide montrée par les hommes d'autrefois ne peut manquer d'y introduire comme une fausse note.

Ces réflexions suffiront à mettre en garde contre une interprétation fautive du passage. C'est à nous, maintenant, d'en présenter une meilleure. Revenons donc sur les deux vers dont le sens a embarrassé. Examinons-les dans le détail : le sens qu'on leur donnera, cela apparaît tout de suite, dépendra de celui que nous donnerons au mot « appareil ». Dès lors, il suffit d'ouvrir le *Dictionnaire général* pour voir que le sens pris par le mot en chirurgie fournissait, dans la langue ancienne, une métaphore. Voici, par exemple, comment s'exprime Corneille dans sa traduction de l'*Imitation* (l. III, c. 57) :

> Tu secours même un autre avec facilité,
> Ta pitié le conseille, et ta voix le conforte,
> Tu sais à tous nos maux mettre un prompt appareil.

Et Littré, à son tour, atteste, dans Jean-Jacques, un autre exemple de l'expression : « Vous m'aiderez à mettre quelque appareil sur les blessures de ce cœur malade » (*Héloïse*, II, 2). Le sens de nos deux vers à présent devient clair : les hommes commencent, dit Vigny, à panser réciproquement les blessures qu'ils se faisaient les uns aux autres. Son tort essentiel, c'est d'avoir, en 1844, employé un tour désuet et de la pure langue classique. Oh ! je sais bien que, malgré tout, il reste dans la strophe de l'obscurité. Si, les peuples sont séparés par des buissons, s'ils commencent seulement à se découvrir par-dessus cet obstacle, comment ont-ils pu se porter des coups mutuels? Mais, avec Vigny, il ne faut pas s'attendre à avoir jamais une suite d'images parfaitement cohérentes ; qu'on se souvienne, dans *l'Esprit pur*, du fameux « disque d'or ». Ici, voici comment m'apparaît la suite des idées. Pendant de longs siècles, les peuples ont été plongés dans une sorte de « sommeil » intellectuel et moral. Ce sommeil les a isolés les uns des autres, les a poussés à établir entre eux des frontières (cf. « les buissons ») et les a même amenés aux luttes fratricides (cf. « coups mutuels »). A présent — et les deux idées que nous dissocions sont, chez Vigny, confondues dans une même phrase — à présent chaque peuple s'aperçoit qu'au delà des frontières ce sont encore des frères qu'il retrouve, et tous ensemble ils s'occupent à panser les blessures qu'ils se sont faites (Cf. les vers 1 et 3-4)... Le reste de la strophe va tout seul.

Dans l'ensemble, le développement est conforme aux idées que

1. Cf. la strophe qui précède immédiatement celle dont nous étudions le sens.

Vigny avait indiquées ailleurs. Relisons *Paris* (écrit en 1834) ; il s'y extasie sur le spectacle grandiose qu'offre la ville énorme :

On sent jusqu'au fond de son âme
Qu'un monde tout nouveau se forge à cette flamme.

Et, dans une phrase entortillée, il célèbre cette force nouvelle qui,

... dans des flots d'amour et d'union, enfin
Guidera la famille humaine vers sa fin[1].

J'ajoute que la strophe, telle que je l'interprète, est bien dans le goût du temps. Pour le montrer, je me contenterai, ayant Lamennais sous la main, d'en transcrire une seule phrase. C'est encore le jeune soldat qui parle [2] :

Je vais combattre pour renverser les barrières qui séparent les peuples et les empêchent de s'embrasser comme les fils du même père, destinés à vivre unis dans un même amour.

Dans l'un comme dans l'autre texte, on retrouve l'écho des idées humanitaires qui eurent cours à cette époque-là.

III

De Voltaire a Musset.

On se rappelle, dans la charmante pièce « Sur trois marches de marbre rose », tout l'impertinent début sur « l'ennuyeux parc de Versailles ». A eux seuls, ces vers suffiraient à montrer combien Musset est classique, au bon sens du mot, et ils pourraient attester que, s'il a maudit copieusement Voltaire, cela ne l'a pas empêché de le lire et d'en tirer son profit. Je sais, d'ailleurs, tout ce qu'il y a, chez Musset, de nouveau et d'inimitable, mais il me semble qu'on le verrait mieux si on prenait la peine de les comparer l'un à l'autre. Justement le hasard m'a fait rencontrer dans Voltaire un passage qui, pour le sujet traité et même pour le ton, fait un peu songer à Musset. Je pense intéresser les « Mussetistes » en le transcrivant ici. Voltaire explique que, s'il parle de physique en vers, c'est qu'aujourd'hui, nous sommes las des fables antiques [3]. Puis il continue :

Divinités des bergeries,
Naïades des rives fleuries,
Satyres, qui dansez toujours,
Vieux enfants que l'on nomme Amours,
Qui faites naître en nos prairies
De mauvais vers et de beaux jours,
Allez remplir les hémistiches
De ces vers pillés et postiches
Des rimailleurs suivant les cours.

1. Je crois respecter le sens du passage ; mais, à vrai dire, on est embarrassé d'indiquer quel est, dans le texte, le sujet du verbe « guider ».

2. *Paroles d'un Croyant*, XXXVII, dans un chapitre cité plus haut à propos de Victor Hugo.

3. Cf. édit. Moland, t. X, p. 307 ; dans une épître de 1738.

Et un peu plus loin :

Jardins plantés en symétrie,
Arbres nains tirés au cordeau,
Celui qui vous mit au niveau
En vain s'applaudit, se récrie
En voyant ce petit morceau :
Jardins, il faut que je vous fuie ;
Trop d'art me révolte et m'ennuie.

Je disais plus haut que Musset a lu Voltaire. Il a lu aussi Victor Hugo. Mais ici il s'agit d'un cas tout différent. Le début des « Trois marches de marbre rose » présente avec le passage qui va être cité des ressemblances précises et incontestables, que je laisse au lecteur le soin de relever. Hugo écrit dans la Préface de 1826 aux *Odes et Ballades* : « Comparez un moment au jardin royal de Versailles, bien nivelé, bien taillé, bien nettoyé, bien ratissé, bien sablé, tout plein de petites cascades, de petits bassins, de petits bosquets, de tritons de bronze folâtrant en cérémonie sur les océans pompés à grands frais dans la Seine, de faunes de marbre courtisant les dryades allégoriquement renfermées dans une multitude d'ifs coniques, de lauriers cylindriques, d'orangers sphériques, de myrtes elliptiques, et d'autres arbres dont la forme naturelle, trop triviale sans doute, a été gracieusement corrigée par la serpette du jardinier ; comparez ce jardin si vanté à une forêt primitive du nouveau monde,... etc. Là, des eaux captives ou détournées de leur cours ne jaillissant que pour croupir ; des dieux pétrifiés; des arbres transplantés de leur sol natal... et forcés de subir les grotesques caprices de la serpe et du cordeau. »

Se tromperait-on en disant que ce passage a donné le branle à l'imagination de Musset? En tout cas, il resterait curieux, surtout après celui de Voltaire, pour montrer comment notre poète unit en lui et porte à leur perfection les qualités de style, pourtant si diverses, de ses deux prédécesseurs.

L. Delaruelle.

LE « CORSAIRE » DE 1829 ET LA PARODIE DES « ORIENTALES »

Les *Orientales*, parues le 19 janvier 1829, connurent le lendemain même les honneurs de la parodie, alors l'ordinaire consécration du succès. Il existait à cette date, pour la satisfaction du Français « né malin » et toujours friand de joyeusetés littéraires, une feuille d'esprit frondeur, le *Corsaire*, « journal des spectacles, de la littérature, des arts, mœurs et modes ». Du 20 janvier au 12 février, les parodies se succédèrent avec une méthodique régularité dans ce *Corsaire* que l'on aurait cru plutôt destiné à embarquer toutes les têtes chauves du classicisme sur les pontons de sa galère capitane. Aurait-il donc menti à son nom farouche et n'aurait-il été qu'une paisible chaloupe de cette flotte depuis si longtemps ancrée dans les havres tranquilles des terres classiques ? Accordons-lui bien vite que, depuis sept ans qu'il avait été lancé, le *Corsaire* avait hanté la grande houle du large ; il ne s'embarrassait d'aucun préjugé, il écumait toutes les mers et tous les navires battant pavillon classique ou romantique étaient décrétés par lui de bonne prise. Aussi, quelle aubaine, lorsque les *Orientales*, depuis longtemps signalées, apparurent enfin à l'horizon ! Dès le 16 janvier, branle-bas de combat à bord et aussitôt une première salve à boulets rouges[1].

« L'ANCIENNE ET LA NOUVELLE »

Dialogue.

La Nouvelle. — Et l'*enfant sublime* donc, pour quoi ou pour qui le prenez-vous, lui qui va verser sur le monde poétique l'éclat éblouissant de ses *Orientales* ?

1. Le *Corsaire* n'insinuerait-il pas qu'il y avait partie liée entre les éditeurs du *Mercure* et les libraires Gosselin et Bossange ? La note suivante, parue un peu plus tard dans le *Mercure* (tome XXV, p. 176), pourrait donner quelque vraisemblance à cette hypothèse :

Le libraire Gosselin se prépare à publier dans quelques jours la quatrième édition des *Orientales*. — Ainsi trente mille intelligences au moins ont lu les deux derniers volumes de V. Hugo.

Or, cette quatrième édition était aussi fictive que la troisième, le nombre d'exemplaires tiré en 1829 n'est pas supérieur à 2750 ; le *Mercure* ne l'ignorait certainement pas ; mais qu'en conclure, sinon que cette feuille était dans le secret des dieux ?

L'Ancienne. — Je le prends pour le protégé de Chateaubriand, puis des *Débats* par contre-coup, puis du *Mercure*, par calcul d'éditeur, puis du *Messager* par imitation, puis de toute la sarabande ministérielle par esprit de corps.

Pas l'ombre de critique littéraire dans ces lignes, pas une allusion aux œuvres de V. Hugo : l'attaque est directe et s'adresse à la personnalité politique du poète, incertaine et falote. Quelques précisions ne sembleront sans doute pas superflues. Le 4 mars 1828, Chabrol, ministre de la Marine, avait été remplacé dans le ministère Martignac par un ami intime de Chateaubriand, Hyde de Neuville, et ce choix avait valu au ministère, avec l'appui moral du « noble vicomte », le concours effectif du *Journal des Débats*. Le *Messager des Chambres* avait été créé en 1828 pour soutenir la politique libérale du ministère Martignac. Le *Mercure du XIXe siècle* était devenu, depuis la disparition de la *Muse française*, l'organe officieux de l'école romantique, par calcul d'éditeur, dit le *Corsaire* ; attaque de polémiste et qui mérite seulement d'être enregistrée comme telle.

*
* *

Après cette déclaration de guerre, le *Corsaire* va multiplier ses charges contre le poète des *Orientales* ; les parodies paraîtront sous la rubrique *Occidentales*, titre à la mode en 1829 pour les piécettes à intentions épigrammatiques à l'égard de V. Hugo, et l'honnête J. Chêtelat lui-même l'adoptera pour sa lourde diatribe contre les *Orientales*[1]. Il ne saurait être question de reproduire ici dans leur intégralité toutes les productions satiriques du *Corsaire*; elles sont d'autant moins dignes d'un tel honneur qu'elles bravent souvent l'honnêteté, et dans une langue d'une qualité douteuse. *Le Klephte en Normandie*, *Poème Visigoth*, quelques strophes de *Lui* et de *La Douleur de Fanchon* peuvent suffire à notre curiosité.

LE KLEPHTE EN NORMANDIE[2].

Voyez comme elle trime !... Aux champs, à l'abreuvoir,
A la grange, au grenier, pour faire son devoir,

1. Les « *Occidentales* » *ou Lettres critiques sur les* « *Orientales* » *de M. V. Hugo*, par E.-J. Chêtelat, brochure de 117 p. Épigraphe : « Delenda est Carthago ». — Les *Orientales* sont des productions bizarres de l'esprit humain, imaginations tantôt monstrueuses et tantôt grotesques qui ont la prétention d'être merveilleuses tandis qu'elles ne sont qu'insensées. (Avant-propos.) — Voici quelques échantillons de la manière de Chêtelat : « Le *Voile* sent le vinaigre comme toutes les étoffes qui nous viennent de l'Orient. — *Enthousiasme* : enthousiasme de marquis parlant à son cocher. — *Malédiction* : c'est comme si l'on chantait les imprécations de la sœur des Horaces sur l'air de Cadet-Roussel. — *Le Danube en colère* : le Danube déguisé en poissarde... »

2. Paru dans le *Corsaire* du 20 janvier ; la pièce de V. Hugo, *Lazzara*, avait été publiée par le *Figaro*, sous le titre « *Le Klephte* », dans son numéro du 16 janvier.

De crainte qu'on ne la gourmande !
Tirant les grains de blé dans la paille noyés,
Retournant la luzerne et le trèfle,... voyez
Comme elle trime, la Normande !

Sur le sol labouré, du matin jusqu'au soir,
Elle erre, fatiguée, et chante sans s'asseoir
La complainte de Madeleine.
D'indienne est son mouchoir, sa robe d'un tissu
Pas cher ; et son chapeau, du champ de seigle issu
Va bien avec ses bas de laine.

Près des meules de foin, quand parfois s'arrêtant,
Elle suspend sa marche et respire un instant,
Victime d'un excès de zèle,
A la voir reposant ses mains d'un air rêveur
Sur ses hanches, de loin, on dirait du paveur
L'instrument nommé demoiselle.

Son bras, du coude au poing par le soleil tanné
A la même couleur que son teint basané
Où les saisons livrent bataille.
Et le pommier voisin qui ne prospère point,
Jaloux en la voyant de son rond embonpoint,
Donnerait son tronc pour sa taille.

Certes, le vieux Riflard, procureur à Lisieux,
De grand cœur eût donné tout pour ses jolis yeux,
Tout !... et même bien davantage :
Il eût donné sa montre aux breloques d'acier,
Ses rôles, ses cartons et son dernier dossier,
Et son jardin d'un beau plantage.

Pour la grasse Normande obstinée à le fuir,
Il eût donné sa canne avec sa tresse en cuir,
Et son chapeau de feutre qu'orne
La ganse et la cocarde et son bureau noirci,
Et son fauteuil à clous, et son canif aussi ;
Aussi son encrier de corne.

Il eût donné son plat à barbe et son rasoir,
Donné son balai neuf, donné son arrosoir,
Donné sa large tabatière ;
Donné ses deux gilets de flanelle, donné
Sa culotte de soie, au passant festonné
Et ses boucles de jarretière.

Son armoire à rayons, son miroir enfumé,
La réglisse qu'il prend quand il est enrhumé,
L'harmonieuse clarinette
Qu'il reçut en cadeau, pour un procès gagné,

Son chien, son perroquet, le tout accompagné
De sa blanche chatte Finette.

Item, il eût donné l'actif saute-ruisseau
Qu'à Vire il recruta : timide souriceau
Mangeant peu tant il est novice!
Item, son premier clerc, aîné de ses neveux,
Item, sa gouvernante, aux grisonnants cheveux,
Qui s'est usée à son service.

Mais pour un procureur le ciel ne la fit pas :
Un palfrenier, un rustre eut gratis ses appas.
Qu'avait-il donc pour amorce?
Il avait une fourche, il avait du pain sec,
Des chevaux à panser, quelque pourboire, avec
Un teint vermeil et de la force.

*
* *

Le 29 janvier paraît une nouvelle *Occidentale*, « LUI », de huit strophes dans le rythme du poème de V. Hugo : voici les sixième et huitième strophes :

LUI

Son génie au vol large ainsi que l'hirondelle
Rase la terre, aux cieux donne de grands coups d'ailes,
Les petits rimeurs, l'œil tourné vers l'ostrogoth,
Sur son tambour saxon règlent les pas qu'il compte,
Tous semblent, adorant son front qui les surmonte,
Faire une cour à Bug Hugo.

Tu domines notre âge, Aigle ou Buse, qu'importe!
Quand ton Djinn dans son vol haletant nous emporte,
Tous les ardents chevaux hennissent à ton nom!
Oui, quand mon front s'incline aux pieds de tes Arnautes,
Tu sembles surpasser les têtes les plus hautes,
Victor Hugo, soleil dont je suis le *Memnon !*

*
* *

Deux jours après, *Poème Visigoth* ; l'anonymat scrupuleusement observé est sans doute la seule preuve d'esprit fournie par l'auteur de cette pièce qui a la prétention de parodier le rythme des « *Djinns* » ; sa morne platitude nous interdirait de l'exhumer si elle ne présentait un tableau intéressant de la presse en 1829 ; mais il est loin d'être complet, car il n'y est fait aucune allusion aux revues littéraires non plus qu'à des journaux importants tels que le *Figaro* et l'*Universel*.

POÈME VISIGOTH EN L'HONNEUR DU GOTH

Ton
Ton
Etonne
Et tonne !
C'est là l'art
De Ronsard,
Art que le *Globe*,
Prêche et dérobe,
Pour faire fracas
De ce lourd fatras :
Le *Cosaque* s'en' moque,
Citant le plus baroque :
Et de tes versiculets
L'*Album* durcit ses feuillets ;
Le *Voleur* redoublant sa charge
De ton Mazeppa se surcharge,
Les *Débats*, changeant souvent de peau,
Sur leurs bâts portent ton oripeau.
Sois admiré, cité par le *Mercure*,
Tes vers sont durs, sa prose est un peu dure (*sic*)
Le *Messager* éprouve aussi ton vertigo :
Qui vante d'Arlincourt doit célébrer Hugo.
Quel retour de raison ! La *Gazette* te nomme
Homme barbare, ou mieux encore *barbare homme !*
Ton vers gothique, éteignoir du castel,
Ne fut jamais constitutionnel :
Inscris-toi chez la *Quotidienne*,
Bon journal pour la méridienne ;
Prends garde au *Journal de Paris*,
Il se plaint de tes pots-pourris.
On pense que tes bévues
N'auront cours dans les revues ;
Le *Courrier*, bon français,
Doit berner tes essais ;
Et l'*Atlas* n'épaule
Ton style de Gaule ; (*sic*)
Les électeurs
N'en sont lecteurs ;
Le *Corsaire*
Très sincère
En rit
Et dit :
Ton
Ton
Etonne
Et tonne !
C'est là l'art
De Ronsard.

Le *Corsaire* nous entraîne à sa suite dans une revue de la presse politique et littéraire de janvier 1829.

Le *Globe* avait publié, dans son numéro du 21 janvier, « *Fantômes* », « *Novembre* » et « *Lui* ». Une notice précédait la reproduction de ces poèmes ; les théories littéraires de la préface des *Orientales* y étaient

sévèrement jugées. « Plus le poète aura de génie, plus l'élan sera vif dans le lecteur ; plus il se sentira pressé de demander compte au poète de son sujet, des motifs de son choix, de sa composition, de ses couleurs ; et malheur alors, quoi qu'en dise M. Hugo, malheur à l'œuvre qui ne soutiendra pas de telles questions ! Car c'est là tout l'art !... « Quant aux *Orientales* elles-mêmes, il y a grande part à faire à l'admiration et à la censure : si la fécondité, l'audace et l'énergie du poète vous plaisent, sa monotonie, ses descriptions minutieuses sans proportions avec l'ensemble de chaque composition, l'absence trop fréquente de sentiments profonds, ce luxe tout extérieur, c'est de la poésie pour les yeux[1]. » (*Le Globe*, t. VII, p. 42 et sq.)

Le *Cosaque*. — Il nous a été impossible d'éclaircir l'allusion à ce journal ; la Bibliothèque Nationale possède la collection du *Cosaque* du 18 août 1828 au 12 février 1829, soit cinquante numéros, qui ne publient ni un vers de V. Hugo ni une allusion aux *Orientales*. Le *Cosaque* est au demeurant une petite feuille très anodine qui s'inspire de la méthode du *Voleur* et résume les articles littéraires les plus intéressants publiés par les journaux et les revues.

L'*Album*. — Il existe à cette date deux journaux de ce nom : l'*Ancien Album* (19 juillet 1821-5 mars 1829) et l'*Album National* (30 octobre 1828-30 juillet 1829). C'est à ce dernier *Album* que fait allusion le *Corsaire* ; le premier publiera seulement, le 1er mars (dix-neuvième livraison, p. 177), un article assez impartial sur les *Orientales*. — L'*Album National*, au contraire, se livre à un éloge dithyrambique de l'œuvre de V. Hugo ; déjà, à propos de la quatrième édition des *Odes et Ballades*, il proclamait que « les beautés du poète sont d'un ordre supérieur et que ses défauts sont tellement originaux, qu'à tout prendre, ils valent autant que les beautés communes de tant d'autres ». Pour les *Orientales*, le critique épuisera les ressources de son vocabulaire admiratif dans deux articles (p. 181-226). « V. Hugo est le plus original de nos écrivains. Avec une imagination satanique comme lord Byron, aérienne comme Thomas Moore, immense comme Shakespeare, il a su créer un style aussi ingénieux que hardi. »

Le *Voleur* a reproduit une seule pièce des *Orientales*, « *Mazeppa* », dans son numéro du 20 janvier, sans aucun commentaire ; il alourdira encore sa « charge » le 15 février, par la publication de « *Fantômes* ». — Le *Voleur* fait d'ailleurs preuve du plus bel éclectisme. Le 10 décembre 1828, il avait donné le *Mazeppa* de J. de Rességuier en l'accompagnant de cette note : « M. V. Hugo a traité le même sujet dans les *Orientales*, qui vont paraître sous peu de jours. Autant qu'il nous a été possible d'en juger en les entendant dire par l'auteur, les

1. V. Hugo riposta dans l'*Album National* (p. 164) par un article intitulé : « Des *Orientales* de M. V. Hugo. Du *Globe* et de sa colère de mercredi ». — Dans cet article très curieux, qui est sinon de la plume même du poète, du moins visiblement inspiré par lui, l'attitude du *Globe* à l'égard de l'École romantique et plus particulièrement de V. Hugo est étudiée avec beaucoup de précision et de verve.

vers de M. V. Hugo nous ont paru d'une grande richesse de pensée; mais la manière d'aborder le sujet est, à notre avis, moins heureuse que celle de M. Rességuier. »

Les *Débats*. — Les rapports de V. Hugo avec les Bertin ont été étudiés sommairement dans un article des *Débats* (27 février 1902); sur cette question, la correspondance si vivante de Hugo aux Bertin est du plus haut intérêt[1]. Pendant la période de composition des *Orientales*, les *Débats* ont joué un rôle important dans l'activité littéraire de V. Hugo; ils ont publié les premiers poèmes qui figureront plus tard dans les *Orientales* : « *Les Fêtes du Sérail* » (13 juin 1826), un fragment de l' « *Ode sur Navarin* » (1er décembre 1827); c'est par une note insérée dans ce journal, le 6 décembre 1827, que le poète fait savoir qu'il prépare un nouveau recueil qui sera intitulé : *Les Orientales*. Cependant les *Débats* furent un moment effrayés par les hardiesses du poète; nous savons, par un billet inédit de M. Duvidal de Montferrier à Mme V. Hugo, que le journal, dans les premiers mois de 1828, se dispose à « entrer en lice » contre le poète. (Manuscrit des *Orientales*.) — Cependant, après la publication des *Orientales*, les *Débats* firent un bel éloge de l'œuvre (4 février 1829); le *Corsaire* voit juste en attribuant ce revirement à l'influence de Chateaubriand. Le *Mercure* a consacré, dans les premières semaines de 1829, trois articles à la gloire de V. Hugo. Dans le premier, il fait un éloge sans réserves des *Odes et Ballades* (t. XXIV, p. 119); le deuxième est un panégyrique enthousiaste et que l'on pourrait estimer suffisant des *Orientales* (t. XXIV, p. 195); il entonne cependant, dans un troisième article, un chant de triomphe en l'honneur de la poésie hugolienne et de son « rythme magique » (t. XXV, p. 276).

Le *Messager* avait annoncé, le 18 janvier, la publication très prochaine des *Orientales* et publié le même jour *La Douleur du Pacha*, qu'il qualifiait sobrement de « composition complète ». Il attendra au 24 février pour faire l'éloge du « talent de M. V. Hugo, osé, aventureux comme la jeunesse ».

La *Gazette de France* hausse les épaules de dégoût devant l'œuvre de V. Hugo. — Le 27 janvier, elle reproduit *Le Voile*, accompagné de cette simple note : « Nous ne nous permettrons aucune réflexion sur ces vers. Nous ferons seulement remarquer ces agréables répétitions » :

> Je revenais du bain, mes frères,
> Seigneurs, du bain je revenais.
> O homme barbare ! *Barbare homme !*

Le *Constitutionnel*, « journal du commerce, politique et littéraire », signale toutes les nouveautés littéraires, même les plus insignifiantes; par horreur du romantisme, il n'a fait aucune allusion aux dernières

1. « Lettres de Victor Hugo aux Bertin » (1827-1877), publiées par J.-J. Weiss (1890).

œuvres de V. Hugo : *Les Orientales* et *Le Dernier Jour d'un Condamné*.

La *Quotidienne*. — Connaissant les relations de V. Hugo avec Nodier, le *Corsaire* a cru opportun de décocher une flèche à la *Quotidienne*. Rien, à ce moment-là, dans l'attitude de ce journal, ne pouvait légitimer une pareille attaque ; la *Quotidienne* s'était enfermée dans un mutisme absolu pour tout ce qui touchait à l'œuvre de V. Hugo. — Une note du 19 janvier annonçait que les *Orientales* venaient de paraître et feraient l'objet d'un prochain article ; cet article n'a jamais paru. C'est seulement le 1er novembre, dans une étude célèbre sur *Byron et Moore*, que Nodier fera quelques allusions désobligeantes au poète des *Orientales*, qui en sera très péniblement affecté [1].

Le *Journal de Paris* ou, plus exactement, le *Nouveau Journal de Paris et des Départements*, avait publié, le 24 janvier, un article sur les *Odes et Ballades* de Léon Pillet, qui, sous couleur de louer les *Odes*, dénigre les *Orientales*. « On n'y trouve pas — dans les *Odes* — cette rage de pittoresque, cette manie de tout lui sacrifier, système vicieux auquel V. Hugo a tout sacrifié depuis un an. » Dans le deuxième article (29 janvier), le même Léon Pillet déclare qu' « il s'est jeté en pleines *Orientales* » et il a constaté que le poète « s'est fourvoyé dans la bizarrerie... c'est un peintre d'histoire dont on retrouve encore la touche vigoureuse, mais qui a pris la *charge* pour le naturel et qui est parvenu à se gâter la main en la prostituant à des caricatures ».

Le *Courrier français* se devait peut-être à lui-même de « berner » les essais de V. Hugo. Mais cette feuille, essentiellement politique, qui cependant publie quelques petits articles de chronique théâtrale, s'est contentée d'annoncer, le 19 janvier, la publication du recueil poétique de V. Hugo et ne lui a consacré par la suite aucune étude.

*
* *

Dans son voyage à travers la presse, le *Corsaire* a fait une découverte : « V. Hugo a pris *la charge* pour le naturel », dit le *Journal de Paris* ; parbleu ! que voilà une excellente idée qui mérite d'être reprise et poussée jusqu'à ses dernières conséquences ! Ainsi, les *Orientales* elles-mêmes deviendront de joviales parodies.

1. Dans cet article consacré à la gloire de Moore et surtout de Byron, les allusions à nos poètes sont habilement voilées ; mais comment V. Hugo ne se serait-il pas senti visé dans cette phrase : « A la vérité, nos Orientalistes, s'ils ont produit quelque chose, n'ont encore rien produit qui approchât des admirables compositions de ces beaux génies » ? — Le lendemain même — 2 novembre — Victor Hugo adressa à Nodier une belle lettre : « Et vous aussi, Charles ! Je voudrais pour beaucoup n'avoir pas lu la *Quotidienne* d'hier. Car c'est une des plus violentes secousses de la vie que celle qui déracine du cœur une vieille et profonde amitié... » V. Hugo a souvent, plus tard, évoqué le souvenir de cet article comme un des plus pénibles de sa vie littéraire.

ÉLOGE TARDIF (7 février).

Disons bien vite que j'en suis encore à savoir comment il se fait que, de tous les journaux qui ont fait fumer la cassolette sous le nez de notre *orientaliste*, même y compris les *Débats*, pas un ne se soit avisé de saisir le véritable esprit de son livre : tous l'ont pris au sérieux... Qu'on ne s'y trompe pas, M. V. Hugo n'est qu'un classique déguisé. Aussi, voyez comme il prend plaisir à draper dans ses *Orientales* les soi-disant régénérateurs de la littérature... Donné comme ouvrage sérieux, il est clair que ce livre n'eût pas supporté l'examen, mais offert, de la préface aux notes, comme une joviale parodie, comme une longue suite d'épigrammes contre le nouveau jeu, il est loin d'être au-dessous de tant d'œuvres *ejusdem farinae* où l'on n'exige, après tout, que de la gaieté et un bon ton de plaisanterie.

* * *

Le 12 février, nouvelle charge : *La Douleur de Fanchon*, parodie de *La Douleur du Pacha* ; même nombre de strophes, même rythme que dans l'*Orientale* de V. Hugo :

LA DOULEUR DE FANCHON

1. Qu'a la vieille Fanchon ? disait la mendiante ;
Elle pleure... en longs cris sa douleur se lamente,
Elle m'a retiré quelques mauvais croustets.
Aurait-elle perdu son vieux chapeau de paille ?
Ou bien quelque chat-foin, destructeur de volaille,
A-t-il tué tous ses poulets ?

2. Hélas ! dit le vacher, qu'a donc notre bourgeoise ?
Depuis hier, sans cesse, elle me cherche noise ;
Tantôt elle dit blanc, tantôt elle dit noir.
Son cochon est-il mort ou sa vache perdue ?
Ou bien notre curé dans l'ombre l'a-t-il vue
S'en allant au sabat sur son balai le soir ?

3. Qu'a, dit un paysan, Fanchon la vieille folle ?
Aurait-elle cassé son pot, sa casserole ?
Son chien s'est-il enfui de rage en la mordant ?
N'a-t-elle plus de vin pour verser dans sa coupe ?
Aurait-elle, en mangeant ou son lard ou sa soupe,
Avalé sa dernière dent ?

. . . . . .

9. Non, non... ce ne sont pas ces peines ordinaires
Que peuvent redouter quelques femmes vulgaires,
Qui, de la villageoise ont troublé l'heureux sort.
Alors qu'elle gémit tout comme une fillette
Qui perd certain trésor que trop tard on regrette,
Qu'a-t-elle donc ? Son chat est mort.

* * *

A partir du 15 février, le *Corsaire* tourne ses batteries vers d'autres adversaires ; le 4 mars, cependant, il tentera un dernier retour offensif :

ÉPIGRAMME

Pindare-Hugo du nom d'*Orientale*
A baptisé sa muse au romantique chant.
Moi qui la vois à son couchant,
Je la vois fort *occidentale*.

Ce sera la dernière salve du *Corsaire*, et les *Orientales* — qui, d'ailleurs, auront subi des abordages autrement redoutables — entreront triomphalement au port.

Il serait sans doute très cruel pour la mémoire des rédacteurs du *Corsaire* d'insister sur la qualité littéraire de leurs élucubrations et très offensant aussi pour l'ombre légère de Théodore de Banville d'évoquer à leur propos les délicieuses *Occidentales*. Laborieusement cuisinées suivant les recettes traditionnelles du genre, ces parodies ne sont certes pas éclairées par ce « fugitif reflet de beauté » que les chefs-d'œuvre, au dire du poète des *Odes funambulesques*, donnent même à leurs caricatures ; mais leur intérêt historique ne saurait échapper aux historiens attentifs du romantisme français.

Gervais Pertuis.

LA VRAIE ÉDITION ORIGINALE DE LA « LÉGENDE DES SIÈCLES »

(Première série.)

La *Légende des Siècles*, 1re série, éditée chez Michel Lévy-Hetzel, Paris, 1859, passe communément pour la première édition. C'est celle-là qui est indiquée dans les manuels de bibliographie de Brunet, de Lorenz, de Gabriel Vicaire et tout récemment de M. Carteret (*Trésor des Bibliophiles*, 1923)[1]. Cependant on peut conclure de la correspondance de Victor Hugo que la *vraie édition originale* est celle de Bruxelles, 1859.

Déjà dans le *Bulletin des Bibliophiles* de novembre 1922, M. de Lacretelle avait établi, avec preuves à l'appui, que *les Contemplations* ont d'abord été imprimées en Belgique. Cela semble évident, malgré l'avis contraire de M. Carteret. En tous cas, pour la *Légende des Siècles*, la priorité de l'édition belge paraît incontestable.

Gustave Simon a déjà établi[2] que, lorsque l'édition belge parut en librairie, Victor Hugo, la trouvant « gauchement fabriquée », n'en permit pas la vente en France, la réserva pour l'étranger et en fit sans tarder imprimer une autre chez Claye, à Paris, édition plus présentable aux Parisiens.

M. Paul Berret, dans sa remarquable édition critique de la *Légende des Siècles* (Hachette, 1920), indique comme édition originale celle de Bruxelles, Méline, Cans et Cie, 35, boulevard de Waterloo, 1859. Mais, après avoir cité des fragments de lettres de Victor Hugo établissant nettement ce point, il ajoute :

> Nous avons eu entre les mains une partie des épreuves de l'édition de Bruxelles, et nous avons pu constater qu'elle présentait bien les défauts signalés par Victor Hugo. Nous ne pensons pas qu'elle ait été mise en vente, même à Bruxelles ; nous n'en connaissons aucun exemplaire.

Et, de fait, nous savons que la Bibliothèque royale de Bruxelles n'en possède pas.

Cependant V. Hugo a donné la permission de vendre à l'étranger 3000 exemplaires de cette édition belge.

M. Berret me dit qu'un professeur d'une Université suisse en possède un et lui a écrit à ce sujet, depuis la publication de sa *Légende des*

1. Dans un deuxième tirage de son ouvrage, M. Carteret, à qui j'avais soumis mon livre, en copia le titre et en présenta l'édition comme *semblable* à l'édition originale de Paris, n'en reconnaissant pas la *priorité*.

2. Edition Ollendorff, t. I, p. 619, 2e colonne.

Siècles de la Collection des Grands Ecrivains. Nous-même avons pu en trouver un à Paris, dans une boîte de bouquiniste. On lit sur le *recto de la couverture* :

LA LÉGENDE DES SIÈCLES

par **Victor Hugo**

1re série : Histoire. — Les Petites Épopées

TOME PREMIER

Édition interdite pour la France

LEIPSIG

Édition Hetzel

Alphonse Durr, libraire-éditeur

1859.

Sur le verso. — Outre les différentes parties de la *Légende des Siècles*, l'auteur publiera successivement :

Poésies. — *Les Chansons des rues et des bois*, 1 vol.
Roman. — *Les Misérables* (2 parties), 6 vol.
Drame. — *Les Jumeaux*, 5 actes ; *Torquemada*, 5 actes.
. . . . . .
En vente chez Méline, Cans et Cie, boulevard de Waterloo, 35.
Bruxelles : typ. de Ve J. Van Buggenhoudt, rue de Schaerbeck, 12.

A la fin du tome II se trouve le catalogue d'Hetzel dans lequel est inséré celui de Méline, Cans et Cie.

Les détails qui précèdent ont une importance relative, comme on le verra par la suite.

La priorité de l'édition belge est établie péremptoirement par ce fragment de lettre écrite par Victor Hugo à Paul Meurice le 21 juillet 1859 : « *Claye imprime sur l'édition de Bruxelles et la calque page à page* ».

Dans une lettre postérieure au 14 juin 1859, Victor Hugo déclare qu'il trouve les caractères de l'édition de Bruxelles trop fins pour l'édition française.... Il fut entendu que l'édition de Bruxelles serait réservée pour la Belgique et que l'on imprimerait tout de suite l'édition française à Paris.

Dans une lettre écrite à Noël Parfait, le 11 juillet 1859[1], Victor Hugo se plaint de la mauvaise exécution de l'édition de Bruxelles ; il eût préféré des pages contenant 22 à 24 vers au lieu de 28 :

La *Légende des Siècles* contient presque autant de vers que les *Contemplations*, et le premier volume (le plus long) n'a pas 17 feuilles. Le deuxième n'ira peut-être pas à 16[2]. Ici apparaît un personnage nouveau : le papier épais !...

1. Voir Adolphe Brisson, *L'Envers de la Gloire*, p. 50.
2. Le premier volume a 272 pages, soit 17 feuilles. Le deuxième volume a

Hélas ! expédient !... Le personnage inattendu, *papier épais*, ex machinâ, mérite considération. Et si vous en courez l'aventure, vous éditeur, j'en courrai aussi le risque, moi auteur, mais à regret... Cependant, croyez-moi, ne prenez pas légèrement ce parti de donner à la librairie et aux Parisiens un livre qui paraîtra gauchement fabriqué, ayant à la fois trop de lignes à la page et trop peu de pages au volume. Demandez-vous si, en laissant l'édition belge telle qu'elle est, il ne vaudrait pas mieux donner à Paris des volumes de 400 pages, plus espacées, interlignées, plus agréables à voir et à lire.

Le 14 août, Paul Meurice écrit à Victor Hugo :

J'ai reçu les premières épreuves des feuilles 1 et 2 du second volume. Une grave omission se trouve sur la *bonne feuille belge*, que je ne peux réparer sans vous. Page 9, il y a tout un vers omis, le vers 16. Le vers :

On voit devant Ratbert trois haches destinées

n'a pas de rime. Je vous prie instamment de m'envoyer ce vers, courrier par courrier. Revoyez aussi, je vous prie, les bonnes feuilles de Bruxelles, et indiquez-moi les autres fautes qui peuvent s'y trouver, surtout dans la ponctuation. Je vous signale « Pysché ».

Victor Hugo répond le 16 août à Paul Meurice :

J'avais relu deux fois cette feuille sans m'apercevoir du vers oublié. Le voici :

Et puisse l'Empereur vivre longues années.

... On vous envoie de Bruxelles comme définitives, pour que vous donniez, vous, à Paris, le bon à tirer des épreuves qui n'ont pas reçu mon bon à tirer, à moi. J'ai envoyé seulement (15 août) le bon à tirer de la première feuille du tome II avec indications de fautes assez nombreuses à corriger. Veuillez donc, je vous prie, vous plaindre de ma part, ne tenir aucun compte de l'envoi belge.... Enjoignez de ma part à l'imprimeur belge de ne vous envoyer que les bonnes feuilles ayant passé par mon bon à tirer.

On peut donc remarquer que Victor Hugo a envoyé le bon à tirer de la première feuille du tome II (qui contient la page 9) le 15 août, certainement avant d'avoir reçu la lettre de Paul Meurice lui signalant l'absence d'un vers. Les lettres mettaient plus d'un jour pour aller de Paris à Guernesey. C'est ce qui explique que le vers en question n'a pas été rétabli dans l'exemplaire de Bruxelles. Victor Hugo ne l'a envoyé à Paul Meurice que le 16 août et celui-ci n'a pu le recevoir à Paris que le 18 août, au plus tôt[1]. D'autre part, l'exemplaire en question porte le mot « Psyché » correctement écrit : Victor Hugo avait dû signaler cette faute directement à Bruxelles, en envoyant, le 15 août, son bon à tirer.

L'édition de Bruxelles avait paru en librairie le 20 septembre ; car Victor Hugo écrit, à cette date, à Noël Parfait, chargé de la correction des épreuves :

Vous avez corrigé mes épreuves, oh ! ami, comme si j'eusse été votre père, et aujourd'hui que le voilà publié, vous le couvez de vos bonnes ailes.

270 pages, près de 17 feuilles ; mais les interlignes sont plus larges, les vers plus espacés.

1. Paul Meurice (d'après M. de Lacretelle, *Bulletin des Bibliophiles*, nov. 1922) trouvait choquant que les éditions originales fussent belges et non françaises. On peut

Le même jour, le poète écrit à Paul Meurice, mais sur un tout autre ton. Il paraît peu satisfait de la publication de Bruxelles... et probablement de son secrétaire :

Dialoguer à sept jours d'intervalle avec une rallonge de 200 lieues au bout des bras, c'est gênant. Et il arrive des cacophonies, les 28 vers à la page, le déluge des virgules, l'in-8° bruxellois au lieu de l'in-18... la publication prématurée du 1er septembre[1]..., rien de tout cela ne fût arrivé si j'avais pu être là.

Le 26 septembre, la « Légende des Siècles » *paraissait à Paris.* Gustave Simon[2] raconte qu'un dissentiment était survenu entre Paul Meurice et Hetzel à propos de la publication anticipée d'extraits dans les journaux et de l'insertion d'un catalogue au verso de la couverture. Victor Hugo avait consenti à ce que Hetzel se réservât le verso du tome II pour son catalogue de livres. Paul Meurice, qui n'avait pas été averti, s'y était opposé. De là petit différend rapidement apaisé à la demande de Victor Hugo.

D'ailleurs, celui-ci, dans une lettre à Paul Meurice, avait demandé expressément que l'on mît au dos de la couverture :

Outre les diverses parties de la *Légende des Siècles*, l'auteur publiera successivement : poésie, *La Chanson des rues et des bois* ; roman, *Les Misérables*, etc.

annonce qui se trouve intégralement reproduite sur l'édition de Bruxelles.

Alphonse Durr, libraire-éditeur à Leipsig, mentionné sur la couverture, était seulement le concessionnaire pour l'Allemagne. Le volume porte : « Collection Hetzel » ; il a été imprimé à Bruxelles et il contient le catalogue de la librairie Hetzel et de la librairie Méline, Cans et Cie, à Bruxelles.

En somme, l'édition de Paris, que Victor Hugo voulait faire établir tout autrement (lettre à Noël Parfait du 11 juillet 1859), est *absolument calquée* sur l'édition de Bruxelles : même nombre de pages, mêmes interlignes, même disposition, même format in-8° (pourtant un peu plus grand).

Les seules différences que l'on constate sont celles-ci : le vers omis a été rétabli dans l'édition de Paris ; les caractères sont plus gras.

Il est donc indéniable :

1° que l'édition belge a été imprimée avant l'autre ;

2° qu'elle lui a servi de modèle ;

3° qu'elle a paru le 28 septembre 1856, soit 6 jours avant l'autre.

Docteur F. Michaux.

donc supposer qu'il omit volontairement de signaler à Bruxelles le vers oublié, afin que l'édition de Paris parût plus soignée que l'autre. La mise en vente n'ayant eu lieu qu'un mois plus tard, le temps ne lui manquait donc pas pour prévenir Hetzel.

1. Quelques pièces de vers dans certains journaux de Paris.

2. Edition Ollendorff, t. I.

DEUX REMARQUES SUR LA PHRASE DE MÉRIMÉE

La comparaison de deux textes des *Ames du Purgatoire* (*Revue des Deux Mondes*, 1834, et édition Calmann Lévy, 1888, in-16) amène à de curieuses constatations.

Si nous négligeons quelques corrections d'erreurs typographiques (*Revue*, p. 423 : « tableau qu'il avait si souvent considéré dans son enfance involontairement ; ses yeux se reportèrent... » ; Edition, p. 382 : « tableau qu'il avait si souvent considéré dans son enfance. Involontairement ses yeux se reportèrent... ») ou de lapsus évidents (*Revue*, p. 388 : « Chacun se sépara » ; Edition, p. 317 : « On se sépara »), un premier fait est frappant : Mérimée aplatit souvent sa phrase, supprime ce qu'elle avait ou ce que nous mettions en elle de piquant ; et, dès lors, les phrases où nous pourrions chercher de subtiles intentions, peut-être a-t-il simplement oublié de les corriger. Car voici comment il corrige :

Revue des Deux Mondes :	*Édition Calmann Lévy* :
P. 379. — ... qu'il fit baptiser avec soin.	P. 300. — ... qu'il prit soin de faire baptiser.
P. 427. — ... pas un homme ne l'aimait [Don Juan].	P. 388. — ... pas un homme honnête ne l'aimait.
P. 388. — Il commença à voir plus clair, si l'on peut s'exprimer ainsi.	P. 318. — Il commença à voir plus clair dans son rêve, si l'on peut s'exprimer ainsi.

En écrivant : « Il ne songea plus aux messes ni à sa promesse » (*Revue*, p. 412), il ne cherchait pas l'assonance, car il corrige : « ni à son serment » (Édition, p. 360), et il a raison. Mais il était plus plaisant de nous dire que le corregidor « passait pour plus redoutable aux étudiants qu'aux voleurs » (*Revue*, p. 393) que de nous apprendre qu'il « passait pour encore plus redoutable aux étudiants qu'aux voleurs ». — Des mots d'explication viennent alourdir la marche légère de son style, comme s'il craignait que le lecteur ne pût pas comprendre :

Revue :	*Édition* :
P. 399. — On ne donnait pas encore le bras.	P. 336. — On ne donnait pas encore le bras aux femmes.
P. 433. — ... si cette aventure venait à se répandre.	P. 399. — ... si cette aventure venait à se répandre dans le public.

Mais les deux constatations les plus inattendues qui ressortent de cette comparaison sont les suivantes :

I. — Voltairien de pensée et d'humeur, Mérimée l'est aussi de style. Sa phrase est courte, s'embarrasse peu de mots de liaison, et l'aspect ordinaire de ses pages est une suite de brèves propositions juxtaposées. Si c'est là un effet de son tempérament d'écrivain son goût est-il d'accord avec son tempérament ? Voici ce qui peut en faire douter :

Dans le livre les phrases commencent moins souvent que dans la revue de façon directe, abrupte, par exemple par le sujet. Elles s'ouvrent d'ordinaire par des mots de liaison ou des locutions qui établissent une manière de liaison :

Revue :	*Édition :*
P. 377. — Elles se sont fondues en une seule.	P. 298. — Avec le temps toutes se sont fondues en une seule.
P. 388. — Chacun se sépara pour aller faire la sieste. Don Juan...	P. 317. — On se sépara pour aller faire la sieste ; mais don Juan...
P. 399. — ... fut accablé de compliments. Il était l'honneur...	P. 336. — ... fut accablé de compliments. A les entendre, il était l'honneur...
P. 404. — Don Juan n'ôta ni son manteau...	P. 346. — D'abord don Juan, sans ôter son manteau...
P. 405. — Don Juan l'observait avec attention ; il la voyait...	P. 347. — Don Juan l'observait avec attention et la voyait...
P. 406. — Un sentiment de pudeur...	P. 349. — Jusque-là un sentiment de pudeur...
P. 412. — La dureté factice...	P. 362. — Pourtant, la dureté factice...
P. 419. — Il pensait bien qu'il...	P. 374. — D'abord il pensa qu'il...
P. 421. — Don Juan...	P. 377. — Le lendemain, don Juan...

Quatre phrases seulement, je crois, suivent le processus inverse :

Revue :	*Édition :*
P. 401. — Mais c'est une enfant et il n'y a pas à causer raisonnablement avec elle.	P. 341. — Mais c'est une enfant. Il n'y a pas à causer raisonnablement avec elle.
P. 402. — Prenez-la et traitez-la à votre fantaisie.	P. 343. — Prenez-la, passez-vous-en la fantaisie.
P. 429. — ... les encourageant et les consolant.	P. 393. — ... les encourageant, les consolant.
P. 432. — ... mais je ne me battrai pas.	P. 397. — Je ne me battrai pas.

Mais surtout, ces petites phrases qui semblent caractériser la manière de Mérimée, et auxquelles il arrive, croirait-on, par une sorte de laborieux « rabotage » — voici qu'il les unit pour en faire des phrases plus amples. Voici que les propositions indépendantes deviennent subordonnées et que les rapports de coordination cèdent

la place à des rapports plus intimes. C'est là, de sa part, un procédé si fréquent qu'il semble appliqué par système :

Revue :	*Édition :*
P. 380. — Il tournait les yeux du côté du soupirail, et semblait...	P. 302. — Tournant les yeux avec anxiété du côté du soupirail, il semblait...
P. 389. — Il fut saisi d'horreur et se réveilla.	P. 319. — Épouvanté, il se réveilla.
P. 396. — Le prêtre partit ; don Garcia fit un saut de joie.	P. 332. — Le prêtre parti, don Garcia fit un saut de joie.
P. 396. — Don Juan rentra dans sa chambre et se jeta...	P. 332. — Don Juan, rentré dans sa chambre, se jeta...
P. 398. — Ce don Christoval était un cavalier fameux par son courage et par son adresse ; il était redouté des étudiants.	P. 336. — Ce Christoval était un cavalier fameux par son courage et par son adresse, redouté des étudiants.
P. 400. — On lui donnait la chambre de dona Teresa ; elle devait coucher dans celle de sa mère.	P. 338. — On lui donnait la chambre de Teresa qui devait coucher dans celle de sa mère.
P. 403. — Don Juan riait toujours et offrait...	P. 344. — Don Juan, riant toujours, offrait...
P. 404. — Il entra, la porte se referma aussitôt et don Juan...	P. 346. — Il entra, et la porte s'étant refermée, don Juan...
P. 404. — Don Juan n'ôta ni son manteau ni son chapeau, et se tint debout.	P. 346. — D'abord don Juan, sans ôter son manteau ni son chapeau, se tint debout.
P. 404. — Don Juan laissa alors tomber son manteau et lui tendit les bras.	P. 346. — Don Juan, laissant alors tomber son manteau, imita son mouvement.
P. 405. — Enfin elle se leva par un effort désespéré et s'écria...	P. 347. — Enfin, se levant par un effort désespéré, elle s'écria...
P. 406. — Il mit l'épée à la main et chercha à se frayer un passage.	P. 350. — Mettant l'épée à la main il chercha à se frayer un passage.
P. 406. — Le laquais eut peur de son air résolu et se retira...	P. 350. — Effrayé de son air résolu, celui-ci se retira.
P. 407. — Don Garcia ne perdait pas facilement son flegme habituel. Il écouta...	P. 351. — Don Garcia, qui ne perdait pas facilement son flegme habituel, écouta.
P. 412. — Ses traits s'étaient déformés et raidis... Il était évident que ses derniers moments...	P. 361. — Ses traits déformés et roidis... prouvaient que ses derniers moments...
P. 413. — ... à la tranchée ; elle était alors tellement rapprochée...	P. 363. — à la tranchée, alors tellement rapprochée...

Revue :	*Édition* :
P. 414. — Il s'aperçut..., et s'écria...	P. 364. — S'apercevant... il s'écria...
P. 416. — Il revint à ses anciennes habitudes. Elles étaient maintenant trop enracinées...	P. 368. — Il revint à ses anciennes habitudes, maintenant trop enracinées...
P. 418. — Il revint... dans l'église et se plaça.	P. 372. — Il revint... dans l'église, se plaçant...
P. 422. — Il salua... et la laissa.	P. 379. — Il salua... la laissant...
P. 423. — ... serait préparée... et l'emmènerait...	P. 381. — ... serait préparée... pour la mener...
P. 423. — Il lut quelques pages et...	P. 382. — Après avoir lu quelques pages.... il...
P. 424. — Il en avait gardé le souvenir, et il fut...	P. 383. — Il en avait gardé le souvenir, qui fut...
P. 425. — Il se dirigeait vers une église... Don Juan arrêta...	P. 385. — La procession se dirigeant vers une église... don Juan arrêta...
P. 426. — Il s'approcha d'un autre pénitent et lui dit...	P. 386. — S'approchant d'un autre pénitent, il lui dit...
P. 432. — Mais il écarta bien vite cette nouvelle tentation du démon. Il courut...	P. 398. — Mais, écartant bien vite cette nouvelle tentation du démon, il courut...
P. 433. — Ensuite il enferma don Juan dans sa cellule et sortit...	P. 399. — Ensuite, enfermant don Juan dans sa cellule, il sortit...

Voici la contre-épreuve :

Revue :	*Édition :*
P. 408. — Don Garcia, qui avait quitté Salamanque et qui avait pris un autre chemin, le rejoignit à Saragosse.	P. 353. — Don Garcia, qui avait quitté Salamanque... prit un autre chemin et le rejoignit à Saragosse.
P. 425. — ... s'informa si la litière et les mules étaient prêtes, et si elles allaient, suivant ses ordres, l'attendre...	P. 384. — ... s'informa si la litière et les mules étaient prêtes. Suivant ses ordres, elles devaient l'attendre...

II. — Subordonner est donc sa manière ordinaire de modifier les rapports des propositions ou des phrases entre elles. Mais, quand il conserve aux éléments de la phrase les mêmes rapports grammaticaux, il leur donne des places différentes. Ces changements obéissent à une *loi* qu'il est facile de dégager.

Sans doute ils viennent quelquefois d'une recherche d'harmonie : « les plis longs et roides » (Édit., p. 385) tombent de façon plus noble que « les plis raides et longs. » (*Revue*, p. 425). Parfois aussi le sens même les impose :

Revue :	*Édition :*
P. 406. — Elle glissa ou plutôt tomba.	P. 350. — Elle tomba ou plutôt glissa.

De même façon, Mateo Falcone, « robuste mais petit », était devenu « petit mais robuste ». M. Souriau explique ce changement par la logique : petit, comme on pouvait le voir au premier coup d'œil, Mateo Falcone était, à le juger de plus près, robuste (*Revue d'Histoire littéraire*, 1913, p. 339). — Du reste, le contexte l'imposait : dans la pensée de Mérimée le terme concessif est évidemment *petit* et le terme principal *robuste*. C'est aussi la logique qui renverse l'ordre des mots dans la phrase des *Ames du Purgatoire* : en glissant, Fausta tombe ; mais elle pourrait tomber sans glisser. *Tomber* peut donc être précisé par *glisser*, et non *glisser* par *tomber*.

Mais presque toujours ces changements sont régis non par une raison d'harmonie, non par une raison de sens, mais par un parti pris, par ce que j'appelais une loi. Mérimée voulait mettre en tête de ses phrases des compléments circonstanciels, des propositions participiales, des locutions adverbiales, etc., qui se trouvaient après le sujet dans le corps des mêmes phrases :

Revue :	*Édition :*
P. 379. — Un ange, placé sur le bord du soupirail, tendait la main...	P. 301. — Placé sur le bord de cette ouverture, un ange tendait la main...
P. 380. — Il ne pouvait surtout.	P. 302. — Surtout il ne pouvait...
P. 381. — Le roi, pour rappeler cette vengeance...	P. 304. — Pour rappeler cette vengeance, le roi...
P. 392. — Celles de deux de ses compagnons en même temps brillèrent...	P. 324. — En même temps, celles de deux de ses compagnons brillèrent...
P. 397. — Don Juan, tomba, comme de raison, à ses genoux.	P. 334. — Comme de raison, don Juan tomba à ses genoux...
P. 399. — Don Juan, en sa qualité de *fidus Achates*, était de la partie.	P. 337. — En sa qualité de *fidus Achates*, don Juan était de a partie.
P. 400. — Il le comparait tantôt...	P. 339. — Tantôt il le comparait...
P. 404. — Don Juan, pour s'épargner une réponse embarrassante, tendit...	P. 347. — Pour s'épargner une réponse embarrassante, don Juan tendit...
P. 405. — Don Juan, avait d'abord reçu...	P. 349. — D'abord don Juan avait reçu...
P. 406. — Il reçut d'abord...	P. 350. — D'abord il reçut...
P. 408. — Don Juan, après s'être concerté quelques instants avec son ami, se dépouilla...	P. 353. — Après s'être concerté quelques instants avec son ami, don Juan se dépouilla...
P. 408. — Les plaisirs que les	P. 354. — Pendant quelques mois,

Revue :	*Édition :*
deux amis trouvèrent en Italie leur firent négliger pendant quelques mois le but...	les plaisirs que les deux amis trouvèrent en Italie leur firent négliger le but...
P. 413. — Un capucin, qui se trouvait là par hasard, récita à la hâte quelques prières.	P. 362. — Par hasard un capucin se trouvait là qui récita quelques prières à la hâte.
P. 416. — Il avait depuis longtemps obtenu sa grâce.	P. 369. — Depuis longtemps il avait obtenu sa grâce.
P. 417. — Il le montra un jour à un de ses amis.	P. 370. — Un jour, il le montra à un de ses amis.
P. 418. — Il revint deux jours de suite dans l'église.	P. 372. — Deux jours de suite il revint dans l'église.
P. 423. — Une litière, attelée de mules vigoureuses, serait préparée à quelque distance et l'emmènerait...	P. 381. — A quelque distance, une litière attelée de mules vigoureuses serait préparée pour la mener...
P. 424. — Il passa ainsi une nuit sans sommeil, en proie à une agitation indicible.	P. 383. — En proie à une agitation indicible, il passa ainsi une nuit sans sommeil.
P. 425. — ... et si elles allaient suivant ses ordres l'attendre...	P. 384. — Suivant ses ordres, elles devaient l'attendre...
P. 425. — Don Juan, à ce spectacle, éprouva...	P. 385. — A ce spectacle, don Juan éprouva...
P. 426. — Don Juan, malgré ses efforts pour paraître calme, sentit...	P. 386. — Malgré ses efforts pour paraître calme, don Juan sentit...

Et voici la contre-épreuve :

Revue :	*Édition* :
P. 404. — Ouvrant ses bras, elle s'avança vers lui pour l'embrasser.	P. 346. — Elle s'avança vers lui en lui tendant les bras.

A vrai dire, ce parti pris n'est pas indépendant de toute considération de sens ou d'harmonie : le sens y gagne le plus souvent parce que la circonstance est mise en vedette ; et, pour l'harmonie, Mérimée semble s'attacher à faire disparaître une sorte de coupe ternaire qu'introduisent les incidentes : « Don Juan tomba, comme de raison, à ses genoux... Don Juan, après s'être concerté avec son ami, se dépouilla... » Par la même raison, une phrase comme celle-ci : « En même temps | le bruit alarmant de portes qui s'ouvraient | se faisait entendre » (*Revue*, p. 406) devient : « En même temps se faisait entendre le bruit alarmant de portes qui s'ouvraient » (Édit., p. 349).

Mais la raison essentielle est celle même qui a multiplié les mots de liaison : dans un style haché, Mérimée a mis une sorte de continuité, en évitant de commencer chaque phrase par le sujet, en usant de ces

apparences de liaison que lui offraient les compléments. Quand il ne peut en utiliser un, il crée un nouveau complément circonstanciel, une nouvelle proposition subordonnée :

Revue :	*Édition :*
P. 380. — Les Morisques...	P. 301. — Dans leur révolte, les Morisques...
P. 412. — Don Juan...	P. 361. — Bien que déjà familiarisé avec de tels spectacles, don Juan...

En conclusion : Loin de faire sentir chez Mérimée un effort pour souligner les traits personnels de son style, cette comparaison de deux textes nous montre ces traits systématiquement atténués : 1° par des subordinations plus nombreuses ; 2° par d'apparentes liaisons créées par des déplacements de mots.

Pierre Moreau.

COMPTES RENDUS

PIERRE CHAMPION. — **Histoire poétique du XVe siècle**, Paris, 1923 ; 2 vol. de IX-314 et 475 pages in-8°, avec 36 et 24 phototypies hors texte.

Cette *Histoire poétique du XVe siècle* est une galerie de onze poètes, plus ou moins illustres : Alain Chartier, Pierre de Nesson, Jean Régnier, Michault Taillevent, Pierre Chastellain, Charles d'Orléans, Villon, Arnoul Greban, Jean Meschinot, Henri Baude et Jean Molinet.

A chacun d'eux M. Champion ne s'est pas cru obligé de donner une place exactement proportionnée à son importance dans l'histoire littéraire. C'eût été un défaut dans le cas où le livre eût été conçu comme un tableau de la poésie française au XVe siècle : il eût alors fallu y graduer soigneusement les valeurs et établir les œuvres sur les plans imposés par la perspective historique. Mais telle n'était pas l'idée de l'auteur, et le titre qu'il a choisi ne doit pas prêter à confusion : il n'a voulu composer qu'un « spicilège de biographies », et ainsi sa fantaisie était en droit de s'exercer librement. Bien qu'il eût décidé, comme il le déclare, de réserver son attention aux poètes les plus représentatifs, la discontinuité même des articles l'autorisait à mesurer ceux-ci au gré de ses préférences et de convenances diverses. Il n'a accordé que 75 pages à Villon, là où il en octroie 135 à Jean Molinet : c'est que, sur Villon, il avait déjà publié deux volumes entiers. Il a fait une place moins large à Charles d'Orléans qu'à Pierre de Nesson : c'est qu'à Charles d'Orléans il avait précédemment consacré toute une série de travaux : *Le manuscrit autographe des poésies de Charles d'Orléans* ; *Charles d'Orléans joueur d'échecs* ; *La librairie de Charles d'Orléans* ; *La vie de Charles d'Orléans*.

Sous la forme resserrée que M. Champion leur a ici donnée, les pages relatives à Charles d'Orléans et à Villon ont leur prix en raison de la très bonne information que l'auteur possède sur eux et en raison du soin qu'il a apporté à la présentation d'ensemble des faits. Mais ce que le livre apporte de plus neuf au point de vue historique, se trouve dans les articles consacrés à des poètes moins connus : Pierre de Nesson, par exemple, ou Michault Taillevent, ou Henri Baude. Tout en profitant des travaux de ses prédécesseurs, de M. A. Thomas, de M. Piaget, de M. de Laborde, d'Ernest Petit, etc., travaux qui, d'ailleurs, portent souvent sur des questions assez limitées, M. Champion a, pour sa part, très utilement élargi nos connaissances, en puisant soit dans des œuvres manuscrites, soit dans des éditions anciennes, soit dans des documents d'archives.

Ses études sont des biographies ; mais à ces biographies il a appliqué sa méthode habituelle et très particulière. Sa manière consiste, au lieu d'enregistrer les faits historiques tout nus, à les commenter, à en dégager une impression sentimentale, à les replacer dans un certain cadre. Ici, sa curiosité s'est portée principalement sur la physionomie générale du XVe siècle, son époque favorite, et il s'est appliqué à évoquer en son aspect propre et original la vie morale et sociale de ce temps. C'est dans cette disposition d'esprit qu'il a interrogé les poètes. L'histoire de leur vie, la nature de leurs sentiments, les images dont s'ornent leurs manuscrits sont le reflet d'un certain état de civilisation dont il s'est plu à rendre la couleur distinctive. Et voilà comment

s'explique le titre de son livre. Il l'a écrit lui-même : « Cette *Histoire poétique du XVe siècle* est, si l'on veut, une autre façon de chronique où les vers tiennent le rôle de documents moraux, sentimentaux, qui sont utilisés comme des confidences lyriques. »

Ainsi conçu, l'ouvrage a, en somme, le caractère d'un essai, d'une série d'essais, où l'impressionisme a sa part aussi bien que la science. Rien de plus légitime, bien que ce ne soit guère la mode du jour ; et peut-être est-ce par là que ce livre, magnifiquement imprimé et illustré, plaira à beaucoup. Mais peut-être aussi est-ce par là qu'il prêtera à la critique de quelques autres : si sympathiques que puissent être l'ardent intérêt de l'auteur pour les choses dont il parle, sa sensibilité d'homme et d'artiste, sa foi de lettré, on pourra goûter diversement certaines formes d'expression qui, à côté de traits fins et pénétrants, ne rendent les choses que d'une façon trop extérieure et approximative. Mais c'est là affaire d'appréciation personnelle. Les deux volumes de M. Pierre Champion, consacrés à une matière dont il est bon connaisseur, serviront très avantageusement la réputation de nos poètes du XVe siècle.

EDMOND FARAL.

FRANÇOIS VILLON. — **Œuvres, édition critique avec notices et glossaire**, par Louis THUASNE. Paris, 1923. Trois volumes de VIII-295, 332 et 400 pages in-8°.

Depuis la grande édition de Villon qu'Auguste Longnon a donnée en 1892, l'œuvre du poète a fait l'objet d'assez de découvertes pour justifier l'idée de la nouvelle édition récemment publiée par M. Louis Thuasne[1]. Mais la façon dont M. Thuasne a réalisé son idée ne donnera pas satisfaction à tout le monde.

Le premier des trois volumes que comprend son travail contient une Introduction de 157 pages et le texte. — La présentation matérielle de l'Introduction n'est rien moins que claire. Les titres courants, les caractères employés pour les titres et sous-titres, la table des matières elle-même expriment mal les divisions du sujet. Par surcroît, il arrive que l'expression égare le lecteur ; et, par exemple, M. Thuasne appelle *Sources de l'œuvre* l'ensemble des manuscrits qui contiennent le texte. La pensée elle-même manque d'ordre. Sous la rubrique *Le Style* on trouve dix lignes : elles sont employées à examiner si Villon a écrit son manuscrit de sa main ou s'il l'a dicté. Il est question des manuscrits à la suite de l'*Examen de l'œuvre* (p. 122-123) : on y revient après le *Plan de l'édition* (p. 153-157) ; etc. D'autre part, on regrette des lacunes. Dans la bibliographie des éditions de Villon, il valait la peine de faire figurer le *Testament de Françoys Villon de Paris, orné de figures du temps*, publié en 1918 aux éditions de « La Sirène ». Cette bibliographie des éditions aurait dû être accompagnée d'une bibliographie des travaux consacrés depuis une trentaine d'années au texte de Villon : M. Thuasne les connaissait, il s'en est servi, et c'eût été d'une bonne méthode de les énumérer en tête de l'ouvrage : les renvois qu'il y fait (trop vagues et trop rares) en eussent été plus profitables. — M. Thuasne a fondé son texte : sur le manuscrit *F* (fr. LIII de Stockholm) pour les *Lais* ; sur le manuscrit *C* (fr. 20041 de la Bibliothèque nationale) pour le *Testament* ; sur *I* (édition Levet, 1489) pour les ballades en jargon. Le choix se défend : il n'est pas assez clairement justifié. M. Thuasne s'est appliqué à bien connaître la lettre des manuscrits ; et pourtant, ni son texte ni ses variantes n'y sont suffisamment fidèles. Dans les seuls quarante premiers vers du *Petit Testament*, on relève, par rapport au manuscrit de base, treize différences de graphies, qui s'expliquent sans doute par le désir d'unifier, mais sans que l'éditeur ait exposé les principes de ses

1. Une autre édition a paru, en cette même année 1923, à Turin, œuvre de M. Ferdinando Neri, sous le titre *Le poesie di François Villon*.

corrections ni mis le lecteur à même de les contrôler. En ces mêmes quarante premiers vers, on trouve indiquées, comme étant dans *F*, deux variantes dont la graphie n'est pas celle du manuscrit, et une variante qui, en fait, n'est pas dans ce manuscrit. Fait plus grave encore, on trouve deux leçons admises dans le texte qui ne sont point dans *F* et sans que les variantes en avertissent.

M. Thuasne (p. 150, note 1) reproduit, comme la règle qu'il a suivie, une excellente définition par Taine des devoirs du commentateur : c'est une périlleuse invitation à juger l'usage qu'il en a fait. Ses notes — les volumes II et III — sont rédigées confusément ; beaucoup de faits y sont allégués qui n'ont point d'utilité ; nombre de rapprochements dénotent, par leur abondance même, une connaissance trop incomplète de la littérature antérieure à Villon ; par contre, des éléments d'information font défaut qu'il était essentiel de fournir. Par exemple, le commentaire des *Regrets de la Belle Heaumière,* qui occupe treize pages, est à la fois surchargé et incomplet. A propos des faits de langue qu'offre le passage, les maigres exemples de deux textes tirés des *Fortunes et adversitez* de Jean Regnier et du *Roman de la Rose* incitent à considérer comme notables et rares des traits de la plus courante banalité. A propos du faible déraisonnable de la belle pour un amant indigne, on trouve de longs extraits du *Conte du Papegaut*, où, en réalité, les situations sont très différentes, mais quelques lignes seulement pour indiquer (sans référence au texte et par simple renvoi à des études critiques) que le passage a un correspondant exact dans certains vers du *Roman de la Rose* : et pourtant, c'était bien ici le lieu de souligner le fait, alors qu'ailleurs l'auteur relève, entre son texte et ce même *Roman de la Rose*, tant de ressemblances illusoires. A propos du thème que la jeunesse passe et qu'il faut en profiter, le rapprochement avec la ballade 1185 d'Eustache Deschamps s'imposait en effet ; mais il fallait le mettre en bonne place et non dans un bout de note. C'est un thème aussi que la description antithétique de la beauté juvénile et de la laideur sénile : M. Thuasne ne le marque pas. Il cite, pourtant, un passage utile du *Livre de Leesce* de Jean le Fèvre. Mais il fallait citer aussi les vers latins des *Lamentations* de Matheolus qui en sont l'origine ; et il fallait aussi, remontant plus haut, montrer l'amorce du thème dans les portraits célèbres d'Hélène et de Beroé par Mathieu de Vendôme. A propos de la façon dont Villon décrit la beauté de la Belle Heaumière (v. 493-508), il convenait de signaler avec quelle exactitude Villon suit un plan traditionnel depuis le XIIe siècle et reproduit des expressions également traditionnelles : les quelques rapprochements auxquels ont donné lieu les vers 493, 495, 496 et 497 ont pour conséquence d'égarer le lecteur ; car, en puisant dans la littérature antérieure, on pouvait les pousser à la centaine, et il eût alors apparu combien on est ici peu fondé à croire que Villon et Macé de la Charité dépendent de Guillaume de Lorris. Enfin, à propos de la description de la laideur sénile (v. 509-524), il fallait rappeler expressément cette *Descriptio Vetulae*, que M. Thuasne cite de façon inopportune, et seulement pour un détail, dans sa note au vers 506 : *descriptio* qui est précisément le portrait de Beroé par Mathieu de Vendôme et qui a provoqué d'innombrables imitations en latin et en français [1]. — On doute que Taine se fût déclaré satisfait.

L'édition de M. Thuasne contient des éléments utilisables ; mais elle n'est pas au point.

EDMOND FARAL.

1. Je ne puis m'empêcher de remarquer que, dans les 31 pages (dont 25 en appendice) consacrées à la *Ballade des dames du temps jadis*, les inutilités abondent, mais qu'il n'y a rien, ou à peu près, sur l'état du thème au moment où Villon l'a recueilli. On verra cependant les utiles observations que pouvait appeler cette question en lisant l'article de M. Etienne Gilson, *De la Bible à François Villon*, paru dans l'*Annuaire 1923-1924 de* l'*Ecole pratique des Hautes Etudes* (section des sciences religieuses).

Œuvres de François Rabelais, édition critique publiée par Abel Lefranc, Jacques Boulenger, Henri Clouzot, Paul Dorveaux, Jean Plattard et Lazare Sainéan, t. III et IV.

Les lettrés attendaient avec impatience la suite de la grande édition des Rabelais. Voici qu'on nous donne les tomes III et IV : ils comprennent le deuxième livre du roman tout entier. Félicitons les auteurs, dont plusieurs ont été mobilisés pendant la guerre, d'être restés fidèles à la haute idée que dans des temps meilleurs ils s'étaient faite de leur tâche : ces nouveaux volumes confirment pleinement les espérances qu'avaient fait concevoir les deux précédents.

C'est un devoir, en les ouvrant, que de saluer la mémoire de la marquise Arconati Visconti : sans sa généreuse initiative ce monument n'eût pas été élevé à la gloire de maître François. Tant d'autres bienfaits dont les lettres et les sciences lui sont redevables ne doivent pas faire oublier celui-là.

Pour la réalisation, son choix devait naturellement se porter sur le fervent rabelaisant qu'est M. Abel Lefranc. Bien que sollicité dans des directions très diverses, toujours M. Lefranc est resté fidèle à Rabelais. Et, pour éclairer l'œuvre peut-être la plus difficilement abordable de toute notre littérature, obscurcie encore sur bien des points par trois siècles de commentaires, il a su s'entourer d'une magnifique équipe de travailleurs.

Voici vingt ans qu'ils sont à l'œuvre. Ils ont été, avec leur chef, constamment l'âme de cette *Société des Études rabelaisiennes,* dont, après l'avoir fondée, M. Lefranc n'a pas cessé d'être le président. Constamment ils ont collaboré aux publications savantes de cette société, et si la *Revue des Études rabelaisiennes,* fondée en 1903, est en 1913 devenue la *Revue du XVIe Siècle,* on sait que, de propos délibéré, l'organe élargi a continué de faire très grande la place aux études sur maître François. Et ainsi, depuis 1903, chaque trimestre nous a apporté sa moisson de notes et d'éclaircissements en vue de l'édition. Pour élaborer un commentaire de détail, riche comme celui-là devait l'être, exigeant les compétences les plus diverses et les connaissances les plus étendues, cette méthode de collaboration était excellente.

N'allait-elle pas, par ailleurs, présenter des inconvénients ? Cet appel perpétuel au court article et à la note ne risquait-il pas de détourner des grands travaux de synthèse par lesquels s'opèrent les progrès en histoire littéraire ? Ceux qu'inquiétèrent d'abord la poussière des notes ont été promptement rassurés. M. Lefranc et ses collaborateurs ne perdaient pas de vue les ensembles ; témoins leurs beaux livres qui se sont succédé : *Les Navigations de Pantagruel* d'Abel Lefranc, la savante thèse, et si suggestive, de Jean Plattard ; et tout récemment encore M. Sainéan publiait deux gros volumes d'une remarquable érudition sur la *Langue de Rabelais.*

Nous ne nous étonnerons donc pas que, avec un texte très sûr et un commentaire très riche, l'édition de M. Lefranc nous apporte encore une interprétation du second livre tout à fait nouvelle.

* * *

L'établissement du texte représente la contribution de M. Jacques Boulenger. Il avait fait ses preuves dans l'édition de l'*Ile sonnante* qu'il a donnée en collaboration avec M. Lefranc, et qui est un modèle. La préférence accordée au texte de l'édition de 1542 n'est pas chose nouvelle ; mais il était nouveau d'établir d'une manière péremptoire les titres de ce texte : pour la première fois nous avons une étude précise — et qui est définitive — de la valeur respective des différents textes. Il n'y a pas moins de dix-huit éditions de ce second livre qui ont paru du vivant de Rabelais. Désormais nous savons que de ces dix-huit éditions, celle de 1542 est la dernière revue par l'auteur, c'est donc celle-là qui nous présente le dernier état de sa pensée. Elle est la treizième

des éditions connues. Nous savons que, des douze éditions qui l'ont précédée, quatre ont apporté des corrections d'auteur et méritent par conséquent d'être prises en considération. La filiation des simples réimpressions plus ou moins fautives est établie sur des preuves certaines. Dès lors la marche à suivre était claire : M. Jacques Boulenger reproduit le texte de l'édition de 1542 et il donne les variantes de toutes les éditions intéressantes : l'édition princeps et les quatre éditions revues par l'auteur avant celle de 1542.

Je crois bien, à vrai dire, que, pour ce relevé des variantes, je me serais donné moins de peine que n'en a pris M. Jacques Boulenger. Aurais-je eu tort ? Je sais bien tout ce qu'on peut dire là-dessus : la difficulté de choisir, les cas douteux, les risques d'arbitraire, etc. ; tout de même j'aurais négligé de signaler, même dans les éditions privilégiées, toutes les fantaisies orthographiques qui naturellement sont fort nombreuses : l'orthographe n'était pas d'ordinaire affaire d'auteur, mais affaire d'imprimeur. Et je suis persuadé que, comme moi-même, la plupart des lecteurs eussent fait crédit à M. Boulenger pour une très large élimination de ce genre. Nous y aurions gagné que les corrections intéressantes n'eussent pas été perdues dans un fatras d'inutilités.

Car beaucoup sont extrêmement intéressantes. Peut-être a-t-on abusé des « leçons de style » que nous pourrions demander aux corrections des grands écrivains. En tout cas, pour révéler leurs desseins, éclairer leur originalité, souligner une évolution, ces corrections sont souvent des indices très précieux. On savait, à cet égard, l'importance de l'édition de 1542 qui, revue en un temps où Rabelais est devenu un gros personnage, médecin et conseiller intime du vice-roi du Piémont, manifeste, notamment envers les théologiens de la Sorbonne, des préoccupations de prudence singulièrement inattendues de l'auteur du *Gargantua*. Il est très attachant de suivre dans le détail ces hésitations et ces repentirs, et piquant aussi de voir le texte se charger d'édition en édition de plus nombreuses plaisanteries : elles attestent chez l'auteur, à côté des préoccupations nouvelles, la volonté de rester fidèle au comique populaire qui a assuré le succès considérable de son premier ouvrage.

Le titre du chapitre XXX était d'abord : « Comment Epistemon qui avoit la teste tranchee fut guery habilement par Panurge et des nouvelles des diables et des damnés ». C'est à la huitième édition, donc à la deuxième revision, qu'un lapsus comique relève la drôlerie de l'invention : « Comment Epistemon qui avoit la couppe testée fut guery habilement par Panurge... ».

Louant les *Grandes Chroniques* gargantuines qui ont inspiré sa première publication burlesque, il avait écrit : « Trouvez-moi livret, en quelque langue, en quelque faculté et science que ce soit, qui ait telles vertùs, propriétés et prérogatives, et je payerai chopine de trippes. Non, messieurs, non. Il n'y en a point. » A la treizième édition il s'avise de corser l'expression de son enthousiasme : « Non, messieurs, non ; il est sans pair, incomparable et sans paragon. Je le maintiens jusques au feu exclusive. » Et voilà pour la première fois, dans cette allusion aux bûchers dressés contre les hérétiques, une plaisanterie que Rabelais reprendra et qui fera fortune. Elle n'est pas de 1532. Elle est postérieure aux bûchers allumés en si grand nombre par l'affaire des placards et qui ont si brutalement rappelé les agités à la prudence.

Poursuivons la lecture. Voici, une ligne plus loin, une attaque de maître François contre le calvinisme. Elle aussi date de 1542. On croit généralement que la première est celle de 1552. Mais maître François n'a pas attendu d'être provoqué par le traité *Des scandales* : il avait pris l'offensive d'un coup de griffe à sa manière dès le temps où Calvin venait seulement d'instituer son autorité sur Genève. Sans aucun doute c'est lui que visent, dans la phrase qui suit, les deux mots que nous soulignons et qui figurent pour la première fois dans la treizième édition du *Pantagruel* : « Et ceux qui voudraient maintenir que si, réputez-les abuseurs, *prestinateurs*, *imposteurs* et séducteurs ».

***

Ces piquantes observations que nous ménagent à chaque pas les variantes sont habituellement soulignées dans le commentaire.

Ce commentaire est remarquable de richesse et de précision. Là convergent et s'organisent toutes les petites découvertes accumulées dans les vingt années de la *Revue des Études rabelaisiennes* et de la *Revue du XVI*e *Siècle*. Des références perpétuelles l'attestent. Et ces références ont d'ailleurs souvent l'utilité d'indiquer au lecteur où, s'il le désire, il pourra compléter son information.

Chacun des collaborateurs y a apporté ses compétences spéciales et les préoccupations particulières de son tour d'esprit, si bien que l'investigation a été poussée dans les directions les plus diverses.

La connaissance que possède M. Henri Clouzot de l'archéologie du Poitou et des provinces voisines rendait précieuse sa collaboration à l'étude d'une œuvre toute pénétrée d'éléments du terroir et où l'inspiration populaire tient tant de place.

Le médecin Rabelais fait complaisamment étalage de ses connaissances en médecine, en pharmacopée, et généralement en matière de sciences naturelles ; aussi les notes de M. Paul Dorveaux, le savant bibliothécaire de la Faculté de pharmacie, plus utiles encore dans les livres plus érudits, sont, dès cette première publication, d'un grand secours.

Mais peut-être appréciera-t-on surtout dans ce livre la contribution de M. Jean Plattard, qui est l'humaniste du groupe et qui a étudié avec un soin minutieux et une profonde érudition l'influence des anciens et des humanistes de la Renaissance sur le roman rabelaisien, et celle de M. Sainéan, qui a été chargé d'étudier le vocabulaire et la langue de Rabelais.

M. Lefranc ne s'est pas contenté de reviser toutes les notes de ses collaborateurs et d'assurer l'unité du travail. Ici, comme partout, il s'est montré préoccupé principalement de rechercher les éléments d'actualité du roman, de le rattacher de toutes les manières au temps où il a été composé, de l'expliquer par son milieu.

Il faut avoir peiné sur quelques passages difficiles de ce texte hérissé d'obscurités, avoir expérimenté les déceptions répétées que laissent après elles les notes des meilleures éditions, pour bien mesurer tout ce que nous devons aux auteurs de celle-ci. Il va sans dire que toutes les obscurités ne sont pas élucidées ; mais tout ce qui se sait actuellement sur Rabelais est ici condensé et passé au crible d'une sévère critique. Plus que la quantité du savoir qu'elle apporte, c'est peut-être la qualité de ce savoir qu'il convient de souligner : pour la première fois, en lisant Rabelais, nous avons l'impression de sécurité.

***

Est-ce à dire que, désormais, sur le dessein de Rabelais et sur l'interprétation générale de son œuvre, l'accord soit définitivement réalisé ? Il paraissait en bonne voie de l'être après tant de recherches historiques qui semblaient nous replacer au point de vue des lecteurs contemporains. Et voici que, brusquement, l'introduction de M. Abel Lefranc nous met en présence d'une interprétation toute nouvelle.

Nourrie de faits, d'une conviction ardente, cette introduction est d'un intérêt capital, et elle ne manquera pas de retenir tout particulièrement l'attention.

Disons d'abord qu'elle abonde en trouvailles intéressantes : on sait de longue date combien M. Lefranc est un chercheur heureux. Il a le flair du chasseur, sans lequel toute son érudition et sa lecture demeureraient vaines. Je ne parlerai pas de l'origine du nom de Pantagruel et des textes si curieux empruntés aux *Mystères* sur le petit diable qui personnifie l'élément salé : M. Lefranc nous avait fait connaître tout cela déjà dans la *Revue des Études*

rabelaisiennes. Mais voici qui est nouveau même pour les lecteurs assidus de la *Revue*.

Personne n'avait signalé que l'année 1532, au cours de laquelle fut conçu le *Pantagruel*, a été marquée par une grande sécheresse. M. Lefranc l'établit par des témoignages extraits de journaux contemporains. La genèse de quelques scènes du livre en est éclairée : vous comprenez maintenant pourquoi le fils que Rabelais donne à Gargantua est un Pantagruel qui sème partout la sécheresse et l'altération ; pourquoi sa naissance est marquée par les prodiges que l'on sait. La procession du début, organisée en vue de demander au ciel la pluie libératrice, fait évidemment écho à de nombreuses cérémonies analogues qui durent se succéder au cours de l'été.

Par là, rejoignant ses études antérieures, et notamment ses travaux sur les localisations des scènes du *Gargantua,* M. Lefranc cherche et trouve dans la réalité un point d'appui aux fantaisies burlesques du conteur. Il signale encore, à propos des pardons du chapitre XVII, qu'en l'année 1532 un pardon fut accordé par le pape Clément ; à propos de la peste du chapitre XXXII, qu'une épidémie fort grave, qualifiée de peste par les contemporains, accompagna les chaleurs excessives de cette année-là. Au sujet des allusions aux Turcs qui emplissent notamment le chapitre XIV, il rappelle que la croisade contre les Turcs fut pendant toute cette période sans cesse à l'ordre du jour.

Une fois de plus la méthode se révèle donc féconde. Elle devait l'être : si les résultats de l'enquête avaient été négatifs, on aurait pu, semble-t-il, en rejeter la faute sur l'insuffisance de nos documents. L'allusion au fait d'actualité est en effet un condiment ordinaire du burlesque : le contraste entre des éléments aussi divers est d'un effet comique très sûr. Plus l'invention est extravagante, plus le détail précis et vivant en relève la fantaisie.

Les éléments personnels que M. Lefranc signale également dans le *Pantagruel* me paraissent procéder, au moins en général, du même principe. L'hôtel Saint-Denis, la montagne Sainte-Geneviève, tous ces points de Paris où, après Rabelais certainement, Pantagruel vient promener sa taille gigantesque, sont des lieux célèbres, qui sont connus du lecteur ou qu'il sait pouvoir visiter. L'effet de ces localisations est de mêler la réalité au burlesque, de relever celui-ci par une impression de contraste. Il en est de même encore du timbre de Bourges, où Pantagruel bébé prend sa bouillie et qu'il entame de sa première dent de lait. En tout cela le procédé ressemble fort au procédé qu'on rencontre partout dans les légendes populaires recueillies par Sébillot, où sans cesse les exploits de Gargantua sont rattachés à des particularités locales.

A l'occasion de ces détails si curieux, M. Lefranc me permettra-t-il pourtant d'indiquer une distinction entre le *Pantagruel* et le *Gargantua*? N'est-ce pas interpréter un peu trop le *Pantagruel* d'après le *Gargantua* que d'écrire, comme le fait M. Lefranc : « On peut penser que la traversée de La Rochelle à Bordeaux ne fait qu'évoquer la première navigation de l'auteur »? J'hésite, pour ma part, à faire mienne cette suggestion. C'est que, dans le *Pantagruel*, les souvenirs personnels sont beaucoup moins nombreux que dans le *Gargantua* ; peut-être ne se font-ils abondants que dans la partie composée, selon toute vraisemblance, la dernière. Surtout ils sont beaucoup moins personnels. Je ne sens pas ici le besoin de se raconter qui me paraît si caractéristique du *Gargantua*.

Et voyez comme, dans certaines scènes au moins du *Gargantua*, les éléments empruntés à l'expérience de l'auteur prendront une valeur nouvelle. Un trait bien significatif de l'invention sera alors que les éléments réels qui serviront de support à la trame du récit seront totalement ignorés des lecteurs. Les lecteurs ne savent rien des démêlés de la famille Rabelais avec Gaucher de Sainte-Marthe, qui ont suggéré l'histoire de la guerre picrocholine. La Devinière, la Saulaie, la Pomardière, le Pont de Vède sont pour eux autant de noms de pure fantaisie, jetés au hasard par l'auteur sur une carte imaginaire.

Combien se sont avisés de penser que tout le détail des opérations de la guerre picrocholine se déroule sur un coin de terre cher au cœur de notre conteur autour d'une propriété de famille où il est né peut-être et où certainement il a grandi ; que les lieux désignés là sont des lieux réels, visités maintes fois par Rabelais ? Dans ces scènes-là nous sommes en présence de quelque chose que je ne trouve pas dans le *Pantagruel*, d'un tempérament de réaliste qui, pour créer, aime à sentir sous ses pieds le ferme terrain de la réalité.

Il n'était peut-être pas inutile de marquer cette différence. Elle montre une fois de plus que, dans le *Pantagruel*, Rabelais a mis beaucoup moins de lui-même que dans le *Gargantua* ; et que le *Pantagruel*, plus près de l'inspiration populaire que n'est le *Gargantua*, est une œuvre d'un art beaucoup moins personnel et savant. Je suis certain, sur ce point, d'être d'accord avec M. Lefranc, car il a marqué fortement dans son introduction quelques-unes des faiblesses du livre.

*
* *

Mais j'ai hâte d'en venir à la grande surprise que ménage cette introduction : la « pensée secrète » de Rabelais que M. Lefranc découvre dans le *Pantagruel*. Remarquez que le *Pantagruel* est par sa date le premier des livres du roman. M. Lefranc se propose donc de révéler les raisons qui ont mis à Rabelais la plume en main.

Pendant bien longtemps on a admis qu'une bouffonnerie aussi énorme ne pouvait être qu'un masque : elle cachait des arrière-pensées qu'on devait supposer d'autant plus audacieuses qu'elles avaient plus besoin de se dissimuler. Le livre de Noël sur Rabelais, par exemple, qui date d'un demi-siècle, partait de ce postulat. Et pendant bien longtemps l'ingéniosité des critiques s'était travaillée à découvrir derrière toutes les scènes burlesques et les coq-à-l'âne les intentions voilées de l'auteur. La critique moderne, tout en faisant leur part aux idées sérieuses que contient le roman, tendait au contraire à admettre que l'élément comique du *Pantagruel* a sa fin en soi, et que c'est en méconnaître le caractère essentiel que d'y voir un déguisement. Or, brusquement, M. Lefranc revient à l'idée d'une arrière-pensée qui se dissimule savamment. Et celle qu'il découvre derrière des précautions bien explicables est singulièrement précise et audacieuse.

Pour lui, Rabelais, dans le *Pantagruel*, part en guerre contre l'Évangile. Son but est d'atteindre tous ceux qui, comme lui, sont désormais gagnés sans réserve au rationalisme matérialiste, de les maintenir dans leur foi et aussi de faire de nouveaux adeptes parmi les lecteurs que des réflexions préalables auraient inclinés déjà vers le *credo* rationaliste. La conception même de son dessein laisse supposer chez lui un vif désir de propagande. S'il a composé *Pantagruel*, c'est qu'il prétendait « atteindre par son œuvre tous ceux qui à travers le monde rêvaient d'une émancipation religieuse totale ».

Notons bien toute la portée de cette thèse : il ne s'agit pas pour M. Lefranc de quelques superstitions bafouées au passage. S'il n'était question que de processions organisées en vue d'obtenir de la pluie, d'indulgences ou de ces miracles quotidiens qu'invente la crédulité populaire, nous ne songerions pas à discuter. Il est hors de doute que sur tous ces points Rabelais partage l'opinion des grands humanistes, celle d'un Érasme, par exemple, qui a tant osé dans ses *Colloques*. Pour M. Lefranc, Rabelais est un adversaire déclaré du christianisme, gagné même à l'idée de la mortalité des âmes, et ce sont les miracles de l'Évangile, donc la base de la foi chrétienne, qu'il s'efforce d'ébranler. Et nous n'avons pas affaire à quelques plaisanteries semées en passant ; nous sommes en présence d'un dessein mûri, d'une volonté de propagande : pour ruiner l'Évangile, Rabelais mettait en œuvre les seules armes dont pût disposer la polémique à cette époque.

La démonstration, si savamment étayée, de M. Lefranc ne m'a pas convaincu. Une discussion pied à pied m'entraînerait trop loin. Je me bornerai à quelques remarques générales.

M. Lefranc présente des arguments de deux sortes : l'évidence des textes, les témoignages contemporains.

Pour lui, le texte présente à chaque pas des preuves incontestables des intentions de Rabelais. Partout il voit d'intolérables blasphèmes. Dès le début du prologue, c'est « une série de déclarations à peine croyables ». Et d'abord une comparaison entre les *Grandes Chroniques* et la Bible. Ces contes inestimables, dit Rabelais, ont été crus « tout ainsi que texte de la Bible ou du Saint-Évangile ». « Pour peu qu'on y réfléchisse, ajoute M. Lefranc, on mesurera sans peine toute l'audace d'un parallèle si offensant pour les livres saints, en dépit de son apparente allure de plaisanterie. Plus loin reparaît le même terme de comparaison... Aucun doute n'est possible ; dès l'abord, ce rire lucianesque cache ici des desseins étranges que personne n'avait osé concevoir pendant de longs siècles. Alcofribas, suivant une sorte de *crescendo*, vise aussitôt par une attaque directe le témoignage même d'un des évangélistes. Prétendant attester par un argument burlesque son information et sa véracité propres, il ajoute avec tranquillité : " J'en parle comme saint Jean de l'Apocalypse : *Quod vidimus testamur* ". Qui donc, on matière de satire religieuse, a jamais dépassé ce degré d'ironie cinglante ?... »

Si ce sont là des blasphèmes, on pense bien qu'il n'en manquera pas dans l'œuvre de maître Alcofribas ! Presque chaque chapitre apporte à M. Lefranc sa moisson. Et habituellement il leur trouve cette même « évidence » indiscutable. Le comble de l'audace est toutefois au chapitre de la descente d'Epistemon aux enfers, où Rabelais bafoue le dogme des peines éternelles ; elle est accompagnée de la résurrection du même Epistemon qui constituerait la plus audacieuse dérision de deux miracles de l'Evangile.

Cette « évidence », à la vérité, me trouble un peu : elle est précieuse à M. Lefranc pour établir une thèse aussi nouvelle ; mais comment la concilier avec l'obscurité où nécessairement tout cela devait demeurer pour les théologiens du temps sous peine des pires supplices ? Et comment concilier cette obscurité elle-même avec la demi-clarté qui à tout le moins était indispensable aux rationalistes qu'il s'agissait d'atteindre. Au point de vue logique la position de M. Lefranc est certainement difficile.

Pour moi, j'avoue que l'obscurité subsiste, qui convenait aux seuls théologiens de 1532. Dans les blasphèmes que dénonce M. Lefranc je suis porté à ne voir que des plaisanteries, à la vérité d'un goût fort douteux, mais qui, sans doute, étaient tolérables pour l'époque. En pareille matière les mœurs varient singulièrement avec les temps et les milieux. L'homme du Moyen Age vivait avec son Dieu et ses saints dans une familiarité qui permettait toutes les licences. En particulier dans les milieux monastiques, d'où sortait Rabelais, les grasses plaisanteries d'église semblent avoir été fort en faveur. Au contraire, pour les raffinés de l'Hôtel de Rambouillet, le mélange du profane et du sacré sera d'une telle inconvenance qu'on ne tolérera plus *Polyeucte* sur le théâtre. Mais ce n'est pas précisément au XVIIe siècle que fait penser le *Pantagruel*. Et de tous les livres du roman, par son esprit comme par sa date, celui qui nous occupe est de beaucoup le plus proche du Moyen Age. M. Lefranc s'efforce de faire le départ entre les plaisanteries qui pouvaient être tolérées et celles qui ne pouvaient pas l'être (voir la note de la page LI). Mais comment, à quatre siècles de distance, déclarer à coup sûr : ceci pouvait passer, et cela non. Et, à propos des imaginations burlesques du chapitre XVI, par exemple, ou encore du chapitre XXII, choquantes assurément beaucoup plus que dangereuses, ne voit-on pas combien la critique de M. Lefranc procède de scrupules de délicatesse qui sont de notre temps plutôt que du temps de Rabelais ?

Les parodies surtout lui paraissent probantes. Il n'a pu échapper à personne que la généalogie de Pantagruel est calquée sur la généalogie du Christ. Comment les théologiens de 1533 eussent-ils pu ne pas le voir ? Mais la parodie est un procédé comique qui consiste à rapprocher une matière noble et une matière burlesque pour mieux faire valoir cette dernière par le contraste. Implique-t-elle nécessairement une audacieuse dérision ? Quand, ailleurs, Alcofribas parodie les procédés de l'épopée antique, est-ce à dire qu'il n'a pour elle que mépris ?

Enfin deux faits me semblent rendre très difficilement acceptable l'interprétation de M. Lefranc.

Le premier, c'est le succès considérable du *Pantagruel*. Les théologiens ont, en 1533, examiné le *Pantagruel* puisqu'ils l'ont condamné pour obscénité. Si des hommes aussi avertis, dont la fonction était de dépister l'impiété dans les écrits, et qui jugeaient en contemporains, n'ont pas aperçu le dessein diabolique de Rabelais, pouvons-nous dire, nous, qu'il est évident ? Et, s'ils l'ont vu, comment comprendre qu'en dix ans quinze éditions du *Pantagruel* ont été publiées, sans que ni l'auteur, ni les imprimeurs soient montés sur le bûcher ?

L'autre fait, c'est l'inspiration fabricienne du *Gargantua* publié deux ans seulement après le *Pantagruel*. C'est toujours dans le *Gargantua* que les critiques ont trouvé des preuves non équivoques des sympathies de Rabelais pour la Réforme. On y rencontre des déclarations très chaudes en faveur des prêcheurs évangéliques et la lecture des Ecritures n'est pas oubliée dans l'éducation de Gargantua. M. Lefranc lui-même a longuement insisté sur ces faits dans l'introduction du tome I. Comment pourrait-il ne plus voir là aujourd'hui que de simples artifices de prudence ?

Restent les témoignages. Nombreux sont les écrivains qui, au XVIe siècle, ont dénoncé le lucianisme ou même l'athéisme de Rabelais. M. Lefranc en dresse une liste imposante.

On n'ignorait pas, à vrai dire, leurs accusations, mais on les écartait souvent assez légèrement. Rabelais, disait-on, est après 1535 demeuré en dehors des deux grands partis qui vont rester face à face ; il a toujours refusé de s'enrôler sous la bannière des catholiques comme sous celle des calvinistes. Il est naturel qu'il ait reçu des coups de droite et de gauche. Sa prétendue irréligion n'est qu'isolement religieux.

Cette explication n'était pas du tout sans valeur. Pourtant elle m'a toujours paru, comme à M. Lefranc, un peu insuffisante. On en peut proposer d'autres, sans mettre pourtant dans le *Pantagruel* ce qu'y voit M. Lefranc.

D'abord, Rabelais écrit précisément dans le temps où les plaisanteries osées dont nous parlions tout à l'heure vont devenir très vite choquantes et suspectes dans des milieux de plus en plus étendus. Il suffit qu'une opposition ait commencé de se manifester à la religion pour que des jeux, inoffensifs la veille, deviennent fort dangereux. Or voici qu'entre 1530 et 1540 le christianisme traditionnel va se trouver aux prises avec le rationalisme d'une part, et, d'autre part, avec l'hérésie. La Réforme et une culture plus délicate de l'esprit travaillent aussi dans le même sens En 1548, la Confrérie de la Passion, à Paris, se voit défendre la représentation des mystères. Partout en province les magistrats et le clergé vont s'inquiéter des représentations traditionnelles de sujets sacrés. Les mystères sont-ils devenus plus scandaleux que jadis ? — Non, sans doute, mais la délicatesse du public ne s'en accommode plus.

Or, en dépit des corrections de 1542, Rabelais demeure, en somme, bien étranger à ces scrupules grandissants : dans le *Tiers Livre* et le *Quart Livre* il continue de se livrer à ses plaisanteries obscènes et choquantes.

C'était assez pour le rendre suspect aux délicats. Mais il y a mieux. Calvin et Postel nous disent formellement qu'il a d'abord été pour l'Evangile, puis

qu'ensuite il est passé dans le camp ennemi. A-t-il été jusqu'à l'hostilité ouverte ? Peut-être leur zèle les égare sur ce point. Je ne trouve aucune preuve d'une pareille hostilité dans son *Tiers Livre* et son *Quart Livre*. Retenons en tout cas que, bien que de partis contraires, Postel et Calvin sont d'accord pour affirmer que Rabelais a changé d'attitude. De fait, loin de découvrir dans le *Tiers Livre* et le *Quart Livre* les sentiments religieux que, d'après le *Gargantua*, on s'est plu si souvent à y louer, j'y sens pour ma part une grande indifférence qui s'accommode fort bien d'hésitations et de fluctuations. Pourquoi voulons-nous donc toujours faire de Rabelais soit un convaincu, soit un adversaire déclaré ? Pourquoi voulons-nous absolument que, sur Dieu, sur l'immortalité de l'âme, sur la divinité du Christ et l'autorité de l'Evangile, Rabelais ait eu toujours des idées parfaitement définies et stables? Combien, parmi nous, n'en ont que d'assez indécises, ou qui varient suivant les influences et les points de vue ! Un conteur, et un médecin, est-il tenu d'être plus fixé là-dessus que ses lecteurs ou ses patients ?

M. Lefranc, pour mettre sa thèse d'accord avec les témoignages de Calvin et de Postel, est obligé de reporter la période de foi dont ils nous parlent à une époque de la jeunesse de Rabelais antérieure au *Pantagruel*, une époque où nous n'avons aucun texte de lui. Mais n'y a-t-il pas beaucoup plus de vraisemblance à la prolonger au delà du *Pantagruel* jusqu'au temps de ce *Gargantua* dont Olivetan possédait un exemplaire dans sa bibliothèque, et dont la critique est unanime à reconnaître l'esprit fabricien ? M. Lefranc a observé lui-même que plus on avance dans le siècle, plus « les attaques se font nettes ». N'est-ce pas parce qu'elles se sont fondées surtout sur la dernière période de la vie de Rabelais ?

Cette hypothèse est tout à fait conforme à ce que nous savons du mouvement des esprits à cette époque ; dans le groupe des humanistes, auquel se rattache Rabelais, les esprits les plus avancés paraissent faire bloc sur un programme commun dont l'article fondamental serait la lutte contre les superstitions du Moyen Age et le retour à l'Évangile. L'attitude de la Cour les encourage et continuera de les encourager jusqu'à la fin de 1534. Ce n'est guère, semble-t-il, qu'après l'affaire des placards (octobre 1534) et l'échec définitif de l'évangélisme libéral que les humanistes vont se diviser : les uns suivent Calvin ; d'autres, en plus grand nombre, s'accommodent comme ils peuvent de l'autorité traditionnelle ; d'autres enfin, ne comptant plus sur l'Évangile pour opérer la réforme qu'ils rêvaient, se portent vers le rationalisme. Je suis tenté de croire qu'après 1534, conformément aux témoignages si précis de Calvin et de Postel, Rabelais se détacha de l'Évangile, non pas, toutefois, jusqu'à l'attaquer directement, mais bien jusqu'à vivre en marge du christianisme.

Le témoignage d'un obscur poète latin, Jean Voulté, que M. Lefranc allègue en faveur de sa thèse, me paraît confirmer bien plutôt celle que je propose. Ce Jean Voulté a publié en 1538 plusieurs pièces contre un « singe de Lucien ». Le lucianiste qu'il dénonce, dit M. Lefranc, ne peut être que Rabelais ; et le dissentiment de Rabelais et de Voulté s'explique par l'ardente orthodoxie de ce dernier. Peut-être. Mais, en 1536, Voulté avait adressé une pièce très louangeuse à Rabelais. Il l'a rééditée en 1537. Ce n'est donc pas le *Pantagruel* de 1532 qui a allumé sa bile. Si c'est bien, comme le pense M. Lefranc, à Rabelais que s'en prend Voulté en 1538, c'est au Rabelais qu'il a rencontré à Lyon vers 1537 ou 1538, dans le petit cercle de lettrés lyonnais que tous deux fréquentaient[1]. N'est-ce pas précisément dans le même temps (1538) qu'un autre lettré du même cercle lyonnais, Gilbert Ducher, loue Rabelais de s'adonner à la philosophie ?

1. Reprenant une thèse de Franck, et l'étayant d'ailleurs d'arguments tout nouveaux, M. Lefranc reconnaît Rabelais dans le Pamphagus du *Cymbalum mundi*. S'il a raison c'est probablement le Rabelais de la même période que Despériers a mis en scène, car le *Cymbalum* n'a sans doute été achevé qu'au début de 1538.

Donc, d'après les témoignages, comme d'après les textes, l'évolution de la pensée religieuse de Rabelais m'apparaît tout autre qu'à M. Lefranc. Pour M. Lefranc, Rabelais, gagné dès 1532 à la foi matérialiste, cède dans sa juvénile ardeur de nouveau converti au besoin de propagande qui le dévore, et c'est pour satisfaire ce besoin qu'il entreprend son roman. Son zèle se calmera dans la suite par l'effet de la prudence et aussi par l'influence de l'âge. Je crois à une évolution presque inverse : encore évangéliste au temps du *Pantagruel* et du *Gargantua*, Rabelais aurait entrepris son roman en dehors de toute préoccupation religieuse, pour amuser son public et exploiter le succès des *Grandes Chroniques*. Plus tard seulement, suivant un mouvement qui ne lui est pas particulier, il se serait, avec d'autres humanistes, détaché de l'Évangile, sans aller toutefois jamais jusqu'à lui déclarer la guerre.

Quant au livre qui nous occupe, en mettant à l'origine de l'œuvre une arrière-pensée contrainte de se dissimuler, M. Lefranc rouvre la porte à toutes les complications et à tous les doutes des interprétations. D'un bout à l'autre nous entendions un franc éclat de rire ; partout, sous une gaieté calculée il cherche des machines de guerre savamment défilées. Qu'on en juge : avec grande raison, je crois, M. Lefranc avait observé que le caractère de l'épisode de Dipsodie invitait à regarder cet épisode comme l'un des premiers composés, l'un des plus voisins des *Grandes Chroniques*. Mais voici que les hardiesses cachées qu'il y découvre lui suggèrent une tout autre hypothèse : « Le Chinonais aurait-il forgé ces éléments fantastiques pour dissimuler la satire formidable qui s'y trouvait enclose comme par hasard? Notre choix reste incertain entre ces deux hypothèses. » Les coq-à-l'âne qui emplissent les chapitres XI à XIII deviennent « une utile diversion, propre à détourner, chez le lecteur méfiant, tout soupçon de pensées trop sérieuses à travers les pages qui les entourent ». Toutes les scènes prennent une signification nouvelle qu'on ne peut découvrir qu'en se reportant au dessein « secret » de Rabelais. Prétendre ainsi « rompre l'os médullaire », est-ce prendre en son sens véritable la recommandation de Rabelais? Et puis, cette recommandation, il la donne seulement en 1534, en tête du *Gargantua* : n'est-ce pas interpréter trop le *Pantagruel* en fonction du *Gargantua* ? N'est-ce pas oublier qu'entre les deux œuvres il y a l'immense succès du *Pantagruel* qui va donner à Rabelais confiance en lui-même, le pousser à mettre plus de son moi dans le *Gargantua*, à accentuer l'originalité des scènes les plus originales du *Pantagruel*?

Toutefois, que le lecteur se rassure : cette interprétation de M. Lefranc est, si je ne me trompe, une interprétation de la dernière heure. Elle n'affecte point le commentaire. Reléguée dans l'introduction, elle est comme une vue générale sur l'œuvre qui se surajoute au commentaire. Donc, à la supposer erronée, elle n'entamerait pas la valeur de l'édition.

Et puis, félicitons M. Lefranc d'avoir groupé tous ces témoignages contemporains qui accusent l'irréligion de Rabelais. Jadis, à ses cours des Hautes Études, il nous vantait les sentiments religieux de son auteur, — il le rappelle lui-même très volontiers. Son attitude actuelle n'en est que plus significative. A condition de ne pas en exagérer la portée, ces témoignages nous orientent, je crois, vers une interprétation plus juste du *Tiers Livre* et du *Quart Livre*.

Il faut ajouter en terminant que l'impression et la présentation de ce Rabelais sont excellentes : c'est un plaisir que de lire nos grands écrivains sous une forme si digne d'eux. En même temps qu'à la science française l'œuvre fait encore honneur à la librairie française.

P. VILLEY.

HENRI BUSSON. — **Les sources et le développement du rationalisme dans la littérature française de la Renaissance (1533-1601)**. Bibliothèque de

la Société d'Histoire ecclésiastique de la France. Paris, Letouzey et Ané, 1922, in-8°, xvii-685 p.

On entend mal Rabelais ou Des Périers, Montaigne, Charron ou Bodin, sans connaître l'histoire du rationalisme français au xvie siècle ; et le xviie siècle lui-même s'explique en partie, qu'il s'agisse des libertins ou des grandes écoles catholiques, par la pensée rationaliste de l'âge précédent. De là l'importance capitale de ce livre, qui, pour la première fois, en étudie méthodiquement les sources et l'évolution.

***

Sources antiques d'abord. Les élèves de l'humanisme, admirateurs de l'antiquité au point de lui demander les règles morales jusque-là reçues de la tradition chrétienne, s'accoutument à comprendre des doctrines mal conciliables avec la foi. L'ironie de Lucien, vulgarisée par Érasme, crée sinon une forme de pensée, du moins un état d'esprit nouveau, une tentation d'irrespect et d'incrédulité. Calvin dénonce aux fidèles de l'Évangile un « vilain poëte nommé Lucrece, lequel abboye comme un chien pour aneantir toute religion »[1] ; de Nicolas Bérauld à Denis Lambin, les éditeurs du *De Natura Rerum* en condamnent l'impiété ; il n'est pourtant pas indifférent que de nombreux lecteurs s'y familiarisent avec la négation de la Providence et de l'âme immortelle. Plus que Lucrèce encore, Cicéron, d'accès moins malaisé, contribue au développement du rationalisme. Si les *Tusculanes* ou le *Songe de Scipion* semblent défendre le spiritualisme platonicien, quelques interlocuteurs du *De Natura Deorum* attaquent, sans se voir efficacement réfutés, les dogmes de la création et de la Providence ; le *De Divinatione* rejette le miracle et n'admet, dans l'Univers, que le jeu des lois naturelles. Enfin, véritable encyclopédie pour les savants de la Renaissance, l'*Histoire naturelle* de Pline leur apprend à identifier la puissance divine avec les lois de la nature, à repousser toute hypothèse de résurrection et d'immortalité.

Mais la raison cicéronienne, la science de Pline, la poésie négatrice de Lucrèce et l'ironie de Lucien n'auraient pas agi si puissamment sur les esprits sans le secours des professeurs italiens de Padoue. La renaissance du rationalisme au xvie siècle fut surtout la renaissance de l'averroïsme : or c'est à Padoue que l'averroïsme, contenu et comprimé en France dès la fin du xiiie siècle, put s'épanouir et se développer. Saint Thomas avait réussi à fonder, sur l'aristotélisme, sa dogmatique ; voici que le *De Anima*, le *De Mundo*, la *Métaphysique* redeviennent, aux mains des disciples lointains d'Averroès, les plus redoutables manuels d'incroyance. C'est en 1516 que Pomponazzi publie son *Tractatus de Immortalitate Animae*. Sans admettre la doctrine averroïstique de l'intellect unique, éternel, divin, dont participent tous les hommes, doctrine périmée depuis qu'Ermolao Barbaro, suivi en France par Lefèvre d'Étaples, avait introduit une exégèse plus exacte de la métaphysique aristotélicienne, Pomponazzi, au nom du véritable Aristote, rejette le platonisme et le thomisme pour lesquels l'intellect, distinct de l'âme sensitive, se multiplie avec les individus, et leur confère l'immortalité ; il refuse de le séparer de l'âme sensitive, et d'admettre l'immortalité de l'un plutôt que de l'autre. Il repousse les preuves morales ou sociales alléguées en faveur de l'immortalité ; il n'attribue d'autre fin à l'homme que de conserver la société humaine et d'en maintenir l'harmonie, et ne reconnaît, dans les récompenses ou les châtiments d'outre-tombe, que des fictions imaginées par le législateur, immorales en elles-mêmes et dont le juste doit se passer. A l'éthique des chrétiens il oppose, de la sorte, celle des stoïques. « C'était vraiment, conclut M. Busson[2], le paganisme, dans sa conception la plus sévère et la plus haute, qu'on voulait substituer à l'idéal de vie qui avait guidé l'hu-

1. *Institution chrétienne*, éd. 1561, I, 5.
2. P. 39.

manité depuis quinze siècles ; et aucun livre n'aura cette portée jusqu'à celui de Kant.» Quatre ans après, dans le *De Fato*, il se rallie au déterminisme stoïcien, et nie le libre arbitre. Enfin, dans le *De naturalium effectuum admirandorum causis*, publié trente ans après sa mort, en 1556, il affirme l'immutabilité des lois cosmiques, donne du miracle une interprétation purement rationnelle, démontre l'inefficacité de la prière lorsqu'elle sollicite les faveurs de Dieu. Peu importe, dès lors, que Pomponazzi distingue prudemment les domaines opposés de la raison et de la foi, et prétende croire en chrétien ce qu'il nie comme philosophe. Ses auditeurs, ses élèves et Lazzaro Bonamico, l'interprète le plus fidèle de sa pensée, ont moins écouté ses protestations d'orthodoxie que ses négations.

Or des milliers de jeunes Français, depuis le début du siècle, ont étudié à Padoue. Rentrés dans le royaume, il forment, un peu partout, de petits groupes que relie une correspondance active. On les rencontre à l'Université de Toulouse, à Bordeaux après la restauration du collège de Guyenne en 1534, à Cahors, dont les évêques sont italiens et dont l'Université attire les maîtres italiens; à Orléans, qui semble avoir été un centre d'italianisme. On les voit entrer en grand nombre dans l'Église, dans les Parlements, dans les hautes charges de l'État. Les humanistes comme Guillaume Budé ou Nicolas Bérauld, les hommes d'Église et de gouvernement favorables à l'humanisme, comme Guillaume du Bellay, le lecteur du roi, Pierre du Chastel, les protègent. C'est parmi ces Padouans français que se manifestent les premiers symptômes de pensée rationaliste. Les uns sont restés croyants, et tentent d'interpréter, avec une liberté nouvelle, le dogme qui n'a pas cessé de dominer leur esprit. Pierre Bunel, Odet de Selve, Jacques Sadolet, — Italien, mais qui passa la plus grande partie de sa vie en France, et compte dans l'histoire de l'intelligence française, — sont chrétiens ; mais ils ont appris à Padoue que la théologie traditionnelle, fondée sur Aristote, repose sur des bases ruineuses, puisque Pomponazzi tire d'Aristote lui-même la négation des principaux dogmes chrétiens. Et, de là, leurs hésitations et leurs incertitudes. Pierre Bunel flotte du fidéisme de Contarini et de Reginald Pole au rationalisme de Raymond de Sebonde, dont il communique, vers 1530, la *Théologie naturelle* au père de Montaigne, « comme un livre très utile et propre à la raison ». Sadolet, qui publie en 1538 son *Phaedrus sive de laudibus philosophiae*, conserve, Italien de la Renaissance, une confiance inébranlée en la raison, principe de toute vie intellectuelle et morale: et pourtant, s'il paraît oublier singulièrement le dogme de la déchéance humaine et de la grâce divine, ce prélat pénétré de ses devoirs pastoraux n'entend pas humilier la foi devant la raison. « Il espère encore, dit M. Busson, en sacrifiant l'ancienne philosophie, — la scolastique —, et un peu de théologie, arriver à un compromis entre les deux puissances ennemies[1]. » Arnoul du Ferron, avec son dilettantisme à la fois accueillant et dédaigneux, son enthousiasme pour la nouvelle Académie et son goût de l'ἐποχή pyrrhonienne, a bien l'air d'un pur sceptique ; cependant il demeure fidèle à l'Eglise gallicane, dont il défend les privilèges au concile de Trente avec une liberté d'esprit qui provoque certain scandale. Mais d'autres sont de purs déistes et ne s'en cachent guère. C'est, à Bordeaux, le conseiller Briand Vallée; c'est Antoine Govéan, le professeur du collège de Guyenne ; c'est, à Agen, Jules-César Scaliger ; c'est, enfin, le plus fidèle disciple de Padoue, le chef du cicéronisme français, Étienne Dolet. A ses yeux, les dogmes sont si fragiles, si misérablement étayés, que tout l'effort de Luther pour leur rendre, avec leur pureté primitive, quelque vigueur, n'aboutit qu'à les ruiner. Il ne croit guère à la Providence, et semble plutôt adhérer à la doctrine antique du Destin, modernisée sous la forme du déterminisme padouan ; il rejette le miracle. La science suprême, pour lui comme pour Lucrèce, est de connaître les causes naturelles des phé-

1. P. 109.

nomènes; la paix de l'âme est à ce prix. Il ne compte guère sur la vie future : il fut brûlé pour avoir traduit un passage de l'*Axiochos* qui fit suspecter son incroyance. L'homme ne se rend immortel que par la mémoire qu'il laisse; et parfois cette gloire posthume, que Dolet accorde à ses amis les plus chers, qu'il rêve pour récompense de ses travaux, lui paraît un leurre ; les morts, dans leur sommeil éternel, n'en tirent aucune joie. Pourtant, il admet l'existence de Dieu, qu'il invoque dans son cantique de la Conciergerie. Mais jamais il n'invoque le Christ; il ignore la Trinité ou la rédemption chrétienne. Ni catholique, ni protestant, ni athée, il est, dans toute la force du terme, un déiste rationaliste.

Les livres, venus d'Italie ou inspirés par la science italienne, répandent en France les doctrines de Padoue. De 1529 à 1539, toute l'œuvre d'Aristote, commentée par les averroïstes de l'école, s'imprime à Lyon ou à Paris. Les professeurs italiens viennent, selon un vieil usage, chercher fortune en France. Ce sont eux, écrit Calvin dans l'*Institution chrestienne*, qui ont répandu « ceste fausse opinion..., que la religion a esté anciennement controuvée par l'astuce et finesse de peu de gens : à fin de contenir par ce moyen le simple populaire en modestie, combien que iceulx qui incitoient les aultres à honorer Dieu n'eussent aucune imagination de la divinité ». Ce sont eux qui enseignent, à la manière d'Averroès, « un Dieu oysif et ne se meslant de rien » ; qui restreignent l'action de la Providence, et « luy ont assigné à gouverner ce qui est dessus le milieu de l'air, abandonnant le reste à fortune[1] ».

Il serait pourtant inexact d'expliquer uniquement par le rationalisme italien les premières audaces de la pensée française. Certains esprits que leurs tendances naturelles portent à l'irrespect sont plus familiers avec Lucien qu'avec l'Aristote des averroïstes, avec la tradition de Rutebeuf et de Villon plus qu'avec les leçons de Pomponazzi. Si Rabelais, dans ses deux premiers livres (1533-1535), rit des miracles, il ne semble guère que résumer les griefs des humanistes, d'Érasme, des premiers réformés, contre la piété crédule du Moyen Age; et, malgré des hardiesses déjà singulières, qui atteignent parfois le récit évangélique, il ne nous offre nulle part l'expression du déterminisme padouan. Il ne possède pas encore de système philosophique, et ses railleries ont moins de portée que les négations de Dolet. Bonaventure des Périers est bien autrement violent. Il a traversé la Réforme et « gousté à l'Evangile ». Mais, dès l'affaire des placards, en 1534, il est hostile aux protestants comme aux catholiques, et le livre qu'il publie trois ans plus tard, le *Cymbalum Mundi*, sape les bases de toute religion révélée. Non content de nier les miracles, il attaque la révélation chrétienne. Jésus, à ses yeux, est un abuseur, qui a montré aux hommes la pierre philosophale ; mais quand on a demandé à la voir, il l'a brisée en poudre et répandue dans l'arène en disant de bien chercher. Et, depuis lors, orthodoxes ou hérétiques « n'ont cessé... de fouiller et remuer les sables du théâtre, pour en cuyder trouver des pièces. C'est ung passe-temps que de les voir espluscher... Ilz crient, ilz se demeinent, ilz s'injurient, et Dieu sçait les beaulx procès criminels qui en sourdent. Tellement qu'il n'y a court, rue, temple, fontaine, four, molin, place, cabaret, ni bourdeau qui ne soit plein de leurs parolles, caquetz, disputes, factions et envies... » Mais, déjà, la doctrine de Jésus, faite « de tous larecins », pillée aux philosophes antiques, n'a plus « telle vertu qu'elle eut jadis ». On essaie en vain de la réformer ; Rhetulus, — lisons Luther, — n'a réussi qu'à marier quelques moines. Cependant les hommes restent misérables ; cette croyance, qui devait renouveler le monde, y a complètement échoué ; car « ce ne sont que parolles, et... vostre pierre ne sert que a faire des comptes[2] ». Pourtant, et bien qu'il ait, comme Rabelais, vécu à Lyon, centre de l'italianisme en France, Des Périers n'est pas le disciple des Padouans. Moins

1. Éd. A. Lefranc, H. Chatelain, J. Pannier, ch. I, p. 4-5 ; ch. VIII, p. 502.
2. *Dial.*, II, p. 424-426, 433, 437 ; cité par M. Busson, p. 198-199.

raisonneur et moins subtil, il ne songe pas à s'abriter derrière Aristote ou Cicéron ; et son audace, tempérée de finesse et d'ironie, est plus française qu'italienne.

C'est à partir de 1542 que se développe, quasi officiellement, le rationalisme philosophique. Francesco Vimercati l'enseigne au Collège de France. Bien que protégé par le cardinal de Lorraine, et pourvu d'une abbaye en Bretagne, il professe la théorie averroïstique de l'intellect unique et éternel, et renonce à démontrer l'immortalité de l'âme. Il admet l'éternité du monde et le déterminisme, et, comme Pline et Lucrèce, la fixité des lois naturelles. Il ne tente pas de réconcilier la raison et la foi, Aristote et l'Église. « Il eut, écrit M. Busson, une idée juste de ce que devait être la vraie science. Il fut un esprit éminemment laïque, si l'on entend par là le souci de tout expliquer rationnellement et sans faire intervenir jamais le mystère dans les faits d'ordre scientifique. A peine une dizaine de fois en cinq gros volumes j'ai trouvé sous sa plume le nom de Dieu ; ... une seule fois j'y ai rencontré le nom de Jésus-Christ[1]. » Il n'éprouve même pas le besoin de se répandre, comme Pomponazzi, en protestations de foi, et d'assurer qu'il n'est pas le complice d'Aristote. Sans que ses idées fussent très originales, il paraît avoir provoqué, dans un milieu intellectuel déjà saturé d'averroïsme par les infiltrations italiennes, une sorte de cristallisation qui permit aux parcelles de doctrine, encore en suspension, de se grouper en un système cohérent[2].

A son influence s'ajoute celle de Jérôme Cardan, qui, né à Pavie, élève de Pomponazzi à Padoue, n'a pas enseigné en France, mais y fut très connu, et laissa l'impression d'un homme charmant, savant et un peu « feslé »[3]. Il semble, lui aussi, avoir douté de la création et admis l'éternité du monde. Il professe l'unité de l'intellect, ne croit pas à l'immoralité des individus, et donne, des miracles et des prophéties, qu'il accepte souvent sans trop de critique, une explication naturelle. Il place toutes les religions sur le même rang, et d'ailleurs consent que l'État, pour ses fins politiques, les favorise. Vimercati eut des élèves et des amis. Jean Fernel, médecin de la cour, incline au matérialisme. Certains identifient Dieu avec la nature, force intelligente et féconde, principe de production, de conservation et d'harmonie pour les espèces et l'univers lui-même. Omer Talon, dans son *Academia*, publiée en 1548, développe la doctrine pyrrhonienne, et lui adjoint pour correctif une sorte de fidéisme découragé. Et nous retrouvons ici Rabelais, qui, en 1546, donne le *Tiers Livre*, en 1548, le *Quart Livre*. Il connaît mieux l'Italie et les doctrines de Padoue. Mais qui peut se flatter d'avoir trouvé le dernier mot de Rabelais ? Il semble croire à l'immortalité de l'âme, et Pantagruel affirme, sans doute en son nom, une foi spiritualiste. Rabelais admet-il l'immortalité personnelle, à la manière des théologiens catholiques, ou impersonnelle à la manière des averroïstes ? Il ne le dit pas. Et tandis que, dans ses deux premiers livres, il se contentait de nier les miracles ou d'en rire, il les explique maintenant selon le *De Divinatione*. Il s'est peu à peu, selon sa formule, émancipé du « servage d'ignorance ». « De même que, entre le second et le troisième livre, il a étudié les théories padouanes sur l'immortalité, de même, pour les miracles, il a cherché chez les Padouans et trouvé dans Cicéron la formule définitive qui les nie et qui leur substitue la régularité des lois naturelles[4]. »

Contre ce rationalisme, qui mettait en péril les dogmes fondamentaux, les esprits demeurés fidèles au Christ ne pouvaient rester sans réagir. Puisque averroïstes et pyrrhoniens se réclamaient d'Aristote, il fallait dénoncer le scandale de leur interprétation. Ce fut l'œuvre de Gentien Hervet, de Guillaume Bigot,

1. P. 229-230.
2. P. 231.
3. P. 232.
4. P. 275-276.

surtout de Ramus, qui mena, contre l'autorité d'Aristote, sa morale et sa métaphysique, mais surtout contre l'aristotélisme padouan, alors enseigné par Vimercati, une campagne dont le sens a souvent été mal compris. Puisque le divorce proclamé de la raison et de la foi autorisait les averroïstes à dédaigner la foi et les pyrrhoniens à nier la puissance de la raison, il fallait affirmer à nouveau l'accord de la raison et de la foi, rétablir le crédit de l'une et de l'autre, restaurer le rationalisme chrétien. Ce fut l'œuvre de Guillaume Postel. Personnage étrange, linguiste, hébraïsant, orientaliste et voyageur, athée peut-être dans sa jeunesse, poursuivi par l'Inquisition comme hérétique, attiré par le mysticisme, et auquel il semble n'avoir manqué qu'un peu d'équilibre pour être un homme de génie[1]. Postel s'acharne contre Pomponazzi et l'averroïsme italien. Suivant la tradition de Raymond Lulle, de Nicolas de Cusa, de Raymond de Sebonde, au risque de fausser la notion même de la foi, il prétend non seulement revendiquer, en face des pyrrhoniens, les droits de la raison, mais démontrer rationnellement, en dépit des averroïstes, tous les mystères de la religion. Contre le scepticisme des uns et le matérialisme des autres, il proteste au nom de la raison dont les uns et les autres se réclament. Car la raison est universelle et infaillible comme l'Église; et « de même que Dieu a donné à son Église le pouvoir de lier et de délier, il a concédé semblable puissance à la raison, et ratifie dans le ciel ce que l'homme, roi de l'univers, a décidé sur la terre[2]. » A côté de Ramus et de Postel, certains, moins hardis, comme Louis Le Roy, se contentent d'opposer, selon une vieille recette, à l'autorité d'Aristote celle de Platon. D'autres, enfin, comme Gabriel de Puy-Herbault, « l'enraigé Putherbe », se bornent à protester violemment contre l'impiété et l'athéisme. Mais toutes les œuvres qui comptent dans l'histoire des idées attestent la force du rationalisme qu'elles combattent, « puisqu'elles n'espèrent le vaincre qu'en retournant contre lui quelques-uns de ses axiomes, ou même en essayant, avec une hardiesse quelque peu téméraire, de faire du christianisme une religion purement rationnelle[3] ».

* * *

D'autres sources encore alimentent le rationalisme français. Les libertins spirituels commencent à se multiplier. Ils ne doivent rien à l'Italie : ils descendent des mystiques allemands du XIIIe et du XIVe siècle. Si, d'ailleurs, la tradition qui les y rattache est ininterrompue, leur nombre, à la fin du XVe siècle et jusque vers 1530, a fort diminué, et leurs doctrines, pour acquérir l'importance qu'elles prennent entre 1540 et 1550, doivent éprouver une véritable renaissance. C'est particulièrement dans les régions du Nord, en Hainaut, en Artois, qu'elles se développent, sans doute à la faveur de la propagande réformée. Les spirituels écartent le panthéisme et admettent même la Trinité; mais, dans l'histoire religieuse des hommes, ils distinguent l'âge du Père et de l'Ancien Testament, l'âge du Fils qui a duré de la venue du Christ à l'avènement de leurs doctrines, l'âge de l'Esprit qui commence avec eux. Ils distinguent entre le Christ historique et selon la chair, et le Christ spirituel qui est le Saint-Esprit lui-même et l'unique sauveur. C'est dans la foi au Christ spirituel que s'achève la révélation chrétienne et le salut. Qui a reçu l'Esprit n'a plus besoin de loi, car il fait naturellement le bien et ne le pourra « obmettre ». Il n'a plus besoin d'attendre et de chercher la vérité, car « l'espérance et la congnoissance demeurent jusqu'à ce que l'esprit se face voir au jour ». Il n'est plus exposé au péché, et le mal n'a plus de pouvoir sur lui. Il ne regarde plus les Églises, catholiques ou protestantes, que comme des formes dépassées du mouvement religieux; et s'il leur accorde son respect extérieur,

1. P. 289.
2. P. 302.
3. P. 310.

il constitue, avec ses pareils, la sainte congrégation des spirituels, soumis au seul esprit et affranchis de tout joug humain. A cette école flottante se rattache, en partie, Marguerite de Navarre. C'est là, sans doute, en dernière analyse, que, malgré ses tendances protestantes et son indépendance rationaliste, elle a pu fixer sa pensée dans un mysticisme où se conciliait la fidélité extérieure au catholicisme et la liberté. Calvin, qui accuse les spirituels de panthéisme et de turpitudes, les a-t-il calomniés ? Parmi ces groupes difficiles à classifier, les uns proches de la Réforme, les autres de l'illuminisme, les types extrêmes devaient se heurter en d'étranges oppositions, et, comme au temps de la gnose, la pratique oscillait sans doute entre l'ascétisme rigide et le culte de la chair. Du moins ce mysticisme s'accordait-il avec le rationalisme pour substituer l'interprétation personnelle à l'autorité, et pour dissoudre les dogmes établis. Et c'est pourquoi Calvin a voulu flétrir du même nom de libertins les mystiques et les averroïstes.

Enfin, du protestantisme même, et parce que ses docteurs avaient, pour retrouver l'Évangile, invoqué le libre examen, naissait un nouveau courant de rationalisme dont ils n'étaient plus les maîtres. Calvin a dû consacrer une partie de sa vie à lutter contre ceux qui le dépassaient. Non pas que Michel Servet, malgré le titre de son principal ouvrage, *Christianismi Restitutio*, soit un disciple authentique de la Réforme. S'il a connu Calvin au collège des Lombards, correspondu avec Œcolampade, Bucer, Capiton ou Zwingle, il est médecin comme Rabelais; il a étudié le platonisme et la kabbale. Contre toutes les confessions chrétiennes, il nie la Trinité; et sa *Christianismi Restitutio*, où il reconnaît en Jésus le fils de Dieu, mais non le Verbe des théologiens, suscite contre lui, dans toutes les Églises, une haine dont Calvin se fait l'instrument. Mais c'est dans les milieux protestants qu'il rencontre le plus de disciples. Son défenseur le plus fidèle est Sébastien Castellion, que la logique du protestantisme conduit au rationalisme en matière d'exégèse comme en matière de dogme, et qui, finalement, ne trouve plus dans la Bible que l'expression, propre au seul peuple juif, de la loi naturelle, et ne voit en Jésus qu'un philosophe. Cependant le mouvement rationaliste entraîne, parmi les protestants, les plus hardis; chez Lelio Sozzini, l'esprit de la Réforme s'allie à l'esprit de Padoue. Ainsi se multiplient, dès le milieu du siècle, ces « achristes », négateurs de la divinité de Jésus, que, dès 1550, Calvin dénonce dans le *Traité des Scandales*.

* * *

Or, depuis 1544, Du Bellay a proclamé que la langue française n'est « incapable de la philosophie » : et les discussions doctrinales, dont l'œuvre de Marguerite, de Rabelais et de Des Périers garde l'écho, vont offrir une inspiration de plus en plus abondante aux lettres pures.

Ronsard cherche à découvrir les « secretz de nature et des cieulx »; ses *Poèmes* semblent, en quelque mesure, trahir l'influence de Cardan. Il paraît accepter ses idées sur la nature de l'âme et les miracles : sa tendance au panthéisme semble le séduire. Dieu est « l'âme meslée à l'univers »; la nôtre en est une parcelle, qui, selon le corps où elle tombe, manifeste des vertus diverses; elle ne mourra pas, car son essence est éternelle[1]. D'ailleurs, sans trop de logique, il attaque, dans le même recueil, les libertins, leur prêche l'immortalité chrétienne ; il lutte contre les protestants, multiplie des professions magnifiques de foi orthodoxe, qui semblent sincères. Tahureau, dans ses *Dialogues*, ne croit guère aux miracles, attribue peu de confiance à la prière, et ne considère que l'utilité sociale ou politique des dogmes ; le sentiment religieux lui reste étranger. Pontus de Tyard, qui mourut évêque de Mâcon, a été sceptique comme Tahureau. Il sait l'hébreu ; il a lu Cardan;

1. P. 395.

la matière, à ses yeux, est éternelle, et les lois de la nature laissent peu de lieu au miracle. Sous les formes changeantes des croyances humaines, il cherche la religion éternelle, et donne de la Genèse une interprétation allégorique d'où disparaissent la création et la chute. Le rationalisme s'impose aux apologistes eux-mêmes; ils doivent accepter la lutte sur le terrain choisi par leurs adversaires. Louis le Caron — dit Charondas, — Guy de Bruès, Pierre Boaistuau, Denis Lambin, Pierre de Costal admettent le dogme fondamental de Pomponazzi : l'opposition de la raison et de la foi, l'impuissance de la raison à la démontrer. Tous, plus ou moins, fondent leur défense sur le fidéisme.

Et voici maintenant Montaigne. L'*Apologie de Raymond Sebond* apparaît « comme l'aboutissement de tout le mouvement padouan, compliqué de tout l'apport de la pensée française pendant cinquante ans[1] ». C'est sur l'inhabileté de la raison à démontrer aucune vérité métaphysique que repose la philosophie de Montaigne. La raison peut « embellir, estandre et amplifier la verité de [la] créance, mais tousjours avec cette réservation de n'estimer pas que ce soit de nous qu'elle dépende, ny que nos efforts et arguments puissent atteindre à une si surnaturelle et divine science ». Il faut donc faire sentir aux philosophes « l'inanité, la vanité et deneantise de l'homme, leur arracher des poings les chetives armes de leur raison », leur démontrer que le dernier mot de toute philosophie est le pyrrhonisme absolu. « De toutes les opinions que l'ancienneté a eues de l'homme, celles que j'embrasse le plus volontiers, et auxquelles je m'attache le plus sont celles qui nous mesprisent, avilissent et anéantissent le plus. » Mais ce scepticisme n'exclut pas la foi. « Il présente l'homme nud et vuide, reconnoissant sa foiblesse naturelle, propre à recevoir d'en haut quelque force estrangère, desgarni d'humaine science et d'autant plus apte à loger chez soy la divine instruction et creance; aneantissant son jugement pour faire plus de place à la foy... Mon cathedrant, c'est l'authorité de la sacrosaincte volonté divine, qui nous reigle sans contredict et qui a son rang au dessus de ces humaines et vaines contestations. » L'influence de la philosophie padouane est plus manifeste encore, à considérer quels problèmes Montaigne soustrait à la compétence de la raison : l'existence de Dieu, la création, l'origine, la nature et l'immortalité de l'âme. Pourtant, s'il trouve dans Cicéron, comme les Padouans, la formule qui réduit le miracle au mystère de la nature ; s'il explique comme eux par la ruse, pratiquement utile, des prêtres et des législateurs, les prodiges qui marquent la naissance des religions, il réserve la vérité du miracle biblique. « Toute police a un Dieu à sa teste, faucement les autres, véritablement celle que Moïse dressa au peuple de Judée sorty d'Egypte[2]. » Padouan par son scepticisme, il n'est pas un libertin, et M. Busson admet la sincérité de ses croyances catholiques. A ne considérer que sa métaphysique, et non sa doctrine morale, si riche et si personnelle, « Montaigne ne paraît pas un esprit avancé pour son époque. Son attitude religieuse et philosophique est celle que cinquante ans de pénétration italienne ont modelée dans l'élite des intelligences françaises de la seconde moitié du XVIe siècle[3]. »

Mais l'apologétique fidéiste essaie vainement d'affaiblir le prestige grandissant du rationalisme. Les athées et les déistes se multiplient. Parmi les exilés florentins, si nombreux au service de la France, le maréchal Piero Strozzi, humaniste et homme de guerre, est connu comme incrédule dans tout Paris. Blessé d'une arquebusade mortelle au siège de Thionville le 20 juin 1558, il répond au duc de Guise, qui lui rappelle le nom du Christ : « Quel Jésus, mort-Dieu, me venez-vous ramentevoir icy ? Je regnie Dieu, ma feste est finie[4]. »

1. P. 434.
2. P. 435-449 ; *Essais*, II, XII, XVII, XVI.
3. P. 449.
4. P. 511.

Geoffroy Vallée, qui monte sur le bûcher en 1574, est le disciple des libertins spirituels ; le poète Jodelle vécut et mourut, semble-t-il, en épicurien, et Jean Bodin est nettement un achriste. Sans doute, dans la *République*, le *Théâtre de la Nature*, la *Démonomanie*, il ne dépasse guère en hardiesse les humanistes de son temps. S'il oppose, comme les Padouans, la science à la foi, il combat l'éternité du monde, défend la Providence contre Aristote et les Stoïciens, et ne paraît pas avoir accepté l'idée du déterminisme. Il croit à l'immortalité, bien qu'il renonce à la prouver philosophiquement; il justifie, comme Pomponazzi, les fictions religieuses. Mais ses contemporains, et les libertins du XVIIe siècle, surent qu'il rejetait le christianisme. Plusieurs avaient pu lire secrètement son *Colloquium heptaplomeres de abditis rerum causis*, où se manifeste une liberté d'esprit jointe à une crédulité parfois singulière. Il déclare l'incarnation non seulement contraire à la nature et à l'essence de Dieu, mais encore « indécente à son auguste majesté », et, de plus, inutile, car l'innocent ne peut valablement payer pour le coupable. « N'y a-t-il pas plus d'apparence que Dieu, bien loin d'avoir eu le sacrifice de son fils Jésus pour agreable, il l'ay plustost eu en abomination ? » Est-il juste encore que les grands hommes de l'antiquité soient tourmentés, pour leur ignorance du Christ, dans les enfers ? Cela est peu facile à persuader, même « à des chrétiens qui ont quelque peu de jugement ». Mais surtout il s'acharne contre la divinité de Jésus, et, sur ce point, sa critique est d'un savant moderne. Contradictions, authenticité douteuse et interpolation des textes, concordance insuffisante des synoptiques, anachronismes, rien ne lui échappe. Comment distinguer les miracles véritables, en un siècle où parurent tant de magiciens et de thaumaturges ? Quant aux prophéties messianiques, est-il certain qu'elles aient trait à Jésus ? La personne même du Christ n'a rien d'un dieu; l'antiquité païenne ou juive a connu des héros plus fortement trempés ; sa sainteté même n'est pas évidente, et ses miracles violent parfois la morale. Supérieur à Moïse, Elie, Samuel, supérieur à Mahomet, Jésus est un sage ; mais il nous détournerait lui-même de l'adorer. « Mahomet... fait ainsi parler Dieu : O Jésus, fils de Marie, tu veux faire croire aux hommes qu'ils te doivent aussy bien que ta mère au lieu de moy reconnoistre pour Dieu. Sur quoy Jésus s'écria : Non, Seigneur, je n'en ay jamais eu la pensée. Et tu m'es tesmoing que j'ay toujours recommandé aux hommes de n'adorer que Dieu, mon Dieu et le leur. » Il ne semble pas, conclut M. Busson, que, « dans tout le XVIe siècle, une attaque plus radicale ait été menée contre la base même du christianisme. Peu importent maintenant les attaques de Bodin contre l'Eucharistie, contre la Trinité, contre l'Église elle-même. Il est facile de voir où il aboutit : à la religion naturelle, réduite à un minimum de croyances spiritualistes (existence de Dieu, des anges et démons, immortalité), établie sur la seule raison et rejetant toute révélation, sauf peut-être une teinte de judaïsme, parce que cette religion lui semble la plus naturelle. » Et, de la sorte, « sous une forme diffuse et savante, le livre est la somme de la théologie libertine de la Renaissance[1] ».

Du moins le siècle se termine-t-il par un effort des diverses Églises pour reconstruire, sur des bases moins ruineuses, l'apologétique. Si le jésuite Richeome, désireux de prouver le merveilleux chrétien, manie avec imprudence les arguments que lui offre le naturalisme padouan ; si Pierre Charron, dans le livre de la *Sagesse*, répète Montaigne, d'autres, désormais, sentent la nécessité de rompre avec les méthodes empruntées à Pomponazzi et à Cardan. Parmi les protestants, Pierre Viret s'est attaché à démontrer, contre les achristes, la Providence et l'immortalité. François de Lanoue, homme d'action et disciple de Plutarque, flétrit les épicuriens et les libertins. Innocent Gentillet réfute la politique et l'athéisme de Machiavel. Duplessis-Mornay attaque énergiquement

1. P. 555-556, 558-564.

les Padouans qui nient la création, la Providence, l'immortalité, et les achristes qui nient la divinité de Jésus. Dans le camp catholique, si Guillaume du Vair est, avant tout, un stoïcien, Jean Charpentier a voulu rajeunir l'Aristote scolastique pour l'opposer à l'Aristote de Padoue; Jean de Champagnac, lieutenant au siège présidial de Périgueux, contradicteur de Montaigne en son propre pays, retourne à la doctrine de saint Thomas, comme y retournent, à la même date, les théologiens espagnols, Vitoria, Cano, Soto et les Jésuites. Et Charron lui-même se dégage du fidéisme, essaie d'établir philosophiquement, dans ses *Trois Vérités,* la religion contre les athées, la révélation chrétienne contre les infidèles, la doctrine catholique contre les protestants. Les poètes, à leur tour, suivent les nouveaux défenseurs de la croyance chrétienne. Lefèvre de la Boderie part en guerre contre les libertins ; et la vaste épopée où Du Bartas raconte la création est encore une apologie, que vient couronner sa dernière œuvre, le *Triomphe de la Foi.*

Il apparaît désormais qu'au XVIIe siècle, jusqu'à Pascal et à Bayle, le rationalisme n'ajoute rien aux négations et aux affirmations héritées du siècle précédent, et que l'apologétique renouvelle médiocrement ses méthodes. Le fidéisme padouan, qui se retrouve chez La Motte Le Vayer, est la base du système apologétique de Pascal; et les contemporains s'en aperçurent si bien que les *Pensées,* dès leur apparition, furent accusées de détruire les bases de la foi chrétienne. Descartes lui-même, dans une certaine mesure, admet la thèse pyrrhonienne; c'est sur la confiance en la véracité de Dieu qu'il fonde la certitude rationnelle, transformée de la sorte en un acte de foi ; il tient les affirmations du dogme hors des atteintes de la raison comme du doute méthodique. On ne croit guère pouvoir démontrer rationnellement l'immortalité, et l'on garde, sur la question du miracle, un scepticisme assez net. Les athées proprements dits et les panthéistes, plus nombreux qu'au XVIe siècle, restent les disciples de Pomponazzi et de Cardan. Croyants ou incroyants, le principe dont s'inspirent les uns et les autres demeure celui de l'école de Padoue : la distinction et le contraste de la raison et de la foi.

* * *

On aperçoit la singulière richesse du livre de M. Busson, et quelle contribution il apporte à l'histoire des idées religieuses dans la seconde moitié du XVIe siècle, et à l'histoire de l'esprit français. Sans doute, l'auteur ne dissimule pas ce qu'il doit aux recherches de R. Charbonnel sur la pensée italienne au XVIe siècle et le courant libertin, de Copley Christie sur Dolet, de J. Plattard sur Rabelais, d'Abel Lefranc sur Marguerite de Navarre, d'Émile Picot sur les Italiens en France, de R. Radouant sur Guillaume du Vair, de J.-B. Sabrié sur Charron, de P. Strowski et Pierre Villey sur Montaigne, de R. Chauviré sur Bodin, sans oublier l'admirable *Averroès* de Renan. Mais peu d'études d'histoire littéraire reposent sur une information aussi complète et aussi exactement contrôlée. Personne, d'autre part, jusqu'ici, n'avait tenté de retracer, en une aussi vaste synthèse, le mouvement des idées et l'évolution des doctrines. Ces doctrines, M. Busson les analyse fidèlement, les résume en un langage clair et précis, avec une vive intelligence des questions métaphysiques et morales, des problèmes théologiques ou d'exégèse. La synthèse qu'il nous présente est, dans l'ensemble, solide. La première partie de l'ouvrage, consacrée à la recherche des sources antiques, italiennes, françaises, mystiques ou protestantes du rationalisme français avant 1553, est vigoureusement construite. La composition de la seconde semble plus flottante. Deux chapitres sur les athées et déistes et sur Jean Bodin séparent assez arbitrairement les apologistes orthodoxes des « grands apologistes », qui sont, à peu de chose près, leurs contemporains; de là quelques redites et quelques longueurs. M. Busson fait complète abstraction de l'histoire politique ; nous vivons avec lui dans le domaine des idées pures. Tant d'événements tragiques n'auraient donc exercé,

sur la pensée religieuse, aucune influence ? Il signale, en passant, et peut-être aurions-nous désiré qu'il y insistât davantage, l'effort des théologiens catholiques et des Jésuites pour reconstituer, sur les bases du thomisme, l'orthodoxie. Ne voit-on pas se manifester également, dans les dernières années du siècle, un renouveau du mysticisme orthodoxe ? L'invasion mystique, racontée par Henri Bremond, ne s'annonce-t-elle pas déjà ? — Toutes réserves qui ne veulent diminuer ni le prix ni la portée de cette belle étude; œuvre de science, de critique objective, de haute impartialité ; — livre de bonne foi.

AUGUSTIN RENAUDET.

EDMOND CHAMAILLARD. — **Pascal mondain et amoureux,** 1 vol. in-16, 474 pages, *Presses universitaires de France.*

Vivement frappé dans sa jeunesse par la lecture des *Pensées* de Pascal, M. Chamaillard a occupé les loisirs de sa vie de fonctionnaire à relire encore et à étudier l'œuvre du grand écrivain. Maintenant à la retraite, si je comprends bien ses allusions, et libre de son temps, il communique au public le résultat de ses méditations et de ses recherches. Ici il s'attache à la période la plus mal connue de la vie de Pascal, la période mondaine : il veut retrouver l'état d'esprit et de cœur de son héros à cette date, faire mieux connaître sa situation pécuniaire et sociale, peindre le milieu où il a vécu, retracer la silhouette de ses principaux amis... Ce zèle est à louer ; et sans doute il y aura quelque profit à retirer de ce volume, quand on aura vérifié les renseignements qu'il apporte ; mais il faudra à chaque fois les vérifier.

« C'est un métier que de faire un livre », et M. Chamaillard l'a trop oublié. Historien et critique, il s'expose, faute d'expérience, à de multiples critiques. Hypothèses arbitraires, tableaux de fantaisie, erreurs de faits, erreurs de dates, erreurs dans l'interprétation des textes... Voilà quelques-unes des choses qu'on peut objecter à son livre. — P. 16. « Il ose comparer... le grand Archimède... à qui ? A un « Dieu », à « Jésus-Christ ». — Je doute que beaucoup de lecteurs du fragment des *trois ordres* interprètent ce texte comme M. Chamaillard. — P. 28. « Le Père Singlin. » — Monsieur Singlin n'était pas un « *Père* ». — P. 29. Etienne Pascal, irrité contre Blaise qui a poussé sa fille à entrer à Port-Royal, lui retire sa confiance. M. Chamaillard loue cette « ferme attitude » ; mais il s'afflige que, « par malheur pour Jacqueline, par malheur aussi pour Pascal,... leur père mourut » bientôt. Et il confirme son « par malheur aussi pour Pascal » par cette note : « Lui-même le reconnaissait... : Je sais qu'il m'aurait été encore nécessaire dix ans et utile toute ma vie. » — Il est clair que Pascal ne fait ici aucune allusion aux efforts d'Etienne Pascal pour retenir sa fille. — P. 38. « Descartes conserva un souvenir ému, attendri, de ce jeune homme à la fois si savant et si souffrant. » — Cet *attendrissement* ne s'accorde guère avec ce que nous savons du caractère de Descartes et pas du tout avec la façon dont il s'est exprimé sur le compte de Pascal. — P. 40. Les découvertes de Pascal en « linguistique ». — Trouver une « méthode pour apprendre à lire », ce n'est pas de la linguistique. — P. 60. Du miracle de la Sainte-Epine Pascal « fait découler des conséquences implacables : en ce qui le concerne, il jure définitivement devant Dieu une *renonciation totale* de toutes les choses du monde ». — *Renonciation totale* : 23 novembre 1654 ; miracle de la Sainte-Epine : 24 mars 1656. — P. 75. L'épisode de la belle jeune fille de Saint-Sulpice prouve, pour M. Chamaillard, que Pascal « était encore sensible à la beauté féminine ». — Mme Périer, dans son récit, a répondu d'avance : « Il fut touché de voir cette personne exposée à *un danger si évident* ». — P. 81-83. Pascal s'abandonne à « *tout le dérèglement possible* » ; ses trois années de période mondaine s'écoulèrent « au milieu des distractions, divertissements, jeux et *voluptés* de toute sorte » ; car « le mondain peut aller, va *jusqu'aux bords de la débauche* », quoiqu'il évite de « s'y éclabousser ».

— Voilà des termes bien graves. Mais quand M. Chamaillard entre dans le détail, la pire des « voluptés » qu'il énumère, c'est « de flirter au mieux, de se permettre parfois d'offrir ses hommages à des Dames coquettes ». C'est du « *dérèglement* », cela ? — P. 86. Pascal se figure beaucoup « d'esprit et d'honnêteté » dans la conversation de Fermat. M. Chamaillard en conclut qu'il loue « ces délicieuses surprises, d'idées et de faits qu'amène toujours la causerie ». — Est-ce bien le sens du mot *esprit* ? — P. 88. La présence du Frère convers, compagnon du P. de Fretat, qui fit visite à M. Périer dans l'auberge du roi David, paraît « inexplicable » à M. Chamaillard ; il y voit la preuve que le P. de Fretat avait été délégué par l'ordre à une mission d'espionnage, et qu'il y était expressément surveillé. — On sait qu'alors les réguliers ne sortaient jamais seuls ; ils avaient toujours un compagnon, un « bini », comme dit Tallemant des Réaux. — Même page. « Chagrin... signifiait tout simplement la Bastille ». — « Chagrin » signifie « chagrin » ; nous dirions « des ennuis ». — P. 92. Comme preuve de l' « exubérance de jovialité », des « vivacités comiques » des amis de Pascal, M. Chamaillard rappelle que Descartes et Roberval se « chantèrent goguettes » après la visite de Descartes. — « On dit : *chanter goguettes à quelqu'un* pour dire : lui dire des injures, des choses fâcheuses ». (Académie, 1694.) — P. 93. M. Chamaillard dépeint ainsi la conversation de Pascal : « L'ardeur, l'enthousiasme, le feu de l'esprit qui le possédait, pétillaient sans cesse, éclataient autour de lui en mille façons ; coup sur coup, saillies, boutades et le reste crépitaient sous des formes pittoresques, originales, toujours séduisantes..., etc. » — J'ai des doutes. — P. 111 et suiv., p. 198. Pascal a assisté à la représentation de la *Jalousie du Barbouillé*, lors du séjour de Molière à Poitiers, en 1651, car il fait allusion à son « Docteur qui parle un quart d'heure après avoir tout dit ». — Chardon et Brunetière ont établi que Molière n'a pas été à Poitiers en 1651 ; le Docteur est un personnage traditionnel de toutes les farces, farces italiennes ou farces à l'italienne. — P. 122. Les conversations de Corneille et de Pascal. — Fantaisie pure. — P. 132-136. Souvenirs évidents de Corneille dans les *Pensées* de Pascal. En voici un : Pascal rappelle que, faute du vrai bien, Dieu, l'homme a pris de faux biens : astres, ciel, etc., *adultère*, *inceste*, et Polyeucte reproche aux païens de mettre sur les autels les vices : l'*adultère*, l'*inceste*. — Pascal et Corneille ont lu les Pères de l'Église, et Tertulien et Arnobe. — P. 152. Louis XIV a « reçu à sa table » Molière. — Légende. — P. 187. M. de Roannez et Pascal se seraient rencontrés à l'église. — Marguerite Périer dit que c'est la communauté de goûts scientifiques qui a fondé leur amitié. — P. 193. L'amitié était chose si « sacrée » pour Pascal que, dans le *Mystère de Jésus*, il prête au Christ ce mot : « Je te suis plus ami que tel et tel ». « Il ne reculait donc pas (et ce trait suprême signifie tout) devant une sorte de parallèle, vis-à-vis de lui-même, entre ses amis et Dieu. » — Commentaire surprenant...

Je crois qu'il est inutile de prolonger cet examen de détail. Mais il faut signaler spécialement le point de vue auquel s'est placé M. Chamaillard pour étudier et pour juger Pascal. Il nous expose qu'il y a « plus d'un demi-siècle », les *Pensées* ont « accompli une révolution absolue dans son être moral ». Pascal « l'a *converti* — par le plus fort et le meilleur des chocs en retour — à la religion du bon sens, au Rationalisme ». C'est donc en « rationaliste » que M. Chamaillard examine les actions de Pascal. Cela donne les résultats qu'on peut supposer. C'est par un effort d'indulgence que M. Chamaillard pardonne à Pascal son « fanatisme » et sa « superstition » ou, pour être exact, sa « presque superstition ». Et il est certain qu'au point de vue rationaliste, c'est une « étrangeté », « grande » et même « déplorable », que de « s'appliquer au corps une ceinture de fer hérissée de pointes ». Il est certain qu'au point de vue du « bon sens », ce fut un « regrettable événement » que l'entrée de Jacqueline en religion : « Combien le mariage, aussi digne que brillant, qui se présentait à elle, lui eût-il mieux valu que le cloître et

ses amertumes, si adoucies soient-elles par la piété » et tout le développement qui suit !

La thèse essentielle de M. Chamaillard est que Pascal a bien été amoureux et passionnément amoureux de Mlle de Roannez. Ses arguments et son commentaire des lettres de Pascal ne m'ont point convaincu. Notons seulement qu'il a mille fois raison de remarquer : 1° que nous ne possédons pas toutes ces lettres ; 2° que les extraits qui en ont été faits visaient à l'édification ; 3° que ces extraits ont été mélangés, brouillés et confondus. Il y a là une source d'incertitude et d'obscurités. G. M.

G. Cayrou. — **Le français classique, lexique de la langue du XVIIe siècle**, in-16, xxviii-888 p. avec 48 illustrations hors texte. Paris, Didier, 1923.

Nos grands écrivains du xviie siècle occupent sur les programmes des trois ordres d'enseignement une place considérable ; mais les élèves qui ont à les étudier, à l'école primaire supérieure, au lycée, dans les écoles normales ou dans les facultés, sont exposés à un double danger. Le premier des ces dangers, le moins redoutable parce qu'il est le plus apparent, c'est de rencontrer dans les textes des mots complètement sortis de l'usage. Le nombre n'en est pas très grand, mais il y en a; si l'étudiant n'a pas en main une édition bien annotée, s'il ne dispose pas d'un dictionnaire complet, les mots en question lui demeurent incompréhensibles ; au moins sait-il qu'il ne comprend pas et pourquoi il ne comprend pas. L'autre danger, beaucoup plus grave, parce qu'il est caché, c'est de lire des mots qui semblent intelligibles parce qu'ils sont encore usités, mais qui ont changé de sens. De ceux-là, le nombre est considérable ; par suite, l'élève qui lit un texte du xviie siècle substitue continuellement le sens moderne au sens ancien ; l'impression qu'il tire de sa lecture est faussée par une série presque ininterrompue de faux-sens, parfois de contresens formels. Les candidats à l'agrégation n'évitent pas plus ces erreurs que les candidats au baccalauréat ou au brevet élémentaire. C'est pourquoi le lexique du xviie siècle que M. Cayrou vient de publier sous ce titre: *Le français classique* est appelé à rendre aux étudiants, et aux études, les plus grands services.

M. Cayrou n'est pas le premier qui ait songé à grouper dans un volume maniable les renseignements de lexicologie dispersés dans les dictionnaires et les traités des grammairiens, en les appuyant d'exemples : M. E. Huguet, dans son *Petit Glossaire des classiques français du XVIIe siècle*, a déjà procuré un instrument de travail précieux. L'ouvrage de M. Cayrou, sans que la valeur scientifique en soit amoindrie, a un caractère plus scolaire. Il est plus copieux que celui de M. Huguet, de 600 mots environ : aux dictionnaires de Richelet, de Furetière, de l'Académie, M. Cayrou a ajouté ceux de Cotgrave, de Nicot et de Somaize ; il a pris ses exemples dans Malherbe, dans Saint-Simon aussi bien que dans les écrivains incontestablement classiques. Avec ses 2200 mots ce lexique donne sur la langue littéraire des renseignements complets, ou peu s'en faut ; il contient même des mots appartenant à des langues spéciales, mais entrés dans l'usage commun, tels *pic*, *repic* et *capot*. Nous l'avons consulté déjà : nous n'y avons pas trouvé le mot *déçu* ou *dessu* dans la locution *au dessu de*, ni aucune indication sur le sens particulier du mot *perte*, à rapprocher de celui qui est très bien expliqué pour le verbe *perdre* ; partout ailleurs nous avons obtenu les renseignements que nous cherchions.

Ce qui est remarquable surtout dans ce livre, c'est le classement des sens : les différentes valeurs de chaque mot sont nettement séparées ; chacune est accompagnée de définitions et d'exemples puisés dans les dictionnaires ; l'usage en est précisé par les remarques des grammairiens et confirmé par les exemples tirés des auteurs. En outre, des notes succinctes, mais judicieu-

sement présentées[1], renseignent sur l'évolution du sens en indiquant l'étymologie du mot et en marquant si le sens s'est étendu ou restreint, s'il s'est affaibli ou a pris une nuance péjorative. L'article consacré à chaque mot contient ainsi tous les éléments d'une étude sémantique complète.

S'il est probable que les étudiants ouvriront d'abord ce livre pour y chercher le sens des mots qu'ils ne connaissent pas, il n'est pas moins probable qu'en le feuilletant à cette intention ils seront séduits par ces exposés à la fois si clairs et si substantiels, et qu'ils prendront vite l'habitude de s'en servir pour apprendre le sens des mots qu'ils croient connaître. Ils acquerront ainsi la connaissance précise de la langue qui permet seule de goûter vraiment les auteurs. Pour la même raison, tous ceux que leur profession ou leur penchant personnel porte à lire et à relire nos classiques du XVIIe siècle retireront du lexique de M. Cayrou autant de profit que de plaisir.

H. Yvon.

L. Ducros, doyen honoraire de la Faculté des lettres d'Aix. — **La Société française du XVIIIe siècle, d'après les mémoires et les correspondances du temps.** Paris, Hatier, 1922, 1 vol. in-12 de VIII-392 pages.

Publié par une librairie scolaire et sous une apparence scolaire, ce livre est quelque chose de plus. Sans doute M. Ducros ne renouvelle pas les questions ; il n'y a pas dans son livre de découvertes notoires. Les documents qu'il utilise sont des documents pour la plupart bien connus. Mais l'ouvrage n'est pas une compilation de seconde main ; c'est toujours aux sources que M. Ducros se réfère. Elles ne sont pas toutes utilisées, loin de là. Ce n'est pas quelque cent cinquante ouvrages qui suffisent à nous faire connaître rigoureusement toute la vie française du XVIIIe siècle. Mais ces sources sont judicieusement choisies, ingénieusement groupées.

Les résultats de l'enquête marquent un progrès très certain sur les « tableaux du XVIIIe siècle » que nous possédions. M. Ducros a pu utiliser ce qui a été publié depuis vingt ou trente ans et qui est d'importance. Il a pu montrer ainsi la complexité de certaines questions et marquer tous les aspects de la vie. Il a très bien dit et prouvé, par exemple, que, sur la noblesse de province, sur la condition des paysans, les témoignages sont contradictoires, qu'il faut distinguer les temps, les lieux et se garder des extrêmes. Je lui reprocherais seulement de n'avoir pas poussé assez loin sa défiance. Le tableau qu'il nous donne de la Cour et de Paris, voire du haut clergé provincial, me semble bien très fidèle. Les documents que nous possédons sont nombreux et précis et peuvent nous renseigner exactement sur le monde très étroit de la Cour ou même sur la vie parisienne. (Je signale cependant à M. Ducros le volume publié par des spécialistes, chez Alcan, *La Vie parisienne au XVIIIe siècle.*) Mais nous connaissons beaucoup plus mal la vie de la vaste, diverse et confuse province. Passe pour les gentilshommes que M. de Vaissière et M. Carré ont bien étudiés. Mais la bourgeoisie et le peuple ? Il faudrait pour le moins dépouiller la centaine de livres de raison et de livres journaux qui ont été publiés, toutes sortes d'études locales. M. Ducros nous parle, par exemple (p. 238), de la torpeur intellectuelle de la bourgeoisie de province, d'après Montlosier et A. Young (on pourrait leur joindre Voltaire et quelques autres). Puis il conclut (p. 247) que la grande révolution du XVIIIe siècle est la place prise par la bourgeoisie. N'est-ce pas quelque peu contradictoire. On résoudrait la contradiction en montrant que Montlosier, Young et les autres ont exagéré ou fait de souvenirs particuliers des règles générales, qu'on lit en province autre chose que la

1. La concision de ces notes a amené quelques confusions ; celle qui paraît rattacher *bâiller* à *batare*, et celle qui semble faire dériver directement *malotru* de *malum astrum* demandent à être rectifiées. Il y a lieu de supprimer une *n* à *extounare* (p. 362).

Gazette, puisque même le *Journal des Dames* y avait trente-six dépôts, qu'il existe une cinquantaine d'académies provinciales, très actives, et que maints témoignages prouvent dans des milieux provinciaux une curiosité intellectuelle très vive et parfois hardie.

Ajoutons que le livre de M. Ducros est d'une lecture tout à fait agréable. Il peut être, malgré sa solidité, un très bon livre scolaire. Et il rendra grand service à tous ceux qui, n'étant pas des spécialistes, voudront se renseigner rapidement et sûrement sur la société où s'est développée la littérature du dix-huitième siècle. D. M.

Émile Deschamps. — **Préface des Études françaises et étrangères (Un manifeste du romantisme)**, publiée dans la *Bibliothèque romantique* par Henri Girard, 1 vol. in-8° écu de LI-91 p. Paris, « Les Presses Françaises », 1923.

« Le goût, comme la vertu, est, dans le milieu, entre la sottise de la foule et celle de l'élite. » Cette remarque d'un écrivain d'aujourd'hui ne saurait plus justement s'appliquer qu'à un écrivain d'autrefois, qui fut un précurseur et un théoricien du romantisme ; ami fidèle de tous les grands romantiques de la première heure, il vécut assez longtemps pour connaître, aimer, encourager, quarante ans après *Hernani*, une génération de poètes qui, malgré la différence des écoles et des étiquettes, ne songeait pas à nier sa dette envers le passé.

Ce que fut Émile Deschamps, ce « bourgeois dilettante », sa valeur propre d'écrivain, son rôle dans le mouvement romantique, tout a été montré excellemment dans la thèse que M. Henri Girard lui a consacrée en 1921, et dont il a été rendu compte ici même avec autorité. M. Henri Girard publie aujourd'hui la *Préface* de Deschamps à ces *Études françaises et étrangères* qui restent son œuvre capitale ; n'est-ce pas justice que de placer sous cette invocation la nouvelle *Bibliothèque romantique*, qui se propose de rééditer des témoignages significatifs d'oubliés ou de méconnus, cent ans après la grande bataille d'idées, dont on peut dire sans exagération que toute notre littérature moderne en a été renouvelée ?

Manifeste ? Le terme paraît exagéré, si l'on compare cette *Préface* (1828) à celle de *Cromwell* (1827) ; exagéré, non point pour l'importance de l'œuvre, mais pour le ton et l'intention. Autant il y a de lyrisme et d'enflure oratoire, de passion, de désordre aussi dans la fougueuse déclaration de guerre de Victor Hugo, autant il y a de mesure, de bon sens, de fine et spirituelle raison dans le plaidoyer d'Émile Deschamps pour une cause qui n'était pas encore gagnée.

Ce n'est pas à dire que le doux et courtois Deschamps fût incapable d'indignation et d'ironie. M. Henri Girard donne, en appendice à sa réédition de la *Préface*, un article de la *Muse Française* : *La Guerre en temps de paix*, qui en est comme une première version. Les idées sont les mêmes. Le ton est fort différent, plus âpre, plus offensif, plus persifleur. Mais c'est un article de la *Muse Française*, et il est de 1824. Dans la *Préface* de 1828, Deschamps, ayant à présenter ses poésies, s'attache moins à combattre les préjugés hostiles de l'opposition qu'à justifier les aspirations nouvelles de son groupe. Bien qu'il ne puisse négliger complètement le théâtre, dont l'évolution est un fait essentiel du mouvement romantique, bien qu'il parle avec enthousiasme de Shakespeare et avec une naturelle sympathie de la *Préface de Cromwell*, c'est surtout à la poésie proprement dite qu'il demande les éléments de sa sereine discussion. L'idée et la définition du *poème* qui, après tant de « genres » morts, doit renouveler l'épopée, l'intuition de cette forme neuve qui, née des *Poèmes* de Vigny, trouvera dans la *Légende des Siècles* son magnifique épanouissement, le sentiment des circonstances historiques et littéraires qui peuvent rendre à l'épopée, à l'élégie, à la poésie lyrique la vie qui les a abandonnées depuis deux siècles, tels sont les principaux aspects de ce plaidoyer. On ne peut

dire qu'il soit, au sens strict, un plaidoyer *pro domo*, puisque c'est des *Études françaises et étrangères* qu'il est le moins question dans la dissertation qui leur sert de préface. Mais Deschamps conduit tout doucement le public de son temps à accepter et à goûter les poèmes qu'il lui présente, en cherchant une conciliation pacifique entre la tradition et l'esprit du siècle, en démontrant que, pour sortir de la stérile impuissance où elle se débat, la poésie doit mêler aux grands souvenirs de son passé les trésors littéraires des nations voisines et l'écho des événements extraordinaires qui viennent de changer la face du monde.

Il n'y a rien de paradoxal dans tout ceci. Peut-être serait-on plutôt tenté, aujourd'hui, d'y trouver quelque banalité. C'est la rançon de la modestie et de la sagesse. Et ne demandons pas à la *Préface* de Deschamps quelque définition inédite du romantisme. Pas si sot ! Il a réalisé cet élégant tour de force d'écrire cinquante pages sur le romantisme, ce théoricien de la doctrine nouvelle, sans avoir même tenté de le définir ! A quoi bon ? Pour lui, le romantisme, tel qu'il le conçoit, n'est pas un dogme ; c'est un acte de foi dans le génie de son pays. La querelle entre néo-classiques et romantiques n'est qu'une querelle de mots ; derrière elle, il y a la vie littéraire d'un peuple qui puise en lui-même la force de se renouveler.

Quand on a lu ces pages, on souscrit volontiers au jugement de M. Henri Girard pour qui la qualité dominante d'Émile Deschamps est le goût, l'horreur de la vulgarité. Qu'on ne dise pas que c'est une qualité négative : elle est plus que suffisante pour inspirer au poète des vers aussi délicats que cette *Première page d'un album*, dont la reproduction autographique est une des parures de ce livre. Elle fait aimer, comme il a mérité de l'être, par les amis de deux générations, celui qu'un jeune poète appelait, bien longtemps après le grand soir d'*Hernani* : « lueur douce de la farouche aurore romantique ».

Édouard Maynial.

Eugène Meyer, **La philosophie politique de Renan**, Paris, Boivin et Cie, in-16, 1923. — **Journal de Psychologie normale et pathologique**, numéro exceptionnel du 15 avril 1923, Paris, F. Alcan.

Le livre de M. Meyer ne fera pas oublier celui de G. Strauss, mais il le doublera agréablement. Plus léger, il ne consiste guère qu'en des extraits de *l'Avenir de la Science*, des *Questions contemporaines*, de la *Réforme intellectuelle et morale* : on pourrait l'intituler « Pages politiques d'E. Renan ». L'éditeur justifie ainsi son travail : « Nous avons préféré transcrire notre auteur que le traduire et peut-être le trahir » (p. X). Et même la « grosse responsabilité » de choisir et de grouper les textes n'a pas été sans l'inquiéter. Scrupules louables en eux-mêmes, mais ici regrettables. D'une part, ils n'ont pas empêché M. Meyer de juxtaposer ordinairement des textes écrits en 1848-1849, avant et après la guerre de 1870, avant et après la Commune. (De là des contradictions comme celle que remarque la note 2 de la page 94, ou le flottement dénoncé page 115, et que l'ordre chronologique aurait réduits ; certains mots ont, dans *l'Avenir de la Science*, une résonance spéciale qu'ils perdent ensuite, au point de ne plus noter les mêmes idées.) D'autre part, ils ont restreint la part des considérations personnelles qu'en dépit d'eux l'auteur s'est permises, soit en note (p. 72, n. 1 ; p. 73, n. 1 ; p. 146, n. 1), soit ailleurs (pp. 100-106 ; 164-167 ; 185-188), et qui sont fort bien venues. En effet, la dernière guerre et ses suites devaient donner lieu à une revision de la philosophie politique de Renan : certains traits ont ressorti, que G. Strauss ne pouvait voir aussi bien. Les passages où Renan a parlé d'une amphyctionie européenne le placent, selon M. Meyer, parmi les pères spirituels de la Société des Nations ; de même le règne des surhommes (3e partie des *Dialogues*) ferait songer au gouvernement bolchévique (p. 118), et la mort violente que les *Nouveaux Cahiers de Jeunesse*

souhaitent pour Nicolas Ier, au trépas du dernier Romanof (p. 135, n. 2). Nous sommes plus frappé que M. Meyer de ce fait, que Renan n'a jamais appelé aussi vivement la formation des Etats-Unis d'Europe qu'en 1870, quand il demandait à l'Europe de prévenir les conséquences de la victoire prussienne. Sans nier qu'un si noble rêve ait correspondu à certaines aspirations de Renan, deux causes, croyons-nous, l'ont empêché de s'y complaire : le spectacle des nationalités en voie de se faire, et son idéalisme qui le mettait en garde contre l'influence du bien-être : « Le jour où l'humanité deviendrait un grand empire romain pacifié et n'ayant plus d'ennemis extérieurs serait le jour où la moralité et l'intelligence courraient les plus grands dangers ». M. Meyer est plus exact quand il écrit : « La grand supériorité de Renan, c'est d'apporter à l'étude des questions politiques de hauts soucis de moraliste ; sa faiblesse, c'est *de ne pas apprécier à leur juste valeur « les facteurs économiques »* (p. 32-33 ; cf. encore p. 166-167). C'est bien là une observation d'après guerre[1].

Elle est faite aussi, d'un point de vue différent, par M. Lenoir, dans son article *Renan et l'étude de l'humanité*, l'un des plus importants de ce numéro du *Journal de Psychologie,* où M. G. Dumas a recueilli, en un véritable « bouquet spirituel », quelques discours prononcés à l'occasion du centenaire de Renan (mars 1923). Que Renan ait méconnu l'importance des facteurs économiques surprend un esprit très averti du saint-simonisme, et pour qui les guerres de la Révolution et de l'Empire avaient déjà « mis à nu les conditions primordiales des sociétés » (p. 370). Etudiant en philosophe, en sociologue[2] les idées de Renan sur l'humanité, surtout à l'aide de l'*Histoire générale des Langues sémitiques*, M. Lenoir a réalisé une synthèse compréhensive, où seulement le jeu des idées et des souvenirs, et leurs combinaisons fortuites, ne correspondent pas toujours aux relations données dans les faits. Est-ce bien « le goût du concret » qui a éloigné de Sainte-Beuve l'auteur des *Cahiers de Jeunesse* (p. 358) ? Renan a-t-il méprisé « les relations des missionnaires et des voyageurs » ? (p. 370). Non ; c'est dans les *Annales de la Propagation de la Foi* qu'il a cherché d'instinct, à Saint-Sulpice, les éléments d'un comparatisme fécond. Si Renan n'a pas créé la sociologie, il a pressenti l'utilité et la méthode de cette discipline. M. Lenoir le sait bien, qui met Durkheim (et Espinas, mais cette figure-ci surprend un peu) dans le cortège de Renan, avec Comte, Gobineau, Renouvier même. Il a d'heureuses et justes formules pour rattacher les opinions politiques du dernier siècle, et notamment celles de Renan, aux classes sociales d'où elles émanaient (« Renan partageait la circonspection craintive de la bourgeoisie libérale en face des problèmes sociaux et des problèmes religieux », p. 372) ; pour faire évoluer, non seulement Renan, mais le siècle autour de lui (« Le cours des événements a mis successivement en lumière tel des aspects particuliers de la pensée de Renan, sans jamais lui rendre une unité qui eût assuré son influence profonde. C'est que Renan, comme Comte, comme Michelet, fut trahi par l'histoire du peuple français.... Des conditions sociales avaient donné à ses idées une unité de sentiment. Dès qu'elles eurent disparu, le faisceau de pensées se dénoua », p. 380) ; pour remarquer, à propos de la politique de Renan : « Le sentiment de légitimité jouait chez lui un rôle analogue à celui du sentiment de loyalisme qui tempérait, un siècle auparavant, la hardiesse de pensée des « philosophes ».

Cette analogie n'est pas le seul rapport à indiquer entre Renan et ses pré-

1. P. 33, M. Meyer cite ce passage de Renan : « Des paysans vous y feront de la politique *rouge* ». Il faut lire : *rogue* (cf. *La Réforme, etc.*, p. 279).

2. C'est pareillement dans un esprit attentif aux questions de morale sociale que M. Lévy-Bruhl, en groupant certains textes où Renan a expliqué sa foi (et qui montrent l'inconsistance de son symbole), a étudié *La Religion de Renan*, dont il accentue peut-être un peu trop le caractère « altruiste » (cf. p. 337, 340, 344). Ce n'est pas nous qui mettrons en doute la bonté de Renan ; mais peut-être l'esthétique lui procurait plus de délectation religieuse que l'éthique.

décesseurs français. Le temps n'est plus où l'on faisait à l'Allemagne une part exagérée dans la formation de Renan. M. Loisy établit, dans son article *Le Cours de Renan au Collège de France*, la généalogie française de Renan critique. Aussi bien celui-ci n'ignorait-il point sa lignée : « Gardons, disait-il, je le veux bien, la tradition de l'esprit français ; mais gardons-la tout entière ». (Mot cité par M. Dussaud, dans *Ernest Renan historien des religions orientales*.) La garder, c'était la prolonger. S'il n'a pas mis au premier rang Astruc, qui connaît aujourd'hui un regain de faveur, Renan s'est considéré comme le successeur de Richard Simon, en qui il se sentait comme personnellement persécuté. Mais ce n'est point, ou ce n'est point seulement, « le XVIIIe siècle et son rationalisme », comme le dit M. Dussaud, qui ont tué en France la critique et l'érudition religieuse : Bossuet était, dans l'esprit de Renan, le grand coupable. L'auteur de l'*Histoire d'Israël* les ayant ressuscitées, M. Dussaud se demande ce que vaut aujourd'hui cette œuvre historique. Il rappelle que, dès sa publication, elle était dépassée par le système de Wellhausen[1] : ce qui explique le jugement méprisant de Chantepie de La Saussaye (cf. p. 351), auquel M. Dussaud eût pu joindre celui de Piepenbring, dont l'*Histoire du Peuple d'Israël* (1898) réfute aussi bien Renan que Vernes. Les erreurs de Renan portèrent notamment sur la date de rédaction du Code sacerdotal, et (cf. M. Mayer-Lambert, *Ernest Renan et les études juives*, p. 390) sur l'opposition qu'il crut devoir établir entre le « culte cruel des Jahwistes et l'antique et douce religion des partisans d'Elohim ».

Ces réserves ne sont pas telles qu'elles affaiblissent la remarque de M. Loisy : « Peut-être Renan savant n'est-il pas toujours apprécié chez nous, même par les gens qui se piquent de science, aussi hautement qu'il le mérite ». M. Meillet, qui étudie *Renan linguiste*, serait aussi de cet avis. Il fait valoir avec quelle sûreté Renan a discerné les conditions d'immutabilité relative des langues. Non, toutefois, que l'*Histoire générale des Langues sémitiques* (1855) ne soit en plus d'un détail périmée ; non que la thèse de la fixité des types linguistiques n'y soit très fausse. Mais elle avait cours alors, et Renan s'est refusé, au moins à cette date, à considérer le babylonien et l'assyrien comme des idiomes sémitiques[2].

Il n'est pas jusqu'à la biographie de Renan que n'élucident deux articles du *Journal de Psychologie*, l'un de M. J. Pommier sur *La crise sentimentale de Renan* (à l'occasion du mariage avec C. Scheffer), qu'il ne nous appartient pas de juger, encore que nous soyons en droit de reprocher à son auteur d'avoir, en un endroit au moins, sollicité les textes : quand il prétend (p. 396) que Renan, pour obtenir le consentement d'Henriette, *feignit* de renoncer à son projet de mariage : le passage de *Ma Sœur Henriette* ne dit pas qu'il y ait eu feinte[3] ; — l'autre, de M. A. Houtin, qui éclaire les rapports de Renan et de H. Loyson par des « documents inédits ». Inédits ? Ce n'est pas rigoureusement exact. Ainsi la lettre de Renan, du 14 mars 1872, avait déjà paru en grande partie dans A. Houtin, *Le Père Hyacinthe réformateur catholique (1869-1893)*, p. 96, et antérieurement, en entier, dans le *Temps* du 30 septembre 1903 (et elle était datée alors du 15 mars). Le même numéro du *Temps* contenait aussi les lettres publiées dans le *Journal de Psychologie* sous les numéros VIII, X, XIII,

1. Renan cite parfois Wellhausen (ainsi dans l'*Histoire du Peuple d'Israël*, t. II, p. 297, n. 2, 358, n. 2).

2. Notons toutefois que, sur ce point, on ne saurait accuser l'état rudimentaire de la science en 1855 Dès 1806, Adelung, dans son *Mithridate*, faisait rentrer l'assyrien et le babylonien dant les langues nord-sémitiques. Et Renan avait lu Adelung à Saint-Sulpice. Mais il avait traité ces disquisitions d' « efforts perdus », la « physionomie » des mots assyro-babyloniens suffisant à le convaincre de leur irréductibilité.

3. A-t-il bien compris aussi le : *Que tu m'as fait souffrir !* des *Drames* (205) ? Ce n'est pas sûr. Cette phrase n'est pas le reproche d'un égoïste : c'est une allusion sans doute aux remords que le souvenir de sa sœur avait suscités à Renan.

sans compter qu'un passage de la lettre du Père, du 26 mars 1872 (*Journal*, p. 301-302), se trouvait déjà dans le livre susdit de M. Houtin (p. 96, n. 1). Enfin, *ibid.*, p. 234, M. Houtin mentionne sans y insister la lettre du Père à propos des *Souvenirs d'Enfance* (1883) ; c'est assurément celle qu'il publie aujourd'hui (*Journal*, p. 305-306). Mais la date en est *6 juin* dans le livre et *8* dans l'article. Où est le vrai ?

Les sentiments du Père pour Renan furent complexes et même changeants. Il lit Renan avant de faire, en 1871, sa connaissance, et il suit les publications posthumes. Il l'admire, même quand il lui en veut, même quand il le méprise, car H. Loyson a de ces sautes d'humeur, pour ne pas dire une duplicité, qui lui dictent dans son *Journal*, à l'adresse de Renan, des jugements comme celui-ci : « pauvre esprit », « sophiste doublé d'un rhéteur », quelques jours avant de l'assurer dans une lettre « de ses sentiments de respectueuse et affectueuse sympathie ». Au début, tout n'avait été que miel. Loyson venait de se marier, et Renan le félicitait d'avoir secoué « le préjugé français par excellence ». Par cette sorte de mimétisme qui l'appariait à ses interlocuteurs, il se présentait en fils respecteux de l'Eglise catholique, dont il désirait la transformation. Et le Père d'accepter à l'apocalypse renanienne, qui ouvrait « l'horizon du catholicisme » sur des « profondeurs inattendues »[1]. Cependant, même alors, la critique de Renan lui faisait froid au cœur. Peu à peu il vit le « catholicisme élargi » de son correspondant s'élargir jusqu'à l'idéalisme pur. Il mesura l'abîme, et son jugement, à partir de 1880, se teinte de sévérité. Le peu de succès de son Eglise gallicane l'aigrit ; il ne pardonne pas à Renan les faiblesses qu'impose la célébrité. Apôtre, il ne saurait suivre les jeux d'un dilettante. Renan, de son côté, de plus en plus éloigné du christianisme, n'est pas favorable à la liturgie et aux prêches de la rue d'Arras. Enfin, dans la dernière période de sa vie, son probabilisme appliqué à l'existence de Dieu, ses doutes persistants à l'égard de l'immortalité individuelle, son pessimisme intermittent ne purent réconcilier la « naïve et robuste foi » du Père, pour qui il resta « le sceptique ». Pourtant Renan avait ses certitudes, positives et négatives. Mais elles étaient comme la substructure invisible de ses opinions ; et c'étaient celles-ci que le dogmatisme de Loyson, fils d'une pensée trop peu déliée et trop étroite, trouvait fragiles et percées à jour. — La forme de ces lettres, où, comme deux prêtres, Renan et Loyson se renvoient la balle des citations bibliques, est belle également, encore que diversement : la fermeté, la propriété des termes, l'éloquence même caractérisent les lettres du Père, qui avait, selon Renan, « le grand style français ». Et quand il reprend certains thèmes renaniens, un léger souffle poétique y passe, mais seulement alors, et comme par influence.

On a conservé pour la fin la dissertation inédite : *La philosophie écossaise, son influence sur la nôtre*, qui représente, refaite peut-être à tête reposée, l'une des compositions de Renan au concours d'agrégation de philosophie (1848). Comme il l'écrivait à Henriette, « la deuxième partie de la question, étant toute d'histoire contemporaine, devenait fort délicate ». Il la traita avec un air de candeur qui était, dans l'occurrence, la plus heureuse des habiletés Cousin ne faisait pas partie du jury. Renan ne le connaissait pas encore, mais il brûlait de l'approcher. En attendant il recueillait sur lui, par Garnier, par Jacques, par la presse, des anecdotes, des particularités, et il utilisa dans son devoir cette tradition d'initié. Le crayon rapide qu'il trace de Cousin (sorte de premier article, avant celui des *Essais de Morale* et celui des *Feuilles détachées*) n'est peut-être pas sans ironie : « M. Cousin embrassa l'Ecosse et l'adopta tout entière ; mais elle ne lui suffit pas. Quand l'Allemagne, en 1815, fit son invasion en France, M. Cousin embrassa et adopta l'Allemagne. » Quant au fonds d'idées, on y reconnaît les acquisitions que ses lectures procurèrent à Renan de 1843 à 1848

1. Ce sont les propres expressions de Renan (*La Réforme, etc.*, 110).

(*Cours de 1818* de Cousin ; article de Ravaisson sur les *Fragments de la Philosophie* de Hamilton, auquel il emprunte l'expression de « phénoménologie abstraite » [p. 289] et l'idée d'échapper à l'école écossaise par le biranisme [p. 290], etc.). Son originalité paraît dans son refus d'adhérer à la réfutation cousinienne du *scepticisme subjectif* (dès Saint-Sulpice, il estimait que la véracité de notre sens n'était pas susceptible, et n'avait pas besoin, d'être prouvée), et dans le malaise de son idéalisme germanique qu'entrave le terre-à-terre écossais. — On demanderait, de nos jours, à un candidat à l'agrégation, plus de précision peut-être. Mais la clarté, l'aisance, le bel ordre et, par endroits, une juvénile chaleur, une poétique inspiration; mais la maturité d'un esprit maître de son sujet et qui, tout en le prenant au sérieux, laisse entendre qu'il en a traité de plus hauts (cf. la référence à l'*Essai sur l'origine du langage*, alors sous presse); mais l'assurance du génie à ouvrir la voie où il marchera signent chacune de ces pages, surtout la fin, où brillent déjà les premiers anneaux d'or de l'*Avenir de la Science*.

J. Pommier.

CHRONIQUE[1]

XVIe SIÈCLE

Agrippa d'Aubigné. — J. Plattard. Une lettre d'Agrippa d'Aubigné à Marie de Médicis [1610]. *Revue du XVIe Siècle*, 1924. Fascicules 1-2.

Brantôme. — Page manuscrite.
(*Catalogue Arth. Meyer*, n° 57. — R. Lebègue.)

Cl. de Buttet. — S. Désormaux et Cl. Faure. Sur la généalogie du poète Marc-Claude de Buttet. *Revue Savoisienne*, 1924, 2e trimestre.

Montaigne. — Exemplaire de Du Choul, *Discours sur la religion des anciens Romains*, avec sa signature.
(*Catalogue Arth. Meyer*, n° 75. — R. Lebègue.)

Rabelais. — A. Lefranc. Le vin chez Rabelais [Sens et importance du rôle qu'il joue dans son œuvre. Pittoresque et précis]. *Revue du XVIe Siècle*, 1924. Fascicules 1-2.

— J. Plattard. Le séjour de Rabelais à Fontenay-le-Comte. [Très précis.] *Revue du Bas-Poitou*, janvier-mars 1924.

— Et. Gilson. Rabelais franciscain (*Revue d'Histoire franciscaine*). [Important.]
(R. Lebègue.)

— Exemplaire de Plutarque, avec sa signature ; signalé par M. A. Lefranc dans l'*Amateur d'autographes*, juin 1901. Fac-simile dans le catalogue des livres d'Arthur Meyer, n° 39. (R. Lebègue.)

Ronsard. — Lettre. *Bons dieux ! quel livre m'avez-vous donné ?* (fac-simile).
(*Catalogue Arth. Meyer*, n° 10. — R. Lebègue.)

— L. Claretie. Ronsard était-il Roumain [Résumé de la discussion et conclusion de M. Claretie]. *Les Nouvelles Littéraires*, 14 juin 1924.

— Fernand Desonay. La réputation littéraire de Ronsard au XVIIe siècle. [Rassemble des témoignages intéressants et complète sur certains points les études de MM. Fuchs et Pinvert]. *Bulletin du Musée Belge*, Liége, 15 avril 1924.
(G. C.)

— Francis Jammes. Ronsard, poète de la nature, *Revue de Paris*, 1er juin 1924.

— G. Hanotaux. Les origines gauloises de Ronsard et Musset [d'après, pour Ronsard, le livre de Martellière]. *Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1924.

1. Cette chronique est moins un compte rendu critique qu'un bulletin de renseignements. L'étendue de l'analyse des articles ne mesure pas leur intérêt. Les notes envoyées par les correspondants de la Revue sont signées de leurs initiales. Les noms des collaborateurs qui nous communiquent des renseignements sont entre parenthèses. La *Revue de Littérature comparée* et la *Revue d'Histoire littéraire* collaborant et ne se copiant pas, il ne sera, en principe, donné aucune indication ou compte rendu des articles ou ivres concernant la littérature comparée.

Ronsard. — A François. Ronsard et la Réforme [Vigoureux article de synthèse]. *Semaine Littéraire* [de Genève], 10 mai 1924.

Scévole de Sainte-Marthe. — J. Plattard. La vie et l'œuvre de Scévole de Sainte-Marthe [Très documenté et vivant]. *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1er trimestre 1924.

Histoire de la littérature religieuse. — M. Pouliot. Jean Poitevin, chanoine de Sainte-Radegonde, traducteur des Psaumes [1550. Etude très documentée sur l'auteur et son milieu]. *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1er trimestre 1924.

Histoire des idées. — Simonne Ratel. La cour de la reine Marguerite [première femme de Henri IV. Article d'information riche et précise]. *Revue du XVIe Siècle*, 1924. Fascicules 1-2 et suivants.

Jeux floraux. — De Gélis. Quelques poètes des jeux floraux aux XVIe et XVIIe siècles. *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, 11e et 12e séries, 1922 et 1923.

La Pléiade. — E. Faguet. L'éducation littéraire des hommes de la Pléiade. *Revue des Cours et Conférences*, 30 janvier 1924.

XVIIe SIÈCLE

Boileau. — F. Lachèvre. Une édition inconnue de la satire VIII de Boileau [contrefaçon publiée en 1668 par Loménie-Chavigny]. *Bulletin du Bibliophile*, 1er juin 1924.

Corneille. — G. Charlier. La clef de *Clitandre* [Faisceau de preuves ingénieuses, précises, tendant à prouver que Corneille a voulu évoquer dans sa pièce l'affaire du maréchal de Marillac]. *Bulletin de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises*, mai 1914.

— Lettre à Pellisson (fac-similé). Cf. éd. Marty-Laveaux, X, 477.
(*Catalogue Arth. Meyer*, n° 66[1] — R. Lebègue.)

1. Le catalogue Arth. Meyer mentionne, de plus, des autographes de Balzac, Boileau (nos 54, 55, 124), Bossuet (nos 56, 145), Chapelain, Descartes, Fénelon, Fléchier, Godeau, Mme de La Fayette, La Rochefoucauld, Mme de Maintenon (nos 134, 136, 145, 148), Molière, Perrault, Racan, Regnard, Retz, Segrais, Mme de Sévigné, Voiture, et un manuscrit de la *Guirlande de Julie*. (R. Lebègue.)

J. Favereau. — M. P. Martin. Un étudiant poète à la Faculté de Poitiers en 1613, Jacques Favereau [curieux et précis]. *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1923, 2e trimestre.

La Bruyère. — Lettre, sans intérêt, ne figurant pas dans l'éd. Servois (fac-similé). (*Cat. Arth. Meyer*, n° 83. — R. Lebègue.)

La Fontaine. — Reçu. Deux lettres. Poème autographe, avec fac-simile (éd. Régnier, IX, 136).
(*Catalogue Arth. Meyer*, nos 87 à 89. — R. Lebègue.)

Malherbe. — E. Aude. La poésie en Provence au temps de Malherbe [quelques renseignements nouveaux sur l'œuvre de Malherbe]. *Cahiers d'Aix-en-Provence*, 1924. (H. Boudhors.)

— Un autographe (*Cat. Arth. Meyer*, n° 145).
Poème aut. contre Concini, reproduit en fac-simile. Titre écrit par Du Bouillon-Malherbe. Texte meilleur que celui des éditions (Lalanne, I, p. 239). *Ib.*, n° 101. (R. Lebègue.)

Pascal. — E. Ledoux. A propos de Pascal malade [discussion médicale des causes de la mort de Pascal, qui serait mort du mal de Bright]. *Bulletin de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon*, 3e trimestre 1923.

— Lettre à Mme Périer, avec fac similé (éd. Brunschvicg et P. Boutroux, I, 273). (*Catalogue Arth. Meyer*, n° 115. — R. Lebègue.)

Ch. Perrault. — F. Lachèvre. « Les murs de Troye ou l'origine du burlesque », de Cl. et Ch. Perrault [sur une énigme posée par l'édition originale]. *Bulletin du Bibliophile*, 1er juin 1924.

Racine. — Lettre à sa sœur. Un reçu.

— Une page aut. : « Extraits de l'Ecriture sainte ».

— Lettre du 16 mai 1692, reproduite en fac-similé. P. Mesnard la signale (t. VII, p. 33) et doute de son authenticité.
(*Catalogue Arth. Meyer*, nos 123-124. — R. Lebègue.)

Mme de Sévigné. — H. d'Alméras. Mme de Sévigné en Provence [Pas de documents nouveaux, mais article pittoresque et bien informé]. *Revue Mondiale*, 1er juin 1924.

Tristan. — Monéry, *Le Page disgracié* [ce roman décrit avec exactitude l'épidémie de typhus de 1621]. Curieuse communication résumée dans la *Presse Médicale*, 28 mai 1924, p. 905. (R. Lebègue.)

XVIIIe SIÈCLE

Beaumarchais. — Ed. Cléray. Brid'oison policier. M. de Goezman et les libellistes d'Angleterre (d'après des documents inédits). *Revue de France*, 15 juin 1924.

Président de Brosses. — H. Massoul. Trois voyages d'Italie [De Brosses, Dickens, Mæterlinck. Description des *Lettres* et jugement. Pas de documents nouveaux]. *Mercure de France*, 1er juillet 1924.

A. Chénier. — C. Kramer. André Chénier, poète satirique. I. La République des lettres. [Intéressant article sur l'intérêt de ce poème et le génie satirique de Chénier. Noter des remarques justes sur l'influence de La Fontaine sur Chénier.] *Neophilologus*, 1924.

Condorcet. — Lettre à un ami.
Lettre adressée à un voyageur à qui il transmet des nouvelles de la société parisienne sur le désir de Mme Suard : emplois de colonels donnés à MM. de Crillon, de Guibert, de Boufflers ; le parti Choiseul se désespère en disant qu'un homme qui a fait un ouvrage sur la tactique n'est pas aussi digne d'un régiment qu'un homme de qualité qui a fait des chansons ; querelle cherchée à M. Turgot par le parlement de Paris, mais les pères de la Patrie ont eu défense de se mêler de cette affaire ; on ne sait si M. de Malesherbes sera direct ou rétrograde ; badinages sur la mort supposée de M. de La Vrillière ; Condorcet sera chargé de l'éloge qu'il ne fera pas et il aura une tracasserie avec la femme du premier ministre ; Mlle de Lespinasse prend du lait de chèvre depuis quatre jours ; il passe bien et elle est un peu moins mal.
(*Catalogue N. Charavay.*)

Diderot. — Lettre à Damilaville ; 9 octobre 1760.
Il lui annonce son départ et le prie de garder ce qui pourra arriver pour lui en son absence. — On a joint deux feuillets du registre d'écrou de la prison de Vincennes, dont un passage concerne Diderot, à propos de sa détention, « pour avoir composé les *Lettres sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient*

clair, les Bijoux indiscrets, Pensées philosophiques, etc. Au reste un homme irréligieux et ayant une façon de penser dangereuse sur la religion. »

(*Catalogue N. Charavay.*)

Mlle de Lespinasse. — Treize vers manuscrits. — Fragment de manuscrit intitulé *Bajazet*. — Signature.

(*Catalogue Arth. Meyer*, n° 96[1]. — R. Lebègue.)

1. Le catalogue Arth. Meyer mentionne, de plus, des lettres ou manuscrits de D'Aydie, Beaumarchais (nos 52, 53, 240), Buffon, Chénier (fac-similé de la XXe élégie), Diderot, Florian, Laclos, Louvet, Marivaux, Montesquieu, Piron, Prévost, Mme Roland, B. de Saint-Pierre, Saint-Simon, Mme de Staël, Vauvenargues et Voltaire.

(R. Lebègue.)

Chevalier de l'Isle. — Lettres intimes au prince de Ligne, pub. par F. Leuridant [déjà publiées mais inexactement. Bonne notice sur le chevalier de l'Isle.] Brochure. Paris, Champion, 1924.

Morellet. — Lettre à M. Monvel, secrétaire de l'archi-chancellerie.

Il le remercie de l'attention qu'il a de lui envoyer ses productions poétiques, mais Morellet n'en est pas digne parce qu'il souffre de voir et le talent employé et tant d'éloges prodigués à la guerre, ce fléau du genre humain. « Je vous demande au nom de l'humanité une belle pièce pour la paix dans laquelle je pourrai applaudir au fond comme à la forme. »

(*Catalogue N. Charavay.*)

Palissot de Montenoy. — Lettre à M. d'Hemery ; Paris, 16 mars 1760 ?

Il annonce que sa pièce est reçue ; La Morlière en est au désespoir et tient des discours odieux que Palissot méprise ; il est étrange qu'un fripon aussi décidé ait tant d'effronterie. La police devrait refréner de telles gens.

(*Catalogue N. Charavay.*)

Abbé Prévost. — P. Hazard. Manon Lescaut, roman janséniste [Très important. Interprétation toute nouvelle et très fortement prouvée du roman]. *Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1924.

J.-J. Rousseau. — P. Chaponnière. Jean-Jacques chez ses amis. [Chez les Genevois des « cercles », trente ans après la mort de Rousseau : chansons et pièces de circonstance.] *Semaine Littéraire* [de Genève], juin 1924.

(A. F.)

— Lettre aut. Copie ms. par J.-J. Rousseau d'un poème italien de Farsetti. — Menuet aut. — Lettre à Deleyre du 10 novembre 1759.

(*Catalogue Arth. Meyer*, nos 131-132. — R. Lebègue.)

Voltaire. — G. Lanson. Notes pour servir à l'étude des chapitres 35-39 du *siècle de Louis XIV*, de Voltaire. [Important article. Variantes et additions des éditions successives et leur signification. Sources (la principale : *Mémoires chronologiques et dogmatiques pour servir à l'histoire ecclésiastique*, etc., par le P. d'Avrigny) et comment Voltaire en use. Critiques contemporaines et défenses de Voltaire.] *Mélanges offerts à M. Charles Andler par ses amis et ses élèves*. Strasbourg-Paris, Istra, 1924.

Histoire des idées. — Abbé M. Chailan. Les collections archéologiques de l'abbé L. Bonnemant à la fin du XVIIIe siècle. [Étude précise, très documentée sur les recherches d'érudition dans le milieu provençal.] *Annales de Provence*, octobre-décembre 1922 à août-septembre 1923.

— A. Cochin. Les Sociétés de pensée et les Clubs sous la Révolution. [Article de polémique mystique : « la bande », contre « la foule ».] *La Revue Universelle*, 1er juillet 1924.

— V. Giraud. Les étapes du XVIIIe siècle. I, de Bayle à l'Encyclopédie. Entendons : les Étapes des idées religieuses au XVIIIe siècle. Article quelque peu tendancieux, mais synthèse claire, vivante, bien informée et solide sur les points essentiels.] *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1924.

Histoire du théâtre. — E. Quernau-Lamerie. Notes sur le théâtre à Laval au XVIIIe siècle. [Très précis. Documents d'archives.] *Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne*, 1923.

XIXe SIÈCLE

Augier. — Lettre à Guy de Maupassant, 19 mars 1889.
Augier, cloué au lit depuis vingt jours, commençait à s'ennuyer cordialement quand le livre de Maupassant est arrivé. « Tout change ; je me régale de vos charmants récits et ne m'ennuie plus. Comme on sent à travers cette prose chaste (ou peu s'en faut) combien vous aimez les femmes, goût noble ! D'autres écrivains très licencieux ne me persuadent pas qu'ils les supportent. Je les plains. » (*Catalogue N. Charavay.*)

H. de Balzac. — H. d'Almeras. Les premiers romans de Balzac [Bien documenté, surtout sur le milieu de littérature commerciale où vécut alors Balzac.] *Revue Bleue*, 2 février 1924.

— E. Henriot. Balzac et ses petites inconnues. *Temps*, 12 février 1924.

— M. Bouteron. Le Culte de Balzac. *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1924.

Banville. — Lettre à une dame.
Il est las d'avoir tant souffert et ne peut écrire le prologue qu'elle lui a demandé, car il est condamné à un repos absolu. Maurice Bouchor pourrait écrire ce prologue aussi bien que lui. « Non seulement c'est un grand poète, mais il est profondément musicien, savant en musique, dévot passionné de Bach et il pourrait parler d'Haydn et de *La Création* avec plus de compétence que personne. (*Catalogue N. Charavay.*)

Barbey d'Aurevilly. — Lettre.
Il envoie la collection d'un journal adossé à une grande affaire industrielle fondée par lui. Il prie son correspondant de lire ce qu'il a écrit avec des convictions de fraîche date, il est vrai, mais profondes. « Un de mes amis me disait l'autre jour à propos de ma chétive personne et de mon adhésion armée aux principes catholiques le *Tout se voit en France*, de La Rochefoucauld : Ce n'est pas en France qu'il fallait dire, c'est dans la conscience, ce pays des changements et des transformations. » (*Catalogue N. Charavay.*)

M. Barrès. — L. Sadoul. Article intéressant sur le séjour de Barrès au lycée et à la Faculté de droit de Nancy et les appréciations peu flatteuses de ses maîtres. *Le Pays lorrain*, numéro spécial consacré à Barrès, 1924.
(H. Boudhors.)

— A. Goffin. M. Barrès et l'Art belge. *La Revue Belge* (Bruxelles), 15 janvier 1924. (G. C.)

Baudelaire. — Reçu du libraire Lecou la somme de 72 fr., 50 pour le règlement de l'article sur E.-A. Poe. — 8 avril 1852.
(*Catalogue N. Charavay.*)

H. Becque. — J.-M. Carré. Peut-on savoir quand Becque écrivit « les Corbeaux » ? [A propos de l'article de M. Bouvier dans cette Revue.] *Mercure de France*, 1er juin 1924.

H. Becque. — Articles sur Becque de Robaglia, G. Kahn, J. Moréas, L. Wahlfeld. *Figaro*, 17 mai 1924.

Chateaubriand. — J. Dessaint. Le Pot au lait de Chateaubriand [Les projets politiques et la chute de Chateaubriand, ministre des Affaires étrangères, le 6 juin 1824. Essai de réhabilitation partielle]. 1er juillet 1924.

— M. de Villiers. *La Louisiane de Chateaubriand* [Confirme, en les complétant, les enquêtes précédentes sur les erreurs de Chateaubriand. Etude de ses procédés d'art.] *Bulletin de la Société des Américanistes de Paris*, 1924.

— Henry Baudet. *Chateaubriand au château de Montboissier* [Chateaubriand fut, en 1817, dans ce château, — Eure-et-Loir, canton de Bonneval, — l'hôte du comte Colbert de Maulevrier. M. H. Baudet reproduit et commente les passages des *Mémoires d'outre-tombe* se rapportant à ce séjour.] *Bulletin trimestriel de la Société Dunoise*, n° 188, juillet 1923, p. 105-109.

(L. Auvray.)

Chênedollé. — Lettre à M. Egron, imprimeur; Vire, 15 octobre 1820.
Lettre relative à l'impression de ses *Etudes poétiques* ; il déplore les confusions faites dans le texte des odes ; il indique l'ordre dans lequel celles-ci doivent être imprimées. (*Catalogue N. Charavay.*)

Benjamin Constant. — L'édition originale d'Adolphe. Réponse de M. Rudler aux articles de M. F. Vandérem.
Lettre de M. Davis réfutant une affirmation de M. Vandérem. *Bulletin du Bibliophile*, 1er mai, 1er juin, 1er juillet 1924. (M. Vandérem annonce une réponse à ces réponses.)

A. Daudet. — E. Boudou. La jeunesse d'A. Daudet et les félibres provençaux [Souvenirs personnels]. *Bulletin de Biarritz-Association*, janvier-mars 1924.

A. Dumas fils. — A. de Bersancourt. Deux lettres inédites. *Figaro*, 2 février 1924.

— Lettres à une pécheresse (inédit). [Importantes.] *Revue de France*, 15 mars 1924.

— A. Porga. A propos du centenaire d'A. Dumas fils. [Etude polémique: « Grand, primaire, il nous donne assez l'idée de ce que peut devenir, en ces sommets, la littérature de primaires, dont la France future est menacée ».] *Correspondant*, 10 juillet 1924.

O. Feuillet. — Lettre (à Montigny) ; Saint-Lô, 15 octobre.
Intéressante lettre relative à la mise à la scène de *Pour et Contre* ; il n'a pu rester à Paris parce que la mauvaise santé de son père l'appelait sans retard à Saint-Lô. Il lui dit l'admiration de Mme Feuillet pour Mme Montigny (Rose Chéri); c'est sa sincère admiration qui lui a causé tant de frayeur quand elle s'est trouvée devant Mme Montigny. (*Catalogue N. Charavay.*)

Anatole France. — Anatole France et François Coppée. Lettres inédites, publiées par Jean Monval. *Revue de France*, 1er mai 1924.

Th. Gautier. — R. Jasinski. Des documents sur Th. Gautier. Le même. Une œuvre perdue de Th. Gautier [Notes intéressantes d'un historien spécialisé dans l'étude de Gautier.] *Figaro*, 15 et 29 mars 1924.
M. Guillemot. Les Inédits de Gautier. *Figaro*, 5 avril 1924.

V. Hugo. — E. Henriot. Victor Hugo et *Quatre-vingt-Treize*. *Le Temps*, 15 avril 1924.

Lamartine. — P. Lasserre. Un plagiat de Lamartine [Une comparaison dans une étude sur Mireille (1857) empruntée à Marchangy.] *Le Figaro*, 22 mars 1924.

— L. Royer. Lamartine et Prosper Guichard de Bienassis. *Figaro*, 3 mai 1924.

— Lettre ; Mâcon, 6 février 1822.
Il demande qu'on lui fasse parvenir la somme de 50 francs dès qu'on l'aura touchée. (*Catalogue N. Charavay.*)

— Divers articles sur le sixain de Lamartine : « Le livre de la vie est le livre suprême... », par L. Pinvert, P. de Lacretelle, G. Roth, T. Vial, M. Levaillant [Histoire curieuse et obscure de ce sixain que Soulary accusa Lamartine de lui avoir volé.] *Journal des Débats*, 5 juin 1924. (H. Boudhors.)

— P. de Lacretelle. Lamartine et le *Journal des Débats*. [Opinions des rédacteurs des *Débats* sur Lamartine.] *Journal des Débats*, 22 mai 1924. (H. Boudhors.)

Lamennais. — A. Bourdeaut. Le cas psychologique de La Mennais à propos du livre de M. F. Duine : *La Mennais, sa vie, ses idées, ses ouvrages.* — *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, T. IV, 1923. 1re partie.

Leconte de Lisle. — P. Gruyer. Deux bancs de pierre sous la feuillée. [Renseignements sur la mort de Leconte de Lisle au château de Voisins et sur Mlle Elena Goldschmidt à qui est adressée la pièce *La Rose de Louveciennes.*] *Journal des Débats*, 11 juin 1924. (H. Boudhors.)

— Lettre à M. Bénézit ; Paris, 3 octobre 1893.
Il lui accuse réception de sa conférence. « Il va sans dire que je te tiens pour un honnête homme, et je ne doute pas que tu n'aies toute l'intelligence et toute la science esthétique voulue pour parler de ton art ; mais, je te le répète, je n'ai ni les yeux, ni le temps de te lire. »
(*Catalogue N. Charavay.*)

— L. Treich. Quelques « mots » de Leconte de Lisle [Anecdotes pittoresques]. *Les Nouvelles Littéraires*, 28 juin 1924.

J. de Maistre. — M. d'Arcollières. Une lettre inédite de Joseph (?) de Maistre. *La Savoie Littéraire et Scientifique*, troisième et quatrième trimestres 1923.

St. Mallarmé. — A. Boschot. Le magnétisme de Mallarmé [Avec des souvenirs de St. M. assistant aux Concerts Lamoureux]. *Echo de Paris*, 4 octobre 1923. (H. Boudhors.)

— Charles Chassé. Lettres de Mallarmé à Mistral. *Mercure de France*, 15 avril et 1er mai 1924.

Elisa Mercœur. — Divers articles de P. de Lacretelle, L. Pinvert, d'Oliveira, etc., sur E. Mercœur. *Journal des Débats* 8 mai, 22 mai, 3 juillet 1924. (H. Boudhors.)

Mérimée. — Lettre au baron de Girardot ; (Paris), 3 juillet 1845.
Il regrette de ne pouvoir utiliser une anecdote [sur Nodier] qu'il lui a communiquée : les discours académiques sont des bagatelles auxquelles personne ne pense le lendemain du jour de la réception. Mais la lettre du père de M. de Bry pourra être communiquée à Mme Nodier qui prépare une nouvelle édition des œuvres de son mari. (Mérimée avait été élu à l'Académie fran-

çaise en remplacement de Nodier et prononça son discours de réception le 6 février 1845.) (*Catalogue N. Charavay.*)

Michelet. — A. Monglond. Michelet ou la philosophie d'un cinquantenaire [Intéressant article de synthèse]. *Revue Franco-Belge*, mars 1924.

Mistral. — Pierre Julian. Les débuts de Mistral, poète républicain, *Grande Revue*, avril 1924.

A. de Musset. — L. Herrmann. Une source de *La Nuit de Mai*. [L'allégorie du Pélican serait un souvenir d'un proverbe dramatique d'Etienne Gosse et non du *Giaour* de Byron.] *Neophilologus*, 1924, 4e livraison.

Nodier. — Lettre à Latouche (1820).

Il lui demande comme une grâce d'écrire un article sur son roman dans le *Constitutionnel*. Il lui donne le champ libre pour dire beaucoup de mal de lui et de ses théories romanesques en foudroyant ses principes positifs; il faut être juste, quand même, en reconnaissant ses idées libérales. « Décoche-moi donc cet article, dût-il me blesser un peu, pourvu qu'il chatouille *Adèle*. » (*Adèle*, roman, 1820, in-12). (*Catalogue N. Charavay.*)

Alphonse Rabbe. — P. de Lacretelle : *Figures dramatiques*, A. Rabbe. [A l'occasion de la réimpression, dans la *Bibliothèque Romantique*, par M. J. Marsan, de « l'Album d'un Pessimiste ». Révise le jugement de Marsan, à son avis trop sévère et trop oublieux du caractère, et des effets du mal qui torture le physique et le moral d'A. Rabbe pendant vingt ans environ, et dont il n'a parlé que dans cet *Album* qu'il ne publia pas.] *Journal des Débats*, 15 mai 1924. (H. Boudhors.)

Renan. — R. Hubert. L'Évolution intellectuelle de Renan. *Revue des Cours et Conférences*, 30 avril 1924.

— Ch. Chassé. Ernest Renan et l'humour breton. *La Bretagne Touristique*, 1923, p. 27.

— Ch. Le Goffic. Rosmapamon [résidence de Renan à Perros-Guirec]. *Ib.*, p. 25.

— Ch. Le Goffic. Maurice Barrès et la Bretagne [sur *Huit jours chez M. Renan*], *Ib.*, 1924, p. 304.

— Pondaven et Le Guennec. Un maître de Renan à Saint-Sulpice, M. l'abbé Le Hir. *Bulletin diocésain d'Hist. et d'Arch. de Quimper*, 1923, p. 165.

— R. Durand. Notes critiques et bibliographiques [sur les plus récentes publications concernant Renan]. *Annales de Bretagne*, 1921-1923, p. 578. (R. Lebègue).

— Lettres à la princesse Julie (publiées par le Comte Primoli). *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1924.

Rimbaud. — J.-M. Carré. Les Souvenirs d'un ami de Rimbaud. *Mercure de France*, 1er mai 1924.

Sainte-Beuve. — Lettre à Napoléon Peyrat, 3 décembre 1842.

Il le remercie de l'envoi de ses *Pasteurs du désert*, dont les luttes et les figures sont rendues avec un feu qui semble allumé au leur. « Les jansénistes, qui étaient leurs cousins-germains sans s'en douter, ont été bien sévères pour eux : je ne le leur mâcherai pas à l'occasion. » Il aurait voulu donner quelque publicité à son ouvrage, mais il n'a plus d'organe habituel. « Le

monde de Paris se renouvelle vite, et l'on est éliminé avant le temps par les nouvelles mœurs de la presse qu'on n'accepte pas. »

(*Catalogue N. Charavay.*)

— J. Bourdeau. Une querelle entre Barbey d'Aurevilly et Sainte-Beuve. *Débats*, 21 mars 1924.

Rodenbach. — Gustave Charlier. Les débuts de Georges Rodenbach. [Documenté et vivant.] *La Renaissance d'Occident*, Bruxelles, mars 1924.

George Sand. — A. de Rothmaler. Les prétendus portraits de George Sand. *Mercure de France*, 15 juin 1924.

Stendhal. — Marie-Jeanne Durry. Un ennemi intime du consul Stendhal. [Le chancelier du consulat de Civita-Vecchia, Lysimaque Tavernier, qui aurait servi en partie de modèle au fiscal général Rassi de *la Chartreuse*. Article précis et pittoresque. Lettres inédites.] *Correspondant*, 25 juin 1924.

— Ch.-G. Amiot. Impressions sur Stendhal. *Revue hebdomadaire*, 21 juin 1924.

— Jacques Boulenger. *Stendhal et Duvergier de Hauranne*. [Rencontre chez Etienne Delécluze, le *de l'Étang* des *Souvenirs d'égotisme*, la mêlée romantique, une lettre de Duvergier à Stendhal, la fondation du *Globe*, un article de Duvergier sur les *Promenades dans Rome*, les vaudevilles et la politique de Duvergier.] *Revue de Genève*, juin 1924. (A. F.)

— *H. d'Alméras* : Comment Henri Beyle est devenu Stendhal. [Winckelmann, mort en 1768, était né à Stendall ou Steindall (marche de Brandebourg). Le 20 octobre 1816, Beyle écrit à Louis Crozet, qui lit Winckelmann et lui en parle. 1817, réédition de son *Histoire de la Peinture en Italie*, et *Rome, Naples et Florence*. Là, pour la première fois, il prend le nom de Stendhal. H. d'A. incline à rattacher les deux faits.] *Journal des Débats*, 10 avril 1924.

(H. Boudhors.)

Sully Prudhomme. — Article de Jean Bourdeau (gendre de Caro), « Poésie et Philosophie », sur S. P., publiant une *lettre inédite* de S. P. à Caro (1878), et un court extrait d'une autre.

[Poésie, Science, anxiété sur la Justice et la Vie)]. *Journal des Débats*, 19 octobre 1923.

(H. Boudhors.)

Taine. — Lettre à une nièce ; Paris, 21 février 1882.

Il lui donne des conseils pour se préparer à un examen. Il faut se coucher de bonne heure, ne rien repasser le lendemain matin ; il faut jouer et causer de tout autre chose afin d'avoir la tête plus fraîche. « Ensuite, la question posée, prends une minute avant de répondre ; ne te presse pas ; laisse tes idées et souvenirs s'arranger : la précipitation est nuisible au succès. »

(*Catalogue N. Charavay.*)

Verlaine. — F. Montel. Bibliographie de P. Verlaine. [Très précis et complet. Les descriptions sont accompagnées d'une histoire de la publication.] *Bulletin du Bibliophile*, 1er juillet 1924.

— M. Monda. Verlaine et T. Raymond. *Figaro*, 1er mars 1924.

— F. Harris. Paul Verlaine en Angleterre. *Figaro*, 5 janvier 1924.

— A. Lods. Le premier séjour en Angleterre de Verlaine et de Rimbaud. *Figaro*, 29 mars 1924.

Veuillot. — Lettre à Dubner, 10 mars 1862.
Lettre dans laquelle Veuillot demande un état de l'hellénisme en France, pour répondre « à un certain Scherer qui prétend que le clergé n'a pas un helléniste et pas un hébraïsant, et que toutes ces espèces précieuses ne poussent que sur le sol universitaire. L'Université de France est-elle donc si puissante en grec et même en latin ? »

(*Catalogue N. Charavay.*)

Vigny. — Lettre à M. Bourdilliat, 10 mai 1852.
Il lui fixe un nouveau rendez-vous afin qu'ils puissent s'entretenir d'une nouvelle édition de ses œuvres.

— Lettre à Charles Nodier, 31 octobre 1842.
Lettre relative à sa candidature éventuelle à l'Académie française. Il va voir Nodier parce qu'il n'y a pas de vacances à l'Académie, mais dès qu'il y aura un mort on ne le verra plus et Nodier agira selon sa conscience.

(*Catalogue N. Charavay.*)

— Ms. aut. de 7 pages. — Page ms. pour *Daphné*. — Page ms. sur *Chatterton*. — Six lettres. — Poèmes aut.

(*Catalogue Arth. Meyer*, nos 519-524[1]. — R. Lebègue.)

1. La collection Arth. Meyer contient des autographes de tous les écrivains du XIXe siècle. Citons seulement ceux dont les lettres ou manuscrits ne sont pas rangés à leur place alphabétique : Hugo (nos 150, 165, 166, 185, 321, 339-349, 354, 437, 450), Balzac (159-184, 308), Maupassant (250, 397-406), Lamartine (264, 344, 361-364), Flaubert (272, 283-289), B. d'Aurevilly (186-190, 280), Th. Gautier (299-302, 569), Desbordes-Valmore (308, 341), Nodier (436, 437, 556), Renan (340, 455-457, 501), Béranger (206, 354), Musset (428-433, 477), Leconte de Lisle (26, 27, 41), Loti (151, 380-383), Em. Deschamps (200), Hérédia (314), Gérard de Nerval (345), G. Sand (428, 482-485), Dumas père (268-271, 343, 518), Dumas fils (272-276, 409), Sully Prudhomme (505, 506, 523).

(R. Lebègue.)

E. Zola. — Dans la nouvelle édition du « Paul Cézanne » de M. Ambroise Vollard, texte, en appendice, d'une lettre de Zola, inédite, à Cézanne, 4 juillet 1871.
[Il vient de rentrer à Paris, après s'en être échappé (il y était resté du 14 mars au 10 mai), « à l'aide d'un passeport prussien », pour ne pas être arrêté comme otage. Il retrouve sa maison tranquille : « Et je puis croire que les deux sièges sont de vilaines farces inventées pour effrayer les enfants ». Il n'a cessé de travailler, et continue.] *Journal des Débats*, 22 mai 1924.

(H. Boudhors.)

— G. Vicaire. L'esthétique d'E. Zola (Article de discussion. Pas de documents nouveaux). *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1924.

Histoire de l'émigration. — Fernand Baldensperger. La littérature des émigrés français de 1789 à 1815. [Synthèse par celui qui connaît le mieux la question.] *Le Flambeau*, 29 février 1924.

Histoire des idées. — H. Tronchon. Une concurrence à la philosophie de l'histoire en France : la philosophie du droit [entre 1830 et 1848 environ. Article très documenté et très important]. *Mélanges* offerts à M. Charles Andler. Strasbourg-Paris, Istra, 1924.

Le Symbolisme. — E. Dujardin. La vivante continuité du symbolisme [Article intéressant de l'un des poètes de l'École]. *Mercure de France*, 1er juillet 1924.

INFORMATIONS

L'Assemblée générale de la Société d'histoire littéraire de la France a eu lieu le jeudi 3 juillet au siège social. M. A. Chuquet, président, a prononcé l'allocution suivante :

MESSIEURS,

Notre Société a perdu, dans l'année 1923-1924, trois de ses membres : M. d'Estrée, M. l'abbé Griselle et M. Léonce Pingaud. Je dois leur rendre un pieux hommage. Tous trois ont été de grands travailleurs ; ils étaient érudits, laborieux, sagaces ; ils ont beaucoup fait pour l'histoire et la littérature de la France ; il faut parler d'eux, non pas sommairement et par simple convenance, mais avec les égards dont ils sont dignes, comme de confrères et d'amis que nous regrettons de n'avoir pas connus familièrement.

Henri Quentin, qui prit en littérature le nom de D'Estrée, a été un de nos plus actifs collaborateurs. Il fit dans notre recueil, en l'année 1901, un très intéressant article sur *les origines de la Revue au théâtre*. La *Revue*, disait-il, est un genre national qui n'est, sans doute, que la synthèse hâtive et superficielle des manifestations de la critique, une synthèse souvent banale et fastidieuse, mais qui, avivée d'un éclair d'observation et aiguisée d'une pointe d'esprit, tient sa place au-dessous de la comédie de mœurs, et d'Estrée montre par une série d'exemples que ce genre modeste et presque méprisé eut à son berceau de glorieux parrains et fournit à l'histoire du théâtre des documents qui ne sont pas absolument sans valeur.

C'est encore dans notre revue, en 1906, qu'il nous révéla une victime de Beaumarchais, l'abbé Bonnefoy de Bourjon, qui fut député aux États généraux et que le peuple massacra le 10 août au même temps que Suleau. Ce Bonnefoy avait lancé contre Beaumarchais une satire intitulée *La Folle Soirée*. Beaumarchais le fit exiler ; mais l'abbé fut chaudement patronné par d'Éprémesnil qu'il remercia dans une épître où l'auteur de *Figaro* est traité de bavard, d'Apollon, de charlatan et de scélérat.

Une excellente contribution que d'Estrée nous apporta, en 1918, en 1922 et en 1923, c'est l'essai sur Rozoi ou Firmin de Rozoi — et non pas Durozoi, comme on l'a très souvent nommé, — ce polygraphe, ce poète, auteur tragique, romancier, critique d'art et économiste, qui se fit journaliste au début de la Révolution, qui combattit l'anarchie dans la *Gazette de Paris*, mais qui défendit avec autant de violence que de maladresse le côté droit de la Constituante. Aussi Rozoi fut-il le premier écrivain que le tribunal révolutionnaire envoya, et non sans raison, à l'échafaud. Il correspondait avec les chefs de l'émigration ; il les exhortait à demander le secours des étrangers pour rentrer en France et il avait applaudi gaiement aux progrès de l'invasion austro-prussienne. « Le crime de lèse-patrie, dit d'Estrée, est toujours sans excuse et toujours indigne de pardon. » Ce travail de D'Estrée — malheureusement arrêté par sa mort — lui a coûté beaucoup de peine : il étudia patiemment, longuement les trois dernières années où Rozoi fut polémiste et une sorte de gladiateur politique, et il ne se contenta pas de lire la *Gazette de Paris* ; il analysa la correspondance de Rozoi contenue en une série considérable de volumineux registres.

Ce vaillant et infatigable chercheur a, en outre, fait des livres. Il fut le collaborateur de M. Frantz Funck-Brentano et il signa avec lui *Figaro et ses devanciers* et *les Nouvellistes*.

Mais son meilleur ouvrage est, à mon avis, *le Père Duchesne*, qui compte cinq cents pages serrées et qui, chose singulière, n'a ni préface ni date. D'Estrée mit trois ans à le composer : de 1905 à 1908, et c'est peu, si l'on songe que le sujet était vaste et difficile à traiter. Le livre ne reçut pas l'accueil qu'il méritait. C'est pourtant une œuvre solide et forte, pleine non seulement de cita-

tions, mais d'appréciations et d'exposés qui prouvent une vaste lecture, un esprit très éveillé, un jugement sage et modéré. Que d'ouvrages sur l'époque de la Révolution ne valent pas celui-là ! On accusa d'Estrée de sévérité. Avait-il tort de qualifier Hébert de démagogue, de réprouver ses accès d'ordurière fureur, de flétrir sa manie de dénonciation et de persécution, de vouer à l'exécration la mémoire de l'homme qui dégrada, souilla la pureté du dauphin ?

Je n'ai jamais vu d'Estrée ; j'ai entrevu l'abbé Eugène Griselle. Il était d'humeur douce et aimable ; il souriait toujours. Mais il se piquait d'avoir l'esprit ferme, original, plus sévère qu'indulgent. Par exemple, il disait que les lettres de Mme de Sévigné ne méritaient pas tant de louanges, que beaucoup étaient écrites pour la galerie, qu'on vantait à l'excès leur naturel, et, à ce propos, il remarquait ingénieusement que la lettre intime, confidentielle et qui ne s'adresse pas au public, c'est l'instantané pris à l'insu du sujet, l'instantané perfide qui saisit au naturel l'attitude de la personne, tandis que la lettre plus ou moins ouverte, envoyée à un destinataire peu discret, c'est la photographie posée, l'épreuve revue et soignée.

Il a publié dans notre *Revue*, en 1910 et en 1911, en 1916 et en 1918, d'instructifs articles sous le titre de *Silhouettes jansénistes*. Il y reproduit les conversations de « Messieurs » attachés à Port-Royal. Ces conversations ont, dans leur liberté, beaucoup de couleur et d'imprévu. Elles se rapportent à Jansenius, aux deux Saint-Cyran, à Nicole, à Arnauld, à d'autres encore, et vous vous rappelez les mots de Dirois, sorte de docteur universel. C'est Dirois qui dit que Richelieu avait l'âme grande et Mazarin l'âme petite, avec plus d'esprit ; que Mlle de La Vallière a un visage de pudeur ; que les esprits médiocres sont plus utiles que les grands esprits ; que plus les peuples ont d'esprit, plus ils sont méchants.

La thèse copieuse que Griselle consacra à Bourdaloue sera longtemps consultée, même après les travaux de Feugère, de Lauras et de Blampignon. C'est une histoire, aussi exacte et précise que possible, de la prédication de Bourdaloue. Il a démontré que nous n'avons pas le texte original des sermons ; que nous ne possédons que des copies plus ou moins inexactes et qui diffèrent entre elles ; que la parole du maître a été corrigée, atténuée, édulcorée ; que, par suite, nous ne pouvons nous faire qu'une idée imparfaite des discours de l'éloquent jésuite, tels qu'ils ont été prononcés. On doit, dit-il, les consulter prudemment. Nous n'avons donc plus qu'à nous contenter du Bourdaloue publié par Bretonneau, du Bourdaloue que nous avons admiré jusqu'ici et que nous continuerons à admirer, du Bourdaloue que Doudan avait d'abord qualifié un sacristain de collège et finit par appeler le Démosthène du christianisme, du Bourdaloue que Voltaire appelle le prolixe et argumentant Bourdaloue, mais qui, selon le même Voltaire, fut presque le Corneille de la chaire et qui mit le premier les apparences de la raison dans ses sermons.

Je ne puis oublier le *Fénelon* de Griselle — il dirigea quelque temps une *Revue Fénelon* ainsi qu'une *Revue Bourdaloue*. — Ce livre contient des études qui, pour la plupart, traitent du Fénelon sermonnaire et de l'affaire du quiétisme. On y remarquera surtout la correspondance d'Antoine Bossuet ; elle renferme d'intéressants détails sur l'histoire des mœurs et sur les conversations qui, durant le procès en cour de Rome, se tenaient dans l'entourage de l'évêque de Meaux.

Ajouterai-je que Griselle est mort à Sèvres dans sa soixante-deuxième année, qu'il était jésuite et docteur ès lettres, qu'il professa quelque temps à l'Université catholique de Lille, qu'il fut chanoine honoraire de Beauvais et, pendant la guerre, secrétaire général du Comité catholique des Amitiés françaises ? Ajouterai-je qu'il publia, dans les « Pages actuelles », un poignant récit : *Le Martyre du Clergé français*, où il enregistrait les meurtres constatés et les

sévices graves que les Allemands avaient exercés contre les prêtres français, et un très consciencieux travail sur l'*Arménie martyre*, où il laissait parler les témoins et marquait le plein accord des Germains et des Turcs essayant d'égorger, de supprimer une petite nation qui gênait leur marche vers le golfe Persique ?

J'ai peu connu Léonce Pingaud. Mais j'ai lu tout ce qu'il a fait et j'ai profité beaucoup à le lire. Il professa longtemps à l'Université de Besançon et il fut correspondant de l'Institut de France. Que de fois j'ai remarqué qu'il méritait d'être membre titulaire et de siéger dans la section d'histoire ! Mais il habitait la province.

Il a publié nombre de Mémoires et de Correspondances historiques.

Ce sont les Mémoires de l'abbé Millot, *Examen de ma vie*, et Pingaud esquisse l'image de cet académicien qui eut de réels mérites et de petites passions, qui rédigea les *Mémoires* de Noailles et qui se piquait d'introduire dans l'histoire la philosophie du jour.

C'est l'*Invasion austro-prussienne* : Pingaud a réuni sous ce titre et irréprochablement imprimé deux textes qui montrent à chaque page comment les alliés furent vaincus par leur propre impéritie et par leurs calculs personnels ; le récit d'un émigré anonyme sur la campagne de Wurmser et la partie des *Mémoires* de Langeron relative aux années 1792 et 1793.

C'est la *Correspondance intime de Vaudreuil et du comte d'Artois* où Pingaud déploie sa parfaite connaissance du monde de l'émigration. Vaudreuil partage les espérances et aussi les erreurs et les désillusions de ses amis et camarades d'exil. Il s'imagine, *risum teneatis*, que Bernis saura seul combattre la Révolution, que l'Espagne sauvera la France, que Calonne a le génie des affaires et donne les plus sages conseils ; il cabale contre Marie-Antoinette et Breteuil ; il ébauche un manifeste à la Brunswick. Mais peu à peu il baisse le ton. L'adversité rabat son orgueil. Il écrit en 1795 que tout est fini, qu'il ne retrouvera plus que le squelette de la patrie, et il reproche au comte d'Artois, naguère son héros et son preux, de n'avoir plus d'énergie.

C'est *Mes Campagnes* ou le recueil des souvenirs de Pion des Loches, ce singulier officier, ce soldat savant qui déteste la guerre et nomme son métier un métier de galérien ; qui met en latin ses aventures et fait dire à ses hommes, en 1815, sous forme de serment, quatre vers d'*Athalie* ; qui traite Drouot d'égoïste et d'avare, mais qui retrace avec vivacité ses impressions et qui, somme toute, nous a laissé des notes précieuses sur la vie du soldat impérial.

Mais il faut rappeler avant tout les ouvrages d'histoire d'une lecture si agréable que Pingaud a composés. Ce ne fut pas seulement un chercheur de documents inédits ; il était psychologue ; il excellait dans le récit des intrigues et des négociations ; il savait conter l'anecdote, brosser un tableau, dessiner un caractère.

La vie de saint Pierre Fourier est un modèle d'hagiographie : très bien informé et impartial, il fait voir que Pierre Fourier a connu et secouru dans sa cure de Mattaincourt la misère lorraine et que les idées pédagogiques du saint témoignaient d'un grand bon sens.

Dans les *Saulx-Tavanes* il représente ce que fut durant deux siècles et demi le destin d'une des familles les plus remarquables de la Bourgogne, et cette page d'histoire provinciale est en même temps une importante contribution à l'histoire de la France. Elle offre une piquante étude de mœurs et de brillants portraits comme celui du maréchal Gaspard de Tavanes, vaillant, mais brutal, toujours mécontent et insatiable.

Dans *Choiseul-Gouffier ou la France en Orient sous Louis XVI*, paraît un homme qui fut à la fois diplomate et savant. Le diplomate cache aux Turcs son passé de philhellène et les défend contre la Russie ; mais, abandonné par son gouvernement, il ne peut agir en médiateur et il doit même rester à l'écart Le savant publie son *Voyage pittoresque*, entre à l'Académie française, explore

l'Orient et, entouré d'une cohorte de commensaux et de collaborateurs, donne à son excursion en Troade l'allure et l'air d'une mission scientifique.

Dans *les Français en Russie et les Russes en France*, Pingaud a réuni et clairement disposé les détails attachants qu'il avait puisés de tous côtés sur la politique, la littérature et la société de la France et de la Russie sous Pierre le Grand, Catherine II, Paul Ier et Alexandre Ier. Nous voyons les Russes prendre le chemin de notre pays, battre le pavé parisien et baiser la main de Mlle Clairon. Nous voyons les Français chercher fortune en Russie; Pierre appeler à lui Villebois et Leblond ; Catherine flatter nos écrivains et enrôler des émigrés dans son armée, — et Pingaud met en relief ce rôle des émigrés en Russie : Joseph de Maistre personnifiant le génie français à Pétersbourg ; Richelieu transformant Odessa ; Traversay organisant les arsenaux de la mer Noire ; Langeron, l'irréconciliable Langeron, se battant à la fois contre nous et contre les Turcs. Nous voyons enfin nos précepteurs de France, prêtres et jésuites, succéder aux protestants et aux philosophes de Montbéliard et de Suisse.

La biographie de Jean de Bry nous fait connaître ce Jacobin de la Gironde qui proposait en 1792 de lever une légion de tyrannicides. Le congrès de Rastatt est le grand événement de sa carrière : des trois plénipotentiaires français assassinés par les hussards autrichiens, Jean de Bry fut le seul qui réchappa. Sous le premier Empire il rendit de grands services. Préfet du Doubs et du Bas-Rhin, puis proscrit, il montra dans l'exil le courage, le goût de l'étude et les qualités d'homme privé qui l'avaient de tout temps distingué.

Bernadotte, Napoléon et les Bourbons dépeint l'incroyable ambition de Bernadotte. Hanté par la pensée de la France, il garde rancune à ceux qui, là-bas, dans sa vraie patrie, occupent à son détriment la première place. Il jalouse Bonaparte dont il se croit l'égal, et Bonaparte, à cause de Désiré Clary, qu'il aima jadis, pardonne toujours à Bernadotte. Mais le Béarnais ne désarme pas ; maître de la Suède, il la pousse vers la Russie et il finit par s'imaginer qu'il pourra revenir en France et y régner. Hélas ! malgré le tsar, malgré Mme de Staël, il ne put supplanter les Bourbons. C'est avec beaucoup de finesse et de malicieuse ironie que Pingaud nous a présenté dans ce livre le plus hardi et le plus heureux des cadets de Gascogne qui furent jamais.

Mais la meilleure biographie que Pingaud ait faite — elle est d'ailleurs élégamment écrite et très bien ordonnée, — son meilleur travail historique, son chef-d'œuvre, c'est *le Comte d'Antraigues*. Il déroule devant nous toute la vie de ce Gascon des Cévennes, toute une vie d'aventurier qui se passe en intrigues et en manœuvres occultes. Vous m'excuserez, car le temps nous presse, de ne pas résumer cette romanesque existence. Je ne marquerai qu'un seul point : la précision et la sûreté des renseignements que d'Antraigues envoyait aux cabinets étrangers. Il avait à Paris des correspondants qui lui révélaient les desseins secrets du Directoire et du Consulat. Lisez, Messieurs, les rapports de ces espions de haute volée ; Pingaud en publie quatre dans l'appendice de sa deuxième édition. Rien de plus saisissant, de plus tragique que le tableau de la cour consulaire, que la peinture de Bonaparte que ces traîtres connaissent intimement par leurs conversations avec Joséphine et Talleyrand, et l'on pense tristement que l'Angleterre et la Russie savent ainsi tout ce que projette, tout ce que fait le consul, et le consul, le grand consul soupçonne cette conspiration qui l'entoure, la cherche, ne la découvre pas, ne la découvrira jamais ! Il s'emporte, se livre à des accès de rage, et celui qui s'appelle l'*ami* écrit superbement à d'Antraigues que Bonaparte a beau se démener, qu'il ne peut « aller à la source » !

Il faut m'arrêter dans cet éloge de Pingaud. Mais que dirait l'ombre de Nodier ! Franc Comtois comme Nodier, Pingaud fut attiré fréquemment par ce Protée intellectuel qui lui semblait le dernier des classiques à l'ancienne mode et aussi le premier — en date — des romantiques. Il donna donc en 1918 à notre *Revue* un très attrayant article sur le *moi romantique* de Nodier. Vous y

remarquerez, Messieurs, cette jolie observation de Pingaud, que Nodier « apporte à ses lecteurs une vérité toute spéciale, faite de réminiscences sans cesse animées et modifiées par des songes », et vous y relirez avec plaisir le mot de Henri Heine sur les aventures que Nodier s'attribuait : « à l'en croire, il a été si souvent guillotiné qu'on ne s'étonne pas qu'il ait perdu un peu la tête ».

Mais Pingaud voulait faire davantage. Il avait dépouillé les papiers de Weiss, l'ami bisontin de Nodier, et fouillé les archives et bibliothèques de la Franche-Comté. En 1919 parut un ouvrage de trois cents pages rempli de détails nouveaux sur les premières années du futur bibliothécaire de l'Arsenal. Pingaud y retrace avec esprit, avec brio la jeunesse accidentée de Nodier et, s'il n'a pas tout dit, s'il est incomplet sur certains points, notamment sur le séjour de Nodier en Illyrie, sur sa promenade en Ecosse, sur son voyage authentique en Auvergne et en Rouergue, il éclaire d'une assez vive lumière les avatars de son grand compatriote et en particulier la liaison avec les philadelphes.

Et maintenant, Messieurs, ne trouvez-vous pas que j'avais raison de penser que Léonce Pingaud méritait mieux qu'une place de correspondant de l'Institut?

Je laisse la parole à notre secrétaire général.

Ne soyez point en peine où nous mène cet homme,

Il a notre confiance entière. Nous le remercions de tout cœur et le félicitons des succès qu'il a eus. Nul n'aurait pu faire une propagande plus étendue, plus fructueuse : grâce à lui, notre *Revue* marche, et marche bien ; elle devient indispensable à quiconque aime l'histoire de la littérature française et veut, comme on dit, être au courant.

M. Mornet va donc, avec plus de détails, avec plus de clarté et de compétence que je ne le ferais, vous exposer la situation matérielle et morale de notre Société. Il vous proposera de porter de 25 francs à 30 francs la cotisation annuelle ; il vous prouvera qu'en dépit des largesses ministérielles nous n'avons que l'apparence de la prospérité, que les temps restent durs, que les imprimeurs continuent à hausser leurs prix, que nos dépenses croissent. Je vous prie, avec lui, de voter l'augmentation qu'il vous soumet.

Le Secrétaire a présenté ensuite son rapport :

« Voici le résumé de l'activité de la *Société d'Histoire Littéraire* pendant l'année 1923 :

« **Situation matérielle.** — Le nombre des sociétaires est actuellement de 345 et celui des abonnés de 256, soit un total de 601. Ce total est, désormais, un total certain, c'est-à-dire que les cotisations ou abonnements ont été réellement payés pour 1923. Il arrive souvent que nos sociétaires ou abonnés ne paient pas, par oubli, absence ou malentendu (47 en 1923) ; on les maintenait sur les listes, parfois pendant plusieurs années. Des lettres ont été envoyées, et le seront désormais, demandant confirmation de la démission. Nous n'avons eu à rayer, au total, que 14 membres.

« 39 membres nouveaux ont été inscrits de juillet 1923 à juin 1924. Au total, depuis juin 1922, 200 nouveaux membres ou abonnés ont été inscrits (il convient, par contre, de déduire une trentaine de membres décédés, démissionnaires ou radiés).

« D'autre part, le rapport de notre trésorier fait ressortir un état de nos finances très favorable. (En 1922, la Société était chaque année en déficit et son avoir réduit à néant. Cet avoir est, aujourd'hui, d'environ 15 000 francs.)

« Toutefois cette prospérité est plus apparente que réelle. Nous avons reçu des dons, qui ne se renouvelleront pas. L'État nous a accordé de fortes subventions (6 000 francs en 1923, 4 000 francs en 1924) ; le renouvellement de cette subvention est toujours incertain. Par contre, nos dépenses s'accroissent. C'est seulement depuis le n° 3 de 1923 que les numéros de la *Revue* ont à nouveau

dix feuilles et non plus huit. En 1924, il nous faudra payer quatre numéros à dix feuilles et non deux. Brusquement les prix de *tous les imprimeurs* viennent d'être élevés de 13 0/0. L'équilibre de notre prochain budget devient ainsi incertain.

« Pour assurer vraiment l'avenir, il convient, d'une part, de comprimer les dépenses. Il est impossible de diminuer les tarifs d'impression ; mais nous pouvons obtenir des auteurs qu'ils allègent nos frais de corrections d'auteur qui sont souvent assez lourds. D'autre part, d'accroître les recettes. Il n'y a pas lieu d'escompter un accroissement notable du nombre des membres et abonnés. Nous avons obtenu 200 membres nouveaux ou abonnés, il nous est très difficile de faire beaucoup mieux. Il ne nous reste qu'une ressource que nous vous proposons : porter le taux de la cotisation de 25 à 30 francs, le prix des abonnements de 27 à 32 francs.

« Cette augmentation a été proposée à tous nos sociétaires dans la lettre de convocation à l'Assemblée générale. Il était convenu qu'en cas de non réponse nous comprendrions : oui. Nous n'avons reçu que trois oppositions.

« Nous vous demandons donc de voter cette augmentation. Au total, la cotisation n'aura été augmentée, depuis 1914, que de 50 0/0. Aucune société publiant une revue importante n'a été plus raisonnable.

« **Situation morale (ou publication de la *Revue*).** — Nous avons dit que, depuis le n° 3 de 1923, elle paraissait au moins sur dix feuilles et non plus sur huit.

« Retards dans l'apparition des numéros. Ils sont imputables à l'imprimeur (exception faite pour un retard de quinze jours qui est dû à un malentendu).

« Retards dans la publication des articles. Ils sont inévitables. Le Secrétaire reçoit souvent plus de bons articles qu'il n'en pourrait publier dans ses quatre numéros annuels, *parfois moins*. Il lui faut un fond qui « fasse volant ». D'autre part, c'est la présence, dans ses dossiers, d'articles vraiment bons qui lui permet de refuser des articles dont l'intérêt est moindre. Toutefois, si l'État nous maintient une subvention de 3000 francs, la cotisation de 30 francs au lieu de 25 permettra de publier, quand il sera nécessaire, des numéros de dix feuilles et demie ou onze feuilles et d'éviter, dans une certaine mesure, l'encombrement. »

La *Chronique* est encore fort imparfaite. Le Secrétaire a écrit à dix-sept revues provinciales pour leur proposer l'échange avec la *Revue d'Histoire littéraire*. Il n'a été reçu que trois réponses ; les autres revues n'ont pas donné signe de vie. Ces revues sont inaccessibles à la Bibliothèque Nationale où elles ne sont classées que plusieurs années après leur réception. Une tentative va être faite pour obtenir la collaboration de correspondants qui, dans le ressort de chaque Académie, dépouilleront ces revues.

Le Secrétaire remercie vivement les correspondants et les membres qui lui ont signalé des articles, et particulièrement M. Édouard Champion, dont la collaboration éclairée et patiente a seule permis de donner un relevé précieux des ventes d'autographes.

M. Walberg, le savant suédois bien connu, membre de la Société, a reçu de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres un prix pour son dernier ouvrage. Il l'a partagé entre des sociétés savantes françaises et a remis mille francs à notre Société. L'Assemblée générale lui en témoigne sa bien vive reconnaissance.

L'augmentation de la cotisation est votée à l'unanimité des membres présents.

Les membres sortants du Conseil sont réélus à l'unanimité des 43 votants.

Différentes observations sont échangées. Notamment un membre a demandé, par lettre, qu'il y eût des réunions régulières de la Société, en dehors des assemblées générales. La proposition est en principe séduisante. Mais l'expérience de tous les membres présents leur a appris que, très rapidement, dans des sociétés analogues, ces réunions étaient désertées. Le projet sera repris dès

qu'un certain nombre de membres parisiens de la Société auront fait connaître qu'ils désirent ces réunions et pourront y assister.

M. Max Leclerc, trésorier, donne lecture du compte rendu financier, qui est approuvé.

DÉPENSES

Excédent des dépenses au 31 décembre 1922	5278 89
Travaux divers, frais accessoires, etc	552 05
Papeterie	142 »
Publicité	142 70
Affranchissements	811 37
Papiers	1690 55
Impression et brochure	11500 45
Collaboration	1553 35
Frais de recouvrement de 265 cotisations	132 50
Impôt sur le chiffre d'affaires : 1,10 0/0	217 25
Montant total des dépenses	22021 11

RECETTES

Coupons encaissés en 1923	625 »
265 cotisations à 25 francs	6625 »
250 abonnements à 25 francs	6250 »
52 abonnements réservés sur le compte 1922	1300 »
514 numéros	3158 45
29 années à 16 francs	464 »
2 tables	12 40
Don	8 50
	18443 35
Excédent des dépenses au 31 décembre 1923	3577 76
	22021 11

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

RONSARD ET DU BELLAY

Nous ne voulons pas parler ici de leur amitié ; ni rappeler que l'un d'eux, après une jeunesse brillante et aventureuse, s'en vint rencontrer l'autre, à Paris ou ailleurs, et que le Vendômois et l'Anjou s'unirent pour créer la poésie française moderne. Il ne s'agit pas davantage de définir une fois de plus leurs tempéraments, de dire leurs vertus, la puissance de Ronsard et la douceur de Du Bellay. Tout cela est séduisant, mais déjà connu, en cette année du Centenaire où le chef de la Pléiade retrouve enfin, au faîte du Parnasse, cette gloire posthume dont on l'avait frustré. Plus modestement, tâchons d'éclairer un peu ce problème délicat, d'en poser les termes, tout au moins, lorsque nous ne pourrons conclure : Du Bellay a-t-il imité Ronsard ; ses poésies portent-elles trace, plus ou moins visible, de son influence ?

Vaine question, dira-t-on peut-être. Ils se sont encouragés l'un l'autre au travail, simplement ; car ils professaient une doctrine pareille, une même enfance rurale les retenait à la terre, et ils mettaient en commun haine du Moyen Age ignorant, admiration pour les anciens, projets d'avenir ; le miracle serait que leurs poésies ne fussent pas sœurs. Nous entendons bien qu'elles le sont, et notre désir, tout justement, serait de fixer, entre elles, les traits d'une ressemblance. Tous les poètes de la seconde moitié du XVIe siècle, d'ailleurs, peuvent être envisagés sous un certain angle, qui est celui de leur relation avec Ronsard. Il ne se vantait point à tort, lorsqu'il leur déclarait fièrement :

> Vous êtes tous issus de la grandeur de moi,
> Vous êtes mes sujets, je suis seul votre loi.

Ainsi, aucun problème n'est moins imaginaire que celui de cette

influence du chef de la Pléiade. On lui emprunte des idées, des rythmes, des images, des mots, des rimes; on s'efforce d'être triste, gai, hautain, amoureux, à sa façon; on feint d'éprouver les sentiments qu'il a chantés; on façonne sur le sien son style, maladroitement, ou avec bonheur. Personnalités faibles, qui ont besoin d'un tuteur, comme le lierre, parasite, d'un tronc robuste où s'agripper. Du Bellay n'est pas de ceux-là. Mais il serait néanmoins extraordinaire que sa poésie fût demeurée tout à fait indépendante, qu'elle seule eût échappé au prestige d'une domination si incontestée.

I

Une question préalable : dans l'élaboration des théories de la nouvelle école qu'expose, au printemps de 1549, la fameuse *Défense et Illustration de la Langue française*, peut-on deviner quelle part revient au Vendômois? Du Bellay a-t-il seulement fait fonction de scribe, comme on l'a parfois prétendu? Est-ce la politique qui a voulu qu'il y eût son nom, un nom illustre depuis le Cardinal et le grand Langey, à la première page du manifeste? Il faut abandonner pareilles suppositions : ce n'est pas l'exilé lucide et triste des *Regrets* qui écrit la *Défense*, mais un jeune homme ardent, qui manie la plume comme un gentilhomme l'épée, les pages tumultueuses du livre en font foi. Nous savons, d'ailleurs, tout ce qu'il doit aux Anciens, aux Italiens, en particulier à Sperone Speroni; nous savons aussi qu'il reflète, à bien des égards, des opinions communes aux humanistes de la Renaissance, à Jacques Peletier du Mans, le traducteur d'Horace, le précurseur de la nouvelle école et le seul maître de Du Bellay, après Marot et avant sa rencontre avec le Vendômois. La *Défense* réunit en un faisceau des tendances éparses, exprimées ou encore latentes, cueillies dans les livres ou respirées dans l'air de ces années d'éveil; elle est presque une œuvre collective, celle de tous les écoliers du Collège Coqueret, groupés autour de Jean Dorat, l'helléniste, et son manque d'originalité réelle n'enlève rien à son importance et à sa signification. Il faut se résigner à la considérer comme un point de départ, comme un bien indivis que chacun exploitera selon ses forces. Mais on peut parier presque à coup sûr que l'impulsion définitive est venue de Ronsard; au contact de sa personnalité puissante, les idées incertaines se sont affermies dans les esprits, des projets se sont substitués peu à peu aux velléités. Dorat a ouvert à Du Bellay le monde antique, mais il est extrê-

mement probable que l'influence de Ronsard a été la plus forte lorsqu'il s'est agi de créer un style et de régler l'emploi de ces richesses. Du Bellay, seul, eût-il écrit son pamphlet? Ouvrons le *Discours à Louis des Masures*, composé par le maître de la Pléiade en 1560 ; l'Ombre de son compagnon mort depuis peu, le poète d'Olive, y apparaît, et voici ses paroles :

> Et me disais, Ami, qui sans tache d'envie
> J'aimai quand je vivois comme la propre vie,
> *Qui premier me poussas et me formas la voix*
> *A célébrer l'honneur du langage françois*,
> Et compagnon d'un art tu me montras l'adresse
> De me laver la bouche ès ondes de Permesse...

Dira-t-on que Ronsard avait jeu facile d'arracher un aveu à un mort? Peut-être ; mais la pièce entière atteste qu'il regrettait profondément son ami, qu'il l'évoquait ici pour le mieux louer; et si l'auteur des odes pindariques a coutume de se vanter, les études les plus récentes ont montré qu'il le faisait presque toujours à bon droit.

Venons maintenant aux œuvres mêmes des deux poètes et rappelons un principe de la Pléiade : il était recommandé, selon la pure doctrine, d'imiter, même de près, Pindare, Horace, Pétrarque, les Anciens, les Italiens, puisque, ce faisant, on enrichissait d'autant « la vulgaire » ; et cette idée était excellente, il fallait d'abord mettre en valeur ce gros héritage : la Grèce et Rome ; il fallait s'en nourrir, avant de songer à l'oublier. Mais il était au contraire répréhensible de s'inspirer des poètes français, anciens ou contemporains ; la propriété n'existe pas, pensait-on, dans le monde des idées, mais elle existe dans le monde des mots, des mots français. S'il nous est possible de montrer une fois que Du Bellay a directement imité Ronsard, nous pourrons remarquer à mi-voix qu'il a été infidèle à ses propres préceptes.

En mars 1549, comme on sait, paraissaient à la suite de la *Défense* les cinquante premiers sonnets de l'*Olive*. Si Marot, Peletier du Mans, Saint-Gelays avaient déjà essayé le sonnet français ; si Pontus de Tyard, dans le moment même, rimait pour sa Pasithée ses *Erreurs amoureuses*, aucun canzoniere à la mode de Pétrarque n'avait encore vu le jour. Faut-il conclure que Ronsard, dont le *Premier Livre des Amours* ne parut que trois ans après, est ici tributaire du poète angevin, et doit-on supposer, au seuil d'une recherche sur son influence, qu'il fut d'abord disciple? Non point, car il écrivit des sonnets bien avant de les réunir en volume ; en 1545, lorsqu'il rencontra Cassandre Salviati, il connaissait déjà

Pétrarque, et il n'est pas douteux qu'il eut de bonne heure l'idée de louer sa belle en sonnets précieux. Ne lit-on pas cette déclaration, parmi d'autres du même genre, dans le *Premier Livre des Amours* ?

L'an est passé le vingt-unième jour
Du mois d'avril, que je vins au séjour
De la prison où les Amours me pleurent...

Selon toute vraisemblance, la rencontre avec Cassandre eut lieu en avril 1545, lors d'un voyage de la Cour à Blois, d'où il résulte que ces vers ont été écrits vers le milieu de l'année suivante. En outre, à la fin de 1549, trois ans avant la publication des *Amours*, il ajouta à son *Hymne de France*, qu'il éditait en plaquette, deux pièces pétrarquistes, dont un sonnet, au mouvement ample et sûr et qui révèle chez son auteur une véritable maîtrise. Tout ce que nous savons cependant de Ronsard, au Collège Coqueret, nous le montre fidèle avant tout à l'enseignement de Dorat, admirateur dévot des anciens et plus soucieux de suivre Horace ou Pindare que d'imiter Pétrarque et les Italiens. La gloire qu'il revendique c'est celle de créateur de l'ode française ; les plaintes, les lamentations de l'amoureux, il semble qu'elles aient d'abord répugné à son goût des plaisirs ; puis il décidera de les dire « pour contenter son esprit », parce qu'elles lui offraient une matière facile qui tentait son pouce, et il est extrêmement probable que c'est le succès qu'obtinrent aussitôt l'*Olive* et les *Erreurs amoureuses* qui l'incita à composer en grand nombre, à partir de 1549, des sonnets à Cassandre, dont il n'avait écrit jusqu'alors que quelques-uns, par curiosité et par délassement. L'année suivante, Du Bellay réédite son *Olive*, considérablement augmenté, cependant que Ronsard, de son côté, s'applique à raviver les souvenirs de son amour et à chanter, avec l'appui des Italiens, les surprises et les émotions plus ou moins imaginaires de son inamoramento.

Mais Du Bellay ne se contente point de publier le premier des sonnets, il donne le premier des odes, ou vers lyriques, en même temps que la *Défense* et l'*Olive*. Et il nous faut bien rappeler ici les assertions de Claude Binet, ce biographe à mauvaise mémoire : il affirme, dans le texte primitif de sa *Vie de Ronsard*, rédigée après la mort du poète, que Du Bellay, en cette occasion, « fit le fin » en préparant sans en souffler mot l'édition de ses *Odes*, et que Ronsard prit ombrage de cette publication hâtive, qui risquait de lui ravir, au regard d'autrui, le mérite de l'invention. Dans les éditions postérieures, Binet se plaît à pousser l'incident au noir et il prétend que Du Bellay déroba, au

plein sens du mot, les odes de son compagnon, et qu'il s'empressa de les imiter ; de quoi celui-ci, selon Binet, fut fort irrité, puisqu'il songea à intenter action contre le plagiaire. L'invraisemblance de cette aventure saute aux yeux ; elle est contredite par de nombreux textes, dédicaces, éloges, que les deux poètes échangeaient à cette date et qui sont des garants de leur amitié. D'autre part, dans la *Préface aux Odes de 1550*, Ronsard déclare « qu'il a fait quelques-uns de ses amis participant de telles nouvelles inventions », ce qui nous paraît tout naturel, les écoliers de Dorat vivant sur le pied de la camaraderie la plus franche, mais suffit à infirmer les dires de Binet selon lesquels Du Bellay n'aurait eu connaissance des odes de Ronsard qu'à l'aide d'un larcin. Et la Préface nous apprend encore que le poète vendômois « était depuis longtemps admonesté par ses amis de publier son petit labeur,... mêmement sollicité par Joachim Du Bellay, duquel le jugement, l'étude pareille, la longue fréquentation et l'ardent désir de réveiller la Poésie françoise... nous a rendus presque semblables d'esprit, d'invention et de labeur ». Cette phrase prouverait, s'il en était besoin, que les deux amis ne songeaient guère à requérir la justice pour régler leur différend, mais elle est l'aveu d'une hésitation chez le poète qui retarde l'instant d'en appeler au public et aussi une façon discrète d'insister sur la priorité de sa tentative. Il est en effet démontré aujourd'hui que Ronsard, le premier de la Pléiade, a écrit des Odes, qu'il en avait en poche, en 1543, lorsqu'il rencontra au Mans Jacques Peletier, et s'il est exact que Marot, Des Périers, Saint-Gelays et Peletier composaient déjà des odes ou des odelettes irrégulières, qu'ils intitulaient chants lyriques, cantiques ou chansons, il n'est pas moins certain qu'elles apparurent neuves à toute la France, celles du poète vendômois, et qu'elles l'étaient vraiment : aucune comparaison possible entre la Muse pédestre des disciples de Marot, qui s'essayaient timidement aux vers lyriques, et la Muse qui avait abandonné Pindare et Horace pour dicter ses « doctes » strophes à leur émule français. Du Bellay lui-même, en plus d'un passage, s'incline devant cette gloire, en particulier dans la *Seconde Préface de l'Olive* (curieux pendant à la *Préface des Odes*), où il reconnaît avoir écouté les conseils de son ami : « Je m'osais avanturer de mettre en lumière mes petites poésies, après toutefois les avoir communiquées à ceux que je pensois bien être clairvoyants en telles choses, singulièrement à Pierre de Ronsard, qui m'y donne plus grande hardiesse que tous les autres, pour la bonne opinion que j'ai toujours eu de son vif esprit, exact savoir et solide jugement en notre poésie françoise ».

Peut-être, cependant, le récit de Binet nous apporte-t-il l'écho démesurément amplifié d'un malentendu passager, comme il en éclate entre les êtres les mieux faits pour s'entendre ; peut-être Ronsard a-t-il eu un moment de dépit, en une époque où l'on tenait ferme à ses prérogatives, lorsqu'il vit son ami, il est permis de dire son disciple, mâcher avant lui du laurier amer. Retenons aussi cette phrase de Binet, selon laquelle Baïf aurait « apostillé en la marge » un exemplaire des vers lyriques de Du Bellay, « remarquant quelques vers et hémistiches comme pris de Ronsard », et lisons avec soin les treize odes imprimées à la suite de l'*Olive*, au printemps de 1549, puisqu'il appert de plusieurs témoignages que l'Angevin avait lu les odes du maître de la Pléiade, qu'il se fit poète lyrique à son exemple, et même, si nous en croyons Binet, qu'il l'aurait suivi de fort près.

II

Sans doute, une revue superficielle semble donner raison à l'auteur de la *Vie de Ronsard* : ces développements sur les misères et fortunes humaines, sur l'écoulement des choses, sur les louanges d'amour, sur le retour du printemps, ils sont tout voisins de ceux des *Quatre premiers Livres des Odes*. Mais ils proviennent d'abord d'Horace jusqu'à en être parfois traduits mot pour mot ; ils « illustrent » ainsi la langue française, en même temps qu'ils illustrent les théories de la *Défense*, où Du Bellay, toujours fidèle au lyrique latin, voyait la matière propre aux odes dans « les louanges des dieux et des hommes vertueux, le discours fatal des choses mondaines, la sollicitude des jeunes hommes, comme l'amour, les vins libres et toute bonne chère ». Le poète pourrait donc arguer qu'en transposant Horace, il n'a fait qu'obéir à sa propre doctrine. (Il est vrai que Ronsard lui montre chaque jour les adaptations françaises où il excelle.) Il ne faut donc pas s'arrêter aux ressemblances générales entre les odes morales et philosophiques des deux poètes, puisqu'elles s'abreuvent à des sources communes, il faut comparer les textes de près pour rencontrer, par exemple, dans la pièce *Sur l'inconstance des choses*, une strophe que rien dans Horace ne suggère, mais qui reprend, dans un autre rythme, une comparaison glissée par Ronsard dans l'ode à *Antoine de Chasteigner*, où il développe le même thème classique. Du Bellay dit :

Le puéril âge
Lubrique et volage
Au printemps ressemble ;

L'Été vient après,
Puis l'Automne est près,
Puis l'Hiver qui tremble.

Et Ronsard :

Comme un Printemps les jeunes enfants croissent,
Puis viennent en Eté,
L'Hiver les prend, et plus ils n'apparoissent
Cela qu'ils ont été...

Bagatelle! dira-t-on. Sans doute, mais peut-être que Baïf, critique pointilleux, avait fait un trait de plume en marge de ces vers.

Dans ce premier recueil lyrique de Du Bellay, retenons une pièce écrite dans ce style moyen, mi-grave, mi-léger, que Ronsard appellera bientôt le « souverain style » et qu'il affectionne déjà, avant 1550, lorsqu'il se délasse de la contention d'esprit qu'exige son pindarisme : *Les Louanges d'Anjou au fleuve de Loir*. C'est une ode rustique, d'abord un peu molle et monotone, comme beaucoup des odes lyriques du chantre d'Olive. Les allusions savantes qui s'efforcent de la rehausser y sont des bijoux sans éclat. Mais voici des vers qui sonnent franc :

Quant à moi, tant que ma lyre
Voudra les chansons élire
Que je lui commanderai,
Mon Anjou je chanterai.
O mon Fleuve *paternel*,
Quand le dormir éternel
Fera tomber à l'envers
Celui qui chante ces vers,
Et que par les bras amis
Mon corps bien près sera mis
De quelque fontaine vive,
Non guère loin de ta rive,
Au moins sur ma froide cendre
Fais quelques larmes descendre,
Et sonne mon bruit fameux
A ton rivage écumeux.

Pour qui a lu Ronsard, ce passage a des résonances multiples ; des souvenirs discrets s'enlacent dans ce mouvement souple et il est malaisé de démêler ces membres épars. Voici un écho des vers sur *l'élection de son sépulcre* :

Antres, et vous, fontaines,
De ces roches hautaines

Qui tombez contre-bas
D'un glissant pas,

Et vous, forêts et ondes
Par ces prés vagabondes ;
Et vous, rives et bois,
Oyez ma voix.

Quand le ciel et mon heure
Jugeront que je meure,
Ravi du beau séjour
Du commun jour.

. . . . . .

Qu'un sépulcre on me donne

. . . . . .

En cette île verte...

En voici un autre, au début d'une ode *A la source du Loir* :

Source d'argent toute pleine,
Dont le beau cours *éternel*
Fuit pour enrichir la plaine
De mon pays *paternel*...

Et n'oublions surtout pas l'ode *A la louange du Vendômois* ; elle s'achève comme l'ode de Du Bellay : le poète souhaite de mourir dans sa terre natale, d'y reposer sans fin, et il termine par le même appel à la piété d'un ami :

Là te faudra *répandre*
Maintes larmes parmi
Les ombres et la cendre
De Ronsard ton ami.

Nous saisissons là une attraction, une influence, bien plutôt qu'une imitation. Nul doute que le poète d'Olive n'ait été frappé de la beauté simple et sans fard des odes rustiques où son compagnon célébrait sa province, son Loir, sa fontaine Bellerie ; lorsqu'il composa ses *Louanges d'Anjou*, des souvenirs habitaient sa mémoire, rimes, idées, mouvements ; ils le sollicitaient en secret, et sans qu'il en eût peut-être pleine conscience, il leur faisait place dans son poème. On sait quels beaux modèles de poésie rustique il devait donner plus tard, quel équilibre s'établit alors entre son tempérament, son amour du sol et leur expression. Et M. Chamard, l'historien de Du Bellay, a raison d'apercevoir en germe, dans cette ode, les qualités qui s'épanouiront dans les sonnets des *Regrets* où le poète songe avec mélancolie à son « petit Liré » et à sa terre angevine. N'est-il pas d'autant plus curieux désor-

mais de constater que Du Bellay l'écrivit sous le signe de Ronsard?

III

Mais la déesse favorite de Ronsard, en cette année 1549, est la Muse « au front sourcillieux » qui sait lui inspirer, non point des chants en « style bas, populaire et plaisant », mais au contraire les mythes glorieux, les comparaisons éclatantes, les accents prophétiques des odes pindariques. Le poète, selon lui — et il suit ici Platon et Pindare — est vraiment un mage, interprète des dieux, « aigle », « cygne », « chantre divin », qu'Apollon possède, et sa « fureur » doit simuler l'enthousiasme d'une sibylle, qui prédit les victoires futures et magnifie les dieux et les héros, c'est-à-dire, en 1550, en France, le Roi et sa famille, les Grands et les poètes. Surtout les poètes, parce qu'ils sont les « vertueux », et parce que les rois eux-mêmes seraient bientôt effacés par l'ombre s'ils ne leur conféraient par leurs vers l'immortalité et la gloire. C'est ici le point cardinal de la doctrine de la Pléiade; elle est diverse, parfois contradictoire, parce qu'elle est en partie empruntée; elle descend aux moindres détails de la technique, mais une « mystique » la couronne, et cet héritage survivra à la sagesse positive d'un Malherbe; il changera de nom, suivant les siècles et les écoles, selon qu'on sera plus ou moins disposé à faire crédit à l'instinct, au hasard, ou que l'on préférera accepter le joug de la raison, mais le poète, désormais, sentira toujours en lui une puissance créatrice qu'il appellera Inspiration, Muse, Grâce, ou seulement Chance ou Mémoire. Tout s'ordonne autour de cette idée de l'inspiration poétique qui finit par se choisir elle-même pour objet; les idées de vertu, de gloire et d'immortalité qui sont comme ses harmoniques désignent justement les qualités essentielles du poète ou les récompenses qui l'attendent.

Ce faisceau d'idées et de sentiments, cette « mystique », Ronsard l'exprime par des comparaisons, des images et des métaphores qu'il emprunte à Pindare ou à son disciple latin Horace; les mots qui s'offrent naturellement à sa plume sont ceux qu'emploient ses modèles, il connaît à son tour les mouvements rapides, les arrêts, les changements de rythme, les invocations aux dieux ou les graves sentences, tout l'appareil verbal, tous les procédés de style, toutes les figures qui constituent l'ode classique, qui lui donnent son poids, son éclat et sa force. Dans la grande poésie ronsardienne, non seulement quelques thèmes se proposent, traités de façon assez vague pour n'exiger du lecteur qu'une adhésion sentimentale,

mais l'admiration qu'ils provoquent est plus tyrannique : c'est un langage nouveau qui envahit d'un coup l'esprit des contemporains. Qu'ils soient poètes ou qu'ils s'imaginent l'être, désormais ils ne pourront pas ne pas imiter le maître, c'est-à-dire s'enorgueillir à son exemple de leur mission divine, rêver qu'elle les transfigure, aux yeux du présent et de l'avenir, et ils ne pourront figurer leurs pensées, feintes ou sincères, qu'en reprenant les développements des grandes odes de 1550, qu'en adoptant leur vocabulaire et leur style. Telle est l'emprise d'un poète sur ses disciples qu'il ne leur est plus possible de chanter autrement que lui, avec d'autres mots que les siens. C'est ainsi que dans tous les recueils poétiques du XVIe siècle, la lyre résonne sur le mont « au double coupeau », les traits de louange, proprement « empennés », transpercent les « vertueux » et les Muses « carollent » autour d'un Apollon resplendissant ou bien d'une Minerve au casque de Gorgone. Neuf fois sur dix, pareilles imaginations viennent de Ronsard, et non point des anciens, car peu sont capables de lire Pindare, et il est d'ailleurs un Pindare français, qui a « pillé Thèbes », qui a surpris les secrets du premier et qui enrichit la France de ses plus saisissantes beautés ; c'est lui qu'il faut suivre. Admirons, déplorons, tour à tour, cet enthousiasme et cette servilité, qui ne pouvaient naître qu'au moment précis où une jeunesse ardente découvrait un monde, à la Renaissance.

L'étonnant serait que Du Bellay, seul, ou presque seul, eût résisté à un entraînement si général ; car l'on n'a pas dit grand chose lorsqu'on rappelle qu'il était doux, mélancolique, ennemi de tout excès, et qu'il embouchait le chalumeau plus volontiers que la trompette « haut-tonnante » ; on songe un peu trop à l'homme qu'il deviendra plus tard, après ses maladies, après son départ pour Rome. En 1549, il est plein de fougue juvénile. Et n'oublions pas qu'on n'avait pas alors une conscience très nette de ses moyens, et que plus d'un poète de la Pléiade ne craignit pas de se faire à lui-même violence et de se hisser jusqu'au pindarisme. — Mais Du Bellay, dira-t-on, savait assez mal le grec. — Raison de plus pour qu'il s'attachât davantage à Ronsard. En fait, nous allons voir qu'il fut touché, lui aussi, par la « prédication » de l'auteur des *Odes* de 1550, et qu'il s'efforça, pendant une ou deux années, de faire vibrer la grande lyre. (Qu'il se soit ensuite aperçu qu'il trahissait sa vraie nature, voilà qui fait honneur à sa clairvoyance.)

De semblables tentatives sont rares, dans ce recueil du printemps 1549, bien qu'il connût sûrement les premières odes pindariques de son compagnon, non encore publiées. S'il dédie une ode

Au Seigneur Pierre de Ronsard, c'est pour composer son éloge :

Bref, chante tout ce qu'ont chanté
Homère, et Maron tant fameux,
Pindare, Horace tant vanté,
Afin d'être immortel comme eux...

C'est pour attester, sans faux-fuyant, son mérite de créateur et pour se placer modestement à sa suite :

Quant à moi, puisque je n'ai bu,
Comme toi, de l'onde sacrée,
Et puisque songer je n'ai pu
Sur le Mont double, comme Ascrée,
C'est bien force que me recrée
Avec Pan, qui sous les ormeaux
Fait résonner les chalumeaux.

De son propre aveu, Pan, le dieu champêtre, l'attire plus fort qu'Apollon. Il est encore poète moyen, au moment où il publie la *Défense*, l'*Olive* et ses premiers *Vers lyriques*; disciple d'Horace et de Pétrarque, il écoute docilement les souvenirs de sa campagne angevine. C'est aussi dans la poésie moyenne qu'il triomphera plus tard, avec les *Regrets* et les *Jeux rustiques*. Entre cette jeunesse et cet âge mûr, si proches l'un de l'autre, il saisira « la plus haute et mieux parlante corde ». Mais nous avons achevé la revue des treize odes du printemps 1549; en quelques passages, sans doute, Du Bellay a imité Ronsard de près, mais ailleurs la source est parfois récusable, et il est impossible de parler de plagiat véritable.

Je passe sur deux poèmes de circonstances, de juin 1549, destinés à fêter le voyage du roi à Boulogne et son retour à Paris, bien qu'il soient parents, par leur versification et par plus d'un détail, de deux pièces contemporaines de Ronsard : *L'Hymne de France* et *L'Avant-entrée du roi très chrétien à Paris*. Je note seulement, dans cette dernière pièce et dans celle que Du Bellay consacre au même événement, la façon pareille dont les dieux, les animaux, les plantes et jusqu'aux fleuves s'animent et s'empressent autour du souverain. Paris même se réjouit, dans Ronsard :

Io, Paris, voici le jour venir
Dont nos neveux se doivent souvenir...

Et Du Bellay, dans le *Voyage de Boulogne*, a un mouvement symétrique :

Io, Paris, il te faut recevoir
Ton Prince heureux, lequel te vient revoir

Avant qu'eussent paru les *Quatre premiers livres des Odes*, l'auteur de la *Défense*, de l'*Olive* et des *Vers lyriques* publiait encore, à l'automne de cette année 1549, son *Recueil de Poésies*. Il y groupait seize odes, les unes simplement imitées d'Horace, exercice de transposition, sinon de traduction, où il se révèle décidément moins habile que son compagnon; les autres purement encomiastiques ; et il est curieux d'observer qu'elles sont écrites dans le style même que Ronsard adopte pour s'attirer la protection des grands personnages ou pour les remercier de leurs faveurs ; avec la même assurance, elles affirment à la reine ou au cardinal de Châtillon que la seule voix des poètes est assez puissante pour porter leurs noms aux temps à venir; elles tissent, en vers « doctes », une « louange sucrée » :

Sur la rive oblivieuse
La noire tourbe envieuse
Des corbeaux fait dévaler
Les noms, que de l'eau profonde
Les cygnes, tirant sur l'onde
Font par le monde voler...

La comparaison des poètes avec les cygnes vient probablement d'Arioste. Dans une ode pindarique à Du Bellay, Ronsard, après Pindare (il désigne les jaloux) parlait déjà des corbeaux

Qui dessous les feuilles caquettent
Contre deux aigles...

Mais il est intéressant de voir en quoi les deux poètes diffèrent. S'il a tendance à s'inspirer des grandes odes chaque fois qu'il chante la mission de l'artiste et la beauté de son œuvre, Du Bellay découvre ailleurs sa prédilection pour la poésie moyenne. L'idée horatienne chère à Ronsard : que le poète ne doit point faire des « palais ambitieux », ni de l'antichambre des princes ses demeures habituelles, mais que la solitude, au contraire, est le climat qui convient à son génie, il s'y attarde dans l'ode à Bouju, *Des conditions du vrai poète*, et il la développe sur le ton d'une odelette familière. Il voudrait n'avoir d'yeux que pour

... les fontaines vives
Mères des petits ruisseaux
Autour de leurs vertes rives
Encourtinés d'arbrisseaux...

car il sait que le démon le vient saisir quand la nature l'environne, qu'il lui est alors aisé d'arrêter le cours des ondes, de « donner oreilles aux bois » et de « faire rechanter sous sa voix les cavernes profondes ».

Où me guidez-vous, Pucelles,
Race du Père des dieux ?
Où me guidez-vous, les belles,
Et vous, Nymphes aux beaux yeux ?
Fuyez l'ennemi rivage,
Gagnez le voisin rocher :
Je vois de ce bois sauvage
Les Satyres approcher.

Ainsi l'ode s'achève, non point au faîte de l'Hélicon, bien plutôt dans un pays aimable et secret, près d'un antre de Sicile ou, mieux, dans un bocage du Loir.

IV

Mais voici qu'en janvier 1550, Ronsard publie les *Quatre premiers livres des Odes*. Leur retentissement est immense, qu'elles déchaînent l'enthousiasme ou qu'elles effrayent par leur obscurité concertée. Les amoureux des grâces faciles, disciples de Marot, protestent, tandis qu'au contraire, en France et dans toute l'Europe, les lettrés et les humanistes témoignent de leur admiration pour le « Pindare français », qu'ils appelleront bientôt le « Prince des poètes ». Il est permis de supposer que Du Bellay, jusqu'alors, n'avait pas goûté sans réticence cette haute poésie. Ces longues strophes, ce style serré, ce savant appareil mythologique et linguistique, cette manière de prophétiser dans les nuages, puis de lancer des éclairs, répugnaient un peu à son tempérament de Français des coteaux modérés ; peut-être aussi prévoyait-il qu'il eût échoué là où son compagnon semblait réussir. Mais les odes graves de Ronsard, qu'il connaissait presque toutes, formaient, une fois publiées, un monument imposant ; parmi les écoliers et les maîtres qui l'entouraient, elles étaient le grand sujet de conversation ; plus d'un tâchait déjà de les imiter ; quant à ses odes à lui, sans doute n'en parlait-on plus guère, car leur lyrisme était pâle à côté de celui du Vendômois. Rien d'étonnant qu'il se soit laissé entraîner par un mouvement si général, qu'il ait, lui-aussi, « enflé sa voix ».

C'est ainsi qu'il arrive à l'amant d'Olive d'oublier Pétrarque, ses lamentations et ses plaintes. Quelques-uns des sonnets qu'il ajoute, en octobre 1550, à la *Seconde Édition de l'Olive* s'élèvent d'un vol puissant comme on n'en voyait guère l'année précédente. Après une invective contre « le méchant populaire..., le faux peuple ignorant », qui refuse de plier le genou devant les « doctes esprits », voici le dernier sonnet du recueil, consacré au chef

de la Brigade, bon exemple du lyrisme auquel Du Bellay parvient à se hausser, par bonds successifs :

De quel soleil, de quel divin flambeau
Vint ton ardeur? Lequel des plus hauts dieux
Pour te combler du parfait de son mieux,
Du Vendômois te fit l'astre nouveau?
Quel cygne encor des cygnes le plus beau
Te prêta l'aile? Et quel vent jusqu'aux cieux
Te balança le vol audacieux,
Sans que la mer te fût large tombeau?
De quel rocher vint l'éternelle source?
De quel torrent vint la superbe course?
De quelle fleur vint le miel de tes vers?
Montre-le-moi, qui te prise et honnore,
Pour mieux hausser la Plante que j'adore
Jusqu'à l'égal des lauriers toujours verts.

Du Bellay, justement, demande au poète des odes le secret de sa grandeur.

La *Seconde Édition de l'Olive* était suivie de quelques pièces nouvelles, parmi lesquelles une ode *Contre les Envieux Poètes* dédiée à Pierre de Ronsard, et la *Musagnœomachie*, long poème strophique décrivant la guerre des Muses contre l'Ignorance, c'est-à-dire contre l'esprit du moyen âge et les poètes courtisans qui lui demeuraient fidèles. Ces deux pièces sont des témoignages formels de l'intention qu'eut alors Du Bellay de tenter, à l'exemple du Vendômois, la grande poésie. Dans la première, non seulement l'auteur entreprend une fois de plus l'éloge de Ronsard, poète lyrique, mais il avoue être son disciple :

La France n'avoit qui pût,
Que toi, remonter de cordes
De la lyre le vieil fût
Où bravement tu acccordes
Les douces thebaines odes...

Il revendique simplement pour lui la gloire d'avoir

... fait sonner assez bien
Sur les rives angevines
Le sonnet italien.

Il fait tête enfin, en franc camarade, contre les envieux que les odes pindariques ont suscités à la Cour, et il se place dans cette lutte aux côtés de Ronsard.

Cette pièce est la sœur jumelle de la *Musagnœomachie*, quant

au style et à la versification ; toutes deux sont découpées en longues strophes de douze heptasyllabes, — Du Bellay, jusqu'alors, préférait des rythmes courts; — elles abondent en métaphores pindariques, et elles ont la densité, l'aspect hérissé, si l'on peut dire, de la plupart des odes graves de janvier 1550. Sans doute, il arrive que la « doctrine » devienne rhétorique et platitude ; il arrive que les mots seuls gardent du poids, parce qu'une pensée trop mince ne parvient pas à les animer, à les sauver de l'incohérence. L'Angevin, en ceci, est loin d'égaler son modèle, qui lui même n'atteint jamais une perfection quasi impossible. Mais l'important est que tous les thèmes qui se déroulent dans ces deux pièces, surtout dans la première, qu'ils soient ou non empruntés à Horace, à Ovide ou à quelque ancien, sont ceux-mêmes qu'exposent tout au long les grandes odes. Voyez comme il monte sur son trépied, et de quelle bouche il prononce ces paroles retentissantes ; on jurerait d'entendre le Vendômois :

Volez bienheureux oiseaux,
Messagers de la Victoire,
Sur les éternelles eaux
Des filles de la Mémoire.
Je vois venir la gent noire,
Mille corbeaux envieux,
Qui du bord oblivieux
Et des chauds rivages mores
Ici revolant encore
Troublent d'un son éclatant
Les nouveaux cygnes, qui ore
Par la France vont chantant.

Mais il y a plus : ces odes ont été imprimées en octobre 1550 ; or, quatre mois avant, en juin, une épître latine de Charles de Sainte-Marthe reprochait aux nouveaux poètes, et particulièrement à leur chef, de n'avoir pas célébré comme ils auraient dû la gloire de la grande Marguerite de Navarre, morte six mois plus tôt. Il est très probable que Ronsard, sensible à cette exhortation, composa sans plus attendre, dans le courant de l'été, l'*Hymne triomphal*, qui ne vit le jour qu'en avril 1551, dans le *Tombeau* de la feue reine. Et voici qui nous intéresse : il y a une parenté certaine entre cet hymne et les deux odes de Du Bellay publiées en octobre ; l'inspiration est voisine, la versification, les procédés de style sont identiques. Il est facile d'objecter que les deux poètes se sont proposé les mêmes tâches et qu'ils les ont exécutées de concert. Mais la carrière de Ronsard est un foisonnement, une création perpétuels,

et un soleil attire toujours dans son orbite les astres moins puissants. Dans le cas qui nous occupe, n'oublions pas que la corde d'airain que Du Bellay s'efforce de frapper tout au long de la *Musagnœomachie* et de l'ode *Contre les Envieux Poètes*, il ne l'avait jamais touchée jusque-là que pendant une ou deux strophes. Il serait tout à fait invraisemblable qu'il eût servi de modèle à Ronsard, au lieu qu'il est naturel qu'il se soit mis à son école pour écrire à son tour des vers « doctes », dans le style nouveau que l'on commençait d'adopter de toute part.

S'il prodigue l'allégorie, dans sa guerre des Muses, et s'il imagine une effroyable mêlée des Vertus et des Vices digne d'un esprit du moyen âge, c'est qu'il a l'exemple du Maître, qui n'a pas craint de coiffer la Vanité d'un armet et de lancer en avant « l'escadron des Plaisirs ». Il aperçoit

La Fraude, et le faux conseil,
Et la Discorde suivie
D'Ambition, et d'*Orgueil*,
Bourreaux de l'humaine vie,
La calomnieuse *Envie*,
La Cruauté...
. . . . .
Les peu durables *plaisirs*,
Et l'Oisiveté, nourrice
Des impudiques *désirs*.

Sous « les étendards de la Chair séditieuse », Ronsard, dans l'*Hymne triomphal*, groupe

... L'*Orgueil* enflammé
D'éclairs d'armes flamboyantes :
Là l'escadron des *Plaisirs*,
Là les bandes des *Désirs*,
Là les bourreaux de la vie,
La Convoitise et l'*Envie*,
Male-Bouche et la Rancœur...
. . . . . .

On a reconnu au passage des expressions pareilles.

L'idée principale de la pièce, cette intervention d'une Pallas à la crête menaçante qui enfonce sa lance, sans trembler, dans la gueule béante du Monstre, est empruntée à l'ode du *Premier Livre* où Ronsard fait naître du

. . . docte cerveau
De François grand roi de France,

une Minerve casquée, la princesse Marguerite, elle aussi assoiffée de victoire sur l'Ignorance barbare.

La place nous manque pour mettre au jour les liens souterrains qui unissent des développements dont une lecture superficielle ne laisse voir que la différence ; disons cependant que l'ange coiffé d'une « capeline » qui vient ravir la morte, dans l'*Hymne triomphal*, et l'entraîne aux cieux, est frère de « l'oiseau Cyllénien » qui prête main-forte à la déesse, chez Du Bellay, dans sa lutte contre la bête à la « feu-vomissante haleine ». Quant aux « transitions », mouvements de départ ou d'arrêt, appels au démon poétique ou invocations aux Muses, que Ronsard intercalait dans ses odes, à l'imitation de Pindare, on les retrouve chez son émule :

Il est temps de déplacer
Sus, ma Muse, la dernière,
Ores il faut délacer
Votre courbe prisonnière...
. . . . . .
Ores m'est temps, que l'on face
Un trotier et menu *train*,
Ou que des chevaux l'audace
Demeure serve du *frain*.

Moins d'obscurité, moins de contorsions pénibles, chez Ronsard, à son début de l'*Hymne triomphal* :

Qui renforcera ma voix ?
Et qui fera que je vole
Jusqu'au ciel...
Or mieux que devant *il faut*
Avoir l'estomac plus chaud...
. . . . . .
Ores il faut que le *frain*
De Pegase qui me guide,
Etant maître de la bride
Fende l'air d'un plus grand *train*.

Pas plus qu'ailleurs, Du Bellay n'est ici plagiaire ; il est même rare qu'il imite directement son compagnon, mais il se souvient de ses idées et il adopte son style. Du moins il tâche de se l'approprier. Lorsqu'il suivait Horace, il avait beau jeu de prétendre exécuter le programme de la *Défense*, son programme ; dans la *Musagnœomachie*, dans l'*Ode contre les Envieux Poètes*, il se soumet délibérément à l'influence des odes pindariques. L'échec de Ronsard dans le grand lyrisme est discutable ; pour ma part, je vois dans ses odes

graves de fortes beautés. L'échec de Du Bellay est certain, et naturel; on ne « force » pas sa voix impunément.

V

En avril 1551, dans le *Tombeau de Marguerite de Valois*, on lisait la traduction par Ronsard d'une ode latine de Dorat; il faut lui préférer la traduction de la même ode par Du Bellay, qui la suivait, mais il est impossible de décider si l'un connut préalablement le travail de l'autre. On aurait tort de s'arrêter à ces preuves d'une rivalité amicale, il vaut mieux noter les rapports de ton et de rythme qui existent entre l'ode pastorale que publia le Vendômois dans le même *Tombeau*, et l'ode des *Deux Marguerites* que son ami imprimait en même temps. Rapprochons surtout cette dernière pièce de la seconde partie de l'*Hymne triomphal* : rien que de naturel, peut-être, dans cette métamorphose de la défunte en astre tutélaire qui se lit chez les deux poètes ; mais voici que l'un — Ronsard — imagine l'âme de Marguerite, aux cieux

Toute pure et toute *nette*
Mieux luisant que sa *planette*,

et que l'autre l'aperçoit

... au rang des *planettes*
Les plus ardentes et *nettes*.

Un hasard plus surprenant encore dicte deux « suites » parallèles d'idées et d'images. Ronsard s'excuse de n'avoir pas composé plus tôt une épitaphe :

Si plustôt je n'ai sacré
Tes cendres à la Mémoire,
Ne m'en saches mauvais gré,
Plus vive en sera ta gloire.
Les arbres qui sont tardifs
Demeurent plus longtemps vifs.
. . . . . .
Et le Colosse élevé
Qui ores le Ciel menace,
En un même temps d'espace
Ne se vit point achevé.

Et Du Bellay l'imite :

Si des premiers je n'ai pas
Orné le royal trépas,
Aussi ma Muse est trop basse
Pour ma première place :

Et qui sait si les derniers
Ne seront point les premiers ?
. . . . . .
L'édifice élabouré
Dont Mausole est honnoré
. . . . . .
Et tout autre œuvre parfait
En un jour ne fut pas fait.

Même symétrie entre l' « étrenne » de Du Bellay *Au Seigneur Robert de la Haye* et la « contr'étrenne » dédiée par Ronsard à ce personnage : le poète fait un don à son ami, puisque Janus l'invite à solenniser « leur amour première » — « amour nouveau-née », dit l'Angevin —; il regrette de ne pas posséder les trésors qu'amasse le marchand aventureux, pour les lui céder, de n'être pas peintre ou graveur, pour le louer dignement, mais il a vite fait de se consoler de ce désespoir feint en songeant que les vers valent mieux que le marbre ou le cuivre et qu'un homme est assuré d'être immortel lorsque les syllabes de son nom y sont incrustées.

Mais l'ode des *Deux Marguerites* et l'étrenne à *Robert de la Haye* sont écrites dans un style moyen ; elles sont de la même veine que les vers lyriques de 1549, et si elles rappellent parfois Ronsard, c'est du Ronsard disciple d'Horace qu'il s'agit et non point de l'admirateur de la « thébaine grâce ». Plus de « haute » poésie, comme dans la *Musagnœomachie* et l'ode *Contre les Envieux Poètes*. Faut-il donc supposer que le chantre d'Olive eut conscience de son échec ? C'est fort probable, surtout si l'on se souvient que l'*Hymne triomphal* souleva autour de Ronsard une approbation enthousiaste dont Étienne Pasquier nous apporte l'écho, tandis qu'il y a chance que la guerre des Muses contre l'Ignorance, qui s'en inspirait en plus d'un passage, n'ait paru qu'une contrefaçon laborieuse. Et n'oublions pas que la plus longue et la plus belle des odes pindariques, l'ode à *Michel de l'Hospital*, était sans doute déjà écrite, en 1551, que Du Bellay la lut en manuscrit et l'admira certainement ; mais une telle maîtrise l'invitait au découragement ; il lui devenait désormais toujours plus sensible que le lyrisme élevé n'était point son fait et qu'il aurait tout à gagner s'il se bornait à une poésie plus familière. Qu'allait-il faire ? Préparer un nouveau livre d'odes, ou bien rimer derechef des sonnets pour une belle ? Le succès du Pindare et de l'Horace français augmentait chaque jour, et voilà qu'il allait devenir un Pétrarque, en publiant à son tour un canzoniere. Quelque amitié, quelque admiration qu'eût pour lui l'auteur de la *Défense*, il lui

était pénible de toujours marcher dans une si grande ombre. Mais c'est la vie qui lui présente l'occasion d'un renouvellement : une maladie le retient « sur un lit de douleurs », de méchantes fièvres le tenaillent ; il perd sa joie, son ardeur tombe, il songe à Dieu ; et l'idée lui vient d'écrire des poésies chrétiennes. D'où lui vient-elle ? De Nicolas Denisot, peut-être, qui compose des cantiques, qui fait profession de mépriser la mythologie païenne, et qui adjure les poètes, ses contemporains, de ne plus aimer que Jésus-Christ. Le fait est que Du Bellay publie un *Hymne chrétien*, une *Monomachie de David et Goliath* et une *Lyre chrétienne* où il s'écrie :

O fol, qui chante les honneurs
De ces faux Dieux ! ou qui s'amuse
A farder le los des seigneurs
Plus aimés qu'amis de la Muse.
C'est pourquoi la mienne refuse
De manier le luc vanteur.
L'espoir des princes nous abuse,
Mais notre Dieu n'est point menteur.

Peut-on rêver désaveu plus net de son passé de poète, du « pindarisme » ronsardien qu'il essaya naguère d'accommoder à sa mesure ? Désaveu provisoire, puisqu'il recommença de chanter les muses et les princes, mais pourtant sincère, à son heure. La preuve qu'il tâchait ici d'échapper aux influences, d'ouvrir une route neuve et qu'il attachait grande importance à ces vers chrétiens, c'est qu'il projetait d'en composer d'autres du même genre — une épître à Jean de Morel en faït foi — et de disposer plus tard ses poésies en deux « arguments », sous les titres de Lyre chrétienne et de Lyre profane.

Nous avons dit qu'il recommença d'écrire des odes, ou plutôt qu'il ne cessa jamais, soit qu'il voulût, pour son plaisir, couler un chant dans un moule aux contours arrêtés, soit qu'il eût dessein d'honorer par ses vers un ami, une dame, ou d'attirer à lui les faveurs d'un puissant. Mais il s'abstient désormais « d'écheller les cieux », il suit sa pente, à la fois français et païen, savant et facile, au gré de l'idée qui l'inspire et de ses dispositions intérieures ; il revient au style de ses premiers vers, un peu lâche, un peu faible, sauf pourtant lorsqu'un mouvement l'agite, s'empare de lui et l'entraîne : c'est le cas lorsqu'une idée « antique » le saisit, souvenir d'Horace ou d'Ovide, elle n'a de cesse qu'elle se soit déroulée tout entière ; c'est le cas lorsqu'il invoque un dieu, qu'il se plaint d'une vie trop brève, ou qu'il parle du poète, de sa

mission, de ses belles cadences et des vertus qu'elles portent en elles ; il fait alors un pas sur le terrain où Ronsard est maître, et bien souvent il l'imite.

Ce sont de longs passages qu'il faudrait étudier de ce point de vue, et nous devons nous borner à quelques rapprochements très brefs. Une ode *A Phœbus guérisseur*, par exemple, utilise les mêmes sources antiques qu'une ode de Ronsard, elle aussi prière pour la guérison d'un malade. Je soupçonne fort Du Bellay d'avoir suivi son ami, lorsque je lis ce mouvement de départ :

O Race Latonienne,
Sainte clarté délienne,
Dieu en Cyrène adoré,
A qui pendent en écharpe
Et le carquois et la harpe,
Apollon au crin doré,
Père...

Pareille invocation à Apollon rappelle assez André Chénier, mais elle est plus proche encore de Ronsard : (*A Phœbus pour guérir la Valentine du Comte d'Alsinois*).

O Père, ô Phœbus Cynthien,
O saint Apollon Pythien,
Seigneur de Dèle, île divine...
. . . . . .

Ces vers sont une transposition du pseudo-Homère. Du Bellay était trop peu versé en grec pour avoir découvert lui-même un modèle si peu accessible.

L'*Hymne de Santé* est directement inspiré de l'ode de 1550 intitulée *De la convalescence de Joachim Du Bellay* : les réjouissances et les remerciements aux dieux, chez les deux poètes, sont symétriques. Voici le Vendômois :

. . . . . .
Mon âme, il est temps que tu rendes
Aux bons dieux les justes offrandes
Dont tu as obligé tes *vœux* :
Sus, qu'on dresse un autel de terre,
Avec toi payer je le *veux*,
Et qu'on le pare de lierre
Et de verveine aux saints cheveux...
. . . . . .

Et son compagnon :

Qu'on dresse un autel de terre,
Qu'on l'enserre

De lierre et de lauriers verts :
. . . . . .
Que ma tête
On entoure, car je *veux*
Pour ta santé redonnée
Cette année
M'acquitter de mille *vœux*.

Il ne fait ici que disposer dans un autre moule la matière que lui offrait Ronsard. La suite, un appel au plaisir, n'a pas d'autre origine :

Courage, amis, je vous prie,
Que l'on rie,
Soient tous regrets endormis...

Les vers du modèle étaient ceux-ci :

Sus, Mégret, qu'on chante, qu'on sonne,
Cet heur que la santé lui donne,
Qu'on chasse ennuis, soucis et pleurs...

Puis les amis du poète défilent, tous joueurs de lyre, comme se présentaient un à un aux yeux de Ronsard, dans le *Folastrissime Voyage d'Hercueil*, les écoliers de la Brigade. D'autre part, les dimensions de la pièce de Du Bellay et sa versification sont justement celles du *Voyage d'Hercueil*. Je ne m'arrête pas à d'autres réminiscences, dont le point de départ est aussi sûr, non plus qu'à la peinture des Champs Elysées, où les poètes devisent pour l'éternité, et qui me paraît devoir moins aux poèmes des élégiaques latins qu'aux imitations qu'en a fait plus d'une fois Ronsard dans ses odes.

Quant à l'ode à *Bertrand Bergier, poète dithyrambique*, imprimée en 1558 dans le Recueil des *Jeux rustiques*, on est bien étonné de s'apercevoir qu'elle est en partie transposée d'un passage de l'ode pindarique à Michel de l'Hospital, car l'impression qui s'en dégage est tout autre : elle se déroule sur le ton d'un récit, sans images ni métaphores savantes. La paternité de Ronsard n'est pourtant pas douteuse. C'est ainsi que Du Bellay affirme que la nature seule fait naître le poète

Sans art, sans travail et sans cure.

(*Sans art, sans sueur et sans peine*, disait six ans plus tôt l'ode à L'Hospital.)

Ceux qu'une pareille grâce favorise, il les nomme *prophètes... interprètes des dieux* qui découvrent aux hommes les *hauts secrets* des *mystères sacrés*, et il lamente le temps

. . . . . d'*Orphée*,
D'Homère, Hésiode et *Musée*...

ce temps béni où les vers

Ne venaient d'art, mais seulement
D'un franc naturel mouvement.

On a reconnu les expressions mêmes de l'ode à Michel de l'Hospital : les poètes y sont aussi des *interprètes des dieux*... des *prêtres sacrés*, et ils dévoilent parfois les « *secrets des dieux*... et leurs *orgieux mystères* ». Ronsard aussi parlait des poètes primitifs

Divins, d'autant que la nature
Sans art librement exprimaient...

et il regrettait « Eumolpe, *Musée*, *Orphée* » et les temps héroïques.

Car l'artifice peu à peu l'emporte, continue Du Bellay, la voix de la Création ne sort plus, sans truchement, de la bouche des poètes :

Ce qu'avaient de bon les *premiers*
Fut corrompu par les *derniers*...

Mêmes plaintes chez Ronsard : aux demi-dieux ont succédé les mortels :

D'autres poètes humains
Dégénérant des *premiers*
Comme venus les *derniers*...
. . . . . .

Et si Du Bellay risque une onomatopée — l'on croit entendre, dit-il, dans les vers d'Homère, « le flo-flotement » des eaux sur le rivage — c'est qu'il l'a lue en deux endroits des écrits du Vendômois.

Nous savons désormais ce qu'il doit aux grandes odes. Il n'a plus jamais le désir de rivaliser avec elles, il n'essaye plus de s'avancer dans les sentiers ardus du dithyrambe, ses pieds y trébuchent et il le sait ; il aime mieux ranger sans peine des mots plus doux et plus faciles. Pourtant, il emprunte parfois délibérément quelques-unes de ses idées à la « mystique » de 1550, mais il les présente de façon plus familière ; c'est le cas de l'ode à *Bertrand Bergier*. Ailleurs, au contraire, lorsqu'il approche d'un sentiment proprement ronsardien, un peu de la flamme du Maître passe en lui ; les mots peuvent être différents, c'est l'accent qui est proche. Dans un des derniers sonnets qu'il ait composés, sans

doute, et qui ne vit le jour qu'en 1568, il décrit encore l'enthousiasme de la sybille :

> Lorsqu'Apollon vient *troubler* sa prêtresse
> De son divin et saint affollement,
> Son teint, *sa voix*, *il change horriblement*
> Et de mortel en elle rien ne laisse :
> Mais aussitôt que cette fureur cesse,
> Son *estomac* enflé divinement
> Devient rassis, et tout soudainement
> Sa déité sous silence elle presse...

Ne dirait-on pas un écho du fameux « forcènement » de Ronsard, au début d'une ode *à la Reine*, lorsqu'il était au plus fort de son délire ?

> Je suis *troublé* de fureur,
> Le corps me frémit d'horreur,
> D'un effroi mon âme est pleine :
> Mon *estomac* est pantois,
> Et par son canal *ma voix*
> *Ne se dégorge qu'à peine*,
> *Une déité* m'emmène...

On a coutume de citer à ce sujet la profession de foi de Du Bellay dans l'ode *au Prince de Melphe* :

> Si je voulais suivre Pindare,
> Qui en mille discours s'égare
> Devant que venir à son point,
> Obscur je brouillerais cette ode
> De cent propos : mais telle mode
> De louange ne me plaît point.

Elle témoigne de ce que l'on sait : que l'auteur d'*Olive* préférait au lyrique grec les rythmes plus coulants d'Horace ; mais elle vient un peu tard, à un moment où la Pléiade entière délaissait Pindare pour Anacréon ou Catulle, à un moment où Ronsard lui-même n'hésitait pas à écrire à *Christophe de Choiseul* :

> Me loue qui voudra les replis recourbés
> Des torrents de Pindare à nos yeux dérobés,
> Obscurs, rudes, fâcheux...

L'Élégie à *Choiseul* est de 1556 ; l'ode au *Prince de Melphe* a été composée entre 1554 et 1557. Faut-il lancer un pont entre ces deux déclarations jumelles ? Remarquons, en outre, que l'ode de Du Bellay abonde en formules et en métaphores savantes et qu'elle est divisée en treize « pauses », qui, au contraire des pauses de

quelques-uns des poèmes de Ronsard, ne sont point formées d'une série de strophes égales, mais figurent chacune une véritable triade pindarique. Il est bien curieux que le poète ait proclamé son indépendance sur un ton aussi altier.

VI

Nous ne nous étions pas proposé d'étudier en détail les vers lyriques de Du Bellay : simplement nous avons voulu montrer que leur évolution n'est pas libre de toute contrainte. Ils se laissent modeler par Horace, par d'autres anciens, on le savait ; on savait moins qu'ils subissent aussi l'attraction des odes de Ronsard.

Quant aux odelettes, aux poésies rustiques, aux épigrammes tirées de l'Anthologie, nous ne nous y arrêterons guère, bien qu'elles donnent aux *Jeux rustiques* tout leur parfum. Mais ici Du Bellay de disciple passe maître. Les *Vœux*, si souvent cités, d'un *Vanneur de Blé au vent*, d'un *Berger à Pan* sont supérieurs à ceux que le même texte grec avait inspirés précédemment au Vendômois ; et celui-ci le vit bien, qui les retrancha de ses œuvres. En revanche, il eut raison de ne pas effacer ses *Vœux d'un Vigneron à Bacchus*, qui sont vraiment plus mûrs, plus gonflés de suc gaulois que ceux de Du Bellay. D'ailleurs, le principe de ces adaptations est commun aux deux poètes : ils sont infidèles à l'original, ils placent des touches françaises au lieu des éléments strictement antiques ; la naturalisation est aisée, car il n'y a pas grand espace de l'Attique ou de la Sicile au pays de Tours, et Lycidas devient Thoinet. Contre quoi Boileau proteste, bien à tort. La pièce la mieux réussie de Du Bellay, en ce genre, c'est peut-être la traduction, en décasyllabes à rimes plates, du *Moretum* de Virgile; elle rappelle de près la pièce publiée peu avant par Ronsard, que l'on intitulera plus tard *Les Plaisirs rustiques* :

> En cependant que le pesteux Automne
> Tes citoyens l'un sur l'autre moissonne...

Même poésie franche, bien sonnante, dédaigneuse des fards et des rubans qui vont bientôt donner à la pastorale française ce cachet d'artificiel qui lasse aussitôt qu'il a séduit. Les deux poètes sont d'accord dans la recherche de cette vraie poésie bucolique où les éléments antiques se joignent avec tant d'aisance à la tradition gauloise.

Une seule fois, dans l'*Épitaphe d'un flambeau*, on voit apparaître chez Du Bellay les procédés de répétition, les appels renouvelés, les refrains et les reprises, les diminutifs mignards que les

Folastries et les Gaîtés de Ronsard avaient hérité de l'ancien blason ou emprunté aux hendécasyllabes de Catulle ; mais la pièce est manquée, on n'y trouve que de la rhétorique, au lieu d'une mousse verbale qui foisonne à chaque vers. Les Épitaphes d'un petit chien ou d'un chat, on les dirait d'un disciple de Marot et de Saint-Gelays qui surpasse ses maîtres en facilité et en grâce. Mais on n'ignore pas que Ronsard est parfois tout près d'eux ; et justement quand l'auteur des *Jeux rustiques* décrit le petit Peloton qui repose sous une motte verte...

Son nez camard, *ses gros yeux*
Qui n'étoient point chassieux,
Sa longue *oreille velue*
D'une soie crépelue...

il se souvient de quels traits la *Cinquième Folastrie* du *Livret* de 1553 dessinait le chien qui vient malencontreusement aboyer à l'huis du poète et de sa maîtresse, sa peau « plus blanche que lait, de mille frisons houpelue, sa *basse oreille velue*, *son nez camard et ses gros yeux* ».

On ne nous en voudra pas de copier ici le début d'une villanelle, lors même qu'elle n'imite pas du tout Ronsard :

En ce mois délicieux,
Qu'amour toute chose incite,
Un chacun à qui mieux mieux
La douceur du temps imite,
Mais d'une rigueur dépite
Me fait pleurer mon malheur,
Belle et franche Marguerite,
Pour vous j'ai cette douleur...

Elle est plus lente, à peine murmurée, les inversions lui donnent un tour archaïque, et elle continue ainsi, en pleine Pléiade, au plus fort d'un renouvellement complet des formes littéraires, la tradition ancienne de la chanson, toute simple et toute unie ; si elle annonce quelque chose, par son charme mélancolique :

Belle et franche Marguerite,
Pour vous j'ai cette douleur...

ce sont les meilleures chansons des *Bergeries* de Desportes :

Rozette, pour un peu d'absence...

Toutes ces poésies légères sont parfaitement originales. Auraient-elles été écrites, cependant, si l'auteur des odes pindariques n'avait pas tourné le dos à la grande poésie, vers 1553, et s'il n'avait pas

recherché le naturel comme son plus grand bien ? Il est permis d'en douter. Il est vrai que, l'année précédente déjà, Du Bellay avait congrûment raillé les pétrarquistes, et lui-même, dans la pièce *A une dame*; mais comment attribuer à lui seul l'initiative de cette conversion lorsqu'on en observe une semblable chez tous les poètes de la Pléiade, d'abord tous entichés « de rare et antique érudition », puis abandonnant de concert l'ode grave pour la chanson ? C'est une lame de fond, longtemps contenue, qui est soudain libérée et qui les entraîne tous. Ronsard les autorise à être eux-mêmes. Mais ils restèrent souvent artificiels en imitant son naturel, parce qu'ils étaient faibles et serviles, tandis que les *Jeux rustiques* sont les fruits harmonieux d'un tempérament qui a cessé de se contrefaire.

Du Bellay n'a pas encore écrit son chef-d'œuvre. On se rappelle en quelle circonstance il partit pour Rome, secrétaire du Cardinal Du Bellay, son parent, comment il languit en exil, après des maladies qui l'ont rendu sourd, sensible à l'excès, inquiet et mélancolique, qui ont tout d'un coup fait de lui un homme mûr, qu'une vieillesse précoce habite. Mais la poésie compose partout son miel, l'élégie et la satire alternent tout au long des *Regrets*, ce livre à double visage. Des sonnets fameux sont dans toutes les mémoires, et l'on a emprunté des métaphores au métier du sculpteur ou du graveur pour caractériser la manière sobre et ferme de leurs peintures. Est-ce l'exemple des sonnets-dédicaces, si nombreux dans la *Continuation des Amours* de 1555 qui incite le poète à adresser beaucoup de pièces à des amis, et dans les termes mêmes de Ronsard, sur un ton de franchise familière ? La place nous manque pour mettre en regard les débuts en apostrophes ou les conclusions morales qui confèrent au sonnet un peu de la netteté du syllogisme; il nous serait d'ailleurs impossible de décider lequel a suivi l'autre, puisque des manuscrits circulaient peut-être entre Paris et Rome, mais il convenait de signaler cette double préférence pour un sonnet jusqu'alors peu connu, qui prend l'aspect d'une épître en quatorze vers. Il est curieux aussi de voir combien Du Bellay est sensible au charme du thème favori des *Amours de Marie* : cette gaîté folâtre tout à coup suspendue par la pensée de la mort. L'idée du « carpe diem » le hante, lui aussi, mais comme un bonheur d'autrefois, lorsqu'il rêve à l'Anjou « dont le désir le point ».

Faut-il rappeler la communauté d'inspiration satirique entre quelques pièces des deux poètes ? Lisez l'*Antérotique*, de Du Bellay, publiée en 1549, la *Vieille Courtisanne*, et le poème stro-

phique *Contre une vieille*, puis cherchez dans Ronsard la troisième folâtrie et les odes de 1550, qui, tour à tour, invectivent contre *Denise sorcière* ou la couronnent de vertus. La différence entre les deux poètes se marque nettement dans la façon dont ils traitent des sujets voisins : Du Bellay est moins lyrique que l'auteur des odes qui cherche d'abord à dépenser sa « fureur » ; il ne *chante* pas, il *raconte*, en une bonne langue très « signifiante », purement française, d'où sont bannis tout pétrarquisme et, à peu près, toute mythologie. Ici comme dans le domaine de la chanson, il cultive une veine ancienne, celle du style narratif en poésie, mais il l'enrichit de tout l'apport de la Pléiade : au lieu d'un trait mince, haché, qui se reprend à plusieurs fois, il offre un modèle de style facile et clair. Le conte en vers, léger et satirique, qui fleurira pendant les siècles classiques, lui doit beaucoup, comme au « badinage » de Marot et aux folâtries de Ronsard.

VII

On a raison d'affirmer communément que les *Discours des misères de ce temps* ont créé la poésie épique et oratoire, de même que les odes de 1550 ont fourni le premier exemple du grand lyrisme. Les *Discours* se sont imposés à l'admiration de ceux mêmes qu'ils attaquaient; le huguenot d'Aubigné les lit chaque jour et l'on perçoit leur écho jusque chez Corneille et les Classiques. Mais si Ronsard a imprimé à l'ode un cachet qui n'appartient qu'à lui seul, s'il lui a imposé du coup son visage authentique, il s'est essayé au traitement oratoire de l'alexandrin dans divers poèmes de circonstances et surtout dans les Hymnes — dont certains sont des chefs-d'œuvre presque méconnus. Et sans doute cette éloquence est à chaque instant soulevée par le lyrisme, les raisons le cèdent aux visions et aux colères, mais elle s'oppose au lyrisme pur des odes. Il faut songer à la molle facture des poèmes à rimes plates d'avant 1550, pour apprécier justement le travail accompli par l'auteur des *Discours* et des *Hymnes*, qui sut faire d'un alexandrin cette chose dure comme fer, dense et rythmée, cet instrument de pouvoir qui enflamme les esprits et les dompte. Du Bellay a senti la beauté de cette entreprise, il a aimé la procession majestueuse des *Hymnes*; mais il n'est pas douteux non plus que Ronsard a surveillé de près les tentatives de poésie oratoire de son compagnon et qu'elles lui ont été utiles. Échanges réciproques, dont Du Bellay, mort trop tôt, n'a pas eu le temps de tirer profit. On se souvient des poésies chrétiennes qu'il publia

en 1552, cet essai de poésie grave indépendante des odes pindariques auquel il attribua un instant grande importance ; elles sont généralement en décasyllabes, tandis que le Vendômois, peu après, choisira l'alexandrin pour son premier développement épique, dans sa *Harangue du Duc de Guise devant Metz* ; mais elles n'acceptent que des pensées sérieuses, les ornements exubérants sont émondés, l'expression acquiert du poids et une lenteur solennelle :

O Dieu guerrier ! des victoires donneur !
Donne à mes doigts cette grâce et bonheur,
De n'accorder *sur ma lyre d'ivoire*,
Pour tout jamais, que les vers de *sa gloire*...

Peut-on douter que Ronsard ait lu de près ces vers, lorsqu'on retrouve, après deux ans, dans son *Hercule chrétien*, la même idée, les mêmes mots, le même mouvement ?

Or puisse donc *cette lyre d'ivoire*
Toujours chanter sa louange et *sa gloire* :
Telle qu'elle est, ô Seigneur, désormais
Je la consacre à tes pieds *pour jamais* !

1555 est l'année des premiers *Hymnes*. Du Bellay adopte désormais l'alexandrin dans les poèmes « officiels », et il compose aussi un Hymne en l'honneur de la Surdité, qu'il dédie à son compagnon ; il y développe un paradoxe dans le goût de Berni qui atteste avec quelle émotion l'exilé s'attachait aux souvenirs de son amitié pour Ronsard, au temps déjà lointain où, tous deux écoliers de Coqueret, ils se laissaient ravir par le démon poétique. Il lui plaît de considérer cette surdité, qui, pourtant, les afflige, comme un don gracieux du sort, qui les sépare d'autrui pour les mieux rapprocher :

La Surdité, Ronsard, seule t'a fait retraire
Des plaisirs de la Cour, et du bas populaire,
Pour suivre par un trac encore non battu
Ce pénible sentier qui mène à la vertu.

Et il reprend l'idée proprement ronsardienne de la mission du poète, évoquant l'image vraie du maître de la Pléiade, amoureux du silence et de la solitude, et qui s'enfonce, un livre à la main, au plus épais des bois. C'est par une prière, directement imitée de celles qui terminent les *Hymnes*, que s'achève le poème :

Je te salue, ô sainte et alme surdité !
. . . . . nourrice de sagesse,
Nourrice de raison...

Quant à la pièce écrite en Italie, en 1556, au moment où trahit

le duc de Parme, *Les Furies contre les Infracteurs de la Foi*, son mérite est d'une autre sorte. Elle doit aux Hymnes son ampleur, sa robustesse, mais elle est née sous le même ciel que les *Regrets*, et elle joint à l'éloquence la satire : en fait, elle préfigure les *Discours*. Ce n'est pas aux *Hymnes* que Du Bellay a dérobé le secret de porter un problème de politique ou de morale à la température de la passion, pas plus qu'il n'y a trouvé des exemples de ces invectives et de ces pressantes remontrances. Peu importe, après cela, que la cohérence fasse défaut; moins bien que Ronsard, sans doute, mais avant lui, il a parlé en « sermonnaire » ; l'ombre d'un mort dit aux coupables :

> Deviez-vous, malheureux, pour croître votre terre
> Changer en paix honteuse une honorable guerre ?
> Trahir ce noble roi, dont ingrats vous tenez
> Plus de bien, que de moi, de qui vous êtes nés ?
> Et cruels vous jeter, éternel vitupère,
> Entre les bras souillés du sang de votre père ?

Le poète ressuscite les « monstres » anciens, de Néron à Sardanapale, comme feront Ronsard dans ses *Discours* et d'Aubigné dans ses *Tragiques*, et il reproche à Dieu son indulgence :

> Pourquoi donc, maintenant, pourquoi cesse ta foudre
> A punir les méchants, et les briser en poudre ?

Jusqu'à cette façon d'interpeler rudement, et tour à tour, le Pape, puis un prince, puis un autre prince, qui semble annoncer un passage célèbre de la *Remontrance au Peuple de France* où l'auteur demande raison aux grands, aux prélats, aux juges. Voici quels accents trouve Du Bellay :

> O grand portier du ciel, ô successeur de Pierre,
> Qui seul dessous tes clefs peux renfermer la guerre
> Ou la faire sortir, père, que songes-tu ?
> Si tu es, comme on dit, tant ami de vertu,
> Pourquoi vit si longtemps cette hydre tant féconde
> Que, comme un autre Hercule, tu n'en purges le monde?

Les mêmes qualités se retrouvent dans les *Discours au Roi* imités du latin de Michel de l'Hospital. Si nous avons attiré l'attention sur ces trois poèmes, c'est qu'on ne semble pas avoir vu leur vraie valeur et leur importance dans l'histoire des débuts de la « satire-épique » ; et il ne nous déplaît pas d'achever cette étude en montrant que Du Bellay n'est pas seulement le débiteur du chef de la Pléiade, qu'il est un peu aussi son créancier.

Doit-on rappeler en quoi consistent ses dettes ? Faut-il résumer

ce voyage à travers la poésie de deux grands poètes, au long duquel nous avons tâché de trouver prétexte à citer quelques beaux vers ? Distinguons, si vous voulez, des degrés dans la sujétion de Du Bellay à Ronsard.

Il y a d'abord chez l'auteur des *Regrets* des réminiscences et parfois des imitations directes du Vendômois ; nous en avons indiqué quelques-unes ; peut-être estimera-t-on encore que nous leur avons accordé une trop large place, puisque aussi bien elles ne sont pas de vrais plagiats, mais elles nous ont paru curieuses, d'autant plus qu'un principe essentiel de la *Défense* déniait à un poète français le droit de démarquer un de ses pairs.

En second lieu, surtout pendant l'année 1550, Du Bellay a été visiblement impressionné par le haut lyrisme ronsardien, et il s'agit là d'une influence plus profonde puisqu'il lui a emprunté des idées, des procédés de style, un vocabulaire et des rythmes. Mais il renonça vite au pindarisme et il s'achemina dès lors sans heurt vers cette ferme simplicité qui convenait à sa nature et qui s'accordait avec l'évolution de Ronsard et de son école. Car il profite aussi de l'espèce de libération qu'apporte à la Pléiade entière la découverte de la poésie antique mineure et de la « douce lyre téienne ». Pourtant, à chaque fois qu'il parle du poète et de son œuvre, il se rappelle la « mystique » de 1550.

Partout ailleurs, Du Bellay est original, et les modèles de poésie champêtre ou satirique que l'on peut rapprocher des vers de Ronsard ne servent qu'à mieux marquer la diversité de leurs tempéraments. Souvenons-nous, enfin, de ces « échanges » bienfaisants, de ces tentatives convergentes des deux hommes dans le champ de la poésie satirique et oratoire ; ils sont, pour Du Bellay, la contre-partie heureuse de l'erreur qu'il avait commise un moment en imitant trop servilement le maître de la Pléiade[1].

Marcel Raymond.

1. Des circonstances particulières nous ont fait supprimer, dans cette étude, les notes et les références d'usage. Nous nous en voudrions de ne pas dire en terminant tout ce que nous devons aux récents historiens de Ronsard et de Du Bellay, surtout à MM. Laumonier et Chamard. Deux ou trois des rapprochements que nous proposons ici sont déjà indiqués dans leurs ouvrages.

LA VIVANTE ANDROMAQUE

A Monsieur MORTET, administrateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, en remerciement de son aide amicale.

Ceci est une construction assez fragile, qui n'a point de rigueur scientifique; il s'agit de rendre visible un de ces liens lâches, ténus, incertains, qui relient toute œuvre d'art durable à la vie réelle. Mais il faudrait oublier un peu l'implacable raison géométrique, tolérer l'à-peu-près et la conjecture sentimentale, pour se laisser persuader : après tout, n'est-ce point là la condition de toute recherche psychologique, et le genre périmé des « rapprochements » littéraires n'est-il pas, à tout prendre, le fécond fabricateur de parentés, de filiations, de classifications, *vraies*, sinon *réelles* au sens expérimental du mot? Que voilà de méthodologie pour signifier que l'*Andromaque* de Racine pourrait bien réaliser la synthèse vivante de l'antique légende grecque, avec une histoire contemporaine, celle d'Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre!

La légende d'Andromaque étant, dans ses grandes lignes (et il suffit), connue (tout de même que, je pense, la tragédie de Racine), il reste, même après Bossuet, à dire quelques mots d'Henriette-Marie : fille d'Henri IV, elle épouse Charles Ier, roi d'Angleterre, dont elle n'est séparée que par les croyances religieuses. Après une période assez longue d'un bonheur sans traverse, où l'épouse n'est pas moins heureuse que la mère, éclate la révolution d'Angleterre (1641), qui aboutira à la fuite d'Henriette-Marie en France (1644), puis à l'exécution de Charles Ier (1649), puis à la dictature de Cromwell, enfin à la restauration de Charles II (1662). N'oublions pas qu'Henriette-Marie a des enfants, dont une fille, qui s'appelle aussi Henriette et deviendra Madame, duchesse d'Orléans. Le moindre dictionnaire dit cela, et c'est assez pour l'instant. Les précisions ne viendront que trop[1]. Comment a pu s'opérer cette fusion dans l'imagination et la sensibilité du poète, c'est ce qu'il faudra suggérer, après avoir montré les points de contact, dans l'œuvre racinienne, entre une légende et une histoire.

1. Elles sont toutes empruntées à l'excellent ouvrage de M. de Baillon : *Henriette, Marie de France, reine d'Angleterre*, in-8°, 1877.

Andromaque est dédiée par Racine, en 1667, à Madame Henriette, duchesse d'Orléans, fille de notre Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre. Il se peut (et c'est la thèse prudente généralement admise) qu'il n'y ait, dans le fait, qu'une flatterie d'un jeune auteur, qui fut toujours un courtisan merveilleusement habile, adressée à une princesse qui ne dédaignait point « la gloire obscure des gens de lettres[1] ». Cependant, à prendre à la lettre la dédicace de Racine, il apparaît qu'Henriette d'Orléans est présentée comme une collaboratrice : elle « prit soin de la conduite » de la tragédie, et suggéra au poète de « nouveaux ornements »; *histoire*, ajoute Racine, *intrigue*, *sentiments* sont les trois éléments de l'œuvre tragique, et pour l'histoire aussi, sans doute, la princesse put être de bon conseil. A la première lecture, elle pleura. Je le veux croire, et qu'elle ne fut pas la seule. Mais ses larmes n'eurent-elles point une secrète source? Andromaque, mère martyrisée, reine malheureuse, veuve immuablement fidèle, ne pouvait-elle point, par une cuisante et presque continuelle allusion, éveiller souvent dans le cœur de la princesse de douloureux échos. Chez la fille, les vers de Racine ne faisaient-ils point surgir les souvenirs du destin tragique de la mère, de cette Henriette-Marie, dont Bossuet dira (dans deux ans) qu'elle fut elle aussi « une reine, une femme, une mère admirable[2] » autant que « malheureuse ». Est-ce risquer trop que de conjecturer que le drame racinien se doublait inévitablement pour la jeune princesse d'un drame vécu? Et n'incline-t-on pas à voir dans la dédicace un hasard bien heureux, étrangement délicat dans son choix ?

Et comment Racine, fervent royaliste, qui se pique d'être de la cour, et dont c'est peut-être l'une des plus ardentes ambitions, dont Subligny a dit, le comparant à Corneille, « qu'il avait pénétré plus avant que son rival dans la vie des souverains[3] », aurait-il ignoré l'émouvante tragédie que fut la vie de la reine d'Angleterre? Il eût bien été le seul à Paris. Elle était fille d'Henri IV, le roi populaire entre tous; il suffisait qu'aux divers moments de son histoire cette reine vînt en France pour que, même sous les haillons de la fugitive, la France la reconnût et l'acclamât : le peuple, en Bretagne, en Normandie, lorsqu'elle débarque, presque sous le canon des « Parlementaires », la « reçoit partout avec de

1. Ce texte et les suivants sont pris à la Dédicace de Racine.
2. Bossuet, *Oraison funèbre d'Henriette-Marie.*
3. *La Folle Querelle.*

telles marques d'affection de tous, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, « qu'elles dépassent l'imagination ». Pendant la Fronde, s'il y a quelques voix discordantes, elle intéresse assez le Parlement pour qu'il lui vote des subsides. La Restauration de Charles II est saluée par la joie universelle : des feux s'allument aux carrefours. Henriette-Marie s'émeut, du fond de sa retraite : « Je crois, dit-elle, que j'aurai tout Paris; vous ne sauriez imaginer la joie qui y est ». Lors de sa grande crise douloureuse, quand Charles Ier meurt sur l'échafaud, c'est d'abord Port-Royal (ce Port-Royal de Racine, car, enfin, si peu que ce soit, Racine tient à Port-Royal) qui lui offre asile et consolation[1].

Au reste, ces rois, ces reines et ces princes, cette politique, et cette histoire qui se fabrique dans les tragédies, tout ce personnel et ce matériel qui nous semblent si froids, si creux, si abstraits, comment doivent-ils être interprétés avec exactitude? Le peuple, le bourgeois, la ville et la cour vivent en ce temps la vie de leurs rois[2] : faire de la politique, c'est raisonner sur leurs destins, leurs amours, leurs mariages (à peine sont-ils nubiles que la diplomatie s'en empare), leur mort. Nous ne nous intéressons plus guère qu'à la geste des peuples. Au XVIIe siècle, c'est à celle des rois qu'on s'attachait. La tragédie, Taine l'a bien vu, ne peut échapper à cette ambiance, et celle de Racine moins que toute autre. Envisagée sous cet angle, elle reflète des destinées royales comme l'Oraison funèbre de Bossuet le fait à sa manière.

Faites attention qu'une des règles les plus absolues de la tragédie classique — Boileau l'a dit — est que les personnages ne doivent appartenir qu'au plus haut degré de la hiérarchie sociale. Être « nobles »; avoir, comme on dit aujourd'hui, une « mentalité » de nobles, c'est-à-dire de chefs; n'avoir d'autre souci, d'autre préoccupation que la haute politique et ses grands problèmes de guerre, de paix, d'accroissement ou de maintien territorial, de dynastie : voilà ce qui, dans la tragédie, colore toutes les âmes, toutes les pensées, toutes les passions, toutes les volontés. Bossuet, expliquant Henriette-Marie, parlera d'elle comme Racine d'Andromaque : de deux personnes, ils donnent deux images parfois superposables, preuve indirecte qui tend à apparenter les objets reflétés, démonstration par ricochet qui n'est pas sans exemple dans l'histoire des sciences.

1. Pour tous ces faits et textes, cf. De Baillon, *loc. cit.*

2. Boileau, vers 1656, écrit une « Ode sur un bruit qui courut en 1656 que Cromwell et les Anglais allaient faire la guerre à la France ». Cette ode ne parut qu'en 1671. — Et Pascal lui-même, dans le célèbre morceau sur le *Divertissement* (Ed. Havet, p. 153), songe visiblement aux événements d'Angleterre.

Il serait bien curieux de retrouver un Pyrrhus dans l'entourage de la reine d'Angleterre, quelque « amant » sans délicatesse qui frappe un cœur de mère pour en venir à ses fins. S'en tirer en montrant, en gros, vers ce temps, des deux côtés de la Manche, l'amour étroitement mêlé à la politique, et des amoureux nullement « damerets », serait facile. De grands seigneurs portaient très haut les yeux : l'histoire de Buckingham, le favori de Charles Ier, est assez connue depuis Alexandre Dumas, et, selon Tillières, « ce fat osa parler d'amour à la reine Marie elle-même[1] ». Son fils, le jeune duc de Buckingham, au dire de Mme de La Fayette, tomba follement amoureux de la jeune duchesse d'Orléans. Tous ces faits et d'autres encore permettraient de créer une atmosphère de passion où un Pyrrhus moderne respirerait tout à fait à l'aise. Il y a plus précis : une coïncidence, mais du type « troublant ».

Les historiens[2] évoquent auprès d'Henriette-Marie un certain Lord Holland, qui semble avoir été longtemps son chevalier servant : qu'il l'ait aimée, c'est probable, ainsi qu'il appert de sa conduite au moins imprudente. En 1631, il met pour elle, à l'heure la plus heureuse de sa vie d'épouse et de mère, l'épée à la main; il fait figure de Don Guritan, mais d'un Guritan en pleine jeunesse. Voici le fait : vers cette époque, la reine Marie entretient une correspondance secrète avec sa grande amie Mme de St-Georges, qui, chassée d'Angleterre par Charles Ier, avec le petit clan catholique amené de France, est à Paris. Lord Weston, ambassadeur d'Angleterre en France, intercepte ces lettres, afin de plaire à son maître Charles Ier, qui nourrit pour Mme de St-Georges une rancune haineuse et jalouse. Lord Holland estime le procédé déloyal : une violente querelle éclate entre lui et lord Weston; car Lord Holland, « depuis le départ de la colonie française, est devenu le champion le plus ardent de la reine ». Un duel est imminent entre les deux Lords, et, si Charles Ier n'était intervenu, le scandale eût été grand. Il nous paraît acquis que Lord Holland cherchait à plaire « en offrant son bras[3] ». Mais attendons la fin!

Or, en 1641, dans le moment que Strafford vient d'être exécuté, l'adversité s'abat sur le couple royal : Charles part pour l'Écosse, et Henriette reste seule, sans défense, aux prises avec un Parlement

1. De Baillon, *loc. cit.*
2. *Ibid.* pour toute cette anecdote.
3. « Je vous offre mon bras. Puis-je espérer encore
Que vous accepterez un cœur qui vous adore? »

qui la hait et la surveille de près. Au mois d'août 1641, la reine va s'établir à Oatland *avec ses enfants, sauf le prince de Galles, qui est à Richmond, d'où il vient souvent la voir*. Mais le Parlement, exaspéré, *ne peut admettre que la reine soit chargée de la garde de ses enfants*, dont elle fera sans doute des ignorants et des papistes. Dès lors, toute la politique parlementaire vise à séparer la mère de ses enfants; l'émeute, qui appuie cette politique, gronde autour d'Oatland, et la reine est forcée de céder; elle se retire *seule* à Hampton Court, d'où elle va « quelquefois embrasser ses enfants ». Cette séparation ne suffit pas au Parlement. On trouve « que les visites *que fait le prince de Galles à sa mère sont trop fréquentes* ». Et qui charge-t-on de les faire cesser? *Lord Holland*, le chevalier servant des beaux jours. Il arrive donc et exécute sa mission, mais avec des arrière-pensées probables qui ressemblent singulièrement à celles de Pyrrhus. La reine se justifie : « Le prince de Galles n'est venu que pour fêter le jour de naissance de sa sœur ». L'attitude de Lord Holland est donc complètement changée, et si les historiens ne peuvent rien préciser, l'un d'entre eux, M. de Baillon, est « *disposé à attribuer ce changement à la fatuité non satisfaite du personnage* ». Que de vers de Racine sont accueillants à la lumière de cette anecdote[1] !

> Je ne l'ai pas encore embrassé d'aujourd'hui...
> Puisqu'une fois le jour on permet que je voie
> Astyanax...
> De son fils *qu'il lui cache*, il menace la tête.

Et notez encore que, dans Euripide, c'est *Andromaque qui a caché son fils* pour le soustraire aux fureurs jalouses d'Hermione; ce n'est pas Pyrrhus qui a mis en œuvre cette torture. Dans Racine le chantage est de l'invention de Pyrrhus : il exploite la situation politique, comme Lord Holland pût le faire, dans un intérêt personnel...

Il ne reste maintenant qu'à postuler, comme le fit pour une autre question un écrivain allemand, M. Meier[2], qui s'appuyait d'ailleurs sur le témoignage très circonstancié de Louis Racine, au courant des plus minces intrigues de la Cour et de la vie privée des souverains, et le laborieux édifice est stable. Nourri par des maîtres plus prudents, je reculerai devant le postulat hasardeux. Et pourtant... Pourquoi Madame, à qui la pièce est dédiée, dans les termes que nous avons vus, n'aurait-elle pas, avec toute la discrétion qu'on

1. Cf. toute cette histoire dans le livre de M. de Baillon.
2. Meier, *Racine und Saint-Cyr.*

voudra, suggéré la situation? Il suffit toutefois, en bonne méthode, de constater qu'auprès d'Henriette-Marie un Pyrrhus est tellement possible et vraisemblable, qu'en réalité il y vécut.

Ce qu'il y a de sûr (ce qui était de notoriété publique), c'est qu'on a frappé, à maintes reprises, Henriette-Marie, comme Andromaque, dans ses enfants. Laissons de côté ses démêlés, à cet égard, avec le Parlement anglais, que Mme de Motteville raconte tout au long. Le drame d'Exeter (juin 1644) est déchirant : en pleine guerre civile, elle est assiégée dans cette ville par le général parlementaire Essex : elle vient de mettre au monde la petite Henriette. Pour échapper à l'impitoyable Essex, elle doit abandonner sa fille à la garde de sa gouvernante Lady Morton, et, selon le mot de Bossuet, « des anges du ciel ». Elle la laissait, avec quel déchirement et quelle angoisse, « en la puissance des ennemis de sa maison[1] ». Longtemps, le duc d'York et le prince de Galles sont les otages du Parlement ; la petite Elisabeth, trop frêle pour tant d'émotions, meurt en Angleterre, la tête sur une Bible : le bruit courait qu'on voulait en faire une ouvrière en boutons ; le petit duc de Glowcester, aux mains de Cromwell, gardé à vue, sera peut-être ouvrier cordonnier, et on ne l'appelle plus que Master Henry. — Ses fils sont-ils enfin revenus près d'elle à Paris où ils lui apportent quelques consolations, qu'il faut se résoudre à une nouvelle séparation. En effet, en 1653, Mazarin a contracté avec Cromwell ; un traité d'alliance est signé, dont une des clauses est que les princes du sang des Stuarts ne doivent plus trouver asile en France. Comment ne pas penser à l'ambassade d'Oreste ?

> Toute la Grèce éclate en murmure confus...
> On se plaint qu'oubliant son sang et *sa promesse*[2]
> Il élève en sa cour l'ennemi de la Grèce,
> Astyanax, d'Hector jeune et malheureux fils...
>
> Leur haine pour Hector n'est pas encore éteinte ;
> Ils redoutent son fils....

Henriette-Marie proteste en vain, réclame, comme Andromaque, un « asile » et une générosité dignes du petit-fils d'Henri IV. En vain, car, comme le dit Bossuet, « les affaires du roi ne permettaient pas qu'... » Anne d'Autriche « pût proportionner le remède au mal ». Il faut céder aux exigences des Anglais, évidemment moins abso-

1. Bossuet, *Or. fun.*
2. Quelle promesse Pyrrhus a-t-il donc faite? Mazarin, oui. Mais Pyrrhus? Je sais bien qu'on peut entendre : promesse de mariage.

lues que celles des Grecs; et le prince de Galles, ainsi que ses frères, sont obligés de passer en Hollande.

Dès lors, on peut dire qu'Henriette d'Orléans est à Henriette-Marie, sa mère, ce qu'Astyanax est à Andromaque. C'est sur elle qu'elle concentre tout son amour, tous ses soins, tous ses souvenirs, tous ses espoirs, toutes ses ambitions. Car entre Henriette-Marie et ses fils un nuage s'élève, toujours le même : la question religieuse. Au contraire, la jeune Henriette est bonne catholique : la mère ne quitte pas la fille ; elle est à son chevet, lorsque la fillette, pendant la Fronde, au Louvre, où il n'y a plus une bûche, est au lit pour avoir moins froid; nul mariage n'est trop beau pour elle et elle n'épouse Monsieur qu'à défaut de Louis XIV. A-t-elle une menace de rougeole en 1662, c'est un affolement : oui, Bossuet dit vrai, lorsqu'il s'écrie : « Vous êtes enfin amenée auprès de la reine votre mère pour faire sa consolation durant ses malheurs ». Oui, Henriette-Marie, en présence de sa fille, « l'unique espérance de sa maison », dut confesser « que, parmi les plus mortelles douleurs, on est encore capable *de joie* ».

Ce fils, dit Andromaque, *ma seule joie* et l'image d'Hector.

Voilà des nuances bien pareilles, et s'il est vrai qu'Astyanax n'apparaît pas dans la pièce, on peut cependant entrevoir de lui une esquisse qui se rapporte à ce que nous savons d'Henriette d'Orléans enfant. L'un et l'autre ont été par ruse arrachés des mains de l'ennemi; l'un par une substitution brutale, l'autre par une aventure bien romanesque, qui, dit-on, fit la conversation de tout Paris ; des poètes la chantèrent : « Sa gouvernante (Lady Morton) tire ce précieux fardeau des mains des rebelles et quoique *ignorant sa captivité...* (dit Bossuet)

> Un enfant ignorant, qui ne sait pas encore
> Que Pyrrhus est son maître....

et sentant trop sa grandeur, elle se découvre elle-même ; quoique, refusant tous les autres noms, elle s'obstine à dire qu'elle est la princesse, elle est enfin amenée... » et, déguisée en petit pauvre par Lady Morton, elle se débat, et c'est heureux qu'on n'entendait pas son babil enfantin... Un vers, trop peu remarqué, d'*Andromaque*, nous révèle aussi un Astyanax rebelle, ardent, « sentant sa grandeur » :

> C'est Hector....
> Voilà ses yeux, sa bouche, et *déjà son audace*! (II, scène 5.)

Déjà, vraiment, il a tenu tête à Pyrrhus, essayé peut-être de défendre sa mère... En tout cas, il nous paraît bien improbable

qu'Henriette-Marie n'ait pas épié, comme Andromaque, sur le visage de sa fille la douloureuse consolation d'une pareille ressemblance. Plus je relis *Andromaque*, pour y trouver les traits de cette peinture, jamais égalée, des complexités de l'amour maternel, moins je m'en explique la richesse et la réalité. Racine n'a pas connu sa mère ; la vie qu'il mène, au temps d'Andromaque, ne le conduit pas à ces expériences ; alors quoi ? Divination du génie, puissance de construction psychologique : comme ces mots sont obscurs et vagues[1] !

Au centre de la vie d'Andromaque se placent ces tragiques adieux dont Homère exprima le premier la navrante poésie. Racine n'eut garde de les omettre, car ils avaient cette destinée. Pour Henriette-Marie, de 1641 à 1649, ce n'est qu'un continuel et déchirant adieu, avec la guerre comme cadre et la mort comme perspective. En 1641, c'est Charles Ier qui la quitte, frémissante d'inquiétude, lorsqu'il va au Parlement tenter l'arrestation de ses ennemis. — En 1642, la guerre civile ayant éclaté, c'est Henriette-Marie qui part en Hollande exécuter cette mission que magnifie Bossuet : le tendre, le mélancolique Charles, qui « n'avait jamais rêvé qu'amour et bonheur domestique[2] » et « d'avoir sa femme à soi tout seul », suit des yeux la galère qui porte sa femme et qu'un vent contraire force à louvoyer. Il la suit, à cheval, sur le rivage, pendant un espace de quatre lieues. — En avril 1644, nouveaux adieux ; après la défaite des troupes royales à Gloucester (1643) et la meurtrière et douteuse bataille de Newbury, où il a perdu ses meilleurs partisans, alors que la reine est grosse et gravement malade, ils s'embrassent pour la dernière fois sur cette terre. « Ils se dirent, selon Bossuet, un adieu bien triste, quoiqu'ils ne sussent pas que c'était le dernier. » Tous les historiens montrent Charles triste, angoissé comme père et comme époux, « en proie à de sinistres pressentiments ». — C'est fini ; maintenant ils ne se reverront plus. En vain Charles réussit-il à débloquer Exeter où la reine a mis au monde la petite Henriette. Il n'entre dans la ville qu'au moment où Henriette-Marie s'en est enfuie : il ne peut que serrer dans ses bras la petite enfant que garde Lady Morton[3]. —

1. Faut-il avouer le fond de ma pensée ? Nous avons tous la sûre intuition, devant l'œuvre de l'art, de ce qui est construction artificielle et de ce qui s'est modelé sur la vie réelle, vécue par l'auteur, ou revécue en sympathie, après expérience objective, par lui. Souvent nous ne pouvons pas faire la preuve de cette discrimination instinctive. Mais quand nous remarquons que les émois de Pauline, jeune épousée, toute vibrante des fiançailles, ont été peints, par Corneille, au moment même où il se mariait, nous n'ajoutons pas quelque chose d'extrinsèque à son caractère. Nous précisons seulement ce qui était latent dans Pauline et que nous sentions confusément.

2. De Baillon, *loc. cit.*

3. *Id.*, *ibid.*

Enfin, c'est la suprême séparation, par la mort (février 1649), la mort infâme sur l'échafaud, équivalente à celle d'Hector « traîné sans honneur autour des murailles » de Troie.

Ouvrons maintenant le drame de Racine :

> Il demanda son fils et le prit dans ses bras :
> « Chère épouse, dit-il en essuyant mes larmes,
> *J'ignore quel succès le Ciel garde à mes armes ;*
> *Je te laisse mon fils pour gage de ma foi.*
> S'il me perd, *je prétends qu'il me retrouve en toi.*
> *Si d'un heureux hymen la mémoire t'est chère*
> *Montre au fils à quel point tu chérissais le père.*

Rien d'exactement tel dans Homère. Le thème des adieux d'Hector et d'Andromaque apparaît ici sous une forme nouvelle, et M. Lanson, dans son édition scolaire, note ici « un rappel discret, sans imitation directe de l'*Iliade* ». Il a mille fois raison. Ni la plainte déchirante d'Andromaque, qui voudrait retenir son mari au seuil de la guerre, en lui remontrant qu'il est son seul appui ; ni l'aveu d'Hector qu'il cède à l'opinion publique en allant combattre ; ni sa certitude de la défaite ; ni son évocation atroce d'Andromaque un jour captive ; ni son vœu pour Astyanax d'être un beau guerrier plus grand que son père ; ni le sourire à travers les larmes ; ni la consolation d'Hector à Andromaque, qui est qu'on ne saurait échapper à son destin, et que la guerre n'est point l'affaire des femmes, et que leur emploi est de filer la laine et de s'occuper des servantes, dans la demeure ; aucune de ces nuances, dis-je, n'est passée dans Racine : cela se voit évidemment.

Un autre texte aurait-il donc interféré, avec un nouveau courant sentimental ? Or, un des historiens de la reine, Cotolendi, donne un fragment de la dernière lettre de Charles à sa femme ; le voici :

> Je suis satisfait *puisque mes enfants sont près de vous.* Votre vertu et *votre tendresse* me répondent *du soin que vous aurez de leur conduite. Je ne puis vous laisser de gages plus chers et plus précieux de mon amour...* Mon cœur *est plein pour vous de la même tendresse que vous y avez toujours vue.* Je vais mourir sans crainte[1].

Papiers intimes, dira-t-on ? Mais quoi ? Bossuet dit formellement que les lettres de Charles sont connues « de toute la terre ». Depuis la restauration des Stuarts, on recueille avec un soin pieux toutes les reliques royales : les textes, les anecdotes les plus émouvantes diligemment groupées voient le jour. On sait que le dernier mot de Charles fut « Remember » ; sa dernière pensée, pour sa femme

1. Cotolendi, *Histoire d'Henriette-Marie de France*, p. 77, cité par de Baillon.

bien aimée, lorsqu'il donne à son chapelain le médaillon aux trois fleurs de lys, où un ressort secret cachait une miniature d'Henriette Marie. — On a lu le « Portrait du Roi » ; on a lu les pages déchirantes de sa petite-fille Elisabeth : « What the King said to me on 29 january 1648 the last time I had the happeness to see him ». Charles Ier s'exprime ainsi : « Par-dessus tout, dis à ta mère que mes pensées ne se sont jamais éloignées d'elle, que mon amour pour elle sera le même jusqu'à la fin ». On sait ses dernières instructions au petit duc de Glowcester : « Ne cessez jamais d'aimer cette bonne mère ; souvenez-vous de moi, et rendez-vous digne du sang de vos prédécesseurs ». Quel halo, quelle frange, quelle ambiance tous ces faits n'ajoutent-ils pas à tout le poème de Racine, et notamment à ces vers d'Andromaque à Céphise, qui sont, eux aussi, une manière de testament :

Je confie à tes soins mon unique trésor.
De l'espoir des Troyens seule dépositaire[1],
Songe à combien de rois tu deviens nécessaire ;
Fais connaître à mon fils les héros de sa race ;
Autant que tu pourras, conduis-le sur leur trace ;
Dis-lui par quels exploits leurs noms ont éclaté,
Plutôt ce qu'ils ont fait que ce qu'ils ont été.
Parle-lui tous les jours des vertus de son père
Et quelquefois aussi parle-lui de sa mère !

Aussi bien, où Racine pouvait-il trouver, dans la réalité, une image plus vivante et plus pure de la Veuve fidèle par delà le tombeau, que dans la reine Henriette-Marie ? Avec quelle autre nourrir et animer le fantôme de cette Andromaque qui « n'a point d'autre mari qu'Hector », de celle qui a dit, après Didon, sans doute :

Ma flamme par Hector fut jadis allumée ;
Avec lui dans la tombe elle s'est enfermée...
...Allons sur son tombeau consulter mon époux.

« Henriette-Marie, dit Mme de Motteville, portait un deuil perpétuel et sur sa personne et dans son cœur. » Jamais elle ne quitta, depuis le coup terrible de 1649, ses robes et ses austères parures de veuve, même à la Cour, même lors de la Restauration. Andromaque aussi, sur la scène, ne portait-elle pas des voiles de deuil ? Un texte de Lord Clarendon est partout cité : « L'affection

1. Cf. Bossuet : « L'unique espérance de sa maison », en parlant d'Henriette d'Orléans. Et aussi l'évocation de la longue lignée royale « issue de cette race, fille de tant de rois... » ; c'est dans Racine : « Reste de tant de rois, sous Troie ensevelis ».

du roi pour la reine se composait de conscience, d'amour, de générosité, de reconnaissance, d'adoration. La reine portait en retour à son mari la plus noble affection : *c'était le véritable modèle de l'affection conjugale.* » Les récits qui rapportent comment Henriette-Marie reçut l'affreuse nouvelle de la mort de Charles Ier concordent tous, ou peu s'en faut, pour nous la montrer déchirée, inconsolable, à demi morte. « Elle venait, dit Mme de Motteville, de perdre *un roi, un mari, un ami...* ; elle était étonnée comment elle avait pu survivre à ce malheur, et connaissait que la vie ne pouvait plus lui être agréable. » L'apostrophe classique de Bossuet n'était, semble-t-il, que l'expression de la réalité : « Et ce cœur qui n'a jamais vécu que pour lui, se réveille, tout poudre qu'il est, et devient sensible, même sous ce drap mortuaire, au nom d'un époux si cher ». Il insiste, fait allusion à ces lettres « par lesquelles Charles a fait connaître... la tendresse, l'amour conjugal, la sainte et l'inviolable fidélité de son épouse incomparable »[1].

Tel est l'émouvant visage de veuve que Racine avait pu entrevoir, et que peut-être il épiait. Certainement, dans cette cour propice « aux potins », il ferma l'oreille, comme Bossuet, à des bruits malveillants. S'il les connut, ce fut pour les nier (Andromaque en serait la preuve), comme Bossuet qui, lui, proclame la vérité, non sur les tréteaux, mais au pied des autels. Car il y eut des gens pour insinuer des doutes. Mlle de Montpensier, si elle ne précise pas, note que la reine d'Angleterre, lors de la mort de Charles, demeura d'une parfaite insensibilité. Les pamphlétaires anglais, et même certains amis des « beaux jours », tels que le journaliste Rosesby[2], se font les échos de très probables calomnies ; ils prétendent que la veuve avait secrètement épousé lord Jermyn, son « favori », et même qu'elle en avait eu des enfants ! Horace Walpole reprend cette histoire qu'il dramatise, mais dont il ne reste aucun témoignage formel. Rumeurs trop prévisibles, qui esquissent l'inévitable intrigue autour de ce cœur inviolable.

*
* *

Ainsi sommes-nous maintenant amenés à chercher moins les situations que les réactions psychologiques. L'une des plus frappantes chez Andromaque (et où il est permis de ne voir qu'un écho des *Captives* et de l'*Hécube* d'Euripide ou de l'*Andromaque*

1. Les lettres sont en effet des plus tendres, et vraiment il s'y souvient « qu'il est à elle ». Il lui dit, par exemple, en 1645 : « Ma bien aimée, ta tendresse m'est nécessaire pour reconforter mon cœur... »
2. De Baillon, *loc. cit.*

de Sénèque [1]) c'est cette sorte d'abdication découragée où elle se réfugie. Après un tel deuil, après la soudaine disparition de ce qui faisait sa joie de reine, d'épouse, de femme, de mère, Andromaque ne souhaite plus que l'ombre, le silence et le désert. Elle éprouve, et ce n'est pas un des moindres charmes de son rôle, une sorte de dépression, d'anéantissement moral. Les plus belles perspectives ne l'émeuvent qu'à peine. Ce sont tentations brèves, vite éloignées, non pas tant à cause du prix que Pyrrhus y met que parce que, maintenant, rien ne lui est plus : elle n'a plus la force d'être heureuse. Elle dit à Pyrrhus, qui fait miroiter, à ses yeux incapables d'un éclair de joie, le relèvement des murailles troyennes :

Seigneur ! *Tant de grandeurs ne nous touchent plus guère,*
Je les lui promettais tant qu'a vécu son père...

Non ! vous n'espérez plus de nous revoir encor
Sacrés murs que n'a pu défendre mon Hector [2] !

A de moindres faveurs des *malheureux* prétendent,
Seigneur ! C'est *un exil* que mes pleurs vous demandent.
Souffrez que loin des Grecs...
J'aille cacher mon fils et pleurer mon époux...

Que craint-on d'un enfant qui survit à sa perte ?
Laissez-moi *le cacher dans quelque île déserte.*

Considérons-les l'une et l'autre, Andromaque et Henriette, après les « grandes mutations », les « retours soudains », les « changements inouïs » comme parle Bossuet. Quel revirement, pour dire comme les dramaturges ! Toutes deux ont derrière elles le Bonheur, et son souvenir vient aviver leur supplice. « Heureuse comme mère, comme épouse et comme reine », écrit Mme de Motteville, « *Henriette* connut, après les grands biens, les plus grands maux ». Aussi la chute est profonde. Aussi connaissent-elles les mêmes détresses, les mêmes « non vouloir », les mêmes désirs de solitude, l'une après la mort de Charles, l'autre après celle d'Hector. C'est ce que dit exactement d'Henriette le P. Cyprien

1. Mais, semble-t-il, il ne suffit pas d'indiquer une source livresque. Le plus souvent le texte n'inspire pas l'écrivain, sinon parce qu'il s'y retrouve. Il faut savoir, ou deviner, *pourquoi il le choisit et l'adopte*. D'où cette étude.

2. Souvenir de Virgile, qui a aussi traversé l'imagination de Bossuet parlant d'Henriette et de Charles. — Il est curieux de voir dans l'oraison funèbre le thème d'Esther nettement indiqué, et déjà le célèbre « Celui qui met un frein à la fureur des flots ». (Cf. Bossuet : Celui qui dompte les flots soulevés.) — Et le beau vers de Mithridate : « Souveraine des mers qui vous doivent porter » n'a-t-il point sa source dans ce passage de Bossuet : Lorsqu'Henriette va prendre possession du sceptre de la Grande-Bretagne « elle voyait pour ainsi dire les ondes se courber sous elle et soumettre leurs vagues à la dominatrice des mers ».

de Gamaches, son directeur de conscience, qui l'a suivie pas à pas : Ce que demandent ses pleurs, « c'est la *solitude* : le monde lui était à dégoût ». — C'était une vaincue. « Elle eût volontiers changé le séjour majestueux qu'elle faisait au Louvre en une humble demeure en quelque monastère. » Et de fait elle se ménagea les retraites de Chaillot et de Colombes, après avoir refusé l'asile de Port-Royal. Elle y signe ordinairement ses lettres « La Reine *malheureuse* »[1], et son vœu secret eût été de n'en point sortir. Son voyage en Angleterre, après la Restauration des Stuarts, est triomphal, mais affreusement douloureux : trop d'évocations, trop de souvenirs ; elle pleure, elle s'isole. Elle ne peut tenir là où tant de joie et de deuils l'assaillirent, et... voyez-vous Andromaque dans les « murs relevés » de Troie ?... Henriette fuit Londres, elle rentre en France, redescend dans son couvent. Elle n'a rien de la triomphatrice ; c'est pour l'acquit de sa conscience de reine et de mère qu'elle a agi, et cela seul l'a fait agir. Seule, elle fût restée dans l'ombre et dans le désert...

Bossuet nous a dit, avec une profonde sincérité, quelle consolation elle y trouvait. C'était Dieu. Et je sais bien celle que la païenne Andromaque eût rencontrée dans son « île déserte » auprès d'une tête chérie. Là est l'écart de la chrétienne, à celle qui l'est si peu qu'elle se prépare au suicide, « retraite » des Gentils hors du monde. Mais à ces vœux d'anéantissement, toutes les deux, Andromaque et Henriette-Marie objectent la grande, l'unique raison de vivre et d'agir :

> *Mais*, il me reste un fils ; vous saurez quelque jour,
> Madame, pour un fils, jusqu'où va notre amour...
>
> Je prolonge pour lui ma vie et ma misère...

dit Andromaque.

« *Mais* », dit le Père Cyprien de Gamaches, que nous citions tout à l'heure, après avoir montré la désolation d'Henriette-Marie, « *Mais* elle avait Madame, sa fille... » sur qui elle avait concentré toute sa tendresse et tous ses espoirs. Or, pour ces enfants royaux, qu'elles aiment triplement (comme mère, comme veuve et comme reine[2]), ces femmes-là non seulement survivent aux pires malheurs, mais dépensent toute l'ingénieuse action dont elles sont capables. Ne peut-on remettre la couronne sur ces fronts prédestinés ?

1. A de moindres faveurs, des malheureux prétendent !

2. Daudet a fait merveilleusement sonner cet accord dans *Les Rois en exil*. Chateaubriand, parlant d'Henriette-Marie de France, écrit cette phrase qui peut résumer toute cette étude : « Les reines ont été vues pleurant comme de simples femmes, et l'on s'est étonné de la quantité de larmes que contiennent les yeux des rois ».

Et s'il a été donné à Andromaque d'entendre Pyrrhus « reconnaître son fils pour le roi des Troyens », Henriette vit régner Charles II Stuart. Aussi savent-elles, le cas échéant, tout mettre en œuvre : leur charme, leur adroite et souple énergie.

C'est ainsi qu'il faut imaginer Henriette-Marie. En péril pendant la Révolution, ou vaincue, en terre d'exil, elle garde sa force et son autorité. « Elle marche, dit Bossuet, que confirment tous les historiens, *comme un général* à la tête d'une armée royale » qu'elle a recrutée. Elle tient tête sous la tempête et sous la canonnade. Lorsqu'il s'agit du mariage de sa fille, elle mène l'intrigue, dans une cour compliquée, avec une rare subtilité, ayant presque pris Louis XIV à ses filets maternels. Mais, surtout, elle sait plaire; elle n'ignore pas le prix d'un sourire, à propos esquissé : lorsqu'elle est en Hollande, occupée à réunir une armée et des outils de guerre, elle apprivoise les rudes bourgmestres. Lorsque les défenseurs des villes assiégées lui en remettent les clefs, qui sait si c'est à la femme ou à la reine qu'ils se rendent ? Et les officiers français qui prennent du service dans son armée, à qui offrent-ils leurs épées ? Elle a un « fond d'enjouement » qui plaît, dit Mme de Motteville. Elle a, dit Bossuet, en un raccourci lumineux, « cet art obligeant, qui fait qu'on se rabaisse sans se dégrader; *douce*, *familière*, *agréable*, autant que *ferme et vigoureuse*, elle savait *persuader* et *commander*[1] ».

Ces qualités subtiles sont celles d'Andromaque; qui l'a dit le premier ? — Sa « coquetterie » n'était rien d'autre que l'art de faire servir à des fins politiques son ascendant personnel et son charme : ce n'était point — et dans cette équivoque gît tout le paradoxe — l'art de Célimène, qui est de se plaire à plaire. Et à la bien prendre, la pièce de Racine consacre le triomphe d'Andromaque; sa « combinaison » réussit au delà de ses souhaits. Aussitôt après la mort de Pyrrhus, elle se révèle femme de tête et de décision. Elle aussi, elle prend le commandement. A ses ordres tous se rallient :

> Aux ordres d'Andromaque, ici tout est soumis ;
> Ils la traitent en reine et nous comme ennemis.
> Andromaque elle-même...

1. Andromaque est restée belle après la mort d'Hector : « sa beauté la rassure », dit Pyrrhus. Pour Henriette-Marie, Mme de Motteville nous en a laissé un assez fâcheux portrait : « Elle était fort défigurée par la grandeur de sa maladie et de ses malheurs ». Mais, jadis, elle avait été belle, et jeune; les poètes disaient qu'elle était « the queen of Britain and the queen of Love »; — « belle comme la lumière sans ombre, ou comme le jour de la première année où tout mois était mai » ; — « fair as high heaven and fertile as earth ». Et Van Dyck la peignait épouse et mère, les yeux sur ceux de Charles, et un bébé dans son giron.

Commande qu'on le venge et peut-être sur nous
Veut venger Troie encore et son premier époux,

raconte Pylade. Comme sur cette action politique, qui est celle de toutes les tragédies classiques, presque sans exception, se détache la figure d'Andromaque triomphante et meurtrie et d'Astyanax restauré ! Car, enfin, la vie comme le drame s'achève sur une restauration : c'est là, selon nous, le vrai dénouement d'Andromaque[1].

*
* *

Que conclure de ces rapprochements, que l'on jugera peut-être trop fragiles ? Allons-nous prendre la responsabilité d'embarrasser cette tragédie d'une anecdote pareille à celle qui, avant les précises études de M. Michaut, pesa sur l'histoire de Bérénice ? Non. Ce serait de beaucoup dépasser les faits que de parler de sources ou de suggestion princière. Rien ne serait plus hasardeux que d'affirmer, sur d'aussi minces conjectures, que Racine a reçu son sujet des mains de la duchesse d'Orléans, à qui il a dédié sa pièce (non sans de puissantes raisons, cependant, à notre avis). Faut-il croire que le poète est remonté de l'actualité à la légende, qui deviendrait ainsi une fiction commode et comme pudique ? Quels que soient les arguments que pourraient fournir en ce sens la préface de Bajazet, où nous voyons Racine à la recherche d'une manière de voile à jeter sur une histoire récente, nous continuons de penser que l'humaniste, qu'il était, partit d'Homère, d'Euripide, de Sénèque. La belle légende antique l'emporta d'abord sur ses ailes.

Mais il est un moment dans la création artistique où les êtres imaginaires vivent par eux-mêmes d'une vie propre, et échappent à l'action sinon au contrôle de leur créateur ; ils agissent à leur gré. C'est probablement dans un de ces moments que la légende vint comme d'elle-même, avide de revivre, se poser sur l'histoire. Elle y reprenait vigueur, comme les ombres d'Homère : dans l'*actuel*, elle s'insérait, comme le souvenir pur, selon le mot de Bergson, vient « se jouer » dans la réalité actuelle. C'est par un mécanisme du même ordre (et ce n'est pas une simple *association d'idées*) qu'il est *impossible* de lire aujourd'hui le chef-d'œuvre de Racine, sans qu'Andromaque s'incarne et se *rajeunisse* en telle veuve de la guerre, comme presque tous les « survivants »

1. Il est impossible, notons-le, de sauver autrement l'unité d'action dans *Andromaque*, si compromise dès l'instant où l'on donne une égale importance aux personnages d'Hermione et d'Andromaque.

en ont encore dans leur horizon. Cette sorte de reviviscence, Racine en fut sans doute le discret, mais le docile et conscient complice. Là est son art fait d'instinct, de soumission et d'adresse. Son sujet vivait devant lui, et son génie le voyait vivre, le guidant à peine et palpitant avec lui.

Ainsi n'a-t-il pas fait une « pièce à clé »[1]. Encore moins a-t-il, dans le domaine du pur universel, conçu le caractère abstrait et général de la veuve fidèle et de la mère déchirée, comme un type de triangle qui peut ensuite servir à définir tous les triangles de ce monde obéissant, en y ajoutant quelques ornements lyriques extraits de son expérience sentimentale. Pour lui, Andromaque était *à la fois* antique et moderne ; elle n'était ni l'Euripidienne, ni la reine d'Angleterre, mais bien les deux ensemble. Et c'est une des raisons pourquoi, dans sa tragédie, la veuve d'Hector est vivante.

Jean-Émile Morel.

1. L'habile courtisan qu'il était (je crois qu'on ne saurait trop insister sur cet aspect de son caractère) fut-il si fâché de la rencontre ?

ALCESTE SERAIT-IL MONTAUSIER?

Tout le monde sait que le Misanthrope fut, du temps même de Molière, identifié avec le duc de Montausier[1]. Puis cette application fut contestée et on la tient généralement pour controuvée aujourd'hui. On a démontré sans peine que l'auteur de la *Guirlande de Julie* devait préférer le sonnet d'Oronte à la *Chanson du Roi Henri*[2]; qu'on avait rendu, en son temps, justice à son mérite, en dépit des boutades d'Alceste, et qu'enfin le gouverneur du Dauphin, loin d'être d'une intransigeance farouche, avait fort bien su accommoder sa conscience à des situations assez scabreuses, s'il est vrai, comme nous le conte la grande Mademoiselle, qu'on ait pu lancer en plein visage à sa femme l'accusation de « donner des maîtresses au Roi.[3] » L'on tombe d'accord que certains traits d'Alceste se retrouvent dans les siens, mais on en conclut seulement que, comme pour certains *Caractères* de La Bruyère, Montausier est *un* des modèles qui ont prêté à Molière les éléments de son héros. On a ainsi l'avantage de s'appuyer sur les déclarations de principes de l'auteur à qui rien, selon lui, ne donnait « de déplaisir comme d'être accusé de regarder quelqu'un dans les portraits qu'il fait ». Et il ajoutait : « Comme l'affaire de la comédie est de représenter en général tous les défauts des hommes de notre siècle, il est impossible à Molière de faire aucun caractère qui ne rencontre quelqu'un ». Après cela n'y a t-il pas quelque imprudence à vouloir reviser, en l'absence de faits nouveaux, un jugement accepté de tous? Nous ne nous y risquerons, en tout cas, qu'après avoir demandé pardon d'avance de la liberté grande.

Nous ne nierons pas l'évidence. Montausier fut, sur des points essentiels, l'opposé d'Alceste. Celui-ci a horreur de quémander et fuit la cour où l'on gagne les charges à la souplesse des reins. Il ne veut même pas qu'on s'entremette pour lui, et Arsinoé, en lui offrant ses bons offices, achève de le rebuter. Au contraire, dans les lettres de Montausier, on le voit se plaindre sans vergogne du tort qu'on fait à son mérite; demander qu'on ne l'oublie, ni lui ni sa

1. D'Olivet, *Hist. de l'Ac. Fr.*, II, p. 158. — Saint-Simon, *Notes du Journal de Dangeau*, III, 126. — *Segraisiana*, p. 65, p. 100.

2. Cf. Despois et Mesnard (Préface de l'*Édition des Grands Écrivains*), p. 390. — Cousin avait le premier exprimé cette opinion.

3. Cousin, *La Société française d'après le Grand Cyre*, p. 47 et 49.

femme, lors des distributions d'avantages et d'offices ; revendiquer ses droits sur une charge de lieutenant général ; solliciter Condé pour son gendre, voire pour un sien maître d'hôtel ; et, afin de rendre service à un protégé du même Condé, l'abbé des Roches, envoyer des lettres de recommandation à huit de ses juges, espérant, dit-il, qu'elles ne seront pas « inutiles[1] ». Ce n'est pas, avouons-le, l'homme à principes, le « sauvage » qui consent à payer vingt mille francs le droit de pester contre l'abus des recommandations.

Mais ce sont-là les terribles indiscrétions de la petite histoire. Il n'y a pas moyen, a-t-on dit, d'être un grand homme pour son valet de chambre. Combien des gens en place qui nous toisent soutiendraient-ils leur morgue s'ils savaient connus les secrets de leurs démarches auprès des puissants qui les ont placés ! Au temps de Molière il ne s'agissait pas de peindre au vrai Montausier : ce vrai n'eût peut-être pas été vraisemblable. Il fallait et il suffisait que le portrait remplît l'idée qu'on se faisait de lui. Or Montausier, nous dit-on, consentit à se reconnaître en Alceste. Il voyait en lui « le plus parfaitement honnête homme qui pût être ». N'est-ce pas la récompense de l'artiste habile qui fait à la fois beau et ressemblant ? Il n'est aucunement inadmissible qu'il ait été reconnaissant à Molière d'avoir, au milieu des petits travers qui le signalaient sans le déconsidérer, relevé les traits de haute vertu dont il se piquait dans le monde.

Il est certain qu'à côté du Montausier réel qu'on nous révèle aujourd'hui il y a eu, de son temps, et même bien après, un Montausier idéal qui est singulièrement ressemblant au personnage de Molière. On connaît le Mégabate du *Grand Cyre*. On se rappelle moins, sans doute, l'exorde de l'Oraison funèbre où Fléchier se déclare à l'aise, « lui qui ne mentit jamais pour personne », dans un discours où « la franchise et la candeur sont le sujet de ses éloges ». On oublia les complaisances du courtisan, et il passa bientôt pour un parangon de dignité et de tenue morale. « En partageant les plaisirs du roi », dit Garat, « Montausier, par sa présence, y répand ce respect des mœurs, cette noblesse et cette décence qui ont rendu les fêtes de Versailles dignes d'entrer dans le tableau de l'histoire du siècle. » Il attaqua, continue-t-il, « la puissance des maîtresses du roi » et « Louis répand de nouvelles grâces sur le censeur rigide de ses faiblesses ». Il fustige les « flatteurs corrompus » et « fait trembler les vices dans une cour ». — « Tu penses en sage »,

1. La première des lettres en question est de 1649 ; la dernière, de 1673. Cf. Magne, *Voiture*, etc., t. II, p. 403 sq.

s'écrie Lacretelle, « tu écris en républicain, et ta louange même porte une vérité et une leçon ». Il lègue, conclut-il, aux courtisans de Louis XIV « l'exemple de sa destinée comme un encouragement au fier, au généreux honneur de nos pères ». C'est bien là l'engouement du XVIIIe siècle pour les héros! Il les choisissait avec plus de discernement d'ordinaire tout en les exaltant à plaisir. Dans sa hâte à garnir son Panthéon il a accueilli celui-ci un peu vite ; mais, une fois admis, il lui a rendu les honneurs réservés aux plus authentiques : éloges, concours sur son éloge dans les Académies, parallèle des éloges récompensés, portrait gravé, portrait en couleurs... Montausier figure au Salon de 1781 à côté de Catinat et de Tourville.

C'est donc avec ce Montausier, nous ne dirons pas :

Tel qu'en lui-même, enfin, l'éternité le change,

mais tel que les contemporains l'ont travesti, c'est avec le « Marquis de Lacédémone » qu'il faut confronter le type créé par Molière. Considérons d'abord ses défauts :

1° *La brusquerie.* — Elle éclate, on s'en souvient, dès la première scène :

Laissez-moi, je vous prie...
Laissez-moi là, vous dis-je, et courez vous cacher !

Vigneul, Tallemant, le *Menagiana* confirment la chose. Il est toujours à bougonner, à jurer même. Le *Grand Cyre* l'adoucit : « Il est certain qu'il est un peu difficile ». Mais Mme de Choisy disait à Segrais, sans mâcher autrement les mots, « que c'était un fagot d'orties qui piquait de quelque côté qu'on le prît ».

2° *L'entêtement.* — Philinte s'évertue en vain à lui faire entendre raison :

Hors qu'un commandement exprès du roi ne vienne... (II, 7.)
Non, l'on n'a point vu d'âme à manier si dure. (IV, 1.)

« Résolu comme Bartole », tel était, nous dit Conrart, son proverbe de cour. Et Sarrazin le peint comme suit :

Il est venu ce redoutable,
En controverse épouvantable
Qui ne sauroit rien accorder
Et qui ne veut jamais céder...[1].

3° *L'amour bourru :*

Et l'on n'a vu jamais un amour si grondeur. (II, 2.)
A ne rien pardonner le pur amour éclate. (II, 5.)

1. Vers inédits. Cf. E. Magne, *Voiture*, etc., II, p. 32, n.

« Je suis persuadé, » est-il dit dans le *Grand Cyre*, « que s'il eût été amoureux de quelque dame qui eût eu quelque léger défaut ou en sa beauté, ou en son esprit, ou en son humeur, toute la violence de sa passion n'eût pu l'obliger à trahir ses sentiments. En effet, je crois que s'il eût eu une maîtresse pâle il n'eût jamais pu dire qu'elle était blanche ; s'il en eût eu une mélancolique, il n'eût pu dire aussi, pour adoucir la chose, qu'elle eût été sérieuse, » etc.

Cousin, qui cite ce passage, est ici avec nous. « Il faut avouer », dit-il, « que cela rappelle bien les vers du *Misanthrope*. »

4° *Le désir de se singulariser.* — Ses rubans verts ne sont pas encore à la mode et, en 1666, trahissent peut-être comme une affectation des us du bon vieux temps. Il ne se trouve à l'aise qu'au « désert », n'étant jamais, en société, de l'avis de quiconque. La contrariété est devenue chez lui comme une seconde nature. Célimène complète la série des portraits par le sien : une machine à contredire :

> L'honneur de contredire a pour lui tant de charmes
> Qu'il prend contre lui-même assez souvent les armes,
> Et ses vrais sentiments sont combattus par lui
> Aussitôt qu'il les voit dans la bouche d'autrui. (II, 5.)

Le *Menagiana* dit qu'il est de ces gens qui « se plaisent à contredire sur toutes choses jusques là qu'ils ne se souviennent plus du sentiment dont ils étaient auparavant, pour prendre le sentiment contraire, seulement pour contredire ».

5° *Il finit par passer pour fou ou tout au moins maniaque et timbré :*

> Je vous dirai tout franc que cette comédie
> Partout où vous allez donne la comédie...
> Tant mieux, morbleu ! tant mieux, c'est ce que je demande...
> Tous les hommes me sont à tel point odieux
> Que je serais fâché d'être sage à leurs yeux ! (I, 1.)

Mme de Rambouillet, rapporte Tallemant, « dit qu'il est fou à force d'être sage ».

Passons aux qualités :

1° *Une noble idée de l'amitié.* — Il déteste ceux qui, comme il dit, la « prostituent », et il la définit en disciple de Sénèque :

> ... L'amitié demande un peu plus de mystère
> Et c'est assurément en profaner le nom
> Que de vouloir le mettre à toute occasion ;
> Avec lumière et choix cette union veut naître. (I, 2.)

« Il ne donne sans doute pas son amitié légèrement », affirme le *Grand Cyre*, « mais ceux à qui il la donne doivent être assurés qu'elle est sincère, qu'elle est fidèle et qu'elle est ardente. »

2° *Une sincérité chevaleresque.* — Il fait profession de détester les flatteurs, les « embrasseurs ». Cette qualité, même à l'excès où il la porte, lui vaut l'estime d'Éliante, personne fort pondérée pourtant :

> Et la sincérité dont son âme se pique
> A quelque chose en soi de noble et d'héroïque.
> C'est une vertu rare au siècle d'aujourd'hui
> Et je la voudrais voir partout comme chez lui. (IV, 1.)

Mme de Sévigné dit presque de même : « C'est une sincérité et une honnêteté de l'ancienne chevalerie ». Et le *Grand Cyre* : « Comme Mégabate est fort juste, il est ennemi de la flatterie. Il ne peut louer ce qu'il ne croit point digne de louanges et ne peut abaisser son âme à dire ce qu'il ne croit pas, aimant beaucoup mieux passer pour sévère auprès de ceux qui ne connaissent point la véritable vertu que de s'exposer à passer pour flatteur. Aussi ne l'a-t-on jamais soupçonné de l'être de personne. »

3° *Il est modeste et droit, a en horreur les petits moyens de l'intrigue, la réclame, l'« arrivisme ».*

> Qu'ai-je fait, s'il vous plaît, de si brillant en soi
> Pour me plaindre à la cour qu'on ne fait rien pour moi?...
> Hé! Madame, l'on loue aujourd'hui tout le monde...
> Et mon valet de chambre est mis dans la gazette!
> Le ciel ne m'a point fait, en me donnant le jour,
> Une âme compatible avec l'air de la cour...
> Je ne me trouve point les vertus nécessaires
> Pour y bien réussir et faire mes affaires. (III, 7.)

Tallemant dit qu'il ne « voulut point escroquer le bâton de maréchal : aussi ne l'a-t-il pu avoir quand il l'a demandé ». On contait aussi qu'il avait déclaré : « Je ne pense point au brevet (de duc). Ma femme a de bonnes jambes : elle se tiendra debout ».

4° *Il a le culte du parfait amour.* — Il aime la chanson du roi Henri, quoique le style en soit « vieux », parce que « la passion parle là toute pure » et que c'est ainsi que parlent les cœurs « vraiment épris ». Pour lui l'amour est ou n'est pas · s'il est, il prend l'âme tout entière et le monde cesse d'exister.

> Et s'il faut qu'à mes feux votre flamme réponde,
> Que doit vous importer tout le reste du monde? (V, 7.)

L'amant et l'amante ne sont plus que fonction l'un de l'autre. Vous devez, dit-il à Célimène, être

> Pour trouver tout en moi comme moi tout en vous.

C'est ainsi que se sont aimés Céladon et Astrée, Amadis et Oriane. Ses imprécations et ses cris de douleur, quand il se voit trahi par Célimène, rappellent ceux d'Oriane quand elle se croit abandonnée d'Amadis :

> Que toutes les horreurs dont une âme est capable
> A vos déloyautés n'ont rien de comparable ! (IV, 3.)

La respectueuse et longue attente de Montausier fiancé est comme une imitation de l'*Astrée*. M. Magne a cité de lui un sonnet où il expose sa théorie :

> Pour estre bien aymé soyez bien amoureux...
> Enfin soyez constant, et vous serez heureux[1]...

Il est tel dans la pratique. Le chagrin qu'il étale à la mort de sa femme le montre aussi constant dans le rôle de mari de roman que nous l'avions vu dans celui de fiancé parfait. Sur ce point encore, on comprend que Le Roy le dise « digne du siècle de Bayard » et en fasse un « des plus dignes modèles qu'on puisse offrir aux gentilshommes français, et des plus propres à conserver chez eux et peut-être à ranimer ce noble esprit de notre ancienne chevalerie ».

5° *La sûreté de son goût.* — Elle est attestée, si l'on veut, par son jugement sur le sonnet d'Oronte. Elle l'est peut-être plus encore par l'attitude intimidée du poète qui s'y reprend à plusieurs fois, plaide les circonstances atténuantes, appréhende — trop tard ! — un insuffisant « choix de mots », une imparfaite « netteté ». Et son juge n'est pas homme, en effet, à laisser rien passer. La condamnation d'ensemble est brutale, mais la reprise une à une de toutes les expressions condamnées est plus accablante peut-être :

> Qu'est-ce que : *Nous berce un temps notre ennui* ?
> Et que...
> Que...
> Et que...

« Les moindres imperfections le (Mégabate) choquent. Mais comme cela est causé par la parfaite connaissance qu'il a des choses, il faut souffrir sa critique comme un effet de sa justice. » Chapelain nous apprend par son testament que son vœu suprême eût été de lui confier la revision des derniers chants de la *Pucelle*.

1. Ouvrage cité, II, p. 157.

Il n'a osé le lui demander en raison de ses « grands et importants emplois », mais il prie Conrart, en le chargeant de ce soin, de bien suivre « l'avis de M. Montausier s'il en veut prendre la peine »[1]. Il n'est pas banal de voir Boileau communier avec Chapelain dans cette estime du sévère duc dont lui aussi a souhaité le « suffrage ».

6° *La pénétration.* — Il devine les réticences du cœur. Il « entend » le silence de Célimène :

> Je saurai de ma part expliquer ce silence
> Et me tiendrai pour dit tout le mal que je pense... (V, 2.)
> Il ne faut que poursuivre à garder le silence.
>
> ORONTE
>
> Je ne veux qu'un seul mot pour finir nos débats.
>
> ALCESTE
>
> Et moi je vous entends si vous ne parlez pas. (V, 3.)

« Mégabate entend si parfaitement les choses comme il faut les entendre et pénètre si avant dans le cœur de ceux qui l'écoutent qu'il ne répond pas seulement à leurs paroles et répond même encore bien souvent à leur pensée. »

Tout jusqu'ici se correspond assez bien, et si l'on consent à admettre qu'un portrait n'est pas une photographie, l'Alceste de Molière peut bien avoir eu Montausier pour unique original. Reste cependant l'objection qui paraissait si forte à Cousin et qu'on a paru tenir pour irréfutable après lui. « Ce qu'il nous est absolument impossible d'admettre, c'est que Montausier ait pu lui servir à peindre l'adversaire du faux bel esprit et du genre précieux, l'amateur passionné de la naïveté et du naturel. Loin de se moquer des précieux et des précieuses, Montausier en faisait partie. C'est un point qui ne peut être mis en doute... En vérité le grand seigneur qui se plaît à vivre avec Chapelain et Conrart et qui admire tant la *Pucelle*, l'auteur de tant de médiocres et maniérés madrigaux dans la *Guirlande de Julie* est bien plutôt l'original d'Oronte que celui d'Alceste, et au lieu de tant s'emporter contre le fameux sonnet, il y aurait très vraisemblablement applaudi. »

Qui sait? Et ne pourrait-on pas répondre : cela eût dépendu des jours ? « Comme il était extrêmement inégal, chagrin et pédant », dit le *Segraisiana*, « aujourd'hui il était pour Quinault et il l'exaltait cent piques au-dessus de Corneille, et le lendemain c'était Corneille qui était son héros et alors Quinault était le plus méprisable des hommes ». Oronte croit peut-être qu'il est dans le jour de Quinault :

1. Cf. *Bulletin du Bibliophile*, 1872, p. 344.

Ce ne sont point de ces grands vers pompeux
Mais de petits vers doux, tendres et langoureux.

Ce n'était peut-être pas davantage le jour de Corneille, et du Racine lui eût peut-être plu davantage. Mais peu importe, et nous ne voulons pas nous donner l'air de tourner une difficulté que nous croyons pouvoir prendre de plein front, car l'argumentation de Cousin nous paraît des plus superficielles.

Mettre ensemble, en effet, la *Guirlande* et la *Pucelle*, les Précieux, Chapelain et Conrart, c'est un peu brouiller les choses et les dates. En 1666, si les vers d'Oronte ressemblent — en mieux, d'ailleurs, — à ceux que Montausier composait, en 1631, pour Julie, il faut avouer que les temps depuis lors avaient changé et peut-être bien aussi le poète. Les beaux jours de Tendre sont déjà loin. A vingt ans on pense et on rime comme tout le monde autour de soi, et Montausier avait à plaire à sa fiancée et à sa future belle-mère, « deux puissants Dieux ». Comme il dut adopter le catholicisme pour entrer définitivement dans le monde « bien pensant », il a pu sacrifier à la préciosité pour se faire admettre dans le monde bien disant. C'est ce qu'indique assez finement Lacretelle : « Son séjour à l'Hôtel de Rambouillet, dont l'esprit était contraire à son tempérament, fut sans doute une de ces complaisances que l'amour obtient des âmes les plus hautes et qui les embellissent d'un charme qu'on leur croyait étranger. Pour moi, en trouvant le nom de Montausier dans le recueil de fades madrigaux appelé la *Guirlande de Julie*, je me représente ce roi de Sparte que des ambassadeurs surprenaient jouant avec ses enfants. »

Ce n'était pas sa partie, en effet. L'idée de la Guirlande n'est sans doute pas de lui. Il laisse l'ouvrage d'ailleurs après l'avoir commencé, et le reprend au bout de sept ans. C'est une sorte de pensum. Au surplus, il peine à la besogne et l'on comprend sa boutade à Oronte, l'homme des pièces faciles :

Voyons, monsieur, le temps ne fait rien à l'affaire !

Son vers, d'ailleurs, en sa platitude, a comme un air de naturel relatif. Écoutez parler son Angélique :

Je suis favorite des cieux ;
Je porte le nom d'Angélique
Mais je n'ignore pas qu'au jugement de tous
Je la suis beaucoup moins que vous.

Peut-être avait-il sur la conscience ce péché de jeunesse, et, par pénitence, s'il ne s'abstenait point désormais, du moins s'imposait-il de ne plus rimer que pour lui. « Mégabate écrit lui-même si bien

et en vers et en prose que c'est dommage qu'il ne le fasse pas plus souvent et qu'il soit d'humeur à en faire un mystère. » Quel sens ne prennent pas dès lors les deux vers de Molière :

J'en pourrais, par malheur, faire d'aussi méchants ;
Mais je me garderais de les montrer aux gens !

Il y avait eu certainement chez lui une révolution de goût. On ne trouvait plus, nous dit Lacretelle, « trace de l'esprit de Rambouillet dans ses écrits et ses paroles. Tout y est grave, simple, énergique, précis. Il fallait à son goût des ouvrages qui allassent jusqu'à l'âme. » Ses amis littéraires, Conrart, Chapelain, Mme Deshoulières, ont, eux aussi, eu leur chemin de Damas. Ils louent le bon vieux temps, la naïveté des amours de jadis, la simplicité du style. La poétesse rêve du siècle d'Amadis, et regrette ces attachements d'autrefois

Dont triste mort seule voyait le bout.

Elle module mainte variation sur le thème inépuisable :

On n'aime plus comme on aimait jadis.

Écoutons maintenant l'auteur du *Dialogue sur la lecture des vieux Romans* prendre la défense de Lancelot contre les galants du siècle. Ah! certes, son héros « ajuste » mal ses paroles, ignore la sérénade et les pas de ballets ; mais, en revanche, « il ne joue point l'amoureux, il l'est véritablement... il aime autant en absence qu'en présence : la seule vue de Genèvre le tire hors de lui-même, lui fait perdre la parole et lui ôte toute autre idée ; la pensée de lui avoir déplu le met en frénésie et lui fait courir les champs... C'est à vous à juger laquelle des deux galanteries est la plus obligeante pour les dames et si cette dernière est aussi ridicule qu'elle le paraît aux galans d'à cette heure... Je dirai seulement qu'on ne peut condamner sans témérité la seconde sorte de galanterie où la dame est parfaitement adorée et où, au lieu de paroles, on ne lui donne que des effets, effets où les yeux et les oreilles rencontrent moins de satisfaction, mais où l'esprit et le cœur la rencontrent tout entière. »

Est-il impossible d'admettre que Montausier qui, selon Le Roy, avait pris tout enfant le goût de la poésie dans la lecture d'un vieux poète, ait pu, dans un tel entourage, ressentir en son âge mûr les naïves impressions d'autrefois, et, revenu de sa passade de bel esprit, applaudir la chanson du Roi Henri ?

Henri Jacoubet.

LA THÉORIE DE LA BONTÉ NATURELLE DE L'HOMME CHEZ J.-J. ROUSSEAU

On a beaucoup écrit sur la théorie de la bonté naturelle de l'homme chez Rousseau, mais on l'a peu étudiée. Cependant rien n'est plus important ni plus essentiel, pour bien comprendre Rousseau, que de savoir au juste quelle signification il donnait à cette expression qui semble si paradoxale, mais qui reste la base de toute sa pensée. M. Albert Schinz a déjà montré que les idées de Rousseau sur cette question méritaient l'étude détaillée qu'il leur a consacrée, en la limitant malheureusement au Premier et au Second Discours[1]. J'ai eu, moi-même, l'occasion de publier deux articles à ce sujet, l'un sur la *Nouvelle Héloïse* et l'autre sur les *Confessions*[2]. En poursuivant mes recherches, j'ai cru découvrir des choses assez neuves et assez importantes pour mériter une étude d'ensemble telle que celle que j'entreprends. Trop de critiques n'ont vu en Rousseau qu'un sujet de discussions violentes qui, tout en montrant l'actualité de Rousseau, ont aussi montré le parti pris du critique. Évidemment, il faut tâcher d'être objectif. Examinons en détail et avec soin les œuvres de Rousseau, et voyons ce qu'elles nous révèlent. Dans cette étude, nous suivrons, en général, l'ordre chronologique, qui permet de suivre aussi clairement que possible le développement de la pensée de l'auteur. Nous commencerons donc par les deux Discours et les écrits qui s'y rattachent, et nous continuerons par la *Lettre à d'Alembert*, la *Nouvelle Héloïse*, l'*Émile* et la *Lettre à M. de Beaumont*, la *Correspondance*, les *Confessions*, les *Dialogues* et les *Rêveries*.

I

Les Discours.

Le *Discours sur les Sciences et les Arts* et le *Discours sur l'Inégalité* offrent l'intérêt spécial qui s'attache aux premiers actes

1. Albert Schinz, « La notion de vertu dans le Premier Discours de J.-J. Rousseau », *Mercure de France*, 1er juin 1912. « La théorie de la bonté naturelle de l'homme chez Rousseau », *Revue du XVIIIe Siècle*, 1913.

2. George R. Havens, « The Theory of Natural Goodness in Rousseau's *Nouvelle-Héloïse* », and « The Theory of Natural Goodness in Rousseau's *Confessions* », *Modern Language Notes*, novembre 1921 et mai 1923.

importants de la carrière publique d'un grand homme. Avec eux, il faut étudier aussi les diverses *Réponses*, dans lesquelles Rousseau expliqua, ou quelquefois modifia sa pensée sous l'influence des attaques lancées contre sa position qui semblait si paradoxale.

La question que Rousseau discuta en 1749 pour le prix de l'Académie de Dijon était de savoir si la Renaissance avait contribué à épurer ou à corrompre les mœurs. Dans la Préface de *Narcisse*, il nous dit : « En montrant, comme je l'ai fait, que nos mœurs ne se sont point épurées, la question étoit à peu près résolue[1] ». Pour ce qui concerne la bonté naturelle, on voit avec intérêt que, dans le fameux état de nature, « la nature humaine, au fond, n'étoit pas meilleure », mais que les hommes jouissaient de « la facilité de se pénétrer réciproquement », ce qui « leur épargnoit bien des vices[2] ». Aux temps primitifs, il y avait de la simplicité et de l'innocence, « quand les hommes innocens et vertueux aimoient à avoir les dieux pour témoins de leurs actions[3] ». La corruption de l'humanité a été proportionnée au développement de la science. « Nos âmes se sont corrompues à mesure que nos sciences et nos arts se sont avancés à la perfection[4]. » Las de leur innocence primitive, les hommes sont « bientôt devenus méchans[5] ». A présent, « les hommes sont pervers; ils seroient pires encore, s'ils avoient eu le malheur de naître savans[6] ». Nos descendants, à moins qu'ils ne soient plus insensés que nous, prieront Dieu en lui disant : « Délivre-nous des lumières et des funestes arts de nos pères, et rends-nous l'ignorance, l'innocence et la pauvreté[7] ». Il est bon que les sciences soient cultivées par une élite composée d'esprits élevés et indépendants[8], comme Bacon, Descartes et Newton, mais, « pour nous, hommes vulgaires..., restons dans notre obscurité », bornons-nous à chercher le bonheur qui se trouve en nous-mêmes et remplissons nos devoirs à mesure qu'ils nous sont révélés par cette conscience qui montre la vertu à tous les hommes[9]. La faiblesse de l'argument, admise par Rousseau lui-même dans les *Confessions*[10], ne devrait pas nous empêcher de

1. J.-J. Rousseau, *Œuvres complètes*, Hachette, 1885-1905, V, 103.
2. *Ibid.*, I, 4.
3. *Ibid.*, 13-14. Cf. la bonté naturelle conservée à Sparte (p. 7-8).
4. *Ibid.*, 5.
5. *Ibid.*, 14.
6. *Ibid.*, 10.
7. *Ibid.*, 18.
8. Rousseau ne nous dit pas par quel examen psychologique on doit choisir cette élite.
9. Rousseau, *Œuvres*, I, 20.
10. *Ibid.*, VIII, 250 : « Cet ouvrage... manque absolument de logique et d'ordre; de tous ceux qui sont sortis de ma plume, c'est le plus foible de raisonnement ».

voir que le progrès moral n'est pas toujours et nécessairement en proportion du progrès matériel et intellectuel. Voilà ce qui reste enfin du Premier Discours après qu'on en a déduit tout ce qu'il faut attribuer à l'exagération ou au faux raisonnement : « Ce n'est point la science que je maltraite, dit Rousseau, c'est la vertu que je défends[1] ».

En somme, dans le Premier Discours, Rousseau nous donne de la bonté naturelle une idée qui s'exprimerait peut-être mieux par ces mots : l'*innocence primitive*. Dans cet état primitif, la nature humaine, au fond, n'était pas meilleure, mais il y avait moins de tentations et les conditions étaient plus favorables à la bonté que dans la société complexe que l'homme a développée depuis.

Dans l'importante *Réponse au roi de Pologne*, Rousseau dit que la science, bonne en elle-même, si on la considère au point de vue abstrait, « n'est point faite pour l'homme » qui a « l'esprit trop borné... et trop de passion dans le cœur pour n'en point faire un mauvais usage[2] ». « Les arts et les sciences nous rendent malhonnêtes gens[3]. » La curiosité naturelle à l'homme est dangereuse pour lui. « Il devroit donc travailler à la contenir, comme tous ses penchans naturels[4] », assertion inattendue chez Rousseau, mais qui s'explique, peut-être, comme un trait d'ironie dans la réfutation de son adversaire, peut-être comme une trace de l'orthodoxie qui ne l'a jamais tout à fait quitté, peut-être comme une marque de confiance dans les penchants naturels moins complète qu'on ne l'a en général pensé. Quoiqu'il en soit, « l'homme sage est continuellement sur ses gardes, et se défie toujours de ses propres forces : il réserve tout son courage pour le besoin, et ne s'expose jamais mal à propos[5] » ; ce qui montre que Rousseau n'a pas oublié la faiblesse humaine, mais qu'il reste ici tout près de l'attitude traditionnelle. La conscience est un guide fidèle : elle nous enseignera à nous bien conduire, si nous voulons la suivre en toute sincérité. « Nous avons un guide intérieur, bien plus infaillible que tous les livres, et qui ne nous abandonne jamais dans le

1. Rousseau, *Œuvres*, I, 2. Dans la *Lettre à M. l'abbé Raynal*, Rousseau ajoute que ce qu'il veut réellement attaquer, c'est « l'orgueilleuse et fausse politesse de notre siècle (p. 20). On doit conclure, donc, qu'il y a dans la civilisation des choses simples, bonnes et vraies pour lesquelles il fait exception. Dans sa *Lettre à M. Grimm*, Rousseau déclare qu'il ne considère pas les sciences comme « la seule source de corruption parmi les hommes » (p. 24), atténuant ainsi sa position antérieure, si, à la vérité, il ne va pas jusqu'à la modifier. Il répète sa conviction que « la science convient à quelques grands génies, mais qu'elle est toujours nuisible aux peuples qui la cultivent » (p. 26).

2. *Ibid.*, 31.

3. *Ibid.*, 34.

4. *Ibid.*, 35.

5. *Ibid.*

besoin. C'en seroit assez pour nous conduire innocemment, si nous voulions l'écouter toujours[1]. » Rousseau explique ses éloges de l'ignorance en établissant une distinction entre « une ignorance criminelle » et « une ignorance raisonnable..., modeste, qui naît d'un vif amour pour la vertu et n'inspire qu'indifférence sur toutes les choses qui ne sont point dignes de remplir le cœur de l'homme, et qui ne contribuent point à le rendre meilleur[2] ». Il continue : « Voilà l'ignorance que j'ai louée, et celle que je demande au ciel en punition du scandale que j'ai causé aux doctes par mon mépris déclaré pour les sciences humaines[3] ». Rousseau nous apparaît donc enfin, moins comme un défenseur de l'ignorance dans le sens ordinaire du mot, que comme un ami de la vraie science[4]. Cependant, il rejette maintenant la conclusion, qu'on tira tout naturellement du Premier Discours : à savoir, qu'on devrait abandonner la civilisation telle qu'elle existe à présent. « Gardons-nous d'en conclure qu'il faille aujourd'hui brûler toutes les bibliothèques et détruire les universités et les académies. Nous ne ferions que replonger l'Europe dans la barbarie ; et les mœurs n'y gagneroient rien. » Il n'y a pas de remède réel. « On n'a jamais vu de peuple une fois corrompu revenir à la vertu[5]. »

Voici la *Réponse à M. Bordes*. La vertu n'est pas incompatible avec l'ignorance, mais les peuples ignorants ne sont pas tous nécessairement vertueux[6]. Rousseau raisonne ainsi : L'histoire nous montre les nations plus vertueuses dans les temps primitifs et ignorants, et plus corrompues à mesure qu'elles croissent en savoir. Les peuples barbares honorent toujours la vertu, ceux mêmes qui ne sont pas vertueux, mais les peuples cultivés parviennent à la mépriser, ce qui montre que la corruption est au comble[7]. Par conséquent, l'homme n'est pas méchant par sa nature. « On avance que les premiers hommes furent méchans ; d'où il suit que l'homme est méchant naturellement... Les annales de tous les peuples qu'on ose citer en preuve sont beaucoup plus favorables à la supposition contraire[8]. » Encore une fois, c'est à

1. Rouseau, *Œuvres*.
2. *Ibid.*, 44.
3. *Ibid.*, 45. Cf. p. 69, où Rousseau suggère que l'homme a besoin d'une nouvelle Renaissance pour lui montrer sa véritable ignorance.
4. Cf. la même attitude chez Socrate.
5. Rousseau, *Œuvres*, I, 45-46. Cf. 65.
6. *Ibid.*, 49-50.
7. *Ibid.*, 50-51.
8. *Ibid.*, 53. Cf. l'*Émile*, II, 441-442 : « Cette étude des divers peuples dans leurs provinces reculées, et dans la simplicité de leur génie originel, donne une observation générale... bien consolante pour le cœur humain ; c'est que toutes les nations, ainsi observées, paroissent en valoir beaucoup mieux ; plus elles se rapprochent de

l'*innocence primitive*, plutôt qu'à la bonté positive, que pense Rousseau, en opposition, semble-t-il, avec l'Église et sa doctrine de la *perversité originelle*.

La Préface de *Narcisse* exprime clairement des idées semblables[1]. Ce qui nous intéresse surtout, c'est cette peinture de la vie sauvage. « Parmi les sauvages, l'intérêt personnel parle aussi fortement que parmi nous, mais il ne dit pas les mêmes choses : l'amour de la société et le soin de leur commune défense sont les seuls liens qui les unissent : ce mot de *propriété*, qui coûte tant de crimes à nos honnêtes gens, n'a presque aucun sens parmi eux : ils n'ont entre eux nulle discussion d'intérêt qui les divise ; rien ne les porte à se tromper l'un l'autre ; l'estime publique est le seul bien auquel chacun aspire, et qu'ils méritent tous. Il est très-possible qu'un sauvage fasse une mauvaise action, mais il n'est pas possible qu'il prenne l'habitude de mal faire, car cela ne seroit bon à rien... Je le dis à regret, l'homme de bien est celui qui n'a besoin de tromper personne, et le sauvage est cet homme-là[2]. » Nous voyons clairement que Rousseau ne pense point ici que l'homme primitif soit par nature meilleur que l'homme civilisé ; il a seulement le grand avantage d'être moins tenté de mal faire. C'est la société qui est en défaut. Dans le Premier Discours et dans les écrits qui s'y rattachent, la théorie de la bonté naturelle — ou mieux de l'*innocence originelle* ou *primitive* — n'est donc aux mains de Rousseau qu'une arme pour attaquer la société contemporaine.

Considérons maintenant le Second Discours, *Sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*[3].

« La plus utile et la moins avancée de toutes les connoissances humaines me paroît être celle de l'homme[4]. » Cette ignorance est aujourd'hui augmentée par l'altération qui s'est produite à mesure que l'homme s'est éloigné de l'état primitif qui lui est propre. « Tous les progrès de l'espèce humaine l'éloignant sans cesse de son état primitif, plus nous accumulons de nouvelles connoissances,

la nature, plus la bonté domine dans leur caractère ». Cf. aussi I, 53 (n. 2) : « Quoique l'homme soit naturellement bon, comme je le crois, et comme j'ai le bonheur de le sentir ».

1. Rousseau, *Œuvres*, V, 102, 103 (et n.), 106, 107 (et n.), 108 (et n.), 109.

2. *Ibid.*, 107 (n).

3. Voir l'article de M. Arthur O. Lovejoy, « The Supposed Primitivism of Rousseau's Discourse on Inequality », *Modern Philology*, XXI (novembre 1923), p. 165-186. L'étude de M. Lovejoy, parue après la composition de mon article, répète et confirme quelques-unes de mes conclusions en y ajoutant une importante distinction entre les divers « états de nature ». Mais cf. *infra*, p. 637, n. 5.

4. *Ibid.*, I, 78. Cf. Pope, « The proper study of Mankind is Man ». *Essay on Man*, Epistle II (1732).

et plus nous nous ôtons les moyens d'acquérir la plus importante de toutes[1]. » Dépouillons donc ces additions artificielles et tâchons de découvrir la véritable nature humaine. Rousseau définit le *naturel* par une citation d'Aristote comme ce qui semble propre et bon. *Non in depravatis, sed in his quae bene secundum naturam se habent, considerandum est quid sit naturale*[2]. Dans ces conditions, un homme du dix-huitième siècle se demandera d'instinct ce que c'est que l'homme dans « l'état de nature ». Pourtant Rousseau semble se rendre compte que ce soi-disant état de nature peut être parfaitement imaginaire ; il peut n'être qu'une hypothèse propre à faciliter la discussion. « Ce n'est pas une légère entreprise de démêler ce qu'il y a d'originaire et d'artificiel dans la nature actuelle de l'homme, et de bien connoître un état qui n'existe plus, qui n'a peut-être point existé, qui probablement n'existera jamais[3]. » Il veut séparer le primitif de l'artificiel, le « divin » de ce qui n'est qu'humain, « séparer dans l'actuelle constitution des choses ce qu'a fait la volonté divine d'avec ce que l'art humain a prétendu faire[4] ».

Le raisonnement de Rousseau semble être à peu près celui-ci : Ce que Dieu créa était bon, mais l'homme l'a altéré et gâté. Aux temps primitifs, l'homme était tel que Dieu le fit ; il était donc bon. Depuis lors, il est devenu de plus en plus artificiel et par conséquent mauvais. Tout ce qui est bon doit nécessairement venir de Dieu. Le bon est donc originel et primitif. Mais l'homme n'est pas bon à présent. C'est pourquoi il faut conclure qu'il a abandonné sa véritable destinée et sa véritable nature et qu'il a dégénéré. Mais *naturellement*, c'est-à-dire *primitivement*, l'homme était bon. Tout en rejetant le dogme de la *perversité originelle* de l'homme, tel qu'il le trouvait dans les *crédos* des Églises catholique et protestante, Rousseau n'en est pas moins profondément influencé par le point de vue de l'Église. La doctrine de l'Éden primitif a beaucoup de points communs avec l'hypothèse de l'état de nature ; celle de la chute avec l'idée de la dépravation causée par la société, avec une différence cependant : l'Église disait que par la chute l'homme devint naturellement et inévitablement mauvais, incapable d'échapper à son état de dépravation, sauf par un acte surnaturel de la grâce divine. Rousseau disait au contraire : Oui, l'homme est

1. Rousseau, *Œuvres*, 79.
2. *Ibid.*, 71.
3. *Ibid.*, 79. Cf. la *Lettre à M. de Beaumont*, III, 76 : « L'homme sauvage, errant seul dans les bois... n'existe pas, direz-vous ; soit : mais il peut exister par supposition ».
4. *Ibid.*, I, 82.

mauvais; oui, il est tombé, mais ce n'est pas par un décret divin. Dieu le créa et voulut qu'il restât tel qu'il était dans l'Éden de l'état de nature. De cet état, il est tombé par suite de l'erreur qu'il a commise en laissant s'organiser un état artificiel de société. Pourtant il peut échapper à cette dégradation, s'il réussit à reconnaître sa véritable nature et si, en luttant fermement contre toutes les altérations artificielles, il fait tous ses efforts pour y retourner. En d'autres termes, la bonté naturelle est pour Rousseau un idéal en vue duquel il travaille. La fausseté et le manque de base scientifique de son raisonnement ne détruisent pas nécessairement la valeur de l'idéal. Nous penchons maintenant à croire à un progrès en avant, Rousseau semble croire plutôt à une sorte de progrès en arrière, pour ainsi dire; la différence importe peu si le but idéal est essentiellement le même, savoir : la bonté et le bonheur de l'homme.

Rousseau semble avoir quelque lueur des idées évolutionnistes, mais il est enclin à les rejeter[1]. En tout cas, il commence par considérer l'homme tout formé, tel qu'il est actuellement[2]. Dans cet état de nature, les hommes sont essentiellement égaux[3]. Deux principes gouvernent leurs actions, la conservation de soi-même et la pitié pour les souffrances des autres[4]. L'homme n'est pas précisément bon dans cet état, mais il n'est pas méchant. En réalité, il est amoral, neutre, ni bon ni méchant. « Il paroît d'abord que les hommes dans cet état, n'ayant entre eux aucune sorte de relation morale ni de devoirs connus, ne pouvoient être ni bons ni

1. Il comprend qu'il a fallu sans doute de longs siècles de lent progrès avant même que l'art fondamental de l'emploi du feu fût découvert (*Ibid.*, p. 92). Le développement des langues a dû occuper l'esprit humain pendant des milliers de siècles (p. 93). Si l'homme marchait autrefois à quatre pattes, s'il avait des griffes, comme le pensait Aristote, s'il était velu comme un ours, toutes ces questions Rousseau les mit à l'écart comme douteuses, parce que, comme il dit, l'anatomie comparée avait encore fait trop peu de progrès pour former la base de réponses définitives (p. 84). Pour lui-même, il penche vers le négatif (notes, p. 127-128). Il croit à une sorte de sélection naturelle (p. 85), mais il ne croit pas qu'il y ait de rapport entre les petits singes et l'homme (p. 141-142). Les gros singes, comme les orangs-outangs, peuvent bien être des hommes à l'état sauvage (p. 139-142). La valeur possible de l'anthropologie est reconnue par Rousseau. Il voudrait bien que des hommes de science du premier rang l'étudiassent afin qu'on ne soit pas forcé de se contenter des histoires indignes de confiance rapportées par des voyageurs inexercés à l'observation exacte. Aussi les erreurs de Rousseau sont-elles dues en grande partie au développement insuffisant des sciences naturelles de son temps.

2. Rousseau, *Œuvres*, I, 85.

3. Rousseau reconnaît deux sortes d'inégalité : la naturelle, qui consiste dans les différences des âges, de la santé, des facultés du corps ou de l'esprit, et l'artificielle, qui est due aux institutions imparfaites ou injustes des hommes (p. 79, 82). En outre, il voit que les causes artificielles de l'inégalité tendraient à accroître l'inégalité naturelle (p. 103).

4. Rousseau, *Œuvres*, I, 81.

méchans, et n'avoient ni vices ni vertus [1]. » C'est la « faculté de se perfectionner [2] » qui distingue l'homme de l'animal, mais qui est « la source de tous les malheurs de l'homme ». Cette faculté l'empêche de rester dans « cette condition originaire dans laquelle il couleroit des jours tranquilles et innocens [3] ». Quand « M. Philopolis » [Charles Bonnet] lui fit l'excellente objection que, si l'homme était naturellement sociable, la société était par conséquent inévitable et d'accord avec sa nature, Rousseau ne fut nullement troublé et s'esquiva lestement en répondant : Oui, la société est naturelle à l'homme comme la décrépitude dans la vieillesse et elle n'est pas plus à désirer [4]. Sa conviction que l'homme est descendu, et non pas monté, à partir de son état originaire, était trop forte pour lui permettre de changer d'attitude. Dans l'état de nature, les hommes sont « plutôt farouches que méchans [5] ». Ils ne font pas le bien d'après la maxime sublime : « *Fais à autrui comme tu veux qu'on te fasse* », élévation morale que peu d'hommes atteignent. Ils suivent plutôt l'idéal négatif de Rousseau, celui qu'il considère comme moins élevé mais comme plus près du terme moyen : « *Fais ton bien avec le moindre mal d'autrui qu'il est possible* [6] ». Avant que la raison commence à exercer son pouvoir sur les hommes, ils « ne sont pas méchans précisément parce qu'ils ne savent pas ce que c'est qu'être bons [7] ». La pitié est la première et unique vertu que possède l'homme naturel [8]. Elle sert de frein à sa tendance naturelle à se conserver ou à accroître son pouvoir selon les impulsions de l'*amour de soi* [9]. Ensuite, la raison substitue à cet *amour de soi*, qui est en général innocent et inoffensif, un *amour-propre*, qui a pour base la comparaison et la rivalité avec autrui [10] et qui fait naître la vanité et l'ambition [11]. Ainsi devenu un être social, l'homme devient également « méchant » [12]. « Voilà donc toutes nos facultés développées, la mémoire et l'imagination en jeu, l'amour-propre intéressé, la raison rendue active, et l'esprit arrivé presque au terme de la perfection dont il est suscep-

1. Rousseau, *Œuvres*, 97 : « N'allons pas surtout conclure avec Hobbes que, pour n'avoir aucune idée de la bonté, l'homme soit naturellement méchant » (p. 97). Cf. p. 98.
2. Rousseau devance Mme de Staël par son emploi du mot « perfectibilité » (p. 90).
3. Rousseau, *Œuvres*, 90.
4. *Ibid.*, 153-154.
5. *Ibid.*, 100.
6. *Ibid.*
7. *Ibid.*, 98.
8. *Ibid.*
9. *Ibid.*, 100.
10. *Ibid.*, 123, 149-150.
11. *Ibid.*, 109, 113.
12. *Ibid.*, 104.

tible... Être et paroître devinrent deux choses tout à fait différentes... Enfin l'ambition dévorante, l'ardeur d'élever sa fortune relative moins par un véritable besoin que pour se mettre au-dessus des autres, inspire à tous les hommes un noir penchant à se nuire mutuellement[1]. » Dans la société contemporaine, tout est artificiel. « L'homme originel s'évanouissant par degrés, la société n'offre plus aux yeux du sage qu'un assemblage d'hommes artificiels et de passions factices qui sont l'ouvrage de toutes ces nouvelles relations, et n'ont aucun vrai fondement dans la nature[2]. » C'est ainsi que « tout devient factice et joué, honneur, amitié, vertu, et souvent jusqu'aux vices mêmes[3] ». Les accusations que Rousseau porte contre la société contemporaine, quoique extrêmes, peuvent être considérées néanmoins comme fondées sur des faits. Il y avait beaucoup d'artificiel dans la société du XVIIIe siècle, il y en a, sans doute, dans toute société humaine. C'est ce que Rousseau a très bien vu. Où il s'est trompé, c'est quand il a pensé que l'homme avait dégénéré d'un état primitif meilleur au lieu d'être monté lentement et laborieusement en partant d'un état encore pire que l'état actuel. L'idéal de Rousseau est essentiellement juste. Son erreur consiste à le mettre en arrière et à convier l'homme à se retourner vers lui, tandis qu'il aurait dû mettre son état idéal dans l'avenir, et prier l'homme d'abandonner la poursuite de choses vaines et nuisibles pour courir ardemment en avant vers ce qui est bon et vraiment digne de lui[4].

Le *Discours sur l'Inégalité* suppose donc un état primitif où l'homme, sans être précisément bon, n'était « pas méchant ». Les *Notes* du Discours semblent aller encore plus loin. Rousseau y écrit que l'homme est naturellement bon. « Les hommes sont méchans, une triste et continuelle expérience dispense de la preuve ; cependant l'homme est naturellement bon, je crois l'avoir démontré[5]. » De même, dans la *Lettre à M. Philopolis*, Rousseau nous dit : « Je suis toujours le monstre qui soutient que l'homme est naturellement bon et... mes adversaires sont toujours les hon-

1. Rousseau, *Œuvres*, 112-113.
2. *Ibid.*, 125.
3. *Ibid.*, 126.
4. Rousseau nous prie de faire une distinction entre « l'homme naturel » des temps primitifs et le sauvage tel que nous le connaissons à présent. « C'est faute d'avoir suffisamment distingué les idées, et remarqué combien ces peuples étoient déjà loin du premier état de nature, que plusieurs se sont hâtés de conclure que l'homme est naturellement cruel » (p. 109). La moralité ne commence à entrer dans les actions humaines (p. 110) qu'avec la société. L'époque la plus heureuse pour la race humaine était, selon l'avis de Rousseau, un état intermédiaire entre les temps primitifs et la société plus complexe qui s'organisa depuis. (*Ibid.*)
5. *Ibid.*, 133.

nêtes gens qui, à l'édification publique, s'efforcent de prouver que la nature n'a fait que des scélérats[1] ».

Dans les deux Discours, Rousseau ne dit pas que l'homme soit naturellement bon, mais plutôt qu'il est naturellement neutre, ni bon ni méchant. Nous avons appelé cette idée l'*innocence primitive*. Dans les *Notes* du second Discours et dans la *Lettre à M. Philopolis*, Rousseau semble faire un pas en avant quand il dit que l'homme est « naturellement bon ». Cependant nous verrons plus loin que Rousseau a une idée étrange de la bonté : il la considère comme étant plutôt négative que positive, de sorte que la différence entre « pas méchant » et « bon » est beaucoup moins grande pour Rousseau que pour nous. Peut-être, dans sa pensée, cette différence n'existe-t-elle même pas du tout[2].

Voici donc en conclusion la pensée de Rousseau dans les Discours. L'homme dans la société est méchant; « une triste et continuelle expérience dispense de la preuve[3] ». Pourtant ce n'est pas là sa véritable nature, comme nous le feraient penser des écrivains comme Hobbes, ou l'Église avec sa doctrine de la perversité naturelle de l'homme. Au lieu d'être resté dans son état primitif où les tentations et les rivalités étaient moins dangereuses, l'homme a suivi le leurre d'un progrès faux et matérialiste qui rend le mal de plus en plus inévitable et la bonté de plus en plus difficile. Mais Dieu a dû nécessairement créer l'homme bon. Par conséquent, il faut conclure que l'homme était d'autant meilleur qu'il restait plus près de son état primitif d'innocence. Mais la nature humaine, dans ces premiers temps, n'était pas essentiellement différente de ce qu'elle est actuellement. Elle était amorale et neutre, mais les conditions sociales n'étaient pas, comme maintenant, favorables au mal et hostiles au bien. La nature humaine est donc constante; elle n'est ni meilleure ni pire qu'aux temps primitifs; mais, peu à peu, la société est cause de la dégénérescence de l'homme. L'homme s'est trompé dans la voie qu'il a tracée au développement social. La civilisation présente dont il est si fier va dans un sens contraire à la bonté. Elle devrait se diriger vers la vertu, la justice et l'égalité. Dans un siècle où la géologie, la zoologie, la psychologie, l'anthropologie et les sciences sociales s'étaient trop peu développées pour lui fournir la solide base scientifique dont il avait besoin, Rousseau s'est trompé en partant d'une position qui, au fond, n'était guère différente de celle de la Genèse. Il ne s'égara

1. Rousseau, *Œuvres*, 157.
2. *Cf. Corr.*, XI, 112, *et Dialogues*, IX, 107, 109, 209.
3. *Ibid.*, I, 133.

pas beaucoup dans ses critiques de la société de son temps. Son erreur consista à mettre l'état idéal de la race humaine dans le passé plutôt que dans l'avenir. Il ne dit ni ne laissa entendre que l'idée de « la bonté naturelle » signifie que l'homme est à présent naturellement bon. Il dit seulement que, primitivement, l'homme était innocent et que la bonté, et non pas la méchanceté, est sa véritable nature.

II

La « Lettre a d'Alembert sur les spectacles ».

Ce qui a trait à la bonté naturelle semble être tout à fait accidentel et fortuit dans la *Lettre à d'Alembert*. Cela n'est pas pour nous surprendre. Pour être moins conscientes et moins complètes ici, les opinions de Rousseau ne sont pas moins importantes. De plus, la date, 1758, époque de la composition de la *Nouvelle Héloïse*, y ajoute un intérêt tout particulier.

Rousseau répète dans des termes analogues ce qu'il a déjà dit dans la *Lettre à M. Philopolis*[1] : « Quant à moi, dût-on me traiter de méchant pour oser soutenir que l'homme est né bon, je le pense et crois l'avoir prouvé[2] ». « L'amour de la beauté morale, dit-il, est inné et naturel, quoique la moralité, à proprement parler, ne commence qu'avec l'établissement de la société[3]. » L'amour du beau [moral][4] est un sentiment aussi naturel au cœur humain que l'amour de soi-même[5]. » « La nature et la raison donnent à l'homme l'amour de la bonté[6]. » « Le cœur de l'homme est toujours droit sur tout ce qui ne se rapporte pas personnellement à lui... Quand notre intérêt s'y mêle, bientôt nos sentimens se corrompent et c'est alors seulement que nous préférons le mal qui nous est utile au bien que nous fait aimer la nature[7]. » Les Suisses ont gardé leur « droiture naturelle[8] ».

« Mais l'homme est à présent méchant[9]. » « Ce n'est pas que l'homme ne soit toujours homme ; que la passion ne le rende souvent foible, injuste, déraisonnable ; qu'il n'épie peut-être les motifs cachés des actions des autres avec un secret plaisir d'y voir la

1. Rousseau, *Œuvres*, 157.
2. *Ibid.*, 192.
3. *Ibid.*, 236.
4. La note ajoute l'important mot « moral » (p. 192, n.).
5. Rousseau, *Œuvres*, 192. Cf. p. 213, « la preuve que ce sentiment n'est pas l'ouvrage de la pièce », etc.
6. *Ibid.*, 191.
7. *Ibid.*, 192.
8. *Ibid.*, 257.
9. Rousseau parle du « spectacle continuel de la méchanceté des hommes » (p. 203).

corruption de leurs cœurs[1]. » Il y a une peinture intéressante de la vie artificielle des salons contemporains qui explique sans doute en grande partie l'hostilité de Rousseau envers la société de son temps[2]. Les modernes ont dégénéré en comparaison des anciens. « Nous sommes déchus en tout[3]. »

C'est pour cette raison qu'il faut maintenant lutter, si l'on veut être vertueux, car c'est ce qu'impliquent les paroles de Rousseau quand il parle des « sacrifices faits au devoir et à la vertu[4] ». Le théâtre peut devenir nuisible, car, « en favorisant tous nos penchans, il donne un nouvel ascendant à ceux qui nous dominent; les continuelles émotions qu'on y ressent nous énervent, nous affoiblissent, nous rendent plus incapables de résister à nos passions[5] ». La manière dont Rousseau appuie sur la nécessité de résister aux passions et aux « penchants » a un intérêt spécial à cause du nombre de critiques qui ont pensé que Jean-Jacques enseigna une doctrine toute contraire. On devrait éviter toutes les tentations possibles, parce qu'elles peuvent exposer la vertu à des épreuves trop dangereuses[6]. Quoiqu'on doive suivre, et non pas « contrarier, la nature[7] », il ne faut pas attacher à cette phrase un sens trop littéral, car les Romains ont réussi à développer une vigueur physique que la nature leur avait refusée[8], et la religion protestante, qui « suit » la nature, « la règle » aussi[9]. Une allusion à « toute passion bien réglée[10] » montre également que Rousseau ne croit pas qu'on puisse avec sûreté suivre ses instincts sans frein.

La *Lettre à d'Alembert* nous enseigne que, par la « bonté naturelle », Rousseau entend que l'homme reçoit de la nature un amour de ce qui est bon et droit. Voilà sa véritable nature, celle qu'il faut suivre au milieu de la méchanceté des hommes et de la dépravation due à la société. Pour régler les passions et vaincre les difficultés causées par le milieu social, il faut lutter. C'est une conclusion orthodoxe et pas du tout paradoxale, qui montre la nécessité d'étudier avec soin les textes de Rousseau pour bien comprendre sa pensée.

1. Rousseau, *Œuvres*, 203.
2. *Ibid.*, 246.
3. *Ibid.*, 247.
4. *Ibid.*, 213.
5. *Ibid.*, 216.
6. *Ibid.*, 258.
7. *Ibid.*, 245, 247. Sans doute, « les vrais mouvemens de la nature » (p. 214).
8. *Ibid.*, 247.
9. *Ibid.*, 264.
10. *Ibid.*, 257.

III

La Nouvelle Héloise.

La *Nouvelle Héloïse* eut, comme on sait, une popularité extraordinaire qu'on ne comprend guère aujourd'hui sans quelque effort[1]. C'est assez pour montrer son importance dans l'œuvre littéraire de Rousseau. Cependant, nous ne répéterons pas ici le détail d'une étude que nous avons déjà publiée ailleurs[2]. Il suffira sans doute de n'en donner qu'un résumé sommaire. Les preuves des conclusions avancées sont à la portée de qui veut les voir.

Par le mot *nature* Rousseau désigne dans la plupart des cas un état, un caractère ou des tendances, qui sont primitifs, instinctifs, non artificiels. Il est donc clair que, dans les cas où Rousseau emploie spécifiquement le mot *nature*, il indique le plus souvent sa croyance au *primitivisme*; mais, quand il s'agit de la bonté ou de la vertu de l'homme, il nous suggère plusieurs points de vue différents.

L'attitude neutre de Wolmar, exprimant l'idée que l'homme n'est ni bon ni méchant, n'occupe pas une place importante dans la *Nouvelle Héloïse*. Elle ne paraît, en effet, que dans un seul passage. Il y a, de plus, trois autres théories relatives au bien et au mal dans la conduite humaine : la théorie de la *bonté primitive*, la théorie presque identique de la *bonté instinctive*[3], et la théorie de la *bonté comme en harmonie avec la meilleure nature de l'homme*. La première et la troisième ont cela de commun que toutes les deux admettent qu'à présent l'homme doit lutter contre de mauvaises tendances pour devenir vertueux. Même la deuxième, entendue comme l'obéissance à la *lumière intérieure* innée en tout homme, n'exclut peut-être pas l'idée de difficultés et de luttes possibles quand on essaie de suivre les injonctions de la conscience.

Dans la *Nouvelle Héloïse*, Rousseau rompt avec la tradition beaucoup moins qu'on ne l'a pensé. Il est plus conservateur que révolutionnaire, gardant instinctivement, en grande partie, son héritage calviniste, n'oubliant pas la lutte acharnée dont sa propre vie

1. Il a paru, avant 1800, soixante-douze éditions de la *Nouvelle Héloïse*. Voir Bédier et Hazard, *Histoire de la littérature française illustrée* (1924), II, p. 122.

2. George-R. Havens, « The Theory of Natural Goodness in Rousseau's *Nouvelle Héloïse* », *Modern Language Notes*, novembre 1921, XXXVI, p. 385-94. Pour éviter un malentendu possible, j'avertis le lecteur que j'ai été forcé d'employer, pour cette étude de la *Nouvelle Héloïse*, l'édition Hachette de 1863, où le roman de Rousseau se trouve au volume III, et pas aux tomes IV et V, comme dans l'édition Hachette de 1905. La pagination est par conséquent différente aussi.

3. Identique parce que l'homme primitif est plus directement guidé par ses instincts qui n'ont pas été gâtés par une civilisation trop complexe et artificielle.

était remplie, influencé aussi peut-être par la technique du roman et du théâtre et ainsi porté à faire ressortir dans le caractère des personnages un combat pour la vertu. Ne semble-t-il pas que les deux idées si pareilles de la *bonté primitive* et de la *bonté instinctive* étaient des conceptions théoriques qui flattaient son imagination et lui donnaient un point de départ pour attaquer les défauts de son siècle, mais qu'elles ne faisaient pas vraiment partie de sa propre expérience ? N'étaient-elles pas en désaccord avec sa vie de lutte, qui montrait si clairement l'existence de mauvaises tendances qu'il fallait vaincre en se débattant contre des penchants naturels? « La *Nouvelle Héloïse*, dit M. Lanson, est dans le plan du réel [1]. » Des trois théories de la bonté naturelle, la bonté primitive, la bonté instinctive et la bonté comme naturelle à ce qui est le meilleur chez l'homme, celle qui occupe la place la plus importante dans la *Nouvelle Héloïse* n'est pas la deuxième, la doctrine insoutenable qu'on a trop souvent considérée comme la somme de toute la pensée de Rousseau, ni la première, qui s'oppose aux idées modernes évolutionnistes ; c'est plutôt la troisième, qui nous montre la meilleure nature de l'homme luttant pour la victoire contre sa nature basse, doctrine qui semble, en effet, plus en accord avec notre expérience quotidienne.

(A suivre.) GEORGE-R. HAVENS.

1. G. Lanson, « L'Unité de la pensée de J.-J. Rousseau », *Annales de la Société J.-J. Rousseau*, VIII, p. 24.

UNE AMIE DE BALZAC

I. — Elle et Lui.

C'est de Mme Marbouty qu'il s'agit.

Elle n'est, jusqu'à ce jour, sortie de l'oubli que parce qu'elle fut la compagne de voyage de Balzac lorsque l'écrivain se rendit à Turin en 1836.

Ce voyage a été raconté d'abord par M. de Lovenjoul dans son ouvrage « Autour d'Honoré de Balzac ». En 1924, un article de la *Revue de Paris*, dont l'auteur est M. Henry Prior, a développé la question, et le séjour de « Balzac à Turin » est aujourd'hui connu dans tous ses détails. Nous n'y reviendrons pas, sinon pour constater que, dans ces récits, la compagne de l'écrivain est fort malmenée, présentée comme une aventurière manquant de tact et de pudeur, et aussi comme une femme de lettres sans talent. D'un compte rendu de l'étude de M. Prior, l'auteur va même jusqu'à déclarer qu'elle écrivait « comme une cuisinière ».

Ces jugements sévères ne sont pas absolument justifiés. Nous nous en sommes convaincu en lisant toutes les œuvres de Mme Marbouty — nous croyons bien être le seul à avoir eu ce courage, tout au moins à l'époque actuelle — et, pour ce qui est de la vie privée de cette étrange personne, en consultant un certain nombre de documents inédits. Nous pensons être ainsi parvenu à reconstituer notre modèle et à l'expliquer. Expliquer, n'est-ce pas absoudre? Avocat d'une cause assez ingrate, nous plaiderons « coupable », il est vrai, mais nous plaiderons. Puissent nos juges sentir naître dans leur cœur quelque pitié pour l'accusée.

Ce qui nous a décidé à dire ce que nous savons, c'est que, Balzac mis à part, cette femme a connu tant de monde, s'est brouillée avec tant de gens, a dit, fort spirituellement, du mal de tant d'écrivains et de tant de personnalités de son temps, que son histoire constitue un original appoint à celle de l'avant-dernière génération. C'est pour cette raison que nous pensons pouvoir intéresser ceux, si nombreux aujourd'hui, qui ont un faible pour ce qu'on appelle l'époque romantique.

Au point de vue Balzac, nous prendrons les choses après le retour à Paris des deux voyageurs. L'écrivain conserva de son page Marcel, pendant plusieurs années, le meilleur souvenir. Souvenir

qui s'atténua avec le temps, mais qui ne cessa de se manifester que le jour où il ne fut plus possible que continuassent des relations si bien commencées. Nous ferons connaître pourquoi elles durent cesser. Mais nous dirons dès à présent que ce ne fut nullement parce que Mme Marbouty mit Balzac en scène dans un de ses romans, comme on a paru le croire. Il n'y eût eu vraiment pas de quoi. Nous reproduirons le passage; quelle que fût la susceptibilité de l'écrivain — et nous savons qu'à cette époque (1844) elle s'était exacerbée, — il n'eût pu en toute justice y trouver la moindre cause de rupture.

Nous avons pu lire plusieurs des lettres qu'échangèrent, bien après leur retour d'Italie, les anciens compagnons de voyage. Elles montrent ce qu'étaient leurs relations en 1838 et les années suivantes. En 1838, Balzac s'exprimait ainsi :

M. de Balzac n'a oublié ni les moindres paroles ni les moindres grâces de la gracieuse Mme Marbouty. Mais Mme Marbouty a peut-être oublié les conditions dans lesquelles sont placés les malheureux écrivains dont la vocation est de travailler pour vivre et de ne vivre que pour travailler. Sans cela, elle n'aurait pas mis sur le compte de l'indifférence ce qui doit être mis sur celui de la nécessité. Cette erreur est celle de personnes qui sont si près de M. de Balzac, qu'il ne saurait la blâmer chez celles qui sont plus éloignées, quoiqu'il en souffre cruellement. Aussi laisse-t-il ce sujet aux explications verbales. Il serait trop long et trop douloureux de les entamer ici...

Cette lettre était sans doute une réponse à celle-ci, qui, d'ailleurs, n'est pas datée :

Vous ne venez pas me voir, vous ne m'écrivez pas, vous ne répondez même pas à mon billet. Cependant je m'adresse encore à vous pour me rendre un service. C'est faire votre éloge : je compte sur vous au jour du besoin. Il s'agit de donner à mon cousin l'adresse d'une maison d'éducation dont vous m'avez parlé l'année dernière, et dans laquelle vous regrettiez que je ne fusse pas. Ce sont les sœurs d'un de vos amis qui la tiennent. Cet ami est un académicien, je crois. Bonjour, Monsieur, mille bons compliments. J'ose à peine vous demander une adresse et je n'ose pas plus. J'ai pourtant un grand désir de vous voir et de causer avec vous... Mille amitiés.

Nous avons trouvé en tout cinq lettres de Mme Marbouty à Balzac; outre celle que nous venons de citer, en voici une qui offre quelque intérêt ; c'est une lettre de nouvel an :

31 décembre 1838.

Je ne doute pas un seul instant, cher monsieur et ami, de toute votre générosité, si vous étiez plus heureux. J'en juge par la mienne,

qui regrette de ne pouvoir, à l'époque du jour de l'an, vous envoyer mille riens, que vous ne pourriez me refuser pour parer votre gentil ermitage. Frustrés tous deux du bonheur de donner, échangeons nos vœux, qu'ils retrempent notre vieille amitié, que cette nouvelle année la resserre et la fortifie comme j'ai toujours désiré qu'elle le soit, d'une manière indissoluble. — Mille sentiments d'affection.

Une autre lettre de Balzac à Mme Marbouty est à retenir ; c'est celle où il lui annonce la prochaine publication de *Béatrix* que, suivant son habitude, il déclare être un chef-d'œuvre. Cette lettre est datée du 21 janvier 1839. Elle est adressée passage Sandryé, où Mme Marbouty habitait à cette époque. Ce passage, dont le nom s'écrivait aussi Cendrier, a disparu en 1862. Les curieux des choses du vieux Paris apprendront peut-être avec intérêt qu'il allait de la rue Basse-du-Rempart à la rue Neuve-des-Mathurins et occupait à peu près l'emplacement de la rue Scribe actuelle. Il était assez désert, bordé de quelques maisons, de jardins et de hangars. On y trouvait un jeu de paume, fréquenté encore, en 1855, par les élégants du second Empire.

Ainsi les relations des deux écrivains, si elles ne furent plus très fréquentes, restèrent cordiales. Balzac, qui aimait tant à parler de ses œuvres à l'état de gestation, ne pouvait manquer d'aller s'épancher auprès d'une auditrice éclairée et patiente. En particulier il alla lui lire les deux premiers actes de l'*Ecole des Ménages*, en février 1839, et elle lui prédit le plus grand succès.

M. de Lovenjoul a fait connaître qu'une lecture de cet ouvrage avait été faite, par Balzac, chez M. de Custine. Mme Marbouty avait demandé à y assister, mais Balzac n'avait pu la satisfaire, et le lui faisait connaître par le billet suivant :

Il y avait des raisons que vous trouverez bien justes, pour que je ne vous fasse pas inviter à la lecture de M. de C. moi-même, et comme elle a été faite du jour au lendemain, il m'a été impossible de vous voir. Ma pièce est d'ailleurs sans doute mauvaise et à refaire. Cela me dégoûte, à cause des ennuis qu'il y a entre l'œuvre et le public. Du livre au lecteur il n'y a rien.

J'ai à vous demander quelque chose de littéraire. Mais d'ici à huit ou dix jours, je ne saurais sortir. Mille gracieusetés.

Il semble que ce « quelque chose de littéraire », ce fut l'avis que Balzac demanda à Mme Marbouty sur son œuvre. Quelques jours après la lui avoir lue, il revint la voir plein de découragement. Une grande dame l'avait blâmée et jugée sévèrement, la déclarant ennuyeuse. « J'ai cherché à le remonter, déclare Mme Marbouty, et je crois y avoir réussi. »

Bien des années auparavant elle avait déjà essayé de lier connaissance avec Balzac. Au cours d'un voyage qu'elle fit à Paris en 1833 avant de s'y établir définitivement en 1836, déjà férue de littérature et en passe de devenir un apôtre du féminisme, elle lui avait demandé un rendez-vous :

Monsieur, lui écrivait-elle, il y a trois ans qu'enthousiasmée de vos ouvrages, je vous écrivis plusieurs lettres. N'ayant aucun titre auprès de vous que celui de mon admiration que tant de gens partagent, je n'avais osé vous les adresser. Aujourd'hui cet enthousiasme, loin de s'être refroidi, s'est augmenté, s'il est possible, en vous lisant de nouveau. Momentanément à Paris, souffrante et ennuyée, j'ai senti le besoin de donner cours à mon imagination et à des pensées qui débordent de toutes parts, en jetant sur le papier quelques faibles essais. Vos idées sympathisent si bien avec les miennes, je comprends et j'admire si complètement vos ouvrages, que j'éprouve le plus vif désir de vous demander quelques conseils. Y aurait-il de l'indiscrétion à me présenter chez vous, et à vous prier de vouloir bien m'indiquer l'heure à laquelle je pourrais m'y rendre sans vous gêner? J'attends avec crainte, Monsieur, le résultat de ma démarche. J'espère cependant que vous voudrez bien la juger avec bienveillance, et l'accueillir avec bonté. J'enverrai demain chercher la réponse.

P.-S. — Ci-joint une lettre, à vous écrite en novembre 1830, retrouvée ces jours-ci dans de vieux papiers.

Cette lettre resta sans réponse, et on ne saurait s'en étonner. Balzac en reçut de semblables à toutes époques, et le nombre est incalculable des talents inconnus et des femmes incomprises qui lui proposèrent de lui soumettre leur prose, ou de lui dévoiler l'état de leur cœur. Il en existe tout un carton à la Bibliothèque Lovenjoul, à Chantilly, et certes elles n'y sont pas toutes. Au cas particulier, Balzac fut d'autant moins tenté de répondre qu'à la lettre que nous venons de donner était jointe, ainsi que l'annonçait son auteur, la copie d'une autre écrite précédemment, en 1830. Cette autre lettre couvre quatre grandes pages d'une écriture fine et serrée; il serait oiseux de la reproduire entièrement. Nous dirons seulement qu'elle mentionne une similitude entre Balzac, Mme Marbouty et les femmes qui, comme elle,

trop faibles pour sortir de la dépendance dans laquelle la société les place, acceptent cet état de choses comme une nécessité de l'existence, courbant sous le joug une volonté que l'impuissance a ruinée... Un appui nous était nécessaire pour révéler ces sensations ; n'ayant rien de matériel, elles ont toutes été tournées en ridicule par les hommes qui n'avaient pas cru nécessaire pour eux de nous comprendre. Cet appui, votre générosité, jointe au plus brillant

talent, nous l'a donné. Que ne nous est-il permis d'espérer désormais?

Pour terminer cette histoire des relations de Mme Marbouty et de Balzac, nous reproduirons le récit suivant, qui a été inséré dans la *Gazette Anecdotique* du 9 décembre 1891, sous le titre de « Portrait de Balzac par Madame Marbouty ». Malheureusement il n'est pas daté :

J'ai rencontré Balzac au boulevard Italien. Il était à Paris pour une affaire avec ses libraires. Il espérait la mener à bien, il s'est trompé, je le sais depuis de lui-même : « J'ai demain à Ville-d'Avray, dit-il, cinq personnes qui doivent déjeuner chez moi pour terminer cette affaire; je n'ai pas une obole, pas même un sol pour aller dîner aujourd'hui, et il est cinq heures ». Je lui ouvris ma bourse et, y puisant dix francs, je les lui remis. Je ne l'ai pourtant pas gâté sous ce rapport ! Je l'ai souvent entendu parler de ces détresses absolues, sans rien lui offrir. Ce jour-là je cédai, ou plutôt je fis céder le principe de ne jamais avancer d'argent avec lui, devant la peine que j'éprouvais de son dénûment, d'autant plus frappant que, nous trouvant à l'endroit du boulevard le plus habité de Paris, il était regardé par tout le monde. Sa célébrité en fait une chose curieuse. Cette curiosité me devenait difficile à supporter ; je quittai son bras. « Vous n'osez pas me l'avouer, me dit-il, je suis trop mal mis. — Il y a des gens qui peuvent se passer d'habits, je n'ai pas vu le vôtre, mais être en vue à ce point me gêne. » Je le quittai. Trois jours après, son affaire était manquée. Il vint chez moi fort triste, me parla de nouveaux projets. C'est ainsi qu'il se relève sans cesse et retombe toujours ; ses espérances prennent la proportion de ses rêves et se brisent à la réalité ; c'est le propre de tous les êtres d'imagination.

Il semble que la première partie de notre étude se clôt assez joyeusement par cette anecdote, où l'on voit Mme Marbouty faisant fléchir ses principes pour prêter dix francs à Balzac !

Si nous nous arrêtons à ce point, c'est que toute trace de relations entre les deux écrivains se perd à ce moment. M. de Lovenjoul fait allusion à une brouille qui serait survenue entre eux après 1840. Il en trouve la preuve dans ce fait que la nouvelle de Balzac : *La Grenadière*, d'abord dédiée à « la poésie du voyage », c'est-à-dire à sa compagne de 1836, reçut ensuite une autre dédicace. Cette brouille n'est pas expliquée. Elle ne fut sans doute que la suite d'une triste aventure, après laquelle presque tous les amis de Mme Marbouty crurent devoir cesser de la recevoir et de correspondre avec elle.

II. — La Femme.

Mme Caroline Marbouty était la fille de M. Pétiniaud, qui devint conseiller à la Cour de Limoges en 1811, et de Madame née de la Coste, fille elle-même de M. de la Coste, député de la Charente-Inférieure à la Législative, puis membre du Conseil des Anciens, et enfin juge au Tribunal de cassation. Ses parents appartenaient ainsi tous deux au monde judiciaire, fort prisé en Limousin, comme chacun sait. Bien que née en 1803 à Paris, où ses parents habitaient momentanément, elle était bien limousine. Elle avait dû venir à Limoges au plus tard à l'âge de huit ans, à l'époque à laquelle son père fut nommé conseiller. Quelle fut sa prime jeunesse, c'est ce dont personne ne se souvient plus. Elle eut un frère et une sœur, dont les destinées furent beaucoup plus normales et, certes, plus heureuses que la sienne. Comme dans ses œuvres elle s'est toujours représentée fort complaisamment sous des noms divers, on peut penser que ses idées furent, avant son mariage, celles de l'une de ses héroïnes, Ange de Spola. Ange, encore jeune fille, a peur de l'amour et du mariage, parce que l'un lui paraît un leurre et l'autre un esclavage. Il en est, d'ailleurs, de même de toutes les autres : la platitude de la vie les écœure dès le berceau, et elles se font du mariage une telle idée qu'elles se laissent traîner à l'autel comme des victimes au sacrifice.

C'est dans ces conditions que Caroline Pétiniaud épousa, à l'âge de dix-neuf ans, M. Marbouty, plus âgé qu'elle de treize ans et qui, fort peu poétiquement, exerçait les fonctions de greffier en chef du Tribunal de Limoges. Il habitait avec son père et sa mère, dont logiquement il devait partager les idées. Dans une de ses œuvres, sa femme exécute ses beaux-parents, et surtout, comme il sied, sa belle-mère, dans les termes suivants :

Demi-bourgeoise, elle appartenait à cette classe de la société où les femmes n'ont ni l'énergie de la femme du peuple ni l'adresse de la femme des salons. Participant néanmoins de ces deux natures, elle en avait les passions sans en avoir les vertus ni le développement. Reléguée dans le ménage, auquel elle n'était initiée que par les minutieux détails qu'il nécessite, elle en ignorait les grandeurs. Elle s'était soumise à n'être chez elle que la première servante. Comprimée par un mari absolu, par des habitudes méticuleuses et rétrécies, ses passions refoulées la rendaient inquiète et tracassière. En lutte avec ses domestiques, qui ne la respectaient pas, car elle était sans force, arrachant à son mari, par la ruse, l'argent obligé par les dépenses usuelles, vivant sans dignité au jour le jour, suivant les caprices du maître, elle jetait autour d'elle l'aigreur que sa vie manquée lui

causait. Le tranquille bonheur de la vie de famille, sa sainteté et ses grandeurs étaient ainsi perdues pour ses enfants...

Quant au mari, il est « paré » en six lignes :

Jules Dormont (Marbouty) avait épousé Camille (Caroline) parce qu'il la croyait fort riche et qu'il la savait de haut rang (!). Il n'avait vu dans le mariage qu'une affaire. Camille, immolée, n'eut pas même la douceur de plaire à son mari. La jouissance avait précédé le désir. Jules fut maître avant d'avoir été amant. L'amour perdit ses droits, la femme sa force : elle fut livrée !

Pauvre M. Marbouty !

Cependant le ménage se maintint cahin-caha pendant quelques années ; une fille naquit au bout d'un an, et on doit espérer qu'un peu d'amour maternel vint calmer pour un temps les souffrances de cette incomprise de Limoges.

Mais le calme ne dura pas longtemps ; la jeune épousée faisait des vers, et quels vers ! Voici ceux qu'elle composait après cinq ans de mariage :

A l'âge où de l'amour la brillante chimère
Nous laisse croire à tous qu'un amant est sincère,
Je rêvais un matin que, libre de choisir,
Adolphe, avec amour, exprimait son désir.
Qu'étiez-vous donc, Adolphe ? Un être imaginaire,
Du rêve d'un moment le caprice éphémère....
. . . . . .
Livrée à son amour, qu'allais-je faire, hélas !
Déjà sa main tremblante avait saisi mon bras.
Son œil, auquel l'espoir donne un nouvel éclat,
M'attire, me parcourt, me fixe. Un de ses bras
Sur ma taille à l'instant doucement se dessine,
Rapproche avec ardeur mon sein de sa poitrine.
Sa bouche de la mienne est prête à s'approcher ;
Sa main retient ma main qui voudrait s'échapper,
Je ne suis plus à moi ; son enivrante haleine
Comme un souffle divin se mèle avec la mienne.
. . . . . .
Lorsqu'une voix me dit : Reconnais ton erreur ;
L'amant que tu choisis, qui possède ton cœur
Bientôt à ton amour mettra peu d'importance :
De la satiété naîtra l'indifférence.
. . . . . .
Oui, je me sauverai de ton ardeur extrême,
Oui, je le jure à Dieu, je le jure à moi-même !
En prononçant ces mots, tout à coup m'éveillant,
J'ai vu fuir et le rêve, et l'amour, et l'amant !

Cette pièce porte la date du 5 mars 1828; de telles idées, bien qu'exprimées en une langue assez plate, eussent pu troubler la sérénité d'un mari; mais il est vraisemblable que M. Marbouty n'en eut pas connaissance.

Cependant, une seconde fille vit le jour l'année suivante; d'après les dires de sa mère, celle-ci ne l'aima jamais beaucoup. Un an se passa sans incidents, mais en 1830 se place la lettre (ou le brouillon de lettre) à Balzac, dont nous avons donné des extraits. Ne semble-t-il pas, après cette lecture, que la véritable victime dût être, en l'occurrence, le mari? Il n'eut peut-être « d'autre défaut que d'être un homme ordinaire », ainsi que l'a suggéré E. Faguet à propos de M. Dudevant. On n'a d'ailleurs aucun renseignement sur son caractère et ses sentiments. Bien que sa femme l'ait accusé, bien des années plus tard, de sécheresse, de fausseté et d'hypocrisie, ce n'était peut-être qu'un brave homme, greffier jusqu'au tuf, plus amateur de bonne soupe que de beau langage et trouvant chez lui, au lieu d'une ménagère, Lélia! Comparant, non sans en soupirer, son sort à celui de M. L..., le mari de la sœur de Caroline, qui lui donnait la dignité et le calme d'une vie bourgeoise. Longtemps, bien longtemps après, cette excellente épouse écrivait à sa sœur, dont on avait dit pis que pendre, une lettre charmante, parce qu'elle fait connaître avec simplicité et bonne humeur ses occupations d'honnête femme : réception de parents de tout âge, soucis domestiques, « pas une minute à elle »; elle trouve cependant le moyen d'écrire le plus affectueusement du monde, remerciant Claire de l'envoi d'une brochure dont elle était l'auteur.

Et, avant d'en finir avec M. Marbouty, donnons les deux seuls renseignements que nous ayons pu retrouver en ce qui le concerne : il vendit sa charge de greffier en 1836 et mourut en 1858.

Il résulte d'une note inédite rédigée par Mme Marbouty qu'elle vint s'établir définitivement à Paris avec ses filles en 1836. Elle se logea avec elles dans la pension où elle les avait placées.

Dès son arrivée, elle s'occupa de rassembler les quelques œuvres qu'elle avait déjà écrites et d'essayer de les faire paraître. Elle prit dès lors le pseudonyme de Claire Brunne, qui peu à peu se substitua à son véritable nom, jusqu'au jour où il s'y accola. Mme Marbouty devint alors Mme Brunne *de* Marbouty. Agée alors de trente-trois ans, elle était grande, brune, coiffée, comme George Sand, d'épais bandeaux cachant les oreilles; les traits étaient réguliers, assez durs. L'ensemble était imposant, un peu masculin, mais pas hommasse. C'est ainsi que la représente une photographie, faite, il est vrai, une quinzaine d'années plus tard,

mais qui permet de la « reconstituer » telle qu'elle était en 1836. A en croire Balzac, ce qui la déparait c'était « un nez bleu turquin » auquel il fait allusion dans une lettre à Mme Hanska. Mais peut-être a-t-il voulu désarmer, en la faisant rire, la jalousie de sa « Cara diva ». Il ajoute, d'ailleurs, que la conversation de Mme Marbouty était charmante.

Et la lutte commença, dure et incessante, qu'ont soutenue les artistes de tous les temps, et qui ne mène pas toujours au succès, surtout lorsque (et c'était le cas) elle s'appuie sur plus de prétention que de talent. Cette femme, à la vérité, savait écrire, surtout lorsqu'elle écrivait simplement, mais son individualisme étroit nuisit toujours à la qualité de sa production. Nous tenterons, lorsque nous parlerons de ses œuvres, d'en dégager le caractère, nous bornant pour le moment à raconter la vie de leur auteur.

Cette provinciale en passe de se parisianiser pensa, non sans raison, qu'il fallait avant tout se créer des relations dans le monde littéraire. Déjà en 1833, au cours d'un premier voyage à Paris, elle avait fait la connaissance d'un journaliste et d'un homme de lettres ; le journaliste était Bergeron, qu'en 1832 on avait accusé d'avoir tiré sur Louis-Philippe, et qui avait été acquitté. L'homme de lettres, également journaliste à cette époque, c'était Sainte-Beuve, que Bergeron lui avait présenté. Par lui elle connut Jules Sandeau et par celui-ci elle connut Balzac. On lui ouvrit quelques salons, et, dans un article du journal *La Mode* de 1837, on la cite comme ayant lu des fragments de ses ouvrages au cours d'une soirée mondaine.

Ses relations avec les hommes et les femmes de lettres furent notées par elle dans un cahier manuscrit commencé en 1838 dont les récits s'égrènent, avec des lacunes, jusqu'en 1844. On y trouve plusieurs portraits des célébrités du temps, fort vivement enlevés. Ils ont pris place, mais modifiés et souvent alourdis, dans son œuvre la plus connue : *Une fausse position*.

Ces récits nous apprennent qu'elle se tourna, tout d'abord, vers le théâtre. Elle composa plusieurs pièces dont la plupart ne virent pas le jour ; elle alla en particulier les montrer à Scribe, qui lui fit tous les compliments du monde, mais se mit presque immédiatement à lui raconter ses pièces à lui, surtout celles qui étaient sur le chantier. Puis il se l'attacha comme collaboratrice, ou plutôt comme copiste et comme « écouteuse ». Il ne craignait pas de la faire venir à l'heure de ses repas, sans lui rien offrir, s'en excusant sur ce qu'elle « avait certainement déjeuné déjà », et, pendant qu'il mangeait, il la faisait lire. Un jour elle eut le malheur de faire tom-

ber la salière en tournant un feuillet. Il s'en fâcha très fort, à cause du sel perdu ; une autre fois il s'indigna de ce qu'elle laissait, en écrivant, des marges trop larges, et gâchait « son papier ». Il avait ainsi, comme beaucoup de prodigues, des petitesses d'avare. Son portrait inédit, par Mme Brunne, mérite d'être reproduit :

Scribe est rusé, rasé, blasé comme le Bartholo de Beaumarchais, simple comme sa création du Cte de Rantzau, dévoué comme Raton, poli comme un marchand qui veut vous voler quelque chose. Scribe sent tout avec une finesse, une justesse parfaites ; il est, comme à vingt ans, sensible à toutes les impressions, à tous les sentiments, à toutes les idées. L'extrême mobilité de ses perceptions fait son talent et nuit à son caractère, toujours vrai, mais jamais sûr. Scribe est bon et a dû faire beaucoup de mal. Dépendant de tous par la sensibilité de ses impressions, il a dû comprendre jeune qu'il pouvait devenir la dupe de tous ceux qui pourraient le faire résonner et peut-être n'a-t-il trouvé de garantie contre cette disposition facile que l'égoïsme, ou peut-être l'a-t-il trouvé en lui placé par la nature comme préservatif.

Toujours est-il que le sien est immense ; il est en lui à l'état de passion, mais ce qu'il a de remarquable, c'est que cet égoïsme n'a pas détruit son cœur ; il est bon, aimant, tendre. Toutes ces qualités sont d'abord employées pour lui-même, ce qui en reste est pour autrui, et il en reste encore. Là est toute sa générosité. Incapable d'abnégation, personne ne la comprend moins que lui. Il a l'esprit petit dans les détails de la vie. On sait cependant qu'il était né pour avoir de la grandeur ; son éducation première, la société qu'il a vue, ont-elles déterminé ses actions en arrêtant les élans de son âme ? Peut-être n'a-t-il manqué à Scribe qu'une passion de cœur ; elle eût grandi et élevé son caractère à la hauteur de ses moyens. N'en ayant point eu, il s'est arrêté aux secondes passions en tout : le succès au lieu de la gloire, le caprice au lieu de l'amour, la richesse au lieu de la grandeur, l'intrigue au lieu de l'action, la finesse au lieu de la force. Scribe est immoral par calcul et nullement par dépravation ni besoin, il a vécu parmi un tel monde qu'il en a revêtu les habitudes comme un uniforme Sa nature proteste intérieurement. Il croit obéir à la nécessité, et serait affligé de se croire immoral. Hypocrite avec lui-même, il est de bonne foi en trompant ; gracieux, flexible, insinuant, il est volontaire, positif et décidé. Lorsqu'il s'agit d'un de ses intérêts, il y marche avec l'ardeur et la volonté d'une passion ; sa force de volonté n'existe que lorsqu'elle s'appuie sur l'égoïsme.

Claire Brunne collabora notamment, du moins elle le déclare, à la pièce de Scribe, « Une Chaîne », qui fut représentée en 1841 et reprise plusieurs fois depuis cette époque. Son nom ne figura pas sur l'affiche, mais il semble qu'elle eut quelque part aux recettes. Après la mort de l'auteur dramatique, elle réclamait à

ses héritiers un reliquat de 11 000 francs, que, disait-elle, Scribe s'était engagé à lui verser. Cette lettre a été reproduite, en 1883, par la *Gazette Anecdotique*.

Seule, ou en collaboration avec divers littérateurs, elle écrivit un certain nombre de pièces ; nous en donnons les titres ci-après.

Le cahier dont nous avons parlé met en scène d'autres personnages, notamment Lamennais, pour lequel Claire Brunne eut toujours la plus grande admiration.

Il est petit, maigre, vieux avant l'âge, mais sa figure, sillonnée, est mêlée d'expressions différentes les unes des autres ; la finesse d'esprit, la réflexion, la souffrance et l'ironie s'y font lire... J'ai remarqué que les diverses rides de son front formaient une croix très creuse et très marquée ; sa bouche n'est point railleuse, elle exprime la bonté...

Nous voyons aussi passer la silhouette de George Sand, assez sommaire. Celle-ci ne l'aimait guère, bien que Claire eût la prétention de lui ressembler. C'est précisément cette prétention qui devait agacer quelque peu George Sand. Elle lui avait écrit dans les termes suivants :

Madame,

Recevez l'expression de toute ma gratitude pour la bienveillance dont vous m'honorez. Soyez sûre que les *amis inconnus que j'ai dans le monde*, et dont vous daignez faire partie, ont, devant Dieu, une communication intime avec moi.

Mais, à vous qui me paraissez une femme supérieure, je puis dire ce que je n'oserais dire à toutes autres : ne cherchez point à me voir ! Les louanges me troublent et m'affectent péniblement, je sens que je ne les mérite point. Je vous semblerais froide ; et je vous déplairais, sans doute comme j'ai déplu à beaucoup de personnes qui m'intimidaient, malgré mes efforts pour leur exprimer ma reconnaissance. C'est pour moi un châtiment de ma vaine et ennuyeuse célébrité que ce regard curieux, sévère ou exigeant que le monde m'accorde. Laissez-moi le fuir. Si je vous rencontrais dans un champ, dans une auberge, si je vous voyais dans votre maison à la campagne, ou dans la mienne, je pourrais espérer de réparer le mauvais effet de la première entrevue et je ne me méfierais pas de moi-même. Mais ici nous ne nous trouverions jamais seules ensemble ; ma mansarde n'a qu'une pièce, et trente personnes s'y succèdent chaque jour, soit à titre d'amis, soit pour raison d'affaires, soit par oisiveté de curieux. Je cède souvent à ceux-là, par crainte d'être jugée orgueilleuse. Comprenez-moi mieux et aimez-moi mieux qu'eux tous. Vous n'avez pas besoin de moi, sans cela j'irais au-devant de vous. Ne me croyez pas ingrate, je baise la main qui a tracé mon éloge avec tant de grâce.

Cette lettre porte, dans la correspondance de George Sand qui a

été publiée, la date de mai 1835, mais l'original est daté du 31 mars 1836. Comme il a été constaté souvent à propos de la correspondance de Balzac, l'éditeur des lettres de George Sand a ainsi laissé passer une erreur assez grave. Et notre rectification est d'autant plus nécessaire qu'elle confirme l'indication donnée par Mme Marbouty elle-même, que son installation à Paris ne date que de 1836.

Une telle lettre exprime, de la part de George Sand, une assez faible sympathie à l'égard de sa correspondante. Une autre, écrite en 1843, devait témoigner d'une antipathie des plus marquées.

La voici :

Je ne sais pas mentir à qui me parle franchement, et je crois, Madame, que, dans ce cas-là, la politesse est une raillerie ou une lâcheté. J'ai bien dit, il est vrai, que votre manière d'être ne m'était pas sympathique, à cause d'une grande tension de l'amour-propre que j'ai cru remarquer en vous, et qui est la maladie de tous les esprits supérieurs de notre époque.

Mes besoins de cœur me portent vers la simplicité et le naturel, plus que vers l'intelligence orgueilleuse. Je n'ai peut-être pas ces vertus que j'aime tant, et ce n'est pas pour vous faire croire que je les ai que je vous dis mon estime pour elles. Mais ce que j'ai dit est littéralement vrai. J'en ai besoin, je les cherche, et je crains les âmes là où je ne les sens pas. Si vous attachez quelque prix (comme vous avez la bonté de me l'exprimer) « à l'opinion que j'ai pu prendre de vous », je ne pense pas qu'une opinion aussi peu examinée en moi-même, et conçue aussi brusquement, je l'avoue, doive être cette fois à nos yeux d'une grande importance.

J'ai ouï dire du bien de vous, et je ne me suis pas permis de juger autre chose que votre extérieur et vos discours.

Il est vraisemblable que mes préventions se seraient évanouies si je vous avais connue davantage. Mais je me sens si peu aimable, j'ai l'esprit si paresseux, si éloigné du brillant et de l'animation que vous aimez, que j'aurais craint de ne vous voir jamais à l'aise avec moi. Et puis, enfin, je ne me suis jamais imaginé que vous me feriez l'honneur de vous apercevoir d'un peu de sympathie de plus ou de moins de ma part.

Peut-être ne vous en seriez-vous jamais aperçue, si des propos désobligeants pour vous et malveillants pour moi ne vous eussent forcée d'y prêter attention. Je pourrais peut-être m'excuser d'avoir exprimé mon sentiment, en vous disant, à vous, que j'y ai été provoquée et encouragée par des personnes qui vous ménageaient bien moins que moi, et qui, en vous répétant mes paroles (si tant est qu'elles les aient répétées sans les amplifier), ont oublié de faire mention des leurs propres, dans leur compte rendu.

La fin de la lettre est une critique d'un roman de Claire Brunne intitulé *Ange de Spola*. Nous la donnerons lorsque nous parlerons de cet ouvrage.

On peut supposer que cette antipathie fut causée par certains propos de Mme Marbouty ; celle-ci, qui manqua de tact pendant toute sa vie, n'aurait-elle pas blessé George Sand en faisant allusion aux dédains dont celle-ci était l'objet de la part de certaines de ses compagnes d'enfance ? Il est question de cet ostracisme dans le passage suivant d'une lettre écrite à la fin de 1834 par une amie restée inconnue :

Tout ceci... me ramène à Aurore D.... Les chagrins l'ont saisie dans l'âge des passions et de la vigueur.... Il faut bien qu'elle ait commis des erreurs graves, puisque les trois jeunes dames, les B..., ses amies de pension, habituées au grand monde de Paris, n'admettent pas qu'on puisse avoir de relations avec elle....

Malgré les sentiments exprimés par George Sand, sa correspondante, qui ne se laissait pas éconduire facilement, revint à la charge, et finit par être reçue, mais combien froidement!

Voici ce qu'elle note :

Je vois souvent Mme Sand ; *elle se communique peu...* Je la vois, mais nos sympathies ne se sont pas encore révélées l'une à l'autre. *Elle ne m'aime pas.* Moi, je n'ai pas cessé de l'admirer et de la plaindre.

Puis viennent des récits de soirées passées chez Mme Ancelot, chez Mme Vigée-Lebrun, âgée, en 1838, de quatre-vingt-trois ans, qui racontait des histoires d'autrefois et dont le « *fidus* » était le vieil acteur Lafont; chez Mme Dupin, auteur de *Marguerite*, amie de Mme Récamier, et chez beaucoup d'autres. Comme les portraits, ces récits sont presque tous charmants, enlevés de verve, et la plupart mériteraient qu'on les reproduisît, mais ils sont trop.

Un grand jour fut celui de sa visite à Meyerbeer :

Il a quarante-neuf ans, il est petit, brun comme un Espagnol, il a l'air italien (?), la figure longue et les cheveux noirs. On assure qu'il met chaque soir des papillotes. Il paraît assez prétentieux, son œil est vif et profond. C'est le seul trait qui révèle la supériorité de sa nature. Il danse en marchant, s'exprime fort bien, ne fait pas de phrases, dit justement et simplement, très succinctement ce qu'il veut dire....

C'était un grand jour, en effet, car il s'agissait pour Claire de présenter au Maître l'aînée de ses filles, Sarah, âgée alors de dix-sept ans ; c'était, a dit sa mère dans la préface de son volume de vers, une intelligence supérieure en toutes choses, musicienne,

compositrice, poète, et en même temps, ajoute-t-elle, « elle avait atteint dans les travaux d'intérieur la perfection à laquelle travaillent toute leur vie la grande majorité des femmes de ménage ». Cette jeune fille « fut atteinte plus tard par une maladie inflammatoire qui dégénéra en maladie de poitrine. Le Dr Louis, malgré son grand talent, ne put la sauver à sa famille et au monde ». Nous n'avons pu trouver la date de cette mort, mais les lignes que nous venons de citer ont été publiées en 1855, et ainsi Sarah, née en 1824, serait décédée avant l'âge de trente ans. Quelques-uns de ses vers nous ont été donnés ; disons seulement que leur mérite dut être surtout sensible à la partialité d'un cœur maternel. Meyerbeer écouta avec indulgence ses compositions musicales, lui décerna quelques éloges, lui donna quelques conseils, et accepta, à la grande joie des deux femmes, la dédicace d'une de ses contredanses. « Jusqu'à ce jour, dit-il, les hommes seuls m'avaient offert leurs essais, je suis flatté qu'une jeune demoiselle veuille bien penser à moi. »

Claire Brunne fut également en relations avec Sainte-Beuve, auquel elle a consacré une étude spéciale, inédite, fort amusante et aussi fort malveillante. Leur première entrevue eut lieu en 1833, lors de son premier séjour à Paris. Elle sortait de sa province, et crut devoir, pour recevoir dignement son hôte, revêtir la plus belle de ses toilettes. Son salon fut, pour la circonstance, orné de fleurs et parfumé. Elle vit arriver un jeune homme (il avait alors vingt-neuf ans), un « vrai gamin » timide et emprunté, qu'elle prit d'abord pour un garçon coiffeur :

> Il portait un habit vert, un pantalon jaune, un gilet bleu, était chaussé de gros souliers, et tenait un chapeau de Jocrisse dans ses mains couvertes de gants tricotés; et des lunettes avec cela. Il était petit, fluet, gauche : bref, une caricature.

Ce néanmoins la jeune femme lui lut une de ses œuvres : *La Coquette*, qui a été publiée dix ans plus tard. Prodigue de compliments, il assura qu'il allait porter le manuscrit à la *Revue des Deux Mondes*, et promit de faire passer la prose de la muse de Limoges dans les journaux qui recevaient la sienne. Après plusieurs entrevues, Mme Marbouty dut quitter Paris ; aucune des promesses n'avait été tenue. D'ailleurs, la *Revue des Deux Mondes* ne consentit jamais à ouvrir ses portes à Claire Brunne; celle-ci ayant plus tard présenté un proverbe à Buloz, il se tira d'affaire en déclarant que le sujet était trop « hardi » pour son public.

Étant revenue définitivement à Paris en 1836, elle reçut Sainte-Beuve dans la pension où elle vivait avec ses filles ; il lui amena Jules Sandeau et Gustave Planche. Bien que déjà désabusée (il semble qu'elle le fut depuis l'âge de raison), elle voulut ébaucher quelque intrigue amoureuse avec Joseph Delorme, mais celui-ci déclara qu'il avait eu le cœur si déchiré par la passion, qu'il était incapable d'une passion nouvelle ; peut-être fût-ce un prétexte. Toujours est-il que Claire le crut parfaitement. Après son départ, elle fondit en larmes, et entreprit de consoler cette âme souffrante en lui adressant une pièce de vers : « Plaintes d'un jeune homme ». Ces vers, qu'elle a insérés plus tard dans un recueil, ne sont pas parmi ses meilleurs, et le mètre, notamment, en est parfois incertain.

Quant à Jules Sandeau, nous n'avons trouvé que bien peu de détails précis sur ses relations avec Claire Brunne ; on ignore comment elles se nouèrent. Cependant, nous devons à l'inlassable obligeance de M. Fray Fournier, érudit limousin, auteur de l'intéressante brochure intitulée : *Balzac à Limoges*, communication d'une lettre que lui adressa M. de Lovenjoul en 1885, et qui contient le passage suivant : « Soyez certain que Balzac l'avait connue par Jules Sandeau, dont elle fut longtemps l'amie ou la maîtresse. Avec une de ses amies à elle, nommée Anna de Massac, et Sandeau, notre héroïne avait passé plusieurs mois au bord de la mer. Elle prétendait même avoir en mains tout le plan de *Marianna*, concerté entre eux. »

On peut inférer de ce renseignement que c'est par Mme de Massac que Mme Marbouty connut Jules Sandeau. Mais laquelle des deux femmes fut, proprement, « l'amie » de l'écrivain ? Il semble, en tous cas, qu'elles finirent par se brouiller, car, dans le roman de Claire Brunne, *Une fausse position*, on trouve une certaine Mme Delamarre, amie d'enfance de l'héroïne et amie de Jules Sandeau (Henri), qui joue un rôle assez fâcheux.

Les cahiers dont nous avons parlé contiennent très peu de renseignements concernant Sandeau. Ils font connaître, à la date du 21 novembre 1838, que Claire le rencontra à Paris, tout énamouré au retour d'un voyage qu'il avait fait à Nancy à la suite de Mme Dorval, ressemblant « à un jeune enfant de treize ans, fatigué de son droit » (*sic*). Elle tenta de le calmer, l'emmena chez elle, le confessa ; il n'est pas dit si (ni comment) elle le consola.

Ici, il nous faut sauter jusqu'à l'année 1885, c'est-à-dire jusqu'à deux ans après la mort du romancier.

En cette même année, Arsène Houssaye avait fait connaître,

dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, son intention de publier un livre intitulé *La Vie de Balzac*. Le directeur de ce recueil reçut, quelques jours après, à son grand étonnement, une lettre de Claire Brunne, alors complètement oubliée; elle contenait le passage suivant :

M. Housset (*sic*) était l'ami de Jules Sandeau, qui a cruellement trahi le pauvre Balzac qui avait foi en lui et l'avait protégé. Jules Sandeau, élevé par les Jésuites, avait mission de perdre Balzac et George Sand. M. Housset ne pouvait être que l'écho de Jules Sandeau affilié aux Jésuites.

Vers le même temps elle écrivait à M. de Lovenjoul que « la conduite de Jules Sandeau à l'égard de Balzac a été *couverte* (?). L'opinion n'a rien su de la vérité. Jules Sandeau a ruiné Balzac financièrement et moralement ».

Ces renseignements, donnés par une femme vindicative, à moitié folle et âgée de quatre-vingt-deux ans, ne sont, bien entendu, à retenir qu'à titre de curiosité. C'est, d'ailleurs, de Mme Marbouty que nous avons à parler et non de Jules Sandeau....

A ce point, on est amené à se demander quelle fut la vie passionnelle de cette femme, qui n'écrivit guère que sur l'amour tout en le maudissant. On a supposé qu'elle avait eu des liaisons nombreuses. Mais de la lecture de ses mémoires et de celle de ses œuvres se dégage cette impression qu'elle fut, en matière amoureuse, d'une prudence qui confina à l'abstention. Elle se considéra toujours comme incomprise, et supérieure infiniment à ceux qui eussent pu l'aimer. Elle le déclare, ajoutant « qu'elle est toujours sur la défensive, couvrant son cœur comme avec un couvercle, armée constamment, et ne livrant en amour ni ses sens ni son cœur. Pour cette raison, les autres la suspectent et ne la comprennent pas, et il en résulte contre elle une sorte d'envie haineuse qui crée une atmosphère de malveillance ».

Cette malveillance, dont elle souffrit pendant toute sa vie, et par sa faute, paraît avoir inspiré certains des jugements qu'on a portés sur elle. Nous n'avons, bien entendu, d'autre motif pour les casser que l'absence de preuves accusatrices, mais un tel caractère, antipathique à la plupart de ceux qui l'ont connue, donnait beau jeu à la médisance. Bien différente de George Sand, qui se donnait par enthousiasme et par pitié, elle dut ne vouloir tomber qu'à bon escient, et cette méfiance lui évita peut-être bien des chutes.

On ne lui connaît d'une façon certaine que deux liaisons. La dernière n'est mentionnée que par elle-même. Quant à l'autre, qui fut connue de tous, elle fut cause, lorsqu'elle se rompit, que tous

les amis de Claire Brunne crurent devoir l'abandonner. La matière est si délicate, qu'avant de l'exposer il est nécessaire de prendre nos sûretés et d'indiquer nos sources.

Il y a, à notre connaissance, trois versions de l'événement. Aucune des trois n'est à la louange de l'héroïne, mais il faut dire, et c'est explicable, que la moins odieuse est donnée par l'héroïne elle-même. Des deux autres, l'une émane de la comtesse de Bassanville, dans son ouvrage : *Les Salons d'autrefois*, et l'autre de M. Claretie, dans un article du *Temps* du 24 octobre 1911.

L'ami de Mme Marbouty était, vers 1844, le marquis de Pastoret, royaliste fervent, du moins à cette époque, et chargé par le comte de Chambord du soin de ses intérêts en France. Il avait à se rendre assez souvent auprès de lui, et lors de son départ pour un de ces voyages, il confia à son amie une cassette pleine de notes secrètes, des plus compromettantes pour certaines personnalités. Il avait toute confiance en celle qu'il aimait, et crut ne pouvoir trouver de mains plus sûres que les siennes.

Il ne la connaissait guère. A son retour, il lui fut déclaré que le dépôt ne lui serait remis qu'en échange d'une somme de 60 000 francs. — Étonnement, reproches, indignation. — « J'ai des enfants, lui répondit-elle, il faut que j'assure leur avenir ! » Enfin les 60 000 francs sont promis pour le lendemain. — Mais, entre temps, cette femme se ravise : la cassette doit valoir plus que cela. Elle prend une voiture, se rend auprès du Préfet de police, raconte sa petite histoire, et offre la cassette pour 100 000 francs. Éberlué, M. Delessert demande à réfléchir ; il ne peut prendre de décision lui-même, et il faut que l'affaire soit soumise au roi. On demande une audience pour le lendemain, et, à l'heure dite, la belle infidèle, assez inquiète, est introduite aux Tuileries en même temps que le Préfet. Le roi demande à voir la cassette, on la lui montre et, très royalement, il la remet à M. Delessert sans l'ouvrir : « Vous la ferez tenir, lui dit-il, à M. de Pastoret ». Puis il congédia fort sèchement celle qui l'avait apportée.

L'histoire fut divulguée, peut-être par M. de Pastoret. Chacun tomba, et avec raison, sur Mme Marbouty, pour qui, dès lors, toutes les portes restèrent fermées. Sa fortune littéraire en fut elle-même atteinte : elle venait de publier son œuvre principale : *Une fausse position*, dont la grande presse avait rendu compte avec éloges. Un éditeur lui avait proposé d'en faire paraître une seconde édition, mais, l'aventure une fois connue, il se récusa. Même les exemplaires de la première édition, déjà mis en vente par les libraires, disparurent de leurs vitrines. Ces détails furent donnés, dans sa

vieillesse, par Mme Marbouty elle-même à M. de Lovenjoul, dans une lettre datée de 1885. Elle se garde, bien entendu, de donner la véritable cause de ce désastre, et en accuse le Gouvernement et les Jésuites !

Nous avons reproduit la version de Mme de Bassanville, qui donne le nom de M. de Pastoret, mais passe sous silence celui de son amie ; c'est au contraire celle-ci qui est mise en cause par Jules Claretie, tandis que M. de Pastoret n'est pas nommé. La narration de M. Claretie est beaucoup plus imprécise que celle de Mme de Bassanville, par la raison qu'elle fut composée plus de soixante-dix ans après l'incident. Il est fait allusion, dans l'article du *Temps*, à des papiers compromettants pour M. Thiers ou M. Guizot, et le récit ne fait qu'enregistrer les bruits qui couraient en 1911, plusieurs années après la mort de celle qui en faisait l'objet.

Quoi qu'il en soit, Mme Marbouty était perdue. Elle ne se releva jamais, et nous verrons que la deuxième partie de sa vie fut l'une des plus tristes qui soient au monde.

Mais elle ne se résigna pas; toute sa rage se tourna contre M. de Pastoret qui, on doit bien le penser, se hâta de rompre. On ne se séparait pas si facilement de cette terrible femme. Le passage suivant de ses mémoires doit achever de la peindre ; si nous le reproduisons, c'est non seulement parce qu'il constitue un document curieux, mais c'est aussi, et surtout, parce que, peut-être, il est conforme à la vérité, et qu'il serait cruel de ne pas offrir à cette malheureuse une dernière planche de salut : planche branlante, planche pourrie, mais planche. Après tout, ce qu'elle raconte est possible, et ce sont peut-être les récits que nous avons donnés qui sont inexacts ? On ne prête qu'aux riches et ce qu'on racontait pouvait être une légende accueillie sans examen par une collectivité à laquelle la victime était, nous l'avons vu, fort antipathique.

Voici la narration de Mme Marbouty; elle porte la date du 19 juillet 1844 :

Ma liaison avec M. de P... est complètement terminée. M. le Vicomte de B... est intervenu comme intermédiaire dans toute cette affaire. Il m'a fait plusieurs visites à cet effet. J'ai enfin consenti à une somme de 11 000 francs, positive, et, facultative de leur générosité, de 12000 francs. Le jour pris pour l'échange à faire, M. de P..., accompagné de M. de B..., s'est présenté chez moi. Ma bonne était malade. Le vieux M. Ouvrard était en visite chez moi, dans le salon, je l'ai prié de rester et suis entrée dans ma chambre. On a introduit ces messieurs

par la porte de derrière. Lorsque j'ai vu entrer M. de P..., j'ai ressenti une fâcheuse impression. « Ah ! lui ai-je dit, je ne m'attendais pas à vous voir ! » On s'est assis cérémonieusement. Personne n'a parlé. Le silence devenait embarrassant. « Eh bien ! et notre affaire ? ai-je dit à M. de B... Avez-vous apporté...? — Oui. » Je me lève et me dirige vers mon bureau. « Madame, a dit M. de B..., nous désirerions auparavant visiter les papiers. — Monsieur, je ne puis vous le permettre. Nos conventions sont l'échange ; si ma parole ne suffit pas, je n'ai pas d'autres garanties à vous offrir, que vous soyez content ou non. Pas d'autre chose à vous remettre que ce que je vous donnerai. — Mais, Monsieur eût été bien aise de revoir ce qu'il y a. — Lorsqu'il les aura à lui. — Alors, Madame.... » Il a tiré un petit paquet et me l'a présenté. Je l'ai ouvert, et voyant qu'il contenait à peu près le nombre convenu, j'ai remis les papiers. Le marquis a sauté dessus ; il était visiblement effrayé, il les a visités. Pendant ce temps j'ai remis les lettres, mais le paquet s'est dénoué et elles sont tombées par terre. Il les a ramassées, elles sont tombées de nouveau. « Elles voulaient me rester, ai-je dit en riant. Aussi bien il valait mieux me les laisser. » Je suis revenue au canapé, j'ai recompté les billets, il y en avait douze. J'ai craint de le blesser en les examinant, et comme je trouvais le nombre douze : « C'est bien », ai-je dit ; je trouvais que la chose était convenablement terminée. Sur cette impression, je les ai remises à M. de B.... M. de P..., assis devant le guéridon, regardait les lettres. — « Une preuve de confiance, ai-je dit. Mettez-les sur mon bureau. » Il les y a déposées. « Toutes n'y sont pas, dit le marquis. — Quelques-unes manquent sûrement, ai-je répondu. Quand j'en retrouverai, je vous les renverrai. M'avez-vous apporté les miennes ? — Les voilà. » Il me remit un gros paquet. « Savez-vous ce qu'il faudrait faire ? Les brûler. — Je le veux bien, a-t-il répondu, brûlons toutes les vôtres et les miennes. — Non, je veux relire les miennes. — Bien, a dit M. de B... ; laissez-moi en choisir deux au hasard, et brûlons les autres. Ce sera bientôt fait. — Non, je veux les revoir. »

M. de P... a parlé, quelques moments après, de sa vue qui était malade ; je me suis empressée de lui rappeler les remèdes qui l'avaient guéri jadis. Il ne savait plus les faire. Je me suis gracieusement levée, j'ai détaché de mon nécessaire un œillé (*sic*) en argent qui lui avait servi jadis. « Je vous le donne, ce sera mon dernier cadeau. » Il le prit avec embarras et avidité. Nous avons parlé d'autre chose.... Puis ils se sont levés, embarrassés tous deux et préoccupés. La voix de M. Ouvrard et celle de Sarah venaient de se faire entendre. Ils se sont hâtés de chercher la porte. Leur empressement à partir était grand. Un éternuement de M. Ouvrard les avait effrayés ; je les ai quittés. Cherchant, sans pouvoir m'en rendre compte, ce qui venait de leur prendre, j'ai appris aujourd'hui que tous deux avaient cru se sentir si coupables à mon égard, que j'avais à portée quelque chose pour les attaquer et leur faire un mauvais tour. La peur les avait saisis et ils

fuyaient. Nous arrivons à l'antichambre ; la porte de l'escalier, fermée à clef, s'est trouvée close ; impossible de l'ouvrir ; la peur les talonnait. M. de P..., surtout, s'est cru parvenu à sa dernière heure. M. de B..., plus hardi, a baissé le montant de fer de la porte, et la porte, ainsi forcée, s'est ouverte. Ils ont sauté dans l'escalier et l'ont vivement descendu, se félicitant d'être échappés. « Nos épaules l'ont manqué de peu », disait M. de P... à M. de B..., en tremblant encore. Pour rien au monde il ne serait venu seul ; il l'avait déclaré à M. de B.... Voilà les gens de ce monde, des hommes politiques, des gens honorés, pauvres gens, tristes comédiens imbéciles, déguisés sous les formes de la valeur !...

En rentrant, M. Ouvrard m'a demandé : « Êtes-vous contente ? — Oui, lui ai-je dit, ils ont bien fait les choses. J'ai 12 000 francs. — Ah ! c'est bien. » Je suis restée à causer avec M. Ouvrard ; j'étais impressionnée, j'avais besoin de pleurer.

Après son départ, j'ai été voir mes billets. Quel a été mon étonnement de trouver 10 000 francs au lieu de 12 000 ! Quatre billets de 500 francs, glissés avec ceux de 1 000 francs, m'avaient trompée. J'ai de suite écrit à M. de P.. et à M. de B.... Le premier m'a répondu de m'adresser à M. de B.... Le second n'est pas venu, je lui ai écrit ce matin ; il est venu, mais n'a consenti à me donner que 500 francs, « ne se rappelant que cela », disait-il. S'il ne me l'avait pas donné la veille, c'est que je n'en avais pas parlé. J'ai expliqué ma confiance, mais je n'ai rien pu obtenir de plus. Voilà cette affaire terminée de la manière la plus sale pour eux. Ils n'ont manqué ni une saleté, ni une petitesse, ni une mauvaise foi. Pourtant M. de B... passe pour un homme loyal ; il ne me parlait que de sa garantie d'honneur. Je sais aujourd'hui à quoi m'en tenir.

Ce récit témoigne d'une telle inconscience qu'on se demande si on n'a pas affaire à une malade. Planche pourrie, avons-nous dit.... On ne sait laquelle des deux versions, celle de Mme de Bassanville ou celle de Mme Marbouty, est la plus misérable.

Cette femme était bien une malade ; dès 1838, ses récits sont interrompus par des phrases comme celle-ci : « Je reviens à mes idées de destruction d'une manière effrayante ; la lutte recommence en moi, comment finira-t-elle ? Mon Dieu, que je souffre ! Pouvez-vous exister et assister à de pareilles souffrances ! » Elle perdit sa fille préférée, l'autre devint folle et on dut l'interner dans une maison de santé. Elle finit par ne plus avoir l'aisance matérielle ; l'âge vint où rien de bon n'arrive plus. Son intelligence finit par s'affaiblir en même temps que ses idées s'exaltaient. Elle commençait à croire aux sciences occultes, et c'est à cette occasion, à la fin de 1854, que commença la seconde des liaisons dont elle fait mention.

Déjà, en 1839, on l'avait menée chez le docteur Frappart, homéopathe, phrénologue et magnétiseur, qui donnait des séances rue des Bons-Enfants. Il l'avait mise en rapport avec l'un de ses sujets ; celui-ci avait défini son caractère :

Elle avait un cerveau développé, de l'intelligence, de l'imagination, tout ce qu'il fallait pour réussir dans les lettres. Elle était, d'autre part, susceptible d'un grand dévouement, orgueilleuse, ferme, et terriblement indépendante. Au point de vue religieux, sa philosophie était inspirée par l'amour de Dieu, mais il lui était impossible de prier.

Frappée de cette analyse psychologique, elle était retournée rue des Bons-Enfants et avait, cette fois, assisté à une séance de phrénologie. Mais alors son cerveau était encore sain, et elle était, au point de vue littéraire, dans la période de l'espérance. Aussi échappa-t-elle à ces dangereuses suggestions.

Il n'en fut pas de même quinze ans plus tard.

Ici, nous trouvons un second cahier dont la couverture porte les indications suivantes :

POUR MES MÉMOIRES

MAGNÉTISME

Octobre et Novembre 1854.

VÉRITÉS SUR MOI.

Il m'a prédit que mon mari mourrait dans cinq ans, cela a eu lieu.

Et le récit commence, qu'on peut ainsi résumer :

Un jour de l'été de 1854, Claire Brunne se rendait au bois de Boulogne par le nouveau chemin de fer. Dans la même voiture se trouvait un homme paraissant âgé d'une quarantaine d'années, gras, papelard, court, et dont l'aspect était un peu celui de Balzac. La conversation s'engagea, et l'homme déclara qu'il avait été autrefois clerc de notaire à Limoges. La glace était rompue. On se mit par hasard à parler magnétisme, spiritisme, sujet, médium. Le Limousin était un fervent, la femme de lettres à moitié croyante. On se quitta enchantés l'un de l'autre, en se donnant rendez-vous. Dans les entrevues suivantes, on parla sentiment, un peu trop au gré de Claire, à qui décidément cet homme faisait peur. Il lui persuada cependant de l'accompagner chez un somnambule qu'il connaissait; c'était M. Ludovic, un jeune réfugié polonais, appartenant au magnétiseur Marcilly. Dès la première séance il dit à la néophyte : « que son fluide est gris parce qu'elle a beaucoup souffert ». Il analyse son caractère, dans des termes encore plus

dithyrambiques que son collègue de 1838 : Volonté, bonté, distinction, intelligence, cœur d'élite. Interrogé sur M. Marbouty, il ne manque pas d'en dire pis que pendre : « Quel homme ! et que vous méritiez mieux ! Une femme comme vous ! Un cœur si sec, un esprit si faux ! Et hypocrite avec cela. — Mais cet homme mourra dans cinq ans. »

Il n'en fallait pas plus pour se rendre maître d'une tête faible et vaniteuse et d'un cœur souffrant. Le gros clerc de notaire arriva à ses fins, et ce furent quelques mois de liaison entre un demi-fou et une demi-folle, où les scènes de jalousie, les reproches et les séances de spiritisme se succédaient sans interruption. « J'étais seule, inquiète, ne sachant que faire, écrit la pauvre femme ; alors je le pris comme un pis-aller sans danger. »

Depuis 1850, date de la publication de son dernier roman : *Le Marquis de Précieux*, elle n'écrivait plus que des opuscules. L'un d'eux est bien d'une folle. C'est une brochure intitulée : « De l'unité de pouvoir, concordat politique », servant de préface à une pièce : *Le Mariage*, destiné au Théâtre-Français. Cette pièce, refusée deux fois, n'a jamais été imprimée. La préface est un mélange d'idées littéraires obscures et d'idées politiques incompréhensibles. L'auteur finit par déclarer que l'unité politique, c'est le mariage : mariage des pouvoirs entre eux ; mariage de la nation et du chef ; mariage de l'homme et de la femme : par l'idée et la matière ; la jeunesse et l'amour ; le besoin et le droit ; la nature et la société ; le devoir et la liberté ; la vérité et la parole,... etc. Ce galimatias, dédié à Napoléon III, est disposé, typographiquement, sous la forme d'une série de tableaux, où chaque phrase occupe une ligne séparée, mais où certaines d'entre elles sont réunies par des accolades, un peu au hasard, à ce qu'il nous a semblé.

La dernière œuvre imprimée de Claire Brunne est une notice sur son grand-père, M. de la Coste ; elle est adressée au député Echassériau, qui avait parlé de M. de la Coste dans son ouvrage sur « les assemblées électorales dans la Charente-Inférieure ». Elle valut à son auteur les remerciements des nombreuses personnes auxquelles elle en avait envoyé des exemplaires. Elle lui valut aussi, d'un de ses très proches parents, une lettre furieuse, où son ouvrage est qualifié de tissu de mensonges, et qui se termine ainsi : « Ne m'écris jamais, ne te mêle jamais de mes affaires, voilà le seul service que je te demande ».

Pendant plusieurs années, elle avait accablé le souverain de réclamations et de pétitions. En 1859, c'est une demande d'audience à laquelle il n'est pas répondu. En 1860, elle sollicite un emploi de

lectrice à la cour; en 1861, c'est une demande de pension. Elle obtint enfin, sur les fonds de la maison de l'Empereur, un brevet de 1200 francs.

Sa grande passion, c'est de plus en plus le spiritisme; elle évoque tous les esprits possibles, et écrit sous leur dictée des pages incohérentes, souvent illisibles. L'un d'eux, qu'elle appelle l'esprit de la Comète (!) lui révèle la présence d'un trésor dans la maison de ses parents à Limoges; il la met en garde contre les prêtres. On voit passer de temps en temps l'image de sa fille Sarah. Elle avait reçu, à deux reprises, la visite de l'esprit de Balzac; il lui dicta le manuscrit qu'on a cité, et qui est un récit fantaisiste du voyage à Turin.

Ajoutons qu'Eugène Delacroix, qui l'avait rencontrée à Plombières en 1858, fait connaître dans son journal qu'elle avait cherché à le convertir. Elle lui soutint que, grâce aux esprits, elle avait obtenu la guérison de sa mère, âgée de quatre-vingt-deux ans. A quoi Delacroix répondit assez brutalement qu'elle aurait bien dû employer ce procédé pour se guérir elle-même.

A cette époque elle est bien et dûment folle, pas assez toutefois pour être enfermée. Son esprit, troublé et inquiet, la porte à changer de place constamment : elle occupe successivement, à Paris, en deux ans, quatre logements différents. Son costume, d'un jaune vif, coupé à la mode de 1840, fait se retourner les passants. C'est ainsi que la vit, vers 1885, lors d'un séjour qu'elle fit dans son pays, M. Fray-Fournier. Il la rencontra à la bibliothèque de la ville, où elle menait grand bruit parce que certaines de ses œuvres, qu'elle y avait envoyées naguère, ne s'y retrouvaient pas. C'est ainsi, également, que pouvaient la voir les membres de la Société des Gens de lettres, lors des assemblées générales. Jules Claretie, dans l'article dont nous avons parlé, s'exprime en ces termes :

Je la vois encore dans nos séances, lourde, grasse, délaissée, parce qu'on racontait sur elle des histoires quasi-tragiques, elle dont Balzac avait dit qu'elle l'avait, « vertueuse et charmante femme ayant trouvé occasion de filouter vingt jours aux ennuis du ménage », accompagné avec une retenue « scipionesque ».

Continence de Scipion, Claire Brunne eût pris plus tard cette attestation pour une offense...

Elle vivait, d'ailleurs, confinée dans son passé, toujours vêtue comme au temps des lithographies de Devéria, et affectant, même après la guerre, de porter les modes des héroïnes de Balzac, son Balzac. Par là faisait-elle la curiosité de nos assemblées. Elle eût volontiers livré

aux journaux le secret de sa vie : « Ah ! si cette « inconnue » de Balzac eût vécu en ce temps-ci, ouvert à toutes les indiscrétions, friand de tous les scandales, nous en aurions sans doute appris de belles ! »

Puis vient l'histoire de la cassette.

Il semble que la bonne foi de M. Claretie ait été quelque peu surprise le jour où il rédigea cet article, tout au moins en ce qui concerne les relations de Claire Brunne avec Balzac. Nous avons vu que non seulement les lettres de Balzac lui-même, mais aussi celles de sa compagne de voyage, ne laissent pas supposer que la « retenue scipionesque » ait été une fable. Et si, comme le dit M. Claretie, Claire Brunne eût pris cette attestation comme une offense, elle n'eût pas manqué de la contredire. Pour ses aventures quasi-tragiques, il n'est question que d'une d'entre elles, à savoir l'histoire de sa rupture avec M. de Pastoret, et elle la raconte avec une telle absence de tact que, s'il y en avait eu d'autres, elle se fût gardée de les oublier Elle payait, dans sa vieillesse surtout, l'intérêt de sa mauvaise mine, et peut-être valait-elle à ce moment un peu mieux que sa réputation.

Quoi qu'il en soit, l'article en question n'a pu nuire à celle qui en faisait l'objet ; elle était, en 1911, morte depuis 21 ans et à l'abri pour toujours du jugement des hommes.

Après 1885, il n'est plus question d'elle : c'est une vieille perdue dans la foule, et dont la vie, probablement misérable, n'est connue de personne ; enfin, en 1890, c'est la mort, non pas au milieu des siens, non pas dans un lit, même d'hôpital ; elle est écrasée par un omnibus. Le renseignement a été donné par M. Fray-Fournier ; nous n'avons cependant retrouvé aucune trace de ce « fait-divers » dans les journaux du temps ; peut-être n'était-elle porteur d'aucun papier, et ne fut-elle identifiée que plus tard. Mais la date a été indiquée avec précision ; c'est celle du 16 février 1890 ; elle était alors âgée de quatre-vingt-sept ans ! Cette mort, dans son pays, fut d'ailleurs ignorée du public, et aucun journal local n'en fit mention.

A cette triste fin, le sort ajouta une suprême injure. En 1891, M. de Lovenjoul recevait d'un érudit une lettre par laquelle lui étaient offerts les papiers de Claire Brunne ; on les avait trouvés sur le quai, dans la boîte d'un bouquiniste ! C'étaient les mémoires de cette femme, des lettres, sa photographie. Comment toutes ces pièces avaient-elles échoué là ? Personne ne s'était donc trouvé pour les recueillir, voire pour les brûler ?

(*A suivre.*) MAURICE SERVAL.

MÉLANGES

QUELQUES VERS PEU CONNUS DU XVIe ET DU XVIIe SIÈCLES

RONSARD — AGRIPPA D'AUBIGNÉ — DESPORTES MALHERBE — LES COMÉDIENS ITALIENS

Ronsard est un si grand poète que les moindres vers partis de sa main ont leur prix. Les éditions de ses œuvres contiennent diverses pièces adressées à la famille de Montmorency. On y lit notamment une éloquente épitaphe d'Anne de Montmorency, le connétable de France, qui, à « 80 ans ou environ », frappé de huit coups mortels sur le champ de bataille de Saint-Denis (1567), mourut deux jours après, en son hôtel, entouré de sa famille. Cinq ans avant de célébrer le père, Ronsard avait déjà rendu le même hommage à son quatrième fils. Dès l'âge de quinze ans, Gabriel de Montmorency, baron de Montberon, s'était battu aux côtés de son père et avait été fait prisonnier avec lui à la journée de Saint-Quentin. En récompense, nommé, à vingt ans, capitaine du château de Vincennes, puis capitaine de cinquante lances, il se distingua au siège de Rouen et, dès l'année suivante, en décembre 1562, il fut tué, sous les yeux de son père, à la journée de Dreux. Les vers de Ronsard vont nous retracer cette courte destinée.

François de Montmorency, le frère aîné de Gabriel, prit soin de ses obsèques célébrées en l'église Saint-Martin de Montmorency, où il fit porter son corps et « appendit, à la mémoire de son nom, cet épitaphe composé par Pierre de Ronsard, bien qu'il ne se trouve imprimé dedans ses œuvres :

Passant qui viens pour veoir ma sepulture,
Arreste toy et lis ceste escripture
Incontinent tu pourras retourner,
En ta maison, sans guerre seiourner,
Car brieuement si tu en as enuie
Ie te diray mes parens et ma vie.
GABRIEL suis, qui de MONTMORENCY
Portois le nom quand ie viuois icy,
Maison qui est des premieres de France,
Dont les honneurs, la gloire et l'excellence
De race en race et d'âge en âge a fait
Luire son nom vertueux et parfait.
De telle Race icy je prins mon estre
Laquelle a fait trois connestables naistre *cinq[1]
Et a produit en fertille abondance
Maint Admiral et Mareschal de France
Entre lesquelz ANNE fut le premier
Lequel changea le tiltre coustumier
De ses ayeulx, qui par tout renommez
Premiers Barons de France estoient nommez.
Or cestuy-cy pour sa rare vertu

1. Au chiffre *trois* du texte de Ronsard, du Chesne a substitué en note : *cinq*.

Pour bien servir les Roy[s] qu'il avoit veu
Par son conseil, hardiesse et prudence
Fut créé Duc et Pair en recompence;
Bien qu'il peust tout comme un seruant loyal
Vers la grandeur de son maistre Royal
Onq' a ses fils ne donna benefices
Les destinant aux Martiaux services
Des Roys, affin que leur cœur valeureux
En imitant le Pere genereux
Par armes fist florir la renommee
De leur Maison, sur toutes estimee.
De ce grand Duc ie fu quatriesme fils,
N'ayant vingt ans, o mort, quand tu me fis
Mourir pres Dreux au milieu des alarmes,
Ja commandant a cinquante hommes d'armes;
La combatant pour l'honneur de mon Roy,
Accompagnant mon pere, en tel arroy
Ie fu tué, ayant fait apparestre
Aux ennemis combien pouuoit ma dextre :
Comme j'auois d'un cœur vaillant et haut
Fait a Rouen quand on la prist d'assaut :
Comme a quinze ans ie fis à la journée
De Saint-Quentin, lors que la destinee
Par vn desastre aux François mal prospere
Me fist, hélas, captif auec mon pere.
En la prison où ie fu longuement
Ie gouvernay mon fait si sagement
Qu'en plusieurs lieuz l'Alemagne et la Flandre
Feirent honneur à ma ieunesse tendre.
Or tout ainsi que mon pere autrefois
Estant captif accorda deux grands Roys,
Qui des Chrestiens soubz eux tenoient l'Empire,
Pour le repos du peuple ie desire
Que la prison ou maintenant il est
Luy soit heureuse, et mette quelque arrest
Au grand brasier de la guerre ciuile
Par un accord honnorable et vtile.
Dans mon Sépulchre encore i'ai horreur
De voir la France ardente de fureur
Qui se combat et se tue elle mesme,
Estant tombee en tout danger extreme
Que l'estranger la voyant tormenter
A la parfin ne la vienne domter.
O Dieu, Seigneur de toute creature
Si l'oroison d'vne ame qui est pure
Te vient à gré, prens de France pitié,
Et ces discors tournes en amitié.
Fay desarmer leurs mains de sang trempees,
Laisse rouiller au fourreau leurs espees.
Chasse la guerre; et par ta grace fais
Fleurir par tout le bonheur de la paix.
Or toy passant qui as ouy ces choses,
Verse sur moy des œilletz et des roses,
Puis en versant ces fleurs hors de tes mains,
Pense aux malheurs qui viennent aux humains,
En Dieu sans plus ton esperance fonde,
Et ne l'arreste aux honneurs de ce monde.

Ronsard n'a pas toujours parlé ainsi des protestants ni des guerres civiles, et cet appel à l'union sacrée sur la tombe d'un jeune homme a sa noblesse. Comment se fait-il qu'il n'ait pas été recueilli plus tôt? C'est ce que se demandait déjà celui qui nous l'a transmis, l'historien bien connu, André du Chesne.

L'*Histoire généalogique de la Maison de Montmorency et de Laval*, par André du Chesne, Tourangeau (Paris, Cramoisy, 1624, in-folio), a un privilège daté du 18 décembre 1623 et pas d'achevé d'imprimer. Mais les expressions de Du Chesne semblent bien indiquer qu'il a eu le temps de consulter la dernière édition de Ronsard (1623), et que, n'y ayant pas trouvé l'épitaphe, il l'a copiée pour son livre V, p. 425-427, probablement dans l'église Saint-Martin de Montmorency.

AGRIPPA D'AUBIGNÉ

Tout le monde connaît la vieille ordalie germanique qui n'a pas encore complètement disparu de nos tribunaux actuels. Le meurtrier mis en présence du cadavre de sa victime, le sang coulait ou devait couler et dénoncer l'assassin. Cette croyance se trouve partout, dans Chrestien de Troyes et ses imitateurs, dans le *Lancelot* en prose, dans les fabliaux qui s'en moquent et dans les historiens du treizième et du quinzième siècles qui ne s'en moquent pas. A-t-elle persisté au seizième siècle? Assurément, dans la pratique des tribunaux, les recueils d'arrêts comme celui de Papon, l'ami d'Honoré d'Urfé, et les traités d'instruction criminelle. Mais, à la différence de Shakespeare, les dramaturges, les poètes et les romanciers français semblent l'avoir complètement oubliée. En voici pourtant un exemple inattendu. Peut-être n'y a-t-il dans aucune littérature un exemple de virtuosité aussi précoce que le *Printemps* d'Agrippa d'Aubigné, singulier Printemps, de larmes et de sang. Trahi ou dédaigné par la belle Diane, ce jouvenceau, cet enfant meurt le plus brillamment du monde par métaphores et il crie comme un homme : « Je suis trahi, je suis assassiné », en cent sonnets. Voici le dernier :

C

Au tribunal d'amour, appres mon dernier jour,
Mon cœur sera porté diffamé de bruslures,
Il sera exposé, on verra ses blessures
Pour congnoistre qui fit un si estrange tour.

A la face et aux yeux de la celeste Cour
Ou se prennent les mains innocentes ou pures;
Il seignera sur toy et compleignant d'injures,
Il d'mand'ra justice au juge aveugle Amour.

Tu diras : C'est Venus qui l'a fait par ses ruses
Ou bien Amour, son fils : en vain telles excuses!
N'accuse point Venus de ses mortels brandons,

Car tu les as fournis de mesches et flammesches,
Et pour les coups de traict qu'on donne aux Cupidons
Tes yeux en sont les arcs, et tes regards les flesches[1].

Coïncidence singulière, les mêmes images sanglantes vont reparaître chez un poète anglais de la fin du XVIe siècle, Drayton, qui n'a certainement pas lu d'Aubigné :

Ideas. — XLVI.

Plain-path'd experience, the unlearned's guide
Her simple followers evidently shews
Sometimes what school-men scarcely can decide,
Nor yet wise reason absolutely knows :
In making tryal of a murther wrought
If the vile actors of the hainous deed

1. Edition Reaume, t. III, p. 65.

Near the dead body haply be brought,
Oft' t' ath been prov'd, the breathless coarse will bleed.
She coming near, that my poor heart hath slain,
Long since departed (to the world no more)
The ancient wounds no longer can contain,
But fall to bleeding, as they did before :
But what of this? Should she to death be led
It furthers justice, but helps not the dead[1].

Tout chauvinisme à part, les vers d'amour de Drayton, encombrés de banalités, ne valent pas ceux du jeune Agrippa d'Aubigné.

DESPORTES

Comme Ronsard, Desportes a eu sa petite cour de disciples et d'imitateurs. Son influence se retrouve dans maint poète du XVIe siècle ; on peut la suivre notamment dans le recueil de poésies inédites du fameux Grand Prieur, que Malherbe, déjà corrigé, trouvait si mauvaises ; elles sont simplement médiocres et nous entraîneraient trop loin. Mais cette influence se prolonge très avant dans le XVIIe siècle. Il y a tout un cycle, un cycle minuscule de parodies du sonnet d'Icare, la parodie est encore l'indice de la gloire. Deux ou trois suffiront. Recueillons « le délicat des plus mauvaises ruelles », comme disait l'autre, et faisons concourir nos poètes ou poétereaux.

Ouvrons d'abord « *Le Premier Recueil des Récréations poétiques* » que Me Jean Alary, « advocat en Parlement, a dédié à la reine Marguerite, et fait imprimer à Paris, chez Pierre Ramier, demeurant rue Saint-Jacques, à l'escu de Bourgongne, en 1605 ». Il nous dit, page 37 :

Je ressemble a Icare, il eut la hardiesse
D'un superbe dessein de voler jusqu'aux cieux,
L'Amour m'a fait voler d'un cœur audacieux
Au ciel de la beauté d'une rare Déesse.

Nous avons eu tous deux, poussez de la jeunesse,
Le desir incroyable et l'esprit glorieux.
Il fondit son plumage au soleil radieux,
Je fonds l'aile d'espoir aux yeux de ma maistresse.

La mer fut le tombeau qui noya ses malheurs,
Je suis cheut comme luy dans une mer de pleurs,
Mais ce qui fut sa mort est cause de ma vie.

Car les traicts de l'Amour m'ont servy de bateau
De voile ma pensée, et de vent mon envie,
Ainsi je suis sorti sans me noyer de l'eau.

Sans commentaire. En voici un autre qui va nous conter l'aventure « d'un moucheron entré dans l'œil d'une dame » :

Un moucheron entrant dedans l'œil de Silvie
Sous un globe d'azur vint chercher son tombeau.
Se pouvoit-il chercher un plus brillant flambeau
Pour y sacrifier son honneur et sa vie?

Dans le char d'un Soleil sa beauté fut ravie.
Il dressa son bûcher dans une source d'eau
Et bravant la Nature en un destin si beau
Il doit moins inspirer de pitié que d'envie.

1. *The Works of Michael Drayton*, Esq., London, printed for W. Reeve, 1753, t. IV, p. 1277. — La pièce a été signalée et citée en partie dans un glossaire encore utile, *A glossary... of... Shakespeare and his contemporaries*, by ROBERT NARES, archedeacon of Stafford, etc., Stralsund, 1825, p. 904, au mot *Wounds*.

Victime d'un bel œil, une fatale loy
Prefere[1] un mesme sort a bien d'autres qu'a toy
Qui doivent expirer sous l'effort de ses charmes.

Mais quelque vain espoir dont les flatte l'amour
Toy seule auras la gloire, ayant perdu le jour,
D'avoir causé sa plainte et fait couler ses larmes [2].

Meilleur certainement, mais un peu long et peut-être pas très original. Écoutons encore un troisième :

Voicy la noble Sepulture
D'un autre Icare audacieux
Qui s'approcha trop pres des Cieux
Et trouva dans les eaux une mesme aventure.

On doute de quelle nature
Se doit son crime appeller mieux,
S'il pécha d'estre ambitieux
Ou seulement épris d'une flame trop pure.

Mais soit qu'il cherchast de l'honneur
Ou qu'il n'aspirast qu'au bonheur
De pouvoir pénétrer une source si claire,

Noyé dans un bel Œil, il eut ce réconfort
Qu'il en tira du moins une larme en sa mort,
Ce que les pleurs d'amour n'avoient jamais sceu faire.

La chute n'est-elle pas jolie ? Alceste, Malherbe lui-même ne serait-il pas désarmé ? Or, Malherbe a pu entendre ces vers « dans une célèbre assemblée », chez la vicomtesse d'Auchy, où l'auteur, Vion d'Alibray, vint exposer les règles du sonnet avec exemples à l'appui. D'Alibray était, d'ailleurs, l'admirateur de Malherbe, et, plus tard, il devait écrire des vers pour la traduction des *Epîtres de Sénèque* de Malherbe, publiée en 1639.

MALHERBE

Il reste certainement à glaner sur Malherbe. Sur ses ancêtres, dont il était si fier et dont il a si naïvement grossi le nombre, oubliant les vrais, les petits lieutenants de justice qui jugeaient les parents de Pierre Gringoire, rimaient des rondeaux pour les Palinods de la Vierge, ce qui ne les empêchait pas, d'ailleurs, de figurer pour leur propre compte dans de vilaines affaires de rapt et de vol[3], sur ses amitiés, ses relations, ses nombreux procès on retrouvera de nombreux documents. Des factums et des lettres viendront s'ajouter aux traductions ou aux fragments en prose déjà publiés ou à publier. Les vers inconnus, imprimés ou inédits, à attendre ou à espérer, comme on dit en Normandie, sont plus rares, mais il doit y en avoir, il y en a.

1° Dans une lettre à M. de Plassac-Méré, Balzac dit : « Malherbe fit imprimer un factum et trois *sonnets* qui n'ont point été mis dans le corps de ses autres

1. Corriger : *Prédit* ?

2. *Les delices de la Poesie galante des plus célèbres auteurs de ce temps*, Paris, chez Jean Ribou, — Achevé d'imprimer le 25 septembre 1663, — t. I, p. 121. (Exemplaire de la Sorbonne, 4 F, p. 18, Réserve.)

3. Voir Bibliothèque Nationale, ms. fr. 5503, f° 162, le long arrêt de François Ier. — A relever aussi dans les Poèmes latins du juriconsulte de Caen, Jean Rouxel (Rouen, Raphael Parcival, 1600, in-8), p. 56, l'épitaphe d'un autre parent plus honnête de Malherbe, G. Malherbe, directeur de l'hôpital de Caen, celui qui introduisit Malherbe dans la maison des Rouxel, où il fit ses premiers vers (1570).

ouvrages. Je voudrois bien pouvoir contenter la curiosité que vous avez de les voir. Mais de plusieurs exemplaires qu'il m'en avait donnés, il ne s'en est pu trouver aucun parmi mes papiers, et il ne me souvient que de ce seul vers :

Mon fils qui fut si brave et que j'aimai si fort [1].

« Sur ma parole, assurez-vous qu'ils étoient tous excellents... »

Je crois, dit L. Lalanne[2], qu'ici comme ailleurs la mémoire de Balzac l'a mal servi et que par ces trois sonnets il faut entendre tout simplement les vers d'une plaquette contenant les pièces : CII, Sonnet ; CIII, *Ode sur la prise de la Rochelle* ; CIV, fragment, p. 276 à 284. Mais, quelle mémoire, si mauvaise qu'on la suppose, prendra jamais l'Ode sur la prise de La Rochelle pour un sonnet ? D'autre part, cette ode, Balzac l'a citée et longuement commentée dans ses *Entretiens* VIII et XXXI, Lalanne l'a oubliée. La confusion est donc des plus douteuses.

2° On retrouvera des pièces liminaires oubliées. A son ami Lacépède, qu'il a célébré dans un sonnet connu, Malherbe a encore envoyé un sixain pour son *Imitation des Pseaumes de David :*

Muses, vous promettez en vain
Au front de ce grand écrivain
Et du laurier et du lierre ;
Ses ouvrages trop précieux
Pour les couronnes de la terre
L'assurent de celle des cieux [4].

3° On retrouvera, mais plus difficilement, des vers inédits. En 1888, dans les *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux,* j'ai publié une longue élégie sur la mort de Geneviève Rouxel, 158 alexandrins inédits de Malherbe, les premiers probablement qu'il ait écrits (1570) et qui sont intéressants pour l'histoire de sa jeunesse et de son talent. L'identification et le commentaire étaient d'ailleurs des plus faciles, puisque les vers de Malherbe copiés par Conrart étaient encore cités par Tallemant des Réaux et par Maucroix. Il n'en est pas de même de la Consolation suivante qui figure également dans un autre recueil manuscrit de l'Arsenal, le recueil bien connu de Tralage. La voici :

Vers de Malherbe à Madame la Comtesse
sur la mort de sa fille.

Deschargez votre cœur, pleurez, grande Princesse,
Et purgez par vos pleurs l'excez de la tristesse
Qui vous vient de saisir,
De peur que votre mal ne vous force de suivre
Cet ange qui s'envole et que votre desir
Ne peut faire revivre.

Qu'au gré de votre cœur vostre bouche soupire,
Votre douleur est juste, il faut bien qu'elle tire
Des larmes de vos yeux,
Comment n'auriez-vous pas de mortelles ateintes !
Pour de moindres sujets on a bien veu les dieux
S'abandonner aux plaintes.

L'Aurore qu'en Attraits vous voyez si féconde
Toute Reine qu'elle est de la clarté du monde
Est sujette aux ennuis.

1. Ce vers se retrouve dans le sonnet CII, p. 276, t. I, de l'édition de Lalanne, et lui a dicté le raisonnement que nous allons contester.

2 et 3. *Malherbe*, t. I, p. XCI ; t. II, p. LVI, p. 276, 284.

4. Oublié par Lalanne et signalé par Papon, *Histoire de Provence*, t. IV, p. 744.

Cette divinité trop sensible à la perte
De son unique enfant, pleure toutes les nuits
D'un grand voile couverte.

Mais on voit au matin sa douleur appaisee
Si tost qu'elle a baigné de sa douce rosee
Son visage vermeil,
Avec un œil riant elle reprend ses charmes,
Et relaschant son deuil permet que le soleil
Vienne essuyer ses larmes.

Soufrez en l'imitant qu'une Reine adorable,
Comme un autre Soleil aux mortels favorable,
Mette fin à vos pleurs;
En vostre guerison git le salut des autres,
Voyez que nos ennuys viennent de ses douleurs
Qui procedent des votres.

Voyez le fils répondre aux larmes de la mere
Leurs cœurs dedans l'excès d'une douleur amere
Sont presque ensevelis.
Ce genereux monarque au deuil qui l'environne
Ne se peut consoler de voir un si beau lys
Tombé de sa couronne.

C'est assez soupiré, cessez, belle Princesse,
Puisque dans vostre deuil tout l'Etat s'interesse,
Moderez vos ennuis,
Montrez aux yeux de tous un exces de constance,
N'ayez plus d'autres soins que de rendre aujourd'hui
Le repos a la France[1].

Les pièces relativement modernes qui précèdent[2] et qui suivent[3] les « Vers de Malherbe » ne peuvent naturellement rien nous apprendre à leur sujet; mais la disposition matérielle de ces vers est plus instructive. Les stances ont été transcrites d'une écriture inégale sur de petites bandes de papier. Le relieur de Tralage, ou Tralage lui-même, a ensuite collé ces bandes, mal collé, mais en bon ordre, sur une feuille de papier solide. Plusieurs de ces bandes, écrites au recto et au verso, se soulèvent. Sur le verso de l'une ainsi soulevée on lit encore le début d'une ode :

Mon Dieu, que la franchise est rare,
Qu'on trouve peu d'honnestes gens !
Que la fortune et ses regens
Sont pour moi d'une humeur avare !
Losières, personne que toy
Dans les troubles ou je me voy
Ne me monstre un œil favorable, etc.

Après quelques tâtonnements, on trouve l'auteur de cette ode. Elle est imprimée en entier dans les œuvres de Théophile. Losières, sur qui l'éditeur Alleaume[4] n'a pas pris la peine de donner la moindre note, est Pons de Lauzières, marquis de Thémines, chevalier des ordres du Roy, sénéchal et gouverneur du Quercy, maréchal de France le 1er septembre 1616, commis au gouvernement de Bretagne en 1626, mort à Auray en 1627. Sa veuve, Marie de Lanoue, maréchale de Thémines, lui survécut une vingtaine d'années, jusqu'en février 1652. Elle fut très répandue dans les premiers salons du temps; à l'Académie de la vicomtesse d'Auchy, notamment, elle brilla « comme un

1. Arsenal, ms. 6541 (recueil Tralage, t. I), f° 217.
2. *Ibid.*, f° 214, sonnets sur Mme de Brinvilliers, etc.
3. *Ibid.*, f° 219, sonnet pour Mme la Comtesse du Lude.
4. *Théophile*, éd. Alleaume, t. I, p. 164 : « A feu monsieur de Losières ».

soleil », s'il faut en croire ces vers inédits de Malleville[1]. De ce rapprochement de la Consolation et de l'Ode sur le même papier, on peut déjà conclure que les deux pièces sont sensiblement du même temps, et que l'attribution à Malherbe est ancienne; Tralage ne l'a pas inventée, mais recueillie. Est-elle exacte ? C'est une autre affaire. De quels personnages s'agit-il? A quelle date ? Malherbe a-t-il pu matériellement écrire ces vers ? S'il l'a pu, l'a-t-il fait ? S'il ne l'a pas fait, comme nous le croyons, pourquoi les a-t-on mis à son compte ? Et s'ils ne sont pas de lui, de qui sont-ils ? Ce petit problème de critique est un peu compliqué, mais non pas insoluble.

Et d'abord, quelle est la destinataire? Pas de doute sur ce point. Dans la langue du temps, Madame la Princesse tout court est la princesse de Conti, la protectrice de Malherbe. Madame la Comtesse tout court[2], c'est la comtesse de Soissons, femme de Charles de Bourbon, grande amie de la Reine comme la princesse de Conti, et, comme elle, en relations intimes avec Malherbe. Inutile de décrire (il est décrit partout) son bel hôtel où elle a reçu jusqu'à sa mort (17 juin 1644) les poètes et romanciers du temps qui lui ont maintes fois dédié leurs œuvres. Un seul fait à retenir : cette comtesse vient de perdre une fille, et sa désolation est partagée par la famille royale. Dès lors, la première généalogie venue des Bourbons, les lettres de Malherbe lui-même vont nous renseigner. Il écrit le 17 juin 1608 : « Madame la comtesse de Soissons accoucha d'une fille, il y a deux jours ; elle croit que ce fut avant terme ; toutesfois c'est une fille ; voilà pourquoi il ne s'en parle pas autrement[3] ». S'il ne s'est pas parlé autrement de la petite Charlotte-Anne de Bourbon, née le 15 juin 1608 et morte à sa naissance, la mort de sa sœur Elisabeth de Bourbon, née en octobre 1610 et enlevée au berceau en 1611, a peut-être fait plus de bruit et coûté plus de larmes. Le témoignage des lettres de Malherbe nous manque ici, mais nous savons qu'il ne dédaignait pas, au contraire, ces « vers de commande ou de nécessité ». Il a fait trois pièces sur la mort d'une petite fille de la princesse de Conti ; il a bien pu, soit en 1608 ou en 1611, en faire une pour Madame la Comtesse. L'a-t-il faite ?

Le premier examen de la pièce ne lui est pas défavorable. Elle est bien composée, courte, élégante. Les stances tombent, non seulement avec grâce, mais avec gravité, avec sonorité :

Le repos à la France.

Certains raisonnements, cette série de déductions notamment :

1. Arsenal, ms. 4115 (Conrart, 10), p. 98 : Le pauvre Malleville souffre d'une opthalmie, et s'inonde de collyres, mais il est toujours galant.

Sur les yeux de Madame la Maréchale de Thémines :
A Madame la Vicomtesse d'Auchy :

Charlotte, dont l'esprit pénètre toute chose
Savante vicomtesse, illustre des Ursins,
Lorsqu'on vous entretient ou de vers ou de prose
Je sens un mal plus fort que l'art des médecins.
J'use en vain de l'Iris et de la couperose
Et tenté, sans effect, des remèdes divins.
Mon œil tire son feu de l'eau dont je l'arrose
Et j'ay déjà le pied dedans les Quinze-Vingts.
Cependant ce n'est pas ce qui cause ma pleinte,
Le juste déplaisir dont mon âme est atteinte
N'est point d'estre privé de la clarté des Cieux.
J'ay contre ce malheur ma constance affermy[e]
Je me pleins seulement de ne voir point ces yeux
Qui servent de Soleils a votre Académie.

2. Jusqu'au temps de Tallemant des Réaux, éd. Paulin Paris, t. VII, p. 287 : « Une Madame de Saint-Martin, ... qui estoit a feu Mme la Comtesse... »

3. Édition Lalanne, t. III, p. 69.

En vostre guerison git le salut des autres,
Voyez que nos ennuys viennent de ses douleurs
Qui procèdent des vostres,

tout cela est bien dans le goût de Malherbe.

Mais voici, tout compte fait, qui ne semble pas de lui. Jamais en 1608-1611 Malherbe n'aurait employé cette image si simple « de l'ange qui s'envole », au sens catholique du mot. Ses images sont toutes païennes, plus païennes que celles de Ronsard. Jamais (est-ce que mes yeux me trompent ou ai-je oublié la Doctrine de Malherbe?) jamais il n'aurait permis ni aux autres, ni même à lui-même, surtout dans les stances, un rejet ou un enjambement comme celui-ci :

. . . . . trop sensible a la perte
De son unique enfant. . . . . .

Ou nous nous trompons fort, ou ces vers ne sont pas de lui.

Mais alors pourquoi lui ont-ils été attribués et de qui sont-ils? On l'a déjà vu à cause de leur mérite, parce qu'ils ne sont pas indignes de lui, rappellent sa facture et jusqu'à un certain point ses idées. Tout de même, et toute analyse à part, un instinct secret ne nous avertit-il pas que cette pièce est d'un élève, d'un bon élève, mais non pas du maître? La critique d'art a souvent beaucoup de peine à distinguer les originaux des répliques ou des bonnes copies anciennes. Il en faudrait moins pour distinguer ce qui est du vrai Malherbe, mais il faudrait alors une dissertation. Prenons un biais qui sera plus utile que notre prose et nous laissera au moins dans la mémoire un fait précis. On est souvent embarrassé pour faire comprendre à des étudiants, et même à d'autres, les beautés de Malherbe, quand il est beau, sa grandeur simple, sa force nerveuse, ramassée. Le moyen le plus court est peut-être de lire à haute voix, après un beau passage de Malherbe, une de ces innombrables imitations dont s'est moqué Boileau. En voici une[1] dans un de ces Recueils[2] si minutieusement décrits par M. Lachèvre, mais qui ne sont pas toujours faciles à consulter, surtout en province :

Consolation a la reine Mere, sur la mort du feu Roy,
par le sieur de Coulomby.

Consollez vous, Madame[3], essuyez vostre face,
Mettez fin a vos pleurs :
Faites que la raison domine dans la place
Ou regnent les douleurs.

La loy de la vertu ses remedes n'applique
Au premier mouvement ;
Son empire est humain et seroit tyrannique
D'oster le sentiment.

Elle pardonne aux cris que jette la Nature,
Aux maux qui sont récents,
Quand le coup impreveu d'une triste aventure
Estonne tous les sens.

La tristesse est un mal plein d'appas et de charmes,
Son pouvoir est si fort
Que le cœur affligé qui se perd en ses larmes
N'a plaisir qu'en la mort.

1. Elle n'est citée qu'à titre de démonstration; si elle paraît longue, il n'y a qu'à sauter deux feuillets.

2. *Les Délices de la poésie francoise*, Paris, T. du Bray, édition de 1618, t. I, 2e partie, p. 584 ; éd. de 1620, p. 450.

3. Cf. Malherbe, éd. Lalanne, t. I, p. 191 :

Consolez-vous, Madame, apaisez votre plainte.

La cruelle qu'elle est d'un Empire supreme
Regit nos volontez
Et fait que nostre esprit dedans la douleur mesme
Cherche ses voluptez.

Ce mal flestrit nos cœurs, haste nos funerailles,
Et plus il est aimé,
Plus il croist en Vypere et ronge nos entrailles
Ou nous l'avons formé.

Reine, l'Astre du monde, ores qu'il vous possede,
Donnez y guerison,
Le temps y peut beaucoup, mais le meilleur remede
Se treuve en la raison.

Assez tost[1] la rigueur des promptes destinees
Esteint nostre flambeau,
Sans par nos propres mains avancer nos années
Vers la Nuict du Tombeau.

Dieu ! de quels ennemis revoiroit-on la France[2]
Maintenant assaillir
Si vostre chere vie ou gist notre esperance
Commencoit a faillir.

Mais ces pleurs excessifs qu'a bon droit on estime[3]
Marques de lascheté
Comme injustes qu'ils sont changent-ils pas en crime
Toute leur piété ?

Quels maux ne feroient point a la foible innocence
Ces Tygres forcenez
Si quelque changement leur donnoit la licence
D'estre un jour dechaisnez ?

Vostre seulle vertu cest Empire conserve
De la rebellion
Et nous est ce qu'estoit l'image de Minerve
Au salut d'Ilion.

A peine le soucy dont la regence abonde
Vous permet le sommeil,
Vous devez vos travaux au bien de tout le monde
Ainsi que le Soleil.

Que devient cet esprit qui sembloit ès miseres
Aussi peu s'ébranler
Que ces fermes rochers exposez aux coleres
Des ondes et de l'air.

J'avais tousjours cogneu vostre cœur indomptable
Sinon en ce seul point.
Je vous cherche en vous mesme, o Reine incomparable,
Et ne vous treuve point.

Vous regrettez un Roy de vertu non pareille
Et craint de toutes pars,
Un Mars dont les beaux faits effacent la merveille
D'Hercule et des Césars.

Le ciel l'avoit rendu sur les Rois plus augustes
Si parfaict en valeur
Que s'il est un subject où les larmes soient justes
C'est en vostre douleur.

1. Ed. de 1620 : « Aussi-tost ».
2-3. L'imprimeur a interverti ces deux strophes à tort.

Ceux mesmes qui trembloient de l'effroi de ses armes
Quoy que sans amitié
En ce malheur funeste ont monstré par leurs larmes
Ce que peut la pitié.

L'Europe ny l'Asie, entre tous leurs Monarques
N'en ont point eu de tel,
Mais pour estre illustré par tant de belles marques
Estoit il moins mortel ?

Non ! les Rois sont bastis de pareille structure
Que les hommes abjets,
Ils diffèrent de gloire et non pas de nature
D'avecques leur sujets.

Du passage des grands, comme des miserables
Caron est enrichy,
Jamais pour le respect des sceptres venerables
Minos ne s'est fleschy.

Qu'a de si rigoureux l'arrest inevitable
De la fatalité
Que son effect commun ne rende supportable
Par son égallité ?

Vostre esprit n'est pas seul a qui par les traverses
Dont il est abattu
La Fortune a donné des matières diverses
D'exercer sa vertu.

L'inhumaine s'y plaist, ce n'est que sa coustume
De nuire a nos desirs,
Toujours sa cruauté mesle quelque amertume
Avecques nos plaisirs.

Que si nostre vertu nos plaintes ne termine
C'est erreur de penser
Que l'extrême rigueur du Sort qui nous domine
Nous les face cesser.

Soit de jour, soit de nuict, ce facheux nous travaille
De nouvelles douleurs,
Et nos pleurs finiront avant que nous défaille
La matière des pleurs.

Ce tragique trespas n'est point chose si rare
Qu'un pareil accident
Ne nous ait emporté par un glaive barbare
Nostre Roy precedent.

Louise en ses beaux ans soudain se voyant veufve
Pleura tant son Henry
Que jusques a sa mort ses yeux non plus qu'un fleuve
Leurs ruisseaux n'ont tary.

Elle eut ce déplaisir de voir la destinee
L'enfermer au cercueil,
Sans avoir aucun fruict de son chaste Hymenee
Pour alleger son dueil.

De son jeune Printemps en funestes alarmes
Elle passa le cours,
Et n'est Scythe cruel qui sans verser des larmes
En peust voir le discours.

Près du Palmier tranché la Palme sur l'Euphrate
Si tost ne se flestrit

Que sa Beauté seicha quand la Fortune ingrate
Ce monarque meurtrit.

Mais enfin qu'avint-il de ce deuil incroyable,
Le Destin rigoureux
Pour son affliction fut il plus pitoyable
Ou le mort plus heureux?

Toutesfois ceste Reine en sa douleur amere
Ne sceut pas comme vous
Ce que l'heur d'une Paix et le bien d'estre Mere
Peuvent avoir de dous.

Pleurer pour ce grand Roy de qui l'Ame est ravie
Dedans l'éternité
C'est doubter de son heur ou luy porter envie
Pour sa félicité.

Au moins il a ce bien dans le séjour céleste
D'avoir reçeu la Mort
Avant qu'il eust senty nulle chose funeste
Par l'injure du Sort.

La douceur qu'il fist voir a l'endroit des rebelles
En l'heur de ses combas
Méritoit qu'il receust des couronnes plus belles
Que celles d'icy bas.

Que ne devez vous point et vous et vos Provinces
A l'astre qui vous rit :
De voir tous vos enfans, ces adorables Princes
Que la France nourrit.

Voir un fils absolu sans nul effect des armes
Avoir tout a desir,
Sont-ce justes subjects de verser autres larmes
Que larmes de plaisir?

Cette fois le lecteur est suffisamment instruit; il demande grâce ou, plutôt, il y a longtemps qu'il a sauté les pages et couru à la conclusion. La pièce dont on a lu au moins le commencement ne rappelle-t-elle pas, même dans les détails, les *Vers à la Comtesse*? Elle est d'un disciple et cousin de Malherbe, de Colomby, et c'est à Colomby, dans un de ses bons jours, plutôt qu'à Lingendes, plus délicat, ou à Touvant que l'on serait tenté d'attribuer ces vers à la Comtesse de Soissons.

Les comédiens italiens, la « Satyre Ménippée » *et le* « Dialogue » *de Philene et de Silvie de Mairet.*

Le manuscrit n. a. fr. 5168 de la Bibliothèque Nationale, jadis dérobé par Libri et depuis revenu à la Bibliothèque, contient entre autres fragments de la main de Malherbe (p. 116-158) des analyses et des notes curieuses sur la pastorale italienne[1]. S'il n'estimait guère les Italiens, au dire de Racan, il les avait pourtant étudiés à fond. La *Centaura* d'Andreini[2], imprimée à Paris en 1622, contient des pièces liminaires enthousiastes de Théophile de Viau, de Saint-Amant, de Jacques de Fonteny, qui ne semblent pas avoir été signalées. Il y aurait peut-être intérêt à réunir toutes les mentions dispersées de cette espèce

1. Elles seront imprimées par M. R. Lebègue dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France.*

2. Arsenal, BL, 5648, in-12.

Si ma veine rude et pesante
Dans les vers qu'elle te presente, etc.

Les vers de Théophile sont malheureusement insignifiants.

qui nous montreraient en détail quelle fut l'attraction de l'Italie sur toute cette génération. Il ne serait pas moins curieux de recueillir dans les pamphlets politiques toutes les allusions d'où il ressort que la comédie et la pastorale italiennes étaient connues, non seulement à Paris, des lettrés et des courtisans, mais encore, en province, des plus petits bourgeois. En voici deux exemples.

Tout le monde a lu, au début de la *Satyre Ménippée* (5e tapisserie), la chanson du gentil Passerat sur la déroute des Ligueurs à Senlis (1589), avec son malicieux refrain :

Il n'est que de bien courir...

Mais peu de lecteurs, probablement, savent que cette chanson de Passerat a inspiré une réplique[1] qui, pour la verve, la violence, le mouvement endiablé, l'emporte, à notre sens du moins, sur le modèle.

En avril 1592, le chef royaliste, le prince de Dombes, gouverneur de Bretagne, avait rallié le prince de Conty et la Rochepot, et était venu faire le siège de Craon. Les opérations se poursuivaient régulièrement, quand, tout à coup, le 24 mai 1592, le chef des Ligueurs, le duc de Mercœur, fond sur les assiégeants, les taille en pièces et les poursuit l'épée dans les reins jusque sous les murs d'Angers, où ils eurent grand peine à se réfugier. C'est cette déroute qu'a célébrée le capitaine breton Lavallée « en stances en vers liricques appelez *Picque-Mouches*[2] pour ce qu'ils picquent ceulz qui ont faict le... siège » de Craon, comme nous le dit le petit greffier d'Angers, Jean Louvet, qui, dans son *Journal*, nous a conservé les stances ou la chanson. Tous les gentilshommes royalistes de l'Anjou, Danville, du Bellay, Rambouillet, Racan,

Montsoreau a qui de Bussy
Planta une corne en la face,

le médecin Miron et son fils l'évêque et bien d'autres, chacun a son couplet : Ils courent « comme lièvres de Beauce » poursuivis par l'ironique refrain :

Il n'est que d'aller.

Arrivons donc à nos comédiens italiens qu'on n'attendrait guère en cette affaire :

Proustière[3] pour bonne raison
Ne sortit hors de sa tanniere,
Car aux champs en ceste saison
On voit fleurir la cheneviere
Qui a vertu particuliere
D'étouffer ceulz de sa maison,
Il n'est que d'aller.

Elle croist au temps des fruits nouveaulz,
Y a de grants vertus en elle,
Elle fournit tous les bateaulz
De cordaiges et de ficelle,
La toille en est bien forte et belle,
Mais elle est funeste aux gourreaux[4],
Il n'est que d'aller.

1. La *Chanson de Passerat* a été imprimée pour la première fois dans la *Vertu du Catholicon d'Espagne*, avec un abrégé de la *Tenue des Etats de Paris*, 1593, pet. in-8 de 88 ff. (Brunet, t. V, p. 143), mais elle a dû circuler antérieurement, puisqu'elle a inspiré une réplique, les *Picque-Mouches*, en Anjou, dès 1592.

2. Les *Picque-Mouches* ont été imprimés dans la *Revue de l'Anjou*, 1854, p. 259-269, réimprimés partiellement par Mourin, *La Réforme et la Ligue en Anjou*, p. 283, commentés par Blordier-Langlois, ms. 526 de la Bibliothèque d'Angers, réimprimés et améliorés par André Joubert, *Etude sur les misères de l'Anjou aux XVe et XVIe siècles*, Paris, Lechevalier, 1886, in-8°, que je cite, et ils ont inspiré diverses imitations dans d'autres provinces.

3 et 4. Philippe Gourreau, sieur de la Proustière, avocat en Parlement, envoyé en

Or puisque ton nom est honni,
Pour remettre en honneur ta race,
Auras-tu nom Jacquet Nourri[1] ?
Pantalon a meilleure grace ;
Puis Bodet[2], avec sa grimace,
En servira d'ung vray Zani,
Il n'est que d'aller.

Matras[3] sera ton Arlequin
Car sa façon est tres badine ;
Besson[4] entend le Patelin,
Qui sent son Horace a la mine ;
Sa femme aura nom Jacqueline,
Sa sœur Isabelle ou Catin.
Il n'est que d'aller.

Prends donc ta robe a hault collet,
Tes peaulz, ta camisole rouge,
Ta barbute au lieu d'un bonnet,
Ton faulz nez courbe comme un vouge,
Ta grant dague et montre ton bouge,
Avec tes chausses de rollet.
Il n'est que d'aller.

Or, ce n'est pas encore tout,
Il fault que tu saiches ton rolle ;
Pierre Ayrault[5] t'aydera d'un bout
Et te servira de porte colle.
Il joueroit bien de la pibole[6],
Mais ses besicles gastent tout.
Il n'est que d'aller.

Ce faisant, ne reste sinon
Faire ung change en ceste maniere :
Proustiere aura nom Pantalon,
Pantalon aura nom Proustiere,
S'il prend ta mule sans croupière
Dieu l'en doint une autre au talon.
Il n'est que d'aller.

Te voila donc en bel arroy
Pantalon, race de vipère,
Qui, pour ton héréticque roy
Ronge le ventre de ta mère,
Homme remply de vitupère
Qui mets tout le monde en effroy,
Il n'est que d'aller.

Revenons a nostre propos
. . . . . .

Ainsi les plus petits bourgeois d'Angers connaissaient les acteurs de la comé-

1589 pour procéder à l'épuration de la magistrature ligueuse. (*Dict. hist. de M.-et-L.*, t. 2, p. 287.)

1. « Pauvre comédien français du temps », dit M. Blordier-Langlois dans une note.
2. René Bodet, successivement recors du sergent, lieutenant du prévot provincial d'Anjou, etc. (Note de M. B.-L.).
3. René Beautru des Matras, depuis 1586, assesseur civil et criminel au Présidial d'Angers.
4. Président de la Chambre des Comptes, à Nantes.
5. Lieutenant général du Présidial d'Angers depuis 1589.
6. Sorte de cornemuse.

die italienne, comme ceux de la pastorale, et la pastorale elle-même pouvait servir à la politique. Voici l'autre incident annoncé :

Le prince Henri II de Bourbon, le père du grand Condé, aspirait à la royauté ou à la régence et intriguait. Le 1er septembre 1616, à midi, la Régente Marie de Médicis le fit brusquement arrêter au Louvre par Thémines[1], et emprisonner à la Bastille, puis à Vincennes, d'où il ne sortit que le 20 octobre 1619. La Cour manifesta sa joie dans un ballet qui amusa le petit roi Louis XIII, fut imprimé à part, puis reproduit dans le *Mercure francois* de 1616 : tout Paris en savait les vers par cœur et les retint. En 1650, quand le vainqueur de Rocroy fut à son tour arrêté et conduit à Vincennes, on n'eut qu'à réimprimer textuellement le *Dialogue de Damon et Silvie* de 1616[2]. Il suffira d'en citer quelques vers :

DAMON.

Dois-ie perdre tout mon aage
Sans repos ny liberté ?

SILUIE.

Berger, vous estiez volage
Mais vous estes arresté.

DAMON.

Au moins qu'on me face entendre
Pourquoy ie suis detenu.

SILUIE.

Berger, vous me vouliez prendre
Mais ie vous ay préuenu.

DAMON.

Pour vous en ceste contrainte
Ie meurs la nuict et le jour.

SILUIE.

C'est de regret ou de crainte,
Vous ne mourez pas d'amour.

DAMON.

Ie commence de comprendre
Pourquoy l'on m'a retenu.

SILUIE.

Berger, vous me vouliez prendre
Mais ie vous ay preuenu.

DAMON.

Amour de vous prit naissance (V° p. 2)
Par vous il est triomphant.

SILUIE.

Ie conserve la puissance
De la mère et de l'enfant.

1. Duc d'Aumale, *Histoire des Princes de Condé*, t. III, p. 85.

2. Une faute d'impression fait dire à Moreau, *Bibliographie des Mazarinades*, t. I, p. 317, que la première édition est de 1614. — Je cite cette première édition d'après l'exemplaire très rare, 7 pages in-8°, de la Mazarine, où elle est reliée dans un Recueil factice 37262 à la suite des *Amours de Pyrame et Tisbé*. La Bibliothèque Nationale possède l'édition de 1650.

DAMON.
Hélas, je viens de l'apprendre
Par ce qui m'est aduenu.

SILUIE.
Berger, vous me vouliez prendre
Mais ie vous ay preuenu.

DAMON.
Qui pourroit de vostre face
Voir les lys sans vous seruir ?

SILUIE.
Mais vous avez trop d'audace
De me les vouloir rauir.

DAMON.
Hélas, ie viens de l'apprendre
Par ce qui m'est aduenu.

SILUIE.
Berger, vous me vouliez prendre
Mais je vous ay prévenu.

DAMON.
Le myrthe qui vous couronne
Est fort agreable a voir.

SILUIE
On doit aimer ma couronne
Sans aspirer de l'auoir. Etc. etc.

Les deux éditions du *Dialogue de Damon et de Silvie* ont été imprimées séparément et forment deux plaquettes. Ceci nous amène directement au *Dialogue de Philène et de Sylvie* qui fit la réputation de Mairet, lui inspira sa comédie de la *Sylvie*, et fut imprimé, à part, très probablement avant elle. Toute cette histoire si embrouillée a été élucidée dans la savante édition de M. Marsan, avec une précision de détails telle qu'il n'y a pas à y revenir[1]. Un seul point appelle peut-être une conjecture. Des dialogues de berger et de bergère faisant assaut de coquetterie comme les personnages de Mairet, on en trouve partout, on en trouve jusque dans le recueil des farces de Tabarin. Mais ces dialogues sont toujours imprimés soit dans les comédies dont ils font partie, soit dans des Recueils, jamais à part, sauf les trois exceptions précitées. N'est-ce pas le succès prolongé du dialogue de Damon et de Sylvie qui a donné à Mairet (ou à un libraire) l'idée de publier à part en plaquette son propre dialogue ? C'est possible, mais je n'oserais l'affirmer et je demande l'indulgence pour ce retour au XVIIe siècle qui m'a rajeuni ou vieilli de longues années.

EMILE ROY.

1. *La Sylvie*, édition critique par J. Marsan, p. XIII, note 1.
L'exemplaire de la Sorbonne a été signalé à M. Marsan par M. G. Lanson.

UNE LETTRE INÉDITE D'A. DE VIGNY

Ernest Dupuy écrivait en 1913, dans les pages où il retraçait la carrière militaire de Vigny :

Il comptait faire la campagne [la guerre d'Espagne] sous les yeux de son parent, le comte James de Montlivault, colonel dans ce régiment [le 55e] depuis 1821. Il ne se trouva sous ses ordres que peu de temps. Au cours même de cette année 1823, c'est le colonel de Fontanges..., qui prit le commandement en chef du 55e.

Et plus loin, E. Dupuy ajoute :

La gloire militaire, qu'Alfred de Vigny avait cru entrevoir et qu'il ambitionnait, lui échappa [1].

Sans doute Vigny devait souhaiter d'acquérir la gloire militaire au-delà des Pyrénées. Mais, enfin, en octobre 1823, il désirait très vivement rejoindre à Grenoble son parent, devenu maréchal de camp. — C'est de ce sentiment que fait foi une lettre de Vigny au comte James de Montlivault. J'en dois la communication à M. Deshoulières, directeur-adjoint de la Société Française d'Archéologie, qui très obligeamment m'autorise à la publier. Elle se trouve dans ses archives de famille : Mme Deshoulières est petite-nièce du comte J. de Montlivault.

Monsieur le comte J. de Montlivault,
Maréchal de camp
Grenoble.
(*Isère.*)

[Timbre de la poste : Bordeaux.]

20 8bre 1823.

Je ne reçois que des lettres de douleur dans cette funeste ville. Émile Deschamps m'écrit : *Selon mes désirs et le vôtre, je vais chercher Soumet et Victor Hugo pour voir M. de Sorsum, Victor venait de perdre son fils, nous arrivons tous deux bien tristes chez M. de Sorsum. Nous ne le trouvons plus ! et l'on pleure sur d'autres choses. Quelle vanité* [2] *!*

— Je viens de recevoir votre lettre, mon général, la seconde qui m'annonce le malheur. Vous devez avoir celle que je vous adressai à Grenoble. Mais quoi ! vraiment, vous êtes encore seul ! sans aide de camp ? Vous m'attendez, dites-vous ? est-ce encore possible ? Que vous a-t-on dit au ministère ? Instruisez-m'en vite, par pitié. Malgré M. de Puymodan qui me manque et ma mère qui n'a trouvé aucun remplaçant, votre mot me remet courage. J'ai écrit deux lettres encore. J'espère enfin, puisque *nous le voulons*, que cela se fera. Le contre-ordre est arrivé.

— M. de Fontanges à la campagne, repos et ennui profond pour moi ici. Vos chagrins m'ont pénétré, je pense toujours à cet excellent père [3] que vous

1. E. Dupuy, *Alfred de Vigny*, p. 41. Hachette et Cie, 1913.
2. Bruguière de Sorsum était mort le 7 octobre.
3. Bruguière de Sorsum était le beau-père du comte de Montlivault, dont il avait épousé la mère.

perdez et je relis sans cesse ses dernières lettres. Il me disait aussi : *Il me tarde que vous soyez près de James, vous seriez encore plus des nôtres.* Que je voudrais aussi être *vôtre !...* Encore un effort pour cela, je vous en prie, mon général, et je suis sauvé. Je me figure tant de bonheur à cela et aussi je vous saurai mieux, j'apprendrai votre métier en grand, à votre grande école. Il me semble que c'est fait puisque vous le voulez. Adieu, mon cher général. Je suis votre dévoué et fort triste ami.

ALFRED DE VIGNY.

QUELQUES VARIANTES DE « LA NEIGE »

Sur un album ayant appartenu à Sophie de Montlivault, et que M. Deshoulières, son actuel possesseur, a bien voulu me communiquer, A. de Vigny avait lui-même transcrit *la Neige*. Voici les variantes que présente cette rédaction avec le texte de l'édition Estève :

v. 3 Quand les branches d'*arbre* sont noires,
v. 25 Doucement son bras droit étreint un *col* d'ivoire,
v. 39 Eginard, échappant à ses *tendres* liens,
v. 41 Un *trône couronné* des drapeaux d'Allemagne
v. 50 En cercle sont *rangés* des soldats gigantesques,
v. 60 Tente vers sa maîtresse un *oblique* regard.
v. 64 A travers ses beaux doigts un jour *mystérieux*.
v. 71 Quand les branches d'*arbre* sont noires.

Les variantes des vers 3, 60, 71 sont indiquées par Estève comme appartenant à l'édition isolée de *la Neige* dans les *Tablettes romantiques* de 1823.

A. CHEREL.

COMPTES RENDUS

PIERRE VILLEY. **Recherches sur la chronologie des œuvres de Marot.** Paris, Henri Leclerc, 1921 (*sic*), plaquette in-8° de 176 p. (tir. à 120 ex.).

Le souhait que nous formulions ici-même (1923, p. 235) a reçu son accomplissement : M. Villey nous donne un tirage à part des recherches qu'il a publiées de 1920 à 1923 au *Bulletin du Bibliophile* sur la chronologie des œuvres de Marot. Il complète ainsi pour nous, de la plus utile manière, son tableau chronologique des publications du poète.

Les deux études sont parallèles, et l'on s'explique que le plan en soit sensiblement le même, que les mêmes points de repère (1° jusqu'en août 1532 ; — 2° de novembre 1532 à juillet 1538 ; — 3° depuis juillet 1538) marquent les divisions générales du travail. Mais il ne s'agit plus, cette fois, d'indiquer à quelle époque une pièce de Marot a d'abord vu le jour ; il s'agit d'établir, autant qu'on le peut, à quelle date et dans quelles circonstances Marot l'a composée, un temps quelquefois assez long séparant pour certaines pièces la publication de la composition.

La tâche est souvent malaisée, quand on n'a pas la belle assurance et l'intrépidité de Lenglet du Fresnoy. Dans bien des cas, sans doute, une allusion assez précise, un fait historique connu, une donnée personnelle d'élucidation facile permettent de dater en toute certitude. En utilisant ces divers moyens, en serrant de près ces indications, en rapprochant du texte poétique tel document contemporain, le *Journal d'un bourgeois de Paris,* la *Chronique de François Ier*, le *Catalogue des actes royaux*, M. Villey a pu tantôt confirmer, tantôt, et plus souvent, rectifier les assertions de ses devanciers, Pierre Jannet, Georges Guiffrey, le pasteur Douen, MM. Becker ou Fromage, et donner à l'histoire littéraire de Marot des bases d'une exactitude rigoureuse. Mais les choses ne vont pas toujours aussi simplement. Dans une foule d'autres cas, on ne peut atteindre à cette rigueur : il faut se contenter d'approximations, marquer deux limites extrêmes entre lesquelles doit se placer la composition d'une pièce. Dans la discussion de ces cas douteux, M. Villey ne s'interdit pas l'hypothèse ; il la revendique comme un droit (p. 7), mais il entend n'en user jamais qu'en spécifiant chaque fois avec précision « où s'arrête la science, où commence la conjecture ». Ainsi se trouvent posées de délicates questions de méthode, que l'auteur s'applique à résoudre selon les exigences de l'esprit critique.

M. Villey revient à chaque instant (p. 31, 36, 38, etc.) sur la « prudence » qui s'impose, et cela fait honneur à sa circonspection. En maint endroit (p. 19, 60, 75, etc.), il est le premier à proclamer son hypothèse « très incertaine ». C'est qu'en effet les difficultés que soulève la chronologie de Marot sont multiples et complexes, et le champ est grand des incertitudes.

Au cours de ses recherches, M. Villey est amené logiquement à discuter des problèmes dont la solution intéresse l'histoire même de son poète. Nous ne pouvons songer, dans ce compte-rendu sommaire, à le suivre en toutes ces voies. Indiquons seulement plusieurs des points touchés par son enquête.

Certains sont relatifs à la vie de Marot. C'est ainsi que son entrée au service de Marguerite d'Alençon se date du milieu de 1519 (p. 24). — M. Villey reprend, après M. Lefranc, la question des amours de Marot avec Anne (p. 96-112). D'accord avec lui sur l'identité de la femme aimée, il diffère d'opinion sur la durée et la nature de ces amours. Anne et Marot, d'après lui, se sont rencontrés au printemps de 1526 ; un an plus tard, ils étaient séparés. C'est dire qu'il ne croit pas, comme son devancier, à la constance d'un sentiment qui aurait

duré plus de dix années. Il ne croit pas davantage que cette passion soit exempte de toute intention littéraire. Il en arrive à la séduisante hypothèse (p. 100-101) que Marot, poussé sans doute par Dolet, a pu grossir en 1538 un de ses livres d'*Épigrammes*, en mêlant le nom d'Anne à des pièces qui n'avaient d'abord rien à voir avec elle. — La brouille de Marot avec Dolet retient aussi l'attention de M. Villey (p. 154-159). Pas plus que ses prédécesseurs, il n'en peut éclaircir la cause ; mais il se fonde sur un ensemble de présomptions des plus serrées pour faire remonter à l'an 1538 une brouille que Copley Christie ne datait que de 1544, et pour induire qu'entre les deux anciens amis il n'y eut vraisemblablement pas de réconciliation.

D'autres points intéressent l'histoire de l'œuvre et de l'art de Marot. Puisque, dès 1532, le poète a cru devoir distinguer des pièces de son « adolescence » celles qui en constituent la « suite », il importait de préciser à quelle époque, dans sa pensée, s'arrêtait cette adolescence. M. Villey montre bien (p. 9-16) qu'elle s'arrête avec la trentième année révolue, c'est-à-dire en 1527, et non en 1532, comme l'avait cru Guiffrey. — Ce sont aussi des vues utiles à l'histoire littéraire, ces constatations faites par M. Villey (p. 122 et 128) que, de 1525 à 1538, la vie de Marot, traversée de continuels déboires, « devient de plus en plus la matière de sa poésie », mais que de 1538 à 1542, quand sa situation est plus assurée, les pièces personnelles, autobiographiques, si nombreuses à l'époque précédente, « cèdent le pas aux pièces officielles et aux traductions ». — Plus neuve encore, et tout à fait intéressante, cette observation (p. 122-126) que Marot, qui jusqu'alors avait écrit des huitains et des dizains, compose autour de 1537 toute une série d'*épigrammes* à l'imitation de Martial, au point de constituer sous ce nom antique une section nouvelle dans son édition de 1538. Avec une ingéniosité qui me semble voisine de la vérité même, M. Villey se demande si, dans cet acte d'humanisme, il ne faut pas voir l'influence des poètes néolatins du groupe lyonnais (Nicolas Bourbon, Hubert Sussanneau, Jean Visagier), et surtout l'influence personnelle de Dolet : ne serait-ce pas lui, « ce fervent de l'antiquité latine », qui aurait incité Marot à l'imitation de Martial ? Ainsi Marot, frayant sur ce point les voies à la Pléiade, nous apparaît le véritable introducteur du genre antique de l'épigramme.

Enfin, dans l'appendice de sa plaquette (p. 148-171), M. Villey présente un certain nombre de remarques, d'une importance capitale, sur l'établissement d'une édition critique. L'édition lyonnaise de 1538 étant la *seule* que Marot ait jamais surveillée et revue, devra servir de base. Mais pour les pièces postérieures, et même pour celles qui, antérieures à 1538, n'ont pas été recueillies à cette date, comment faudra-t-il procéder ? Quelle valeur relative gardent les éditions d'Étienne Dolet (Lyon, 1542 et 1543) et d'Antoine Constantin (Lyon, 1544), qui n'ont pas été dirigées ni même approuvées par Marot ? Dans quelle mesure faudra-t-il tenir compte des variantes et des inédits qu'elles nous apportent ? Quel état, pour finir, conviendra-t-il de faire des leçons contenues dans les manuscrits ? Autant de questions délicates que M. Villey soulève et discute avec autant de tact que de pénétration.

L'édition Jannet est vieillie et peu sûre. Je ne sais si l'édition Guiffrey, précieuse malgré ses erreurs de méthode, obtiendra jamais un continuateur. Il faudra bien, en tout cas, qu'un jour ou l'autre on nous donne enfin un texte critique de Marot. Le futur éditeur trouvera dans les enquêtes de M. Villey des précisions, des indications, à tout le moins des suggestions, qui lui faciliteront singulièrement la tâche [1].

HENRI CHAMARD.

1. Je relève en note quelques menues inadvertances sur les noms propres : p. 54, l'abbé *Bourdeaux* pour l'abbé *Bourdeaut* ; — p. 126, Hubert *Susaneau* pour Hubert *Sussanneau* ; — p. 141, n. 1, Martin du *Belloy* pour Martin du *Bellay* ; — p. 147, la *Berlaudière* pour la *Berlandière*. — M. Yve-Plessis, à qui nous devons le premier volume de l'édition Guiffrey, est, je ne sais pourquoi, toujours appelé M. *du* Plessis.

Emile Magne. **Scarron et son milieu.** Nouvelle édition, remaniée et augmentée de documents inédits. Un volume in-16, 344 pages. Paris, Emile-Paul frères, 1924.

Il y a plus de quinze ans, M. Magne commença par Scarron son enquête sur la société littéraire du temps de Louis XIII et de la Régence. Il revient à lui aujourd'hui. Au surplus, alors même qu'il poursuivait ces recherches qui ont abouti à plus de quinze volumes, il ne se détachait pas de Scarron. La *Bibliographie générale* de ses *Œuvres*, dont le *Bulletin du Bibliophile* de 1923 a publié tout ce qui concerne le *Virgile travesti* et le *Roman comique*, témoigne d'un long travail particulièrement minutieux.

On connaît la « manière » de M. Magne. Il n'arrive pas souvent qu'un érudit, très copieusement et curieusement informé comme il l'est, soit aussi un artiste savoureux. J'ajoute que cet art très personnel est si volontairement ménagé pour atteindre un but prémédité, qu'il n'y a pas lieu, en vérité, de soulever des objections que l'auteur connaît et, délibérément, néglige ; de défendre une méthode qu'il n'ignore pas, mais autour de laquelle il brode. Bien souvent, M. Magne a prévenu ses lecteurs qu'il s'autorise, comme il se plaît, à brosser, sur un fond de vérité prouvée, de réalités reconstituées, des portraits, des tableaux de mœurs, dont la ressemblance soit, non photographique, mais pittoresque. Qu'il reste donc bien entendu qu'un nom inconnu, trouvé dans un coin de lettre, peut s'animer en figure colorée et parlante sous le pinceau rapide de M. Magne ; — entendu que nul procès-verbal des journées de Scarron n'atteste que le chevalier de Méré ait jamais affirmé devant lui la « sainteté d'Epicure » ; — et entendu que, pour interpeller, avec un lyrisme jovial, les chapons du Mans, l'auteur s'évade de ses fiches ! Donc, réservons-nous, sans doute, le droit de contrôler, l'obligation même de dessécher, pour l'observation au microscope, des fleurs gracieuses. Mais M. Magne connaît son pouvoir : il sait bien que, d'abord, et jusqu'au bout, le lecteur suivra l'animateur, amusé et entraînant, sans chercher « de raisonnement pour s'empêcher d'avoir du plaisir[1] ».

Et que le plaisir, d'autre part, ne nous empêche pas de comprendre le prix des laborieuses et solides découvertes que M. Magne ajoute à celles de trois prédécesseurs. Il sait bien ce qu'il doit à la *thèse* de M. Morillot, la première étude complète qu'on ait faite de Scarron, de sa vie et de son œuvre (1888), et

1. Quelques observations — au microscope : P. 37 : l'Huisne n'est pas bien loin du Mans, et c'est une jolie rivière ; mais c'est la Sarthe qui, sans traverser non plus la ville, la borde de son cours. — P. 59, 92 et 227 : Jehan Bautru, sieur des Matras, mari de Marguerite Le Divin (Mme Bouvillon, du *Roman*), est, non le frère, mais le cousin-germain, d'une part, du prieur de Matras ; de l'autre, de Guillaume Bautru, comte de Serrant, l'académicien. Le prieur mourut en 1648. — Cf. Chardon, *Scarron inconnu* (I, p. 149), dont une note équivoque (II, p. 130) peut faire croire que c'est Marguerite Le Divin qui se faisait appeler Mme de Serrant ; mais c'est la femme de l'académicien qui prenait cette précaution contre la prononciation italienne de Marie de Médicis ; et ce ne serait pas Serrant, mais Nogent, du moins à en croire le *Menagiana* (I, 267). — P. 84 : lire sans doute : *salvo, Caesar*. — P. 175 : Villette, beau-frère de Constant d'Aubigné, est l'*oncle* de Françoise. — P. 195 : François Tiraqueau, sgr de Candé (et non : Condé). — P. 276, n. 2 : On peut écrire « d'Avy » plutôt que « d'Auy ». Le nom de Logan, sr d'Avy, se retrouve dans les listes de la noblesse en 1667 : « David (Loguend), sr du Fief, condamné (= roturier), appelant de la sentence confirmée par arrêt ». (*Etat de la noblesse du Poitou*, éd. Dugast-Matifeux, Poitiers ; *Catalogue alphabétique des nobles*, etc., dressé en 1667 par l'intendant Barentin). — P. 176 : M. M. se rend bien compte qu'il y a des dindons qui font double emploi : et il n'est pas, en effet, connu, ni vraisemblable, que Françoise d'Aubigné ait eu à en garder chez le gouverneur du château de Niort, le comte de Neuillant. — P. 223 : Méré n'a jamais parlé d'Aristote que pour rabaisser celui qu'il prenait pour un courtisan intéressé.

dont la partie critique reste intacte, si la partie biographique doit être revisée parfois ; à M. de Boislisle, qui a éclairé le mariage de Scarron de documents nouveaux qui le font plus exactement comprendre (1893) ; à M. Chardon, enfin, dont le *Scarron inconnu* (1903), chargé et surchargé d'enquêtes et de trouvailles, a démontré les sources et le vrai caractère du *Roman comique,* et donné à la ville du Mans, à sa société — comme à ses chapons — la place qui leur revient dans la formation et l'excitation du génie propre de Scarron. M. Magne n'en a que plus de mérite à s'inscrire, à son tour, parmi les bons ouvriers de vérité. Plusieurs pièces de vers de Scarron, six lettres de lui, dont une à Ninon, sur laquelle je reviendrai (p. 108, 272-273, 301-305) ; — une lettre du père du poète, le conseiller, qui, en 1632, invoque en faveur de son fils son propre dévouement à Richelieu (p. 35) ; — une lettre de l'évêque de Grenoble, Pierre Scarron, qui salue Mazarin revenu (p. 168) ; — un acte de vente (4 mai 1629), par le conseiller et sa seconde femme, à Charles de Sévigné et à sa mère, douairière d'Ollivet, « demeurant en leurs maisons, seigneuries et terres de Vitré et des Rochers » (p. 309) ; — nombre de pièces, transcrites ou résumées, concernant nombre de Scarrons (p. 307-322) : telles sont, — entre autres, — les conquêtes de l'habile et heureux explorateur.

Il n'est pas moins important de savoir que le conseiller ne doit pas rester victime d'une mauvaise lecture de manuscrit à laquelle on s'en est jusqu'ici rapporté (p. 33) ; — que c'est à Amboise, et non à Blois, qu'il fut relégué en 1640 (p. 82) ; — que c'est à l'Hôtel de Bourgogne, et non au Marais, que Scarron porta habituellement ses comédies (preuves tirées du *Mémoire* de Laurent Mahelot, publié en 1920 par M. Carrington). La question obscure de la donation entre vifs (p. 106 et 130) est résolue ici autrement que par MM. Morillot et de Boislisle, qui n'étaient pas d'accord. Ce sont là à peu près les seuls points litigieux, ou jusqu'alors inconnus ou faussés, — exception faite de la maladie — qui aient dû arrêter M. Magne dans le récit plein de faits, d'aperçus, de « mots », qu'il mène allègrement jusqu'à l'époque du mariage : promenades dans les théâtres parisiens sous Louis XIII, dans les rues et les auberges du Mans, dans les châteaux du Maine (les Lavardin, le comte de Belin) ; saisons thermales à Bourbon et visites aux environs, qu'il a étudiés aussi ailleurs ; et, parmi tant de silhouettes fantasques ou pompeuses, de coups de crayon rapides et décisifs, posée de face, la figure douce et fine (un peu adoucie) de la sérieuse Marie de Hautefort.

Alors apparaît Françoise d'Aubigné. Et, dans la seconde partie du livre, c'est plutôt sur elle, que sur Scarron, que notre curiosité s'éveillera et que les questions se poseront. Il en est une, pourtant, qui les précède : et c'est de savoir quelle fut la maladie de Scarron. M. Magne adopte l'explication que, le premier, donna La Beaumelle : l'histoire du déguisement de carnaval et du bain glacé. Et c'est, pour lui, l'occasion d'une description, colorée et bondissante comme une bande de masques (p. 70-72) ; et il a parfaitement raison contre les contradictoires propos de M. Chardon (p. 72). Mais enfin ! 1° une explication a été donnée, du vivant même de Scarron. Elle justifie les sévérités du chapitre du Mans pour un jeune chanoine compromettant ; elle justifie les allusions contrites du malade ; elle justifie, enfin, qu'on n'en parle que par allusion. Tallemant l'a indiquée ; avec des points, la note, publiée par Boislisle, extraite du *ms.* Clairambaut 1165, rédigée « d'après Cabart », la désigne ; Scarron, lui-même, dit ailleurs un témoin (*ms.* 4333 B. Nat.), l'a déclarée, et même, en « fanfaron », exagérée. 2° Une autre explication, également contemporaine, et qui, peut-être bien, n'est faite que pour recouvrir et déguiser la première, nie *cette* maladie, mais affirme que des remèdes, donnés comme s'il eût eu *cette* maladie, ont infligé à Scarron l'infirmité réelle et incurable. Voilà ce que dit Cabart, l'hôte et l'ami de Scarron, dans cette longue note que M. Morillot attribuait à Méré, et dont Boislisle a découvert l'auteur ; voilà ce que, autrement, dit ce Bauny (plutôt que Banny), qui répète Scarron lui-même, dans ces

propos du *ms.* 4333 que M. Magne a recueillis (p. 73). Il y a des obscurités? Des contradictions (légères)? Un désaccord entre l'amitié de Scarron avec La Mesnardière et l'accusation que Cabart porte contre ce mauvais médecin qui ne devint pas bon poète ? Soit : rien de plus naturel qu'on « se coupe » ou qu'on fasse des « variantes » dans une explication destinée à voiler le vrai. Et même, les variantes de la seconde explication, rapprochées de la fixité de la première, la corroborent. L'une et l'autre, en tout cas, proviennent, plus ou moins directement, de Scarron lui-même. Pense-t-on qu'il eût rougi de raconter sa mésaventure carnavalesque, si elle eût été vraie ? Et n'est-on pas frappé, au contraire, de ce qu'a de tardif l'anecdote de La Beaumelle, et, plus encore, de ce caractère qu'elle offre, de compléter d'un trait *burlesque* l'idée que la postérité est invitée à se faire du poète lui-même ?

Avec l'entrée en scène de Françoise d'Aubigné, les sujets de discussion sont plus nombreux. Les découvertes faites depuis le *Scarron* de M. Morillot infirment, à cet égard, ses conclusions et ses conjectures. Depuis que M. de Boislisle a prouvé que Mme d'Aubigné, qu'on croyait morte en 1650, existait encore en 1652, on est amené à constater que, de son retour d'Amérique jusqu'à son mariage (1647-1652), Françoise a vécu loin de sa mère, — que celle-ci fut à Paris (1647-1648), à Archiac (1649) ou à Bordeaux (1652), — et qu'elle est abandonnée d'elle, et non pas orpheline : cela ne va pas sans réflexions. Et lorsque, grâce encore à Boislisle, on a découvert Esprit Cabart de Villermont, voyageur qui a connu les d'Aubigné aux îles d'Amérique, qui loge à l'Hôtel de Troyes, dans l'appartement de Scarron, en 1650, à qui Mme d'Aubigné envoie sa procuration pour le contrat de mariage auquel il prend part avec deux Tiraqueau, on est bien près de trouver que Cabart réunit toutes les conditions qui, en tout temps, désignent et prouvent la personne qui « a fait le mariage ». — Ajouterai-je : deux parents de la comtesse de Neuillant sont témoins de cette petite d'Aubigné que la noble catholique a reprise aux Villette, avec ordre du roi, et mise aux Ursulines de Niort, puis de Paris, et convertie enfin ; c'est un redoublement d'adoption de cette enfant qui a eu pour marraine la fille de la comtesse, et ne doit que son prénom, semble-t-il, à un parrain, François d'Estissac, désormais étranger à la destinée de sa filleule. Et cela aussi donne à réfléchir. — Cette protection de la maison de Neuillant peut expliquer à la fois le consentement de Scarron, qui satisfaisait aux désirs d'une famille très soutenue par Mazarin, — nous le savons par ailleurs, — et celui de Françoise, qui ne pouvait espérer un mariage conforme aux vœux naturels d'une jeune fille, et rencontrait dans celui-là, en même temps, une occasion de « faire dire du bien » de son dévouement à un infirme, et l'espérance assurée d'être reçue par des familles nobles liées avec les Tiraqueau, ou qui protégeaient Scarron. M. Magne considère justement que, dans sa situation et avec son tempérament, Françoise d'Aubigné trouvait des compensations au sacrifice au moins apparent. Et, d'ailleurs, ce serait une grave erreur de croire qu'elle entrait, si jeune, si fière et si réservée, dans la maison d'un malotru. Le genre auquel la plume de Scarron s'est vouée ne doit pas nous tromper sur l'homme. Son attitude à l'égard de Mme de Hautefort, la lettre, la seule indiscutable, que nous ayons de lui à Françoise, et une grande partie de sa correspondance, attestent une sensibilité fine. Il est vrai qu'on en lit une autre, que La Beaumelle adresse aussi à Françoise d'Aubigné, et qui donnerait tort à notre remarque, si nous acceptions les décisions de La Beaumelle. Il ne nous semble plus possible, aujourd'hui que ne tient plus l'hypothèse qui, assez logiquement, aboutissait à Mlle d'Aubigné. Tant qu'on a pu croire — sans preuve — que « le pauvre M... » (p. 188-189) était le chevalier de Méré, on pouvait invoquer les affirmations de ses *Lettres* (1682) pour lui associer ici le nom de son « élève » (??). Mais M. Magne voit bien, lui aussi, que si M... « est hérétique », ce n'est donc pas Méré (fils d'un capitaine de la Ligue, filleul de l'évêque d'Angoulême, et qui n'a jamais été protestant). Méré disparais-

sant, rien, dans la lettre, ne conduit plus à Françoise. Et que de détails en écartent ! « Je vous rosserais d'importance ! » — « Votre corps blanc et gras Entre deux sales draps » ! Et enfin ces deux vers, que Scarron — pour la jeune fille qui sera sa femme ? — emprunte, notons-le, à son *Adieu au Marais* de 1643, adressé à Ninon (*Œuvres*, VII, p. 30). Cette lettre pourrait, plus vraisemblablement, s'adresser à une Poitevine dont on parla beaucoup entre 1635 et 1650, que M. Magne connaît bien, et reconnaîtra certainement dans ces vers, qui font écho aux propos de Tallemant (*Historiette* du maréchal de Brezé), puisqu'on retrouve ici le maréchal, l'intendant Villemontée, l'ex-président Servien, peut être le marquis de Boisy, et Villandry :

Je me fais raconter sa vie,
Et comme elle fut poursuivie
D'un Maréchal, d'un Intendant,
D'un gros et riche Président,
De la noblesse la plus fine
De la Province Poictevine,
D'un petit Abbé Damoiseau,
De Villandry, de Pigarreau (un Gillier, sgr de Puygarreau).

Honorée de Bussy, très courtisée à Saumur et à Poitiers dans son adolescence, vers 1638-1643, un peu trop chantée et chansonnée par la chronique mondaine, est, en particulier, poursuivie d'une sorte de vengeance cruelle, et grossière même, dans une série de pièces d'un recueil de Conrart, où on raille surtout sa vertu, réelle ou feinte, et sa pauvreté. Une de ces pièces est intitulée : « A Orante, sur un lit qu'il luy avoit presté[1] ». Qui est « le pauvre M... » ? Ce peut être : le pauvre *Monsieur**** ; un protestant : Lozières ? Puygarreau ? (plusieurs Gillier sont de la R. P. R.). On sait, d'autre part, qu'Honorée fut l'amie de Scarron, qu'elle chargeait de ses hommages à Mlle de Neuillant (*Œuvres*, VII, p. 102). A mes conclusions déjà anciennes, négatives à l'égard et de Méré et de Mlle d'Aubigné, je crois pouvoir ajouter ces conclusions positives.

Au sujet de la loyauté conjugale de Mme Scarron, entre M. Morillot, dont le doute insistant penchait vers la condamnation, et M. de Boislisle, trop convaincu de l'innocence pour la démontrer rigoureusement, M. Magne adopte l'attitude de l'acquittement sous réserves. Il ne relève, ici, que par allusion, et pour renvoyer à son étude sur Ninon de Lenclos, les anecdotes où Villarceaux intervient ; il indique seulement que, s'il croit à la poursuite — dont je doute — il ne croit pas à la victoire. « Gardons-nous-en », dit-il (p. 271) ; je trouve le conseil excellent. Et l'on voit assez, par le sûr et fin portrait qu'il trace de Mme Scarron (p. 216-217), par les témoins favorables qu'il rassemble (p. 271), et dont le plus notable est bien Tallemant, si prompt en toute autre circonstance aux interprétations... extrémistes, qu'il se retient, par scrupule de méthode, d'anéantir les soupçons. J'oserais même penser qu'il peut se délivrer de l'inquiétude qui le reprend à la lecture de ces stances qu'il a découvertes avec la lettre à Ninon, dont Scarron les fait suivre (p. 272-273). Les trois vers qui terminent la dernière des strophes qu'il cite me semblent visés par deux lignes de la lettre ; et l'on peut penser que, sur la demande de Ninon, le poète s'est décidé à lui révéler des vers qu'il a faits autrefois pour elle, et qui « n'auraient jamais vu le jour si ce n'était par vos ordres ». Quoi qu'il en soit,

1. M. E. Magne a fait connaître, mieux que quiconque, Honorée de Bussy dans son volume : *Une Amie inconnue de Molière*. — Signalons ce recueil Conrart 4115 (p. 1216, 1239, 1266, 1271, 1273-1274, 1280, 1330-1331, 1337-1338) ; le nom réel n'apparaît qu'une fois (p. 1239) ; mais toutes les poésies dont Orante est l'objet — et la victime — me paraissent prouver l'identité où se fonde, ici, mon interprétation de la lettre de Scarron.

le véritable rôle conjugal de Mme Scarron se dégage, à mon sens, des traits mêmes dont, au cours de sa biographie, M. Magne, par touches éparses, mais précises, marque l'attitude de la femme à l'égard des anciens amis du « vieux garçon », ses relations, très bien conduites, et très sérieuses, avec la prude et dévote Mme de Montchevreuil, l'influence, enfin, discrète, patiente, mais soutenue, qu'elle exerce sur l'esprit, et le travail, de Scarron. Et si un chapitre particulier avait ramassé en une composition plus homogène toutes ces indications, l'impression, il me semble, se consoliderait en quasi-certitude. Elle tâcha d'être, et réussit en partie à être, comme il est souvent arrivé, la ménagère prudente et habilement raisonnable des intérêts, de la fortune littéraire, du talent même, du « Maître ». Avant son mariage, — M. Magne l'a montré avec une sorte de compassion à peine ironique, — Scarron, sauf lorsqu'il sert Mme de Hautefort, est livré aux caprices de l'humeur et du hasard ; complaisant et impatient, suppliant et offensant, décevant et déçu, impolitique comme à plaisir, il n'a ni la dignité de l'indépendance fière, ni la prudence de la domesticité. Sa femme, très intelligente, habile, orgueilleuse, froide, fine, assure sa conduite ; et, sans doute avec l'aide des Montchevreuil-Villarceaux (beaux-frères) et des Albret, elle le dirige vers la protection honorable d'un pouvoir qui s'affermit sur la dispersion de ses adversaires. M. Magne donne excellemment les raisons qui condamnaient à l'insuccès les *Gazettes burlesques* de 1655 (p. 249-251). Il se peut que cette série de dédicaces (à la reine, à Louis XIV, à Monsieur, à Mazarin, à Séguier, etc.), qui représentent un hommage et un engagement, soit due aux conseils de la Raison, qui est venue veiller au logis de la Fantaisie, et dont le principal souci n'est pas le succès littéraire.

Aussi peut-on se demander si ce n'est pas un jugement un peu sec et absolu qui traite d' « ingrate » la veuve du poète (p. 290). Elle lui devait d'être établie dans un monde où l'esprit était honoré, et qui, d'autre part, touchait à la Cour. L'a-t-elle oublié ? On l'a plus justement, de son temps même, jugée capable de s'écarter aisément de ses anciens amis, à mesure qu'elle montait plus haut ; et, là-dessus, — pour une fois — Mme de Sévigné s'accorderait avec Méré. Mais il est reconnu qu'elle a pris grand soin, étant marquise de Maintenon, des petits-enfants de sa belle-sœur, Anne Scarron (V. Chardon, I, p. 280-282). Et, s'il est vrai qu'elle ait obtenu de Boileau qu'il effaçât de l'*Art Poétique* le nom de l'auteur du *Typhon*, n'est-ce pas plutôt attention délicate que précaution ingrate ? Nous comprenons, aujourd'hui, la place due à Scarron, et M. Magne dégage, avec une vive exactitude, son originalité et son efficacité. Mais il n'en était pas ainsi ; en ce temps la Raison jugeait déjà Corneille emphatique ; mais la Vérité n'adoptait pas encore Molière. Des admirateurs invoqués, les uns (Huet, Sorbières) ne parlent qu'à leurs papiers ; les autres (Guéret, Marolles), qui les entend ? Et Charles Sorel, c'est un précurseur, aussi incompris que Scarron de ceux qu'il a devancés dans leur antipathie pour l'héroïsme pompeux et romanesque. Racine se cachait de Boileau pour goûter Scarron. Et si on avait pu lire cette ligne du *ms.* 4333, sur Pascal : « Il aimoit les livres plaisants, comme Scarron, son Romant » (f° 90)[1], les éditeurs des *Pensées* auraient rougi de confusion. Grâce au souvenir et à la vigilance de Mme de Maintenon, Scarron n'a pas été traité comme Théophile, ni comme Dassoucy ; et M. Magne n'a pas eu à rencontrer sur son chemin, armée de ses vers lapidaires, l'ombre magistrale de Boileau — qui, d'ailleurs, soyons-en certains, n'eût fait qu'exciter encore sa verve franche et son allègre talent.

Ch.-H. Boudhors.

1. Autre note de ce *ms.* révélé par Eug. Griselle (f° 242) : « M. Vaugelas, Voiture, Paschal, Scarron, sont les plus purs auteurs de la langue ; les autres n'approchent point de leur délicatesse. — *Ita* : Lombert. »

Panegyrics of the Saints from the french of Bossuet and Bourdaloue, edited by the Rev. D. O'Mahony, B. D., B. C. L., with an introduction by Abbot Cabrol, O. S. B. and a foreword by Cardinal Bourne. London, Kegan Paul, French, Trubner and C°, 1924, in-8° de xxiii-249 pages.

Le R. P. O'Mahony, doyen de Saint-Edmond à Southampton, paraît se consacrer d'une façon suivie à répandre en Angleterre les orateurs catholiques français. On annonce de lui (l'ouvrage a déjà paru) une *Political and social Philosophy from the french of Lacordaire.* Il avait publié, en 1916, dans le *Southampton Catholic Magazine,* des traductions de sermons de Bossuet, Bourdaloue et Massillon. Il a fait paraître ces traductions en 1917 sous le titre de *Great french Sermons..., with an introduction by the R. Rev. dom Fernand Cabrol, O. S. B., abbot of Farnborough* (à Londres, à la librairie Sands and C°, 1 vol. in-12 de viii-300 pages). Aujourd'hui, le recueil qu'il donne au public anglais, sous le titre de *Panegyrics of the Saints from the french of Bossuet and Bourdaloue,* ne contient de Bourdaloue que deux discours : le panégyrique de Marie-Madeleine et celui de saint Pierre. Bossuet y tient la plus grande place avec de longs extraits des *Panégyriques* de saint Paul, de saint Joseph, de saint Benoît, de saint Bernard, de saint François d'Assise, de sainte Thérèse, de saint François de Sales, de saint Thomas de Cantorbéry ; — de l'*Oraison funèbre* de la reine Henriette-Marie ; — des *Méditations sur l'Évangile* (les huit premiers chapitres, sur le *Sermon des Béatitudes*) ; — de l'*Exposition de la Doctrine catholique* (le chapitre IV, sur l'*Invocation des saints*). — Les préoccupations iréniques actuelles n'ont probablement pas été étrangères au choix de ce dernier morceau.

Les traductions des grands écrivains sont toujours délicates ; — celles des orateurs, plus encore. Le travail du Rév. O'Mahony paraît très consciencieux et aussi heureux que peut l'être une version qui ne saurait toujours être littérale et qui ne veut pas cependant tourner à la paraphrase.

On ne peut que se féliciter de cette entreprise de diffusion en Angleterre de l'œuvre de Bossuet. Il faut avouer qu'elle est nécessaire. Peu d'écrivains français sont aussi insuffisamment appréciés de l'autre côté de la Manche. On pourrait s'en étonner, quand on sait quel intérêt l'évêque de Meaux témoigna toujours à l'Angleterre, et même, dans une certaine mesure, à l'anglicanisme schismatique. Quoiqu'il ait raconté dans l'*Histoire des Variations* les origines et les développements de la Réformation de Henri VIII, avec une sévérité qui, du reste, ne peut être que rarement prise en défaut (on me permettra de renvoyer sur ce point à l'édition de 1909 de mon étude sur *Bossuet historien du Protestantisme*), Bossuet avait une sorte de sympathie pour le traditionalisme anglais : il a parlé à plusieurs reprises du « respect des Anglais pour l'Antiquité ». Il s'intéressait aux tentatives de réunion qui s'agitaient autour de lui ; il prit part aux discussions sur la validité des ordinations anglicanes Malgré tout cela, ou, qui sait ? à cause de tout cela peut-être, son nom ne devint guère populaire, même chez les intellectuels anglais. — Ce qu'il y a de sûr, c'est que son œuvre est encore, chez eux, très peu connue. Le plus récent historien britannique, miss E.-K. Sanders, le reconnaît aussi bien que le Rév. Abbé Cabrol. Et le livre de miss Sanders n'est pas pour démentir cet aveu.

Le commentaire que joint le Rév. O'Mahony aux textes qu'il a choisis pour les traduire, contribuera-t-il à rallier à Bossuet, de l'autre côté du détroit, des lecteurs étonnés? Espérons-le. C'est surtout à l'aide d'écrivains modernes, théologiens, philosophes, historiens, politiques, — français ou anglais, — que M. O'Mahony illustre la pensée ou l'éloquence de Bossuet, ou les faits dont il parla. Cette exégèse, sans doute, aura l'utilité de montrer à nos voisins que Bossuet n'est pas encore une gloire morte, ni non plus une grandeur purement littéraire, et que ses idées, dans la différence des temps, n'ont pas tant perdu de leur valeur et de leur solidité.

Ce dessein de réhabilitation, dont nous ne pouvons que nous féliciter, et qui s'accorderait au désir mutuel des deux pays de se mieux connaître, est assurément celui du savant abbé bénédictin de Farnborough, dom Cabrol, qui, dans son introduction au volume actuel, comme dans celle qu'il avait donnée aux *french Sermons*, souhaite en termes excellents le progrès trop lent jusqu'ici d'une intelligence réciproque des deux « génies » français et anglais, manifestés par leurs penseurs et leurs écrivains aussi bien sans doute que par leurs économistes ou leurs hommes politiques. On remarquera que S. E. le cardinal Bourne a mis au volume un avant-propos fort curieux en sa brièveté. Avec quelque surprise, semble-t-il, il y constate que la pensée de Bossuet n'a pas perdu son autorité au moins dans le monde ecclésiastique français : « *As a writer, as a preacher, as a theologian, his testimony is a living powers even at this distance of time from his death...* ». Il se montre frappé d'une telle survie et d'une si longue continuation d'influence (*such a survival and continuation of influence*). Les Français qui ne se sentent pas encore si différents des contemporains de Fénelon, de Jurien et de Bayle, sont moins émerveillés de cette durée.

Il faut espérer que le Rév. O'Mahony continuera de faire passer en anglais au moins les plus importants écrits de Bossuet, et les plus susceptibles d'intéresser les Anglais, hommes d'église ou hommes du monde. — Et il y en a beaucoup, de ces écrits notables et caractéristiques de la mentalité chrétienne française, depuis l'*Exposition de la doctrine catholique* jusqu'à la *Relation du Quiétisme*, depuis les *Oraisons funèbres* jusqu'au *Discours de l'Unité*, depuis le *Traité de la Concupiscence* jusqu'à la *Politique sacrée* et jusqu'aux *Avertissements*, sans négliger l'*Histoire des Variations*, le « Chef-d'œuvre » aux yeux des bossuétistes fervents. Si le pieux et savant éditeur poursuit cette œuvre, il aura sans doute profit à dépouiller en même temps les travaux de critique et d'érudition dont Bossuet a été l'objet en France en ces trente dernières années surtout. Il est curieux qu'il ne paraisse pas s'être servi beaucoup des diverses études de Brunetière, si intelligentes même en leurs exagérations, ni de celles de Monod, Scherer, Stapfer (ces trois dernières du point de vue protestant), ni des travaux partiels, mais tous si éclairants ou si suggestifs, de MM. Urbain et Levesque. Une bibliographie complète et critique est, décidément, ce qui, le plus, nous manque toujours à tous lorsque nous nous occupons d'auteurs étrangers. L'entr'aide dans l'information n'est point encore organisée.

A. Rébelliau.

Pascal, par Jacques Chevalier, professeur à l'Université de Grenoble. 1 vol. de VIII-387 pages (9e édition). Plon-Nourrit et Cie, éditeurs.

M. Chevalier publie, comme il avait déjà fait pour Descartes, le cours qu'il a professé sur Pascal, en conservant la forme directe de l'enseignement, mais en enrichissant son exposé de notes et d'appendices. L'ordonnance de l'ouvrage est heureuse ; l'analyse de la vie et de l'œuvre, où une attention particulière est apportée à la carrière scientifique de Pascal, est faite avec grand soin ; elle atteste l'autorité d'un écrivain en possession de tout son talent. La résistance que rencontrera M. Chevalier viendra sans doute de ce que, touchant quelques points d'histoire ou de théologie qui lui tiennent à cœur, il est tenté de communiquer à ses lecteurs toutes ses corrections de professeur consciencieux et de faire peser sur Pascal et sur Port-Royal des jugements d'une sécheresse tranchante et véritablement trop méprisante. Par exemple, nous regrettons un peu cette distribution de bons et de mauvais points qui suit l'étude des *Provinciales* : « Pascal s'attaque à la casuistique des jésuites ; il a eu raison d'en dénoncer les abus ; mais il a eu le tort de ne pas distinguer assez nettement l'usage de l'abus ; car, ainsi que nous l'avons fait

observer, l'abus que les hommes font presque inévitablement de l'autorité, ou de la liberté, ou du droit de propriété, n'est pas une raison suffisante pour condamner l'autorité, ou la liberté, ou le droit de propriété ». (P. 135.) Pascal est mort, et il devra subir en silence la leçon que M. Chevalier lui inflige. Néanmoins, il est permis de se demander si l'auteur des *Provinciales* a bien péché contre la finesse. L'esprit de finesse consiste ici, non pas à distinguer *usage* et *abus* comme dans le domaine juridique, mais bien à prévenir la confusion et la corruption qui naissent de cette distinction, trop complaisamment exploitée, à empêcher que les valeurs morales du christianisme, qui impliquent un absolu, dégénèrent et se perdent dans la relativité de formules toutes politiques et tout humaines. C'est par là que Louis de Montalte a été, dans l'œuvre de Pascal, le médiateur entre Amos Dettonville et Salomon de Tultie. Faute d'insister sur ce point central, l'historien risque de ne pas pouvoir peindre son modèle de face, de laisser échapper, dans la singularité de son essence intime, l'unité du génie pascalien. De même, c'est certainement diminuer l'homme dont M. Chevalier aurait voulu, suivant le conseil et l'exemple d'Émile Boutroux, parler dans « un esprit de respect, de sympathie profonde, de docile abandon », que de traiter ceux qu'il a aimés et vénérés le plus, avec une dureté qui rappelle les incroyables invectives d'un Joseph de Maistre : « Le jansénisme introduisit à Port-Royal un esprit de raideur, d'exclusivisme et d'orgueil ». (P. 41.) Ailleurs, commentant un développement de Filleau de la Chaise, sur le thème antique du probabilisme moral, M. Chevalier écrit : « Chose étrange ! Port-Royal et les Jansénistes n'ont rien retenu de cette conception si remarquable, qui nous donne la clé de la méthode pascalienne : il est vrai qu'elle était tout à fait en dehors de leur horizon intellectuel. » (P. 194.) Voilà un Pascal authentiquement *inédit*, celui qui jusqu'à ses derniers moments (inclus ou exclus) aurait vécu auprès de gens dont il aurait été incapable de comprendre le caractère comme ils étaient hors d'état de le comprendre lui-même. Et la découverte de ce Pascal aurait été suggérée par Filleau de la Chaise, qui est le véritable héros du livre de M. Chevalier. Or, Filleau nous a sans doute apporté sur ce qu'a pu être, à un moment donné, le plan de l'*Apologie* projetée, un témoignage non négligeable. Mais il n'a plus rien de commun avec la pensée pascalienne lorsqu'il parle pour son propre compte. J'en prendrai à témoin le passage sur lequel M. Chevalier fait fond, où la convergence des preuves par ouï-dire pousse la certitude à l'infini (cf. p. 202), alors que toute l'*Apologie* de Pascal repose sur la transcendance de l'infini, par rapport au fini, et conduit ainsi à récuser, comme chimérique et contradictoire même, la prétendue *méthode d'immanence*. Pour être de plain-pied avec Pascal, est-ce le bon sens de Molière qu'il convient d'invoquer, comme le fait M. Chevalier (p. 337-338)? Ne serait-ce pas plutôt saint Paul et la *folie de la croix*? Il y a encore un autre point où il nous semble que l'intervention, l'interposition de la personne de Filleau de la Chaise a exercé une influence perturbatrice : l'interprétation des témoignages que les amis de Pascal ont portés sur ses derniers sentiments. M. Chevalier écarte ces témoignages de la façon suivante : « Ils ne sont pas *indépendants* ; et, étant identiques, ils ne sont pas davantage *convergents* ». (P. 369.) Or cette distinction de la convergence et de l'identité signifie sans doute que, dans un cas comme celui que cite Filleau de la Chaise, relativement à l'incendie de Londres, la convergence de récits *indirects* pourra suppléer à l'identité. Mais les confidents *immédiats* de Pascal, qui l'ont vu de leurs yeux et qui l'ont entendu de leurs oreilles, comment peut-on exiger d'eux qu'ils ne soient pas unanimes dans l'identité, *ayant rapporté avec la même sincérité les mêmes choses qu'un même homme leur a dites* ? Quant à leur *indépendance*, M. Chevalier n'a pu la suspecter que par une curieuse interversion, dans sa psychologie historique, entre ces jansénistes malgré eux et leurs adversaires. Car pourquoi Port-Royal a-t-il été persécuté, pourquoi est-il encore calomnié,

sinon parce qu'il a refusé de séparer le Dieu de l'Évangile et le respect de la conscience, l'humble soumission à l'Église et le zèle ardent pour la vérité ?

Léon Brunschvicg.

La Nuit de Gethsémani. *Essai sur la philosophie de Pascal*, par Léon Chestov. 1 vol. in-16 de xi-161 pages, Grasset, éditeur.

Dans la Préface de cet *Essai*, dont nous devons la traduction à M. Exempliarsky, M. Daniel Halévy explique pourquoi ce remarquable *Essai* devait trouver place dans la *Collection des Cahiers verts :* « Depuis vingt-cinq ans, nous avons beaucoup travaillé pour nous rapprocher de Pascal ; peut-être, à notre insu, l'avons-nous surtout rapproché de nous... Donnons audience à l'interprète russe. » M. Chestov transpose le décor dans lequel nous avions l'habitude d'apercevoir Pascal, et que certains avaient, d'ailleurs, altéré, suivant la fine allusion de M. Halévy, par un goût charitable, mais indiscret, pour les conversions ou les repentirs posthumes. M. Chestov n'a aucune arrière-pensée d'annexer Pascal ; il nous livre seulement, toute fraîche et toute saisissante, son intuition de ce qu'a été Pascal dans la singularité de son génie tourmenté : « Pascal peut répéter comme Nietzsche : *C'est à ma maladie que je dois ma philosophie.* Ses *Pensées* ne sont qu'une description de l'abîme. Un grand miracle se produit sous nos yeux. Pascal s'accoutume à l'abîme et commence à l'aimer ». (P. 116-117.) Cette vision ultra-romantique a de quoi séduire. Mais, à la réflexion, et en se référant aux perspectives de l'histoire véritable, on est bien obligé de se demander si elle n'est pas obtenue par un procédé subtil, mais artificiel, d'éclairage, si elle ne sacrifie pas ce qu'il y a eu d'essentiel dans la vie et dans l'*Apologie* de Pascal : l'effort pour s'élever, pour conduire les autres, au sommet de la vérité religieuse, par une ascèse régulière de l'intelligence, qui ne doit rien, certes, à la raison cartésienne, à sa mathématique abstraite et déductive, mais qui utilise, afin de comprendre la volonté ambigüe du Dieu chrétien et le destin pathétique de l'Église, les méthodes raffinées et sûres auxquelles Pascal a dû ses triomphes éclatants dans le calcul des probabilités, dans la géométrie de l'infini, dans la physique expérimentale. La science pascalienne, certes, ne jette pas de pont sur l'abîme ; mais elle détermine du moins à quelle sorte de lumière il convient de faire appel pour réussir à l'entrevoir, quel secours il faut implorer pour remplir l'espérance qu'il soit franchi.

Léon Brunschvicg.

Émily-A. Crosby. **Une romancière oubliée**, Mme Riccoboni ; sa vie, ses œuvres, sa place dans la littérature anglaise et française du xviiie siècle. Paris, s. n., 1924, 1 vol. in-8°.

C'est une thèse pour le doctorat d'université qui est très intelligente et qui sera utile. Mlle Crosby a très bien fait toute la tâche qu'il dépendait d'elle de mener à bien. Très bonne biographie de Mme Riccoboni. Aux biographies traditionnelles, en partie légendaires, Jal avait déjà apporté quelques corrections intéressantes. La correspondance de David Garrick a fourni à Mlle Crosby des documents nouveaux et essentiels. Elle les a complétés de son mieux, c'est-à-dire fort bien, par les mémoires contemporains et des documents d'archives. Elle a ainsi reconstitué une vie d'actrice et de femme de lettres tout à fait pittoresque, justement parce qu'elle manque de pittoresque. Mme Riccoboni, fille d'un père aventureux (excommunié pour bigamie), mariée à un comédien prodigue et volage, ne fut heureuse que lorsqu'elle put mener l'existence rangée et paisible d'une petite bourgeoise. Il y a quelques autres exemples, au xviiie siècle, de ces destinées qui se gardèrent et de la débauche et de la passion (j'entends

parmi les gens notoires); ils ne sont pas fort nombreux. Mlle Crosby nous a fait connaître fort utilement celui de Mme Riccoboni.

Très bon chapitre sur Mme Riccoboni traductrice d'œuvres anglaises. Les traductions de Mme Riccoboni sont faites sur le modèle de celles de Prévost, de l'abbé Yart, de Ducis, et même de Letourneur. Elles adaptent. Elles choisissent dans la littérature anglaise ce qui s'accorde avec le goût français et le rognent à sa mesure. Excellentes études sur Mme Riccoboni hôtesse des Anglais et sur l'accueil fait aux romans de Mme Riccoboni en Angleterre. Nous connaissions bien la plupart de ces salons où les Anglais de marque venaient se faire Français « par régénération », celui de Mme de Grafigny, celui de Mme d'Holbach, celui de Mme Helvétius, celui de Mme du Deffand et quelques autres. On oubliait généralement de citer celui de Mme Riccoboni; on n'en aura plus le droit maintenant. Surtout, si nous connaissons bien l'influence anglaise en France au XVIIIe siècle, nous connaissons fort mal l'influence française en Angleterre. C'est une histoire qui est presque tout entière à établir. Mlle Crosby en a écrit un chapitre très complet et très judicieux. Il en résulte qu'on lisait Mme Riccoboni en Angleterre comme elle lisait et comme les Français lisaient les auteurs anglais; on l'habillait à la mode anglaise. Il serait fort intéressant de continuer l'enquête en étudiant l'influence des autres écrivains français; et je souhaite que Mlle Crosby ait le loisir de poursuivre sur ce point ses travaux; sa méthode est tout à fait sûre.

J'aurais quelques réserves à faire sur deux points. L'étude de l'influence de Mme Riccoboni n'est pas complète. Mlle Crosby a dépouillé un certain nombre de journaux et d'ouvrages critiques du XVIIIe siècle qui jugent Mme Riccoboni. Elle a ainsi réuni une vingtaine d'opinions sur son œuvre. On pourrait aisément doubler le nombre. On pourrait d'ailleurs constater que ces jugements ne nous apprennent rien d'essentiel et qu'ils ne sont pas le plus sûr témoignage du succès. La vraie preuve est celle que Mlle Crosby a réunie avec beaucoup de patience et de sagacité : la liste des éditions de ses romans. Elle nous permet de constater que les *Lettres de Milady Juliette Catesby* ont eu seize éditions de 1759 à 1785, qu'il y a eu près de soixante éditions de ses romans au XVIIIe siècle. L'abbé Prévost n'a pas eu plus de succès : Richardson en a eu moins — si l'on s'en tient à ce témoignage des livres qu'on achète. Mme Riccoboni est un des écrivains les plus lus dans la deuxième moitié du siècle. Quelle est la raison de cette gloire ? La réponse de Mlle Crosby ne me semble pas entièrement satisfaisante.

J'aurais mauvaise grâce à le lui reprocher. Elle a fort bien compris les charmes un peu désuets de ces romans, les finesses et les timidités psychologiques, morales, philosophiques de Mme Riccoboni. Son analyse est tout à fait pénétrante. Mais c'est une analyse moderne. Nous savons comment Mlle Crosby a lu Mme Riccoboni; et c'est fort agréable. Nous savons moins bien comment les lecteurs du XVIIIe siècle la lisaient. C'est qu'il était impossible à Mlle Crosby de nous le dire exactement. Elle a lu Marivaux, l'abbé Prévost, Richardson et quelques autres romanciers contemporains. C'est tout ce qu'elle pouvait faire parce qu'elle ne pouvait pas étudier Mme Riccoboni pendant dix ans et que Mme Riccoboni ne vaut ni dix ans ni cinq ans d'étude. Seulement, il paraît de 1740 à 1789, édités ou réédités, quelque 1 500 romans. Ce n'est pas la lecture de trente ou quarante qui peuvent nous renseigner sûrement sur les goûts des lecteurs. Il se trouve que j'ai lu ou parcouru la meilleure part de ces 1 500. Et mes conclusions ne s'accorderaient pas toujours avec celles de Mlle Crosby. Je dirais, comme elle, Mme Riccoboni ne doit rien à Rousseau. Je ne dirais pas, comme elle, ressemblances entre Mme Riccoboni et Richardson, entre elle et la Religieuse portugaise; je dirais plutôt : différences. Je garderais, pour tout l'essentiel, l'analyse faite par Mlle Crosby des audaces et timidités de Mme Riccoboni, et je dirais : Mme Riccoboni représente le passé, ce passé de Marivaux, de Mme de Tencin, de Mme de Grafigny; elle n'est point

une philosophe, elle n'est point une passionnée. Elle plaît dès lors à tous ceux, toujours si nombreux, qui restent invinciblement fidèles à la tradition, au passé. Mais, en même temps, elle n'est pas une obstinée, attachée à la tradition par des instincts profonds; elle est tournée vers le présent par ses curiosités. Il y a chez elle non pas le goût du sentiment et de l'attendrissement, non pas le goût de la nature, non pas celui du Moyen Age, mais, comme on disait au XVIIIe siècle, « un goût », une curiosité sympathique. Dès lors son succès s'explique parce que son œuvre n'était pas neuve et qu'elle donnait l'illusion de nouveautés. Il s'explique comme celui de certains de nos romanciers d'aujourd'hui qui sont notoires sans avoir, peut-être, tout le talent qu'il faut pour l'être, parce qu'ils plaisent à tous ceux qui veulent des nouveautés respectueuses de tous les passés. Ajoutons, ce que Mlle Crosby a bien dit, que le goût n'est ni « ancien », ni « moderne », ni « dévot », ni « philosophe » et que Mme Riccoboni avait du goût. Et l'on rendra compte ainsi des soixante éditions.

Ce n'est pas exactement le compte de Mlle Crosby. Mais ce compte-là il lui était tout à fait impossible de nous l'apporter. Partout où son étude pouvait réussir — et sur les points essentiels — elle a parfaitement réussi.

DANIEL MORNET.

J.-J. ROUSSEAU. **Correspondance générale**, collationnée sur les originaux, annotée et commentée par THÉOPHILE DUFOUR, archiviste paléographe, ancien directeur des Archives et de la Bibliothèque de Genève (ouvrage publié avec le concours de l'Institut de France). Tome premier : 1728-1751 (6 planches hors texte), in-8°. Paris, Colin, 1924.

La connaissance de J.-J. Rousseau sera, sur bien des points, renouvelée par cette publication. Nous devons à l'immense labeur de M. Th. Dufour un instrument de travail sans prix. M. Pierre-Paul Plan l'a mis au jour, et souvent complété par ses recherches personnelles. Sans parler des documents inédits, cachés dans beaucoup de bibliothèques de l'Europe et dans des archives privées, et rien que pour cette période (1728-51), on n'aurait pu rassembler les lettres déjà imprimées, contenues dans ce volume, sans consulter plus de 25 ouvrages ou collections en plusieurs tomes : et beaucoup sont inaccessibles en dehors de certaines bibliothèques spécialisées. Nombreuses sont les lettres perdues dans des journaux quotidiens suisses et français, ou des revues de dates lointaines et quasiment introuvables[1]. C'était une des pires difficultés de la moindre étude sur Jean-Jacques[2].

On pouvait concevoir une édition où chaque lettre serait suivie d'un abondant commentaire biographique, où les relations entre la *Correspondance* et les *Confessions* et d'autres documents touchant Rousseau seraient copieusement établies. Telle n'est pas, et avec raison, la préoccupation dominante de l'éditeur. Il laisse ce travail, qu'il se borne à esquisser sur les points essentiels, et qui eût interminablement surchargé l'ouvrage, aux érudits qui le liront. Son souci est de donner (et sans tarder ; le second tome a paru) des textes aussi sûrs que possible ; pour qui connaît les habitudes de Rousseau[3] et de ses

1. Cf. n°s 40, 44, 54 par exemple.

2. Sur ces difficultés, cf. P.-M. Masson, *R. des Deux Mondes*, 12 juin 1912. Rien ne montrerait mieux l'intérêt de cette édition que cette bibliographie. Faute de place, je ne puis la donner ici.

3. Brouillons distincts du texte définitif, lettres préparées et non expédiées, minutes quelquefois rédigées longtemps après l'expédition, lettres suspectes d'être triées (pour la période « encyclopédiste » de la vie de Rousseau nous avons très peu de lettres à ses amis les philosophes) et remaniées en vue des *Confessions*, impressions faites par des amis ou des ennemis de Rousseau, et à une époque où le souci de l'exactitude ne troublait guère l'éditeur...

anciens éditeurs, c'est une nécessité de remonter au manuscrit ou à l'édition originale. Toutes ces lettres sont donc collationnées avec le plus grand soin (ratures, cachets, marques postales, et même trous dans le papier) et, dans la grande majorité des cas — 37 lettres sont reproduites d'après les originaux autographes, et beaucoup d'après des minutes également autographes — nous avons la lettre qui fut réellement expédiée. M. Dufour a fouillé toutes les bibliothèques de l'Europe et les collections particulières. Il ne laissait pas passer, depuis de longues années, une lettre de Rousseau dans un catalogue de vente sans en prendre copie : il savait quelles oubliettes sont les cartons des amateurs, et que les catalogues de marchands n'indiquent que très rarement les noms des acheteurs. — D'autres lettres sont des minutes établies par Rousseau lui-même (tantôt brouillons, tantôt copies ou reconstitutions) : la lettre sur l'abandon de ses enfants (à Mme de Francueil) avait été chiffrée par Rousseau. — D'autres, enfin, ne sont connues que par des imprimés ou des copies anciennes et de mains étrangères : la date originale et la provenance en sont données. Cette classification peut se déduire des notes critiques . Mais peut-être l'éditeur aurait-il pu nous donner en quelques pages un tableau des sources de cette correspondance ? Il n'eût pas été inutile de reprendre et de résumer ce qu'on sait du Ms. dit de la Muse Allobroge. Et, comme il arrive toujours, cette collation amène une foule de petites découvertes : trois lettres sont fausses[2], et la dernière des trois eût tenté l'historien des idées politiques de Rousseau, s'il n'eût été averti. Des variantes sont révélées; des additions parfois changent toute l'interprétation de la lettre, qui devient aussi un véritable inédit[3]. — Et nous avons enfin quelques pages des amis et des ennemis de Rousseau. — Je ne puis entrer ici dans la discussion touchant les dates et les destinataires. A lire les vulgates, on ne se fait aucune idée de la difficulté de ces questions. C'est ainsi que les lettres n°s 31 et 29, ordinairement datées de 1747 et de 1749, doivent être ramenées à des époques bien antérieures : le n° 114 était faussement attribué. Sous réserve de certains détails, ce travail est très ingénieusement mené[4].

Cette édition nous apporte une abondante moisson d'inédit : il y plus de vingt-cinq lettres ou fragments tout à fait neufs : la perle de ce recueil est sans doute la lettre à Mlle de la Bussière, surprise au bain : elle ne saurait être postérieure à 1741 ; quel singulier mélange, et bien XVIIIe, de vertu et de sensualité ! Les textes des ébauches des *Confessions*, cités en note par M. Dufour, ne paraissent pas tous se rapporter à cette intrigue. — M. Plan apporte pour sa part une vingtaine de documents, tirés des archives du Château de la Brétesche, et datant du séjour de Rousseau à Venise. On y voit Rousseau fort inquiet et battant le rappel de ses relations parisiennes : son embarras est parfois extrême ; il se lit dans les ratures de ce brouillon inédit, qu'il hésita si longtemps à expédier, à M. le Chevalier de Montaigu, frère de son « cheval d'ambassadeur ». M. Plan nous en donne le fac-simile. Je crois bien que Rousseau avait conscience de n'avoir pas toujours été d'une correction parfaite et la lettre de son « patron » à l'abbé Alary pourrait bien être tout à fait de bonne foi. Du moins est il remarquable que tous les détails donnés par le diplomate soient confirmés par Rousseau lui-même. Ce n'est pas que M. de Montaigu nous apparaisse comme un homme délicat : qu'on lise son long mémoire d'apothicaire (intéressant pour la biographie de Rous-

1. Cf. p. 2, s. le ms. de Saussure.

2. N°s 2, 26, 92.

3. Cf., par exemple, n° 3, p. 4 (où nous voyons Rousseau couper son brouillon par un fort curieux plan « d'idille »), n° 10, etc.

4. Le fragment n° 46 (épître à Bordes) n'est-il pas de Venise et non de Lyon? M. Masson le croit de Venise ; M. Dufour, de Lyon. Au t. II de cette *Correspondance*, p. 382, M. Plan apporte une preuve décisive que ce texte date de Venise.

seau) et l'on s'accordera à lui trouver l'esprit un peu mesquin[1] ! — Voilà pour l'inédit.

Dans cette zone, il est infiniment probable qu'on pourra montrer des lacunes ; mais, sans être un spécialiste de la correspondance de Rousseau, je pense qu'elles seront en très petit nombre. Comme le disait M. Lanson[2], « il est impossible de prévoir le temps où il ne restera plus de lettres de Voltaire ou de Rousseau à publier ». Il est sûr que le « gros paquet » est là. Mais il serait à souhaiter que tous ceux qui détiennent des lettres inédites de Rousseau ou de ses correspondants en fissent tenir copie à M. Plan : tout le monde a intérêt à ce que cette édition soit aussi parfaite que possible ; et ce n'est assurément pas pour avoir fait, en telles archives, une découverte de détail, qu'on pourra s'en prendre à cette œuvre solide ; cinquante ans, au moins, d'effort méthodique et jamais satisfait ne semblent pas pouvoir être remis en question par une heureuse trouvaille. M. Plan, à qui nous en devons beaucoup et de très neuves, ne les tient, avec une extrême modestie, que pour d'humbles contributions faites, comme on dit, « pour le bien de service ».

J.-E. Morel.

1. Signalons aussi, à l'appendice, le mémoire de l'Académie des Sciences sur le projet de musique chiffrée, que M. Plan nous donne pour la première fois, et une reproduction de l'exemplaire unique du Verger de Mme de Warens.
2. *R. C. C.*, 30 déc. 1922, p. 107.

A. François, professeur à l'Université de Genève. **Matériaux pour la correspondance de J.-J. Rousseau.** Paris, Hachette, 1923, 1 vol. in-8°.

Il y avait deux publications essentielles à mener à bien : celle de la *Correspondance* et celle des *Confessions* de J.-J. Rousseau ; nous n'avons de l'une et des autres que des éditions fort incomplètes ou sans aucune valeur critique ou historique. M. Th. Dufour avait entrepris, depuis de très longues années, la préparation d'une édition de la *Correspondance* ; on savait qu'il y apportait la science et la sagacité qu'il a montrées dans tous ses travaux d'érudit. Mais, retenu par des scrupules excessifs de perfection, — aucun travail humain n'est parfait, — par une sorte d'impuissance à conclure, il ne daignait même plus faire savoir quand il achèverait ou s'il achèverait. Sur quoi la librairie Hachette chargea M. A. François d'éditer cette *Correspondance* pour la « Collection des Grands Ecrivains de la France ». M. François était plus que tous les autres désigné pour cette tâche. Tout ce qu'il avait publié témoignait d'une méthode rigoureuse, d'une érudition vaste, d'une intelligence à la fois élégante et pénétrante. Il était secrétaire de la Société J.-J. Rousseau. Il avait publié la correspondance de Rousseau avec Tissot, avec Coindet, des lettres à Duchesne, à Gouan, etc. Il se mit au travail. Sur quoi encore M. Th. Dufour mourut et ses héritiers se proposèrent de publier sans retard tout ce qu'il n'avait pas voulu publier depuis des lustres. Donc son édition de la *Correspondance* allait se rencontrer avec celle de M. François. M. François avait besoin des papiers Dufour. Sans doute les papiers Dufour auraient été excellemment utilisés par M. François. On tenta un accommodement. Il ne réussit pas. Bien entendu je n'ai pas, dans cette Revue, à dire mon opinion sur le débat. La conclusion fut que M. François renonça à son édition et que M. P.-P. Plan fut chargé de publier la *Correspondance* préparée par M. Dufour.

Avant la rupture des négociations, M. François avait tenu à faire connaître ce qu'il apportait, d'ores et déjà, à la connaissance des lettres de Rousseau. Il publiait ces « Matériaux pour la *Correspondance* ». Ils sont importants : 114 lettres ou fragments de lettres inédits ou récemment publiés par M. François ; le répertoire de quelque 150 lettres dispersées dans des publications pratiquement oubliées, mal datées, etc. ; le relevé des publications ou ouvrages moins

ignorés qui ont donné des lettres de Rousseau. C'est, si l'on y joint les publications déjà signalées, le témoignage d'une très vaste et très minutieuse enquête, la preuve, ajoutée à d'autres, qu'il aurait été pour la *Correspondance* de Rousseau un éditeur tout à fait remarquable et sans doute unique.

Il était écrit que les tribulations de Jean-Jacques se poursuivraient jusqu'au XXe siècle.

DANIEL MORNET.

ALPHONSE RABBE. **Album d'un pessimiste : — Le Centaure, — Le Naufrage, — L'Adolescence**, publié dans la *Bibliothèque romantique*, par JULES MARSAN, 1 vol. in-8° écu de XLVII-214 pages. Paris, « Les Presses françaises », 1924.

Dans l'arrière-plan de la première génération romantique, c'est une des figures les plus curieuses que celle d'Alphonse Rabbe dont M. Jules Marsan réédite les *Reliquiae* trop négligées. C'est que chez lui, comme chez Gérard de Nerval ou Aloysius Bertrand, on découvre cet accent personnel que peut seul donner le conflit du destin et de la pensée, de la vie et du rêve. Ce n'est pas à dire que tout y soit expressément, uniformément romantique. Mais y a-t-il une uniformité romantique, dans les idées, dans les goûts, dans les mœurs? Aujourd'hui, après un siècle de polémique, il est encore permis d'en douter.

Quoi qu'il en soit, voici Rabbe, provençal, bon fonctionnaire de l'Empire, fidèle disciple de Jean-Jacques et des « philosophes », plein d'un respect convaincu pour l'antiquité. En 1808, — il a vingt-deux ans, — on le trouve en Espagne, adjoint aux commissaires des guerres ; c'est l'année même où Stendhal remplit les mêmes fonctions en Prusse; c'est à peu près l'époque où Hugo, par Burgos et Valladolid, s'en va rejoindre son père à Madrid. Quels départs vers la vie!... Et c'est à partir de cette époque que le délire romantique entre dans cette destinée, jusque-là unie, mais par une voie entre toutes singulière. Certes, l'Espagne, chez Rabbe, comme chez tous les jeunes gens de sa génération, opère sa magique incantation. Mais, plus que l'ivresse de l'action, du décor, du passé, la douleur, qui n'était point conviée à cette fête de l'imagination, en le marquant du sceau fatal, l'a sacré romantique. Il ne s'agit pas ici du vague malaise où se complaisent tous les enfants du siècle, ni de cette élégante nostalgie de la solitude morale où se reconnaissent les âmes distinguées. Mais c'est la douleur sans masque et sans illusion, la douleur de la chair, lente, sournoise, hideuse : l'admirable jeune homme, dont la beauté était légendaire, n'est plus qu'un moribond défiguré par la lèpre, objet d'horreur pour les autres, contemplant en lui-même sa longue agonie sans espoir.

C'est à cette tragique aventure que Rabbe doit sa personnalité et son talent. La contradiction entre une vie exaltée et le cri poignant de souffrance que contient l'*Album d'un pessimiste*, entre l'attitude romantique de ce « spadassin du parti libéral » sous la Restauration et cette farouche pudeur du sentiment qui marque sa secrète méditation de la mort, tels sont le sens et la valeur propre de l'œuvre et de l'homme. A parcourir, dans l'excellente bibliographie de M. J. Marsan, la liste de ses écrits, on est surtout frappé par l'abondance des travaux de vulgarisation historique, des articles de journaux et de revues ; mais c'est là besogne sans passion que le publiciste acceptait pour vivre. Voici maintenant l'œuvre du poète : de véritables « poèmes en prose », écrits en 1820-1822, quelques années avant *Gaspard de la Nuit*, un *Centaure*, une *Adolescence*, qui devancent de dix ans Maurice de Guérin et ne semblent pas indignes d'avoir pu l'inspirer, — surtout cet admirable catéchisme stoïcien, — l'expression est de M. J. Marsan, — où Rabbe a mêlé aux souvenirs de ses lectures ses méditations personnelles sur la douleur et sur la mort. Tous ces titres, qui ont quelque chose de sombre et de tragique : *Philosophie du désespoir, Entre la vie et la mort, L'Enfer d'un maudit, Tristes loisirs*, expriment bien la couleur de cette âme désespérée.

Dans l'album où il a épinglé, à côté de ses propres pensées, toutes les sen-

tences les plus célèbres et les plus éloquentes de la souffrance humaine, le nom et l'influence de Sénèque dominent. Prenons bien garde, pour comprendre la valeur de cette préparation à la mort, qu'il faut la dépouiller de toute intention littéraire et la rapprocher du destin de celui qui ne l'a pas seulement écrite, mais qui l'a vécue ; ce n'est pas une méditation théorique et sereine, comme celle de Sénèque. Le suicide de Rabbe reste un problème, plus obscur encore que celui de Gérard de Nerval. Mais il y a du moins, dans sa pensée, la hantise constante du suicide. Il y a aussi, — contradiction qui peut sembler singulière, mais si humaine, pourtant, dans sa détresse, — une fréquente élévation par la prière, la forme même de la prière, l'appel direct à Dieu, et cette atmosphère de spiritualité qui nous permet de retrouver sans étonnement, chez ce sceptique, le même accent et presque le même tour que chez le Lamartine de l'*Isolement* ou du *Vallon* : « Si les gémissements d'un infortuné peuvent être entendus de vous, ô mon Dieu, vous savez le cœur que vous m'aviez donné, vous savez quels furent les vœux qu'il forma et les désirs immodérés qui le remplissent encore. *Oh! puissé-je trouver au-delà du trépas ce que mon âme inconnue, et bientôt égarée, n'a cessé de demander à cette terre !* »

Édouard Maynial.

Stendhal, **Le Rouge et le Noir**, texte établi et annoté avec une introduction historique par Jules Marsan, préface de Paul Bourget. Paris, Édouard Champion, 1923, deux volumes in-8°, tome I, lxxxi-446 pages ; tome II, 626 pages. (Œuvres complètes de Stendhal, publiées sous la direction de Paul Arbelet et Édouard Champion.)

Cette édition de *Rouge et Noir* est la meilleure certainement de celles qui ont paru jusqu'aujourd'hui dans la collection Arbelet-Champion. Elle donne toutes les satisfactions : une belle typographie, un texte sûr, une introduction historique substantielle, une annotation discrète, mais qui satisfait à peu près toutes les curiosités, — et elles sont nombreuses, — que soulève, après cent ans de vie, une œuvre comme celle-ci, toute pénétrée des préoccupations et des passions de nos arrière-grands-pères. C'est un vrai plaisir des yeux et de l'esprit que de relire ainsi *Le Rouge et le Noir*.

Une préface de Paul Bourget sert de frontispice au livre. Bourget comprend et aime Stendhal, comme il aime et comprend Taine ; ce sont, chez lui, deux heureuses faiblesses, et elles s'expliquent assez bien l'une par l'autre. Toutefois, il ne s'est pas mis en grands frais, aujourd'hui, pour nous parler du *Rouge*. Sa préface est brève, et le point de vue où il s'est placé n'a que peu d'horizon : l'auteur de l'*Étape* voit surtout dans ce livre l'histoire d'un « transfert social ». Évidemment, il y a cela aussi dans *Rouge et Noir* ; mais Stendhal n'envisageait pas ces *transferts* avec la sévérité méprisante de Bourget ! Et puis, il y a tant d'autres choses dans ce livre, ne fût-ce que cette union, infiniment rare, du goût de la chimère romanesque et des situations extraordinaires, avec un sens prodigieux de la réalité, avec la passion de tout comprendre, de tout expliquer, de tout rendre clair dans la démarche intellectuelle des héros. Un rêve de vie affranchie, toute donnée à la passion et, en même temps, un jugement lucide et libre sur la vie, sans illusion sotte d'héroïsme : ce mélange savoureux, on ne le trouve guère que dans Stendhal, et dans le *Rouge* comme dans *La Chartreuse*.

La préface de M. Marsan est une excellente mise au point des questions relatives à l'origine et au succès du *Rouge et Noir* ; on la sent fondée, comme les notes, sur une abondante lecture des journaux et des revues de l'époque, sur la connaissance d'une grande partie de la production livresque des années qui ont précédé et suivi 1830. Cette étendue d'information est tout à fait nécessaire, si l'on veut bien comprendre les livres de Stendhal, ses romans comme ses ouvrages de critique. N'a-t-il pas dit lui-même que le roman était un miroir

promené sur une route ? Toutes ses œuvres, surtout celles qu'il a écrites sous la Restauration, gardent le reflet des multiples spectacles que lui a offerts son temps : luttes politiques, articles de journaux, controverses littéraires, livres nouveaux, potins mondains, etc. Elles sont le fruit de la méditation intellectuelle, jamais somnolente, d'un Parisien averti et qui s'intéressait à beaucoup de choses. Il faut tâcher de ressaisir le plus que l'on peut de ce bruissement de sons éteints, afin d'entendre à nouveau, dans toute sa richesse complexe, l'harmonie puissante de pensées et d'images qu'enferme un livre comme *Le Rouge et le Noir*.

M. Marsan accepte l'explication traditionnelle du titre : le *rouge* symbolise l'habit militaire, et le *noir*, la soutane : les deux carrières de Julien, les deux voies offertes à la jeunesse ambitieuse sous Napoléon et sous Charles X. Cette explication s'appuie sur une tradition orale qui semble remonter à Stendhal lui-même. Je m'y suis rallié, il y a dix ans, dans mon *Stendhal*, mais j'avoue que je suis moins convaincu, depuis que j'ai découvert deux ouvrages parus à Londres, en 1821 et 1823, avec le titre de *Rouge et Noir*, — ouvrages sur les maisons de jeu parisiennes, — qui témoignent que les mots *rouge et noir*, au masculin, ont été employés, entre 1820 et 1830, au même titre que le féminin, *La Rouge et la Noire*. (Voir mon article, dans le *Divan* de novembre 1923.) Le titre du roman pourrait, dès lors, fort bien évoquer les chances du jeu, les alternatives d'une existence bouleversée et jetée d'un extrême à l'autre. Tous les *héros* du *Rouge et Noir*, Julien, Mathilde, Mme de Rênal elle-même, ont le goût du risque ; Mathilde, comme Julien, « joue à croix ou à pile son existence entière » ; elle avoue l'attrait pour elle de ce grand jeu ; la destinée de Julien, dès le premier jour, est faite de perpétuels changements : c'est tantôt la rouge, et tantôt la noire qui apparaissent pour lui sur la table de jeu qu'est sa vie, et il est beau joueur. L'hypothèse, en tout cas, est séduisante, et l'on peut assez bien l'étayer.

M. Marsan essaie de préciser la date de conception du *Rouge et Noir*. On se heurte à un texte inexplicable des *Marginalia* des *Promenades dans Rome* qui fait apparaître la première idée du livre dans la nuit du 25 au 26 octobre 1828, — huit mois après l'exécution du séminariste Berthet ; — ce texte, assez postérieur, d'ailleurs, indique que Stendhal était alors à Marseille ; on ne voit point du tout qu'il y soit allé, et cette incertitude jette quelque suspicion sur la date de 1828. Aussi M. Marsan se borne-t-il, avec prudence, comme je l'avais fait, à tirer de ce texte l'indication que Stendhal conçut l'idée de son roman alors que l'affaire Berthet était encore toute récente.

Aux documents que nous possédons sur cette affaire, M. Marsan en ajoute de fort curieux, extraits du dossier conservé à Grenoble, notamment des lettres de l'accusé pendant le temps de son procès[1] : elles achèvent de nous persuader que l'âme du malheureux Berthet n'était point du tout banale. Stendhal a pu, sans trop d'effort, lui recomposer, sous le nom de Julien Sorel, une destinée plus généreuse et une ambition plus digne. M. Marsan publie aussi (t. II, p. 489) un fragment inédit de Stendhal conservé à la Bibliothèque de Grenoble, *Le Conspirateur*, probablement postérieur de quelques années au roman, et qui montre la persistance de l'émotion qu'il avait ressentie en lisant *La Gazette des Tribunaux* de décembre 1827.

Une revue détaillée de la presse du temps nous montre ensuite l'accueil qui fut fait, dans les premières années, au *Rouge et Noir*[2]. Son originalité ne fut

1. M. P. Bouchardon a, de son côté (*Lectures pour tous*, mai 1924 et suiv.), utilisé les documents qui furent soumis à Charles X en vue de la grâce.

2. La phrase de M. Marsan sur *Le Globe* (t. I, p. LVI) n'est pas claire. On pourrait en inférer que le journal s'est tu. *Le Globe* donna, le 27 octobre 1830, des extraits du roman et, le 28 novembre, un compte rendu.

point méconnue ; quelques critiques virent assez bien le sens que ce livre garde pour nous.

Le texte publié par M. Marsan est nouveau. En effet, s'il reproduit généralement le texte de l'édition originale, il tient compte de l'*exemplaire Bucci*, c'est-à-dire d'un exemplaire interfolié, annoté et corrigé par Stendhal. M. Marsan a adopté, dit-il, « tout ce qui, sur l'exemplaire Bucci, se présentait comme correction définitivement arrêtée par l'auteur » (t. I, p. LXXXI). On n'a pas de peine à constater que la plupart de ces corrections ont de l'intérêt, et que beaucoup sont utiles à l'intelligence du texte. Mais j'ai quelques scrupules, je l'avoue ; ces retouches ont été faites « en vue peut-être d'une édition nouvelle » : c'est M. Marsan (t. I, p. LXXIII) qui a écrit *peut-être*. Il n'est pas sûr du tout que Stendhal les eût maintenues. On voit bien qu'il s'est lassé très vite du grand projet de remanier l'expression dans sa *Chartreuse*. Et puis, M. Marsan ne fait pas passer toutes ces corrections dans son texte : le principe de choix reste arbitraire. J'aurais préféré voir conserver le texte original, le seul qu'ait réellement revu Stendhal, et renvoyer à l'apparat critique toutes les corrections de l'exemplaire Bucci.

L'annotation est excellente, je l'ai déjà dit. Presque toutes les allusions ou les inspirations contemporaines du roman me paraissent avoir été heureusement éclaircies, notamment l'histoire de la note secrète (t. II, chap. XXI et suiv.), le personnage épisodique du chanteur Geronimo ; et aussi tout ce que Stendhal a mis dans le *Rouge et Noir* d'événements de sa propre vie ou de celle de ses amis. M. Marsan a aussi éclairé par des rapprochements fort judicieux avec l'*Amour* le processus de l'éveil amoureux chez Mme de Rênal, chez Julien et chez Mathilde : on retrouve, dans le roman, la plupart des phases de la cristallisation passionnelle, telles que Stendhal, quelques années auparavant, les avait définies grâce à sa très stricte analyse idéologique de l'amour. Sur un seul point, ma curiosité n'est pas satisfaite : le personnage de Mme de Fervaques est une assez bonne caricature d'un goût pour le mysticisme dévot et amoureux qui tenta alors quelques grandes dames et leurs *patitos* (t. II, chap. XXV et XXVI). Déjà dans *Armance*, Stendhal, avec le personnage de Mme de Bonnivet, — une manière de Mme Swetchine, — avait esquissé cette caricature. Mais les deux images restent assez floues. Est-il possible de préciser l'intention de Stendhal ? Il ne hantait point ces salons, très fermés ; il y a de grandes chances pour que son inspiration soit livresque ; on doit pouvoir la retrouver et la vérifier.

PIERRE MARTINO.

STENDHAL, **Vie de Rossini** suivie des **Notes d'un dilettante**, texte établi et annoté avec Préface et Avant-Propos par HENRY PRUNIÈRES. Paris, Édouard Champion, 1923, deux vol. in-8° ; t. I : LXIV-380 pages ; t. II : 506 pages (Œuvres complètes publiées sous la direction de P. ARBELET et ÉD. CHAMPION).

La préface de cette nouvelle édition, qui a été préparée par un historien fort distingué de la musique, est pleine de vues ingénieuses sur Rossini et sur les goûts musicaux de Stendhal ; elle ne nous apprend rien de bien nouveau sur la *Vie de Rossini*, sur les circonstances dans lesquelles ce livre fut composé, sur l'accueil qu'il reçut, sur la place qu'il tient dans l'œuvre de Stendhal. M. Prunières n'a pas eu, semble-t-il, grand souci de s'informer. Il nous donne des renseignements tout à fait erronés sur l'époque de la publication de la *Vie de Rossini*. « Ce n'est, dit-il, qu'à son retour à Paris au mois d'avril 1824, qu'il (Stendhal) dut donner le bon à tirer de la *Vie de Rossini* (t. I, p. XXXIII-XXXIV). La *Vie de Rossini* parut à Paris au printemps de 1824 (p. XXXV)... La *Vie de Rossini* parut en 1824, nous ignorons à quelle date précise, mais sans doute vers le mois de mai » (p. LXII). Tout cela est parfaitement faux, et M. Prunières, qui cite *Racine et Shakspeare*, aurait dû s'aviser que Stendhal y fait,

sous la date du 26 avril 1824, parler de la *Vie de Rossini* comme d'un volume qu'on « relit ». Elle était, de fait, vieille alors de six mois, et il était facile de le constater. M. Prunières affirme que « l'annonce de la *Vie de Rossini* ne fut même pas insérée au *Journal de la Librairie* » (t. I, p. LXI). Elle y a été parfaitement bien insérée, mais pas au cours de l'année 1824, et pour cause! Le volume porte la date de 1824, mais il a été publié, en réalité, au milieu de novembre 1823. Le *Journal de la Librairie* l'annonce le 15 novembre 1823; le 13 décembre 1823, il annonce une seconde édition. Si M. Prunières avait feuilleté les journaux et les revues du temps, il aurait trouvé dans le *Corsaire* du 15 novembre 1823 une annonce de la *Vie de Rossini*, une autre annonce dans le *Moniteur* du 19 novembre, un compte rendu dans la sixième livraison de la *Muse française* (décembre 1823), un autre compte rendu dans le tome III (fin 1823) du *Mercure du XIXe siècle*.

Cette erreur en entraîne quelques autres[1]. M. Prunières rapporte à l'époque du voyage de Stendhal en Italie (automne 1823 et hiver 1823-1824) l'invitation qu'il adressa à son ami De Mareste de lui rédiger un chapitre, destiné à la *Vie de Rossini*, sur « l'histoire de l'établissement de l'opéra-bouffe à Paris de 1800 à 1823 ». M. Prunières ne donne point de référence, mais il s'agit d'une lettre recueillie dans la *Correspondance* (t. II, p. 321) sous la date du 3 mai *1824*[2]; la date est évidemment fausse; il est question, dans cette lettre, de négociations pour « l'impression dudit *Rossini* »; la date ne saurait être que le 3 mai *1823*. Mais où M. Prunières voit-il que cette lettre ait été écrite en Italie? Quelle date lui donne-t-il[3]?

Il n'est pas exact non plus que les *Memoirs of Rossini*, — titre sous lequel l'œuvre de Stendhal parut en Angleterre, — aient précédé la *Vie de Rossini*. Ils ont paru en janvier 1824, deux mois après. Toutes les conjectures de M. Prunières sur les rapports des deux publications sont infondées. Il veut que les *Memoirs of Rossini* soient le « premier jet de la *Vie de Rossini* » (t. I, p. XXXII); rien n'est moins évident[4], et les dates, en tout cas, ne le prouvent pas. D'ailleurs la comparaison qui est faite des deux textes est fort sommaire (t. I, p. XXXIII, note) et peu claire. Il valait la peine de comparer plus étroitement ces deux aspects d'une même œuvre. M. Prunières passe également bien vite sur la toute première forme de la *Vie de Rossini*, l'article de janvier 1822 du *Paris Monthly Review*; il en parle de façon assez méprisante : « On ne saurait prétendre que Beyle se soit révélé en cette notice historien très informé ni critique très subtil. Visiblement, c'est un travail bâclé, écrit sur commande avec rapidité » (t. I, p. XXVI). Possible; mais les morceaux en étaient bons, et Stendhal les a soigneusement utilisés en 1823. Qu'on en juge, dès les premières lignes :

1. Notamment l'interprétation de la note de la page XXXIII du tome I. Stendhal a écrit sur un exemplaire de la *Vie de Rossini* : *3 juin 1823, je corrige the third sheet.* Entraîné par la date de publication qu'il croit juste, M. Prunières ne peut admettre que *sheet* ait son sens ordinaire, sens que Stendal lui donne toujours dans des notes analogues; il trouve naturel que *sheet* veuille dire *chapitre*.

2. Certaines des idées de cette lettre ont été reproduites dans le chapitre XLIII et non le chapitre XVII, comme dit M. Prunières (t. I, p. XXXIV).

3. A propos de dates, M. Prunières (t. I, p. 342) donne comme preuve de ce que la Préface de la *Vie de Rossini* est exactement datée (30 septembre 1823) une mention de l'*Itinéraire de Stendhal* de H. Martineau. Or, précisément, M. Martineau infère son renseignement de la date de la préface.

4. M. Prunières veut que Stritch (qu'il s'obstine à nommer Stricht) ait « peiné à traduire et résumer » le manuscrit de la *Vie de Rossini*. Il atténue légèrement son affirmation en note. La vérité est que nous n'en savons absolument rien.

Paris Monthly Review
t. I, p. 90.

Towards the year 1791, *Joachimo Rossini*, one of the greatest musical geniusses of modern times, *was born at Pesaro, a pretty little town of the Pope's states, situated on the Gulf of Venice. As the papal government requires from its subjects little more than the payment of taxes and a regular attendance at mass, it consequently offers fewer obstacles to the luxuriant growth and energy of the passions, than the better regulated governments of France and England.*

The fine arts owe their existence and progress to high wrought sensibility and strongly excited passions. But *in vain will the painter and musician in France* seek for those qualities, he will only *find their places occupied by vanity and egoism, while in England the passions are either restrained by a strong sense of religious feeling, or* else deadened by the more general necessity of active pursuits. As the limits of this article will not allow of a further development of these ideas, I must content myself with saying, that *they very satisfactorily explain to me why Italy is the soil of fine arts,* but particularly of music.

Vie de Rossini,
t. I, p. 53 et suiv.

Le ... février 1792, *Joachim Rossini naquit à Pesaro, jolie petite ville de l'État du Pape sur le golfe de Venise.*

Le gouvernement papal ne demandant pour toute soumission à ses sujets que de payer l'impôt et d'aller à la messe, laisse beaucoup de « danger » en circulation dans la société... L'aimable petit gouvernement... *est bien plus favorable à l'énergie des passions que les gouvernements plus sages de France et d'Angleterre...*

...En France, le peintre ou le musicien trouve la place de toutes les passions occupée par la peur de manquer aux mille convenances ou le projet de lancer un calembour honteux. *En Angleterre,* c'est l'orgueil *ou la religion* biblique qui se présentent comme ennemis acharnés des beaux arts...

On voit pourquoi la fertile *Italie,* patrie du dolce farniente et de l'amour, est aussi *la patrie des beaux-arts.*

La préface de M. Prunières est fort discrète sur le succès de la *Vie de Rossini* : « Son succès fut grand. Nous ne savons pas combien cet ouvrage rapporta à Stendhal, mais *beaucoup plus assurément* (?) que ses romans célèbres. Il lui valut en tout cas la réputation d'un des plus brillants critiques du jour » (t. I, p. XXXV). Quelques textes, à titre de preuve, feraient bien notre affaire. M. Prunières paraît ne connaître que des comptes rendus italiens et anglais (t. I, p. XXXVII et XXXVIII, note); il en parut aussi à Paris, ainsi que je l'ai indiqué plus haut. Celui de la *Muse française* (éd. Marsan, t. I, p. 320) donne une note fort juste : « En résumé, l'ouvrage de M. de Stendhal n'est point un livre proprement dit, il ressemble plutôt à la conversation d'un homme de beaucoup d'esprit, plein d'originalité, qui se moque à peu près du qu'en dira-t-on académique. Les gens du monde y trouveront une peinture très vraie des mœurs italiennes, et des anecdotes piquantes. Quant aux rossinistes et aux *dilettanti*, ils ne peuvent absolument s'en passer; il leur fournira des sujets de discussions interminables. »

Comme tous les premiers livres de Stendhal, la *Vie de Rossini* invite à poser la question des sources. Stendhal déclare lui-même qu'il « a pris de toutes mains... dans les journaux allemands et italiens »; ailleurs, il parle de lettres privées dont il a reproduit les informations. M. Prunières affirme qu'il exagère : « J'ai pu me convaincre *rapidement* que la *Vie de Rossini* était un ouvrage de première main et que les emprunts de Stendhal ne portaient que sur des détails accessoires (t. I, p. LXIV); ailleurs, il est vrai, il admet (p. XLIV) que, vraisemblablement, « tôt ou tard on retrouvera les sources auxquelles il a puisé »; mais il suppute aussitôt, je ne sais sur quelles données, que cette part d'emprunts à découvrir ne saurait qu'être inférieure à un dixième. Ses arguments sont peu probants. « Ses analyses des opéras, dit-il

de Stendhal, sont remplies de citations inexactes; quelle meilleure preuve pourrait-on donner qu'elles sont bien de lui? » (p. XLIV). L'habitude de ces inexactitudes était générale alors. On aimerait bien à voir quelques-unes des pièces du procès, et, en particulier, les « rencontres » de Stendhal avec Carpani, qui se trouva, dans le même temps, publier des *Rossiniane*, comme il avait publié autrefois des *Haydine*. Stendhal, qui avait plagié si totalement ces dernières, ignora-t-il les *Rossiniane*? Elles parurent en 1824 en volume, mais les divers chapitres qui les composent avaient paru *in fogli* et dans la *Biblioteca italiana*, de 1818 à 1823. Quels sont ces « lieux communs sans intérêt » que M. Prunières a reconnus comme bien indivis entre les deux auteurs? On aimerait aussi à voir quelques chroniques musicales et théâtrales des journaux italiens.

C'eût été le meilleur moyen de mettre un terme aux curiosités que soulève la *Vie de Rossini* : pour si passionnante qu'en soit la lecture, on voit bien que ce livre a été avant tout pour Stendhal un travail de librairie, bon à donner de l'argent; et Stendhal, comme beaucoup de ses contemporains, n'était guère scrupuleux pour cette sorte de livres.

Le texte reproduit par M. Prunières est celui de la première édition. Le principe est excellent, puisque la deuxième édition véritable (celle de 1854) est posthume. Mais M. Prunières a pris des libertés avec ce principe; il corrige les citations que Stendhal fait des opéras italiens, et qui sont le plus souvent inexactes; je comprends parfaitement qu'on en prenne ainsi à son aise avec les textes qui ne nous sont connus que par les éditions posthumes; les grosses erreurs sont peut-être bien du fait de Colomb, qui n'a pas toujours lu exactement les manuscrits de son ami. Mais les erreurs laissées par Stendhal dans les livres dont il a corrigé les épreuves sont des erreurs bien « stendhaliennes »; on devrait se contenter de les signaler aux notes. Le chemin est dangereux. A la page 191 du tome I, M. Prunières corrige *duetto* en *quartetto* : « erreur d'impression », dit-il (t. I, p. 361); les typographes ont bon dos! A la page 195 du même volume, M. Prunières substitue le nom de l'acteur *Galli* à celui de l'acteur *Davide* : « simple lapsus », dit-il (t. I, p. 361); « le duo étant écrit pour deux basses, il ne pouvait être chanté par le ténor Davide ». Possible, mais en écrivant : « Il y faut absolument un Davide », Stendhal a pu vouloir dire tout autre chose. Pourquoi supprimer les astérisques des mots dangereux (p*** pour prêtres), alors qu'on les maintient ailleurs, parce qu'ils sont peu compréhensibles? Stendhal a voulu cet aspect à demi-mystérieux de son texte. Pourquoi rétablir d'après une édition moderne le texte de la lettre de Mlle de Lespinasse (t. II, p. 269)? Pourquoi « rectifier le texte de Stendhal » dans sa *Liste chronologique des œuvres de Gioacchimo Rossini* (t. II, p. 204)? Ou bien, alors, pourquoi ne pas corriger toutes les erreurs, qui sont très nombreuses! Ce ne sont pas des éditions refondues et mises au courant des dernières recherches que nous désirons avoir de Stendhal.

Toutes ces réserves faites, — et elles ne vont qu'à la méthode de l'éditeur, — il faut dire que cette nouvelle édition est, pour le texte, infiniment supérieure à l'édition de 1854 et à ses réimpressions, qui sont bourrées d'erreurs et de fautes.

L'annotation n'est pas très abondante. On comprend la réserve de M. Prunières. Il peut paraître déplaisant d'accabler d'une annotation trop érudite les beaux volumes de la collection Champion, d'autant qu'il n'est pas sûr que ces notes intéressent beaucoup de lecteurs. Mais les livres de Stendhal, surtout à cette époque de sa vie, sont chargés d'allusions à de petits événements contemporains, bien oubliés aujourd'hui : incidents de la lutte politique, potins de coulisse, chronique littéraire, disputes de journaux, livres récemment parus, etc. Il faut choisir : ou bien renoncer à expliquer ces allusions, ou tenter de les éclairer toutes ; la recherche est fort difficile quelquefois. M. Prunières n'a point choisi et son annotation est un peu capricieuse. Il tente cer-

taines identifications d'initiales ou de pseudonymes[1] et se désintéresse tout à fait des autres; il désigne l'auteur obscur d'un *libretto*, ou bien il nous rappelle que Ancelot est l'auteur de *Louis IX* ou que Soumet a écrit *Clytemnestre*; il a raison : on a bien le droit de l'avoir oublié; mais pourquoi mépriser vingt ou trente autres titres de petites pièces du temps? Pourquoi, par exemple, risquer de nous faire prendre le Pirée pour un homme (t. II, p. 417), en ne nous avisant pas que *M. Beaufils* est, non pas un personnage réel, mais le héros, fort célèbre alors, de deux pièces de Jouy (*M. Beaufils ou la conversation faite d'avance*, 1806, repris en 1821; *Le mariage de M. Beaufils*, 1807)? C'est seulement si l'on connaît cette « caricature de petit maître provincial » que les phrases de Stendhal reprennent un sens pour nous. Et il serait facile, on le pense bien, d'énumérer quelques dizaines de passages, et parmi eux d'assez obscurs, où une note aurait été la bienvenue.

A la *Vie de Rossini* M. Prunières a joint les *Notes d'un dilettante*, c'est-à-dire des chroniques musicales données par Stendhal au *Journal de Paris*, et publiées par Colomb dans les *Mélanges d'art et de littérature* (1867). Cette partie de l'édition de M. Prunières est fort neuve, car Colomb n'avait publié que quatorze de ces chroniques (septembre à décembre 1824 et février 1826); M. Prunières en publie quarante-deux (septembre 1824 à juin 1827). Ce sont là de vrais inédits, car la certitude est à peu près absolue que ces feuilletons, signés *M.* comme les premiers, sont bien de Stendhal. Je sais que la continuité de cette signature n'est pas, à elle seule, une preuve irréfutable. En 1824, d'ailleurs, Stendhal passait aussi au *Journal de Paris* des articles sur l'Exposition de peinture, il les signait généralement *A.*, ou bien il ne les signait pas. Mais la ressemblance entre les articles qu'on connaissait et ceux qu'a exhumés M. Prunières est parfaite : on peut faire confiance. Ces articles de critique sont fort intéressants en eux-mêmes, et ils constituent un excellent appendice à la *Vie de Rossini*.

Pierre Martino.

1. M. Prunières a probablement tout à fait tort d'identifier la « comtesse Bianca » de la page 40 du tome I avec Bianca Milesi (t. I, p. 348). Mais, en outre, pourquoi appelle-t-il cette dernière : « jeune femme du monde un peu irrégulière »? Le passage de *Rome, Naples et Florence*, qu'il cite, ne permet pas cette insinuation : « l'aimable Bianca Milesi »,... sans plus! Mlle Milesi n'est pas une inconnue; je renvoie M. Prunières au chapitre que lui a consacré M. P.-P. Trompeo dans son *Sulle orme di Stendal*, 1924, p. 129. Un de ses biographes est catégorique : « Bianca fu sempre di costumi irreprensibili e il morso della maldicenza non osò mai di toccarla ».

Cesare Levi. **Autori drammatici francesi**, in-8° de 336 pages. Le Monnier, Florence, 1923.

C'est un volume très intéressant. M. Levi, qui a dédié toute sa vie à l'étude du théâtre en général et à celui de la France en particulier, auteur d'un essai sur Molière, directeur pendant de longues années, de la *Rivista teatrale*, fort estimé en Italie et à l'étranger pour la sûreté de sa doctrine et sa finesse d'artiste, a réuni ici ses études sur une nombreuse famille d'écrivains français et il se propose de nous donner par la suite une vue d'ensemble de tout le théâtre du XIXe siècle, Dumas fils, Barrière, Labiche, Meilhac-Halévy, Pailleron. Son enquête embrassera enfin les écrivains de notre temps (Rostand, Hervieu, Mirbeau, Bataille, etc.) dont il n'est pas question dans le présent volume. M. Levi a étudié aussi le théâtre italien et, à ce propos, nous croyons signaler aussi l'apparition d'un très beau volume de M. Luigi Tonelli : *Il teatro italiano dalle origini ai nostri giorni* (Milan, Modernissima, 1924, p. 426), fort bien renseigné et riche d'observations esthétiques. Ce que celui-ci ren-

ferme est riche et attrayant. Parfaitement à jour de toutes les questions qui se rapportent à la scène et aux auteurs sur lesquels il attire l'attention de ses lecteurs, M. Levi synthétise l'œuvre de dix écrivains de choix, savoir : Augier, Feuillet, Sardou, Lemaître, Lavedan, Brieux, Guinon, Fabre, De Flers (et Caillavet), Courteline.

L'auteur du *Gendre de M. Poirier* est bien le plus classique des trois écrivains qui ouvrent la série. Alexandre Dumas est surtout moraliste ; Victorien Sardou, agile, grand-maître de la technique théâtrale, plein de verve, manque de profondeur dans l'étude des caractères ; Rabagas seul surnage et surnagera longtemps sur la mer de l'oubli. Augier, depuis sa *Ciguë* jusqu'aux *Fourchambault,* s'impose au public. En Italie, ses pièces sont écoutées toujours avec un vif plaisir et l'on admire en lui l'homme d'esprit et de goût, mais surtout le moraliste combattant tout ce qui trouble la paix des familles, les courtisanes, l'adultère, la passion de l'argent, les unions irrégulières, la corruption de l'aristocratie. Dans *Le Fils de Giboyer*, le poète assaille les intrigues du cléricalisme, si puissant dans la société du second empire, et dans *Les Lions et les Renards*, il en veut surtout aux jésuites. Le théâtre n'est pas pour lui, comme pour Dumas, une chaire, un prétexte à de beaux sermons ; ses personnages, Poirier, Giboyer, Guérin, le baron d'Estrigaud, loin de représenter les sentiments intimes de leur auteur, vivent d'une vie indépendante, d'une originalité profonde.

Octave Feuillet aime les honneurs et la vie tranquille ; ses romans, ses pièces de théâtre lui ouvrent les portes des Tuileries ; bibliothécaire du palais de Fontainebleau, il jouit de la protection de l'impératrice Eugénie et cette protection a eu une influence considérable sur son œuvre. En effet, bien qu'il soit sorti de la souche romantique, il devient le porte-voix de la renaissance catholique ; ses dames hantent les églises et convertissent les pécheurs endurcis. Il y a peut-être trop de miel dans ce théâtre, mais c'est là une réaction salutaire aux débordements de l'école qui l'avait précédé, et s'il se souvient, dans ses petites pièces, d'Alfred de Musset, c'est le « Musset des familles » d'après l'heureuse définition d'Edmond de Goncourt.

Jules Lemaître, charmant critique, fondateur de la *Patrie française,* se rattache à la tradition classique ; le « théâtre libre », Zola, les Goncourt, ne sont pas son affaire ; à Victor Hugo, à Flaubert, il préférait les écrivains du grand siècle et ses sympathies allaient à Bourget, à Loti, à Anatole France et à Guy de Maupassant. Au théâtre il révéla sa sensibilité d'artiste exquis, son observation exacte et *sceptique* de la société. Et quelle satire de la démagogie parlementaire dans le *Député Leveau*, et que de passion vécue dans le *Mariage blanc,* sorte de tragédie bourgeoise remaniée dans l'*Aînée* !

Donnay et Lavedan, tout en n'étant pas Parisiens, peut-être à cause de cela même, sont des peintres de premier ordre de la vie de la grande ville. Ils ont débuté presque ensemble, révélant tout de suite au public la souplesse de leur plume et la profondeur psychologique qui les anime. Une *famille* de Lavedan est un tableau de la vie française ; plus tard, les personnages de cet écrivain vont acquérir ces caractères d'universalité qui les rendront célèbres au delà des frontières. Tel est le protagoniste du *Prince d'Aurec*, représentant d'une noblesse indigne de ses origines, tels sont les héros des *Deux Noblesses* et des *Viveurs*, dont la vie désœuvrée n'a d'autre but que le plaisir. Le marquis de Priola est un des derniers descendants du Don Juan moliéresque. Frappé de paralysie, ainsi que son aïeul avait été frappé par la malédiction du père d'Elvire, il révèle le cœur dur et assoiffé de volupté, méprisant la douleur, le désespoir de ses victimes.

Le « théâtre libre », rempli de tristesse et de haine, celui d'Ancey, de Salandri, de Jullien, trouve un représentant de choix en Eugène Brieux, l'auteur si applaudi des *Hannetons*, qui d'un côté se rattache à Molière et de l'autre à la comédie à thèses d'Alexandre Dumas. La culture de Brieux est

plutôt médiocre, mais il possède, en revanche, un esprit alerte, foncièrement équilibré, et la connaissance sûre et profonde des milieux populaires et provinciaux. Son *Résultat des Courses* est, sous ce rapport, un petit chef-d'œuvre. Son théâtre, au point de vue moral, s'impose, agitant des problèmes de la plus grande importance sociale et humanitaire.

L'auteur de *Décadence*, Albert Guinon, appartient à l'école de la « comédie rosse », et son art excelle dans la peinture de l'état d'âme de celui qui, habitué à la vie tranquille et aux petits soins de la famille, se trouve tout à coup abandonné dans une triste solitude. C'est l'histoire de son Auguste Ledoux, vieux pharmacien ayant pris ses invalides. Au milieu du calme de sa paix silencieuse il apprend tout à coup que sa femme et son meilleur ami l'ont trompé du temps de leur jeunesse. La fille qu'il adore est le fruit de cet adultère. La vie de Ledoux est brisée ; il vivra seul, attendant l'heure qui spiritualise en proie aux tristes souvenirs du passé. Mais sa solitude lui pèse, sa vieillesse exige la patience amoureuse d'une femme et la porte de sa maison se rouvre à ceux qu'il vient de chasser au nom de l'honneur, divinité féroce, impitoyable. *Le Partage* est d'une grande tristesse ; c'est une crise d'âmes, la mort d'une femme serrant entre ses bras son amant en présence du mari qui éclate en sanglots. Celui-ci, qui n'est rien moins que ridicule, renonce à tous ses droits devant la mort, la suprême déesse.

Je suis moins disposé que M. Levi à approuver ces hardiesses et je préfère à cet esprit caustique, trop libre de préjudices, les vigoureuses batailles d'Émile Fabre contre la puissance de l'argent, de ce Fabre dont l'œuvre n'est pas sans rappeler de près le *Turcaret* de Lesage et les *Corbeaux* de Becque, mais dont la puissance d'analyse et de pénétration psychologique lui appartiennent en propre. Et c'est vraiment dommage que M. Fabre se borne maintenant — en sa qualité d'administrateur général de la Comédie-Française — à faire jouer les pièces des autres, lui qui pourrait bien nous donner encore des bijoux tels que *La Rabouilleuse* et *La Maison d'argile*.

Toujours bien renseigné, M. Levi passe en revue l'œuvre dramatique de M. De Flers et de son collaborateur Caillavet, peintres aimables et spirituels des mœurs de notre temps. Aucun ridicule, aucun travers de la société ne paraît se dérober à leur satire.

Les sympathies de M. Levi vont de préférence aux poètes comiques de la vieille souche, à ceux, en d'autres termes, qui continuent la gaie tradition gauloise, les descendants de Molière, de Regnard, de Lesage et de Labiche. C'est bien pour cela qu'il dédie un chapitre de son volume à l'œuvre de Courteline (Moineaux), l'auteur du *Train de 8 h. 47*, qui a reproduit dans ses nouvelles et dans ses pièces de théâtre les épisodes de sa vie de soldat et d'employé, c'est-à-dire de « tire-au-flanc » et de « rond-de-cuir ». Courteline, dit M. Levi, n'est pas un écrivain que les femmes puissent aimer, parce que son comique est tant soit peu grossier et d'origine trop rabelaisienne. En outre il dévoile excessivement leur nature foncière, leurs faiblesses, leurs ruses ; il est, sous ce rapport, le continuateur du poète de *George Dandin*. Les pièces *Boubouroche* et *La Paix en famille* ont bien l'air de ces farces qui ont défrayé la muse comique du Moyen Age. On ne saurait lire cette *Paix en famille* sans se souvenir du *Cuvier*, et ce pauvre Boubouroche, dont Adèle se moque avec l'impudence la plus effrontée, est de la souche des héroïnes de la *Gageure des trois commères*.

Des rapports continuels entre les pièces françaises et celles du théâtre italien doivent intéresser particulièrement les lecteurs du beau livre de M. Levi. On s'aperçoit qu'il est à son aise dans cette enquête si vaste et si approfondie et qu'en connaisseur sûr et pénétrant du théâtre de notre sœur latine, il l'admire et l'aime.

Pietro Toldo.

CHRONIQUE[1]

XVIe SIÈCLE

Erasme. — F. Ferrère. Erasme et le Cicéronianisme au XVIe siècle. *Revue de l'Agenais*, mars-avril 1924.

Rabelais. — J. Plattard. Le séjour de Rabelais à Fontenay-le-Comte [Précis et neuf]. *Revue du Bas-Poitou*, avril-juin 1924.

— E. Gilson. Rabelais franciscain. [Important. Explication de certains passages où le texte de R. s'explique par la langue et les habitudes de la philosophie scolastique. Précautions générales à prendre pour se replacer dans les habitudes d'esprit contemporaines et même franciscaines. Exemples où d'apparentes « audaces » de R. se retrouvent chez des franciscains, etc.] *Revue d'Histoire franciscaine*, n° 3, 1924.

Ronsard. — A. Chuquet. Ronsard [Courte et substantielle étude]. *Revue Bleue*, 1er novembre 1924.

— André Pascal. Un manuscrit inconnu de Ronsard. [Ms. du discours, en prose, de la joie et de la tristesse prononcé par Ronsard en 1575 à l'Académie du Palais. Analyse et extraits de ce discours non recueilli dans les *Œuvres*.] Supplément littéraire du *Gaulois*, 4 octobre 1924.

— Gabriel Brunet. Ronsard. *Mercure de France*, 15 septembre 1924.

— Lucien Pinvert. A propos de Ronsard (I). [Signale quelques rencontres singulières, et particulièrement un emprunt fait à Ronsard par Racine, dans les *Plaideurs*, dans une intention satirique ; Ronsard précurseur, grand romantique du seizième siècle.] *Journal des Débats*, 24 juillet 1924.

(L. Auvray.)

— Ronsard et Marie Stuart. [A propos de l'étude sur *Ronsard et l'Écosse*, de M. Laumonier, publiée dans la *Revue de Littérature comparée* ; ajoute quelques indications sur un portrait de Marie Stuart veuve que possédait Ronsard.] *Journal des Débats*, 12 août 1924.

(L. Auvray.)

— Robert de Souza. Les origines du vers moderne : la rythmique de Ronsard. *Mercure de France*, 1er octobre 1924.

1. Cette chronique est moins un compte rendu critique qu'un bulletin de renseignements. L'étendue de l'analyse des articles ne mesure pas leur intérêt. Les notes envoyées par les correspondants de la Revue sont signées de leurs initiales. Les noms des collaborateurs qui nous communiquent des renseignements sont entre parenthèses. La *Revue de Littérature comparée* et la *Revue d'Histoire littéraire* collaborant et ne se copiant pas, il ne sera, en principe, donné aucune indication ou compte rendu des articles ou livres concernant la littérature comparée.

Histoire de la Pléiade. — P. Vulliaud. Un prétendant à la couronne de Ronsard. [Etude sur le poète, philosophe, polygraphe Edouard de Monin, et ses prétentions à prendre la place de Ronsard.] *Mercure de France* 15 octobre 1924.

XVIIe SIÈCLE

Bayle. — Lettre, 26 juillet 1696. Il parle de Perrault, dont il vient de recevoir le portrait ; de l'abbé Genest, dont les manières ressemblent tant à celles de M. Pellisson ; de l'ouvrage de M. de Cordemoy contre les Sociniens, etc.

(*Catalogue N. Charavay.*)

Bossuet. — Lettre à Mme de Beringhen ; Germigny, 1er octobre 1691. Lettres inédite. — Il répond à ses questions relatives à des demandes d'autorisations, au renouvellement des pouvoirs donnés verbalement aux confesseurs de l'abbaye. Il termine en lui parlant de Mme de Lorraine, abbesse de Jouarre, qu'il avait peine à faire rentrer dans la règle. — « Je voudrais bien, en vérité, qu'elle prist un peu l'esprit de ses voisines et qu'elle voulust se souvenir que Sainte Teutechilde estoit fille de Sainte-Fare. »

(*Catalogue Lemallier*, n° 3. — Édouard Champion.)

Mme de la Fayette. — A. Beaunier. Les dernières années de Mme de la Fayette, d'après une correspondance inédite [avec Ménage. Très intéressant non seulement pour la connaissance de Mme de la Fayette, mais pour celle de Ménage et du XVIIe siècle. La correspondance vient d'être publiée par M. Ashton]. *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1924.

Mme de Maintenon. — Lettre à l'archevêque de Rouen, ce 21 aoust 1712. Lettre où il est question de la santé de son neveu ; elle ne voit point de remèdes et elle n'ose proposer de le faire quitter pendant le siège. — Elle parle ensuite de M. de Boulainbroc, arrivé pour conclure le Traité de Paix. — « On publiera bientôt la suspencion d'armes avec l'Angleterre et quelque temps après la paix, M. le duc de Saint-Ambron viendra dès que celuy-cy sera retourné, il doit voir le Roy ce matin qui s'en retourne mardi. Je ne vois personne qui doutte de la paix générale cette année et les hollandais quoy qu'outrés commencent à ce radoucir ou du moins à le paroître.

(*Catalogue Lemallier*, n° 3. — Édouard Champion.)

— Lettre à la supérieure de la Maison de Saint-Cyr. Fontainebleau, 11 octobre 1707.

Lettre sur l'administration de Saint-Cyr ; félicitations à la sœur de Saint-Pars, critique de l'écriture d'une sœur, mais son style est bien celui d'une maîtresse ; félicitations de l'administration de la sœur de Riencourt. « Assurez ma sœur de Saint-Periers que j'aurai toujours le courage et la force de reprendre les deffauts de Saint-Cyr ; elle est insatiable d'avis et de réprimandes, qu'elle se garde bien de venir si souvent à Fontainebleau. C'est une manière de rompre la clôture qui aurait ses inconvénients. »

(*Catalogue Lemallier*, n° 3. — Édouard Champion.)

Malherbe. — La milice des Grecs et Romains, traduicte en françois du grec d'Aelian et de Polybe. Paris, L. de Machault, 1616.

Exemplaire provenant de la bibliothèque de François Malherbe *et revêtu sur le verso du feuillet de titre de sa signature autographe* : Malherbe de Saint-Aignan.

Mastix Fallitorum sive cæsarum, regum, principum ac magistratuum variorum... Lugduni Batavorum, 1619.

Exemplaire acheté par François Malherbe pour son fils Marc-Antoine, *et*

portant sur le feuillet de titre cette inscription manuscrite de la main et avec la signature du poète : Emit filio suo, M. Antonio, fr. Malherbe, Parisiis, 1619. *En bas de la date du titre cette autre inscription de la même main* : Debetare in dño, et dabit tibi petitiones cordis tui. Malherbe.

(*Catalogue Lardanchet*, n° 22. Lyon. — Édouard Champion.)

Ménage. — 22 lettres de Bautru, sieur de Chérelles, à *Ménage* (1635-1639) ; 50 p. in-4° et in-fol.

Correspondance littéraire des plus intéressante. « Quand même vous auriés entrepris (l'ouvrage) de Stasicrate, je tiendrois vostre Alexandre pour la pièce la plus achevée de toute la statuaire. » — Il parle à mots couverts de son introduction à l'Hôtel de Rambouillet où il a présenté quelqu'ouvrage de Ménage : « Je vous rens mille grâces de la ponctualité de vos nouvelles et particulièrement de celle de Campanella lequel je croiois en lieu d'estre esclarci de tous les problèmes de sa nouvelle philosophie. Si son livre de *Sensum Rerum* n'a menti, ce n'est pas une petite affaire que d'entretenir comme cela les créatures de l'autre monde : les exorcistes de Loudun y sont bien empesché. » — Il propose, par l'intermédiaire de Ménage, à la comtesse de Vertus un arrangement à l'amiable qui terminera leur procès commun. — Il lui envoie des lettres pour l'abbé de Reaulmont et l'archevêque de Bordeaux (Sourdis). — « Je lis vostre livre depuis hier ; je réserve à vous entretenir au premier voiage. » — Il y parle du mariage de... avec Louis de Valois, duc d'Angoulême, gouverneur de Provence. — Il songe à prendre du service en Hollande avec MM. de Chatillon qui assistaient à la prise de Damvillers. — « Il lui annonce l'arrivée de M. de Lozière qui vient en Anjou pour y faire bâtir. Son frère Chérelles de la Rouillerie vient de mourir à la Rochelle. — Je vous supplie de vous informer... si Messieurs de Châtillon sont partis pour la Hollande et si M. de Balée n'en est point revenu. — Il désire que le baron de Baume s'interpose entre lui et la comtesse de Vertus. — « Je vous ai d'extrêmes et continuelles obligations et à M. de Baume aussi, mais je vous avoue que c'est trop traiter son ami. » — Il lit la *Dioptrique* et le *Traité de mathématiques* de Descartes : « Pour le livre de M. Descartes, ne sachant pas de quel biais il a pris les mathématiques, je ne vous puis dire si je m'embarquerai en sa lecture »... Il n'y a rien ici de nouveau que la mort d'un insigne prélat. — Il lui demande de s'informer si son frère a été blessé au siège d'Arras.

Lettres de Mme de Chérelles à *Ménage* ; Angers, 25 février 1639 ; 1 p. in-fol.

Elle le remercie de soigner ses intérêts et ceux de son mari dans leur procès contre Mme de Vertus ; Chérelles est en garnison à Montmorillon.

Christophe Bautru de La Rouillerie, frère d'Adam Bautru, sieur de Chérelles. — 2 lettres à Girault, « au logis de M. Ménage » ; 3 p. in-4°, cachets.

Angers, 20 juin (1636). — « Vous avés une telle bonté qu'on ne doit pas se faire de scrupule de vous demander une courtoisie. » Il le prie de faire emplette à son intention d'une ceinture et d'un porte-épée en maroquin noir du Levant. « Il court un bruit qu'il y en a beaucoup en Normandie ; que les ennemis sont à la Capelle, que nostre armée de Flandres a besoin de recrues. »

(*Catalogue Mlle Charavay, nouv. série*, n° 7. — Édouard Champion.)

Le P. Mersenne (abbé de Beauregard). — Une correspondance inédite du Père Mersenne : — un moine ami de la science et de la paix, [extraits commentés de lettres découvertes par M. C. de Waard, savant hollandais, et qui doivent paraître dans la publication des papiers scientifiques du XVIIe siècle que prépare Madame Paul Tannery]. *Journal des Débats*, 2 et 6 novembre 1924. (Ch.-H. Boudhors.)

Pascal. — E. Jovy. Un témoignage oublié du P. Thomassin sur Pascal [une lettre de Hillerin de 1746 rapportant une conversation avec le P. Thomassin, soixante ans plus tôt, et donnant des détails curieux sur l'attitude de Pascal

dans les délibérations jansénistes de 1654]. *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*. Mai 1924.

— G. Michaut. L'âme de Pascal. A propos d'une récente histoire [*La vie héroïque de B. Pascal*, de M. Giraud. Synthèse vigoureuse par l'un des historiens qualifiés de Pascal]. *Revue Hebdomadaire*, 4 et 11 octobre 1924.

— Le P. P.-M. Lahorgue. Le réalisme de Pascal. Essai de synthèse philosophique et mystique. Paris, Beauchesne, 1924.

A. Malvy, S. J. Pascal et le problème de la croyance. *Ibid.*

Archives de Philosophie. Cahier III. Etudes sur Pascal. *Ibid.* (R. Sinéty. La maladie de Pascal. — B. Romeyer. La théodicée de Pascal. — A. Jolivet. L'anti-cartésianisme de Pascal. — J. Souilhé. Les idées de Pascal sur la morale. — H. Bosmans. Pascal et les premières pages de l'histoire de la Roulette. — J. de Blic. Note sur l'*ad tuum, Domine Jesu, appello*. — E. Jovy. Un philosophe victime de Pascal, J. Fortou, sieur de Saint-Ange.)

Racine. — Pierre-Paul Plan. Un « ex-libris » de Racine. [Sa signature autographe sur un exemplaire en deux tomes, datés de 1630 et 1631, du *Mercure jésuite* ; analyse et extraits de cet ouvrage ; Racine tenait peut-être cet exemplaire d'un de ses amis de Port-Royal.] *Journal des Débats*, 13 octobre 1924.

(L. Auvray.)

— E. Racine et Denys d'Halicarnasse [sur un exemplaire de Denys d'Halicarnasse, édition de Francfort, 1586, annoté par Racine, retrouvé à Columbia University]. *Journal des Débats*, 24 juillet 1924.

(L. Auvray.)

— B.-M. Woodbridge. Mathan as a Jesuit [Mathan serait une peinture de l'hypocrisie des Jésuites]. *Leuvensche Bijdragen*, fasc. 3, 1924.

Histoire de la Comédie. — L. et F. Saisset. Un type de l'ancienne comédie, le Valet [XVI-XVIIe siècles. Synthèse commode et ingénieuse]. *Mercure de France*, 15 octobre 1924.

XVIIIe SIÈCLE

Baculard D'Arnaud. — Lettre, Paris, 1er janvier 1791. Lettre dans laquelle il donne des détails bibliographiques sur les diverses éditions de ses œuvres.

(*Catalogue N. Charavay.*)

Beaumarchais. — Lettre, 29 floréal an V. Il déclare qu'il ne veut pas se servir d'intermédiaire pour rétablir les bons rapports qui existaient entre son correspondant et lui. Il blâme le ton railleur dont le frère de son correspondant et ami s'est servi à son égard. « Ce ton ne me plaît point, et s'il fallait changer une explication amicale en des sarcasmes..., c'est une arme que mes parents m'ont laissé manier de bonne heure... Mais je n'en use point quand je traite avec mes amis. »

(*Catalogue Lemallier*, n° 3. — Édouard Champion.)

— Lettre, ce 9 décembre 1767, 2 pages in-4°. Curieuse lettre concernant des poursuites judiciaires exercées par Beaumarchais contre un fripon.

(*Catalogue Lemallier*, n° 3. — Édouard Champion.)

Buffon. — Lettre à M. Le Neuil, procureur au présidial de Semur ; Montbard, 11 juin 1776. Il le prie de prendre des renseignements avant de se charger de l'affaire du sieur Tribolet. Il sera charmé de trouver des occasions de lui prouver sa sensibilité et sa reconnaissance.

(*Catalogue N. Charavay.*)

Condillac. — A. Pommier. Condillac dans l'Orléanais. [Procédures qui ont suivi sa mort, survenue le 2 août 1780 ; acte de sa sépulture, tiré des archives communales de Lailly, Loiret.] *Société archéologique et historique de l'Orléanais; Bulletin*, t. XX (année 1923), p. 153-156 ; — cf. t. XIV, p. 253, et t. XVI, p. 488.

(L. Auvray.)

Condorcet. — Lettre [à Target], (1785). Il le félicite de sa lettre sur M. Séguier, le neveu ; « ce n'est qu'un compliment et il est nécessaire. Quant à ce que vous dites des trois anciens protecteurs, il n'y a rien qu'on puisse vous reprocher, si non d'autoriser par votre exemple un usage qui commençait à disparaître, et de faire un compliment qui n'est pas nécessaire à des gens qui méritent plutôt une justice sévère.

« Quant à M. Necker, on peut le trouver éloquent, et si on se trompe, c'est une erreur de goût. Mais vous ne pouvez nier que cet endroit de votre discours n'eut des applaudissements très violents. » Il parle du livre de M. Necker, de M. de Calonne, du maréchal de Beauveau.

(*Catalogue, nouv. série*, n° 7, *de Mlle Charavay.* — Édouard Champion.)

Delille. — J. Bertaut. Madame Delille [Etude pittoresque, un peu romancée, de la vie de Delille pendant et après la Révolution]. *Revue de Paris*, 15 août 1924.

Diderot. — L. Barthou. Quelques réflexions sur *le Neveu de Rameau*. [Bref et solide résumé de l'histoire de la publication. Remarques sur l'esprit de l'ouvrage]. *Revue de France*, 1er décembre 1924.

Florian. — *Le Baiser ou la Bonne Fée*, comédie en 3 actes et en vers mêlée de musique. Paris, 1782.

Cet exemplaire, formé d'épreuves, porte des corrections, suppressions et adjonctions de la main de Florian. A la fin se trouve l'approbation autographe de la censure : « Lu et approuvé à Paris, le 7 octobre 1782. Suard. Permis d'imprimer à Paris, le 7 octobre 1782... Illisible. »

(*Catalogue 5, Au Vélin d'or.* — Édouard Champion.)

Fontenelle. — Lettre à un membre de l'Académie de Pétersbourg. Paris, ce 8 avril 1728. — Il lui apprend que l'Académie lui a attribué le prix pour son mémoire sur « La cause de la pesanteur », et lui indique comment il pourra en toucher le montant. — Il parle de son éloge du Czar qu'il vient de publier et remercie son correspondant des renseignements qu'il lui a communiqués, et termine en parlant du livre qu'il vient de publier : *Éléments de la géométrie de l'infini.*

(*Catalogue Lemallier*, n° 3. — Édouard Champion.)

Gresset. — L. van Roosbreeck. Unpublished poems by Gresset. [Résumé sommaire de l'histoire du texte de Gresset. Poèmes inédits du manuscrit 12504 de la Bibliothèque Nationale. Publication de ceux qui sont réellement de Gresset. Trois poèmes inédits d'après un manuscrit en la possession de Mr R...] *Modern Philology*, août 1923.

Grimm. — Manuscrit original contenant des corrections d'une autre main ; 1758 ; 16 pages in-4.

Lettre à la gouvernante de ma fille. — Lettre de Mme... à Mme la Présidente de M. — Ces lettres visent l'éducation et la conduite dans le monde. Numéros séparés de la Corr. de Grimm. — Appréciation des Rêveries du Maréchal de Saxe; éloge du caractère de ce général et de ses réformes militaires. — Analyse de la *Nouvelle École des Femmes*, comédie de M. de Moissy; traduction de Charles Grandisson par l'abbé Prévost, etc., etc.

(*Catal. Mlle Charavay, nouv. série*, n° 7. — Édouard Champion.)

Laclos. — E. Henriot. Une édition inconnue des *Liaisons dangereuses* [1788. Précédée des pièces fugitives. Inventaire des éditions très rares ou disparues]. *Le Temps*, 13 mai 1924.

Montesquieu. — F. Gébelin. *La publication de l'Esprit des Lois* [Très précis. *Très important.* Rôle de J. Vernet. Essai de détermination des remaniements de la 6e partie. Rôle d'Helvétius. Fautes de la 1re édition. Rôle de Mme de Tencin. Conditions d'une édition critique. Bibliographie de treize éditions publiées jusqu'en 1757]. *Revue des Bibliothèques*, 1924.

Mme Riccoboni. — Lettre à Bernardin de Saint-Pierre, à Paris, 10 décembre 1784.

Elle est très sensible à son souvenir et très reconnaissante du présent qu'il a bien voulu lui faire (*Les Études de la Nature*). « Je ne doute point du succès d'un ouvrage écrit par vous. L'agrément de votre style en donnera toujours à tous les sujets que vous traiterez. »

(*Catalogue N. Charavay.*)

J.-J. Rousseau. — R. Derche. Autour du séjour J.-J. Rousseau à Venise. La politique et le caractère du comte de Montaigu. [Article intéressant. Prouve, d'après les documents d'archives, que le comte était considéré comme un mauvais ambassadeur et fut disgracié; explique ainsi la place prise par Rousseau à l'ambassade, le sentiment de sa supériorité et le conflit.] *Annales de l'Université de Grenoble*, tome I, no 2, 1924.

— A. François. De quelques fausses lettres de J.-J. Rousseau. [Ces faux sont importants; ils sont encore utilisés. M. A. François démontre avec une clarté décisive qu'il convient de les écarter, — notamment la lettre du 30 juin 1748 à Altuna.] *Journal de Genève*, 20 août 1923.

— A. François. L'oncle de Jean-Jacques [Histoire précise, pittoresque de Gabriel Bernard, d'après les documents d'archives; elle rectifie certains détails des *Confessions* et éclaire l'histoire instructive de la famille Rousseau]. *Journal de Genève*, 4 août 1924.

— E. Bruwaert. Mme de Grafigny et J.-J. Rousseau. *Revue Hebdomadaire*, 30 août 1924.

— V. Giraud. Les Etapes du XVIIIe siècle, III. J.-J. Rousseau et son école. [Ces étapes sont surtout la philosophie religieuse. Synthèse un peu tandancieuse, mais, somme toute, impartiale et vigoureuse]. *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1924.

Bernardin de Saint-Pierre. — Fragment autographe des « Etudes de la Nature », 1 p. in-4.

Au bas se trouve l'attestation suivante : « Autographe de Bernardin de Saint-Pierre offert par Madame Aimé Martin, sa veuve en premières noces ». On y a joint divers articles de journaux, des portraits et la vue de sa maison.

(*Catalogue 5. Au Vélin d'or.* — Édouard Champion.)

Titon du Tillet. — Réunion de 7 lettres, écrites à J.-B. Rousseau, lors de son exil à Bruxelles, non datées, 22 p. in-4°.

«... Vous pouvez bien juger, Monsieur, que j'ai passé quelque tems à la campagne le tems assés considérable que j'ay été à faire réponse à votre dernière lettre... Depuis deux ans que j'ai quitté le Théâtre français il n'y a point d'actrices qui ne fissent quelque plaisir de m'obliger, excepté Dufresne et Mlle Quinault, sa sœur, avec qui je n'ai eu aucune liaison, quoique j'ay

été ami de Mlle de Nesle et de la Belle Quinault, leurs sœurs... Mlle Sallé est toujours très gentille..., etc., etc.

Correspondance écrite vers 1739.

(*Catalogue Lemallier*, n° 3. — Édouard Champion.)

Voltaire. — M. Vaudouer. Les manuscrits de Voltaire en Russie. [Note sur les renseignements que l'on possède sur ces manuscrits]. *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 10-30 juillet 1924.

— Lettre à M. Joseph Pescis, à Milan ; aux Délices, 27 février 1760 ; 1 p. 3/4 in-4°. Il le remercie des beaux vers dont il l'a honoré. « Moins je mérite les beaux vers dont vous m'honorez, et plus je les ai admirés ; vous me faites voir que la véritable poésie embélit tout ce qu'elle veut ; que ne ferez vous point quand vous traitterez des sujets plus dignes de vous ; il me semble que les belles lettres fleurissent plus que jamais en Italie. Personne ne peut contribuer plus que vous à maintenir votre patrie dans la supériorité qu'elle a eu si longtemps ; c'est une vraie peine pour moi de n'avoir point vu ce beau païs qui a enseigné les beaux arts au reste de l'Europe, mais je suis trop vieux pour penser à voïager, et trop bien dans mes terres pour les quitter. J'admire de loin la patrie du Tasse, et je me trouve à merveille de ne pas dépendre, comme lui, d'un Duc de Ferrare. Je compte écrire à M. Algarotti, dès que j'aurai un peu de santé, personne n'est plus touché que moi de l'universalité de ses talens, et des grâces de son esprit. Il est aussi aimable dans la société que dans ses écrits. Je ne suis pas étonné qu'il soit lié avec vous ; vous êtes tous deux faits pour vous aimer ; si je n'en croyais que mes sentiments, je me mettrais en tiers. »

(*Catalogue Mlle Charavay, nouv. série*, n° 7. — Édouard Champion.)

— Lettre signée V. adressée à « mon cher pan-pan », Potsdam, 8 mai 1751 3 p. in-4°.

« Notre séjour à Potsdam est une académie perpétuelle, je laisse le Roi faire le Mars tout le matin, mais le soir, il fait l'Apollon et il ne parrait pas à souper qu'il ait exercé cinq ou six mille héros de six pieds. Luy est Sparte et Athènes ; c'est un camp et le jardin d'Épicure, des trompettes et des violons, de la Guerre et de la philosophie ; je suis libre et si je n'étais entièrement libre, ny une énorme pension, ny une clef d'or qui déchire la poche, ny même les soupers avec un philosophe qui a gagné cinq batailles ne pourraient me donner un grain de bonheur. »

(*Catalogue Kra*, n° 9. — Édouard Champion.)

— Lettre, 29 décembre 1768, à Genève.

Adressée à Madame de Pommereul, sœur de Mac Donald (qui, lui, avait trois ans à cette époque)...

« J'apprends dans mes retraites qu'on a dans Paris, maintenant, moins de bons médecins que de mauvais poètes. Grand mercy, Madame, de votre recette de longue vie ; je me doute que vous en avez pour rendre la vie très agréable, mais j'ai peur que vous ne soiez très avare de cette recette là. Le cardinal de Fleury prenait tous les matins d'un beaume qui ressemblait fort à votre élixir, il avait beaucoup usé dans son tems de cette autre recette que vous ne donnez pas. Je crois que c'est ce qui l'a fait vivre 90 ans assez joieusement... ce bonheur n'appartient qu'à des gens d'église, Dieu ne bénit pas ainsi les pauvres prophanes..., etc. »

(*Catalogue Lemallier*, n° 3. — Édouard Champion.)

— Brouillons des lettres adressées par Voltaire à l'Impératrice de Russie ; ces brouillons (sauf quatre écrits en partie par un secrétaire, probablement M. Colini, d'après l'écriture) sont entièrement de la main de Voltaire, avec

ratures et corrections de 1er jet, et suppressions de courtes ou très longues phrases, ou paragraphes entiers; avec indications marginales au secrétaire chargé de remettre les lettres au net; le tout en 61 pages gr. in-4° ou in-4°, écrites à Ferney du 19 janvier 1768 au 24 janvier 1777.

Correspondance publiée dans une partie des Œuvres de Voltaire sous le titre : Lettres de l'Impératrice de Russie et de M. de Voltaire. Elle représente une partie inédite de la pensée de Voltaire en ce qui concerne les suppressions, ratures ou corrections, surtout dans sa lettre du 3 janvier 1773 où il y a une suppression de 17 lignes plutôt acerbes... « Fort bien, fort bien, si l'on a écrit à votre Majesté Impériale ce qu'on ne devait pas écrire, vous avez répondu ce que vous deviez répondre, etc. »

(*Catalogue Lemallier.* — Édouard Champion.)

Lettre, 11 novembre 1763, à M. Blin de St-More.

« Les vieillards malades et presque aveugles, Monsieur, sont de mauvais correspondents. Je n'ai conservé aucune de ces pièces fugitives dont vous me parlez; ce sont des bagatelles qui échapent, qui font l'amusement de la société — pendant quelques jours, et dont on ne se souvient plus; on recueillait autrefois ces petits ouvrages du temps de Voiture et de Sarasin, quand ils étaient rares, mais à présent on en est inondé. Si j'en retrouve quelques uns, je me ferais un plaisir de vous les communiquer — quelque indignes qu'ils en soient... »

— Billet à son éditeur Gabriel Crammer, à Genève.

Billet très intéressant. « Puisque vous n'avez plus mal ni aux dents ni aucu (cul ?), mon cher éditeur, vous pouvez à présant fouiller dans vos paperasses, et me renvoyer cette belle vie du grand Fréron (j'oubliai encore de vous parler hier du beau marché de Mad. d'Épinay). Si on peut m'en tirer pour un louis à la bonne heure. Si non j'en payerai quatre. J'ai tiré bon parti du morgante. »

(*Catalogue V. A. Heck.* — Édouard Champion.)

XIXe SIÈCLE

Ed. About. — G. Deschamps. Un brave homme d'esprit. Edmond About. *Revue Hebdomadaire,* 8 novembre 1924.

Balzac. — F. Montel. Curiosités littéraires. Le dernier logis de Balzac. *Figaro,* 12 juillet 1924.

— Pierre d'Hugues. Balzac et la fonction publique. Les idées de Rabourdin. [Les « employés » dans Balzac ; que Rabourdin est « un précurseur ».] *Journal des Débats,* 13 juillet 1924.

(L. Auvray.)

— Lettre à son cousin, M. Sédillot. Passy, 11 juin.

« Je suis de retour de grands voyages seulement hier, et j'ai trouvé des lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire relativement aux affaires de ma mère. Je suis enchanté qu'elle vous ait pris pour représentant, car ce sera simplifier beaucoup les choses »., etc.

(*Catalogue Cornuau,* 147. — Édouard Champion.)

Th. de Banville. — J. Charpentier. Th. de Banville et son époque. [Pas de documents nouveaux, mais bien informé.] *Revue Hebdomadaire,* octobre et novembre 1924. Vient de paraître en volume.

— Rondels, composés à la manière de Charles d'Orléans. Manuscrit autographe signé de l'auteur. Manuscrit de vingt quatre feuilles sur chacune des-

quelles est écrit un Rondel : Le Jour, la Nuit, le Printemps, l'Eau, le Feu, la Pêche, la Chasse, le Thé, le Café, les Métaux, les Pierreries, etc.

(*Catalogue Bleizot*, n° 231. — Édouard Champion.)

— Vingt-quatre lettres adressées à Emile Bergerat de 1867 à 1890.

Correspondance relative aux ouvrages d'*E. Bergerat*, aux articles de ce dernier sur des volumes de *Théodore de Banville* et sur divers dessins exécutés par *Rochegrosse*, gendre de *Th. de Banville*.

Trois nouvelles autographes. Ens. 16 p. in-fol.

Femme mince. — Comme on trompe les femmes. — De Amicitia. — Ces nouvelles ont été publiées dans les *Contes pour les femmes*, 1881.

(*Catalogue P. Cornuau*, 147. — Édouard Champion.)

— Le *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais*, édité aux « Imprimeries Réunies », à Moulins, signale, d'après le *Catalogue* d'un libraire parisien, trois lettres autographes de Banville :

1° A un auteur sur les moyens de faire insérer son article dans une revue dirigée par Arsène Houssaye.

2° 6 février 1868 : remerciement à Alphonse Daudet de l'envoi de l'*Histoire du Petit Chose*.

3° 26 avril 1870 : annonce à Alexandre Dumas fils l'envoi d'un exemplaire de *Florise*, dont les théâtres n'ont pas voulu, et qu'il avait eu l'intention de dédier à Dumas ; et atteste la modeste fierté de sa mission de poète, en reprenant la figure du flambeau des coureurs :

« Si, au moment où il passe dans ma main, le flambeau n'a plus qu'une toute petite étincelle mourante, au lieu d'être vive flamme et lumière comme il était aux mains des grands hommes, je n'en dois pas moins faire ce que j'ai à faire, — transmettre le flambeau tel que j'ai pu le conserver. » (*Débats*, 7 août 1924.)

(Ch.-H. Boudhors.)

Barbey d'Aurevilly. — Lettre à M. Nicolardot ; 23 novembre 1877.

Lettre relative à un de ses volumes. — « Mon livre, dont j'ai reçu six exemplaires, doit être en vente. — Avez-vous eu la bonté de porter la liste à Palmé des exemplaires qu'il faut donner à ces chiens de journalistes ? — Et même de faire mieux, — de les porter vous-même à ces journaliste damnés, — comme vous me l'avez promis ? Si vous ne l'avez pas fait, mon cher Monsieur Nicolardot, faites-le au reçu de ma lettre. Voyez de Pène et Saint-Victor, les deux auxquels je tiens le plus, et dont je crains la tiédeur », etc.

Lettre. Paris, 31 octobre 1867.

Lettre adressée probablement à Frédérik Lemaître. Il le remercie de l'envoi de sa photographie par Carjat, mais il aurait voulu que deux autres moments d'un rôle où l'artiste simulait la folie fussent reproduits. « Je ne sais pas les paroles, mais je sais mon impression et je ne la perdrai jamais. »

Lettre à un ami. s. d.

Lettre inédite... Paris ! y suis-je avant vous ? Dans tous les cas pas pour longtemps. Je refile mercredi pour le pays des pommes et des gros tettons... Donc Hector de mon âme, quel jour voulez-vous de moi pour dîner ?... Quelle joie de se revoir et quel déballage de conversation...

(*Catalogue Lemallier*, n° 3. — Édouard Champion.)

— Lettre à son éditeur.

« Voici l'épreuve. Vos diables d'imprimeurs ne devraient mettre en pages que sur un *Imprimatur* de moi. Mais l'anarchie est partout — les âneries aussi !

(*Catalogue Kra*, n° 9. — Édouard Champion.)

Barthélemy [et Méry.] *Némésis*. Satire hebdomadaire. Paris, Perrotin, 1832.

Edition originale. Exemplaire personnel du poète Méry, l'un des deux auteurs de *Némésis,* et dans lequel on a placé un dossier fort intéressant composé d'une douzaine d'importantes lettres autographes de Méry à M. Mouttet avec le manuscrit original de curieux poèmes inédits également signés par Méry et dont un, exécuté en Egypte, est accompagné d'une fantaisie dessinée à la plume par le poète. Exemplaire bien complet de ses cinquante-deux fascicules avec le rarissime supplément du seizième.

(*Catalogue Lardanchet*, Lyon, n° 22. — Édouard Champion.)

Baudelaire. — J. Cresset. A propos d'une toile célébrée par Baudelaire [*La Fontaine de Jouvence* de W. Haussoullier, qu'il a été seul à admirer]. *Figaro*, 15 novembre 1924.

Béranger. — Lettre à M. Julien Bourson ; 10 mars 1838.

Lettre à propos des strophes qu'il lui a envoyées. — « Vous demandez, Monsieur, s'il convient de faire imprimer ce morceau. Si vous voulez m'en croire, vous n'en ferez rien. Je ne suis plus de ce monde, qui commence à m'oublier, et qui pourra demander à quoi bon ? Ce n'est pas quand les Dieux s'en vont qu'on les excuse, et plus une divinité a été chétive, plus son départ a dû être prompt. Ne vous amusez donc pas à chanter les dieux morts, si vous voulez que le public accueille vos œuvres. Il y a deux ou trois strophes que je n'ai pas bien comprises et où vous semblez m'accuser d'incrédulité, ou au moins de scepticisme. Pour douter de ce que beaucoup de gens croient, il n'en résulte pas que je crois à rien ; c'est à vos grands poètes panthéistes qu'il serait plus juste de faire ce reproche. Quant à moi, Monsieur, je vous souhaite une foi aussi inébranlable que la mienne, elle vous sera une grande consolation dans les misères de ce monde et vous conduira à une telle confiance en Dieu que vous y puiserez l'expérience du bonheur à [?] de l'humanité. Peut-être y a-t-il trace de cela dans mes chansons ; mais vous êtes encore dans l'âge où l'on s'amuse plus de « Lisette » et de « Frétillon » que de quelques pensées plus sérieuses logées sur le même palier qu'elles, et réduites à maudire les inconvéniens du mauvais voisinage », etc., etc.

Lettre à M. Musard, maire d'Auteuil.

M. Musard lui a demandé sa contribution pour une œuvre de bienfaisance. « Hélas ! je ne chante plus et je chanterais encore n'ayant vendu pour une modique rente tout ce que j'ai fait et tout ce que je puis faire... D'ailleurs je suis trop vieux pour produire ma voix au milieu de vos fêtes. Vous avez bien mieux que moi tout ce qu'il faut pour enchanter un public nombreux... Permettez-moi seulement que je sois un des premiers à en donner la preuve en me réservant pour une 20e de francs de billets ; je regrette de prendre une si petite part à une œuvre de bienfaisance, mais ma bourse n'est pas des mieux garnies, etc. »

Lettre à Mme Gevaudan ; 12 janvier (1837).

Lettre écrite pendant son séjour près de Tours. Il remercie Mme Gevaudan des gâteries qu'elle lui a envoyées ; il ne voit personne de la contrée et, grâce au ciel, on le laisse fort tranquille dans son ermitage, dont il apprécie vivement le charme.

— Lettre à Chateaubriand, Passy, 28 janvier 1833.

Il lui envoie son dernier volume, qu'il a désiré recevoir, encore que cet hommage paraisse bien peu digne de son destinataire. « Nous avons deux muses (car vous m'avez fait croire que j'en avais une) qui ont une allure si différente, que dans les moments d'inspiration je trouve prudent que la mienne, chétive et pauvrette, de ne pas l'exposer en face de la vôtre, qui, à force de lui inspirer de l'admiration, pourrait lui faire perdre contenance. Ces moments-là passés, je n'ai plus rien à craindre, car vous êtes pour moi l'homme le

plus tolérant, le cœur le plus facile, l'esprit le plus large que je connaisse. »
(*Catalogue Lemallier*, n° 3. — Édouard Champion.)

Brizeux. — A. Pavie. La Marie, celle que chanta Brizeux. [Recherches sur l'identité de Marie.] *Figaro*, 4 octobre 1924.

Chateaubriand. — M. Levaillant. Le Roman de l'Occitanienne et de Chateaubriand. [Important. Cette Occitanienne inconnue est identifiée. Elle s'appelait Léontine de Villeneuve. M. M. Levaillant publie des lettres, des fragments de lettres d'elle et de Chateaubriand et résume leur histoire. Les lettres ont été ensuite publiées par le *Figaro*.] *Figaro*, 29 novembre 1924.

— P. Moreau. Chateaubriand et l'Amérique. [Pas de documents historiques nouveaux, à la date du 31 juillet. Mais synthèse commode et vivante et bien informée.] *Revue des Cours et Conférences*, juin 1923 et suivants.

— Paul Gruyer. Paysages de Bretagne. Combourg. *Journal des Débats*, 17 août 1924.
(L. Auvray.)

— E. Beau de Loménie. Plaidoyer pour Chateaubriand politique. [Bien informé. Discute les idées de M. Paléologue sur la politique de Chateaubriand.] *Revue Hebdomadaire*, 15 novembre 1924.

— Lettre, juin 1833.
« Vous savez que ma voix vous est tout acquise. Mon choix est fixé d'avance. Mon admiration et mes sentiments pour vous n'ont pas besoin d'être constatés sur un bulletin secret au fond de l'urne académique. J'aime mieux vous envoyer mon vote ostensible d'un billet que j'ai l'honneur de vous écrire. »
On y a joint une lettre a. s. du 1er septembre 1826, 1 p. in-8°, de la Vicomtesse de Chateaubriand, relative à l'admission d'une religieuse à l'infirmerie Marie-Thérèse.
(*Catalogue Lemallier*, n° 3. — Édouard Champion.)

— Lettre à M. Beaudesson, notaire à Paris. Paris, ce 22 juin 1827.
Lettre dans laquelle il répond à son correspondant qui lui avait signalé quelques erreurs dans des citations de textes qui se trouvent dans le *Génie du Christianisme*. « Je me suis fait une loi de ne rien changer au texte de mes anciens ouvrages afin que ceux qui les ont achetés autrefois ne soient pas obligés de les acheter aujourd'hui. » Ses devoirs à la Chambre des pairs l'empêchent de corriger lui-même ses épreuves ; son éditeur jugera de l'opportunité qu'il y aurait à faire des cartons qui seraient envoyés aux souscripteurs.
(*Catalogue Lemallier*, n° 3. — Édouard Champion.)

— Lettre Paris, 6 décembre 1831, 2 pp. in-12.
« Je vous remercie de votre récit ; depuis ce temps, vos braves Maconnais sont entrés dans Lyon à la suite des fiers vainqueurs ; tout est donc fini, nous dit-on. » Il termine en lui disant : « J'espère que votre chatte est aussi bien portante que Poulot ».

— Lettre. Paris, 9 février 1837, 1 p. in-8°.
« Mon ancien et illustre ami, auriez vous l'extrême bonté de faire insérer cette petite note dans la *Quotidienne*. Vous rendrez un grand service à Madame de Chateaubriand. »
(*Catalogue P. Cornuau*, 147. — Édouard Champion.)

B. Constant. — Lettre au citoyen Rouillé de l'Estang ; 3 floréal an VII, 2 pages 1/4.
Lettre relative à ses intérêts.
(*Catalogue Lemallier*, n° 3. — Édouard Champion.)

P.-L. Courier. — Fratti (G.). Gesta parmigiane di Paul-Louis Courier, — dans *Miscellanea di studi storici in onore di Giovanni Sforza*, Torino, fratelli Bocca, 1923.

(L. Auvray.)

Mme Desbordes-Valmore. — L. Descaves. Une amitié amoureuse de Desbordes-Valmore. [Le docteur Alibert. Article vivant et documenté, en partie d'après un livre du Dr Brodier sur Alibert.]

— Lettre à Madame Garat. Paris, le 15 février.

« Si Monsieur Garat a le courage de chanter les mauvais vers que je lui envoie, il est stoïque. — Je n'ai pas cherché à traduire l'italien, vraiment je n'en suis pas capable. Toutes les idées gracieuses qu'il renferme demanderaient un interprète plus digne que moi; j'y renonce, jugez si la chose est impossible! Faites ce qu'il vous plaira du reste ; si vous le lisez, il est mal; si vous le chantez, il est bien..., etc. »

— Lettre à son oncle, Bordeaux, 6 octobre 1824.

Lettre écrite pendant un engagement qu'elle eut, ainsi que son mari, au théâtre de Bordeaux. « Cette belle ville me sera toujours un désert. Vous demandez si je m'y plais? J'en aime les rues et la figure des maisons où je n'entre jamais, car je n'y connais personne. Le climat est moins froid, ce qui me convient encore ; Valmore s'y plaît beaucoup, ce qui le rend assez gai ; il m'a juré que ne pouvant, par son long engagement, écrire encore à la Comédie-Française, il écrirait dans un an, et qu'il accepterait leurs conditions sans répugnance, car il voudrait en effet nous voir assis, un peu établis à Paris. Il est vrai que par goût je n'aime point Paris ; mais, étant par force jetée dans les arts, je sens bien, et nous en avons la triste expérience, que la province en est le tombeau. Il est vrai qu'ils m'ont cruellement fait souffrir à Paris — comme ils m'ont traitée à l'Odéon, mon oncle, dans quel abîme de douleur n'étais-je pas! Vous n'aurez jamais l'idée exacte du profond désespoir où j'étais alors! Tout passe ».

(*Catalogue Lemallier*, n° 3. — Édouard Champion.)

— Lettre adressée à A. Dumas, Rouen, 7 janvier 1833.

Mme Desbordes-Valmore lui fait part qu'elle vient de confier son fils à M. Froussard, chef d'institution à Grenoble, qui est l'homme le plus digne de développer son éducation...

(*Catalogue Lemallier*, n° 3. — Édouard Champion.)

— Lettre inédite. *Figaro*, 2 août 1924.

— A. Leman. Une lettre inédite de Marceline Desbordes-Valmore. Annales du Comité flamand de France. Année 1924, 1er fascicule.

(P. Hazard.)

Dumas fils. — Numéro du *Figaro* consacré à A. Dumas fils [articles de M. Guillemot, de Caillavet, J. Bertaut, F. Montel..., etc.] 26 juillet 1924.

— A propos de son centenaire, numéro spécial du *Gaulois*, 26 juillet 1924.

— Maurice Lippmann. Alexandre Dumas fils intime. Deux années de sa vie (1883-1885). *Revue des Deux-Mondes*, 1er août 1924.

— Lettre. Marly-le-Roy.

Lettre amicale qui se termine par : Mon nez contre votre nez.

— Lettre s. d.

Lettre écrite à son docteur. « ... Je vous adresse ma cuisinière qui s'est flanquée par terre avant-hier au soir et vous pensez qu'avec sa taille elle a dû se

faire mal en tombant sous elle. J'ai bien peur qu'elle ne se soit démis l'épaule et qu'elle ne puisse plus tenir de longtemps la queue de la poêle. Voyez et décidez. »

— Lettre s. d.

Lettre à un ami. « Mon cher ami. Me v'la, me v'la ; mais j'ai encore bien des choses à faire à Paris où ni Mme Dumas, ni les enfants ne sont. »

— Lettre s. d.

Lettre à un ami, débutant ainsi : « Je vous croyais mort, vous n'êtes que malade... Bonne affaire... L'autre jour c'est Mme Dumas qui allait ramasser une jeune fille écrasée par une charette et ce matin au moment où j'allais vous répondre, c'était moi qu'on venait chercher pour décrocher un pendu et le rappeler à la vie... J'ai eu beau faire, il est resté mort, c'était un obstiné. Il a bien choisi son jour. Il y a sur mer une tempête abominable et demain les bœufs n'auront plus de cornes. Ils pourront se remarier. Plaisanterie charmante...

— Lettre à Paul Alexis.

Lettre écrite en réponse à un article que Paul Alexis avait fait paraître dans le « Réveil », portant des ratures et corrections de la main de Dumas.

Cette pièce fit partie de la collection Jules Claretie ; elle débute ainsi : « Mon cher enfant. Je continue à vous appeler mon enfant parce que l'article que vous me consacrez me prouve que vous êtes toujours jeune en même temps qu'il m'annonce que je suis déjà vieux, ce dont je commençais du reste à me douter... »

On a ajouté un mot autographe de Dumas sur papier à lettre à son adresse, et un portrait de Dumas gravé en pied.

— Deux lettres s. d.

Lettres amicales sur la société du second empire, et étude rapide sur les femmes... Mais est-ce que les femmes ont le cœur orienté comme nous ? Le soleil ne s'y lève pas du côté de l'honneur et de la justice absolue, et s'y lève du côté de leurs passions particulières et de leurs sentiments et de leurs intérêts privés. Une mère qui a son fils dans l'armée souhaitera que nous perdions la bataille pour que son fils en revienne. C'est élémentaire...

— Lettre, s. d.

Plombières (Vosges), Plombières (Vosges) et non pas Côte-d'Or, il faut être ignare... Vous faites votre livre... Il ne reste qu'à vous souhaiter de ne mourir qu'après l'avoir fini, vous serez un beau cas de longévité.

— Lettre, s. d.

Bonjour voisin, un jour que vous passerez devant ma maison avec un pinceau et du vernis... Ici un vent de chien, la maison tremble, vous verra-t-on. Un homme qui a une médaille de 400 francs peut bien se payer ce petit voyage.

— Lettre, s. d. (Dieppe, 25 juillet 1871).

Lettre amicale écrite à M. de Beaumont à Paris dans laquelle il lui demande de lui prêter 4 ou 5000 francs jusqu'au 15 août. Il lui parle d'une souscription pour le monument du peintre Regnauld..., je ne garderai rien pour moi ! malgré ma panne !...

— Lettre.

Êtes vous bête !... Cette année autant que l'autre. Alors ! Est-ce qu'on envoie des joujoux aux enfants de ses amis. Idiot.

Moi je vous embrasse puisque vous n'avez pas d'enfants.

(*Catalogue Lemallier*, n° 3. — Édouard Champion.)

— Lettre à Frédéric Febvre : Puits, 3 août 1878.

Lettre au sujet de la représentation d'une de ses pièces : « J'ai besoin de vous dans le rôle de Sternay. Quand nous demandons un service de ce genre à un artiste comme vous, c'est autant un compliment que nous lui faisons qu'un ennui que nous lui faisons subir. Le rôle est difficile, il est dur, je le sais bien, raison de plus pour qu'il soit joué par un comédien qui saura le faire accepter... », etc.

(*Catalogue P. Cornuau*, 147. — Édouard Champion.)

— Manuscrit autographe, 60 pages. Manuscrit d'un roman qui serait inédit; composé selon le procédé épistolaire, il est écrit sur des feuilles de papier à lettre bleu pâle.

(*Catalogue Blaizot*, 231. — Édouard Champion.)

Flaubert. — 36 lettres de Flaubert à Maupassant et deux documents.

1. (Jeudi.) — Il se montre impatient de connaître le résultat de la visite chez Bardoux. Il parle de sa « Féerie » que Dalloz trouve dangereuse (!), se plaint de Charpentier qui ne veut plus publier l'édition d'étrennes du Saint-Julien l'Hospitalier. Cette lettre est dans l'*éd. Conard*, VI, p. 346, qui imprime « farce » au lieu de « Féerie » et attribue à cette missive la date du 28 novembre 1878.

2. (Datée : mercredi soir, 7.) — Flaubert se dit très embêté des mauvaises nouvelles (financières) que Maupassant lui envoie au sujet de l'éditeur Charpentier ; il engage son ami à faire une visite à Mme Commanville... et termine sa lettre par une phrase de haute saveur à propos de *Bouvard et Pécuchet* : « J'espère dans une huitaine avoir fini mon s... tonnerre de chien de m.. de chapitre. Quel soulagement ! »

3. (Datée : Bayeux, mardi.) — Flaubert annonce à Maupassant son retour à Croisset dans une huitaine de jours; il lui transmet les reproches amicaux de Laporte, son compagnon de voyage.

4. (Datée : jeudi.) — Remerciements pour une bonne nouvelle, et pour l'envoi d'un livre. Flaubert, qui a reçu un peu d'argent ce jour-là, termine sa lettre par une réflexion optimiste. A la fin : *Ex imo*, votre vieux..., etc.

5. (Datée : mercredi.) — Il conseille à Maupassant de quitter Raoul Duval qui le paie mal, puis il annonce son prochain retour pour le 3 février. Quelques lignes de cette lettre concernent l'affaire de « ce bon Germiny » : Quel trouble cette histoire-là a dû produire dans « l'hôtel des Farces » !

6. (Datée : jeudi soir.) — Cette lettre accompagnait un mot de recommandation adressé à Th. de Banville que Flaubert juge un très galant homme.

7. (Non datée) 1 p. — Il annonce qu'il ne pourra venir à la première représentation de *La Feuille de Rose*. Il prie Maupassant de découvrir « un local aéré » où ils dîneront tous les deux avec Zola. Lettre écrite de Chenonceaux.

8. (Datée : mercredi soir.) — Flaubert charge Maupassant de diverses commissions pour ses éditeurs Lemerre et Charpentier dont il parle sur un ton de très vif mécontentement : « Ces bougres-là sont à giffler avec leur sans-gêne !... » Lettre adressée à « Mon chéri ».

9. (Datée : dimanche matin.) — Curieuse pièce adressée au « Jeune lubrique » qui avait demandé à Laporte un petit lévrier... Elle se termine par une recommandation toute paternelle : « Modérez votre v... et tenez-vous en joye et labeur ». En P.-S. Flaubert parle de *Bouvard et Pécuchet* : « J'ai fini ma médecine ! ouf ! et je prépare la géologie ».

10. (Datée : 1er octobre.) — Bardoux, ministre de l'Instruction publique, vient de demander l'adresse de Maupassant. Flaubert annonce à son ami cette nouvelle de bon augure et le presse d'aller voir le ministre. En post-scriptum, il demande des nouvelles de Tourguéneff, puisque Maupassant est son voisin.

11. (Datée : mercredi matin.) — Document intéressant la « Féerie ». Flaubert prie Maupassant de ne pas la porter à « La Réforme » — s'il en est temps

encore — car Francolin n'offre que 30 cent. par ligne, ce qui mettrait l'œuvre entière à 5 ou 600 francs. « C'est pitoyable ! » Cette lettre a dû être écrite d'Étretat.

12. (Datée : nuit de mercredi.) — Félicitations pour un article sur la *Poésie française*, mais Flaubert estime que Maupassant n'a peut-être pas assez rendu justice à Ronsard. Un mot sur Catulle Mendès dont Flaubert espère applaudir une pièce à l'Ambigu (Reproduite, mais pas intégralement, *éd. Conard*, IV, p. 285).

13. (Datée : mardi 21 octobre.) — Lettre publiée dans l'*éd. Conard*, *IV*, p. 382, sauf une phrase énigmatique, avec la date 1879.

Flaubert juge sûrement les courants littéraires de l'époque : « Ne me parlez pas du réalisme, du naturalisme ou de l'expérimental ! J'en suis gorgé. Quelles vides inepties ! »

14. (Datée : Saint-Gratien, vendredi, 3 heures.) — Flaubert annonce qu'il sera de retour à Paris le lendemain et déjeunera chez Bardoux. Il donne rendez-vous à Maupassant pour lui rendre compte de sa conférence avec le ministre.

15. (Datée : dimanche.) — Flaubert s'étonne que le manuscrit de la *Féerie* soit encore chez Ernest Daudet ; il souhaite la visite de Maupassant pour la semaine suivante, aux jours gras. (Lettre écrite un dimanche de Sexagésime.)

16. (Datée : samedi.) — Flaubert parle des difficultés qu'il rencontre dans l'organisation d'une petite fête littéraire (chez la princesse Mathilde ?). Dans un P.-S. qui rend cette lettre fort curieuse, il recommande à Maupassant le jeune Tourguéneff en des termes qui révèlent une sollicitude toute paternelle — ou, peut-être, une singulière mystification.

17. (Adressée à Vacquerie, non datée.) — Lettre de chaude recommandation en faveur de Guy de Maupassant, « jeune homme plein de talent, mais sans rentes ». En P.-S. : « Rappelez-moi au souvenir du maître ! — Pas n'est besoin de dire en quels termes. » (Cet hommage à Victor Hugo rappelle une dédicace fameuse.) Lettre envoyée à Maupassant qui, sans doute, n'en fit pas usage puisqu'elle se retrouva dans ses papiers.

18. (Datée : mardi, 10 heures du matin.) — [1880.] Lettre publiée *éd. Conard*, IV, p. 427. Flaubert se plaint de la façon dont sa « Féerie » a été publiée dans la *Vie Moderne*, et compare le succès des *Soirées de Médan* au succès de ses *Trois Contes*.

19. (Datée : samedi.) — Il se plaint de son éditeur Charpentier en termes très vifs... toujours à propos de droits d'auteur et de la *Féerie*. A la fin de sa lettre, il parle de « l'abominable gêne et des inquiétudes qui l'étranglent depuis quatre ans ».

20. (Datée : mercredi, 4 heures.) — Cette lettre est un document intéressant sur la gêne dont Flaubert eut à souffrir en ses dernières années. Il a dû accepter un secours officiel : il prie son ami d'aller voir Mme Ch... pour obtenir d'elle un secret absolu sur cette affaire. D'ailleurs, le secours en question n'est accepté qu'à titre de prêt.

21. (Datée : jeudi 10 août.) — Lettre intéressante publiée — pas intégralement — dans l'*éd. Conard*, IV, p. 269. Flaubert manifeste dans cette lettre une extrême aversion pour les journaux et les journalistes. A la fin, une phrase éloquente sur la « Bêtise humaine » et allusion au « Perroquet » (Un cœur simple) qui est en bonne voie d'achèvement.

22. (Datée : Croisset, mardi.) — Flaubert conseille à Maupassant une visite à Raoul Duval, directeur de la *Nation*. Il signale des sujets intéressants à traiter : une *Histoire de la Critique moderne*, la question de « l'art pour l'art », ou bien celle de la « Féerie » ; une étude sur l'œuvre immense de G. Sand...

Cette lettre a été publiée dans l'*éd. Conard*, IV, p. 273 (avec la date 27 octobre 1876), mais incomplètement, et la 1re partie publiée est « entièrement différente » de l'original.

23. (Datée : mercredi, février 1879.) — Flaubert demande des éclaircissements sur l'affaire Gambetta. Il prie son ami d'aller voir M. Baudry dont il se méfie ; à la fin, il souhaite bonne chance à la pièce de Maupassant, *Histoire du Vieux Temps*, qu'on jouait le soir même où cette lettre fut écrite.

24. (Datée : mercredi.) — Flaubert se plaint de son ami D'Osmoy qui est en retard pour payer sa souscription au monument Bouilhet... A la fin, allusion à *Bouvard et Pécuchet*, dont il vient de terminer un chapitre : « Ma cervelle est en bouillie ».

25. (Datée : vendredi 28.) — Il annonce à Maupassant que la princesse Mathilde fera jouer chez elle l'*Histoire du Vieux Temps*. Il parle d'une lettre écrite à Huysmans et restée sans réponse : « Je lui disais franchement mon opinion (à propos des Sœurs Vatard), si j'en avais reçu une pareille, j'aurais remercié l'auteur ».

Suit une allusion à *Bouvard et Pécuchet*, dont le chapitre VIII est prêt à écrire. Flaubert termine sa lettre en priant Maupassant de réclamer à E. Daudet le manuscrit de la *Féerie*.

26. (Datée : mercredi, 5 heures [1880].) — Curieuse lettre publiée incomplètement et avec une faute dans l'*éd. Conard*, IV, p. 417. Flaubert parle entre autres choses de la saisie de *Nana* dont le bruit a couru, des *Soirées de Médan*, que Charpentier va sans doute hésiter à publier, Dans un piquant P.-S. il qualifie Barbey d'Aurevilly de « Bourreur des crânes et triple couillon ».

27. (Datée : vendredi, 4 heures [1879].) — Au sujet de la fête organisée chez la princesse Mathilde. Il faut que la Pasca (quelle grue !) y joue son rôle dans la pièce de Maupassant. Mais comment la décider ? Elle a envoyé promener Flaubert qui conseille à son ami d'aller voir la fameuse actrice.

28. (Datée : dimanche soir, 4 avril [1880].) — Document très intéressant sur l'élaboration d'un chapitre de *Bouvard et Pécuchet*.

Flaubert avait demandé au botaniste Baudry quelques renseignements spéciaux, et rédigé à cet effet une note très précise. Baudry n'a pas répondu. Flaubert prie donc Maupassant d'aller le voir et de lui réclamer la fameuse note pour la montrer à un autre botaniste.

C'est cette note qui se trouve réunie à la présente lettre. Cette lettre est publiée — sans la note — dans l'*éd. Conard*, IV, p. 428.

29. (Datée : samedi, 3 heures [1880].) — Il revient sur la question des renseignements botaniques : ceux que Maupassant a envoyés ne suffisent pas. Jugements divers sur Hennique, qui « a raté un bien beau sujet »; sur Céard, qui parle de ce qu'il ignore absolument, sur *Boule de Suif*, dont le titre est stupide, etc. *Curieuse lettre.* (Cf. *éd. Conard*, IV, p. 431.)

30. (Datée : Croisset, mercredi 23 septembre.) — Demande de renseignements : 1° sur les copistes, et 2° sur la mélanésienne.

31. (Datée : mercredi.) — Invitation à venir entendre la lecture du premier chapitre de *Bouvard et Pécuchet*. Billet adressé au « Jeune Lubrique ».

32. (Datée : vendredi soir.) — Curieuse pièce. Flaubert donne rendez-vous pour l'après-midi du dimanche suivant. Tourguéneff, qui sera de la partie, a enfin promis de traduire le *Satyre* du père Gœthe. Adresse : « Lubrique, auteur, obscène jeune homme... »

33. (Datée : mercredi matin.) — Flaubert annonce son arrivée prochaine à Paris. Il s'emporte contre une actrice connue : « Sacrée Pasca ! quelle dinde ! »

34. (Datée : mercredi soir.) — Invitation à dîner pour le samedi suivant. Signée : « Votre Vieux vous embrasse ».

35. (Datée : jeudi soir.) — Invitation à dîner tous les dimanches de cet hiver. Adresse : « Mon petit père ».

36. Lettre autographe (fragment d'une) à sa chère Laure (mère de Guy de Maupassant) [non datée].

Il ne subsiste de cette lettre que cinq lignes sur six. La signature a disparu,

mais l'authenticité de cette pièce ne fait aucun doute : « Ma mère est morte, hier matin ! nous l'enterrons demain. Je suis brisé de fatigue et de douleur. »

37. Trois télégrammes du 8 mai 1880, annonçant à Guy de Maupassant la mort subite de son ami.

Ces télégrammes ont été envoyés à trois adresses différentes par Commanville, Lapierre, Pinchon.

38. Lettre de Mme Commanville, sa nièce, à Guy de Maupassant. Paris, 10 novembre 1883, 4 p. (lettre dont la fin manque).

Renseignements demandés par Maupassant pour sa notice sur G. Flaubert. Cette lettre contient, puisés à bonne source, quelques détails curieux sur les origines du grand écrivain, son enfance, son tempérament, etc.

(*Catalogue Hellen et Sergent*, mars-juin, 1924. — (Édouard Champion.)

Anatole France. — P.-L. Couchoud. Souvenirs sur Anatole France publiés par R. Bourget - Pailleron dans l'*Opinion* (octobre 1924) [intéressants notamment pour *Les dieux ont soif*].

— Numéro spécial des *Nouvelles Littéraires, artistiques et scientifiques* (18 octobre 1924). [Articles de Bourdelle, Maurras, P. Mille, P.-L. Couchoud, J.-J. Brousson, etc. Outre des jugements, des souvenirs personnels intéressants.]

— L. Duplessy. Les anticipations d'Anatole France. — Lahy-Hollebecque. Anatole France et le problème actuel de la femme, *Grande Revue*, octobre 1924.

— R. Johannet. Anatole France ou la clémence de Maurras. *Les Lettres*, octobre 1924.

— *Anatole France, Ernest Renan, Victor Hugo.* [Articles — non recueillis — publiés dans *l'Univers illustré* sous le pseudonyme de « Gérôme ».]

— Henry Bidou. *Anatole France. Revue de Paris*, 1er novembre 1924.

— *Autobiographie* [Fragment inédit]. *Revue de France*, 1er novembre 1924.

— Christiane Fournier. Anatole France. L'humaniste. — C. Hariel-Roche. Anatole France. Le Payen. *Le Monde Nouveau*, 15 octobre 1924.

— C. Aveline. Ce matin-là, M. France.... [Un pastiche de Racine par A. France, avec fac-similé]. *Chronique des Lettres françaises*, septembre-octobre 1924.

— J. Roujon. [Notes sur la vie et le caractère d'A. France. *Revue Hebdomadaire*, 25 octobre-1er novembre 1924.

— Joseph Aynard. Une préface d'Anatole France. [Sa préface au *Faust* de Goethe, traduit par Camille Benoît en 1891, et paru chez Lemerre ; reproduction de passages de cette préface.] *Journal des Débats*, 23 octobre 1923.

(L. Auvray.)

— Hubert Morand. Autographes et portraits du Petit-Pierre. [Exposition organisée au foyer de la Comédie-Française par les soins de M. Jules Couët ; rapprochements avec certains passages des écrits autobiographiques d'Anatole France.] *Débats*, 30 octobre 1924.

(L. Auvray.)

— M. Hubert Morand (Les débuts littéraires d'Anatole France au Collège Stanislas) signale, conservées dans les Archives de l' « Académie d'Émulation » du Collège Stanislas, quatre compositions françaises et une version latine d'Anatole France, une « méditation sur les ruines de Palmyre », avec une prosopopée aux autres villes ruinées : Babylone, Persépolis, Tyr et Sidon ; —

une « légende de Gutenberg », datée du 30 juin 1859, traitée en Quatrième, « songe dans lequel l'inventeur de l'imprimerie avait entendu deux voix lui prédire alternativement tout ce que son invention produirait de bien et de mal dans l'avenir, y compris les écrits irréligieux de Voltaire ; — une « légende de la recluse », le 25 octobre 1859, traitée en Troisième, placée au XVIe siècle, près de Notre-Dame ; l'auteur signe : Anatole-France Thibaut ; — enfin, le 24 janvier 1860, « il compose un éloge du pape Léon X, protecteur des lettres et des arts ». — « Mais, quelques semaines auparavant, il avait présenté à l'Académie d'Émulation un « devoir beaucoup plus important, qui avait pour sujet la vie de sainte Radegonde, patronne de Poitiers ». Les éloges qu'il reçut décidèrent le père de l'auteur à imprimer la composition à quelques exemplaires. (Brochure in-8° de 9 pages, France, libraire, quai Voltaire, 9, à Paris, adjugée 2520 francs à la vente de la bibliothèque de Jules Claretie en janvier 1918.)

Débats, 15 octobre 1924. (Ch.-H. Boudhors.)

— M. Jules Mauris (*Journal des Débats*, 2 novembre 1924) publie, en deux colonnes jumelles, deux textes : 1° « Grégoire de Tours, Traduction Guizot, Didier, éditeur, 1861, tome I, pages 37 et suivantes » ; 2° Anatole France, *L'Étui de nacre* (Calmann, p. 83 et suivantes) : Histoire de la vie conjugale d'*Injuriosus*, Arverne. Il est difficile de ne pas constater la continuité des ressemblances, le second texte pouvant être considéré comme apportant des variantes au premier.

(Ch.-H. Boudhors.)

— Hubert Morand. Anatole France et la mémoire d'André Chénier. [Souvenirs personnels de l'auteur, au sujet du projet qui avait été formé d'élever à Athènes un monument à Chénier.] *Débats*, 19 octobre 1924.

(L. Auvray.)

— F. Vandérem. Anatole France. *Revue de France*, 15 novembre 1924.

— Princesse Bibesco. Une visite à la Béchellerie. *Revue Hebdomadaire*, 15 novembre 1924.

— J. Roujon. Notes sur la vie et le caractère d'A. France. *Revue Hebdomadaire*, 25 octobre 1924 et suivants.

— A. Thibaudet. Sur A. France. *Nouvelle Revue Française*, 1er novembre 1924.

— Jolivet. A. France.

— E. Prévost. La Poésie d'A. France [Article pénétrant]. *La Revue de l'Université*, 15 novembre 1924.

— L. Barthou. A. France, commis bibliothécaire au Sénat [Histoire précise et pittoresque de ses paresses et démêlés]. *Revue de Paris*, 1er décembre 1924.

— G.-A. Masson. Anatole France, sa vie, son œuvre. Paris, *Nouvelle Revue Critique*, 1924.

— Henry Malherbe. Anatole France et la musique. *Temps*, 22 octobre 1924.

— Le marchand de lunettes. Épreuves et pages autographes.

(*Catalogue Blaizot*, 231. — Édouard Champion.)

Ces pages de « Pierre Nozière » parurent d'abord sous la forme de nouvelle dans un journal. C'est ici un ensemble des épreuves de journal et des pages manuscrites découpées et collées par le Maître sur des feuilles blanches.

— Manuscrit autographe signé, de 15 pages in-4°, ayant pour titres : « Madame Bouquet » et « La mort de Madame Bouquet ».

Manuscrit composé de 55 feuillets pour « Madame Bouquet » et 10 p. pour « La mort de Madame Bouquet ».

(*Catalogue Lemallier*, n° 3. — Édouard Champion.)

Fromentin. — Lettre à Ulbach-Saint-Maurice, lundi soir (1857). Lettre relative à la suspension de la *Revue* et à la publication de son livre, *Un été dans le Sahara*, qui sans lui n'aurait jamais vu le jour. Il le félicite de ses articles sur Daniel Stern et Louis Veuillot. « Lu aussi *Madame Bovary*. J'en ai été frappé. »

— Lettre à Ulbach, 22 septembre.

Lettre relative à la publication de son livre, *Un été dans le Sahara*. « Vous m'aviez indiqué Hachette... Si cette dernière tentative échoue, je reviens à l'idée première de le faire paraître à mes frais. Mais par ce temps de rareté d'argent j'aimerais mieux Hachette, même avec sa couverture verte et sa locomotive au dos. »

(*Catalogue Bourdeau*, à Parthenay. — Édouard Champion.)

A. Glatigny. — Louis Villat. Albert Glatigny poète « vagabond » en Corse [son arrestation : interrogatoire burlesque qu'on lui fait subir]. *Débats*, 29 juillet 1924.

(L. Auvray.)

— Lettres d'A. Glatigny à Th. de Banville, publiées par G. Chastel. Paris, *Mercure de France*. 1923.

E. de Goncourt. — Lettre à G. de Maupassant. 16 novembre 1890.

Lettres écrites à propos de la mort d'un ami commun. E. de Goncourt promet de lire un discours aux obsèques. Curieuse allusion à *trois imbéciles*.

(*Catalogue Hellen et Sergent*. — Bibliophilie, n° 10. — Édouard Champion.)

— Hokousaï, son illustration du roman japonais.

(*Catalogue Blaizot*, 231. — Édouard Champion.)

Manuscrit autographe ayant servi pour l'impression.

Guttinguer. — Lettre à un écrivain : Rouen, 4 juin 1827. Il lui parle de ses élégies.

(*Catalogue, nouv. série*, n° 7, *Mlle Charavay*. — Édouard Champion.)

V. Hugo. — A. Le Breton. *Les Misérables* de V. Hugo. [Étude vivante. Pas de documents historiques nouveaux.] *Revue des Cours et Conférences*, mai 1924 et suivants.

— L. Barthou. V. Hugo élève de Biscarrat (maître d'études des frères Hugo à la pension Cordier, — d'après une correspondance de Biscarrat). [Remarques, jugements, corrections de Biscarrat sur les œuvres de jeunesse d'Eugène et Victor Hugo. Article vivant, curieux, précieux.] *Revue de Paris*, 1er octobre 1924.

— A. Chesnier du Chesne. Le « Ronsard » de Victor Hugo. [Exemplaire des *Œuvres choisies de P. de Ronsard* publié par Sainte-Beuve, offert par lui à Victor Hugo. Quinze pièces de vers écrites en l'honneur de Victor Hugo (elles ont été publiées par ailleurs). L'exemplaire est dans la collection de Lovenjoul, à Chantilly.] *Mercure de France*, 1er septembre 1924.

— Séjour de Victor Hugo au Luxembourg en 1871. *Cahiers Luxembourgeois*, 1924 [d'après l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 10 mai 1924].

L. Bodin. Sur un vers de Victor Hugo. [Interprétation de ce passage des *Feuilles d'Automne*, pièce adressée à L(ouis) B(oulanger) : « Cette tour octogone — Qui fait à ses huit pans hurler une Gorgone ». Il s'agit de la tour, dite

« Tour d'Argent », à Blois, et de la girouette, gorgone ou plutôt chimère qui la surmonte.] *Journal des Débats,* 12 octobre 1924.

(L. Auvray.)

Hugo-Vigny. — Gustave Simon. Victor Hugo et Alfred de Vigny (Lettres et souvenirs inédits). [Deux billets de Victor Hugo au Dr Terrier, 18 décembre 1858 et 30 août 1859 ; — lettres de Vigny à Hugo, 4 août 1826 et 15 avril 1828.]

(*Revue Mondiale*, 1er octobre 1924.)

Lamartine. — D. Guérin. Les idées sociales de Lamartine [Bien informé, d'après les œuvres, articles de journaux, discours. Synthèse claire et commode]. *Revue des Sciences politiques*, juillet-septembre 1924.

— M. Levaillant. Un ami de collège de Lamartine. Prosper Guichard de Bienassis. (Lettres et vers inédits). [Vingt-cinq lettres inédites de Lamartine qui sont aujourd'hui à la Bibliothèque de Grenoble. Très bien informé et très vivant.] *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1924.

— Lettre à Emile de Girardin.

Il lui signale une coquille commise dans la reproduction de son discours de Mâcon. « Cela fait le tonnerre dans un verre d'eau ici. »

(*Catalogue M. Charavay.*)

— Lettre à Nodier. Saint-Pont, 2 avril 1829.

Il le remercie de lui avoir proposé la publication de ses œuvres dans la *Revue de Paris*, mais il est d'avis que le public n'aime pas ses vers et il veut se réserver, car une publication n'aurait que des inconvénients pour lui. « En attendant, je reste en paix et en silence écrivant pour un avenir indéterminé ou pour mon foyer. » Il déplore les ennuis financiers de Nodier et lui offre un asile charmant et solitaire dans les environs de Dijon, s'il était poursuivi par les huissiers.

— Douzième conseil au peuple, manuscrit aut.

La dernière page, feuillet 88, avant le post-scriptum, manque ; elle a été remplacée par le texte imprimé. Les feuillets 28, 29, 30, 31, 35 sont absents par suite d'une erreur de numérotation, mais le texte est complet.

Ce manuscrit est signé L. seulement.

(*Catalogue Lemallier*, n° 3. — Édouard Champion.)

— Lettre à M. Desnoyers ;

Il lui demande à titre de compatriote une audience pour M. Pradié, « représentant et écrivain ».

(*Catalogue, nouv. série*, n° 7, *Mlle Charavay.* — Édouard Champion.)

Lamennais. — P. Raphaël. Lamennais et Fortoul (documents inédits). *La Grande Revue*, août 1924.

Leconte de Lisle. — Lettre à M. Lemor, 1884.

« Je serais certainement très heureux de vous être agréable, mais je ne puis disposer en ce moment de mes vers inédits. Dans un ou deux mois je vous promets de me souvenir de votre demande et d'y répondre de mon mieux », etc.

(*Catalogue Kra*, n° 9. — Édouard Champion.)

J. de Maistre. — Weil. Fragments des lettres de Joseph de Maistre, d'octobre 1814 et de juin 1815. — Dans *Miscellanea di studi storici in onore di Giovanni Sforza*. Torino, fratelli Bocca, 1923.

(L. Auvray.)

P. Loti. — Marc Helys. Le secret des désenchantées [Mystification à laquelle Loti aurait cru et qui serait le point de départ des *Désenchantées*]. Compte rendu par A. Bonnard. *Débats*, 28 novembre 1923.

— Lettre à Mme Juliette Adam. *Figaro*, 14 et 27 juillet 1924.

P. Mérimée. — C. d'Habloville. Prosper Mérimée [pas de documents nouveaux]. *Le Monde Nouveau*, 15 septembre, 15 octobre 1924.

— Lettre, 7 novembre 1838.
Au sujet d'un procédé à faire pour l'enlèvement et le transport de la mosaïque de Rivière.

— Pièce. Paris, 15 septembre 1836.
Reçu de 1 406 francs pour remboursement de ses frais de tournées dans les départements de l'Est en 1836, comme inspecteur général des Monuments historiques.
(*Catalogue, nouvelle série*, n° 8, *Mlle Charavay*. — Édouard Champion.)

— Lettre à Ch. Edmond, 20 septembre.
Lettre dans laquelle il lui demande divers renseignements sur la Russie, très probablement afin de se documenter avant d'écrire son ouvrage : *Épisode de l'histoire de Russie.*
(*Catalogue* 147, *P. Cornuau*. — Édouard Champion.)

— Lettre à Monsieur..., 1860.
Lettre de recommandation en faveur d'un garçon qui vient d'être libéré de service... « Que deviennent les bibliothèques d'arrondissement? Je n'en entends plus parler. » — En bas de la signature, une grande tache d'encre est suivie des mots : « Excusez cet horrible pâté, ce n'est pas mon paraphe »
(*Catalogue Kra*, n° 9. — Édouard Champion.)

Michelet. — J.-M. Carré. *Michelet et Montalembert*, d'après leur *Correspondance inédite* [Originaux des lettres de Montalembert au Musée Carnavalet. Lettres de Michelet communiquées par la comtesse de Montalembert. Quelques billets inédits de Lamennais. Correspondance ordonnée et commentée avec précision]. *Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1924.

— A. Mongloud. Michelet ou la philosophie d'un cinquantenaire. *Revue franco-belge*, mars 1924.

Murger. — Lettre à Madame..., 1859.
« Je me trouve à la campagne sans un sou. » — Il la supplie de lui envoyer 40 francs.

— Lettre à Virmaître.
« S'il vous est impossible de me donner 10 francs il m'est impossible de m'en retourner. »
(*Catalogue Kra*, n° 9. — Édouard Champion.)

Musset. — B.-M. Woodbridge. An obscure verse of Rolla. [*Les comètes du nôtre ont dépeuplé les cieux...* Ces comètes seraient les grands hommes funestes, Napoléon, Voltaire, Gœthe, etc., dont parle la *Confession d'un enfant du siècle*]. *Leuvensche Bijdragen*, fasc. 1-2, 1924.

G. de Nerval. — André Cœuroy. Gérard de Nerval, critique musical. *Revue Musicale*, 1er octobre 1924.

— Voir Sainte-Beuve.

Rimbaud. — Poésies complètes, avec préface de Paul Verlaine et notes de l'éditeur. Paris, Vanier, 1895 ; — du même : *Reliquaire*. Poésies. Préface de Rodolphe Darzens. Paris, Vanier, 1895.
Exemplaire composé des premières épreuves avec corrections manuscrites pour le *Reliquaire* et des deuxièmes épreuves également corrigées des *Poésies complètes*, — ce dernier ouvrage présentant l'importante préface de Verlaine,

sillonnée et couverte à chaque page de modifications et corrections souvent considérables, tracées de la main de Verlaine en marges de son premier texte.
(*Catalogue Lardanchet*, Lyon, n° 22. — Édouard Champion.)

Rostand (Ed.). — *Chantecler.* Pièce en quatre actes, en vers.
Copie, tapée à la machine à écrire, du manuscrit de Rostand. Elle a servi lors des répétitions, qui furent, comme on sait, fort nombreuses, à noter tous les mouvements de scène, toutes les attitudes des différents personnages; nombreuses notes manuscrites et plans indiquant les positions successives des acteurs; des passages importants sont biffés d'un grand trait transversal à l'encre marquant ainsi des coupures pour la représentation, qui ne furent pas maintenues dans l'édition en librairie. Quatre schémas tirés à la polycopie donnent l'emplacement exact de tous les accessoires rustiques des quatre actes. Un cinquième cahier contient la distribution de la création, la durée des actes, la figuration, le luminaire, les accessoires, les vols, les accessoires nécessaires aux bruits de la pièce, les accessoires machinés, le prologue (avec des renvois très nombreux indiquant le moment exact où doivent se produire, derrière le rideau, les bruits dont parle le directeur du prologue), enfin les accessoires lumineux. On a joint au cahier du deuxième acte une page, également tapée à la machine mais portant une correction faite au crayon et d'une écriture fébrile. Une note écrite à l'encre en haut de la page et signée du régisseur général de la Porte-Saint-Martin, nous apprend que cette correction est de la main même de Rostand et que cette feuille faisait partie du cahier tapé pour Rostand. On y a joint enfin une belle photographie du Poète, en tenue d'académicien (signée Reutlinger), portant cet envoi autographe signé : « A Raymond Fabre, très cordial souvenir de « Chantecler » et de ses batailles ».
(*Catalogue Blaizot*, 231. — Édouard Champion.)

Sainte-Beuve. — Léon Lemonnier. Sainte-Beuve et Baudelaire. *Revue Hebdomadaire*, 27 septembre 1924.

— Lettre.
Lettre de recommandation adressée à Gérard de Nerval, pour lui permettre d'aller à la Bibliothèque de l'Institut.
(*Catalogue Lemallier*, n° 3. — Édouard Champion.)

G. Sand. — Les cahiers d'Aurore Dudevant. Premiers Essais. I. L'*Histoire du Rêveur* [Quatre chapitres d'une nouvelle inachevée écrite au début de son mariage.] *Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1924. Suite des premiers Essais. 1er décembre.

— Jean Bourdeau. Un portrait inédit de George Sand. [Publie une longue et intéressante lettre de Caro à sa femme, datée de Châteauroux, 13 juin 1861 ; récit détaillé d'une après-midi que Caro vient de passer à Nohant ; portrait, au physique et au moral, de George Sand.] *Journal des Débats*, 25 juillet 1924.
(L. Auvray.)

— Lettre (à un acteur), Nohant, 1852.
« Il est vrai que *Mauprat* m'a été demandé à la Porte-Saint-Martin, et que j'ai promis, mais tout cela sans traités et sans écrits directs. Le Directeur de ce théâtre pourra bien, pour la seconde fois, manquer à sa parole envers moi... Je vous regrette bien pour mon personnage d'Anselme dans la pièce des Variétés... M. Marc Fournier m'a fait déjà un beau tour de son métier ; n'importe, puisque la destinée des artistes est d'être flouée moralement ou pécuniairement par ceux qui exploitent, il faut bien en prendre son parti... Ce sera un très grand plaisir pour nous de vous avoir quelque temps dans notre atelier *rusticodramatique*, et en vous assurant [?], même à des improvisations

avec mes enfants, vous pourriez me donner l'idée pour vous de quelque type neuf au théâtre. »

— Lettre à Monsieur..., 1858.

« Permettez-moi de mettre le repentir de mon protégé sous vos yeux... Rendez-moi assez de justice pour croire que je n'aurais ni estime, ni amitié pour lui, et que je ne voudrais pas implorer votre précieux souvenir pour un homme qui n'en serait pas digne. »

(*Catalogue Kra*, n° 9. — Édouard Champion.)

Scribe. — P. paraf. Souvenirs sur E. Scribe [Documents inédits]. *Revue Hebdomadaire*, 9 août 1924.

Senancour. — Lettre à un écrivain. Lettre où il lui parle de l'Académie du Gard.

(*Catalogue, nouv. série*, n° 7, *Mlle Chavaray*. — Édouard Champion.)

Soumet. — Lettre au citoyen Lebrun, s. l. n. d.

Il lui fait part de son dessein de s'engager comme aspirant dans la marine. « Je dois arriver à Carcassonne lundy soir ; vient m'attendre si tu peux ; j'y resterai un jour ; ce sera pour me faire examiner en particulier par ton maître de Math pour lequel j'ai une lettre de recomm. Après quoi je parts pour Narbonne. Et après, cher ami, après ! ! Je ne te verrai peut-être plus ! ! Adieu, la larme à l'œil. Je t'embrasse. »

(*Catalogue Kra*, n° 9. — Édouard Champion.)

Mme de Staël. — Lettre à son ami Adrien de Mun, à Greny, près Morat ; Lausanne, vendredi 19.

Elle l'encourage à se rendre auprès de ses parents ; la réquisition ne peut l'atteindre comme Suisse, « ... tâchez qu'une sorte de timidité qui tient à de la faiblesse dans le caractère ne vous fasse pas sacrifier votre fortune, votre existence et votre patrie ».

(*Catalogue N. Chavaray.*)

— Comtesse Jean de Pange. Un amour de Mme de Staël. Lettres au chevalier de Pange [correspondance commentée]. *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1924.

— Lettre à lady Webb, dimanche.

Elle ira le lendemain chez lady Webb ; elle y conduira Talma et sa femme. Elle a invité M. de Montmorency, M. Constant, M. de Sabran, la famille Casenove et la famille Jordan. « Soyez assez bonne pour ne pas faire une grande assemblée ; Talma le demande avec instance. »

— Lettre à M... ; Versailles (1789).

Longue lettre, relative au lieutenant-général Alexandre de Lameth, et à son projet de mariage avec Mlle Borelly. « Vous m'avez écrit, Monsieur, la plus aimable lettre du monde ; j'ai bien envie de la faire relier avec celles que j'ai écrites sur Rousseau ; ce suffrage-là me garantira de toutes les intrigues. Vous me répondez avec un intérêt bien digne de ma reconnaissance sur le mariage de Mlle Borelly et de M. de Lameth ; il est en ce moment député aux États-Généraux, il s'y distingue extrêmement dans la minorité de la noblesse qui est du parti du tiers... Il est si doux d'aimer ce qui plaît qu'on ne peut craindre avec vous aucun lien de reconnaissance ».

(*Catalogue Lemallier*, n° 3. — Édouard Champion.)

Stendhal. — J. Carrère. Les maisons de Stendhal à Civita-Vecchia. *Temps*, 24 juillet 1924.

Le même. Les ennuis de Stendhal à Civita-Vecchia. *Ibid.*, 27.

— F. Boyer. Le gagne-pain de Stendhal (1830-1842). [Occupations de Beyle,

consul à Civita-Vecchia, d'après le registre de correspondance du consulat. Très précis.] *Mercure de France*, 15 juillet 1924.

Sully Prudhomme. — Une lettre inédite de Sully Prudhomme [à son ami Albert Decrais ; cette lettre, datée du 13 août 1877, nous apporte, sur l'état d'esprit du poète à cette époque, une indication précieuse]. *Journal des Débats*, 10 juillet 1924.

(L. Auvray.)

Taine. — F.-Jean Desthieux. Taine, son œuvre. *Nouvelle Revue critique*, 1923.

Verhaeren. — Les Aubes. Drame lyrique en 4 actes. Manuscrit autographe signé de l'auteur.

Manuscrit complet (94 pages de différents formats). Nombreuses corrections, faites à l'encre bleue ou au crayon rouge sur ces feuilles collées, rapprochées, découpées.

(*Catalogue Blaisot*, 131. — Édouard Champion.)

Verlaine. — A. Breton. Rimbaud, Verlaine, Germain Nouveau, d'après des documents inédits [dessins comiques annotés envoyés par E. Delahaye et G. Nouveau à Verlaine]. *Les Nouvelles Littéraires, Artistiques et Scientifiques*, 23 août 1924.

— J. Madeleine. L'*Art poétique* de Verlaine. [Polémique engagée à propos de cet art poétique entre Karl Mohr (Charles Morice) et Verlaine, fort curieuse.] *Figaro*, 4 octobre 1924.

— A. Lods. Les premières éditions de Verlaine. [Histoire précise de ces éditions; toutefois c'est un récit plutôt qu'une Bibliographie rigoureuse et méthodique.] *Mercure de France*, 15 octobre 1924.

— G. Simon, P. Verlaine et V. Hugo. [Correspondance de Verlaine, 4 lettres inédites dont une importante, de 1858. Jugements de V. sur V. Hugo]. *Revue de France*, 1er octobre 1924.

— R. Jasinski. Une source de Verlaine. *Figaro*, 2 août 1924.

— U[lysse] R[ouchon]. Verlaine et son médecin. [Publie une curieuse lettre de Paul Verlaine, alors en traitement à Broussais, adressée à son médecin, le docteur Chauffard, lettre datée du 1er mars 1888, et que le hasard des ventes a récemment mise aux enchères.] *Journal des Débats*, 17 juillet 1924.

(L. Auvray.)

— Léon Lemonnier. Verlaine au lycée Condorcet. *Grande Revue*, septembre 1924.

— Sonnet « pour la Kermesse du 20 juin 1895, Caen » ; correction aut.

Je voudrais avoir, je le jure,
Croyez en ma sincérité,
Part à votre festivité
N'étant le mal qui m'iodure, etc.

(*Catalogue Kra*, n° 9. — Édouard Champion.)

— Conte pédagogique. Ms. ayant servi à l'impression, ratures et corrections aut.

— *Aegri somnia.* Manuscrit autogr. signé. Ms. ayant servi à l'impression.

— A propos du dernier livre posthume de Victor Hugo. Manuscrit autogr. con-

cernant le livre *Amy Robsart* publié par Vacquerie et Meurice ; nombreuses ratures et corrections autographes.

(*Catalogue Kra*, n° 9. — Édouard Champion.)

— Lettre à un ami ; Paris, jeudi 3.

Pièce, dont les deuxième et troisième pages sont occupées par deux croquis représentant Verlaine et son ami s'attendant à des endroits différents ; ces croquis sont très amusants et sont accompagnés de légendes plus ou moins crues ; il le prie de lui faire envoyer le manuscrit de *Sagesse*, pour y faire quelques retouches. « Une heure d'écritoire me suffira. »

(*Catalogue Lemallier*, n° 3. — Édouard Champion.)

— Fêtes galantes, ornées de soixante-neuf dessins par A. Girardin, 1899.

Exemplaire contenant le texte manuscrit.

(*Catalogue Blaizot*, 231. — Édouard Champion.)

— Voir Rimbaud.

A. de Vigny. — L.-F. Benedetto. Il *Mose* di A. de Vigny. *Studi critici in onore di A. Venturi*. Pavie, 1923. (C. P.)

Lettre, 1835.

« Je viens de traduire la *Ballade de charité* ; faites-la vite composer... Envoyez-moi bientôt les *Vieux rois anglais*, qui seront sans doute imprimés avec dix mille fautes. »

(*Catalogue Kra*, n° 9. — Édouard Champion.)

Villiers de l'Isle-Adam. — Lettre, 21 août 1884.

Lettre adressée à un ami à qui Villiers de l'Isle-Adam retourne deux billets endossés pour une affaire qu'il a en participation avec cet ami. Il lui promet sa protection pour cette affaire (littéraire très certainement) auprès de Calmann Lévy et de lui obtenir 40 °/₀ et l'impression gratuite de son livre ; et cela dans la huitaine... Il termine en l'encourageant et en lui disant que l'avenir prochain peut être meilleur que le passé... et cette fois pour de bon...

(*Catalogue Lemallier*, n° 3. — Édouard Champion.)

Zola. — E. Solari. Circonstances dans lesquelles Zola composa ses œuvres. *Grande Revue*, juin 1924.

— Lettre à M. Trarieux. Paris, 10 mars 1901.

Lettre relative à sa réintégration dans la Légion d'honneur ; il se croyait toujours sous le coup de l'arrêté qui l'avait suspendu de son grade d'officier. « Il me semblait qu'après la publicité retentissante donnée à cet arrêté, dont j'ai ressenti l'inutile injure, il était au moins nécessaire et courtois qu'il fût effacé par une déclaration publique. Il est des erreurs qui valent des réparations. »

(*Catalogue N. Charavay.*)

Lettre (à Louis Desprez). Médan, 24 mai 1884.

Lettre où il fait la critique de son livre : *Autour d'un Clocher*. Il le félicite sur la vie et la gaieté qui anime son roman et aussi sur la sincérité avec laquelle sont reproduites les choses vues. « Jamais encore on n'avait si carrément vidé ses tripes et fait la bête à deux dos, comme dit Rabelais », etc.

(*Catalogue Lemallier*, n° 3. — Édouard Champion.)

— Lettre à G. de Maupassant. Médan, 23 décembre 1878.

Zola prévient Maupassant qu'il a écrit une lettre à C*** au sujet de Mme B***, et annonce la prochaine apparition de l'*Assommoir*.

— Lettre à G. de Maupassant. Médan, 9 mai 1880.

Il vient d'apprendre la mort de Flaubert : « Votre dépêche est un coup de foudre. Je n'ai pu dormir de la nuit, » etc.

— Lettre à G. de Maupassant. Médan, 1880.

Zola vient d'écrire un article demandé par Maupassant. Si l'article n'est pas fameux, c'est que Zola est encore sous l'émotion de son voyage de Rouen (aux obsèques de Flaubert). « Moi aussi, écrit-il, je ne puis me débarrasser de la grande image de Flaubert. Le soir, avant de m'endormir, je le vois constamment... »

Les lignes biffées peuvent se lire par réflexion : elles donnent à Maupassant un conseil énergique pour se faire respecter des éditeurs.

— Lettre à G. de Maupassant. Médan, 23 mai 1881.

Invitation à venir déjeuner chez lui, à Médan.

— Lettre à G. de Maupassant. Médan, 6 juillet 1888.

Lettre énigmatique au sujet d'une question qu'on lui a posée. « Ma réponse doit être connue en haut lieu... Je m'en expliquerai d'ailleurs longuement avec vous. » (Il s'agit de la croix donnée à Zola.) A la fin, remerciements en termes très affectueux pour la lettre de Maupassant.

(*Catalogue Hellen et Sergent*, « Bibliophilie », n° 10. — Édouard Champion.)

Histoire du Romantisme. — Le R. P. Ubald d'Alençon. Documents inédits concernant Elisa Mercœur. Une brochure de 16 p. Nantes, l'*Echo de la Loire*, 1924.

Histoire des Écoles réaliste et naturaliste. — G. Lecomte. Naturalisme et réalisme. Causeries françaises (supplément à la Bibliographie de la France, 23 mai 1924).

Histoire de l'École naturaliste. — L. Deffoux et P. Dufay. Du pastiche et des influences littéraires. Avant le naturalisme. [Quelques documents intéressants sur les pastiches des écrivains réalistes et naturalistes. Article ingénieux]. *Mercure de France*. 1er août 1924.

Histoire de l'enseignement. — Lanzac de Laborie. L'Instruction secondaire sous Napoléon. Fondation et régime primitifs des lycées (1802-1814). [Bien informé d'après les documents de première main.] *Revue de Paris*, 15 novembre 1924.

Histoire de l'opinion littéraire. — Margaret H. Peoples. La Société des bonnes lettres (1821-1830).

Brochure de 50 p. dans les « Smith College Studies in Modern Languages » d'octobre 1923. (Northampton, États-Unis.) [Société fondée pour s'opposer à la Société de l'*Athénée*, pour défendre les idées monarchiques et religieuses. Chateaubriand, Fontanes en font partie, mais on y voit aussi les frères Hugo, Lamartine, Vigny, etc. — Excellente étude, très précise, où Mlle Peoples étudie, d'après les *Annales de la Littérature et des Arts* et les témoignages contemporains, les programmes de la société, les discussions qui y opposent les réactionnaires et les libéraux, le rôle exact des frères Hugo. Deux appendices nous donnent les Bulletins de la Société et la liste des Sociétaires-fondateurs et des associés honoraires.]

INFORMATIONS

Centenaire de Ronsard. — « Le Comité Ronsard serait reconnaissant aux écrivains qui, soit à l'occasion de la célébration du quatrième centenaire de la naissance de ce poète, soit antérieurement, ont publié sur son œuvre ou sur sa personne des ouvrages, des articles ou des poèmes, ainsi qu'aux auteurs de

dessins ou d'œuvres musicales se rapportant à Ronsard, de vouloir bien en adresser un exemplaire au Secrétaire Général du Comité, en vue de la constitution d'une collection documentaire.

Prière d'adresser toutes les communications à : Monsieur Maurice Allen, Secrétaire général du Comité Ronsard, 1, rue de Lille, à Paris (7e).

La Librairie Champion a repris la publication du si précieux *Catalogue de la Librairie française* (continuation des ouvrages de Lorenz et Jordell). Viennent de paraître le fascicule 3 et dernier du tome 28 (1916-1918) et le tome 29 (1919-1921. Partie auteurs sous la direction de M. H. Stein). Les volumes précédents sont en vente à la librairie Champion qui a racheté la publication.

Le Docteur Michaux nous communique la note suivante que nous insérons, selon notre usage, sans avoir à prendre parti.

Le *Bulletin du Bibliophile* de décembre 1924 vient de donner un article signé F. V. (sans doute M. Fernand Vandérem, directeur du *Bulletin*), concernant l'édition originale belge de la *Légende des Siècles*. M. F. V. décrit, dans cet article, un exemplaire qui n'est pas celui que j'ai présenté ici-même (1924, n° 3). Celui-ci indiquait comme libraire concessionnaire A. Durr, à Leipsig. C'est la librairie Méline et Cans qui est désignée par l'auteur de l'article. Pour le reste, les deux exemplaires se ressemblent absolument, sauf sur un point dont je vais parler tout à l'heure.

Le 26 mars 1924, M. de Lacretelle, secrétaire du *Bulletin du Bibliophile*, m'écrivait qu'il serait heureux de collationner l'exemplaire de la *Légende* qui est en ma possession, d'autant plus que, malgré ses recherches, il lui avait été impossible d'en rencontrer un seul du même genre, même à la bibliothèque royale de Bruxelles. Il avait dû suspendre pour cela la publication de sa bibliographie pour le chapitre « Poésie ».

En avril, je lui confiai un *brouillon* d'article (non terminé) sur le sujet en question, brouillon qui ne m'a pas été rendu, trois jours après, comme il était convenu. L'article de M. F. V., directeur du *Bulletin*, ressemble étonnamment, dans sa première partie, aux notes du brouillon, et c'est une coïncidence assez singulière si les notes n'ont pas servi à établir l'article. Pour s'en convaincre on peut comparer le texte du *Bulletin* et le texte de la *Revue*, celui-ci un peu différent, d'ailleurs, quant à la forme, du texte du brouillon confié à M. de Lacretelle et plus complet que lui. Sinon on trouverait une analogie encore plus grande entre les deux textes.

Je ne comprends pas la critique de M. F. V. concernant M. P. Berret, qui *refuserait de croire* à la mise en vente de l'édition à Bruxelles. Il suffit de lire la phrase pour conclure qu'un simple doute était exprimé : « Nous ne pensons pas, dit le distingué professeur, que l'édition ait été mise en vente à Bruxelles. Nous n'en connaissons aucun exemplaire[1]. »

Je relève une erreur dans l'article du *Bulletin* : l'édition belge aurait précédé de *plusieurs mois* l'édition de Paris ; j'ai prouvé que l'intervalle n'avait été que de six jours. (*R. H. L. F.*, 1924, n° 3, p. 156.)

J'ai signalé aussi dans mon article l'absence d'un vers; M. F. V. n'en parle pas dans le sien. Si ce n'est pas un oubli de sa part et si le vers a été rétabli dans l'exemplaire qu'il décrit, celui-ci serait postérieur à l'exemplaire qui est entre mes mains.

1. *La Légende des Siècles*, édition des Grands Écrivains.

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Étienne Gros. « Le Cid » après Corneille *(suite et fin)*..... 1
François Rousseau. Un roman de Camus, évêque de Belley, « Hermiante ou les deux hermites contraires »..... 46
Pierre Josserand. Prosper Mérimée. Esquisse d'une édition critique de sa correspondance..... 61, 225
René Radouant. L'union de l'éloquence et de la philosophie au temps de Ramus. 161
E. Carcassonne. La Chine dans « l'Esprit des Lois »..... 193
Alexis François. Jean-Jacques Rousseau et la science genevoise au XVIIIe siècle : Ses rapports avec les naturalistes de Luc..... 206
Jean-Marie Carré. La correspondance inédite de Sainte-Beuve et de Michelet.. 243
H.-P. Thieme. Un manuscrit inédit de Fabre d'Olivet..... 261, 547
André Monglond. Dernières années d'un ami de Racine : Valincour et ses lettres au Président Bouhier (1725-1730)..... 365
Jules Dechamps. Une affaire Chateaubriand en 1818..... 404
Georges Gazier. Nodier à l'Arsenal, d'après les Carnets de voyage de son ami Ch. Weiss..... 419
Henri Franchet. Sainte-Beuve et Ronsard (d'après des notes inédites de Sainte-Beuve)..... 434
P. Dorbec. La méthode de l'écrivain chez Eugène Fromentin..... 448
Marcel Raymond. Ronsard et Du Bellay..... 573
Jean-Émile Morel. La vivante Andromaque..... 604
Henri Jacoubet. Alceste serait-il Montausier ?..... 620
George-R. Havens. La Théorie de la bonté naturelle de l'homme chez J.-J. Rousseau..... 629
Maurice Serval. Une amie de Balzac..... 643

Mélanges.

Henri Chamard. Un emprunt de Montaigne à Platon..... 94
Louis Arnould. Quelques nouveaux actes sur le maréchal de camp Louis de Bueil, père de Racan..... 95
E. Angot. Les Discours politiques des Rois de Georges de Scudéry..... 100
Pierre Leguay. Sur un exemplaire du « Parrain magnifique » de Gresset..... 109
R. Harmand. A la mémoire d'Ernest Dupuy : Sur un petit poème inédit de Xavier Marmier..... 113
G. Gazier. Lettres inédites de Victor Hugo conservées à la Bibliothèque de Besançon..... 115
Émile Bouvier. La date de composition des « Corbeaux »..... 118
Henri Jacoubet. Un petit problème d'histoire littéraire : « Délie » et « Glaucie ». 294
Pierre Jourda. Sur quelques poésies faussement attribuées à Saint-Gelais..... 303
F. Vézinet. Rousseau ou Diderot ?..... 306
D. Delafarge. Quelques réminiscences de Michelet dans son livre « la Mer »..... 315
Frédéric Lachèvre. Scarron et sa Gazette burlesque..... 483
Ch.-H. Boudhors. Divers propos du Chevalier de Méré en 1674-1675 (*suite*)..... 490

Pages

L. Delaruelle. Pour aider à commenter les Romantiques 497
Gervais Pertuis. Le « Corsaire » de 1829 et la parodie des « Orientales » 504
Dr F. Michaux. La vraie édition originale de la « Légende des Siècles » (*première série*) 514
Pierre Moreau. Deux remarques sur la phrase de Mérimée 518
Émile Roy. Quelques vers peu connus du XVIe et du XVIIe siècles : Ronsard, Agrippa d'Aubigné, Desportes, Malherbe, les Comédiens italiens 667
A. Cherel. Une lettre inédite d'Alfred de Vigny 683

Comptes rendus.

P. Boissonnade. *Du nouveau sur la Chanson de Roland* (Edmond Faral) 126
Malebranche. *Traité de l'amour de Dieu* (P. T.) 127
Jacques Grévin. *Théâtre complet et poésies choisies* (R. Lebègue) 128
Robert Garnier. *Œuvres complètes* [théâtre et poésies] (R. Lebègue) 129
Maurice Levaillant. *Splendeurs et Misères de M. de Chateaubriand* (Paul Gautier) 131
Jean Pommier. *Renan, d'après des documents inédits* (E. Carcassonne) 132
Raffaello Barbiera. *Nella città dell' amore. Passioni illustri a Venezia [1816 à 1861]* (C. Pellegrini) 134
Pierre Martino. *Le Naturalisme français* [1870-1895] (Ed. Maynial) 135
Gustave Flaubert. *Œuvres complètes illustrées. Correspondance*, tome I, 1829 - 1852 (Ed. Maynial) 137
André Morize. *Problems and methods of literary history, with special reference to modern French literature* (Daniel Mornet) 138
Fernand Fleuret et Louis Perceau. *Les Satires françaises du XVIIe siècle* (R. Lebègue) 323
P. Villey. *Les Essais de Michel de Montaigne* (Daniel Mornet) 324
Hélène Metzger. *Les doctrines chimiques en France du début du XVIIe à la fin du XVIIIe siècle* (Daniel Mornet) 325
Émile Bourgeois et Louis André. *Les Sources de l'Histoire de France* [1610-1715] (Daniel Mornet) 326
Les Cahiers balzaciens, publiés par Marcel Bouteron [II-III] (Paul Arbelet) .. 327
Henri Sée. *Les idées politiques en France au XVIIe siècle* (Louis André) 330
La vie et la pensée de Jules Michelet [1798-1852]. Cours professé au Collège de France par Gabriel Monod (G. Lanson) 332
E.-G. Ledos. *Usages suivis dans la rédaction du Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale* (Henri Girard) 336
Pierre Champion. *Histoire poétique du XVe siècle* (Ed. Faral) 525
François Villon. *Œuvres*, édition critique avec notice et glossaire par Louis Thuasne (Ed. Faral) 526
François Rabelais. *Œuvres*, édition critique (P. Villey) 528
Henri Busson. *Les sources et le développement du rationalisme dans la littérature française de la Renaissance* [1533-1601] (A. Renaudet) 536
Edmond Chamaillard. *Pascal mondain et amoureux* (G. Michaut) 546
G. Cayrou. *Le français classique, lexique de la langue du XVIIe siècle* (H. Yvon) 548
L. Ducros. *La Société française du XVIIIe siècle d'après les mémoires et les correspondances du temps* (Daniel Mornet) 549
Émile Deschamps. *Préface des Études françaises et étrangères*. Un manifeste du romantisme (Édouard Maynial) 550
Eugène Meyer. *La Philosophie politique de Renan* (J. Pommier) 551
Pierre Villey. *Recherches sur la chronologie des œuvres de Marot* (Henri Chamard) 685
Émile Magne. *Scarron et son milieu* (Ch.-H. Boudhors) 687
Rev. D. O'Mahony. *Panegyrics of the Saints from the french of Bossuet and Bourdaloue* (A. Rebelliau) 692
Jacques Chevalier. *Pascal* (Léon Brunschvicg) 693
Léon Chestov. *La Nuit de Gethsemani*. Essai sur la philosophie de Pascal (L. Brunschvicg) 695

Pages

E.-A. Crosby. *Une romancière oubliée* ; Mme Riccoboni (Daniel Mornet)..... 695
J.-J. Rousseau. *Correspondance générale*, t. I [1728-1751] (J.-E. Morel)..... 697
A. François. *Matériaux pour la correspondance de J.-J. Rousseau* (Daniel Mornet)..... 699
A. Rabbe. *Album d'un pessimiste : Le Centaure. Le Naufrage. L'Adolescence* (Ed. Maynial)..... 700
Stendhal. *Le Rouge et le Noir* (Pierre Martino)..... 701
Stendhal. *Vie de Rossini*, suivie des *Notes d'un Dilettante* (Pierre Martino)..... 703
Cesare Levi. *Autori drammatici francesi* (Pietro Toldo)..... 707

Chronique..... 141, 340, 556, 710

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

BIBL. UNIV. SHL WITHDRAWN

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

publiée

par la Société d'Histoire littéraire de la France

TOME TRENTE ET UNIÈME

1924

Librairie Armand Colin
103, Boulevard Saint-Michel, Paris, 5e

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, PARIS

HISTOIRE DE L'ART

depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours

Ouvrage publié sous la direction de **ANDRÉ MICHEL** Membre de l'Institut — Professeur au Collège de France

Nouveauté : — *14e Volume*

TOME VII

L'ART EN EUROPE AU XVIIIe SIÈCLE

SECONDE PARTIE

FRANCE pendant la 2e moitié du XVIIIe siècle. — ANGLETERRE, ESPAGNE, SUISSE pendant le XVIIIe siècle. — La GRAVURE, la TAPISSERIE, le MOBILIER en EUROPE pendant le XVIIIe siècle.

Un volume in-8° grand jésus (20 × 29), *454 pages*, avec *253 gravures* dans le texte et *6 héliogravures hors texte*, broché. . . . . 60 fr.

Relié demi-chagrin, tête dorée. . . . . 90 fr.

QUATORZE VOLUMES actuellement parus :

TOME I : Des débuts de l'Art chrétien à la fin de la Période romane

PREMIÈRE PARTIE : **L'Art Pré-Roman.** 1 vol. | SECONDE PARTIE : **L'Art Roman.** 1 volume.

TOME II : Formation, expansion et évolution de l'Art Gothique

PREMIÈRE PARTIE : **Formation et Expansion de l'Art Gothique.** 1 volume. | SECONDE PARTIE : **Évolution de l'Art Gothique.** 1 volume.

TOME III : Le Réalisme. Les débuts de la Renaissance

PREMIÈRE PARTIE : **Le Style flamboyant. Le Réalisme.** 1 volume. | SECONDE PARTIE : **Les Débuts de la Renaissance.** 1 volume.

TOME IV : La Renaissance

PREMIÈRE PARTIE : **La Renaissance en Italie.** 1 volume. | SECONDE PARTIE : **La Renaissance en France, en Espagne et en Portugal.** 1 volume.

TOME V : La Renaissance dans les pays du Nord. Formation de l'Art classique moderne

PREMIÈRE PARTIE : **La Renaissance en Allemagne et dans les pays du Nord.** 1 vol. | SECONDE PARTIE : **Formation de l'Art classique moderne.** 1 volume.

TOME VI : L'Art en Europe au XVIIe siècle

PREMIÈRE PARTIE : **L'Art au temps du Bernin, de Poussin, Rubens, Rembrandt, Velasquez.** 1 volume. | SECONDE PARTIE : **L'Art monarchique français.** 1 volume.

TOME VII : L'Art en Europe au XVIIIe siècle

PREMIÈRE PARTIE : **France (1700-1750), Italie, Pays-Bas, Allemagne, Scandinavie, Russie.** 1 volume. | SECONDE PARTIE. — **France pendant la 2e moitié du XVIIIe siècle. — Angleterre, Espagne, Suisse, pendant le XVIIIe siècle. — La Gravure, la Tapisserie, le Mobilier en Europe pendant le XVIIIe siècle.** 1 vol.

Chaque volume in-8° grand jésus (20 × 29) avec de *nombreuses gravures* dans le texte et des *Héliogravures hors texte*, broché. . . . . 60 fr.

Relié demi-chagrin, tête dorée . . . . . 90 fr.

Saint-Germain-lès Corbeil. — Imp. Willaume.

1917-1

935-1
07-1